LE
CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME SOIXANTE-DEUXIÈME
DE LA COLLECTION
NOUVELLE SÉRIE — TOME VINGT-SIXIÈME

PARIS
CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR
29, RUE DE TOURNON, 29
1864

LE

CORRESPONDANT

LE PAPE ET LA POLOGNE

I

Quand, sur une grève battue par la tempête, le canon d'alarme éclate dans la nuit et annonce un navire en perdition, dans quel pays chrétien voit-on les habitants de la côte, sourds aux cris des naufragés, à l'appel de leurs semblables, de leurs frères, s'enfermer chez eux pour y dormir en paix ou ne rester éveillés que pour célébrer, au coin du feu, la douce sécurité du rivage et du foyer domestique?

Quand retentit dans la rue ou sur la grande route le cri de détresse du passant assailli ou assassiné, que penser des honnêtes gens qui, au lieu de courir au secours de la victime, ne songent qu'à se barricader dans leur maison et entr'ouvrent à peine un volet pour examiner de loin comment le crime s'accomplit?

C'est là cependant ce qui se passe en France, en Europe, depuis dix-huit mois.

Seulement ce n'est pas un vaisseau, c'est un peuple tout entier qu sombre sous nos yeux dans une mer de sang. Ce n'est pas la

nuit, ce n'est pas au sein de la tempête ni au fond des bois, c'est en plein jour et en plein calme que la catastrophe s'accomplit. Ce n'est pas un voyageur isolé, ni même une caravane de pèlerins, c'est une nation, une grande nation chrétienne qui est cernée, saisie, garrottée, dépouillée, outragée, assassinée sous nos yeux.

Il y a dix-huit mois cette nation, que n'a pu ni dompter ni épuiser un siècle entier d'attentats inouïs et de savante oppression, s'est dressée dans la tombe que lui ont creusée ses bourreaux. Elle a jeté un grand cri pour rappeler au monde qu'elle avait été enterrée vivante et qu'elle ne voulait pas mourir. Après quoi, désarmée, isolée, éperdue, avec l'audace du désespoir, elle a engagé la lutte qui dure encore.

La nation victime en a appelé à toutes les forces et à tous les droits d'ici-bas. Elle a invoqué tour à tour, par des adjurations poignantes, la civilisation, l'humanité, le droit des gens, le droit nouveau, les idées modernes, la liberté, le progrès, l'honneur, la reconnaissance, la pitié, la conscience publique. Elle n'a rien obtenu. A ce déchirant appel personne n'a répondu.

La civilisation moderne, si orgueilleuse de ses progrès, de son empire universel, de ses inventions prodigieuses, de ses merveilles populaires, la civilisation est restée muette et impuissante devant ce spectacle monstrueux dressé à sa porte, d'une nation expropriée, mutilée, égorgée avec une régularité savamment implacable en plein dix-neuvième siècle. La civilisation s'est déclarée vaincue par la barbarie.

La liberté, dans les pays même où elle fleurit le mieux, n'a rien fait, rien pu, rien essayé pour sauver un peuple, l'un des premiers et des plus anciennement libres parmi les races modernes et qui ne demande à Dieu et aux hommes que la plus simple et la plus élémentaire des libertés, celle de vivre.

Le droit moderne, ce droit si persévéramment invoqué dans certains pays, si singulièrement interprété et si audacieusement appliqué dans d'autres, ce droit qui, s'il fallait en croire ses plus bruyants prophètes, autoriserait les peuples à se débarrasser des rois qui leur déplaisent, sans motif, comme en Grèce, ou pour des motifs chimériques comme à Naples, ce droit nouveau permet impunément à un empire, plus qu'à moitié asiatique, de nier et de violer tous les droits anciens chez un peuple européen et chrétien, tombé en proie au spoliateur après mille ans d'indépendance nationale.

L'humanité reste impuissante comme la liberté ! La philanthropie, l'adoucissement si justement vanté de nos mœurs, de nos pénalités ; la compassion sentimentale réclamée et dépensée par la publicité quotidienne pour tant de malheurs réels ou imaginaires, rien de

tout cela n'a prévalu contre ce qui semblait ne pouvoir être qu'un cauchemar, et ce qui est devenu un fait d'une horrible réalité, le fait du vampire qui suce le sang et la vie d'une victime éplorée.

La conscience publique, la pitié, la reconnaissance, elles aussi n'ont su que s'enfermer dans l'oubli et le silence. En vain la Pologne étalait-elle devant nos yeux le souvenir de ses services et de ses titres, le spectacle de ses plaies et de ses angoisses, elle qui a été pendant de si longs siècles le boulevard sanglant de l'Europe, l'infatigable alliée de la France. Rien n'y a fait. Rien n'a réussi à vaincre l'implacable inattention, la honteuse insouciance, l'impassible indifférence, l'imprévoyance obstinée de l'Europe contemporaine. Elle ne veut plus même qu'on lui parle d'un sujet usé, condamné. Elle veut l'oublier, le chasser de sa pensée, en détourner ses yeux alourdis par la fatigue du gain et du plaisir. La question est tranchée ; le *Times* a rappelé ses correspondants ; le rideau est tombé. Parlons d'autre chose.

Les plus compatissants, les plus généreux font comme Agar qui s'éloignait en pleurant pour ne pas voir l'agonie de son fils mourant de soif dans le désert. *Et abiit, seditque e regione procul quantum potest arcus jacere ; dixit enim : Non videbo morientem puerum.*

Mais voici que, du milieu de ce silence glacial, de cette indifférence universelle, une voix s'élève, une seule, pour répondre au cri de détresse de la Pologne agonisante. C'est la voix de la religion; voix plaintive, indignée, immortelle. Celui qui est aux yeux de tous, amis ou ennemis, fidèles ou impies, la plus haute personnification de la religion dans le monde, celui-là a parlé ! Le vicaire de Jésus-Christ, du Fils de Dieu mort pour les hommes sur la croix, a parlé pour la nation crucifiée. L'éloquence a jailli, en flots pressés et bouillonnants, du fond de ce noble cœur, du cœur de Pie IX, cœur d'homme et de pontife, où l'indignation a débordé avec la pitié.

Ah ! certes, l'on n'est pas sur un lit de roses quand on a pour métier celui d'avocat de la cause catholique au temps actuel. Il faut s'y résigner à toutes les tristesses ; il faut s'y attendre, non-seulement aux outrages et aux mépris du dehors, mais aux misères et aux ténèbres du dedans, *foris pugnæ, intus timores*. Petits et grands nous y sommes tous appelés à subir les mécomptes, les défaites, les défections, les abattements, les tristes déconvenues qui sont le partage des plus humbles soldats comme du plus auguste représentant de la vérité. Mais aussi, de temps à autre, quand la vérité, quand la justice vient à briller comme l'éclair dans la nuit, en empruntant à la religion sa force et son autorité surnaturelles, quelle joie incomparable s'allume dans l'âme fidèle, quel transport de reconnaissance éclate parmi les chrétiens ! Je ne sais ce que la grande voix de Pie IX aura fait éprouver aux Polonais dans les affres de leur agonie ; mais moi,

leur vieux et impuissant ami, j'en ai tressailli de bonheur, d'admiration, et je ne résiste pas à l'envie de m'en épancher avec les lecteurs d'un recueil qui depuis plus de trente ans a toujours proclamé la justice et la sainteté de la cause polonaise.

A l'heure qu'il est, on peut dire qu'il n'y a de vraiment grand en Europe que deux opprimés : le Pape et le peuple polonais.

Elle est encore debout, cette Pologne prodigieuse! Malgré tant d'épreuves et de désastres, malgré les défaites et les supplices de chaque jour, malgré l'indifférence et l'abandon, rien ne la décourage ni ne l'abat. La lutte dure encore, et déjà, par un miracle de vitalité, elle a duré deux fois plus longtemps qu'en 1830 et 1831. Et cependant alors le soulèvement national avait pour pivot, non-seulement la possession de la capitale, avec une administration tout organisée, mais par-dessus tout une armée régulière de quarante mille hommes, admirablement disciplinée et commandée par d'illustres vétérans des grandes guerres du premier empire; tandis qu'aujourd'hui et depuis dix-huit mois l'insurrection n'a pas où reposer sa tête. Elle n'a pu arracher aucune ville importante aux Russes. Les forêts et les marais sont ses uniques citadelles. Elle n'a d'autre armée que des bandes irrégulières sans cesse décimées, dispersées, anéanties, mais toujours renaissantes et toujours indomptées. Elle s'alimente par la pratique quotidienne des sacrifices les plus héroïques, les plus difficiles; de ceux qui répugnent le plus à la nature des sociétés modernes. Les Polonais ne prodiguent pas seulement leur vie ; ils ne se donnent pas seulement eux-mêmes avec leurs enfants, et toute une jeunesse qui va au feu, à la mort, à toutes les fatigues, à toutes les misères qui précèdent la mort, avec encore plus de calme et de résolution que d'entraînement. Ils prodiguent encore et surtout leurs biens. La fortune, la propriété, cette idole de la civilisation moderne, plus chère que la vie à tant de nos contemporains, ils ne semblent la connaître que pour la mépriser et pour la sacrifier. Terres, maisons, biens-fonds, argent, capitaux, tout est exposé, tout est perdu, et une ruine totale devient le partage assuré de ceux qu'aura épargnés la mort. Cette prodigalité patriotique n'est point une vertu nouvelle chez eux. Ce qui l'est davantage, c'est la merveilleuse subordination, les miracles d'obéissance et de docilité qu'a déployés ce peuple réputé indisciplinable, sous l'impulsion de son gouvernement national[1]. Nul ne sait le nom ni le séjour de ce pouvoir occulte, et partout il rencontre

[1] Voir, à ce sujet, de précieux et d'importants détails dans l'ouvrage récent de M. Tanski, intitulé *L'entrée des Russes à Paris et l'Armée russe*, où l'on trouve aussi de très-curieux renseignements sur la transformation subie par l'armée russe depuis les victoires de 1812 à 1814, et sur l'action des Polonais incorporés dans cette armée.

une soumission absolue, due au seul empire de cette foi patriotique qui n'a encore été ni imposée ni souillée par aucun excès dictatorial, par aucune violence révolutionnaire.

II

Mais détournons un instant nos regards de cette lutte sanglante pour voir l'effet qu'elle a produit sur l'Europe.

La nation victime avait appelé à son secours toutes les grandes nations de l'Occident : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie. Toutes étaient provoquées et obligées à remplir ce grand devoir. Aucune n'a su, n'a voulu l'accomplir.

L'Allemagne, oubliant avec une cynique ingratitude que la Pologne lui a servi de rempart vivant et perpétuel contre les Mongols au moyen âge, contre les Turcs depuis le quinzième siècle, contre la domination moscovite depuis la chute de Napoléon, l'Allemagne aime mieux maintenir et aggraver sa complicité dans le crime ineffaçable du Partage que de l'expier en garantissant sa propre indépendance par un acte solennel de justice internationale. Elle use de sa supériorité matérielle pour frapper à coups redoublés sur le Danemark, sur un peuple aussi faible par le nombre qu'il est intrépide et généreux ; et cela pour venger la nationalité allemande des Schleswigois qui, très-probablement, n'a pas été plus opprimée que celle des Alsaciens en France, tandis que les deux grandes puissances allemandes poursuivent depuis un siècle avec un inégal mais infatigable acharnement l'extirpation de la nationalité polonaise dans les vastes provinces qui leur ont servi de lots dans la dépouille de la victime.

L'Italie nouvelle, ou, pour mieux dire le Piémont, agrandi par des procédés trop analogues à ceux des spoliateurs de la Pologne, essaye à peine de feindre ou d'affecter une sympathie froidement déclamatoire pour la grande victime de cet esprit d'usurpation et de conquête dont la royauté piémontaise est devenue la plus coupable personnification dans l'Europe contemporaine. Au fond et au vrai, toutes ses sympathies sont pour la Russie, qui s'est hâtée de reconnaître dans l'Italie de Victor-Emmanuel l'auxiliaire et l'imitatrice de sa politique immorale et spoliatrice : « Il y a, disent les gens qui s'y connaissent le mieux, il y a un trait d'union entre Saint-Pétersbourg et Turin dans la question de Rome[1]. » Le gouvernement soi-disant libéral

[1] Correspondance de Turin dans le *Journal des Débats,* du 14 juillet 1863.

qui a volé le patrimoine séculaire du Pape, qui emprisonne chaque jour évêques et cardinaux, qui supprime tous les ordres religieux pour confisquer leur patrimoine et profaner leurs sanctuaires ; ce gouvernement ne peut ni aider, ni aimer, ni même comprendre la Pologne. Et Garibaldi, qui vient d'afficher à Londres une certaine condoléance pour la cause polonaise, était bien plus dans son rôle et dans sa nature quand il écrivait, le 28 décembre 1863, en s'adressant aux Polonais : « *Cessez de donner à votre lutte héroïque un caractère reli-* « *gieux*, qui éloigne de vous les sympathies et provoque contre vous « les réactions sanglantes [1]. »

L'Angleterre ! comment peindre ici la pitié douloureuse qu'inspire à ses meilleurs amis, à ses plus fidèles admirateurs, la triste décrépitude de sa politique extérieure. On nous dit chaque jour d'applaudir aux progrès incontestables de la démocratie au sein de ce grand peuple libre. Pourquoi faut-il que ces progrès soient contemporains de la déchéance trop manifeste de son énergie, de sa capacité, de son intégrité dans le maniement des affaires européennes ? N'est-ce pas elle qui, en déclarant publiquement par la bouche de son ministre des affaires étrangères que, *dans aucun cas*, les négociations entamées par les puissances occidentales au profit de la Pologne ne pourraient ni ne devraient aboutir à la guerre, n'est-ce pas elle qui a garanti à la Russie l'impunité des crimes dont la Pologne semble aujourd'hui la seule victime, mais qui seront un jour cruellement expiés par l'Europe entière ? Ici, comme en Italie, c'est le fanatisme antireligieux qui produit l'aveuglement et l'incapacité politique. A la terreur risible que lui inspire la papauté, à la recrudescence puérile de ses anciens préjugés contre les peuples et les institutions catholiques, vient se joindre, en ce qui touche la Pologne, une évocation du passé, qui est comme un remords. L'Angleterre s'est reconnue dans le système que suit la Russie contre la nation qu'elle porte attachée au flanc. La Pologne d'aujourd'hui lui représente l'Irlande du temps des Tudors et des Stuarts. C'est à l'école de la reine Élisabeth et de Cromwell que les Mourawieff et les Berg ont pu apprendre la théorie et la pratique des transplantations, des déportations et des expropriations qui constituent la phase

[1] L'équité nous fait un devoir de signaler l'hommage rendu au courage apostolique de Pie IX dans la séance du 7 mai de la chambre des députés de Turin, par M. Brofferio, l'un des adversaires les plus acharnés du Saint-Siége. « Quand je vois, a-t-il dit, un vieillard fatigué, malade, sans ressources, sans armée, sur le bord de sa tombe, maudire un potentat parce qu'il égorge un peuple je me sens ému dans tout mon être, je me crois reporté au temps de Grégoire VII, je m'incline et j'applaudis ! » L'assemblée tout entière a applaudi. On doit regretter qu'aucun hommage semblable ne se soit produit au sein des chambres françaises.

actuelle du supplice périodiquement renouvelé de la race polonaise.

Reste la France ! L'année dernière, l'illustre évêque d'Orléans, toujours le premier sur la brèche quand il y a une grande cause à servir, une noble infortune à défendre, écrivait à M. Quinet : « Oui, j'espère aussi ; je ne sais quel instinct profond me dit que ce grand *cri de douleur* sera écouté, exaucé, apaisé ; que la France ne manquera pas à son devoir, à sa destinée, que ce mécompte suprême ne sera pas ajouté à toutes ses douleurs. » — On sait maintenant que cet instinct a été trompé et que ce mécompte a été consommé. On sait assez ce que nous en devons penser, et on conçoit la réserve qui nous est imposée sur ce point. Nous parlions, il y a un instant, d'honneur et de reconnaissance, et nous songions, en écrivant ces mots, à la France, à sa vieille et inextinguible dette envers la Pologne comme envers l'humanité. Quand je dis la France, je donne à ce mot son sens complet ; j'entends le peuple français tout aussi bien que le gouvernement français, et je confesse avec douleur que l'indifférence du pays a trahi la Pologne autant et plus que la débilité du pouvoir.

Toujours est-il que dans cette défaillance universelle des grands peuples et des grands États, c'est le plus faible, le plus désarmé des souverains européens, qui a seul rempli son devoir, seul répondu à l'attente des cœurs généreux, seul obéi à la voix de la justice et de la pitié. Et ce plus faible des souverains, c'est le chef de notre religion, le père de nos âmes ! C'est lui qui nous donne en ce moment le sublime et consolant spectacle de la protestation du faible contre le fort, de la justice contre l'iniquité, de la vérité contre le mensonge. En plaidant ainsi pour la Pologne, Pie IX a, sans le vouloir et sans y songer peut-être, fourni au monde le plus grand argument en faveur du pouvoir temporel de la papauté. Jamais on n'a mieux prouvé qu'il ne pouvait y avoir pour elle de complète indépendance que dans la souveraineté. Qu'on nous montre donc une autre façon de rendre son autorité libre et suprême comme il nous la faut, comme il la faut à la justice et à la vérité qu'elle personnifie pour nous ! Qu'on essaye de se figurer un pape sujet ou vassal salarié d'un roi d'Italie ; qu'on se le représente usant de ce fier et généreux langage devant un maître allié ou complice de l'oppression qu'il faut dénoncer, de la trahison qu'il faut dévoiler !

Mais de plus comment n'être pas frappé du contraste significatif entre l'attitude courageuse du Souverain Pontife et les allures incertaines et timides des grandes puissances? Je n'entends pas dresser ici un acte d'accusation détaillé contre la diplomatie française en particulier. Je ne suis pas de ceux qui, parce qu'ils diffèrent de la politique intérieure du gouvernement de leur pays, triomphent de ses défaites à l'étranger. J'ai déjà dit que le nôtre n'avait pas

trouvé dans l'opinion l'appui qu'il devait espérer. Je rends d'ailleurs hommage avec tout le monde à la capacité reconnue, aux intentions droites et patriotiques du ministre actuel des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys. Je suis convaincu qu'il a désiré autant que personne la victoire du droit et de l'humanité en Pologne. Ce n'est pas moi qui lui reprocherai, comme d'autres, l'heureuse inconséquence qui a remplacé le dédain glacial et inhumain des premières paroles officielles de M. Billault sur l'insurrection polonaise par des négociations et des documents propres, selon quelques-uns, à exciter et à encourager les efforts des insurgés. Mais je le plains sincèrement de n'avoir pas même pu appliquer à la Russie, notoirement coupable de si monstrueuses cruautés, cette peine de la quarantaine morale, cette interruption des rapports diplomatiques qui avait été prononcée contre le roi Ferdinand de Naples pour de bien moindres griefs, même en tenant pour avérées toutes les calomnies ou toutes les exagérations propagées contre lui.

Je le plains de n'avoir pas pu obtenir pour la Pologne insurgée, c'est-à-dire pour la plus ancienne et la plus généreuse alliée de la France, cette reconnaissance de la qualité de *belligérante* accordée avec tant d'empressement par son prédécesseur aux esclavagistes américains qui rompaient, sous le plus inexcusable des prétextes, l'unité nationale du grand peuple que la France avait aidé à naître au delà de l'Atlantique.

Mais, il faut bien le dire, sans prétendre devancer le jugement de l'histoire, et en lui laissant le soin de distribuer entre les grandes puissances, la part de reprobation qui revient à chacune d'elles, on trouverait difficilement dans les annales de l'Europe moderne, un épisode plus triste et plus humiliant que celui de la prétendue intervention de la diplomatie européenne, pendant l'année 1863, en faveur de la Pologne. Les ambassadeurs des trois plus grands empires du monde se sont laissé éconduire comme des solliciteurs importuns. Ce n'est pas sans raison que le czar a pu accorder au prince Gortchakoff l'insigne faveur de porter son portrait à la boutonnière, en le félicitant d'avoir écarté *des tentatives injustes d'ingérence dans les affaires intérieures des Russes* et d'avoir maintenu *l'inviolabilité des droits de la Russie* [1].

Quant à l'inviolabilité des droits de la justice, de l'honneur et de l'humanité, personne, à coup sûr, parmi les hommes d'État de l'Europe actuelle, n'aura mérité de récompenses pour les avoir maintenus.

Rien ne pourra jamais justifier une politique qui de l'action com-

[1] Rescrit du 19 avril (1er mai) 1864.

mune de forces si imposantes, n'a pu tirer que l'aveu éclatant d'une faiblesse si prodigieuse, et qui, en prétendant réprimer les attentats de la Russie contre le droit des gens et contre les traités, n'a pu aboutir qu'à constater son impunité, en fortifiant sa position menaçante sur la Vistule, au centre de l'Europe. Ç'a été le triomphe de l'inaction, de la division, de l'impuissance. Jamais peut-être la timidité, la crédulité, l'hésitation, n'avaient joué un si grand rôle dans les affaires humaines. Jamais la diplomatie n'avait donné une preuve plus affligeante de la singulière aptitude qui la rend tellement plus habile à confirmer les conquêtes du mal, qu'à venger les injures du bien.

En vivant au jour le jour et sous prétexte de gagner du temps, on a perdu les occasions les plus favorables, et laissé passer tous les moments décisifs. Tenue en échec par les seuls efforts de l'insurrection pendant plus de six mois, les Russes eussent très-probablement cédé à la moindre démonstration dans la Baltique, laquelle eût centuplé les forces de la Pologne en même temps que l'ascendant moral de la France dans le monde. Dominées par la plus aveugle confiance dans une politique d'expédients et de pourparlers indéfinis, l'Europe tout entière, l'Allemagne, l'Angleterre surtout, ont perdu la plus belle occasion de relever une barrière indispensable contre le développement colossal de la prépondérance moscovite. Il viendra un temps, et peut-être n'est-il pas si loin, où elles payeront chèrement cette misérable erreur, et où elles voudront avoir racheté, au prix du meilleur de leur sang, chaque jour de cette année si follement, si cruellement gaspillée dans une inexcusable inaction, pendant que la Pologne versait tout le sien pour le salut et la liberté du monde.

Il faut bien d'ailleurs le reconnaître, en renouvelant, sous le règne si prospère et si vanté de Napoléon III, l'abandon de la Pologne qui a été si violemment reproché à Louis XV et à Louis-Philippe ; en consacrant de nouveau le crime du Partage, la politique française paye la rançon de cette alliance russe, qui a favorisé la guerre d'Italie et les annexions dont cette guerre à fourni l'occasion. En présence des paroles formelles de l'Empereur [1] et de son premier ministre [2],

[1] « Quand éclata l'insurrection de Pologne, les gouvernements de Russie et de France étaient dans les meilleures relations ; depuis la paix, les grandes questions européennes les avaient trouvés d'accord, et, je n'hésite pas à le déclarer, pendant la guerre d'Italie, comme lors de l'annexion du comté de Nice et de la Savoie, l'empereur Alexandre m'a prêté l'appui le plus sincère et le plus cordial. Ce bon accord exigeait des ménagements, et il m'a fallu croire la cause polonaise bien populaire en France pour ne pas hésiter à compromettre une des premières alliances du continent, et à élever la voix en faveur d'une nation, rebelle aux yeux de la Russie, mais aux nôtres héritière d'un droit inscrit dans l'histoire et dans les traités. » (Discours du 5 novembre 1863.)

[2] Oui, après le traité de Paris, les relations entre la France et la Russie sont de-

il doit être permis à ceux qui ont déploré une guerre dont le double et incontestable résultat à été la ruine du pouvoir temporel de la papauté et le réveil des défiances de l'Europe contre la France, il doit leur être permis de constater que les fautes contre la justice et contre la sainte faiblesse de l'Église, ne portent pas bonheur. Les quelques Polonais et les trop nombreux amis de la Pologne qui ont eu des complaisances pour la cause piémontaise reconnaîtront tôt ou tard que la question polonaise a été perdue par la question italienne. Nul n'estime plus haut que nous la gloire nouvelle dont nos incomparables soldats se sont couronnés dans les plaines de la Lombardie; mais nous ne craignons pas d'affirmer que, aux yeux de Dieu et de la postérité, cette guerre ne servira pas de contrepoids suffisant à l'abandon de la Pologne.

En outre cette postérité comprendra très-difficilement que le restaurateur de l'Empire n'ait pas cherché avant tout, en présence d'une occasion si naturelle et si légitime, à réparer les torts de l'ancienne politique napoléonienne envers la Pologne, torts voilés dans

venues excellentes. Un rapprochement était naturel entre ces deux puissancee qui s'étaient mesurées sur le champ de bataille, et qui avaient acquis, l'une pour l'autre, une estime mutuelle, en combattant glorieusement et courageusement. (Très-bien!) Oui, un rapprochement était naturel entre ces deux puissances, car le continent les sépare, car elles n'ont ailleurs aucun point de contact, car il semble que, dans toutes les grandes questions qui intéressent le monde, elles n'ont pas d'intérêts contradictoires, et qu'elles peuvent ainsi marcher dans une confiance commune. Aussi ces sentiments d'alliance nous n'avons pas hésité, après 1856, à les cultiver et à les développer.

« Agir ainsi, messieurs, ce n'était pas dédaigner les autres alliances, c'était uniquement en élargir le cercle, en régler l'équilibre et renouer dans des conditions appropriées à notre temps, à ces traditions nationales qui nous avaient autrefois rapprochés de la Russie.

« Oui! ces pensées d'alliance étaient justes et vraies; elles ont produit leurs résultats légitimes. Lorsque, obéissant à une politique traditionnelle aussi, pour protéger nos frontières menacées et un État voisin attaqué, l'Empereur a cru nécessaire de franchir les Alpes, nous avons dû à la haute bienveillance de cette grande puissance du nord une neutralité que comprenaient assez mal d'autres puissances moins favorables à notre entreprise et plus voisines de nous. (C'est vrai! — Très-bien! très-bien!)

« Puis, lorsque l'agrandissement pacifique de ce pays s'est opéré par l'annexion du comté de Nice et de la Savoie, l'empereur de Russie a repoussé avec énergie ces pensées surannées, vieillies, empruntées à d'autres temps, à l'aide desquelles certaines puissances ont cherché à nous menacer. (Nouvelles marques d'approbation.)

« Enfin, lorsqu'en 1862 nous avons témoigné à la Russie le désir de lui voir reconnaître l'Italie, elle l'a fait avec un empressement dont nous lui avons été reconnaissants. Car en établissant des rapports réguliers avec l'Italie, elle rendait à la fois les obligations de ce royaume nouveau plus impérieuses et plus faciles; elle secondait la France dans l'œuvre d'apaisement qu'elle accomplissait à Turin. »

(Discours de M. Rouher. *Moniteur* du 30 janvier 1864).

la mémoire des Polonais par une touchante et opiniâtre crédulité, mais qui n'en éclatent pas moins aux yeux de l'observateur le moins attentif des faits historiques.

Par quelle fatalité faut-il que ce soit tantôt à l'alliance, tantôt aux agressions de la France impériale que la Russie ait dû la consolidation des frontières redoutables d'où elle pèse sur l'Europe!

C'est la France, l'ancienne alliée de la Suède, qui sous Napoléon a livré la Finlande à la Russie, en vertu des conventions secrètes de Tilsitt dont les événements de 1809 ne furent que la réalisation.

C'est Napoléon qui s'est toujours montré prêt à sacrifier la Pologne, dès que l'occasion s'en présentait, par ses ajournements, ses hésitations, par une politique ambiguë, énigmatique, évasive, toujours égoïste, trop souvent par une complicité clandestine mais directe avec les bourreaux : et cela à l'apogée de sa gloire comme à la veille de sa catastrophe ; en 1809 quand il *approuvait que le nom de Pologne et de Polonais disparussent de l'histoire* [1] ; comme en 1813 quand il offrait à la Prusse tout le grand-duché de Varsovie, en déclarant que *ce projet anéantirait à jamais la Pologne* [2].

Il est donc trop vrai, comme on l'a très-bien établi, que vingt millions de Polonais, après avoir prodigué leur sang à Napoléon Ier, attendaient à ses genoux un mot qui leur eût rendu la vie en leur donnant une dynastie, des lois, des frontières, en donnant à l'équilibre européen une base incomparable, et à la conscience du genre

[1] Le 20 octobre 1809, M. de Champagny, duc de Cadore, ministre des affaires étrangères de Napoléon Ier, adresse au comte Romantzow une note officielle où se trouve le passage suivant :

« L'empereur veut non-seulement ne point faire naître l'idée de la renaissance de la Pologne, si éloignée de sa pensée, mais il est disposé à concourir avec l'empereur Alexandre à tout ce qui pourra en effacer à jamais le souvenir dans le cœur de ses anciens habitants. *Sa Majesté approuve que les noms de* POLOGNE *et de* POLONAIS *disparaissent non-seulement de toutes les transactions politiques, mais même de l'histoire.* Elle engagera le roi de Saxe à se prêter à tout ce qui paraîtra tendre à ce but. Tout ce qui pourra servir à maintenir dans la soumission les habitants de la Lithuanie sera approuvé par l'empereur et exécuté par le roi de Saxe. »

[2] Instructions données, le 17 mai 1813, au duc de Vicence, citées par M. Armand Lefebvre, conseiller d'État. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1857.

On ne peut pas se lasser de signaler le contraste de ces actes avec les belles paroles des plénipotentiaires de Louis XVIII au congrès de Vienne, si bien exprimées dans la lettre du prince de Talleyrand au prince de Metternich, du 19 décembre 1814 :

« De toutes les questions qui doivent se traiter au congrès... la première, la plus grande, la plus éminemment européenne, c'est celle de la Pologne,... de son *antique* et *complète* indépendance... » Paroles aussi généreuses que hardies dans la bouche d'un vaincu d'hier, a dit M. Saint-Marc Girardin ; surtout si l'on songe que, si cette Pologne avait succombé pour la France, c'était pour la France impériale, et non pour celle des Bourbons.

humain une consolation nécessaire. « Mais c'eût été, même dans ce lointain du Nord, une barrière à sa puissance. Il aima mieux essayer d'abaisser au Kremlin un trône de plus qu'accepter de refaire un peuple... Il donna deux invasions à la France, qui en quatorze siècles n'avait pas connu ce fléau, pour n'avoir pas voulu rendre la vie à la Pologne [1]. »

Jamais l'omnipotence de l'autocratie ne s'est montrée plus aveugle, plus insensée, plus égoïste que dans cette question polonaise. Mais, quelque dévoué que je sois à la cause des gouvernements libres et par conséquent à la gloire des assemblées représentatives, je suis condamné à reconnaître que, de nos jours au moins, les corps délibérants n'ont guère mieux compris que le grand empereur les droits de la Pologne et la mission de la France.

Au Sénat la trop fameuse formule du *chacun chez soi, chacun son droit*, a reparu pour être applaudie comme elle ne l'avait pas été il y a trente ans, et reparu dans la bouche même de son auteur, armé contre la Pologne de sa verve caustique et ligué contre elle avec M. de la Rochejaquelein et avec M. Proudhon, comme pour montrer que les anciens partis n'étaient pas plus incapables que les hommes nouveaux, de fournir des auxiliaires à la Russie.

Au Corps législatif, les protestations toujours généreuses et intelligentes de M. Eugène Pelletan n'ont pas rencontré sur les bancs de la chambre élective les sympathies qu'elles auraient dû provoquer ; et le plus éloquent des avocats de la cause polonaise, M. Jules Favre, a singulièrement amoindri la portée de son plaidoyer pour elle, en déclarant que l'alliance russe était, à son avis, *infiniment désirable*, bien qu'impossible pour le moment. En quoi donc *désirable?* pourrait-on lui demander. Pour la France militaire, aggressive, conquérante : soit. Mais pour la France libérale, pour la France chrétienne, pour la France civilisatrice, émancipatrice, jamais! Le président de la Chambre, M. le duc de Morny, a été bien plus loin encore, en déclarant dans une allocution mémorable et applaudie, après avoir parlé de *rendre Rome aux Romains*, que la Russie était un pays démocratique, plus démocratique qu'aucun autre en Europe [2]. Etrange panégyrique dans la bouche d'un des plus hauts fonctionnaires de notre démocratie impériale, qui tendrait à faire d'une bureaucratie corrompue et tyrannique le synonyme de la démocratie, mais trop conforme à l'idée d'un autre duc moderne, qui a réprésenté la hiérarchie de nos fonctionnaires comme le seul ciment de la société française [3]. D'où il faudrait

[1] Salvandy, *Histoire de Jean Sobieski*.

[2] *Moniteur* du 29 novembre 1863.

[3] Cette « hiérarchie administrative, qui constitue à elle seule tout l'organisme politique de notre démocratie, et en dehors de laquelle il n'y a plus que des grains

conclure que l'idéal de la démocratie, se trouve en Turquie, car c'est là, encore plus qu'en Russie, que subsiste et a toujours subsisté l'égalité dans la servitude, le néant de l'individu, l'alliance naturelle contre toute liberté d'une multitude irresponsable avec un despote investi de la toute-puissance spirituelle et temporelle. Autant valait répéter le propos attribué au grand-duc Constantin, pendant sa vice-royauté à Varsovie : « A quoi bon une noblesse et des bourgeois? Il ne faut qu'un empereur et des paysans! »

Tous ces débats, on le sait, n'ont abouti qu'au vote d'une adresse, plus froide encore et plus décourageante à l'endroit de la Pologne que le discours de la couronne, adresse où l'on exprime « le regret qu'on éprouverait de voir nos bons rapports avec la Russie refroidis, » et où l'on félicite l'Empereur « de ne pas compromettre la France pour des causes dans lesquelles ne sont engagés ni son honneur ni ses intérêts! »

III

Il est temps, plus que temps de laisser là ces faiblesses et ces misères, de sortir de cette atmosphère brumeuse et glaciale, pour contempler à notre aise le spectacle d'un homme de cœur, d'un vrai prince, d'un vrai prêtre que rien n'intimide et qui brave toutes les complications et tous les périls pour fulminer contre l'iniquité triomphante l'immortelle protestation du droit et de la vérité.

Ces belles armes de la parole et de la publicité, trop souvent prostituées au mensonge et à l'égoïsme, vont nous apparaître dans toute leur splendeur au service de la justice, de la vérité et du malheur.

Transportons-nous par la pensée à Rome, dans cette sacristie du collége de la Propagande, où, le 24 avril dernier, en la fête d'un martyr capucin, saint Fidèle de Sigmaringen, le Pape a prononcé ces paroles désormais acquises à l'histoire et dont nous reproduisons parmi diverses versions, celle qui paraît le plus à l'abri de tout reproche d'exagération ou d'inexactitude.

« Non! je ne veux pas être forcé de m'écrier un jour, en pré-
« sence du Juge éternel : *Væ mihi quia tacui!*... Le sang des faibles et
« des innocents crie vengeance devant le trône de l'Eternel contre

de sable sans cohésion, sans adhérence. » (Discours de M. le duc de Persigny, à Saint-Étienne, le 25 août 1863).

« ceux qui le répandent. Et de nos jours, ne voyons-nous pas aussi un
« sang innocent versé dans un pays catholique, dans la malheureuse
« Pologne, où cette même religion catholique, pour laquelle saint
« Fidelis donna sa vie, est si cruellement persécutée? La fête d'au-
« jourd'hui me rappelle que, de nos jours aussi, il est des martyrs
« qui souffrent et meurent pour la foi... Je me sens donc inspiré de
« condamner un potentat dont je ne tais le nom en ce moment que
« *pour le nommer dans un autre discours*, et dont l'immense empire
« s'étend jusqu'aux régions hyperboréennes... Ce potentat, qui s'ap-
« pelle faussement catholique d'Orient et n'est qu'un schismatique
« rejeté du sein de la véritable Église, ce potentat, dis-je, opprime et
« tue ses sujets catholiques, qu'il a poussés par ses rigueurs à l'in-
« surrection. Sous prétexte de réprimer cette insurrection il extirpe
« le catholicisme, il déporte des populations entières dans les con-
« trées les plus septentrionales, où elles se voient privées de tout se-
« cours religieux, et les remplace par des aventuriers schismatiques.
« Il persécute et massacre les prêtres, il relègue les évêques au fond
« de son empire, et tout hétérodoxe et schismatique qu'il est, il ose
« encore dépouiller de sa juridiction un évêque légalement institué
« par moi. Insensé (*stolto*)! il ignore qu'un évêque catholique, sur
« son siége ou dans les catacombes, est toujours le même, et que son
« caractère est indélébile.

« Et que personne ne dise qu'en m'élevant contre le potentat du
« Nord je fomente la révolution européenne; je sais bien distinguer
« la révolution socialiste du droit et de la liberté raisonnable, et si je
« proteste contre lui, c'est pour soulager ma conscience.

« Prions donc le Tout-Puissant d'éclairer le persécuteur du catho-
« licisme et de ne pas abandonner les victimes qui, condamnées par
« lui, périssent au milieu des déserts glacés sans avoir le moyen de se
« réconcilier avec Dieu. »

En prononçant ces paroles, le Souverain Pontife, nous dit un témoin oculaire, était sublime à voir. Sa magnifique voix avait atteint un diapason formidable. Elle tonnait. Se soulevant sur son trône, il semblait de son bras étendu lancer une foudre invisible; la sainte colère qui le remplissait avait empourpré son front, sous sa couronne de cheveux blancs, et transfiguré ses traits. Ce vieillard désarmé était là seul debout au milieu de l'Europe dégénérée et prosternée devant la Russie, seul en face de la prétendue Sainte-Alliance que le czar voudrait reconstituer, et au moment où la diplomatie européenne s'épuise en ménagements et en adulations pour le potentat moscovite, seul il demandait compte du sang de la Pologne. Les auditeurs, parmi lesquels on comptait quatorze cardinaux et un

archiduc d'Autriche, semblaient étonnés de ce mépris pour les calculs de la politique en présence du devoir, de cette majesté presque divine de l'homme qui est le suprême interprète de la vérité. A l'étonnement, au frisson involontaire qui circula dans l'assemblée succéda bientôt un enthousiasme que le respect seul rendit muet [1].

J'ai trop aimé, trop servi la Papauté pour éprouver le besoin de la flatter, ou de professer cette sorte de dévotion idolâtrique à la personne des Papes qui rappelle le culte des courtisans de Louis XIV pour leur maître. Mais je me crois autorisé à dire, avec calme et sincérité, que le Pape Pie IX a écrit, en ce jour du 24 avril dernier, une des plus belles pages de la glorieuse histoire des vicaires de Jésus-Christ. Je le remercie humblement, comme catholique et comme homme, d'avoir ainsi honoré notre foi et sa divine autorité. Je le remercie d'avoir montré un cœur plein de courage et de pitié, c'est-à-dire de ce qui manque le plus aux rois et, disons-le sans détour, aux hommes de notre temps. Ils ne sont pas méchants ou du moins pas si méchants qu'on le dit ; mais ils n'ont ni courage ni pitié ; ni courage contre les triomphes du mal, ni pitié pour les victimes et les vaincus de ces odieux triomphes.

Trop souvent aussi les actes les plus légitimes et les plus généreux ne récoltent que l'injustice et la calomnie ; témoin les invectives des apologistes attitrés de la Russie dans la presse prétendue libérale, contre Pie IX, qu'ils représentent tantôt comme en proie à une *exaltation fébrile et maladive*, à une colère qui exclut tout raisonnement [2]; tantôt comme le chef d'une grande conspiration absolutiste et d'une *trame moyen âge* [3] pour réaliser la théocratie *appuyée sur la féodalité !*

A défaut de tout autre sentiment, ces risibles calomnies et ces stupides injures suffiraient pour imposer à tous les catholiques le devoir de proclamer par tous les moyens possibles leur adhésion au grand acte de Pie IX.

Aux cœurs tièdes et aux esprits sceptiques qui demandent s'il a bien fait, il faut répondre hardiment : Oui. A ceux qui disent encore : Pourquoi ce langage violent et inusité? il faut être prêt à citer les arguments invincibles qui justifient et les paroles et la conduite du chef de l'Église. Il faut savoir rappeler à une époque oublieuse et fri-

[1] Correspondance du 27 avril, dans la *Gazette du Midi.*

[2] *Le Nord.*

[3] *L'Indépendance belge*, du 2 mai 1864. Ce même journal déclare, dans son numéro du 18 mai, que « l'insurrection aristocratique qui, depuis quinze mois, désole « la Pologne, n'est autre chose qu'une vaste conspiration de l'élément absolutiste « contre *le parti libéral européen.* » Voilà, on en conviendra, un parti libéral bien servi, bien honoré et surtout bien renseigné !

vole ce qui s'est vu, ce qui s'est fait au grand jour, à nos portes, à deux pas de nous, au vu et au su du monde entier, grâce à nos télégraphes et à nos chemins de fer.

Mais d'abord il faut constater que Pie IX est, avant tout, dans cette question polonaise, fidèle aux antécédents de ses prédécesseurs. Pie IX suit la trace glorieuse de ce grand Clément XIII qui seul, parmi les potentats de l'Europe au dix-huitième siècle, protesta contre les spoliateurs de la Pologne, tandis que Voltaire, on ne saurait assez le répéter, les encourageait et les encensait avec tous les raffinements d'une basse adulation et tous les paroxysmes d'une rage acharnée contre la nation catholique qu'il s'agissait d'effacer du rôle des vivants.

Pie IX renouvelle en outre et confirme la noble attitude de Grégoire XVI, qui sut, le premier parmi les souverains du dix-neuvième siècle, tenir tête à l'empereur Nicolas, et qui fut le seul à lui rappeler, par son allocution de 1842 et dans une entrevue célèbre, ses devoirs envers le peuple polonais. Pie IX ne fait enfin que persévérer dans la voie où il est entré depuis longtemps et dont il a déjà marqué les glorieuses étapes dans son allocution du 6 mars 1863 pour la préconisation des évêques polonais ; dans sa lettre à l'empereur Alexandre II, du 22 avril 1863 ; et enfin dans les prescriptions relatives à la procession du 31 août dernier à l'intention de *la malheureuse Pologne.*

L'histoire émue redira jusqu'à la dernière postérité ces nobles efforts de la plus grande force morale qui subsiste sous le soleil. Aucun sophisme, aucun mensonge, aucune ingratitude ne parviendra à effacer de la mémoire des hommes ce contraste saisissant entre l'intrépide et persévérante sympathie des papes pour une nation opprimée et l'abandon, la honteuse ou hostile indifférence qu'elle a rencontrée chez les philosophes du dix-huitième siècle comme chez les politiques du dix-neuvième.

Pie IX n'a fait d'ailleurs qu'exprimer ou sanctionner le sentiment intime et ardent de tous les catholiques, ainsi que le témoignent les nombreuses manifestations émanées, avant comme après le signal qu'il en a donné, de nos évêques les plus éminents, de nos plus éloquents prédicateurs, de tous les écrivains catholiques sans exception. Les catholiques, si divisés sur toutes les questions politiques, historiques et autres, sont unanimes en ce qui touche à la Pologne. Ils reconnaissent dans cette nation, qui s'offre en holocauste pour la rédemption temporelle de la société moderne, tous les caractères du martyre[1].

[1] Rappelons ici, à l'appui de cette unanimité, diverses lettres pastorales ou documents analogues sur les droits et les malheurs de la Pologne, émanés du cardinal

Comment d'ailleurs cette sympathie manquerait-elle à un pays où les éléments les plus naturellement révolutionnaires se transforment et s'épurent sous l'influence des traditions nationales et religieuses, où les soldats de Garibaldi, enrégimentés sous le drapeau de l'insurrection, combattent et meurent comme de pieux chrétiens, comme d'humbles et fervents Croisés[1]?

Et cependant on ne saurait regarder comme inutile ou superflu le soin que le Pape a pris, dans sa dernière improvisation, de distinguer la cause polonaise de la cause révolutionnaire[2], puisque certains esprits, opiniâtrément aveugles, s'obstinent à ne voir dans le peuple polonais que le complice ou l'instrument de ce qu'ils appellent la révolution universelle. Jamais erreur ne fut plus étrange et plus inexcusable.

Il y a des révolutions légitimes et nécessaires; il y en a plus souvent encore d'insensées, de coupables et d'inutiles. Mais la Pologne n'est pas plus responsable des unes que des autres. Elle n'a de commun avec la révolution que d'en être la victime. C'est la Russie, et non la Pologne, qui est la vraie révolutionnaire et qui est en train

archevêque de Bordeaux, des évêques de Nîmes, d'Autun, d'Orléans, de Rodez, etc. Citons au premier rang des défenseurs de la Pologne tous nos principaux prédicateurs, avec bien d'autres écrivains ecclésiastiques : le P. Gratry, le P. Félix, l'abbé Perreyve, le P. Perraud, le P. Lescœur, l'abbé Guthlin, l'abbé Ansault, etc.; et parmi les écrivains laïques, plusieurs rédacteurs du *Monde*, de la *Gazette de France* et du *Journal des Villes et des Campagnes*. On pardonnera les omissions involontaires qui peuvent être remarquées dans cette rapide énumération. En outre, la différence des opinions politiques ou religieuses ne doit pas nous faire oublier, en parlant des champions de la cause polonaise, que la *Revue des Deux Mondes*, *l'Opinion nationale*, *le Temps*, et *le Siècle* lui ont prêté un concours aussi persévérant qu'énergique, par la plume si souvent pathétique et éloquente de MM. Lanfrey, Anatole de Laforge, Ch. de Mazade, Elias Regnault.

[1] Voici, par exemple, la lettre qu'écrivait à Garibaldi lui-même un de ses anciens officiers, Bechi, fait prisonnier par les Russes et fusillé par eux :

« Wloclawek, 16 décembre 1863.

« Mon bon général,

« Quand vous recevrez ces lignes, je serai devant Dieu. Je meurs fusillé par les Russes, et je meurs en vrai soldat italien. Adieu, mon général; que votre puissante protection s'étende sur ma veuve et sur mes deux jeunes enfants. J'ai seulement huit heures à vivre; je vais me réconcilier avec Dieu, et ensuite j'aurai cessé de souffrir.

« Je suis pour la dernière fois votre serviteur et ami, BECHI.

(Cité dans *l'Opinion nationale*, février 1864).

[2] Sur ce point les termes du texte que nous avons cité plus haut ne diffèrent que pour la forme de celui qui, d'abord publié dans *la Patrie*, a été plus répandu. Voici le texte de la *Gazette du Midi* : « Que personne ne dise qu'en m'élevant contre le po-« tentat du Nord, je fomente la révolution européenne : je sais distinguer la révo-« lution socialiste du droit et de la liberté raisonnable. » Voici celui de *la Patrie* : « Nous savons bien faire une différence entre la révolution sociale et les légitimes « droits d'une nation qui lutte pour son indépendance et pour le salut de la religion. »

d'accomplir la révolution la plus inique et la plus atroce que les hommes aient jamais connue, une révolution qui s'appelle la suppression d'un peuple! La Pologne n'a jamais ni renversé un pouvoir légitime ou national, ni envahi une nation voisine. Son histoire est peut être la seule au monde où il ne se trouve ni attentat contre la personne d'un roi, ni guerre de religion. Au moment où la France laissait aboutir la grande rénovation de 1789 à la Terreur, la Pologne, par sa constitution du 3 mai 1791, devançait ou atteignait, en établissant une monarchie héréditaire et parlementaire, les résultats acquis par la douloureuse expérience des peuples les plus éclairés. Aujourd'hui même, après tant de catastrophes et de désespoirs, aujourd'hui que la direction du mouvement insurrectionnel a passé des mains de l'aristocratie à celle de la petite noblesse qui répond à ce qu'on appelait bourgeoisie chez nous, l'esprit révolutionnaire n'exerce aucun ascendant et ne vient ni troubler ni souiller aucun dévouement.

On peut dire hardiment qu'il n'existe en Pologne ni une idée, ni un instinct, ni une institution révolutionnaire[1]. Si les révolutionnaires du reste de l'Europe sympathisent avec elle, cette sympathie dont il faut les louer fait plus honneur à leur cœur qu'à leur logique. Mais ce qui ne fait honneur ni à la logique ni au cœur de certains conservateurs plus ou moins religieux, c'est le soin qu'ils prennent de chercher un prétexte à leur indifférence ou à leur malveillance dans la prétendue complicité des Polonais avec la révolution européenne. Il ne s'agit pas même en Pologne d'une nationalité nouvelle à créer ou à reconnaître; il s'agit d'une des nationalités les plus anciennes et les plus indélébiles de l'Europe, qui n'a jamais cessé d'exister en fait ni en droit, et qui réclame avec une invincible obstination son indépendance confisquée.

Quelques jours avant son allocution sur la Pologne, le Souverain Pontife avait dit à l'empereur du Mexique, en lui donnant la communion dans la chapelle du Vatican : « *Grands sont les droits des peuples,* « *et il faut les satisfaire ; mais plus grands et plus sacrés encore sont les* « *droits de l'Église*, épouse sans tache de Jésus-Christ qui nous a ra- « chetés au prix de son sang, de ce sang qui va rougir vos lèvres. »

Or, de ces droits de l'Église, le plus beau assurément est celui de dire la vérité et de défendre la justice, l'innocence? C'est celui qu'a reven-

[1] Voir à ce sujet un écrit remarquable, intitulé *La Pologne et la cause de l'ordre* (Paris. Décembre 1863) et, dans un tout autre esprit, la lettre de M. de Rolland, du 16 juillet 1863, inséré dans *le Progrès* de Lyon, qui cherche à démontrer que l'insurrection polonaise est entre les mains de ce qu'il appelle la réaction et s'est condamnée à une ruine certaine en désavouant Mieroslawski et l'idée révolutionnaire.

diqué Pie IX, avec une intrépide constance et le plus généreux oubli de ses propres dangers, en présence d'une série de crimes sans pareils dans l'histoire et qui infligent un affront ineffaçable à la civilisation contemporaine.

IV

Car ce qui s'accomplit aujourd'hui en Pologne, on l'a dit avec raison, c'est la destruction virtuelle de la civilisation européenne. Ce respect de la vie, de la dignité humaine, de la liberté civile et individuelle qui distingue partout les peuples civilisés des sauvages, est aujourd'hui effrontément foulé aux pieds dans toute la Pologne et la Lithuanie par les ordres et les agents d'un souverain qui se dit conservateur, par les bras d'un peuple qui se croit religieux et monarchique.

Tout Polonais peut aujourd'hui s'écrier, comme le preux Écossais, dans *Macbeth*, à la vue de sa patrie ensanglantée :

> Bleed, bleed, poor country !
> Great tyranny, lay thou thy basis sure,
> For goodness dare not check thee[1] !

Les supplices et les tortures dont on trouve en frémissant le récit dans les annales des peuples barbares, ou de ces tyrans de l'Orient et de Rome, que Bossuet appelle si bien les *monstres du genre humain*, tout cela se retrouve et se reproduit contre ce peuple vivant, ce peuple de chrétiens, de frères, d'alliés, qui a donné tant de soldats à la France. Tout cela s'accomplit et se continue avec un degré de raffinement dû au progrès moderne, qui en fait peser tout le poids et le tranchant sur l'âme même du pays, sur sa religion, sur son esprit public, sur tout ce qui représente l'intelligence et la conscience nationales.

Ce que la Terreur avait à peine osé rêver, dans le paroxysme de la

[1] « Coulez, coulez, sang de ma pauvre patrie ! Et vous, tyrans, creusez aussi avant que vous voudrez les fondations de votre empire, car la vertu n'ose plus vous brider. »

J'emprunte cette citation au beau livre que vient de publier M. Rio sur Shakespeare et dont je recommande la lecture à tous les amis de la Pologne et de la vérité : car ils y verront ce merveilleux poëte éclairé d'un jour tout nouveau et restitué, par des arguments irréfutables, au groupe des purs génies qui ont préféré à la fortune et au succès la pitié, la justice, les religions persécutées et les causes vaincues.

fureur et de l'invasion, quand elle égorgeait Lavoisier et Chénier, Malesherbes et Bailly, le gouvernement patriarcal de la *sainte Russie* n'hésite pas à le pratiquer de sang-froid, lentement, savamment, d'une main toujours occupée à empoisonner les plaies de sa victime pendant qu'elle tend l'autre à l'Europe dupée et déshonorée. Il s'agit d'y supprimer, d'y détruire toutes les classes supérieures et libérales. Pour anéantir l'élément polonais dans les provinces occidentales de l'Empire, la Russie ne veut y laisser ni prêtres, ni médecins, ni savants, ni magistrats, ni artistes, ni étudiants, ni négociants, ni hommes de loi, ni industriels, ni fermiers, ni propriétaires indépendants. Elle veut surtout extirper cette admirable classe de la petite noblesse qui constitue le cœur de la nation, ces soldats laboureurs si bien personnifiés par Kosciuszko qui était un des leurs. Il faut les remplacer par des Moscovites ou des Allemands. Il faut décapiter le pays et la nation en ne laissant debout qu'un tronc stérile et découronné.

Nulle avanie, nulle vexation, nulle humiliation n'est épargnée à ceux qu'il faut pousser à bout jusqu'à la révolte ou à la conspiration, afin de pouvoir sévir sans merci contre des criminels, après avoir rendu la vie publique et même domestique impossible à ceux qui voudraient n'être que citoyens. Il y a plus de trente ans, un grand poëte, Adam Mickiewicz, resté grand et cher à son peuple, malgré de bizarres aberrations, a tracé dans une élégie trop peu connue le programme des angoisses qui attendent tout Polonais depuis le berceau et qu'il avait lui-même traversées.

A UNE MÈRE POLONAISE.

« O mère polonaise ! lorsque l'éclair du génie brille aux paupières de ton fils, que l'antique valeur et l'antique fierté de sa race font une auréole à sa jeune tête, lorsque, fuyant les amusements de ses camarades, il s'en va chez le vieillard qui lui chante les airs de la patrie ; ou bien, si, le front baissé, il écoute pensif les histoires des aïeux ; ô mère polonaise, préserve ton enfant de ces jeux redoutables ! Cours plutôt te jeter à deux genoux devant l'image de la Vierge des douleurs, et regarde le glaive qui déchire son sein, car le sort va te frapper d'une atteinte aussi cruelle. Oui, tandis que la paix fera refleurir et prospérer le monde entier, ton fils est appelé à des combats sans gloire, au trépas du martyr, sans espoir de résurrection. Ordonne-lui donc d'aller méditer dans la caverne solitaire ; étendu sur la paille, de respirer une vapeur moite et glacée, de partager sa couche avec l'immonde reptile. Là, qu'il apprenne à déguiser ses joies et ses colères, à creuser sa pensée comme un abîme, à rendre ses discours mystérieux et funestes comme la contagion, à se composer, comme le serpent, un maintien de froideur et d'humilité. Le Sauveur, parmi les enfants de Nazareth, portait déjà la croix sur laquelle il a sauvé le monde. O mère polonaise ! songe à n'amuser ton enfant qu'avec les instruments de ses supplices futurs.

Que ses mains s'accoutument à la chaîne, qu'elles apprennent à traîner l'infâme tombereau, que son front ne pâlisse pas devant la hache de l'exécuteur et ne rougisse point à l'aspect de la corde. Car il n'ira pas, comme les guerriers d'autrefois, arborer la victoire sur les murs de Solyme, ni comme les soldats du drapeau tricolore, creuser le sillon de la liberté, l'arroser de son sang. Un espion ténébreux le provoquera au combat ; il lui faudra combattre devant un tribunal parjure, son arène sera le cachot souterrain, un ennemi tout-puissant sera son arbitre et son juge.

Vaincu, l'arbre desséché de la potence sera son monument funèbre. Pour toute gloire, pour toute immortalité, il aura les larmes si vite essuyées d'une femme, et les longs entretiens nocturnes de ses concitoyens.

Cette élégie s'est trouvée être à la fois une histoire et une prophétie. Elle résumait dès 1830 ce que la jeunesse polonaise avait déjà enduré, ce qu'elle devait endurer encore et tant que durera la domination moscovite. Mais en justifiant cette poésie qui a été une dénonciation non moins qu'une lamentation, la domination russe a atteint le cœur humain dans ce qu'il a de plus intime et de moins impunément vulnérable. Elle a ainsi armé contre elle-même deux forces qui sont le plus souvent étrangères aux mouvements politiques des temps modernes, les femmes et les prêtres[1]. Elle a porté ses mains homicides jusque sur ces assises fondamentales de la nature humaine que Dieu permet quelquefois aux tyrans de méconnaître et d'écraser, mais jamais d'anéantir.

Je sens qu'ici il faut parler vite et peu. Il faut courir à grands pas à travers ces régions sombres, sanglantes, enflammées. Et cependant il faut bien constater en passant comment on respecte en Pologne, sous le régime moscovite, ce fameux programme en trois articles : « *la religion*, *la famille*, *la propriété*, » qui a servi de drapeau à tous les conservateurs de l'Europe après la catastrophe de 1848, et qui a été invoqué partout pour justifier les victoires ou les exigences de l'ordre public et de la monarchie.

La religion ! Ici le témoignage du Pape, chef et juge suprême des intérêts religieux de la chrétienté catholique, est à la fois le plus compétent et le plus irréfragable de tous. On sait qu'il a reçu des sources les plus authentiques un ensemble de détails d'une gravité inouïe et d'une portée capitale qui démontrent un plan suivi de longue main pour décatholiciser la Pologne. De là ce cri de l'âme qui a ému et stupéfait l'Europe. Mais, en dehors de ces détails qu'il se réserve sans doute de rendre publics, le monde entier est informé, et nul mortel ne peut plus se prétendre ignorant des attentats quotidiens contre la religion nationale des Polonais : leurs églises fermées ou

[1] « Les prêtres et les femmes! voilà ce qui entretient l'insurrection en Lithuanie, » Mot du général Mourawieff, cité dans la correspondace du *Temps* du 8 octobre 1863.

profanées; leurs monastères violés ou confisqués; leurs prêtres déportés ou pendus ; leurs évêques emprisonnés, exilés et même destitués de leurs fonctions spirituelles par l'autocrate ; des millions de paysans lithuaniens poussés par la violence dans le schisme, comme l'avaient été des millions de paysans ruthènes sous Catherine II ; en un mot, tous les sacriléges et toutes les persécutions désormais dénoncés à l'Europe et à l'histoire par un auguste et irrécusable témoignage.

La famille ! Elle est frappée chaque jour, par le poing de l'oppresseur, dans ce qu'elle a de plus sacré et de plus inviolable, dans la femme et l'enfant. L'enfance n'est pas seulement atteinte dans son âme, dans les premières lueurs de son intelligence, confisquée au profit de la tyrannie étrangère par un système qui tarit et qui corrompt toutes les sources de l'enseignement public et privé. Elle est appréhendée au corps; elle est associée aux supplices et aux tortures de ses parents ; elle est condamnée à grossir de ses rejetons inoffensifs ces bandes de condamnés innocents, ces longues files de proscrits qui vont peupler la Sibérie, qui semblent renouveler en plein dix-neuvième siècle, au profit d'une tyrannie étrangère, le spectacle de ces migrations de peuples dont l'ère barbare avait le monopole. Une indiscrétion du journal officiel de Wilna, en publiant les clauses de l'adjudication des vêtements destinés aux déportés[1], a fourni la preuve, toute récente et du reste superflue de l'habitude prise par les Russes d'enlever les enfants polonais au-dessous de douze ans pour les déporter dans les provinces moscovites et les y façonner à leur aise aux mœurs et aux croyances de la servitude.

Et les femmes ! Ici la plume s'arrête. Car, ainsi qu'il est dit dans le manifeste du gouvernement national[2], en ce qui touche à l'honneur et à la pudeur des femmes, il y a des misères qui se dérobent à la plainte, parce que la plainte elle-même fait rougir de honte la victime. Mais on peut les deviner, ces misères, et il faut les flétrir à jamais, en rappelant les excès, les opprobres, dont une soldatesque brutale, qui n'écoute plus même ses officiers, a souillé les campagnes et les villes polonaises. On peut deviner ce qu'ils se permettent au loin d'après cette inqualifiable ordonnance de la police de Varsovie qui prescrivait d'emmener toute femme vêtue de deuil dans les corps de garde ou dans les casernes et de l'y retenir dans la compagnie des

[1] « L'adjudicataire des vêtements destinés aux déportés du gouvernement de Wilna fournira.... 3° *Pour les enfants au-dessous de douze ans :* 200 mouchoirs de drap, 200 chemises, 30 pantalons, 500 caleçons, 200 pelisses, 200 vestes, 100 paires de souliers, 100 paires de bottines, » etc. (*Courrier de Wilna* du 18 décembre (1er janvier) 1864, n° 148).

[2] Décembre 1863.

soldats moscovites jusqu'à l'acquittement de l'amende imposée ; — car, on le sait, le deuil porté par les femmes est devenu un acte de haute trahison, un crime qui entraîne des pénalités aussi sauvages qu'impunément outrageantes[1].

Cette armée russe, qui compte dans ses rangs tant de braves gens, tant de vaillants officiers, au dire des nôtres, si bons juges quand il s'agit de ceux avec qui ils ont croisé le fer ; cette armée russe, tant est contagieuse l'infecte atmosphère du despotisme ! produit des généraux capables de promulguer et d'exécuter des dispositions pénales contre les doublures des chapeaux et les parasols des dames. Ces

[1] Voici, d'après le *Journal officiel de Varsovie,* le texte de l'ordonnance russe relative aux vêtements de deuil :

« 1° Le deuil et en général tous les signes révolutionnaires dans les vêtements, formant une manifestation criminelle, doivent être déposés ;

« 2° Les femmes, sans distinction de classe, de profession ou d'âge, qui, à partir du 10 novembre, se montreraient en habits de deuil, seront arrêtées et conduites au bureau de police, où elles seront retenues jusqu'à ce qu'elles aient payé l'amende fixée ci-après ;

« 3° Il n'est permis de porter des vêtements de deuil qu'aux femmes qui les prennent à la suite de la mort de leur *père, mère* et *mari,* à condition d'obtenir d'ici au 10 novembre une permission du chef de la police, qu'elles devront porter sur elles.

« Les femmes allant à pied en habits de deuil payeront une amende de 10 roubles. Celles qui ne pourront payer subiront la peine d'emprisonnement.

« Les femmes allant en habits de deuil dans les voitures à elles ou non louées seront conduites aux casernes de Mirow, où la voiture et les chevaux resteront jusqu'au payement d'une amende de 100 roubles par personne.

« Les femmes en habits de deuil dans des voitures louées payeront 15 roubles chacune. Les voitures louées, fiacres et omnibus dans lesquels ces femmes seront arrêtées seront conduits aux casernes de Mirow. Les propriétaires de ces voitures payeront 10 roubles pour chaque femme vêtue de deuil ; leurs voitures et chevaux seront retenus jusqu'au payement de l'amende ; les conducteurs et cochers subiront des peines de police.

« Les fonctionnaires dont les femmes et les enfants seront arrêtés en habits de deuil perdront, outre les amendes ci-dessus, un mois de leurs appointements. Les fonctionnaires en retraite perdront un mois de leur pension.

« Varsovie, le 27 octobre 1863.

« *Signé :* Lewchine, *major général.* »

Le journal officiel du 2 novembre 1863 publie en outre l'avis suivant :

« En raison de l'ordonnance publiée dans la *Gazette de police* du 27 octobre, qui a défendu de porter des habits de deuil à partir du 10 décembre prochain, on fait savoir qu'à partir de ce jour les prescriptions suivantes devront être observées concernant les vêtements des femmes :

« Le chapeau doit être de couleurs diverses ; quand il sera noir, il devra être orné de fleurs ou de rubans, mais non blancs. Les plumes blanches ou noires sur des chapeaux noirs sont interdites. Des capuchons noirs ne peuvent être portés qu'avec une doublure de couleur, mais non blanche.

« Sont prohibés : les voiles noirs, les gants noirs, les parasols noirs ou noirs et

vexations puériles n'exciteraient que le sourire, si on ne savait qu'elles ont précédé ou accompagné des horreurs, de véritables horreurs ; si on n'avait pas les noms de celles qui, pour avoir soigné les blessés ou préparé de la charpie, ont subi la fustigation sous les mains de misérables qui joignaient ainsi la torture à l'outrage.

Mais à côté de celles que l'on dépouille, que l'on flagelle, que l'on outrage dans leur innocence et leur honneur, quelles sont ces autres Polonaises que l'on aperçoit en costume de bal couvertes de pierreries, de dentelles? A quelle fête vont-elles, la tête parée de fleurs et l'œil voilé de larmes? Où elles vont! Elles vont au bal *par ordre* dans les hôtels somptueux des gouverneurs russes et le long des rues *spontanément* illuminées par la police russe. Elles vont à ces véritables *bals de victimes* organisées avec un raffinement atroce d'ironie et de cruauté par les autorités russes à Varsovie comme dans toutes les villes de la Lithuanie ; peuplés par une foule captive et désespérée, et qu'il est défendu même de critiquer sans encourir une sévère responsabilité [1] ! Malheur à celle qui refuse une invitation ou qui, après l'avoir acceptée, s'abstient de danser ! Elle payera la rançon de son impertinence à la première occasion qui se présentera de la frapper dans sa personne ou dans celle de ses proches. Quoi ! femme intraitable et séditieuse, vous pleurez ! Et qui donc ? votre mari incarcéré? votre frère déporté? votre enfant exilé? vos amis, vos proches morts les armes à la main? la liberté trahie, votre patrie opprimée, désolée, dévastée ? Il vous déplaît de sourire, de vous parer, de danser au milieu de ces larmes et de ces tombes? Vous ignorez donc que, sous cette conquête pire que celle des Huns, que sous cette tyrannie renouvelée de celle des Césars, la joie est un devoir, la douleur une licence et le deuil une révolte?

Mais ne sont-elles pas encore plus à plaindre celles qui doivent peupler, non plus les salles de bal des commandants russes, mais les convois immenses qui alimentent les armées de la déportation? Ni l'âge, ni le rang, ni la maladie, ni ces touchantes infirmités de la mère de famille que le bourreau lui-même, dans tous les pays chrétiens, est condamné à respecter [2], rien n'arrête ici les pourvoyeurs

blancs, les châles, mouchoirs et cravates noirs, les habits noirs ou noirs et blancs. Les manteaux, bournous, pelisses, paletots et autres pardessus pourront être noirs, pourvus qu'il n'y ait pas de blanc avec.

« Varsovie, le 2 novembre 1863.

« *Général* Lewczyn. »

[1] Expression du chef de police Kalinski, cité dans *le Temps*. Voir, dans ce journal, toute l'intéressante et poignante correspondance des frontières de Pologne, du 23 décembre 1863.

Par exemple, la comtesse Sierakowska, veuve d'un officier pendu, déportée au fond de la Russie, par ordre de Mourawieff, après le supplice de son mari et au mo—

de la Sibérie. Les jeunes filles de quinze ans figurent à côté des mères, des aïeules d'insurgés absents [1]. Eveillées au milieu de la nuit, entraînées à travers les rues par les sbires, sans avertissement, sans interrogatoire, sans enquête, sans jugement, la plupart à peine couvertes d'un léger vêtement, quelquefois soumises à des fouilles et à des visites corporelles d'une indécence inexprimable [2], elles vont grossir le funèbre cortége et s'entasser dans les wagons du chemin de fer qui l'entraîne vers ces immenses et lointaines régions, vers cet Orient d'où l'on ne revient pas.

Mais à part même des circonstances monstrueusement aggravantes du sexe, de l'âge, de la maladie, se figure-t-on quelque chose de plus inique et de plus indigne que ces déportations en masse appliquées même à des hommes, à des jeunes gens, à d'honnêtes gens dont le crime, l'unique crime est d'avoir aimé leur patrie? S'imagine-t-on au cœur de l'hiver, par ce froid intense, dont nos climats tempérés ne nous donnent pas une idée, des centaines de victimes, appartenant aux classes aisées ou élevées de la société, enlevées, toujours la nuit, à leur famille, à leurs amis, sans qu'on leur dise ni ce qu'ils ont fait, ni où on les mène? Ils disparaissent de la terre des vivants, de la terre de leurs aïeux, du foyer d'où on les arrache par bandes de cinq à six cents, la tête rasée, les fers aux pieds, vêtus d'un ignoble sarrau gris noir. On les entend passer à travers l'obscurité, dans cette capitale conquise, où il est défendu de sortir la nuit. Avant l'aube ils sont déjà partis. Au moment où le convoi s'ébranle, on entend parfois entonner l'hymne de la prière nationale : *Grand Dieu, qui aimais naguère la Pologne.... rends-nous la patrie, rends-nous la*

ment où elle allait devenir mère. (*Journal de Posen*, sous la date de Wilna, le 31 octobre 1863.)

[1] Lettre de Varsovie du 29 novembre 1863, dans le *Journal des Débats*, et du 8 novembre, dans la *Gazette nationale* de Berlin.

[2] Voir dans la correspondance spéciale et très-authentique du *Monde* (13 décembre 1863) le récit des infamies commises sur madame Huwalt, femme d'un employé, âgée de trente ans, compris dans un convoi de deux cents déportés pour la Sibérie, expédié de Wilna, le 6 décembre, par ordre de Mourawieff, dénoncée pour avoir reçu chez elle deux insurgés blessés. Condamnée par conseil de guerre à quatre ans de travaux forcés, et son mari à la Sibérie. Après quatre mois de cachot, amenée devant la commission militaire composée d'officiers de la garde. Ils ordonnent de procéder en leur présence au changement de costume de la condamnée. On lui arrache ses vêtements chauds, son scapulaire, et en plein jour et sous leurs yeux, sa chemise pour la remplacer par la chemise de grosse toile des forçats. Pour chaussure en lui met une paire de grandes bottes sans bas, et on la couvre de l'ignoble capote munie d'une pièce jaune sur le dos. Ainsi costumée, elle est conduite avec les autres déportés, à travers les rues de Wilna, jusqu'à l'embarcadère. Ses deux enfants pris par la police pour être élevés dans la religion orthodoxe. De pareils traits ne s'inventent pas.

liberté ! Quelques-uns osent crier leur nom au hasard pour voir si quelque voix amie se trouvera là et leur jettera un dernier adieu. D'autres, plus heureux, entendent des sanglots étouffés; ils ont aperçu une femme, une mère, qui a bravé toutes les prohibitions, tous les dangers pour saisir un regard, une larme de son mari, de son enfant, agenouillée au bord de la voie ou aux approches de la gare [1]. Car il y a des gares, des embarcadères, des voies de fer, des convois et des locomotives pour servir de véhicules à ces infamies, pour dérober avec la rapidité de l'éclair, toutes ces victimes à l'œil de l'observateur étranger, pour les aller enfouir là-bas, bien loin, hors de portée de la mémoire et de la compassion des hommes ! Où trouver rien de plus poignant, de plus répugnant que tous ces perfectionnements de notre civilisation ainsi prostitués au service de cette barbarie !

Pourtant ne les maudissons pas, ces inventions, car elles allégent certainement le sort d'une fraction des victimes. Mais d'une fraction seulement : car avec le système de la déportation en masse, telle qu'il est pratiqué impunément par les Russes en Pologne et surtout dans les provinces lithuaniennes, le seul chemin de fer qui marche de Varsovie vers l'intérieur de l'Empire ne saurait suffire. La grande masse des déportés est donc acheminée vers la Sibérie *à pied* et par bandes, en proie à toutes les avanies, à toutes les brutalités des gardes, absolument comme les chaînes de nos galériens d'autrefois, ou plutôt encore comme ces convois d'esclaves que l'on amenait autrefois du fond de l'Afrique pour assouvir la cupidité des négriers et des trafiquants de chair humaine. Par quel mystère de faiblesse et d'iniquité ces attentats que la chrétienté unanime a prétendu abolir sur le sol de Guinée, les laisse-t-elle se produire impunément en pleine Europe et en plein dix-neuvième siècle ?

En dehors des insurgés et des accusés ou des suspects du royaume de Pologne proprement dit, et sans parler des quarante-cinq mille familles de *ci-devant gentilhommes*, transplantées sous Nicolas au Caucase, on évalue à deux cent cinquante mille au moins le chiffre des personnes appartenant à la petite noblesse, c'est-à-dire à la classe moyenne, de la Lithuanie, de la Podolie, de la Volhynie et de l'Ukraine, qu'il s'agit de déporter dans la Russie orientale, dans les gouvernements d'Orenbourg et de Samara. Non, redisons-le, depuis les migrations des peuples barbares, on n'a rien vu de pareil; et encore ces migra-

[1] Correspondance de Varsovie dans le *Journal des Villes et des Campagnes*, du 8 novembre 1863, sur les deux convois, l'un de quatre cents déportés et l'autre de six cents, expédiés de cette ville le 16 et le 25 novembre. *L'Aigle blanc*, de Zurich, du 14 mai dernier, affirme qu'il part encore maintenant *chaque semaine* de Varsovie un convoi de déportés destinés soit à la Sibérie, soit aux forteresses russes.

tions étaient-elles plus ou moins volontaires. Elles avaient sans doute pour cause la pression exercée par d'autres races plus nombreuses et plus puissantes : mais rien n'y ressemblait à la savante régularité, à l'impitoyable cupidité qui préside à cette invention du machiavélisme moscovite. La Convention elle-même n'a rien fait de pareil en Vendée. Elle égorgeait : elle ne déportait, elle ne transplantait pas. Seul dans l'histoire moderne, Cromwell avait imaginé de réduire l'Irlande par des forfaits analogues. Il faisait enlever et vendre aux Antilles des milliers d'Irlandais et d'Irlandaises catholiques : il fit venir des Ecossais protestants pour les remplacer, en les dotant de la propriété des vaincus égorgés ou exportés. On sait comment cette infamie a réussi à l'Angleterre.

La Russie, encouragée par la tolérance de l'Europe, n'en persiste pas moins dans la voie qu'elle s'est ouverte. Et ceci nous amène à dire un mot du respect qu'elle professe pour la *propriété*, pour ce troisième article du symbole de l'ordre et de la conservation. On peut affirmer qu'à l'heure présente la propriété privée n'existe plus, comme droit, en Pologne, qu'elle dépend absolument de l'arbitraire des satrapes qui ont reçu de l'empereur la mission de réduire à tout prix les provinces polonaises et lithuaniennes au rang des provinces russes. Le temps et l'espace m'obligent de renvoyer le lecteur à l'excellent et lumineux travail de M. de Lavergne [1], sur les ukases du 2 mars 1864, qui ont si profondément modifié les conditions de la propriété territoriale. Il y démontre victorieusement que le véritable but de ces mesures est de mettre toutes les existences et toutes les fortunes entre les mains des chefs militaires, de ruiner les propriétaires sans profit réel pour les cultivateurs, et de fonder l'œuvre de la conquête sur la substitution d'une grande démocratie rurale, exclusivement dépendante du czar, à l'indépendance des citoyens aisés ou éclairés. C'est la perfection du socialisme tel qu'il nous épouvantait en 1848. C'est l'abolition des dettes, des conventions, des hypothèques, moyennant une indemnité chimérique et au profit exclusif du radicalisme bureaucratique.

Mais on le sait, le gouvernement russe ne se borne pas à répartir au gré de son caprice les biens patrimoniaux entre les anciens propriétaires et les paysans, il procède tout autrement en Lithuanie. Il commence par confisquer tout ce que bon lui semble, et il ne vend les terres ainsi confisquées qu'à des Russes, tandis que les Polonais dépouillés du sol national, sont chargés d'aller cultiver la Sibérie. Notre *Moniteur* annonçait le 8 de ce mois, que trente mille Polonais, réduits à une misère absolue, avaient déjà *consenti* à accepter les

[1] *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1864.

terres qui leur sont gratuitement concédées.... en Sibérie! *Le Moniteur* du surlendemain, 10 mai, expliquait mieux encore la nature de cette opération, par le récit suivant emprunté au *Courrier de Wilna* (journal officiel russe) :

« Dès le commencement de l'insurrection, les habitants du bourg d'Ibiany, dans le gouvernement de Kowno, bourg peuplé en grande partie de petite noblesse, ont pris une part active au mouvement.

Le bourg d'Ibiany n'existe plus à l'heure qu'il est. Parmi les habitants, les principaux coupables ont été traduits devant les cours martiales, jugés et condamnés; les autres ont été transportés, par décision du gouvernement, dans les provinces du fond de l'empire et y sont établis comme colons. Le commandant de la première brigade de troupes tenant garnison dans le gouvernement de Kowno a détruit de fond en comble le bourg d'Ibiany et n'en a laissé aucune trace, conformément aux ordres du chef du pays, le général Mourawieff. Les terres appartenant à la noblesse de cette contrée ont été distribuées à trente-deux familles de vieux croyants (Raskolniks). Pour effacer jusqu'à la trace de ce nid de rebelles détruit par les autorités, la nouvelle colonie de vieux croyants fondée sur ses décombres a reçu le nom de colonie Nicolas. Chaque famille a obtenu 10 arpents pour y construire son habitation, et a reçu, en outre, 100 roubles (400 francs) sur les sommes provenant des contributions de guerre mises sur les propriétaires et une portion des forêts confisquées sur les rebelles. »

Ceux mêmes d'entre les propriétaires polonais qui échappent à la *transplantation* directe ou immédiate n'en seront pas moins exposés à la confiscation ou à la ruine absolue. Elle résultera nécessairement pour eux des actes officiels qui mettent à la charge de ces propriétaires en même temps que du clergé tous les frais de la guerre et des mesures répressives que le spoliateur juge nécessaires, ainsi qu'il résulte de la lettre du général Mourawieff au ministre des domaines du 5 décembre 1863, ainsi conçue :

« Persuadé que *tous les frais* occasionnés par l'insurrection polonaise doivent être répartis sur le clergé catholique romain, les propriétaires, la petite noblesse et les employés d'origine polonaise dont la majorité a pris une part active à l'insurrection, ou *bien n'a cessé de l'entretenir par ses sympathies morales, ou bien enfin a gardé vis-à-vis du gouvernement une attitude neutre*, j'ai autorisé des mesures nécessaires pour faire rembourser *par lesdites personnes et lesdites classes toutes les pertes* du gouvernement et des particuliers d'origine russe. »

Cette même lettre met très-spécialement à la charge des Polonais les frais de la déportation en masse de leurs concitoyens :

« Je suis d'avis, en outre, que les *frais de transports*, au fond de la

Russie, des villages peuplés par la petite noblesse, doivent être répartis sur les personnes d'*origine polonaise*. »

Tous les fonctionnaires russes usent des mêmes procédés, et lors même qu'ils ne tiennent pas le même langage ; tous agissent conformément aux idées exprimées par une lettre de M. Hesse, gouverneur civil de Kieff en Ukraine, qui contient ce passage :

« Si nous ne parvenons pas à *russifier* nos provinces occidentales dans l'espace de quinze à vingt ans, nous nous exposons à des dangers imminents. Il faut donc que nous employons les années du présent à *détruire* ou du moins à affaiblir autant que possible l'*élément polonais*, à le réduire à sa plus simple expression [1]. »

On se tromperait en croyant que tous ces attentats à la propriété suffisent à la cruauté moscovite, et préservent ses victimes de plus graves sévices. Non, non, la vie n'est pas plus ménagée en Pologne que la propriété. L'homme n'y est pas plus épargné que la terre. Tout est la proie légitime du conquérant. J'emprunte autant que possible mes chiffres et mes renseignements à notre *Moniteur*. Cet impassibl organe de la publicité officielle annonçait, le 4 mars dernier, que le ministère de la guerre russe comptait déjà, au 1er janvier de cette année, 19,860 Polonais tués, et 31,573 déportés. Si tels sont les

[1] Toutes ces mesures promulguées en Lithuanie sont appliquées dans le royaume de Pologne, ainsi que le constate le rescrit suivant publié dans le *Journal officiel de Varsovie* du 5 janvier 1864 :

« Pour étouffer d'une manière rapide et définitive, l'insurrection et l'organisation révolutionnaire qui existe encore dans le royaume; afin d'infliger un châtiment mérité aux personnes qui ont pris une part active dans les troubles, et enfin, pour leur enlever le moyen de continuer à seconder l'insurrection, j'ai jugé nécessaire d'étendre sur les biens meubles et immeubles de ces personnes le séquestre, d'après les règles suivantes :

« Article 1er. — Toute personne faisant partie de l'organisation révolutionnaire ou des bandes d'insurgés, outre une responsabilité personnelle, encourt encore une RESPONSABILITÉ MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE.

« Art. 2. — Pour assurer la responsabilité des biens, on institue, par ordre du lieutenant de l'empereur dans le royaume, le séquestre sur les biens meubles, immeubles, capitaux, revenus temporaires ou viagers.

« Art. 3. — Le bien séquestré passe sous l'administration de la commission des finances.

Art. 4. — Les biens non partagés sont laissés en la possession de ceux qui ne font pas partie de l'insurrection, à la condition qu'ils verseront, dans les caisses du Trésor, la part du revenu des biens qui appartiennent à ceux qui font partie de l'insurrection. »

Il ne s'agit plus que de distinguer les personnes qui ont pris une *part active* dans les troubles. Or, le csar sait bien qu'il peut s'en rapporter, sur ce point, au discernement de ses lieutenants. Tout individu qui possède est suspect, tout suspect est coupable, et la justice du csar est impitoyable.

chiffres avoués par la *Gazette de Moscou*, dans un pays où tout ce qui est officiel passe pour être mensonger, que l'on juge du chiffre réel des immolés. S'il y avait déjà eu tant de victimes pendant les onze premiers mois de l'insurrection, combien n'en faut-il pas ajouter à cette funeste liste pendant les cinq mois écoulés depuis le 1er janvier !

Les plus heureux à coup sûr sont ceux qui meurent les armes à la main, ou avant d'être assez guéri de leurs blessures pour subir les tortures et les supplices qui leur sont réservés par le vainqueur.

Le clergé ouvre, comme toujours en Pologne, la marche triomphale de ces glorieuses supplicies. Signalons parmi les nombreux prêtres fusillés ou pendus par les Russes, l'abbé Stanislas Iszora, exécuté le 3 juin 1863, à vingt-huit ans, pour avoir lu à ses paroissiens la proclamation du gouvernement national qui rendait les paysans propriétaires des terres qu'ils cultivent ; puis l'abbé Laszkuwicz qui périt en s'écriant : *Je meurs, mais la Pologne vivra!* enfin le capucin Konarski dont une correspondance de Varsovie du 12 juin dans la *Gazette de Silésie* raconte ainsi la mort :

« Ce matin, à quatre heures, je me rendis sur le glacis de la citadelle pour assister à l'exécution du capucin Konarski et de M. Abicht. Des troupes en grand nombre étaient rangées sur la place. Il y avait en outre une centaine de spectateurs, tous du sexe masculin.

« Les portes de la citadelle s'ouvrirent et on vit paraître sur une charette deux personnes habillées de blanc, le premier, un jeune homme d'une vingtaine d'années, à longs cheveux blonds et à figure germanique; le second, homme de quarante ans à peu près, avec une longue barbe, et qu'on reconnaissait facilement pour être un prêtre. La charette se plaça tout près de la potence.

« Là, ils descendirent tous deux. Le jeune homme était pâle, mais ferme, et se plaça d'un pas résolu sur l'échafaud. On lui mit la corde au cou, et un instant après son corps flottait dans l'air. Le prêtre monta ensuite sur la planche fatale, il regarda fièrement autour de lui, et ses lèvres semblaient murmurer une prière. L'exécution se fit immédiatement. Pendant ce temps toutes les églises catholiques de Varsovie sonnaient le glas funèbre. »

Quelquefois les deux frères [1], ou bien le père et le fils [2] subissent le dernier supplice, ensemble ou l'un après l'autre. Ces exécutions multiples et simultanées sont à ce qu'il paraît une sorte d'habitude chez les Russes, témoins ces six jeunes gens que le général Belgord faisait pendre à la même potence à Opatow, le 30 du mois dernier [3].

[1] Les deux frères Maciewicz fusillés à Mohilew, le 18 juin 1863.

[2] Le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 21 novembre 1863 annonce que M. Padlewski, propriétaire, père de Sigismond Padlewski, fusillé le 19 mai à Plok, a été fusillé le 21 à Kieff.

[3] Dans tous les journaux du 11 mai 1864.

Et en abordant sous cette forme répugnante la mort pour la patrie, les laïques ne le cèdent aux prêtres, ni en ferveur, ni en intrépide résignation ; témoin le jeune Ladislas Rawicz, fils d'un banquier, lui aussi âgé de 28 ans, et pendu à Siedlce, après avoir dit au prêtre qui avait passé sa dernière nuit en prière avec lui : « Remettez mon alliance à mon fils, et dites-lui d'aimer sa patrie aussi sincèrement que son père l'a adorée jusqu'à ses derniers moments. » Sa jeune femme ayant supplié le général Namioukine de lui accorder une dernière entrevue avec son mari, cet homme lui répond : Vous aurez le temps de le voir pendant quatre heures, quand il sera pendu! L'héroïque jeune femme accepte cet affreux défi, et va prier aux pieds de la potence pendant tout le temps que son mari y reste accroché [1].

Tout cela a été dit et redit, tout cela a été lu et relu, tout cela est oublié ou passe inaperçu au milieu de notre légèreté, de notre insouciance, de notre inexorable futilité. Tout cela s'enfonce dans l'océan glacé de l'oubli, derrière le rempart vivant de scribes salariés, d'habits dorés, de femmes décolletées, de diplomates mielleux, de journalistes éhontés, que la Russie a élevée entre ses crimes et la réprobation de l'Europe !

V

On le voit donc, c'est l'extermination méthodique de la race polonaise et de la religion catholique que l'on poursuit. Ce n'est pas à l'insurrection qu'on en veut, mais à la société polonaise, personnifiée dans la religion et la famille. Il ne s'agit pas de soumettre le peuple polonais, mais de l'exterminer, de le détruire et de le remplacer sur le sol qu'il occupe de temps immémorial par des colonies russes ou allemandes, de remplacer cette population fière et pieuse, douce et honnête, agricole et militaire, par les fonctionnaires voleurs, les popes ivrognes et les *raskolniks* fanatiques qui constituent le fond de l'immigration moscovite. L'expropriation en masse, puis l'expatriation forcée et à perpétuité de la population polonaise, dans ses éléments constitutifs, telle est la tâche confiée par le czar à ses lieutenants Mourawieff et Berg, et qu'ils ont remplie de façon à mériter l'un et l'autre les plus éclatantes témoignages de sa satisfaction.

N'est-ce pas le cas de répéter les fortes paroles écrites par le P. La-

[1] *Journal des Débats* du 11 décembre 1863.

cordaire, à propos des massacres de la Gallicie : « Les maux de notre liberté présente (en 1846) sont grands, mais, en voyant les crimes publics du pouvoir, là où il s'est conservé intact, on comprend que le genre humain s'en soit retiré par un mouvement d'irréconciliable horreur. Aujourd'hui l'autocratie en est à son 1793 ; son cœur, si on peut dire qu'elle en a un, s'est révélé devant la terre entière, et, si épouvantable que soit cette révélation, elle est une promesse et une récompense pour les générations affranchies de tels ministres. [1] »

Qu'il a donc bien fait, l'auguste vieillard, en proie lui-même aux persécutions, à la spoliation, à mille soucis dévorants, qu'il a bien fait d'avoir lâché la bride à sa sainte colère et de ne pas accepter la néfaste solidarité de toutes ces hontes et de tous ces crimes ! Qu'il a eu raison, lui, ce demeurant d'un autre âge, au fond de sa sacristie, en la fête d'un martyr capucin, de ne pas se taire comme se tait l'Europe en présence de ce qui se passe depuis un an entre la Vistule et le Dnieper : *Væ mihi quia tacui !* Ah! si c'est là ce que permet le progrès, si c'est là ce que ne peuvent empêcher ni le droit nouveau ni la civilisation moderne, comme on est tenté d'absoudre et de comprendre ceux qui en font peu de cas ! Ah ! vieille pudeur, vieille pitié, vieille charité pour les vaincus et les victimes, vieilles et fortes vertus de la vieille humanité, qu'il est heureux pour vous et pour nous qu'il subsiste encore quelque part un vieux débris du passé, un vieux pontife, pour vous rendre hommage, vous revendiquer, vous venger, et, tout en priant pour les persécuteurs, rappeler aux criminels triomphants, aux victimes désespérées, qu'il y a un Dieu, et que sa justice est éternelle.

Ne nous lassons donc pas de le répéter, il n'y a de vraiment grand aujourd'hui dans le monde que le Pape et la Pologne : l'un et l'autre fidèles à leur devoir, à leur conscience, à l'honneur, au malheur. En lisant les généreuses improvisations de Pie IX, on est tout naturellement conduit à se rappeler la célèbre harangue de son prédécesseur, Urbain II, au conseil de Clermont, lorsque, par le seul récit des injures infligées aux chrétiens de la Terre-Sainte, il alluma dans le cœur des Français qui l'écoutaient une flamme destinée à gagner tout l'Occident et à enfanter la première croisade. L'âme de la Papauté reste donc toujours la même ! Mais quel contraste entre l'Europe d'alors et l'Europe d'aujourd'hui ! Quelle chute et quelle honte pour la civilisation contemporaine, pour l'Europe en général et pour chaque pays en particulier ! Certes, je tiens plus que je ne puis dire à n'être pas confondu avec les détracteurs systématiques de la société moderne. Je lui crois beaucoup de vertus à côté de beaucoup de mi-

[1] Lettre à madame Swetchine, datée de Notre-Dame de Châlais, 23 mai 1846.

sères ; je la crois surtout essentiellement perfectible et convertible. Mais il est impossible d'y méconnaître une grande décadence du sens moral, un grand refroidissement du cœur humain, une grande diminution de cette susceptibilité de l'honneur et de cette solidarité des peuples qui constituait autrefois la chrétienté.

Il y a huit siècles, un pape armait tout l'Occident en racontant des attentats commis contre la dignité et la liberté des chrétiens de la Palestine. Aujourd'hui c'est encore le Pape qui parle : il dénonce à l'indignation de Dieu et des hommes les attentats bien autrement cruels et nombreux dont la Russie accable nos frères Polonais : et l'Europe reste sourde et immobile.

En revanche, il y a eu un jour où l'Europe s'est émue, s'est armée, s'est ruée contre le colosse moscovite. Et pourquoi? Pour maintenir intact et inviolable l'empire ottoman ! En une année cent mille Français ont été blanchir de leurs ossements les plateaux de la Crimée et les cimetières du Bosphore ; deux milliards de notre argent ont été dépensés : et pourquoi? Pour défendre la domination turque sur les races chrétiennes du Levant ; la domination turque, c'est-à-dire un édifice vermoulu qui repose sur ces trois colonnes d'ignominie : l'autocratie, la polygamie et l'esclavage ! C'est-à-dire une monarchie, qui a perdu tout ce qui autrefois lui donnait de la force et de l'éclat, toutes les dangereuses vertus de sa période conquérante[1], qui n'a conservé de sa détestable religion et de son détestable gouvernement que les plus tristes et les plus honteuses plaies : la violence, la fraude, l'indolence du fatalisme, la corruption, la vénalité, le fanatisme et la brutalité dont, en ce siècle même, la Grèce et la Syrie portent les sanglants stigmates. Oui, voilà ce que l'Europe moderne a su et voulu conserver à tout prix. Voilà le touchant objet de ses sacrifices, de la sollicitude universelle. Voilà ce que la France, l'Autriche et l'Angleterre, les deux plus grandes puissances catholiques et la plus grande nation libérale du monde, ont su consolider, en oubliant leur jalousies, leurs rivalités séculaires, pour entreprendre une guerre lointaine et coûteuse contre l'ennemi commun.

Et la Pologne ! cette nation chrétienne, généreuse, chevaleresque, intelligente, toujours humaine et libérale, boulevard de l'Europe pendant mille ans contre le despotisme oriental ; boulevard de l'Autriche et de l'Allemagne contre les horribles invasions des Turcs d'autrefois; boulevard de la France en 1830 contre les menaces de la Sainte-Alliance ; boulevard de l'Angleterre elle-même et de tout l'Occident contre les formidables accroissements de la Russie qu'elle contient,

[1] Voir les témoignages nombreux recueillis avec une indifférente impartialité par M. Senior dans son *Journal kept in Turkey and Greece in* 1857 *et* 1858.

qu'elle entrave, qu'elle humilie par son invincible protestation; la Pologne, qui lutte depuis un siècle contre ses meurtriers avec l'énergie d'une jeunesse toujours retrempée dans l'épreuve; la Pologne qui, après un nouvel et suprême élan, agonise aujourd'hui en proie aux tortures d'un nouveau martyre; la Pologne est écartée, oubliée, trahie. L'Europe n'est unanime que pour l'abandonner.

Oui, cette Europe qui, il y a quarante ans, sous le souffle de la renaissance libérale qu'avait inaugurée la Restauration, fut transportée d'indignation au bruit lointain des horreurs commises par les Turcs contre les insurgés grecs; cette Europe qui, malgré les diplomates et les banquiers, sut alors affranchir la Grèce du joug ottoman; cette même Europe, énervée par la mollesse et la richesse, corrompue par je ne sais quel souffle méphitique, ne sait plus et ne veut plus faire son devoir en sauvant son honneur.

De tous les étonnements que nous léguerons à l'avenir, celui-là sera assurément le plus grand et le plus légitime.

Plus que jamais il sera vrai de dire, avec le P. Gratry, que l'Europe est, depuis le partage de la Pologne, en état de péché mortel. Ce péché, il se présentait une occasion inattendue, merveilleuse, impérieusement obligatoire, de le réparer, ou au moins de l'atténuer. Les princes et les peuples l'ont dédaignée; ils ont ainsi assumé encore une fois la responsabilité du crime, d'une complicité trop évidente avec ses auteurs; ils ont provoqué les châtiments que méritent le mépris de la justice et l'oubli de l'humanité.

Je sais bien quelle est la réponse qui est dans le cœur ou sur les lèvres de tous les adversaires d'une intervention efficace en faveur de la Pologne. On nous objecte les périls et les calamités de la guerre, ses funestes conséquences pour la prospérité publique et privée, et même, selon quelques-uns, pour la liberté. J'ai déjà répondu[1] que le gouvernement qui a su faire la guerre d'Italie malgré l'opinion, et le pays qui s'est épris de cette guerre faite contre son instinct et contre son intérêt, étaient tenus de ne pas reculer devant une guerre pour le salut de la Pologne. J'ajoute qu'en se montrant d'avance résolus à ne pas reculer devant cette guerre on l'eût très probablement rendue inutile et impossible. Mais il faut le dire sans détour, si la guerre est toujours un malheur et un danger, il y a des malheurs plus profonds et des dangers plus terribles; le plus grand de tous les maux, celui qui ébranle l'ordre social jusque dans ses fondements, c'est le renversement des lois morales qui interdisent aux nations comme aux honnêtes gens toute complicité avec un crime public. Les milliers de vies que coûte toute guerre, et qu'il faut déplorer même quand cette guerre est

[1] Voir *L'insurrection polonaise* dans *le Correspondant* du 25 février 1863.

la plus légitime du monde, ont toujours soulevé moins d'effroi et de pitié que la vie du plus obscur des hommes immolé dans l'ombre par le fer d'un tyran ou d'un assassin. Et que sera-ce s'il s'agit non d'un attentat obscur ou isolé, mais de l'assassinat de toute une nation?

Sur quoi, dormez tranquilles et jouissez de la vie, monarques de l'Europe, hommes d'État et diplomates, et vous, conservateurs à tout prix. Fermez les yeux à tout ce sang qui coule jusqu'à vos pieds. Fermez les oreilles à ces clameurs déchirantes, d'enfants et de femmes qu'on outrage, de jeunes gens et de vieillards qu'on déporte ; à ces gémissements, à ces cris de désespoir d'un grand peuple qu'on égorge. *Dormite et gaudete.* Ne songez qu'à vos spéculations, à vos profits, à vos étranges plaisirs, et contentez-vous de pousser votre sympathie jusqu'à emprunter des modes aux costumes polonais et des émotions à la musique polonaise. Mais quand le tonnerre vous réveillera, quand le terrible lendemain apparaîtra, quand tout s'effondrera sous vous, quand, éperdus, tremblants, sous cette terrible lueur que projette sur l'avenir toute calamité imprévue, vous recommencerez à chercher les vieux sentiers de la vérité, n'allez pas chercher bien loin la cause et l'explication de votre catastrophe.

Écoutez cette courte page de Chateaubriand, du roi des génies de notre siècle :

« Le monde n'aperçoit de Napoléon que ses victoires. Les larmes dont les colonnes triomphales sont cimentées, ne tombent point de ses yeux. Mais moi je pense que de ces souffrances méprisées, de ces calamités des humbles et des petits, se forment dans les conseils de la Providence, les causes secrètes qui précipitent du faîte le dominateur. Quand les injustices particulières se sont accumulées de manière à l'emporter sur le poids de la fortune, le bassin descend. Il y a du sang muet et du sang qui crie. Le sang des champs de bataille est bu en silence par la terre ; le sang innocent répandu jaillit en gémissant vers le ciel. Dieu le reçoit et le venge[1]. »

VI

Cependant la Pologne va succomber encore une fois : mais cette fois encore, elle ne périra pas. Elle se recouchera sur son lit de mi-

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe,* t. VIII, p. 201.

sère pour y offrir de nouveau ses angoisses au Dieu dont elle attend la justice avec une indestructible espérance, avec un instinct sûr et profond de l'avenir, avec une confiance indomptée dans l'inépuisable fécondité du sacrifice. Grâce au ciel, la question n'est pas encore tranchée. Dans huit ans, il y aura un siècle que le premier partage a été accompli. La résistance n'est-elle pas aussi vivante qu'au premier jour ? N'est-ce pas précisément dans les provinces lithuaniennes, arrachées depuis un siècle au vieux tronc national, qu'il a fallu employer tous les raffinements de la destruction et de la vengeance pour contenir et châtier l'éternelle protestation de la vitalité polonaise contre l'oppression et la contagion moscovite. Quoi qu'il arrive, le droit aura été proclamé une fois de plus : la Pologne de 1863, comme celle de 1830, de 1809, de 1795, de 1793, de 1772 aura écrit avec son sang une de ces protestations ineffaçables qui rendent toute prescription impossible.

Quel exemple et quelle leçon, non-seulement pour les nations, mais pour les âmes, pour toute âme chrétienne et souffrante ! Toute illusion, tout prestige humain a disparu du cœur de la Pologne. Chez elle les viriles douleurs comme les viriles amours ont remplacé tous les rêves, toutes les douces mélancolies de la jeunesse. Elle est sortie pour toujours des vertes et fraîches vallées de la vie, pour en gravir les âpres et rudes sommets plus voisins de la vérité et du ciel. Elle sait qu'elle continuera à être vaincue, méconnue et trahie ; elle n'en persiste pas moins par honneur, par fidélité, au milieu des angoisses de l'abandon et de l'oubli universel, à aimer et à servir une cause d'autant plus chère qu'elle a coûté plus de larmes; à combattre, à souffrir comme par le passé : à maintenir son imprescriptible droit ; à accomplir ce qu'elle tient pour son devoir et sa mission ici-bas.

Une génération entière, deux peut-être, vont descendre prématurément dans la tombe, sous les coups de l'impitoyable vainqueur, sans avoir entrevu le jour de la délivrance. Une autre se forme déjà et d'autres se lèveront après elle pour accomplir les mêmes sacrifices, subir les mêmes supplices, étonner le monde par les mêmes prodiges de valeur et de souffrance. La promesse inspirée du roi-prophète les enflamme d'une espérance solennelle : Dieu ne laissera pas toujours la verge du pécheur sur le patrimoine des justes, de peur que les justes eux-mêmes ne soient tentés de tendre la main à l'iniquité. *Non relinquet Dominus virgam peccatorum super sortem justorum : ut non extendant justi ad iniquitatem manus suas.* Comme la procession des saints dans cette touchante frise de l'église de Saint-Vincent-de-Paul, que nous a léguée le plus chrétien et le plus regrettable de nos artistes contemporains, Hippolyte Flandrin, l'armée des martyrs est en marche. Calme, triste, résolue, inaccessible à la peur, à la fatigue,

au découragement, tous les regards et tous les cœurs tournés vers le ciel, elle ne s'arrêtera que quand elle aura atteint le but qu'elle contemple, quand elle reposera dans les bras de ce grand Jésus-Christ, le père et le Dieu de cette justice et de cette misericorde dont la Pologne demeure l'humble mais invincible créancière.

CH. DE MONTALEMBERT.

J. J. AMPÈRE

SOUVENIRS

C'est la poignante douleur infligée à quiconque dépasse la jeunesse de voir tomber tous les compagnons de sa route, de se traîner seul et meurtri vers le terme que nos amis ont atteint avant nous, de survivre, non-seulement aux chers objets de nos affections, mais encore aux idées qui passionnèrent leurs esprits, aux convictions qui firent battre leurs cœurs. Il faut alors se réfugier dans un étroit commerce avec les morts, se pénétrer de leur esprit ; car c'est en aimant la vérité du même amour, qu'on les fait revivre en ce monde et qu'on mérite de les retrouver.

Si, lorsqu'une heureuse fortune place sous nos yeux une fleur aussi rare que belle, après avoir respiré son parfum, admiré l'éclat de ses riches couleurs, nous voulons savoir quel sol l'a vu éclore, sous quel ciel elle se développe et atteint sa complète splendeur, à bien plus juste droit désire-t-on connaître le milieu dans lequel s'est produite et développée une belle intelligence. C'est une curiosité de ce genre que nous voudrions essayer de satisfaire en rassemblant nos souvenirs sur un ami dont la tombe vient à peine de se fermer, en replaçant M. Ampère dans le cadre de ses affections de famille et des amitiés qui exercèrent sur sa vie une si puissante influence.

Jean-Jacques Ampère, fils d'un savant de génie, voua dès sa plus tendre enfance une admiration passionnée à ce père dont la renommée lui inspira toujours le plus touchant et le plus légitime orgueil.

Il ne connut pour ainsi dire pas sa mère, morte toute jeune, quand lui-même n'avait que deux ou trois ans. Marie-André Ampère, l'illustre physicien, appelé à Paris en 1803, y amena son fils et sa sœur, pieuse et sainte fille dont la jeunesse se flétrit, l'existence s'usa et la petite fortune s'engloutit au service du frère dont elle était pourtant tendrement aimée, mais qui, malgré sa bonté, sa piété et tous les admirables dons que la Providence avait ajoutés à son génie ne pouvait donner autour de lui et ne trouvait lui-même ni calme ni bonheur. Absorbé dans les sublimes combinaisons de la science, Ampère, dont la puissante intelligence découvrait les lois de l'électricité dynamique, ignorait ou bien oubliait les conditions les plus simples de la vie ; il en résultait que sa fortune était dilapidée, sa maison mal tenue, et lorsque enfin quelque désagréable incident faisait apparaître ce désordre à ses yeux, il tombait dans de grands désespoirs qui ne remédiaient à rien. Nature très-droite, bonne, affectueuse; intelligence supérieure dans laquelle (réunion bien rare) un génie créateur tout spécial se combinait avec les aptitudes les plus variées ; mais caractère faible qu'une imagination aisément troublée jetait sans cesse dans des angoisses stériles; Ampère, gauche et distrait, portait dans le monde une naïveté d'enfant, sans être pourtant exempt de finesse. Il s'intéressait à tout, comprenait tout, était au courant de tout dans le domaine intellectuel, dévorant avec une égale avidité les travaux les plus abstraits d'algèbre ou de géométrie, les productions les plus spéciales des physiciens, des chimistes et même des naturalistes, les spéculations des métaphysiciens, les compositions de la poésie la plus élevée ou les pages d'un roman quelconque. Ce qui était vraiment admirable en lui, c'était cette passion désintéressée de la science qui lui faisait prendre aux découvertes et aux travaux des autres un intérêt presque égal à celui qu'il mettait aux siens propres. Profondément chrétien, il pratiquait sa religion avec ferveur et simplicité, sans cesser d'être parfaitement tolérant. La réputation européenne de l'illustre savant, ses relations avec tous les hommes éminents livrés à des recherches scientifiques, amenaient chez lui des célébrités de plus d'un genre, et il exerçait alors avec un empressement plein de bonhomie une hospitalité qui avait besoin que le respect inspiré par son génie fît oublier tout ce qui manquait chez lui en fait d'élégance et de soin. Un second mariage avec une personne qui ne tarda pas à se séparer de lui avait donné à Marie-André Ampère une fille qui s'élevait auprès de lui, sous les yeux de son excellente sœur.

Tel était le foyer intellectuel vraiment lumineux, l'intérieur respectable et mal ordonné où grandit et se développa J. J. Ampère.

Doué par le ciel des plus heureuses facultés de l'esprit, le jeune

Ampère n'hérita d'aucune des aptitudes paternelles pour les sciences physiques et mathématiques. Une complexion délicate et nerveuse, une imagination mobile portée à la rêverie, un caractère inquiet avec une sensibilité exaltée, un ardent besoin d'affection, joints au vif sentiment des beautés de la nature, semblaient plutôt révéler en lui le tempérament d'un poëte, et, en effet, la muse le visita de très-bonne heure. Ce n'était pourtant pas là sa véritable vocation, quoiqu'il s'y soit assez longtemps trompé. Avec une mémoire très-étendue et une merveilleuse promptitude d'intelligence, J. J. Ampère ne fut qu'un très-mauvais écolier au dire de tous les maîtres qui prirent part à son éducation. Ce qui prouva néanmoins que ces études de collége, si irrégulièrement et à l'apparence si peu brillamment faites, avaient porté des fruits, c'est que le jeune Ampère, en les terminant, remporta le prix d'honneur de philosophie.

Les plus doux moments de l'enfance et de la première jeunesse de notre écolier, ceux qu'il aimait le mieux à rappeler, s'écoulèrent au sein de la famille de Jussieu, étroitement unie à la sienne. Ils eurent pour théâtre tantôt, au Jardin des Plantes, la belle bibliothèque où se conservait l'herbier des Jussieu, tantôt cette terre de Vanteuil, asile gracieux et champêtre, où trois générations successives de savants illustres offrirent l'exemple de la plus entière simplicité de mœurs et des vertus patriarcales qui s'allient si bien avec une vaste érudition et une brillante culture intellectuelle. Dans ce cercle privilégié, la jeunesse était gaie, nombreuse : tout le monde avait de l'esprit ; on faisait de la botanique en se promenant le matin, on jouait la comédie le soir, on composait des vers, et Jean-Jacques Ampère était le plus animé de la bande, à laquelle il communiquait son entrain. — Voici une petite anecdote, entre mille autres, que nous avons recueillie de sa bouche. On s'aperçut aux vacances d'une certaine année que les beaux fruits du jardin, qu'on avait admirés la veille et dont on attendait le lendemain la maturité parfaite, disparaissaient chaque matin, sans avoir été cueillis par les gens de la maison. Un vol nocturne était évident. Adrien de Jussieu, le dernier botaniste de cette noble lignée scientifique, homme d'une exquise finesse d'esprit et de la plus aimable raison, repartait pour Paris. Il annonça, de manière à ce que la nouvelle s'en répandît dans le pays, qu'il ramènerait en revenant à Vanteuil un chien de garde pris au Jardin du Roi, et qui avait, ajoutait-on, été élevé dans la cage du lion le plus farouche. Quelques jours se passent, Adrien de Jussieu revient avec un grand et beau chien des Pyrénées, la plus douce et la plus inoffensive bête de la création, que l'on installe dans la basse-cour. Ce pauvre chien n'eût étranglé ni mordu personne, et on l'avait choisi pour la douceur rare de son

caractère ; mais la renommée de férocité présumée qu'il avait dû contracter avec les lions était si bien établie et inspirait une si salutaire terreur, que oncques depuis voleur n'essaya d'escalader les murs ni de dépouiller les espaliers ; et lorsque l'innocent animal aboyait, du plus loin qu'ils l'entendaient, les paysans disaient avec respect : « C'est le chien des lions. »

Le 1er janvier 1820, le jeune Ampère fut amené par Ballanche chez Mme Récamier ; c'est alors que je le vis pour la première fois. Un dernier revers de fortune ayant de nouveau bouleversé l'existence de Mme Récamier, elle venait depuis quelques temps de se retirer au couvent de l'Abbaye-au-Bois. J'ai dit ailleurs les motifs qui la déterminaient à chercher un asile dans les bâtiments extérieurs d'une maison religieuse : c'était une courageuse et austère résolution, à laquelle les gens graves applaudirent et que le grand monde, malgré sa frivolité, sut apprécier et honorer. La petite mansarde de l'Abbaye-au-Bois ne tarda pas à devenir un des centres les plus à la mode de la bonne compagnie. Le cercle était peu nombreux à l'Abbaye, le soir où M. Ampère y fit avec son fils sa première apparition : Dugas-Montbel, le traducteur d'Homère, Lémontey, le spirituel historien de la Régence, Mathieu de Montmorency, M. de Genoude et Ballanche s'y trouvaient seuls avec Mme Récamier et sa nièce. On voulut plaire au plus ancien et plus intime ami de Ballanche, et l'accueil fait au grand physicien et à son fils fut empreint d'une grâce irrésistible. Le savant mathématicien fut très-content de sa soirée, mais quant au jeune poëte l'impression fut autrement vive et quelques semaines étaient à peine écoulées que J. J. Ampère, captivé, enchaîné, devenait l'hôte quotidien de la cellule de l'Abbaye-au-Bois. Nous étions accoutumés à voir se produire cet effet de fascination et d'idolâtrie pour la personne objet de notre culte à tous, et rien ne nous parut plus naturel. On n'échappait guère en général à ce charme tout-puissant, dont la bienveillance la plus vraie, la bonté la plus attentive faisait le fonds, et qui partant d'une âme haute et délicate s'emparait de vous par ce que vous aviez dans le cœur de plus élevé et de meilleur.

Aussi bien le jeune Ampère avait eu un succès universel parmi les amis de Mme Récamier. Né en août 1800, il n'avait alors que dix-neuf ans et demie; sa figure, qui resta longtemps imberbe, lui donnait un aspect quasi-enfantin. L'agrément de sa conversation était déjà fort remarquable et sa prodigieuse instruction, en contraste avec une ignorance absolue des choses du monde, formait un trait piquant et original de sa physionomie. Amoureux de la discussion, il y portait une verve sans égale, était prêt sur tout et avec tous. Mais ce qui devait particulièrement rendre le jeune Ampère cher à Mme Réca-

mier, ce qui établit entre lui et Ballanche un lien puissant de profonde et intime sympathie, c'était la délicatesse exquise, et je dirais volontiers féminine, de son âme, l'enthousiasme généreux de ses aspirations, la droiture de tous ses instincts. Comme les membres d'une société secrète reconnaissent leurs frères à certains signes, les natures d'un ordre moral élevé sont promptes à s'entendre et ouvrent leurs rangs à qui leur ressemblent. Si la bienveillance de M[me] Récamier était générale, ses affections étaient exclusives et renfermées dans un cercle restreint ; elle aimait à répéter qu'il y a « un goût dans la parfaite amitié où ne peuvent atteindre les caractères médiocres. » Mais le jeune Ampère avait une âme supérieure, et désormais admis comme un fils ou comme un frère au foyer de madame Récamier, il fit trente ans partie de sa famille.

Dix ans après ce jour qui l'avait introduit à l'Abbaye-au-Bois, J. J. Ampère, écrivant d'Hyères où il avait accompagné son père, atteint déjà de la phthisie laryngée à laquelle il devait succomber, rappelait en ces termes à M[me] Récamier ces premiers temps de leur amitié :

Hyères, 27 décembre 1829.

J'espère, Madame, que cette lettre vous arrivera tout juste le premier jour de l'année où je vais vous revoir. Je ne suis pas, vous le savez, grand formaliste, mais le jour de l'an est pour moi une époque que je ne vois pas revenir sans attendrissement. C'est le jour de l'an que je vous ai vue pour la première fois. Ce moment, où je vous vis paraître tout à coup, en robe blanche, avec cette grâce dont rien jusque-là ne m'avait donné l'idée, ne sortira jamais de mon souvenir. — Voilà tout juste dix ans de cela, toute ma jeunesse s'est passée entre ce moment et celui où je vous écris, et dans cet intervalle je vous retrouve à toutes les époques de joie et de peine, avec ce charme du premier jour et de plus tout ce que l'habitude de tous les jours m'a découvert de raisons de vous aimer, de vous admirer. J'y pense avec attendrissement en vous écrivant de ma petite cellule. Je me dis qu'en lisant cette lettre vous serez peut-être un peu attendrie en pensant à dix ans d'une affection si douce, si pure, que rien ne peut altérer et sur laquelle nous pouvons nous reposer pour tout l'avenir. Mais qu'il est triste de vous écrire tout cela de deux cents lieues, de ne pas aller demain dîner avec vous en famille, avec ceux qui vous entourent; du moins j'espère que lorsque vous serez tous réunis, vous penserez à moi qui pourrais être là si content et qui suis loin et triste.

Je me surprends sans cesse à compter les mois, les jours, à examiner ce que c'est qu'un mois, comment celui qui vient de s'écouler a passé ; puis à ajouter cela ensemble pour chercher à me figurer ce que ce sera encore. Je suis bien impatient de sentir dans le passé cette année qui doit finir sans vous : il me semble que quand j'aurai gagné celle qui doit me ramener, j'aurai beaucoup fait. Mais que de jours encore, que

de semaines ! Oh ! que je voudrais être au printemps. On dit qu'il commence ici au mois de février, pour moi, ce ne sera pas sitôt. Ne m'enverrez-vous point pour mes étrennes quelques-unes de ces lignes que vous seule savez écrire ? c'est un moment pour vous, et moi je vis bien longtemps sur ces moments-là. Mon père tousse un peu, et je vois par là combien le plus petit accident est à craindre, cependant il va déjà mieux, et pourvu qu'il veuille être sage, tout ira bien. J'ai bien besoin du succès de mon voyage pour m'en consoler. Adieu, adieu. Soyez heureuse, bien portante et souvenez-vous de votre ami.

Cette lettre, qui exprime avec tant de grâce et de simplicité une de ces affections inaltérables parce qu'elles sont pures, nous a un peu fait devancer le temps : il faut revenir aux premières années de la jeunesse de celui qui l'a écrite.

J'ai dit que le démon poétique avait saisi sur les bancs du collége l'écolier auquel son père eût bien plutôt souhaité de voir la passion des mathématiques. Mais le nombre des hommes qui trouvent sans tâtonnement et sans indécision leur vraie voie est rare ; J. J. Ampère, à vingt ans, outre un grand nombre de poésies sur des sujets divers, avait composé une tragédie, *Rosemonde*, dont le sujet était emprunté à l'histoire des Lombards en Italie. Le jeune auteur dramatique avait, jusqu'à un certain point, foi dans sa carrière poétique et ne demandait qu'à être encouragé à y persévérer. *Rosemonde* était une estimable pièce, conçue dans le moule classique ; lue au comité du Théâtre-Français, elle y rencontra de la bienveillance, mais à l'Abbaye-au-Bois on ne croyait point que le véritable emploi des grandes facultés d'Ampère fût d'écrire pour le théâtre ; et quand son excellent père disait avec émotion à Ballanche : « Mon bon ami, crois-tu que mon fils ait du génie ? » le candide philosophe, sûr que le fils de son ami, s'il n'avait pas le génie de Corneille ou de Shakespeare, avait en lui tout ce qu'il fallait pour assurer un brillant avenir, se gardait bien de répondre affirmativement.

Jusqu'en 1823, sauf un voyage en Suisse, fait à pied en compagnie de son cher camarade Adrien de Jussieu, J. J. Ampère n'avait guère quitté Paris que pour aller à Vanteuil, et depuis qu'il avait droit de bourgeoisie à l'Abbaye-au-Bois, pour suivre Mme Récamier, soit à la Vallée-aux-Loups, soit à Saint-Germain. Le goût très-prononcé qui le portait vers l'étude des langues et des littératures étrangères, aurait dû, ce semble, éveiller plus tôt l'instinct du *touriste* chez l'homme que la passion des voyages devait un jour entraîner vers tant de points différents du globe ; mais, je le répète, sa vocation était encore alors obscure dans son propre esprit. Une circonstance imprévue décida son premier grand voyage.

Quoique Mme Récamier se tînt par goût et par caractère en dehors de toute intrigue politique, un changement de ministère était venu, à la fin de 1822, troubler la paix de sa cellule. M. de Chateaubriand avait remplacé Mathieu de Montmorency au ministère des affaires étrangères. Les divergences d'opinion, et l'antagonisme qui en résultait entre deux amis qui tenaient dans le cœur de Mme Récamier une si grande place, lui avaient été fort pénibles; et malgré le soin avec lequel elle s'appliquait à adoucir toutes les épines de cette situation, elle en souffrait cruellement. Dans l'été de cette même année 1823, la nièce que Mme Récamier daignait traiter et aimer comme sa fille tomba dangereusement malade : les médecins déclarèrent qu'il ne serait pas prudent que la convalescente passât l'hiver à Paris; cette raison eût sans doute suffi à décider le départ de Mme Récamier pour l'Italie ; mais de plus, froissée dans ses sentiments, trouvant avec surprise que l'imagination de l'illustre écrivain, objet de toute son admiration, subissait une sorte d'enivrement du pouvoir, elle crut, et elle ne se trompa point, qu'une absence momentanée ramenerait le calme dans toutes les âmes. Mme Récamier partit donc pour Rome le 2 novembre 1823 ; le fidèle Ballanche ne pouvait hésiter à l'accompagner, et le jeune Ampère ayant fait comprendre à son père l'importance d'un tel voyage pour ses études obtint l'autorisation de se joindre à la petite caravane.

Mme Récamier et les amis dévoués qui l'accompagnaient, mirent un mois pour aller de Paris à Rome : depuis Turin on voyageait à petites journées en voiturin, s'arrêtant de ville en ville, séjournant à Florence, explorant les monuments antiques, les églises, les musées, les bibliothèques. A la halte du milieu du jour comme à celle du soir, on causait de ce qu'on avait vu, on faisait des lectures à haute voix ; Ballanche et son jeune ami discutaient avec véhémence des questions d'histoire ou de philosophie. Mme Récamier avait un don merveilleux pour transformer en un moment la plus mauvaise chambre d'auberge, et lui donner un aspect élégant. Un tapis jeté sur une table où l'on plaçait des livres et des fleurs, un couvre-pied de mousseline étendu sur le lit, et la présence de cette personne de si grand air et d'une grâce inimitable, vous transportaient comme par enchantement dans un milieu de poésie. Ballanche et Ampère projetaient un *guide du voyageur en Italie*, qui devait répondre à tous les besoins, à toutes les curiosités ; arts, histoire, politique, économie rurale, mœurs, tout devait s'y trouver, avec l'indication des meilleurs gîtes et le prix des denrées. Un jour qu'on s'était étendu avec complaisance sur cette œuvre collective, Ballanche assis au coin du feu se lève et s'écrie : « Oui, tel qu'il est, ce livre, je ne le donnerais pas pour cent mille écus. » Un éclat de rire

universel fit descendre Ballanche de son lyrisme, et le merveilleux guide est encore à faire. Mais que penseront d'une pareille manière de voyager, les générations impatientes de nos jours ? un mois leur paraît suffisant et au delà, pour avoir une idée complète de Rome, Florence et Naples. Depuis l'invention des chemins de fer et de la vapeur, on s'est persuadé que pour connaître les pays il ne faut que les traverser, on oublie qu'il y faut vivre.

On se fera, je suppose, aisément une idée de la suite d'enchantements que le séjour de Rome offrit à J. J. Ampère. Appliquer son esprit à l'étude d'objets si nouveaux, si intéressants ; jouir avec une âme de vingt-trois ans des chefs-d'œuvre des arts, d'un beau ciel, d'une admirable nature, et cela à côté d'une personne supérieure, qu'on a choisie pour l'objet de son culte ; être admis, grâce à elle, dans la société cosmopolite la plus distinguée ; trouver à Rome, comme ambassadeur de France, un Montmorency homme d'esprit, qui vous accueille avec une bienveillance paternelle, c'était voir bien des horizons s'ouvrir à la fois. Ampère en garda une ineffaçable impression ; l'attrait magnétique qui le ramena tant de fois dans la ville éternelle, et fit de lui en quelque sorte un Romain, date certainement de cette heureuse époque.

Je ne puis oublier de rappeler ici une circonstance particulière de ce séjour à Rome. La reine Hortense et ses deux fils passèrent une partie de l'hiver de 1825 dans cette ville, asile éternel de toutes les grandeurs déchues, où la famille Bonaparte se groupait autour de la mère de Napoléon. Mme Récamier vit beaucoup la duchesse de Saint-Leu ; ces deux personnes dont la destinée avait été fort diversement agitée, se retrouvèrent avec intérêt. Elles se donnaient des rendez-vous, tantôt au Colysée, tantôt dans la campagne au delà de Saint-Jean de Latran, ou bien dans quelque villa. Pendant ces promenades, la conversation se prolongeait souvent entre elles indéfiniment. Ballanche et Ampère passaient le temps avec le prince Napoléon, fils aîné de la reine (son fils cadet, le prince Louis, encore fort jeune était très-rarement de ces promenades). Le Napoléonide exilé avait beaucoup de chaleur d'âme ; dévoré par l'inaction où le condamnait la fortune, il rêvait d'aller en Grèce combattre pour l'indépendance dans les rangs des philhellènes. Il racontait son projet, interrogeait les amis de Mme Récamier sur la France, sur l'état de l'opinion, et choisissait de préférence pour confident Ampère, dont l'âge se rapprochait du sien. Il lui demandait s'il connaissait M. Mocquard. Ce nom, auquel s'est attaché depuis une grande notoriété, était alors parfaitement inconnu, au moins de ces messieurs, et il fallait avouer qu'on ne l'avait jamais entendu prononcer, ce qui étonnait beaucoup le prince. Pour ceux qui savent quelle fut l'attitude de M. Ampère

sous le second Empire, il y a quelque chose de piquant dans ces rapports passagers avec les membres de la famille impériale. Ce ne furent pas les seuls : en 1832, pendant que M. de Chateaubriand était en Suisse, Mme Récamier ayant été visiter la duchesse de Saint-Leu à son château d'Arenemberg, Ampère eut l'occasion d'approcher du prince Louis, qu'il retrouva chez Mme Salvage en 1848, président de la République.

Après les fêtes de Pâques, du *Corpus Domini* et de saint Pierre, la petite colonie française dont Mme Récamier était le centre se rendit à Naples, visita Pæstum, Pompéi, Herculanum. Le projet de Mme Récamier était de passer un second hiver en Italie ; mais les lettres que J. J. Ampère recevait de Paris devenaient de plus en plus mélancoliques, son père commençait à trouver l'absence longue et pénible ; sans rappeler le fils dont il avait encouragé le départ, il se montrait si malheureux de son isolement que Mme Récamier et Ballanche décidèrent que leur jeune ami devait retourner en France. J. J. Ampère s'arracha donc avec désespoir à ses études et à la société qui lui était devenue nécessaire. Il passa par Bologne, Padoue, Venise et Milan, et atteignit la maison paternelle, le cœur bien gros de regrets, dans les premiers jours de septembre. Grande fut la joie au retour de l'enfant désiré, et cette pensée du bonheur rendu à son illustre père compensait en partie pour notre voyageur l'amertume des regrets. Mais le lendemain matin, après un déjeûner où M. Ampère père se montra silencieux, il dit tout à coup en regardant son fils : « C'est singulier, Jean-Jacques, je croyais que cela m'aurait fait « plus de plaisir de te revoir. » — « Hé! que ne me laissiez-vous à « Naples alors, » murmura le fils désolé.

En attendant que le retour de Mme Récamier rendît au jeune Ampère les douces habitudes de l'Abbaye-au-Bois, une correspondance active le rapprochait des amis qu'il avait quittés, il travaillait à une seconde tragédie, *la Juive :* le sujet était espagnol et il en avait conçu le plan dans le cours de son voyage ; ses lettres racontaient sa vie, ses travaux, son ennui. En échange on le tenait au courant des faits et gestes de la petite colonie, restée à Rome pour assister à l'ouverture du jubilé.

Mme Récamier lui écrivait :

Rome, le 20 décembre 1824.

Que vous êtes aimable d'écrire avec tant d'exactitude ; vos lettres sont charmantes, je crois causer avec vous, mais cette illusion d'un moment ne fait que ranimer le regret de votre absence. Ce charme de tous les moments, cette intimité si douce, cet esprit si vif et si varié qui animait tous nos entretiens, voilà ce que nous regrettons tous les jours, et je trouve de la douceur à voir ce regret partagé par tout ce qui vous connaît.

L'année sainte n'est point ce que j'imaginais. Une trentaine de pèlerins et dix ou douze pèlerines, voilà tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. Nous fûmes hier assister au souper des pèlerines; elles étaient servies par la princesse de Lucques et toutes les grandes dames Romaines, et la princesse Doria, belle comme un ange. Toutes ces dames avec des robes noires et des tabliers blancs faisaient l'office de servantes ; elles lavaient les pieds aux pauvres pèlerines quand nous sommes arrivés. Le croiriez-vous? je n'ai point été touchée de ce tableau, moi dont l'imagination se prend si facilement à ces sortes de choses! Ces pauvres pèlerines me semblaient si embarrassées d'être ainsi mises en spectacle, le secours qu'on leur donne, qui se borne à une hospitalité de trois jours, m'a paru si misérable pour des apprêts si pompeux, que je me suis presque trouvée la philosophie de M. Lémontey, et je n'ai vu dans l'abaissement passager et théâtral de ces grandes dames qu'une manière nouvelle de se donner le sentiment de leur grandeur, un orgueil de plus, dont elles ne se rendent pas compte assurément. Mais malgré ma facilité à entrer dans les impressions des autres, je n'ai pu me prêter à cette illusion. Adieu, adieu. Que faites-vous? Travaillez-vous à *la Juive?* Parlez de moi à monsieur votre père; vous savez combien je lui suis attachée. Dites à M. Delécluze, que je me garde bien de lui écrire quand je puis vous avoir pour interprète. Nous nous faisons un plaisir de le retrouver à Paris.

Dans un autre billet, Mme Récamier grondait doucement Ampère du découragement où il se laissait aller.

Rome, 17 janvier 1825.

Votre dernière lettre m'a fait une vive peine, j'ai besoin de me dire qu'elle fut dictée par une impression passagère. Je ne veux point vous ennuyer de votre bonheur en vous récapitulant toutes les raisons que vous avez d'être content de vous et de votre sort, mais en vérité vous êtes un ingrat et vous devriez tous les jours remercier Dieu de tout ce qu'il vous a donné. — Je compte toujours partir au mois de mars. Je rêve l'été en France, puis le retour en Italie ; je passe ma vie à faire des projets, c'est la maladie de ceux qui ne sont pas contents de leur destinée. Vous êtes dans tous mes projets, cela ne peut plus être autrement. — J'espère à mon retour trouver de beaux vers et je me fais un bonheur de les entendre dans la petite cellule.

Mme Récamier revint à l'Abbaye-au-Bois dans l'été de 1825. Les événements politiques avaient amené de graves changements dans la situation respective de ses amis. M. de Chateaubriand à son tour était tombé du ministère et faisait à M. de Villèle cette redoutable opposition, qui, sans qu'il l'eût voulu ni prévu, devait amener le renversement de la branche aînée des Bourbons. Mathieu de Montmorency, entré à l'Académie française, devenait le gouverneur de M. le

duc de Bordeaux. Quelques mois encore et la nièce de madame Récamier épousait M. Charles Lenormant, et bientôt après le cher et saint ami des premières années de Mme Récamier, Mathieu de Montmorency était subitement enlevé par la rupture d'un anévrisme. C'est à son retour d'Italie que Mme Récamier fit connaître J. J. Ampère à M. de Chateaubriand ; il le prit tout de suite à gré, et d'année en année s'attacha davantage à ce jeune esprit, dont le mouvement l'amusait, dont l'indépendance parfaite et l'élévation étaient en sympathie avec sa propre nature.

Vers cette époque se place la seule préoccupation de mariage que j'aie connu à M. Ampère. Il était accueilli avec une extrême bienveillance par un savant, ami de son père et illustre comme lui. Cuvier voyait l'Europe entière se presser au Jardin du Roi dans les belles galeries où se déployaient sa bibliothèque et ses collections. Au milieu de cette foule d'élite, une jeune fille dont l'extérieur n'avait rien qui frappât d'abord les yeux, mais dont la physionomie respirait l'intelligence et la bonté, était assise auprès de sa mère ; une réserve pleine de modestie ne l'empêchait point de s'intéresser vivement à la conversation, ni même de s'y mêler et d'y faire preuve d'autant d'esprit que d'instruction. C'était Clémentine, l'unique enfant de Cuvier, une créature angélique dans laquelle l'illustre académicien se plaisait à retrouver quelques-uns des dons les plus rares de sa grande intelligence. Elle témoignait au jeune Ampère une préférence, dont la nuance à peine indiquée ne se trahissait jamais qu'en lui adressant plus volontiers qu'à un autre une conversation dont la littérature ou la science faisait tous les frais. Lui-même se sentait pénétré d'un très-tendre respect pour cette jeune fille, l'impression qu'il ressentait aurait pu facilement se rendre maîtresse de son cœur ; mais J. J. Ampère redoutait l'esprit de domination de Cuvier, il ne se dissimulait pas qu'on ne deviendrait son gendre qu'en subissant un joug, condition inacceptable pour un caractère essentiellement indépendant comme le sien. Quant à M. Ampère père, une telle alliance lui paraissait tout réunir et il ne pouvait comprendre les hésitations de son fils. La Providence ne devait pas lui permettre de se bercer longtemps d'une si chère espérance : moins de deux ans plus tard, Mlle Cuvier, moissonnée par la mort, laissait à ceux qui l'avaient approchée et connue le souvenir d'une âme toute céleste.

Ces velléités de mariage, en occupant l'imagination du jeune érudit, n'affaiblissaient en rien la soif d'apprendre dont il était possédé. Sa curiosité venait de le pousser vers la poésie scandinave ; il résolut de se livrer sans distraction à l'étude de l'allemand et des idiomes du Nord, et partit à l'automne de 1826 pour aller passer un hiver à Bonn.

C'était le moment où l'enseignement de Niebuhr jetait un si vif

éclat sur l'université de cette ville. Déjà le premier volume de l'*Histoire romaine* avait paru (il n'était pas traduit en français) ; la nouveauté, l'heureuse audace des travaux de Niebuhr imprimaient chez nos voisins un mouvement, une vie singulière aux études historiques. A côté du célèbre historien de Rome, d'autres professeurs contribuaient à assurer la prépondérance de l'université rhénane. W. de Schlegel, dans des leçons dont la forme littéraire et toute française déplaisait aux purs Teutons et donnait lieu à de vives attaques, fondait le premier enseignement de langue et de littérature sanskrites. Welcker, seul survivant aujourd'hui de cette grande époque de l'université de Bonn, expliquait les écrivains classiques de la Grèce et donnait un des premiers exemples de la réunion des deux ordres d'érudition, littéraire et archéologique, si heureuse et si fertile en résultats. Il renouvelait pour ainsi dire la philologie, par un système de comparaisons des textes avec les monuments de l'art. Quelques personnes se sont étonnées de voir J. J. Ampère abandonner dans les dernières années de sa vie les questions purement littéraires, qui avaient jusqu'alors principalement occupé son activité intellectuelle, pour écrire une histoire romaine. Mais c'était pour lui revenir aux études de sa jeunesse ; il se retrempait dans les souvenirs de cette université de Bonn qui avait exercé une influence si décisive sur sa vie. Dans le plan de l'*Histoire romaine à Rome* et dans la manière d'entendre les grands traits des annales du peuple-roi, l'élève de Niebuhr s'est retrouvé tout entier, tandis que, dans la part si large que ce livre fait aux monuments de l'antiquité figurée, on sent l'écho des leçons de Welcker.

Deux lettres échangées à cette époque entre Charles Lenormant et Ampère donneront, mieux que je ne pourrais le faire, la mesure de l'intérêt dont tous les habitants de l'Abbaye-au-Bois entouraient le jeune érudit, et aideront à se rendre compte du courant des idées qui se disputaient alors son temps et son attention.

CH. LENORMANT A J. J. AMPÈRE.

Paris, dimanche gras.

N'est-il pas vrai qu'à votre retour à Paris, personne au monde ne sera capable de vous tenir tête sur tous les sujets ? J'avoue que je regarde comme un grand bonheur d'aller puiser aux sources, comme vous le faites. Les Allemands, s'ils avaient tant soit peu de perspicacité feraient fort bien de vous les fermer, car ce sont de grands traîtres que les metteurs en œuvre comme vous. Nous causons bien souvent à l'Abbaye du grand parti que vous avez pris, et nous en sommes tous enchantés ; il nous paraît à tous qu'il n'y a personne plus propre que vous à élargir le champ, si rétréci chez nous,

de la critique littéraire. Mais est-il bien vrai que vous ayez entièrement renoncé à la poésie? ce serait une monstrueuse ingratitude et je ne vous avais pas soupçonné capable d'un si mauvais sentiment. Quant à moi, j'aurais bien de la peine à renoncer à ces Souliotes dont l'allure dégagée m'avait tant séduit[1]. Il me semble qu'il y a place pour tout dans un esprit comme le vôtre; c'est une chose si rare chez nous que l'instrument poétique et des idées tout ensemble.

Je ne sais si vous pensez quelquefois là-bas à notre pauvre littérature; je crois que vous la trouverez baissée d'un cran ou deux à votre retour. Tout continue de nous pousser à l'histoire, il faut l'embrasser comme l'arche de salut.

Je vous attends avec bien de l'impatience pour causer de Niebuhr avec vous. N'aurons-nous pas enfin une bonne traduction de son livre? Sautelet m'a dit là-dessus des choses à faire trembler. J'ai d'autant plus d'impatience sur ce chapitre, qu'il me paraît interdit à tout jamais de m'occuper des originaux pour l'antiquité. Je me suis occupé du moyen âge au milieu des continuelles distractions de ma vie mondaine et administrative. C'est dans cette direction que je poursuivrai mes travaux. Que ne puis-je posséder comme vous le haut-allemand! Que ne puis-je savourer les Niebelungen, que je trouve au reste un peu trop septentrionaux pour mon goût. A propos, ne vous serait-il pas possible de me rapporter des nouvelles des troubadours du douzième siècle qui ont écrit en allemand pour les cours de Souabe et de Bavière? Il me semble qu'il doit exister là-dessus quelque gros livre, bien complet, bien plein de recherches, mais qui, comme à l'ordinaire, n'aura pas été traduit en français. Dans tous les cas, vous seriez bien aimable de me mettre au courant au moins bibliographiquement. Adieu monsieur, continuez d'amasser des trésors pour notre pauvre France, qui j'espère, vous en saura beaucoup degré. Ce Rhin est une terrible barrière : c'est à vous et à ceux qui vous ressemblent, s'il en est beaucoup, à jeter sur ce maudit fleuve un pont qui puisse durer. Mais surtout dépêchez-vous pour revenir plutôt; l'Abbaye est morte depuis votre départ, la vie de la discussion s'y est éteinte : venez la ranimer à l'aide des immenses matériaux que vous aurez recueillis.

J. J. AMPÈRE A CH. LENORMANT.

Bonn, le 4 mars 1827.

Je suis honteux d'avoir été devancé par votre lettre si aimable et si amicale; du moins je ne vous ferai pas attendre ma réponse ; j'avais depuis longtemps le dessein de vous écrire, mais je le remettais de jour en jour voulant vous parler de Niebuhr un peu à fond. Maintenant je crois qu'il vaut mieux ajourner cela à mon retour. Ce n'est pas un homme qu'il soit facile de réduire en aphorismes. Je ne sais pas bien quel effet son livre ferait en France, il y est obligé à une discussion perpétuelle qui l'entraîne dans

[1] L'*Épisode des guerres de Souli* a été publié par Ampère dans le volume qu'il a intitulé : *Heures de poésie*.

une foule de détails, et plus il est obligé de s'étendre, plus il serre l'expression. Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'est le livre d'un homme supérieur,

Vous êtes bien bon de tant compter sur ma science, ne vous y fiez pas trop pourtant. Je suis sollicité ici par tant d'objets différents d'études, même sans sortir du cercle que je me suis tracé, que je crois rapporter en France plus de directions et de matériaux que d'acquit proprement dit. Je suis comme un général de cavalerie qui avec un petit escadron serait obligé de tenir tête à une douzaine de corps d'armées, et je fais tantôt une charge sur un point, tantôt sur un autre, mais l'ennemi semble se multiplier. Enfin j'espère au moins avoir appris ici une chose, c'est à apprendre.

Puisque vous êtes toujours plongé dans le moyen âge, vous n'apprendrez pas sans intérêt qu'on fait une collection des *Historici rerum germanicarum*. M. Pertz qui a été longtemps en Sicile pour cet objet est maintenant à Paris ; peut-être feriez-vous bien de chercher à le voir ; si je me souviens bien de nos conversations, l'Allemagne et la Sicile sont bien votre affaire. Ce M. Pertz découvre à ce qu'il paraît à Paris de nouvelles lois lombardes et des capitulaires de Charlemagne qui avaient échappés à Baluze. Voilà comme sont ces diables d'Allemands. Un professeur de Bonn a fait un excellent livre sur les troubadours, le poëte Uhland sur les trouvères, et il paraît dans ce moment-ci, à Leipsick, une édition en espagnol très-bon marché de Calderon, infiniment plus correcte que les éditions d'Espagne.

Quant aux poëtes dont vous me parlez, je ne crois pas qu'il existe sur eux un travail complet : mais beaucoup de leurs ouvrages sont publiés, et pour quelques-uns il existe d'excellentes éditions. Je compte rapporter tout ce que je pourrai dans ce genre, car je suis décidé à me ruiner en livres. Mes livres et mon allemand seront à votre disposition de grand cœur. Du reste, si je ne parviens pas à vous inspirer un peu d'amour pour mes chers *Niebelungen*, encore pourrez-vous admirer les *Minnesinger;* car ils sont à demi méridionaux. Il paraît que leur poésie épique est née de celle des troubadours, et nos poëtes de la langue d'*oïl*, leur ont certainement fourni la matière de leurs épopés chevaleresques. Enfin, je vous promets aussi une histoire de la maison de Souabe, par M. Raumer, dont on dit beaucoup de bien. Je suis sûr que la vôtre sera infiniment meilleure, je doute qu'un Allemand puisse avoir votre sentiment vif et vrai du Midi et des arts. Adieu, monsieur, notre correspondance n'en restera pas là, jusqu'à ce qu'à la correspondance succède ce qui vaudra bien mieux, la conversation et ces belles disputes que je me promets. En attendant le jour du combat, permettez-moi en vrai chevalier teuton de serrer cordialement la main à mon ennemi. Faites en autant de ma part à MM. Ballanche, Montbel et Paul David.

Si jamais esprit fut doué d'animation et de vie, c'était celui d'Ampère : on peut dire que ces deux qualités surabondaient en lui. Son absence ne pouvait donc manquer de faire un vide immense dans le cercle intime de l'Abbaye-au-Bois; il fut senti de tous, mais plus particulièrement de Mme Récamier. Néanmoins elle avait compris la première de quelle importance devait être pour l'avenir de son jeune

ami une année de sérieux travaux dans une docte université allemande; aussi encouragea-t-elle ce projet de tout son pouvoir. On aime à retrouver dans les lettres que Mme Récamier adressait à l'absent l'expression de la sollicitude affectueuse qu'il lui inspirait et à voir quel langage aimable elle savait faire parler à la plus ferme raison.

Je prends au hasard quelques-unes de ces lettres.

13 décembre 1826.

Je voulais tous les jours vous écrire, je me reprochais un silence qui vous laissait ignorer le plaisir si vrai que m'avait causé vos lettres et je reçois un billet de vous si triste et si touchant que je ne puis me pardonner la peine que je vous ai faite. Vous avez dû recevoir une longue lettre d'Alexis de Jussieu, vous êtes presque uniquement l'objet de nos entretiens. Vous savez que M. de Jussieu me plaît, mais je crains que la légèreté de son caractère ne nuise à sa carrière; on ne fait rien de véritablement distingué qu'à force de volonté et de persévérance. Voilà pourquoi, malgré tous mes regrets de votre absence, j'ai si fort applaudi à une résolution qui prouvait une volonté forte. Je n'ai jamais douté des facultés de votre esprit, mais j'ai craint quelquefois que la mobilité de votre caractère ne nuisît à leur emploi; rassurée sur ce point, je suis tranquille sur tout le reste.

Les détails que vous me donnez sur l'emploi de vos journées me causent une véritable satisfaction. Ce voyage vous aura été d'une grande utilité.

Votre première visite à M. Schlegel m'a aussi fort amusée; vos lettres sont charmantes. Dites à M. Schlegel que je ne l'oublie point et indiquez-moi le moyen de lui faire passer une lithographie de mon portrait de Gérard.

Je vois rarement monsieur votre père; il va toujours très-assidument chez M. Cuvier. Vos idées sur l'avenir se dirigent-elles quelquefois de ce côté? qu'en est-il resté dans votre imagination? Pourquoi ne m'en dites-vous rien? — Je voudrais savoir aussi à quelle époque vous placez votre retour; je vous réponds d'avance que vous retrouverez vos amis précisément tels que vous les avez laissés, et que votre absence ne vous aura rien fait perdre.

26 mars 1827.

J'ai reçu deux lettres de vous depuis que je ne vous ai écrit. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel intérêt je lis vos lettres. J'ai été surtout charmée de l'article par lequel vous aviez craint de *m'effaroucher*.

L'impression qui vous est restée de ce cours d'exégèse me semble un progrès auquel j'attache le plus grand prix. Avec de l'âme et des facultés supérieures, il est impossible de ne pas souffrir de l'absence de croyances; puisque vous ne pouvez plus croire avec les simples, croyez avec les savants; nous arriverons ainsi par des chemins différents au même résultat. Je suis plus convaincue chaque jour du néant de tout ce qui ne se fait pas dans ce but ou du moins dans cet espoir. Quand pourrons-nous causer ensemble! que de choses j'aurai à vous demander! Je vois souvent votre ami Alexis de Jussieu, il est fort aimable pour moi; je lui fais des sermons et

cependant je ne l'ennuie point, ce qui me paraît un vrai triomphe. M. et Mme Lenormant, M. Ballanche sont toujours occupés de vous avec un aimable intérêt et nous ne passons guères de jour sans parler de ce pauvre absent que nous regrettons et que nous désirons tous, mais moi plus encore que tous. Adieu, adieu. Avez-vous pensé à moi le 24 de ce mois[1]? J'ai passé ce cruel anniversaire à la pauvre petite vallée. J'y ai lu des lettres admirables de notre saint ami, vous les verrez un jour ! »

Lorsque les cours de l'université furent terminés, Ampère quitta Bonn, afin de visiter, avant de rentrer en France, Berlin, Dresde, Munich et surtout Weimar, où l'appelait une admiration passionnée pour Gœthe. Reçu avec une coquetterie très-bienveillante par le patriarche de la littérature allemande, il traça dans ses lettres à Mme Récamier, un portrait vif et saisissant de l'homme de génie qu'il avait été admis à voir dans l'intimité de ses habitudes. Mme Récamier, qui ne perdait pas une occasion de faire valoir ses amis, communiquait volontiers les détails, toujours piquants, que renfermaient les lettres d'Ampère. Ce fut de la sorte qu'une indiscrétion de Henri de Latouche fit insérer dans les colonnes du *Globe*, le tableau de l'intérieur de Gœthe et de la cour de Weimar. Écrits par un visiteur enthousiaste, ces détails amusèrent beaucoup le public français et ne satisfirent qu'à demi l'orgueil germanique. En les voyant imprimés dans *le Globe*, Mme Récamier s'était préoccupée de leur effet et adressa ce billet à Ampère :

22 mai 1827.

Que direz-vous de cette indiscrétion? M. de Latouche que je n'avais pas vu depuis trois ans m'arrive avant hier, il me demande si j'ai de vos nouvelles, je lui parle de votre dernière lettre de Weimar, il désire la voir, la trouve charmante, demande à en extraire quelques lignes pour *le Globe* : et ce matin je reçois *le Globe* dont je déchire ce fragment pour vous donner le plaisir de vous *voir passer*. Dites-moi si vous êtes content ou contrarié? vous trouverez quelques légers changements. Adieu, j'attends avec impatience vos premières lettres, et avec plus d'impatience encore le moment où je n'en recevrai plus.

Le voyageur ne devait rentrer au bercail qu'à l'automne. Entraîné par ses recherches sur la poésie scandinave, persuadé qu'on ne pénètre bien le sentiment d'une littérature qu'en se plaçant en présence de la nature et des lieux qui l'ont inspirée et, comme il l'a dit quelque part « qu'un voyage en apprend plus sur la poésie d'un pays que « bien des dissertations et des analyses », il voulut voir le Danemark, le Suède et la Norwége. Cette prolongation de l'absence parut d'abord

[1] Anniversaire de la mort de Mathieu de Montmorency, arrivée le 24 mars 1826.

un peu dure au père de notre jeune ami, mais l'intérêt d'un travail, qu'il fût scientifique ou littéraire, était aux yeux de l'illustre savant une raison déterminante qui justifiait tout, et lorsque des parents ou des amis moins accommodants lui demandaient quels motifs pouvaient conduire son fils dans ces régions septentrionales, il répondait sans hésiter : « Mais en présence de la question d'antério-« rité de l'Edda et des Niebelungen, il fallait bien qu'il allât consta-« ter l'identité de Sigurd et de Siegfried ! » Cette constatation ne fut pas le seul profit du voyage. Ampère rapporta de son séjour en Allemagne, de ses courses à travers la Scandinavie, et surtout des travaux sérieux auxquels il s'était livré dans la solitude de l'université, des matériaux considérables et la révélation de sa double vocation de voyageur et de critique.

J. J. Ampère, publia en 1832 sous ce titre, *Allemagne et Scandinavie*, tout un travail sur l'Edda et les Sagas, des imitations en vers du poëme de Sæmund, et quelques esquisses des paysages du Nord pleines de couleur et d'accent. Qu'on nous permette d'emprunter à ces *Esquisses du Nord* le tableau empreint d'une sombre grandeur qu'Ampère a tracé du passage du Cattegat : la nature poétique de son imagination, également sensible aux scènes imposantes de la nature et aux merveilles de l'industrie humaine, s'y peint tout entière.

A peine hors du Sund, nous sentîmes les vagues du Cattegat, bras de mer par lequel le détroit communique avec l'océan du Nord, et où cet océan s'engouffre et se soulève avec furie.

La nuit vint orageuse, tous les passagers étaient malades et gisants çà et là. Pour moi, je n'oublierai jamais cette nuit du Cattegat que je passai toute entière sur le pont, couché sous un banc à l'endroit où j'étais tombé. Le ciel n'était pas couvert, on y voyait seulement courir de petits nuages blancs cuivrés sur les bords ; le vent sifflait dans les cordages sans voiles, avec un bruit assez semblable au cri d'un oiseau, pendant que des chiens qui étaient à bord hurlaient d'une manière lugubre. Je comptais une à une les secousses intérieures que le mouvement de la machine imprimait au bâtiment, et qui semblaient des convulsions toujours sur le point de le briser. Si j'avais été en état de penser à quelque chose, j'aurais admiré cette puissante machine qui me portait ; ce navire qui marchait contre le vent, heurtant de front les vagues et les fendant. La flotte russe qui allait à Navarin partager la gloire libératrice de notre pavillon était sortie la veille du détroit. Ces grands vaisseaux de guerre que j'avais contemplés avec admiration ne purent tenir la mer et rentrèrent dans le Sund. Nous passâmes à travers l'escadre : c'était merveille de voir notre bâtiment, si petit en comparaison, poursuivre son chemin en dépit de la tempête qui forçait ces géants à reculer.

C'était un beau triomphe et comme une bravade de la science : de nos jours la science à maîtrisé la nature jusqu'à l'insulter.

C'est après le retour de J. J. Ampère à Paris, que se place le mariage de sa jeune sœur; cet événement n'apporta, hélas! qu'un élément de trouble et de malheur de plus dans la famille de l'illustre mathématicien. Son gendre, dont la raison s'était altérée, mourut dans une maison de santé, et sa fille finit par succomber elle-même à une maladie noire. On se ferait difficilement l'idée du dévouement, de la patience, de l'oubli de lui-même, dont le jeune Ampère fit preuve dans d'aussi tristes circonstances. Mais en se rappelant toutes les amertumes qui le poursuivirent dans sa vie de famille, on comprend davantage de quel prix fut pour lui l'asile si doux, si affectueux de l'Abbaye-au-Bois. Lorsque, abattu par de prosaïques ennuis ou de douloureuses inquiétudes il revenait dans ce salon où de vrais amis s'associaient à ses chagrins, il sentait peu à peu le calme rentrer dans son âme, l'intérêt des questions générales l'arrachait à de pénibles préoccupations et il reprenait le mouvement, l'ardeur, les belles espérances si naturels à son âge et à son caractère.

On a vu que J. J. Ampère avait amené chez madame Récamier les membres jeunes de la famille de Jussieu, Adrien, Laurent, Alexis; il aimait ainsi à introduire dans le cercle qu'il nommait *sa patrie* les hommes de son âge auxquels il avait accordé son affection. M. Prosper Mérimée pour lequel entre tous il avait le goût le plus vif, fut de la sorte amené à l'Abbaye-au-Bois. Ce brillant écrivain venait, dès son entrée dans la carrière littéraire, de se placer au rang des maîtres par l'originalité, la sobriété, la fermeté de son style. Une aventure romanesque, dont le cruel éclat n'avait point porté atteinte à sa considération, lui donnait plutôt un certain lustre aux yeux des mondains. Sous un extérieur froid et sceptique, ses amis disaient qu'il cachait un cœur fidèle; on prétendait que sa réserve un peu hautaine servait de voile à une sorte de timidité; en tous cas elle ajoutait à la distinction de sa tournure et de ses manières. Sa conversation était solide et piquante à la fois; il réussit à merveille dans le salon de Mme Récamier. Ampère et Gérard (le célèbre peintre), se mirent en tête de faire entrer M. Mérimée dans la diplomatie : il avait, en effet, beaucoup des qualités qui font réussir dans cette carrière; ils en parlèrent à Mme Récamier qui entra volontiers dans leurs vues. Le duc de Laval venait d'être nommé ambassadeur à Londres, il aimait prodigieusement l'esprit et les gens d'esprit, et l'idée de rallier au gouvernement du roi un jeune homme d'une réputation littéraire déjà brillante devait le séduire; il s'agissait d'attacher M. Mérimée à sa légation comme secrétaire, mais, avant que la négociation ne fût fort avancée, Ampère quittait Paris. Il partait pour le midi de la France avec son père, atteint déjà depuis quelque temps

d'une affection du larynx dont les progrès devenaient alarmants. Le séjour d'Hyères amena dans l'état du malade une amélioration assez sensible, et Mme Récamier en félicitait en ces termes son jeune ami.

11 octobre 1829.

Que je suis contente de vous voir reprendre à l'espoir et combien je partage votre joie! Vous aurez reçu la lettre où je vous annonçais que nous habitions le nouvel appartement. Madame de Boigne, le duc de Laval, M. de Chateaubriand, les arbitres du goût le trouvent charmant et arrangé à ravir, mais je ne jouirai complétement de mon succès qu'au printemps. — La situation politique est toujours la même; le duc de Laval a passé cinq jours à Paris, nos conversations ont été pénibles : il est parti hier pour Londres, chargé d'instructions favorables aux Grecs, mais quoiqu'il soit généreux, ses habitudes aristocratiques le rendent, je le crains, facile à contenter sur les intérêts des peuples. — Je lui ai parlé de votre ami Mérimée ; il ne le connaît pas, mais votre amitié a été une recommandation auprès de lui, et s'il a toujours le désir d'entrer dans la carrière diplomatique, il aurait avec le duc de Laval un début très-agréable. Comme je n'ai point le droit de lui parler de ses intérêts, écrivez-lui. Le duc de Laval revient dans un mois et je pourrai, je crois, arranger facilement cette affaire. Je prends à M. Mérimée cet intérêt qu'inspire si naturellement un noble caractère, un véritable talent, et j'y ajoute l'intérêt que vous y prenez vous-même.

M. de Chateaubriand est toujours dans ses travaux historiques, attendant avec assez d'impatience le moment de l'histoire en action. On le désigne toujours pour président du ministère qui doit succéder à celui-ci; cela paraîtrait une chose naturelle, mais ce n'est jamais le vraisemblable qui arrive. Je lui fais en attendant des recherches historiques, ce qui me donne quelque goût pour l'histoire. J'ai lu Thiers et Mignet, je lis Tacite. Je voudrais bien faire aussi des recherches pour votre livre, mais vous êtes trop savant pour avoir besoin de moi. Nous parlons de vous tous les jours de la vie, je regrette nos conversations, nos disputes et toute cette vie ensemble dont j'ai pris une si douce habitude, et tout ce qui vous connaît partage mes regrets. Écrivez-moi.

Le refus d'une carrière qui s'ouvre sous de très-favorables auspices, refus motivé uniquement par des scrupules tenant à des convictions politiques, est un fait assez rare pour qu'il soit permis de s'y arrêter. Le duc de Laval revint à Paris ; l'affaire, arrangée par les soins de Mme Récamier, ne dépendait plus que de l'acceptation de M. Mérimée. Ampère lui écrivit ; voici la réponse qui fut faite à ces ouvertures.

Madame,

Une lettre d'Ampère m'apprend que vous avez la bonté de penser à moi pour accompagner M. le duc de Laval dans son ambassade à Londres, et que

vous étiez disposée à le solliciter en ma faveur. Je suis venu ce matin à l'Abbaye-au-Bois, pour vous parler à ce sujet, et j'en suis sorti avec le regret de n'avoir pu vous faire mes remerciements et vous témoigner combien j'étais touché de cette marque d'intérêt de votre part. Je vous demande la permission, madame, de vous expliquer les motifs qui m'engagent aujourd'hui à refuser une faveur, qu'en tout autre temps j'aurais accepté avec le plus grand plaisir.

Je suis auteur de quelques médiocres ouvrages, et à ce titre mon nom a paru dans les journaux. Étranger toute ma vie à la politique, dans mes livres j'ai montré (et peut-être trop crûment) mon opinion. J'ai pensé que, sous l'administration actuelle, accepter des fonctions quelque peu importantes qu'elles soient, serait n'être pas d'accord avec moi-même. Vous avouerai-je que l'exemple de M. de Chateaubriand m'a confirmé dans cette résolution? Voilà direz-vous une grande présomption, — et j'ai bien mauvaise grâce à comparer une place de secrétaire ou de sous-secrétaire à une ambassade importante, et à me citer à côté du premier écrivain de notre époque. — Pourtant, Madame, un simple soldat n'a rien de mieux à faire qu'à suivre autant qu'il le peut l'exemple de son général, et il m'a semblé que M. de Chateaubriand avait dicté leur devoir à tous les gens de lettres, grands ou petits.

Et puis la maladie d'écrire! — On ne s'en guérit pas. Il me faudrait, ou ne plus écrire, ce qui me serait peut-être difficile, ou bien me contraindre, et mon seul mérite jusqu'ici a été d'être franc. — Encore de l'orgueil, — mais cette fois je vous l'abandonne et ce motif là n'est rien auprès du premier.

Oserais-je vous prier Madame, de me conserver votre bienveillance pour un autre temps, si nous devons voir un autre temps. En attendant veuillez croire à ma vive reconnaissance et agréer mes remerciements et mes hommages respectueux.

PR. MÉRIMÉE.

Enfin un dernier billet vint, quelques jours après, confirmer ce refus.

Madame, écrivait M. Mérimée, M. Gérard m'a parlé à la fois en père et en ami. Il m'a dit (ce qui valait mieux que toute autre raison) qu'à ma place il accepterait. Cependant, Madame, il n'a pas vaincu les scrupules que vous connaissez et je persiste dans mon refus. Je vois qu'en agissant ainsi je prête au ridicule et que j'ai l'air de m'exagérer singulièrement ma propre importance. Que voulez-vous? Orgueil ou faux raisonnement, je ne puis prendre sur moi d'accepter. Je n'ai consulté personne, mais j'ai longuement débattu la question dans ma tête, et il me semble qu'en persistant dans ma première détermination je n'ai cédé à aucune considération de paresse, etc. Si mon obstination ne me fait point trop de tort dans votre esprit, je serai extrêmement flatté d'être présenté par vous au duc de Laval. La connaissance d'un galant homme et d'un homme d'esprit est toujours désirable. Pourtant, Madame, j'oserai vous supplier de ne point lui parler de moi comme d'un aspirant diplomate. Cela m'entraînerait à des explica-

tions désagréables pour moi. Ce n'est qu'à vous seulement, dont la bonté m'est connue que j'ose expliquer les motifs de mon refus et parler à cœur ouvert. Veuillez agréer, Madame, l'hommage de ma reconnaissance et de mon profond respect.

M. Mérimée s'était fort honoré par ces scrupules, même aux yeux du gouvernement qu'il refusait de servir ; il nous pardonnera d'avoir rappelé le souvenir d'un temps où il appartenait tout entier aux lettres. Le public contemporain et la postérité seront de notre avis, en regrettant qu'il leur soit devenu depuis quelques années si infidèle.

Cependant la douceur du climat de Provence, un repos absolu et les soins de la tendresse filiale, avaient presque rendu la santé à M. Ampère. Il était venu avec son fils d'Hyères à Marseille, où les attendait un accueil plein de cordialité et de respect. Cédant aux pressantes sollicitations qui lui furent adressées, J. J. Ampère consentit à faire à l'Athénée de cette ville un cours de littérature, dans lequel, tout en développant avec beaucoup d'éclat ses idées sur la poésie de tous les peuples, il donna cependant comme cadre à ses leçons les littératures du nord de l'Europe. Les amis du jeune professeur attendaient avec anxiété de savoir quel serait le résultat de ce début. Mme Récamier lui écrivait.

14 mars 1830.

Il y a des siècles que je ne vous ai écrit et jamais vous n'avez plus occupé ma pensée. Je me sens une tendre reconnaissance pour tous les soins que vous donnez à votre excellent père, je recueille avec bonheur au fond de mon âme tout ce qui peut encore ajouter à l'opinion que j'avais de vous, tout ce qui donne de nouvelles raisons de vous aimer.

J'aime à m'entretenir de vous avec vos amis; je vois quelquefois Sautelet et Mérimée. Le pauvre Sautelet est assez ennuyé de son procès, quoiqu'il accepte sa situation non seulement avec courage, mais de très-bonne grâce. Nous touchons au moment de votre cours, cela fait battre le cœur. Non, assurément je ne voudrais pas y être, je serais trop troublée. Vous imaginez avec quelle impatience nous attendons les détails.

Vous avez donc été dans le monde? j'en faisais autant de mon côté. J'ai été à une matinée chez Mme de Sainte-Aulaire et à un dîner chez Mme de Boigne. J'ai été aussi chez la duchesse de Raguse ; j'ai revu une quantité de personnes, que je n'avais pas vues depuis des siècles. Vous n'imaginez pas comme on a été aimable et empressé pour moi ; j'en étais toute étonnée et toute charmée car il me semblait tout simple d'être oubliée. Voilà les beaux jours qui s'approchent, les lilas et les roses auront fleuri avant votre retour : c'est bien triste.

Le succès du professeur fut grand : six cents auditeurs lui prodiguèrent des applaudissements enthousiastes, et lui-même eut con-

science du talent qu'il porterait désormais dans l'exposition de ses idées et de ses recherches. J. J. Ampère, en effet, s'il ne fut pas précisément un esprit *créateur*, était par excellence un *initiateur*. Peu de personnes saisissaient avec autant de rapidité, s'assimilaient avec plus de netteté les conceptions le plus diverses, et savaient les mettre en œuvre d'une façon aussi ingénieuse et aussi capable de les rendre fécondes. Il a mis ainsi, soit par ses cours, soit par ses livres, une foule d'idées en circulation.

On comprend quelle joie le succès de son fils dut faire éprouver à l'illustre physicien ; l'émotion fut grande aussi à l'Abbaye-au-Bois. M. Lenormant se chargea de l'exprimer au triomphateur.

8 avril 1830.

Je voudrais vous parler de votre discours, mais vous devez être blasé sur les éloges qu'on vous en fait ; le mouvement n'est plus du centre à la circonférence ; c'est Marseille qui nous envoie la lumière ; vous serez condamné comme fédéraliste, prenez-y garde. Je suis d'ailleurs enchanté que vous trouviez les Marseillais à votre convenance. Oui, il est piquant de passer de Scandinavie à la vue de la mer bleue du Midi, il est plus piquant encore que ce ne soit qu'à Marseille qu'on en parle. Je suis fier d'ailleurs personnellement de votre succès, car je suis de ceux qui n'ont jamais douté du bien que ces escarmouches d'enseignement vous feraient.

Il faut maintenant que Paris vous envie ; vos amis ne seront pas obligés de répondre de vous ; il n'y a que la lettre moulée qui fasse un homme. Imprimez le plus que vous pourrez, tout le cours, ou au moins la plus grande partie. Votre première leçon n'est pas seulement un modèle de sagacité et d'étendue, le style est excellent, nerveux, souple, varié, plastique ; vous grandirez à vue d'œil de ce côté en corrigeant les épreuves. — Ne trouvez-vous pas singulier le ton de ces gens de Paris qui parlent à un grand homme tout comme je vous parle ?

C'est toujours une bonne chose pour vous que votre premier grand succès ait eu Marseille pour théâtre. Vous en deviendrez plus éclectique, et vous reviendrez à mon Midi, qui est tout ou presque tout. — Quel éclectisme !

Vous avez vu les procès du *Globe* et du *National ;* nous trouvons ici la donnée du *National* désastreuse, mais le talent de rédaction s'y trouve au plus haut degré. Sautelet a été devant le tribunal dans une mesure parfaite ; quant au *Globe* et à Dubois, c'est toujours le paysan du Danube, mais je crois sa donnée bien plus vraie, et politiquement plus honnête. — Il y a longtemps que vous m'avez demandé un panthéon Égyptien ; je ne vous avais rien envoyé, attendant toujours Champollion pour la version définitive. Si vous en avez encore besoin, je serais maintenant en mesure de vous transmettre quelque chose de positif. — M. Ballanche a appris par une lettre de Monsieur votre père que vous aviez dû lire à l'Athénée la mort de Virginie ; le pauvre homme en est d'un bonheur que je ne puis dire ; j'espère

que votre éloquence lui aura gagné quelques souscripteurs à Marseille. — Que pensez-vous d'Hernani ? en avez-vous parlé à vos six cents auditeurs ? il me semble que c'est à vous de pousser un peu là-bas l'école nouvelle. Sainte-Beuve me paraît s'être placé bien haut dans ses *Consolations*.

Adieu, jouissez de votre gloire et n'oubliez pas les obscurs Parisiens.

L'horizon politique était terriblement sombre lorsque MM. Ampère revinrent à Paris au moins de juin 1830. La lutte engagée entre la nation et le pouvoir royal touchait à son terme, et, moins de deux mois après, paraissaient les fameuses ordonnances qui devaient être l'arrêt de mort de la branche aînée de la maison de Bourbon. J. J. Ampère, dont les idées politiques étaient vives et très-libérales ne se mêla pourtant jamais à la polémique de la presse quotidienne, malgré son rapport étroit d'amitié avec Armand Carrel, avec M. Bastide et les autres rédacteurs du *National* et du *Globe;* il n'accepta non plus aucune fonction qui l'eût forcé à s'engager dans des luttes de parti. Esprit avant tout spéculatif et littéraire, mais ardent ami de la liberté religieuse et politique, il se disait volontiers républicain, appartenait par tempérament à l'opposition sous tous les régimes et portait une haine vigoureuse à l'arbitraire. Il était naturel qu'il saluât de tous ses vœux une révolution qui lui paraissait un progrès.

On se souvient que le duc de Broglie avait reçu, dans le premier ministère du gouvernement de Juillet, le portefeuille de l'instruction publique. Parmi les heureuses mesures qui signalèrent sa courte administration, il faut placer la réouverture de l'École normale, fermée pendant les dernières années de la Restauration, et la création dans cet établissement d'une conférence de littérature confiée à J. J. Ampère. Notre jeune professeur occupa ce poste trois ans et en même temps fut successivement chargé de suppléer à la Faculté des Lettres, d'abord M. Fauriel, puis, l'année suivante, M. Villemain. En 1833, la mort d'Andrieux laissa vacante au Collége de France la chaire de littérature française. Les suffrages des professeurs désignèrent pour le remplacer J. J. Ampère, dont quatre années de succès avaient constaté le talent et la valeur.

Niebuhr, ce maître dont Ampère avait si bien goûté l'enseignement, rappelant, dans la préface de son *Histoire romaine*, ses leçons de l'université de Bonn, d'où son livre est sorti, exprime, à notre avis, d'une manière charmante, le double effet d'excitation de la pensée qui se produit du professeur zélé sur l'auditoire attentif, et de l'auditoire sur le professeur.

« Pyrrhus disait à ses Épirotes : « Vous êtes mes ailes. » Le pro-
« fesseur zélé est animé du même sentiment envers des auditeurs
« qu'il aime et qui s'intéressent de toute leur âme à ses discours. Ce

« qui accélère les résultats de ses travaux, ce n'est pas seulement le
« soin qu'il met à leur paraître clair, à ne leur communiquer comme
« vérité rien de ce qui pourrait être douteux ; c'est encore la vue de
« leur réunion, ce sont les rapports personnels dans lesquels il est
« avec eux qui réveillent mille idées dans le temps même où il leur
« parle. Et que l'on écrit bien mieux ce qui d'abord s'est vivement
« échappé de la première inspiration ! »

Niebuhr a raison ; sans parler du monument que lui-même a élevé de la sorte, que d'ouvrages du premier ordre ont été, en Allemagne et en France le résultat condensé d'un enseignement supérieur ! Nous n'en citerons que deux : l'*Histoire de la civilisation* de M. Guizôt et le *Cours de littérature française* de M. Villemain. Il en fut de même pour Ampère; celui de ses ouvrages qui devait, deux années de suite, être honoré par l'Académie des Inscriptions du prix Gobert, et qui reste un de ses meilleurs titres scientifiques, l'*Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, a été le fruit des travaux de son cours. La pensée originale de cette histoire, ce qui la distingue éminemment, c'est la recherche de ce qu'on peut appeler l'*esprit français avant la France*. L'auteur y étudie curieusement les auteurs latins nés sur le sol de la Gaule ; il découvre chez eux et y fait très-bien voir un caractère particulier et persistant à toutes les époques ; et ce caractère est le même qu'a retrouvé la littérature française lorsqu'elle s'est formée.

Ampère compléta ce travail d'investigations de nos origines littéraires nationales par des recherches sur la formation de la langue, qui parurent en un volume dans l'année 1841. Mais en se traçant un plan d'enseignement aussi vaste, le jeune professeur comprit qu'il fallait y consacrer son attention toute entière, et il résolut de se démettre de ses fonctions de maître de conférence à l'École normale. A toutes les époques de sa vie, Ampère, dont le désintéressement était sans égal, fut ainsi pressé de se démettre de toute fonction qui ne lui paraissait pas strictement nécessaire à lui fournir l'occasion de répandre des idées ou des doctrines qui lui étaient chères.

Mais, tandis qu'il s'abandonnait aux travaux et aux succès de l'enseignement, notre ami était menacé d'un malheur que sa tendresse essayait de croire impossible. C'était en vain que depuis six ans il prodiguait à son père les soins les plus assidus ; la phthisie du larynx dont l'illustre savant était atteint, un peu ralentie dans ses progrès, poursuivait néanmoins sa marche. On s'arrangeait, il est vrai, pour que les inspections de l'Université le conduisissent toujours vers le Midi ; il avait passé en Provence une année entière avec son fils, lorsque celui-ci n'était point encore retenu à Paris par des devoirs publics; mais le mal l'emportait : bien

longtemps avant d'avoir accompli sa soixantième année, l'illustre académicien présentait tout l'aspect de la décrépitude. Maigre, défait, l'œil terne, la lèvre pendante, on lui eût donné quatre-vingts ans. Au milieu de ce dépérissement physique la vigueur de la pensée restait complète : toute question d'un intérêt général soulevée devant lui, captivait encore et ranimait sa puissante intelligence. Je me rappelle avoir assisté à une conversation où Ch. Lenormant, récemment revenu d'Égypte, expliquait à l'illustre Ampère la découverte de la lecture des hiéroglyphes et l'application qu'il venait d'en voir faire par Champollion à tous les monuments des Pharaons. Transporté d'admiration, le vieillard moribond de tout à l'heure, renaissait à la vie en écoutant ces prodiges du génie d'un autre homme. C'était vraiment un beau et noble spectacle. — Marie-André Ampère mourut à Marseille le 10 juin 1836.

Son fils ressentit de cette perte une profonde et ineffaçable douleur. Il avait eu pour ce père vivant une admiration ardente ; il voua à sa mémoire un culte religieux. Lorsqu'en 1839 il publia l'*Histoire littéraire de la France*, il lui dédia ces trois volumes ; dans la touchante dédicace qui les précède, après avoir énuméré les titres impérissables de la gloire paternelle, il termine par ces mots :

VRAIMENT CHRÉTIEN,
IL AIMA L'HUMANITÉ.
IL FUT BON, SIMPLE ET GRAND.

Désormais nous verrons J. J. Ampère se laisser beaucoup plus entraîner par sa passion des voyages. Dans une de ses préfaces, il a exposé la théorie de ce qu'il appelle la *Critique en voyage*. On fait toujours la théorie qui doit justifier son goût dominant. « Je « suis loin de penser, dit-il, qu'il soit nécessaire d'avoir visité un « pays pour comprendre et goûter la littérature que ce pays a « produite, et qu'il soit impossible de sentir Pindare et Isaïe, à moins « d'avoir fait le voyage d'Athènes ou de Jérusalem. Chacun, sans « sortir de son cabinet, peut étudier les chefs-d'œuvre de la poésie ; « mais il manquera toujours quelque chose à cette étude, tant qu'on « n'aura pas visité les pays où vécurent les grands écrivains, con- « templé la nature qui les forma, et retrouvé pour ainsi dire leur « âme aux lieux où elle est encore empreinte. Comment comprendre « leur coloris si on ne connaît leur soleil ? »

En septembre 1838, J. J. Ampère fit, avec Ch. Lenormant et un autre archéologue éminent, M. Jean de Witte, ce qu'ils appelaient leur *Voyage dantesque*, c'est-à-dire qu'Ampère et ses deux compagnons, *la Divine Comédie* à la main, parcoururent la Toscane et la

Lombardie, suivant de ville en ville et pour ainsi dire pas à pas les traces du grand poëte Florentin. Ampère renouvela peu après et compléta cette excursion dantesque avec un noble patriote toscan, le marquis Capponi, auquel il avait voué une respectueuse amitié. Il résulta de ces recherches, à la fois minutieuses et passionnées, un travail du plus grand intérêt. L'appréciation délicate des beautés poétiques s'y mêle aux éclaircissements historiques, à l'étude des mœurs et des caractères, à la peinture des lieux et donne, à ce commentaire de la grande épopée de Dante, beaucoup de relief et de vie.

Ce *Voyage dantesque*, qu'Ampère réunit plus tard à ce qu'il nommait très-justement des études littéraires d'après nature, avait d'abord paru isolément et eut une singulière fortune. Accueilli en France par le succès le plus mérité, un Allemand lui fit l'honneur de le traduire et de l'imprimer sous son propre nom, en ajoutant, il est vrai, au titre comme acquit de conscience : *sur les traces de M. Ampère*. Un Italien, faisant abstraction de cette addition qui lui parut insignifiante, traduisit la traduction allemande, et voulant pénétrer le pseudonyme qui cachait l'auteur, arriva à prouver pertinemment qu'elle était l'œuvre du prince Jean, actuellement roi de Saxe, qui a publié sur Dante des travaux fort estimés. S'approprier des provinces, c'est jeu de rois, s'approprier une œuvre littéraire, est une fantaisie de souverain plus rare, et Ampère s'écrie gaiement dans la préface de sa troisième édition : « L'opinion qui attribuait « mon livre à une personne royale, n'avait rien que de fort honorable « pour moi et s'appuyait sur des raisons excellentes, mais fort de « mon identité, je déclare que je ne suis pas le roi de Saxe. »

On n'habite pas impunément ces contrées bénies où règne le soleil ; Ampère, dont l'imagination s'était complue dans les premières années de sa jeunesse à la sombre poésie du Nord, éprouvait maintenant cette sorte d'attraction qui a toujours entraîné les peuples septentrionaux vers le Midi. On se rappelle que dans les lettres qu'il échangeait, à vingt-cinq ans, avec Charles Lenormant, celui-ci le raillait de ses préférences germaniques et lui prêchait l'éclectisme. La conversion était bien complète et chaque année ramenait en Italie le studieux professeur du Collége de France. En 1841 ce fut vers l'Orient, en compagnie de MM. Prosper Mérimée, de Witte, et Ch. Lenormant, que notre voyageur entreprit de porter ses pas. Je ne sais guère d'association qui pût offrir plus d'intérêt et d'agrément que celle de ces quatre amis, tous profondément versés dans la connaissance de l'antiquité, amoureux du beau, par conséquent vivement sensibles aux chefs-d'œuvre de l'art grec, jeunes et aimant les aventures. Ampère n'était jamais plus aimable que sur les grands chemins ; sa verve intarissable, sa bonne humeur semblaient croître

avec les mille accidents inséparables d'une excursion en un pays où la civilisation renaissait à peine. Ch. Lenormant était le seul qui eût déjà visité l'Orient. Après avoir accompagné Champollion en Égypte, il avait fait partie de l'expédition de Morée ; mais en 1829, époque de son premier voyage en Grèce, Athènes était encore au pouvoir des Turcs. Pour lui comme pour ses compagnons les beautés du Parthénon étaient donc une nouveauté et une révélation ; car aucun dessin, aucune description ne préparent à l'effet souverain que produit le temple de Minerve, éclairé par l'éclat magique de la lumière orientale, dans son harmonie parfaite avec tout ce qui l'entoure.

Après une exploration attentive des monuments du continent grec, Ampère et M. Mérimée se séparèrent pour quelques jours des deux compagnons qu'ils devaient retrouver à Constantinople, et accomplirent une course rapide en Asie Mineure. Sous forme de lettre à M. Sainte-Beuve, Ampère a publié un récit piquant de cet épisode de son voyage; dans un morceau charmant, plus étendu et tout pénétré du souffle de l'inspiration antique avec ce qu'elle a d'exquis, de noble et de simple, il a aussi étudié la poésie grecque en Grèce. L'impression qu'il avait reçue de cette belle contrée y est rendue avec une grâce qu'il me semble avoir rarement retrouvée. Par d'ingénieux rapprochements entre l'architecture grecque, type immortel du beau, et le génie de la poésie hellénique, il cherche à définir et il fait presque comprendre l'heureuse organisation de ce peuple chez lequel le sentiment de l'harmonie et la perfection de la forme étaient poussées si loin. En parcourant les campagnes de l'Attique, Ampère constate l'exactitude des descriptions des auteurs anciens; il parle en peintre des magiques effets que la lumière produit et varie sans cesse sous ce beau ciel. Nul n'a mieux compris le charme incomparable de la nature de ce pays, que tous n'ont pas le don de sentir, qui échappe aux esprits vulgaires et demande pour être bien apprécié une délicatesse extrême dans les impressions, telle qu'Ampère la possédait au degré le plus remarquable.

La vraie parure de la Grèce, dit-il, est cette mer admirable qui l'entoure comme une ceinture nouée derrière elle, et dont les plis azurés ondoient avec tant de grâce sur ses flancs.

Je ne crois pas qu'il y ait dans le monde un pays aussi insulaire que la Grèce; elle se compose en partie d'un archipel et d'une péninsule, le reste est entamé, pénétré par une foule de golfes sinueux. A chaque pas qu'on fait dans l'intérieur du pays on rencontre la mer; avec une coquetterie gracieuse, elle vient partout chercher le voyageur, et semble à chaque instant lui dire : Me voici, arrête-toi, regarde comme je suis belle. On pourrait étendre à toute la Grèce le nom de l'Attique, *rivage*.

Aussi la mer est partout présente dans les œuvres des poëtes grecs ; tous ont traité avec une complaisance particulière et un charme infini ce qu'on pourrait appeler la poésie de la mer. Les aventures de l'Odyssée se passent presque entièrement sur les flots ; la scène de l'Iliade est constamment sur une plage.

La mer fournit aux poëtes grecs des comparaisons fréquentes. On sent partout, en lisant les auteurs, comme en parcourant le pays ou son histoire, que la Grèce est essentiellement navigatrice, que de grandes destinées maritimes attendent ce peuple à qui Thémistocle révéla son génie, son empire et sa patrie véritables, en lui conseillant de s'enfermer dans des murailles de bois, ce peuple qui de nos jours a triomphé des Turcs à l'aide des vaisseaux de Psara et d'Hydra, comme il battit autrefois les Perses avec la flotte de Salamine. Quand on vogue sur la mer de Grèce, chaque coup de rame fait jaillir de la mémoire un vers empreint du charme infini de cette mer. En la voyant blanchir on se souvient de la gracieuse expression d'Alcmène, qui appelle l'écume *fleur des vagues*. Si le vent s'élève, on murmure avec le chœur des Troyennes captives : « O brises, brises de la mer, où me conduisez-vous ? » Si le vent est tombé, on dit avec Agamemnon : « Les oiseaux et la mer se taisent, les silences des vents tiennent l'onde immobile. » Que de fois j'ai répété ces vers d'Euripide ! Je ne concevais rien d'aussi charmant que d'être surpris par un calme dans le golfe de Corinthe ou sur la mer des Alcyons. J'ai eu plusieurs fois ce bienheureux contre-temps, et j'étais loin de m'en plaindre. Dans ce calme des flots je retrouvais la sérénité qui domine l'art et la poésie des Grecs. La douce haleine qui caresse cette Thétis endormie, c'est la respiration de la muse grecque, le souffle léger qui enfle à peine les chalumeaux de Théocrite, et qu'on sent errer sur toutes les belles œuvres de l'antiquité.

C'est en 1842, l'année qui suivit ce voyage en Orient, que J. J. Ampère fut élu pour remplacer M. de Gérando à l'Académie des Inscriptions ; ses travaux sur les origines de la littérature française et la formation de la langue, y avaient marqué sa place.

Léon Arbaud.

LE MONDE INVISIBLE

DISCOURS

PRONONCÉ DEVANT LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BRUXELLES,
LE 8 MAI 1864[1].

Messieurs et Mesdames,

Votre accueil bienveillant m'honore et il me touche ; cependant, comme il n'y a point de joie sans mélange ici-bas, je me permets d'ajouter qu'il m'inquiète un peu. Peut-être serais-je moins applaudi si j'étais plus connu. Je n'ai eu l'honneur de prendre la parole au milieu d'un auditoire belge qu'une seule fois, et vous me jugez d'après ce discours dont le succès ne m'est pas uniquement dû. Je me sentais alors recommandé, encouragé, par la présence d'amis bien chers, dont j'aime, en ouvrant cette séance, à évoquer le souvenir, parce qu'il est pour moi une force. J'étais entouré de Montalembert (Applaudissements), d'Albert de Broglie, de Melun, de Champagny, de tous ces amis auxquels je suis attaché par les liens d'une amitié profonde que rien ne peut rompre, et d'une conviction commune que rien ne peut affaiblir. Je me sentais soutenu aussi par l'auditoire, non pas que je n'aperçoive dans votre accueil la chaleur qui jamais n'abandonne vos convictions et l'indulgence qui prépare d'avance vos esprits à m'entendre. Mais j'étais soutenu, je le répète, par cet auditoire réuni à Malines, avec tant de succès et aussi avec tant de travail par les habiles et infatigables organisateurs de l'assemblée catholique dont j'avais l'honneur de faire partie. Auditeurs et orateurs, nous sentions que nous prenions part à un grand mouvement, nouveau, libre, fécond, d'où devaient sortir et d'où il est sorti, en effet, de grandes choses.

[1] Sténographié par M. Coomans fils.

Aujourd'hui, Messieurs et Mesdames, je ne puis exiger de vous que quelques moments d'une attention fugitive. Avant que les ténèbres aient envahi cette salle, l'oubli sera tombé sur mes paroles. Je vous prends quelques moments à la fin d'une journée occupée de mille distractions, de mille affaires. Je ne puis donc pas espérer de vous fixer longtemps, et je dois vous apporter une causerie familière plutôt qu'un discours. Mais comment me refuser, puisque je traversais Bruxelles, à un désir exprimé plusieurs fois par la *Société d'émulation* ainsi que par plusieurs des sociétés si utilement fondées à l'image de la vôtre dans quelques villes de Belgique? J'obéis donc à votre désir ; je me rends à votre appel, c'est mon excuse. Ce que je viens faire ici m'inspire une comparaison que vous trouverez peut-être singulière. Dans les villages de mon pays, l'habitude s'est établie après la moisson de faire passer de ferme en ferme certaines machines à vapeur qui ne font rien par elles-mêmes ; elles s'engrènent seulement à d'autres machines, et elles leur communiquent un peu de mouvement. Eh bien ! il me semble que je suis une de ces locomotives mobiles, et peu m'importe si ce que je viens vous dire s'envole en fumée pourvu qu'un instant j'aie pu vous communiquer un peu de mouvement et un peu de chaleur. (Applaudissements.)

Mon sujet m'inquiète également. Vous voyez que je suis dans un accès de timidité... A Malines, j'ai dû un succès d'un moment à un accident heureux de la parole. J'étais tombé sur un sujet facile. Je parlais du progrès; je parlais des choses visibles, des arts, de la science, de l'industrie, en un mot de tout ce que chacun de vous connaît, pratique, voit sous ses yeux. Aujourd'hui je voudrais, prenant la contre-partie de ce sujet avec cet esprit de contradiction qui plaît aux Français, je voudrais vous entretenir non plus du *visible*, mais de l'*invisible*, et la conférence que j'ai l'honneur de commencer devant vous pourrait prendre pour titre : *le Monde invisible*.

Vous vous attendez peut-être à ce que je vous parle du *surnaturel*. Je n'en aurais garde. Je suis de ceux qui ont toujours besoin de recevoir des sermons, mais qui n'ont jamais envie d'en faire, n'ayant pour cela aucune autorité. Je ne vous parlerai donc ni de surnaturel, ni de théologie.

Vous vous attendez peut-être aussi que, cédant à un goût du jour, je vous parlerai de *spiritisme*, de tables tournantes, des esprits, des rapports avec l'invisible. Cette passion, selon moi, est ridicule ou coupable : ridicule si elle ne correspond à rien de sérieux; coupable si elle correspond à quelque chose de sérieux. Je n'aime pas ce jeu ; je ne le joue pas. Non, je veux vous parler du monde invisible, et cette expression, un peu vague, un peu incolore, a pour but de vous déguiser le vrai sujet de mon discours. Mais, il vaut encore mieux

s'exécuter de suite et appeler les choses par leur nom. Je vais donc vous parler de *métaphysique* et de *philosophie*, je viens devant vous plaider *pour le spiritualisme contre le matérialisme*.

En entendant ces mots un peu lourds, j'ai peur, Mesdames, que vous ne soyez inquiètes du plaisir que vous avez eu l'illusion de venir chercher ici. Parler de philosophie devant des dames, cela n'est pas habituel! Il me semble que cette réserve est un outrage et une injustice. On peut parler aux dames du monde invisible, car elles l'habitent. Il est très-agréable pour nous qu'elles appartiennent au monde visible. Mais elles habitent ordinairement le monde invisible : la pitié, le patriotisme, l'amour, l'art, l'idéal, voilà ce qu'elles aiment, ce qu'elles cherchent, ce qu'elles cultivent, ce qu'elles servent. Or, tout cela appartient au monde invisible. On peut leur parler aussi de philosophie, et je ne crains point à cet égard de choquer les préjugés.

J'en veux beaucoup à un auteur, que j'aime pourtant passionément, à notre Molière, je lui en veux d'avoir, dans *les Femmes savantes*, ridiculisé les femmes instruites et les femmes studieuses. Je lisais dernièrement dans la vie de l'illustre Képler, très-bien racontée par un de ses successeurs au trône de la science [1], qu'après avoir travaillé longtemps sur les systèmes un peu chimériques qui se mêlaient à ses admirables découvertes, il arriva un matin, au déjeûner, où sa femme lui avait préparé ce qu'il aimait beaucoup, pas autant que la science pourtant, une salade! Képler, tout entier à ses préoccupations, adressa à sa femme cette singulière question : « Est-ce que vous croyez, ma chère amie, que si des atomes de laitue, d'huile, de vinaigre et d'œufs durs, s'étaient promenés dans l'espace pendant plusieurs siècles, il pourrait arriver, par une loi secrète, que ces atomes se rencontrant les uns les autres, et s'engrenant ensemble, pussent former une salade? » A quoi la femme de Képler répondit en lui riant au nez, et le grand savant, rentrant dans son cabinet, écrivit : « Je me suis aperçu par cette expérience que ma théorie ne supporte pas le regard du simple bon sens. » (Rires.) Toutes les femmes ne sont pas comme la femme de Képler. Elles ont autant de bon sens, mais elles ne l'enferment pas seulement dans un saladier. Je vais donc me permettre, Mesdames, de parler devant vous de philosophie, et vous supplier d'en faire souvent. Étudiez, travaillez, instruisez-vous, lisez, écrivez et ne craignez pas que l'on vous applique certain nom que j'ai cependant peur de prononcer... On vous effraye quelquefois avec le nom de *bas-bleu*. A ce sujet, je vous citerai un mot charmant d'une vieille dame de

[1] *Notice sur Képler*, par M. Bertrand, de l'Académie des sciences.

mon pays; elle disait : « Pour moi, je ne m'aperçois pas que le bas est bleu quand la robe est longue. » (Bravos.)

Laissez-moi donc vous parler de philosophie, et vous proposer une excursion dans le monde invisible.

Où est-il ce monde invisible ? Il ne faut pas beaucoup de temps pour vous y transporter. Au moment où vous m'écoutez, vous y êtes. Oui, votre attention, vos regards, me prouvent que vous y êtes. Est-ce que dans ce moment je n'ai devant moi que des hommes, que des femmes, que des costumes ? Est-ce que dans ce moment je n'ai devant moi qu'un spectacle, beau seulement pour les photographes et les tailleurs? Non, j'ai devant moi des âmes, et ces âmes comprennent la mienne. Au moment où je vous parle, il s'ouvre au fond de vos intelligences des portes d'or qui vous donnent accès dans les domaines sans limites de la vérité. Il ne faut pas plus de temps à un oiseau pour étendre ses ailes et s'élancer dans l'air libre qu'à un esprit pour prendre son vol et s'élever d'un seul bond vers cette région sereine, sans ténèbres et sans limites, où réside l'éternelle et immuable vérité.

Il a existé de tout temps, et il se forme avec un nouveau succès en France, en Allemagne, dans toute l'Europe, une école matérialiste. Reprenant une erreur aussi vieille que le monde, elle ne croit qu'au visible ; elle nie l'invisible ; elle affirme *qu'il ne faut admettre que ce que l'on voit ;* elle déclare qu'il faut en tout *s'en rapporter exclusivement à l'expérience et à l'observation*, et qu'*on n'atteint aucune réalité par le raisonnement*. Partant de là, elle raisonne et elle dément l'expérience. Car, selon la remarque excellente d'un des premiers philosophes de la France, M. Janet : « L'expérience ne prononce rien sur « le matérialisme, et pour affirmer cette doctrine, il faut raisonner « autant que dans la doctrine opposée [1]. »

Contre cette école, je voudrais établir que rien ne mérite autant d'être affirmé que ce qui ne peut pas être vu, et qu'il y a cent fois plus de réalités dans le monde invisible que dans le monde visible. Sans le monde invisible, le monde visible deviendrait je ne sais quel pêle-mêle obscur d'existences d'un jour se rencontrant sans se comprendre et sans s'aimer, comme une bataille où les ennemis se tuent sans se connaître, un monde inhabitable et bientôt inhabité. Le monde invisible nous déborde, il nous entoure, il nous enveloppe ; c'est à lui que nous devons d'être des hommes et non pas seulement des animaux. Semblable au vaisseau qui, plongeant dans les ondes agitées et confuses sa partie inférieure, élève ses mâts, et déploie ses voiles dans un élément plus pur, sous le soleil et à l'air

[1] *Le matérialisme contemporain,* par Paul Janet, de l'Institut, 1864.

libre, l'homme vit sur la terre par son corps et par son âme dans le monde invisible.

L'école matérialiste que je combats est bien forte ; elle se compose de savants, de mathématiciens, de chimistes, de critiques, d'historiens. Je le sais et je vous prie de vous rassurer ; car ces savants ne sont pas les grands savants, ces mathématiciens ne sont pas les grands mathématiciens, ces chimistes ne sont pas les grands chimistes, ces critiques ne sont pas les grands critiques, ces historiens ne sont pas les grands historiens. Les grands mathématiciens comme Képler, Galilée, Copernic, Newton, au-dessus des figures et des nombres, savaient voir l'idée de l'être, de la quantité, de l'infini, et le plus grand de tous, Newton, a écrit cette phrase que je vous engage à retenir : « J'ai toujours devant moi le sujet de ma recherche ; et j'attends que les premières lueurs commencent à se lever lentement et peu à peu, jusqu'à se changer en une clarté pleine et entière. Je ne découvre rien seulement par les sens, *mais en y pensant toujours*[1]. » Je sais que les grands historiens, au-dessus des ombres mouvantes de la scène humaine, savent trouver des lois, savent évoquer la conscience, la justice, et rendre manifeste un enchaînement sublime qui de l'homme s'élève jusqu'à Dieu. Les chimistes et les mathématiciens sont des philosophes et même des poëtes. Lorsqu'un Cuvier avec un ossement ressuscite un être ; lorsqu'un Élie de Beaumont prend la carte géologique de la France, et vous montre dans la structure naturelle du dessous, l'explication de la destinée historique du dessus; lorsqu'un Maury prend une goutte d'eau dans l'océan, et vous apprend que cette goutte d'eau, docile instrument du Créateur, se partage en deux parties, l'une qui, sous l'action du soleil remonte en vapeur dans les nuages pour inonder la terre de sa rosée bienfaisante, et l'autre qui, plus dense, tombe au fond des mers pour imprimer un courant utile à la navigation et vêtir de son sel une multitude de petits êtres, ouvriers inconnus ; lorsque toutes ces admirables observations s'ajoutent aux grandes découvertes qui ont immortalisé les Copernic, les Képler, il y a dans ces travaux une philosophie, une poésie, une affirmation et une révélation du monde invisible, qui m'enthousiasme, qui me rassure, qui me console, en présence du matérialisme de quelques savants modernes. Je ne sais plus attaquer les savants qui ne veulent croire que ce qu'ils voient. J'ai pour moi les savants qui ont cru au delà de ce qu'ils voyaient. J'ai pour moi les grands savants, les grands penseurs, et je pourrais me borner à renvoyer les matérialistes qui n'ont rien découvert aux sublimes inventeurs des lois de la matière. Mais les hauteurs

[1] *Notice sur Newton*, par M. Biot.

de la science ne sont accessibles qu'à un petit bataillon d'esprits éminents dont je ne suis pas. Il faut réfuter les matérialistes par des arguments plus faciles et d'un usage plus populaire.

Je les accuse devant vous de chasser de ce monde l'*art*, la *poésie*, la *justice*, la *certitude*.

I

L'art d'abord ! Il semble que je sois bien faible sur le terrain de l'art ; faible par mon ignorance, mais plus faible encore par le sujet même. L'art n'est-il pas, en effet, ce qui frappe les sens, les oreilles, les yeux? Il semble que sur ce terrain je dois être battu d'avance, et forcé d'avouer que ce que l'on voit doit être exclusivement décoré du nom d'art.

Vous qui m'entendez dans cette salle ouverte à la musique, vous qui aimez la sculpture, la peinture, l'architecture, dans cet admirable pays de Belgique, où sont multipliés les tableaux des grands maîtres et les œuvres des grands architectes, vous qui m'entendez, répondez-moi. Est-ce que la beauté, même la beauté physique est purement matérielle? Est-ce que la beauté physique n'est pas seulement comme un voile charmant, jeté par la main de Dieu sur l'âme? Qu'aimez-vous dans un tableau, même dans un portrait, que demandez-vous au peintre qui fait le vôtre? C'est l'expression, c'est-à-dire la traduction de ce qu'on ne voit pas, la physionomie de vos prétentions ou de vos qualités intérieures, ce qui parle par le regard sans être les yeux, ce qui parle par le sourire sans être les lèvres, vous voulez qu'on rende le *dedans* bien plus que le *dehors*, et c'est, passez-moi le mot, c'est le dedans qui est beau dans une œuvre d'art.

Messieurs, je vous ferai ma confession ; je suis amoureux d'une beauté ; ma passion est ardente ; je cours sur les pas de cette beauté, et je la poursuis sans relâche. Je suis amoureux, oui, éperdument et innocemment amoureux de la beauté invisible. Je la cherchais naguère à Paris, en traversant les vastes salles de l'exposition des tableaux et des statues des artistes vivants. Venez avec moi, vous serez étonnés de l'immense quantité de talent qu'ils déployent. Vous irez de salle en salle ; vous passerez de sujet en sujet ; partout l'habileté, la dextérité, le savoir-faire, la couleur, l'agrément, le dessin, un peu de tout ; à chaque pas des tableaux qui vous toucheront et qui vous arrêteront un instant ; mais vous sortirez de là froid, distrait, sans

émotion, la tête fatiguée, et si vous vous demandez : Beauté, vraie beauté, idéal sublime de l'art, t'ai-je rencontré une seule fois ? Vous vous répondrez tristement : Non ! pas une seule fois.

Au contraire, pénétrez entre ces quatre murs où l'on conserve les chefs-d'œuvre de Raphaël ! Entrez avec respect, sans chercher même un si grand maître, dans l'atelier de ce peintre admirable qui avait écrit sur sa porte : « Mon Dieu ! mon âme a été ravie par le spectacle de vos œuvres, et je passerai ma vie à célébrer mon maître ! » Entrez dans l'atelier, maintenant désert, d'Hippolyte Flandrin ; oh ! vous n'avez pas passé une seconde dans l'un de ces sanctuaires que déjà vous êtes ému, vos regards s'enflamment, votre voix s'arrête, vous êtes tenté de tendre les bras comme devant une apparition. Qu'avez-vous donc vu? c'est elle, c'est la beauté ! Et lorsque vous avez entendu une des sublimes symphonies de Beethoven, ou l'une des œuvres puissantes de cet autre mort que nous pleurons, Meyerbeer; ah ! vous êtes tout frissonnant, vos forces sont doublées, votre imagination étend ses ailes, votre âme est attendrie, une impression religieuse l'inonde, vous applaudissez en pleurant. Ce ne sont pas seulement vos sens qui ont parlé ; les sons tombent évanouis, et depuis longtemps le silence s'est fait sans que votre émotion disparaisse. Que s'est-il donc passé? Ah ! je l'ai rencontrée. Oui, oui, divine enchanteresse, invisible puissance, céleste vision, c'est elle, c'est la beauté ! (Applaudissements.)

Ah ! Messieurs, vous la connaissez bien, tous les hommes la connaissent et ils la nomment tous du même nom.

Elles sont innombrables les manifestations de la beauté, le monde est l'œuvre d'un artiste souverain, et les artistes, ses fils, ont à leur tour rempli le monde de leurs œuvres, et pourtant ! qu'il s'agisse d'une symphonie ou du golfe de Naples, du mont Blanc ou d'une vierge de Raphaël, de l'aurore qui se lève, ou du soleil à son midi, de la jeunesse dans son éclat, ou de la vieillesse dans sa majesté, de la beauté physique ou de la beauté morale, d'une victoire ou d'une bonne action, pour exprimer l'admiration, tous les hommes, dans toutes les langues, n'ont qu'un seul mot. Réunissez les architectes, les musiciens, les peintres, ils n'auront qu'un mot. Ils vous parleront de l'élégance de la forme, de la justesse, des proportions, de la couleur, de la mélodie, de l'ordonnance, ils essayeront mille expressions, mais toutes se résumeront en un seul mot : *Cela est beau, parce que cela est beau.* Je n'ai pas autre chose à dire que cela est beau ! Faites une expérience. Prenez un original et une copie. Il y a des copistes si habiles qu'ils reproduiront sur la toile exactement l'original : même couleur, même forme, même calque, même teinte, même ton. La reproduction est merveilleuse ; mais mettez l'original à côté de

la copie : la vraie mère, entre deux enfants, crie : Voilà mon fils ! et vous, sans vous tromper, vous vous écriez : Otez la copie, voilà, voilà le beau !

Au-dessus de la peinture, au-dessus de la musique, il y a l'éloquence. Tous les instruments se taisent devant la parole, et devant le style, les tableaux sont sans couleur. La parole, est-ce donc un bruit qui passe des lèvres à l'oreille en faisant vibrer deux organes? le mot, le son n'est-il pas le lien entre deux âmes qui se rencontrent dans le monde invisible, comme l'éclair est le signal de la rencontre de deux électricités que l'on ne voit pas ?

Le style! prenez un livre, c'est-à-dire quelques feuilles de papier, un livre de saint Augustin par exemple, de cet homme qui repose depuis mille quatre cents ans dans la tombe, ou plutôt qui est depuis tant de siècles sur les autels et près de Dieu, prenez, dis-je, un de ces livres, il ne vous dit d'abord rien. Vous ne voyez qu'un chiffon, du noir sur du blanc. Mais ouvrez ce livre, et qui que vous soyez, femme, vieillard, pauvre, riche, instruit, ignorant, enfant, ouvrier, quand vous avez lu certaine ligne, vous sentez une larme secrète monter par je ne sais quel ressort jusqu'à votre paupière, et vous voilà tout pleurant devant un trait qui s'est écrit là, il y a mille quatre cents ans.

Meyerbeer, Flandrin aussi sont morts, mais j'ose à peine dire qu'ils sont morts, tant ils sont vivants par leurs œuvres. Un jour il est tombé de leurs mains un peu de noir sur un peu de blanc et je ne sais quels traits sur un morceau de papier, et toutes les fois que la combinaison imaginée par ces hommes se reproduira devant un autre homme à tout jamais, cet homme s'écriera : Ah ! que c'est beau !

Ce qui admire en vous, c'est votre âme invisible, et ce que vous admirez, c'est un idéal invisible, supérieur à ce que nos sens perçoivent. C'est un rayon et votre âme est un miroir ; c'est un écho et votre âme est une lyre ; mais ce rayon et cet écho tombent du monde invisible, et la corde ou la toile, l'œil ou l'oreille, ne sont que des instruments délicats qui servent à la communication des deux mondes. Ils sont en quelque sorte les moyens de transport de votre âme dans la région qu'habite la beauté. (Bravos.) Messieurs, cette région est une patrie commune à tous les hommes ; elle ne connaît ni les nationalités ni les inégalités, et, selon la belle expression de M. Cousin, « toute âme peut y monter sans distinction de rang, de pays, de croyance, par ces degrés invisibles et mystérieux composés de tous les sentiments naturels qui sur tous les points de la terre tirent du sein de la créature un soupir vers un autre monde ! »

Nier l'invisible, c'est donc chasser de la terre l'art, l'idéal et la beauté.

I

Il m'est plus facile de prouver que c'est aussi chasser la poésie.

La poésie ! je vous supplie de ne pas trop la dédaigner. Quand on ouvre de notre temps un recueil de vers, on voit toujours que le premier mouvement du poëte est de s'indigner de ce qu'il n'a plus de lecteurs, et il en conclut qu'on n'aime plus la poésie. C'est aussi notre conclusion quand nous lisons ses vers... Cet échec n'est pas toujours une preuve. Cependant nous sommes obligés d'affirmer que poésie et philosophie sont des denrées qui n'ont pas un cours très-répandu, et qui ne sont pas en hausse de nos jours. Je ne veux pas attaquer le progrès, vous savez jusqu'à quel point je l'aime, mais je dois bien constater que plus nous jouissons au dehors, moins nous pensons au dedans. On vit par les yeux, moins par la réflexion. C'est là un des inconvénients de l'imperfection humaine. De là aussi des regrets déplacés. On dit : Voyez dans d'autres temps : quelles époques mystiques ! quelles époques poétiques ! quelles époques chevaleresques ! Qui sait ? c'était peut-être parce qu'on souffrait beaucoup dans ce temps-là qu'on se réfugiait dans l'invisible. Pour nous, c'est parce que nous jouissons beaucoup que nous ne pensons guère à l'invisible. J'aimerais à voir à notre époque autant de jouissances et plus de réflexion.

Eh bien ! la poésie, je vous supplie de ne pas la bannir de ce monde, pour vous en tenir à ce que l'on appelle le réalisme, et je vais prouver qu'elle appartient, comme l'art, au monde invisible. Si vous ne savez pas revêtir tous les objets d'une poésie invisible, ils seront tous laids, insignifiants, vides et décolorés. En voulez-vous la preuve ?

J'entrais hier en Belgique. Je suppose que j'appartienne à l'école de ceux qui prétendent qu'il ne faut affirmer que ce qu'on voit. Qu'était-ce que la Belgique pour mes yeux ? Quelques kilomètres de terres partagées entre des céréales, des betteraves et du charbon. (Rires.) Pascal a dit que l'homme est un roseau pensant. Toujours fidèle à la théorie qu'on doit n'affirmer que ce qu'on voit, je dois affirmer que le Belge est un roseau fumant. Puis, je veux me rendre compte des opinions des Belges. J'ouvre un de vos journaux ; il se compose de quatre pages. Toujours fidèle à la théorie qui fait que l'on juge selon ce que l'on voit, je m'aperçois que la première page est consacrée

aux insultes, la deuxième (faits divers) aux assassinats, la troisième (discussions parlementaires) aux disputes, et la quatrième (annonces) aux mensonges... Voilà donc l'opinion que je devrais avoir de la nation belge et de la presse belge, si j'oubliais votre histoire, vos sentiments, vos qualités, vos mérites, si je méconnaissais les vertus invisibles de ce grand peuple, petit, il est vrai, par le territoire, mais grand par le génie, agricole et industriel, religieux et savant, indépendant et progressif. Voilà la Belgique, et non une étendue plus ou moins grande de terrain diversement ensemencé et uniformement habité par des bipèdes de la même nature.

Ce que je dis de la Belgique, je pourrais le dire de la nature entière. Sans poésie, c'est-à-dire sans invisible, le monde est vide, décoloré. Qu'est-ce que l'homme? Le maître de la création, dit-il. Le maître de la création! Oui, d'une création qui se compose de deux sexes, du règne animal et du règne végétal. Or, à s'en tenir seulement aux apparences visibles, la beauté d'un sexe sert de piége à l'autre, la force de l'autre sert à tyranniser le plus faible. L'homme fait rôtir le règne animal à sa broche et il fait bouillir le règne végétal dans sa marmite. Plus de poésie! un monde désenchanté, inhabitable, insupportable! Tous les matins, Messieurs et Mesdames, si vous récitez avec attention votre *Credo* vous verrez qu'on y appelle Dieu le créateur des choses visibles *et invisibles*. Une des choses réelles, mais invisibles, créées par Dieu, c'est la poésie.

Voyez dans les livres saints, comme la poésie déborde! Tout a un sens caché, et c'est une des raisons, à part le respect religieux que tous les chrétiens portent à ces saints livres, pour lesquelles les poëtes leur ont voué leur admiration. Tout est non pas allégorique, comme dans les anciens poëtes, mais symbolique; le sens caché n'est pas une fantaisie de convention, mais un sens vrai. Il y a, dans je ne sais quel endroit, ce mot : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum, et hoc quod continet omnia scientiam habet vocis*[1]. « L'Esprit divin a rempli le monde, et le monde sait parler. »

Avez-vous remarqué de quelles merveilleuses comparaisons les livres saints ont enrichi la langue des hommes[2]?

Mer, vaste mer, tu n'es plus seulement une route pour mon commerce, tes flots ne se courbent plus seulement sous le sillon de mon navire; mais avec tes profondeurs, tes calmes sublimes, tes aspects brillants, avec tes écueils, tes orages, tu es à jamais l'image de ma vie! Nuage léger, tu n'es pas seulement le réservoir merveil-

[1] *Sap.* I, 7.

[2] Qu'il me soit permis ici de signaler la belle et poétique *Étude sur le symbolisme de la nature*, de Mgr l'évêque de Carcassonne.

leux d'où tombe à des jours donnés une pluie bienfaisante; nuage léger, quand tu couvres l'atmosphère comme aujourd'hui, je ne sais quelle teinte de mélancolie répandue sur la nature se communique à mon âme. Je vis en conversation avec toi. Marie Stuart, captive, peut s'adresser aux nuages, leur parler et leur dire : « Nuages, messagers de l'air, je suis captive, vous êtes libres, allez de ma part saluer mon pays[1]. »

Feu, élément mystérieux et puissant, feu qui soulèves les continents, feu qui fais plier et fondre les métaux, qui prépare nos aliments, qui adoucis nos climats, qui sillonne les nuées et qui éclaires nos ténèbres, volcan, étincelle, flamme, soleil, lumière, feu, la plus belle des créatures, tu as aussi un sens caché! On dit : le feu sacré du génie, le feu sacré de la vertu! On dit : la lumière de la vérité; et c'est au feu, à la lumière, qu'il m'est permis de dérober une image, lorsque je m'efforce de tirer de mes lèvres non pas une flamme, mais au moins une étincelle d'éloquence. (Applaudissements.)

Enlevez le monde invisible, le sens caché, le sens figuré, et la terre n'est plus qu'un vaste cimetière de vivants qui vont mourir et de morts qui furent vivants!

Adieu toute gaieté, toute joie, adieu toute mélancolie rêveuse, toute imagination! Allons à la Bourse, tâchons de nous désennuyer, et en regardant tristement le soleil, répétons cette vieille chanson de mon pays : « Du soleil l'éclat ne touche ni mon esprit ni mes sens; voilà si longtemps qu'il se lève et qu'il se couche! » (Rires et applaudissements.)

Ah! si nous voulons ici-bas aimer, admirer et faire autre chose que des repas coupés par des sommeils, gardons, gardons la poésie.

III

Messieurs et Mesdames, les mêmes théoriciens auxquels je réponds ne chassent pas seulement la poésie de la vie, ils ne chassent pas seulement de l'art l'idéal, ils chassent encore quelque chose de plus précieux, de plus grave, de plus essentiel : ils chassent la justice de l'histoire.

La justice! voilà l'invisible par excellence. Tout ici-bas conspire contre elle, tout ce qui est visible; tout est tentation, tout est ob-

[1] *Marie Stuart,* de Schiller

stacle, tout est tyrannie dans l'histoire des hommes. Et cependant la justice conserve au fonds de tout cœur qui n'est pas déshonoré un culte impérissable, on l'appelle, on l'invoque, on meurt pour elle sans l'avoir vue. La justice! mais j'aime mieux vous donner des exemples que des démonstrations. Si je les choisis bien, vous verrez au dessus des faits qui résistent la justice apparaître et se lever. Je vous défie bien, qui que vous soyez, de ne pas incliner vos fronts devant cette invisible toute-puissance.

Je me borne à ouvrir les journaux que je calomniais tout à l'heure, et que j'aime mieux admirer, pourquoi? précisément parce que, rapportant chaque jour ce qui se passe en Chine, en Orient, en Amérique, au nord, au sud de l'Europe, la presse étend, accroît ma part de l'invisible. Ouvrons donc un journal, Messieurs et Mesdames, et partons ensemble à la recherche de la justice. Écoutez :

Le même jour, le télégraphe, avec cette forme sommaire que vous connaissez, annonce qu'à Berlin on a illuminé; grande musique militaire, grand feu d'artifice, solennité victorieuse! Puis le même jour, dans un petit coin du même journal, on raconte que sur une route obscure du Danemark, un cortége funèbre s'en va au cimetière. Il est suivi par un homme grand dont l'air est triste, solennel, et qui marche la tête découverte : c'est le roi; puis, à quelque distance, on porte en silence les cercueils renfermant les restes sacrés, illustres et touchants, de quelque guerriers morts pour l'indépendance de leur pays. Le roi défait, vaincu, battu, traverse les flots pressés de son peuple sans qu'un reproche lui soit adressé. Il arrive à la dernière demeure de ces pauvres gens que, lui-même, il a conduits là, sans qu'un cri parti des lèvres d'une mère s'élève contre lui. Le roi enterre ses serviteurs morts, et, pris d'une soudaine inspiration, il va de cercueil en cercueil, de tombe en tombe, donnant en pleurant la main à des mères, à des sœurs, à des frères, qui se sentent fiers, consolés, récompensés, en ayant serré la main de leur roi.

Dans le même journal, la victoire, les lampions, les sérénades, d'un côté; le deuil, l'humiliation, la défaite, de l'autre. Les puissants, les faibles! les grands, les petits! les vainqueurs, les vaincus! Eh bien, c'est ici qu'intervient le monde invisible, et de toutes vos consciences, au moment où je parle, il sort ce cri : Ah! les vainqueurs, ils étaient deux contre un ; ce sont des forts qui ont opprimé des faibles; nous ne voulons pas de leur injuste victoire. (Applaudissements.)

Vous me permettrez de vous dire que je savais ce que je faisais en parlant de l'indépendance d'un petit peuple devant un petit peuple qui aime son indépendance. (Nouveaux applaudissements.)

Regardez maintenant un autre tableau.

Il y a en ce moment en Europe deux puissantes nations, il y en a même trois, car je me reprocherais d'oublier ma bien-aimée patrie, la France. Mais je ne veux m'occuper que de deux d'entre elles. L'une a 30 millions d'habitants et possède dans le reste de la planète plus de 100 millions de sujets. C'est l'Angleterre. L'autre, dont le territoire couvre les deux tiers de l'Europe, compte 80 millions d'habitants. C'est la Russie. Eh bien, il s'est trouvé dans un journal, que je remercie de m'apporter de telles sensations, un récit de choses que nous n'avons pas vues, ni vous ni moi, et que cependant nous osons juger, au nom de la justice invisible et partout présente.

On a vu en Angleterre quatre à cinq cent mille hommes se porter au-devant d'un soldat fameux, qui plaît aux Anglais par beaucoup de côtés, surtout parce qu'il sert leurs passions sans qu'il leur en coûte rien.

On lui a fait un magnifique accueil, et on a trouvé fort bon que, se regardant comme l'apôtre du progrès, il ait voué ses malédictions à un pauvre petit souverain qui vit d'aumônes sur un territoire contesté et qui est évidemment le plus faible. Or il est arrivé dans le même moment, et par une coïncidence que les journaux ont signalé sans y prendre garde, que ce petit souverain, qu'il était si intéressant pour le progrès de voir disparaître, s'est levé dans le coin d'une église, et là le vieillard désarmé, regardant en face le chef de 80 millions d'âmes à une autre extrémité de l'Europe, lui a crié : « Tu tiens dans tes mains un petit peuple, tu l'abîmes, tu l'achèves; il n'aura bientôt plus de souffle, il recule de forêts en forêts, ses hommes meurent, ses femmes prient, pleurent, ses prêtres sont exilés. Tu es le plus fort, tu es le plus grand, et moi je suis persécuté; l'Angleterre me maudit, la Russie me déteste; il n'y a pas dans l'univers entier un prince plus faible que moi, et la vieillesse pèse sur mon existence; je vais montrer pourtant ce qu'il en coûterait de voir disparaître celui qui a le droit de dire du fond de sa sacristie au maître de 80 millions d'hommes : Au nom de l'invisible justice, je t'accuse, et en priant pour toi, je bénis la Pologne, et je t'annonce que ce petit peuple que tu portes au tombeau, la postérité lui réserve et l'éternité lui prépare des couronnes qui te seront refusées ! » (Applaudissements prolongés.)

Je vous remercie, Messieurs, car vous venez d'applaudir au langage de la justice, et lorsque la terre salue les puissants et les vainqueurs, au nom de la justice invisible, vous acclamez les vaincus et les faibles. Vous ne laisserez pas, Messieurs, bannir la justice de l'histoire.

IV

Je me hâte, craignant d'abuser de votre patience, et ayant cependant encore à vous parler de métaphysique. Vous savez que l'on a malicieusement défini la métaphysique ce que l'on ne comprend pas.

Si vous ne comprenez pas, ce sera ma faute, et je vous demande de me suivre avec la bonté qui vous anime depuis le commencement de cette séance. Je veux achever de prouver qu'en excluant l'invisible du monde, on exclut de la raison la *certitude*.

En effet, que venons-nous de voir en parlant d'art? que tous les esprits sont en possession de l'idée du *beau*. Qu'avons-nous vu en parlant de l'histoire et de la justice? que tous les esprits sont en possession de l'idée du *juste*. Regardez cette salle, ou ramassez ce brin de paille à vos pieds... Vous ne les concevez pas sans avoir l'idée de l'*être* et celle de la *mesure*. Vous possédez de même l'idée du *vrai*, l'idée de l'*infini*. Vous ne pouvez ni parler, ni penser, sans ces idées, et la langue française, dont les mots sont souvent des révélations, se sert du mot : *penser*, *pensare*, qui veut dire : *comparer*. Comparer à quoi? à un type intérieur que nous portons tous en nous-même, qui est notre âme, la substance même de notre âme. Oui, les idées, le bien, le juste, le beau, l'être, la quantité, les idées générales que les philosophes ont admirablement distinguées en idées de *perfection*, celles que l'on ne peut ni mesurer ni compter, mais qui sont susceptibles de plus ou de moins, et en idées de *grandeur*, celles que l'on peut exactement mesurer et compter, voilà avec quoi nous pensons. Penser n'est autre chose que comparer ce que l'on voit, ce que l'on entend, ce que l'on imagine, avec ces idées générales de bien, de vrai, de juste, de quantité, d'être, etc. Elles sont les instruments nécessaires et comme les matières premières de la pensée.

Après cette première remarque, nous nous apercevons par une seconde réflexion, que ces idées sont *universelles;* qu'elles nous ont précédé; qu'elles nous survivront ; qu'elles appartiennent à tous les êtres qui portent le nom d'hommes, aussi bien aux premiers siècles qu'aux derniers, aussi bien en Europe qu'aux antipodes.

Par une troisième réflexion, nous nous apercevons que ces idées vivraient encore quand même les hommes ne vivraient plus; que le

juste, que le beau, que le vrai, que l'être, que la quantité, que le nombre, existent par eux-mêmes et sans que les hommes y soient pour rien puisqu'ils en apportent l'idée en naissant. Ces idées *générales*, *universelles*, *indépendantes du temps*, *indépendantes de l'être*, *indépendantes de l'espace*, sont-elles en nous? Mais non, car nous sommes muables, nous sommes mortels, nous sommes bornés de tous les côtés. Où donc sont-elles? C'est encore ici que la langue avec ses sublimes délicatesses nous envoie une lumière. Que veut dire *idée?* Idée veut dire *image*. Nos idées sont donc des images. Images de quoi? Images d'un type supérieur et antérieur à l'homme, d'un type qui a ce caractère d'être perpétuel, universel, indépendant des hommes, indépendant du temps, indépendant des lieux. Qu'est-ce que ce type? Je l'ai nommé : c'est Dieu.

Nos âmes pour comprendre le vrai, nos volontés, pour accomplir le bien, sont donc unies à Dieu? Oui, messieurs, et il n'est pas moins réel que ce lien étant brisé, l'homme tombe dans l'erreur et le mal; voilà le paganisme! Il n'est pas moins réel que ce lien peut être renoué mais seulement par la main de Celui qui l'a établi, et c'est l'étymologie même du mot *religion*, ce qui relie l'homme à Dieu; voilà le christianisme! Mais, sans suivre ces grands aperçus, revenons à cette première vérité : nos idées générales sont les images des idées infinies qui sont en Dieu.

Or, Dieu pouvant tout faire, excepté se changer lui-même, s'il est certain de dire que l'idée du vrai, du juste, du beau, du bien que nous portons en nous, n'est que l'image des idées infinies du vrai, du juste, du beau, du bien, qui sont en Dieu, il s'ensuit que nos connaissances sont légitimes, que le vrai est un image du vrai absolu, le juste une image de ce qui est absolument juste, le beau de ce qui est absolument beau, le bien de ce qui est absolument bien. C'est la base inébranlable de la *certitude;* en dehors de cette doctrine, les opinions sont des hypothèses et les vérités sont des conjectures. Je vous défie, Messieurs, d'affirmer quoique ce soit si vous n'affirmez d'abord ceci : Dieu même vit en moi; je salue en mon âme sa présence réelle. Par l'âme, je le regarde, et par la prière, je lui parle. En vous invitant à entrer dans ce monde invisible, je vous ai fait mettre les pieds sur un territoire sacré; je vous ai introduit au centre du monde invisible dans le temple de Celui devant lequel s'inclinent les genoux et les fronts sur la terre et dans tous les cieux, de Celui que Malebranche a osé nommer : le lieu et la demeure de nos âmes!

Quand on n'habite pas le monde invisible, on ne rencontre jamais Dieu, et si, comme disait Lacordaire, si vous avez l'*incomparable inquiétude de ne l'avoir jamais vu*, c'est que vous avez toujours regardé avec vos yeux, cherché avec vos mains, et prêté votre oreille.

Si vous avez l'habitude de vivre dans le monde invisible, dans le monde de la justice, de la prière, de l'art, de la poésie, dans le monde de ce que l'on ne voit pas, mais de ce qui est certain, nécessaire et permanent, oh! alors vous le connaissez, vous l'avez rencontré ; c'est là qu'il habite ; Ce sont là les cieux où réside notre père!

Je ne crois pas faire de fausse théologie en rapprochant deux mots de l'Évangile. Le divin maître a dit : *Mon royaume n'est pas de ce monde*. Où donc est ce royaume? Je réponds par cette autre parole : *Le royaume de Dieu, il est au dedans de vous*.

Ainsi, Messieurs, quand je cherche avec vous l'idéal des arts, la poésie de la vie, la justice de l'histoire, enfin la certitude, ce monde invisible que nous parcourons ensemble, il est près de nous, il est en nous, et l'Évangile le nomme le royaume de Dieu. (Applaudissements).

V

Quelle est maintenant ma conclusion ? Ou, plutôt, quelle est d'abord la conclusion des matérialistes que j'accuse ?

Chasser de ce monde l'idéal, l'art, ce serait dommage.

Chasser la poésie, ce serait fâcheux.

Chasser la justice, cela aurait des avantages, mais c'est difficile.

Chasser la certitude, c'est une bien grosse opération.

Mais chasser Dieu, ah! comme ce serait commode!

On voudrait bien être inconséquent et conserver tout le reste. Mais la logique est inflexible. Parce que les matérialistes ne veulent pas admettre l'invisible, ils sont, malgré eux, forcer de renoncer à tous ces biens. Ne nous en plaignons pas, Messieurs; car ils nous les donnent à garder. Il résulte de ces attaques pour les croyants une situation véritablement magnifique, nouvelle.

Je sors de la philosophie où je suis peut-être resté trop longtemps, et vous me permettrez de descendre, en finissant, à la pratique.

Oui, je crois que nous avons en ce moment de nouveaux devoirs et de nouveaux avantages dans la lutte que nous soutenons tous sur cette terre pour nos croyances et nos affections. Nous sommes aujourd'hui les gardiens du monde invisible.

Dans cette arche d'alliance qui s'appelle l'Église catholique, dans ce pauvre bateau, dans ce radeau toujours battu des flots et des vents, il n'y a plus seulement à sauver les vérités révélées, mais

encore les vérités de l'ordre intellectuel. Nous sommes les gardiens de tout ce que Notre Seigneur nous a apporté avec la révélation, et de tout ce que Dieu le Père nous a révélé par les premières communications du Créateur avec la créature.

Je ne suis pas vieux, et cependant j'ai connu un temps où il n'en était pas ainsi. En France, lorsque florissaient les grandes écoles spiritualistes, à la fin de la Restauration et au commencement de la monarchie de Juillet, ces écoles nous rendaient ou rendaient à nos prédécesseurs la tâche bien difficile. Elles niaient carrément le *surnaturel*, mais elles acceptaient le monde *invisible*, elles croyaient en Dieu, en l'âme, en la vie à venir, et, se faisant cette belle part, elles nous reléguaient par delà en disant : Le reste, c'est le surnaturel, le chimérique, l'impossible, cela ne nous regarde pas ; partageant ainsi en deux le domaine invisible, nous laissant seuls avec la vérité révélée, c'était déjà beaucoup, mais prenant pour elles toute la vérité spiritualiste. Aujourd'hui on ne nous fait plus la même situation ; on nous la fait, selon moi, meilleure. Ce n'est pas seulement le christianisme tout entier que l'on attaque ; c'est aussi le spiritualisme tout entier ; c'est la distinction de Dieu et de la création ; c'est la distinction du bien et du mal ; c'est la distinction du spirituel et du matériel. Cette guerre a l'immense avantage que, chrétiens de toutes les communions, de toutes les nuances, et spiritualistes de tous les degrés, nous pouvons plus facilement nous rapprocher et nous entendre. C'est le premier des biens.

N'oublions pas cette nouvelle situation : puisqu'on nous l'a faite, sachons la garder, sachons la défendre. Nous avons souvent le tort de ne pas profiter des avantages que Dieu nous fait au moment où l'ennemi semble nous infliger des désavantages. Nous sommes entre des ennemis terribles et un Dieu bon ; nous sommes entre des ennemis puissants et un Dieu plus puissant encore. Au moment où tout semble troublé, où il semble que le terrain va manquer, écroulé sous nos pas, parce que les ennemis sont nos maîtres, Dieu, qui est plus maître encore, nous place sur un terrain plus fort. Une main secrète nous prépare un lieu d'asile dans ce que nos ennemis appellent un lieu de retraite. Ne quittons pas ce terrain, gardons-le. Puisqu'on nous donne à sauver avec la foi, la raison, gardons la philosophie ; devenons de bons philosophes. Gardons la justice ; soyons plus justes. Maintenons l'idéal dans les arts, dans le style, dans la poésie, dans les lois, dans les mœurs. Voilà les conséquences de la situation qu'on nous fait. Elle est peut-être pénible pour ceux qui n'ont pas le courage d'aller jusqu'au bout de leurs devoirs. Mais elle est forcée et elle est magnifique.

Il arrive dans l'ordre philosophique quelque chose de semblable,

quoique sur un terrain plus vaste, à ce qui se passe ici même, en Belgique, dans l'ordre politique. Permettez-moi une allusion politique. Je m'étais promis de ne pas parler politique, de ne vous parler que de l'invisible, mais à force de vous regarder j'entre dans le visible, et je descends quelques degrés.

On dit depuis vingt ans aux catholiques : Quel malheur que vous n'aimiez pas la liberté ; quelle joie si vous pouviez l'aimer ! Vous êtes si puissants, si nombreux, si ardents ! Ah ! pourquoi n'aimerez-vous jamais la liberté ! C'est comme un continuel soupir mêlé à l'ironie d'un continuel défi. Ah! si vous l'aimiez ! Mais non ! vous ne l'aimerez jamais ! Et voilà que les catholiques vont au rendez-vous où on les défie de se trouver, et ce sont les autres qui s'en vont. (Applaudissements.) Ils ne s'en vont pas, sans quelques injures. Ils disent : Cela n'est pas sincère ; les catholiques ont changé de costume. A quoi les catholiques répondent : Permettez, nous n'avons pas changé de costume, nous avons seulement changé de tailleur. Nous ne voulons plus être habillés par vous. (Applaudissements et rires.)

Eh bien ! je conseille aux catholiques de rester sur ce terrain, lors même que les autres déserteraient le rendez-vous ; d'y demeurer fidèles, d'y rester l'arme au bras, ensemble, bien unis, bien compacts, sans faiblesse, sans précipitation, d'y rester, de le couvrir. Je le leur conseille parce que ce terrain-là est bon. C'est là qu'on attendait les catholiques. On les y a attendus peut-être un peu longtemps, mais enfin ils y sont allés. Aujourd'hui, ils sont en face de gens bien déconcertés.

Nous autres, catholiques, nous avons l'habitude de lire dans l'Évangile qu'il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se convertit que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Il y a des hommes qui, ne comprenant pas bien le sens évangélique, aiment mieux qu'il y ait un ou deux obstinés parmi nous qui, très-sincèrement, ne veulent pas se convertir à la liberté. Ils ne veulent pas voir les quatre-vingt-dix-neuf autres qui n'ont pas besoin de conversion; ils ne veulent apercevoir que ces obstinés, qui sont bien libres de s'obstiner, et ils sont désappointés quand nous dépouillons le costume de fantaisie, façon moyen âge, dont ils aiment à nous affubler.

Mais remontons à la philosophie.

Ce que vous faites ici dans l'ordre politique, permettez-moi de demander à tous les croyants de le faire dans l'ordre philosophique.

Puisque les attaques de nos ennemis nous ont placé sur un terrain où nous pouvons être tous d'accord, restons amis, rapprochons-nous, résistons, ne nous laissons plus habiller par les autres, et ne

laissons plus faire notre portrait par des gens qui nous défigurent.

On avait trouvé commode de dire que nous étions uniquement les gardiens de la morale, et encore, c'était souvent contesté ! On nous accordait seulement que nous étions les gardiens de la paix, et que la religion inspirait des sentiments de patience. Certes, ce rôle est beau, mais je crois, moi, que nous sommes aussi les gardiens de la justice, les gardiens de la liberté, les gardiens de la vérité, les gardiens du spiritualisme, les gardiens de l'honneur, les gardiens de l'art et de la poésie. Ne laissons pas dire que nous ne sommes que les gardiens de la paix. Ce serait laisser amoindrir notre rôle. Nous ne l'avons laissé que trop souvent dire, depuis 1848 surtout. C'était, il est vrai, le seul côté par lequel on pût faire tolérer la religion à un certain nombre d'égoïstes qui tiennent avant tout à la paix. On leur disait : défendez la religion, car la religion impose la paix. Cela est vrai, mais de tous les arguments, c'est le plus mesquin, le plus abaissé. La religion n'est pas faite seulement pour diminuer l'appétit ; la religion n'est pas faite seulement pour diminuer la soif ; elle n'est pas un simple auxiliaire de la gendarmerie, un instrument de discipline et un moyen commode de tenir les pauvres en repos pendant que les riches dînent. La religion n'est pas une vapeur étouffante qui jette les hommes dans un demi-sommeil. Non, non ! elle inspire autre chose : elle inspire la générosité, l'honneur, l'espoir, le bien. Ah ! vous me dites que le christianisme enseigne la patience, et moi, je vous réponds, l'histoire à la main : oui, le christianisme enseigne la patience, la patience du mal physique, mais il enseigne l'impatience du mal moral.

Quand je vois l'Orient, l'Inde, la Turquie, les sectateurs de Bouddha et de Mahomet, souffrir, dormir, languir, de siècle en siècle, de territoire en territoire, je comprends de quelle capacité l'homme est doué pour souffrir. Là, règnent une vapeur étouffante et des ténèbres opaques. Là, je vois la patience, une patience absurde, niaise et basse. Vive Dieu ! les chrétiens, au contraire, sont impatients. C'est grâce au christianisme qu'on supporte de moins en moins l'imperfection, dans les hommes, dans les choses, dans les lois, dans le gouvernement, dans les arts. Ne laissons donc pas dire que nous sommes uniquement les gardiens de la paix. Nous sommes autre chose, et, je le répète, nous devons à notre foi la patience des maux physiques et des douleurs, c'est la vertu ! l'impatience des maux moraux et des iniquités, c'est le progrès ! (Applaudissements.)

Ce matin même, préoccupé des reproches d'obscurantisme, de somnolence et d'intolérance, qui nous poursuivent, j'entrais dans votre église de Sainte-Gudule, là même où l'on nous dit que l'on enseigne à maudire le progrès et à enchaîner les peuples. Avant d'entrer,

j'avais admiré la beauté, la hardiesse, la majesté de l'église ; elle est évidemment la gardienne des beaux-arts. Avançant, et lisant sur les murs ces indulgences dont on se moque, ces tribunaux dont on rit, je me disais que cette église était la gardienne du pardon ; à ses troncs, cachés près des portes, je vis qu'elle gardait aussi la pitié. Sur les tombes des grands seigneurs ensevelis sous les dalles, je vis les filles du peuple belge agenouillées devant une fille du peuple juif, la tête ceinte de couronnes de fleurs nouvelles. Cette église était encore la gardienne des plus sublimes doctrines d'égalité. Lisant les épitaphes des grands citoyens, je vis qu'elle gardait la justice et la liberté. La musique et la peinture, l'image et l'exemple des meilleurs parmi les hommes, l'histoire et les arts, la parole, l'amour ; puis, dans le crucifix, la souffrance, notre commune destinée, la bonté, notre commune ressource, unies dans la majesté du Dieu vivant, j'ai vu, j'ai entendu, j'ai goûté, dans un muet attendrissement, toutes ces choses sacrées ! J'aurais voulu, en sortant, rencontrer les calomniateurs de ma foi et leur dire : Écoutez le langage de ces murailles antiques, et sachez convenir que l'église, maison de Dieu, est aussi le trésor de l'homme. Elle n'endort pas les peuples ; elle conserve en silence la paix, la justice, la beauté, l'art, la croyance aux biens invisibles ; elle les garde sans vous, malgré vous, mais pour vous. (Applaudissements.)

En finissant, laissez-moi vous remercier sincèrement, Messieurs et Mesdames, et me dire avec joie que je ne vous ai rien appris. Cela me rassurera beaucoup.

Lorsqu'un voyageur arrive d'une terre lointaine, il lui faut bien du talent pour faire vivre devant les yeux de ceux qui ne les connaissent pas les lieux qu'il a vus. Mais si ce voyageur arrive de votre terre natale, s'il vous parle de ce que vous aimez, s'il vous parle de lieux chéris, de doux souvenirs, de familières pensées, s'il parle de la maison paternelle, de la patrie, alors peu importent ses paroles, peu importe l'image qu'il trace ; fût-elle bien effacée, on la couvre de baisers. Eh bien ! vous avez été, vous serez indulgents, car je vous ai parlé de ce que vous aimez le plus. Je vous ai parlé de ce qui vous intéresse chaque jour, de ce monde invisible que vous habitez par vos âmes, comme on s'en aperçoit à votre vie. Belges, je vous ai parlé d'indépendance. Femmes, je vous ai parlé de piété et de poésie. Chrétiens, je vous ai parlé de devoir et de justice. Jeunes gens, je vous ai parlé d'espérance, de travail et de progrès. (Longs applaudissements.)

Augustin Cochin.

LA NOUVELLE ZÉLANDE

LES ANGLAIS ET LES MAORIS

La part de jour en jour plus grande que prend l'Occident dans les affaires des races orientales fixait hier tous les yeux sur le conflit récemment survenu à la Nouvelle-Zélande entre les Maoris et les Anglais. En France même, où l'on se préoccupe rarement des questions qui s'agitent au delà des mers, et où d'ailleurs tant de sujets sollicitent l'attention, on n'est pas resté insensible au soulèvement des Néo-Zélandais. Cet intérêt pour un peuple peu nombreux, mais assez hardi pour réclamer son indépendance et assez brave pour entreprendre de la reconquérir, peut s'expliquer par l'admiration que ne manquent jamais de provoquer chez nous les tentatives audacieuses. Assurément s'il est une cause chère à toute âme française, une cause autour de laquelle se réuniront toujours les partis, c'est celle des nationalités opprimées. Au reste, les Néo-Zélandais ne sont pas seulement les plus faibles, partant les plus dignes d'inspirer notre sympathie ; ils appartiennent à cette grande famille de couleur, jadis si considérable, et qui disparaît chaque jour devant la battue lente, patiente, continue, à laquelle se livre sourdement la race anglo-saxonne sur tous les points du globe. A ce titre seul ils auraient droit à notre sollicitude, si d'un autre côté le caractère que le peuple maori a su conserver ne lui réservait forcément une place à part dans l'histoire des nations polynésiennes.

I

Le pays habité par les Néo-Zélandais consiste en un archipel composé par une petite et deux grandes îles placées dans le prolongement l'une de l'autre, et dont on évalue la surface à celle des Iles Britanniques. Elles gisent à cinq cents lieues de la côte sud-est de l'Australie, et forment les antipodes d'une partie de l'Espagne et du midi de la France. L'île du Nord ou New-Ulster portait autrefois le nom d'Eaheïno-Mauwi; elle est séparée par le détroit de Cook de l'île du Centre ou New-Munster (Tawaï-Pounamou des natifs), qui est elle-même séparée de l'île du Sud (New-Leinster ou Stewart) par le détroit de Foveaux. Le nom de *Maoris* (Autochthones), par lequel on désigne souvent les Néo-Zélandais, ce sont eux-mêmes qui se le donnent. Quant aux lieux d'où ils viennent, ils n'en ont conservé aucun souvenir. Les Européens ne sont pas mieux renseignés à ce sujet, certains indices permettent néanmoins, en suivant leurs migrations d'île en île, de trouver l'origine des Néo-Zélandais dans l'archipel Indien, et de faire remonter leur premier établissement sur l'île d'Eaheïno-Mauwi au quinzième siècle de notre ère. On les représente comme des hommes généralement grands, aux jambes assez courtes relativement à la longueur de leur torse et de leurs bras; au front élevé, fuyant, et aux yeux noirs et vifs, ce qui donne à leur physionomie un air d'intelligence qu'ils justifient d'ailleurs. Leurs relations avec les Européens datent seulement du milieu du dix-septième siècle, et c'est Tasman qui les ouvrit, lors de ce grand voyage de circumnavigation qui a immortalisé son nom. La première entrevue entre les deux races fut sanglante. Un canot monté par six hommes et un quartier-maître s'étant détaché du navire, les naturels, qui rôdaient dans les eaux du bâtiment avec leurs pirogues, se précipitèrent sur la petite embarcation, y tuèrent trois hommes et en blessèrent un quatrième mortellement. Cook ne fut pas plus heureux que le navigateur hollandais lorsqu'il visita à son tour la Nouvelle-Zélande, et il perdit de la même manière que son prédécesseur l'équipage entier d'un de ses canots. Deux ans après ce désastre, Marion de Frêne et seize de ses gens subirent un sort semblable. Depuis cette époque jusqu'à ce jour les hostilités entre les deux races ont pu se ralentir, mais on ne saurait dire qu'elles aient jamais disparu.

« Les Maoris, dit l'un des compagnons de Laplace, Lesson, constituent le peuple le mieux fait pour la guerre qui soit peut-être dans toute la Polynésie. Dès leur jeune âge, c'est par le récit des exploits de leurs parents ou de leurs alliés qu'on berce les jeunes Néo-Zélandais. De bonne heure on leur apprend qu'aucune femme n'a le droit de porter la main sur eux ; qu'ils peuvent frapper leur mère sans que celle-ci s'en plaigne ; qu'ils peuvent préluder, en maltraitant leurs esclaves, à l'épouvante qu'ils devront porter un jour parmi les tribus ennemies. Ce sont des vieillards estimés par leur savoir, ou des arikis, ou des prêtres qui président à l'éducation des fils des chefs ; semblables aux anciens scaldes du Nord, leurs leçons, renfermées dans des sortes de stances cadencées, ont toujours pour sujet les hauts faits des guerriers, le nombre de leurs victimes, le bonheur dont jouissent les braves dans l'Ata-Mira, ou paradis. Vers douze ans, ces jeunes adeptes assistent aux assemblées des chefs, écoutent leurs délibérations, et y prennent cet air méditatif et réfléchi qui a émerveillé tous les voyageurs.

« Chaque tribu zélandaise forme une sorte de république où chaque individu est indépendant de tout autre homme. Les districts sont régis par un chef direct dont le titre n'est reconnu qu'à la guerre. Dans son village, il n'a aucun pouvoir particulier et ne donne pas d'ordre. Il ne possède que les esclaves qu'il a faits sur l'ennemi, et n'a d'autres distinctions que le tatouage qui dénote son rang et que personne ne peut imiter. Ses enfants ne lui succèdent pas à sa mort ; ce sont ses frères, dans l'ordre de leur naissance. A défaut de ceux-ci, on nomme chef celui qui possède la réputation la plus étendue de bravoure, d'intrépidité et de prudence. Quoiqu'il n'ait pour assembler ses guerriers d'autre moyen que la honte qui s'attache à ceux qui refusent de l'accompagner, il est rare que, lorsqu'il projette une invasion, on hésite à le suivre. Il suffit que le dieu (Atax) demande la guerre pour que tous se lèvent. Leurs querelles durent de longues années, et souvent on les voit se battre pour des affaires qui se sont passées un demi-siècle auparavant. Leurs combats ne s'entament jamais avant que les prêtres aient fait des prières et des offrandes à leurs dieux et aient obtenu leur approbation. Pour les rendre plus favorables, ils sacrifient alors quelques esclaves. Lorsque ces formalités sont remplies, les combattants entonnent le chant de guerre, hymne violent, toujours accompagné de contorsions terribles, et se chargent avec fureur, en poussant des cris sauvages. Il est rare que la mêlée soit longue, et lorsqu'un bon nombre d'hommes sont tués, les vaincus se retirent ; les vainqueurs restent au contraire sur le champ de bataille, et l'on prépare alors les sacrifices épouvantables que l'on doit offrir à de dégoûtantes divinités. Le corps des chefs tués

sont embaumés, et lorsque les arikis et les dieux ont pris leur part, la tête reste au chef vainqueur, qui en fait un trophée de sa victoire. Les chairs sont mangées, et les os distribués pour en faire des instruments. Si les ennemis ont tellement disputé le terrain qu'ils aient pu enlever les cadavres de leurs morts en se retirant et celui de leur chef, ils sont tenus de les restituer, ou ils sont attaqués immédiatement. Si leur défaite les a intimidés, elle les porte à les rendre, ainsi que la femme et les enfants du chef ; la première est tuée et mangée, et les enfants sont massacrés ou réduits en esclavage. Presque toutes les femmes des chefs, lorsque leurs époux ont succombé, croient devoir à leurs mânes le sacrifice de leur vie, et se rendent d'elles-mêmes aux ennemis, sûres de n'avoir aucune grâce : exemple de fanatisme qui se rapproche des coutumes hindoues. »

Nous nous sommes étendus sur les habitudes belliqueuses des Nouveaux-Zélandais, parce que la guerre est toute leur vie. On ne saurait dire cependant que leurs cœurs soient incapables de sentiment autre que de celui de la haine. « Le Nouveau-Zélandais est bon, dit l'un des correspondants des *Annales de la propagation de la foi*, M. l'abbé Servant. Autant il est violent dans sa colère et terrible dans sa vengeance, autant il est tendre dans les témoignages de son amour ; il est surtout très-sensible à l'amitié. Lorsque arrive un parent ou un ami, on lui témoigne la joie qu'on éprouve par ces paroles accueillantes : « Viens, viens ; » par les regards les plus affectueux, par des soupirs et par des cris accompagnés de torrents de larmes ; puis, tandis que les nez sont pressés contre les nez, que les visages se décomposent par la vivacité du sentiment, des voix mélancoliques, discordantes, entrecoupées de sanglots, et divisées en deux chœurs, entonnent en l'improvisant le *chant de tendresse*. On ne s'en tient pas là ; les femmes tracent, avec des coquillages de mer, des sillons sanglants sur leurs visages et sur leurs bras ; ce n'est qu'en se déchirant ainsi et en faisant couler leur sang qu'elles prouvent, dit-on, qu'elles savent aimer. L'entrevue doit durer plusieurs semaines et même plusieurs mois ; autrement la famille visitée se plaindrait dans un langage aussi doux que poétique : « Tu t'en vas ! Nous ne t'avons pas encore vu ! A peine avons-nous vu tes yeux ! » etc. Quand le parent ou l'ami est sur son départ, les chants de tendresse et de regret recommencent ; puis on l'accompagne fort loin, en le faisant asseoir de temps en temps et le priant de revenir sur ses pas... »

« Les Maoris aiment beaucoup à causer, dit encore M. l'abbé Servant, et leurs conversations sont interminables. Doués d'un esprit observateur et d'une mémoire heureuse, ils racontent, ils détaillent, ils développent les plus minutieuses circonstances du lieu, du temps, des personnes ; il faut de la patience pour les entendre rapporter,

avec une scrupuleuse exactitude, toutes les paroles de celui qu'ils mettent en scène, en imitant le ton de sa voix, ses gestes et ses manières. Ils sont féconds en railleries piquantes. Ceux d'entre les Nouveaux-Zélandais qui possèdent à un haut degré le talent de la parole, se font écouter avec un vif intérêt. Ils sont d'ailleurs servis par les richesses d'une langue qui abonde en figures hardies, en tours poétiques, en expressions pittoresques. » On ne saurait donc être surpris en apprenant que les Néo-Zélandais possèdent tous les éléments d'une littérature. Celle-ci consiste surtout en poëmes dont un grand nombre ont été recueillis. Forster, dont un long séjour en Océanie a favorisé les études sur les races qui la peuplent, et qui a pu comparer les compositions maories avec celles d'autres Polynésiens, reconnaît aux premières une supériorité très-marquée. « Leurs accents, dit-il, semblent animés d'une étincelle de génie ; » et cet avantage est, à ses yeux, « la preuve de la bonté de cœur des Néo-Zélandais. » A l'appui de l'opinion de Forster, on peut citer celle de M. Kendall qui a traité de la langue maorie dans des ouvrages spéciaux, et enfin le gouverneur actuel de la Nouvelle-Zélande, sir G. Grey, ainsi que MM. Taylor et Shortland, qui ont publié sur la mythologie et les traditions néo-zélandaises une série d'ouvrages où se trouve constatée cette supériorité intellectuelle des Maoris qui enthousiasmait Forster, et qu'ont également attestée Dumont d'Urville et ses compagnons.

II

La redoutable réputation dont jouissaient les Nouveaux-Zélandais contribua pendant un assez grand nombre d'années à éloigner de leur terre toute tentative de colonisation ; et peut-être les eût-on laissés encore longtemps à eux-mêmes, sans cette ardeur de prosélytisme qui, vers la fin du dernier siècle, et dans les premières années de celui-ci, se manifesta parmi le clergé anglican et les sectes dissidentes. C'est en 1815 que nous les voyons s'y établir. Ils étaient sous la conduite du chapelain principal de la Nouvelle-Galles méridionale, M. Marsden, qui avait acheté au prix de douze haches, à Kororareka, sur la partie nord-est de l'île septentrionale, une étendue de terrain de vingt acres environ, dont il fit le siége de la naissante colonie. Ces missionnaires étaient au nombre de vingt-cinq. Ils commencèrent par défricher leurs terres et les ensemencer; ils s'oc-

cupèrent ensuite de l'éducation des peuples qu'ils étaient venus évangéliser, en apprenant à lire et à écrire aux enfants et en travaillant à la conversion des parents. Leur zèle ne demeura pas sans récompense. En 1817, leurs écoles recevaient déjà soixante disciples, protégés par les chefs de la baie des Iles, et, entre autres, par un guerrier célèbre dans les annales néo-zélandaises, le fameux Shonghi. Cette sécurité devint fatale à leur œuvre. Dans un pays tel que la Nouvelle-Zélande, où l'esprit colonisateur particulier à la race anglo-saxonne pouvait se donner si libre carrière, les missionnaires oublièrent aisément le résultat tout spirituel qu'ils étaient venus y chercher. Il y avait parmi eux des ingénieurs, des charpentiers, des forgerons, des agriculteurs, des cordiers, etc. Attirés par les travaux divers que sollicitait un établissement que leur ambition voulait considérable, ils perdirent peu à peu de vue le but qu'ils avaient d'abord choisi, et ne tardèrent pas à délaisser l'évangélisation des Maoris pour des entreprises infiniment plus pratiques, et pour eux-mêmes plus profitables. Il n'est donc pas extraordinaire que ce soit à eux que la métropole se soit adressée de préférence quand il fallut songer à donner une direction aux tentatives de colonisation qui déjà se produisaient à la Nouvelle-Zélande.

Depuis l'époque où le *Zeehann*, monté par Tasman, conduisit pour la première fois des Européens dans la baie du Massacre, bien des navires s'étaient succédé dans les eaux des îles Eaheïno-Mauwi et Tawaï-Pounamou. Les baleiniers et les caboteurs, qui y trouvaient des abris sûrs, des vivres excellents et des amours faciles, en avaient fait l'un de leurs mouillages de prédilection, et dont la renommée s'était rapidement étendue. A leur tour les navigateurs européens qui, dans le cours des premières années de ce siècle ont exploré le Pacifique, avaient trouvé d'immenses forêts de beaux bois de construction, du chanvre en quantité, des mines de charbon de terre, de cuivre, de fer, de plomb, d'argent, de soufre, de marbre, etc. Le terrain leur avait paru montueux, mais d'une qualité supérieure, et telle, qu'ils assuraient qu'à peu de frais il serait facile de lui faire produire les céréales, les herbages et les fruits d'Europe en même temps que ceux des régions intertropicales. Ils avaient remarqué qu'il était coupé d'une infinité de belles rivières contenant une grande variété de poissons. Quant au climat, il leur avait toujours paru sain, et ils en comparaient la température à celle du midi de la France. Leurs écrits, joints à ceux que les missionnaires anglicans répandaient partout, ne tardèrent pas à fixer l'attention des aventuriers en quête d'un Eldorado. Indépendamment des matelots de toutes nations qui, se trouvant tout portés à la Nouvelle-Zélande, désertèrent leurs navires pour s'y fixer, des condamnés, échappés des prisons d'Hobart-

Town et de Sydney, des spéculateurs de tous les pays y arrivèrent peu à peu, si bien qu'en 1833 leur nombre était considérable. Sans parler de ceux qui étaient venus se grouper autour de la mission de la baie des Iles, plusieurs Américains avaient fixé leur résidence au détroit de Cook, et s'y livraient à la pêche de la baleine. Dans les mêmes parages, des agents de différentes maisons de commerce de la Nouvelle-Galles méridionale avaient fondé des espèces de comptoirs, où de nombreux navires affectés à l'intercourse entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, y chargeaient sans cesse des bois de construction, des porcs, des patates et d'autres produits de la contrée.

Négociants et missionnaires vivaient assez mal ensemble : ceux-ci, très-jaloux de l'indépendance que les autres affectaient, et les premiers refusant de se soumettre à l'autorité que s'arrogeaient les seconds. Ce furent les marchands qui ouvrirent les hostilités en faisant adresser par leurs correspondants de Londres une pétition à la couronne pour la prier d'étendre sa souveraineté sur l'archipel zélandais. Au reste, la licence était devenue si grande au sein de cette société sans frein ni loi, que les missionnaires eux-mêmes souscrivirent à la pétition en 1836, se consolant intérieurement sans doute de leur liberté compromise par les obstacles que le gouvernement anglais allait fort probablement mettre, par le seul fait de la prise de possession de la Nouvelle-Zélande, aux entreprises des trafiquants du détroit de Cook.

Le gouvernement anglais ne se fût peut-être pas décidé à prendre cette mesure sur-le-champ, si une nouvelle assez inquiétante ne lui fût parvenue avec la pétition. Un Français, M. le baron Thierry, venait de jeter les bases d'un vaste établissement à Hokianga[1], et l'on parlait beaucoup en France de la colonisation de Tawaï-Pounamou par une société de capitalistes, déjà constituée sous le nom de Compagnie nanto-bordelaise. Les projets en avaient été soumis au gouvernement par un capitaine de notre marine, et, bien que nous eussions des colonies qui manquassent de colons, on avait approuvé les plans de cette société. Il est vrai qu'il pouvait y avoir un certain intérêt pour la France à planter son pavillon près de celui de la Grande-Bretagne, car nous avions déjà des intérêts religieux et commerciaux à protéger à la Nouvelle-Zélande. Ainsi, la corvette *l'Héroïne*, expédiée en 1837 dans ces parages, y avait trouvé vingt baleiniers français ; enfin Mgr Pompallier, évêque de Maronée, et vicaire apostolique de l'Océanie occidentale, avait commencé sous les plus heureux auspices

[1] Cet homme entreprenant rêvait même, disait-on, l'érection d'une souveraineté indépendante; mais les embarras que lui suscitèrent les missionnaires anglais durent bientôt le faire renoncer à son entreprise.

sa mission dans cette contrée. Ces considérations déterminèrent le gouvernement français à donner son appui à l'entreprise de la Compagnie nanto-bordelaise. Le transport de l'État *le Mahé* fut armé et approvisionné sous le nom nouveau de *Comte-de-Paris*, puis mis à la disposition de la société, tandis que la corvette de charge *l'Aube*, capitaine Lavaud, faisait voile pour la Nouvelle-Zélande avec mission de protéger les établissements que la Compagnie se proposait de fonder, et de veiller aux intérêts de nos nationaux.

Au moment où la France procédait lentement à l'exécution du projet du capitaine Langlois, le gouvernement anglais se hâtait de préparer sa prise de possession. Mais, trop adroit ou trop insouciant pour l'accomplir franchement, il autorisait également la formation d'une compagnie. Celle-ci, dénuée de responsabilité et, en revanche, stimulée par ses propres intérêts, n'était-elle pas le meilleur pionnier que pût envoyer l'Angleterre préparer son futur envahissement ? La société constituée, un agent général, le colonel Wakefield, un naturaliste, le docteur Dieffenbach, et un dessinateur, partirent sur un navire de quatre cents tonneaux. Le but de cette première expédition était de déterminer le site propre à fonder la première colonie, et de faire avec les indigènes tous les arrangements nécessaires. Le bâtiment quitta Plymouth dix jours seulement après la formation de la compagnie. Mais, comme celle-ci avait quelque raison de se défier des missionnaires, protecteurs-nés des naturels, ce ne fut pas à la baie des Iles que se dirigea le navire. Quatre-vingt-seize jours après sa traversée, le 17 août 1839, il jetait l'ancre dans la baie de la Reine-Charlotte [1], à l'extrémité méridionale de l'île Eaheïno-Mauwi.

Le rapport du colonel Wakefield nous fournit de curieux détails sur la manière dont se conclut le marché qui fit passer le territoire des mains des naturels dans celles des colons. « Le navire, dit le colonel, fut abordé par deux pirogues remplies d'indigènes, qui manifestèrent la plus vive satisfaction en apprenant que les Européens venaient pour acheter leurs terres. L'un des principaux chefs du pays, Warepori, montra les mêmes dispositions et m'invita à visiter la contrée... Le 23 septembre, nous nous rendîmes au principal village, résidence de ce chef. Dans la soirée, les chefs de la tribu s'y assemblèrent, et la discussion sur la vente du terrain commença aussitôt. La réunion se composait de soixante hommes. Warepori fit l'exposition de l'affaire. Lorsqu'il eut parlé, un autre chef, du nom de Buacawa, se leva pour s'opposer à la proposition de céder le terrain. Il s'efforça d'effrayer l'assemblée par la peinture du traitement que, selon lui, les blancs préparaient aux indigènes. Son discours

[1] Cette baie a changé de nom; on l'appelle maintenant Port-Nicholson.

dura une heure et son éloquence naturelle fit une vive impression sur les auditeurs ; son accent et ses gestes étaient des plus animés et des plus expressifs, et, tout ignorant que nous étions de son langage, il nous était facile de deviner le sens de ses paroles par le jeu de sa physionomie. Matangis, autre chef, à qui son âge avancé donnait une grande autorité, répondit à Buacawa et parla en faveur de la cession du terrain ; il poussa des exclamations de joie, lorsqu'il représenta la protection que les hommes de la race blanche assuraient à ses compatriotes en s'établissant à Port-Nicholson. Il nous dépeignit comme venant mettre fin à la guerre par l'extermination des ennemis de sa tribu. Du reste, je puis assurer que jamais réunion ne fut plus grave, plus sérieuse et plus digne. Les orateurs prirent la parole dans le plus grand ordre, et les auditeurs montrèrent, par leurs applaudissements ou leurs murmures intelligents, qu'ils comprenaient toute l'importance de la transaction proposée. La question fut résolue en faveur de la vente, et successivement les autres tribus se prononcèrent dans le même sens après une discussion analogue. »

Pendant que l'agent principal de la Compagnie accomplissait ainsi sa mission, la Compagnie elle-même ne restait pas inactive. Au mois de juin 1839 elle avait mis en vente, à Londres, une quantité considérable des terres que le colonel Wakefield *devait* acquérir, et avait ainsi réalisé un fonds d'émigration. En septembre 1839, c'est-à-dire dans le mois même où s'accomplissait la transaction relative à Port-Nicholson, cinq bâtiments chargés d'émigrants furent expédiés à la Nouvelle-Zélande. Des abris et des approvisionnements les attendaient sur l'emplacement de la future ville de Wellington. Le climat était sain, la traversée avait été bonne, les colons étaient pleins d'ardeur : les défrichements s'opérèrent avec une rapidité merveilleuse, et la capitale du district commença à sortir de terre.

Devant ces intéressants résultats, qui lui étaient communiqués au fur et à mesure qu'ils se produisaient, le gouvernement anglais ne resta pas insensible, et songea sérieusement au moyen de prendre ouvertement possession du pays qu'occupaient déjà ses nationaux. Le temps pressait d'ailleurs, car *l'Aube* et *le Comte-de-Paris* avaient enfin mis à la voile et se dirigeaient vers Tawaï-Pounamou. Les habitants de la baie des Iles ne furent donc pas très-surpris lorsque, le 29 janvier 1840, la corvette *Herald* débarqua à Kororaréka M. Hobson, précédemment lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, qui, dès le lendemain, invita les habitants à se rendre à l'église protestante. Ceux-ci accoururent. Là, entouré de l'état major de la corvette, de quelques employés et des missionnaires, il donna lecture des documents qui lui conféraient au nom de la reine d'Angleterre le titre de lieutenant-gouverneur et en fit con-

naître d'autres relatifs à différents arrêtés d'administration et de police, qui, rédigés par avance, devaient satisfaire à toutes les exigences. Dans le nombre se trouvait un document qui résumait toute la pensée de la métropole : ce document déclarait qu'à partir de ce jour il était interdit aux sujets britanniques de faire la moindre acquisition de terrain aux naturels, attendu qu'une commission formée à Sydney pourrait seule, dorénavant, s'occuper de ces achats, toujours au nom de la reine, et seule aussi aurait le droit d'opérer des concessions, tarifées suivant son bon plaisir. Cette lecture terminée, les assistants furent invités à signer un acte constituant M. Hobson lieutenant-gouverneur des îles de la Nouvelle-Zélande, qui devaient être considérées désormais comme dépendances de la Nouvelle-Hollande.

Cette substitution de l'État à la Compagnie dans ses prérogatives les plus essentielles ne rencontra malheureusement pas l'adhésion qu'espérait sans doute M. Hobson. « A une petite exception près, dit l'un des compagnons de Dumont d'Urville, le commandant de *la Zélée*, M. Jacquinot, les personnes ayant de justes titres à l'estime publique refusèrent de signer, protestant avec force contre une semblable illégalité; et M. le gouverneur put facilement se convaincre que, parmi ceux qui acquiescèrent, la grande majorité se composait de convicts déserteurs, de banqueroutiers en fuite, et enfin de tout ce que le pays pouvait offrir de plus ignoble et de plus taré. »

Ce premier acte accompli, M. Hobson convoqua sur-le-champ les chefs maoris du voisinage et leur présenta le traité dont il était porteur. En retour de la souveraineté sur leurs domaines qu'il sollicitait pour la reine de la Grande-Bretagne, il offrait aux indigènes *tous les droits et priviléges des sujets anglais*. Cette proposition, on l'avouera, était passablement singulière, et il est vraisemblable qu'elle eût obtenu peu de succès sans l'idée qu'eut M. Hobson d'accompagner ses offres de gages qui n'ont jamais manqué leur effet sur les sauvages, c'est-à-dire de couvertures de laine et de barils de rhum, qui enlevèrent les suffrages, ou tout au moins l'adhésion de l'assemblée. Le traité fut passé le lendemain, 6 février 1840, et le gouverneur, considérant ce marché comme « une pleine et entière reconnaissance des droits de souveraineté de la reine sur toute la partie nord de l'île Eaheïno-Mauwi, proclama cette souveraineté par un salut de vingt et un coups de canon. »

III

Il incombe à une puissance européenne qui prend possession d'une colonie deux devoirs de même ordre, mais très-distincts : la protection des nationaux et celle des indigènes. Malheureusement ces devoirs sont d'une conciliation à peu près impossible. Si le gouvernement de la métropole prend les intérêts des aborigènes, dont la dépossession est l'essence même de la colonisation, le développement de la colonie s'arrête; si, au contraire, c'est la colonisation qui est encouragée, celle-ci nuit essentiellement aux intérêts indigènes, qui sont l'antipode de ce qui constitue la civilisation.

Les sauvages, en effet, ne sont pas agriculteurs; ils vivent au jour le jour de ce que Dieu, qui a été fort prodigue avec ces hommes-enfants, leur envoie : de fruits, de poisson et de gibier. De propriété personnelle, ils n'en ont point. Le sol est à leurs chefs, et ses produits sont à tous, absolument comme étaient ceux des communes dans quelques parties de la France, avant l'excellente loi de 1860. Les Européens entendent la propriété d'une autre façon, c'est-à-dire en hommes qui ne sont pas seulement contraints au travail, mais qui l'aiment pour lui-même et le résultat qu'il donne. Lorsque le sol leur manque, comme en Angleterre, où il est la propriété d'une caste, ils émigrent et vont chercher au loin le bien-être que la mère patrie leur refuse. Quand ces terres nouvelles sont habitées, ils les achètent pour quelques verroteries, des ustensiles de pacotille, de l'eau-de-vie, des guenilles, toutes merveilles pour ceux auxquels on les destine. C'est peu ; et sans doute vaudrait-il mieux que ces terres fussent louées par les colons aux indigènes au lieu de leur être achetées à si vil prix, ou bien que l'État mît de côté l'argent de la vente, ou une partie, afin d'en constituer une rente pour le vendeur indigène. Mais l'Européen voudrait-il de ces conditions? et quitterait-il son pays pour retrouver, après un long et dispendieux voyage, les difficultés pécuniaires que sa pauvreté a rencontrées dans sa propre patrie? Assurément non; et cependant, il faut qu'il émigre, puisque l'Europe est trop petite pour le contenir. Il part donc ; il arrive, et se trouve bientôt en face d'une race qui n'entend rien à sa langue, qui ne veut rien de ses mœurs, et avec laquelle il n'y a pas de compromis possible. Il use alors de son droit de plus fort ; il repousse vers les par-

ties du pays encore inoccupées ces sauvages qui ne veulent point se mêler à sa vie, et où ceux-ci finissent bientôt par mourir de maux inconnus et dans une misère qu'ils sont inhabiles à combattre.

Certes, ce serait une noble entreprise que celle d'une nation civilisée, s'installant dans un pays barbare pour s'y livrer uniquement à l'éducation des naturels; mais en admettant qu'il se trouve en Europe un gouvernement désintéressé à ce point, pourrait-il empêcher ses administrés de suivre ses missionnaires dans cette nouvelle Amérique? Nul peuple, aujourd'hui, ne tolérerait cette coûteuse fantaisie de ses représentants; nul gouvernement non plus n'oserait défendre à ses nationaux de venir s'établir à l'ombre de son pavillon. Tout ce que peut faire ce gouvernement, c'est de protéger ses sujets de couleur contre la brutalité des nouveaux venus, de veiller à la probité des transactions, de se livrer à l'éducation des enfants indigènes, et de gagner, s'il se peut, l'esprit des pères à la cause de la civilisation. Œuvre délicate, difficile, dans les colonies anglaises surtout, où l'élément britannique, habitué à l'exercice de toutes les libertés, souffrirait difficilement les entraves que l'on tenterait de mettre au développement de sa prospérité matérielle.

Sans parler des obstacles que lui suscitaient les nations rivales, obstacles médiocres, il est vrai, des embarras assez graves se présentèrent donc au cabinet anglais lorsqu'il prit possession de la Nouvelle-Zélande. Si, d'un côté, il avait à cœur de tout faire pour la population anglo-saxonne qui venait d'ajouter un fleuron nouveau à la couronne de la reine, — population jalouse de ses droits et déjà considérable; — de l'autre, il lui répugnait évidemment d'abandonner la race indigène à l'avidité de la race blanche. Il n'avait pas encore adopté d'ailleurs le système colonial qui fonctionne aujourd'hui, système tout autre que celui qui a provoqué la déclaration d'indépendance des États-Unis. Ce dernier laissait entre les mains des gouverneurs de colonies des pouvoirs qu'ils ont perdus depuis. On ne le changea pas lorsqu'il fallut envoyer M. Hobson à la Nouvelle-Zélande pour y représenter la métropole. M. Hobson reçut en outre des ordres spéciaux relativement aux indigènes, dont on appréciait à Londres toute la supériorité, et que les missionnaires, ardents défenseurs de ces malheureux et ennemis déclarés des colons, s'étaient plu à représenter comme les plus intelligents de tous les barbares. Quand M. Hobson mit le pied sur le sol néo-zélandais, il y arrivait donc avec des préventions dont nous avons vu les effets. Ceux-ci n'étaient que le signal de la petite guerre qui s'engagea dès lors entre l'administration et les colons, et qui fut aussi peu profitable au gouvernement qu'aux indigènes, au nom desquels le gouvernement la soutint évidemment.

Les habitants de Port-Nicholson, où se trouvaient les colons de la Compagnie, ne furent pas moins surpris que ceux de la baie des Iles en apprenant les mesures qui avaient suivi l'arrivée de leur nouveau gouverneur. L'étonnement redoubla lorsqu'ils surent que M. Hobson, craignant probablement les mauvaises dispositions des agents et des colons de la Compagnie, avait choisi dans le détroit de Tamise, au fond de la baie de Shouraki, un emplacement privé d'habitants, pour y fixer le siége du gouvernement. La Compagnie comprit aussitôt que sa dépossession avait été décidée, et que les actes de M. Hobson étaient le prélude de la ruine que l'on méditait. En conséquence elle refusa nettement de reconnaître M. Hobson comme gouverneur, et son comité continua à exercer les pouvoirs qu'il tenait de la métropole. M. Hobson pouvait-il céder? Assurément non, car c'eût été abandonner la mission qu'il avait reçue. Il écrivit à Londres, et pour répondre à la déclaration de guerre que la Compagnie lui avait adressée, il songea à dépeupler Wellington, pour peupler Auckland, la future capitale. Dans ce but il fit appel aux ouvriers de Port-Nicholson, en leur promettant un salaire élevé, ce qui força nécessairement les colons de Wellington à augmenter outre mesure leurs salaires pour conserver ces travailleurs. Mais ils se vengèrent en tenant des meetings où ils avisèrent au moyen de faire rappeler M. Hobson, qui, furieux, envoya des soldats pour s'emparer des « traîtres qui continuaient à gouverner la colonie. »

C'est à ce moment (août 1840), que *l'Aube* et *le Comte-de-Paris* mouillèrent à Akaroa, (presqu'île de Banks). Est-il besoin d'ajouter qu'ils arrivaient trop tard? Depuis six mois M. Hobson avait pris possession du groupe zélandais au nom de la reine d'Angleterre, et le brick *le Brittomart* parcourait le littoral de l'île de Tawaï-Pounamou, ayant à bord deux commissaires chargés de rendre la justice au nom de la reine. Ceux-ci contestèrent formellement la réalité des acquisitions de terres que le capitaine Langlois prétendait posséder dans la baie où devait être le siége de l'établissement projeté. Ces terres eussent-elles été acquises, il était devenu nécessaire, disaient les agents britanniques, d'en obtenir l'investiture de la couronne d'Angleterre, par suite des clauses de la proclamation de souveraineté. Devant cette explication très-catégorique, le commandant de *l'Aube* ne pouvait que réserver la question de l'investiture, en l'abandonnant à la décision des deux gouvernements. Il débarqua les colons amenés par *le Comte-de-Paris*, au nombre de trente-deux, et pourvut de son mieux à leurs premiers besoins. Subséquemment cette petite colonie s'augmenta de quelques hommes; mais le nombre des émigrants anglais, qui ont porté individuellement leur industrie sur le même point, surpassa bientôt celui des Français, dont l'abandon

n'étonnera aucun de ceux qui connaissent notre histoire coloniale. Aujourd'hui la plupart de nos compatriotes se sont portés à Christchurch, la capitale du district de Canterbury, ou à Lyttelton, qui n'est éloigné d'Akaroa que de soixante milles, et le petit port français ne figure maintenant dans les géographies anglaises que comme le futur Brighton de Canterbury. Toutefois le passage de nos compatriotes sur la presqu'île de Banks n'est pas resté sans trace; Akaroa leur doit la culture de la vigne et de jardins renommés par la qualité de leurs pêches, de leurs prunes et de leurs poires.

Pendant que les agents de la Compagnie luttaient à Port-Nicholson, ses représentants faisaient, en Angleterre, auprès de lord John Russell les démarches propres à régulariser sa situation. Les incontestables succès qu'elle avait obtenus, les services qu'elle seule pouvait rendre plaidèrent en sa faveur. Le 4 décembre 1840, un privilége de quarante années lui fut accordé ; les opérations antérieures furent régularisées, et en compensation des dépenses qu'elle avait faites, de vastes territoires, situés dans les environs de Port-Nicholson et de New-Plymouth lui furent concédés. Cette difficulté principale levée, un autre obstacle s'opposa toutefois à ce que les colons fussent remis en possession de leurs terres. Cet obstacle fut la décision que prit le gouvernement de revenir sur les faits accomplis, en exigeant que les titres de propriété fussent régularisés.

Sachant la facilité avec laquelle les sauvages aliènent leur sol, on avait exigé, lors de la formation de la Compagnie, qu'une partie de ce sol serait mise en réserve pour les garantir des effets de leur imprévoyance. A l'instigation des missionnaires, on nomma une commission qui fut chargée de constater la validité de ces titres et de prononcer dans toutes les contestations qui s'élèveraient entre les anciens et les nouveaux propriétaires au sujet de la propriété du sol. Ce fut un missionnaire, M. Clarke, à qui l'on confia le soin de défendre les intérêts des indigènes, et qui prit en conséquence le titre de *Protecteur des aborigènes*. Le résultat ne se fit pas attendre. La commission fut aussitôt assaillie par une innombrable quantité de procès. Les Maoris, excités au dire de quelques-uns par les exhortations de M. Clarke, devinrent insatiables. Non-seulement toutes les ventes antérieures à l'établissement de la commission furent attaquées, mais les procès eurent des ramifications infinies. Ainsi, lorsque la commission parvenait à désintéresser un premier réclamant par l'allocation d'une somme d'argent, il se présentait incontinent un nouveau prétendant à la propriété du terrain déjà deux fois vendu, et il s'agissait, non plus de décider la question de propriété entre un Européen et un indigène, mais de se prononcer entre les prétentions contradictoires de deux naturels dont la plupart des juges ignoraient

la langue, et qui pourtant ne pouvaient fournir le plus souvent d'autres preuves à l'appui de leurs dires que les témoignages de sauvages non moins incapables de se faire comprendre. Puis, si l'on arrivait par hasard à constater la validité des réclamations du second demandeur, on se trouvait dans la situation déplorable de ne pouvoir ni lui faire justice en lui restituant sa terre, ni confirmer à l'Européen la propriété de ce même terrain, qu'il avait pourtant payé deux fois, ni obliger le premier demandeur à restituer la somme qu'il avait reçue. Comment eût-il été possible de faire exécuter la sentence qu'on eût rendue à cet effet?

Ce n'est pourtant là qu'un aperçu des incidents nombreux et difficiles qui entravèrent, dès le principe, l'action de la commission, dont les travaux n'aboutirent qu'à un résultat, qui fut de maintenir entre les deux races une antipathie qui déjà ne les divisait que trop, et les amena peu à peu dans la voie des hostilités.

Le premier des conflits provoqués par la revendication de la propriété du sol date de juin 1843. La Compagnie prétendait avoir acquis des naturels plusieurs millions d'acres de terres situées, partie dans le sud de l'île Eaheïno-Mauwi et partie au nord de l'île Tawaï-Pounamou. Elle envoya donc dans la vallée de Wairaü (district de Cloudy-Bay) quelques arpenteurs pour diviser ce domaine. Ceux-ci allaient procéder à leur travail lorsque deux chefs, Raupahara et Rangiaiata, se présentèrent et s'opposèrent à l'opération, en déclarant que les terres de Wairaü n'avaient pas été comprises dans le marché passé avec la Compagnie. L'affaire fut portée devant le tribunal des commissaires des terres coloniales, siégeant à Porirura, dans l'île du Nord. Les deux chefs, qui avaient à cœur de gagner leur procès, s'y rendirent; mais ayant appris que, profitant de leur absence, les arpenteurs s'étaient remis à l'œuvre, Raupahara et Rangiaiata retournèrent dans l'île du Sud; là, après avoir assemblé leurs guerriers sur le lieu du travail des arpenteurs, ils mirent le feu aux huttes et aux hangars; puis, montrant aux ouvriers leurs effets qu'ils avaient réunis, et leurs tentes qu'ils avaient pliées sur le rivage, ils leur signifièrent de partir immédiatement.

Les arpenteurs, trop peu nombreux pour résister, obéirent; mais à leur retour ils portèrent plainte devant le magistrat de police résidant à Nelson, qui, agissant de même que s'il se fût trouvé en Europe, lança un mandat d'amener contre Raupahara et Rangiaiata, comme prévenus d'incendie. Puis, le 13 juin, ce magistrat, M. Thompson, accompagné de vingt-cinq hommes, employés pour la plupart en qualité d'arpenteurs de la Compagnie, et auxquels se joignirent dix ou douze colons volontaires, tous bien armés, se dirigèrent vers Wairaü. Ils débarquèrent sur le rivage d'une crique dont le bord

opposé était occupé par les naturels. Un canot devait servir de moyen de communication entre les deux partis. M. Thompson, le capitaine Wakefield, frère de l'agent général de la Compagnie, et quelques hommes traversèrent la crique dans cette embarcation. M. Thompson exhiba alors son mandat d'amener, et les constables qui l'avaient suivi se mirent en devoir d'arrêter Raupahara et Rangiaiata. Le résultat de cette démarche était facile à prévoir : les deux chefs résistèrent, et une fusillade s'engagea, qui coucha dix-neuf Européens sur le terrain, parmi lesquels MM. Thompson et Wakefield.

La colère des Anglais, à la nouvelle de la défaite des arpenteurs, fut excessive; toutefois, obéissant aux sentiments d'inimitié qui séparaient le gouvernement et ses administrés, les autorités locales s'attachèrent à ne voir dans cet événement qu'une simple question de propriété, dans laquelle les deux chefs zélandais n'avaient pas tous les torts; on ferma les yeux sur ce qui s'était passé, et l'on se borna à décréter diverses mesures de sûreté pour la ville de Nelson. L'impression de l'affaire Cloudy-Bay fut plus profonde chez les Maoris, dont l'irritation, nous l'avons dit, était déjà fort vive. Il est probable cependant que divisées, comme elles l'étaient, les tribus zélandaises ne se fussent point levées sans un de leurs chefs qui, généralisant la question, réclama hardiment l'indépendance du pays au nom de tous ses habitants. Ce chef qui se nommait Jean Heki, était le neveu du célèbre Shonghi; ceux qui l'ont connu, et particulièrement les missionnaires anglais, dont il avait été l'élève, le représentent comme un homme d'un grand courage et d'une grande intelligence. Les événements qui suivirent ne les ont point démentis. Ceux-ci s'ouvrirent par le renversement du drapeau britannique, érigé en signe de souveraineté sur une hauteur qui domine la ville de Kororareka, dans la baie des Iles, et par l'attaque de la garde qui le défendait. Les Anglais le relevèrent et prirent des mesures pour le garantir efficacement : deux maisons voisines, placées de manière à commander les deux principaux passages pour arriver à la ville, furent crénelées et converties en blockhaus, et l'on y plaça du canon. Deux bâtiments de guerre qui étaient en rade avaient été avertis de se tenir prêts à soutenir la garnison au premier signal. Dans cette situation, le commandant de la place, M. Beckham, reçut l'avis qu'Heki se proposait de venir renverser le drapeau une troisième fois. Immédiatement les deux navires mirent à terre quatre-vingts marins, qui, joints aux cinquante soldats de la garnison et à cent cinquante volontaires, formaient une force de deux cent quatre-vingts hommes à opposer aux naturels. On réunit les femmes et les enfants dans une maison spacieuse, située au-dessous du fort, et l'on attendit. Heki n'était pas éloigné. Le 11 mars 1845, à quatre heures

du matin, ce chef se présenta devant la ville à la tête de trois cents à quatre cents hommes déterminés et bien armés. Il attaqua la garnison sur trois points à la fois. En un moment le premier blockhaus fut évacué ; le second sautait quelques instants après, et les Maoris se précipitaient dans la ville. On dut songer à la retraite. Les commandants des navires firent rembarquer leurs hommes, tandis que les autres trouvaient un refuge à bord des divers bâtiments mouillés en rade [1].

Les trois mois qui suivirent la destruction de Kororareka ne furent pas perdus par les colons anglais. Pendant que le gouverneur, M. Fitz-Roy, s'occupait d'organiser une expédition ayant pour but d'attaquer Heki, dans le pah où il s'était retiré, ses administrés travaillaient à soulever contre le chef zélandais les tribus rivales, non-seulement pour obtenir leur secours pendant l'assaut, mais pour opérer une diversion et morceler les forces d'Heki. Leur politique eut un plein succès. Ces tribus belliqueuses, toujours prêtes à entrer en campagne, tombèrent sur les gens du chef révolté ; un combat s'ensuivit, dans lequel Heki fut blessé assez dangereusement pour se voir obligé d'abandonner momentanément la conduite de la guerre. Son pah ne fut pas délaissé pour cela, et un chef allié, nommé Kowiti, en prit le commandement malgré son grand âge.

De leur côté, les Européens avaient organisé une nouvelle expédition à Auckland. Elle se composait de détachements de régiments anglais, d'une partie de l'équipage d'un de leurs navires de guerre, *le Hazard*, de volontaires de la milice coloniale, qui formaient un total de quatre cent quatre-vingt-dix hommes, sans compter les offi-

[1] Mgr Pompallier, évêque de Maronee et chef de la mission catholique française de l'Océanie occidentale, se trouvait en ce moment à Kororareka. Personnellement connu et respecté des indigènes de la tribu d'Heki, il avait été sollicité par ce chef de venir le trouver quelque temps avant le combat qui décida du sort de Kororareka. L'évêque français, à peine remis des fatigues d'une tournée pastorale qu'il venait de faire dans le Sud, ne put pas se rendre à cette invitation ; mais il profita de cette circonstance pour adresser des conseils de paix à Heki, qui, on l'a vu, n'en tint aucun compte. Mgr Pompallier avait pris le soin de faire embarquer, sur une goëlette louée à cet effet, la plus grande partie des effets et du personnel de la mission. Mais il voulut rester lui-même à terre avec deux missionnaires, espérant pouvoir s'interposer. Ce fut en vain, et force lui fut d'abandonner la ville, qui fut livrée aux flammes. Ces flammes respectèrent-elles la mission, ou le chef maori l'épargna-t-il? nous ne saurions le dire. Toujours est-il que, lorsque Mgr Pompallier redescendit à terre, il la trouva seule debout au milieu des ruines fumantes de Kororareka. Cette fois le courageux missionnaire ne l'abandonna plus, et quand, le 31 mars 1845, la frégate *North-Star* arriva sur rade, et que son commandant le fit prévenir que, voulant bloquer la baie, il l'engageait à se retirer à son bord. « Ma place est ici, répondit l'évêque, et mon devoir est d'y rester. » Mgr Pompallier y resta, en effet, et n'eut point à s'en repentir.

ciers. Ces troupes partirent d'Auckland dans les derniers jours de juin, et arrivèrent en face du pah d'Heki le 30 du même mois. Cette fortification barbare s'élevait sur une hauteur, mais elle était dominée par une montagne sur laquelle on hissa un canon de gros calibre. Le sommet de cette même hauteur était déjà occupé par une tribu aliiée des Anglais. Mais la pièce mise en batterie n'eut pas plutôt commencé à battre les palissades derrière lesquelles s'abritaient les assiégés, que ceux-ci démasquèrent une embuscude qu'ils avaient dressée dans un bois voisin. Ils s'élancèrent sur la tribu alliée, la culbutèrent et s'emparèrent de la position. Une charge d'un détachement anglais, combinée avec un retour offensif de la tribu, les débusqua, mais non sans que cette dernière fût obligée de livrer un combat très-vif. L'audace de cette attaque détermina le chef de l'expédition à précipiter l'assaut, sans attendre l'effet du canon. Le signal fut donné ; la colonne s'élança bravement et arriva jusqu'au pied de la palissade, qui fut attaquée à coups de hache ; puis, la brèche faite, les assaillants pénétrèrent dans l'intérieur. Malheureusement une seconde palissade s'élevait à peu de distance de la première, et derrière cette palissade, qui laissait passage aux balles, les assiégés, postés dans des fossés assez profonds pour les couvrir entièrement et assez larges pour leur permettre de se mouvoir librement, tiraient de bas en haut sur leurs adversaires, et pouvaient les ajuster sans courir de danger. En vain les officiers s'opiniâtrèrent à renverser cette seconde palissade. Presque tous furent tués ou blessés, ce qui répandit rapidement la terreur parmi leurs hommes, qui abandonnèrent la place.

Cette fatale journée n'abattit point le courage des Anglais. Comprenant, au contraire, que la moindre hésitation pouvait tout compromettre, ils firent de nouveaux préparatifs pour livrer au pah un assaut plus heureux. Une partie de l'artillerie du *Hazard* fut transportée jusqu'à la hauteur qui dominait la fortification maorie, et le 10 les Anglais ouvrirent le feu contre le pah, qu'on trouva évacué le lendemain matin.

IV

Pendant que les autorités réprimaient l'insurrection des naturels, la lutte des colons contre le gouvernement qu'on leur avait imposé se poursuivait toujours. A la suite du massacre de Cloudy-Bay, le

bourg de Wellington ayant été laissé sans défense, les habitants saisirent ce prétexte pour exposer leurs griefs à la reine. Dans la pétition qu'ils rédigèrent à ce sujet, ils rappelaient que la population européenne s'élevait à treize mille individus environ, dont trois mille seulement étaient répandus à Auckland, Hokianga, la baie des Iles et autres lieux voisins du siége du gouvernement colonial. « C'était sur ceux-ci principalement, disaient-ils, que s'étendait le protectorat ; quant aux dix mille Européens établis sur le détroit de Cook, on se plaisait à ne rien faire pour les défendre des agressions des naturels, bien qu'ils payassent plus de vingt-cinq mille livres sterling d'impôts par an. » Les pétitionnaires terminaient en articulant les accusations les plus graves contre les autorités d'Auckland, et en priant la reine de vouloir bien ordonner une enquête. Cette proposition fut accueillie, et l'enquête ordonnée au mois d'avril 1844 par la Chambre des communes. Un comité fut réuni qui rédigea un rapport dans lequel il fut déclaré « que le traité de Waïtangi avait été mal interprété par l'autorité locale ; que ce traité ne contenait pas la reconnaissance au profit des naturels de la propriété des terres vacantes, qui appartenaient à la couronne. » Ces vues ne furent pas partagées par lord Stanley. Le ministre des colonies, moins radical que le comité, niait que les habitants non civilisés d'un pays n'eussent, comme l'avait affirmé le comité, qu'un simple droit d'occupation sur le pays. Il représentait qu'on s'entendrait toujours très-difficilement sur la question de savoir si telle nation est ou n'est pas civilisée, et que, par conséquent, le principe était inapplicable. Quant aux droits abandonnés à la Grande-Bretagne par le traité de Waïtangi, ils n'étaient pas, suivant le ministre, de nature à conférer à la couronne la propriété des terres vacantes. Ce traité avait purement et simplement transporté à l'Angleterre les droits de souveraineté des chefs indigènes sur le pays, mais il avait garanti aux naturels leurs droits privés de propriété. Enfin la décision du comité, en ce qui concernait l'envoi de la Compagnie en possession des terres qui lui avaient été attribuées à l'époque où elle avait obtenu sa charte d'incorporation, ne fut pas ratifiée par lord Stanley, qui, sans s'expliquer davantage, se borna à dire que « son opinion était fixée à cet égard. »

On comprendra sans peine combien cette décision dut être préjudiciable à la prospérité de la colonie. Ne fallait-il pas être bien avantureux pour acheter des terres à un gouvernement qui ne pouvait en garantir, non-seulement la possession paisible, mais même la propriété ? Cependant son gouverneur, M. le capitaine Fitz-Roy, n'avait pas craint d'établir un impôt sur la vente de ces terres ; il eut aussi la déplorable inspiration d'abolir tous les droits de douanes et de les

remplacer par un impôt sur la propriété et sur le revenu. Les autres ressources financières de la colonie consistaient, en 1844, en une allocation de cent quatre-vingt-huit mille six cent vingt-cinq francs accordés par le gouvernement métropolitain pour frais d'administration, et en une somme de soixante-quinze mille francs provenant de diverses sources, qui, jointes aux soixante-deux mille cinq cents fr. d'impôt sur la vente des terres, formaient un budget de trois cent vingt-six mille cent vingt-cinq francs par an. Mais quelque économie que le gouvernement eût apportée dans les dépenses, et bien qu'il eût diminué de moitié le traitement de tous les employés, il n'avait pu réduire les charges de la colonie à une somme moindre de huit cent soixante-quinze mille francs. Le budget de la Nouvelle-Zélande se trouvait donc, en 1844, avoir un déficit de cinq cent quarante-huit mille huit cent soixante-quinze francs. Dans cette situation désastreuse, M. Fitz-Roy imagina d'émettre un papier-monnaie, et d'obliger tous les fournisseurs et ouvriers de l'administration à l'accepter en payement. En peu de temps ce papier subit une dépréciation énorme ; il en résulta que toutes les transactions furent entravées, et que la Compagnie se vit dans l'impossibilité de faire honneur à sa signature.

L'émigration anglaise pour la Nouvelle-Zélande s'était élevée rapidement à treize mille individus dans le cours des trois premières années de l'établissement de la souveraineté britannique ; mais, en présence des circonstances que nous venons d'énumérer, elle fut bientôt suspendue. En 1843, le nombre de ceux qui s'embarquèrent dans les ports de l'Angleterre pour la Nouvelle-Zélande ne dépassa pas trois cent quarante-trois individus ; en 1844, ce nombre fut réduit à soixante-huit personnes. Nous ne connaissons pas le chiffre officiel de l'émigration qui eut lieu en 1845 ; mais nous savons que, dans le cours de cette dernière année, la plupart des citoyens notables qui avaient transporté leur influence et leur fortune dans la colonie nouvelle revinrent en Angleterre.

Ces faits étaient trop saillants pour qu'ils échappassent aux membres de l'opposition des deux Chambres de la métropole, qui appuyèrent si bien sur le ministère, que celui-ci se décida enfin à rappeler le capitaine Fitz-Roy, qui fut remplacé par sir G. Grey, homme d'une rare distinction, qui dirige encore aujourd'hui les affaires de la Nouvelle-Zélande[1]. Au même moment M. Gladstone, nouveau ministre

[1] Le savant et éminent M. Robert Fitz-Roy, aujourd'hui vice-amiral, est l'un des hommes qui ont le plus contribué à faire entrer la météorologie dans une voie pratique en l'appliquant à la prévision du temps. Son livre, *The Wheather book*, est certainement l'œuvre de notre époque qui, après les *Sailing directions* de Maury, restera comme la plus importante de celles auxquelles la navigation a donné nais-

des colonies, ouvrait des conférences avec les directeurs de la Compagnie, qui résistèrent sur deux points : l'établissement d'institutions représentatives dans la colonie, et la solution immédiate de la question de la propriété des terres achetées aux indigènes. On ne put parvenir à s'entendre, et le débat fut porté une seconde fois devant la Chambre des communes. Une discussion nouvelle s'engagea, mais qui n'amena point de résultat. Tout ce qu'on fit alors se borna à mettre à la disposition de sir G. Grey des forces militaires un peu plus ardentes que celles qui avaient jusqu'alors figuré sur le théâtre de la guerre. Celui-ci les employa sur-le-champ à faire sentir aux rebelles tout le poids de son autorité. Heki fut assiégé dans son refuge, le pah de Ruapekapeka, et réduit à demander une paix dont les bases furent sérieusement arrêtées[1]. A quelque temps de là, Raupahara et Rangiaiata ayant signalé leur présence dans le district de Wellington par de nouveaux meurtres, sir G. Grey se mit à leur poursuite, prit Raupahara[2], et dispersa la bande de Rangiaiata. Les tentatives d'un autre chef, Mamaku, contre les établissements anglais, ne furent pas plus heureuses. Poursuivi par une tribu alliée des Européens, ce chef fut atteint et mis à mort.

V

La conduite énergique de sir G. Grey eut, sur l'esprit des naturels, tout l'effet qu'on pouvait en attendre; la colonie retrouva le calme dont elle avait besoin. Son gouverneur put alors donner tous ses soins à la prospérité du pays. Il s'occupa d'abord de l'acquisition de vastes territoires; en même temps il appela les naturels à participer aux travaux et aux priviléges des colons. A ceux-ci il fit exécuter des routes, bâtir

sance. Avant la publication de cet ouvrage, M. Fitz-Roy, s'était fait connaître par un voyage de circumnavigation qui a enrichi les sciences naturelles de connaissances précieuses, celui du *Beagle*, exécuté de 1831 à 1836. M. Fitz-Roy s'était arrêté, en 1835, à la Nouvelle-Zélande, et bien que dans le récit de son expédition il n'en ait parlé que très-superficiellement, on n'avait pas hésité à lui confier quelque temps après le gouvernement de cette colonie.

[1] La fin de Heki ne fut pas celle dont il était digne. Il mourut, dit-on, de la main d'une de ses femmes.

[2] Raupahara, d'abord emprisonné, fut ensuite relâché à la prière de plusieurs chefs de ses amis. Il est mort en 1849, au milieu des siens, sans avoir jamais repris les armes.

des maisons, et pour eux-mêmes quelques hôpitaux. Il transforma les autres en policemen, en magistrats indigènes, etc. Sous ce patronage bienfaisant, l'émigration reprit son cours. Les établissements de la Compagnie, qui avaient langui si longtemps, retrouvèrent une vie nouvelle. Le pays entier, enfin débarrassé des entraves que pendant si longtemps lui avaient mises des gouverneurs incapables, entra dans une voie féconde.

Rien ne s'opposait plus dès lors à ce que la Nouvelle-Zélande fût dotée de la constitution qui lui manquait, et sans laquelle il lui était impossible de faire fructifier les germes de développement qu'elle renfermait. Quelle serait cette constitution ? Selon les uns, partisans de doctrines gouvernementales qui ont fait leur temps aujourd'hui, le *Colonial office* devait conserver sa tutelle à la Nouvelle-Zélande. Cette idée était particulière à la métropole. Quant aux colons et aux émigrants, las d'un régime qui ne leur avait jamais été que funeste, c'est le principe contraire, celui du *self government*, base de la constitution anglaise qu'ils revendiquaient avec énergie. Il faut le reconnaître : à cet égard, le ministre de la reine ne faisait pas d'objection ; il hésitait seulement devant l'obligation d'accorder aux indigènes les mêmes droits qu'aux colons d'origine européenne. Toutefois, en 1846, après l'insurrection, le vicomte Howick, qui venait de prendre le portefeuille des colonies, résolut d'octroyer à la Nouvelle-Zélande un gouvernement représentatif. Mais quand la constitution, rédigée dans ce sens, fut envoyée dans la colonie, sir G. Grey, redoutant, pour les indigènes, les facultés que cette constitution accordait aux colons, la renvoya en Angleterre. « Les Nouveaux-Zélandais ne sont pas ce qu'on pense assurément à Londres, disait son rapport ; et ils sont loin d'être les sauvages qu'on s'imagine. » Sir G. Grey ajoutait que, pour le bon sens et l'intelligence, « ils ne le cédaient aucunement à la masse de la population européenne, » et pour le prouver, il remarquait qu'un grand nombre d'entre eux savaient déjà lire et écrire couramment les langues maorie et anglaise; que beaucoup de Néo-Zélandais s'étaient livrés à la marine et possédaient des navires, ou s'occupaient d'agriculture et élevaient des bestiaux aussi heureusement que les fermiers venus d'Angleterre. « Enfin, disait sir G. Grey, ils sont loin d'ignorer la valeur des grandes richesses et des propriétés qu'ils ont dans le pays, et il n'y a pas de peuple au monde plus chatouilleux en matière d'argent ou en ce qui touche la disposition de ses biens. » Cette tendance évidente des Néo-Zélandais à s'identifier avec les Européens demandait des ménagements, et sir G. Grey qui croyait la fusion prochaine, priait le gouvernement de la reine d'attendre encore avant de donner à tous les habitants des trois îles des droits dont les colons étaient seuls à pouvoir profiter sur l'heure.

Ce portrait éveilla l'intérêt des législateurs de Londres, et ils écoutèrent favorablement les sages remontrances du gouverneur de la Nouvelle-Zélande. En 1849, il fut passé un acte qui suspendait celui de 1846 jusqu'en mars 1853. A cette époque, le cabinet anglais, vivement pressé par les colons néo-zélandais, s'adressa de nouveau à sir G. Grey qui, cette fois, ne put refuser son consentement. Dans l'intervalle de ces cinq années, il est vrai, la colonie avait singulièrement progressé. Ainsi, en 1848, la population, qui atteignait à peine un chiffre de dix-sept mille âmes, en comptait dix mille de plus en 1853. La valeur des exportations, qui était de quarante-quatre mille deux cent quinze livres sterling à la même époque, atteignait cent quinze mille quatre cent quatorze livres en 1850; enfin sir G. Grey lui-même, dans une dépêche du 11 octobre 1851, rendant compte du *blue-book* pour l'année précédente, et faisant valoir l'heureuse situation dans laquelle se trouvait la colonie, ajoutait : « Je suis heureux de pouvoir dire que l'amélioration générale qui s'est manifestée dans ces îles en 1850 a continué à se produire avec une rapidité croissante durant l'année 1851, et il paraît y avoir tout lieu de croire que la prospérité de la Nouvelle-Zélande est maintenant établie sur une base solide. » En rejetant une constitution que réclamaient si impatiemment les intérêts anglais, sir G. Grey eût commis une faute que sa sympathie pour les indigènes n'eût peut-être pas suffisamment justifiée. » Il lui paraissait d'ailleurs que ceux-ci étaient maintenant en état de profiter des droits qui allaient leur être accordés ; en conséquence, il donna son adhésion, et la loi nouvelle fut promulguée.

Il ne nous paraît pas nécessaire de reproduire les articles de cette constitution, il nous suffira de dire qu'elle est copiée sur celle de la Grande-Bretagne; elle accorde à tous les sujets anglais, européens ou indigènes établis à la Nouvelle-Zélande des droits politiques analogues à ceux dont jouissent les Anglais dans la mère patrie. En outre, des dispositions particulières mettaient les Maoris sous la protection spéciale du gouvernement; car, si convaincu qu'on fût de leur aptitude à jouir des bienfaits de la civilisation, on sentait malgré tout qu'une tutelle intelligente leur était encore nécessaire. Les événements qui suivirent donnèrent raison aux esprits clairvoyants qui avaient pensé qu'on ne saurait traiter avec des demi-sauvages comme avec des individus tout à fait civilisés, sachant la valeur de toute chose, avides de gain et capables de prévoir l'avenir. Bien qu'un grand nombre de Maoris appartinssent déjà à la société européenne par leurs travaux et leur éducation, il en était d'autres qui, en dépit du jugement qu'avait porté sur eux sir G. Grey, étaient restés de véritables sauvages. L'argent de leurs ventes de terres dépensé, ce qui n'était pas long, ceux-ci, *légalement* dépossédés, se retiraient vers le centre

de l'île, tout aussi nus et aussi pauvres qu'avant leur marché. Ils y retrouvaient ceux qu'on avait déjà dépouillés, et tous, atteints dans le même intérêt, ne tardaient pas à pousser ensemble le même cri de haine contre ces hommes blancs qui, chaque jour, amoindrissaient leur farouche indépendance. Certes, plus d'une fois, au fond de ces forêts où n'avait pas encore résonné la hache du *squatter*, il dut se former bien des complots. L'attitude énergique prise par les autorités anglaises à la venue de sir G. Grey les fit avorter pendant longtemps. Cependant il vint un moment où, le nombre des dépossédés ayant grossi, ils se sentirent assez forts pour tenter de réagir contre une civilisation dont ils ne voulaient point, et dont très-probablement beaucoup de Maoris ne voudront jamais, quoi qu'on fasse.

C'est en 1860, après une suspension d'armes qui avait duré quinze ans, que la lutte se rouvrit entre les deux races ; et comme en 1844, c'est à propos du cadastre des terres achetées par le gouvernement dans la province de Taranaki que la querelle commença. Les Zélandais s'opposèrent aux opérations cadastrales. Déjà, en 1858, un chef maori avait été massacré par des indigènes pour avoir voulu maintenir son droit de vendre ses terres à qui bon lui semblerait ; sa tribu ayant largement vengé sa mort, le gouvernement ne s'en était pas mêlé. Mais en 1859 celui-ci rassembla les chefs des tribus de New-Plymouth, et leur dit, s'adressant plus particulièrement à l'un des chefs de la future insurrection, Wiremu-Kingi : « On n'achetera de terre à personne qu'avec le consentement du légitime propriétaire ; mais, une fois un achat fait dans ces conditions, je ne promettrai aucune intervention. » Peu de temps après, ce Wiremu-Kingi (roi William) fit construire un pah sur un terrain dont la vente était contestée. Ce fort, qui se composait de vingt-cinq chambres creusées dans la terre, à l'épreuve de la mousqueterie et pouvant contenir chacune vingt-cinq défenseurs, fut attaqué, le 17 mars 1860, par trois cents soldats réguliers qui, malgré leur artillerie, ne purent s'en emparer qu'après une lutte de vingt-quatre heures et le départ des indigènes. Quelques jours après, enhardis par cette espèce d'échec des troupes anglaises, les naturels se rassemblèrent en plus grand nombre, massacrèrent quelques Européens de l'intérieur, et construisirent un fort plus important à quelques milles au sud de New-Plymouth. Une colonne fut immédiatement organisée pour s'emparer de cette nouvelle fortification. Elle fut repoussée. Heureusement pour les volontaires, un secours inattendu leur arriva en ce moment. Le *Niger* avait abordé à New-Plymouth peu de temps après le départ de l'expédition ; apprenant ce qui se passait, le capitaine débarqua aussitôt cinquante hommes, avec lesquels il arriva sur le lieu du combat. Bien que la nuit fût proche, il donna, sans hésiter, l'ordre d'em-

porter la redoute d'assaut. Ce mouvement réussit, et les indigènes durent fuir, non sans perdre un grand nombre des leurs.

Malgré cet insuccès, les questions qui s'étaient traduites par l'insurrection des naturels de la province de Taranaki ne tardèrent pas à s'étendre dans les districts du Sud où la population est tout indigène. Cependant, tandis que les uns voulaient suspendre toute vente ultérieure de terres au gouvernement anglais et garantir ainsi l'existence des Maoris comme nation complétement indépendante de la Grande-Bretagne, d'autres pensaient qu'une confédération de chefs avec le plus âgé et le plus intelligent d'entre eux à leur tête, sous le titre de roi, garantirait en toute sagesse et prévoyance la vente des terres. Ce fut ce parti qui l'emporta un moment ; il y eut même entre les représentants de ce dernier et sir G. Grey un rapprochement à Waïkato, en 1862, à la suite duquel on put espérer quelque tranquillité. Mais, au moment même où l'avenir semblait se dégager de tous nuages, cinq mille Maoris se préparaient au combat. Au mois de juin dernier, le gouvernement fut informé qu'un complot avait été formé pour massacrer d'un seul coup, et à l'improviste, tous les colons qui se trouvent autour d'Auckland. A sa tête on citait un chef nommé Rewi Maniapoto, et enfin ce roi Potatau qui avait un moment réuni sous son sceptre illusoire quelques-unes des tribus de l'île. La lutte s'ouvrit par plusieurs assassinats, bientôt suivis de l'attaque d'un important convoi. Les indigènes se rassemblèrent ensuite sur le territoire des Waïkato, et sans doute ils allaient marcher contre les établissements anglais, quand le général Cameron se porta à leur rencontre et les battit dans une série de combats que les journaux ont trop longuement racontés pour que nous en reproduisions les détails.

D'après ces mêmes feuilles, sir G. Grey, pour punir les rebelles et récompenser du même coup leurs vainqueurs, aurait décidé que les territoires appartenant aux insurgés seraient confisqués. Huit millions d'acres sont ainsi passées des mains des indigènes dans celles des Anglais. L'intention du gouvernement serait d'y établir des colonies militaires pour vingt mille soldats environ ; le reste serait vendu pour défrayer l'État de ses frais de guerre. « Toutefois, ajoutent ces journaux, chaque indigène qui se soumettra recevra en toute propriété cent acres de bonne terre. »

Les Maoris profitèrent-ils de cette nouvelle concession ? L'histoire de leurs rapports avec les Anglais nous engage au contraire à en douter. Si ouverts à la civilisation qu'on les croie, longtemps encore les Néo-Zélandais resteront des sauvages, et il en est peu, parmi eux, qui suivront l'exemple de ceux des leurs qui ont adopté les mœurs européennes. On n'en fera pas non plus des chrétiens sincères, bien

qu'il soit certain que les trois quarts de la population indigène appartiennent à l'Église anglicane [1]. Il est vrai qu'ils ne sont plus cannibales, mais l'anthropophagie est le seul de leurs vices auquel ils aient renoncé ; ils ont adopté, en revanche, tous ceux des Européens. La même observation a été faite à propos des maladies dont ils meurent ; ils ont conservé celles qui sont particulières aux races polynésiennes, tandis que les Européens leur apportaient leurs affections les plus pernicieuses. Il n'est donc pas surprenant que la population néo-zélandaise, dont Cook estimait le chiffre à quatre cent mille âmes en 1769, n'atteigne plus aujourd'hui que cinquante-six mille âmes [2]. La race maorie, ces chiffres l'attestent suffisamment, est destinée à s'éteindre. De même qu'ont disparu de la Californie, à l'arrivée des chercheurs d'or, les Peaux-Rouges, qui y vivaient si paisiblement à l'abri des missions franciscaines, les Néo-Zélandais disparaîtront ; et bientôt, comme en Tasmanie [3], c'est en vain qu'on cherchera les représentants d'une race qui n'est point dépourvue d'une certaine supériorité.

Sera-t-il bien juste alors d'accuser le gouvernement anglais de n'avoir rien tenté pour soustraire au néant les enfants que la Providence a mis sous sa tutelle? Nous ne le croyons pas, et nous avons dit suffisamment tout le mal qu'avait causé à la colonisation l'intérêt de la métropole pour les indigènes. Aussi longtemps qu'il l'a pu, le cabinet de Londres a modéré l'ardeur envahissante de ses nationaux, et ce n'a été que lorsque les digues ont menacé de se rompre, qu'il les a ouvertes aux flots impérieux et toujours grossissants de l'élément européen. Quoique l'autonomie du peuple maori soit à tout jamais brisée, aujourd'hui encore, dans le sein même du cabinet anglais, dans les deux Chambres, dans toute l'Angleterre, il existe une réelle sympathie pour les Néo-Zélandais ; et ne pouvant plus reconstituer la nation, on fait des vœux pour la fusion des races. Vœux stériles, si l'on veut, mais qui, chez les représentants du peuple anglais, sont sincères. Pourraient-ils d'ailleurs faire plus qu'il ne font? Il n'y a, nous le répétons, pour soustraire les races aborigènes d'un pays aux effets de l'envahissement de leur sol par la race européenne, qu'un moyen, qui consiste à leur laisser le sol même. Mais quel ministre oserait en Europe s'opposer ainsi à la colonisation? Aucun, car de notre temps, surtout en Angleterre, il y a quelqu'un de plus puissant

[1] Pendant la dernière insurrection, on a remarqué qu'ils bourraient leurs fusils avec des feuillets de la Bible.

[2] Cette population, suivant le recensement du *Protectorat indigène*, était encore représentée, en 1845, par cent neuf mille individus.

[3] « D'une lettre de M. Graves, lue dans une séance du comité de bienfaisance d'Hobart-Town, il résulte que les indigènes de la Tasmanie ne sont plus qu'au nombre de *sept.* » (*Australian Gazette.*)

que le gouvernement, c'est la nation qui, on l'a vu par l'histoire de la Nouvelle-Zélande, souffre difficilement l'immixtion de l'État dans ses affaires privées. Quel gouvernement d'ailleurs pourrait entraver l'expansion à l'étranger du peuple qu'il représente ? Il n'y en a pas; car ne serait-ce pas diminuer en même temps l'influence politique que son développement lui assure?... C'est ce qu'a compris le cabinet anglais, lorsqu'en 1853, mis en demeure de se prononcer pour ou contre l'indépendance de la Nouvelle-Zélande, il a sagement laissé à la colonie le soin de pourvoir elle-même à ses besoins. Il en est résulté que la population européenne s'y est accrue dans des proportions remarquables. Cette population, qui n'était, à l'époque de la promulgation de la Constitution, que de vingt-sept mille âmes, a successivement été de quarante-neuf mille huit cent deux en 1857; quatre-vingt-trois mille neuf cent dix-neuf en 1860 ; et enfin de cent neuf mille trois cent huit en 1861. La découverte de l'or, près de Nelson et d'Auckland, n'est pas étrangère, il est vrai, à cet accroissement extraordinaire. Suivant M. Hochstetter, on pourrait trouver le précieux métal sur presque toute la longueur de l'île du centre. La découverte plus récente, dans la province d'Otago d'importants gisements, semble vouloir confirmer cette hypothèse. Sans doute en trouvera-t-on d'autres, et tout permet de supposer qu'on découvrira dans ces mêmes parages, essentiellement bien doués sous le rapport minéralogique, des mines d'argent et de mercure. Malheureusement les travailleurs subitement accourus vers le nouvel Eldorado ne sont pas fort choisis; ce sont gens qui, pour la plupart, dépensent et jouent le soir ce qu'ils ont gagné pendant la journée. Mais les autorités anglaises et les vieux colons ne se laissent point envahir, et ils ont su jusqu'ici faire tourner au profit de la colonie cette dangereuse marée humaine. Grâce à eux les vingt-neuf mille habitants de Dunedin, vivent dans une tranquillité relative; ils ont fondé un Institut mécanique et une association de jeunes gens chrétiens. La ville ne compte encore qu'un ou deux monuments un peu remarquables ; mais de tous côtés des maisons s'élèvent ; ses rues ouvertes d'hier « sont aussi animées que Cheapside, » dit avec orgueil une feuille locale. On y voit, comme à Londres, il est vrai, force omnibus; et comme à Londres encore de nombreux steamers embrument les quais de leurs longs et noirs panaches.

On a trouvé, un peu plus haut, dans la province de Canterbury, des mines de charbon d'excellente qualité. Aussitôt un chemin de fer a été tracé, qui doit relier en ce moment Lyttelton à Christchurch. C'est là un grand pas de fait, car l'obstacle qui s'opposera longtemps encore à l'exploitation des richesses de tous genres de la Nouvelle-

Zélande, c'est l'absence des voies de communication par terre. Dans l'île centrale, les voyages se font généralement à cheval par des sentiers assez problématiques. L'île du nord est un peu mieux dotée dans ce sens. Une grande route, partant d'Auckland et se dirigeant vers la baie des Iles, au nord, et ensuite vers Wellington, au sud, et qui traversera ainsi l'île dans toute sa longueur, est actuellement en cours d'exécution. De ce grand tronçon partiront des routes dirigées sur les principales stations de l'est et de l'ouest. L'établissement de ce réseau sera, un grand bienfait pour la colonie; mais nous doutons de son prochain achèvement, car le pays est extrêmement montagneux. Les Alpes de l'île centrale le cèdent peu en hauteur aux Alpes européennes. Elles ont, comme celles-ci, des sommets couverts de neige au-dessus de deux mille cinq cents à deux mille sept cents mètres; des glaciers immenses, de splendides cascades, des lacs semblables à ceux de la Suisse. L'île du Nord est moins hérissée et ses chaînes sont moins élevées; elle renferme, en revanche, un volcan en activité, le Tongarivo, et un grand nombre de volcans éteints. Mais on ne saurait dire que les montagnes de cette dernière île aient atteint leur élévation définitive. « Le soulèvement de la Nouvelle-Zélande n'est pas encore arrêté, dit M. C. Maunoir, qui a écrit une excellente géographie de ce pays, il est même si appréciable, que depuis 1848 certains points se sont exhaussés de près de deux mètres. Voilà qui pour l'avenir prépare peut-être des naufrages, et à coup sûr des déplacements dans l'importance des villes du littoral. »

La division administrative de la colonie date de l'époque de la promulgation de la Constitution, c'est-à-dire de 1853. Elle fut alors partagée en six provinces : Auckland, Taranaki, ou New-Plymouth, et Wellington, dans l'île du Nord ; Nelson, Canterbury, et Otago dans l'île du Centre. Depuis, trois nouvelles provinces ont été formées : Hawke's-Bay dans la province de Wellington ; Malberough, dans celle de Nelson, et Southland, dans celle d'Otago; ce qui donne aujourd'hui neuf provinces à la Nouvelle-Zélande. Ses villes les plus importantes après Auckland, la capitale, qui compte, en y comprenant la population de ses districts ruraux, environ quinze mille habitants, Wellington et Nelson, qui en renferment chacune six mille ; New-Plymouth, qui en a trois mille ; Christchurch, quinze cents ; Picton, Napier, Invercagill, cinq cents ; viennent ensuite plusieurs centres secondaires répartis dans toute l'île du Nord. C'est à Auckland qu'est la résidence du gouvernement et du commandant des forces militaires. La ville possède un beau parc ou jardin botanique, appartenant à une société d'acclimatation. C'est là son plus beau joyau. Canterbury a pour elle son Institut philosophique ; Nelson, un Institut littéraire,

une Société de tempérance et une association de jeunes chrétiens comme Dunedin ; Picton cite son Institut mécanique et Christchurch élève un observatoire. En outre, dans toutes ces villes sont établies de nombreuses écoles officielles ou privées ; la province d'Auckland en compte pour sa part une trentaine. La presse périodique y est représentée par dix ou douze feuilles bi-hebdomadaires et hebdomadaires, une ou deux publications paraissant à des intervalles plus éloignés, et un journal imprimé en langue maorie et rédigé par un indigène. Des loges de francs-maçons, des Sociétés de chant, de lecture, de régates, des clubs, etc., achèvent de donner à la colonie naissante le caractère si tranché de la mère patrie.

Les Anglais ont également transporté à la Nouvelle-Zélande leurs institutions de crédit, leurs compagnies d'assurance, et tous les rouages d'un système économique bien entendu. La grande banque d'Australie et la banque orientale ont établi dans les principaux centres du pays des succursales où elles émettent leurs papiers. Des caisses d'épargne, au nombre de six, fonctionnent aussi dans l'intérêt des petites économies. En 1858 on comptait, parmi les déposants, vingt-huit Maoris.

Si maintenant nous jetons les yeux sur le mouvement commercial de la colonie, nous trouvons que le montant de ses importations, pour 1863, a été de près de 61 millions de francs, et celui des exportations de trente-quatre millions de francs. Ces exportations consistaient surtout en laine, or, bois de différentes sortes, pommes de terre, grains et farines, huiles, gomme de Kauri, minerai de cuivre et baleines.

Il en résulte que le revenu total de la colonie qui, en 1853, n'était que de 3,745,500 francs, s'est élevé, en 1862, à 29,650,000 francs. Ajoutons que la Nouvelle-Zélande possède 267 navires du tonnage de 10,825 tonnes. De ces vaisseaux, 206 appartiennent à Auckland, 30 à Dunedin, 28 à Lyttelton et 2 à Wellington.

En dépit de ce que ces chiffres paraissent renfermer d'éloquent, la Nouvelle-Zélande est une colonie encore en enfance; ses revenus suffisent à peine à ses dépenses. Mais ne peut-on pas tout espérer d'une contrée aussi merveilleusement douée et d'une population qui, en sept années, lui a donné un si prodigieux développement ? Pour donner une idée de l'ardeur qui règne chez les colons néo-zélandais, il suffira de citer un seul fait. Au moment même où l'insurrection tenait en échec les forces militaires du pays, on organisait une grande *exhibition* internationale. Cette exposition, dont le but est surtout « de rechercher les côtés faibles de la contrée, dit son programme, et dans quelle direction il serait sage de diriger ses forces, » s'ouvrira le 2 janvier 1865. Ce qu'on y verra de plus remarquable, ajoute-t-on, c'est une collection de

machines à l'usage de la colonie, et telles qu'on n'en a pas encore vues au sud de la ligne. Une autre collection, non moins précieuse, et qui doit également figurer à cette exposition, est celle « d'une série d'essais sur l'histoire du pays et sur sa constitution et ses produits. » Les commissaires terminent leur énumération « en espérant que le gouvernement mettra de côté un choix considérable d'objets de la Nouvelle-Zélande pour en faire une exposition permanente à Londres, et prouver ainsi que la colonie peut fournir d'aussi vastes champs à la science qu'à l'agriculture. »

Telle est la situation de la Nouvelle-Zélande au lendemain même d'une insurrection qui a pendant un moment menacé son existence et qui la trouble encore. Cet état est loin d'être désespéré. La colonie au contraire commence à recueillir les fruits de ses efforts, et l'on peut affirmer qu'elle est désormais entrée dans une voie de prospérité dont elle ne sortira plus. Ce n'a pas été sans combats, on l'a vu. Si nous nous sommes étendu sur ces luttes, en en reproduisant scrupuleusement les diverses phases, c'est qu'on suppose volontiers, en France, les Anglais toujours d'accord avec ceux qui les dirigent. Généralement il n'en est rien, et il est permis de dire que presque toujours le génie de la race anglaise est supérieur à celui des hommes qui la représentent. Ce n'est donc pas sans justesse, que, voulant définir l'action du gouvernement britannique, on a dit qu'il se bornait à agir sous la pression de l'opinion publique. Ses rapports avec les colons néo-zélandais attestent suffisamment cette vérité. Son action sur la Nouvelle-Zélande a d'abord été des plus fâcheuses, et ce n'est que lorsque la colonie, débarrassée du joug de la métropole, s'est trouvée livrée à elle-même, qu'elle a pris le développement que nous y remarquons aujourd'hui. Le succès appartient ici tout entier à l'intelligence, à la volonté, à l'énergie, à la prodigieuse vitalité de la race qui s'est fixée à la Nouvelle-Zélande, et qui, depuis cinquante ans, offre au monde le salutaire exemple de ce que peut l'homme qui ne compte que sur lui-même. Tout en réservant une part de notre sympathie à ces Maoris, qui demain peut-être auront disparu, nous ne saurions donc ne pas admirer l'œuvre accomplie par les Anglais sur le sol néo-zélandais, sur cette terre où régnaient jadis la sauvagerie et toutes ses horreurs, où fleurit à cette heure la civilisation chrétienne, et qui, à peine sortie des ténèbres, justifie déjà le nom éclatant qu'elle s'est choisi de *Grande-Bretagne du Sud*.

Léon Renard.

DE L'ARBITRAIRE

DANS LE GOUVERNEMENT ET DANS LES PARTIS

FIN[1]

VIII

Nous voici en face du pouvoir exécutif. Ce sont ses attributions personnelles que nous avons maintenant à considérer.

Elles n'eussent été l'objet d'aucun changement, qu'elles se trouveraient agrandies par le seul effet des restrictions apportées à l'exercice des autres pouvoirs. Supposez par exemple que le régime dont la presse subit aujourd'hui la rigueur soit appliqué par des ministres responsables; il conserverait sans doute une portée redoutable, et le caractère exceptionnel qui le distingue n'aurait point disparu : il n'en devrait pas moins dans la pratique un adoucissement sensible à la déférence obligée des ministres pour les représentants du pays. Supposez au contraire les prérogatives du Corps législatif encore amoindries, la dépendanee de la magistrature encore aggravée, mais en même temps la presse investie d'une entière liberté. La confusion des pouvoirs offrirait assurément des dangers immenses; mais la faculté qu'auraient les journaux de dénoncer tous les abus gênerait singulièrement l'État dans sa toute-puissance. Dans l'une et l'autre hypothèse, il rencontrerait devant lui l'ennemie la plus incommode de l'arbitraire, la responsabilité.

[1] Voir *le Correspondant* du 25 février 1864.

Quittons ces chimères et rentrons dans les faits. La prépondérance du gouvernement n'entraîne pas sa responsabilité. Ses priviléges se sont élevés en même temps que diminuaient ceux des autres pouvoirs. Ce qu'ont perdu ceux-ci, ses propres agents l'ont gagné : il a exclusivement réservé aux charges officielles la mission que remplissaient naguère auprès du public de libres influences. Nous avons cité ces mots de l'Empereur : « Mon gouvernement manque de contrôle. » Il a dit depuis : « le contrôle incessant de l'administration [1]. » En rapprochant ces deux paroles, tombées de la même bouche, on a le résumé de la double révolution qui a modifié en sens contraire les pouvoirs indépendants et le pouvoir exécutif. Le contrôle n'a échappé, comme s'en plaint le chef de l'État, aux mains de la société que pour se réfugier, comme il s'en plaint également, dans les mains du gouvernement.

Il suffit, pour justifier ces réflexions, de jeter un regard sur la condition présente des libertés qui constituent, avec la représentation nationale et la presse, les principales garanties d'une nation civilisée.

IX

On a déjà quelque idée de la part qu'a eue l'enseignement dans les vicissitudes de la politique. La chaire de philosophie renversée, l'étude des lettres désorganisée par une réforme qu'un barbarisme a pu seul définir, les professeurs de tout ordre déchus de l'inamovibilité, tels ont été sur l'instruction publique les premiers effets du coup d'État. Il est si vrai que ces bouleversements étaient imputables à l'esprit de cette époque, qu'à peine favorisés d'un souffle plus libéral, nous constatons un effort pour les réparer. Le ministre actuel a honoré son avénement par le rétablissement de la chaire de philosophie et par l'annonce d'un retour aux saines méthodes. Il a rendu au professorat, qu'il a très-bien appelé une magistrature, une sécurité relative, en décidant qu'aucun de ses membres ne pourrait être révoqué sans l'avis préalable d'une commission spéciale. Nous n'en sommes pas encore aux garanties que la loi de 1850 assurait aux professeurs de l'enseignement supérieur ; le ministre n'est pas lié par l'avis de la commis-

[1] Lettre du 24 juin 1863 au ministre présidant le conseil d'État. *Moniteur* du 28 juin.

sion. Il n'y en a pas moins un progrès accompli que nous saluons avec plaisir.

Bien d'autres atteintes ont été portées à la loi de 1850. Il se rencontre parfois des hommes pour attaquer cette loi, la plus libérale de notre temps, au nom de la liberté. Que ne songent-ils plutôt à revendiquer les prescriptions tutélaires dont on l'a dépouillée? Que ne songent-ils, par exemple, à demander que l'instituteur de la commune soit nommé, comme elle l'établissait, par le conseil municipal? On a décidé en 1852 qu'il serait nommé, d'abord par le recteur, ensuite par le préfet. On accordait du moins que cette nomination serait subordonnée à l'avis du conseil municipal; mais il a été expliqué depuis, en réponse aux énergiques réclamations de M. l'archevêque de Rennes, que l'avis du conseil municipal, pour être indispensable, n'était pas obligatoire, et l'on a vu des préfets, pénétrés de cette vérité, provoquer les délibérations des conseils municipaux pour faire précisément le contraire de ce que les conseils municipaux leur avaient demandé.

L'innovation n'est pas sans importance. D'agent de la commune l'instituteur est devenu l'agent du pouvoir : on le lui fait assez sentir au jour des élections. Il en est de même du maire. Il tient de la loi de 1850 plusieurs attributions : il surveille l'instituteur; il dresse la liste des enfants admis gratuitement à l'école. Mais en 1850 il était l'élu de ses concitoyens; aujourd'hui il est nommé par le gouvernement. Cette seule différence change toute l'économie de la loi.

L'élection entrait aussi pour une grande part dans la composition des conseils de l'instruction publique; le coup d'État l'en a complétement bannie. Les membres du conseil supérieur, comme ceux des conseils académiques, sont tous désignés par le ministre. Chose remarquable! c'étaient des hommes signalés par leurs tendances monarchiques qui avaient provoqué dans toutes les sphères de l'enseignement cette intervention de l'opinion publique, et c'est un régime fondé sur le suffrage universel qui l'a écartée pour ne laisser de place qu'à la direction de l'État.

La liberté d'association touche de près à la liberté d'enseignement. Il était difficile d'aggraver les lois qui la concernent. Elles ouvrent par tous côtés la voie à l'arbitraire. On en a largement profité depuis dix ans, et les législateurs de 1834 ont dû plus d'une fois réfléchir sur l'inconvénient de ces formules qui confondent dans la même rigueur les actes les plus inoffensifs et les tentatives les plus criminelles. Un ministre avait déclaré alors que la loi n'avait en vue que les associations constituées dans un but politique, et qu'on autoriserait toujours les réunions purement scientifiques : « quant à celles qui ne croiraient pas devoir demander l'autorisation, continuait-il, ou bien on

la leur donnera d'office, ou bien on les laissera se livrer à leurs travaux sans s'en inquiéter. » Que les temps sont changés ! Demandez-le à l'abbé Bonaud. Il rassemblait, le soir, à Cavaillon, quelques amis pour faire de la musique après dîner. Rien de moins politique que ces réunions ; on ne s'y occupait que d'harmonie. La commune les voyait avec plaisir ; l'administration les avait sanctionnées elle-même, en faisant appel au talent des artistes pour les solennités municipales. Mais voici que dans leurs concerts elle avise tout à coup des réunions illicites. Poursuites immédiates contre l'abbé Bonaud et ses complices. Vainement le tribunal d'Avignon les déclare innocents. Contre une si ténébreuse entreprise l'État se doit d'épuiser toutes les juridictions, et il obtient en appel une condamnation.

La loi de 1834 avait formellement soustrait à ses prohibitions les simples réunions ; le décret du 25 mars 1852 les y a formellement soumises. En 1834, le garde des sceaux disait : « Nous ne faisons pas la loi contre les réunions accidentelles et temporaires qui auraient pour objet l'exercice d'un droit constitutionnel. » Il s'agissait évidemment dans sa pensée des réunions électorales. En 1863, ces réunions ont été interdites ; elles l'ont été de nouveau lors des élections du 20 mars.

Comment s'étonner de ces rigueurs, lorsqu'on les a vues envahir jusqu'aux paisibles régions de la charité ? Une société que tous les gouvernements avaient respectée, qui, dans les plus mauvais jours, avait tranquillement continué l'accomplissement de sa mission, la Société de Saint-Vincent-de-Paul a été dissoute, sans qu'on pût établir contre elle aucune allégation. Elle était suspecte par cela seul qu'elle était indépendante.

Mais n'est-ce pas justement le trait de la charité de répudier tout caractère officiel ? Il faut laisser aux pouvoirs absolus l'illusion de croire que la vertu ou le génie relèvent de leur autorité ; on ne décrète pas plus un saint Vincent de Paul qu'un Corneille. Il n'y a point de dévouement là où il n'y a point d'initiative. Il ne reste que l'obéissance à une consigne, qu'on attend sans la devancer, qu'on exécute sans la dépasser. Vienne une catastrophe soudaine ; vienne un de ces fléaux qui demandent l'élan spontané d'une générosité héroïque ; on se regarde ; on hésite ; on attend un ordre ; on redoute une prohibition, et le mal poursuit ses ravages. Qui ne se souvient de la crise des ouvriers de Normandie ? Tandis qu'en Angleterre les journaux avaient parlé, les comités étaient formés, les souscriptions ouvertes, les secours distribués, nous en étions encore pour la plupart à ignorer la détresse d'une de nos plus grandes et de nos plus riches provinces. Ceux qui la connaissaient ne savaient comment s'y prendre pour la soulager. Dans un temps où l'initiative particulière courait tant de périls, qui

oserait commencer? Dans un temps où divulguer les maux c'est s'exposer au reproche de les avoir créés, qui oserait rompre le silence? Dans un temps où les associations les plus bienfaisantes sont si souvent entravées, qui oserait réunir un comité? Dans un temps où le gouvernement se charge de tout, qui se croirait tenu d'agir?

A la fin, des voix courageuses se sont élevées. Le gouvernement y a répondu ; la France s'est émue ; elle a ouvert sa large main. Mais que de jours perdus! que de misères accumulées! que de lenteurs meurtrières! Et cependant, à la même heure, *le Moniteur* enregistrait de longues listes de fonctionnaires venant, sur l'appel des ministres, des préfets, des sous-préfets, des autorités grandes et petites, souscrire pour la Société du Prince-Impérial. Faudra-t-il donc substituer désormais aux libres entraînements de la charité les circulaires officielles, et le tambour des municipalités au cri de la conscience publique? Ah! c'est en présence de tels spectacles qu'on se prend à répéter ces énergiques paroles : « Ne devons-nous pas rougir en songeant que même l'Irlande, la malheureuse Irlande, jouit sous certains rapports d'une plus grande liberté que la France de *Juillet*[1] *!* Ici, par exemple, vingt personnes ne peuvent se réunir sans l'autorisation de la police ; tandis que dans la patrie d'O'Connell des milliers d'hommes se rassemblent, discutent leurs intérêts, menacent les fondements de l'empire britannique sans qu'un ministre ose violer la loi qui protége en Angleterre le droit d'association[2]. »

X

La liberté religieuse n'a pas moins souffert que les autres des variations politiques. La loi du 28 juillet 1849 sur les clubs ne comprenait pas dans ses dispositions les réunions relatives à l'exercice du culte ; le décret du 25 mars 1852 les a au contraire ramenées sous l'empire des articles 291, 292 et 294 du code pénal. Les communions dissidentes, non plus que l'Église catholique, ne peuvent tenir aucune assemblée sans l'autorisation du pouvoir. Dans un discours récent, qui demeurera célèbre, un prélat, nouvellement élu cardinal, montrait la

[1] L'auteur écrivait en 1844 ; mais on ne prouverait pas aisément que la situation s'est améliorée depuis ce temps-là.

[2] Œuvres de Napoléon III ; Plon et Amyot, 1856, t. II, p. 63.

France retrouvant après trois siècles la liberté de ses conciles[1]. Il est certain en effet que la république a laissé aux conciles la même liberté qu'à la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; mais il ne l'est pas moins — et l'éminent archevêque l'avait sans doute oublié — qu'une lettre signée par sept de ses collègues a été, l'année dernière, assimilée à un concile, et condamnée, à ce titre, par le conseil d'État. Il est également certain qu'en 1849 le Saint-Père a été ramené dans Rome par nos troupes victorieuses, l'enseignement affranchi, l'existence des congrégations respectée, et qu'à défaut de priviléges l'Église a eu la liberté. Mais il ne l'est pas moins que, depuis 1852, le pape a perdu les trois quarts de ses États, la liberté d'enseignement un grand nombre de ses garanties, que la maison de la Sainte-Union de Douai, les rédemptoristes d'Hazebrouk, les dominicains d'Arcueil ont été, malgré le vœu des conseils municipaux ou les prescriptions de la loi, supprimés ou bannis, et que pour avoir paru l'objet d'une faveur plus compromettante qu'efficace, le clergé a vu se ranimer contre lui les pénalités de 1810.

Que dis-je? les pénalités de 1810. Elles ne pèchent certainement point par excès d'indulgence ; eh bien ! le croirait-on ? un prince de l'Église en a été réduit à se plaindre au Sénat, non pas de ce qu'on les avait remises en vigueur, mais de ce que, les ayant publiquement ressuscitées, on s'était dispensé de les appliquer pour leur substituer des sévérités arbitraires. Des préfets avaient appelé des ecclésiastiques dans leur cabinet, les avait réprimandés et, sans autre forme de procès, condamnés d'office à la suspension de leurs traitements. Bien entendu, comme on l'a doctement enseigné à monseigneur de Besançon, la mesure n'avait été prise que dans leur intérêt ; les préfets n'avaient fait que témoigner à leur égard cette sollicitude dont les journaux eux-mêmes ont tant de fois connu le bienfait : au clergé, comme à la presse, l'avertissement donné sans bruit, la suspension promptement décrétée, évitaient le scandale et les rigueurs d'un procès. Le vénérable cardinal aurait mieux aimé le procès : nous partageons sa préférence.

C'est la condition de nos libertés qu'on ne puisse les envisager sans qu'aussitôt l'arbitraire n'apparaisse. Elles reposent toutes, à quelque degré, sur l'autorisation préalable, et cette autorisation, que ne règle aucune condition, que ne surveille aucun contrôle, que ne commande aucune circonstance, livre leur sort à la discrétion du pouvoir. Elles n'existent pas en vertu d'un droit ; elles ne vivent, quand elles vivent, que par l'effet d'une tolérance. Le gouvernement est maître de les développer ou de les restreindre, de les tirer du néant ou de les y

[1] *Moniteur* du 15 janvier 1864.

laisser. Il peut en accorder l'usage à qui il vient de le refuser, et le refuser à qui il vient de l'accorder. Il n'est lié ni par la loi, ni par ses propres décisions.

De là les destinées différentes d'actes semblables qui, réprimés sur un point comme des délits, sont encouragés, sur un autre, comme des services. De là le spectacle de faveurs et de rigueurs se succédant sur les mêmes têtes et, quoique profondément opposées entre elles, s'inspirant des mêmes principes. Ici le bureau d'un comice agricole est dissous parce qu'il a eu pour président un candidat non patroné et que, s'étant abstenu de le combattre, il est dès lors coupable de s'être mêlé de politique ; là un sénateur fait, au sein d'une réunion à qui la politique est défendue, un discours où il ne parle que politique ; *le Moniteur* reproduit ses paroles et *le Constitutionnel* les applaudit. Ici des prêtres sont dénoncés, des évêques sont mis en accusation pour être sortis de leur ministère, en donnant des conseils aux électeurs; là des évêques sont comblés d'éloges pour avoir appuyé les protégés du gouvernement, et un préfet envoie lui-même aux curés la lettre que le chef du diocèse lui a écrite en faveur du candidat officiel[1]. Ici les conseils municipaux reçoivent défense de délibérer sur les élections; là on les rassemble d'office pour leur enjoindre de s'en occuper[2]. On impose dans les lycées l'enseignement de l'histoire contemporaine, sous prétexte qu'il apaisera les passions; on l'interdit dans les conférences publiques sous prétexte qu'il les allumerait, et c'est sans doute pour joindre le fait à la prévision que, dans une assemblée populaire, un ministre jette lui-même en pâture aux passions de la foule les mœurs de l'ancienne France. Qu'ajouter à ces contrastes ? On supprime la Société de Saint-Vincent-de-Paul sur le vain soupçon de ses tendances politiques, et on crée une société de bienfaisance dont les principaux propagateurs sont des fonctionnaires essentiellement politiques. Ce reproche de faire de la politique est l'arme dont on se sert contre les institutions qu'on veut détruire; leur véritable crime est le plus souvent de n'en avoir pas fait. Ce n'est pas leur action qui est coupable, c'est leur neutralité. On se flatte d'exclure de partout la politique; on arrive à la mettre partout ; pour ne pas supporter d'adversaires, on ne se contente plus de trouver des citoyens, on veut des agents.

[1] Voir la lettre de M. le préfet de Seine-et-Oise aux curés de la première circonscription. *Mémoire à l'appui de la protestation de M. Barthélemy Saint-Hilaire*, p. 29.

[2] Voir entre autres, la protestation de M. de Kerdrel, relative aux élections de Fougères et Vitré.

XI

C'est au préfet qu'appartient le soin de les recruter. Où n'ira-t-il point les chercher? Il n'est pas de domaine qui lui soit fermé, pas de situation sur laquelle il n'ait prise. Il tient la presse sous ses rigueurs, les imprimeurs par leur brevet, l'enseignement par les instituteurs, le clergé lui-même par les droits qu'il s'arroge contre lui. On sait jusqu'où va son pouvoir sur les élections. Il forme à lui seul la réunion électorale du département. Il n'est pas jusqu'aux jurys agricoles sur lesquels il n'élève des prétentions; et, s'il faut en croire d'imposants témoignages, les différentes races admises aux concours auraient eu parfois, comme les volailles de Coulonges, leurs candidats officiels et leurs candidats disgraciés. Les droits de la vie privée n'échappent pas davantage à son action. Voulez-vous faire acte non pas de citoyen, mais de propriétaire, exploiter une mine, garder votre maison, établir une usine? Vous le rencontrez devant vous. Vous tombez sous sa loi.

Sans doute il a de son côté bien des soucis. Irresponsable envers les particuliers, il dépend d'un ministre qui, d'un mot, peut le destituer; et ce ministre lui-même, tout-puissant s'il regarde au-dessous de lui, n'a qu'à lever la tête pour apercevoir le fil auquel tient sa grandeur. Ce n'était pas seulement l'intérêt des citoyens qu'assurait la responsabilité ministérielle, c'était aussi l'intérêt des fonctionnaires. Ils trouvaient en elle, en même temps qu'un frein contre leurs propres excès, une protection contre les exigences immodérées de leurs chefs. Cette protection ne leur est plus accordée. Groupés les uns au-dessus des autres, ils dépendent tous, grands et petits, d'une impulsion unique et souveraine; et M. de Persigny n'a rien exagéré lorsqu'il a montré à ses auditeurs de Saint-Étienne cette « hiérarchie administrative qui constitue à elle seule tout l'organisme politique de notre démocratie, et en dehors de laquelle il n'y a plus que des grains de sable sans cohésion, sans adhérence. »

Enlacés dans ce cercle, environnés de tous côtés par cette intervention exclusive du pouvoir, quel sera donc votre refuge, quel sera votre recours contre ses abus?

Vous adresserez-vous aux journaux? Ils dépendent de celui que vous voulez accuser. Votre plainte, d'ailleurs, une fois publiée, vous

exposerait au péril d'une citation en justice ; et là, devant les magistrats prêts à vous entendre, vous ne pourriez, la main pleine de preuves, en présenter aucune. A la différence de la loi de 1819, rendue en ces temps de la Restauration où M. Delangle ne se résigne pas à croire que nous ayons eu plus de liberté qu'aujourd'hui, le décret de 1852 protége le fonctionnaire, comme le simple particulier, contre vos imputations. Irez-vous, sans attendre qu'on vous y provoque, saisir directement les tribunaux de votre réclamation? Voici paraître l'article 75 de l'acte constitutionnel du 22 frimaire an VIII, qui vous défend de poursuivre un fonctionnaire sans l'autorisation du conseil d'Etat. Et qu'est-ce que le conseil d'État? Une assemblée de magistrats désignés par le pouvoir et révocables à son gré. Contre le gouvernement, vous n'avez d'autre abri que le gouvernement.

Reste, il est vrai, le Sénat. Cette assemblée présente, on ne saurait le méconnaître, de sérieuses garanties d'indépendance. Elle émane tout entière de la volonté souveraine, et si les membres qui la composent doivent former constitutionnellement les illustrations du pays, il n'y a pas cependant, comme pour les pairs de France, de conditions imposées à leur nomination. Mais ils sont inamovibles ; ils sont pour la plupart arrivés à un âge où les feux de l'ambition commencent à s'amortir, et la position qui leur est assurée ne peut que contribuer elle-même à les éteindre. Ils n'ont rien à craindre, et ils ont peu à espérer.

Tous les citoyens ont le droit d'adresser au sénat des pétitions. C'est là une faculté précieuse; la publicité des débats, l'importance que leur donne le talent des orateurs, l'impulsion que les questions soulevées impriment à l'esprit public, en sont les premières conséquences. Nous n'avons garde de les dédaigner, et nous sommes d'avis qu'il n'est pas un seul droit dont on ne doive se servir, alors même qu'on en jugerait l'usage difficile ou insuffisant. Avouons-le toutefois, ce droit, pour être accessible à tous, n'en a pas moins ce caractère arbitraire que nous avons si souvent signalé. Tout le monde peut l'exercer; tout le monde a, comme on l'a dit avec emphase, le droit d'interpellation. Mais le droit d'envoyer une pétition au sénat ne donne pas celui de la lui faire lire, ni au sénat, s'il l'a lue, le droit de la faire prévaloir. Nous voyons cette assemblée discuter chaque semaine une multitude de requêtes ; on ne nous tient pas toujours au courant des pétitions qu'elle ajourne. La pétition de M. de Montfleury a conquis, sous ce rapport, une véritable célébrité. De toutes celles que discute le sénat, il en est peu d'aussi importantes, puisqu'elle touche aux pouvoirs de M. le préfet de la Seine et à la question de savoir si une loi peut être valablement changée par

un décret. Voilà près de trois ans que le sénat en a commencé et différé l'examen. Quel moyen M. de Montfleury aurait-il de la lui rappeler? Et qui nous assure que ces ajournements ne se renouvellent pas pour les demandes qui le comporteraient le moins?

Alors même que le sénat donne raison à une pétition, il ne peut que la renvoyer au ministre compétent; rien n'oblige le ministre à s'y conformer; rien ne détermine la mesure dans laquelle il en devra tenir compte, et M. le préfet de la Seine serait peut-être en état de citer une pétition qui, approuvée par le sénat, n'a pas été tout à fait appliquée par l'administration.

Les deux assemblées auxquelles les citoyens peuvent adresser leurs réclamations ou leurs pourvois sont donc placées dans cette condition, que l'une rend des arrêts, mais se trouve composée de membres révocables, et que l'autre est inamovible, mais ne rend pas d'arrêts.

XII

L'arbitraire aurait pris moins de puissance dans l'État s'il eût trouvé dans la société moins de faveur. Ce n'est qu'en le bannissant de leur propre conduite que les citoyens arriveront à le faire sortir du gouvernement.

En principe, tout le monde est contre l'arbitraire; en réalité, il est peu de personnes qui ne cherchent à le pratiquer. C'est un préjugé assez général que la politique est une sphère à part où la morale n'a rien à voir. Ce respect de la loi, que l'étranger considère avec étonnement en Angleterre et qui suffit à maintenir dans l'ordre des foules immenses, est en France à peu près inconnu. Il est rare que dans la vie quotidienne on ne tente d'en éluder les dispositions, et qu'avec une sincère horreur des priviléges d'autrui, on ne réclame pour soi-même le droit de se soustraire à la règle commune. A plus forte raison ne vient-il pas à l'esprit d'appliquer aux gouvernements les maximes qui doivent régir les particuliers.

« Tu n'entends rien à la politique, » disait Bonaparte à Joséphine, en réponse aux prières qu'elle lui adressait pour le salut du duc d'Enghien. Il semblait que devant ces deux mots la conscience n'eût plus qu'à se taire. A quelques années de là, repassant dans sa mémoire le souvenir de ce grand crime, l'exilé de Sainte-Hélène épuisait encore les arguties pour l'excuser. Il prétendait dérober

« l'homme public » aux obligations de « l'homme privé, » et formulait des distinctions misérables entre ce qu'il nommait le *droit commun* ou la *justice établie*, et le *droit naturel* ou les *écarts de la violence*.

Il n'est que trop vrai que ces sophismes sont entrés dans les mœurs. Ils y ont pénétré de tout temps : la souveraineté du peuple, en plaçant le droit dans le nombre, c'est-à-dire dans la force, ne contribuera point à les arrêter. On rencontre des âmes honnêtes qui rougiraient de proférer un mensonge ou de tremper dans une injustice ; dès que la politique est en jeu, leurs idées ont tout à coup changé. Le mépris de la foi jurée, la violation des lois, les proscriptions arbitraires, ne parviennent point à soulever leurs scrupules : elles laissent au seuil de ces régions leurs habitudes vertueuses : la cause qu'elles croient bonne est favorisée, ses adversaires sont abattus. C'en est assez pour les rassurer. Il n'y a que l'iniquité du but qui les porte à réfléchir sur la perversité des moyens.

Les révolutions successives qui ont passé sur notre pays y ont gravé plus profondément, comme nous l'avons déjà remarqué, ces déplorables tendances. Chacune d'elles, inaugurant une époque extraordinaire, a créé, dans des proportions d'ailleurs inégales, la nécessité de pratiques extraordinaires. Chacune d'elles a prétendu répondre à des abus exorbitants par des mesures exceptionnelles. Les torts qu'un régime avait contractés sont devenus pour le régime suivant un prétexte et une excuse. Comme tous les gouvernements ont eu des reproches à se faire, ils se sont prêté les uns aux autres une sorte d'absolution, et le même raisonnement s'est trouvé tour à tour sur les lèvres les plus diverses : « Pourquoi ne ferions-nous pas cela ? Le régime déchu se l'est bien permis. »

On reprochait naguère à l'administration les attaques effrénées qu'elle autorisait contre M. Thiers et les fonds qu'elle employait à soutenir ses propres candidats : aussitôt elle s'est défendue en alléguant l'exemple du gouvernement provisoire et les procédés des pouvoirs de ce temps-là contre l'illustre député. Comme si le gouvernement actuel avait pour mission d'imiter le gouvernement provisoire ! Comme si nous n'étions privés des libertés que celui-ci avait respectées que pour voir se reproduire les fautes qu'il avait commises ! S'élève-t-on contre les rigueurs qui ont ravi, lors du 2 décembre, des milliers de citoyens à leurs foyers [1] : on leur oppose les déportations également arbitraires qui ont suivi les luttes tout autrement terribles du mois de juin 1848.

De semblables apologies se dressent à toutes les époques de l'his-

[1] V. à ce sujet l'*Histoire de la République de* 1848 *et du rétablissement de l'Empire*, par M. Granier de Cassagnac, II, p. 438.

toire. Il suffit, pour les confondre, de rappeler qu'elles ont été l'inspiration des hommes de la Terreur, comme elles sont encore le principal argument de ses panégyristes. C'est au nom des excès de l'ancien régime que les uns la disculpent et que les autres l'ont faite. On va chercher dans la longue histoire de la monarchie les attentats qu'elle a consommés ou laissés sans vengeance; on les isole de ses gloires; on les rassemble, on les grossit et on les oppose fièrement aux massacres qui en quelques mois ont épouvanté et désolé la France. Mais, puisque vous vous présentiez comme les réformateurs des abus, deviez-vous commencer par les surpasser? Et n'y avait-il dans nos annales que la Saint-Barthélemy et les dragonnades, pour que votre premier soin fût d'en renouveler le spectacle et d'en aggraver l'horreur?

Ainsi, par une leçon d'une moralité lugubre, l'arbitraire dans un parti enfante l'arbitraire dans un autre parti. Les ennemis les plus acharnés s'apportent réciproquement le tribut de leur complicité. Les actions mauvaises ne se perdent pas plus que les bonnes; elles subsistent, elles s'étendent, elles se reproduisent. Chaque attentat public ouvre une source qui, longtemps cachée sous d'apparents triomphes, va tôt ou tard jaillir dans le camp opposé, et c'est le châtiment de tous les despotismes de se voir imités et invoqués par ceux-là mêmes qu'ils détestaient le plus.

Il y a du reste dans les événements qui se déroulent depuis soixante-dix ans une complexité qui rend quelquefois malaisées l'équité des appréciations et la justice des procédés. Dans les luttes intestines, le difficile, comme on l'a dit, n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître; c'est aussi de conserver aux jugements que l'on porte la mesure véritable. Savoir démêler dans une révolution, soit qu'on la condamne, soit qu'on l'approuve, la part des bienfaits et la part des iniquités; ne point confondre avec un principe odieusement attaqué des abus qu'il a pu couvrir, mais qui n'en dépendent pas; distinguer au lendemain d'un grand bouleversement les crimes qu'il faut éternellement maudire et les innovations qu'il convient de respecter, voilà les questions que les vicissitudes modernes imposent à notre conscience. Elles sont d'autant plus délicates que l'honneur semble parfois les résoudre autrement que ne fait la raison.

Comment regarder les choses de sang-froid, comment maintenir son esprit en un parfait équilibre, lorsqu'on se trouve emporté dans l'ardeur de la lutte? Vous voyez une cause, à laquelle vous avez voué votre vie, outragée par ses adversaires. Ils ne se contentent pas de la combattre, ils la calomnient. Ils insultent à ses blessures; ils exagèrent ses torts; ils méconnaissent ses titres et ses droits. Vous vous retournez aussitôt contre eux. Vous leur rendez leurs propres vio-

lences. Vous pensez, vous aussi, à les frapper bien plus qu'à les juger. Vous niez leurs mérites; vous ne publiez que les vôtres. Vous flétrissez leurs iniquités; vous oubliez celles qui se sont produites à côté de vous; vous les oubliez, quand vous n'allez pas jusqu'à les exalter. Ce n'est plus la vérité qui vous guide, c'est la passion; ce n'est plus la justice, c'est la vengeance.

S'il est un parti qui doive répudier ces tendances et apprendre aux autres, par son exemple, à s'en défaire, c'est celui qu'une circulaire ministérielle a appelé le *parti du gouvernement*. Les élections de l'année dernière ont malheureusement laissé craindre qu'il ne se fût pas suffisamment rendu compte de sa mission. Jamais hommes ne furent plus durement traités que ne l'ont été, je ne dis pas seulement ses adversaires, mais ceux-là même qui, bien que dévoués à son triomphe, n'avaient pas eu l'agrément du pouvoir. Le langage de la démagogie, les invocations de nos plus mauvais jours se sont retrouvés dans des feuilles publiquement patronées par l'administration, et cela pour écarter des citoyens illustres qui, en des crises périlleuses, avaient défendu la société, tandis que les futurs délateurs gardaient le silence ou servaient avec l'ennemi. En même temps on a vu surgir des candidats jusqu'alors inconnus : on ne leur savait la veille aucun titre; le lendemain ils les avaient tous. Les populations ignoraient même leurs noms; elles apprenaient soudain qu'elles n'avaient jamais pensé qu'à les élire. L'administration avait en un instant opéré ces prodiges; du même coup de baguette qui dépouillait ses adversaires elle avait doté ses protégés; elle leur avait donné toutes les perfections. Quand nous disons *donné*, c'est une façon de parler. *Prêté* serait plus juste; car elle se réserve de les reprendre à ceux dont la conduite viendrait à lui déplaire.

XIII

Que cet esprit se rencontre à quelque degré dans toutes les opinions, nous ne songeons pas à le contester.

Il y a dans tous les partis des hommes qui le désavouent; il y en a dans tous qui, animés, au milieu de leurs divergences mutuelles, d'un même sentiment d'équité, respectent d'autant plus les convictions d'autrui qu'ils tiennent davantage à faire respecter les leurs, n'entendent exclure personne des droits qu'ils réclament, désapprouvent

l'injustice, quels qu'en soient les auteurs ou les victimes, partout où elle se produit, et revendiquent avec une égale ardeur la liberté, non pour en réserver le privilége à leur cause, mais pour en faire le patrimoine de tous les citoyens. Il s'avance, il s'étend, il s'accroît chaque jour le groupe de ceux qu'inspirent ces magnanimes tendances. Nous les saluons dans les camps divers où ils se trouvent; partis de points opposés, ils marchent en définitive vers le même but. L'avenir, nous en sommes persuadés, appartient à leurs maximes, et la France, tôt ou tard, parlera leur langage. Ils ont, pour la gagner, un attrait puissant, l'honneur; l'honneur, au nom duquel on rougirait de devoir ses avantages à l'oppression d'autrui; l'honneur, qui ne s'accorde qu'avec les principes, et qui ne permet pas de traiter des droits inviolables comme des expédients de hasard, qu'on abandonne ou qu'on reprend tour à tour, suivant les temps et suivant les hommes.

Toutefois ces nobles vues sont loin de prévaloir, et notre pays, qui n'aura que par elles de fortune assurée, a beaucoup à faire pour s'en pénétrer. Essayons de décrire quelques-uns des obstacles qui s'élèvent contre leur triomphe.

Si l'on y regarde de près, les opinions politiques tiennent plutôt en France à des sentiments qu'à des idées, à des impressions qu'à des principes. On a des affections, des haines, des ambitions; on les érige en lois. On met ses préventions en maximes et l'on se fait des théories avec ses rancunes. La piperie des mots, comme disait Pascal, n'a rien perdu de son empire : un nom, une date, une formule suffisent souvent pour déterminer, sans autre examen, l'assentiment ou la résistance. Voilà un homme qui se vante d'être à l'abri des préjugés : on ne lui impose point par des apparences; il ne relève que de son propre conseil. Demandez-lui son avis sur une institution, en le prévenant qu'elle existait dans l'ancien régime; c'est assez pour qu'il l'abaisse. Dites-lui qu'elle vient de la Révolution; c'est assez pour qu'il l'exalte. Il ne saurait parler, sans sourire, des superstitions monarchiques. Suivez-le jusqu'au scrutin. Vous allez le voir appliquer à la représentation nationale ce principe de l'hérédité qui sur le trône le révolte si fort, et nommer un député, non pour ses mérites, mais pour sa filiation.

Le premier effet de cette disposition est d'accoutumer l'esprit à considérer les choses ou les hommes, non en eux-mêmes, mais du point de vue particulier dans lequel on s'est retranché. On ne s'inquiète pas de savoir si un système est bon, mais de savoir qui le défend; on considère moins les vérités qu'il contient que les intérêts qu'il sert. S'agit-il des hommes; à ceux qui sont utiles à notre cause, nous pardonnons toutes les fautes, nous prodiguons tous les mérites. Celui-là au contraire n'en aura aucun, qui se sera porté notre ennemi;

son habileté même n'existera pas, et si quelqu'un s'avise de la reconnaître, tout en condamnant ses actes, on le réputera son complice.

Il arrive souvent qu'à force de vouloir donner tort à son adversaire, on finit par se blesser soi-même. On se tourne contre ses propres traditions, parce qu'on s'est persuadé qu'il les avait adoptées, et, comme le *Misanthrope*, on combat ses vrais sentiments,

> Aussitôt qu'*on* les voit dans la bouche d'autrui.

Il y a des personnes qui pensent être fidèles aux souvenirs de la monarchie en enveloppant dans une même défiance tous les soulèvements tentés contre la domination étrangère, et elles oublient que, pour ne s'être pas jetée dans des aventures stériles, pour avoir le plus souvent allié le salut des autres peuples avec l'intérêt de la France, la royauté a secondé de tous temps l'affranchissement des nations opprimées. Il y en a d'autres qui invoquent en faveur des nationalités les exemples du premier empire, et elles ne songent pas, dans leur imprudente érudition, que si Venise appartient à l'Autriche, c'est que Bonaparte la lui a livrée, et que si la Pologne ne forme pas un royaume libre, c'est que Napoléon, pouvant la relever, ne l'a pas voulu.

Si les opinions changent de nature avec les hommes qui les soutiennent, elles en changent encore plus avec les intérêts qu'elles flattent. Les mêmes lois, les mêmes mesures sont tour à tour applaudies et condamnées, en dehors de toute idée de justice, suivant la cause qu'elles servent ou qu'elles frappent. La Société-de-Saint-Vincent de Paul est dissoute : des hommes qui se donnent pour libéraux applaudissent à cette mesure, après l'avoir provoquée par leurs dénonciations, et quand on leur demande de la justifier, toute leur indépendance aboutit à cet argument : « Puisque le ministre a pris une telle décision, nous devons penser qu'il y a été conduit par des raisons bien graves. » Ils eussent rougi en toute autre circonstance d'alléguer pareille excuse, et dans un adversaire, elle les eût indignés; contre une association catholique pouvaient-ils garder ces scrupules?

Des journalistes, des ecclésiastiques ont admiré comme une merveilleuse invention le décret organique de la presse. Mais voici qu'en vertu de ce décret les feuilles religieuses ont été averties ou supprimées, les mandements des évêques soustraits à la publicité, la défense du saint-siége entravée. Ils en ont soupçonné alors les imperfections : existaient-elles moins auparavant ?

La notion de la liberté ne résiste pas à de telles pratiques. Ce n'est plus un droit accessible à tous, c'est un privilége que se réservent les vainqueurs; ce n'est plus une garantie pour les minorités, c'est une arme donnée contre elles aux majorités triomphantes. On ne songe

pas en la réclamant à la posséder pour elle-même ; on se promet d'abord de l'exercer contre quelqu'un. J'entends, par exemple, un bouillant tribun déclarer qu'il veut la liberté pleine et entière, la liberté absolue, la liberté sans épithète. Je vais à lui l'âme confiante, et je lui demande la liberté d'enseignement. Je joue de malheur; c'est justement celle qu'il a résolu de ne point accorder. Il prétend mettre l'enseignement aux mains du gouvernement et n'en laisser le soin à nul autre. Pour lui, la liberté n'existe que si on la refuse au clergé. — Mais quoi ! Le clergé se compose de citoyens, comme vous et moi ; s'il ouvre des écoles, c'est qu'il y vient des élèves, et si nombre de familles lui envoient leurs enfants, c'est qu'il répond à leur manière de voir. —C'est précisément pour cela qu'il ne doit point enseigner. Il ne s'agit pas de savoir ce que pense le pays, mais ce qu'il doit penser. — Cet ennemi déclaré d'une religion d'État est le partisan fougueux d'un enseignement d'État. Il s'emporte contre ceux qui n'admettent que la *liberté du bien*, et il ne trouve en effet dans leurs opinions exclusives que de trop faciles prétextes à ses déclamations. Mais, tout en les réfutant, il ne voit pas qu'il les imite. Cette liberté, qu'il réclame impérieusement pour ses petites théories, pour des systèmes nés d'hier et destinés à mourir demain, il prétend l'enlever à l'Église; il la juge prématurée pour des croyances séculaires qui ont fait la gloire de la France et le salut du monde.

Il nous fournit du moins l'irrécusable preuve de ce que deviendrait dans une société changeante et divisée comme la nôtre, la *liberté du bien*. Le bien étant ce que chacun juge tel, la liberté du bien ne serait en réalité que l'oppression successive de tous les vaincus.

Ainsi vont les partis isolés les uns des autres: tribus éparses dans leur propre patrie, ils se regardent avec une mutuelle défiance; loin d'envisager ce que chacun d'eux pourrait apporter à l'autre de maximes justes et de secours efficaces, ils repoussent comme une erreur toute opinion qui s'est produite dans un camp étranger, comme un présent ennemi toute offre conciliatrice qui en est émanée. Ils ne se contentent pas des divergences naturelles qui les séparent, ils en supposent qui n'ont jamais existé. Ils tiennent à ce qu'elles existent, et sur ces malentendus qu'a formés leur imagination ils élèvent de nouveaux motifs pour se combattre. Ils se réservent le monopole des idées qu'ils professent ; ils reprochent à leurs adversaires de ne point les adopter, et, si l'un d'eux prétend en partager quelques-unes, ils n'en veulent rien croire : ils lui font à la fois un crime de ses dissidences et une impossibilité de son adhésion. Un candidat se présente aux électeurs de Paris. Il se dit libéral, et il offre en témoignage ses écrits et ses actes. Un journal, qui d'ordinaire montre plus d'équité, lui refuse son suffrage, sous prétexte qu'un catholique

ne saurait être qu'un *libéral inconséquent*. Ce qui revient à mettre en suspicion la majorité légale du pays.

Malheur à qui se dégagerait de ces étroites préventions ! Malheur à qui manifesterait une impartialité plus généreuse ! Un jeune et éminent publiciste a consacré son rare talent à la défense de la liberté ; il a lutté et souffert pour elle. Mais il a eu le tort de ne pas en réduire l'idéal à l'unité italienne et d'accorder une égale sympathie à des hommes d'opinions diverses qu'unissaient une commune défaite et une commune indépendance. Sur ce seul grief, des amis de la liberté, qui n'ont jamais pâti pour leur idole, l'ont exclu des listes d'élection où ils avaient d'abord pris soin de s'inscrire eux-mêmes.

Nous ne disons point assez, en effet, lorsque nous accusons les partis de ne considérer que leur propre cause. Nous avons montré le *parti du gouvernement* se diminuant à plaisir, créant dans son sein des catégories, mettant à retrécir son cercle autant de zèle qu'il en aurait dû mettre à l'étendre, désavouant des hommes que lui demeuraient attachés, et, alors même qu'ils protestaient de leur dévouement, les déclarant infidèles. Les autres opinions n'échappent guère mieux à cette infirmité. Non-seulement elles ont peu de souci de grossir leurs rangs; mais encore elles travaillent à les éclaircir par leur intolérance. Elles songent d'ordinaire à s'épurer bien plus qu'à se recruter. Aux principes qui devraient rallier tous leurs membres, elles substituent trois ou quatre règles qui n'aboutissent qu'à les désunir. Il ne leur suffit pas qu'on les rejoigne sur la grande route ; il faut encore qu'on les suive dans les moindres sentiers. Voulez-vous l'enseignement gratuit ? Voulez-vous l'enseignement obligatoire ? Êtes-vous d'avis d'aller aux élections ? Êtes-vous d'avis de n'y point aller ? Êtes-vous pour la solidarité des peuples ? Que pensez-vous de l'unité italienne, de l'unité allemande, de l'unité scandinave, des races latines , etc. ? C'est sur de pareilles questions que se décident beaucoup de jugements. Il y a des hommes qui placent leur avantage, non pas à trouver des alliés dans des camps opposés, mais à découvrir des adversaires parmi leurs propres amis. Il semble qu'ils comptent une victoire à chaque adhérent qu'ils ont écarté.

XIV

On appelle exclusifs les esprits qui se laissent prendre à ces mesquines tendances. Bien exclusifs, en vérité ! car c'est sur eux-mêmes

que retombe la sentence dont ils croient frapper leurs contradicteurs. Ils excluent ceux-ci de leurs rangs ; mais ils s'excluent plus sûrement eux-mêmes du mouvement général de la société. A force de repousser tout le monde, ils restent seuls.

En s'étudiant les uns les autres, en revendiquant les uns pour les autres une égale justice, les partis apprendraient à se connaître en même temps qu'à s'aider. Bien des soupçons tomberaient dans ces rapprochements, et, rassemblant leurs forces sur les ruines de leurs mutuelles défiances, ils atteindraient plus tôt le but commun de leurs désirs. L'isolement les condamne à la stérilité. Vaincus, ils s'énervent dans leur impuissance ; vainqueurs, ils se perdent par leurs excès. Chacun d'eux, se reposant sur les perfections qu'il s'attribue, néglige d'ôter des prétextes aux imputations dont il est l'objet ; tout entier au soin d'incriminer les autres, il ne s'aperçoit pas que les préventions s'amassent contre lui.

C'est en vain qu'on se flatte d'avoir détruit les idées contraires, en dédaignant de s'en occuper. Elles marchent cependant, elles se développent, elles s'avancent, entraînant des foules à leur suite. Au bout de quelque temps, on veut voir ce qui se passe ; on trouve que tout a changé. On veut parler ; on n'est pas entendu. Les souvenirs, les noms, les mots qu'on invoque sont des anachronismes. Ne pensez pas que ces erreurs et ces mécomptes soient particuliers à une opinion. Il y a des rétrogades dans tous les partis. Les déclamations de ceux-ci ne sont pas moins surannées que les doléances de ceux-là, et les plus empressés à jeter sur leurs adversaires le reproche de n'avoir rien appris ni rien oublié seraient quelquefois les plus dignes qu'on le leur adressât.

Le malheur est que les principes portent la peine de ces fautes. On commence par les exalter les uns après les autres : on arrive à les rendre odieux par la façon outrée dont on les applique. On a voulu d'abord leur sacrifier tout ; on finit par leur préférer tout. Aujourd'hui tout pour la liberté, demain tout pour l'autorité ; aujourd'hui tout pour les villes, demain tout pour les campagnes ; aujourd'hui tout pour la classe moyenne, demain tout pour les classes populaires ; aujourd'hui tout pour le pouvoir, demain tout contre lui. Isolées entre elles comme les partis entre eux, les vérités politiques semblent être devenues mutuellement ennemies ; elles auraient besoin de se prêter des tempéraments réciproques, et elles vivraient en se combinant. Nous ne travaillons au contraire qu'à les séparer. Pour relever un principe, nous en renversons un autre, comme des prodigues qui pour payer leurs dettes en contracteraient de nouvelles, ou qui risqueraient au jeu le patrimoine de leurs pères, pour faire la charité avec leurs gains.

Que reste-t-il au delà de ces égarements, sinon le dernier terme de l'esprit de parti, la forme la plus abaissée de l'arbitraire dans les opinions, la doctrine des faits accomplis? A voir les mêmes fautes reproduites dans tous les camps, les maximes les plus différentes, les actions les plus opposées tour à tour célébrées et flétries par les mêmes bouches, et la victoire ou la défaite fixant trop souvent la mesure de l'éloge ou du blâme, le scepticisme s'empare des intelligences. On ne croit plus aux principes; on ne croit qu'aux événements. Ce n'est pas même l'intérêt de la cause qui dicte les jugements. Il y a dans cette passion, si loin qu'on la pousse, quelque chose d'impersonnel, et l'égoïsme de l'homme de parti, comme celui du patriote, suppose l'abnégation de l'homme. Ces visées généreuses ne sont plus que de folles chimères; on se réduit à son intérêt propre. On ne voit que soi dans l'État; au milieu des vicissitudes nationales, des injustices du pouvoir, des revers de ses concitoyens on ne cherche qu'à se ménager des chances pour faire son chemin. Ce qu'on est décide de ce qu'on pense; les convictions naissent, changent et tombent avec les positions.

Beaucoup de gens appellent cela n'être d'aucun parti. Ils se trompent. Leur parti, c'est leur personne.

Interrogez Pantagoras: s'il est sincère, il ne dira pas non. Pendant dix ans, il n'a soufflé mot pour la liberté. Il a vu passer les lois les plus rigoureuses; il n'en a pas moins recueilli les faveurs du pouvoir et hanté ses salons. Plein de verve pour dénoncer les abus du monde entier, inexorable surtout pour les gouvernements faibles ou déjà vaincus, il n'a jamais refléchi qu'il pût y avoir rien à reprendre dans son propre pays. Mais, un jour, il s'est avisé de solliciter un poste que depuis longtemps convoitait son zèle; on ne le lui a point accordé. C'en est fait; le voilà parti. Il est hors de lui; c'est un foudre de guerre; il ne parle que de réformes; il en réclame partout, il les veut toutes à la fois; il trouve l'état de choses intolérable; il ne conçoit pas qu'on l'ait laissé venir à ce point. Il gourmande la froideur de ceux qu'hier encore il accusait d'impatience; il les pousse, il les excite, il les dépasse, il les effraye. Pour moi, je tremble dès qu'il ouvre la bouche.

Si vous demandez à Pélogène pourquoi il est devenu au contraire si paisible, lui qu'on a jadis connu si furibond, il vous donnera de ses variations quelque raison de même aloi. Il a réussi là où Pantagoras est venu échouer. En obtenant l'emploi que souhaitait son rival, il lui a passé sa pétulance. C'est un échange; pour peu que se modifient leurs situations respectives, ils le recommenceront, je gage, dans quelques années.

XV

Vous le voyez, dira quelqu'un : le mal est sans remède. Les partis sont incorrigibles. Ils ne demandent qu'à prendre la place du pouvoir. Ce qu'ils lui reprochent, en définitive, ce ne sont pas les priviléges qu'il se réserve, ce sont ceux qu'il leur refuse. Laissez-les donc en proie à sa rude direction ; il n'y a pas d'autre moyen de les contenir.

Autant vaudrait prétendre que la mission des gouvernements est de concentrer en eux-mêmes les mauvaises passions d'un pays.

Qu'est-ce, en effet, que le pouvoir arbitraire, sinon une prime offerte à tous les défauts que nous venons de signaler? Ces animosités réciproques, cette farouche intolérance, cette habitude d'avoir deux poids et deux mesures, cette idolâtrie du fait accompli, le pouvoir arbitraire, loin de les combattre, les éveille, les encourage, les exalte ; il en est né, il en vit. Il rassemble toutes ces ambitions, toutes ces haines, tous ces désirs ; il dit à chacun d'eux, comme les sorcières de *Macbeth* : « Tu seras roi ! »

L'esprit de parti n'est autre chose que l'arbitraire dans les opinions, je le veux ; mais on m'accordera que l'arbitraire dans le pouvoir n'est autre chose que l'esprit de parti devenu souverain.

C'est la tendance des partis de ne rien admettre en dehors de leur propre cause et d'ériger en dogmes tout ce qu'ils professent. Cette tendance, l'arbitraire la consacre, en substituant à l'autorité des lois le bon plaisir d'un maître. Quoi qu'il fasse, tout est bien ; ses moindres caprices sont des ordres ; ses faiblesses, ses superstitions, ses colères des raisons d'État. Pierre I[er] se prend de goût pour un garçon pâtissier ; il crée Menzikoff prince et général. Un jour il le rencontre traîné dans un carrosse à six chevaux ; il l'en fait descendre et il se donne le plaisir de le rouer de coups en pleine rue. Menzikoff remonte, ainsi pourvu, dans sa voiture, et le lendemain il reparaît au conseil. Nul ne songe à s'en étonner ; sa mésaventure semble aussi naturelle que son élévation ; on le voit au gouvernement comme on l'aurait vu à la potence. Voilà l'arbitraire.

C'est la tendance des partis de ne vouloir la liberté que pour eux et de la refuser à leurs contradicteurs. Qui sait mieux les satisfaire dans l'opinion dominante que le pouvoir arbitraire? Tout ce qui le gêne, il le brise ; il déclare coupable tout ce qui lui porte ombrage.

Les jésuites viennent à déplaire à un roi de Portugal : en une nuit, ils sont saisis, embarqués et expatriés. On connaît ce trait de Louis XIV jetant sa canne par la fenêtre pour ne pas dégrader par un acte de violence la majesté souveraine. La liberté, elle aussi, rend aux gouvernements comme aux partis le service de leur retirer la canne qu'ils seraient tentés de lever contre leurs adversaires. L'arbitraire la fixe dans leurs mains, et les invite sans relâche à en faire usage.

En leur assurant par là l'impunité de leurs fautes, il les excite à les multiplier. Le maréchal de Richelieu avait hâte de se rendre dans son gouvernement de Guyenne, parce que, pensait-il, « il y pourrait faire tout ce qu'il voudrait, et que personne n'oserait rien lui dire, étant bien avec le maître. » Charme terrible des régimes absolus! Pouvoir faire tout ce qu'on veut, sans que personne vous dise rien! Pouvoir se déshonorer à plaisir, sans cesser de se croire honoré! Passer la seconde moitié de sa vie à trahir ce qu'on a adoré dans la première, et n'avoir pas à craindre qu'on ose vous le reprocher! La publicité fait honte à ces basses envies ; l'arbitraire les couronne. Il réduit au silence la vertu révoltée ; il met sur le faîte l'apostasie triomphante. C'est ainsi qu'il s'entend à guérir les peuples de la triste habitude de donner tout au succès.

Enfin c'est la tendance des partis de se méconnaître les uns les autres, et d'affaiblir par leurs divisions les forces du pays. Elle répond trop aux calculs de l'arbitraire pour qu'il essaye de s'y opposer. Leur accord ferait sa ruine. Tandis qu'ils se déchirent entre eux, ils perdent de vue ses actes, et leurs violences, qu'il a lui-même quelquefois déchaînées, lui servent de prétextes pour refuser les réformes et rallier par la peur les intérêts.

Est-ce donc que l'arbitraire soit sans périls et procure aux gouvernements tous les avantages qu'il leur promet? Non, la force des choses prend tôt ou tard contre eux le parti des lois méconnues. A défaut de résistances, ils trouvent dans leurs propres fautes le principe de leurs revers. Ils ont cru supprimer les difficultés ; ils n'ont fait que les oublier. Pour ne les avoir point prévues à temps, ils vont se heurter contre elles. Ils les sentent alors, mais pour en être accablés. L'arbitraire les délivre des barrières, mais ne les préserve pas des abîmes.

Il les délivre également du contrôle de l'opinion, mais non du joug de leurs agents. On s'est plaint de la prépondérance que le régime parlementaire attribue aux ministres : combien y a-t-il de monarchies absolues où l'on ne voie un ministre exercer le suprême pouvoir! Si le prince est un esprit frivole ou faible, c'est l'ordinaire, et il n'y a qu'à le féliciter lorsqu'il a eu la sagesse de confier les affaires à un homme capable de les diriger. S'il se sent né lui-même pour

cette grande mission, et qu'il veuille se la réserver, il ne parviendra point, quelle que soit son initiative, à s'affranchir de l'intervention de ses ministres : il en sera souvent l'esclave. En l'absence des libertés qui lui eussent révélé le sentiment du pays, c'est à eux qu'il devra s'adresser pour le connaître ; sa politique dépendra de leurs rapports. Ils le mèneront en le renseignant.

Et quel mobile les guidera les uns et les autres? Ministres omnipotents ou simples conseillers, il pourra se rencontrer parmi eux, et l'histoire nous en fait voir plus d'un, de fermes citoyens et de grands patriotes. Mais, pour peu qu'ils s'inspirent de cet intérêt personnel qui est l'âme de semblables régimes, ils ne songeront qu'à flatter les influences auxquelles se rattachera leur fortune. Ils ne se demanderont pas ce que réclame le vœu public, mais ce qu'exige le soin de leur crédit ; et tandis que la brusque attaque de ses plus violents ennemis aurait du moins ouvert les yeux au souverain, ils le conduiront d'illusions en illusions jusqu'à sa perte.

Ce n'est pas que le péril ne se fasse sourdement sentir. L'arbitraire donne pour un temps la force au pouvoir ; il ne lui inspire jamais la confiance. Les gouvernements absolus sont à la fois les plus audacieux et les plus timides. Ils osent tout et ils ont peur de tout. Comme le silence est leur premier principe, le moindre éclat pour eux est un événement. Ici des réunions se forment, des congrès s'assemblent, des débats s'engagent, sans que l'ordre en soit troublé ni le pouvoir ému. Là l'opposition d'un seul, le cri d'une femme, la prière d'un prêtre, la forme d'un costume, la couleur d'un ruban, la coupe de la barbe, suscitent des alarmes et des fureurs. Vous savez ce qu'est l'état de siége : tout, sous son empire, est mal interprété : les citoyens qui se rendent à leurs affaires sont arrêtés au coin des rues par les soldats en armes ; il ne se produit aucun mouvement dont l'autorité ne veuille avoir le secret et régler la direction. L'état de siége est la situation normale du régime arbitraire ; ce régime suppose en tous ceux qui ne dépendent pas de lui une conspiration.

On voit bien que nous pensons à la Pologne. Il n'est point de pays où l'arbitraire ne puisse à la longue tomber dans ces extrémités. On ne reste pas dans la modération, quand on est maître d'en sortir. On fait de beaux rêves, on se promet de ne suivre jamais que la justice, d'écouter les objections, de maintenir la liberté. La pratique a bientôt raison de la théorie. On se trouve dans la situation de cet empereur romain dont parle Montesquieu. Il voulait un sénat indépendant, mais il le voulait docile ; il voulait la liberté, mais il n'admettait pas l'opposition ; il voulait des choses absolument incompatibles, et les passions de l'homme refoulaient incessamment les maximes de l'homme d'État.

Sur cette pente rapide on ne s'arrête point comme l'on veut. Une fois qu'on a commencé d'écarter les contradictions, on ne distingue pas entre elles, on a plus vite fait de les repousser toutes. La fidélité n'échappe pas même au soupçon. L'homme qui signale le péril est réputé l'avoir provoqué ; l'homme qui prévoit les résistances est accusé de les fomenter ; comme on accuserait de propager la peste celui qui indiquerait d'avance les moyens de s'en préserver. Au temps de Henri VIII, la peine de mort fut portée contre tous ceux qui annonceraient la maladie du roi. Qu'arriva-t-il? Quand le roi fut gravement atteint, les médecins refusèrent de le constater ; ils le laissèrent mourir pour sauver leur vie.

Qui ne voit, en effet, à quels dangers on court par cet emportement? Qui ne voit qu'en proclamant à l'aveugle des citoyens infidèles, on risque de les rendre tels ? Qui ne voit qu'en déclarant leurs idées séditieuses, un gouvernement s'expose à faire croire qu'il faut choisir entre leur triomphe et sa propre ruine, et prépare ainsi contre lui-même la plus redoutable crise pour le jour où la nation viendrait à les adopter ? Napoléon a laissé, sous ce rapport, des enseignements que ne devraient oublier ni les pouvoirs ni les partis. Habitué à ne voir autour de lui qu'une soumission uniforme, à ne chercher que dans sa volonté personnelle l'expression du vœu public, il répondit par des invectives aux réclamations que lui firent entendre des voix courageuses. Lorsque cinq représentants, d'une loyauté égale à leur modération, tentèrent de lui dévoiler les sentiments du pays, il les réprimanda, il les traita de factieux ; il appela « méchant homme » le premier d'entre eux, M. Lainé. Et pourtant, qu'avaient-ils osé demander? Des garanties nécessaires, des libertés que Napoléon devait vanter, deux ans plus tard, avec la même ardeur qu'il avait mise à les répudier. Mais alors il n'était plus temps. Ce pays, qui les aurait reçues avec gratitude en 1813, ne les voulut plus accepter de lui : il les demanda aux Bourbons. Elles entrèrent avec eux dans le gouvernement, et le « méchant homme » devint, aux applaudissements de la France, président de la Chambre des députés.

XVI

L'arbitraire n'est ni moins trompeur ni moins funeste pour la société que pour les gouvernements. Il ne lui assure aucun des biens

qu'elle attendait de lui ; il la pousse vers tous les écueils dont il semblait devoir la préserver.

Ce qu'elle lui demande d'abord, c'est la sécurité. Comment la lui donnerait-il? La sécurité suppose un état fixe. L'arbitraire est l'instabilité même. Dans un gouvernement libre, le citoyen sait qu'il ne dépend que de la loi : il lui importe peu de déplaire au pouvoir : tant qu'il n'a pas manqué à la loi, il est inviolable. Il ne craint pas davantage que quelque entreprise imprévue jette le trouble dans ses affaires. Tout se passe au grand jour; aucune mesure grave n'est prise sans qu'elle n'ait été précédée d'une délibération publique; il est éclairé, averti, consulté; il est tranquille. Il marche l'esprit en repos et la tête haute.

Il n'en est pas ainsi sous le règne de l'arbitraire. Là nul principe, nul droit, nulle garantie; des expédients, des priviléges, des exceptions. Vous vous flattez, il est vrai, que les priviléges seront toujours pour vous et les exceptions contre vos adversaires. Chimérique assurance! Vous avez dispensé le pouvoir d'être juste, et vous prétendriez engager sa foi! Il vous a protégés, tant qu'il a vu son intérêt dans votre élévation; il vous abandonnera, quand il le verra dans votre ruine, et, s'il le faut, il accordera contre vous à vos ennemis toutes les libertés dont il vous avait armés contre eux. Les exemples abondent sur ce point. Il y en a peu d'aussi mémorables que la querelle des jésuites et des jansénistes au dix-huitième siècle : les uns et les autres tour à tour vaincus et vengés, en appelant tour à tour au bras séculier, et tour à tour soutenus et repoussés par lui; les parlements provoquant l'expulsion des jésuites et ayant bientôt à se défendre eux-mêmes contre la persécution; le gouvernement, mobile et faible devant ces luttes acharnées, et suivant qu'il croit y trouver avantage, donnant alternativement tort et raison aux deux partis. Que de leçons analogues nous offre notre histoire! Il n'est guère d'opinions qui, ayant profité du régime arbitraire, n'aient fini par en être victimes!

Dans cette incertitude, nulle situation n'est assise, nul intérêt ne se sent à l'abri. On vit au jour le jour; en pleine paix, on redoute une guerre soudaine; innocent, on n'est pas assuré de n'être point suspect. Écarté de la politique, on ne fait que s'en inquiéter davantage, en la voyant suivre une autre marche que celle qu'on avait souhaitée. La pensée vient d'y remettre la main. Impossible! On veut avertir le pouvoir, il vous arrête; vous empiétez sur ses droits en revendiquant les vôtres ; il vous adresserait au besoin la réponse qu'un austère magistrat de l'ancien régime faisait à son fils. Celui-ci venait d'apprendre que son père avait résolu de le marier. Si douce que fût son humeur, il se persuade qu'en pareille matière il a quelque chose à voir; il

se présente timidement ; il hésite, il balbutie ; enfin : « Mon père, ose-t-il dire, j'ai su que vous songiez à mon mariage, et je... » — Mêlez-vous de vos affaires, réplique aussitôt le vieux conseiller, offensé d'une intervention si indiscrète.

L'ordre du moins sera garanti. On ne fera pas de politique, mais la vertu, la morale, la religion n'en seront que plus florissantes. Gardez-vous de le croire. La vertu, comme la liberté, est odieuse à l'arbitraire; en elle, comme dans la liberté, il reconnaît et il repousse un frein. Les roués sont d'ordinaire les premiers soutiens du despotisme, et l'on a vu dans tous les temps l'athéisme et la délation marcher de compagnie.

Il faut bien, d'ailleurs, offrir aux esprits qu'on a exclus des affaires publiques quelque sujet d'occupation. Les diversions scandaleuses remplaceront les agitations politiques. Il sera défendu d'attaquer l'État; mais il sera d'autant plus permis d'attaquer les croyances, et des hommes se persuaderont qu'ils sont libres, en demandant des chaînes pour le prêtre. Les spectacles, les travestissements, les spéculations financières, toutes les amorces matérielles éclateront à la fois. « Pendant qu'on spécule, on ne conspire pas, » dit le Régent. Qu'un crime se produise, il retentira longuement dans le silence. Qu'un livre honteux paraisse : comme une pierre lancée dans une eau stagnante, il remuera à la surface d'une société désœuvrée la lie des passions.

Certes, les gouvernements ne gagnent point à ce jeu redoutable. Ils croient se sauver en livrant à leurs ennemis la religion et la vertu : ils ne font que dégarnir leur autorité de ses premiers boulevards. Mais la société n'est pas moins dangereusement atteinte. Déchue de ses croyances en même temps que de ses droits, elle n'a ni l'expérience que donne la pratique des affaires, ni la modération qu'assure le respect des principes. Elle se trouve sans défense aussi bien contre les entreprises du pouvoir que contre les représailles que préparent ces entreprises. Elle s'irrite des abus, et elle ne s'inspire elle-même que des maximes qui les ont amenés; elle proteste contre la force, et ce frein moral, qui seul peut remplacer la force, elle ne s'y soumet point. Elle veut l'empire du droit, et elle n'écoute que ses haines. Elle revendique la liberté, et elle ne connaît pas la justice.

XVII

Qu'est-ce donc que la justice ?

Supposez que les jugements ou les actes que vous autorisez contre vos concitoyens, vont vous êtes appliqués ; vous l'aurez bientôt définie : « La justice, écrivait un délicat penseur, est le droit du plus faible : elle est en nous le bien d'autrui et dans les autres notre bien[1]. » C'est le mot de l'Évangile : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait à vous-même. » Il n'y a point une seule liberté qui ne soit en germe dans le précepte chrétien.

Si, par exemple, vous étiez faussement accusés, trouveriez-vous juste qu'on ne vous laissât point la faculté de vous défendre? Trouveriez-vous juste que pour excuser l'oppression dont vous seriez victime, on se contentât d'inculper vos tendances ou d'alléguer les abus jadis encouragés par votre propre parti ? Trouveriez-vous juste qu'en soutînt contre vous les prétentions d'un adversaire, même les plus iniques, pour ce seul motif qu'il vous serait opposé, ou que l'on repoussât vos réclamations, même les mieux fondées, pour ce seul motif qu'elles émaneraient de vous? Trouveriez-vous juste qu'au moment où il s'arrogerait sur vos actions tous les droits, votre contradicteur dérobât les siennes à vos moindres critiques, ou ne vous permît de les apprécier que dans une mesure dont il serait l'unique juge ; et la raison d'État, qui peut-être a servi plus d'une fois vos rancunes, vous semblerait-elle légitime, invoquée contre vous ? Trouveriez-vous juste que, pour une simple dissidence, votre gouvernement ou votre parti s'en prît à vos intentions ou dénonçât votre trahison ? Trouveriez-vous juste enfin, hommes de ce siècle et de ce pays, qu'une postérité, fille de votre sol et née de votre sang, méprisât vos leçons, dédaignât comme une époque indifférente le temps où vous avez vécu et ne vît dans vos épreuves, vos travaux ou vos triomphes que traditions étrangères ou souvenirs ennemis ?

Non, évidemment. La même réponse est sur toutes les lèvres ; il ne s'agit que de la mettre dans les faits. Elle implique, pour la conduite des partis comme pour la politique des gouvernements, certaines maximes. Il ne s'agit que de les observer.

[1] Joubert, *Pensées et maximes*.

Et d'abord qu'on les applique à l'histoire contemporaine. Au lieu de s'en tenir à ce point de vue exclusif que n'aura jamais, nous assure M. Genteur, l'enseignement officiel, qu'on imagine de ne prendre que la justice pour règle de ses appréciations. On verra s'évanouir à l'instant ces imputations contradictoires dont les partis se poursuivent les uns les autres jusque dans le passé. L'étude est importante; car nos jugements historiques n'ont que trop d'influence sur nos divisions.

Celui qui voudrait se conformer à la justice, tout en gardant d'ailleurs à sa cause une fidélité qui ne saurait en souffrir, commencerait par effacer la démarcation arbitraire que tracent des passions extrêmes entre l'ancien régime et les temps nouveaux. Dans le passé, comme dans le présent, il apercevrait avant tout la France. Il saurait, dans le passé, dénoncer les fautes, blâmer les abus, flétrir les crimes et démêler leur châtiment jusque dans les forfaits qui ont ensanglanté la fin du dernier siècle. Mais en même temps il honorerait le long travail et le patriotisme ardent de cette grande monarchie qui a formé l'unité du territoire, émancipé les communes, favorisé l'essor du génie national, préparé dans l'avénement de la bourgeoisie l'égalité des classes et proclamé par la bouche de Louis XVI les libertés dont nous attendons le retour. Il saluerait d'un regard attendri ce magnanime élan de 1789, ce désintéressement, cette ardeur du bien public qui enflammait alors tous les cœurs et dont un impartial écrivain vient de nous montrer l'émouvante inspiration dans les procès-verbaux des assemblées provinciales. Mais, sans idolâtrie pour aucun nom, ni superstition pour aucune date, il signalerait dans la Constituante les empiétements dangereux, les faiblesses coupables, les exigences iniques, et, tout en reconnaissant les bienfaits de son œuvre, il opposerait, avec M. de Tocqueville, à l'esprit oppressif de la centralisation moderne cette indépendance de caractère qui ne cessa d'animer l'ancienne société. Il n'aurait qu'un cri de réprobation contre les horreurs de 93, et plus encore s'il se peut, contre ces apologies hideuses qui semblent un effort pour les renouveler. Mais, envers cette époque elle-même, il n'oublierait point la justice. Il se reporterait vers ces légions héroïques, sorties du sol pour défendre les frontières, et comme la Convention protégeait aux Lieux Saints les chrétiens qu'elle massacrait à l'intérieur, il ne refuserait pas son approbation aux réformes opérées par ses mains détestables.

Que dirait-il des gloires de l'Empire? Pourrait-il voir avec indifférence le culte rétabli, les lois relevées, l'administration organisée et l'éclat de cent victoires rayonnant sur le front d'un peuple? Cependant, au delà de ces victoires, apparaîtraient les désastres et, avec eux,

les attentats et les aventures d'où ils sont sortis. Il remonterait ainsi jusqu'au 18 brumaire et dans la chute du plus étonnant des mortels il ferait sentir le danger de confier à un homme les destinées d'une nation. Il n'excuserait pour cela ni les réactions, ni les violences; mais en les condamnant partout où il en découvrirait la trace, il rendrait hommage au gouvernement réparateur qui, soutenu par son principe et fidèle à ses traditions, assura la liberté dans l'État, le crédit dans les finances, l'activité dans le commerce, et sans cesser de tenir haut le drapeau français, sut guérir des maux dont il n'était pas l'auteur et conquérir à notre diplomatie une influence que ne lui avait point value la force maniée par un géant. Également contraire et à des ordonnances que réprouvait la charte et à la révolution qui, pour la venger, la viola elle-même, il proclamerait, avec les difficultés que le nouveau gouvernement devait à son origine, le ferme courage qu'il mit à les conjurer, sans dommage pour l'ordre ni pour la liberté.

La république ne trouverait pas en défaut son impartialité, et plutôt que de s'associer à ceux qui, après l'avoir exaltée sans mesure, l'outragèrent tombée, il rappellerait l'échafaud politique renversé, la banqueroute honnêtement repoussée, les libertés publiques loyalement respectées. Arrivé au gouvernement actuel, il n'aurait garde, quelles que fussent ses convictions personnelles, de manquer aux mêmes devoirs. Une seule chose arrêterait l'expression de son jugement : l'embarras de le rendre dans sa plénitude. Pour les âmes bien nées l'éloge est malaisé, quand le blâme n'est pas libre.

XVIII

Cette justice dans l'histoire, cette justice, dont notre époque a fourni d'illustres exemples, s'appliquerait également dans la politique quotidienne. Elle serait entre les opinions ce qu'est le droit des gens entre les nations. La première tendance des partis est de se décréditer les uns les autres, et, si l'on en croyait leurs mutuels reproches, on serait réduit à les condamner tous. Sachons le dire au contraire : il n'est point de parti qui ne contienne une portion de vérité ; il n'en est point qui ne trouve à s'isoler une occasion d'erreur. Chacun d'eux profiterait à se dépouiller soi-même de ce qu'il

a de mal, et à chercher dans ses adversaires ce qu'ils ont de bon pour se l'approprier. Loin de s'affaiblir à cette pratique, celui qui l'aurait le mieux remplie y puiserait sa force. Les Romains l'observaient envers les différents peuples : ils empruntaient à chacun ses avantages, et, comme parle Bossuet, ils tiraient ainsi de toutes les nations de quoi les surmonter toutes.

Voici d'abord un grand parti qui se fonde sur le droit. Il en fait la condition de son existence, et comme il déclare le représenter dans son expression la plus haute, il prétend offrir à tous les droits particuliers leur plus sûre garantie. Alors même qu'on ne s'inclinerait pas devant le principe qu'il invoque, peut-on nier que l'idée générale du droit, à laquelle il s'attache, ne doive être la loi des gouvernements? Peut-on nier que ce culte des traditions, dont il se fait honneur, ne doive trouver sa place dans les inspirations d'un pays? Qu'est-ce que la liberté, si on ne l'asseoit pas sur le droit? Quel serait l'avenir d'une nation qui se condamnerait volontairement à n'avoir point de passé ?

Mais ceux qui demeurent fidèles à des institutions séculaires ont un écueil à éviter : c'est d'étendre outre mesure, par la plus noble des exagérations, le domaine de leur propre constance, et parce que leur cause se lie à de vieux souvenirs, de défendre indistinctement tout ce qui a vieilli, parce que leurs adversaires repoussent tout ce qui est ancien, de voir avec défiance tout ce qui est nouveau. Au lieu de rejeter à l'aveugle leurs allégations réciproques, les deux camps auraient à se donner de mutuelles leçons. Ceux-ci devraient entrer dans les changements inévitables qu'opère la marche du temps. Appuyés sur un principe supérieur à ses variations, ils n'en sont que plus forts et n'en doivent être que plus empressés pour s'associer au mouvement de leur pays, pour interroger ses sentiments, ses besoins, ses désirs, et leur offrir satisfaction. Ceux-là apprendront à leur tour que que la souveraineté du peuple, si vaste que soit son empire, ne domine pas la justice. Pas plus que les rois, le peuple n'est un maître absolu; il doit trouver dans les croyances, dans les traditions, dans les lois la direction et le frein de son autorité. Où ont-ils vu d'ailleurs qu'il l'ait jamais pleinement exercée? Où ont-ils vu qu'il ait jamais tenté de la prendre au sérieux, sans tomber aussitôt sous l'amère dérision de l'anarchie ou de la servitude ? Les plus ardents à le couronner furent toujours les plus prompts à l'enchaîner; ils ont, de tout temps, suivi à son égard la recommandation de Voltaire contre la papauté : ils lui ont baisé les pieds pour lui lier les mains.

Ce sont là des vérités que l'histoire atteste et dont il importe assurément de pénétrer une nation ; mais on sera d'autant plus fondé à les lui enseigner qu'on aura commencé par défendre ses libertés.

Il en est de même de cette doctrine des nationalités qui suscite à la fois des protestations si bruyantes et de si étranges applications. Il n'est que trop facile de montrer où elle mène lorsqu'on ne la fait servir qu'à justifier l'invasion d'un territoire ou la violation d'un traité ; il n'est alors rien d'assuré : elle devient l'excuse de toutes les ambitions, le titre de toutes les conquêtes, et les droits des peuples n'apparaissant plus qu'à travers les perturbations qu'elle a produites, on en arrive à considérer comme une œuvre de désordre tous les soulèvements, même les plus légitimes, comme un gage de paix toutes les dominations, même les plus odieuses. Le remède ne vaut pas mieux que le mal. On condamne avec raison l'esprit révolutionnaire, mais on oublie trop que les premiers coupables sont les pouvoirs qui, par leurs violences, donnent prétexte à ses entreprises. Ce ne sont pas les nations qu'il faut détruire pour l'arrêter, ce sont leurs souffrances. Il faut flétrir ses excès, mais au nom même de cette cause de l'indépendance nationale dont il est le dernier fléau. C'est pour n'avoir point abandonné cette sage politique que la France a vu, dans l'ancien régime, les Provinces-Unies délivrées, la maison d'Autriche abaissée, l'Amérique émancipée, et qu'elle a eu, dans notre siècle, la gloire de proclamer l'affranchissement de la Grèce et de la Belgique.

Parlerons-nous de cette idée du progrès dans laquelle semblent se résumer les aspirations confuses de notre époque ? Il n'en est pas qui fasse mieux sentir la nécessité pour les partis de s'étudier les uns les autres et de tenir un compte réciproque de leurs prétentions respectives. Que sous le nom de progrès se cachent de grossières convoitises et de folles utopies, cela est incontestable. Mais la pensée que le nom désigne n'en est pas moins juste ; en ne voyant qu'erreurs ou chimères dans tout ce qu'elle inspire, on ne l'empêchera pas de faire son chemin, on ne contribuera qu'à l'égarer. Il ne s'agit plus seulement ici des partis ; il s'agit des classes diverses de la société. La démocratie aurait tort de méconnaître les supériorités légitimes ; elle serait injuste de mépriser ces rangs élevés vers lesquels se poussent elles-mêmes les masses populaires et que beaucoup, parmi elles, verront demain s'ouvrir à leur ambition. Mais c'est aux hommes que leur vocation, leur naissance ou leurs lumières investissent de quelque influence, de veiller à la conserver ; c'est à eux de devancer toujours cette foule que possède le vaillant désir de monter plus haut ; à eux de mériter sa confiance, comme aux ancêtres de mériter le respect de la postérité.

Cet échange de services entre les classes variées d'un pays, ces égards mutuels entre les partis les plus contraires, sont autant d'acheminements vers la liberté. Ils en mettent les principes dans

les mœurs ; ils font entrer dans les habitudes nationales cette triple loi dont l'arbitraire est la violation permanente et la liberté la conclusion nécessaire : la publicité, la solidarité, la responsabilité.

La publicité n'est plus le privilége de personne, elle est le droit de tout le monde. Tous les partis ont avantage à la maintenir : elle leur offre le moyen de faire connaître leurs propres mérites, en même temps que de mettre à profit les exemples de leurs adversaires. Chacun d'eux tire un sujet d'émulation de cette loyale comparaison et sent grandir d'autant plus son autorité que la contradiction oppose plus d'entraves à ses fautes.

Ce n'est point assez qu'aucun parti ne provoque l'oppression des autres ; il faut encore qu'aucun ne la supporte. Qu'un homme soit blessé sous nos yeux, nous ne le pouvons voir sans en être émus. Qu'un peuple soit enchaîné, nous prenons feu pour sa délivrance. Que des chrétiens soient massacrés à l'autre bout du monde, ils nous sont étrangers, nous ne les avons jamais vus, nous ne les verrons jamais ; n'importe. Notre cœur bondit pour les venger. C'est l'élan de l'humanité, c'est le cri de l'honneur. C'est la loi de la liberté. Elle veut que tous les citoyens se sentent atteints du coup qui a frappé le moindre d'entre eux. « Quand la liberté d'un sujet est attaquée, disait un magistrat de la Grande-Bretagne, c'est une provocation à tous les sujets de l'Angleterre. »

De là ce sentiment de la responsabilité qui ne dérobe le citoyen à la dépendance du pouvoir que pour le lier plus étroitement à sa propre conscience. Nul n'a le droit de se désintéresser des affaires publiques ; nul n'a le droit de croire sa conduite étrangère aux destinées de son pays. On ne sait point assez ce que peut pour le malheur ou le progrès d'une cause l'exemple d'un seul de ses partisans ; on ne sait point assez ce que peut susciter de tristes défections ou de généreux efforts un seul acte de faiblesse ou de courage. Il ne l'ignorait pas, l'illustre Dominicain, dont la correspondance met en un si beau jour la grande et fière nature : « Je tiens par-dessus tout, écrivait-il en 1852, à l'intégrité du caractère ; plus je vois les hommes en manquer et faillir ainsi à la religion qu'ils représentent, plus je veux, avec la grâce de celui qui tient les cœurs en sa main, me tenir pur de tout ce qui peut compromettre ou affaiblir en moi l'honneur du chrétien. N'y eût-il qu'une âme attentive à la mienne, je lui devrais de ne pas la contrister[1]... » Il n'est personne qui n'ait à s'appliquer quelque chose de ces réflexions. Si retirée que soit notre sphère, si modeste que soit notre condition, nous avons tous notre

[1] *Correspondance du R. P. Lacordaire et de madame Swetchine* publiée par le comte de Falloux, p. 512.

part d'influence sur laquelle doit se régler le détail de nos actions. Il n'y en a point d'indifférentes. La réunion des coutumes particulières forme les mœurs publiques ; l'ensemble des opinions individuelles constitue l'esprit public.

Les mêmes obligations s'imposent aux gouvernements. Ils sont d'autant plus tenus de les remplir, que leur situation est plus haute et que de leurs décisions dépend le sort d'un peuple.

Figurons-nous donc un gouvernement qui se résoudrait à ne s'inspirer jamais que de la justice. Il exige de tous les citoyens le respect du droit, et, pour cela, il commence par leur en donner l'exemple, il leur en montre l'image dans ses lois et l'impression dans ses œuvres. Loin d'aspirer à une autorité sans bornes, il part de ce principe que tout homme est faillible, et il se soumet le premier aux freins qu'il réclame pour la société. Il trace entre les divers pouvoirs des limites déterminées, et, comme il n'entend pas souffrir leurs usurpations, il les arme contre ses empiétements. Fort de ses intentions autant que persuadé de sa faiblesse, il repousse les ténèbres, il appelle le grand jour qui, en prévenant ses torts, divulguera ses bienfaits.

Entre tous les partis qui s'agitent sous ses regards, il ne fait d'aucun un choix exclusif ; il veut les amener tous, par l'action prévoyante de sa politique, à confondre leurs tendances avec les siennes. Il n'a garde de combattre systématiquement leurs réclamations ; il démêle avec une attention vigilante celles qui sont légitimes. Il ne leur laisse pas le loisir de les élever. Il les dépouille à l'avance de leurs griefs. A chaque plainte qu'ils font entendre, à chaque vœu qu'ils émettent, il est en mesure de répondre : « Ce que vous demandez est fait ! Je vous ai prévenus. »

Il porte ses vues dans l'avenir et se préoccupe de former par des réformes progressives le tempérament du pays. Il abandonne à la tyrannie le soin de le prendre par ses vices ; il ne s'adresse qu'à ses vertus. Il ménage son caractère autant que ses finances, et s'abstient de recourir à ces lois d'exception qui, suivant la profonde parole de Royer-Collard, sont des emprunts usuraires dont les charges doivent inévitablement peser sur la postérité. Il favorise les existences indépendantes, loin de songer à s'en inquiéter ; il suscite, avec l'initiative particulière, l'esprit d'association ; il encourage, sans examiner de qui elles émanent, les œuvres bienfaisantes, les entreprises utiles. Si de grands exemples se donnent qu'il n'ait pas inspirés, il n'éprouve d'autre désir que de les récompenser ou de les surpasser. Tout ce qui sert la nation est pour lui-même un avantage. Il ne fait qu'un avec elle.

C'est là sans doute un idéal. Mais de grands souverains se sont

proposés de l'atteindre, et les gouvernements ne sauraient mieux y conformer leur conduite qu'en le mettant d'abord dans leurs institutions. Leur triomphe y est engagé autant que leur devoir. Ils n'assureront leur existence qu'en y intéressant la liberté des peuples. Il est visible, en effet, à l'époque où nous sommes, qu'il n'y a plus de droits universellement reconnus, plus de traditions absolument incontestées : les droits les plus sacrés, comme les titres les plus authentiques, tout est remis en question. Égarée dans ces luttes, la société contemporaine n'a point de parti pris; elle se demande plutôt celui qu'elle doit prendre. Elle a vu tant de fautes commises, tant de jugements opposés, tant de fortunes scandaleuses, et des contradictions si étranges entre les doctrines et les actes, qu'elle ne sait plus où s'arrêter ; elle veut des gages avant d'accorder sa foi. Les ravages, exercés dans ses croyances, lui font tenir pour des nouveautés les vérités les plus anciennes; il faut qu'on les lui démontre, comme si on les lui enseignait pour la première fois. Il en est de même des systèmes politiques : il ne leur suffit point de vanter leur origine, d'énumérer leurs titres ou de prôner leur sagesse. C'est à leurs œuvres qu'on les juge. On regarde ce qu'ils sont bien moins que ce qu'ils donnent. Entre eux un concours est ouvert : à chacun de faire ses preuves. Il n'y a rien dans cette disposition qui soit de nature à nous effrayer ; pourvu que l'effort de tous y réponde, nous attendons l'issue finale, avec une pleine confiance dans l'avenir de nos principes. Lorsque Alexandre fut sur le point d'expirer, ses officiers, réunis autour de son lit de mort, lui demandèrent à qui il laissait l'empire : « *Au plus digne !* » répondit le héros.

Son vœu ne fut pas exaucé. Mais, nous en avons le ferme espoir, la loi de notre temps s'accomplira.

CHARLES DE LACOMBE.

MEYERBEER

Qui ne connaît la cathédrale de Strasbourg : le *Münster*, comme, on l'appelle aux bords du Rhin. Ne vous est-il jamais arrivé en contemplant cette merveille, de penser, à *Robert le Diable*, aux *Huguenots*, au *Prophète?* C'est qu'en effet, la cathédrale de Strasbourg et Meyerbeer, par bien des côtés se ressemblent : l'une et l'autre se dressent fièrement moitié sur le sol français, moitié sur la terre allemande, l'une et l'autre mêlant le luxe des détails au grandiose de l'ensemble, les richesses d'une ornementation incomparable à la solennité mystérieuse, à la profondeur pleine d'épouvantes de l'art gothique — participent du naturel des deux pays. De la France, Meyerbeer aura la grâce, la clarté, cet esprit d'ordre et de combinaison qui souffle la vie aux œuvres du théâtre, de l'Allemagne, il tiendra sa gravité convaincue, le sens de l'infini ; et sur tous ces dons glorieux d'origine diverse, pour les amalgamer, pour les fondre, le soleil d'Italie versera le flot de ses rayons. — On raconte que Gluck, composant, avait besoin pour se maintenir en verve de se figurer que ses personnages étaient là présents, et qu'il plaçait devant lui deux fauteuils vides dont l'un représentait Oreste, l'autre Iphigénie. Ce n'est pas deux fauteuils que Meyerbeer dispose, mais toute une rangée de siéges où viendront prendre place les mille et une nationalités formant le public européen. Et encore parler de nationalités ne suffit pas, il faudrait dire les individualités sans nombre avec leurs goûts, leurs tendances, leurs aspirations, leurs systèmes nerveux. Car son rêve à lui était d'étendre sur les esprits sa domination universelle. En fait de public il ne distinguait pas. L'opinion du plus obscur critique, du plus humble des spectateurs le préoccupe autant que le suffrage d'un empereur ou d'un roi; génie très-particulier à la fois et très-cosmopolite il marche droit à la montagne au lieu d'attendre

que la montagne vienne à lui. Je connais nombre de gens qui ne sauraient pardonner à Meyerbeer d'avoir changé plusieurs fois de manière, d'avoir osé, en Italie, écrire pour les Italiens, en France, pour les Français, en Allemagne, pour les Allemands : à cette querelle on pourrait répondre en citant l'exemple de Mozart qui ne fit jamais autre chose. Quel maître en effet n'a point en vue le public auquel il destine ses ouvrages ?

Depuis quelques jours, à écrire sur Meyerbeer il s'est usé plus d'encre que lui-même n'en dépensa pour écrire toutes ses partitions. Il pleut des études, des commentaires; qui nous délivrera de certaines formules à l'usage de tous les plumitifs de circonstance ? Et cependant, si banales qu'elles soient, comment se passer de ces formules ? « Vieillir est une bien triste chose, répète volontiers M. Auber, mais qu'y faire puisqu'on n'a rien inventé de mieux jusqu'ici pour vivre longtemps ! » C'est un peu l'histoire de cette monnaie courante dont je parle si usée, si polluée, par le contact des mains les plus vulgaires mais à laquelle il faut bien pourtant revenir quand on veut payer sa dette au génie.

I

1791-1864. Entre ces deux dates désormais imprescriptibles, combien de travaux, de chefs-d'œuvre ! Quelle digne et noble vie passée tout entière dans le commerce des idées ! *Vitam impendere vero* : Musicien, il cherche le vrai dans son art : le vrai, le grand, le beau ! Au premier livre de Samuel, la Bible nous montre la harpe de David apaisant les troubles de Saül, probablement qu'il ne s'agit pas ici de *musique de chambre* et d'agréables motifs à découper ensuite en contredanses. Meyerbeer fut ce maître puissant qui parle aux hommes le langage de l'inspiration. Il chassa l'esprit de mensonge et s'il ne parvint à guérir son siècle des défaillances qui l'accablent, au moins le força-t-il, par moments, à se courber sous le pressentiment de l'infini. Il y a des heures où la matière, si brute qu'elle soit, doit obéir à l'enthousiasme qui commande, à la domination du Verbe musical, et la légende antique d'Amphion est en ce sens une admirable idée. Sans Meyerbeer, nous en serions encore à la *virtuosité* italienne, aux roulades, *crescendos*, *d'a capo al fine*, à tous ces opéras écrits sans conviction sur les mêmes invariables ritournelles — *ecco il fiero instante ! — Mi lagnero tacendo — il mio tormento — il suo tradimento !* et *morir mi sento !* — phrases de pacotille enfilées à la queue

les unes des autres, et qui n'ayant aucun rapport avec le texte pouvaient du jour au lendemain changer de titre et s'appeler indifférement sur l'affiche, tantôt Malek-Adel et tantôt la *Chute du Rhin à Schafhouse*.

Et cependant à cette école de la cavatine, le futur auteur des *Huguenots* avait appartenu d'abord. *Romilda e Costanza* (Padoue 1818), *Emma di Resburgo* (Venise 1820), *Marguerite d'Anjou* (Milan 1822), *l'Esule di Granata* (pour Lablache et la Pisaroni), furent les efforts incertains de cette période de jeunesse parcourue sous le charme des ouvrages de Rossini et qui eut pour couronnement le *Crociato*, un chef-d'œuvre auquel devaient succéder d'autres chefs-d'œuvre.

Meyerbeer vint donc à Paris, où l'appelait une invitation du vicomte de la Rochefoucauld, ministre de la maison du roi. C'était l'époque des beaux esprits, le règne du dilettantisme; il ne suffisait plus d'entendre de la musique, chacun en voulait disserter. On se demandait pourquoi l'art musical, à l'égal des arts du dessin, n'aurait pas aussi son esthétique. Parler de Mozart et de Beethoven, de Weber et de Méhul, dans ce ton dont on parle de Michel-Ange ou de Corneille, de Lamartine ou de Chateaubriand, semblait nouveau; il y avait là des points de vue curieux, des idées, tout un système de critique. Grâce à Stendhal, à mon père, toutes ces questions naguère abandonnées aux caquetage des salons, furent traitées littérairement, philosophiquement, et cet art musical qui, selon l'expression si vraie de M. de Rémusat, semble spécialement devoir être l'art du siècle, eut, comme la poésie et la peinture, sa critique et sa philosophie. Rossini menait sa fête, on sait avec quelles fanfares et quels houras! et cependant, même entre *la Gazza* et *le Barbier*, le *Crociato* réussit à rassembler tous les éléments d'un magnifique succès. Objet des prévenances les plus flatteuses, Meyerbeer se trouva bientôt en rapport avec tout ce que la société contemporaine avait d'illustrations. Son esprit, ses talents, sa jeunesse, cette brillante réputation qui l'avait précédé, et disons aussi, son air de bienveillance et de modestie, ses manières d'homme du monde, et jusqu'à cette grande fortune dont il usa toujours si galamment, firent de lui le héros de la saison. Je le voyais alors beaucoup chez mon père, sans me douter que ce jeune homme déjà illustre serait un jour pour moi l'ami le plus sûr, le plus tendre, le plus indulgent. Indulgent! on va voir jusqu'à quel point il savait l'être. On venait de représenter *les Huguenots*, j'avais alors dix-sept ans, et je venais, moi, de publier mon premier poëme et mon premier article dans la *Revue des Deux Mondes*. Dix-sept ans! cet âge est sans pitié! Mettez une arme entre les mains d'un enfant, vous pouvez compter qu'il en abusera; il me convint donc d'imprimer mon avis sur la partition nouvelle, et je le fis de ce ton superbe et cassant

d'un critique dépourvu de préjugés et qui n'admet point qu'on l'influence. Évidemment *les Huguenots* restaient au-dessous de ce que j'étais en droit d'attendre, d'exiger. Combien de fois n'ai-je pas regretté ces pages d'*esthétique* où, moi critique adolescent, je refusais le don de mélodie à l'homme qui, après avoir écrit *Robert le Diable*, nous donnait, dans *les Huguenots*, la romance de Raoul : *Plus blanche que la blanche hermine*, et cette incomparable phrase de Valentine : *Ah! l'ingrat, d'une attente cruelle!* c'est-à-dire ce que la mélodie a jamais produit de plus pur, de plus large, de plus profondément senti. Le vrai mot dans cette affaire, et — *le Prophète*, *l'Étoile du Nord*, *le Pardon de Ploërmel* l'ont prouvé depuis, — c'est que Meyerbeer est un mélodiste, et très-grand ; seulement l'idée dont procèdent ses inspirations diffère absolument du système ayant cours chez la plupart des maîtres italiens et français d'aujourd'hui. Animer un caractère de la vie qui lui est propre, trouver le cri de la passion, rendre dans chacune de ses péripéties une situation puissante, voilà sa force, son génie. — Quoi qu'il en soit, Meyerbeer ressentit péniblement cette incartade, et si la réserve qu'il apportait dans ses relations l'empêcha de me rien dire sur le moment, j'ai su plus tard à quel point, sans le vouloir, je l'avais attristé. Il est vrai qu'alors ma faute était expiée. Avec l'âge m'était venu l'enthousiasme; l'étude et le temps m'avaient appris l'admiration qu'on doit aux grandes choses, et cette admiration pour le chef-d'œuvre n'a plus fait désormais que croître, comme mon amitié pour son illustre auteur. Pauvre cher grand homme! lorsqu'en remuant nos souvenirs de vingt années, il m'arrivait de toucher à cette histoire, il me souriait avec une tendresse paternelle, et quand je lui demandais s'il m'en voulait encore, sa noble main serrait la mienne, et je surprenais une larme dans ses yeux.

Revenons à l'année 1826. Meyerbeer, apportant à la France son premier chef-d'œuvre, subissait l'action irrésistible de Paris. Installé rue Vivienne, à l'hôtel de Bristol, on le voyait partout, au théâtre, dans le monde, à ces séances de quatuor de l'hôtel Pillet-Will, où M. Baillot avait tant de peine à réunir alors trente personnes pour leur faire entendre les chefs-d'œuvre de Haydn, de Mozart et de Beethoven. Remarquons, en passant, que ce goût des choses de l'intelligence chez Meyerbeer ne devait plus se démentir. Quel que soit l'art auquel on s'applique, croire, avoir foi en l'œuvre de son cerveau et de ses mains est en somme la grande affaire. C'est le privilége des maîtres croyants d'avoir des croyants pour interprètes. Le respect qu'il professait à l'égard de sa pensée, Meyerbeer, jusqu'à la fin de sa vie, ne cessa de l'étendre sur l'œuvre de chacun, car si l'auteur des *Huguenots* aimait *sa* musique, ce qu'il aima surtout avec ardeur et

foi, c'est la musique, et l'art n'eut jamais d'apôtre plus convaincu. On se demande souvent quel secret possédent ainsi certaines intelligences pour demeurer jeunes et fécondes alors que tout vieillit autour d'elles ; ce secret, c'est la recherche du beau, la croyance au but qu'on se propose, l'amour de l'étude, par qui se retrempent vos forces, une certaine curiosité de voir et de s'instruire, qui vous met en contact, en sympathie avec tout ce qui s'élève. Pour Meyerbeer, rien d'intéressant, de méritoire, à quelque titre que ce fût, n'échappait à son information. Et, dans ces derniers temps encore, combien de fois ne l'avons-nous pas vu aux Italiens, à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, au Théâtre-Lyrique, écoutant la Patti, mademoiselle de Maesen, la Marchisio, mademoiselle Sax, et, tout en se faisant un régal de ces voix renommées, les étudiant, les mesurant, les scrutant au point de vue de la manière dont il les pouvait utiliser. Jamais sa pensée n'avait été plus puissante, sa curiosité plus éveillée. Tout l'intéressait, tout l'occupait ; on le rencontrait chez les libraires, feuilletant les romans nouveaux pour y chercher des sujets d'opéra.

En 1826, cette activité jetait ses premiers feux. Meyerbeer fut bientôt lié avec tout ce que la musique, les beaux-arts, les lettres et la société parisienne avaient de notabilités ; plein d'une respectueuse déférence pour les illustres vétérans du Conservatoire, simple et affectueux pour les renommées de sa génération, affable et encourageant pour la jeunesse encore obscure. Il visita les pontifes de l'arche sainte : M. Reicha, le maître de la fugue et du contre-point, M. Cherubini, le génie de la science, homme considérable à tous les titres, mais qui ne péchait point, en général, par excès de bienveillance. En dehors de ce cercle des patriarches, auquel il faut adjoindre l'honnête, l'excellent Lesueur, talent à velléités épiques, il y avait le groupe des compositeurs en communication plus directe avec le public : Boïeldieu, esprit aimable et souriant, âme courtoise et pure, vrai chevalier de la muse française ; Hérold, physionomie rêveuse et languissante, complexion maladive, que guide au ciel l'étoile de Mozart; M. Auber, le plus ingénieux, le plus charmant causeur, s'il est permis d'appliquer ce terme au langage des sons. Meyerbeer connut et fréquenta ces hommes. D'Halévy, on ne s'en occupait point encore, et quant à Rossini, je l'ai gardé pour en parler tout à mon aise.

Acclamé de l'Europe entière, objet de l'empressement des souverains, fêté, gâté, idolâtré, l'auteur de *Tancredi* et du *Barbier* régnait sans partage. Au bruit naturel de toute vaste renommée, la mode cette fois mêlait le tapage de ses millions de grelots. On sait à quel point, lors du passage à Vienne de Rossini, Beethoven fut importuné de cette gloire toute mondaine qu'il ne comprenait pas, lui, le sublime Alceste-musicien. — Meyerbeer aborda le maître comme il convenait, plutôt

en Philinte qu'en rival. A des rivalités, qui pouvait y songer à cette heure? On se vit, on s'aima : de *gentleman* à *galant'uomo* les relations s'établirent; d'ailleurs l'olympien Rossini, il faut qu'on le sache, se montra toujours fort accueillant et bénévole même pour ses plus acharnés adversaires. Quand Charles-Marie de Weber, l'auteur du *Freischütz* et d'*Euryanthe*, après l'avoir longtemps si cruellement attaqué, voulut, sur le tard, s'excuser, « Pas un mot de plus, s'écria Rossini en l'interrompant, y songez-vous, monsieur de Weber? Le *polisson* qui a écrit *Tancrède* doit s'estimer encore trop heureux qu'un homme tel que vous taille sa plume pour s'occuper de lui. » — Meyerbeer et Rossini commencèrent à se lier vers cette époque, et si le temps devait venir où l'auteur des *Huguenots* traiterait avec l'auteur de *Guillaume Tell* de souverain à souverain, l'inégalité des conditions réciproques n'empêcha point les rapports familiers de s'établir au début.

J'ai parlé de royautés, ils se traitaient l'un l'autre en vraies puissances. Chaque fois que Meyerbeer arrivait à Paris, à peine installé, il faisait à Rossini une visite que celui-ci rendait dans la journée même. Vous eussiez dit l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse qui se rencontrent. En dehors de cet apparat officiel que leur imposait en public la grandeur d'une situation exceptionnelle, leurs rapports furent toujours ce qu'ils devaient être entre deux intelligences de cet ordre, deux cœurs foncièrement bons. On a beau différer d'origine, de système, de goût, il est impossible quand on a fait *Guillaume Tell* de méconnaître la splendeur des *Huguenots;* quant à Meyerbeer, avec son éclectisme naturel, son enthousiasme à larges résonnances, on devine en quel immense honneur il devait tenir l'illustre Italien. « Pour faire *le Barbier*, me disait un jour M. Auber, avoir du génie n'eût point suffi, il fallait encore avoir vingt ans! » Si sincère, si honnête, si *genuine* était l'admiration chez Meyerbeer, qu'on le rendait heureux en lui racontant de pareils mots.

A force de s'admirer ils avaient fini par se mieux connaître, en se connaissant ils s'aimèrent, et ce n'étaient pas quelques mauvaises épigrammes, sottement colportées, qui pouvaient désunir deux pareils hommes. Leur âge, leur destinée les rapprochaient. Parmi les assistants choisis de cette fête musicale, où fut exécutée, à l'hôtel Pillet-Will, la messe récemment composée par Rossini, qui oubliera cette joie expansive de Meyerbeer, ce sentiment profond, contagieux d'ivresse où le plongeait l'événement triomphal? Quelques jours après ils dînaient ensemble, les trois vieux maîtres de l'art contemporain : Rossini, Meyerbeer, Auber. On repassait d'anciens souvenirs, on caressait des espérances. On *faisait des mots*. « Voulez-vous que nous essayions à nous trois, de chanter le trio de *Guillaume Tell*, disait en souriant M. Auber. — Je veux bien, répon-

dait Meyerbeer, à condition qu'on ne me parlera plus de *l'Africaine.* » Honnête et douce réunion que d'illustres funérailles allaient suivre! De ces trois amis, il en était un que les deux autres ne devaient plus revoir. A ce grand deuil public, bravement, stoïquement, M. Auber a tenu tête; malgré ses quatre-vingt-deux ans nous l'avons vu traverser Paris ce jour-là et conduire à pied ces nobles restes, de la rue Montaigne à la gare du Nord, où, parmi les fanfares et le sifflement de locomotives, le vagon funèbre enguirlandé de fleurs les attendait pour les conduire en quelques heures dans la terre où dorment Frédéric-Guillaume IV, les deux Humboldt. *Hurrah! les morts vont vite!* comme dit la ballade. — Quant à Rossini, sa douleur plus profondément ressentie le retenait loin de cette convocation suprême. Dès le matin, il s'était échappé de la ville. Seul, à l'écart sous un arbre, à la campagne, il pleurait, il songeait, et de cette main qui écrivit la prière de *Moïse*, il crayonnait quelques pages de méditation religieuse, pages dont les livres saints ont fourni les paroles et qui portent pour titre cette inscription navrante : A MON PAUVRE AMI MEYERBEER. — Mais quittons ces souvenirs qui nous obsèdent, mettons de côté notre douleur dont le public n'a que faire. Si le grand homme qu'il s'agit de pleurer maintenant n'eût vécu que pour être le noble, l'excellent cœur, l'ami sûr, tendre, paternel, que nous avons connu depuis l'enfance, qu'importerait sa perte à la France, à l'Europe. Donc, plus de ces regrets, de ces condoléances dilatoires, remontons à l'âge d'or de 1831. Quand M. Véron inaugurait par *Robert le Diable* une administration qui dans l'histoire de l'Opéra reste une date.

II

Que dire aujourd'hui de *Robert le Diable* qui ne paraisse oiseux et rabattu. Partout où je vois des grands effets produits, j'ai pour habitude de supposer de grandes forces. Où ne s'est pas joué *Robert le Diable?* Goethe, dans des vers charmants, a tiré quelque part vanité de ce que les Chinois eux-mêmes avaient, sur leurs porcelaines, reproduit les types de Werther et de Charlotte. Est-il un succès de ce genre dont l'amour-propre de l'illustre maître n'ait eu à se rejouir? J'ai souvent ouï dire qu'à l'Opéra, Meyerbeer avait eu le très-rare avantage de rencontrer toujours d'excellents poëmes, mais pensait-on que cette bonne fortune, c'est à lui-même qu'il la devait? Meyerbeer suscitait ses poëmes, il en vivifiait la lettre morte. Prenez un Italien et donnez-lui à

mettre en musique le trio de *Robert le Diable*, qu'y verra-t-il ? une situation, un morceau pour ténor, soprano et basse. Mais à ce magnifique résumé de toute une période de l'histoire, à cette figuration solennelle de l'homme entre l'Ange et l'Esprit du mal, reproduite sur tous les porches des cathédrales, croyez bien qu'il n'y songera pas une minute. Ce souffle inspiré et sublime, cette instrumentation large, puissante, colorée, *novatrice*, où les sonorités se comportent d'une si fière façon, peuvent transporter d'enthousiasme les musiciens de profession; mais à ce grand art le philosophe trouvera aussi son compte, car cette musique, tout en étant l'œuvre d'un musicien de premier ordre est aussi d'un penseur; en même temps qu'il y a les idées, il y a l'IDÉE.

Qu'on nous permette ici d'emprunter quelques lignes à une étude publiée par nous dans la *Revue des Deux Mondes*. Avec les années les points de vue peuvent changer, les dates restent; et si l'œuvre ayant parcouru à travers le monde une évolution de plus d'un quart de siècle, impose à la critique de nouveaux devoirs, certains faits qu'il faut cependant constater demeurent ce qu'ils furent et il n'y à pas deux manières de les dire.

« Cette heure, aimée entre toutes, vers laquelle tous nos souvenirs se reportent, qui fut pour Lamartine l'heure des *Harmonies* et de *Jocelyn* a sonné pour Meyerbeer en 1836. La date de 1836 représente pour Meyerbeer ce moment privilégié où tout succède à l'homme de génie, où les moindres circonstances concourent à la réalisation de ses souhaits. L'inspiration des *Huguenots*, Meyerbeer l'a retrouvée depuis dans *le Prophète*, mais ce qu'il ne retrouvera plus jamais c'est cette jeunesse d'alors, ardente, passionnée, enthousiaste, éprise jusqu'à l'ivresse de poésie et de musique, centre de résonnance et de vibrations; ce qu'il ne retrouvera jamais plus, c'est Nourrit, mademoiselle Falcon, Levasseur, Habeneck, tout un monde d'artistes intelligents que *Robert le Diable* avait formé et qui profondément imbu des doctrines nouvelles, abordait cette grande musique des *Huguenots* avec l'émotion de la foi. Certainement de très-célèbres chanteurs se sont depuis fait jour à l'Opéra ; mais ce qui appartient en propre à cette période, s'est cet esprit d'ensemble, cet effort en commun qui constituent au théâtre les vraies troupes[1]! » *Les Huguenots* furent représentés au mois de mai 1836. Après s'être mû avec *Robert le Diable* dans les régions du fantastique, Meyerbeer abordait ici le domaine de l'histoire. Comme cette fois la passion est humaine, et comme vous sentez que nulle autre période que celle des Valois n'aurait pu servir de cadre à ces figures. Cette faculté de parcourir l'histoire et

[1] De l'esprit du temps en musique. M. Meyerbeer. — *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1859.

les pays les plus divers; d'aller du Paris de Charles IX au Münster de Jean de Leyde, du camp de Frédéric de Prusse à la lande bretonne, de grands poëtes sans doute l'avaient eue, mais le premier musicien qui l'ait à ce degré possédée, est Meyerbeer. La musique de Mozart est belle parce qu'elle est belle. La musique de Beethoven est belle également parce qu'elle est belle, mais en outre, parce qu'elle signifie quelque chose de beau. Meyerbeer relève de la même pensée, et l'on peut dire de lui qu'il est venu systématiser au théâtre les grands principes de l'auteur de *Fidelio*, des *Symphonies* et des ouvertures d'*Egmont* et de *Coriolan*. Parlons des *Huguenots*. C'est surtout vers le milieu de l'ouvrage que le grand peintre se manifeste. Tout se tient, chaque personnage a son importance; sans parler de Raoul, de Valentine, deux créations qui vous forcent à penser à la fois à Mozart et à Shakespeare, regardez au second plan et prenez le comte de Nevers, quelle physionomie avenante et courtoise, quel charmant portrait de l'époque! Est-il assez galant, assez relevé le ton de ce gentilhomme! Il ne s'agit avec lui, je le sais que d'une partie accessoire de l'ouvrage, mais j'y insiste, car c'est par les détails, par les *coins*, que les vrais chefs-d'œuvres se font connaître. Telle phrase qui passait jusqu'alors inaperçue, soulève, un frémissement de plaisir depuis que M. Faure, jouant le rôle, l'a mise en lumière. Il existe au *British Musæum* une statue, merveille de grâce, de fini, de rendu dans la force. Hercule, Thésée, Cécrops, Céphale : peu importe le nom dont les archéologues la décorent; mais ce qu'on ne saurait constater avec trop d'admiration, c'est le soin, le scrupule que l'artiste a mis à étudier, à caresser, à *parfaire* tout un côté que la place occupée par le chef-d'œuvre dans le monument condamnait à ne pas être vu.

Quel intérêt avait Phidias à dépenser tant de soin à l'exécution d'une figure pour ainsi dire sacrifiée et qui, pour livrer aux regards des hommes son incomparable perfection, devait attendre qu'après deux mille ans lord Elgin vînt l'enlever à sa destination? Quel intérêt? Ce besoin de satisfaire à l'idée d'harmonie qui possède le grand artiste. Le chef-d'œuvre est là pour le chef-d'œuvre; indépendamment de l'effet à produire. Meyerbeer aimait certes beaucoup l'effet, nul mieux que l'auteur des *Huguenots* et du *Prophète* n'a jamais possédé le secret de s'emparer du public et de le passionner; mais son génie, en concentrant sa force sur certains points du drame marqués d'avance pour le succès, prenait à tâche de ne laisser aucune partie dans l'ombre, de faire que la lumière se repandît dans tous les coins, même là où ne s'étend point d'ordinaire la surveillance de la première heure.

De *Robert le Diable* (1831) aux *Huguenots* (1836) cinq ans s'étaient

écoulés, il s'est passé treize ans entre *les Huguenots* et *le Prophète* qui fut représenté à l'Opéra en avril 1849.

Robert le Diable, *les Huguenots*, *le Prophète*, chacun de ces trois admirables ouvrages nous semble l'échelon d'un système, et à ce compte *le Prophète* devrait peut-être passer pour le chef-d'œuvre de Meyerbeer, car nulle part, il n'est plus absolument maître de lui-même. Que lui importent certaines grâces de la forme, cette harmonique plasticité de l'œuvre en son ensemble dont Mozart se montre si jaloux? Sa grande affaire à lui, c'est d'imposer à la foule par les masses instrumentales, et d'agir sur les esprits entraînés par l'irrésistible attrait de la curiosité. Meyerbeer est un peintre d'histoire, disons mieux, un *musicien d histoire* et son *Prophète* vous rappelle involontairement le Jean de Leyde, de M. Michelet, lequel, entre les historiens, peut passer à son tour pour le lyrique par excellence. L'absence des airs et des cavatines qui dans *les Huguenots* se faisait déjà remarquer, devient dans *le Prophète* un véritable parti pris. On dirait que le maître a désormais à cœur d'expier ses péchés de jeunesse, cette sorte d'aimable laisser-aller avec lequel dans les opéras de sa première manière, et jusque dans *Robert le Diable*, il sacrifiait au style italien.

Dans cette masse imposante de trios, de quatuors, de chœurs, l'action individuelle des personnages s'efface et disparaît, tout semble tendre à se compliquer, ce n'est plus par un, mais par trois qu'on procède; et le principe du mal, cette force démoniaque qui, dans *Robert*, s'incarnait jadis musicalement dans la figure de Bertram, prend ici la forme des trois Anabaptistes.

A ce point de vue il y aurait plus d'un rapport à saisir entre Meyerbeer, le chantre du *Prophète*, et Kaulbach, le peintre de la *Dispersion des races*. Tous les deux obéissent aux mêmes tendances, tous les deux s'évertuent à reproduire par les moyens dont-ils disposent, — celui-ci par le son, celui-là par la couleur, — diverses phases du développement humain. Parler de Hasse ou de tout autre musicien de la tradition purement italienne à propos de Meyerbeer, autant vaudrait opposer à un carton cosmogonique de Kaulbach, les toiles d'un de ces vieux vénitiens qui ne se lassaient pas de peindre soixante fois la même femme d'après nature, uniquement par cette raison toute simple : que les belles femmes sont belles. Comme rien de neuf n'arrive sous le soleil, le symbolisme, au temps de Primatice et de Rubens, se nommait l'allégorie et se bornait à représenter des scènes de la vie de cour : le mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis, par exemple. Kaulbach allégorise l'histoire de l'humanité dans ses plus hautes périodes, et Meyerbeer lui aussi, sous le coup de cette loi de la spirale dont nous parlions tout à l'heure, porte dans la musique les tendances modernes. Il est certain qu'un tel système offre plus d'un inconvénient,

et qu'on n'introduit pas ainsi dans la peinture et dans la musique tous les éléments de la poésie, sans détourner chacun de ces deux arts de sa voie respective. Mais à quoi sert d'invoquer Aristote et Vaugelas contre l'esprit des temps.

Le Camp de Silésie, œuvre toute frémissante d'enthousiasme national, écrite à Berlin pour l'inauguration de la nouvelle salle d'opéra, devint plus tard chez nous l'*Étoile du Nord*, et nous avons vu ce bel ouvrage conserver, en dépit des transformations du poëme, en dépit de l'influence atmosphérique, toute autre à Paris qu'à Berlin, son originalité vigoureuse, son imperturbable force d'attraction. Des motifs variés, rapides, fulgurants, jaillissant des chocs de l'orchestre comme l'étincelle du caillou, une instrumentation accidentée, profonde, insondable en ses merveilles, puis tout à coup des explosions à tout rompre, le heurt de deux armées, les chansons du bivouac, les défilés au pas de charge quand les tambours battent, quand le fifre glapit, la trompette sonne : voilà cette musique étrange et bizarre qui vous attire et vous repousse en même temps, dont il est permis de discuter les procédés, mais dont on ne saurait méconnaître la puissance et qui n'a que le tort d'être trop vaste pour l'endroit et de faire éclater les murs d'une salle d'opéra comique. Je l'ai déjà dit, c'est le *camp de Wallenstein* mis en musique. *Le Pardon de Ploërmel* est la légende de la Bretagne catholique, un cantique dramatisé où revivent les mœurs et le pittoresque du pays, où vous respirez comme un parfum d'encens mêlé à l'âpre saveur des genêts. Amour, chute, rédemption : le poëme musical de la vieille et religieuse Armorique !

III

Meyerbeer régnait en souverain sur toutes les scènes de l'Europe ; il passionnait la foule[1] et aussi les envieux. Que de fois, au lendemain d'un de ces succès qui remuaient le monde, n'ai-je pas surpris d'honnêtes compositeurs groupés autour d'un piano, épluchant la partition nouvelle et s'évertuant à la battre en brèche. Pauvres niais, qui ne

[1] Les directeurs de théâtre le savaient bien. « Avec lui, aime à dire M. Nestor Roqueplan à qui restera l'honneur d'avoir monté *le Prophète* à l'Opéra, et plus tard à l'Opéra-Comique, *le Pardon de Ploërmel*, avec lui je ne discutais point ; tout ce qu'il me demandait je le lui donnais, et souvent il m'est arrivé de le fâcher par mon obstination à vouloir signer ses traités sans les lire ! »

s'apercevaient pas que cet acharnement même était un hommage rendu au génie du maître, et que c'était encore s'occuper de sa gloire que de se réunir de la sorte en conciliabule pour décréter, dans leur impuissance, que *le Prophète* était le produit d'un cerveau malade et *le Pardon de Ploërmel* l'œuvre sans mélodie d'un musicien à bout de voix, fort heureux d'être assez riche pour payer sa gloire. Sa gloire! qu'ils ferment donc les yeux pour n'en pas être offusqués, car son rayonnement n'est pas près de s'éteindre. Et nous qui l'aimions, qui l'admirons, soyons sans crainte sur l'avenir de tant de chefs-d'œuvre, d'hier hélas! émancipés. L'homme qui a écrit *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *le Prophète*, *Struensée*, *l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel*, ce génie-là s'est créé des sympathies et des enthousiasmes qui le suivront à travers les âges; n'en déplaise à M. Heine, lequel aimait à mordre les titans à la cheville, et se demandait un jour dans une boutade plus ou moins venimeuse : « Quand Meyerbeer sera mort, qui donc s'occupera de sa gloire? » — Qu'on se rassure, ceux qui s'occuperont de la gloire de Meyerbeer, maintenant qu'il n'est plus, sont les mêmes qui, de tout temps, se sont occupés de la gloire des grands génies dont s'honore l'histoire de l'esprit humain, que ces génies s'appellent Eschyle ou Dante, Michel-Ange ou Beethoven!

Depuis son arrivée à Paris, au commencement de l'automne dernier, une activité nouvelle s'était emparée de lui. Fermement résolu cette fois à donner son *Africaine*, il étudiait les voix, prenait ses dispositions, non plus en hésitant, comme un joueur qui ne demande qu'à renoncer d'avance à la partie, mais en maître, dont la volonté s'est enfin arrêtée et qui ne réclamant rien d'impossible, fera tous ses efforts pour concilier les exigences de la grande œuvre qu'il prépare avec les moyens qu'il trouve sous sa main. Mademoiselle Sax, mademoiselle de Maesen; —il ne s'agissait plus que d'inventer le ténor, et, sa bonne volonté aidant, on y serait peut-être parvenu.

Meyerbeer s'occupait aussi de la mise en scène de la *Jeunesse de Goethe*, et M. de la Rounat, le directeur de l'Odéon, à qui son intermède était promis, pourrait dire avec quel tact précis, quelle profonde et sagace intelligence des moindres choses du théâtre, il indiquait les effets qu'il voulait obtenir. Puis c'était une *Judith* en trois actes, commencée jadis pour la Cruvelli, reprise avec passion dans ces derniers temps; puis, que sais-je encore : des ouvertures, des marches, des cantates! Et comme si tant de soins, de préoccupations, ne suffisaient pas à cette activité toujours en éveil, à cette aspiration éternellement inassouvie, il rêvait à des sujets d'opéra comique, feuilletant tous les romans nouveaux publiés en France et en Allemagne, repassant dans les divers casiers de son cerveau les idées qu'il y tenait en grange pour les utiliser à un jour donné, et remarquez qu'il

appelait cela ses loisirs, ses récréations. Écrire, composer, partout et toujours : dans le coupé d'un chemin de fer, dans la voiture de remise qu'il prenait pour courir à un rendez-vous d'affaires, c'était pour lui la loi et le devoir. S'il allait à pied, il choisissait les endroits écartés et s'arrêtait de temps en temps pour fixer à la hâte, au crayon sur son carnet, une modulation, une note heureuse saisie au vol. Et dire que souvent ceux qui le rencontraient ne se faisaient aucun scrupule de l'interrompre, et, sottement, niaisement, avec cette imperturbable assurance du fâcheux, l'abordaient en s'écriant : « C'est vous, cher maître! Eh bien! à quand *l'Africaine?* que faites-vous en ce moment? » Le pauvre grand homme de la sorte pris au dépourvu, maudissait *in petto* ses lunettes vertes de n'avoir pas su le déguiser assez, et, regardant son interlocuteur que d'ordinaire il connaissait à peine, se hâtait de couper court au dialogue; quelquefois cependant perdant patience : « Ce que je fais, monsieur? répondait-il, mais vous voyez, je descends les Champs-Élysées! »

Comme Lamartine, il était tous les jours au travail dès six heures; vers midi, après son déjeuner, il s'habillait, faisait ou recevait quelques visites, toujours selon son programme de la semaine; car dans cette existence régulièrement laborieuse, rien n'était livré à l'aventure. Vers deux heures il allait prendre l'air, rentrait à trois, et se remettait à l'œuvre, prolongeant cette fois la séance jusque vers le milieu de la nuit, et se donnant à peine le temps nécessaire pour dépêcher son dîner, et, après ce dîner très-modeste, le léger somme auquel il lui fallait absolument satisfaire.

Ce n'est pas seulement par cet incessant besoin de travail que Lamartine et lui se ressemblaient. Il y avait chez l'auteur des *Huguenots* et du *Prophète* une faculté de planer, de s'oublier dans les hautes sphères de l'intelligence que je n'ai jamais rencontrée que chez le poëte des *Méditations* et des *Harmonies*. A chaque instant, il arrive à Lamartine, par les espaces qu'il mesure dans sa conversation, de vous donner à penser à ce qu'il se propose de faire dans cinquante ans d'ici; et, lorsqu'à l'âge de soixante-douze ans, Meyerbeer, accumulant poëme sur poëme, plan sur plan, se créait un avenir irréalisable; si les imbéciles pouvaient sourire d'un tel oubli, les honnêtes gens n'y voyaient, eux, qu'une preuve de plus de cette inébranlable sérénité que l'habitude des choses de l'intelligence donne à certains êtres privilégiés. Qu'importe l'espace, qu'importe le temps à qui vit avec les idées! Supposez que toutes ces splendides imaginations qu'il roulait dans sa tête, Meyerbeer eût assez vécu pour les voir naître et grandir à l'existence, croyez-vous que son génie se fût arrêté là? Non; à ces rêves anciens des rêves nouveaux auraient succédé, et ainsi de suite jusqu'à la fin des temps. Titien, lorsqu'il mourut,

avait cent ans, Michel-Ange quatre-vingts, Goethe quatre-vingt-quatre, et tous les trois se sont endormis pleins de chefs-d'œuvre, derrière lesquels d'autres chefs-d'œuvre allaient éclore comme des myriades d'étoiles d'une voie lactée dont ces grands cerveaux furent les firmaments.

IV

Ici se place l'histoire de ce drame de *la Jeunesse de Goethe* dont on a déjà tant parlé et qu'il appelait en souriant son *Africaine* de la rive gauche.

J'avais écrit ma pièce en dehors de toute préoccupation musicale et dans l'unique but d'étudier de plus près cette grande figure et de la montrer au théâtre *vivant ses œuvres*. La pièce terminée et lue à l'Odéon, nous nous occupions de la distribution des rôles et des détails de mise à l'étude, lorsqu'un jour, en causant, M. de la Rounat, appela mon attention sur une scène de nuit au troisième acte, où peut-être ferions-nous bien d'ajouter du *mélodrame*. On appelle de ce nom au théâtre un accompagnement symphonique qui, habilement ménagé, aide à l'effet d'une situation, et deviendra, par exemple, d'un immense secours s'il s'agit de transporter l'âme du spectateur du monde réel dans le monde invisible. Seulement, grâce à l'élévation du sujet et à la qualité des personnages, une difficulté se présentait et M. de la Rounat, avec ce sens parfait qu'il a de toutes les convenances littéraires et autres, ne pouvait manquer d'y insister.

— Il nous faut de la musique, me dit-il, c'est entendu ; mais qui nous la fera cette musique? car nous ne pouvons penser une minute, la situation étant donnée, à recourir aux talents d'un chef d'orchestre ordinaire ?

— Qu'à cela ne tienne, répondis-je, nous aurons Meyerbeer.

A ce nom, véritablement prédestiné, qui jamais ne manqua son effet sur personne, M. de la Rounat tressaillit.

— Comment, s'écria-t-il, Meyerbeer ? Vous croyez que Meyerbeer consentira à nous écrire là quelques mesures ?

— Je fais mieux : vous savez, le chant de Mignon au second acte, eh bien ! il est déjà composé ; je le connais.

Pour comprendre la joie de M. de la Rounat à cette nouvelle, il faut qu'on sache que Meyerbeer n'eut jamais d'enthousiaste plus sincère, plus passionné. En outre, ici la joie était complexe : il y en avait

pour l'homme et pour le directeur; pour l'homme, heureux de voir s'offrir l'occasion de lier commerce avec un des plus grands esprits de son temps, et pour le directeur intelligent qui pressentait un coup de fortune.

La première émotion passée et après un moment de silence, ce fut le directeur qui parla.

— Ainsi, vous êtes en mesure d'obtenir de Meyerbeer, ces deux morceaux.

— J'en réponds.

— Eh bien alors, je ne conçois point que pouvant avoir cela, vous n'ayez pas demandé plus.

— Voulez-vous dire que j'aurais dû mettre ma pièce en opéra, et faire chanter à Goethe des cavatines ?

— Il n'est pas question de cavatines : telle qu'elle est, la pièce me convient, je crois à un succès, et la preuve c'est que je la joue. Seulement à votre place, moi, au lieu de demander à Meyerbeer une besogne de complaisance, j'aurais voulu l'intéresser *musicalement* à l'ouvrage, et par une combinaison quelconque, créer à son génie une large part dans mon poëme ! »

Questo giorno non leggiam più avanti.

Cette conversation m'avait fort impressionné. En quittant M. de la Rounat, je songeai aux conditions nouvelles à introduire, et l'idée me vint d'un intermède placé entre le quatrième et le cinquième acte, où, tout un monde évoqué par le génie du maître, apparaîtrait comme dans une fresque de Michel-Ange.

La chose conçue, je passai la nuit et la journée du lendemain à l'écrire, puis j'allai trouver Meyerbeer.

— Vous voilà, me dit-il, je vous attendais pour me refaire ces quatre vers qui me *chiffonnent*.

On était alors aux environs de cette fameuse fête, donnée en l'honneur de Schiller, et pour laquelle l'auteur des *Huguenots*, avait tenu à composer une ouverture et un hymne triomphal qui sont restés deux chefs-d'œuvre.

J'avais traduit de l'allemand, les paroles de l'hymne et c'étaient quatre vers de ma traduction qui le *chiffonnaient*.

Je commençai par remplacer ces quatre mauvais vers par quatre autres pires, puis, avec le recueillement que j'apportais toujours dans ces illustres confidences, j'écoutai la marche et l'hymne, une musique digne à la fois du chantre du *Prophète* et du poëte de *Don Carlos* et de *Wallenstein*. Quand il eut terminé, il me parla de ma pièce, ajoutant : vous savez que le Chant de Mignon est composé,

et que je suis à votre disposition pour les quelques mesures de *mélodrame*.

— Il s'agit bien du Chant de Mignon, et de vos quelques mesures !

— Quoi, reprit-il, avec ce petit soubresaut nerveux qui lui était familier, et en me regardant d'un œil plein de finesse et de malice, — est-ce que M. de la Rounat ne voudrait pas de ma musique ?

— Ce n'est point cela, on vous reçoit... mais...

— A correction peut-être ?

— Pas tout à fait. En principe, on vous fait l'honneur d'accepter votre musique, seulement on en réclame davantage.

— J'entends : on en veut trop !

— Vous l'avez dit.

— Voyons, expliquez-vous sérieusement, que faut-il que je fasse ?

— Ceci, cher maître, puisque vous tenez à le savoir. — Et tirant de ma poche l'intermède, je le lui mis entre les mains.

Meyerbeer redevint grave, déplia le rouleau et lut, lentement, *méditativement*, si l'on pouvait employer un pareil terme, qui seul conviendrait pour rendre cette sérénité profonde, cet air d'impartiale autorité qu'il prenait dès qu'il s'agissait de juger une œuvre. — Tandis qu'il lisait, j'étudiais sa physionomie ; le portrait pose encore devant mes yeux. Ce n'était plus l'homme de 1840 ; sur ce visage amaigri le volcan intérieur mettait déjà sa sécheresse, les traits vigoureusement accentués de nature, avaient pris sous le double travail de l'âge et de la pensée, une sorte d'émaciation qui rappelait l'anachorète dans l'artiste. Il va sans dire que l'œil conservait toute sa flamme géniale, toute cette ardeur de la passion dont brûle la Valentine des *Huguenots*, mais les tempes se creusaient, se dénudaient. Comme chez Lamartine, les lignes caractéristiques commençaient à persister seules. L'heure du buste, avait fait place à l'heure de la médaille. Il y a chez les grands hommes, divers types entre lesquels la postérité choisit et qui, une fois adoptés, ne varient plus. Chateaubriand, par exemple, a beau avoir vécu quatre-vingts ans, nous ne cesserons jamais de le voir sous les traits de ce beau jeune homme, qu'a peint Gérard et dont le front chargé de toutes les électricités atmosphériques du moment, semble porter ses idées comme un nuage porte la tempête. Chez Meyerbeer au contraire, c'est le type du vieillard qui prévaudra ; de ce vieillard austère et doux, affable et circonspect, modeste et digne qu'on rencontrait partout, dans les théâtres, dans le monde et qui toujours pensif, méditant, recueilli, trouvait moyen de s'isoler en pleine foule.

Il lisait donc, attentif, sérieux, épelant, pesant chaque mot. Sa lecture dura environ trois quarts d'heure. Quand il eut fini, il posa le

manuscrit sur le couvercle de son piano, qui lui servait de table de travail, et me dit :

— Mais c'est une partition à faire que vous me donnez là, mon cher ami.

— Je le sais ; auriez-vous quelque objection contre la tentative?

— Pas la moindre; cependant j'ai besoin de me reconnaître, d'y penser. Il faut d'abord que je *repasse* mon *Goethe*, puis que je lise à nouveau votre pièce. Dans quelques jours nous en recauserons.

La semaine suivante, il vint me voir. Son parti était pris ; restait à régler ses conditions. C'était là d'ordinaire le point critique.

Il y avait chez Meyerbeer deux natures bien caractérisées : l'artiste de génie obéissant de gré ou de force à l'idée qui s'impose, et l'homme d'affaires, méthodique, précis, imperturbable dans ses ponctuations. Ceux qui ont eu l'honneur de le connaître intimement savent seuls jusqu'où il poussait la précision. Ses traités sont les modèles du genre, des merveilles, et jamais instrument de paix ne fut dressé sur le tapis vert d'une conférence avec plus de soin qu'il n'en mettait à ses rédactions. Il avait horreur des amphibologies, et la paraphrase ne lui coûtait rien ; la paraphrase, les notes, les renvois, tout ce qui pouvait élucider un texte déjà par sa nature même inattaquable. A le voir ainsi mettre des intervalles de quinze ans entre les premières représentations de ses ouvrages, beaucoup de gens se sont figuré qu'il composait difficilement. Erreur ! Jamais musicien n'eut la veine des idées plus complaisante. On sait l'histoire de l'immortel duo de Valentine et Raoul au quatrième acte des *Huguenots*, écrit d'inspiration en quelques heures, pour en remplacer un autre que Nourrit et mademoiselle Falcon se refusaient à chanter. J'en dis autant de la romance d'Hoël, au troisième acte du *Pardon de Ploërmel*, composée et copiée du soir au lendemain, et livrée en quelque sorte tout humide encore à M. Faure qui, dès la répétition suivante, la chanta. Le fait est que Meyerbeer avait cette fécondité naturelle de tous les esprits créateurs. Produire, vivre avec ses œuvres, c'était sa joie ; il ne lui en coûtait que pour aborder le théâtre. Alors commençaient les hésitations, les doutes, les vrais tourments. A cette recherche d'un ténor introuvable, à cette éternelle poursuite d'une cantatrice impossible, sa force entière s'est usée. La soif de la perfection le consumait. L'idéal de son œuvre atteint, il rêvait pour elle un idéal d'exécution. Les sots qui rient de tout estimaient cela plaisant. Avoir cinq cent mille livres de rente et s'acharner à pareilles enquêtes, travailler sans relâche quand le repos vous serait si facile, tendre avec cet effort surhumain vers le bien, vers le mieux, quand on a de la gloire à

revendre, quelle duperie ! Peut-être, en effet, Meyerbeer s'exagérait-il l'importance de certains détails ; pour être le premier au théâtre et partout, l'homme qui a écrit les chefs-d'œuvre que nous connaissons, n'avait besoin que de se manifester librement ; il y en a qui, ayant composé *les Huguenots* et *le Prophète*, se seraient imaginé avoir assez fait. Avec Meyerbeer, le chef-d'œuvre était la moindre des choses, et, non content d'avoir construit sa forteresse, on le voyait l'embastionner de toute sorte d'ouvrages avancés : monastères au clair de lune, cathédrales en fête, lacs où glissent des légions de patineurs, levers de soleil, processions, cavalcades, châteaux illuminés, que sais-je? Mais ici encore y a-t-il donc tant à blâmer, et cette prodigieuse mise en scène donnée comme en surcroît par l'auteur d'une partition magnifique en elle-même, ces décors, ces costumes, ces ballets, ne répondent-ils pas plutôt aux exigences de cette vaste et complexe machine qui s'appelle l'opéra moderne. Faiblesse, si l'on veut, appel à la curiosité des multitudes, c'est encore possible. Mais qui vous dit qu'il n'eut point ses raisons en agissant ainsi, et que, sans ces moyens préliminaires sur lesquels je ne me sens pas le courage de disserter, il se fût acquis ce droit qu'il avait fini par posséder entre tous, le droit de faire entendre au public le plus noble langage de l'art? L'auteur des *Huguenots* et du *Pardon* n'improvise pas ; tout ce qu'il fait a sa loi d'être, et pour rendre dignement sa pensée il faut beaucoup de voix, de passion et d'intelligence. Quoi de plus légitime, de plus naturel que ses scrupules, ses tâtonnements à l'endroit de l'exécution de sa musique, quand on réfléchit à la manière dont lui-même il travaille, à l'esprit de suite et d'ordre qu'il apporte dans les moindres détails de sa composition ? Beaucoup abandonner au spectacle pour pouvoir ne rien concéder dans l'idée, s'assurer d'avance le succès par des moyens qui, même reprochables, vont lui permettre de poursuivre le but final dans la plénitude de son indépendance d'artiste, problème difficile que Meyerbeer ne manqua jamais de résoudre à son plus grand honneur.

Résolu à entreprendre l'ouvrage que je lui proposais, il venait s'expliquer avec moi et bien préciser certains points sur lesquels nous devions avant tout nous entendre.

— Il faut d'abord, poursuivit-il, après un premier moment de conversation, que vous sachiez ce que je veux faire. J'ai beaucoup réfléchi à votre pièce, à la part que la musique y pouvait prendre, à la manière dont il importait que cette intervention fut amenée pour réussir, peut-être sommes-nous là sur la voie d'une découverte : essayons. Les vieilles formes s'usent, l'opéra en cinq actes n'est plus possible.

Chercher dans les conditions de l'art moderne cette alliance de la poésie et de la musique dans le drame, que les anciens semblent avoir entrevue, cela me tente, je l'avoue ; j'ajoute même que j'y songeais depuis longtemps, et je compte vous le prouver, si nous avons un succès, en vous proposant d'autres idées. Maintenant vous devinez ce que j'entends faire : intervenir dans votre œuvre sans m'y mêler, en quelque sorte ; vous laisser parler votre langue à vous, pendant quatre actes, puis tout à coup, entre le quatrième et le cinquième acte, ouvrir ma cataracte, déchaîner toutes les forces dont je dispose, et vous rendre ensuite la parole pour conclure. Goethe, quelque part a dit : « Où la parole finit la musique commence. » C'est sur cet aphorisme que nous allons nous régler. Traduite au théâtre, la jeunesse de Goethe ne saurait être que le spectacle d'une grande nature qui se cherche. Cette crise, cette lutte du génie avec les passions et les obstacles qui l'entravent à son début, vous l'étudiez, vous, selon vos ressources, dans la mesure de votre art; et, quand votre art a dit tout ce qu'il peut, quand vous touchez aux limites de la parole, j'arrive, moi, avec mes chœurs, mon orchestre, mes orgues, et j'entonne l'hymne formidable du surnaturel. Donc, ni duos ni cavatines, rien de la tablature ordinaire ; mais à un moment donné, et se concentrant sur un seul point, toute une irradiation musicale, toute une explosion de lumière! Je compte même tellement sur l'effet de cette concentration que je ne veux pas qu'on entende dans la salle une note de musique avant mon intermède. Dès lors, je renonce à la chanson de Mignon, au *mélodrame* du troisième acte qui anticiperaient sur l'action que je me réserve de produire. *Je ne veux pas seulement qu'on entende un violon s'accorder*, et quant à faire une ouverture, oui, j'en vais écrire une, très-grande, très-développée, et résumant sous ses divers aspects l'existence et l'œuvre du héros. Mais je vous préviens qu'au lieu de la placer au début de la pièce, je la mets avant mon intermède auquel cette symphonie servira d'introduction. Et maintenant, mon cher ami, que vous semble de mon programme ? répondez, voulez-vous de moi pour collaborateur à ces conditions? »

J'étais émerveillé. Cette clairvoyance, cette promptitude, à pénétrer au fond d'une idée, à se l'approprier, en tant que musicien, me confondaient.

— Tenez, m'écriai-je, en lui serrant la main, vous n'êtes pas seulement un grand artiste, mais aussi un grand critique, un grand remueur d'idées ; il y a du Lessing et du Humboldt en vous, comme il y du Bach et du Mozart. Ce que je vois clairement c'est que vous allez écrire un chef-d'œuvre.

— Je l'ignore, mais c'est une occasion de dire aussi mon mot sur *Faust* et je m'en empare. »

Ce n'était pas un mot, mais tout un poëme que l'auteur de *Robert le Diable* avait à dire. En dehors de l'irrésistible attraction du sujet, des raisons particulières semblaient devoir lui imposer cette tâche. Goethe, lui-même, n'avait-il pas désigné jadis Meyerbeer comme le seul musicien capable d'écrire un *Faust?* De cette parole de l'archimaître, Meyerbeer se souvenait comme d'un oracle. Il aimait à la répéter, s'en faisait gloire, bien résolu à l'accomplir tôt ou tard. Seulement, entre son désir et la réalisation, les circonstances avaient toujours mis quelque obstacle. D'abord, ce fut en Allemagne le *Faust* de Spohr, puis, en France, l'ouvrage de M. Gounod. Meyerbeer était lié avec Spohr, et l'idée de contrister un ami le détourna longtemps de son projet qu'il aurait peut-être repris après la mort de Spohr si de nouveaux scrupules n'eussent parlé. Spohr était un ami, M. Gounod un confrère ; pour la seconde fois sa loyauté lui commandait de s'abstenir, et voilà pourquoi le *Faust* de Goethe est encore à faire en musique. Mais, s'il renonçait pour le moment à son idée, si cette vaste intelligence habituée à ne point compter avec le temps, remettait à plus tard, le soin de composer sur un si grand sujet, la partition définitive, rien ne l'empêchait du moins de s'acquitter d'une dette de reconnaissance, d'*illustrer* par certains côtés l'œuvre du maître dont le coup d'œil infaillible l'avait de si loin désigné, d'associer son nom au nom de Goethe.

Tels étaient les sentiments qui l'animaient en acceptant ce travail. Je connaissais Meyerbeer ; sa parole était d'or, aussi ne l'engageait-il point à la légère. D'ailleurs avec lui les difficultés ne commençaient jamais si tôt. Produire étant l'insurmontable loi de sa nature, il fallait le laisser librement choisir son heure, et surtout ne lui point vouloir fixer d'époque. Livrer son idée à cet homme, c'était, comme Polycrate, jeter son anneau à la mer, quitte à le voir reparaître dans un plat d'or incrusté de pierreries, alors qu'on s'y attendrait le moins.

Nous continuâmes à nous fréquenter, à nous écrire ; mais de *la Jeunesse de Goethe*, plus un mot. Travaillait-il ? m'oubliait-il ? Je tenais trop à l'ami pour me permettre avec le collaborateur de ces curiosités qui l'importunaient ; mais certaines allusions dans ses lettres pendant l'absence, sa poignée de main plus émue quand nous nous retrouvions suffisaient à ma discrétion. Je ne savais pas s'il travaillait et j'en étais sûr.

Il y a quatre ans je le vis à Ems, vers le mois de septembre[1]. Nous passâmes ensemble quelques jours, causant de tout excepté de notre

[1] C'était en septembre 1860.

affaire. Un matin cependant, comme nous venions de déjeûner dans sa chambre :

— Ah ça, me dit-il, et *la Jeunesse de Goethe?* ce serait pourtant le moment d'en parler... Voulez-vous voir ma partition? elle est là.

Il ouvrit son armoire, en tira un volumineux paquet qu'il posa sur le piano et que je feuilletai avidement tout à mon aise. C'était complet! *le Roi des Aulnes*, le *Chant des Parques* dans *Iphigénie en Tauride*, la scène de *Marguerite à l'Église*, l'immense hosannah séraphique du *Second Faust :* je voyais, je touchais!

Meyerbeer pendant ce temps me regardait, heureux de ma joie, content de lui-même.

— Une autre fois, ajouta-t-il, vous entendrez, pour aujourd'hui c'est assez d'avoir vu. Vous pouvez à présent répondre aux bons amis que Meyerbeer sait tenir quand il promet. » —

Et reprenant le volume aux sept cachets, il le renferma sous triple clef dans son coffre-fort.

C'était fini, nous commencions.

D'abord ce fut M. de la Rounat qui prévenu trop tard, et alors qu'il avait déjà contracté un engagement avec madame Ristori, ne put nous donner son hiver de 1861. « Vous me dites, m'écrivait-il le 28 janvier 1861, qu'au mois d'avril où il était convenu que je donnerais ma partition, M. de la Rounat a un engagement avec madame Ristori, et que, par conséquent, il nous propose de donner l'ouvrage au printemps 1862. A cette époque je serai certainement libre *musicalement* parlant, je ne vois donc pas de difficulté quant à présent; toutefois, mon cher ami, prendre un engagement définitif pour une époque aussi éloignée que celle-là, qui n'échoit que dans quatorze mois, c'est ce que je ne saurais faire dans ma position. Père de famille, n'habitant pas la France, et dans les conjonctures où nous vivons, qui sait, dans un avenir si lointain ce qui pourrait me retenir chez moi Si nous attendons jusqu'au 1er octobre prochain à signer un traité pour avril 1861, époque que M. de la Rounat propose, il sera sûr, sept mois d'avance, d'avoir l'ouvrage, et de notre côté, l'avenir ne sera pas enchaîné pour un si long espace. » Mais avec Meyerbeer la question d'art reprenant toujours le dessus : — « Maintenant, poursuivait-il, causons un peu de notre pièce; la scène que j'avais craint le plus (celle de la cathédrale de *Faust*) est celle qui est le mieux venue de toutes, et j'espère que vous n'en serez point mécontent. Je n'ai aucun changement à vous demander non plus pour le reste. Un seul morceau m'inquiète encore musicalement, à ce point que j'hésite sur le parti que je dois prendre : c'est *le Roi des Aulnes*. La musique de Schubert, sur cette ballade, est devenue si populaire dans le monde entier qu'il me paraît impossible d'en faire adopter au public une nouvelle sur ces

paroles; et moi-même j'en ai tellement subi l'influence que je n'ai pu parvenir à faire une autre musique qui me satisfasse. Je pense donc de garder le tissu des mélodies de Schubert en mettant dessous des chœurs pour les filles du *Roi des Aulnes* et en même temps, cela va sans dire, d'orchestrer ce morceau que Schubert n'a fait que pour le piano. Maintenant, il y a deux façons de le faire, l'une est de faire parler en *mélodrame* le Père et le Fils et de donner, pendant ce temps, les dessins des mélodies de Schubert à l'orchestre et de ne faire chanter que le Roi des Aulnes et ses filles; l'autre de faire chanter aussi les parties du Père et du Fils par des chanteurs. Ayez la bonté de m'écrire laquelle de ces deux versions vous préferez. Au point de vue, exclusivement musical, il serait préférable que tous les trois chantassent, mais je me conformerai à votre décision. Envoyez-moi aussi et tout de suite le chœur des Étudiants, car j'aimerais mieux le faire en ce moment où l'impression du reste de la musique est encore chaude dans mon imagination, que plus tard quand d'autres travaux m'en auront éloigné! »

J'ai donné ce passage de notre longue et amicale correspondance, parce que Meyerbeer y revit tout entier avec son esprit pénétrant et critique, cette conscience ingénieuse à se poser des objections, à les résoudre. Quand don Juan dans le souper du dernier acte entend les ménétriers lui jouer l'air des *Noces de Figaro*, il se découvre et salue Mozart; Meyerbeer, dans le Roi des Aulnes, salue Schubert. C'est de l'esthétique cela; peut-être? mais nous sommes en 1864. Et comme disait Beethoven, la musique de l'âme ne suffit plus, il faut que l'intelligence s'en mêle; et l'opéra moderne n'a rien fait, si bornant son ambition à s'élever au niveau musical, il n'a pas atteint le niveau de la pensée humaine au dix-neuvième siècle.

V

Il y aura dimanche cinq semaines, je montai chez Meyerbeer. Il était environ deux heures, lui-même vint m'ouvrir la porte, se trouvant seul. De quoi ne causâmes-nous pas. Heureux, bon, familier, en belle humeur de projets et de confidences, il me raconta de nouveau son parti pris de donner *l'Africaine* et d'en finir pourvu que des chances sinon très-brillantes du moins acceptables se présentassent pour l'exécution de son ouvrage. Puis il me parla de la Patti, et

tout à l'enthousiasme dont je l'ai toujours vu animé à l'égard de cette jolie petite merveille de la nature, il me dit qu'il voulait absolument écrire à son intention un opéra en un acte.

— Y pensez-vous, répliquai-je, cher maître, avec toutes les affaires que vous avez sur les bras ?

— Pas tant d'affaires, reprit-il en souriant, car après *Judith* déjà plus qu'à moitié terminée et l'opéra comique auquel je pense pour M. de Leuven un galant homme à qui je voudrais très-sincèrement pouvoir être agréable, je n'ai rien, que je sache, sur le métier.

— Bon, m'écriai-je, doutant un peu, encore notre histoire d'*Héro et Léandre*, un intermède antique rêvé aussi par nous, s'il vous en souvient aux beaux jours de la jeunesse de la Grisi et de Mario, rêve si complaisamment prolongé que pour ne point sortir de l'antique, nous pourrions aujourd'hui l'appeler *Philémon et Baucis !*

— Bah! nous en avons causé ensemble cela suffit [1]. N'est-ce pas vous qui me citiez cette phrase de Chateaubriand : « Les chimères sont comme la torture; cela fait toujours passer une heure ou deux ? » Écoutez-moi, mon cher ami, il y a au répertoire de l'Opéra des partitions en deux et trois actes : Le *comte Ory*, le *Philtre*, de *petits* ouvrages comme on les appelle, qui sont des chefs-d'œuvre et qui malgré cela, n'ont jamais eu d'influence sur les recettes.

— J'entends et vous voudriez tenter d'écrire un acte capable à force de passion dramatique, de spectacle, de suffire, à lui seul, à l'intérêt, à la curiosité d'une soirée!

— Jugez-vous la chose impossible?

— Oui certes, pour toute autre, mais pas pour vous.

— Il faudrait alors tenter l'expérience à Londres sur la scène de *Covent-Garden*. Quitte à faire ensuite engager la Patti à l'Opéra si l'on réussissait...

Nous nous levâmes et toute en continuant à causer, nous regardions la foule de promeneurs circuler dans les Champs-Élysées. Les arbres verts, les fontaines jaillissantes, les enfants mieux peignés, les habits, les blouses, tout respirait un air de dimanche. Les équipages

[1] Nous en avions, en effet, tant causé et au coin du feu et sur l'asphalte du boulevard que de ces éternelles conversations un poëme en règle avait fini par résulter : un *acte antique* dans le style d'André Chénier. On trouvera aussi dans ses papiers des fragments d'un *Tartufe* d'après Molière. L'introduction existe et aussi la grande scène, j'allais dire le grand duo du quatrième acte se terminant en trio par la soudaine apparition d'Orgon jusque-là resté sous la table. En dehors de l'intérêt dramatique d'ailleurs puissant, c'était surtout l'étude, la peinture des caractères qui le tentait, et l'on ne saurait trop regretter à ce propos que cette composition n'ait pas été menée à fin. Un *Tartufe* de Meyerbeer d'après Molière, cela vous fait penser à certaines toiles de Titien, cet autre peintre d'histoire qui faisait lui aussi, par occasion, des portraits !

superbement attelés galopaient vers le bois, les fiacres et les tapissières en revenaient au petit trot de leurs haridelles empanachées d'aubépine et de lilas. Heureux, calme, jouissant avec ivresse de cette récréation d'un moment, Meyerbeer regardait passer la fête par la fenêtre de son cabinet et je l'entendais murmurer à part lui ce vers de *Faust*.

Ieder sonnt sich heute so gern!

Il en était tout fier, de ce petit cabinet donnant sur la perspective la plus animée de la grande ville, offrant juste assez de place pour contenir son piano et un ami, et avec cela, bien ensoleillé et propre au travail, sa grande affaire à lui qui ne vivait que pour la gloire intellectuelle. Le monde de l'intelligence a des servitudes, mais il a aussi des grandeurs qui à ses yeux dépassaient tout. Pour l'une de ces grandeurs, Meyerbeer eût donné son existence comme le soldat donne sa vie sur le champ de bataille. D'ailleurs, sa vie fut un champ de bataille et nous l'avons vu lutter, souffrir jusqu'à la fin. Car, il faut bien qu'on le sache, pour l'artiste comme pour le soldat, les conditions sont les mêmes ; l'argent comme la naissance ici importent peu; et ces millions qu'on a souvent et si indignement reprochés à Meyerbeer n'empêchaient pas plus l'auteur des *Huguenots* de souffrir les mille tortures de la vie d'artiste que le grand nom qu'ils portent n'empêche un la Rochefoucauld ou un Windischgraetz de tomber sous la balle ennemie. S'appeler Montmorency, Goltz ou Metternich c'est fort beau ; mais avoir écrit *Don Juan* et s'appeler Mozart !

N'importe au-dessous de Mozart, il reste encore d'illustres places ; et *Don Juan*, ni *la Flute enchantée*, ni *les Noces de Figaro* n'étant plus à faire, l'homme qui a écrit *Robert le Diable*, *les Huguenots* et le *Prophète* a pu se dire en mourant qu'il n'avait pas vécu pour rien. A propos de *Don Juan :* Un soir que Meyerbeer et moi nous sortions ensemble des Italiens où le chef-d'œuvre venait d'être exécuté en dépit du sens commun, je lui demandai s'il trouvait que cette interprétation déplorable fût la seule cause de la froideur glaciale du public et j'ajoutai, quant à moi, qu'il me semblait que le chef-d'œuvre ne suffisait plus aux besoins du temps.

— Ah ! répondit-il, et pourquoi, s'il vous plaît, *Don Juan* ne vous suffit-il plus ?

— Dam ! je ne sais trop ; peut-être parce que j'ai entendu hier le quatrième acte des *Huguenots ?*

— En ce cas, mon cher ami, permettez-moi de me le dire : tant pis pour le quatrième acte des *Huguenots !*

On a souvent critiqué chez Meyerbeer cette immense ambition qui

le consumait. Plaisante querelle, comme si dans un art quelconque rien de grand se pouvait faire sans ambition, et d'autre part je voudrais bien qu'on me le montrât, celui à qui son ambition seule a suffi, et qui, sans un génie au moins égal à son désir, a pu se créer un de ces noms que l'Europe acclame et dont les siècles se souviennent.

Parmi tant d'œuvres qui l'occupaient au moment de sa mort, Meyerbeer en laisse du moins deux complétement, définitivement parachevées : la partition de *l'Africaine*, et son intermède pour *la Jeunesse de Goethe*. Quel sort va maintenir échoir à ces deux ouvrages? Oui c'était la ferme intention de Meyerbeer de donner *l'Africaine*, mais il faut reconnaître aussi qu'il mettait à ce consentement de très-légitimes conditions auxquelles il n'avait point encore été satisfait. En dehors de mademoiselle Sax, la *seule* sur qui son choix eût commencé à se fixer, combien de noms mis en avant avec aplomb et qu'il eût d'avance rejetés. Ce serait donc tout simplement se vouloir moquer des gens que de venir, en présence d'une situation semblable, leur parler de distributions arrêtées et d'études déjà entreprises.

N'importe, dût *l'Africaine* ne jamais voir le jour, dussent les myriades de notes étoilées qui forment l'harmonie de cet ensemble glorieux se désagréger et rentrer dans les limbes éternels où flottent confusément des idées-mères, dût cette colossale page de *Marguerite à l'église* rester à l'état de lettre morte, la gloire de Meyerbeer n'en saurait souffrir. L'auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots*, de *Struensée* et du *Prophète*, de *l'Étoile du Nord* et du *Pardon de Ploërmel*, a conquis désormais sur les hauteurs de l'art, la place qu'il s'était marquée à lui-même comme but de son existence; l'y voilà maintenant installé pour les siècles entre Beethoven et Weber, et bien fort qui le détrônera!

VI

C'est l'insigne honneur de Meyerbeer d'avoir compris, dans toute leur portée, les besoins des temps nouveaux. Lorsqu'il emploie ainsi toutes les ressources que le cours des temps à mises à sa disposition, il fait ce que tout homme de génie eût fait à sa place, ce que ferait Mozart tout le premier, ce Mozart, dont le nom est à plusieurs d'un si commode usage, lorsqu'il s'agit de battre en brèche les gloires contemporaines. Voyons-nous, en effet, que l'auteur de *Don Juan* se soit si peu servi des moyens connus à son époque. Sans aucun doute,

il sait se modérer et son tact suprême lui conseille, dans *l'Enlèvement au sérail*, des velléités tapageuses qu'il ne lui permettrait pas dans *la Flûte enchantée*. Meyerbeer, je l'avoue, est peut-être d'un tempérament moins discret, et cependant quel maître sait mieux se borner et plus ingénieusement opposer le simple au colossal? — Après avoir, dans *Robert le Diable*, élevé à des proportions grandioses le romantisme local de l'auteur du *Freischütz*, il a, dans *les Huguenots* et *le Prophète*, porté l'émancipation des masses à des effets encore inconnus et tellement formidables que ses conquêtes paraissent, de ce côté du moins, toucher aux colonnes d'Hercule. Meyerbeer a créé l'opéra historique. Ainsi, pour citer *les Huguenots*, la lutte du protestantisme et du catholicisme est bien moins dans le motif dramatique de la pièce que dans le caractère de la musique. Cette partition, on peut le dire, a la couleur et le costume du temps. C'est la première fois qu'il arrivait à l'opéra de rendre, à l'aide d'imposantes masses musicales, le contraste de deux grandes idées qui se sont disputé le monde.

De même de la partition du *Prophète*, qui me semble le produit plus systématique peut-être de cette tendance à laquelle obéit désormais le génie de Meyerbeer et qui consiste à remplacer le conflit des passions individuelles par le conflit de certaines idées éternelles, ayant pour représentants des individus historiques ou des peuples. Quand il disait que :

> Les beaux-arts, la danse, la musique,
> De cent plaisirs font un plaisir unique,

Voltaire pressentait l'opéra moderne, quoique plutôt par son côté frivole et décoratif; par ce côté, où devait davantage abonder le chorégraphique M. Auber. Ce sera, je le répète, l'insigne honneur de Meyerbeer d'avoir compris, dans toute leur portée, les besoins des temps nouveaux et d'avoir, pour la première fois, su réunir dans son œuvre tous ces éléments de poésie et d'histoire, de passions individuelles mêlées à la vie d'un peuple, de couleur locale et d'intérêt dramatique dont se compose cette chose pleine de contrastes, d'illusions et de fantasmagories qu'on nomme l'opéra moderne. A la place de l'opéra de concert, dont la tradition s'était perpétuée en Italie depuis Hasse, d'une musique exclusivement destinée à mettre en évidence la prépotente individualité du virtuose, on eut le drame chanté dans lequel la voix et la bravoure de l'exécutant cessent d'être le *but* pour n'être plus que le *moyen*, et qui semble se proposer de donner aux masses cette émancipation dont Mozart dota jadis les forces instrumentales. Prenez *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *le Pro-*

phète, n'est-il pas évident qu'ici la personnalité du chanteur tient moins de place. David et Rubini étaient sans doute de plus grands chanteurs que Nourrit et que M. Roger, et cependant quelle figure ces artistes, d'un si haut rang, eussent-ils fait dans ce répertoire?

A un génie aussi *composé* que Meyerbeer, il faut des artistes complexes, des hommes joignant à l'expérience dramatique le sens et le goût des choses littéraires. Ici bien chanter n'est rien, si l'on ne sait donner à ce qu'on chante la couleur, la passion et le caractère. Essayez donc d'aborder, avec le simple bagage d'un virtuose de Ventadour, la scène du quatrième acte des *Huguenots* ou l'épisode de la cathédrale dans *le Prophète?* Il y a deux espèces de chanteurs : les uns qui chantent seulement pour chanter, les autres pour lesquels le chant n'est qu'un moyen d'arriver à l'effet dramatique; d'un côté sont les Italiens, de l'autre les Français. La grande préoccupation de Nourrit était de vous faire oublier qu'il chantait ; son geste ajoutait à la situation, sa pantomime vous donnait à penser. Vous veniez d'entendre un opéra, et lorsque le rideau tombait vous croyiez presque avoir assisté à la représentation d'une tragédie de Shakespeare.

J'ai dit que les morceaux d'ensemble cèdent le pas aux masses en qui se concentre presque toute la vie musicale du drame. Quant à l'air, à peine s'il en est désormais question. J'ai souvent ouï médire, et trop souvent avec raison, des grands airs d'opéras et des interminables obstacles dont ils entravent la marche du drame. Aussi, ne vous attendez plus à ces hors-d'œuvre qui suspendent l'intérêt musical et pathétique d'un ouvrage. Si l'air se produit chez Meyerbeer, ce n'est plus en manière de cavatine, mais comme le sublime *arioso* de Fidès dans *le Prophète*, pour répondre aux conditions les plus élevées de l'art moderne. Qu'est-ce que l'air, dans l'opéra, s'il n'y tient la place que, dans le drame, par exemple, occupe le monologue? Qu'un personnage reste seul avec lui-même, interroge sa conscience et donne un libre cours à ses idées, à ses projets, à ses incertitudes, c'est là une situation qui, dans la vie commune comme au théâtre, n'a rien en somme que de fort naturel.

Ceux qui prétendent que la scène soit l'exacte reproduction de la réalité, et qui répudient le monologue d'*Hamlet*, en objectant que, si *Hamlet* a pu en effet rouler dans les profondeurs de son âme ces pensées d'être et de non-être, il est souverainement invraisemblable de les lui faire réciter tout haut ; ceux-là ont toute raison de vouloir exclure de l'opéra le monologue musical qu'on appelle un air. Mais, d'abord, je doute qu'il existe de pareils rigoristes, et, s'il en existe, comme leurs principes sont, en définitive, la négation absolue de l'art, il n'y a pas à s'en occuper. La vérité dépend donc, ici comme

ailleurs, de la manière dont le poëte et le musicien présentent la scène. Lorsque, au lever du rideau, dans *la Muette*, Elvire suspend sa marche nuptiale vers l'église pour venir, en présence de la cour et du peuple, gazouiller imperturbablement devant le trou du souffleur :

> D'ivresse et de bonheur,
> Je sens battre mon cœur,
> Pour ma fidèle ardeur,
> Quel jour prospère !

il est évident qu'à tous les points de vue c'est là une situation ridicule et fausse, attendu qu'une princesse qui se marie n'a guère pour habitude de se camper trois quarts d'heure devant la porte de l'église pour y débiter mille sornettes, en un moment où le recueillement et les graves pensées sont les seules choses qui conviennent. Cet air a donc deux torts, le premier, qu'on peut reprocher au *poëte* de n'être pas à sa place, et le second, qui ne regarde que le musicien, d'être en parfait désaccord avec le caractère du personnage. Que signifient, en effet, ces rhythmes badins, ces trilles et ces roulades dans une telle bouche? Est-ce bien une illustre personne, élevée dans la rigoureuse étiquette de la grandesse espagnole qui s'exprime ainsi, et ne croirait-on pas plutôt entendre quelque aimable princesse de la Closerie des lilas? Le moindre inconvénient de ces sortes d'airs était donc de frapper l'action dramatique d'un temps d'arrêt que rien ne justifie. La marche de l'action étant, en somme, pour le spectateur, la grande affaire, et tout monologue devant nécessairement amener une suspension dans l'intérêt, il importe que le public y soit préparé d'avance, non point comme à un événement de plus, mais comme à un acte dont les résultats vont être définitifs sur le cœur et l'esprit du personnage.

Ce style dramatique de l'opéra moderne dont il faudra toujours faire gloire à Meyerbeer qui le premier l'a mis en vogue, ce style n'a rien de la pompe classique, de la majesté conventionnelle de l'ancienne tragédie. C'est le tableau de genre introduit dans l'histoire, quelque chose comme l'art de Paul Delaroche dans le drame lyrique. Notre époque, on le sait du reste, n'est point celle du style simple, la mélodie livrée à ses propres ressources nous paraît fade. Après avoir épuisé toutes les traditions du sensualisme italien, nous revenons à Gluck pour développer et compléter ses tendances. Cette tendance particulière à la musique moderne devait aussi s'étendre aux autres arts, et nous la retrouvons en Allemagne dans les peintures de Kaulbach qui sont l'histoire en action, non plus d'un individu, d'un héros, mais de tout un peuple. De hors-d'œuvre lyrique qu'il était, de banal et

monotone interprète de quelques idées générales, le chœur se transforme en héros et prend une part chaleureuse à cette action qu'il s'était contenté jusque-là de côtoyer à la manière antique. Et vous avez le quatrième acte des *Huguenots*, une des merveilles du génie humain.

Sur les bords du Nil, non loin de l'antique Memphis, s'élève une pyramide bâtie par Chéops il y a des milliers d'années. Cette pyramide, à laquelle trois cent soixante mille hommes ont travaillé pendant vingt ans, contient quelque chose comme six millions de tonnes de pierres, ce qui donnerait, d'après le calcul d'un ingénieur, une masse calcaire assez vaste pour enceindre Paris d'une muraille de place forte ayant dix pieds de haut. — Or la place que tient ce colosse de pierre entre les Pyramides de Dschiseh, le quatrième acte des *Huguenots* l'occupe à mes yeux parmi les chefs-d'œuvre de la musique. — Ce quatrième acte se dresse là comme une sorte d'obélisque dramatique sur lequel les siècles passeront l'un après l'autre sans en altérer la grandeur. Le flot des temps qui tout engloutit s'usera vainement sans pouvoir mordre à cette masse granitique mise là pour le défier, et, de même que des pierres de cette seule pyramide de Chéops on ferait une ceinture à la grande ville, de même, des divers fragments de cet acte, on construirait tout un monde de poésie et de musique, tant chaque scène, chaque mesure, chaque note, est un drame; drame de granit et d'airain où Clio, de la pointe de son stylet de diamant, a buriné l'adjectif : *immortel* en caractères ineffaçables.

Henri Blaze de Bury.

LA POÉSIE PROVENÇALE[1]

On a beaucoup parlé provençal à Paris depuis une couple de mois. Du théâtre le goût en est venu aux journaux, des journaux la mode en a passé dans les salons. — On s'abordait cet hiver aux alentours de la place du Châtelet comme dans les Arènes de Nîmes, par le classique *Adousias* qui enchantait tant madame de Sévigné. Les feuilletonistes toujours épris de couleur locale racontaient que les paysannes de Provence allaient ramasser la feuille des mûriers dans de jolis petits corbeillons doublés de satin blanc. Les peintres de décors plaçaient sans façon au-dessous d'Arles le pont ruiné de Saint-Bénézet que tout le monde peut voir entre le rocher d'Avignon et le fort de Villeneuve. Quant aux salons, la poésie provençale y régnait en souveraine comme au temps où le duc Robert d'Aquitaine, l'empereur Frédéric Barberousse ou le bon roi René étaient les oracles du gai savoir.

Qui avait fait ce grand miracle? Une légende, une simple et pure légende d'amour apportée du pays de Crau par un franc poëte et traduite en musique allemande par le chantre de *Faust*. Ce miracle, sans prétendre le nier comme un incrédule ou l'exagérer comme un compère, nous voudrions essayer de l'expliquer, de le mettre à son vrai jour et à sa vraie place comme un fait instructif et nouveau de notre histoire littéraire. Parmi ceux qu'a subjugés le charme original de l'œuvre de Frédéric Mistral et parmi ceux, en plus grand nombre, qui se sont contentés d'applaudir le chœur des *Magnanarelles*

[1] *Lis oubreto* en vers, de Roumanille, avec un avant-propos de M. de Pontmartin. — *Lis oubreto* en prose, du même auteur. — A Avignon, chez Roumanille, libraire-éditeur.

et les suaves cantilènes de Mireille, s'il en est qui se soient demandé d'où pouvait venir, en plein dix-neuvième siècle, en pleine civilisation de nivellement et d'effacement universel, cette renaissance d'un art et d'une langue oubliés depuis cinq siècles, c'est à ceux-là que je serais jaloux de répondre en quelques paroles.

On sait quelles furent les destinées de la poésie provençale. Entre les invasions des barbares et la revanche chrétienne des croisades elle vint consoler, relever et policer nos pères. Elle fut la lyre pendue à l'arçon des cavaliers bardés de fer, le sourire des châtelaines dans le tumulte des armes, la voix tour à tour amoureuse et fière de cette chevalerie qui a fait la France et mieux que la France, le caractère français. Après avoir brillé surtout du onzième au treizième siècle, elle ne sut pas renouveler à temps son inspiration et s'éteignit peu à peu dans le sensualisme et l'afféterie. Deux de ses nourrissons plus grands qu'elle, étaient appelés à la reléguer dans le passé. Dante venait d'ouvrir à la muse chrétienne les portes de l'autre vie. Pétrarque avait si sincèrement idéalisé l'amour qu'on a pu se demander si Laure avait jamais existé. La filiation provençale de ces deux créateurs de l'italien moderne se révèle à leur accent, à leur imitation volontaire, à leurs aveux. Dans son traité *de Vulgari eloquio*, Dante cite les troubadours Bertrand de Born, Arnaud Daniel et Gérard de Borneil comme ses trois maîtres dans la poésie guerrière, amoureuse et bonne conseillère. Le mélancolique Arnaud Daniel, dont le chantre de Vaucluse semble avoir bu tout le génie, reparaît dans *la Divine comédie* en compagnie du poëte bolonais Guido Guinicelli qui le désigne à Dante comme le meilleur ouvrier dans la langue maternelle, *miglior fabbro del parlar materno :*

« *Jeu sui Arnautz, che plor e vai cantan !* » dit-il dans son provençal qui diffère si peu de l'italien des trois Cantiques [1].

De cet Arnaud qui inaugura la décadence jusqu'à notre pléiade avignonnaise qui tente une renaissance, la muse provençale semble avoir perdu tout rang littéraire mais non toute séduction. Un grand poëte, le plus grand et l'inspirateur de tous les troubadours, lui est resté fidèle. Le peuple de Provence veut encore des chants, encore des couplets héroïques, encore des contes joyeux ou des *sirventes* moqueurs. En perdant, au quinzième siècle, sa nationalité dans la grande nationalité française, il a gardé sa physionomie, ses jeux, ses coutumes, sa langue. Un rôle d'initiation artistique semble même dévolu à ce petit coin de terre pontificale enclavé dans les domaines du roi très-chrétien qu'on appelle le comtat Vénaissin. Avignon traduit l'Italie pour la France. Elle lui en montre d'abord sa plus grande re-

[1] *Purgat.*, XXVI.

présentation, la papauté, et derrière elle, la poésie des troubadours, couronnée au Capitole avec Pétrarque, l'architecture et la peinture dans le palais de Jean XXII, la fabrication des riches étoffes de soie qui devait faire la fortune et le renom de Lyon, la musique surtout qui trouvait à Avignon des compositeurs, des fabriques d'instruments, des orchestres, des chœurs populaires ou, comme on dirait de nos jours, des Orphéons, alors que la cour de France en connaissait à peine les plus grossiers préludes [1].

De tous ceux qui regardent chaque jour s'élever le splendide palais que Paris construit à la musique, combien daignent se souvenir que le premier opéra joué en France l'a été à Carpentras, en 1646, chez le cardinal Alexandre Bicchi, dans une salle qui sert aujourd'hui aux audiences de la cour d'assises [2] ?

Encore de nos jours, ce peuple « va chantant » comme ses vieux troubadours. Nul n'a plus gardé du passé, tout en prenant parti avec l'ardeur et la générosité de sa nature dans les querelles du présent. A l'école, il apprend à lire et à écrire en français, au régiment il se bat en Français et en bon Français ; mais revenu dans ses plaines, il se retrouve Provençal et reprend, pour ne plus le quitter, l'idiome de ses pères. Qui de nous, loin du beau ciel natal, a pu entendre sans en être attendri le doux parler de sa nourrice et de ses premiers jeux? En dépit du prosaïsme de notre époque, le don de la rime et de la mesure n'est pas plus rare qu'autrefois sur les bords du Rhône et de la Durance. Pas une convulsion politique, pas un événement burlesque ou tragique dans le moindre village qui n'ait aussitôt sa chanson ou quelquefois son poëme, comme le *Siége de Caderousse* ou le *Sermon de l'abbé Sistre*.

Dès lors, comment s'étonner qu'un homme se soit trouvé qui, réunissant à un degré vraiment supérieur les aptitudes poétiques de sa race, se soit dit : « Pourquoi cacher plus longtemps comme des méfaits les chants de cette pauvre muse populaire? Pourquoi n'en pas faire honneur à notre chère Provence et par elle à la France? Pourquoi dissimuler plus longtemps que cette langue qu'on croit morte recèle encore la vie, que ces populations qu'on croit frustes ont gardé tout leur relief? L'unité française n'est pas un moule stupide, c'est un tableau animé et changeant où chaque personnage doit garder sa physionomie et son mouvement propre dans la physionomie et le

[1] Voyez la curieuse Introduction au *Recueil des Noëls*, de Nicolas Saboli, publiés pour la première fois avec les airs notés par M. François Seguin, dont le nom fait autorité en science musicale. (Avignon, chez F. Seguin. 1856.)

[2] Cet opéra avait pour auteur l'abbé de Mailly et pour titre : *Akébar, roi du Mogol*. (Voir *Molière musicien*, par Castil Blaze.)

mouvement de l'ensemble. Il y a bien encore une Bretagne, une Normandie, un Languedoc qui a son grand poëte Jasmin, un Paris surtout, pourquoi n'y aurait-il pas une Provence ? »

L'homme qui a si bien parlé, le vrai promoteur de la renaissance provençale, c'est Roumanille, l'auteur applaudi et prime-sautier des *Oubreto* en vers et en prose que nous annonçons. Sans lui point de *Félibres* ou nouveaux poëtes provençaux ; sans lui Mireille et Vincent n'auraient chanté leur ravissante bucolique que pour quelques fermiers de la Crau sous l'ombre claire des micocouliers. *Oubreto*, cela veut dire petites œuvres, *opérettes*, si le mot n'était pas confisqué par les musiciens. Pour justifier cette audacieuse rentrée du *patois* dans la littérature, il ne fallait rien moins qu'un éclatant succès. Roumanille l'a eu pour lui d'abord, puis pour ses émules et ses amis qui se sont lancés sur sa trace. Les *Oubreto* nous offrent, en effet, le recueil des meilleures pièces du poëte avignonnais. Les vers sont en partie d'hier ; mais je dénonce le volume en prose comme un produit prohibé de la république de 1848. Il brûle encore après quinze ans ; jugez de ce que c'était au moment où il paraissait en feuilleton dans un journal d'Avignon ! Ce journal fondé par M. Hubert d'Anselme, un homme de cœur et un savant à côté duquel je m'honore d'avoir combattu, avait imaginé de donner chaque samedi un feuilleton provençal de Roumanille, alors correcteur à l'imprimerie Seguin. Il fallait voir comme notre pauvre français avait tort ce jour-là et comme les distributeurs, les marchands, les abonnés impatients venaient s'arracher les numéros à peine sortis de la presse ! C'est de là que date le réveil de la littérature provençale. Entre elle et le public, la politique a servi de truchement. Comme on peut le voir dans les *Oubreto* en prose, c'était le plus souvent des dialogues, de petites scènes familières dont les passions du moment fournissaient l'intrigue, et le bon sens de tous les temps le dénoûment. *Lou Colera*, *Li Clube*, *Un Rouge em' un blanc*, *La Ferigoula*, *Quand devès*, *Fau paga*, *Li Capelan*, voilà des titres qui portent leur date et qui peuvent se passer de commentaires. Quand on voudra savoir ce que furent pour nos populations méridionales ces années troublées et fécondes qui vont de la proclamation de la république à sa destruction violente par le Président, qu'elle s'était donné, c'est à ces pages écrites à l'heure même et dans la langue la plus imagée qu'il faudra recourir. Sans doute quelques traits paraîtront forcés, mais nous pouvons affirmer qu'il n'en portaient que plus juste, il y a quinze ans. *Li Capelan* surtout, qui n'ont malheureusement rien perdu de leur opportunité, mériteraient d'être traduits comme la meilleure réfutation populaire des calomnies et des préventions répandues [de toutes parts contre les prêtres.

Le *Deus ex machina* des petits drames de Roumanille, l'avocat des bons conseils et des bonnes causes, c'est tantôt le curé du village, tantôt un bon vieux patriarche comme le *Mestè Blazi* de la *Ferigoula* ou le *Mestè Noura* des *Capelans*, tantôt un brave maître d'école comme celui qui, après avoir dûment raisonné deux *partageux*, leur dit en guise de péroraison : « Est-ce que je vous parle là comme un riche? Pauvre de moi! je n'ai pas d'autre coin de terre au soleil que celui qui m'attend là-haut au cimetière! » Ainsi en dépit des vivacités de langue et parfois de gestes naturelles dans le Midi comme partout au dialogue populaire, le dernier mot appartient toujours à la voix indulgente et douce du bon sens et de la conciliation.

Quant aux *Oubreto* en vers, elles ont été présentées au public par une préface d'Armand de Pontmartin, qui nous semble faite à la fois pour consoler et pour désoler ceux qui ne peuvent suivre Roumanille dans le texte provençal. Déjà, il y a peu d'années, un autre maître de la critique, M. Saint-René Taillandier, alors professeur de littérature à la Faculté de Montpellier, n'avait pas dédaigné de lancer lui-même au soleil de la grande publicité tout l'essaim bourdonnant du *Felibrige*[1]. On trouve dans les *Oubreto* des noëls, comme dans Saboli, des *canzone* et des *sirventes*, comme dans les poëtes du douzième siècle, des hymnes et des pièces intimes, comme dans les poëtes de notre temps. Mais la note qui domine, celle qui résonne à notre oreille comme la plus franche et la mieux appropriée à la voix du nouveau troubadour, ce n'est plus la tendresse ou le désir, ce n'est pas l'ironie, c'est la verve moqueuse et la bruyante gaieté. Rien ne vaut la diabolique fécondité de l'idiome provençal pour rendre saisissant le ridicule et pour forcer à l'éclat de rire. On ferait un vocabulaire rien qu'avec les titres qui répondent dans ces deux volumes à la désignation générique d'œuvres satyriques. Ici c'est la proverbiale *Martegalado*, là la burlesque *Galejado*, ailleurs la *Talounado*, plus loin la *Bachiquello*, une autre fois la *Boufounado* ou la *Falobourdo*. Le conte en vers, qui a si mauvaise réputation en français, s'y fait lire et y prend ses aises avec l'honnête jovialité du bon vieux temps. En voici un dont mes lectrices, si j'en ai, seront les premières à sourire.

Le Père éternel et le grand saint Pierre se promènent gravement dans les jardins du paradis. Un grand bruit de voix et de querelle se fait entendre au-dessous d'eux : c'est Satan et une belle femme qui se battent. Saint Pierre est envoyé pour les séparer. « Ce n'est pas

[1] *Li Provençalo*, poésies diverses recueillies par Roumanille, précédées d'une Introduction par M. Saint-René Taillandier. (Avignon, chez Seguin aîné, libraire-éditeur. 1852.)

croyable, dit-il en les abordant, que vous autres deux ne soyez pas d'accord, et qu'étant amis vous tapiez si fort. » Mais Satan menace l'importun de ses cornes et la femme répond comme la femme de Sganarelle. Saint Pierre, furieux, tire son glaive toujours trop prompt à sortir du fourreau, et d'un terrible coup de revers il jette bas, non pas une oreille cette fois, mais les deux têtes des combattants. Colère du bon Dieu quand il apprend comment son messager s'y est pris pour mettre fin à la bataille. Il le renvoie pour rajuster les deux têtes qu'il a séparées du tronc. Pierre, troublé par les reproches de son maître, se trompe, met à Satan la tête de la femme, et sur le corps de la femme la tête de Satan. Une tête du diable ! dit le proverbe :

> E vaqui perqué, sens parla dou resto,
> Li femo an despiei tant marrido testo !

ajoute le malin chroniqueur.

Les noëls sont aussi un des genres favoris de la littérature populaire. Roumanille en a d'adorables qui se chantent pendant la saison des crèches dans toutes les églises de Provence. Quelle grâce naïve et quelle impression de foi profonde dans le *Réveillon*, par exemple !

« Pan, pan, pan ! ouvrez-nous, bonne mère, disent à la vierge Marie des bergers et des bergères qui viennent frapper la nuit à la porte de la grotte de Bethléem. Il gèle en l'air, et vous n'avez ni feu ni bois. Nous vous apportons de quoi faire une bonne flambée !

— L'âne et le bœuf nous réchauffent, répond Marie, chut ! il dort ! ne faites pas de bruit.

— Nous n'en ferons pas, brave mère ; mais voilà du bon lait tout chaud pour votre pauvre agneau qui n'a peut-être pas encore teté.

— Il a bien teté ; il dort, répond Marie. Chut ! pas de bruit !

— Nous ne le réveillerons pas. Ouvrez, ô gentille mère ! reprend une matrone. Il me semble entendre pleurer votre petit, *pécaire*. J'ai eu sept enfants ; je sais les dorlotter (*tintourla*). Marie, ouvrez-nous, que j'aille vous le consoler !

— Chut donc ! il est tout consolé, reprend Marie. Chut ! chut ! braves gens ; pas tant de bruit.

— Nous venons de loin ; nous sommes fatigués. Ouvrez, Vierge mère, nous ne savions pas ce qu'il faut vous chanter ; mais les anges, cette nuit, nous l'ont enseigné. En l'honneur du petit, nous chanterons le *Gloria*...

— Vous me le réveilleriez. Chut ! chut ! mes amis ; pas de bruit !

— Au nom de Dieu, ouvrez, ouvrez vite, sainte mère, reprend le chœur des bergers et des bergères ; si nous sommes de pauvres gens,

nous sommes honnêtes, *nous sommes des amis de la maison ;* permettez-nous d'entrer. Faites-nous voir notre Dieu ; nous voulons l'adorer.

— Entrez, ô mes amis ! dit alors la sainte Vierge. Jésus, quand on nous prie, ne peut rester endormi ! »

Voilà qui va plus droit au cœur du peuple et qui durera plus longtemps dans ses souvenirs que toutes les éditions à vingt-cinq sous de la *Vie de Jésus*.

En résumé, où aboutira ce réveil de la poésie provençale? En moins de quinze ans, elle a su s'imposer par des œuvres durables et ne compte certainement pas en rester sur ses premiers succès. Nous savons déjà qu'un frère digne d'elle est promis à Mireille. Roumanille continuera à chanter comme ses bergers pour l'amour de Dieu et du peuple. Aubanel s'apprête à nous offrir le pendant de sa délicieuse *Mieugrano entroduberto* (la grenade entr'ouverte). Anselme Mathieu n'a pas renoncé sans doute à allonger de quelques chaînons sa poétique *Farandoulo*, sans parler de tous les talents que nous révèle chaque année l'*Almanach des Félibres*. Eh bien ! laissez chanter en leur dialecte ces audacieux fils du soleil et de la muse ! Que les chefs-d'œuvre viennent : en langue d'oc ou en langue d'oïl. Ils seront les bien reçus pourvu qu'ils soient des chefs-d'œuvre ! Notre français énervé et surmené, notre patois du journalisme et de la tribune ne peut que gagner au contact de cet idiome populaire toujours jeune, de cette vieille langue-mère qui a gardé ou retrouvé toute sa séve. La France, qui compte comme sienne aujourd'hui la gloire des anciens troubadours, bien que de leur temps la Provence relevât du royaume d'Arles, du saint-empire ou du Saint-Siége, ramassera pour les ajouter à sa couronne ces fleurs sauvages épanouies sur un sol tout français, et tressées pour elle par des mains toutes françaises.

Léopold de Gaillard.

MÉLANGES

LES VOYAGES DE SAINT JÉROME [1]

Tel est le titre d'un ouvrage important que nous voulons signaler à l'attention des lecteurs du *Correspondant*. Son auteur est sorti de l'École des Carmes, et cette maison de hautes études qui a déjà formé un grand nombre de prêtres si utiles à l'Eglise par leur science et leurs vertus, et qui s'honore des deux éminents prélats qu'elle a donnés à Marseille et à Nancy, peut être fière du nouveau livre publié sur saint Jérôme, par M. l'abbé Eugène Bernard, docteur ès-lettres de la Faculté de Paris. Mgr Cruice, l'auteur des *Philosophumena*, comprit dès le premier moment où il fonda la maison des Carmes, que les connaissances littéraires devaient être la préparation à une critique sérieuse portée dans les champs de l'antiquité chrétienne. La liste des ouvrages que nous devons à ce jeune essaim de prêtres distingués est déjà longue. On se rappelle les études sur l'ontologisme, les recherches historiques sur les écoles d'Edesse et d'Alexandrie, sur Hégésippe, sur saint Justin, sur Bossuet et sur Malebranche.

Les Voyages de saint Jérôme, qui viennent d'être livrés à la publicité, seront certainement classés parmi les meilleures de ses productions. Ils ont fait d'abord l'objet d'une des thèses présentées par le jeune docteur, et c'eût été un véritable malheur que ce travail demeurât enseveli dans les archives de l'Académie de Paris. Cet ouvrage tout ecclésiastique ne lui avait été que prêté, il appartient à l'Église par le fonds et la forme, et il y avait lieu de s'étonner qu'un livre si bien placé dans le domaine de la littérature sacrée, prît rang parmi les thèses ordinairement plus profanes, soumises à l'examen des illustres professeurs de la Faculté des lettres. Il faut surtout savoir gré

[1] *Les voyages de saint Jérôme*, par l'abbé Eugène Bernard, docteur ès-lettres, ancien élève de l'École des Carmes. — In-8°, chez Douniol, rue de Tournon, 29.

à M. l'abbé Bernard d'avoir pu faire accepter par des juges qui ont un éloignement naturel pour les discussions théologiques et les luttes de l'orthodoxie, un travail consacré à la mémoire de l'un des plus rudes défenseurs du christianisme. *Les Voyages de saint Jérôme* rappellent à plus d'un égard le beau livre moitié théologique et moitié littéraire d'Ozanam sur Dante ; ils en ont souvent la couleur, la grâce et l'intérêt doctrinal. Ici encore c'est la jeunesse offrant parmi les fleurs une corbeille de fruits. On ne parcourt point ce livre sans se sentir la résolution de l'étudier dans toutes ses parties ; le charme que l'on goûte répond à l'instruction qu'on en retire, et nous avouerons pour notre part, qu'en le lisant, nous n'avons point cru sacrifier uniquement au plaisir les heures trop rares que nous pouvons encore réserver à d'austères études.

« Comme la vie de saint Jérôme, nous dit l'auteur dans sa préface, est « toute entière dans ses voyages, nous les avons soigneusement distingués, « chacun d'eux est devenu un cadre où nous avons exposé tantôt ses re« marques sur les pays qu'il visitait, tantôt ses observations sur les hommes « qu'il avait connus : ici, ses idées sur l'éloquence et ses recherches sur « l'histoire, là, sa connaissance de l'antiquité chrétienne et son admiration « quelque peu inquiète des auteurs païens, ailleurs ses réflexions sur la so« ciété romaine, plus loin le caractère de ses discussions, enfin ses savantes « études sur les livres sacrés. » — Nous pourrions citer bien des pages qui nous ont arrêté sur ces sujets si intéressants et si divers ; contentons-nous d'en détacher une seule, elle achève le tableau de l'*Église et la société romaine d'après saint Jérôme*. « Tel est le spectacle que nous présentent « l'Église et la société romaine dans les écrits de saint Jérôme : son rude « pinceau n'a point adouci les ombres ; après lui nous nous sommes bien « gardé de les atténuer, elles ne nous font pas peur. Malgré ces faiblesses « et ces défaillances qui demeurent toujours comme un dernier ferment du « paganisme inhérent à notre nature, l'Église s'est établie. Jérôme nous « offre sans cesse la magnifique peinture de son développement, de ses « progrès : le monde ancien s'est rajeuni sous l'influence d'un nouveau so« leil, l'esprit de Rome et d'Athènes s'est évanoui pour faire place à des « idées plus grandes, plus nobles, plus généreuses. La lutte est finie, le « christianisme triomphe, le paganisme s'avoue vaincu ; ses derniers parti« sans, étonnés de la solitude qui les environne au milieu de leurs familles « devenues chrétiennes, se sentent déjà gagnés à la foi de leur fils et de leurs « petits-fils. L'image des deux sociétés nous apparaît resplendissante de « grâce et de vérité dans un groupe charmant que saint Jérôme offre lui« même à nos regards pour achever cette étude. Un grand prêtre de Jupi« ter, Albinus, couronné de cheveux blancs et revêtu des insignes de sa « haute dignité, tient sur ses genoux sa petite-fille consacrée au Seigneur. « Il contemple avec amour ce frais bouton de rose qui réjouit sa vieille tige, « *rosam gaudet ex se natam*, et le vieillard sourit doucement à l'enfant qui « redit en bégayant l'*alleluia* qu'elle vient d'entendre chanter à sa mère. »

« Sans autre titre, observe M. l'abbé Bernard dans ses conclusions, que « celui de prêtre de Jésus-Christ, sans autre ambition que celle de servir « l'Eglise, Jérôme ne doit point à son rang l'intérêt qui se répand sur sa

« vie, le charme qui nous attache à chacun de ses voyages ; nous l'aimons
« pour lui-même et pour sa rude personnalité. Tour à tour fatigué de la
« solitude et ennuyé du tumulte des grandes villes, il promène son trouble
« et ses inquiétudes de Rome à Bethléem, d'Antioche à Constantinople,
« d'Aquilée à Jérusalem ; les Germains le virent errer sans s'arrêter sur les
« bords du Rhin, et les moines de la Thébaïde ne purent le retenir dans
« leurs cellules. Sa vie est dans ses voyages ; et la trame dont les premiers
« nœuds s'étaient formés à Rome, s'étend, se déroule largement à travers
« le monde, puis se resserrant elle vient suspendre ses derniers fils dans
« la grotte de Bethléem, au berceau de l'Enfant-Dieu. »

L'abbé MEIGNAN.

LES STRAUSS FRANÇAIS [1]

SUIVIS D'UNE LETTRE A M. SAINTE-BEUVE,

PAR M. DE PLASMAN, ANCIEN MAGISTRAT

M. de Plasman est un des premiers écrivains catholiques qui soient entrés en campagne contre le rationalisme d'outre-Rhin dont nous sommes aujourd'hui envahis. L'ouvrage, dont il donne une troisième édition, a précédé de plusieurs années le livre de M. Renan. M. de Plasman l'avait en quelque sorte pressenti ; il avait signalé, en effet, dans certains écrits alors peu remarqués mais significatifs, la marche des doctrines de Strauss, et montré que, malgré la différence de la tactique et des armes, c'était le même but que l'on y poursuivait. « Que veulent prouver, disait-il, en effet, MM. Littré et Renan? — Que tout ce qui concerne le Christ n'est que le produit du mythe ou de la légende ; qu'il a bien, en effet, existé un Juif de ce nom de Jésus, qui a fait quelques cures remarquables et émis quelques principes de morale plus remarquables encore ; mais que tout le reste est une fable. (Préface de la première édition.) L'attaque très-vive que M. de Plasman dirigea dès lors contre ces assertions, s'est trouvée une réponse pleine d'à-propos le jour où a paru la *Vie de Jésus*. Aussi l'auteur n'a-t-il rien eu à y retrancher pour la mettre au niveau de la polémique. L'appendice qu'il y ajoute dans cette réimpression, touche moins au fond du sujet qu'aux circonstances des débats qui ont eu lieu dans la presse. Indépendamment de sa valeur intrinsèque comme discussion philosophique, cette lettre à M. Sainte-Beuve est, au point de vue de l'histoire des opinions religieuses de notre époque, un document de beaucoup d'intérêt.

[1] 3e édition. — Dentu, éditeur.

P. DOUHAIRE.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS D'HISTOIRE NATURELLE[1]

Par M. Ed. Lambert

Ce volume fait partie d'un cours d'histoire naturelle qui se distingue, entre autres mérites, par le développement considérable accordé à certaines branches de la science, exclues autrefois de l'enseignement élémentaire, et qui en font cependant le véritable intérêt. De quel avantage, par exemple, pour ne parler que de la botanique, serait, dans l'économie d'un plan d'éducation libérale, un traité qui, comme ceux d'autrefois, se bornerait à la nomenclature des plantes et à l'indication des signes qui servent à les classer? Il y a quelque chose de plus utile, au point de vue général de l'instruction, et de non moins attrayant en tout cas, à apprendre aux jeunes gens que les noms grecs ou latins des végétaux : c'est leur constitution, leur façon d'exister, leurs maladies, leur mort et leur reproduction, en un mot, cet ensemble de phénomènes par lesquels leur vie se rattache aux lois générales de la création. M. Lambert l'a compris ; la part qu'il a faite à cette partie de la botanique est remarquable à tous égards, et le langage, qui ne laisse pas d'avoir ses difficultés par endroits, en est toujours d'une parfaite convenance. Ce volume s'ouvre et se ferme par deux chapitres neufs et curieux, l'un sur l'histoire de la botanique, l'autre sur les végétaux antédiluviens. Bien des lecteurs regretteront, comme nous, que l'auteur n'ait pas cru pouvoir leur accorder plus de développement.

P. D.

[1] Botanique. — 1 vol. in-12. Savy, éditeur.

REVUE CRITIQUE

I. *William Shakespeare*, par Victor Hugo, 1 vol. — II. *Shakespeare*, par A. F. Rio, 1 vol. — III. *Le Temple de Jérusalem*, par M. Melchior de Vogüé, 1 vol. — IV. *Étude sur le symbolisme de la nature interprété d'après l'Écriture sainte et les Pères*, par Mgr de la Bouillerie, 1 vol. — V. *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, par M. V. Guérin, 2 vol. — VI. *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par M. Louis Veuillot, 1 vol.

I

« L'Angleterre a fait faillite à Shakespeare ! » s'écriait il y a deux mois M. Victor Hugo.

Ce reproche, déjà si vrai alors, l'est bien autrement aujourd'hui. Qu'est-il advenu en effet du troisième jubilé séculaire du grand poëte dont nos voisins faisaient si grand bruit à l'avance? Quelles fêtes ont vu les bords de l'Avon? La municipalité précédée de trois hallebardiers promenant quelques étrangers curieux avec les gens du peuple et les bourgeois de l'endroit pour témoins : voilà tout. La nation, ses ministres et ses princes en tête, faisait cortége à une autre célébrité.

« En 1664, dit M. Victor Hugo, il y avait cent ans que Shakespeare était né, l'Angleterre était occupée à acclamer Charles II, le vendeur de Dunkerque à la France moyennant deux cent cinquante mille livres sterling, et à regarder blanchir sous la bise et la pluie, au gibet de Tyburn, quelque chose qui était un squelette et qui avait été Cromwell. En avril 1764, il y avait deux cents ans que Shakespeare était né ; l'Angleterre contemplait l'aurore de George III, roi destiné à l'imbécillité, lequel, à cette époque, dans des conciliabules et des apartés peu constitutionnels avec les tories et les landgraves allemands, ébauchait cette politique de résistance au progrès qui devait lutter d'abord contre la liberté en Amérique et la démocratie en France... »

En avril 1864, dira l'histoire, il y avait trois cents ans que Shakespeare était né. L'Angleterre était occupée à acclamer un chef de partisans étranger, l'Angleterre désertait l'anniversaire d'un vrai grand homme, né dans

son sein, pour courir après un héros de contrebande, enfant de l'Italie. L'Angleterre sacrifiait Shakespeare à Garibaldi. Qu'en pense M. Victor Hugo? La conduite de l'Angleterre en 1864 lui paraît-elle plus patriotique qu'en 1764 et qu'en 1664? L'Angleterre de nos jours est-elle, comme caractère, en progrès sur l'Angleterre du dix-huitième et du dix-septième siècle? Hélas! non; L'Angleterre est aujourd'hui, comme elle l'a toujours été, la nation la plus aveuglément passionnée de l'Europe. Elle en a bien donné la preuve encore cette fois : c'est le fanatisme anticatholique et antifrançais qui l'a poussée autour du char triomphal de Garibaldi, l'ennemi acharné du catholicisme et de la France.

Donc, ô Shakespeare ! si ta grande ombre murmure du tribut d'hommages enlevé en ce jour à ta gloire, c'est à la Révolution qu'elle doit s'en prendre. C'est la Révolution qui a réduit à de misérables proportions les fêtes destinées à célébrer en Angleterre le jour de ta naissance et en a déchiré le programme à Paris.

Certes, ce n'est pas nous qui nous réjouirons jamais de voir l'État disposer à son gré du droit de réunion; nos principes à cet égard sont connus. Nous n'applaudirons donc point à l'interdiction que le gouvernement a mise chez nous au banquet shakespearien. Mais, ses dispositions étant données, ne peut-on pas attribuer ses rigueurs aux organisateurs du banquet.

Et puis, un banquet, était-ce bien ce qu'il y avait de mieux à faire chez nous pour honorer Shakespeare? Une chose qui, de toute façon, nous eût semblé préférable, c'est une bonne étude sur son théâtre. Ses fanatiques ne sont pas, chez nous, ceux qui en auraient le moins besoin; depuis trente ans il est devenu un dieu dans une certaine école, mais, pour la plus grande moitié de ses adorateurs, c'est encore un dieu inconnu.

Est-ce un livre de ce genre que nous donne aujourd'hui M. Victor Hugo [1]? Non assurément. Et pourtant, si quelqu'un, en France, avait des titres particuliers à parler de l'auteur d'*Othello*, c'est l'auteur de *Cromwell*. Personne n'a professé pour Shakespeare un culte plus ardent et plus persévérant que M. Victor Hugo, et, par suite de circonstances déplorables dans leur origine, mais qu'il trouve bon de prolonger aujourd'hui, personne ne s'est mieux trouvé en position de l'étudier.

Le livre de M. Victor Hugo compte six cents pages. C'est quelque chose de touffu, d'exubérant, d'étrange; on y entre comme dans un bois sombre, on y marche au hasard lentement et péniblement, car nul sentier ne s'y ouvre, nulle clairière n'y apparaît. Une fois engagé, il faut avancer, car, d'une part, l'esprit suffoque dans ce fourré de végétations luxuriantes, parasites, malsaines, et de l'autre, des mirages incessants l'attirent; d'instants en instants, de grandes figures passent, et l'ombre de Shakespeare se

[1] *William Shakespeare*, par V. Hugo. 1 vol. in-8°. Librairie internationale, 13, rue de Grammont.

montre. Vous faites un pas, vous croyez la saisir : elle s'évanouit pour se montrer de nouveau, et s'évanouir encore en vous laissant ébloui, harassé, déçu, comme Lancelot égaré par le magicien dans la forêt de Brocéliande.

C'est qu'en effet il n'est rien moins question que de Shakespeare dans le livre de M. Victor Hugo. A peine si, de ces six cents pages, il en est cinquante qui le concernent, et celles-ci sont sans originalité. Le reste, quoi que prétende l'auteur et quelque suture qu'il ait essayée par endroit, ne s'y relie pas. Au fond, ce gros volume est, dans son genre, ce qu'était dans le sien *la Légende des siècles*, ce qu'étaient les *Contemplations*, ce qu'est à peu près tout ce que fait depuis longtemps M. Victor Hugo : un recueil d'ébauches plus ou moins retouchées et cousues ensemble après coup, de façon à faire croire aux simples qu'il y a là une œuvre de plein jet, fière, libre d'allure et dédaigneuse des formes conventionnelles que la médiocrité observe parce que, pour elle, elles sont béquilles, mais que le génie rejette parce que, pour lui, elles sont entraves. Là est le secret de ces digressions échevelées sans proportion et sans ordre que les naïfs prennent pour du lyrisme et où il ne tiendrait pas à l'auteur que nous ne vissions l'effet d'une involontaire habitude de la strophe.

Credat Judæus Appella.

Cela est bon pour la catégorie peu exigente des lecteurs qu'il recrute aujourd'hui, grâce aux doctrines dont il s'est fait l'organe : Pour nous, on ne nous persuadera jamais que les quinze chapitres qui composent le volume intitulé *William Shakespeare* aient été primitivement écrits en vue du cadre qu'ils remplissent aujourd'hui, ni même destinés, pour la plupart, à aller ensemble.

Et franchement ne vaut-il pas mieux pour M. Victor Hugo qu'il n'en ait pas été ainsi ? Son honneur d'écrivain n'est-il pas intéressé à ce qu'on ne voie dans son *William Shakespeare* que des improvisations crayonnées à différentes dates, sous l'impression de ses lectures ou le coup de fouet des événements ? Son livre s'en explique mieux et n'en vaut pas moins. Ne savons-nous pas comment les choses se passent sur ce terrain intermédiaire entre la littérature et le commerce des lettres, sur ce *border*, dirions-nous volontiers ? Les éditeurs de M. Victor Hugo auront senti le besoin d'avoir de lui un livre pour la saison ; ils seront allés le trouver, l'auront sollicité, pressé, obsédé. Lui, pris au milieu de quelque grande conception, d'un drame nouveau, d'une épopée peut-être, dérangé, importuné, lassé, aura rassemblé à la hâte quelques feuillets mis de côté, comme il y en a toujours sur la table de quiconque fait métier d'écrire, et, les rangeant tant bien que mal, leur aura dit : Prenez ! voilà pour le jubilé séculaire de Shakespeare! L'auteur ne nous dit-il pas, en effet, lui-même que le nom glorieux qui brille au frontispice de son volume n'en

est pas du tout le sujet, et que « le vrai titre de ce livre serait : « *A propos de Shakespeare*. »

Cet « *A propos* » n'est peut-être pas très-respectueux, et il nous semble qu'une pareille solennité aurait bien mérité quelque chose de spécial. Comment! cette fête du plus grand poëte dramatique des temps modernes n'a rien su inspirer à l'auteur d'*Hernani !* C'est à ne pas le croire. Il en est ainsi, pourtant, de l'aveu de M. Victor Hugo lui-même; il n'a vu dans le jubilé séculaire de la naissance de Shakespeare, qui mettait à côté de lui l'Angleterre en émoi, qu'une « occasion de traiter les questions qui touchent à « l'art et d'en expliquer la mission. »

La mission de l'art! voilà donc à quoi nous sommes ramenés! Six cents pages encore, après tout ce qu'on nous a fait lire là-dessus! Vraiment M. Victor Hugo est sans pitié. Ne se souvient-il donc plus de sa préface de *Cromwell*, de sa préface des *Orientales*, de sa préface des *Voix intérieures*, de sa préface des *Rayons et les Ombres*, de toutes ses préfaces enfin, car c'est le poëte qui en a fait le plus et les a faites le plus longues. Ce grand rôle de l'art, cette grave mission du poëte, cet auguste sacerdoce de la muse, il en a déjà discouru très-amplement. Comment peut-i avoir quelque chose encore à dire à cet égard? Il nous semblait, quant à nous, que le sujet était épuisé. Eh bien, non ; quoique depuis trente ans il les tourne et retourne, ces questions sollicitent toujours M. Victor Hugo. Là-dessus il est, comme Job, intarissable : *Plenus sum sermonibus*. Les questions de 1828 sont toujours pour lui les grosses questions. Le seul moyen qu'il ait trouvé de les rafraîchir, c'est de les mêler aux passions subversives de ce temps.

Le présent livre nous offre donc l'édifiant mariage du socialisme avec le romantisme. Ces deux théories, faites l'une pour l'autre et qui s'appelaient manifestement, font ménage ensemble, aujourd'hui, chez le poëte. C'est là ce qui donne un peu de nouveauté à ce sermon vieillot.

La « mission du poëte » est toujours la première, la plus grande, la plus haute, la plus sainte, etc., des vocations humaines, comme autrefois ; mais elle est subordonnée aujourd'hui à une condition, c'est de « sacrifier à la canaille. »

« Sacrifie à *la canaille*, ô poëte ! sacrifie à cette infortunée, à cette déshéritée, à cette vaincue, à cette vagabonde, à cette va-nu-pieds, à cette affamée, à cette répudiée, à cette désespérée; sacrifie-lui, s'il le faut et quand il le faut, ton repos, ta fortune, ta joie, ta liberté, ta vie. La canaille, c'est le genre humain dans la misère. La canaille, c'est le commencement douloureux du peuple. La canaille, c'est la grande victime des ténèbres. Sacrifie-lui! sacrifie-toi! laisse-toi chasser, laisse-toi exiler comme Voltaire à Ferney, comme Daubigné à Genève, comme Dante à Vérone, comme Juvénal à Syène, comme Tacite à Métymne, comme Eschyle à Géla, comme Jean à Pathmos, comme Élie à Oreb, comme Thucydide en Thrace, comme

Isaïe à Asiongaber ! Sacrifie à la canaille ! sacrifie-lui ton or et ton sang, et ta pensée qui est plus que ton sang, et ton amour qui est plus que ta pensée ! sacrifie-lui tout, excepté la justice, » etc.

Avec la mission qu'il lui donne auprès de la canaille, M. Victor Hugo doit naturellement demander pour le poëte des libertés d'allure et de langage que l'école ne sanctionne pas. Aussi s'indigne-t-il contre le genre pudibond qui, malgré ses efforts, tend à prévaloir dans les lettres, et crie-t-il haro sur l'école :

« L'école, s'écrie-t-il avec indignation, c'est la résultante des pédantismes; l'école, c'est l'excroissance littéraire du budget ; l'école, c'est le mandarinat intellectuel dominant dans les divers enseignements autorisés et officiels, soit de la presse, soit de l'État, depuis le feuilleton de théâtre de préfecture jusqu'aux biographies et encyclopédies vérifiées, estampillées et colportées, et faites parfois, raffinement, par des républicains agréables à la police ; l'école, c'est l'orthodoxie classique et scolastique à enceinte continue, l'antiquité homérique et virgilienne exploitée par des lettrés fonctionnaires et patentés, une espèce de Chine soi-disant Grèce ; l'école, c'est, résumées dans une concrétion qui fait partie de l'ordre public, toute la science des pédagogues, toute l'histoire des historiographes, toute la poésie des lauréats, toute la philosophie des sophistes, toute la critique des magisters, toute la férule des ignorantins, toute la religion des bigots, toute la pudeur des prudes, toute la métaphysique des ralliés, toute la justice des salariés, toute la vieillesse des petits jeunes gens qui ont subi l'opération, toute la flatterie des courtisans, toute la diatribe des thuriféraires, toute l'indépendance des domestiques, toute la certitude des vues basses et des âmes basses. »

Donc, pas d'école ! Liberté complète de parole et droit de cité pour l'éloquence de Cambronne. Partant, pas de critique d'aucune sorte :

« Le génie est une entité comme la nature et veut, comme elle, être accepté purement et simplement. Une montagne est à prendre ou à laisser. Il y a des gens qui font la critique de l'Himalaya caillou par caillou. L'Etna flamboie et bave, jette dehors sa lueur, sa colère, sa lave et sa cendre : ils prennent un trébuchet et pèsent cette cendre pincée par pincée. *Quot libras in monte summo?* Pendant ce temps-là le génie continue son éruption. Tout en lui a sa raison d'être ; il est parce qu'il est. Son ombre est l'envers de sa clarté. Sa fumée vient de sa flamme, son précipice est la condition de sa hauteur. »

Ceci est, transportée dans l'ordre littéraire, la doctrine politique du peuple souverain. Comme le génie, le peuple est *entité*, il est *montagne ;* il *flamboie* et *bave*, et, flamme et fumée, tout, chez lui, a sa raison d'être, tout est sacré.

D'où vient donc chez M. V. Hugo cette sollicitude anxieuse pour la liberté du poëte et ces anathèmes contre la critique? Serait-ce ressentiment ? Mais M. Victor Hugo n'a pas eu, dans le passé, trop à se plaindre de la critique. Alors c'est appréhension ! Comment! est-ce qu'il y aurait chez lui un peu du souci de l'archevêque de Grenade? Aurait-il entendu murmurer autour de lui ce mot terrible : il baisse? Craindrait-il pour ce titre d'homme de génie dont il a été gratifié à peine au sortir de l'enfance par un royaliste illustre, dans les rangs duquel il faisait alors ses premières armes littéraires ? On le dirait, en vérité, à voir quelle ardeur il met à prouver que la nature n'est pas plus incapable que par le passé de produire de ces « âmes cosmiques pénétrées d'un rayon de l'inconnu » que le vulgaire appelle des génies.

« Non, tu n'as pas devant toi (ô nature !) la borne, la limite, le terme, la frontière. Tu n'as pas à ton extrémité, comme l'été l'hiver, comme l'oiseau la lassitude, comme l'océan la falaise, comme le torrent le précipice, comme l'homme le sépulcre... Non, tu ne dévides pas un écheveau qui diminue et dont le fil casse ; non, tu ne restes pas court ; non, ta quantité ne décroît pas ; non, ton épaisseur ne s'amincit pas ; non, ta faculté n'avorte pas ; non, il n'est pas vrai qu'on commence à apercevoir dans ta toute-puissance cette transparence qui annonce la fin, et à entrevoir derrière toi autre chose que toi. Autre chose ! et quoi donc ? L'obstacle. L'obstacle à qui? L'obstacle à la création ! l'obstacle à l'immanent ! l'obstacle au nécessaire ! Quel rêve ! »

Que M. Victor Hugo se rassure : personne ne pense à lui contester le titre que lui donna Chateaubriand. Il est bien resté ce qu'il était alors dans l'ordre de « ces âmes cosmiques » dont il a mis trente pages à expliquer la génération. Ce livre lui-même le témoigne à toutes les lignes.

Aussi ne le prendrons-nous pas plus au sérieux qu'il ne convient ; nous n'y chercherons point, comme l'ont fait quelques candides critiques, un ensemble qui n'y est pas, un plan qui n'a jamais existé, une déduction d'idées impossible. D'abord la première moitié, intitulée : *les Génies*, est un indigeste amalgame de jugements littéraires sur des noms qui hurlent de se trouver rapprochés et que, pour les trois quarts, il est impossible de rattacher à celui de Shakespeare. Est-ce bien en effet la succession des génies par laquelle, d'Homère à Shakespeare, est jalonnée la route littéraire du passé, que Job, Eschyle, Isaïe, Ézéchiel, Lucrèce, Juvénal, Tacite, saint Paul, saint Jean, Dante, Rabelais et Cervantès ? Passons sur la prétention à considérer saint Paul et saint Jean comme de simples hommes ; surmontons le dégoût qu'inspire à toute âme délicate (nous ne disons pas chrétienne) le rapprochement de ces deux noms rayonnants d'une céleste chasteté avec l'obscène nom de Rabelais ; parlons en littérateur : qu'a, je vous prie, à faire ici, dans ce chœur de grands poëtes, ce rhéteur de second ordre qu'on appelle Juvénal ? Par quelle aberration de goût M. Victor Hugo l'a-t-il placé là ? Notez que ce n'est pas distraction de sa part, car il y

revient dix fois, et, qu'avec une de ces obstinations d'enfants ou de vieillards secrètement convaincus de leur tort, il s'acharne à le maintenir au rang des grands génies.

Ce n'est pas certes la seule monstruosité littéraire que contienne cette première moitié du volume, mais nous la signalons comme l'une de celles qui heurtent le plus.

Quant à la seconde partie du volume, espèce de cauchemar fiévreux où de beaux éclairs de raison, de généreux élans d'âme croisent des rêves désordonnés et sinistres, nous serions fort embarrassé pour en montrer la suite et l'enchaînement logique. La pensée qui se dégage tant bien que mal de cet estuaire est, comme nous l'avons dit, celle-ci : tout le passé s'écroule ; le monde se renouvelle ; c'est du peuple que viendra le salut. Le Messie du peuple, son initiateur, c'est le poëte. Vieillerie vingt fois rebattue par l'auteur, utopie bouffonne à laquelle il essaye de donner un air sérieux en la greffant sur une utopie politique en faveur, et qu'il a espéré pouvoir remettre en circulation sous le couvert du grand poëte anglais. L'expédient pouvait être ingénieux ; nous doutons pourtant qu'il ait réussi. En tout cas, nous ne conseillerions pas à l'auteur de recommencer : on est un peu Athénien en France pour les noms qui reviennent trop souvent — même quand leur retour n'est pas une déception.

II

Ce livre, dont nous manquons sur Shakespeare, et que M. Victor Hugo n'a point fait, un écrivain que nos lecteurs connaissent et apprécient, M. Rio, vient de l'écrire, avec moins de développements que nous n'eussions voulu, mais dans un esprit qui est le nôtre, et avec cette vieille loyauté littéraire dont le talent croit trop souvent pouvoir se dispenser aujourd'hui.

Il faut que les lecteurs de M. Rio en soient bien prévenus d'avance, il ne leur sera parlé dans son *Shakespeare*[1] ni d'Eschyle, ni d'Ézéchiel, ni de Juvénal, ni de Rabelais, ni de la mission de la poésie au dix-neuvième siècle, ni de l'avenir social de l'humanité, mais de Shakespeare exclusivement, de son caractère, de ses idées, de ses sentiments politiques et religieux, enfin de tout ce qui, dans sa vie et ses œuvres, est resté obscur ou l'est devenu par suite des interprétations passionnées auxquelles on s'est abandonné à cet égard. L'esprit de système et de secte a livré bataille en effet autour de ce grand nom de Shakespeare; les écoles, les partis, les Églises se le disputent. Qu'était-il en littérature, en politique, en religion? Voilà ce

[1] *Shakespeare*, par A. F. Rio. 1 vol. in-12, chez Douniol, éditeur.

qu'on s'est demandé depuis longtemps à son sujet. Sur tous ces points les contestations ont été vives, mais principalement sur le dernier.

A entendre les protestants anglais, l'auteur d'*Othello* aurait incontestablement appartenu à l'Église d'Henri VIII et d'Élisabeth. Selon les protestants allemands, il aurait été luthérien pur. A Genève, sans doute, on le fait calviniste, et presbytérien à Édimbourg.—M. V. Hugo le fait bien socialiste! —Ne serait-il pas plutôt resté ce qu'il fut à sa naissance et ce que restèrent toujours son père et sa mère, c'est-à-dire catholique? C'est ce qu'affirment des autorités graves, et ce que, lus attentivement et sans prévention, attesteraient même ses ouvrages.

Cette opinion a été soutenue avec beaucoup de force en Angleterre, dans ces dernières années et y a gagné beaucoup de terrain. Nous ne doutons pas que les raisons véritablement graves sur lesquelles elle se fonde ne frappent aussi chez nous. En tout cas, elle aura trouvé dans M. Rio l'interprète le plus capable de l'*introduire*, comme disent les Anglais, et de la faire triompher. A une compétence incontestable, à un talent dont les preuves sont faites, l'auteur de *l'Art chrétien* et des *Quatre martyrs* joint une chaleur de conviction pénétrante et communicative. Son livre, en effet, n'est pas seulement l'œuvre intelligente et consciencieuse d'un rapporteur; c'est celle d'un avocat dont la force est d'autant plus grande qu'elle vient surtout de la persuasion.

Oui, M. Rio est persuadé que Shakespeare était catholique. Et, en effet, quand on étudie de près sa vie, son caractère et ses œuvres, il est difficile de croire qu'avec son grand cœur il ait pu trahir la vieille foi anglaise pour laquelle son père et sa mère souffraient persécution, et, enfant de victimes si chères, prendre parti pour leurs bourreaux. Shakespeare, jeté tout jeune dans le monde du théâtre — et quel monde c'était alors! — a eu sans doute des écarts de mœurs regrettables, mais nul n'oserait l'accuser de bassesse dans les sentiments. Il a, en particulier, trop souvent et trop bien peint l'amour filial pour ne pas l'avoir ressenti. Or, avec ses dispositions à cet égard, aurait-il pu se ranger du parti de ceux qui portaient la désolation et la ruine sous le toit paternel? Quand nous nous servons de ces termes de *désolation* et de *ruine*, nous n'exagérons pas. Avant l'établissement du protestantisme, la famille de Shakespeare avait, à Stratford-sur-Avon, où il naquit, une position distinguée. Son grand-père avait été bailli et avait des armoiries qui indiquaient une origine militaire, peut-être féodale. « *Shake-Speare* signifie secoue-lance, dit M. V. Hugo. La famille avait le blason : un bras tenant une lance, » armes parlantes, « confirmées, dit-on, par Élisabeth en « 1593, et visibles à l'heure où nous écrivons sur le tombeau de Shake- « speare, dans l'église de Stratford-sur-Avon. » « Cette famille, ajoute « M. V. Hugo, avait quelque vice originel, probablement son catholicisme, « qui la fit tomber. »

Sa mère appartenait à la famille illustre des Arden, si cruellement persécutée

par le favori d'Élisabeth, Leicester. « Son père, Jean Shakespeare, avait dû « se signaler de quelque manière, dit M. Rio, pendant les premiers trou- « bles religieux excités sous Henri VIII et Édouard VI ; car il jouit parmi ses « concitoyens de Stratford d'une considération qui alla toujours en crois- « sant depuis le règne de Marie Tudor, à laquelle il dut le droit de bour- « geoisie dans cette ville, avec une des premières dignités municipales. » Il fut, en cette qualité, et quoique catholique notoire, un peu ménagé pendant les premières années du règne d'Élisabeth. Mais le jour vint où sa qualité de *récusant* lui suscita toutes sortes de dénis de justice, d'amendes, de tracasseries et de persécutions. Son fils avait alors douze ou quinze ans, et put se rendre compte des maux qui fondaient sur les siens. Il en avait vingt quand la vengeance de Leicester tomba sur la famille de sa mère. La religion qu'ils professaient était la cause des malheurs qui frappaient les Arden. Shakespeare ne l'ignorait pas : aurait-il choisi ce moment pour abandonner leur culte? Ne serait-ce pas calomnier son caractère que de supposer qu'il ait pu le faire plus tard, ou que seulement il ait pu avoir des éloges pour ceux qui en poursuivaient l'anéantissement, et se livraient contre les hommes restés fidèles à la foi de leurs pères, aux excès les plus odieux et les plus révoltants. Dès lors, en effet, la famille de Shakespeare ne cessa pas un instant d'être poursuivie ; on pourrait dire qu'à chacune de ses pièces correspond, dans la vie de ses proches, une persécution nouvelle. Et l'on voudrait qu'il eût fait fumer son encens devant ceux qui en étaient les auteurs, et communié religieusement avec eux ! Encore une fois, c'est lui faire injure. Disons, si l'on veut, que, dans les premiers temps, dans l'étourdissement de la passion, il a pu oublier les malheurs des siens et la source d'où ils sortaient. Mais ses années d'égarement ne furent pas longues ; de bonne heure, Shakespeare devint sérieux, et les passions cédèrent chez lui le pas à la raison plus tôt que chez un autre, par cela même que son esprit était plus grand.

En suivant dans ses ouvrages les progrès de cette réhabilitation morale, on trouve des témoignages frappants, sinon de sa foi à la vieille religion de l'Angleterre, au moins de son éloignement pour les sentiments et les doctrines que proclamait la religion nouvelle, et même pour les personnages qu'elle canonisait. M. Rio relève avec soin, dans leur ordre chronologique ces manifestations des dispositions de Shakespeare à l'endroit des choses et des hommes de l'*Eglise établie*. Nous ne pouvons les suivre en détail, tant elles sont nombreuses. Il faut les lire dans l'ouvrage même et les contrôler dans les drames du poëte. C'est un travail plein d'intérêt, de nouveauté et de charme. Quiconque prendra la peine de le faire acquerra cette conviction : c'est que, à supposer même que Shakespeare n'eût pas le courage de braver la persécution pour professer publiquement la foi romaine, il gardait dans le cœur toutes les inclinations, dans l'esprit toutes les idées dont avait jusque-là vécu la société catholique. Quant à l'argument célèbre qu'on

tire de la pièce de Henri VIII, et qu'on oppose comme une objection sans réplique à ceux qui croient au catholicisme de Shakespeare, M. Rio en fait bon marché, et, fort de l'autorité de plusieurs critiques éminents et protestants, montre que ce drame, interpolé en maints endroits, ne saurait en totalité être attribué à Shakespeare. De l'aveu des juges les moins prévenus, le passage le plus décisif n'est point de lui, et la paternité, pour ne pas dire la honte, en revient au renégat Ben Jonson. En outre, le rôle de Catherine d'Aragon y est revêtu d'un prestige, d'une auréole à la fois religieuse et poétique qui constituent un hommage éclatant à la première victime du fondateur de l'Église anglicane.

A la fin, et pour couronner toutes ces inductions, M. Rio cite, en faveur de son sentiment, des autorités et des faits d'un grand poids. « Sans doute, dit-il, nous ne pouvons prouver par des actes authentiques que Shakespeare, chez qui les convictions catholiques n'avaient jamais disparu, soit mort dans la foi de ses pères et qu'il ait eu un confesseur catholique à son chevet; mais, à défaut de ce genre de témoignage, nous en avons un autre plus concluant, celui des ministres de l'Église officielle; car l'un de ces ministres est le Révérend Richard Davies, qui, dans ses additions aux opuscules biographiques du Révérend William Fulman, mort en 1688, dit formellement que Shakespeare mourut papiste : *He died a papist*.

« L'autre est un personnage beaucoup plus important, non-seulement à cause du séjour prolongé qu'il fit dans la ville de Stratford, mais encore à cause de ses relations avec la famille même de Shakespeare et surtout avec sa fille. Ce personnage, si intéressant pour nous, s'appelle Ward, et il a laissé des Mémoires qui ont été publiés à Londres en 1839, et dans lesquels il a fait mention de la mort de notre poëte, mais sans le moindre éclaircissement relatif à la religion dans laquelle il mourut. Ce silence ou cette lacune étonna et déconcerta bien des lecteurs. Les miens me sauront peut-être gré de leur dire pourquoi je fus plus déconcerté que les autres.

« Dans les recherches que je faisais alors sur les poëtes catholiques d'Angleterre depuis la Réforme, j'avais pour guide sûr et généreusement impartial le savant et consciencieux Payne Collier, connu même hors de son pays par ses *Annales du théâtre anglais*. Ce fut lui qui m'informa le premier de l'existence du journal manuscrit de Ward, conservé dans les archives de la Société médicale de Londres, et destiné, disait-il, à une très-prochaine publication. Il tenait ses renseignements du docteur Severn, secrétaire-archiviste, qui, en cette qualité, devait être chargé de cette tâche, et, d'après les conversations qu'il avait eues avec lui, il se croyait autorisé à m'annoncer, comme une découverte très-importante pour ma thèse, que Shakespeare était mort catholique romain.

« On comprend l'avidité avec laquelle j'ouvris le volume des *Mémoires* de Ward, quand il fut imprimé; mais on comprendra mieux encore ce que me fit éprouver l'absence complète de tout renseignement sur la question si intéressante qui me préoccupait depuis si longtemps. Mon premier mou-

vement fut d'en exprimer ma surprise à mon correspondant, mais rien que ma surprise, de peur de blesser en lui une susceptibilité quelconque. Rien ne saurait être plus loyal ni plus net que sa réponse, que j'ai conservée depuis très-précieusement.

« Il vous serait impossible, me dit-il, d'être plus désappointé que je ne le « suis du contenu et du non-contenu du journal de Ward, et je vous répète « positivement que le docteur Severn m'a déclaré *que ce journal contenait « un passage décisif pour confirmer le soupçon que Shakespeare était mort « dans la religion catholique.* »

Malgré un fait aussi décisif, ce semble, et malgré la variété, l'abondance et la force des raisons qu'il a développées dans son œuvre, M. Rio n'a pas la prétention d'avoir décidé le problème de la religion de Shakespeare, et il conclut par ces mots : « Tout ce que je puis ajouter après la lecture de « ce document, c'est qu'il laisse le champ libre à toute espèce de conjec« tures. »

On ne saurait, à tant de savoir, ajouter plus de modestie. Mais ceux qui liront le volume de M. Rio, surtout le dernier chapitre intitulé : *l'Astre à son couchant*, rempli de détails si nouveaux, si curieux et si touchants, ceux-là trouveront qu'il y a mieux que des conjectures à recueillir de cette lecture, et ils sauront un gré infini à l'auteur de leur avoir ouvert des perspectives aussi originales que consolantes sur l'histoire politique et littéraire de l'Angleterre, en même temps que sur l'âme et le génie du grand homme qui dispute au Dante la première place sur les sommets du Parnasse chrétien.

P. S. Au moment où nous écrivions ces dernières lignes, un fait rapporté par le journal *la France*, du 17 de ce mois, est venu nous apprendre que la conviction de M. Rio, au sujet du catholicisme de Shakespeare, vient d'être professée publiquement et solennellement par un protestant, dans un pays séparé de l'Église catholique depuis le seizième siècle, la Finlande. « La « Finlande a tenu, elle aussi, dit *la France*, à célébrer l'anniversaire de la « naissance de Shakespeare. Un professeur de l'Université d'Helsingfors, « M. Sygnacus, à prononcé, à l'occasion de cette solennité, un discours dans « lequel il a établi un fait destiné à rabattre peut-être l'enthousiasme de « quelques-uns pour l'auteur de *Hamlet*, à savoir que Shakespeare était « parfaitement catholique. »

Le professeur dont parle ici *la France* est M. Sygnœus (et non Sygnacus), doyen de l'Université d'Helsingfors, l'un des savants et des poëtes les plus distingués de la Finlande. Son autorité dans la question dont il s'agit est d'autant plus grande, qu'il y a longtemps qu'il s'occupe de Shakespeare. A l'époque où nous avons eu l'honneur de le connaître, il en préparait une traduction en vers finlandais dont plusieurs morceaux, croyons-nous, ont déjà été publiés.

M. Sygnœus connaissait-il l'ouvrage de M. Rio ou la partie qu'en a publiée il y a un mois le *Correspondant*, lorsqu'il a prononcé son disconrs? Nous ne savons. Quoi qu'il en soit, et à quelque source que le professeur finlandais ait puisé sa conviction, toujours est-il que cette conviction vient d'une manière aussi puissante qu'inattendue à l'appui de la thèse de M. Rio, et montre que cette thèse n'est ni un paradoxe, ni une affaire de prévention catholique.

III

M. Melchior de Vogüé poursuit le grand travail d'art et d'érudition qu'il a entrepris sur les monuments chrétiens de la Palestine, et si remarquablement inauguré, il y a quelques années, par ses *Églises de la Terre Sainte*. A cette belle et savante publication, le laborieux archéologue en ajoute aujourd'hui deux autres qui paraissent simultanément et en sont le complément naturel. L'une a pour objet l'architecture civile et religieuse en Syrie, du premier au septième siècle; l'autre, le temple de Jérusalem [1]. Nous ne parlerons aujourd'hui que de celle-ci, dont nous avons la première partie sous les yeux.

C'est un sujet déjà maintes fois traité et toujours avec assez peu de succès, que la restitution architecturale du temple de Jérusalem. M. de Vogüé l'ignorait moins que personne, et il n'est pas douteux qu'il se fût gardé de l'aborder à son tour s'il n'avait eu à sa disposition d'autres ressources que celles que possédaient ses devanciers. Jusqu'ici on en était réduit aux textes des auteurs sacrés et profanes, et véritablement c'était trop peu. Nous n'en sommes plus là, grâce à Dieu; les événements politiques et les travaux de la science nous ont fourni des renseignements et des moyens d'investigation que nul ne soupçonnait il y a vingt ans, ou n'aurait osé espérer. A cette époque, l'entrée de l'enceinte où fut le temple de Jérusalem était rigoureusement interdite aux chrétiens. Or, sur ce point, les choses ont bien changé depuis dix ans; on peut aujourd'hui, avec de la résolution et de l'argent, franchir les murs élevés par les califes sur l'emplacement de ceux de Salomon, visiter la mosquée qui a succédé au sanctuaire du vrai Dieu et étudier les ruines des édifices juifs qui servent en maints endroits de base ou de matériaux aux constructions musulmanes.

De quelle importance est cet avantage, nous n'avons pas besoin de le dire.

[1] *Le Temple de Jérusalem* comprendra 40 planches in-folio gravées avec le plus grand soin par les premiers artistes. Les vitraux, les mosaïques, les faïences, seront reproduites en couleurs par les procédés de gravure de M. Digeon. Le texte, de même format, est orné de gravures sur bois. 1 vol. in-folio. Paris, Noblet et Baudry, éditeurs, 13, rue des Saints-Pères.

Qui ne voit en effet quelles lumières doivent jeter sur les points demeurés obscurs dans les écrivains qui ont parlé du Temple, la vue des lieux où il s'élevait et l'examen des ruines qui en sont restées ? Ces lieux, M. de Vogüé les a visités; ces ruines, il les a mesurées, dessinées, décrites à loisir et dans le plus grand détail.

Qu'en possession des données nouvelles que lui fournissait cette exploration, la pensée lui soit venue de reprendre ce vieux problème archéologique du Temple, rien de plus naturel. Avec quel bruit, quelle hauteur de ton l'eussent fait certaines gens de notre connaissance et de la sienne ! Pour lui, c'est avec la simplicité la plus parfaite et l'expression des plus grands égards pour ses devanciers qu'il expose les motifs de sa tentative et de sa dissidence avec eux : — « Je n'ai pas, dit-il, la prétention d'être plus instruit « que les savants qui jusqu'à ce jour ont abordé ces questions ; mais plus « qu'eux j'ai interrogé le sol, et moins qu'eux peut-être suis-je préoccupé « de faire prévaloir tel ou tel système. J'ai abordé l'étude des textes sans « parti pris, parfaitement indifférent au résultat, pourvu qu'il fût conforme « au bon sens ; à ce point qu'ayant commencé dans des dispositions favora- « bles à l'un des systèmes proposés, je suis arrivé, en terminant, à une « opinion diamétralement opposée. »

Les renseignements recueillis par M. de Vogüé dans ses explorations du Haram-ech-Chérif ne sont pas les seuls éléments nouveaux de solution qu'il ait apportés au débat. La connaissance des arts pratiqués chez les peuples oisins des Juifs, les Égyptiens et les Phéniciens en particulier, dont les monuments commencent à se multiplier dans nos collections publiques et privées, lui ont aussi fourni de précieuses indications pour l'intelligence des formes et la décoration des temples qui se sont succédé sur le mont Moriah.

Des *temples*, disons-nous : chacun sait en effet que le temple de Jérusalem a été plusieurs fois renversé et reconstruit ; que, relevé une première fois, mais incomplétement, paraît-il, par Zorobabel, au retour de la captivité, il fut rebâti de fond en comble par Hérode le Grand, quelques années avant Jésus-Christ, et que, ruiné dans la guerre des Juifs contre les Romains, il a fait place, sous la domination musulmane, à la fameuse mosquée d'Omar, ou plutôt à l'ensemble d'édifices que ce temple couronne et qui porte le nom de Haram-ech-Chérif, c'est-à-dire « le noble sanctuaire. »

Ce sont ces monuments célèbres, c'est-à-dire le temple de Salomon, celui de Zorobabel et celui d'Hérode, que M. de Vogüé a essayé de nous rendre à l'aide des écrivains qui en ont parlé et des inductions que fournissent les récentes découvertes de l'archéologie. La description du Haram-ech-Chérif, de ses fabuleuses substructions, de ses oratoires consacrés par des traditions qui remontent au temps de Mahomet, de sa mosquée si riche en œuvres d'art musulman jusqu'ici inconnues, doit former le couronnement de l'ouvrage.

On voit tout de suite de combien d'intérêt doit en être la lecture. L'histoire des trois temples juifs et celle du sanctuaire musulman qui les a remplacés, et qui lui-même n'a plus guère d'avenir, touche à une foule de questions qu'ont rajeunies nos récentes études sur l'Orient et auxquelles, à leur tour, elles servent de centre et de point de repère. Par leur position géographique, leur origine et leur génie entreprenant, quoique séparés d'eux par la religion, les Juifs étaient en commerce fréquent avec tous les peuples de l'Asie ; les grandes guerres dans lesquelles ils furent enveloppés augmentèrent encore ces relations. Il n'est donc pas possible que les vicissitudes de leur temple ne s'en soient pas ressenties. Ils n'en ont pu, sans doute, éviter l'influence, et il est difficile de croire que leur temple, en particulier, n'en ait point porté les traces.

Ces traces, mieux qu'un autre, M. de Vogüé était en mesure de les reconnaître, grâce à ses études antérieures sur la civilisation, la langue et les arts des nations voisines de la Judée. Nous ne connaissons pas encore ses conclusions à cet égard : ce que nous possédons de son travail n'a trait jusqu'ici qu'aux substructions et à l'enceinte du Temple.

L'opinion chez les Juifs et chez quelques savants européens est que la partie inférieure des murs de soutènement et les souterrains du Haram-ech-Chérif remontent à l'époque de Salomon. M. de Vogüé, qui a examiné de près ces constructions, est d'une opinion contraire; sauf les citernes magnifiques dans lesquelles il est descendu et qu'il croirait volontiers antérieures même à David, il n'y a là, selon lui, que des travaux d'une date relativement récente et où le cachet arabe et romain apparaît avec évidence. Les raisons dont il appuie son sentiment nous semblent, quant à nous, convaincantes, mais elles sont d'un caractère trop technique pour être exposées dans un recueil dont l'archéologie n'est pas l'objet spécial. Mais, à côté des discussions d'érudition pure et qui, pour être comprises, demandent des connaissances à part, il y a dans l'ouvrage de M. de Vogüé des parties que tous les lecteurs du *Correspondant* liront avec intérêt : c'est le récit de certains incidents des explorations de l'auteur dans la mosquée mahométane. Nous en citerons un en terminant, pour donner une idée de l'état actuel des mœurs chez les sectateurs du Prophète et du charme avec lequel M. de Vogüé sait écrire quand il efface chez lui le savant pour ne laisser parler que le voyageur :

« L'aspect des édifices (du Haram-ech-Chérif), de formes si diverses, entremêlés de cyprès, d'oliviers, encadrés par les grands horizons de la Palestine, est pittoresque. La photographie a popularisé leurs divers aspects, mais ce qu'elle ne peut rendre, c'est l'éclat du soleil, la vigueur des ombres, les oppositions de ton produites par la surface bariolée des murs, le feuillage métallique des arbres, la vivacité des costumes et la profonde intensité du ciel qui harmonise toutes ces discordances. La meilleure vue d'ensemble est celle qu'on a du minaret de l'angle nord-ouest : je la

recommande à ceux qui me suivront; je les engage aussi à s'arrêter sous le porche d'El-Aksa. C'est là surtout que j'aimais à m'asseoir après une longue matinée de travail; et, m'appuyant aux colonnes du portique, je m'arrêtais à regarder la mosquée, tristement mais majestueusement assise sur sa base de pierre, au fond d'une allée de vieux cyprès : un groupe d'effendis montait le grand escalier dégradé et passait gravement sous les ogives lézardées des arcades, avec cette apparence de dignité sous laquelle on devine une profonde bassesse de sentiments. Des porteurs d'eau allaient et venaient, courbés sous leurs outres de peau de bouc ; des soldats turcs flânaient, des femmes traînaient leurs bottes jaunes sur les dalles, disgracieuses et nonchalantes, et me jetaient en passant une malédiction. Nos cawas, assis en rond près de moi, écoutaient les récits enthousiastes d'un conteur, s'écriant : « Allah ! allah ! » et variant l'intonation de cette exclamation banale suivant qu'elle exprimait l'admiration, la gaieté, l'étonnement ou la sympathie. Un gardien noir du Haram s'arrêtait devant moi, superbe de pauvreté et de fanatisme, et reprochait ma présence au cheik qui m'accompagnait, et l'ajournait au jugement dernier, où il n'y aurait ni pachas, ni cawas, pour arrêter les effets de la colère divine. Le jeune docteur baissait la tête sans mot dire, rassurant sa conscience en songeant au tribut qu'il prélèverait sur la curiosité de l'infidèle, et promenait complaisamment son regard de la belle houppelande vert-pomme qui couvrait son embonpoint naissant aux joues hâves et au burnous déchiré du maugrabin. Tout dans ce tableau annonçait le contraste de la nature et de l'homme : d'un côté, le soleil, la couleur, la vie; de l'autre, le délabrement matériel et la décrépitude du monde. Je me plaisais alors, par la pensée, à rétablir l'équilibre, à rendre à la mosquée son brillant revêtement d'émail, à la fontaine de marbre ses eaux jaillissantes, aux parterres leurs ombrages et leurs fleurs, aux soldats leurs costumes et leurs armes damasquinées, aux femmes la démarche d'une Scheerazade, aux hommes la sagesse d'un Haroun-al-Raschid, au poëte populaire l'inspiration d'un Antara, et je voyais défiler devant moi, sur leur théâtre naturel, les acteurs de ces contes orientaux dont la lecture avait captivé ma jeunesse et allumé en moi le désir de voir à mon tour les pays du soleil ; ou bien, changeant peu les décors de la scène et la tournure des personnages, je m'efforçais de retrouver l'ancienne physionomie du temple avec ses parvis et ses degrés assez semblables à ceux du Haram, ses pharisiens, ses scribes, ses soldats romains assez semblables aux effendis, aux cheiks, aux soldats turcs qui s'agitaient devant mes yeux. Entre ce passé détruit sans retour et ce présent si triste, je cherchais le salut de l'avenir... Je n'étais tiré de ma rêverie que par la voix claire du muezzin qui, descendant du minaret voisin, appelait les vrais croyants à la prière et me rappelait qu'il était temps pour le chrétien de céder la place au disciple de Mahomet; je me retirais alors, me disant que la croix avait déchiré le voile du temple et que, tôt ou tard, elle renverserait le croissant chancelant de la mosquée d'Omar. »

On le voit, le critique ici n'a pas tué le chrétien. De ce qu'elles lui semblent moins anciennes qu'on ne l'a dit, il ne s'en suit pas en effet, pour

M. de Vogüé, que les ruines qu'il étudie aient moins de droits à notre vénération. Si ces pierres n'ont pas été posées par la main de Salomon, elles ont été foulées par les pieds de Jésus-Christ, et ses yeux ont pleuré sur le sang dont elles devaient bientôt être arrosées. Ce sont de grands souvenirs sans doute que ceux de la gloire des rois de Judée ; mais en est-il de plus émouvant que celui de la ruine de Jérusalem ? Par le peu que nous en avons cité, on devine dans quels sentiments vont être racontées, à l'occasion des édifices où elles se résument ces deux périodes solennelles de l'histoire de la Judée.

IV

Une des études les plus cultivées autrefois dans l'Église était celle du symbolisme. Elle y avait commencé de bonne heure. L'emploi des analogies qui existent entre le monde inférieur et le monde supérieur est fréquent chez les anciens Pères. A leurs yeux, la création était un livre où Dieu parlait aussi manifestement que dans la Bible. Celle-ci d'ailleurs ne l'avait-elle pas dit expressément en maint endroit : *Cœli enarrant gloriam Dei?* Interpréter cette autre révélation fut un des premiers soins des docteurs chrétiens. En peu de temps, grâce à la disposition des esprits exercés par la culture grecque et latine, cette recherche des harmonies entre le visible et l'invisible, le corporel et le spirituel, devint une science à part et des plus ingénieuses. Les érudits[1] en ont publié des traités d'une date très-ancienne. Un peu de subtilité s'y remarque déjà, mais ce n'est rien en comparaison de ce qu'offrent, à cet égard, les mystiques spéculations du moyen âge. Là, on dépassa toutes les bornes. Aussi le symbolisme en resta-t-il compromis. Les grands écrivains religieux du dix-septième siècle s'en montrèrent très-sobres, et, depuis, l'usage en a presque entièrement disparu. Il y avait lieu d'y revenir, et on l'a fait, mais point toujours peut-être avec une suffisante mesure.

Un éloquent prélat, Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, a voulu, pour prévenir les écarts où peut entraîner sur ce point la séduction du sujet, en rappeler les règles et éclairer la piété des personnes qu'un tour d'imagination poétique incline de préférence vers ce genre d'exégèse. Leur nombre est aujourd'hui considérable, et Mgr de la Bouillerie en cite lui-même un exemple. « J'étais, il y a quelques années, dit-il, en correspon-
« dance avec une personne d'une très-grande piété, qui aimait, dans ses
« lettres, à me faire part de ses impressions chrétiennes à la vue des objets
« du monde extérieur.

[1] V. le cardinal Pitra, *Spicilegium solesmense.*

« Le château qu'elle habitait touchait presque aux rivages de la Méditer-
« ranée, vers la région où cette belle mer baigne les premières assises des « monts pyrénéens. En face de toute notre opulente nature méridionale, « son âme s'élevait plus facilement vers Dieu. L'azur du ciel où plongeaient « ses regards lui rappelait le ciel des anges et des saints ; les flots de la mer « avaient pour elle des hymnes divers et magnifiques qui lui chantaient « le nom du Très-Haut, et les cimes des montagnes lui révélaient sa majesté. « Puis, quand ses yeux s'abaissaient vers la plaine, les moissons fertiles, les « vignes abondantes et les plants d'oliviers la faisaient songer au texte du « Psalmiste : *Vous avez, Seigneur, multiplié pour eux le froment, le vin et « l'huile,* le froment des élus, le vin qui fait germer les vierges, l'huile qui « consacre et donne la joie.

« J'encourageais ma pieuse correspondante, ajoute Mgr de la Bouillerie, à « chercher ainsi, en toutes choses, les harmonies que Dieu a mises entre le « visible et l'invisible... Mais en même temps je lui faisais remarquer qu'il « est facile, en cette matière, de laisser égarer une imagination, même « chrétienne, et que le plus sûr moyen, à mon sens, d'éviter ses égarements, « était de s'en tenir à l'Écriture sainte pour l'interprétation des symboles « qui se rencontrent dans la nature. »

A ce premier guide, le prélat, continuant ses avis, conseillait d'en ajouter un autre ; il voulait qu'à l'Écriture sainte on ajoutât les Saints Pères : « Il me semblait, dit-il, qu'en adoptant pour base, d'une part, la parole « révélée, de l'autre, les écrits des Pères, on parviendrait à donner aux « choses leur véritable signification symbolique et à reconstruire comme « tout un monde spirituel et moral en face du monde matériel. »

Et, pour joindre l'exemple au précepte, Mgr de la Bouillerie se mettait lui-même à l'œuvre et, dans quelques esquisses empreintes d'une suave et chrétienne poésie, montrait dans quelles limites, pour ne point errer, doit s'enfermer le symbolisme. De ces esquisses est sortie la belle étude qu'il publie aujourd'hui [1].

Comme il en donnait le conseil à son correspondant, c'est dans l'Écriture sainte interprétée par les Pères que Mgr l'évêque de Carcassonne a cherché la signification symbolique des œuvres et des phenomènes de la nature. Un chant religieux de l'Ancien Testament, le cantique de Daniel : *Laudate, opera Domini Domino*, lui offrait pour son travail un plan tout tracé : c'est celui qu'a suivi le prélat. Sur les pas du prophète qui fait successivement appel à la voûte céleste, aux astres qui y brillent et aux révolutions qui s'y accomplissent régulièrement ou accidentellement, il explique ce que, au point de vue spirituel, disent les cieux, le soleil, la lune, les nuages, la voix des vents et celle de la foudre, l'éclat du jour et l'obscurité de la

[1] *Étude sur le symbolisme de la nature interprété d'après l'Écriture sainte et les Pères,* par Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne. 1 vol. in-8. Gaume et Dupray, édit., rue Cassette, 4.

nuit, etc. Puis, descendant sur la terre, Mgr de la Bouillerie en déroule à nos yeux le brillant tableau, et, des choses visibles qui s'y déploient, nous élève aux invisibles dont elles sont la mystique image, renouant ainsi entre le monde de la matière et celui de l'esprit des liens que l'on ne connaît plus assez ou qu'on explique mal.

Personne n'était plus naturellement appelé que Mgr l'évêque de Carcassonne à renouveler cette délicate et vénérable étude du symbolisme chrétien, et ne possédait à un plus haut degré, avec l'autorité du caractère, le genre de talent qui convient au sujet. Un style gracieux, une science théologique sans aridité, un profond accent de piété, voilà ce qui distingue le volume que le vénérable prélat donne aujourd'hui comme essai, avec une hésitation que sa modestie seule explique. Nous ne doutons pas que le succès qui l'attend ne nous en vaille bientôt un autre. L'auteur est à peine entré dans le champ qui s'ouvre devant lui ; nous n'avons encore ici que le symbolisme du monde matériel. Combien offre plus de richesse la création animée! Mgr de la Bouillerie ne saurait s'arrêter dans une voie si féconde et si propre à tenter son talent et son zèle.

V

Un jeune savant dont nous avons parlé plus d'une fois à nos lecteurs, M. Victor Guérin, a publié, il y a bientôt un an, le récit d'une excursion dans la régence de Tunis[1], qui emprunte de l'intérêt aux événements dont cette contrée est aujourd'hui le théâtre. Bien que l'archéologie fût l'objet particulier du voyageur, il n'est pas question que du passé dans son voyage, on y trouve sur l'état actuel du pays et la situation des étrangers qui y sont établis des détails très-intéressants.

Les souvenirs anciens abondent sur cette terre. Elle fut le siége de la puissance carthaginoise, et Rome, après l'avoir conquise, sembla, pour elle, déserter l'Italie. Ses prétoriens, de soldats devenus colons, fécondèrent ces sables libyens réputés infertiles; ses patriciens les couvrirent de villas splendides, son commerce de riches cités, son gouvernement de chaussées, d'aqueducs et de ponts superbes, sa religion de magnifiques sanctuaires et de gigantesques tombeaux. Eh bien! tout cela est aujourd'hui poussière, mais une poussière qui garde encore quelque chose de romain..

[1] *Voyage archéologique dans la régence de Tunis, exécuté en* 1860, *et publié sous les auspices de M. le duc de Luynes, membre de l'Institut*, par M. V. Guérin, 2 vol. in-8°, avec une grande carte de la régence. Henri Plon, édit. 8, rue Garancière.

Et d'abord, s'il n'y a plus là que des ruines, les ruines abondent, le pied du voyageur s'y heurte à chaque pas : cette colline que nous gravissons et que nous prenons pour une dune de sable élevée par le vent du désert, c'est le cadavre d'une ville détruite ; ce marais que la mer envahit et quitte tour à tour, c'est un port ensablé ; cette masse blanchâtre qui s'élève du milieu d'une prairie ou d'un champ que fauche le moissonneur et que vous croyez être un rocher, c'est le massif central d'un monument dont un cheik a enlevé le revêtement pour se faire une maison, ou dont un Anglais a arraché les corniches et les inscriptions pour en orner un manoir perdu au fond du Yorkshire ou du pays de Galles ; cette pierre qui roule sous les pieds de votre cheval, c'est la borne milliaire d'une route aujourd'hui effacée, ou l'enseigne d'un marchand de quelque ville perdue dont vous retrouvez ainsi l'emplacement vainement cherché par les érudits. Puis ces débris, tout mutilés qu'ils sont, ont un grand air et conservent encore l'empreinte du peuple roi ; les fragments d'architecture et de sculpture sont d'un beau style, les inscriptions d'un beau caractère.

Chose singulière, ce qui s'est le mieux conservé dans ce vaste empire de la mort, ce sont les monuments de la mort elle-même : les tombeaux, voilà les restes que l'on rencontre en plus grand nombre et en moins mauvais état de conservation dans ce grand cimetière romain de la régence de Tunis. Il y en a de toutes les sortes et de toutes les proportions depuis l'humble stèle jusqu'à l'orgueilleux mausolée. Les inscriptions en sont en général très-simples, se bornant à exprimer, sans réflexion, sans plainte, sans observation aucune, l'âge et la condition du défunt ; mais les chiffres seuls sont parfois éloquents, comme dans celles-ci :

D. M. S.
AEMILIVS EVASIVS
FVSCIANI VIXIT
ANNIS XI

—

D. M. S.
FABIA RVFINA
TVNIVINI FILIA
VIXIT ANNIS XVIII.

Quelquefois l'âme s'y épanche et les survivants y racontent les circonstances de la mort de la personne à laquelle le monument est consacré, comme dans cette épitaphe en vers d'une tombe trouvée dans un hameau, au pied du Djebel-Soïnia, dans l'ancien pays des Lotophages :

URBANILLA MIHI CONJUNX VERECUNDIA PLENA
HIC SITA EST
ROMÆ COMES NEGOTIORUM SOCIA PARSIMONIO
FULTA

BENE GESTIS OMNIBUS CUM IN PATRIAM MECUM
REDIRET
AU (*heu!*) MISERAM CARTHAGO MIHI ERIPUIT
SOCIAM
NULLA SPES VIVENDI MIHI SINE CONJUGE TALI
ILLA DOMUM SERVARE MEAM ILLA ET CONSILIO
JUVARE
LUCE PRIVATA MISERA QUIESCIT IN MARMORE
CLUSA
LUCIUS EGO CONJUNX HIC TE MARMORE TEXI
ANC (*hanc*) NOBIS SORTE DEDIT FATUM CUM LUCIDAREMUR

Le faste funéraire des riches Romains allait plus loin encore. A ces provinciaux opulents, il fallait pour épitaphes, des poëmes de cent vers, et plus, et des sépulcres de quarante pieds de façade pour les y graver sur le marbre, comme M. V. Guérin en a vu parmi les ruines de l'ancienne Colonia Scillitana. C'est un curieux monument d'orgueil que celui qu'a relevé là notre jeune archéologue. Nous regrettons de ne pouvoir le citer tout entier: il donnerait une idée de cette poésie lapidaire payée à beaux deniers, sans doute, à quelque rhéteur inoccupé, venu de Rome pour apprendre la déclamation latine aux descendants de Syphax et de Jugurtha. Voici le début de cette pièce de poésie :

I

SINT LICET EXIGUÆ FUGIENTIA TEMPORA VITÆ
PARVAQ. RAPTORUM CITO TRANSEAT HORA DIERUM
MERGAT ET ELYSIIS MORTALIA CORPORA TERRIS
ADSIDUE RUPTO LACHESIS MALE CONSCIA PENSO
JAM TAMEN INVENTA EST BLANDÆ RATIONIS IMAGO
PER QUAM PROLATOS HOMINES IN TEMPORA PLURA
LONGIOR EXCIPIAT MEMORATIO MULTAQUE SERVET
SECUM PER TITULOS MANSURIS FORTIUS ANNIS..., etc.

Le personnage, que devaient immortaliser cette poésie et ce marbre portait le grand nom de Fabius. Était-il de l'illustre famille romaine? Nous ne le croyons pas; c'était, pensons-nous, un affranchi sur les ancêtres duquel il y avait peu à dire; car, comme Pindare, qui chantait les chevaux du vainqueur aux jeux, quand il n'avait rien à dire de leur maître, le poëte, auteur de l'inscription, parle du tombeau plus que de celui auquel il est élevé.

Que M. Guérin nous pardonne ces réflexions dont il s'abstient lui-même ; c'eût été à lui de commenter les monuments qu'il a découverts, mais il se tient à cet égard dans la plus discrète réserve, se bornant à décrire, à mesurer et à copier. A peine, se permet-il çà et là quelques réflexions sur l'esprit qu'accusa dans son auteur ou dans son époque le fragment ou la ruine qu'il

décrit. Il a tenu à rester dans la vérité de son titre, c'est un simple voyage archéologique qu'il nous donne, relevé exact, précis, mais vif, attachant et animé de ses notes journalières. Son livre, ce sont ses tablettes fidèlement transcrites. Du premier au dernier jour de son voyage, on le suit dans ses courses, ses haltes, ses campements, ses aventures. Sans y mettre d'effort, il fait partager à son lecteur la joie de ses découvertes, et la contrariété de ses déceptions, qui ne sont pas rares non plus.

Sans doute, en sa qualité d'érudit, le regard de M. V. Guérin est tourné vers les choses du passé plus que vers celles du présent. On se tromperait cependant si on le croyait insensible aux tableaux qui s'offrent à ses yeux. Ses descriptions, bien que toujours rapides, sont vives et parfois même doucement émues de la poésie du désert et des souvenirs historiques. Qui ne sent le chrétien et le Français dans la page que voici :

« Vers l'extrémité orientale de ce plateau (celui de l'ancienne citadelle de Carthage) s'élève la chapelle de Saint-Louis, au milieu d'un enclos entouré de murs. On sait que le bey Ahmed a concédé gratuitement à la France le sommet de la citadelle de Byrsa, pour ériger un sanctuaire en l'honneur du pieux monarque qui avait consacré par sa mort, sinon cet emplacement, du moins l'un des points de cette côte. Il est assez difficile, en effet, de préciser avec exactitude où, le 25 août 1270, Louis IX rendit le dernier soupir. Quoi qu'il en soit, c'est au milieu des ruines de Carthage, où son armée était campée, qu'il succomba au fléau qui ravageait ses troupes ; mais indiquer nettement le lieu où se passa la scène sublime et touchante dans laquelle cet auguste monarque sembla bénir la France entière dans son fils Philippe et expira ensuite, humblement étendu sur son lit de cendres, c'est ce que, faute de renseignements contemporains bien précis, on ne peut, je crois, faire d'une manière incontestable. Toujours est-il que cette belle et sainte mort est l'un des plus grands souvenirs qui se rattachent à Carthage ; et, comme la colline de Byrsa est le point culminant de l'emplacement qu'occupait jadis cette ville, elle a été naturellement choisie comme le site le plus convenable pour le monument qu'on voulait y ériger.

« Cette chapelle construite, il y a une vingtaine d'années, et inaugurée avec une certaine pompe en 1842, a été bâtie sur les ruines du temple d'Esculape, le dieu Esmoun des Phéniciens. Petite et d'une architecture médiocre, elle ne répond nullement ni à la grandeur du monarque auquel elle est dédiée, ni à celle de la nation qui l'a élevée. Depuis plusieurs années elle est fort mal entretenue et la messe n'y est plus célébrée, même le jour anniversaire de la mort de saint Louis. Un pareil abandon est très-regrettable.

« Les musulmans vénèrent eux-mêmes encore la mémoire du roi franc qui les combattit, mais dont les vertus extraordinaires lui attirèrent sur les bords du Nil et sur les ruines de Carthage l'admiration et le respect de ses farouches ennemis. Ils auraient donc le droit d'être étonnés si nous, Français et chrétiens, nous laissions comme tomber en ruines, avec cette chapelle, le

culte pieux que nous devons à l'une des gloires les plus pures du christianisme et de la France. »

Ces deux noms, le christianisme, la France, toujours inséparables dans la pensée des musulmans, on les rencontre assez fréquemment et toujours honorablement portés dans la régence de Tunis, par nos prêtres, nos religieuses, nos consuls, nos voyageurs. A Tunis, il y a une paroisse catholique qui compte environ dix-huit cents paroissiens et qui est desservie par des pères capucins ; un établissement des frères de la Doctrine chrétienne et une maison de sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, toutes françaises, qui s'occupent en même temps de l'instruction des jeunes filles et du soin des malades. « En visitant le couvent des capucins, composé en ce moment de six prêtres et de quatre frères, je trouvai parmi eux, dit M. Guérin, un prêtre français. Le R. P. Anselme, tel est son nom, habite la régence depuis longues années. C'est un homme d'esprit, actif et prudent. L'expérience qu'il a des hommes et du pays et l'habitude de l'administration ont encore développé en lui sa pénétration naturelle. »

Le P. Anselme présenta le voyageur à Mgr l'évêque de Rosalia qui gouverne l'église de Tunis.

« C'est, dit M. Guérin, un beau vieillard, encore vert, d'une taille et d'une mine imposante. Il passe pour un théologien très-instruit, et il s'exprime avec une rare élégance. Il est impossible de n'être pas séduit par le charme de sa diction quand, n'étant pas forcé de s'énoncer en français, langue qu'il comprend parfaitement, mais qu'il parle avec quelque difficulté, il peut librement, dans sa langue maternelle (l'italien) s'abandonner à tout l'essor de sa vive imagination. Les figures les plus variées et les expressions les plus choisies arrivent comme d'elles-mêmes sur ses lèvres. Très-simple, du reste, et très-affable dans ses manières, il habite au couvent une modeste chambre, et sa vie est celle des autres moines. »

Moines et évêque ont d'ailleurs une autre recommandation aux yeux de M. Guérin: ils sont volontiers archéologues et collectionneurs d'inscriptions. Il en est ainsi du P. Augustin de Lucques qui administre à Sfax une paroisse de sept cents catholiques, composée en grande partie de Maltais, d'Italiens et de quelques Français attirés en ce lieu par le commerce des liéges et surtout celui des éponges. Nos sœurs de Saint-Joseph ont aussi là une maison où elles font l'école aux enfants et donnent des consultations et des secours à tous les malades qui se présentent, de quelque origine ou religion qu'ils soient.

De même dans l'île de Djerba, sur la côte orientale de la régence : là un prêtre français très-jeune encore, mais plein d'intelligence et de zèle, M. l'abbé Bois gouverne une paroisse de trois cents âmes. A la fois prêtre et instituteur, il partage ses soins, dit M. Guérin, entre le sublime ministère

de l'autel et l'éducation de l'enfance. « Ce qui me manque surtout, disait le prêtre au voyageur, ce sont des sœurs. D'abord elles élèveraient les petites filles, et ensuite je fonderais avec elles dans ma paroisse un hôpital, ou du moins un dispensaire, qui serait commun aux chrétiens, aux juifs et aux musulmans. La religion chrétienne, ajoutait-il très-justement, doit se montrer partout, mais principalement dans les pays mahométans, escortée de la charité comme de sa fidèle compagne, et c'est par ces bienfaits qu'il lui convient de marquer sa présence. » Non moins bon Français qu'apôtre ardent, l'abbé Bois n'oublie jamais, les jours de fête, d'arborer sur son église le drapeau de sa patrie et de le saluer en tirant lui-même une petite pièce de canon qu'il s'est procurée dans ce but.

Un autre représentant de la France en Tunisie, celui-ci sans caractère sacerdotal ni officiel, que rencontra M. Guérin, c'est M. Mattei, compatriote et ancien soldat du premier Napoléon, qui est allé planter sa tente à Djebliana, à l'endroit où Bélisaire avait placé son camp lorsqu'il alla détruire l'empire des Vendales. Après avoir servi sous l'Empire et parcouru ensuite les mers comme capitaine d'un bâtiment marchand, M. Thomas Mattei est venu s'établir en Tunisie où il habite déjà depuis longues années. Homme de courage et d'aventures, il a accompagné M. Pellissier dans la plupart de ses expéditions scientifiques. Habitué à la vie simple et dure des Arabes, il a pris sur eux un grand ascendant. « Quand je le rencontrai, dit M. Guérin, une affaire d'intérêt l'avait attiré à Djebliana où il possède des oliviers et une petite maison. Lorsqu'il l'habite par occasion, il devient aussitôt le véritable cheik du village, et sa chambre est trop étroite, le soir, pour contenir les Arabes qui viennent alors s'accroupir en cercle autour de lui. »

Moins heureuse, hélas ! était la position d'un autre de nos compatriotes que M. Guérin découvrit un jour sous des haillons musulmans au plus profond du désert dans la maison d'un vieux marabout établi sur les ruines de l'antique ville de Sbeita.

« J'avais envoyé acheter des vivres chez le marabout, dit M. Guérin. Celui-ci vint bientôt lui-même avec quelques provisions que portait l'un de ses domestiques revêtu d'un burnous déguenillé. Quelle ne fut pas ma surprise quand, sous ces misérables haillons qui couvraient à peine ce malheureux, je reconnus un Français! « Est-ce que vous êtes Arabe? lui dis-je ; vous en portez le costume, mais votre figure, quoique bronzée par le soleil d'Afrique, accuse en vous un Européen et même un Français. — Effectivement, me répond-il, je suis de Paris ; voici la première fois depuis neuf ans que j'ai l'occasion de rencontrer un de mes compatriotes et de parler ma langue maternelle ; je l'ai presque désapprise, ou du moins, comme vous pouvez en faire la remarque, je ne la parle qu'avec difficulté. Quant à mon histoire, je vous la raconterai plus tard, lorsque mon maître ne sera plus là pour épier mes regards et pour tâcher de surprendre sur mon visage et sur le vôtre les secrets que je vous communiquerai. »

Le pauvre diable était un déporté de Lambesa qui s'était échappé et enfui en Tunisie. Mais attaqué presque aussitôt, et pris par un parti de Frachik, il avait été, le yatagan sur la gorge, forcé de se faire musulman et livré au marabout pour être instruit dans la loi de Mahomet. Le marabout traitait rudement son néophyte, le nourrissait mal, le vêtait de même et lui prodiguait les coups de bâton chaque fois qu'il le surprenait en défaut dans la pratique des préceptes de l'islam et particulièrement à l'endroit des longs jeûnes qu'on lui imposait en sa qualité d'aspirant aux jouissances du paradis mahométan. Il avait essayé de s'enfuir, mais chaque fois il avait eu le malheur d'être repris.

« Avez-vous néanmoins toujours le désir de recouvrer, avec votre liberté, votre titre de français et de chrétien, lui demanda M. Guérin ? Alors suivez-moi demain. Si nous parvenons à vous conduire à Tunis, M. le consul général vous facilitera les moyens de retourner en France. Les insurgés de juin sont presque tous amnistiés et vous n'avez plus à redouter d'expier par une nouvelle captivité votre évasion de Lambesa. » Le captif accepta avec empressement, comme on le pense. Le lendemain, M. Guérin, qui avait tout disposé d'avance, le trouvant debout à côté de son maître dont il allait prendre congé, lui dit rapidement : « Sautez à cheval ! » En un instant le Parisien fut en selle. « Partons ! » ajouta M. Guérin. Et les cavaliers s'élancèrent dans la direction de Tunis, au grand ébahissement du marabout qui ne pouvait en croire ses yeux, et qu'ils laissèrent tout étourdi de cet enlèvement.

Ce récit, que nous avons rapporté tout d'une traite, M. Guérin, à qui l'humanité ne fait pas oublier l'archéologie, en fait à trois fois au moins, s'interrompant pour courir à des ruines ou estamper des inscriptions. Chez lui, en effet, le touriste se mêle fréquemment à l'érudit. Voilà comment il se fait que nous avons lu de la première à la dernière page un livre uniquement écrit à l'intention de messieurs les savants.

VI

Nous avons reçu, au moment de mettre sous presse, un livre qui sera remarqué et qui mérite certainement de l'être : nous voulons parler de *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par M. Louis Veuillot [1], dont nous venons d'achever la dernière page. Ce n'est pas assez, pour juger ce long travail, de la rapide lecture que nous venons d'en faire, mais c'est assez pour y applaudir.

[1] Un vol. in-8°. Maison Périsse. Régis-Ruffet, éditeur, rue Saint-Sulpice.

La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ est un pur récit, dégagé de toute discussion et entièrement emprunté aux livres saints. Le lecteur n'y trouvera point de controverse : l'apologétique chrétienne, selon M. L. Veuillot, a fait fausse route en suivant l'incrédulité sur le terrain de la polémique. La discussion ne profite, dit-il, qu'à celui contre qui elle est engagée ; l'exposition est préférable, surtout lorsque, comme c'est le cas, Dieu est absolument et *personellement* en cause.

C'est donc ici, non une défense, mais une exposition de la vérité chrétienne sur Jésus-Christ.

Le plan de l'auteur est vaste ; avant d'aborder la vie terrestre de Jésus-Christ, M. Veuillot parle d'abord de l'homme considéré comme preuve de l'existence de Dieu, du but pour lequel l'homme a été créé, de la chute, de la nécessité d'un médiateur. Il fait ensuite une description du monde païen et présente le résultat des découvertes de la philosophie ancienne sur la connaissance de Dieu et sur la connaissance de l'homme. De là il passe aux prophètes qui ont annoncé le Christ et qui sont aussi inséparables de lui que les apôtres. Enfin, il entre dans le récit de la vie mortelle du Verbe incarné qu'il conduit jusqu'à la dispersion des apôtres, suivant pas à pas l'Évangile, ne l'abrégeant que le moins possible, mais l'interprétant quand il en est besoin par les Pères et les Docteurs de l'Église. Ces interprétations sont souvent fort développées, notamment à l'endroit des paraboles, des miracles et des institutions du Sauveur. Mais malgré l'explication où il est entré sur ces différents points, M. Veuillot se défend d'avoir rien voulu prouver ; car, l'entreprendre, c'eût été, dit-il, faire injure au lecteur et à Dieu.

Ceux qui ne connaissent l'auteur de *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, que par ses écrits antérieurs et se rappellent son talent supérieur et son goût pour la polémique, s'étonneront de n'en pas trouver ici ; les vrais chrétiens en seront édifiés ; ils admireront que la main qui a laissé tant de traces sanglantes sur les épaules des sophistes d'il y a vingt ans, ait pu épargner ceux de ce temps-ci. Rien, en effet, dans ce nouvel ouvrage de M. L. Veuillot ne rappelle la plume qui a écrit autrefois *les Libres Penseurs*, le souffle apaisant de l'Évangile a passé sur ces pages. C'est, sans doute, que, en face du divin modèle qu'il essayait de peindre, l'auteur n'a voulu se rappeler que sa charité pour ceux qui l'outrageaient sur la croix. M. Veuillot aurait vengé l'Homme-Dieu comme il sait si bien le faire, que nous lui eussions applaudi : combien plus volontiers le faisons-nous aujourd'hui en trouvant sous sa plume la prière au lieu de la colère. Aussi ne pouvant entrer dans une plus longue appréciation de son livre, voulons-nous en citer la page si religieusement émue par laquelle se termine la préface :

« Quant à certain mauvais livre qui signale tristement l'époque où nous sommes, j'y ai dû faire allusion deux ou trois fois ; mon désir eût été de n'y

pas toucher du tout. Les sentiments qui m'animaient après la première lecture de cet ouvrage se sont bien modifiés à mesure que j'ai pu mieux saisir la malheureuse industrie de l'auteur. Trouvant chez lui le parti pris d'ignorer, je demeure convaincu qu'il est encore loin d'avoir perdu la foi. Il n'oserait pas regarder en face un crucifix ; il craindrait de voir du sang couler. Dans sa conscience il s'est dit qu'il trahissait. Saura-t-il étouffer cette suprême inquiétude que confessent ses regards obstinément détournés du jour? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, je le trouve à plaindre ; et ce que je voulais d'abord déchirer, je l'ai simplement écarté. Nous blâmons cet homme et nous détestons son crime ; mais tout chrétien serait heureux de pouvoir lui dire ce qu'Ananie dit à Saul : « Mon frère Saul, le Seigneur « Jésus, *qui vous a apparu dans le chemin par où vous veniez*, m'a envoyé « vers vous, afin que vous recouvriez la vue! » Personnellement je lui dois presque de la reconnaissance : il m'a, pour ainsi dire, enchaîné à l'Évangile. . . . .

. . . O Christ vivant ! ceux qui te nient te verront ! Puissent-ils te voir avant le jour de ta justice ! Puissent-ils, en ce temps de ta clémence, vouloir ton pardon qui leur est toujours offert ! Puissent-ils être pris dans les doux filets de ta miséricorde, ceux-là qui complotent pour écarter les autres des voies de la lumière et du pardon ! C'est le souhait profond de mon âme épouvantée de leur péril. »

P. DOUHAIRE.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 24 mai.

Au moment même où nous traçons ces lignes la session législative touche à son terme et le palais Bourbon va rentrer dans le silence, mais l'écho des brillantes discussions auxquelles la France assiste depuis sept mois se prolongera longtemps encore, et c'est assurément répondre au sentiment le plus vif de nos lecteurs que d'apprécier dans son ensemble cette remarquable session et d'en signaler les principaux résultats. Il ne s'agit pas de la raconter : elle remplit toutes les mémoires, et d'ailleurs nous tenons à éviter les chausses-trappes du compte rendu. Notre intention est seulement d'en dégager l'esprit, d'en montrer les tendances, et d'examiner si cette assemblée, issue d'une sorte de renaissance libérale, a justifié dans quelque mesure les espérances que l'opinion publique avait placées en elle.

On se rappelle le grand mouvement qui se produisit aux élections dernières, ce réveil d'un peuple que certains croyaient pour longtemps encore endormi ou indifférent. Un travail latent d'idées et de réflexions s'était fait au sein du pays ; la leçon des événements, les épreuves subies, la marche des choses, atténuant les passions politiques et retrempant les âmes, avaient amené, sinon l'identité de principes, du moins une même pensée de tolérance réciproque, un commun désir de s'entendre et de s'associer pour la conquête et la consécration de certains droits. La jeune génération était entrée avec ardeur dans ce mouvement, et les hommes, ainsi que l'a remarqué madame de Staël, gagnant, quand ils s'unissent, autant en sagesse qu'en force, on avait vu des gens honnêtes de toutes les opinions laisser momentanément de côté, dans un élan de patriotisme, leurs préférences personnelles pour revendiquer d'abord le bien de tous.

C'est ce groupe qui essaya de faire prévaloir son programme il y a juste

un an, à la bataille du 31 mai. Formé de la veille, point ou mal exercé, appelé brusquement à combattre sur un terrain miné où ses adversaires s'étaient assuré les meilleures positions, il lutta cependant avec vaillance, et enfonçant sur plus d'un point les lignes ennemies, il parvint à faire entrer avec honneur un certain nombre des siens, généraux en tête, dans la place, c'est-à-dire dans la Chambre.

Ainsi qu'il arrive souvent dans les nobles guerres, entre adversaires dignes de s'entendre, les rivaux de la ville s'estimèrent le lendemain, et une fois mêlés ils se confondirent plus d'une fois en s'appréciant davantage. La majorité pénétra de sa modération et de son calme la minorité, qui en retour lui insuffla quelque chose de ses aspirations progressives, et de ce rapprochement, de ce mélange, ne tardèrent pas à naître d'excellents résultats.

Le premier est l'influence heureuse exercée par la présence d'éminents orateurs sur la parole des commissaires du gouvernement. Turenne, dit madame de Sévigné dans ses lettres, avait l'âme si loyale et si haute qu'il mettait tous ses amis au-dessus des autres hommes. Il semble que le talent de contradicteurs illustres ait produit un effet analogue sur les organes officiels, en les élevant au-dessus de cette déclamation vide et sonore qui constitue trop souvent l'éloquence gouvernementale. M. Thiers et M. Berryer ont manifestement déteint sur MM. Vuitry et Rouher, et si ces derniers ne sont pas ingrats, ils reconnaîtront que l'entrée dans la Chambre de semblables adversaires a été pour eux un véritable bienfait.

Mais ce n'est pas seulement le banc de la défense qui a subi cette influence féconde; toute la Chambre l'a ressentie; pour atteindre, autant que possible, au niveau des grandes voix de l'opposition, chacun a fait effort, les questions ont été plus profondément étudiées, plus mûrement débattues; et la nation, applaudissant à toutes ces manifestations éclatantes, a vu avec fierté se relever d'elle-même cette tribune française qui pendant quarante ans a si magnifiquement rayonné sur le monde.

M. Rouher est donc à son insu un argument en faveur du régime parlementaire, et les rhéteurs que M. de Persigny voulait expulser de son assemblée idéale, comme Platon les poëtes de sa république imaginaire, les rhéteurs sont encore ceux qui font le mieux les affaires publiques, d'abord en les élucidant eux-mêmes, puis en obligeant le pouvoir, auquel ils font sentir leur aiguillon, à les traiter avec prudence et sagesse. L'absence de contradiction énerve les gouvernements les mieux intentionnés d'ailleurs, et quand M. de Morny déclarait qu'un pouvoir sans contrôle et sans critique est comme un navire sans lest, il proclamait une vérité que Montaigne essayait de mettre en lumière il y a trois siècles en racontant l'histoire d'un prince qui, fatigué de la complaisance et de l'éternelle approbation de son confident, lui dit un jour : « Pour Dieu, conteste-moi quelque chose, afin que nous soyons deux ! »

La Chambre s'est inspirée de ces sentiments, et montrant en plus d'une occasion une indépendance et une fermeté inaccoutumées, elle a surpris ceux qui n'auraient pas été fâchés de la maintenir en tutelle et prouvé que désormais elle ne voulait plus demeurer enfermée « entre une obéissance aveugle et une soumission regrettable. » Attentive à tous les objets de son mandat, on l'a vue juger sévèrement avec M. Larrabure la situation de nos finances, faire prévaloir avec M. Ancel et M. Thiers dans la question des sucres son sentiment favorable aux colonies, s'opposer avec M. Garnier à la modification par une simple disposition budgétaire d'une loi aussi grave et aussi complexe que celle de l'enregistrement, empêcher dans la refonte des monnaies d'argent l'altération proposée du franc, cette véritable unité effective de notre système monétaire, regretter avec M. O'Quin que le gouvernement, ayant élevé deux préfectures à la première classe, ait cru pouvoir réaliser la dépense avant toute sanction législative, marquer avec M. de Voize la limite qui sépare le domaine des décrets de celui des lois, et revendiquer avec M. Berryer contre deux ministres, dans la question du domaine, les droits souverains de la représentation nationale.

Les chambellans n'ont pas échappé à cet heureux entraînement : l'un d'eux, au début de la session, a emporté le verdict le plus significatif sur une élection qui peut sembler le miroir de beaucoup d'autres, et, à la fin, M. Belmontet lui-même est venu, éloquent et dernier symptôme, signer et soutenir une proposition combattue par le gouvernement!

La phalange macédonienne est donc entamée, le bataillon sacré en désarroi, et c'est le souffle libéral qui, en pénétrant dans ses rangs, y a porté le sentiment supérieur et jaloux du régime représentatif.

Ce serait une étude intéressante à faire que celle du développement et de la marche de cette disposition de la Chambre à sauvegarder en elle les droits et la dignité du pays. D'abord défiante, l'assemblée ne tarde pas à se rassurer, et quand elle a reconnu un patriotisme sincère et de la loyauté là où elle craignait des partis pris et de systématiques hostilités, elle prête volontiers l'oreille, elle se rapproche, elle tend la main, et, se dégageant peu à peu des préoccupations mesquines et des arrière-pensées, elle s'élève par degrés à l'impartialité, à la justice et à la vérité.

« Naguère nous étions cinq, disait un spirituel orateur au début de la session ; maintenant nous sommes douze, et dix-huit dans les grandes occasions ! » — Les dix-huit se sont un jour trouvés trente-six, une autre fois soixante-quatre, et puis cent douze, et enfin cent trente-quatre! Les anciens 91, qu'on avait cependant pris tant de soin d'épurer, sont bien dépassés, et nous ne désespérons pas de voir cette marée montante battre prochainement de ses flots l'estrade ministérielle.

Les partisans farouches du principe d'autorité, auxquels sourirait beaucoup une assemblée réduite au rôle des chambres consultatives d'agriculture, ceux qui, suivant une spirituelle expression, allongeraient volontiers

le *Credo* pour les autres en raccourcissant pour eux le décalogue, ceux qui ont déploré les réformes du 24 novembre et qu'afflige le spectacle d'un corps tantôt réclamant des explications, tantôt épluchant des comptes, tous ces hommes-là peuvent gémir et crier; mais à côté de l'humeur, des regrets, de la désolation d'un petit groupe de pleureurs se placent le sentiment de l'immense majorité de la nation et les applaudissements qui saluent d'un bout de la France à l'autre le retour progressif aux idées et aux règles du véritable régime constitutionnel.

« Pourquoi, disait il y a douze ans une voix que l'on ne contredit guère, pourquoi, en 1814, a-t-on vu avec satisfaction, en dépit de nos revers, inaugurer le régime parlementaire ? C'est que l'Empereur, ne craignons pas de l'avouer, avait été entraîné à un exercice trop absolu du pouvoir [1]. »

Eh bien, la satisfaction manifestée il y a juste un demi-siècle, on commence à la ressentir de nouveau ; on est heureux de voir se mieux préciser chaque jour la limite qui sépare les attributions du pouvoir des droits du pays ; on appelle la discussion, on désire le contrôle, on ambitionne des garanties, on a soif de liberté.

L'attention soutenue, ce n'est pas assez dire, l'avidité, la passion sympathique avec lesquelles ont été suivis les débats et les incidents de la session offrent un irrécusable témoignage de cette disposition profonde du sentiment public, et un commissaire du gouvernement a lui-même apporté la preuve de cette ardeur en constatant que le seul journal qui publie *in extenso* le compte-rendu des assemblées, *le Moniteur*, gagne dix mille abonnés pendant la durée des discussions législatives et à cause de cet objet. Aussi la Chambre a-t-elle considérablement grandi en autorité morale en se faisant dans une certaine mesure l'écho des aspirations accusées du pays, et, remarque importante à faire, si le pays a été saisi, ému par les batailles oratoires du parlement et les polémiques de la presse sur certaines questions, nulle part on n'a vu se produire l'agitation et le trouble qu'aimaient à pronostiquer les détracteurs de ce régime que M. Berryer a si éloquemment vengé et qui continue d'apparaître comme la meilleure sauvegarde de la dignité et des intérêts d'un grand peuple.

M. de Morny pourrait donc redire aujourd'hui, en clôturant la session, ces paroles qu'il adressait à ses collègues en fermant la session dernière : « L'absence de contradiction égare quelquefois le pouvoir et ne rassure pas le pays; nos discussions ont plus affermi la sécurité que ne l'eût fait un silence trompeur. »

Mais, pour que ces discussions produisent tous les fruits qu'on en attend, il importerait qu'elles ne fussent pas resserrées dans l'espace de quelques semaines et circonscrites dans l'enceinte étroite du Palais-Bourbon. M. Rouher, répliquant à M. Glais-Bizoin qui demandait indiscrètement qu'on

[1] Discours du Trône, 29 mars 1852

dressât le bilan de nos libertés après celui de nos victoires, s'est écrié : « La grandeur et la solennité de ces débats prouvent que la liberté de discussion est arrivée en France à son plus haut degré, et la liberté de discussion, c'est la liberté vraie pour les affaires d'un pays. » — Oui, sans doute, mais à la condition qu'elle dure, qu'elle ne soit pas seulement un feu d'artifice éclairant de ses lueurs rapides l'adresse et le budget, et que, étendue à toute la session, comme en Belgique, en Espagne, en Suisse, en Angleterre et en Autriche, elle se répercute et se prolonge dans la presse par une suite logique à laquelle ces pays n'ont point cherché à se soustraire. Quoi! on pourra tout dire à la Chambre et rien dans les colonnes d'un journal ? Les enfants — *Fortunatos... sua si bona norint!* — les enfants pourront aborder tout à l'aise au collége l'examen de questions sévèrement interdites à leurs pères? Il y a là un défaut d'équilibre et un contraste qui frappent trop les regards pour ne pas faire sentir la nécessité d'une réforme. Nous n'avons pas l'impertinence de réclamer pour les écrivains les franchises du député, mais sans rêver pour leurs feuilles le précieux privilége de l'inviolabilité, est-ce pousser trop loin l'ambition que de souhaiter la fin du régime dont un sénateur, qui doit se connaître en cette matière, ne trouve l'analogue qu'en Turquie? Chateaubriand avait prévu le mot de M. de la Guéronnière quand il écrivait : « Le régime représentatif sans la liberté de la presse est le pire de tous : mieux vaudrait le divan de Constantinople. »

Ce n'est pas la création singulière du *Moniteur du soir* qui est de nature à améliorer un pareil état de choses; elle aboutirait plutôt à l'aggraver. Cette institution nocturne, en effet, constitue une concurrence redoutable aux feuilles parisiennes comme à la presse départementale, et l'État se faisant journaliste contre tous, avec l'argent de tous, tente une opération sur la convenance et l'équité de laquelle il est permis, même après les explications produites, de conserver quelques doutes. Si la combinaison réussissait, non-seulement de nombreuses industries privées se trouveraient, les unes gravement atteintes, les autres complétement détruites par la main même chargée de les protéger, mais encore les victimes auraient dû fournir elles-mêmes les moyens de leur propre ruine ; et c'est vraiment beaucoup demander à l'abnégation de la nature humaine.

Nous ne voulons pas examiner ce qu'est ce *Moniteur du soir*, annoncé comme destiné particulièrement à instruire les masses *des affaires du pays*, et qui se consacre aux annonces, aux feuilletons, aux théâtres, au sport, à la Vénus d'Arles et à la digitaline dans des proportions qui ne lui permettent pas de publier même les débats du Corps législatif; nous recherchons la pensée qui a pu lui donner naissance, et nous nous demandons s'il n'existerait pas une certaine connexité entre l'établissement du nouvel organe et le système des candidatures officielles ? Un pareil plan serait bien dans le génie de la centralisation à outrance qui nous enserre : après avoir choisi les

candidats, on aurait le journal le plus répandu de France pour les soutenir, et avec le concours du grand *Moniteur* du matin et du petit *Moniteur des Communes*, affiché à la porte de toutes les mairies, on réunirait une force de publicité contre laquelle toute lutte serait impossible. Ce qui ferait croire que le gouvernement a pu avoir cette pensée, c'est que M. de Persigny, dans son fameux discours de Roanne, attribue exclusivement le succès des candidatures libérales à la coalition de trois journaux, et peut-être cette conviction a-t-elle porté les amis du *fidus Achates* à opposer la ligue des trois *Moniteurs* à celle des trois organes rivaux. C'est donc le combat des Horaces et des Curiaces qui recommence, mais nous croyons que les Curiaces officiels ne seront pas plus heureux que leurs aînés de l'histoire, et que leur tentative se brisera contre le courant libéral qui emporte le pays et contre les vives sympathies dont la presse indépendante de province est entourée.

C'est l'intérêt de cette presse excellente qui nous touche le plus dans la question. Profondément dévouée au bien, elle a rendu, lors de nos discordes civiles, et elle continue de rendre, au milieu des agitations morales du temps, de précieux services dont la cause de l'ordre et de la liberté doit lui garder de la reconnaissance. Souvent placée dans des conditions difficiles, médiocrement soutenue, elle n'a pas même pour récompense de ses travaux cet éclat et ce retentissement qui sont le privilége des grands théâtres; elle creuse et féconde son sillon sans tapage, elle défend dans son petit cercle et à travers mille obstacles les idées justes et généreuses; elle accomplit obscurément son devoir, comme le soldat, confondu dans les rangs, qui meurt pour le drapeau sans espérer la gloire; et, en définitive, c'est elle qui, sur beaucoup de points, et à force de sacrifices, de persévérance et de courage, a maintenu les principes désertés par tant d'autres, relevé les âmes qui s'affaissaient, et préparé le mouvement régénérateur auquel nous assistons depuis une année. Aussi peut-on dire que toute atteinte dont elle aurait à souffrir serait un véritable coup porté aux meilleures forces conservatrices du pays.

Mais qu'elle se rassure; ce n'est pas *le Moniteur* à un sou qui la tuera; vivant au milieu des populations, elle est en trop étroite communauté d'idées et de tendances avec elles pour être aisément supplantée dans leur affectueuse estime; et elle le sent du reste si bien elle-même que, loin de se décourager, elle redouble partout d'efforts pour demeurer à la hauteur de sa noble mission. Pour n'en citer qu'un exemple, nous apprenons que *l'Union de l'Ouest*, sous la direction habile et vaillante de M. de Cumont, va réaliser des améliorations et des agrandissements qui achèveront d'en faire un organe de premier ordre et de taille à rivaliser avec les plus importants journaux parisiens.

Ce qui restera de la tentative gouvernementale et ce qu'il convient d'enregistrer, c'est un éclatant hommage rendu à la presse, à l'efficacité de son rôle, à l'utilité de ses services; seulement, il semble que la conclusion na-

turelle d'une pareille attitude serait une plus grande liberté laissée à cet admirable instrument de lumière et de civilisation, et qu'au lieu d'écrire sur la porte du ministère de l'intérieur : Nul n'aura de journaux hors nous et nos amis, il serait plus logique de supprimer les tourniquets de la pensée après ceux de la Bourse. Mais non, il est donné aux uns de publier des journaux sans cautionnement et sans timbre, tandis que d'autres, pour avoir simplement placé quelques feuilles manuscrites sous le sceau d'une lettre, se voient enlever

Ce merveilleux bijou qu'on nomme clé des champs!

O égalité, grand principe de 89, que de réflexions tu dois faire à ce frontispice solitaire de la constitution d'où tu contemples mélancoliquement la pratique des choses!

Jamais ceux qui tiennent une plume n'ont eu plus vivement à regretter de ne pouvoir s'en servir que pendant cette belle discussion du budget qui a si complétement illuminé le fond de notre situation financière. Le budget! c'est en lui que tout se résume; chacun de ses chapitres est un épisode de notre histoire, chacune de ses pages est trempée de nos sueurs, et ses tableaux sont le miroir le plus authentique de notre prospérité. On a dit de la Bourse qu'elle montait quand l'honneur du pays était en baisse. Le budget est un thermomètre inverse; il baisse quand le pays monte, et c'est par les réductions successives de l'un que sont le mieux attestés la sécurité et le bien-être croissants de l'autre.

Il y a une quarantaine d'années, sous cette pauvre Restauration, tant décriée alors, tant réhabilitée depuis, un industriel avait dressé sur la place Louis XV une vaste tente où il montrait une baleine aux curieux, et un journal du temps s'amusa à faire le petit conte que voici :

Hier le budget traversant la place Lonis XV pour se rendre à la Chambre des députés, dit poliment à la baleine :

— Bonjour ma petite :

— Bonjour mon gros, reprit l'autre.

Et la baleine ajouta :

Mon cher, si vous engraissez toujours de la sorte à chaque année législative, la place ne sera bientôt plus assez grande et surtout le pont se trouvera trop étroit : vous ne passerez plus!

La baleine se trompait : le budget passe toujours ; seulement il a reçu cette fois dans ses vastes flancs, qui en saignent encore, les traits acérés de M. Thiers avec le javelot puissant de M. Berryer, et nous espérons que ces blessures salutaires pourront le faire maigrir un peu.

Quelle merveille que ce discours de M. Thiers, où toute l'histoire financière de la France depuis vingt ans est exposée non-seulement avec une science et une clarté prodigieuses, mais encore avec une grâce, un charme et un esprit qu'on n'aurait pas cru conciliables, à ce degré du moins, avec

l'aridité des chiffres! En énumérant les charges multipliées dont on a accablé la production de l'alcool, l'éminent orateur a dit ingénieusement que c'était la *bête de somme du budget*. Hélas! il y a beaucoup de bêtes de somme dans le budget, et il est bien regrettable qu'aucune loi Grammont ne les protége contre les durs traitements qu'elles ont trop souvent à subir!

En regard de M. Thiers signalant l'exagération des dépenses, M. Berryer a mis en lumière le caractère douteux de certaines recettes, et comme s'il eût pressé dans sa main vigoureuse une outre pleine de vent, il a réduit à leur plus simple expression les ressources attendues du Mexique pour équilibrer nos comptes. Sa démonstration, si magistrale toujours, a été, sur ce point, irrésistible, et l'emprunt mexicain a tristement éprouvé la justesse de ce mot de Timon : « M. Berryer saisit son adversaire corps à corps, le secoue puissamment, le broie et le rejette inanimé au pied de la tribune. »

Mais si, comme on l'a vu une fois de plus, les ressources ne sont pas inépuisables, et si les dépenses excèdent les moyens d'y faire face, à quel procédé recourir pour rentrer dans l'ordre? Il n'y en a qu'un et à cet égard tout le monde s'est trouvé d'accord : c'est la paix. M. Berryer et M. Thiers l'avait implorée; M. Rouher et M. Vuitry l'ont promise, aux acclamations unanimes de l'Assemblée, et cette conclusion met en relief l'union intime qui existe entre les finances et la politique, l'urgente nécessité pour la Chambre d'avoir une sérieuse part d'influence dans la conduite générale des affaires, si l'on veut qu'elle exerce avec quelque efficacité sa légitime prérogative financière.

L'examen du budget avait été précédé d'un autre grand débat qui a fait assez de bruit et soulevé assez d'émotion pour mériter une page dans cette chronique : nous voulons parler de la loi sur les coalitions. Disons tout de suite que notre dessein n'est point de réveiller les passions un instant excitées, ni de mêler un jugement sur les hommes à une rapide appréciation des choses. La question est délicate, complexe, de nature à diviser des esprits libéraux et sincères, et sans scruter la conscience de personne, en laissant le temps classer peu à peu les hommes comme il classe les valeurs publiques, nous allons droit à la loi, à laquelle nous avons plus d'un grave reproche à faire, mais qui, nous l'avouons, nous semble constituer un progrès que développera la force des choses. Sans doute elle est incomplète, hâtive, mal définie, ne concédant qu'une sorte de liberté métaphysique, conviant pour ainsi dire à un festin sans donner aux invités la clef de la salle; sans doute encore il est regrettable que, cédant à une pensée de mauvaise popularité à l'égard des masses agricoles, elle leur ait fait ce don funeste du droit de coalition qu'elles ne réclamaient pas, et qui, aux mains de populations antipathiques à la propagation des machines, peut avoir de si fâcheuses conséquences. Mais ce qu'elle nous permet d'attendre nous console de ses inconvénients temporaires, et nous partageons à cet égard le sentiment exprimé par M. Casimir Périer dans une lettre adressée à *l'Impartial* de Grenoble : « Quelque jugement, dit avec un grand sens M. Périer, que l'on porte sur la loi et sur ses

effets probables, il est un résultat qu'elle ne peut guère manquer d'amener. On reconnaîtra bientôt qu'il est impossible de faire du droit de réunion un privilége en faveur des coalitions, et, comme on ne voudra pas que le principe admis reste une lettre morte, — ce qu'il serait infailliblement si ceux qui sont chargés de l'application interdisaient, en vertu du décret de 1852, ce qu'on s'est implicitement engagé à permettre par la loi de 1864, — on sera conduit à nous rendre le droit de réunion, au moins pendant les élections, et à ne l'entourer, en d'autres temps, que des restrictions qui seraient reconnues indispensables au maintien de l'ordre. »

C'est là l'espérance que donne la loi nouvelle, c'est la conquête qu'elle permet d'entrevoir, et comme rien de ce qui ressemble à une amélioration, à une tendance progressive, à un effort vers la liberté, ne nous trouve indifférents, nous nous sentons plutôt disposés à l'encouragement qu'à la critique, et, sans confiance exagérée comme sans défiance systématique, nous attendons, pour juger, les développements du principe nouveau qui vient d'être posé dans nos codes.

Peut-être les prochaines élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux nous offriront-elles une première occasion de sonder les dispositions du gouvernement à cet égard. C'est, dit-on, dans la seconde quinzaine de juin que ces élections auront lieu ; nous verrons quels procédés l'administration y apportera et si plus de latitude sera laissée aux candidatures indépendantes. Le mieux pour le pouvoir serait de ne se mêler en rien de ces élections, où des intérêts locaux seuls sont en jeu et dans lesquelles la politique n'a rien à voir ; mais si les préfets essayent de continuer les traditions du passé, ce sera au pays à opposer la force de l'union libérale à la coalition des influences administratives et à prouver que le mouvement de l'année dernière a toute la consistance et toute la profondeur d'une grande aspiration nationale. Il importe du reste que l'union formée s'affirme de nouveau et qu'elle se manifeste partout où quelque bien peut se trouver à accomplir et quelque mal à empêcher. Après avoir fait voir il y a un an qu'elle voulait renaître à la vie politique, la France a maintenant à témoigner de la persistance de ses sentiments, et la marque la plus sûre qu'un pays s'intéresse réellement à ses affaires, c'est de se montrer attentif à toutes, depuis celles de l'État jusqu'à celles de la commune. Sans doute la nomination d'un conseiller général a une importance moins haute que le choix d'un député au Corps législatif, mais après tout le Conseil général est le Corps législatif du département, comme le Conseil municipal est le Corps législatif de la commune, et si nous voulons que les idées qui nous sont chères, que les réformes qui nous paraissent désirables, que les progrès religieux, moraux, matériels qui nous semblent urgents, finissent par triompher, nous devons être jaloux d'envoyer dans toutes les assemblées, grandes ou petites, des représentants de ces idées, des défenseurs de ces réformes, des partisans de ces progrès. L'action est commencée, il ne faut plus qu'elle s'interrompe, et chaque scrutin qui s'ouvre, chaque occasion qui se

présente doivent être une manifestation nouvelle et significative des vœux énergiques de la nation.

Ces vœux, M. le duc de Persigny les méconnaît d'une manière bien étrange dans le discours de Roanne. On pouvait croire que la philosophie de la retraite et la marche des événements avaient à la fois calmé et éclairé l'ancien ministre de l'intérieur : il n'en est rien ; M. de Persigny en est resté à ses philippiques de l'an passé, les scrutins qui se sont succédé ne lui ont rien appris ; et dénaturant le caractère et la portée du mouvement qu'il a été impuissant à enrayer, il persiste à ne voir dans le réveil universel et dans l'explosion du sentiment public que le résultat passager de quelques intrigues. Après avoir reproché « aux agitateurs » de baser leur tactique « sur des rivalités de classes, » il coupe arbitrairement la France en deux, pour opposer les populations rurales à celles des villes, et tandis qu'il exalte dans les unes le patriotisme le plus éclairé, il ne constate chez les autres que l'esprit de désordre et les plus coupables desseins. N'est-il pas regrettable de voir le plus ardent champion des institutions actuelles protester ainsi contre les arrêts du suffrage universel ? Et n'est-il pas plus imprudeut encore qu'injuste de traiter de *factieux* les deux millions d'électeurs qui ont repoussé de leurs votes les candidats officiels ?

Que l'ancien ministre de l'intérieur n'aime pas les villes, cela se comprend ; il existe là-dessus un proverbe qui explique très-bien la crainte que peut faire éprouver l'eau froide ; mais cette crainte ne saurait aller, surtout chez une intelligence élevée, jusqu'à se méprendre aussi complétement sur la réalité des choses. Si l'entente de quelques journaux avait suffi pour amener le triomphe des candidats opposants, comment l'accord, autrement absolu et dévoué, de toutes les feuilles officieuses n'aurait-il pas suffi à mettre ces mêmes candidats en déroute ; comment l'alliance étroite de *la Patrie*, du *Constitutionnel*, du *Pays*, de *la Nation*, de *la France* et du *Moniteur* aurait-elle échoué devant la coalition du *Siècle*, de *l'Opinion nationale* et de *la Presse?* D'ailleurs, est-ce que c'est cette coalition qui a fait nommer M. Buffet dans les Vosges, M. Hallez-Claparède en Alsace ?

Quant aux populations des campagnes, nous en pensons tout le bien qu'en a dit l'orateur de Roanne, et peut-être plus encore ; mais si elles possèdent toutes les perfections qu'il a décrites, si leur instruction est aussi avancée, si elles disposent « de mille moyens d'information » dont les ouvriers des villes sont privés, si elles ont, avec tant de lumière, la sagesse et la modération, pourquoi leur refuser le plus élémentaire de tous les droits, celui de choisir leur administration municipale ? On ne saurait moins concéder à des populations aussi sensées et aussi dévouées ; et leur dénier, après tant d'éloges, la simple nomination des maires et des adjoints, ce serait plus qu'une contradiction, ce serait une véritable ingratitude.

Mais M. de Persigny paraît médiocrement disposé à pousser jusque-là la reconnaissance, et son programme libéral ne parle que d'irrigation et de reboisement ; il veut la paix, mais la paix sans ses plus beaux fruits, sans cet

arbre aux pommes d'or vers lequel nous tendons depuis si longtemps des mains avides.

La paix, l'aurons-nous au moins? Le Sphinx du Salon n'est pas le seul qui nous donne en ce moment ses énigmes à déchiffrer, et nos regards tournés vers Londres ont peine à découvrir des chances de solution prochaine. Les puissances allemandes déclarent le traité de 1852, c'est-à-dire le principe de l'intégrité danoise, annulé par la guerre, et de son côté le Danemark persiste à prendre pour base de toute délibération l'essence de ce traité. La Prusse aspire ouvertement, soit à absorber les territoires brutalement conquis, soit à se les annexer indirectement sous la forme d'un protectorat, et le cabinet de Copenhague, acculé aux résolutions désespérées, se montre décidé à n'admettre aucun arrangement qui lui arracherait le Sleswig. Peut-on espérer un rapprochement entre des vues si opposées, et semble-t-il probable que les divisions, les convoitises et les arrière-pensées se fondent bientôt dans un baiser de concorde et de fraternité? Enfin si par impossible on parvenait à concilier sur un parchemin ces dissidences profondes de principes, de volontés et d'intérêts, la paix, une paix sincère et durable, sortirait-elle de cette nouvelle convention de Londres? M. Rouher en a manifesté le ferme espoir : « la paix, a-t-il dit, se maintiendra; le triste débat qui s'agite dans le Nord de l'Europe trouvera sa solution pacifique. » Nous le souhaitons, mais en étant moins persuadés que M. le ministre d'État de la vitalité actuelle de la diplomatie, dont les œuvres nouvelles sont fatalement frappées d'une sorte de caducité par le mépris qui est fait partout de ses œuvres anciennes ou récentes. Du moment que les conventions les plus solennelles, comme celle de Zurich, sont, au lendemain même de leur signature, impunément lacérées à la face du monde, toute confiance dans la solidité des protocoles disparaît, et on peut dire qu'il n'y a plus de diplomatie parce qu'il n'y a plus de droit public.

Ce traité de 1852, est-ce un pacte poudreux de vétusté et dont la succession des âges demandait la refonte? Il est d'hier, l'encre qui l'a paraphé est à peine séchée, rien n'a été changé en Europe depuis que nous l'avons signé, et l'empereur lui-même disait naguère : « Nous donnerons au Danemark tout l'appui qu'il est *en droit d'exiger de nous* en vertu des traités et de notre ancienne amitié. » Est-ce à dire qu'en rappelant ces paroles nous fassions un appel aux baïonnettes? Nous voulons dire seulement qu'une attitude nette, un langage résolu eussent suffi à épargner bien du sang et bien des larmes, et que si l'on avait parlé à la Prusse sur le même ton qu'aux envoyés du Taïcoun, l'Eider n'eût pas été franchi, le Sleswig dévasté, le Jutland pillé, ni l'Europe réduite à sanctionner une iniquité criante ou à risquer une universelle et terrible conflagration.

Que fait la France depuis des mois? Elle se recueille, elle écoute, elle laisse agir, et l'attitude expectante et réservée de son plénipotentiaire à Londres commence à accréditer des suppositions que nous n'hésitons pas à repousser, parce que nous avons trop éprouvé les inconvénients d'un Cavour

italien pour nous mettre à la remorque d'un Cavour allemand, et qu'après avoir reçu en Savoie la rançon des Romagnes, nous ne saurions aller prendre à Landau le prix des violences consommées à Düppel.

Nous n'avons pas à apprécier ici les différentes combinaisons dont la presse entretient le public[1] et auxquelles le télégraphe donne chaque matin un aspect nouveau; nous ignorons si *le Constitutionnel*, distançant d'une longueur *le Moniteur du soir*, a joué le rôle d'oracle en faisant pressentir une évolution définitive du cabinet des Tuileries vers le duc d'Augustenbourg et l'appel aux populations; nous nous bornons à dire que, suivant nous, l'honneur français aurait à souffrir dans l'histoire de la mutilation du Danemark, que le monde, déjà si troublé, recevrait un ébranlement notable de ce nouvel et immoral écrasement du faible par le fort, et que la sincérité de nos protestations contre le déchirement de la Pologne se trouverait singulièrement atteinte par une participation quelconque au démembrement d'un petit peuple non moins héroïque et non moins digne de sympathies que le peuple de Sobieski.

En attendant, la suspension d'armes expire le 12 juin, et les puissances neutres se préoccupent sans doute d'empêcher à cette date une reprise des hostilités; c'est assez du sang qui abreuve tant de points des deux hémisphères, et qui vient de couler à si grands flots dans une bataille colossale sur la route de Richmond.

Il rougit aussi cette terre d'Afrique, où depuis trente ans la colonisation n'a pas su affermir la conquête, et sur le calme de laquelle le dernier discours du trône contenait des assurances qui ont été malheureusement déçues. « En Algérie, disait ce discours, malgré l'anomalie qui soumet les mêmes populations, les unes au pouvoir civil, les autres au pouvoir militaire, les Arabes ont compris combien la domination française était réparatrice et équitable, sans que les Européens aient moins de confiance dans la protection du gouvernement. » Le soulèvement des populations du Sud, suivi de l'insurrection d'une des plus importantes tribus de la province d'Oran, fait voir combien on se trompe sur la soumission apparente des indigènes et à quelle distance nous sommes encore d'une possession paisible et féconde. Grâce au système qui a été suivi depuis la conquête, il n'y a toujours en Algérie que des vainqueurs et des vaincus, les premiers campés sur un sol qui repousse leur action civilisatrice, les seconds sans cesse disposés à la révolte contre une race qu'ils détestent. Cette situation tient à la différence du principe autour duquel se meuvent les uns et les autres. C'est un mobile politique qui nous guide, c'est une idée religieuse qui les inspire. Tant que la terre algérienne n'aura pas été assimilée à la métropole par les idées et les croyances, nous ne posséderons que la surface de notre colonie et nous la verrons se lever périodiquement en armes toutes les fois qu'elle apercevra dans les complications du continent une occasion favorable de secouer notre joug. Nous ne

[1] *Le Congrès et le Conflit Dano-Allemand*, par M. Léouzon-Leduc. Amyot.

songeons assurément pas à une œuvre de fusion par la force ; la violence nous est partout odieuse, et plus encore dans le domaine religieux qu'ailleurs ; mais la propagation active de nos idées a mille moyens pacifiques de s'accomplir [1], et si nous tenons à tirer enfin du beau royaume qui s'étend en face de nos rivages et domine la Méditerranée, le fruit légitime de nos sacrifices, il faut se décider à changer un système condamné par une expérience de trente années, et demander à l'ordre moral ce que n'ont pu nous assurer l'argent ni le fer. *Ense et aratro*, disait le maréchal Bugeaud ; ajoutons *cruce* dans la devise, et ce nouvel étendard nous mènera plus sûrement au but.

Nous attendions une victoire pour la cause catholique sur un autre point, la Belgique, et nous nous réjouissions d'y voir arriver aux affaires, portés par la force de l'opinion publique, des hommes animés des plus louables intentions libérales ; mais, au dernier moment, notre espoir a été trompé, et le cabinet Rogier, quoique en minorité dans le pays comme dans la Chambre, s'obstine à accaparer le pouvoir. Singuliers constitutionnels que ces ministres gardant leurs portefeuilles au mépris des règles les plus essentielles du régime représentatif ! Étranges libéraux que ces politiques s'opposant à toute extension de franchises et sacrifiant les droits du pays à la prérogative royale ! Le programme de la droite, qui fait tant d'honneur à M. Dechamps et à ses amis, prouve éloquemment que le parti conservateur et catholique est le seul, chez nos voisins, qui veuille sincèrement la liberté pour tous, et que les pseudo-libéraux belges sont bien les frères de ceux que nous voyons chez nous repousser la liberté d'enseignement par peur du clergé et la liberté d'association en haine de saint Vincent de Paul.

Ce sont ces mêmes libéraux qui se déchaînent en ce moment contre l'Académie française et qui vont jusqu'à demander un coup d'État contre l'une des dernières institutions indépendantes de notre pays [2], parce qu'elle a commis, *horresco referens!* le crime de refuser ses palmes à un ouvrage dont elle était la souveraine appréciatrice. Ce n'est pas assez pour ces messieurs de posséder une latitude complète pour l'exposition de leurs doctrines ; il leur faut encore les médailles et les récompenses. D'autres se contenteraient de ne trouver aucune entrave ; eux réclament en outre les encouragements publics et les chaires de l'État. Que leurs livres circulent, c'est peu ; on les opprime en ne leur réservant pas les lauriers de l'Institut. En vérité, la prétention finit par devenir exorbitante, et M. Dupin s'est fait l'heureux in-

[1] Nous lisons dans le *Courrier de Lyon* du 23 mai :

« C'est au fanatisme religieux que le soulèvement actuel doit être imputé, et l'effervescence des populations musulmanes coïncide, en outre, avec le retour des pèlerins qui se rendent à la Mecque.

« Il ne saurait être hors de propos de faire observer à ce sujet que, toutes les années, le gouvernement français, désireux de ménager les susceptibilités religieuses des indigènes, met un bâtiment à la disposition des Algériens mahométans qui veulent faire ce pèlerinage, dans lequel ils retrempent leur ardeur religieuse et leur haine contre nous. »

[2] Voir *l'Opinion nationale* du 22 mai.

terprète du bon sens en s'écriant à ce propos : « Qu'on laisse aux auteurs toute liberté d'écrire ; mais qu'ils nous accordent au moins celle de ne pas les couronner ! »

Du reste, la mission de l'Académie française est autrement appréciée par la masse du pays, et le jugement de la grande opinion publique suffit à la venger des petites colères de certaines coteries. Qu'on nous permette d'en recueillir ici un expressif témoignage et d'opposer à de vaines clameurs les éloquentes paroles que faisait entendre il y a deux semaines à Toulouse, dans une solennité littéraire, le secrétaire perpétuel d'une institution justement populaire, et qui, depuis cinq siècles, à travers une existence qui n'a pas été sans éclat, a toujours tenu à associer le culte des lettres à celui de la morale et de l'honneur.

Le 3 mai dernier, l'Académie des jeux-floraux fêtait M. Viennet, auquel elle avait offert sa première couronne il y a cinquante-quatre ans, et M. le comte Fernand de Rességuier, s'adressant au nom de tous au spirituel vieillard, lui disait au milieu des applaudissements de l'assistance : « Permettez-moi de saluer en vous le représentant de cette grande Compagnie littéraire qui non-seulement est la première en France, mais qui est aussi la première dans le monde entier. En vous, monsieur, nous saluons toutes les gloires de l'histoire moderne, les Thiers, les Guizot, les Cousin ; les arbitres du goût ; toute cette phalange sincère et militante qui, dans la vie publique, a placé si haut la tribune française, Berryer, le Démosthène contemporain ; les Broglie, les Falloux et les Noailles ; les défenseurs de la Papauté menacée, les Montalembert et les Dupanloup ; enfin tous les créateurs de nos chefs-d'œuvre lyriques ; cénacle indépendant, faisceau glorieux, qui survit au milieu de nos ébranlements et qui garde à la fois les traditions de la langue et celles de la conscience. »

Voilà comment est jugée l'Académie par ceux qui ne séparent pas le beau du vrai, qui croient que le talent ne peut tout absoudre, qu'une littérature sans morale serait un poison public, et que la consécration de certaines théories constituerait une véritable prime à la cour d'assises.

Montesquieu, cherchant la cause de la grandeur romaine, fait cette simple et profonde remarque : « Rome était un vaisseau tenu par deux ancres dans la tempête : la religion et les mœurs. »

Méditons sur la force de nos ancres !

LÉON LAVEDAN.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LES PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES

ET LE PRINCE COUZA

Les affaires des Principautés Danubiennes ont été depuis dix ans, et à bon droit, en première ligne parmi les préoccupations du gouvernement français, qui a entrepris dans cette portion du Levant une œuvre digne des vieilles traditions de notre pays. Créer entre le Pruth et le Danube un État chrétien de 5 millions d'âmes, assez fort par lui-même pour pouvoir opposer une sérieuse barrière à la Russie, indépendant en même temps dans son gouvernement intérieur et soumis seulement à la suzeraineté plus nominale que réelle de la Turquie, en attendant le jour où il pourrait achever son émancipation ; c'est là une grande pensée de politique française et chrétienne, une pensée dont la réalisation serait appelée à affermir mieux que toute autre combinaison l'équilibre de l'Europe et à devenir un des plus sûrs acheminements vers la solution de la grande question d'Orient. Aussi la France ne s'y est-elle pas mépris, et depuis dix ans les fractions les plus différentes de l'opinion publique se sont trouvées constamment d'accord sur le terrain de la question des Principautés.

Est-il nécessaire de rappeler les phases successives de cette question? Le Règlement Organique de 1831, qui constituait le gouvernement de la Valachie et de la Moldavie sur la base du protectorat accordé à la Russie par le traité d'Andrinople, ayant été déchiré par la

guerre de Crimée, le Congrès de Paris, dans les articles 22-27 du traité du 30 mars 1856, décida qu'une nouvelle organisation serait donnée à ces Principautés par une Conférence européenne, et conformément aux vœux qu'émettraient deux Divans *ad hoc*, convoqués à Bucharest et à Jassy. Ces Divans, en octobre 1857, émirent cinq vœux qui résumaient l'expression du sentiment national :

1° L'autonomie complète des Principautés conformément aux anciennes capitulations, conclues avec la Sublime-Porte dans les quinzième et seizième siècles ;
2° Leur union en un seul État, sous le nom de Roumanie ;
3° Un prince, choisi parmi les dynasties régnantes de l'Europe, et dont les héritiers seraient élevés dans la religion du pays ;
4° La neutralisation du territoire des Principautés ;
5° Une assemblée législative commune.

Mais l'entente de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Turquie fit prévaloir une autre combinaison, et, le 19 août 1858, un traité signé à Paris, tout en établissant sur les bases les plus libérales le gouvernement constitutionnel dans les Principautés, maintint la séparation de la Moldavie et de la Valachie, qui devaient avoir deux hospodars et deux assemblées ; une commission mixte de ces deux assemblées devait seulement siéger dans la ville frontière de Fokschany et être chargée de régler les intérêts communs aux deux pays.

On sait comment les assemblées de la Valachie et de la Moldavie répondirent à cette décision de la diplomatie, et, en février 1859, appelèrent le même candidat à l'hospodarat ; on sait aussi que l'active intervention de la France parvint à faire reconnaître diplomatiquement l'union personnelle, premier pas vers une union plus complète et plus sérieuse. Bientôt la même intervention, sur les demandes réitérées des Roumains, obtint des autres Puissances signataires du traité de Paris la substitution d'une assemblée unique pour les deux Principautés aux assemblées séparées, qui avaient été d'abord établies. Cette nouvelle mesure entraînait une conséquence forcée, l'établissement d'un ministère commun ; le 3 février 1862 elle fut enfin acceptée par la Conférence siégeant à Constantinople pour traiter les affaires moldo-valaques. Dès lors l'œuvre poursuivie par la France était réalisée, l'union devenait effective et complète, avec ce grand inconvénient, il est vrai, de n'être officiellement établie et acceptée qu'à titre provisoire ; mais on avait toutes les raisons d'espérer que ce provisoire durerait indéfiniment, comme celui de la Servie, et que la Porte en renouvellerait la confirmation toutes les fois qu'il serait nécessaire, de peur de s'attirer des conflits dangereux.

Il n'y a pas beaucoup plus de deux ans que la reconstitution des

Principautés Danubiennes en un seul corps de nation s'est accomplie dans sa totalité par le protocole du 3 février 1862, et déjà cette œuvre menace de s'écrouler. Les fautes du prince Alexandre-Jean I[er] et de son entourage ont soulevé comme à plaisir les complications les plus graves, la question des monastères grecs dits *dédiés*, et le conflit entre le pouvoir exécutif et la représentation nationale couronné par le coup d'État du 14 mai dernier. Une occasion favorable a été ainsi fournie à l'immixtion et aux intrigues des Puissances qui ont intérêt à empêcher l'union des provinces roumaines de se fonder ou de s'affermir. Une crise des plus sérieuses menace d'éclater sur ce point et d'ajouter un nouveau danger à tous ceux qui compromettent la paix de l'Europe. Quelle en sera l'issue? On ne saurait encore le dire, mais, quand bien même la Conférence de Constantinople parviendrait à empêcher un conflit dans les régions diplomatiques, les dernières complications n'en auront pas moins des conséquences qui se développeront rapidement, elles laisseront des germes de déchirements intérieurs qui ne peuvent manquer d'ébranler de la manière la plus fâcheuse l'avenir de la Roumanie.

Il importe donc d'étudier en ce moment avec une attention toute particulière les deux questions soulevées dans les Principautés Danubiennes. C'est ce que nous voulons faire dans cet article.

I

Nous commencerons par la question des couvents *dédiés*, la première en date, question obscure et peu connue, mais qui suffisait à elle seule, avec la tournure qu'elle avait prise depuis un an, pour faire surgir de grosses difficultés.

Voici, en peu de mots, l'historique de cette question.

Depuis la fin du seizième siècle jusqu'à nos jours, le sentiment de fraternité qui a longtemps existé entre les différents rameaux de l'Église orientale et le spectacle de la misère à laquelle le clergé était réduit dans les provinces du domaine direct des Sultans, ont porté la piété d'un grand nombre de princes et de particuliers dans la Moldavie et la Valachie, qui jouissaient d'une condition meilleure, n'étant que vassales, et où la propriété ecclésiastique était solidement garantie, à donner, tantôt de leur vivant, tantôt par testament, à ce qu'on appelle les Saints-Lieux d'Orient, c'est-à-dire aux quatre siéges pa-

triarcaux de l'Église grecque, aux communautés du Mont-Sinaï, du Mont-Athos, du Saint-Sépulcre, pour subvenir à leur entretien, des biens de diverses natures et particulièrement d'anciens monastères abandonnés par le malheur des temps, qui passèrent à titre de *métoches* (nous dirions en Occident *prieurés*) sous la direction des couvents abbatiaux auxquels ils étaient *dédiés*. En outre, les communautés des Saints-Lieux ont acquis à titre onéreux d'autres propriétés dans l'un ou l'autre des hospodorats.

Ces monastères et ces propriétés étaient essentiellement distincts des couvents indigènes, et des propriétés de l'Église *autocéphale*[1] de la Moldavie et de la Valachie; ils étaient considérés comme des propriétés étrangères, soumises aux mêmes charges et aux mêmes impôts que les autres biens privés sis sur le territoire des Principautés. La paisible possession de l'Église grecque a été, pendant deux siècles et demi, non-seulement incontestée, mais confirmée par une suite d'actes solennels des hospodars et des divans de la Valachie et de la Moldavie. Mais ces biens allaient toujours en augmentant, et en même temps, mieux administrés et mieux cultivés qu'aucune autre propriété du pays, leur valeur s'accroissait rapidement. Ils arrivèrent à représenter un capital d'environ 300 millions. C'était une trop riche proie pour ne pas finir par éveiller la cupidité gouvernementale, dans un pays où le désordre des finances et l'épuisement du trésor étaient depuis près de deux siècles passés à l'état de tradition.

Aussi, en 1828, une première contestation s'éleva-t-elle entre les gouvernements des Principautés et le clergé grec au sujet des monastères *dédiés*, lorsqu'un firman de la Porte leva le séquestre qui avait été placé sur ces monastères en 1821, à la suite de l'explosion de la guerre de l'indépendance hellénique. Se plaignant d'abus qui avaient été commis par les hégoumènes dans la gestion des biens en question, les gouvernements des hospodars prétendaient avoir le droit de s'immiscer dans leur administration pour réprimer les abus; ils réclamaient en même temps qu'une partie des revenus des propriétés de l'Église grecque fût employée, dans le pays, à la fondation d'œuvres de charité, telles qu'hospices et écoles, et même fût mise à la disposition du pouvoir pour augmenter les ressources du trésor public. On voit que cette première contestation ne portait nullement sur le droit de propriété des Patriarcats et des communautés grecques; le droit était même implicitement reconnu par la prétention des gouvernements valaque et moldave, puisqu'elle ne tendait qu'à un redresse-

[1] On appelle ainsi dans l'Orient les Églises locales qui, tout en reconnaissant la suprématie spirituelle du Patriarche de Constantinople, jouissent d'une entière indépendance de juridiction intérieure. Telles sont celles de la Servie et du royaume de Grèce.

ment d'abus et à l'obtention d'une partie des revenus des biens appartenant au clergé étranger. Aussi le Règlement Organique promulgué en 1831 par le général Kisseleff, en déférant par son article 363 la solution de la question ainsi posée à une commission mixte de quatre boyards et de quatre ecclésiastiques grecs, prescrivit-il à cette commission de prendre pour base de ses travaux les chartes de donation aux Lieux-Saints, d'examiner les abus qui avaient pu être commis et d'essayer d'établir une entente sur la somme que les monastères dédiés pourraient verser dans les caisses de l'État pour les œuvres de la bienfaisance officielle.

Certainement, au point de vue du droit strict, le clergé grec, en vertu de sa condition de propriétaire absolu, pouvait repousser toute immixtion du gouvernement dans l'administration de ses biens et tout prélèvement sur ses revenus en dehors des impôts légalement fixés. Mais, dans la pratique, il eut tort de se retrancher absolument derrière ce droit et de ne pas se prêter à une transaction, qui eût fait reconnaître une fois de plus solennellement sa propriété et l'eût mis de cette manière à l'abri de nouvelles contestations. D'un autre côté, les gouvernements de Valachie et de Moldavie, dès qu'ils articulaient des chiffres, sortaient de toutes les limites raisonnables dans lesquelles un compromis aurait pu se conclure, car ils ne demandaient rien moins qu'à prélever, pour en disposer selon leur bon plaisir et sans contrôle, le quart des revenus en litige. C'est ainsi que la question ne put être résolue, ni dans la commission mixte de 1833, ni dans les négociations ultérieures qui se suivirent, sous les auspices de la Russie et de la Porte, jusqu'à la guerre d'Orient et jusqu'au moment où les Principautés Danubiennes furent placées sous la garantie collective des Puissances signataires du traité du 30 mars 1856.

Le débat était donc exactement au même point qu'en 1828 et posé dans les mêmes termes, lorsque la Conférence de Paris s'en saisit, le 30 juillet 1858. Sa nature même le plaçait essentiellement dans le ressort de la diplomatie; car, plus on donnait une existence propre aux Principautés, plus le clergé grec devenait un propriétaire étranger; le débat ne pouvait donc plus être considéré comme appartenant au domaine des questions intérieures, mais bien au domaine des questions internationales. Aussi, pour y donner une solution équitable, la Conférence décida-t-elle, par son protocole n° 13, que les deux parties en litige devaient d'abord employer les voies de conciliation et essayer de s'entendre entre elles dans un délai fixé, et qu'à défaut de cette entente il serait ensuite statué par voie d'arbitrage diplomatique. Cette décision fut corroborée par le protocole signé à Paris le 6 septembre 1859 et par celui de décembre 1861. Le gouvernement du prince Couza accepta formellement la décision européenne,

et commença même à la mettre à exécution, en nommant, dans l'année 1860, des commissaires chargés de négocier une entente directe avec le clergé grec. De plus, en 1861, il réitéra son acceptation, en demandant aux grandes Puissances, pour continuer les tentatives d'entente à l'amiable, un nouveau délai, qui s'écoula comme le premier, sans résultats. A l'expiration de ce délai, les Puissances signataires du traité de Paris, fidèles aux résolutions consignées dans les protocoles, exigèrent, itérativement et d'un commun accord, que les deux parties procédassent à la nomination des arbitres, qui devaient se joindre en leur nom à ceux que désignerait la diplomatie et auxquels il appartenait désormais de statuer sur le différend ; c'est ce que fit le clergé grec, mais non le gouvernement roumain.

La conséquence forcée des protocoles, d'après les principes les plus élémentaires du droit, était que, pendant la durée du litige et jusqu'au prononcé de la sentence arbitrale, les deux parties en cause devaient demeurer exactement dans leur situation respective : il n'était pas permis à l'une de changer par son fait la position de l'autre. C'est ce que les Puissances avaient déclaré dans une note collective adressée à la Sublime-Porte par leurs représentants à Constantinople, en date du 4 juillet 1860, note dans laquelle ils établissaient formellement que « les propriétés conventuelles devaient rester dans « la position où elles se trouvaient lors du protocole n° 13, jusqu'à « ce que les conditions en fussent dûment remplies. »

Jusqu'à l'automne de 1862, le gouvernement du prince Couza se conforma fidèlement à ces décisions de l'Europe ; mais tout à coup il changea de conduite et mit en avant de nouvelles prétentions. C'était le moment où le chef du cabinet conservateur, M. Barbe Catargi, venait d'être assassiné à Bucharest ; les finances étaient obérées au delà de toute expression ; il fallait absolument se procurer de l'argent, si l'on ne voulait pas tomber dans la banqueroute; le prince en vit un moyen dans la spoliation des couvents grecs, substituée à la réclamation du quart de leurs revenus ; c'étaient trois cents millions que l'on pouvait enlever ainsi d'un seul coup de filet.

Aussi, en novembre 1862, au moment où la question revenait dans la compétence exclusive de la diplomatie et où l'Europe le sommait de nouveau de nommer ses arbitres, il prit sur lui de décider la question à lui seul, au mépris de l'autorité des Puissances et en dehors de tous les termes posés par les protocoles. Une ordonnance princière mit sous séquestre tous les revenus des monastères dédiés, sous prétexte de mesures conservatoires, et décida qu'ils seraient versés dans le trésor public. Le clergé grec s'adressa alors au gouvernement suzerain de la Porte et aux représentants de l'Europe à Constantinople, pour obtenir la levée du séquestre. Promettant solennellement de gar-

der l'argent en dépôt pour le restituer aux communautés des Lieux-Saints, Couza s'arrangea de manière à faire traîner cette nouvelle phase de l'affaire en longueur jusqu'en avril 1863, époque à laquelle il effectua l'encaissement des fermages ; mais alors il prit coup sur coup une série de mesures administratives qui préparaient la confiscation des propriétés de l'Église grecque et la consommaient en fait presque entièrement. Il commença par refuser de reconnaître les hégoumènes, que les Patriarches et les supérieurs des communautés avaient nommés aux postes vacants à la tête des monastères dédiés. Empiétant avec une impudence et une brutalité sans égale sur les matières de l'ordre purement spirituel, il défendit par ordonnance l'emploi de la langue grecque dans l'office divin de ces monastères. La police pénétra dans les églises pour vérifier l'exécution de cette ordonnance; les prêtres qui refusèrent de s'y soumettre et demeurèrent fidèles à leur rite furent jetés en prison, avec les hégoumènes qui avaient protesté contre la confiscation des revenus de leurs couvents. Une circulaire aux cours et tribunaux défendit ensuite d'admettre aucun hégoumène grec à ester en justice pour les causes relatives aux propriétés de son monastère. Puis vint une ordonnance portant que les biens en litige seraient désormais affermés par le ministère des cultes, et réglant l'emploi de leurs revenus de manière à absorber entièrement ces fonds, que le gouvernement s'était engagé devant l'Europe à conserver intacts jusqu'à la sentence arbitrale. Enfin, cette série d'usurpations fut couronnée par une dernière et plus odieuse violence. Le prince Couza fit enlever de force par ses gendarmes aux hégoumènes des couvents grecs les vases sacrés et le mobilier de leurs églises, ainsi que les titres qui établissaient leurs droits de propriété. Ce fut une expédition qui rappelait les plus honteux exploits de la Révolution française : les églises furent profanées; les vases sacrés brisés et livrés au fondeur; en de certains endroits on arracha les reliques des châsses et on les jeta au vent, pour s'emparer du métal. Les hégoumènes qui résistèrent à ces violences, ou cachèrent les trésors et les archives des monastères, devinrent l'objet de poursuites criminelles ; quant aux autres, ils furent tous expulsés du pays par mesure administrative, après la spoliation de leurs couvents.

Dès le mois de janvier 1863, le gouvernement suzerain de la Porte et la diplomatie de la plupart des États signataires du traité de Paris exprimèrent hautement leur désapprobation de la voie arbitraire et illégale dans laquelle le chef du pouvoir exécutif des Principautés-Unies s'engageait, et déclarèrent ne pas reconnaître la validité de ses actes. Mais ces protestations n'arrêtèrent point Couza ; elles ne firent que précipiter ses mesures de confiscation. Dans un mémoire adressée aux Puissances, le prince proclama qu'il se regardait comme

le juge suprême de son différend avec l'Église grecque, déniant l'autorité de la diplomatie, protestant contre les protocoles auxquels il avait lui-même précédemment adhéré, et demandant leur révocation en même temps qu'il les annulait par ses actes.

Le clergé grec, pendant ce temps, plaidait sa cause à Paris, à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Constantinople, et réclamait l'appui de la diplomatie, intéressée à ne pas laisser bafouer ses actes avec autant d'outrecuidance. Après des pourparlers et des négociations assez prolongées entre les cabinets, il fut décidé que la Conférence de Constantinople se réunirait de nouveau pour se constituer en tribunal et juger en dernier ressort la question sur laquelle le gouvernement roumain prétendait être à la fois juge et partie. Mais, au lieu de tenir compte de cette résolution de l'Europe, le prince Couza, prévoyant que ses prétentions n'auraient que peu de chances de succès devant l'aréopage diplomatique, a passé outre ; connaissant le respect superstitieux avec lequel, dans le système du prétendu *droit nouveau*, on s'incline devant les faits accomplis, quelle qu'en soit l'origine, il a voulu mettre la Conférence en présence d'un fait de ce genre, en présence d'une question déjà tranchée, sur laquelle il serait plus difficile de revenir. Aussi, pendant que la Conférence se réunissait, a-t-il fait voter par l'assemblée législative roumaine une loi qui confisque entièrement les biens des monastères dédiés, en accordant seulement au clergé grec, à titre d'aumône, une indemnité dérisoire, qui n'égale pas une année du revenu des propriétés dont on le spolie.

II

Pour justifier ses mesures, le prince Couza, dans le mémoire qu'il a adressé aux Puissances [1], prétend établir que le clergé grec n'était pas propriétaire des couvents *dédiés*, qu'il n'en était que fidéicommissaire, et qu'ayant manqué à certaines obligations du fidéicommis, il doit en être dépouillé par l'État, auquel la propriété est constamment demeurée.

Si cette thèse était exacte, il serait étrange que, depuis deux siècles

[1] *Mémoire sur les couvents roumains placés sous l'invocation des Saints-Lieux d'Orient.* Vienne, 1863.— Voy. encore : *Étude sur les droits et obligations des monastères dédiés aux Saints-Lieux d'Orient.* Vienne, 1863.

et demi, elle n'ait jamais été produite ; mais nous croyons que l'Église grecque y a victorieusement répondu dans les mémoires qu'elle a opposés à celui du gouvernement roumain [1]. Le terme de *couvents dédiés* est une expression impropre, qui a paru pour la première fois dans les protocoles de 1858 et rend fort mal le mot roumain *inchinate*, dont le sens est « dépendant de... » Cette expression vicieuse prête à l'équivoque, et les agents du prince Couza en ont largement tiré parti. Mais les chartes de fondation des monastères ne permettent pas le doute sur la propriété absolue qu'elles attribuent au clergé grec. Ainsi, dans celle du couvent de Cotroceni en Valachie, rendue par l'hospodar Scherban Cantacuzène Bassarabe, on lit : « Ayant ré-
« fléchi mûrement et prié Dieu d'éclairer notre pensée pour connaître
« comment nous aurions plus de mérite, nous nous décidons, avec la
« volonté de Dieu, et nous donnons et dédions (*o damu si o inchinamu*)
« ce saint monastère, avec toutes ses propriétés, comme il est, au
« Mont-Athos, appelé aussi Montagne-Sainte, non à un seul des mo-
« nastères qui y sont, mais à tous les vingt, pour que tous ces saints
« monastères, les uns comme les autres, l'aient et le tiennent (*sa o*
« *aiba si sa o tie*), afin que, en retirant du profit, ils prient Dieu pour
« le salut de notre âme. » Voici maintenant les termes de la charte du monastère de Vacaresti, fondé en 1723 par Nicolas Mavrocordatos, premier hospodar phanariote de la Valachie : « Nous consacrons ce
« monastère vénérable et princier au Saint-Sépulcre de Notre-Sei-
« gneur Jésus-Christ, pour le salut de notre âme et pour la mémoire
« perpétuelle de nous et de nos parents défunts, de manière qu'il
« soit et soit dit bien propre du Saint-Sépulcre jusqu'à la fin des
« siècles (ὡς εἶναί τε καὶ λέγεσθαι ἴδιον κτῆμα τοῦ παναγίου καὶ ζωοδόχου
« Τάφου εἰς αἰῶνα τὸν ἅπαντα), afin que tant les vénérables pères se
« trouvant dans ce monastère élevé par nous que ceux demeurant
« dans l'église très-sacrée du Saint-Sépulcre supplient sans cesse
« Dieu pour la rémission des péchés que nous avons commis dans ce
« monde par faiblesse humaine. » C'est cependant sur ces deux documents que le gouvernement roumain a prétendu baser sa thèse, en produisant des traductions altérées et tronquées, que le clergé grec a convaincues de fausseté par la publication des textes originaux en valaque et en grec. Nous pourrions citer encore la charte de dédicace du couvent de Floresti, où il est dit que « ce monastère et ses biens

[1] *Précis sur la question des monastères grecs dans les Principautés-Unies*. Vienne, 1863. — *Réponse des Saints-Lieux d'Orient au Mémoire du gouvernement des Principautés-Unies sur les monastères grecs*. Paris, 1863. — Voy. encore : *La vérité sur la question des couvents dédiés en Moldo-Valachie*, par un Moldave. Paris, 1863. — Mano, *Des intérêts religieux de l'Orient au sujet des biens conventuels dans les Principautés-Unies*. Paris, 1864.

« seront à jamais la propriété légitime et inaliénable (ἀναφαίρετα καὶ « ἀναπόσπαστα γνήσια κτήματα) du monastère Esphigmène » du Mont-Athos ; mais nous aimons mieux nous arrêter au chrysobulle de l'hospodar de Valachie, Mathieu Bassarabe, dont le mémoire du prince Couza fait grand bruit, prétendant y trouver un précédent et une justification pour les derniers actes. Cet hospodar annula, en effet, dans l'année 1639 un certain nombre de dédicaces de couvents, qui avaient été faites en dehors des formes légales ; mais en même temps son chrysobulle confirme solennellement les droits de propriété sur les autres monastères, car il déclare excepter « les monastères, soit « princiers, soit boyards, que leurs fondateurs eux-mêmes ont dédiés « et ont soumis comme *métoches* au lieu où chacun d'eux a voulu : « ces couvents seront sous la domination et la possession stable des « moines étrangers (*supusse si statatoare calugariloru straini*), et se « maintiendront immuablement selon ce que leurs fondateurs auront « écrit et établi dans leurs actes de donation. »

Il serait difficile de rencontrer une propriété mieux établie, et c'est avec pleine raison qu'en 1854, dans son *Histoire de la Dacie* (p. 235), M. Cogalniceano, le ministre même qui cette année a proposé la loi de confiscation, proclamait les droits absolus du clergé grec sur ses biens de Valachie et de Moldavie. Mais s'il en est ainsi des monastères dits dédiés, la propriété de l'Église grecque est encore plus incontestable sur les nombreux domaines qu'elle a achetés dans les Principautés à beaux deniers comptants et que le gouvernement roumain lui enlève également.

Ce qu'a fait le prince Couza dans la question des monastères n'est donc autre en réalité qu'une de ces spoliations violentes et iniques, dont l'esprit révolutionnaire a malheureusement donné, dans notre siècle, tant d'exemples à l'égard des biens de l'Église catholique. Aussi ne pouvons-nous comprendre comment quelques organes de la presse religieuse ont exprimé hautement leur approbation d'une semblable mesure. Ce sont, il est vrai, biens de moines *schismatiques* que les couvents dédiés ; mais qu'est-ce que cette distinction entre la propriété *schismatique* et la propriété *catholique?* Il n'y a pas deux espèces de droit s'appliquant à des communions différentes. Ou la propriété ecclésiastique est inviolable et sacrée comme toute autre propriété, ou elle ne l'est pas ; si elle l'est, ce que nous croyons avec tous les catholiques, il est aussi souverainement injuste à un gouvernement *schismatique* de confisquer les biens du clergé *schismatique*, qu'à un gouvernement *catholique* ou *schismatique* de confisquer les biens du clergé *catholique ;* si elle ne l'est pas, pourquoi flétrir ailleurs ce qu'on approuve en Roumanie ?

Le prince Couza a suivi envers les couvents grecs exactement la

même conduite que les Russes suivent en ce moment en Pologne à l'égard du clergé catholique. Nous ne la condamnons pas moins en Valachie et en Moldavie qu'en Pologne. Ces spoliations du clergé, ces sanctuaires profanés, ces vases sacrés et ces reliquaires jetés dans le creuset du fondeur, ces ecclésiastiques emprisonnés pour avoir défendu les droits de leur couvent et pour avoir refusé d'admettre que la police eût le pouvoir de régler leur croyance et leur liturgie, sont des faits qui excitent notre indignation et notre dégoût. C'est à la nature des actes et à leur tendance que nous regardons, non pas à la question de savoir si celui qui les commet et celui qu'ils frappent sont plus ou moins orthodoxes. Les intérêts de l'Église catholique nous touchent beaucoup plus directement, parce qu'elle est notre mère, mais nous ne pouvons admettre que les principes du respect pour les choses religieuses et du droit universel doivent fléchir quand il s'agit d'une Église séparée de l'unité.

Les catholiques qui applaudissent à la conduite du gouvernement roumain dans cette affaire sont, d'ailleurs, bien imprévoyants. Ignorent-ils donc qu'il existe quelques couvents catholiques dans les Principautés ? Le gouvernement de Couza, dans ses actes officiels et particulièrement dans son Mémoire aux Puissances, s'arroge le droit et émet la prétention formelle de *nationaliser* (c'est l'expression dont il se sert) les biens de tous les monastères non indigènes situés en Valachie et en Moldavie et ne suivant pas la religion de l'État. Si une pareille prétention est admise à l'occasion des couvents grecs, la conséquence nécessaire n'en sera-t-elle pas l'application de la même mesure aux Dominicains, établis à Campu-Lungu depuis plusieurs siècles, et dont les titres sont exactement semblables à ceux des couvents dédiés ? Et il ne s'agit même pas seulement en réalité, dans cette question, des biens ecclésiastiques. Le plus solide argument du gouvernement princier réside dans la disposition de la loi actuelle des Principautés, qui exige l'indigénat pour devenir propriétaire, et à laquelle, au mépris de tous les principes du droit, ce gouvernement veut donner un effet rétroactif. Mais, s'il en est ainsi, n'est-ce pas la négation absolue de toutes les propriétés privées que des étrangers possèdent dans le pays ?

On dit, il est vrai, que, « mis en présence d'une mesure en quel-« que sorte identique à tant de mesures dirigées contre l'Église ca-« tholique, et dont cette fois *nos ennemis religieux* sont victimes, nous « devons voir avec satisfaction diminuer les forces du schisme[1]. » Nous ne nous associons pas à la satisfaction du *Monde*.

M. l'abbé Meignan écrivait excellemment ici-même, il y a trois

[1] *Monde* du 15 février.

mois, à propos de la crise religieuse qui se développe au sein du protestantisme : « Il est des catholiques qui se réjouissent sans réserve « des embarras du protestantisme aux prises avec l'incrédulité vic- « torieuse. Nous ne partageons pas leur allégresse ni tout à fait leur « confiance dans les résultats avantageux qu'ils attendent de la dé- « faite des Églises chrétiennes séparées. Nous croyons, comme eux, « que le protestantisme est mal armé pour lutter contre l'incrédu- « lité ; il peut et doit succomber ; mais les vaincus passeront-ils dans « le camp des catholiques ou dans celui des incrédules ?

« Lorsque la foi au surnaturel se sera en grande partie éteinte « dans l'Angleterre, dans l'Allemagne, dans la France protestantes, « qu'aurons-nous gagné à l'obscurcissement qui en résultera et aux « préjugés qui s'accréditeront dans une foule d'intelligences ? Il y « aura un peu moins de vérité chrétienne en Europe : le catholicisme « y trouvera-t-il un grand bénéfice ? Le protestantisme est comme « un ouvrage avancé qui, bien que très-défectueux, protége encore « la foi. Quand il sera pris par l'ennemi, une partie de ceux qui « l'occupent se repliera sans doute sur le fort imprenable du catho- « licisme, mais combien de faibles soldats resteront prisonniers et « passeront à l'ennemi ! Nous serons à la vérité un peu plus forts, « mais les adversaires se seront multipliés, et l'ennemi sera beau- « coup plus près... Si le système protestant était frappé dans ce qu'il « a de propre, les catholiques pourraient s'en féliciter, mais avec lui « la foi chrétienne est atteinte. »

Combien, à plus forte raison, ne doit-on pas tenir le même langage au sujet de l'Église grecque, qui ne constitue pas une hérésie, comme le protestantisme, mais seulement un schisme, qui a la même foi que nous, les mêmes sacrements, qui n'est séparée du catholicisme que par la question de la suprématie et de l'infaillibilité du Pape (car elle lui reconnaît déjà la primauté), qui n'a, en un mot, qu'un seul pas à faire pour rentrer dans le sein de l'unité quand viendra ce jour bienheureux où, suivant les promesses du Rédempteur, « il n'y aura plus qu'un troupeau et un pasteur ! »

La crise religieuse actuelle, qui ébranle si profondément la foi des faibles dans les pays catholiques et protestants, ne sévit pas avec moins de violence dans l'Orient chrétien, où la contagion de l'incrédulité occidentale s'est répandue en même temps que le progrès de la civilisation européenne, comme un poison destiné à en compromettre gravement les effets salutaires. Séparée depuis plusieurs siècles du foyer de la vie, engourdie dans une torpeur routinière, abaissée par l'esclavage, l'Église grecque, qui a su résister si victorieusement à la persécution violente de l'islamisme, est mal armée pour se défendre contre ce nouvel ennemi. Aussi les forces du schisme

diminuent-elles chaque jour, mais avec elles la foi chrétienne. L'esprit d'irréligion est presque maître du terrain dans les classes éclairées et menace de s'étendre au peuple, qui déjà respecte moins les prêtres ; les gouvernements chrétiens qui se fondent, dans un état d'indépendance plus ou moins complète, avec les débris de la Turquie, croient faire de la civilisation et du progrès en poursuivant la suppression des ordres monastiques et en asservissant l'Église au pouvoir civil. La rapidité avec laquelle on a descendu sur cette pente depuis vingt ans est vraiment effrayante ; mais le catholicisme a-t-il en rien profité de cet affaiblissement de l'Église grecque? Si nous regardons aux faits, il est facile d'y voir que non.

Voici le royaume hellénique, où Othon I[er], dans toute la durée de son règne terminé par une si lamentable catastrophe, a systématiquement confié les affaires ecclésiastiques à des libres penseurs. Les biens de l'Église y ont été confisqués, la plupart des couvents supprimés, le clergé déclaré impropre à être même électeur et dépouillé de l'éducation primaire ; on y a remanié les circonscriptions épiscopales par ordonnance du roi et proclamé dans les lois la suprématie du souverain sur l'Église. Certes, cet état de choses, comme il était inévitable, a porté un coup mortel à l'autorité de la religion nationale ; mais est-ce l'esprit du schisme ou l'esprit chrétien qui en a souffert? Aucun des préjugés anti-catholiques ne s'est affaibli, mais la foi des classes supérieures a complétement disparu. La jeune génération qui sort maintenant des écoles de la Grèce et qui fait son apparition dans la carrière des études libérales ou des affaires publiques se compose presque exclusivement de voltairiens et même souvent d'athées, déplorable chose dans une nation dont la croix est l'étendard, et qui n'a de force, de vie, d'avenir que par le christianisme, identifié chez elle avec la patrie. L'enseignement qui se donne dans cette belle Université d'Athènes, pépinière unique de la civilisation et des études en Orient, où chaque année neuf cents jeunes gens, dont les trois quarts, sortis des provinces turques, viennent recevoir les plus hautes notions du droit, de la médecine, des lettres et des sciences, l'enseignement, disons-nous, qui se donne dans cette Université et se répand de là avec une incomparable force d'expansion dans tout le monde hellénique, est vicié profondément par l'esprit d'irréligion dont il renferme les germes mortels, importés des écoles de l'Allemagne, et malheureusement aussi de la France. Que devient pendant ce temps le catholicisme? Au lieu de gagner du terrain, au lieu de voir les vaincus de la lutte engagée entre l'Église grecque et l'incrédulité passer dans son camp, c'est lui qui décroît encore plus vite. En trente ans, le nombre des catholiques du royaume de Grèce a diminué de près du tiers ; parmi ceux qui ont fait défec-

tion, les uns ont cessé d'avoir un culte, les autres ont adopté la religion grecque ; si les choses continuent du même train, comme tout porte à le craindre, on peut prévoir, dans un avenir qui n'est pas bien éloigné, le jour où le catholicisme aura disparu de Syra, de Naxie, de Santorin et de Tinos. En quoi lui aura profité l'affaiblissement de l'Église schismatique ? Ce fait n'aura-t-il pas, au contraire, coïncidé avec sa propre décadence ? Une seule communion a gagné par suite de ces circonstances : c'est le protestantisme, inconnu en Grèce il y a trente ans. Tandis que le clergé catholique indigène s'engourdit dans une ignorance égale à celle du bas clergé grec, et repousse, comme s'il apportait la peste, tout contact avec les brebis séparées, la propagande protestante travaille avec habileté et succès, sous la direction d'un des hommes les plus éminents employés dans les missions de ce culte, M. Hill, chapelain de la légation d'Angleterre à Athènes. Elle ne parle pas de faire des conversions directes, mais elle s'offre aux âmes qu'effrayent les progrès de l'incrédulité, en se donnant comme un moyen de régénérer l'Église grecque par la création d'une sorte d'anglicanisme oriental. Déjà elle est parvenue à s'emparer de l'éducation des jeunes filles de la société ; elle a recruté déjà de nombreux adhérents parmi les laïques et même dans le clergé, et l'on a entendu, l'année dernière, un professeur de théologie de l'Université d'Athènes, M. Bimbas, dire dans un discours public : « L'Église « grecque diffère absolument de l'Église russe, mais elle est iden- « tique à l'Église anglicane. L'Église russe, comme l'Église catho- « lique, a pour maxime : *Crois sans discuter*. L'Église grecque dit « avec le protestantisme : *Examine librement les dogmes et l'Écri- « ture*. »

Dans les Principautés Danubiennes, le clergé national est tombé au dernier degré de l'abaissement et de la sujétion au pouvoir civil. Qu'en est-il advenu ? Le catholicisme y a-t-il recruté un seul prosélyte ? Non, mais maintenant le peuple seul y est chrétien ; les classes élevées professent la religion du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*, ce qui ne les a certainement pas rapprochés de l'Église romaine.

Deux grands périls, deux dangers également funestes menacent donc aujourd'hui le christianisme oriental : l'incrédulité et le protestantisme ; l'incrédulité qui serait la mort de l'Orient et éterniserait la domination musulmane, car c'est seulement par la foi de l'Évangile que les chrétiens du Levant sont supérieurs aux Turcs, c'est cette foi qui peut seule faire revivre la terre des Chrysostome et des Basile ; le protestantisme qui pour les Orientaux est un minimum de croyances et conduit par une pente fatale à l'irréligion ; le protestantisme qui changerait en un abîme le fossé creusé par Photius entre les deux

Églises, et ferait perdre toute espérance de voir d'ici à bien longtemps les Grecs se rapprocher de nous.

Avant de songer à faire des Grecs des catholiques, il importe de veiller à ce qu'ils ne cessent pas d'être chrétiens. Pour cela, nous ne devons pas aider et applaudir à la destruction des institutions qui font la force de l'Église grecque comme Église chrétienne, les ordres monastiques, bien plus vivants et bien plus purs que le clergé séculier, et l'unité du Patriarcat de Constantinople.

On connaît très-peu parmi les catholiques d'Occident l'Église schismatique orientale, et l'on ne rend pas suffisante justice au siége patriarcal de Constantinople, dont l'autorité sur l'Église grecque a été reconnue pour canonique par le Concile de Florence, qui a eu malheureusement ses Photius, ses Michel Cérulaire et ses Gennadius, mais sur lequel se sont assis dans les mêmes siècles des saint Ignace, des Métrophane et des Grégoire Mélissène, qui enfin a compté jusque de nos jours des martyrs de la foi chrétienne, comme Grégoire, pendu dans ses ornements pontificaux à la porte de son église, avec trois archevêques, en sortant de l'office de Pâques, le 22 avril 1821. Le Patriarcat de Constantinople a été le foyer et la citadelle du schisme, et c'est pour cela que la Providence l'a châtié par le fléau de l'esclavage; mais, en même temps, il a droit de se glorifier d'avoir été dans l'Orient la citadelle de l'orthodoxie.

Si l'Église grecque orientale est demeurée, malgré son abaissement et la corruption de son haut clergé, la plus grande et la plus vivante des Églises séparées de l'unité, la seule que Dieu ait jugée encore digne du privilége d'avoir des martyrs; si, malgré l'obscurcissement de sa lumière, elle est parvenue à ne pas glisser sur la pente rapide qui conduit du schisme à l'hérésie; si elle a maintenu son organisation apostolique et conservé intact le dépôt de la foi qu'elle avait reçu de ses ancêtres; si elle possède, à la différence de l'anglicanisme, des évêques qui sont de vrais évêques, des prêtres qui sont de vrais prêtres et consacrent chaque jour le corps et le sang de Jésus-Christ sur les autels; si elle professe encore les mêmes dogmes que nous[1];

[1] Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une discussion théologique; mais après avoir fréquenté, plus peut-être qu'aucun autre catholique, le clergé grec, après nous être longuement entretenu avec ses principaux théologiens et avoir médité ses catéchismes officiels, nous affirmons et nous sommes en état de prouver ce point *de fait* que, sur les deux questions où l'on a cru pouvoir signaler des différences dogmatiques, l'Église grecque professe aujourd'hui des doctrines pleinement orthodoxes : 1° la doctrine de saint Jean Damascène (*De fide orthodoxa*, I, 13) sur la procession du Saint-Esprit *ex Patre per Filium*; sur ce point Gennadius, tout en continuant à repousser le *Filioque* du Symbole comme n'appartenant pas à la rédaction première, n'a pas renouvelé les erreurs de Photius; ses écrits, qui font autorité dans l'Église grecque, sont formels; 2° l'existence des peines temporaires, d'où délivrent

si depuis huit siècles elle ne s'est pas éloignée de la vérité plus qu'au premier jour, c'est à l'autorité du Patriarcat de Constantinople qu'elle le doit. Le siége patriarcal a été le fidèle gardien du dogme chrétien, quoique son ambition ait été la cause du déchirement de l'Église. Il a eu du moins le mérite de l'immobilité, et, par un sentiment curieux de ce qu'à lui seul il n'était pas l'Église, il s'est cramponné aux traditions et aux textes canoniques d'avant la séparation, comme un naufragé à sa planche de salut. Aussi le protestantisme, qui à de certains moments a paru gagner une partie du clergé grec, a-t-il rencontré dans le patriarcat une barrière infranchissable? Le seul patriarche qui ait paru y prêter l'oreille et incliner vers cette hérésie, Cyrille Lucaris, a été immédiatement déposé par le Synode.

Toutes les fois qu'un rameau de l'Église orientale s'est séparé du tronc patriarcal et a refusé l'obéissance à cette autorité, qui avant le schisme était l'autorité régulière du clergé grec sous la suprématie du pontife de Rome, sa foi s'est troublée, son organisation traditionnelle a été bouleversée; elle a glissé vers l'hérésie, et a reconnu la suprématie de la royauté. Voyez ce qu'est devenue l'Église de Russie, depuis que Pierre Ier a rompu violemment les liens qui la rattachaient au siége de Constantinople et a changé la hiérarchie qu'elle avait reçue de ses apôtres. Comparez-la avec l'Église grecque, même sous le cimeterre des Osmanlis, et jugez! Aussi, dans le royaume de Grèce, le principal effort du parti protestant, dirigé par Pharmakidis, tendait-il à une rupture absolue avec le Patriarcat, dont le parti des vieilles traditions, dirigé par Oikonomos, défendait l'autorité. Dans les Principautés Danubiennes, outre la convoitise d'une riche proie, ce qui pousse le gouvernement du prince Couza à poursuivre avec tant d'acharnement les moines grecs, c'est que seuls ils représentent dans ses États l'indépendance de l'Église, que seuls ils y maintiennent quelque vie et empêchent son asservissement complet à l'autorité temporelle.

Cette conduite constante des ennemis de la foi doit nous éclairer sur la situation présente du christianisme oriental. Au lieu de se réjouir de la défaite de l'Église grecque par l'esprit d'incrédulité, il importe d'aider cette Église à conserver sans atteinte tout ce qui, dans ses dogmes et dans son organisation, est conforme aux traditions antérieures à Photius et confirmées par le Concile de Florence; en agissant ainsi, ce n'est pas le schisme qu'on fortifiera, c'est la cause chrétienne; et en faisant tomber des préjugés surannés, on avancera de beaucoup le jour de l'union. C'est ce qu'avaient admirablement

les prières de l'Église; les Grecs rejettent seulement le mot de Purgatoire, comme ne se trouvant pas dans les anciens Pères.

compris, au commencement du dix-septième siècle, les Jésuites de Constantinople. Quand le patriarche Cyrille Lucaris eut signé une confession de foi luthérienne, ils ne cherchèrent pas à profiter de cette circonstance pour amener le démembrement de l'Église grecque en mille fractions désormais sans force, et qui, au lieu de faire retour au catholicisme, seraient devenues la proie immanquable de l'hérésie. Ils s'occupèrent au contraire avec une grande activité de maintenir à la tête de cette Église la pureté de la foi et l'unité de la direction, en faisant déposer Cyrille Lucaris et en le faisant remplacer par un prélat fidèle aux traditions antiques.

Au quinzième siècle, l'Europe catholique a laissé succomber Constantinople sans courir à sa défense, en grande partie à cause des colères qu'avait excitées la mauvaise foi des Grecs dans l'affaire de l'union de Florence. Mais quand Byzance eut été conquise, les musulmans marchèrent sur Rome à travers la Hongrie.

Il serait temps, d'ailleurs, au point de vue exclusivement politique, pour les puissances catholiques, et avant tout pour la France, de se mettre à protéger efficacement l'Église grecque toutes les fois que ses intérêts ne sont pas en antagonisme avec ceux des catholiques, toutes les fois qu'elle est en cause, non comme schisme, mais comme Église chrétienne. C'est faire la part trop belle à la Russie que lui laisser le patronage exclusif de cette Église et de ses adhérents, qui constituent l'immense majorité des chrétiens du Levant. L'Angleterre a compris l'importance du rôle qu'il y avait à prendre, et depuis quelque temps, dans plusieurs questions comme celle des couvents dédiés de la Roumanie, elle accorde un appui actif aux intérêts du clergé grec. Notre pays la laissera-t-il devenir sur ce terrain la seule rivale du Czar moscovite? Ce serait laisser échapper volontairement le plus puissant des moyens d'influence.

Nous avons fourni plus haut les preuves qui établissent que l'Église grecque est légitime propriétaire des couvents dits *dédiés*. Cependant, au point de vue diplomatique, ce n'est point la face la plus importante de la question. Quelque inique que soit la spoliation entreprise par le prince Couza, elle pourrait être un de ces faits de gouvernement intérieur, dans lesquels les Puissances étrangères n'ont point à intervenir. Il ne serait alors possible que de la réprouver et non de l'empêcher. Mais tel n'est pas le cas; il s'agit d'un débat entre le gouvernement du pays et des personnes morales étrangères, débat que l'Europe a formellement déclaré international et dont elle s'est réservé le jugement en dernier ressort. Une des parties en litige enfreint la décision de l'Europe et prétend trancher le différend à elle seule, de son autorité privée. Si l'on avait admis la validité des actes accomplis dans ce sens par Couza depuis un an et demi, c'eût été

reconnaître qu'il n'y a plus de diplomatie, plus d'autorité internationale, et qu'il suffit d'oser pour faire accepter de l'Europe toutes ses fantaisies.

Mais la diplomatie, qui a donné de nos jours tant d'exemples de faiblesse vis-à-vis des gros potentats, n'est cependant pas encore assez annulée pour se laisser jouer audacieusement par un petit prince moldo-valaque. Aussi n'avons-nous été nullement surpris à la nouvelle que la Conférence qui vient de se réunir à Constantinople avait, dès ses premières séances, exprimé un blâme sévère contre la conduite du gouvernement roumain et prononcé la nullité de la loi de confiscation des biens du clergé grec; arrachés aux mains des agents de Couza, ces biens ont été placés sous un séquestre conservatoire administré par une commission européenne, jusqu'au prononcé de la sentence arbitrale, qui sera rendue par la Conférence après examen des titres de propriétés que le gouvernement roumain est sommé de produire, puisqu'il les a enlevés des mains des hégoumènes.

III

Dans l'affaire des couvents dédiés, l'Assemblée des Principautés-Unies et le prince ont agi d'intelligence, mais ç'a été un accord bien passager. Il nous faut aborder maintenant la question du conflit entre les deux pouvoirs, exécutif et législatif, terminé par le coup d'État du 14 mai. Nous devons ici remonter de cinq ans en arrière, au début de la nouvelle organisation des Principautés.

Le 5 février 1859, l'Assemblée législative de Valachie était réunie à Bucharest pour élire un hospodar, conformément au traité signé à Paris entre les grandes Puissances. Il y avait déjà plusieurs jours qu'on délibérait sans résultat sur ce sujet, lorsqu'un jeune député, M. Boëresco, proposa à la Chambre de se former en comité secret. Les portes une fois closes, il adjura les députés de faire taire leurs sympathies et leurs antipathies personnelles pour réunir leurs voix sur l'homme dont le nom pouvait le mieux personnifier le principe de l'union des Principautés, c'est-à-dire sur le colonel Couza, élu peu de jours avant hospodar de Moldavie. « Unissons-nous, dit-il en « terminant, autour de ce nom, et notre souvenir sera béni par nos « arrière-neveux; et, dès à présent, nous jouirons de notre œuvre, « car le pays sera content de nous, et notre conscience nous dira que « nous avons rempli le plus sacré des devoirs. » Électrisée par ces

paroles, l'Assemblée se leva tout entière et acclama le nom de Couza.

Quel était ce personnage, entièrement inconnu jusqu'alors à l'Europe? Né en 1820 d'une famille de boyards du second ordre, après avoir fait son éducation à Paris, comme la plupart des jeunes Moldaves et Valaques, après s'y être imbu d'idées irréligieuses et révolutionnaires, il était revenu dans son pays et avait longtemps exercé les fonctions de préfet de Galatz. En 1857, il avait eu l'esprit de se faire une popularité considérable en Moldavie par une démission vertueuse et opportune, refusant de s'associer aux actes arbitraires du kaïmakam Vogoridès quand il avait vu le vent de l'opinion se tourner contre lui. Aussi la kaïmakamie provisoire, qui avait remplacé M. Vogoridès, avait-elle choisi pour chef de la milice l'ancien préfet de Galatz, qui, par un phénomène assez commun dans les Principautés, se trouvait déjà décoré du titre de colonel sans avoir jamais porté l'épée. Sa nouvelle situation attira sur lui les yeux du parti national, qui voulait l'union des deux Principautés sous le gouvernement d'un prince étranger. Le 17 janvier 1859, il fut désigné comme hospodar par les suffrages de l'Assemblée moldave, après avoir préalablement signé l'engagement formel d'abdiquer en faveur d'un prince étranger dès que l'union des Principautés s'accomplirait, engagement qu'il a sans doute considéré plus tard comme ne liant pas sa conscience, car il ne l'a pas mis en pratique.

Quinze jours après sa seconde élection en Valachie, il faisait son entrée à Bucharest et prêtait devant l'Assemblée, avant d'entrer en fonctions, un serment qui n'a pas non plus gêné beaucoup sa conscience, douée d'une grande élasticité.

« Au nom de Dieu et en présence de la nation, je jure de regarder « comme sacrés les droits et les intérêts de la patrie, *de demeurer « fidèle à la Constitution, dans sa lettre et dans son esprit ;* de faire « respecter les lois en tout et pour tous. »

Le lendemain il ajoutait dans sa proclamation d'avénement : « *Seul « dans la Roumanie, nous avons prêté serment à la Constitution.* Notre « serment montre la ligne de conduite que nous avons à suivre dans « l'exercice de notre pouvoir. Notre gouvernement sera, dans toute « l'acception du mot, le gouvernement établi par la convention con- « clue, le 19 août 1858, entre la Sublime-Porte et les Puissances « garantes des droits de notre patrie. *Nous serons prince constitution- « nel.*

« *Nous respecterons tous les droits de l'Assemblée*, et notre but per- « sévérant sera le développement des nouvelles institutions que l'Eu- « rope nous a reconnues et l'exécution réelle et si importante des « réformes prescrites par la convention. »

Pendant quelques jours l'enthousiasme fut général dans les Principautés. Mais cette lune de miel ne dura pas longtemps. L'année de l'élection de M. Couza n'avait point atteint son automne, que l'élu se débarrassait de ses électeurs, que le prince dissolvait les deux Assemblées de Moldavie et de Valachie, en leur donnant clairement à entendre que si elles avaient su accomplir une œuvre glorieuse en réunissant sur lui leurs suffrages, elles n'étaient pas aussi propres à préparer et à voter « les lois destinées à accomplir une longue et « laborieuse réorganisation. » Il priait donc le pays de lui envoyer d'autres mandataires. Le pays lui renvoya ceux dont il avait voulu se débarrasser.

Depuis lors, l'histoire des Principautés Danubiennes n'est plus qu'un long conflit entre le prince et les Assemblées. De quel côté y ont été les torts, les empiétements contraires à la constitution? Il est un fait qui nous semble décisif : sur *vingt* ministères que les Principautés ont eu le bonheur de posséder depuis que M. Couza est placé à leur tête, *cinq* seulement ont été renversés par les Chambres; les autres l'ont été par le caprice du prince, ou bien ont donné leur démission par suite des entraves que son intervention apportait à leur marche constitutionnelle[1].

On a remarqué que parmi les cabinets si multipliés qui traversèrent ainsi le pouvoir, les seuls qui eussent la pleine confiance du prince étaient les cabinets extra-parlementaires. Si parfois il était obligé d'accepter des ministres désignés par la majorité de la Chambre, il ne tardait pas à rendre leur retraite inévitable. Il entendait que sa volonté fît loi, et il en formulait nettement la prétention. Dans une lettre de lui à un de ses amis, qui a été rendue publique, on lit cette phrase : « Je veux successivement employer les hommes, « les déconsidérer et gouverner sur leurs ruines. » Voici quelle a été pendant cinq ans sa tactique constante : à l'ouverture de la session, le prince Couza prenait un ministère nouveau, formé de manière à obtenir sans trop de difficultés les votes qu'il désirait, puis, la session finie, il le remplaçait par un cabinet selon son cœur : le budget accordé à un ministère était dépensé par un autre ; et quand la Chambre se réunissait et se préparait à demander compte de l'emploi des fonds, elle voyait surgir devant elle un troisième ministère, nommé de la veille, qui naturellement déclinait la responsabilité.

Avec ces tendances au pouvoir absolu, le prince Couza a-t-il du

[1] Voy. l'intéressante brochure de M. Pano, vice-président de la dernière Assemblée roumaine : *Note sur les Principautés-Unies de Moldavie et de Valachie*. Paris, 1864.

moins montré les qualités d'esprit et de caractère par lesquelles un chef d'État organise une nation et fonde un gouvernement? Celui qui étudie sa conduite depuis cinq ans est obligé de répondre négativement.

Les protocoles des Conférences de Paris en 1858 établissent de la manière la plus formelle que les trois grandes plaies intérieures, auxquelles le gouvernement fondé par la convention du 19 août était destiné à remédier, étaient l'arbitraire administratif, la vénalité de la justice et le désordre des finances. Ont-elles disparu ou du moins diminué d'intensité?

Comme la centralisation est excessive dans les Principautés et que tous les intérêts du pays sont entre les mains de l'administration, le prince a trouvé plus commode de nommer toujours aux emplois publics des hommes dont l'unique préoccupation fût de lui complaire, et dont la docilité fut d'autant plus grande qu'il leur laissait commettre impunément toute espèce d'abus, pourvu qu'ils se montrassent dévoués. Sa règle constante dans le choix des fonctionnaires se résume dans le propos qu'il tenait un jour à l'un de ses ministres : « Plus un homme est compromis, mieux il nous sert. » Au lieu de s'étudier à constituer une magistrature intègre, le prince Couza n'a eu de souci que de continuer à son profit les abus antérieurs. La justice est demeurée vénale et servile. On a vu l'année dernière un tribunal condamner à mort un citoyen, pour avoir refusé de payer un impôt que la Chambre n'avait pas voté. Ajoutons, il est vrai, que la Cour Suprême, plus indépendante, cassa cette odieuse sentence. Quant au désordre des finances, il s'est accru au lieu de diminuer. Bien que, d'après l'article 24 de la convention du 19 août 1858, le prince fût tenu de présenter chaque année à la Chambre les comptes généraux des diverses branches de l'administration, pour qu'elle les contrôlât et les vérifiât, il n'a été possible d'obtenir aucun compte régulier depuis 1859. Une commission parlementaire a constaté cette année, et ceci a été la cause déterminante du coup d'État, que dans les registres des finances plusieurs pages étaient déchirées, d'autres raturées, que des mandats étaient passés deux fois, qu'il y avait des payements doubles, et qu'une absence totale de régularité rendait tout contrôle impossible.

Nous ne voulons pas, du reste, sur le gouvernement de Couza, écouter le témoignage de ses adversaires, mais celui de ses partisans. Dans la discussion de l'adresse de 1863, la minorité, formée des amis personnels du prince, a opposé au projet de la majorité un contre-projet plus favorable et plus doux dans les termes. Or il y est dit :

« Que le gouvernement laisse l'Assemblée dans la plus complète ignorance des relations extérieures et que le pays désire sortir de cette ignorance pleine d'anxiété ;

« Que la justice et l'administration sont mauvaises, sont un scandale;

« Que l'administration empiète sur le terrain de la justice;

« Que dans la nomination aux emplois on a plus égard à des considérations politiques qu'aux conditions de capacité et de moralité;

« Qu'il faut entourer de garanties la liberté individuelle et la liberté de la presse, sans cesse violées;

« Que le crédit se meurt;

« Que le pays est épouvanté du désordre qui règne dans les finances et qui est reconnu par le ministère lui-même, et qu'il est urgent que l'ordre y soit rétabli;

« Que les comptes de plusieurs années n'ont pas été présentés;

« Que la bureaucratie a pris, en dehors des limites fixées par les lois, un développement dangereux pour la fortune publique. »

Quand les amis d'un gouvernement en sont réduits à faire de tels aveux, quand ce langage semble d'une modération exagérée, que doivent être les faits?

Un moment les choses parurent entrer dans une meilleure voie; ce fut sous le premier ministère commun aux Principautés, que présidait M. Barbe Catargi; c'était un ministère conservateur, et une forte majorité parlementaire l'appuyait; il se composait d'hommes honnêtes et capables, qui avaient entrepris résolûment la réforme de l'administration et des finances. Le prince Couza ne l'avait subi qu'à regret et faisait de vains efforts pour en amener la chute, que l'appui de la Chambre et du pays rendait impossible. Mais, après cinq mois d'exercice, M. Catargi fut tué d'un coup de pistolet, le 20 juin 1862, en sortant de l'Assemblée, à vingt pas de la salle des séances, dans la voiture du préfet de police qui l'avait fait monter à côté de lui. Bien que le fait se fût passé en plein jour, le préfet de police déclara devant le magistrat instructeur n'avoir rien vu. Un Grec, nommé Bogatis, agent secret de la police, que la clameur publique désignait comme le meurtrier, au lieu d'être poursuivi en justice, fut nommé inspecteur général des forêts de la Moldavie, aux appointements de deux mille piastres par mois.

M. Nicolas Crezzulesco fut alors chargé par le prince de former un nouveau cabinet. C'est sous lui qu'eut lieu la discussion de l'adresse de 1863, à laquelle nous venons de faire un emprunt. Le ministère ayant reconnu dans cette discussion l'état de désordre complet de la comptabilité et des finances, la Chambre voulut nommer une commission de ses membres pour constater la situation du trésor et surveiller l'emploi du crédit accordé pour le payement des intérêts de l'emprunt national. Le cabinet s'y opposa, en déclarant que ce serait une mesure inconstitutionnelle. Puis, quand l'Assemblée, à la

suite de plusieurs illégalités commises par M. Crezzulesco, vota contre lui, à une immense majorité, un blâme énergique, il répondit qu'il n'avait pas besoin de la confiance du Parlement. Enfin, la Chambre ayant refusé l'impôt, le ministère le fit lever quand même, par ordonnance administrative. Or, la convention du 19 août 1858 a formellement garanti aux Principautés la responsabilité ministérielle et le vote de l'impôt par la chambre élective.

Le soulèvement que la dernière mesure excita dans l'opinion du pays fit tomber le ministère Crezzulesco. Alors le prince Couza constitua le ministère Cogalniceano, pour en faire l'instrument d'un coup d'État contre l'Assemblée, qui osait préférer les lois à ses volontés.

IV

Décidément le progrès du siècle a pénétré jusqu'en Orient. Le coup d'État du prince Couza n'a rien de l'acte grossier d'un despote barbare : c'est une œuvre habilement conçue où se reconnaît la main d'un homme qui est venu apprendre à Paris les raffinements de la civilisation.

Il fallait avant tout — c'est le premier point de la science des actes de ce genre — déconsidérer dans l'opinion des masses l'Assemblée que l'on voulait dissoudre ; il fallait lui enlever la popularité pour la faire passer au prince. La question du sort des paysans fut choisie comme le terrain le plus favorable pour cette manœuvre. C'est, en effet, la grande question des Principautés.

Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, la population agricole, dans la Valachie et la Moldavie, était soumise aux liens du servage. En 1749 il fut aboli, et le paysan roumain échangea la condition de serf pour celle de colon. Il fut dès lors astreint envers les boyards propriétaires du sol à une corvée de vingt-quatre jours de travail et à la dîme sur les fruits, les moissons, les ruches, en général sur tous les produits en nature. Malgré cette première émancipation, comme elle ne fut que très-imparfaitement mise en pratique, la condition du paysan devint si misérable, qu'on vit en moins de quarante ans plus de soixante-mille familles émigrer hors du territoire. En 1790, une nouvelle organisation fut essayée, mais n'amena pas de résultats sérieux.

Les choses restèrent en cet état jusqu'au Règlement Organique de 1830, qui établit le système encore en vigueur. Les efforts vraiment

libéraux du général Kisseleff, qui, rêvant de se créer un État dans les Principautés, cherchait à s'y concilier la bienveillance des populations en ne les traitant pas trop à la russe, eurent pour résultat un progrès dans la situation du colonat. D'après le règlement organique, les paysans roumains sont partagés en trois classes : 1° ceux qui ont quatre bêtes de labour; 2° ceux qui en ont deux; 3° ceux qui en ont moins de deux. Chacune de ces classes a reçu à titre d'usufruit : en Valachie, la première 10 hectares, la seconde 7 hectares et demi, la troisième 3 hectares et trois quarts; en Moldavie, 13, 10 et 6 hectares. Sur son usufruit le paysan doit la dîme au propriétaire, et en outre il est tenu de faire, à titre de corvée, trente-deux journées de travail sur les terres que celui-ci s'est réservées.

Le gouvernement provisoire valaque de 1848 avait entrepris de résoudre définitivement la question rurale par une transaction équitable entre les propriétaires et les colons, en donnant à ceux-ci la pleine propriété de la part dont le règlement organique les constituait usufruitiers, moyennant un rachat pécuniaire de la corvée et des redevances au seigneur terrien; mais la compression violente, immédiatement exercée d'un commun accord par la Russie et la Porte, ne lui en laissa pas le temps. La Conférence de Paris en 1858 ne s'occupa pas de cette grave question; mais, lorsqu'eut lieu l'élection du prince, il était dans la pensée des deux Assemblées de Moldavie et de Valachie que l'émancipation des paysans devait faire l'objet d'un des premiers soucis du nouveau gouvernement. Aussi Couza avait-il dit dans sa proclamation d'avénement : « Nous savons que la question des pay-« sans préoccupe à juste titre tous les esprits, qu'elle pèse sur toutes « les idées, préside à tous les calculs, et tient en suspens toutes les « combinaisons d'avenir. Elle doit donc être résolue et le sera. Nous « voulons qu'une part égale soit faite aux droits et aux intérêts des « uns et des autres; qu'aucun sacrifice ne soit demandé sans juste et « préalable indemnité, et nous espérons arriver à l'affranchissement « de la propriété par l'émancipation des travailleurs. »

Pendant cinq ans, le prince Couza n'a point paru se préoccuper de réaliser cette promesse; il ne s'en est souvenu que lorsqu'il a eu besoin d'exciter les passions des classes populaires pour faciliter la destruction de la Constitution. Le 25 avril dernier, un projet de loi sur la question rurale fut présenté à l'Assemblée législative par le premier ministre, M. Cogalniceano. Voici en quoi il consistait : six hectares de terres défrichées en prés et labours étaient donnés à chaque paysan en toute propriété, nets de toute corvée et de toute redevance; à l'ancien propriétaire on laissait seulement le tiers de son fonds patrimonial, sous la réserve encore que, si une partie de ce fonds maintenu entre ses mains était boisée, les paysans devaient avoir le droit

d'y couper autant de bois qu'ils en auraient besoin pour leur usage, jusqu'à ce qu'une loi ultérieure eût fixé les limites de la forêt communale à établir. Et ce bouleversement complet de la propriété ne devait pas s'opérer par degrés, mais brusquement, car il était dit que les paysans seraient mis en possession des terres à eux concédées, au plus tard le 31 décembre de cette année. Quant aux propriétaires dépouillés, ils devaient s'adresser au gouvernement, qui les indemniserait sur le pied de cent soixante-treize francs l'hectare, au maximum, d'après l'évaluation que ses agents feraient eux-mêmes arbitrairement de la valeur des terres; encore était-il annoncé que cette indemnité serait payée en obligations de l'État à cinq pour cent, lesquelles subissent dès à présent une telle dépréciation qu'on a été obligé de leur donner un cours forcé, et que l'on peut prévoir avec certitude le jour où, comme les assignats, elles finiront par ruiner leurs détenteurs.

Évidemment le prince Couza ne pouvait avoir l'idée de présenter sérieusement une loi de cette nature à une Assemblée raisonnable et patriotique; aussi le projet, une fois rédigé en grand secret par le ministère, ne fut-il présenté à la Chambre que pour la forme. Car, le jour même où elle en prenait lecture, le *Moniteur* de Bucharest le publiait dans sa partie officielle, réservée à la promulgation des lois régulièrement votées, et était expédié sous cette forme, par les ordres du ministre de l'intérieur, dans toutes les communes des Principautés. En même temps, des *Te Deum* étaient organisés par les mêmes soins pour exprimer l'allégresse des populations, les préfets faisaient signer des adresses au prince pour le remercier de sa sollicitude en faveur de la classe rurale, et veillaient à ce que dans chaque commune on montât un banquet en l'honneur de la nouvelle loi.

Le télégraphe nous a appris que ce programme avait été fidèlement rempli, mais ce qu'il a eu soin de taire, et ce qu'on n'a connu que par des informations postérieures, c'est que les paysans, excités ainsi par l'ivresse du partage, avaient tout à coup refusé le travail et maltraité les propriétaires; c'est qu'il y avait eu sur plusieurs points, à la suite de cet appel aux mauvaises passions, malgré la douceur proverbiale du peuple roumain, des meurtres, des incendies et des pillages.

Cependant l'Assemblée, réunie dans ses bureaux pour nommer une commission, après la lecture du projet de loi, s'était montrée unanime pour l'émancipation des paysans, mais pour une émancipation graduelle et conforme au système du gouvernement provisoire de 1848, c'est-à-dire avec un rachat sérieux des redevances et de la corvée par les colons eux-mêmes, et non avec une indemnité dérisoire fournie par l'État, comme dans le projet du ministère. Mais il lui était impossible d'aborder la discussion de la loi en présence de la

situation, aussi attentatoire à sa dignité que dangereuse pour la tranquillité du pays, qui résultait de la publication faite dans le *Moniteur* et des excitations répandues dans le pays. En conséquence, le 26 avril, s'étant rassemblée en séance générale, elle vota *à l'unanimité* contre le ministère un blâme sévère et longuement motivé.

« Le ministère, y était-il dit, met les mandataires de la nation en lutte avec le pouvoir exécutif, sème la défiance et l'épouvante dans toutes les classes de la société, ruine le crédit public, excite à la haine et à la vengeance ceux qui n'ont pas contre ceux qui ont, à tel point qu'on a vu publier et répandre dans les villages des prières à Dieu, *afin qu'il daigne niveler la société en abaissant ceux d'en haut et en relevant ceux d'en bas.* »

Le ministère Cogalniceano offrit alors sa démission, pour la forme, au prince, qui ne l'accepta pas et prorogea l'Assemblée à une quinzaine de jours.

Lorsque la session reprit le 13 mai, le chef du cabinet se présenta devant la Chambre avec un message du prince Couza, conçu dans les termes les plus offensants pour l'autorité parlementaire et enjoignant de se borner au vote d'une nouvelle loi électorale, ainsi qu'à celui du budget, en déficit de treize millions de piastres, et d'un emprunt destiné à combler ce déficit. C'était une atteinte directe aux prérogatives de l'Assemblée, que la Constitution investissait du droit d'initiative le plus étendu. Elle refusa de se soumettre aux injonctions de qui n'avait point le droit de lui en adresser. Dans la séance du 14, le dialogue suivant s'établit entre la Chambre et le ministère : « Que le cabinet se retire ou qu'il prononce notre dissolution légalement, les électeurs jugeront entre les ministres et nous. — Nous avons offert notre démission au prince ; il ne l'a pas acceptée. — Alors dissolvez-nous. — Oui, nous voulons bien vous dissoudre, mais quand vous aurez voté une loi électorale qui nous garantisse contre votre réélection. — Dans ce cas, nous ne la voterons pas, et nous attendrons tranquillement que vous ayez pris un parti. » C'est l'analyse exacte des discours échangés entre MM. Cogalniceano et Crezzulesco d'un côté, et MM. Costaki, D. Ghica, Boëresco et Bratiano de l'autre, dans cette dernière séance du Parlement libre de la Roumanie. Le président du conseil, voyant l'impossibilité de faire fléchir la résolution de l'Assemblée, sortit en prononçant des menaces de coup d'État.

La Chambre ne s'en troubla pas. Elle n'avait aucune force matérielle pour se défendre ; certaine de sa défaite, elle voulut du moins périr avec dignité ; et, conservant à cette heure suprême autant de calme que dans les jours paisibles, elle mit aux voix, en attendant les exécuteurs du coup d'État, une déclaration solennelle, sorte de testament politique, rédigée dans le ton le plus ferme et le plus noble

par le même M. Boëresco, que nous avons vu plus haut jouer un rôle si décisif dans la séance où l'Assemblée de Valachie élut M. Couza pour hospodar.

A peine cette proposition venait-elle d'être votée, le premier ministre rentra portant un papier qu'il déposa sur le bureau du président, sans oser même en donner lecture. Puis, comme honteux de l'acte qu'il commettait et n'osant pas affronter les reproches des représentants du peuple, M. Cogalniceano s'esquiva au plus vite, laissant la place aux gendarmes, qui entrèrent la baïonnette au bout du fusil dans le sanctuaire des lois et arrachèrent les députés de leurs siéges.

En même temps que s'accomplissait cet *acte sauveur*, comme disent les publicistes *officieux* des Principautés, une série de documents de la plus haute importance, proclamations, décrets, etc., furent affichés dans toutes les rues de Bucharest et envoyés aux provinces. C'étaient les actes constitutifs du coup d'État. Le prince Couza s'y rend à lui-même le témoignage qu'il a donné « des preuves multipliées « *du plus scrupuleux respect pour les priviléges parlementaires*, » et qu'il a été « jusqu'à faire l'abandon spontané de certaines préroga- « tives souveraines. » Tout a été inutile. « Pour prix de son dévoue- « ment à la cause nationale, l'élu des Roumains n'a recueilli que « l'outrage et la calomnie, et, malgré la sagesse d'un certain nombre « de députés, une oligarchie factieuse a sans cesse entravé ses efforts « pour le bien public et réduit son gouvernement à l'impuissance. » L'*élu des Roumains* se décide donc à convoquer le peuple dans ses comices, afin d'assurer au pays « les libertés publiques » dont le prince a voulu le doter, « et qu'une majorité de privilégiés lui refuse. » Confiant dans la pureté de ses intentions, Alexandre-Jean I[er] livre sa conduite « aux appréciations de l'Europe éclairée, » qui, du reste, l'a déjà jugée.

Voici quelles sont les libertés dont les heureux citoyens de la Roumanie sont désormais appelés à jouir. Ils auront d'abord le privilége d'élire, avec désignation préalable de candidats du gouvernement, un Corps Législatif, sans initiative, sans droit d'amendement, sans droit d'interpellations, sans discussion de l'Adresse, dont les séances ne seront connues du public que par un compte-rendu officiel rédigé à la présidence. A côté de ce corps en siégera un autre, qui s'appellerait ailleurs Sénat conservateur, mais pour lequel à Bucharest on a inventé un nom nouveau et véritablement heureux, celui de *Corps Pondérateur*. Il sera composé de soixante-quatre membres nommés par le prince, qui, pour mieux assurer l'indépendance du corps, se réserve la faculté de les renouveler par tiers tous les deux ans. On ne saurait s'étonner qu'un corps composé d'une manière aussi libérale soit investi des pouvoirs les plus étendus. Aussi, tout projet voté

par le Corps Législatif, sauf le budget, doit-il être soumis au Corps Pondérateur, qui déclare s'opposer ou ne pas s'opposer à sa promulgation. De plus, c'est à ce corps qu'est exclusivement confié le soin de recevoir les pétitions... et de les écarter par l'ordre du jour.

Mais c'est surtout à l'égard de la presse que le prince Couza se montre généreux; il l'écrase sous le poids des libertés.

Fortunés Roumains! ils vont jouir d'abord du précieux privilége de ne pouvoir mettre en circulation « *aucune affiche*, *aucune feuille* « *volante*, *aucune brochure*, sans l'autorisation préalable du ministre « de l'intérieur à Bucharest et des préfets dans les provinces. » Vient ensuite une seconde liberté, qui consiste à ne pouvoir publier un journal sans l'autorisation préalable du ministère de l'intérieur, « la- « quelle autorisation pourra être refusée si celui qui la demande ne « présente pas de *suffisantes* garanties morales. » Quel mot merveilleux que ce *suffisantes*, pour limiter les fantaisies de l'arbitraire administratif! Enfin le troisième privilége que le prince Couza, poussé par son cœur paternel, concède à ses sujets, consiste à ne pouvoir rien écrire dans les journaux qui soit de nature « *à ébranler* « *la dynastie régnante*, » car l'ancien préfet de Galatz se considère déjà comme chef de dynastie, à diffamer le prince, ou ses conseillers, ou ses fonctionnaires, ou ses amis, etc., etc., sous peine d'avertissement et de suspension. L'honorable M. de la Guéronnière disait cet hiver qu'il n'y avait plus que deux pays de l'Europe où le système des avertissements fut encore en vigueur, la France et la Turquie; le Sultan y a renoncé depuis, mais il a été avantageusement remplacé par le prince Couza. Toutefois ce prince libéral n'interdit point la discussion des actes des ministres « dans le cercle des « convenances, » celles des ministres, sans aucun doute.

Enfin, par comble de libéralisme et de générosité, le prince daignait ne pas imposer tous ces bienfaits aux Roumains par sa propre volonté; il les appelait à voter par oui ou par non sur ses utiles réformes, du 22 au 26 mai. Après l'appel fait aux mauvaises passions des masses, après avoir fait briller aux yeux des paysans l'espoir de s'enrichir des dépouilles des propriétaires, il n'est pas surprenant qu'une énorme majorité se soit prononcée en faveur du prince Couza, de son coup d'Etat et de sa nouvelle Constitution, qu'à côté de 713,000 *oui*, on n'ait pu enregistrer que 57,000 *non*. D'ailleurs le suffrage était entouré de toutes les garanties imaginables; il était d'autant plus libre que l'exercice en était public; on devait écrire son vote à côté de son nom sur des registres ouverts dans toutes les communes de la Moldavie et de la Valachie, sous la surveillance des préfets et des chefs de police dans les grandes villes, des sous-préfets dans les petites villes et les villages; les maires étaient chargés du

soin d'inscrire d'office les votes de ceux qui déclareraient ne savoir ni lire, ni écrire ; la votation ayant lieu sur de nouvelles bases, il n'y avait pas de listes d'électeurs, quiconque se présentait était admis ; enfin une circulaire ministérielle, destinée à assurer l'indépendance des électeurs et à les protéger contre le terrorisme des *anciens partis*, enjoignait aux commissaires de police et aux gendarmes d'arrêter immédiatement quiconque prendrait la parole dans un lieu public, pour conseiller soit l'abstention, soit un vote d'opposition.

Un procès curieux s'est déroulé dans ces derniers jours devant le tribunal de Galatz, et jette une certaine lumière sur le scrutin des 22-26 mai. Un négociant de Bucharest avait assigné un expéditeur de Galatz pour cause de retard dans l'envoi de marchandises. L'expéditeur a établi que c'était par force majeure que les marchandises n'étaient pas arrivées dans le délai stipulé, parce que le voiturier avait été arrêté dans dix-sept villages et forcé par les autorités de donner *dix-sept votes affirmatifs*.

V

Nos démocrates autoritaires ne trouvent pas assez d'expressions pour glorifier le coup d'État du prince Couza. L'ancien préfet de Galatz est à leurs yeux « le fidèle interprète des traités et du vœu na- « tional, le ferme représentant de la tradition patriotique et du « progrès social, l'homme de son pays et de son époque[1]. » Un tel enthousiasme n'a rien qui nous surprenne. Qu'est-ce, pour ces prétendus libéraux, que la liberté supprimée, la Constitution détruite par celui qui l'avait jurée, la représentation nationale violemment dispersée, la presse bâillonnée, le suffrage populaire faussé, quand il s'agit d'abattre « le pouvoir d'une oligarchie de privilégiés ? » La convention du 19 août 1858 assurait aux Principautés Danubiennes la responsabilité des ministres, la liberté individuelle, la défense de soustraire un citoyen à ses juges naturels, le vote de l'impôt par les représentants du pays, la liberté de la presse la plus étendue ; toutes ces garanties, que de grands États enviaient à la Roumanie, viennent d'être confisquées par le prince Couza ; mais en échange il donne à

[1] *Opinion nationale* du 10 juin.

ses sujets l'égalité absolue de tous sous le niveau du despotisme. Quel immense progrès pour la civilisation et pour la liberté !

Nous ne sommes pas assez avancés dans la science du « droit nouveau » pour entendre la liberté au même sens que M. Havin et M. Guéroult. Nous aimons l'égalité dans la liberté, mais nous n'en faisons aucun cas lorsqu'elle doit être achetée par la servitude. C'est pour cela que nous ne nous sentons pas enflammés d'un égal enthousiasme pour le prince Couza ; c'est pour cela qu'au lieu de voir un progrès dans la dictature qu'il a saisie, nous y voyons un pas déplorable fait en arrière.

Qu'il y eût une grande réforme à opérer dans les Principautés pour compléter l'émancipation des paysans et pour les amener à la propriété, c'est un fait certain et qu'aucun parti ne contestait. L'Assemblée désirait ce résultat plus que le prince ; mais elle voulait l'atteindre par des moyens sérieux et pratiques. Une semblable réforme, pour ne pas se changer en un bouleversement anarchique de la société, doit s'opérer graduellement et sur les bases du respect pour les droits de tous. Mais est-il possible d'atteindre un résultat solide et fécond en suivant la voie où est entré le prince Couza par son projet de loi rurale? Ces excitations à la discorde entre les diverses classes de la société, à l'envie de ceux qui n'ont rien contre ceux qui possèdent, cet appel aux mauvaises passions des masses souffrantes, cette brusque spoliation des propriétaires auxquels on ne veut accorder qu'une indemnité illusoire, ne peuvent produire qu'un chaos sanglant, où le pays court grand risque de s'abîmer. Ce n'est pas de la démocratie, c'est du socialisme, et du plus dangereux.

C'est la vieille tactique du despotisme que de diviser les citoyens par des haines de classes à classes, de détruire tout ce qui s'élève au-dessus de la foule, de niveler la société pour la faire passer sous le joug, et de ne laisser qu'une multitude irresponsable sous un maître tout-puissant. On attribue au grand-duc Constantin d'avoir dit pendant sa vice-royauté à Varsovie : « A quoi bon une noblesse et des « bourgeois? Il ne faut qu'un empereur et des paysans. » M. Couza dit de même dans les Principautés : « A quoi bon des boyards et de « grands propriétaires fonciers? Il ne faut qu'un prince et des « paysans. »

L'aristocratie des boyards moldo-valaques n'est pas fort intéressante par elle-même, et nous sommes loin de nous en constituer le champion. Elle est profondément corrompue, comme toute la nation roumaine, la plus corrompue parmi les populations chrétiennes du Levant. La condition particulière dans laquelle ont vécu les Principautés de Valachie et de Moldavie, y a laissé subsister toutes les fanges

des temps byzantins. Soumis à un esclavage beaucoup plus dur, les Grecs et les Serbes ont rétrogradé vers la barbarie, mais en même temps les souffrances de la persécution les ont relevés moralement. Dans les Principautés, au contraire, les hautes classes ont toujours gardé les habitudes d'une civilisation raffinée, mais malsaine; la société y est rongée par les plaies funestes de l'indélicatesse en matière d'argent, de la corruption des mœurs, de l'abus effréné du divorce, du mépris pour les liens sacrés du mariage. L'immixtion des influences étrangères dans les affaires du pays, constamment répétée depuis deux siècles, y a habitué les boyards à l'intrigue, à la ruse et à la servilité.

Mais que trouve-t-on au-dessous de cette aristocratie? Rien que des paysans plongés dans une ignorance absolue, parmi lesquels se rencontre à peine un homme sur cinquante qui sache lire; car les Principautés ont, comme tout l'Orient, le malheur de ne pas posséder de classe moyenne. Est-il possible de proscrire les boyards et d'appeler du jour au lendemain ces paysans sans culture à la vie politique? Un gouvernement sage, libéral et vraiment patriotique eût dû, en répandant l'instruction dans les campagnes et en donnant aux paysans la faculté de devenir propriétaires par leur propre travail, s'occuper d'étendre graduellement le cercle des citoyens capables de participer aux affaires du pays. Mais introduire brusquement le suffrage universel dans un pays aussi peu préparé par son état social à le recevoir que le sont les Principautés, ce serait une folie si on était sincère; si on ne l'est pas, c'est forger un instrument irrésistible d'absolutisme et détruire toute vie politique réelle, en annulant l'action des seuls individus qui y soient encore aptes. Il y a deux manières d'entendre l'égalité : en abaissant ce qui est en haut au niveau de ce qui est en bas, ou en élevant ce qui est en bas au niveau de ce qui est en haut; la première produit le despotisme, la seconde la liberté; c'est la première que le prince Couza met en pratique.

Et d'ailleurs, si l'aristocratie des boyards est corrompue, les hommes qui ont fait le coup d'État du 14 mai lui sont-ils en rien supérieurs comme moralité? Ce sont d'étranges régénérateurs que le prince Couza et ses amis. Qui donc, depuis cinq ans, a foulé aux pieds les lois, porté de continuelles atteintes à la liberté individuelle et à toutes les garanties de la Constitution, pillé le trésor public, conduit le pays au seuil de la banqueroute, sinon ces mêmes hommes? Qui donc a donné depuis cinq ans le plus scandaleux exemple de tous les vices qu'on est en droit de reprocher à la société roumaine, sinon le prince lui-même?

Le despotisme n'a jamais guéri aucun pays de la corruption; ce sont les mœurs et les institutions de la liberté qui peuvent seules

opérer ce miracle. Voilà pourquoi les Puissances qui s'intéressaient à l'avenir de la Roumanie avaient stipulé pour elle, en 1858, la possession d'un gouvernement parlementaire. *Le Constitutionnel*, qui approuve aujourd'hui si hautement le coup d'État de Bucharest, disait alors, dans un article portant la marque de hautes inspirations : « Dans un pays livré, de si longue date, à des abus administratifs de « toutes sortes, où ces abus sont, non l'exception, mais la règle, on « conçoit que l'on ait voulu mettre un contrôle très-sévère aux mains « des Assemblées. C'est dans leur sein qu'on a cherché un remède « assez fort pour combattre le mal[1]. » Le remède avait déjà commencé à produire son effet quand on est venu l'interrompre. Cinq ans d'exercice du gouvernement libre, quelque orageux et incomplet qu'il ait été, avaient déjà relevé les caractères. Nous n'en voulons pour preuve que le nombre d'hommes qui viennent de sacrifier leurs situations à leur conscience et à leurs opinions. A la suite du coup d'État on a vu dix conseillers à la Cour de Cassation, le procureur général près la même Cour, M. Blaremberg, le président de la Cour d'appel de Bucharest, M. Philitis, plusieurs autres magistrats, beaucoup de professeurs, deux aides de camp du prince, donner leur démission pour ne pas servir un gouvernement dont ils réprouvent les actes. Rien ne pouvait faire plus d'honneur à la nation roumaine, mais, quand le despotisme aura pesé quelque temps sur ce malheureux pays, on peut être sûr qu'on ne verra plus le même fait se reproduire.

C'est, du reste, faussement que le prince Couza prétend représenter la démocratie ; il ne représente que l'arbitraire et l'absolutisme. Il y a dans les Principautés Danubiennes un parti démocratique, fort avancé, mais honnête et sincèrement libéral, que dirigent MM. Rosetti et Bratiano. Ce parti a été à l'œuvre en 1848 ; il dirigeait alors le mouvement d'émancipation nationale que la Russie et la Porte se hâtèrent d'étouffer, d'un commun accord, par une intervention militaire. Son programme était sans doute trop radical, il ne tenait pas assez compte de l'état du pays et voulait y introduire trop vite des réformes pour lesquelles la nation n'était pas encore mûre ; mais avant tout il tendait à la liberté.

Les articles essentiels de son programme étaient :

1° L'égalité des citoyens devant la loi ;
2° La répartition égale des impôts ;
3° *Une Assemblée nationale où toutes les classes de la société seraient représentées ;*

[1] *Constitutionnel* du 21 août 1858.

4° *La responsabilité des ministres et de tous les fonctionnaires;*
5° *La liberté de la presse;*
6° *La liberté municipale complète*, basée sur le principe de l'élection;
7° L'établissement d'une garde nationale;
8° *L'abolition de la corvée, et la faculté donnée au paysan de devenir propriétaire par le rachat des redevances au seigneur terrien;*
9° L'abolition de l'esclavage des Tsiganes;
10° *L'instruction primaire gratuite dans tout le pays;*

Qu'a de commun avec ce programme la nouvelle Constitution du prince Couza, mauvais plagiat des Constitutions les moins libérales de l'Europe?

Aussi le parti démocratique roumain ne s'est-il pas laissé prendre aux déclamations fallacieuses, par lesquelles l'ancien préfet de Galatz proteste de son zèle pour les libertés publiques au moment où il les détruit. Fidèle avant tout à la cause libérale, il s'est associé à la droite pour la défense des prérogatives parlementaires, et il a été frappé avec elle. Le premier journal auquel on ait appliqué le système des avertissements et de la suspension, a été le principal organe de l'opinion démocratique, le *Romanul*, rédigé par M. Rosetti. Toutes les classes et toutes les opinions, on le voit, sont également en butte aux rigueurs de l'arbitraire.

Libre à nos démocrates autoritaires de venir après cela dépeindre le prince Couza comme un ami de la France, qui combat dans les boyards l'influence de la Russie. L'Assemblée dissoute, la presse enchaînée, les lois renversées, voilà donc les signes auxquels les publicistes du *Siècle* et de *l'Opinion nationale* ont reconnu la défaite du Czar et l'ascendant de notre pays! Ce n'est pas ainsi que cette influence était autrefois comprise. On calculait ses progrès sur les conquêtes de la liberté et non sur les succès du despotisme. Lorsque M. de Nesselrode écrivait à un ambassadeur de Russie pour se plaindre de la prépondérance française, c'était dans le développement des institutions constitutionnelles qu'il la signalait et non dans leur ruine. En est-il autrement aujourd'hui? Après avoir, même en ses plus mauvais jours, propagé la liberté au dehors, la France ira-t-elle prêter son concours aux hommes qui la détruisent, pourvu qu'ils servent la cause du triomphe de l'esprit révolutionnaire? Nous ne voulons pas le croire; aujourd'hui comme par le passé, c'est seulement en favorisant partout le règne du droit que la France propagera son empire.

Ce serait, d'ailleurs, un allié sur lequel il faudrait faire bien peu de fond, que le prince Couza, livré à lui-même et sans le contrôle d'une assemblée sérieuse qui serve de régulateur à sa politique.

A quelle alliance depuis cinq ans l'a-t-on vu fidèle? Il a été tour à tour Français, Autrichien, Russe, faisant à tous des promesses contradictoires et ne tenant parole à personne. Un jour il s'associait aux projets de la révolution cosmopolite; le lendemain il les livrait. La conduite qu'il a tenue l'année dernière à l'égard des Polonais, suffit pour montrer dans quelles limites ses alliés auraient le droit de compter sur lui.

Une légion polonaise s'était organisée en Turquie et désirait longer le territoire moldave, pour rejoindre les insurgés auprès de la frontière galicienne. Le prince Couza avait été prévenu de ce projet. La loyauté ne lui permettait que deux partis; ou bien déclarer hautement que ses devoirs de neutralité et ses obligations envers les Puissances l'empêchaient de consentir au passage de la légion polonaise; ou bien fermer les yeux et s'exposer résolûment aux conséquences de cette manière d'agir. Il ne prit ni l'un ni l'autre. Il commença par assurer les Polonais de sa sympathie et leur promettre le passage libre. Puis, quand ils furent engagés en Moldavie, obéissant aux injonctions de la Russie, il envoya contre eux un corps de troupes qui les mitrailla près de Costangalia. Et, au lieu de rougir de cet exploit entaché de trahison, il institua une médaille militaire pour en perpétuer le souvenir.

Voilà l'homme dont certain parti voudrait faire un allié pour notre pays.

VI

Que va-t-il arriver maintenant de cette affaire des Principautés?

Les institutions libres données à la Roumanie ont été consacrées par la signature de l'Europe : elles ont revêtu par là même un caractère international. Le prince Couza vient de les renverser de son autorité privée. Il est impossible que la question ne devienne pas européenne, et que la diplomatie ne s'en mêle pas.

Le premier souci d'un souverain véritablement patriote eût dû être d'enlever aux Puissances, dont il soupçonnait à juste titre les vues ambitieuses, tout prétexte d'intervention. Dans son imprudentait et coupable ardeur à saisir le pouvoir absolu, le prince Couza a fait tout le contraire. Il a donné lui-même, aux gouvernements qui en cherchaient l'occasion, les motifs les plus valables de s'immiscer dans les affaires des Principautés. Et quel plus beau rôle pouvaient-ils

souhaiter? D'ordinaire ce sont les libertés publiques qui souffrent de la domination étrangère; cette fois ce serait pour les relever qu'elle interviendrait.

La Conférence de Constantinople, quand elle aura terminé son travail à propos des couvents dédiés, peut-être même la Conférence de Londres, si les Puissances acceptent la proposition qu'en a fait l'Angleterre, va donc avoir à s'occuper du coup d'État roumain. Aussi importe-t-il de se rendre exactement compte des dispositions qu'y apportera chacune des Puissances les plus directement intéressées à la question.

Parmi ces Puissances, il en est deux qui ont déjà déclaré d'une manière formelle ne pas reconnaître la validité du coup d'État et des actes par lesquels le prince Couza a changé la Constitution des Principautés. Elles rassemblent des troupes sur leur frontière et méditent l'une et l'autre une intervention militaire, dont elles épient attentivement le premier prétexte et à l'idée de laquelle elles s'efforcent de rendre favorable le gouvernement de la Porte. Ce sont la Russie et l'Autriche; mais si elles se préparent également à une action répressive, leurs motifs sont différents, et elles ne s'entendent guère sur les motifs qui leur inspirent cette hostilité commune.

La Russie n'a qu'une pensée : rétablir par une intervention armée sa prépondérance évanouie depuis 1854; détruire l'union de la Valachie et de la Moldavie, qui a été faite contre elle et avec l'intention de lui créer une barrière; enfin rétablir en fait, sinon encore en droit, le protectorat que, pendant vingt-cinq ans, elle a exercé sur ces contrées. Depuis la fin de la guerre de Crimée, elle attend patiemment, comme un chasseur à l'affût, l'occasion favorable de reconquérir le terrain qu'elle a perdu et de réduire à néant les dures conditions qui lui ont été imposées par le traité de Paris. Quelque réprobation qui doive peser sur le prince Couza, les Puissances occidentales ne peuvent consentir à laisser s'effectuer cette intervention de la Russie, dont la première conséquence serait d'annuler le seul résultat considérable qui ait payé les hécatombes humaines ensevelies dans les tranchées de Sébastopol.

L'Autriche se préoccupe surtout, et à bon droit, de sa propre sécurité; elle craint l'agitation et la propagande qui peuvent s'étendre des Principautés dans ses provinces limitrophes. Depuis six mois environ, après avoir longuement flotté tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, le prince Couza s'est décidément jeté dans les bras de la révolution cosmopolite; il a fait de son pays le foyer de toutes les intrigues mazziniennes et garibaldiennes dans cette partie de l'Europe, le quartier général des agents chargés par M. Kossuth de révolutionner la Hongrie; et maintenant que, par son coup d'État, il s'est

mis dans un état de rupture irremédiable avec les éléments de conservation à l'intérieur, en même temps qu'il donnait un aliment de plus à l'hostilité des gouvernements voisins, il est condamné fatalement à s'enfoncer toujours de plus en plus dans cette voie périlleuse. Menacée par les complots que le gouvernement du prince laisse ourdir librement contre elle, à Bucharest, par les émissaires italiens et les réfugiés hongrois, l'Autriche a dû surveiller de très-près tout ce qui se passait dans les Principautés. Maintenant à ces premiers dangers sont venus s'en ajouter d'autres, depuis que Couza, pour favoriser l'établissement de son despotisme, a fait éclater une question agraire de la nature la plus grave, et provoqué la guerre des paysans contre les propriétaires, des pauvres contre les riches, guerre à laquelle il n'est que trop facile de pousser les hommes, et dont la contagion pourrait bien gagner au delà de la frontière autrichienne. C'est pour étouffer ces périls à leur source même, pour éteindre l'incendie dans son foyer avant qu'il ne se propage, que l'Autriche voudrait intervenir, soit isolément, soit avec la Turquie, comme la Russie est intervenue en 1848, et, franchement, elle y serait assez fondée.

Autant nous considérons que l'intervention russe dans les Principautés serait funeste, autant nous admettrions sans regret l'intervention autrichienne, pourvu que cette Puissance assurât par des garanties sérieuses qu'elle ne travaillerait pas à détruire l'unité, aujourd'hui fondée, de la Roumanie; mais la France, croyons-nous, obtiendrait facilement d'elle à cet égard tout ce qu'elle pourrait désirer. Quelle magnifique occasion l'Autriche constitutionnelle aurait là de jouer le rôle de Puissance à la fois libérale et conservatrice, sans que la France ni l'Angleterre eussent à en prendre ombrage, rétablissant la liberté en même temps qu'elle empêcherait le chaos social, terrassant du même coup le despotisme et l'esprit révolutionnaire, si souvent alliés! Sans compter qu'une intervention de ce genre aurait un retentissement immense et immédiat dans tout l'Orient chrétien, y rendrait aux opinions conservatrices la force et l'ascendant dont elles manquent actuellement pour lutter avec avantage contre les tendances démagogiques ; elle aurait peut-être pour résultat la fin de la crise déplorable qu'a fait naître dans les contrées orientales l'exemple de la révolution italienne, faussant les aspirations du patriotisme, dépravant toutes les notions de morale politique et enseignant à confondre les bouleversements de l'anarchie révolutionnaire avec les généreux efforts de l'affranchissement national. Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des populations chrétiennes du Levant sont attristés et inquiets du spectacle qu'elles offrent en ce moment. Le fanatisme islamique semble les laisser pour quelque temps en repos; mais au lieu de mettre cette trêve à profit en s'or-

ganisant et en se préparant à de nouvelles luttes, elles usent leurs forces dans des agitations stériles, elles sont hostiles les unes aux autres et profondément divisées chez elles; on pourrait croire que ces jeunes États, que l'Europe avait déjà délivrés et dont elle avait fait autant de pierres d'attente pour la régénération future de l'Orient, vont s'abîmer dans les convulsions de crises intestines. En voyant en Grèce avec quelle rapidité une révolution, légitime dans son principe, s'est changé en un bouleversement qui a ébranlé la société jusque dans ses bases, quelles difficultés le pays rencontre pour sortir de l'anarchie, malgré des efforts de résistance conservatrice comparables à ceux dont notre pays a été le théâtre en 1848; en voyant dans les Principautés cinq années de travaux pour la reconstitution nationale aboutir à la violation des lois et à l'établissement d'une dictature démagogique, on comprend toute l'étendue du mal et la nécessité d'y porter remède. Ce n'est pas en ce moment contre la persécution musulmane, mais contre leurs propres fautes et contre le désordre intérieur qu'il faut défendre les États nouveaux de l'Orient chrétien; l'Europe, qui s'est constituée leur tutrice, en a le devoir, et elle ne peut le remplir qu'en appuyant son ascendant moral de quelque démonstration analogue à ce qu'a été sous la Restauration l'expédition d'Espagne. Nous eussions aimé à voir la France entreprendre en Grèce cette mission d'ordre et de vraie liberté, non pour rétablir le roi Othon, tombé de manière à ne plus se relever, sous le poids de ses erreurs, mais pour affermir et faciliter les débuts de la nouvelle monarchie. L'entreprise eût coûté moins d'argent, réclamé moins de soldats, servi plus directement les intérêts français et donné des résultats plus durables que la fondation d'un empire au Mexique. Mais si la France n'a pas su le faire à Athènes, dédaignant beaucoup trop les affaires de ce pays et craignant de s'y mettre en antagonisme avec l'Angleterre, serait ce une raison suffisante pour s'opposer à ce que l'Autriche le fît à Bucharest?

Nous ne croyons point, du reste, à une intervention, ni russe, ni autrichienne, dans les Principautés. Si la paix ne parvenait pas à être maintenue, si l'obstination de l'Allemagne à maintenir dans la question danoise des prétentions iniques et inacceptables finissait par déchaîner sur l'Europe le fléau d'une guerre générale, il est certain que l'Autriche ou la Russie profiterait de ce bouleversement pour faire occuper par ses troupes la Valachie et la Moldavie, sans en demander la permission à personne. Mais autrement il n'y a pas de chances probables d'intervention étrangère. On verra se reproduire dans la Conférence ce qui a toujours eu lieu dans les réunions diplomatiques lorsqu'il s'est agi des affaires de l'Orient: la divergence des intérêts des Puissances empêchera de prendre aucune résolution sérieuse.

Aussi bien les deux gouvernements qui désirent agir contre le prince Couza ne sont d'accord ni sur les moyens, ni sur le but à poursuivre. D'ailleurs, les Principautés Danubiennes étant vassales de la Porte, aucune intervention ne peut y avoir lieu sans l'autorisation du gouvernement suzerain, et la Turquie n'autorisera pas plus la Russie ou l'Autriche à agir, qu'elle n'agira elle-même. Il ne faut pas s'y tromper, en effet, c'est uniquement pour la forme et pour maintenir son droit de contrôle supérieur que le gouvernement de Constantinople a blâmé dans les premiers moments le coup d'État du 14 mai par une lettre vizirielle; au fond il approuve le prince Couza, et, dans son intérêt, il a pleinement raison.

Ce que la Porte craint le plus, c'est le développement des idées libérales et l'exemple donné à ses portes des bienfaits du régime constitutionnel: aussi voit-elle avec plaisir un de ses vassaux entrer dans la voie de l'absolutisme et du gouvernement arbitraire. Ce qu'elle craint encore, c'est que des principautés chrétiennes ne s'organisent fortement à côté de ses domaines; aussi applaudit-elle à la naissance des haines de classes à classes, qui promettent dans une de ces principautés de longues et profondes commotions sociales. Si une propagande révolutionnaire s'organise en Valachie et en Moldavie, elle ne s'en effraye pas, car c'est contre l'Autriche et la Russie qu'elle est uniquement dirigée. On verrait avec déplaisir à Stamboul un mouvement serbe, parce que ce serait un mouvement d'affranchissement national dirigé contre la puissance ottomane; on y regarde d'un œil de complaisance le mouvement moldo-valaque, parce qu'il ne menace que des voisins que l'on ne serait pas fâché de voir affaiblis. Que poursuit, d'ailleurs, la Porte dans les Principautés Danubiennes? Ce n'est pas d'y établir une domination directe qu'elle n'a jamais eue; c'est de resserrer les liens du vasselage et de faire prédominer son influence par-dessus toutes les autres. Or, si le prince Couza, tant qu'il a marché d'accord avec la représentation nationale, a pu vivre en réalité presque indépendant de la Turquie et porter haut la dignité du pays, le premier résultat de son usurpation a été de changer cet état de choses. Aussi humble à l'égard de son suzerain barbare qu'il avait été audacieux à l'égard des lois de son pays, il est venu à Constantinople implorer l'approbation du coup d'État et se prosterner au pieds du Sultan, abaissement qu'il avait évité tant qu'il a été, au lieu d'un despote, le chef d'un peuple libre. Ainsi les Principautés ont vu, par le même attentat qui leur ravissait leurs libertés intérieures, river plus solidement les chaînes dont elles pouvaient espérer de se délivrer un jour; le triomphe a été grand pour le Divan, débarrassé par surcroît de l'inquiétude qu'il nourrissait de voir les Roumains appeler pour les gouverner quelque membre d'une des

maisons souveraines de l'Europe, et nous ne nous étonnons pas de la faveur avec laquelle le prince Couza a été accueilli dans le voyage qu'il vient de faire à Constantinople.

Nous avons donc la conviction qu'à moins d'un ébranlement général de la paix de l'Europe, qui prendrait ailleurs sa source, la diplomatie, après quelques pourparlers plus ou moins orageux, reconnaîtra les faits accomplis, sur le Danube comme en Italie, et laissera l'ancien préfet de Galatz jouir paisiblement du pouvoir qu'il a fondé sur les ruines de la Constitution, solennellement jurée par lui. A l'intérieur il ne rencontrera pas de résistance ouverte, pas plus qu'il n'en a rencontré le jour de son coup d'État. La population des Principautés n'a pas assez d'énergie pour la guerre civile, et l'autorité du prince s'appuie sur 40,000 baïonnettes, force énorme pour le pays, que les Assemblées ont eu l'imprudence de lui laisser organiser à sa guise dans le temps où elles pouvaient le surveiller. Si d'ailleurs les classes éclairées laissent percer trop de regrets du régime libre et ne se montrent pas assez docilement soumises, il lui sera facile de les écraser, en lâchant sur elles les masses ignorantes et brutales, excitées par l'appât du pillage et de la spoliation.

Mais après avoir fait appel aux mauvaises passions pour fonder son autorité, aura-t-il la main assez forte pour les contenir, pour empêcher les éléments de désordre qu'il a déchaînés contre les hautes classes de le dévorer à son tour? Après n'avoir su produire que le chaos lorsqu'il était contrôlé, sera-t-il capable de créer autre chose quand il va être libre d'agir suivant son caprice et débarrassé de tout contrôle? On l'a suffisamment vu à l'œuvre, lui et ses amis, pour pouvoir répondre avec certitude que non. Il a assumé le fardeau de la dictature sans avoir en rien l'étoffe d'un dictateur; il doit donc inévitablement succomber sous le faix. L'édifice d'absolutisme qu'il élève en ce moment manque de bases; il ne faudra pas bien longtemps pour le voir s'écrouler, comme toutes les œuvres éphémères que l'impuissance a essayé de fonder sur l'iniquité.

Mais n'entraînera-t-il pas dans sa chute l'union des Principautés Danubiennes? On peut le craindre, quand on voit le crédit qu'ont repris depuis cinq ans, tant en Moldavie qu'en Valachie, les idées de séparation, dénuées de tous partisans au moment où eut lieu l'élection princière. C'est le peu de résultats favorables sortis jusqu'à présent de l'union qui les a fait renaître; mais combien de force ne gagneront-elles pas maintenant qu'on aura vu cette union conduire à la suppression de toute liberté? La Russie ne manquera pas de les exploiter activement, de faire tout pour les accroître, et dès lors on est en droit de se demander si elles ne prévaudront peut-être pas le jour où le pouvoir du prince Couza aura le sort de celui de ses modèles,

Iturbide et Soulouque. Voilà le vrai danger de la situation présente, celui sur lequel il importe que le gouvernement français ne se méprenne point et qui doit suffire pour lui faire refuser toute sympathie à une mauvaise imitation de fâcheux modèles. C'est l'avenir même de son œuvre que compromet le coup d'État du 14 mai ; c'est cette œuvre qu'il faut sauver en arrêtant le gouvernement des Principautés dans la voie où il vient de s'engager. La France a fait assez en faveur de ce pays et du prince Couza personnellement, pour avoir le droit de tenir ce langage sévère qui se fait écouter et obéir. Elle manquerait à sa mission, si elle n'avait qu'une complaisance approbatrice pour des actes qui dénaturent entièrement le but poursuivi depuis dix ans par sa politique ; car ce qu'elle a entrepris sur le bas Danube et ce qui lui a coûté déjà tant d'efforts, ce n'est pas de donner à M. Couza le sceptre d'un monarque absolu, c'est de créer une Roumanie forte et puissante, capable de vivre dans la plénitude de la vie des nations libres et civilisées.

François Lenormant.

ÉCONOMIE RURALE

CONCOURS D'ANIMAUX DE BOUCHERIE

ET

CONCOURS RÉGIONAUX AGRICOLES

I

« Les sociétés d'agriculture doivent être classées parmi les causes qui ont eu le plus heureux effet sur la marche du progrès agricole en Angleterre... L'histoire de ces sociétés est d'autant plus intéressante qu'elles ont toujours été indépendantes du gouvernement, et que c'est à elles qu'il faut attribuer ce puissant esprit de féconde initiative que nous persistons, en France, à laisser entre les mains du gouvernement. » Ainsi s'exprime M. Robiou de la Trehonnais dans son histoire de la plus ancienne Société d'agriculture de l'Angleterre, le club de Smithfield, qui offrit aux producteurs des meilleurs animaux de boucherie, dès le 17 décembre 1798, les premières récompenses que nous sachions avoir été décernées dans un semblable concours. Ainsi s'expriment, sur le même sujet, beaucoup d'autres personnes. Il faut convenir que, par suite de causes nombreuses dont nous n'avons pas à parler ici et dont plusieurs sont à déplorer, les sociétés d'agriculture sont loin d'être, en France, aussi riches, aussi actives et surtout aussi indépendantes qu'elles le sont en Angleterre. Il serait cependant injuste de croire que, chez nous, le rôle de l'initiative individuelle reste toujours secondaire. On doit être heureux de pouvoir le constater : les efforts personnels ou collectifs des ci-

toyens ont précédé en France, du moins en ce qui concerne les progrès de l'agriculture, les plus généreuses tendances de notre administration. Ce fut un simple particulier, Mathieu de Dombasle, qui introduisit dans notre pays, en 1824, le premier concours agricole[1]; et nos modestes comices surent organiser leurs utiles réunions longtemps avant l'ouverture des solennités régionales dont nous voyons, depuis 1849, le succès grandir tous les ans. Quant aux concours d'animaux de boucherie, ils ne remontent pas plus haut que 1842, époque à laquelle la Société d'agriculture de Lyon, sur la proposition du directeur actuel de l'école d'Alfort, M. Magne, inaugura en France ces sortes d'expositions. Depuis lors ils se sont multipliés. Plusieurs grandes villes, quelques bourgs même, ont aujourd'hui les leurs ; mais ce fut seulement le 8 février 1844, sous le ministère de M. Cunin-Gridaine, qu'eut lieu, à Poissy, le premier concours d'animaux de boucherie organisé par l'administration.

Par suite du choix fait pour le lieu du concours, les engraisseurs de tous les départements éloignés de Paris se trouvaient, à l'origine, privés des encouragements offerts aux engraisseurs des départements qui avoisinent la capitale. Aussi ne tarda-t-on pas à compléter la mesure que l'on venait de prendre en ouvrant peu à peu des fêtes analogues dans les villes les plus importantes. Lyon, qui avait donné l'exemple, vit son concours adopté par l'administration dès 1847; Bordeaux eut le sien en 1849 ; vint ensuite (1850) le tour de Lille, qui paraît devoir alterner maintenant avec Amiens et Saint-Quentin; de Nîmes (1851) qui, à dater de 1864, alterne avec Avignon ; de Nantes (1852) ; et enfin le tour de Nancy (1864).

Ces six concours départementaux sont organisés d'après les principes qui régissent celui de Poissy. Il nous suffira donc d'étudier celui-ci pour savoir quelle influence de semblables expositions peuvent exercer sur l'avenir de notre agriculture. On ne reçut à Poissy, en 1844, que des bœufs et des moutons. Les bœufs y furent divisés en trois classes : la première classe comprenait les animaux âgés de quatre ans au plus, quel que fût leur poids; la seconde classe, les animaux de 700 kilogrammes au moins, quel que fût leur âge ; et la troisième classe, les animaux dont le poids s'élevait à 699 kilogrammes au plus, quel que fût également leur âge. Quant aux moutons, on les rangea sous deux catégories, celle des animaux qui atteignaient au moins le poids vivant de 40 kilogrammes, et celle des animaux dont le poids ne dépassait pas 39 kilogrammes. Ils devaient être présentés par lots de 20 têtes appartenant toutes à la même race. Dix-huit

[1] La première *réunion agricole de Roville* précéda donc de 15 ans le premier concours ouvert par la Société royale d'Angleterre.

primes, dont le total ne s'élevait pas au delà de 11,800 francs, étaient offertes aux propriétaires des meilleurs animaux. Aujourd'hui de tels chiffres pourraient paraître bien modestes; en 1844 on était au début des concours, et 26 propriétaires répondirent à l'appel en envoyant à Poissy 30 bœufs et 18 lots de moutons. Voyons maintenant ce que vient d'être, en 1864, c'est-à-dire vingt ans après cet essai, le dernier concours de Poissy. Il n'y figurait que 35 jeunes bœufs, 207 bœufs plus âgés, 41 vaches, 240 moutons, 11 veaux, 126 porcs, 186 lots de volailles mortes et 16 lots de volailles vivantes[1]. Mais ces animaux y disputaient plus de 150 prix dont la valeur totale (la valeur des médailles non comprise) dépassait le chiffre fort respectable de 74,000 francs, devenu, ce nous semble, proportionnellement plus gros que n'a grossi le nombre des concurrents. Pour Paris qui, chaque jour, ne consomme guère moins de 400,000 kilogrammes de viande, le concours de Poissy n'est pas d'un appoint bien considérable.

Telle est, résumée en quelques lignes, l'histoire de nos concours d'animaux de boucherie. Toutefois, une semblable nomenclature est trop aride pour que nous nous en tenions là. Examinons donc l'un après l'autre les traits principaux de ces sortes d'exhibitions. Nous hésitons d'autant moins à aborder cet examen que l'administration de l'agriculture est peut-être, de toutes nos administrations publiques, je ne dirai pas la plus animée du désir de bien faire (je suis convaincu que toutes le sont également), mais celle qui entretient avec les hommes dont elle manie les intérêts les rapports les plus aimables. Toujours prête à écouter leurs observations, toujours désireuse de hâter le développement de leur industrie, elle verra dans l'étude que voici ce qui s'y trouve seulement, un vif désir de marcher avec elle vers le but que nous nous proposons tous.

La première et la plus grave question que soulèvent les concours de boucherie est relative à leur importance même, j'entends au point de vue exclusivement agricole. Ces exhibitions sont certainement loin de rendre à l'agriculture les services que lui rendent les comices et les concours régionaux; elles sont néanmoins et surtout elles ont été d'un réel enseignement. Ce sont elles qui, les premières, ont appelé l'attention publique sur plusieurs races et sur plusieurs croisements d'un mérite particulier. Elles ont ainsi imprimé aux efforts de tous une certaine unité de direction, et ce résultat doit être compté pour quelque chose. Nous hésiterions donc à écrire avec un

[1] Il se trouvait plus de bêtes grasses à Poissy en 1862; mais le concours de 1862 était international, comme l'avait été celui de 1857. Disons de suite à ce propos que, battus par les Anglais en 1857, nous avons su les égaler en 1862.

ancien directeur des haras, l'honorable M. Gayot : « L'expérience est complète. Nous ne pensons pas que désormais les réunions officielles de bestiaux gras, conservées aux grands centres de consommation, donnent des résultats beaucoup plus larges que ceux des dernières années et qui peuvent se résumer dans ces trois propositions : — un nombre d'exposants très-restreint ; — un nombre d'animaux tout à fait insignifiant ; — la production de quelques phénomènes d'engraissement qui n'ont pas une suffisante influence sur l'avancement des masses [1]. »

Que les concours de boucherie soient moins utiles que les concours d'animaux reproducteurs, et que les uns et les autres puissent encore être améliorés dans leur programme, nous le croyons fermement. Mais nous croyons aussi que tout ce qui attire le public et fait un peu de bruit autour des choses agricoles finit, en somme, par profiter à l'agriculture. De telles solennités obligent les spectateurs à comparer et à réfléchir, et elles excitent les exposants à redoubler d'efforts, dont l'influence sur leur voisinage ne peut être que salutaire. Le temps a déjà fait beaucoup pour l'amélioration des concours de boucherie. Ce qui reste à obtenir viendra également à son tour.

L'année même où fut ouverte la réunion de Poissy, on entendit certaines critiques assez vives. Les animaux qui n'avaient pas été primés étant exclus de l'exposition qui suivit la distribution des récompenses, les visiteurs se plaignirent de ne pouvoir pas contrôler les opérations du jury. Dès 1845 on profita de l'expérience acquise. Toute publicité fut donnée au concours ; et, comme le poids des animaux présentés en 1844 avait excédé celui auquel on s'attendait, on augmenta de 100 kilogrammes le poids réglementaire dans les seconde et troisième classes de l'espèce bovine, et de 10 kilogrammes celui exigé pour les moutons, en créant pour ceux-ci un prix supplémentaire réservé aux animaux de 36 mois au plus, quel que fût leur âge. Plus de 60 bœufs et près de 400 moutons figurèrent à cette nouvelle exhibition. Remarquons de suite que, ni en 1844, ni en 1845, les prix offerts aux petites races de moutons ne purent être décernés. En 1844 aucun lot n'avait été amené. En 1845 il n'en avait été présenté que deux de qualité mauvaise. Le concours ayant lieu à une époque où les petites races du centre, alors engraissées presque exclusivement à l'herbe, n'arrivent pas sur le marché parisien, ce résultat ne doit étonner personne. A vrai dire la même difficulté subsiste encore aujourd'hui pour plusieurs races d'animaux. Elle n'est pas soluble d'une façon absolue. Elle n'est que masquée par les engraissements spéciaux tentés en vue du concours sur quelques individus

[1] *Le bétail gras et les concours d'animaux de boucherie*, page 45.

des races auxquelles on propose des prix d'une assez forte valeur. Nous devons bien, en effet, le reconnaître : les concours de boucherie ne s'adressent pas à la masse des cultivateurs. La consommation de la viande grasse est continuelle, tandis que sa production ne l'est pas, du moins dans beaucoup de contrées. Aussi les grandes villes ne reçoivent-elles pas de tous les côtés en même temps les animaux de boucherie nécessaires à leur alimentation. Paris, pour ne citer que lui, voit ses marchés alternativement garnis de bêtes normandes, limousines, charolaises, mancelles, vendéennes, etc., suivant les différentes époques de l'année. Il résulte de cet état de choses que son approvisionnement est fort heureusement échelonné ; mais il en résulte que les concours ne peuvent pas se conformer pour tout le monde avec les diverses opérations agricoles qui constituent cet approvisionnement. Ajoutons enfin que les lieux où se tiennent les concours de boucherie sont en si petit nombre que la plupart des habitants des campagnes ne se décideront jamais à en faire le voyage. Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir les mêmes noms revenir presque tous les ans sur les listes des lauréats avec une persistance que le public a déjà remarquée.

Une autre preuve de l'action trop restreinte que ces solennités exercent sur l'agriculture, c'est leur marche même. De 1844 à 1850 leur développement reste lent et pénible. Poissy, qui avait vu 30 bœufs et 18 lots de moutons figurer à son concours de 1844, n'y voit encore en 1847 que 59 bœufs et 24 lots de moutons, et en 1850 que 72 bœufs et 21 lots de moutons. C'est seulement à partir de 1851 que les chiffres s'élèvent davantage. Or, comme l'importance des prix offerts devient plus grande à cette époque de réveil dans toutes les industries, et que les concours d'animaux reproducteurs, dont le succès fut bien autrement rapide, datent de 1849, nous sommes porté à croire que l'appât des primes et surtout l'influence des concours agricoles expliquent mieux le succès de 1851 et des années suivantes que ne pourrait le faire la vitalité propre des concours de boucherie ou l'activité imprimée par eux aux opérations d'engraissement.

Dans le but d'obvier à l'inconvénient très-sérieux que nous venons de signaler, M. Gayot a demandé que ces concours fussent nomades et se tinssent à des époques différentes dans tous nos grands centres de production. Il est évident qu'une combinaison semblable donnerait aux concours de boucherie un caractère nouveau dont les cultivateurs ne se plaindraient sans doute pas. Trouverait-on là, cependant, tous les avantages désirables? Nous ne l'estimons pas ; car on s'exposerait, en adoptant les grands centres de production, à ne guère rencontrer sur le champ de concours qu'une seule race d'animaux, tandis qu'aux grands centres de consommation on met

plus facilement en regard diverses races et divers procédés dont la comparaison permet aux visiteurs une étude instructive. On voit par ce qui précède combien sont complexes les questions que soulève un programme de concours. Quant à nous, qui n'espérons pas que l'on puisse jamais trouver une solution absolument exempte de tout inconvénient, s'il nous fallait donner notre avis, nous n'adopterions ni la mesure préconisée par M. Gayot, ni, comme le demandent plusieurs personnes en vue d'autres avantages, le transport à Paris du concours de Poissy. Il semble évident, d'ailleurs, que cette translation sera bientôt la conséquence inévitable de la création du grand marché général de bestiaux de boucherie qu'on organise actuellement à la Villette. Nous adjoindrions tout simplement les concours d'animaux de boucherie aux concours régionaux d'animaux reproducteurs, et nous en donnerons tout à l'heure les motifs.

Quoi qu'il en soit à cet égard, les objections que nous avons déjà signalées ne sont pas les seules qui se produisirent. D'autres réclamations ne tardèrent pas à s'élever. Celles-ci portèrent sur le classement par poids qu'avait adopté dans l'origine le programme des concours. Cette façon de procéder avait le tort de protéger trop exclusivement certaines familles d'animaux. On appliqua donc, dès 1847, une division par races que, sur de nouvelles observations, remplaça bientôt (1851) une classification par régions de provenance[1]. La division en races de 1847 était, en effet, quelque peu illusoire. Elle admettait avec les animaux de race pure leurs dérivés par la race des mères, c'est-à-dire les métis. Les croisés durham, grâce à cette latitude, remportaient trop de prix. Certains articles du programme leur permettant d'ailleurs de concourir dans plusieurs classes à la fois, il arrivait même qu'un seul de ces animaux remportât plusieurs récompenses. En présence de tels faits, les éleveurs de nos races indigènes témoignèrent leur mécontentement. Tout succès leur était rendu impossible. Ils allaient se retirer du concours. Leur retraite eût été la ruine de l'institution. On avait voulu, et avec raison, leur rendre incontestable la supériorité des races anglaises au point de vue de la boucherie pour les exciter à modifier leurs anciennes habitudes d'élevage et d'engraissement. La leçon étant sentie, on dut ne pas la pousser trop loin. C'est alors que fut adopté le système des régions de provenance. Le nouveau programme laissait d'abord subsister dans les diverses régions la concurrence écrasante des métis ; mais il fut modifié en 1854 de telle sorte que les races étrangères et les bêtes croisées par elles durent

[1] Ce fut également en 1851 que l'âge des jeunes bœufs qui concourent entre eux, quel que soit leur poids et leur origine, fut réduit à 3 ans.

concourir ensemble, en laissant seules dans une catégorie spéciale les animaux de races françaises pures. Une troisième catégorie réservée dans chaque région aux bœufs les plus jeunes, et où tous étaient admis sans distinction de race, permettait de faire ensuite concourir entre elles ces nombreuses variétés d'animaux et de maintenir ainsi l'instructive comparaison qui était le but même du concours. Ce système avait encore un tort. Il n'établissait pas une juste condition de lutte entre nos diverses races indigènes. Que plusieurs de celles-ci eussent à lutter contre d'autres races de la même région ou contre des races appartenant, soit à une autre région, soit à un pays étranger, le rapprochement n'en était pas moins fatalement défavorable à celles que maintenait médiocres et tardives la pauvreté ou la rudesse de leur sol natal. Il fallut donc renoncer en 1862 aux catégories régionales pour en revenir plus sérieusement aux races, mais cette fois avec subdivision par âge[1].

Toutes ces hésitations peuvent étonner. Il est cependant facile de les comprendre, car le programme des concours de boucherie se prête assez bien à des règles différentes, suivant le point de vue auquel on veut se placer. Les uns prétendent que ces concours ont surtout été organisés en vue de la consommation, ainsi que le laisse supposer le texte même de l'arrêté de 1844[2]. Peu importe, dès lors, aux villes qui en profitent, la race des bêtes abattues et leur aptitude à d'autres emplois, pourvu que celles-ci soient de plus en plus belles et plutôt prêtes pour la boucherie. D'ailleurs, ajouteraient les parti-

[1] Nous avons dit plus haut quelle était la classification établie en 1844. Voici, comme terme de comparaison, celle admise aujourd'hui :

Espèce bovine. — 1re classe, bœufs de 3 ans et au-dessous ; 2e classe, bœufs répartis par âge et par races (chaque catégorie comprend une race particulière ou plusieurs races très-voisines et se divise en deux sections, la section des bœufs de 4 ans et au-dessous, et la section des bœufs de plus de 4 ans) ; 3e classe, vaches ; 4e classe, bandes (deux catégories, celle des bœufs et celle des vaches) ; 5e classe, veaux.

Espèce ovine. — 1re classe, moutons de 18 mois et au-dessous; 2e classe, moutons répartis d'après leurs races (la 1re catégorie comprend les mérinos et les métis mérinos, la 2e catégorie les grosses races à laine longue, et la 3e catégorie les petites races à laine commune.)

Espèce porcine. — 1re classe, races françaises pures ; 2e classe, races étrangères pures ou croisées entre elles ; 3e classe, animaux provenant de croisements étrangers et français; 4e classes, bandes.

Volailles. — Chapons, poulardes, poulets et dindons.

[2] L'arrêté de 1844 dit : « Considérant qu'il importe, dans l'intérêt des consommateurs et dans celui de l'agriculture, de développer en France la production des animaux destinés à la boucherie, et de favoriser particulièrement la propagation des races qui, par la perfection de leurs formes ou de leur développement précoce, fournissent plus abondamment à la consommation...

sans de la classification par poids des animaux présentés, la division par races n'est-elle pas quelquefois un peu arbitraire? En 1864, par exemple, on a vu des animaux landais figurer, les uns à titre de race moyenne, les autres à titre de petite race, dans des divisions différentes, comme si l'on avait maintenu pour eux la distinction de la taille et non celle de la race; enfin d'autres animaux, tels que les bazadais et les garonnais, ont chacun leurs catégories spéciales, tandis que des vétérinaires très-autorisés prétendent confondre dans la même race les uns avec les autres. A ces observations, leurs adversaires répondraient que deux ou trois détails sujets à discussion ne peuvent pas infirmer la tendance générale d'un programme; que la consommation doit compter avant tout avec l'élevage; et qu'accorder une préférence trop exclusive à certains animaux, c'est décourager les propriétaires des races un peu tardives ou de taille médiocre, tandis que ces dernières sont fatalement imposées à beaucoup de cultivateurs par les conditions agricoles de leur pays. Or, ces races sacrifiées ne sont nullement à dédaigner par les villes, puisqu'elles contribuent à leur alimentation dans une proportion notable. Quant à nous, qui nous préoccupons principalement des campagnes, et des campagnes pauvres, nous avouons préférer la classification aujourd'hui établie, trouvant que le programme actuel fait encore une part assez brillante aux bêtes dont la boucherie est la destination principale. Ce sont elles, en effet, qui profitent surtout des prix offerts à la première classe de l'espèce bovine et à plusieurs autres catégories, ainsi que des prix d'honneur disputés par tous les animaux primés, quelle que soit la classe dans laquelle ils ont concouru. Ces prix d'honneur ont été fondés afin de pouvoir mieux comparer entre elles les diverses races de la même espèce d'animaux. Autrefois ils n'étaient accordés que pour les bœufs. Aujourd'hui on en destine aux moutons, aux vaches, aux porcs, et même aux volailles grasses.

Les récompenses dont il s'agit sont vivement disputées. Quelques exposants n'y cherchent peut-être qu'une satisfaction de légitime amour-propre. La plupart y voient avec raison une puissante recommandation de leurs troupeaux auprès du public, et, par conséquent, une sorte de droit de vendre plus cher les animaux qu'on voudrait leur acheter. Tous se trouvant dans une position qui leur permet de faire quelques sacrifices pour obtenir ces récompenses, il résulte de leurs efforts une tendance générale à ne se préoccuper que de la prime offerte, sans s'inquiéter, ni du prix de revient des animaux préparés à grands frais en vue du concours, ni des qualités de leur chair. Aussi M. Chevreul a-t-il cru pouvoir dire dernièrement, en présidant la séance publique de la Société impériale et centrale d'Agriculture, et devant le ministre lui-même : « Si l'État distribue des

médailles pour encourager la production agricole de la viande dans l'espérance que l'élevage des animaux de boucherie sera le plus court possible, c'est à la condition, bien entendu, que le produit n'aura pas l'imperfection de *beaucoup de choses forcées;* car *il ne s'agit pas toujours de faire vite, mais de bien faire ;* et s'il existe un objet d'une importance générale, c'est ce qui tient au régime alimentaire d'un peuple. Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que la Société a appris que désormais dans le concours de Poissy, que Son Excellence a présidé récemment à la grande satisfaction des amis de l'agriculture, le désir de la Société serait réalisé. » Nous applaudissons volontiers aux sentiments qui ont dicté ces sages paroles ; mais comme les bêtes ordinaires de boucherie sont loin d'être des bêtes de concours, et comme le goût des consommateurs, après avoir su déjà restreindre dans une juste mesure le croisement de notre espèce porcine par les races anglaises, saurait sans doute encore se défendre, s'il y avait lieu, nous doutons fort que l'alimentation publique doive jamais souffrir beaucoup des tendances signalées au ministre.

Tout le monde sait que le champ d'exposition de Poissy est maintenant ouvert à plusieurs catégories d'animaux qui n'y figuraient pas autrefois. Dans le but d'encourager l'ensemble d'un bon engraissement organisé à un point de vue moins exceptionnel, on commença en 1851 à primer les bandes de bœufs gras, c'est-à-dire les lots composés de quatre têtes au moins de même provenance. Alors également furent admis au concours les porcs et les veaux. Si l'on s'étonne que ces très-heureuses modifications n'aient pas été introduites plutôt dans le programme de Poissy, on comprend encore moins tout le temps qu'il a fallu pour y faire accepter les vaches grasses. Que l'on supprime, comme il en est question, croyons-nous, les prix destinés aux jeunes vaches, cela se conçoit parfaitement; car la même quantité de fourrages donnant, en lait, une plus grande quantité de substances alimentaires que par sa transformation en viande, les vaches ne devraient presque jamais être engraissées jeunes. Mais les vaches qui commencent à vieillir ne peuvent plus avoir et n'ont pas d'autre destination que la boucherie. Leur viande, malgré les préjugés qui existent contre elle dans certains pays, est bien souvent aussi bonne que celle du bœuf ; elle est seulement plus inégale. En tout cas elle est consommée partout, sous son vrai nom ou sous le nom de bœuf, dans une très-grande proportion. L'exclusion des vaches n'était donc pas sérieusement motivée. Elles ne figurent cependant pas à Poissy avant 1862, quoique nous les retrouvions dix ans plus tôt au concours de Lille. Cette année enfin, les volailles sont venues augmenter l'importance de l'exposition. Pourvu que, l'an prochain, les agneaux, et un jour ou l'autre le pétulant

chevreau et l'humble lapin obtiennent à leur tour les honneurs de Poissy, tous nos animaux domestiques, nous entendons ceux destinés à la boucherie, y recevront leurs prix et leurs médailles.

M. le directeur général de l'agriculture a dernièrement adressé au ministre un rapport très-curieux sur les concours d'animaux de boucherie et sur les concours régionaux agricoles. Les concours de boucherie sont loin d'occuper dans ce rapport la place la plus étendue. M. de Monny de Mornay parle d'eux tout d'abord parce qu'ils sont les premiers en date ; mais on doit croire, au peu de détails qu'il leur accorde, et aux longs et intéressants développements dans lesquels il entre à propos des concours régionaux, que ces derniers ont toutes ses préférences. Cela ne nous surprend pas de la part d'un homme aussi éclairé que l'honorable M. de Monny de Mornay. Aussi, nous autorisant de l'opinion qu'il nous semble découvrir au fond de son rapport, terminerons-nous ce que nous voulions dire des concours de boucherie en répétant qu'à nos yeux ces concours devraient être absorbés par les concours régionaux agricoles.

Lorsque les concours de boucherie furent institués en France, il y avait déjà quelque temps que l'on commençait à se préoccuper davantage des besoins de l'alimentation publique, rendue de jour en jour plus exigeante par l'augmentation continue de notre population et par le développement du bien-être général. On cherchait de tous côtés à perfectionner les anciennes méthodes. Cependant chacun marchait, sinon en aveugle, du moins sans règles assez fixes. Les cultivateurs applaudirent donc à une mesure sur laquelle plusieurs d'entre eux avaient été consultés, dont tous devaient retirer d'utiles enseignements. Les concours de boucherie ont prouvé, dès leur origine, qu'il existait certaines races d'animaux beaucoup plus précoces que d'autres, et tout particulièrement aptes à l'engraissement. Soit pures, soit comme agents de métissage dans les contrées où leur emploi est rendu possible par diverses conditions agricoles qui, malheureusement, n'existeront jamais partout, ces races permettent de réaliser pendant le même espace de temps un nombre de ventes plus considérable, et d'obtenir à moindres frais, eu égard à la nourriture consommée, la viande des animaux destinés à l'abattage. Or, depuis que les concours régionaux d'animaux reproducteurs sont intervenus dans notre éducation agricole, ces derniers nous donnent de semblables enseignements. Ils en donnent même, pouvons-nous dire, de plus complets, parce qu'ils appellent sur le champ d'exhibition une plus grande variété d'animaux, une infinité de machines et toutes sortes de produits. Ces concours ne se tiennent pas, il est vrai, à une époque où la consommation de la viande grasse est la plus considérable ; mais ils se tiennent alternativement dans tous les chefs-

lieux de départements, ce qui concilierait assez bien les intérêts de la production et ceux de la consommation. C'est depuis eux et grâce à eux que se sont accomplis les plus rapides progrès de notre agriculture ; si bien que maintenant nous voyons plusieurs de nos races indigènes lutter sans trop de désavantage, à l'état de pureté, avec des métis de durham ou des durham purs dans nos concours de boucherie. En ouvrant les concours régionaux agricoles à l'exposition des bêtes grasses, on réunirait donc sur le même champ d'études tout ce qui concerne l'industrie des animaux destinés à la boucherie, depuis le père et la mère de l'animal à produire jusqu'à ce produit amené par l'engraissement au terme de son existence. L'enseignement ainsi donné ne serait-il pas préférable ; — et parce qu'il serait plus complet, — et parce qu'il serait successivement porté, de département en département, devant tous nos cultivateurs ? Quant à nous qui en sommes convaincu, nous ne désespérons pas de finir par voir l'administration partager notre avis. Et alors nous n'hésiterions pas à laisser nos concours spéciaux de boucherie à la charge des villes qui voudraient, dans leur intérêt particulier, en conserver chez elles les solennités et les profits.

II

Les expositions nationales de l'industrie ouvraient depuis longtemps déjà leurs portes aux machines et instruments agricoles, aux appareils servant à la préparation des produits de l'agriculture et à ces produits eux-mêmes, lorsque sont intervenus dans notre vie rurale les concours régionaux. Mais il faut reconnaître que l'agriculture proprement dite jouait un rôle fort secondaire dans ces sortes d'expositions ; elle semblait n'y figurer qu'en vue de ses rapports immédiats avec l'industrie manufacturière, et non pas pour son propre compte. Les fabricants d'instruments ou d'engins applicables aux travaux agricoles envoyaient là divers specimens de leurs marchandises ; les cultivateurs s'abstenaient presque tous. A l'exposition de 1844, le seul échantillon de notre production céréale se composait de quelques épis de froment relégués « dans un coin bien obscur, entre un fourneau potager et une rôtissoire[1]. » Quant aux animaux vivants, ils étaient encore exclus de ces solennités. Aussi « con-

[1] Compte rendu par M. Lefour. *Journal d'agriculture pratique*. Juillet 1844.

fina-t-on dans une guérite les deux malheureux béliers[1] » que M. Graux, le créateur de la race de Mauchamp, avait amenés à cette exposition.

La révolution de 1848 a fait beaucoup de choses mauvaises ; cependant elle en a fait et entraîné après elle plusieurs qui sont excellentes. En 1848, il passa par le ministère de l'agriculture et du commerce un cultivateur, M. Tourret, qui voulut imprimer à notre industrie rurale une émulation que les comices ne suffisaient plus à lui donner. M. Tourret, en conviant les producteurs français à l'exposition quinquennale de 1849, y appela donc sérieusement, pour la première fois, les cultivateurs. Ce fut également en 1849 que l'on admit au concours de Poissy, à côté des animaux de boucherie, quelques animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine et quelques instruments d'agriculture. Malgré leurs regrettables lacunes, les deux essais tentés en avril et en juin 1849 furent plus satisfaisants qu'on ne l'espérait d'abord ; — non pas au point de vue de leurs résultats immédiats qui restèrent, pour le premier surtout, très-médiocres, mais au point de vue de la direction qu'ils allaient donner à l'esprit agricole. Les machines ne figurèrent à Poissy qu'en nombre ridicule; quant aux animaux dits reproducteurs, ils furent achetés par la boucherie et abattus le lendemain. L'exposition de juin fut un peu plus complète, sans l'être cependant assez. Mais, nous le répétons, là n'était pas l'intérêt principal. Il était dans la nouveauté même de la chose. Or, la chose plut et prospéra si bien que, en 1849, au premier concours agricole national de Poissy, il se trouvait seulement 92 animaux ou lots d'animaux reproducteurs et à peine quelques instruments, tandis que le catalogue du dernier concours général et national de Paris, tenu en 1860, après plusieurs concours nationaux et internationaux, portait 765 numéros pour l'espèce chevaline, 23 pour l'espèce asine, 1,470 pour l'espèce bovine, 551 pour l'espèce ovine, 241 pour l'espèce porcine et 83 pour l'espèce caprine et les lapins, sans compter 838 lots d'animaux de basse-cour, 2,976 instruments, 4,048 produits agricoles, et, en outre, tout le contingent de l'Algérie et de nos diverses colonies.

Un progrès en fait toujours surgir d'autres. On avait reconnu en 1849 l'opportunité d'expositions spéciales, ou plutôt de concours spéciaux pour l'agriculture (car le mot de concours a prévalu pour ce genre de solennités) ; en 1850, au concours de Versailles, il semble convenable de répartir les exposants, suivant le lieu de leur domicile, entre six circonscriptions territoriales distinctes ; et, dès 1851, on complète la mesure en ouvrant plusieurs concours agricoles dans

[1] Compte rendu de M. Lefour.

les départements, afin de mettre l'enseignement de ces concours à la portée d'un plus grand nombre de personnes. Il avait d'abord été question d'organiser tous les ans un concours national à Versailles, outre les six concours régionaux que l'on voulait ouvrir dans les départements. Mais, après s'être tenus à Versailles, puis à Orléans, enfin à Paris, les concours généraux cessèrent d'être annuels. Quant aux concours régionaux, ils continuèrent à se tenir tous les ans; et c'est d'eux que nous voulons nous occuper exclusivement ici.

En 1851 il n'y eut que trois exhibitions régionales; elles furent ouvertes à Aurillac, à Saint-Lô et à Toulouse, au profit de trente-trois départements seulement. En 1852 la mesure embrassa soixante-quatorze départements, divisés en sept régions différentes. Il y eut huit régions en 1855; il y en eut dix en 1858; et depuis 1860 nous avons douze circonscriptions régionales, qui embrassent tout le territoire de la France[1]. Malgré ces améliorations successives, les circonscriptions actuelles laissent encore beaucoup à désirer. Il y a d'abord la question des distances à parcourir, qui devient une considération importante quand on doit se rendre, par exemple, des Alpes-Maritimes aux Pyrénées-Orientales, de Maine-et-Loire au Finistère, du Nord en Seine-et-Marne. Il reste ensuite à mieux résoudre le problème qui résulte pour un semblable partage des différences de méthodes culturales, de la nature du sol et des conditions économiques de nos divers départements. Nous reconnaissons combien il est difficile, surtout en ne procédant que par départements dans leur entier, de composer toujours des régions parfaitement homogènes. Nous reconnaissons aussi la nécessité de diviser la France en régions comprenant un nombre à peu près égal de départements, afin que le retour des concours dans chacun d'eux soit rendu plus régulier. Nous avouons enfin l'impossibilité où l'on se trouve de trop multiplier les régions, à cause des dépenses qu'entraîne chaque concours et de la moindre importance qui résulterait pour ces exhibitions du moindre nombre de concurrents. Mais il n'en est pas moins vrai que la distribution

[1] Voici quelles sont, aujourd'hui, les circonscriptions régionales de nos concours agricoles :

1. Mayenne.— 2. Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Morbihan, Vendée. — 3. Aube, Ardennes, Côte-d'Or, Marne, Haute-Marne, Meuse, Yonne. — 4. Alpes-Maritimes, Aude, Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse. — 5. Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Isère, Haute-Loire, Lozère. — 6. Deux-Sèvres, Haute-Vienne. — 7. Ariége, Haute-Garonne, Gers, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne. — 8. Cher, Indre, Indre-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Nièvre, Sarthe, Vienne. — 9. Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Lot, Puy-de-Dôme, Tarn. — 10. Ain, Allier, Jura, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie. — 11. Doubs, Meurthe, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges.

actuelle n'est pas irréprochable. Ainsi le département d'Eure-et-Loir, qui se rattacherait si bien au Loiret et au Loir-et-Cher, est réuni au Calvados et à la Manche; le Maine-et-Loire est adjoint au Morbihan et non pas à la Sarthe et à la Mayenne; la Meuse fait partie d'un autre groupe que la Meurthe et la Moselle. Ces exemples ne font-ils pas souhaiter qu'un remaniement soit opéré dans nos circonscriptions agricoles? Au risque de demander aux localités intéressées une légère subvention, que l'augmentation de dépenses amenée par la multiplication des concours rendrait nécessaire, nous conseillerions volontiers un plus grand nombre de circonscriptions. Tandis, en effet, que l'industrie manufacturière peut procéder partout à l'aide d'engins semblables, et que la laine ou le coton se filent et se tissent dans le Nord comme dans le Midi, les différences de climat, de sol, de richesse et de débouchés, sans parler des autres, rendent fatalement variables nos méthodes culturales et les produits de la terre. Notre proposition nécessiterait sans doute de plus fortes subventions budgétaires. Mais l'agriculture, qui occupe en France plus des deux tiers de la population, et qui la nourrit tout entière, est-elle traitée devant le budget, au double point de vue des charges qu'elle supporte et des dépenses dont elle profite, dans une proportion tellement équitable qu'on ne soit pas en droit de réclamer pour elle? C'est une question que nous aborderons peut-être un jour, et qui, je le crois, devrait être résolue autrement qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Une autre question se trouve également soulevée par rapport à nos circonscriptions agricoles. On n'admettait d'abord dans les concours dont nous parlons que les animaux, les instruments et les produits appartenant aux habitants de la région. Plus tard on ouvrit aux exposants des autres régions une section spéciale en ce qui concerne les instruments d'agriculture. Plusieurs personnes demandent que la même faculté soit aujourd'hui accordée aux exposants d'animaux reproducteurs, comme elle est, du reste, accordée dans les concours de boucherie aux exposants d'animaux gras. Quoi qu'il en soit des services qu'une semblable mesure pourrait rendre à notre industrie rurale, nous attacherions beaucoup plus d'importance à l'augmentation en nombre de nos régions agricoles. Aussi appelons-nous de tous nos vœux le jour où cette augmentation deviendra réalisable.

Tels qu'ils sont organisés, nos concours régionaux fonctionnent, sous la direction d'un commissaire général, avec l'aide d'un jury qui est nommé par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et qui prononce sur le mérite des animaux, des instruments et des produits soumis à son examen. Nous avons eu déjà, et cette année encore, l'honneur de faire partie du jury de nos grands

concours régionaux. Chaque fois nous avons trouvé là les collègues les plus indépendants par leur position [1] et les plus autorisés par leur expérience. Nous nous demandons, néanmoins, si la nomination exclusivement faite par le ministre des membres du jury répond bien complétement aux vœux du public. L'habitude des élections s'est introduite dans nos mœurs. Les artistes eux-mêmes participent au choix des hommes qui doivent prononcer sur leurs œuvres. On regrette donc que les choses se passent autrement lorsqu'il s'agit de solennités agricoles. Il n'est pas besoin de faire jouer à ce propos le suffrage universel ; mais il nous semble que les comices, les sociétés d'agriculture et les conseils généraux des départements de chaque région pourraient bien intervenir dans le choix des juges des concours régionaux. Quant à nous, nous trouverions plusieurs avantages à l'adoption de cette mesure.

Les animaux forment toujours la partie la plus intéressante des solennités que nous étudions. Grâce à ces utiles exhibitions, l'élevage est aujourd'hui notablement perfectionné ; les anciens types de nos races domestiques se modifient et s'améliorent sensiblement. On cherche, tout en leur conservant leurs aptitudes spéciales, à les rapprocher autant que possible des beaux modèles admirés dans les concours, et à leur faire contracter des mérites qu'elles n'ont pas. Est-ce par la sélection, est-ce par le métissage qu'il convient de marcher à ce but? C'est là une grosse question qui soulève depuis quelque temps la polémique la plus ardente dans les journaux agricoles et jusqu'au sein de la Société impériale et centrale d'agriculture. Les uns croient que les qualités introduites dans le sang d'un animal par un père d'une autre race (croisement) sont d'ordinaire assez persistantes pour que l'emploi de ce métis comme reproducteur (métissage) assure aux individus qui en sortiront une partie des qualités de leur grand-père ; et, à l'appui de leur thèse, ils invoquent l'exemple des moutons métis-mérinos. Les adversaires de ce système n'osent pas affirmer d'une façon absolue que le métissage soit radicalement impuissant à constituer à la longue de véritables sous-races, lorsque l'influence continue d'une hygiène convenable vient confirmer l'infusion des mérites dont on a voulu douer les animaux produits. Mais, ajoutent-ils, nous ne connaissons jusqu'à présent aucun fait qui vienne à l'appui de telles assertions. Nous voyons seulement quelquefois des races absorbées par d'autres races. Ainsi, dans ce moment, on travaille par un croisement continu à faire absorber la race bovine mancelle par la race durham. Quant à vos moutons

[1] Depuis 1863, les membres du jury doivent s'engager à n'être exposants dans aucune des parties du concours.

métis-mérinos, là où ils sont de simples métis, leurs produits ne présentent pas l'homogénéité qui constitue vraiment une race ; et là où leurs produits présentent cette homogénéité, c'est qu'il n'y a plus de métis. Ceux-ci ont été peu à peu remplacés par des mérinos purs, résultant de l'action incessante du mérinos sur des métis qui s'éloignaient depuis longtemps de plus en plus de leurs ascendants indigènes. La puissance d'hérédité de la race espagnole, surtout quant aux organes sécréteurs de la laine, donne à ses métis des caractères assez persistants; mais ces métis, lorsqu'on ne *rafraîchit* pas leur sang, perdent bientôt de leur prétendue fixité pour ne conserver guère que la qualité de la laine. Le reste de leur individu ne tarde pas alors à revenir au type primitif, et ce retour indique bien qu'il n'y a pas encore là une race dans la véritable acception du mot. Les hommes qui professent cette dernière opinion admettent volontiers, dans certains cas, l'opportunité du croisement au point de vue industriel ; ils nient seulement aux métis la puissance de créer une descendance fixe et homogène, c'est-à-dire une race. Aussi ont-ils vivement applaudi à la mesure prise par le jury au dernier concours régional de Limoges, lorsque ce jury, excluant de la catégorie des races françaises les moutons de la Charmoise, classa ceux-ci dans la catégorie des croisements divers. Que l'on soit suffisamment sûr de ce que l'on obtiendra avec un métis, cela n'est pas, en effet, admissible ; mais on peut quelquefois se trouver bien de l'emploi d'un métis. Or, les concours régionaux étant destinés à résoudre des questions de zootechnie pratique et non pas des questions de zootechnie scientifique, l'administration a eu raison de laisser figurer sur le programme des prix destinés aux animaux reproducteurs, outre les races indigènes et les races étrangères, des catégories spéciales pour plusieurs sortes de croisements. Il faut, du reste, féliciter le public agricole d'être beaucoup revenu, depuis quelque temps, des excès un peu fantaisistes de croisement et de métissage auxquels il s'était d'abord laissé entraîner.

Une autre discussion, qui n'est pas sans rapport avec la précédente, a été soulevée dans certains concours régionaux ; c'est celle relative aux faveurs faites à chaque race particulière. Les cultivateurs qui se trouvent bien de l'emploi d'un reproducteur dont la race ne figure pas nommément sur le programme, ou n'y figure que pour un petit nombre de prix, réclament avec ardeur. Ils se plaignent que d'autres races, la race durham principalement, absorbent une trop forte quantité de prix. L'administration, tout en ne cachant pas sa prédilection peut-être un peu trop grande pour les durham, répond qu'elle proportionne aux conditions culturales de chaque région l'importance accordée par son programme à nos divers animaux domes-

tiques, si bien que, dans plusieurs concours, les durham ne reçoivent qu'une assez faible part. Elle ajoute, et nous l'approuvons, que la France ayant déjà d'admirables races de travail et d'admirables bêtes laitières, c'est la précocité et la facilité à l'engraissement qui sont le plus à recommander aux éleveurs. L'administration a également raison, selon nous, de simplifier et de réduire de plus en plus ses catégories ; car on n'a guère intérêt, dans chaque région, à élever qu'un petit nombre de races. Cependant chacun continue à réclamer pour soi. Ainsi la Société d'agriculture du Cher demandait, en 1862, la reconnaissance officielle de quatre races ovines pures et distinctes dans le Berri : celles de Sologne, de Bourges, de Crevant et d'Issoudun. N'est-il pas préférable d'éviter les difficultés qui pourraient surgir au sujet de la population relative de toutes ces races ou sous-races, au sujet même de leur authenticité, et de procéder par divisions plus générales qui ne ferment la porte à aucun des animaux que l'on veut amener?

Les améliorations faites aux programmes primitifs sont incontestables. On a établi pour l'espèce bovine des distinctions d'âge qui ne laissent plus exposés à concourir ensemble des animaux de douze ou quinze mois et des animaux de cinq ans. On a exclu du concours les bêtes provenant d'achats faits par les conseils généraux, les sociétés ou comices agricoles, et concédées ou revendues par eux à des conditions qui constituaient déjà, au profit du nouveau propriétaire, une véritable subvention. Plus tard, on a également exclu les animaux dont l'engraissement exagéré compromet la puissance de reproducteurs et déguise entièrement les formes. Afin de protéger les cultivateurs contre les manœuvres d'une spéculation de circonstance, on a exigé que les animaux primés fussent en la possession des exposants depuis un certain temps. On avait même voulu écarter tout à fait les habiles qui, au lieu d'entretenir une étable d'élevage, se contentent de choisir ailleurs les animaux d'avenir et de les préparer pour les concours. Il avait été décidé dans ce but que les animaux présentés, à partir de 1866, devaient être nés et avoir été élevés chez les exposants. Néanmoins il a fallu révoquer, avant son application, cette règle excessive. Une telle condition est, en effet, inconciliable avec la division du travail qui permet seule aujourd'hui de réaliser les progrès sérieux. Combien de cultivateurs trouvent avantageux de ne faire presque jamais des élèves ? Combien, au contraire, gagnent plus d'argent quand ils vendent presque tous leurs élèves encore jeunes ? Un concours est surtout une exhibition instructive. Pourquoi, dès lors, réagir aussi sévèrement contre des *coureurs de prix* qui, en définitive, rendent service au public agricole en lui montrant des animaux dont ils ont su deviner et déve-

lopper les brillantes qualités ? Mais on a bien fait d'assurer au pays l'emploi des meilleurs étalons, en imposant aux propriétaires des animaux primés l'obligation de les consacrer à la reproduction pendant au moins encore un an. Ces diverses mesures sont excellentes. Toutefois elles ne pouvaient pas être prises dès les premiers concours, de peur d'en compromettre l'établissement. A l'origine, on a dû n'éloigner personne ; et c'est pour cela que les améliorations auxquelles nous rendons justice ne furent introduites que successivement.

Le mieux rétribué des trois concours régionaux ouverts en 1851 fut doté de 9,800 francs, un peu plus seulement que la somme appliquée aujourd'hui dans chacun de nos douze concours à l'exploitation qui obtient la prime d'honneur. Avec des ressources aussi exiguës, on ne pouvait pas faire tout ce que l'on aurait voulu. On n'admit d'abord que les reproducteurs mâles. Ce sont eux, du reste, qui jouent dans la multiplication de nos animaux domestiques le rôle le plus important. Les femelles furent appelées à concourir en 1854, en même temps que les volailles et les animaux de basse-cour. Nous avons le droit de nous étonner de la présence des paons et d'autres animaux d'ornement dans les concours agricoles ; nous avons peut-être aussi celui de regretter qu'avec les ressources actuelles, qui s'élèvent pour certaines régions à une cinquantaine de mille francs, l'administration de l'agriculture ne complète pas ces solennités en y faisant figurer l'espèce chevaline. Celle-ci, admise à nos concours régionaux en 1851, 1852 et 1853, en fut exclue à partir de 1854. Les départements où l'élève du cheval constitue une industrie sérieuse suppléent à cette lacune en ouvrant à leurs frais des concours hippiques dont le succès est parfois considérable. Nous avons vu à Alençon, en 1858, une magnifique exposition de 390 bêtes chevalines, tandis que les espèces bovine, ovine et porcine ne comptaient à elles trois que 292 têtes. Cette année, à Évreux, il y avait autant de bêtes chevalines que de bêtes bovines. Mais la question n'est pas ainsi réglée en principe, car un département peut faire trop ou trop peu, suivant sa richesse ou sa générosité. Et puis, il se préoccupera presque exclusivement de lui-même, tandis que les départements qui composent avec lui une région de concours peuvent s'occuper davantage d'une race autre que celle en faveur dans le département où le concours se tient. Plusieurs personnes blâment donc l'administration centrale de ne pas organiser les concours hippiques. On a objecté contre ceux-ci que l'époque à laquelle les concours régionaux sont ouverts n'est pas celle qui convient aux expositions de bêtes chevalines, occupées alors de la monte et encore un peu de la mise-bas. Les succès obtenus déjà dans plusieurs circonstances prouvent que

l'objection n'est pas suffisante. Ce qu'il est juste de dire, c'est que l'administration de l'agriculture, étant étrangère à tout ce qui concerne les haras et la production chevaline, ne peut consacrer aucune partie de ses fonds à une industrie qui trouve ailleurs son budget et sa direction. Peut-être le cheval agricole, s'il est permis de parler ainsi, c'est-à-dire le cheval de trait, gros et léger, gagnerait-il à la modification dont il s'agit. Cela est probable, car l'administration des haras, fidèle à son principe et à son but, malgré tous les changements de système subis par elle depuis qu'elle existe, s'intéresse fort au cheval de selle et ne semble disposée à aucune fusion avec nos concours régionaux. Quant à nous, qui croyons fermement qu'on cherche à mettre en beaucoup d'endroits un peu trop de pur-sang, nous aimerions voir les chevaux accueillis dans nos solennités régionales comme ils l'ont été en 1851, 1852, 1853, et au concours général de Paris en 1860. De leur admission découleraient fatalement, nous en sommes convaincu, des modifications importantes dans la marche suivie par l'administration des haras. Et pourquoi ne dirions-nous pas toute notre pensée? Avouons-le donc : ce ne sont pas les *haras*, ce sont les chemins de fer qui, selon nous, aident et peuvent aider le plus efficacement à la multiplication du genre de chevaux parmi lesquels se recrute le bon cheval de guerre. Les chemins de fer créent dans le public des exigences de rapidité suivie qui réagissent sur toutes nos conditions culturales, et c'est en eux peut-être que l'administration des haras trouvera son meilleur appui. Si la remonte, de son côté, habituait les éleveurs à compter sur un bon prix de vente et sur une demande régulière, le cheval de guerre ne ferait pas défaut en France. On produit bien et en grande quantité ce que l'on a intérêt à produire, et l'on se préoccupe de ses acheteurs dans la proportion du chiffre d'affaires annuelles que l'on traite avec eux. Là est toute la question, qui se résume comme toutes les questions industrielles dans le rapport existant entre l'offre et la demande.

Les machines et instruments agricoles forment, après les animaux, la partie la plus importante des solennités régionales. Parfois même, quand la vapeur met en mouvement sur le champ d'exposition tous les engins mécaniques, cette section du concours semble plus vivante encore que la première. Eh bien, nous devons avouer que les exhibitions de machines sont, sans aucun doute, celles dont l'organisation actuelle demande les plus grandes modifications. Les avis sont unanimes à ce propos, surtout depuis que la machinerie agricole s'est développée outre mesure et se présente chaque année au public sous la forme trop fréquemment regrettable d'instruments médiocres ou inutiles. Aussi, espérons-nous voir l'administration de l'agriculture aborder bientôt cette difficulté avec les lumières de l'expérience et

l'ardeur de bien faire dont le rapport de M. de Monny de Mornay et certains discours du Ministre nous donnent des gages parfaitement sûrs.

Jusqu'en 1855, les instruments admis aux concours régionaux furent seulement ceux qui appartenaient aux habitants de la région. Depuis 1856, on y admet également, dans une autre section, ceux qui appartiennent à des exposants étrangers. Il nous semble impossible de ne pas approuver cette mesure. Les machines sont quelquefois obligées de subir certaines modifications pour s'appliquer aux travaux ruraux d'une contrée voisine; mais comme les principes de la mécanique sont partout les mêmes, comme un grand nombre d'opérations agricoles sont exactement semblables, sur quelque sol et sous quelque climat qu'elles s'accomplissent, enfin, comme des fabriques d'instruments perfectionnés ne sont pas établies sur beaucoup de points du territoire, on jugea utile de laisser les diverses machines qui peuvent servir à l'agriculture se produire où elles voulaient le faire. Si les cultivateurs sont tous, plus ou moins, fabricants d'animaux, ils ne sont presque jamais fabricants d'instruments; les mêmes considérations ne devaient donc pas arrêter l'administration dans la rédaction de son programme. La mesure dont nous parlons a cependant soulevé contre elle plusieurs critiques. Les mécontents acceptent volontiers, disent-ils, la concurrence des industriels venus d'ailleurs; mais ils demandent que le domicile du fabricant et non pas celui du propriétaire serve à distinguer les deux sections d'exposants. Il arrive parfois, en effet, que des machines fabriquées dans le même atelier concourent dans les deux sections; dans l'une, comme appartenant à un cultivateur de la région, dans l'autre, comme exposées par un étranger. On cite, à propos de ces abus, le plaisant exemple de deux charrues sorties de la même usine, à l'une desquelles la plaque du fabricant avait été changée, et qui dans un concours luttèrent l'une contre l'autre. Que ces désordres ou d'autres analogues aient souvent eu lieu, nous ne pouvons pas le nier; mais nous n'osons guère croire qu'une nouvelle organisation puisse remédier désormais à tous inconvénients. Nous approuverons néanmoins les combinaisons meilleures que l'on pourrait trouver, pourvu qu'on laisse aux *introducteurs* d'instruments perfectionnés les récompenses auxquelles leur donne droit le service rendu par eux. Les concours régionaux, nous ne saurions trop le répéter, sont faits pour les cultivateurs; et ceux-ci profitent toujours du plus grand nombre d'instruments qui passent sous leurs yeux. Une critique, malheureusement plus sérieuse, est celle relative à la rapidité et à l'insuffisance des essais auxquels le jury peut se livrer. Nous avons eu l'honneur de faire partie d'un semblable jury, et nous pouvons affirmer que, malgré plusieurs jours

de travail incessant et de fatigue extrême, nous n'avons pas été pleinement satisfait du résultat obtenu. On arrive sur le champ du concours, et on y trouve une foule d'instruments souvent classés, non pas par familles plus ou moins homogènes comme le sont les animaux, mais par boutique, s'il est permis de parler ainsi, chaque fabricant accumulant les uns à côté des autres les nombreux objets qu'il expose. Il faut donc parcourir ce pêle-mêle et savoir y choisir les engins qui paraissent le mieux répondre au but proposé. On transporte ensuite sur un champ d'essai les divers instruments. Mais ce champ, quel est-il? Nous avons vu des charrues destinées à des terres légères manœuvrer sur des terrains compactes et pierreux, de puissantes défonceuses n'avoir à opérer que sur des sables mouvants, et des moissonneuses construites pour couper des récoltes mûres entrer dans des seigles encore verts, et y tenter sans succès une besogne pour laquelle elles n'étaient pas faites. Est-ce tout? Non. Ici les dynamomètres destinés à mesurer les forces employées manquaient aux opérateurs; là on ne pouvait se rendre compte du combustible nécessaire. Partout une inévitable rapidité; une insuffisance fâcheuse; partout l'impossibilité de procéder à des expériences dont on puisse affirmer incontestable le résultat acquis. Nous n'hésitons pas à dire que cet état de choses est vraiment déplorable. Le public peut être induit en erreur par les erreurs involontaires du jury; et plus d'un cultivateur a, sur la foi des récompenses décernées, dépensé en mauvais achats un argent qu'il aurait pu employer beaucoup mieux. En France, nous construisons aussi bien qu'en Angleterre, mais nous savons moins bien nous servir des machines. Nos paysans n'ont pas pour leurs instruments l'amour et les soins que leur portent les Anglais. Il y aurait donc encore plus d'utilité à indiquer à nos cultivateurs par des essais précis quels instruments ils doivent préférer. Nous avons, aujourd'hui, beaucoup trop de variétés d'instruments. Il faut plus d'un modèle de charrues, plus d'un modèle de batteuses et de manéges. Oui; mais en faut-il autant qu'on en rencontre dans nos concours? En faisant voir ce qui est réellement bon, on nuira à ce qui est mauvais, et l'on obligera les industriels à rapprocher le plus possible des meilleurs modèles leur fabrication. Tant pis pour les mauvais constructeurs; mais ceux qui affrontent les concours doivent en subir les chances. Nous voudrions donc, comme on le demande au reste de divers côtés, une série de concours spéciaux, avec un jury composé de cultivateurs et d'ingénieurs opérant sur une seule famille d'instruments à la fois, pendant tout le temps et dans toutes les conditions nécessaires pour asseoir un jugement définitif. Ces essais pourraient se diviser et alterner entre plusieurs régions. On cesserait alors de voir le même instrument classé, la même année, dans un

ordre de mérite différent, suivant le lieu du concours. On cesserait aussi de voir de fort médiocres engins recommandés à la crédulité publique par des récompenses obtenues sans épreuves suffisantes; et nous ne trouverions à cela que de véritables avantages. En parlant ainsi nous reproduisons si bien un vœu général que des tentatives de concours spéciaux se produisent partout. La Société d'agriculture du Cher va répéter le concours de moissonneuses qu'avait organisé l'an dernier le comice central du département de la Marne. Les Sociétés d'agriculture de la Loire sont pravenues, ces jours-ci, à organiser un concours international de labourage à la vapeur. L'Angleterre s'occupe beaucoup de ces sortes d'épreuves. La Belgique, la Suisse, marchent dans la même voie. La France elle-même a eu déjà, à Vincennes par exemple en 1860, un concours international de machines à faucher et à faner. C'est ainsi seulement que peuvent s'acquérir d'utiles enseignements, c'est donc là que nous devons en venir.

Nous avons peu de choses à dire des produits agricoles et des matières utiles à l'agriculture. Cette partie des concours est ce qu'elle peut être. A côté des semences et des engrais, bons ou détestables, qui sollicitent l'acheteur, se trouvent les produits du sol et ceux des animaux domestiques. Tout cela est ici à sa place et le programme ne pourrait sans doute être modifié en ce qui les concerne que pour offrir quelques récompenses spéciales aux produits qui sont dans la contrée une cause importante de richesse.

Il nous faut parler plus longuement de l'excellente institution connue et devenue si populaire sous le nom de Prime d'honneur. C'est de 1857 que date le concours tout particulier qui donne lieu à l'attribution de la prime d'honneur. L'examen fait par le jury des animaux, des instruments et des produits exposés dans nos solennités régionales donne bien la mesure plus ou moins exacte de la perfection des divers objets qui concourent entre eux. Mais la décision prise relativement à leur mérite ne peut, en aucun cas, rien préjuger des conditions agricoles au milieu desquelles a été obtenu l'étalon ou le produit soumis à l'appréciation du jury. Y a-t-il eu perte à l'obtenir tel qu'il est? Aurait-on pu, aurait-on dû l'obtenir meilleur? Quel est l'ensemble de l'exploitation d'où il sort? Personne n'est en mesure de répondre à de semblables questions. Le côté économique de l'industrie rurale restait donc complétement en dehors du concours. L'administration s'est émue de cette regrettable lacune. Elle s'est dit que le nombre des récompenses accordées au même exposant n'était pas toujours l'expression de sa valeur agricole; tandis que les meilleurs cultivateurs, ceux dont la ferme est la plus productive et doit être proposée comme modèle à leurs concitoyens, pouvaient très-bien

ne jamais avoir à présenter au concours des animaux qui fussent dignes d'aucune récompense. Sous l'influence de ces sages considérations on résolut de décerner une prime exceptionnelle « aux exploi-
« tations les mieux dirigées et qui auront réalisé les améliorations
« les plus utiles : c'est assez dire qu'il ne s'agit point ici d'innovations
« hasardeuses et de tentatives incertaines dont l'expérience n'aurait
« point encore constaté le succès.

« La lice n'est sérieusement et réellement ouverte qu'aux proprié-
« taires ou fermiers de domaines soumis à une culture sagement di-
« rigée, en rapport parfait avec les circonstances locales où elle se
« trouve placée, bien réglée dans ses dépenses et productive dans ses
« résultats. Le jury, en un mot, n'a point à décerner une prime
« d'encouragement, mais à récompenser des résultats acquis, d'une
« authenticité incontestable, et dont l'exemple puisse être sûrement
« invoqué pour démontrer comment l'économie dans les dépenses,
« l'ordre dans le travail, le perfectionnement raisonné des méthodes
« culturales, l'heureuse alliance de la science et de la pratique, et
« enfin une juste subordination de la culture aux circonstances qui
« la dominent, créent la prospérité présente et assurent l'avenir des
« exploitations rurales[1]. » Cette heureuse innovation a donné à notre agriculture la plus vive impulsion. A côté des cultivateurs ne demandant à la terre que la satisfaction de leurs goûts, une certaine influence locale, ou de simples succès d'argent, il s'en est formé d'autres qui, surexcités par l'appât de la prime d'honneur, appliquent à l'exploitation du sol une force de capitaux et d'intelligence que l'on ne consacrait guère, autrefois, à l'industrie rurale. Si l'on n'a pu, dans certains concours, à l'origine, décerner la prime d'honneur à personne, il arrive souvent aujourd'hui que le jury hésite entre plusieurs concurrents. De simples fermiers forment à peu près le tiers des agriculteurs ainsi désignés aux applaudissements du public. Les deux autres tiers se composent de propriétaires, parfois de grands propriétaires déjà connus à d'autres titres, et nous venons de voir une dame, la baronne Jacobi, mériter la prime d'honneur régionale. Madame Jacobi est, si nous ne nous trompons pas, la première femme qui ait obtenu cette haute distinction. Elle a eu à lutter contre plusieurs *concurrentes*, et c'est encore une femme qui a obtenu après elle, à Pau, le plus grand nombre de récompenses. Tout ces faits ne sont-ils pas la preuve de l'élan imprimé à notre agriculture?

La prime d'honneur est exclusivement attribuée à un cultivateur du département où se tient le concours régional. Elle se compose d'une somme de 5,000 fr. en argent et d'une coupe d'argent de la

[1] *Circulaire ministérielle relative à l'attribution de la prime d'honneur.*

valeur de 3,500 fr. En outre elle donne lieu à une allocation de 500 fr. aux divers agents de l'exploitation primée. On comprend qu'une récompense aussi généreuse et aussi honorable excite la plus vive émulation. Les membres du jury chargé d'examiner les titres des concurrents ont à faire un travail approfondi pour se rendre bien compte du mérite de chacun. Lecture du mémoire explicatif et justificatif à fournir par les candidats, visites minutieuses des fermes qui peuvent présenter quelques chances de succès, constatation jusque sur les livres des concurrents et auprès de leurs voisins de l'exactitude de leurs déclarations; on ne néglige rien de ce qui permet de mieux apprécier l'état réel des choses. Un semblable jugement ne peut cependant pas être facile à porter. Le degré de mérite de chacun dépend de tant de circonstances qu'il y a souvent lieu à hésiter beaucoup. Les conditions de sol et de débouchés ne sont pas les seules à prendre en considération ; on doit se préoccuper des ressources pécuniaires du cultivateur, je dirais même volontiers de son caractère et de sa position sociale. Un riche propriétaire a-t-il, en conscience, le droit de se montrer aussi dur et aussi âpre que peuvent l'être un simple fermier ou un petit cultivateur? Le rôle du jury dans une telle occurrence est donc singulièrement délicat. Parfois le jugement prononcé ne se trouve pas ratifié par tout le monde. Dans plusieurs départements la vivacité des protestations a été déplorable. Des camps hostiles se sont formés; et l'injuste dépit des candidats éconduits ou l'involontaire erreur des juges a fait dégénérer la lutte agricole en une guerre acharnée, plus propre à compromettre l'autorité personnelle du lauréat qu'à assurer la bonne influence de ses procédés de culture. Jusqu'à cette année-ci le rapport de la commission chargée de la visite des fermes était discuté par le jury tout entier qui « se trouvait placé dans cette alternative : ou s'en rapporter à la commission et entériner purement et simplement son choix ; ou s'écarter de la proposition de celle-ci et juger dans l'ignorance des faits qui devaient motiver sa décision, puisque la plupart des membres qui délibéraient n'avaient pas visité eux-mêmes les exploitations : 19 sur 26 étaient dans ce cas[1]. »

Aujourd'hui, « la première section, présidée par l'inspecteur général de l'agriculture, premier vice-président du jury, délibère seule et souverainement sur l'attribution de la prime d'honneur[2]. » Nous applaudissons d'autant plus volontiers à cette réforme que l'administration de l'agriculture a toujours fait preuve d'une parfaite impartialité dans la direction de nos concours. Auparavant la discussion

[1] Rapport au ministre, par M. de Monny de Mornay.
[2] Article 21 du règlement.

avait lieu en présence du préfet, président d'honneur du jury, et nous croyons fermement qu'il y a intérêt à bien séparer l'agriculture de la politique [1]. Les devoirs quotidiens d'un agent politique lui permettent difficilement d'oublier assez quels sont ses fidèles et quels sont ses adversaires. L'administration de l'agriculture a toujours su rester en dehors de nos luttes de parti. Le mieux est donc de lui abandonner, dans les questions agricoles, l'exclusive organisation des choses.

Telle est, actuellement, la partie du programme relative à nos primes d'honneur. On doit, sans aucun doute, regretter que l'administration ne complète pas son œuvre en publiant, chaque année, tous les rapports faits au nom des diverses commissions de la visite des fermes, car beaucoup de cultivateurs y puiseraient un utile enseignement. Mais nous ne voyons pas d'autre amélioration à solliciter d'elle. Ce serait plutôt aux départements ou aux sociétés locales qu'incomberait la charge de nouveaux perfectionnements, si quelques-uns semblaient réalisables. Peut-être sommes-nous en droit de croire que l'administration supérieure nourrit le même désir. Cette opinion paraît du moins indiquée par les paroles suivantes, qu'a prononcées le

[1] M. de Falloux, lauréat de la prime d'honneur dans son département, a même cru pouvoir écrire à ce propos les lignes suivantes que nous empruntons au *Correspondant* du 25 décembre 1862 et que l'on nous pardonnera certainement de rappeler à nos lecteurs :

« La politique, jalouse de tout en France, n'a pu voir une dotation si ronde disputée chaque année dans une douzaine de départements sans s'informer si les anciens partis ne pourraient pas se glisser là en blouse ou en sabots, et empoisonner la coupe naïvement offerte par une main officielle. Cette éclatante récompense pourrait venir bien à propos confirmer une situation qu'on protége ou tomber malencontreusement sur telle autre que l'on écarte. Dès lors le jury est assailli d'avertissements officieux, quelquefois même il a eu à soutenir un combat direct. Ces conflits pénibles et toujours dangereux eussent été évités si le jury, composé comme il l'est en grande majorité d'hommes compétents, était entièrement laissé à ses fonctions et moins subordonné à l'action administrative. En France, et surtout depuis qu'on parle beaucoup de décentralisation dans les circulaires ministérielles, on peut dire à coup sûr :

« Aimez-vous les préfets ? On en a mis partout.

« Effectivement, le devinerait-on ? c'est le préfet qui, dans chaque département, préside le jury au moment où il va rendre son verdict. Les jurés ont consacré un an à examiner sur place et sur pièces écrites chacune des exploitations concurrentes. Le préfet n'en a visité aucune, on ne doit pas présumer qu'il possède sur ces questions des notions très-nettes et très-réfléchies ; cependant il apparaît et il intervient à l'heure décisive ; il peut apporter et il apporte quelquefois la prétention d'émettre un avis; quand il l'émet, il s'obstine à le faire prévaloir. On en pourrait citer d'amusants exemples. Jusqu'à ce jour, l'indépendance des jurés a tenu bon ; mais pourquoi rendre gratuitement leur mission, déjà fort délicate, plus délicate encore ? »

ministre avant la distribution des récompenses au dernier concours de Poissy :

« Le nombre des candidats recrutés dans tous les degrés de la hié-
« rarchie agricole, depuis le grand propriétaire jusqu'au petit fermier
« et même au métayer, suit une progression si rapide que le temps
« est peut-être venu de se demander si l'institution de la prime
« d'honneur n'aurait pas à se compléter et à s'étendre en s'appuyant
« sur des concours départementaux ayant le même objet et consti-
« tués sur des bases analogues. Une telle institution ne serait pas
« absolument une nouveauté. Déjà quelques départements en ont pris
« l'initiative. Il est permis de voir dans ces tentatives le germe d'une
« institution qui, généralisée dans toute l'étendue de l'empire, faci-
« literait, en la partageant, la tâche des commissions de visite des
« fermes et éclairerait leurs jugements en leur associant les appré-
« ciations de l'esprit local, qui est si digne que l'on compte avec lui. »

Le département d'Eure-et-Loir vient de prendre une bonne mesure à cet égard et décernera tous les ans une prime d'honneur départementale à l'un de ses cultivateurs. Les Sociétés d'agriculture du département de la Loire élaborent un projet semblable qui sera probablement mis à exécution en 1865. On pourrait, ailleurs, réserver cette récompense pour le cultivateur qui, à chaque retour du concours régional, serait classée immédiatement après le lauréat de la grande prime d'honneur offerte par l'administration centrale. Mais, quelle que soit la combinaison préférée, il y aura toujours à se réjouir de ce qui, en excitant le zèle des cultivateurs, fera progresser notre agriculture, et par suite la force et la richesse de la France.

Ce qui prouve combien nos départements sont favorablement disposés à cet égard, c'est la générosité avec laquelle ils subventionnent quelques concours particuliers dont puisse profiter leur industrie principale. Nous avons déjà dit que beaucoup de départements où l'on s'occupe de chevaux adjoignent des concours hippiques à leurs concours régionaux. Cette année, pour citer quelques exemples d'un autre genre, la Dordogne a organisé un concours spécial pour ses métayers et un autre pour ses vins ; le Var a ouvert un concours pour les anciens serviteurs ruraux et un autre pour la taille des oliviers, etc... De tels efforts sont dignes des plus grands éloges. Ils aident puissamment aux succès toujours croissants de nos concours régionaux où les visiteurs et les exposants, les animaux et les objets exposés affluent chaque année en nombre plus considérable. Aussi nous croyons-nous en droit de fonder sur ces succès continus de brillantes espérances pour l'avenir agricole du pays. De même que nous

n'avons pas hésité à dire les améliorations dont le programme des concours régionaux nous semblait susceptible, nous n'hésitons pas à reconnaître tout le bien déjà obtenu et tout le bien que l'on est en droit d'espérer encore. L'administration de l'agriculture a fait son devoir en imprimant au mouvement dont nous sommes les témoins une sage et vigoureuse impulsion. C'est aux cultivateurs et aux amis de l'agriculture qu'il appartient maintenant de faire le leur, en développant de plus en plus leur activité et leur propre initiative, afin de s'habituer peu à peu à moins se reposer sur l'administration de leurs progrès futurs et à vivre davantage par eux-mêmes.

L. Villermé.

JEAN REBOUL

Les amis, les admirateurs, les compatriotes de Reboul me pardonneront-ils, si j'essaye aujourd'hui de ramener aux allures de la simple notice et de l'étude littéraire le sentiment qui s'est manifesté d'abord par des regrets si éloquents et de si touchants témoignages? Je n'ai pas vu, mais je me figure aisément ce qu'a dû être ce deuil triomphal, cet enthousiasme funèbre, à quelques pas des Arènes et de la Maison Carrée, dans ce cadre incomparable, fait exprès pour ce *dernier des Romains*, digne de donner la réplique au vieil Horace dans la langue de Polyeucte. On ne voudrait pas appauvrir d'un mot, abaisser d'un quart de ton ces panégyriques populaires dont l'explosion, après quelques années d'abandon apparent, a été comme la revanche de la poésie et de la vertu. A présent, il reste à rendre à cette chère et généreuse mémoire un hommage d'un autre genre; la vérité, dans son expression simple et réfléchie, telle que Reboul lui-même, s'il vivait encore, voudrait nous la dicter.

Un hommage, disons-nous? Oui, et celui-là a bien son prix; car, d'une part, le génie de Reboul, revendiqué par le légitime orgueil d'une grande et noble ville, appartient à la France entière; l'accabler sous une admiration trop exclusive, ce serait le reléguer dans sa gloire locale et faire de lui un grand homme de département; de l'autre, plus un nom est pur, plus une vie a été belle, plus il sied d'en parler sans exagération et sans emphase, de même que le miroir le plus net est ce qui convient le mieux à la beauté sans défaut et le lac le plus limpide au ciel sans nuages. Quand disparaît une de

ces célébrités équivoques, monnaie brillante qui sonne creux et faux, amusement ou effroi du monde des coulisses et des théâtres, sujette à d'énormes différences suivant qu'on en dit tout bas ce que l'on en pense ou tout haut ce qu'on a l'air d'en penser, oh! alors, ne lésinez pas : *manibus date lilia plenis!* Prodiguez les hyperboles louangeuses à cette mémoire qui, pour être intègre et sans tache, n'a que ces heures de trêve qui vont du lit de mort au cimetière ; couvrez de fleurs cette chevelure teinte et cette figure plâtrée : Reboul mérite, Dieu merci, qu'on lui applique le procédé contraire. Poëte remarquable, grand homme de bien, modèle d'abnégation, de fidélité et de droiture, admirable figure qu'on dirait sortie des catacombes chrétiennes pour invoquer le vrai Dieu au milieu de nos modernes idoles, il repousserait comme une injure la louange de convention et de parti pris ; il nous rappellerait, en répétant avec variantes les vers célèbres de son cher Lamartine, que c'est pour le génie que Dieu fit la vérité, et que la gloire ne peut être où la vérité n'est pas.

Je trouve dans une notice de quelques pages, publiée vers 1842, en tête d'une nouvelle édition des premières *Poésies* de Jean Reboul, des renseignements suffisants sur son enfance, son éducation et ses débuts. Fils d'un serrurier de Nîmes, « qui jouissait d'une honnête aisance, » — Reboul put faire des études, fort incomplètes sans doute, peu compatibles pourtant avec ce type d'ignorance absolue et de rudesse plébéiennne, trop complaisamment accepté quand il s'agit de poëtes ou d'artistes habiles, nés dans les rangs du peuple. Nous voici tout d'abord en présence d'une question qui intéresse de trop près la gloire de Reboul, pour qu'il nous soit permis de la passer sous silence : Qu'y a-t-il d'exact, sinon dans le contraste, au moins dans la contradiction radicale (ce qui n'est pas tout à fait la même chose) entre la profession de boulanger ou toute autre d'un genre analogue, et le noble métier de poëte ? N'était-ce pas exagérer un moyen de succès dont Reboul n'avait pas besoin, que de trop insister sur ce mérite du tour de force, de la difficulté vaincue, sur ce phénomène permanent d'un homme qui fait du pain le matin, et qui, le soir, rime de beaux vers? Je me permets d'être là-dessus d'un avis un peu différent de l'opinion générale, et je demande à donner mes raisons. Ce sera pour moi l'occasion d'essayer de rectifier quelques idées *préconçues* touchant ce que l'on appelle la Muse populaire dans le Midi de la France, et de discuter certains reproches qui furent adressés, dans le temps, à Reboul par des critiques accrédités, notamment par Gustave Planche.

Étant données la vocation et l'aptitude poétiques ou simplement littéraires ; — étant donnée une éducation suffisante pour que l'on soit naturellement amené à puiser aux grandes sources et à s'inspirer des

grands modèles, je voudrais savoir en quoi une profession purement manuelle qui laisse l'esprit libre et dont on est quitte à dix heures du matin, est plus difficile à concilier avec la poésie ou la littérature que celle de propriétaire, par exemple, en lutte continuelle avec les paysans, avec la terre, avec les rudes épreuves de l'agriculture, le plus noble des états, je le veux bien, mais le plus fertile en mécomptes, le plus agaçant pour les nerfs, le plus absorbant pour l'intelligence. Si, en outre, le propriétaire dont je parle a eu l'héroïsme ou la sottise d'accepter un de ces mandats honorables, mais abrutissants, qui font de lui l'esclave, le *serf* de tout villageois bavard, chicaneur et processif, si, dans le milieu où il vit, il passe des mois entiers sans entendre un mot, sans cueillir une idée qui réponde à sa pensée intime et s'accorde avec ses goûts, s'il est entouré de gens trop peu dissimulés pour lui cacher que son entêtement littéraire est à leurs yeux un enfantillage ou une manie, si la littérature en arrive à être une superfétation, un contre-sens, une herbe parasite dans sa vie, je voudrais que l'on me dît en quoi sa condition, au point de vue du culte des Muses ou de la pratique des lettres, est préférable à celle d'un boulanger-poëte, qui, une fois le pain retiré du four, pouvait se rasseoir à sa table de travail, reprendre sa Bible ou son Corneille, continuer le poëme commencé, ou bien, mettant le pied dans la rue, rencontrer à chaque pas des amis prêts à applaudir son œuvre et à s'enorgueillir de son génie. Pour moi, lorsque j'étais appelé à Nîmes par de vulgaires intérêts d'administration rurale ou de propriété, et que, sur cette magnifique esplanade que décore la fontaine de Pradier, devant le café Peloux où se dépense, chaque soir, plus d'esprit que dans bien des cafés du boulevard, je retrouvais Reboul calme, serein, le sourire aux lèvres, le pied dans cette poussière contemporaine des Césars, le front dans l'Olympe chrétien, me couvrant de ce regard poétique et fin qui illuminait sa tête sculpturale et où se confondaient le bonhomme, l'honnête homme et le grand homme, mon premier mouvement était de l'envier, non-seulement pour son génie, mais pour ce bonheur et ce talent qui me semblent supérieurs à tous les autres et qui consistent, pour le penseur ou l'artiste, à établir une parfaite harmonie entre sa vie et son œuvre, ses goûts et ses habitudes, ses travaux et son entourage, son tableau et son cadre, le monde intime qu'il habite par la pensée et le monde extérieur où son inspiration se retrempe, se repose et se recueille.

Pour me bien comprendre et ne pas trop m'accuser de paradoxe, il faut connaître notre Midi, la ville de Nîmes surtout, ville intelligente, active, douée d'une émulation féconde et d'un patriotisme énergique, où un excellent esprit d'égalité se charge de modifier à sa façon les catégories sociales d'après les distinctions du talent, les qua-

lités du cœur et l'honneur qui en revient au pays. Là, le peuple n'est pas ce qu'un vain bourgeois pense : il a une âme, une volonté, des croyances, un sentiment de sa dignité naturelle, qui, si Dieu y ajoute une étincelle du feu sacré, peuvent produire de grandes choses. On dirait que le voisinage des monuments antiques entretient dans ces intelligences fortes et fières un idéal de grandeur et de beauté. Le génie du poëte, la statue du sculpteur, le tableau du peintre, la parole de l'avocat, les vertus du prêtre, l'éloquence de l'évêque, deviennent le patrimoine et le trésor familier de ces populations ardentes qu'agite une surabondance de vie et dont il suffit de bien diriger les généreux instincts. Que l'on soit plébéien ou patricien, pauvre ou riche, qu'importe si l'on ajoute un nom à la liste des noms populaires, une fleur à la couronne que porte sur son front de marbre la monumentale cité? Il y a, entre le riche et le pauvre, mille points de contact, mille rapprochements affectueux qui relèvent l'un sans abaisser l'autre. Reboul, depuis le commencement de sa carrière, a été en rapport avec des millionnaires, des ducs, des banquiers, des conseillers d'État, des préfets, des ministres, des académiciens, des princes de l'Église. Eh bien! je parierais à coup sûr, non-seulement que pas un de ces grands personnages ne l'a pris de haut avec lui, mais que jamais l'idée d'une supériorité, d'une inégalité quelconque n'est intervenue dans ces relations amicales. La notice de 1842 parle d'un Cercle *de joyeux vivants*, dont Reboul était membre dès 1820, et où son talent poétique, que des chagrins de cœur et de famille devaient tourner plus tard vers l'élégie, préludait en chansons rieuses et en satires du meilleur cru. Nous avons pu assister, vingt-cinq ans après, au déclin de cette société où chacun était l'égal de tous, où l'esprit, la verve, la gaieté, le bon mot, la poignée de sel, l'anecdote piquante, se chargeaient de niveler ou de distribuer les rangs : Un procureur du Roi s'y asseyait à la même table qu'un avocat ; un magistrat y coudoyait un journaliste ; professeurs, peintres, bourgeois, architectes, artisans, y buvaient le même vin, presque dans le même verre; un gentilhomme campagnard y riait aux larmes, en écoutant des drôleries racontées par un cafetier ; drôleries que j'ai retrouvées récemment, rajustées, mais non embellies par une des plumes les plus brillantes du *Figaro*. C'était fête pour tous, quand Reboul y lisait des vers, et celui qui, dans ces moments-là, eût songé à sa boulangerie, eût été mis au pain sec par le rire homérique des convives.

Pourquoi ces préliminaires? me dira-t-on ; d'abord, pour replacer dans leur vrai jour, sous un rayon de soleil, les contrastes dont on a un peu abusé entre la profession de l'homme et la vocation du poëte; ensuite, pour arriver à indiquer comment Reboul a été, dans toute

l'acception du mot, un poëte populaire, et comment se sont trompés ceux qui ont regretté de ne pas le voir écrire en langue provençale et se consacrer exclusivement à retracer les tableaux, les scènes d'intérieur, les joies, les misères, les détails caractéristiques de la vie du pauvre et du peuple.

Écrire en langue provençale! Ceci tient à une charmante mystification que nos spirituels troubadours du dix-neuvième siècle ont fait accepter par les bons Parisiens. On s'est imaginé que, de Valence à la mer, le provençal (je me garde bien de dire le patois) régnait en maître absolu, qu'il était le seul moyen de se faire comprendre, et que, dès lors, la renaissance de la muse provençale était un retour à la nature, une nécessité de situation, une manière de rétablir la circulation des idées, des images et des sentiments poétiques dans un pays où le français n'avait pas cours. Or, c'est tout le contraire : le vers provençal, entre les habiles mains qui l'ont fait réussir avec tant d'éclat, n'a pas été une victoire de la simplicité fruste et locale sur la culture littéraire, une réaction de la rase campagne contre la serre-chaude, mais un raffinement de lettrés et d'artistes, l'ingénieuse supercherie de gens d'esprit et de talent, beaucoup plus sûrs d'être lus quand ils seraient forcés de se traduire que s'ils servaient tout bonnement d'échos à Lamartine, à Victor Hugo ou à M. de Musset. Ils ont compris que la poésie française était usée, lasse, épuisée, qu'il fallait y être merveilleux pour y paraître supportable; ils ont donné à leur pensée une forme neuve ou renouvelée, dont ils disposaient seuls, dont l'originalité sautait aux yeux et que l'on devinait complaisamment à travers une traduction en français, comme les toiles d'araignée qui couvrent une bouteille font mieux augurer du contenu. En réalité, on *parle* le provençal dans le Midi, mais on ne lit et on n'écrit que le français; c'est en français que se rédigent toutes les transactions d'affaires; c'est le français que l'on enseigne dans les écoles primaires des villages les plus arriérés : c'est en français que prêchent les curés des plus agrestes paroisses. Prenez le paysan le plus inculte, le plus hérissé de paysannerie méridionale; lisez-lui Corneille ou Racine, il n'en sentira pas les beautés, mais il en saisira le sens littéral. Forcez-le d'ouvrir et de lire lui-même *Mireille* : il lui faudra une heure pour en comprendre quatre vers : Singulier triomphe de la localité sur la métropole, de la campagne sur la ville, de la Provence sur Paris, de la nature sur l'art, qui, pour être dignement apprécié par ses vrais juges et son véritable auditoire, a passé préalablement par l'Académie et la rue du Bac, et qui, pour être bien compris par les vainqueurs, a eu besoin de s'expliquer dans le langage des vaincus!

Ce que je discute aujourd'hui n'était pas même sujet à discussion

en 1828, époque où parut l'élégie de *l'Ange et l'Enfant*, qui justifia la vocation poétique et inaugura la célébrité de Reboul. En cette belle saison de renouveau, qui fut comme le second printemps de la poésie française, nul n'eût songé qu'il fût possible de faire acte de poëte dans une autre langue que celle des *Méditations*, des *Odes et Ballades* et des *Messéniennes*, du *Lac*, des *Préludes* et d'*Eloa*. Par ce coup d'éclat qu'il n'a pas dépassé depuis, et où j'essayerai de retrouver tout à l'heure une preuve de la bizarrerie du succès et de l'injustice du public en matière de poésie, Reboul s'emparait d'emblée du cœur de toutes les mères, ce qui n'est pas une trop mauvaise façon d'être poëte populaire ; car l'amour maternel n'a jamais passé, que je sache, pour un privilége aristocratique. Ceci me mène droit à la seconde objection : Pourquoi Reboul, sorti des rangs du peuple, n'a-t-il pas été exclusivement le poëte du peuple? Pourquoi, — ce fut le mot de la critique, — n'a-t-il pas donné un Robert Burns à la France?

Pourquoi? — Je réponds : parce que ce n'était pas possible, parce que les situations sont différentes ou plutôt contraires, parce que Burns, en France, ne serait pas lu. L'Angleterre est le pays du *chez soi :* la muse populaire peut s'y enfermer dans l'atelier et la mansarde, s'y créer un petit monde dont les épisodes, les personnages, les figures, les émotions, les griefs, excitent un intérêt *sui generis*. Le génie français a plus d'expansion, plus d'attrait pour les idées générales. L'unité, à laquelle il tend sans cesse et qui fait sa force, le ramène, en dépit des diversités de talents, de sujets, d'éducations, de fortunes, vers ces sources d'inspiration qui ne tarissent jamais et où s'abreuve tout homme doué de la soif de l'idéal, qu'il soit riche ou déshérité, noble ou plébéien. Il existe en France une centralisation poétique; chez nous, il n'y a pas de milieu : ou la poésie populaire est démagogique, subversive, révolutionnaire, querelleuse, agressive, remplie de récriminations et d'invectives socialistes ; — et ce n'est pas là probablement ce que l'on eût demandé à Reboul ; — ou bien, après avoir effleuré de ses ailes les petites réalités de la vie, elle aspire à monter, à reprendre possession de sa patrie véritable, et il serait aussi cruel, aussi insensé de l'en exclure que d'interdire aux pauvres et au peuple leur part dans les espérances célestes. La poésie, telle que nous essayons de l'esquisser et telle que Reboul l'a pratiquée, convient mieux aux petits et aux humbles qu'aux heureux et aux grands de la terre. Pour ceux-ci elle n'est qu'un plaisir fugitif, une émotion stérile; pour ceux-là elle est une consolation, une sauvegarde et un refuge ; elle les aide à combler la distance qui sépare leur misère de ces sphères enchantées où s'assouvit cette faim à laquelle le pain du jour ne suffit pas, où l'imagination se délecte, où le cœur s'apaise, où le désir s'épure, où s'épanouissent les fleurs de l'âme.

Dire que Reboul, quand il a chanté les douleurs et les consolations des mères, les petites Sœurs des pauvres, les mystères de la religion, la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le sacerdoce, la charité, les devoirs du citoyen, les noms chers à la fidélité politique, n'a pas été, au plus haut degré, un poëte populaire, c'est absurde ; c'est comme si l'on disait que le christianisme, la charité, les fêtes de l'Église n'intéressent en rien le peuple, que le clergé ne se recrute que dans les classes riches, que les Noëls ne sont chantés que dans des réunions aristocratiques, qu'un citoyen n'a pas de devoirs s'il ne possède en même temps vingt mille livres de rente, et que, pour rester fidèle aux principes et aux traditions monarchiques, il faut préalablement être monté dans les carrosses du Roi. Ce serait bien mal connaître notre Midi, où la communauté des croyances religieuses et des affections politiques est une condition d'égalité morale, un lien plus puissant que toutes les similitudes de rang et de fortune, où les plus pauvres foyers nourrissent parfois les flammes les plus généreuses et entretiennent le plus obstinément leur feu sous leur cendre.

Voilà le trait distinctif de Reboul, son charme et sa gloire, sa place dans son pays et dans notre histoire littéraire. Posé par les contrastes de son éducation et de sa pauvreté, de sa profession et de son œuvre, de sa naissance et de son génie, au point où se réunissent les diverses classes sociales pour adorer le même Dieu, professer la même foi, évoquer les mêmes souvenirs, prier ou sourire aux mêmes fêtes, compter les mêmes battements de cœur et répandre les mêmes larmes, il a exprimé cette union féconde dans une langue que tous pouvaient parler, dans une poésie que tous pouvaient comprendre : il a écrit les paroles et noté la musique de ce chœur chanté par des milliers d'âmes, fières et heureuses d'échapper par leurs célestes ressemblances aux différences de costume et de figure. Lorsque j'ouvre les volumes de Reboul, et que je lis *les Langes de Jésus*, *l'Hymne au Christ*, *l'Apostat* (Lamennais), *l'Aumône*, *l'Ange et l'Enfant*, *la Fête de l'Immaculée-Conception à Nîmes*, *la Raison et la Foi*, *l'Inondation*, *la Marraine magnifique*, les vers au *Comte de Chambord*, à la *Fille de Louis XVI*, je crois entendre vibrer dans ces pages l'âme d'une noble ville et d'un noble peuple, et je me dis que, si ce n'est pas là la poésie populaire, je suis trop vieux et trop peu ingambe pour aller la chercher ailleurs.

Mais, à cette date de 1828, Reboul ne songeait guère à tous nos beaux raisonnements. Agé de trente-deux ans à peine, après quelques heureux essais de satire et de comédie locale (*un Duel* entre autres), il venait d'être initié à la vraie poésie par la douleur ; il avait perdu sa femme et son enfant en bas âge : « Je pleurai et je fus chré-

tien! » a dit Chateaubriand dans une des meilleures pages de ses Mémoires. Reboul, pour être chrétien, n'avait pas eu besoin de larmes; mais il pleura, et il fut poëte; cette première larme poétique s'appela *l'Ange et l'Enfant*.

Cette élégie de *l'Ange et l'Enfant* a fait le tour du monde; toutes les femmes, sœurs, aïeules ou mères, la savent par cœur, et l'ont répété en souriant ou en sanglotant devant des berceaux pleins ou vides. La modeste chambre de Reboul était tapissée de dessins, signés par des peintres célèbres, qui avaient traduit pour le regard cette pieuse et consolante pensée. Rien n'a manqué à ce glorieux début, qui, pour bien des esprits indifférents ou superficiels, — et qui n'est pas superficiel ou indifférent quand il s'agit de poésie? — résumait encore, après trente ans, le génie et le bagage de Reboul. Chose bizarre que le succès, qui parcourt ainsi le monde avec la rapidité d'un courant électrique ou d'une traînée de poudre, qui, à un moment donné, s'empare de toutes les imaginations, de tous les cœurs, de toutes les mémoires, et devient plus tard une date, une empreinte, une étiquette, gênante souvent et irritante pour le triomphateur d'un jour, condamné à d'ingrats lendemains! — « Savez-vous, me disait Eugène Devéria, qu'il me prend parfois des envies furieuses de monter à l'assaut de la galerie du Luxembourg, et de déchirer cet exécrable tableau de *la Naissance de Henri IV*, sous lequel on m'écrase depuis tant d'années? » — Eugène Devéria avait tort; car cette *Naissance de Henri IV* est malheureusement restée son œuvre unique; mais Reboul, s'il n'eût pas été le moins vaniteux des hommes et même des poëtes, aurait eu le droit de se plaindre et de nous dire : « N'ai-je donc écrit que *l'Ange et l'Enfant?* »

Ce qui décide ordinairement de ces succès légendaires, acceptés comme articles de foi poétique, ce n'est pas la perfection de la forme, c'est le sentiment; j'insiste là-dessus, parce que j'y trouve un argument décisif contre la théorie de l'art pour l'art, de l'art matérialiste, exclusivement épris de ciselure et se servant à lui-même de but suprême ou de miroir. Prenons pour exemples trois pièces d'une valeur assurément fort inégale, mais offrant entre elles ce point de ressemblance que tout homme à peu près lettré, qui ne professe pas pour les vers une horreur systématique, vous les récitera d'un bout à l'autre : *la Chute des feuilles*, de Millevoye; *le Lac*, de Lamartine, et *l'Ange et l'Enfant*, de Reboul. La première est de forme antédiluvienne; on se demande, en la relisant, à quelle époque *préhugothique*, sous le règne de quel Esménard ou de quel Baour-Lormian la poésie a parlé une pareille langue; on s'y heurte, à chaque vers, au *Fatal oracle d'Epidaure*, au *Bocage sans mystère*, aux *Sombres autans*, au *Silence du mausolée*. *Le Lac*, d'un souffle autrement puissant et d'une

inspiration cent fois supérieure, n'est pas non plus exempt d'expressions vieillies, de tours surannés, de négligences et de réminiscences, et je recommande aux bénévoles lecteurs qui seraient tentés de nous croire infaillibles un article de l'abbé de Féletz, publié dans *les Débats* et retraité dans le recueil de ses œuvres, article où le spirituel abbé, après avoir exprimé pour M. de Lamartine et les premières *Méditations* une admiration très-tempérée, s'amuse à colliger dans *le Lac* des hémistiches empruntés à Thomas, à Lemierre et à Jean-Baptiste Rousseau. Enfin, dans *l'Ange et l'Enfant*, le sentiment est, pour me servir d'un mot d'atelier, bien préférable au *rendu :* l'idée est délicieuse ; le style est négligé ; la forme a vieilli. Que faut-il en conclure? Que le public s'est trompé? Que le succès a eu tort? A Dieu ne plaise ! Ce qui en ressort, c'est que, dans la pensée humaine comme dans l'homme lui-même, l'âme passe avant le corps et le corps avant le vêtement ; c'est qu'une loi, à laquelle nous obéissons sans nous en rendre compte, nous révèle une sorte de solidarité mystérieuse entre ce qu'il y a d'immortel en nous et ce qui mérite de ne pas périr dans les ouvrages de cette chose immortelle. Le corps est périssable ; le vêtement s'use en une saison ; l'âme survit et ne meurt pas. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans les créations de l'imagination et de l'art? Pourquoi l'âme n'aurait-elle pas le don de communiquer à ce qui s'adresse à elle quelque chose de sa durée, et pourquoi ce qui n'existe que pour le plaisir des yeux, la satisfaction des sens ou l'approbation d'une élégance frivole, ne serait-il pas enveloppé dans les destinées éphémères de cette beauté tout extérieure, que l'artiste a choisie pour inspiratrice et pour modèle? M. Sainte-Beuve, en rappelant, cet hiver, les titres poétiques de M. Théophile Gautier, en citant quelques pièces qui sont de vrais chefs-d'œuvre d'orfévrerie, ajoutait avec une tristesse un peu exagérée peut-être, que, parmi ses collègues de l'Académie française, il n'y en avait certainement pas huit qui eussent lu ces vers. Encore une fois, quel est l'académicien, ou plutôt quel est l'homme civilisé, qui n'a pas lu, relu, récité *la Chute des feuilles*, *le Lac*, *l'Ange et l'Enfant?* Il faut bien qu'il y ait une raison à cette différence, à cette inégalité qui n'est pas une iniquité. Au milieu des triomphes de la matière, parmi les insolentes parades d'un art sensuel et païen, dans un siècle où tous les genoux plient devant le fait, où tous les yeux s'abaissent vers la terre et s'allument de vulgaires convoitises, où la réalité règne en souveraine, où la *guenille* de Chrysale se change en pourpre superbe, cette raison est assez belle, elle s'accorde assez bien avec nos plus nobles instincts, elle plaide assez éloquemment la suprématie de l'âme, pour qu'il soit permis aux *disgraciés*, aux *sacrifiés* de la littérature de s'y arrêter avec complaisance et de la proclamer.

Et cependant, si j'avais envie de protester contre cette absorption de toute une renommée poétique dans une trentaine de vers, si j'inclinais à croire que l'on a fait une part trop léonine à l'élégie de *l'Ange et l'Enfant* aux dépens de ses sœurs, c'est Reboul lui-même qui me fournirait mes preuves. Poëte des enfants et des mères, ayant une fois lavé à cette source bénie les blessures de son cœur, il était impossible qu'il n'y revînt pas, comme le voyageur revient au bassin d'eau vive où il a jadis apaisé la soif et les fatigues de la route; qu'il ne reprît pas, sous une autre forme et dans un autre cadre, le thème favori, comme le musicien ramène dans les principales scènes de son opéra la mélodie qui a porté bonheur à son ouverture. L'idée de la mort de l'enfant, et du ciel qui s'ouvre à ce petit ange, l'antithèse de ce deuil maternel et de cette joie chrétienne, reparaît en effet dans l'œuvre de Reboul. Je trouve à la page 243 des *Traditionnelles*, sous le titre de *la Marraine magnifique*, une pièce que je n'hésite pas à regarder comme supérieure à *l'Ange et l'Enfant*. Tous mes lecteurs connaissent l'une; fort peu, j'en suis sûr, connaissent l'autre. Je vais la citer, afin que l'on puisse comparer.

« Hélas ! ma pauvre Madeleine,
J'ai couru tous les environs ;
Je n'ai pu trouver de marraine,
Et ne sais comment nous ferons.

« Au nouveau-né que Dieu nous donne
Nul n'a craint de porter malheur
En lui refusant cette aumône :
La pauvreté fait donc bien peur ?

« Et cependant, tout à l'église
Pour le baptême est préparé.
Faut-il que l'heure en soit remise?
Que dira notre bon curé ?

Mais, tandis que l'on se lamente,
Une dame, le front voilé,
La robe jusqu'aux pieds tombante,
S'offre à ce couple désolé.

— « Dites-nous, bonne demoiselle,
Qui peut vous amener ici ? »
— « Pour votre enfant, répondit-elle,
Soyez désormais sans souci :

« Je viens pour être sa marraine,
Et je vous jure, sur ma foi,

Que, par ma grâce souveraine,
Il sera plus heureux qu'un roi.

« Au lieu d'une pauvre chaumière,
Il habitera des palais,
Dont le soleil et sa lumière
Ne sont que de pâles reflets.

« Et, dans cette magnificence,
Loin de vous rester étranger,
Il brûlera d'impatience
De vous la faire partager. »

— « Quoi ! l'enfant qui nous vient de naître
Doit avoir un pareil destin ?
Hélas ! nous n'osions lui promettre
Que l'indigence et que la faim.

« Quelle puissance est donc la vôtre ?
Êtes-vous ange ou bien démon ?
Répondez-nous. » — « Ni l'un, ni l'autre ;
Mais plus tard vous saurez mon nom. »

— « Eh ! bien ! s'il faut que l'on vous croie,
Si, pour nous tirer d'embarras,
Le ciel près de nous vous envoie,
Prenez notre fils dans vos bras. »

Sur les marches du baptistère,
L'enfant est aussitôt porté ;
Mais de l'onde qui régénère
Dés que son front est humecté,

Au jour qu'il connaissait à peine
Il clot la paupière et s'endort...
Elle avait dit vrai, la marraine ;
Car la marraine était la mort.

1856.

Je me trompe peut-être ; mais il me semble qu'il y a là tout ce qui a manqué, selon certains juges, à Reboul pour réaliser complétement l'idéal du poëte populaire ; plainte voilée et discrète du pauvre ; joies de la famille assombries par le spectre de la misère ; échappée soudaine vers le ciel, enfin mise en scène de la même idée dans un cadre plus original ; sous une forme plus saisissante ; car, s'il nous était permis de relire l'élégie de 1828 avec nos bésicles de 1864,

nous dirions qu'il en est de *l'Ange et l'Enfant* comme de ces fables de la Fontaine dont on murmure tout bas : « En vérité, je pourrais en faire autant, et je m'étonne de ne pas y avoir songé. » — Le fait est que ces images, ces alliances poétiques de l'enfant, de l'ange et de la mère ont été si souvent répétées en vers et en prose, en peinture et en musique, que ce qui était neuf, il y a trente-six ans, semble aujourd'hui une redite. Et pourtant quelle disproportion entre la fortune des deux pièces ! Tant il est vrai que l'originalité *quand même* n'est pas le meilleur moyen de réussir en poésie, qu'il vaut mieux s'y faire l'interprète d'un sentiment universel et recourir, pour l'exprimer, à ce fond commun où chacun croit retrouver quelque chose de sa propre imagination et être de moitié dans l'inspiration du poëte !

Ce volume des *Traditionnelles*, le dernier en date, et dont le titre ne nous paraît pas très-heureux, est, dans son ensemble, bien plus *avancé*, bien plus *fait*, d'une forme bien mieux réussie que les précédents recueils. On sent que Reboul, à son insu, et tout en restant le poëte de l'âme, a sagement profité des procédés d'un art nouveau. Les proportions et les situations gardées, ces *Traditionnelles* sont contemporaines de Victor Hugo, de Théophile Gautier et de Leconte de Lisle, comme les premières *poésies* étaient voisines d'Alexandre Soumet, de Jules de Rességuier et d'Edmond Géraud. Le début des *Inondations :*

> « Le sauvage bétail, chassé de ses roseaux, » etc., etc.,

et la pièce suivante :

> « Le temps est lourd et sombre, et le Sud obstiné, » etc., etc.,

sont tout à fait dans le ton de la poésie la plus moderne, la plus exactement pittoresque et la plus *réelle*. Quiconque a été témoin ou victime de ces épisodes sinistres éprouvera, en lisant ces pages, le frisson que l'on ressent en assistant à la représentation vivante et vraie d'une de ces calamités dont on peut dire : « *Et quarum pars magna fui!* » Nous sommes loin du *Troubadour d'Occitanie* et de *l'Hirondelle du Troubadour*, qui portent la date de 1828 et que l'on retrouve dans le premier recueil. Jules Breton a succédé à M. Hersent; *les Vendangeuses* ont remplacé *le Chien du Pauvre*. Mais le trait final est du Reboul, et du meilleur :

> . . . .
> « Or, tenant un enfant sans crainte à sa mamelle,
> Une femme s'était assise auprès de moi.

« Tout à coup se levant, le visage livide,
Serrant plus fortement son enfant dans ses bras,
Loin du fleuve sinistre elle fuit à grands pas...
Cette mère avait vu passer un berceau vide ! »

Après avoir sacrifié au pittoresque, Reboul revient ici à l'émotion, ou, comme on eût dit autrefois, à la *sensibilité*, et montre comment les deux inspirations, au lieu de s'exclure, peuvent se compléter l'une par l'autre.

Entre les premières *Poésies* et les *Traditionnelles*, bien des années s'étaient écoulées, et ces années, pleines ou orageuses, n'avaient pas été perdues pour le poëte. En 1842, au moment où paraissait une nouvelle édition de ses œuvres, il publia *le Dernier jour*, poëme en dix chants, qui a sur *le Philippe-Auguste* de Parseval Grandmaison, sur *la Franciade* de M. Viennet, sur *la Henriade* de M. de Voltaire, sur *la Divine Épopée* d'Alexandre Soumet et sur *la Chute d'un ange* de Lamartine, l'avantage d'être beaucoup plus court, et de rompre la monotonie épique par d'heureuses échappées de lyrisme et de fantaisie. *Le dernier jour* a laissé peu de traces, et l'on pourrait en dire autant du *Martyre de Vivia*, *mystère* en trois actes et en vers, joué à l'Odéon le 6 avril 1850; saison tragique, qui, au milieu des anxiétés républicaines et du scandale démagogique des élections de Paris, vit jouer coup sur coup la *Charlotte Corday* de M. Ponsard, le *Toussaint-Louverture* de Lamartine, et *le Martyre de Vivia* de Reboul. Mais là notre cher poëte se trouvait dépaysé, transplanté à deux cents lieues de ses Arènes, en présence de ce terrible esprit parisien qui dissoudrait tous les monuments de Nîmes avec une cuillerée de son vinaigre. Un des *loustics* de cette année-là, voyant entrer en scène Lucilius, (le Démodocus de cette nouvelle Cymodocée), ridiculement accoutré en tragédien de la collection Daumier, s'écria que, pour ressembler au rideau d'une salle de bal de barrières, il ne lui manquait que des tringles. En somme, malgré une scène originale et pathétique entre Vivia et son fils, l'effet fut médiocre et le succès négatif. D'ailleurs, sans que Reboul y eût songé, grâce à son penchant, à ses préférences, à ses lectures, *Vivia* tenait de trop près à Polyeucte et à Pauline. Ce n'était assurément ni une imitation volontaire, ni une ressemblance servile : c'était plutôt l'ombre d'une grande figure couvrant le promeneur qui se chauffe au même soleil.

Mais, deux ans avant *le Martyre de Vivia*, — qui rappelle Corneille comme *le Dernier jour* rappelle les visions Dantesques, — un autre événement tragique était survenu dans la carrière de Reboul. En 1848, sa popularité sans rivale l'avait désigné au choix des électeurs, et Reboul, son élégie en poche, s'était laissé nommer repré

sentant, persuadé sans doute que, si tous ses collègues n'étaient pas des anges, la plupart étaient des enfants. Il arriva donc au milieu de cette cohue, et je crois le voir encore, dans le jardin d'une maison amie, au bruit lointain de la fusillade ou du tambour battant le rappel, son beau front penché vers la terre, sa lèvre tour à tour plissée par l'inquiétude et l'ironie, me demandant ce qu'il était venu faire dans cette bruyante galère. C'est un fait digne d'être remarqué à l'honneur de la religion et de la poésie, sa sœur cadette, que le plus grand des orateurs catholiques et le plus pur des poëtes chrétiens, Lacordaire et Reboul, tous deux populaires, tous deux tendrement attentifs aux douloureuses énigmes de l'inégalité sociale, tous deux inclinés sur ces gouffres où s'agitent les passions, les rêves, les misères et les colères du peuple, revêtus, l'un de cette robe blanche qui signifie pauvreté, l'autre de ce pauvre habit qui, s'il eût osé, n'eût été qu'une veste de travailleur, et, sous cette robe comme sous cet habit, sentant leur cœur battre d'un immense amour pour les petits et les faibles, les malheureux et les opprimés, — aient été à la fois attirés et épouvantés par la république de Février : attirés, car elle ouvrait à leur amour pour l'humanité des perspectives vagues, mais infinies ; elle répondait à cet idéal que porte en soi toute âme généreuse, et que gênent singulièrement les cours et les chambellans, les habits brodés et les journalistes officieux ; épouvantés, car les violences insensées de l'attaque, les rigueurs forcées de la répression, la sauvagerie des doctrines, l'anarchie des intelligences, le conflit des utopies servies par les barricades et des intérêts servis par les baïonnettes, devaient nécessairement froisser en eux les mansuétudes du chrétien et les délicatesses de l'artiste. N'importe! ne nous plaignons pas trop du court passage de Reboul à travers la politique ; il s'en tira, j'allais dire qu'il s'en vengea en poëte ; en poëte qui n'attend pas que Platon l'exile de la République, et qui en sort en secouant sur ce seuil menacé par les Furies la brillante poussière de ses hémistiches. L'*Épître à M****, datée du 21 juin 1849, est ravissante d'esprit, de verve, de bon sens, de fine et piquante malice. Le satirique de 1820 s'y retrouve dans toute la maturité de son talent, sur un terrain plus vaste, en face de spectacles admirablement ajustés à son honnête raillerie.

. . . .
« Le poëte se meurt sous le représentant...
..... « Quand pourrai-je au *Mazet*[1], rêvant à quelque ouvrage,
D'un cigare au soleil livrer le blanc nuage !

[1] *Mazet*, une petite maison dans les environs de Nîmes ; quelque chose comme la *bastide* des Marseillais.

Je rends grâce à tous ceux qui m'ont donné leur voix ;
Mais je n'étais pas né pour fabriquer des lois.
Arraché comme une algue au fond de mon asile,
L'orage m'a jeté dans cette grande ville,
Pour réparer à neuf un monde déjà vieux.
Errant dans les détours d'un palais ennuyeux [1],
Je regarde opérer les élus de la France,
Et n'osant avouer ma candide ignorance,
Je m'escrime comme eux, malgré tous mes dégoûts,
A chercher le bâton qui n'aura pas deux bouts...
Du sophiste titré jusqu'à monsieur Prud'homme,
Ici toute folie a député son homme.
On apprendra gratis le grec et le latin
Aux malheureux qui n'ont ni culottes, ni pain.
Celui-ci, grand docteur des amoureuses flammes,
Les affranchit du frein pour épurer les âmes,
Et prétend, des maris débarrassant le front,
Que nul ne le sera lorsque tous le seront ;
Que le monde atteindra le bonheur sans limite,
Quand nous n'aurons pour tous qu'une seule marmite... »

Je m'arrête à regret : il faudrait pouvoir citer en entier cette pièce charmante, qui, mise en regard de *l'Ange et l'Enfant*, des strophes à *la Fille de Louis XVI*, de *l'Inondation*, prouve combien le talent de Reboul était souple, et combien l'on a eu raison de remarquer, chez les poëtes les mieux doués de *sensibilité* et de tendresse, — à commencer par Racine, — cette veine comique et cette facilité d'épigrammes. Je ferai pourtant une chicane qui me servira à indiquer le côté faible de cette muse, drapée d'hermine et couronnée de lis ; les lis des champs, de l'Évangile.

Reboul, se souvenant que, chez les vieux Romains, ses ancêtres, le mot *vates* signifiait à la fois poëte et prophète, prédit ce qui ne manquera pas d'arriver à la suite de ces orgies de liberté, et il termine par un apologue :

Des domestiques demandent à leur maître de leur confier la clef de sa cave, en lui promettant de ne pas en abuser ; ils en abusent ; le maître, rentrant chez lui, les trouve ivres-morts ; il reprend sa clef ; les coupables, dégrisés, avouent qu'il a raison, et le poëte ajoute :

« Quelle moralité tirer de cette fable ?
La voici : si jamais un maître véritable
Nous rendait la tribune, usons de ce tonneau,
Mais à condition d'y mêler un peu d'eau. »

[1] On n'y jouait pas encore *La succession Bonnet* et *M. Choufleury restera chez lui*.

C'est très-bien ; le vœu de Reboul a été exaucé, et nous avons eu assez d'eau pour faire ce qu'on appelle au collége de l'*abondance*. Mais le trait serait plus vif, l'idée mieux suivie et la similitude plus piquante, si cette image de l'eau avait paru à la fin de l'apologue :

> « Afin de conserver la paix dans la maison,
> Vous nous fermez la cave, et vous avez raison. »

ont dit les serviteurs. Cela ne suffit pas ; pour que l'esprit saisît bien le rapport entre l'horreur du vin, qui succède à l'ivresse, et le dégoût de la liberté, qui résulte de l'anarchie, il fallait dire en deux vers excellents ce que je vais crayonner en deux vers détestables :

> « Reprenez votre clef ; cachez votre tonneau :
> Le vin nous fait horreur... de l'eau ! toujours de l'eau ! »

Vétille, je l'avoue ; petit détail, j'en conviens ; mais c'est par le détail que pèche le talent de Reboul : il a le souffle ; mais ce souffle est inégal, et, au moment où le lecteur retient à peine un cri d'admiration, le *quandoque bonus* vient tout à coup mêler sa somnolence à la poétique veillée. Je comparerais volontiers Reboul à ces chanteurs qui ont une voix charmante, qui disent à merveille une cantilène, mais qui manquent parfois l'applaudissement, faute de savoir terminer avec éclat la phrase musicale. On pourrait dire aussi, en argot de théâtre, qu'il ne *soigne pas assez ses sorties*. Ainsi les belles strophes sur *l'Inondation* finissent par ces vers :

> « Quel sage expliquera cette immense colère?
> Que veut dire le ciel aux peuples éperdus ?
> Frappe-t-il un grand coup, afin de les *distraire*
> Du mensonge éternel qui les tient suspendus?

Ce mot impropre, *distraire*, suffit à jeter quelque obscurité sur l'idée finale ; une autre expression, *arracher au mensonge*, *montrer l'inanité de leurs calculs et de leurs efforts*, eût rendu cette idée plus claire et plus frappante. Voici le dernier vers de l'admirable élégie à *la Fille de Louis XVI :*

> « Le mérite *du tien* finira *notre* deuil.

Il faut réfléchir un instant pour comprendre que ce vers signifie : « Le mérite de ton deuil finira le nôtre, » — et c'est mauvais signe quand le vers fait regretter la prose.

Je pourrais multiplier ces citations : à quoi bon? Quel poëte d'ailleurs n'est pas inégal? Il y a chez Alfred de Vigny des images d'une

incroyable magnificence, des vers justement qualifiés d'*immenses*, qui parcourent en deux hémistiches la terre et le ciel, à côté de pages obscures, sibyllines, sophistiquées, incompréhensibles. Lamartine a d'étonnantes négligences, de Musset est souvent bien confus, et, quant à Victor Hugo, sa main titanique, sur la pointe d'une roche énorme, en face d'un écueil difforme, vous tient sans cesse suspendu entre une extase et une migraine. Mais ce n'est aucun de ces noms illustres que je voudrais évoquer à propos de Reboul : il y en a un autre, que j'ai déjà écrit, et auquel il est difficile de ne pas penser, quand on remarque ces alternatives de lumière et d'ombre : c'est Corneille.

Corneille, traducteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*, auteur du *Cid* et d'*Agésilas*, taquiné par Voltaire, le *bonhomme* Corneille, comme dit Dangeau, voilà le véritable ancêtre, le vrai maître de Reboul, et non pas Lamartine, qui a pu le révéler à lui-même, mais qu'il n'a pas imité. En tenant compte de la différence des temps, des situations, des cadres, des auditoires, on rencontre chez tous les deux cette poésie magnanime, cet héroïsme de la pensée, ce culte de l'honneur, cette honnêteté grandiose, qui sont les vertus de l'homme avant d'être les qualités du poëte. Chez tous les deux on aperçoit ces teintes crépusculaires dont on ne saurait dire si elles marquent l'aurore ou le soir d'un beau jour. Seulement, Corneille lutte contre les difficultés du dehors, Reboul lutte contre les difficultés du dedans : ce que l'état de la société et de la littérature est pour le premier quand il commence à écrire, son propre état, sa propre inexpérience l'est pour le second, lorsqu'il sent tressaillir en lui ses facultés poétiques. Les gaucheries d'exécution, les désaccords de l'idée et du mot, les défaillances du coup d'aile, les éclipses de génie, qui, chez l'un, résultent des embarras d'une langue à former, d'un art à faire sortir de l'enfance, viennent, chez l'autre, d'une éducation incomplète, d'une initiation tardive, de lectures trop obstinément concentrées sur deux ou trois livres. Rien de touchant, dit-on, comme l'inventaire de la bibliothèque de Reboul : quelques volumes d'une vieille édition de Bossuet, un Corneille dépareillé, deux Bibles, un antique dictionnaire de rimes, quelques traductions de poëtes grecs, un de Maistre à peu près complet, deux volumes de M. de Bonald, un recueil des homélies de saint Basile, c'était tout : mais les joies de l'intelligence ressemblent à celles du cœur ; on les savoure mieux, quand on ne les éparpille pas. Il en aura été des livres de Reboul comme de la parcelle de terre que le pauvre possède, comme du morceau de pain qu'il mange, comme de la chaumière dont le toit l'abrite, comme de l'enfant pâle et maigre qu'il presse dans ses bras. Tout cela est mieux à lui que les richesses ne sont aux riches ; ces objets nécessaires à sa vie, à son regard, à sa tendresse, il se les assimile avec une puis-

sance particulière dont les heureux n'ont pas le secret. A l'hôtel des ventes, un bibliophile millionnaire ne donnerait pas deux louis de cette douzaine de volumes ; mais Dieu leur a assigné un prix inestimable, en permettant à une âme de s'imprégner de ces âmes, d'en refléter la lumière, d'en entretenir la flamme, d'ajouter un anneau à la chaîne sacrée.

Doit-on s'étonner maintenant, si Reboul est au premier rang des poëtes qui gagnent à être lus à petites doses, récités par fragments ; si l'on peut prédire à ses vers le sort de ces monuments qu'il a tant aimés, et où une assise disjointe, un pan de mur écroulé, une corniche éraillée, un figuier croissant à travers les déchirures de l'acanthe, n'empêchent pas de deviner la beauté des lignes, d'admirer les tons chauds de la pierre, hâlée par notre soleil ? En revanche, peu de poëtes, même parmi les plus illustres, ont un plus grand nombre de ces vers, qu'on pourrait appeler aussi vers proverbes, qui naissent tout armés, comme Minerve, dont ils ont la sagesse et le génie. Ainsi, dans *les Petites Sœurs des pauvres* :

« N'ayant rien à donner, elles se sont données. »

Dans la pièce à Lamennais :

« Rome ne mourra pas de la mort de ta foi ! »

Dans *la Foi et la Raison*, ces vers souvent cités :

« Le joug est remplacé du moment qu'on le brise ;
On croit à Babinet, quand on rit de Moïse. »

Vers immortel, écrivait ici même, dans un excellent article sur *les Traditionnelles*, notre collaborateur à jamais regrettable, Charles Lenormant ; — vers élastique, serions-nous tenté d'ajouter ; car, notre siècle changeant tous les cinq ans de crédulité, depuis qu'il se pique d'être incrédule, il n'y a que le nom à changer, et l'on pourrait dire aujourd'hui :

Et l'on croit à Renan...

ou bien :

On consulte Mathieu, quand on rit de Moïse.

Qu'on me permette un souvenir personnel, à propos de cet effet que produit la poésie de Reboul, quand on sait choisir. Je me trou-

vais, il y a quelques années, chez un ami, un poëte aussi, et des meilleurs, M. Joseph Autran ; nous avions avec nous l'auteur du beau poëme de *la Vendée* et des *Bévues parisiennes*, le baron Gaston de Flotte. Le climat du Midi a des violences inouïes, mais des douceurs ineffables. Ce soir-là, octobre était calme comme l'automne, chaud comme l'été, suave et embaumé comme le printemps. La nuit tombait, et, pour éclairer et adoucir sa chute, des milliers d'étoiles s'allumaient au ciel : nous étions réunis dans un petit salon ; on se parlait sans se voir ; des bouffées d'air tiède, chargées de vagues senteurs, nous arrivaient du jardin : tel était le charme de cette heure, qu'un domestique qui apportait les lampes avait été, à sa grande surprise, expulsé comme un trouble-fête. Il faut de ces cadres à la poésie, comme il faut aux malades une température particulière, aux exilés une image de la patrie absente. M. Gaston de Flotte nous récitait de mémoire des vers qui me parurent admirables : il en disait une vingtaine, puis s'arrêtait et en déclamait d'autres : « Oh ! que c'est beau ! dis-je à la fin : de qui est-ce donc? — Mais, malheureux ! c'est de Reboul. » J'eus honte de mon oubli : c'était de Reboul en effet, et jamais muse ne fut plus digne de s'associer à un de ces moments délicieux où la nuit sourit dans le ciel, où la poésie, cette fleur nocturne, s'épanouit dans le cœur, où le corps, bercé par un indicible bien-être, laisse la parole à l'âme.

Pour que cette étude fût un peu moins incomplète, il aurait fallu pouvoir parler des œuvres inédites, léguées par Reboul à ses amis, et qui ne tarderont pas à paraître : nous les savons en bonnes mains ; leur publication permettra sans doute d'ajouter quelques traits à notre esquisse, à peine ébauchée au fusain ; mais nous nous reprocherions de finir sans toucher à un sujet délicat, dangereux peut-être, que nous abordons pourtant sans crainte ; car la poésie peut se rassurer là où la politique aurait peur.

Un jour, quand nos querelles de partis seront passées à l'état légendaire, l'épisode des relations de Reboul avec le comte de Chambord, les bontés du prince pour le poëte, l'attachement du poëte pour le prince, formeront un des chapitres les plus touchants de l'histoire du royalisme populaire dans le Midi. Vers 1857, des indiscrétions amicales que Reboul n'avait assurément pas provoquées, apprirent ou firent penser à celui dont Victor Hugo et Lamartine ont chanté le berceau, que les vers ne donnaient plus au boulanger-poëte le pain quotidien, et que le pain quotidien ne lui payait plus le luxe des vers. Il y eut comme une attraction magnétique entre l'exil et la pauvreté, et il fut question de faire accepter par Reboul une pension modique ; avec quelle délicatesse et quelle grâce cette intention fut exprimée, comment le bienfaiteur eut l'air d'être l'obligé, je n'ai pas besoin de le

dire : la réponse de Reboul fut sublime ; Blondel, ayant Corneille pour poëte au lieu de Sedaine, et Mozart pour musicien au lieu de Grétry ! Pourquoi faut-il que je gâte cette lettre en la répétant de souvenir, ne l'ayant pas sous les yeux ? N'importe ! je ne puis résister à l'envie d'en donner une idée : le squelette fera juger des grandeurs de la figure :

« Monseigneur,

« Je ne sais quel ami trop obligeant vous a peint ma position sous des couleurs si affligeantes... Je ne suis pas dans le besoin... En tous cas, je n'ai jamais songé à me plaindre ni même à parler de mon état de gêne, quand je m'y suis trouvé... J'avais rêvé dans mon humble condition, — peut-être dans mon orgueil, — de mourir avec l'honneur d'un dévouement gratuit : mais les mains augustes et vénérées d'où descend pour moi le bienfait ne me laissent plus que le droit d'accepter avec reconnaissance ce que vous voulez bien m'offrir... »

Restons sur ce souvenir : toutes les ingéniosités de la critique ou de l'éloge ne nous offriraient rien de comparable. Reboul a été plus grand en acceptant que s'il avait refusé. Il a vécu, il est mort *avec l'honneur d'un dévouement* qui sera, non-seulement pour les déserteurs et les transfuges, mais pour nous, sybarites de la fidélité, aristocrates du sacrifice, épicuriens de l'abnégation, irrités des plis de rose de notre martyre, une leçon et un exemple. Tel il a été jusqu'au bout, et telle restera sa poésie, fidèle image de sa vie et de sa personne. Une longue maladie avait brisé ses forces ; une ombre s'était faite dans son intelligence ; les nerfs, ces cruels despotes qui font d'un brave un poltron, d'un saint un démon, d'un homme aimable un bourru, d'un bouquet de fleurs un fagot d'épines, les nerfs avaient envahi et ravagé ce noble esprit ; mais l'âme veillait, et avec elle le sentiment de l'honneur, pareil à ces lampes qui brûlent pendant l'agonie. — « *Volé pa taca moun ame*, » — « Je ne veux pas salir mon âme, » disait-il dans ces moments suprêmes où les paroles se comptent et où la mort commence à les disputer à la vie. « Je ne veux pas salir mon âme ! » Son vœu a été exaucé : son âme est demeurée intacte et sans souillure au milieu des ruines du corps, comme sa poésie demeurera saine et forte au milieu des ravages du temps. L'ange, cet ange gardien qui nous était apparu dans les premiers vers de Reboul, a pu jusqu'à la fin se mirer dans cette âme comme dans l'onde d'*un ruisseau ;* et, plus tard, en *prenant l'essor vers les demeures éternelles*, il a pu se demander s'il emportait avec lui le plus innocent des enfants ou le plus pur des poëtes.

ARMAND DE PONTMARTIN.

LES ÉVÉNEMENTS DE TUNIS

Aux graves embarras qui rendent, en ce moment, si difficile la situation des principaux cabinets de l'Europe vis-à-vis les uns des autres, est venue se joindre tout récemment une question qui nous semble devoir la compliquer dans des proportions dont il n'est pas encore possible de prévoir toute l'étendue et qui ne saurait manquer de désenchanter singulièrement les bons esprits appliqués à éteindre les rivalités qui divisent les peuples de l'ancien monde. Nous voulons parler de l'insurrection qui désole depuis deux mois la Régence de Tunis. A peine remarqué à son début, ce mouvement a peu à peu conquis l'attention qu'il mérite, et sa gravité n'a pas tardé à préoccuper sérieusement l'opinion publique. Pour leur part, les gouvernements de France, d'Italie, d'Angleterre et de Turquie, prévoyant dès l'origine de la rébellion les conséquences qu'elle doit entraîner, se sont empressés d'envoyer sur les côtes de la Tunisie des forces dont l'importance a été pour un grand nombre le sujet de beaucoup d'étonnement et de curiosité, mais qu'on s'est expliqué depuis. Toutefois, si l'on réfléchit aux nécessités qu'il peut y avoir pour les quatre nations que nous venons de citer à affirmer aussi nettement ce qu'elles seraient en mesure de faire, si les circonstances les forçaient à l'action, on est moins éclairé sur l'origine de la rébellion. Pour que celle-ci soit devenue dès le premier jour une question européenne, ne fallait-il pas que la révolte eût un autre motif qu'un de ces dissentiments qui éclatent si fréquemment entre les gouvernants et leurs gouvernés? L'insurrection de Tunis a, en effet, des

causes diverses ; mais on ne saurait nier que le désir de renverser la dynastie actuelle des beys soit le plus impérieux des sentiments qui arment les insurgés. On se rend facilement compte de cette haine, quand on examine les actes des souverains qui se sont succédé sur le trône de Tunis depuis cinquante ans. Il est certain que leurs sympathies pour les Européens et leurs idées, et les réformes qu'ils ont opérées dans la Régence en vue de rapprocher ses institutions et ses habitudes de celles de l'Occident, entrent pour une grande part dans le soulèvement d'un peuple qui, en sa qualité de musulman, désire naturellement n'avoir d'autre règle que la tradition et d'autre code que le Coran.

I

La première atteinte un peu grave portée par les beys aux préjugés de leurs sujets ne date pas de loin ; elle remonte seulement à Sidy-Hussein-Bey, qui régna sur la Régence de 1824 à 1835. Ce prince abolit l'esclavage des chrétiens dans ses États, mesure capitale, si l'on considère le milieu où elle s'est produite, et que compléta plus tard Ahmed-Pacha-Bey en interdisant absolument la vente à l'enchère des esclaves et en faisant fermer le marché où se faisait publiquement ce déplorable trafic. Dédaigneux des sentiments de colère que ces concessions aux consuls européens n'avaient pas manqué de provoquer dans la Tunisie, ce prince persévéra au contraire dans la voie ouverte par Hussein-Bey. Ainsi ce fut sous ses auspices que fut fondé à Carthage, par les soins de M. l'abbé Bourgade, le collége européen. Dans cet établissement, véritable gymnase de régénération, sont admis à participer aux bienfaits d'une instruction salutaire, non-seulement les enfants des chrétiens établis dans la Régence, mais encore ceux des populations musulmane et juive. Elle renferme aujourd'hui, nous apprend M. Dunant[1], une soixantaine d'élèves auxquels on enseigne le français, l'italien, l'arabe, le latin, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la calligraphie, l'art arabe par excellence.

Cette école n'est pas l'unique conquête des représentants de notre culte dans la Régence : les Frères de la doctrine chrétienne ont aussi un établissement d'éducation comptant plus de trois cents

[1] *Notice sur la Régence de Tunis.* Genève, 1858.

enfants catholiques romains, nés à Tunis même, et appartenant à toutes les nations européennes. « La plupart de ces enfants, dit M. H. Dunant, avant l'ouverture de cette école qui remonte à 1856, n'apprenaient rien et n'avaient d'autre occupation que celle de vagabonder dans les rues. » Des Sœurs de Saint-Vincent de Paul dirigent également une école pour les jeunes filles, un petit hôpital et une salle d'asile.

La liberté des cultes existe donc pleinement aujourd'hui dans la Régence, malgré l'opposition du vieux parti musulman. Pour sa part, le catholicisme y est représenté par un vicaire du Saint-Siége. Indépendamment de la chapelle de Saint-Louis, à Carthage, et des établissements que nous venons d'énumérer, notre religion y possède encore neuf églises ou chapelles desservies par vingt et un prêtres; la population catholique de la Régence s'élève, il est vrai, à près de 20,000 âmes. Viennent ensuite les Grecs orthodoxes qui ont une chapelle et deux popes. Quant aux chrétiens des Églises réformées, ils sont très-peu nombreux à Tunis; en 1858, ils n'avaient pas encore de culte.

Avant l'insurrection actuelle, tous les chrétiens vivaient à Tunis dans une sécurité absolue. Si nous en croyons M. Pellissier [1], il n'en était pas ainsi il y a une vingtaine d'années. Leur existence y était alors soumise à des conditions pénibles et humiliantes, ainsi que dans tout le reste de la Barbarie. Par la prise d'Alger, la France a lavé l'Europe de cette honte, et, comme le remarque M. Pellissier, les rôles sont bien changés à Tunis, où l'on « dirait maintenant que ce sont les chrétiens qui sont les maîtres. »

L'exemple donné par Hussein-Bey et Ahmed-Pacha-Bey ne fut pas perdu pour leur successeur. Sidy-Mohamed-Bey s'efforça, comme son cousin, d'implanter dans son pays la civilisation à laquelle l'Europe doit sa supériorité. C'est ainsi qu'il fit creuser à la Marse un puits artésien; qu'il donna son autorisation à l'un de nos compatriotes, M. Garbeyron, de créer une école des arts et métiers et attacha à sa cour un grand nombre d'ingénieurs et de mécaniciens.

En montant sur le trône (1855), son premier acte avait été des plus significatifs : il avait dissous la Charâ [2], tribunal supérieur, formé par la réunion des cadis ou juges et des meilleurs jurisconsultes du pays; en place, le bey institua deux tribunaux réguliers : l'un pour les contestations commerciales, l'autre pour les matières criminelles, devant connaître de tous les crimes et délits, notamment en matière religieuse.

[1] *Description de la Régence de Tunis*. Paris, 1853.

[2] Ce mot signifie proprement la *Loi divine*, le *Code religieux;* il signifie cependant la *Loi civile*, et même la *Loi criminelle*, parce que l'une et l'autre jurisprudence n'avaient pour base que les prescriptions du Coran et la tradition sacrée.

Une réforme non moins grave accompagna celle de la justice. Sidy-Mohamed bouleversa le système des impôts établis par le Livre saint, sauf la dîme (l'*achour*) et l'impôt sur les oliviers, qu'il remplaça par une contribution personnelle de 3 piastres par mois. Ce prince ne s'en tint pas là. En 1857, il octroya à ses peuples une Constitution qui, moins complète que celle adoptée par Sidy-Mohamed-el-Sadak qui lui succéda, dépassait en libéralisme tout ce que l'on avait vu jusqu'à cette époque, soit en Turquie, soit en Égypte. Pour en faire mieux apprécier l'importance, il nous suffira de dire qu'elle consacre : 1° l'égalité civile de tous les sujets du bey, sans distinction de croyances ; 2° l'établissement de la conscription militaire ; 3° l'institution de tribunaux mixtes pour les justiciables de cultes différents ; 4° la reconnaissance du droit de propriété territoriale aux chrétiens, etc. Pour appliquer ces règlements nouveaux, le bey institua un conseil municipal composé de tous les éléments de la population et investi d'attributions considérables ; peu de temps après il créa un ministère des travaux publics. En montant sur le trône, le bey actuel, Sidy-Mohamed-el-Sadak, acheva la division du pouvoir en le partageant en trois ministères. Le *khasnadar* est chargé des finances, des affaires étrangères et de l'intérieur; il a sous ses ordres plusieurs directeurs et sous-directeurs. Viennent ensuite le ministre de la guerre et celui de la marine. Divers autres grands fonctionnaires assistent ces ministres dans l'exercice de l'autorité ; tels sont : le *saheb-el-thaba*, ou garde des sceaux ; le *saheb-el-djebira*, ou secrétaire du bey; le *cheik-islam*, le payeur général, etc. C'est le souverain qui rend lui-même et gratuitement la justice, suivant la coutume orientale.

Ce besoin du mieux, qui anime d'une façon si remarquable l'esprit des beys de Tunis, ne pouvait manquer de s'étendre à la législation qui régit les relations commerciales de leur royaume. En effet, au moment où Sidy-Mohamed proclamait la Constitution dont nous avons parlé, les antiques règlements qui présidaient au mouvement des transactions de la Régence recevaient d'importantes modifications. D'une part, le bey prenait l'engagement d'accorder une entière liberté au commerce, d'abolir les monopoles existant sous le nom de fermes, et d'organiser sur des bases régulières la justice commerciale ; d'autre part, des dispositions étaient prises pour que les étrangers eussent la faculté de créer et de posséder des établissements industriels dans la Tunisie. Le transport par mer des produits indigènes, interdit jusqu'alors d'un port à l'autre de la Régence, était autorisé, à la seule condition, pour les navires opérant le transport, de déposer à la douane le montant des droits de sortie. De plus, le bey, renonçant généreusement au monopole de l'exportation des

céréales qu'il s'était réservé, décidait qu'à l'avenir la permission ou l'interdiction de ce commerce dépendrait seulement de l'état des approvisionnements du pays. Enfin le droit prélevé par le gouvernement tunisien sur la récolte des olives, qui donnait lieu à des abus préjudiciables aux producteurs indigènes et au commerce étranger, fut régularisé et fixé à 10 pour 100. « Le progrès matériel suit le progrès moral, » a dit très-justement M. Jules Duval. Il suffit de jeter les yeux sur le Maroc et sur Tunis pour se convaincre de cette vérité. Dans l'État de Tunis, quoique bien arriéré encore en fait d'industrie civilisée, le mouvement commercial s'élève annuellement, importations et exportations comprises, à 16 ou 18 millions de francs, tandis que dans le Maroc, six fois plus étendu et plus peuplé, le commerce total atteint à peine le même chiffre.

II

Ces infractions hardies à la règle jalouse du Coran sont faites, on le comprend sans peine, pour irriter les vieux sectaires de Mahomet ; et ce n'est pas sans sujet qu'il faut chercher parmi les causes de l'insurrection tunisienne l'influence de ce fanatisme qui, depuis quelques années, tient en éveil les populations musulmanes répandues sur le vaste espace compris entre le Maroc et Bornéo.

L'esprit de suite qui préside aux résolutions et à la marche des insurgés révèle évidemment l'action des sociétés religieuses, action qui s'atteste actuellement en Algérie par des défections et par des attaques sur la partie méridionale de la division d'Oran. Quelles seront, à Tunis, les conséquences de cette nouvelle levée de boucliers? Il n'est guère possible de répondre, quant à présent, à cette question ; mais il ne nous paraît pas qu'on puisse, après un examen attentif des populations de la Régence, s'effrayer beaucoup de cette manifestation anti-européenne.

On n'ignore pas sur quelle partie de la Méditerranée s'étend la Tunisie. Baignée par les eaux de cet immense lac intérieur au nord et au nord-est, sur une longueur de côtes d'environ 600 kilomètres, cette belle et féconde province est bornée au midi par la Régence de Tripoli, et au couchant par la province de Constantine et les montagnes de Djebel-Nemenchach, qui la séparent du désert. Elle forme une immense plaine divisée en trois parties à peu près égales par deux

chaînes de montagnes courant du sud-est au nord-ouest ; ces trois plaines réunies mesurent environ 150,000 kilomètres carrés, sans compter les régions qui sont au delà du Beled-el-Djerid.

Quant à la population de la Régence, on ne saurait en évaluer bien nettement le chiffre ; inférieure, d'après quelques auteurs, à un million, elle s'élèverait, suivant d'autres, à plus de quatre fois ce nombre. Il est plus aisé d'énumérer les races qui la composent. Berceau et centre de la puissance carthaginoise, plus tard province florissante du vaste empire romain, occupé pendant près d'un siècle par les Vandales, réuni par les conquêtes de Bélisaire à l'empire gréco-romain, et enfin incorporé, dans le septième siècle de notre ère, à celui des Kalifes, le royaume de Tunis semblerait devoir contenir une grande variété de peuples. Il n'en est rien, les différences d'origine des races qu'on y trouve ayant presque complétement disparu sous le niveau de l'islamisme. On peut néanmoins diviser la population tunisienne en trois catégories bien distinctes : les gens des villes, ceux de la plaine et ceux de la montagne : les Maures, les Arabes et les Djébélias ou Kabyles.

Les plus civilisés de ces peuples sont, sans contredit, les Maures. Ceux-ci descendent en partie des Maures d'Espagne et de ceux de Sicile, qui repassèrent en Afrique lorsque la domination des empereurs d'Allemagne leur devint intolérable. Ce sont des citadins graves, paisibles, un peu indolents et insouciants, pleins du sentiment de leur dignité, quelquefois hautains, mais toujours courtois. Très-partisans des principes du bey, ces Maures vivent en parfaite intelligence avec les 40,000 juifs et les 18 ou 20,000 chrétiens de la Régence auxquels ils servent d'intermédiaires dans les rapports de commerce que ceux-ci entretiennent avec les Arabes et les Kabyles de l'intérieur. Ils habitent le littoral.

L'Arabe de Tunis est tel que nous avons pu l'observer en Algérie : de l'eau, du lait, de la mauvaise galette, des fruits et des herbes des champs, un vieux burnous, une tente percée suffisent à ce nomade, qui n'a peut-être jamais vu autre chose, se contente de ce qu'il a sans désirer ce qu'il ne connaît pas et vit heureux en fidèle musulman. Brave et chevaleresque, l'Arabe est l'homme de la guerre, et l'on peut dire que la paix n'est pour lui qu'une trêve. On ne saurait affirmer cependant qu'il ne puisse pas venir un jour où il ne conservera plus de son ardeur belliqueuse que son amour pour le bruit et la fantasia. Bien qu'en temps de paix même il vive errant, il est presque aussi attaché au sol que le Kabyle. Ainsi les changements de douars se font dans ses tribus d'une manière périodique, régulière, qui décèle une certaine prévoyance. De plus, l'Arabe aime l'argent ; il est même cupide ; il amasse souvent des valeurs en numéraire, non pas pour

en jouir et les faire valoir ; mais pour les cacher dans des silos que lui seul connaît : il est avare. Le Maure, lui, s'entoure de luxe, se revêt de belles étoffes, orne son costume de bijoux, et n'est pas dénué d'une certaine dose d'ostentation.

Le Kabyle a moins de rapports avec le Maure et l'Arabe que ces derniers n'en ont entre eux. Mais, comme ceux-ci, il est fier et belliqueux, fidèle gardien de sa parole, hospitalier, généreux envers les pauvres, simple dans ses goûts et très-épris de danse et de musique; toutefois, plus scrupuleux que l'Arabe, il ne ment jamais.

Les Kabyles sont un peuple laborieux et sédentaire. Ceux de la Régence (car le Maroc et l'Algérie ont aussi les leurs) habitent les montagnes (*Djebel*) qui s'étendent dans la direction de Bizerte et du Kef. Fixés dans de grands villages bâtis dans les vallées, leurs demeures sont des maisons grossièrement construites en pierre ou en briques et couvertes en chaume, en branchages ou en tuiles. Ils sont cultivateurs, s'occupent de jardinage, aménagent leurs eaux, s'entourent de haies vives et mortes, plantent, greffent, sèment et récoltent avec activité et industrie. Ils ont des moulins à huile, des manufactures de savon, de poterie, d'objets en bois, des tuileries, des fours à chaux, des métiers à tisser; ils fabriquent des armes, des instruments aratoires et tout ce qui constitue les vêtements. Dans les villes, ils sont maçons, manœuvres, charpentiers, pâtres, jardiniers; mais dès qu'ils ont gagné un peu d'argent, ils retournent dans leurs montagnes, achètent un coin de terre, élèvent une maison et se marient. Ce sont les Suisses de l'Afrique septentrionale [1].

Les Tunisiens sont, en général, fidèles sectateurs de l'Islam. Toutefois on n'ignore pas que les mahométans se divisent en deux sectes : les Sunnites ou musulmans orthodoxes, et les Chiites ou sectateurs d'Aly, qui s'en tiennent au Coran, ne reconnaissent point comme successeurs du prophète les kalifes électifs, et repoussent les traditions. Ce sont les premiers qui dominent à Tunis. Mais on sait aussi que les Sunnites se subdivisent à leur tour en quatre sectes principales : les Malékis, les Anéfis, les Chafaïs et les Hambilis. De ces quatre sectes, ce sont les Malékis les moins rigoureux, et c'est à Tunis qu'on en rencontre le plus grand nombre. Si le chiffre des Chiites est moins considérable ici qu'en Perse, par exemple, on ne saurait contester que l'esprit de tolérance dont les beys ont donné tant de preuves soit assez généralement partagé par

[1] Voir, pour de plus complets détails, le solide ouvrage de MM. Frank et J. Marcel, *Tunis*. Paris, 1850, et la brochure de M. H. de Charencey *la Régence de Tunis*. Paris, Challamel, 1859.

leurs sujets. On a remarqué à ce propos d'ailleurs un fait assez singulier qu'il n'est pas inutile de rappeler, c'est que le fanatisme, et par suite la férocité des habitants du nord de l'Afrique vont en diminuant sans cesse de l'ouest à l'est. Ainsi les mœurs sont plus douces dans la province d'Oran que dans le Maroc, plus dans celle de Constantine que dans celle d'Oran, et plus enfin dans la Régence de Tunis que dans l'Algérie en général : cette progression se continue jusqu'à la Cyrénaïque. A Tunis, suivant M. Pellissier, ce fanatisme serait fort affaibli. « L'islamisme, dit-il, fondé par la force, commence à faire douter de lui, depuis qu'il est si évident que la force l'a abandonné. J'ai vu, dans mes voyages, des Arabes me faire entrer dans des mosquées; et même, au village de Tahent, on me fit coucher, moi chrétien, dans un lieu consacré. J'ai vu dans la tribu des Kromir un cadi qui viole ouvertement le ramadan et n'en est pas moins considéré. J'ai connu, au bourg de Bocalta, dans le Sahel de Monestyr, une sorte de philosophe voltairien qui se moque ouvertement de toutes les religions révélées. Avant notre conquête de l'Algérie, cet homme eût été lapidé; maintenant on va écouter ses déclamations, et les moins tolérants se contentent de dire qu'il est fou. »

On rencontre en outre dans la Régence, surtout dans le district de Soussah, où ils se sont construits un petit temple sur les rives de Zembra, un nombre considérable des adeptes d'un culte très-opposé à l'islamisme. Ce sont les Wabites ou Médianah dont le centre est dans la Tripolitaine [1] depuis que Méhémed-Ali les a battus dans l'Hedjaz. Ces sectaires professent le déisme, mais un déisme moins froid que le déisme philosophique. Ils ont l'esprit religieux, c'est-à-dire la croyance dans des rapports de l'homme avec Dieu, manifestés par la prière et le culte, et développés par la contemplation ; seulement ils ne tiennent pas à la forme. Ils n'admettent d'autres dogmes que l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme et les peines et les récompenses de l'autre vie. Ils nient que Dieu prescrive à l'homme autre chose que l'accomplissement des devoirs moraux ; ainsi ils regardent les observances de n'importe quelle religion comme inutiles ; mais ils pensent qu'il n'y a aucun mal à s'y soumettre, quand on vit avec des gens qui croient à leur efficacité. Ils prêchent la tolérance la plus complète et condamnent tout acte de violence, bien différents en

[1] Depuis cette époque, les Wabites se sont successivement répandus dans le Maroc et dans les Régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Ceux de l'Yemen sont en insurrection depuis quelques mois, et coupent la route qui conduit aux villes saintes, la Mecque et Médine. Le journal *l'Égypte* annonce que le sultan a dû réclamer le secours du vice-roi pour les soumettre; et en ce moment 3,500 hommes de troupes égyptiennes se dirigent sur Djeddah.

cela de leurs devanciers d'Arabie, qui employaient le fer et le feu pour forcer les hommes à ne pas croire, et voulurent détruire le tombeau du prophète comme un monument de superstition. Ces Wabites commencent à se propager en Algérie, où les attirent la tolérance de nos lois en matière religieuse. Nous doutons de leur succès dans les populations chrétiennes; mais en raison des liens étroits qui lient leur doctrine à l'islamisme, dont elle sort, elle nous paraît devoir se propager très-aisément dans notre colonie comme elle s'étend déjà en Tunisie.

III

Les dangers que pourrait faire courir au gouvernement sceptique des beys le fanatisme de la population tunisienne, sont, on le voit, moins redoutables que ne les ont dépeints plusieurs feuilles; et cette nouvelle croisade de l'islamisme aux abois suffirait difficilement à justifier l'intervention européenne dans les événements de Tunis, si, mêlés aux populations soulevées, ne se trouvaient pas douze ou quatorze mille Italiens, et environ six mille Français. Mais, si la nécessité de venir au secours de leurs nationaux sert de prétexte à la présence des escadres italienne et française devant la Goulette, il n'en reste pas moins à expliquer celle des navires anglais et turcs dans les eaux de la Régence.

Les Turcs ne cachent point leurs motifs, et ils avouent, non sans un singulier embarras et une certaine timidité, qu'ils viennent à Tunis pour faire rentrer cet éyalet sous la domination de la Porte. Cette prétention est d'autant plus extraordinaire que l'indépendance de la Tunisie est un fait accompli depuis longtemps et aujourd'hui sanctionné par toutes les puissances de l'Europe. La Régence, d'ailleurs, ne se serait pas créé une place à part dans le concert des puissances orientales, comme elle a su s'en faire une, que le Divan ne pourrait pas soutenir ses droits sur une province qui ne lui a appartenu que pendant un moment. En effet, Tunis avait toujours vécu de sa vie propre, lorsque le second Barberousse, souverain d'Alger et vassal de la Porte la soumit en 1534. Cette dépendance dura jusqu'à la fin du dix-septième siècle. A cette époque les deys continuaient à être nommés à Tunis sous l'influence de Constantinople, et quelquefois d'Alger, mais le pouvoir des représentants du Sultan avait déjà décliné considérablement. En 1684, le Sultan n'exerçait

plus guère qu'un droit de suzeraineté nominale sur les deys Mahmoud et Aly, qui prirent d'eux-mêmes le titre de beys. Ils continuèrent cependant à se regarder comme dépendants encore du Grand Seigneur, dont ils recevaient le titre de pachas *à trois queues*, mais bientôt ils cessèrent de payer tout tribut, et se contentèrent d'envoyer chaque année des présents plus ou moins magnifiques au Sultan, chef de l'islamisme. De son côté, la Porte s'abstint de prendre aucune part aux affaires intérieures et extérieures de la Tunisie. Ce qu'elle y conserva fut une influence longtemps funeste aux progrès de la Régence, et dont Hamoudah-Pacha s'est débarrassé comme Mahmoud et Aly avaient brisé le joug plus réel du Sultan cent vingt-sept ans auparavant. Ce prince avait pour l'engager à faire acte d'autorité, indépendamment du souvenir des malheurs passés, de la lassitude d'un joug sans excuse, le spectacle des troubles continuels d'Alger et de l'Égypte, causés par l'esprit inquiet et remuant des milices turques. Ce qui se passa chez Méhémet-Aly à propos de ces dernières lui ouvrit les yeux. Dès lors il s'appliqua à enlever aux Turcs l'influence dangereuse qu'ils s'étaient arrogée sur toutes les affaires de son gouvernement, en les en éloignant par degrés. Peu à peu Hamoudah-Pacha leur substitua des hommes plus dévoués à ses intérêts, choisis particulièrement parmi les Géorgiens et les renégats européens. Mais ces changements, si habilement exécutés qu'ils fussent, ne pouvaient manquer de mécontenter les Turcs, qui chaque jour se voyaient ravir les moyens d'influence et de pouvoir dont jusqu'alors ils avaient été en possession. Irrités d'être contraints de céder les prérogatives dont ils avaient joui à une famille qui les avait déjà privés du droit d'élection, et dont la dignité de *bey* était devenue le domaine exclusif, transmis par un droit d'hérédité qu'ils voulaient anéantir, les soldats turcs formèrent le projet d'exterminer le bey réformateur avec toute sa famille et ses adhérents pour nommer un bey de leur propre nation, comme il se pratiquait à Alger. La population de Tunis put heureusement résister; les Arabes et les Zaouas du bey achevèrent l'œuvre en mettant à mort les rebelles, qui périrent comme avaient péri cinq mois auparavant les mamelouks de Méhémet-Aly, avec cette différence toutefois que l'extermination des Turcs égyptiens a été une Saint-Barthélemy, tandis que celle des mamelouks de Tunis fut un châtiment mérité.

Cette destruction des représentants les plus actifs de son influence en Tunisie, soit impuissance de châtier ceux qui l'avaient commise, soit apathie, trouva la Porte moins irritée qu'on ne pourrait le supposer; et ce n'est que vingt-sept ans après la révolte des mamelouks que nous la voyons sortir de son assoupissement. En 1838, Ahmed-Bey régnant, une expédition partit de Constantinople, sous

les ordres de Tahir-Pacha, et se présenta dans les eaux de Tunis; elle venait y rétablir la domination turque après y avoir détrôné le bey. La France ne le permit pas; c'est alors que l'amiral turc, forcé de repartir, alla exécuter à Tripoli ce qu'il n'avait pu faire chez notre allié.

IV

Quels furent les motifs qui guidèrent notre gouvernement dans cette intervention et lui firent jeter ainsi à Tunis la base d'une politique qu'il a depuis toujours suivie? Ils sont nombreux; mais il est incontestable qu'ils ont leur origine principale dans les bons rapports qu'entretiennent les deux peuples depuis deux siècles, et dont ils se sont souvent donné des gages mutuels.

Les premières capitulations régulières de Tunis avec la France sont de 1685. Parmi celles de peu de durée qui avaient précédé, on cite l'établissement d'un comptoir français à la Calle en 1520, et quelques concessions commerciales à Bône entre Charles IX et Sélim II. Ce traité de 1685 fut conclu entre le bey de Tunis et la France par le maréchal d'Estrées. Il dura jusqu'en 1769, sans que rien de grave vînt le troubler; mais, à cette époque, la république de Gênes ayant cédé la Corse à la France, un sérieux dissentiment ne tarda pas à séparer les deux peuples. La Corse étant en guerre avec Tunis, et des bâtiments corses ayant été capturés depuis l'annexion, le bey refusa de les rendre. En conséquence, une division navale de seize bâtiments, commandée par le comte de Broves, se présenta le 21 juin 1770 devant la Régence, dont elle bombarda tour à tour Porto-Farina, Bizerte, Soussah et Monestyr, sans que le bey consentît à accorder les satisfactions demandées. Enfin, un envoyé extraordinaire de la Porte s'étant interposé, les deux puissances entrèrent en composition, et un traité d'amitié fut signé qui dura jusqu'à la chute de Louis XVI. Les désordres qui se produisirent en France, à cette époque, parurent au bey, Hamoudah-Pacha, des circonstances favorables pour enfreindre les traités, en laissant attaquer par ses bâtiments ceux de la République, qu'il savait trop occupée de ses luttes intérieures et de ses guerres avec l'Europe pour ouvrir les yeux au dehors sur ces infractions partielles. Le bey calculait mal; cette tentative fut réprimée, et Hamoudah contraint de solliciter de la Convention un nouveau traité de paix, qui fut conclu avec l'autorisation du

Comité de salut public entre son cabinet et un homme qui a singulièrement contribué à l'établissement de notre influence à Tunis, le consul général Devoize. Pour consolider la bonne intelligence ainsi rétablie entre les deux nations, Hamoudah-Pacha envoya à Paris, en 1797, un ambassadeur qui fut accueilli avec empressement et comblé de présents. Les promesses d'amitié qui s'échangèrent alors étaient sincères, et sans doute les bons rapports n'eussent-ils jamais plus été troublés sans l'expédition d'Égypte. Le bey, considérant avec raison l'occupation d'un pachalyk allié comme un cas de rupture, laissa de nouveau ses corsaires courir sus aux navires que la France envoyait au secours de Bonaparte. Ces hostilités nouvelles se maintinrent jusqu'en 1800, époque à laquelle fut signé un dernier traité, qui fit renaître la bonne intelligence entre les deux gouvernements. Depuis lors les bons rapports de la France avec Tunis n'ont plus été altérés.

Lors de la révolte des Mamelouks, en août 1811, notre consul, M. Devoize, se rendit immédiatement près du bey, et mit à sa disposition, pour le services de ses batteries, des soldats d'artillerie française qui venaient d'arriver à Tunis de Malte, où ils avaient longtemps été retenus prisonniers de guerre. Le bey accepta ; et le feu de différents forts fut alors dirigé avec une habileté qui ne contribua pas médiocrement à l'extinction de la révolte. En revanche, le bey se garda bien de prêter le moindre secours à l'Algérie au moment où nous l'envahîmes ; il s'empressa même d'assurer sa position auprès des vainqueurs d'un État qui, il est vrai, s'était toujours montré le rival et l'ennemi du sien. Le 8 août 1830, le bey souscrivit un traité avec le consul français, Mathieu de Lesseps, qui stipulait, entre autres conditions, l'abolition pour toujours, dans la Tunisie, de la course des pirates et de l'esclavage des chrétiens. Aussi quand, en 1838, le Divan envoya l'amiral Tahir-Pacha pour rétablir dans la Régence la domination turque, le gouvernement français, nous l'avons dit, fit avorter cette expédition. Ahmed-Bey, auquel la France venait ainsi de conserver son trône, n'oublia jamais ce bienfait ; et les preuves qu'il a données de sa reconnaissance ont été éclatantes. Désireux de discipliner ses milices et de les former à la tactique européenne, c'est à des officiers français qu'il confia leur instruction. C'est à des ingénieurs français qu'il confia également l'exécution de la belle carte de Tunisie que le Dépôt de la guerre a publiée en 1841. C'est encore à l'affection particulière, professée par Ahmed-Bey pour notre pays, que nous devons l'autorisation donnée par ce prince pour l'érection d'une chapelle consacrée à Louis IX, au milieu des ruines de cette Carthage, illustrée par les derniers exploits et la mort du saint roi, autorisation d'autant plus remarquable qu'elle enfreint de la manière la plus frappante les usages du pays.

Les relations de sympathie et de bienveillance qui unissaient la France et la Tunisie se resserrèrent encore en 1845. A cette époque, le duc de Montpensier vint voir le bey, qui lui fit une réception somptueuse. Peu de temps après, c'étaient deux autres fils du roi Louis-Philippe, le duc d'Aumale et le prince de Joinville, qui dédommageaient Ahmed-Pacha-Bey du départ du duc de Montpensier, et venaient à leur tour visiter la Régence. Les deux princes y furent accueillis avec la même cordialité hospitalière. Ils invitèrent le bey à leur rendre leur visite, c'est-à-dire à venir en France, ce que ce dernier accepta avec empressement, désireux qu'il était de rechercher sur les lieux mêmes les causes de l'état florissant de l'Europe, et d'en rapporter des connaissances qu'il jugeait sagement devoir concourir à l'amélioration et au bonheur futur de sa patrie.

C'est en novembre 1846 qu'Ahmed-Pacha quitta Tunis, sur *le Dante*, que notre gouvernement avait mis à sa disposition. Logé à Paris, au palais de l'Élysée, accueilli aux Tuileries comme un souverain de premier rang, recherché et fêté partout avec magnificence, le bey employa tout le temps que lui laissèrent les réceptions à étudier les merveilles de notre capitale, aussi nouvelles pour lui qu'elles l'avaient été un mois auparavant pour le fils du vice-roi d'Égypte, Ibrahim-Pacha. On a recueilli avec soin les réflexions qu'il fit dans chacune de ses visites, et toutes sont marquées de ce cachet de sagesse qui est une qualité familière aux races orientales. Aux Invalides, on lui montra l'épée de Napoléon : « Cette épée, dit-il, a remporté bien des victoires ; mais la plus belle, c'est, quand les Français s'égorgaient entre eux, de les avoir défendus contre eux-mêmes et de leur avoir donné la paix intérieure. » Lors de sa visite à l'École polytechnique : « Je ne m'étonne pas, dit-il, du grand renom de cette école dans le monde. J'ai moi-même des remercîments à lui présenter, car c'est de son sein que sont sortis les habiles officiers et les savants ingénieurs dont la France a bien voulu me prêter le concours ; Tunis leur devra sa régénération future ; la science partage avec l'épée le privilége de fonder des empires et de les maintenir. » Pour tout Ahmed-Pacha eut un mot sensé, pour tous, un compliment gracieux. Enfin lorsque, du navire qui le ramenait à Tunis, le bey eut vu disparaître les côtes de France : « Les princes musulmans, en allant en Arabie visiter les villes saintes, dit-il, aspirent à obtenir le titre de pèlerin de la Mecque ; moi, je suis le premier qui ait été visiter la terre des Francs, afin de mériter le titre de pèlerin de la civilisation européenne. »

Ahmed-Bey n'est pas le seul prince tunisien qui se soit personnellement rapproché du chef du gouvernement français. Lorsqu'en 1860 l'Empereur et l'Impératrice vinrent en Algérie, leur arrivée fut

immédiatement suivie de celle du bey actuel, S. A. Sidy-Mohamed-el-Sadak, qui voulait, par cette rencontre, donner un témoignage éclatant de ses sympathies pour la France et de son profond désir de conserver avec elle les bonnes relations qui, depuis si longtemps, sont la politique traditionnelle des deux puissances.

Nous avons dit ce que fit la France en 1838. Les mêmes faits s'étant reproduits en 1841, nous nous empressâmes de venir au secours de Tunis. Cette tentative ne fut pas la dernière que la Porte ait risquée ouvertement contre la Régence. Presque chaque année l'orgueil ottoman se donna la satisfaction d'essayer la menace d'une expédition contre Tunis, obligeant ainsi la France, à chacune de ces manifestations, de faire sortir de Toulon quelques vaisseaux destinés à croiser dans la Méditerranée, afin de tenir en respect le mauvais vouloir du Divan.

Il est invraisemblable cependant que la Porte, qui n'ignore point l'intention où nous sommes de sauvegarder l'indépendance de la Tunisie, et son impuissance à la faire cesser, eut agi de la sorte, si elle n'était poussée à réaliser son rêve par une puissance qui ne saurait voir sans envie la prépondérance que notre situation géographique nous assure sur tous les pays qui s'étendent entre le Bosphore et Gibraltar. Derrière le Divan il y a Saint-James, dont les intrigues n'ont cessé depuis un demi-siècle d'entraver nos efforts pour implanter la civilisation dans les États barbaresques. C'est elle, c'est cette même nation, qui se vante de pratiquer le mieux le christianisme, qui galvanise le cadavre de l'Islam et pousse la Porte à la démonstration qu'elle fait en ce moment à Tunis. On se souvient peut-être que lorsqu'en 1841 la flotte française vint en aide au bey en s'opposant au débarquement des troupes turques, elle rencontra une escadre anglaise dans les eaux de la Goulette. Alors, heureusement pour l'alliance britannique, l'insurrection de Candie vint détourner le Sultan de la tâche que lui avait imposée lord Palmerston, et le ministère de cet homme d'État fut renversé. Cette fois ce n'est plus seulement la marine de la Grande-Bretagne qui appuie les tentatives insensées de la Turquie, c'est sa diplomatie, représentée par M. Wood, qui est le même consul que nous avons eu à combattre en Syrie. C'est lui qui a répandu dans la Régence le bruit absurde que la France avait l'intention de s'en emparer. On sait que notre consul général s'est hâté de démentir cette calomnie. « Mais, en même temps, ajoute M. de Beauval, dans la circulaire qu'il a adressée à ce sujet aux agents placés sous ses ordres, je vous engage à déclarer hautement que les exigences de notre position en Algérie ne nous permettraient jamais de fermer les yeux, s'il se manifestait, de la part de qui que ce fût, quelque tendance à modifier en Tunisie un

état de choses consacré par le temps, par l'assentiment général et par celui du Divan en particulier. » De son côté, en voyant arriver ces jours-ci la division turque, ayant à bord l'ancien ambassadeur en Perse, Haïder-Effendi, avec le titre de commissaire impérial, l'amiral français, pressentant que ce diplomate venait avec la mission de faire revivre les droits de suzeraineté de la Porte sur la Régence, l'a prévenu que toute intervention matérielle serait mal accueillie. Le représentant de la Porte se l'est tenu pour dit, et a écrit à son gouvernement pour que ses pouvoirs fussent étendus, demande qui paraît avoir trouvé une certaine hésitation dans le Divan.

Mais si l'Angleterre et la Turquie se sont alliées pour le succès de cette intrigue, le consul et l'amiral français ont trouvé dans leurs collègues italiens tout le concours propre à la déjouer. D'après une correspondance d'Italie le cabinet de Turin aurait même proposé à celui de Paris d'opérer un débarquement et d'agir à force ouverte. L'amiral anglais s'est naturellement opposé à ce projet. Le 4 juin, M. le comte Bouët-Willaumez a néanmoins reconnu l'atterage et le fort de la Goulette, en vue d'une attaque, tandis que le gouverneur de l'Algérie dirigeait ses contingents disponibles sur la frontière de la Tunisie.

Pendant ce temps l'insurrection augmente. A Gabès, à Djerbi, à Sfax, à Monestyr, à Soussah, à Neble, partout les autorités sont en fuite ou enfermées dans les forts; le bey lui-même n'est plus en sûreté dans son palais. Les chrétiens et les représentants de France et d'Italie ne sont pas davantage à l'abri des violences de la populace; et ils ont dû chercher un refuge à bord de l'escadre franco-italienne, tandis que les vice-consuls anglais occupent paisiblement leurs postes. Il y a évidemment connivence entre ces chargés d'affaires et les rebelles, qui, d'ailleurs, ne dissimulent point la main qui les mène, en réclamant hautement la suzeraineté de la Porte et la protection de la Grande-Bretagne. On ne saurait nier cependant que les populations tunisiennes aient plusieurs motifs graves de se plaindre. Nous ne parlons pas du malaise qui devait inévitablement naître du conflit des principes anciens et des principes nouvellement adoptés dans le gouvernement de la Régence. L'intelligence politique ne nous paraît pas d'ailleurs dépasser à Tunis la cour du bey. Il en résulte que si d'importantes réformes d'ensemble ont eu lieu, l'amélioration n'a pu, faute d'hommes, s'étendre aux détails. Nous voulons dire que le cabinet du bey a pu concevoir une autre forme d'administration que celle en usage depuis des siècles dans les pays musulmans, mais que ses agents sont loin de posséder ce qu'il faut pour l'appliquer. De là entre ces agents et les populations des difficultés sans nombre et des froissements dont le souvenir entre pour quelque chose dans la levée de boucliers actuelle.

Le désir de tenir dignement son rang de souverain indépendant et les goûts luxueux particuliers à la race maure ont aussi engagé S. A. Sidy-Mohamed-el-Sadak dans des dépenses hors de proportion avec ses revenus. Cet oubli de tout calcul ne pouvait manquer de l'entraîner dans la voie fausse et périlleuse de l'augmentation des impôts. C'est ainsi que la capitation que nous avons vue fixée par son prédécesseur à trente-six piastres par an pour tout individu de quinze ans et au-dessus, s'est trouvée tout récemment portée au double de cette somme. Tout propriétaire de bœufs et de chevaux doit, en outre, au lieu de soixante-douze piastres, en payer cent huit. Le bey n'aurait agi dans cette circonstance que d'après les conseils de son ministre de finances (*Khasnadar*). Si Mustapha ; telle est du moins la rumeur publique, qui accuse le Gardien du trésor et demande son renvoi. Si Mustapha, il faut s'en souvenir, était déjà Khasnadar sous Sidy-Mohamed, et la part laborieuse qu'il a prise aux actes de ce prince et à ceux du bey actuel, ne peut être oubliée de S. A. Sidy-Mohamed-el-Sadak qui s'oppose obstinément à la chute de son serviteur. Si les assertions contradictoires que les correspondances nous adressent chaque jour ne nous permettent pas encore de juger la conduite de ce ministre avec quelque équité, nous ne saurions cependant le laver de tout reproche. Il est certain qu'au lieu de profiter des pleins pouvoirs que lui ont laissés les deux beys, pour mettre ordre aux concussions que se permettaient les fonctionnaires de tout rang de la Régence, il a fermé les yeux sur leurs fautes avec une complaisance qui n'est point en harmonie avec ces doctrines européennes dont il a été un des plus ardents propagateurs en Tunisie. C'est ce que lui a fait comprendre M. de Beauval ; et sans doute est-ce à la suite des reproches de notre consul que le Khasnadar a envoyé en France cette tabatière, dont nous serions heureux d'entendre démentir l'histoire. Il en est résulté un désaccord entre les deux ministres qui ne saurait durer, mais qui augmente encore les difficultés contre lesquelles lutte en ce moment M. de Beauval.

Telle est la situation de la Régence de Tunis à l'heure même où nous écrivons. L'insurrection, qui paraît s'étendre chaque jour un peu plus parmi les populations belliqueuses de cette contrée, finira-t-elle par devenir générale et triompher ? Par suite la Porte y rétablira-t-elle son influence avec la protection de l'Angleterre, ainsi que les révoltés le réclament sur divers points ? Ou bien le bey, accordant les faibles concessions qu'on lui demande, retrouvera-t-il, avec la confiance de ses sujets, la paix dont il a besoin pour accomplir l'œuvre de régénération entreprise par sa dynastie ? Il est difficile

de répondre dès maintenant. Mais ce qui n'est l'objet de doutes pour personne, c'est l'attitude ferme que saura conserver à sa politique la France dans cette délicate et grave affaire. Ici, en effet, son intervention n'est pas seulement sollicitée par les devoirs que nous avons à remplir vis-à-vis d'un allié en péril, ou par une question d'influence déjà très-grosse en elle-même; l'anarchie des peuplades tunisiennes, le rétablissement du gouvernement turc ou le protectorat de l'Angleterre dans la Régence seraient pour l'avenir de notre colonie algérienne des périls qu'il importe de prévenir lorsqu'on le peut encore, et c'est, il nous semble, à cet objet que travaillent en ce moment notre consul à Tunis, le chef de l'escadre de la Méditerranée et le gouverneur de l'Algérie, dont on ne peut que louer sans réserve la politique sage, ferme et réellement française.

LÉON RENARD.

CORRESPONDANCE DU R. P. LACORDAIRE

ET DE MADAME SWETCHINE

PUBLIÉE PAR M. LE COMTE DE FALLOUX[1]

Lorsqu'on vénère les traces de la religieuse antiquité tout en aimant son siècle, c'est une bien délicate jouissance de se voir convié une fois de plus à ces nobles festins où le P. Lacordaire rompt le pain de l'esprit. Le temps en s'écoulant donne une nouvelle force à cette souveraine parole, car il nous fait mieux comprendre combien rare et presque unique est la grande éloquence. S'il est encore quelques esprits chagrins qui veulent avant tout rapetisser les hautes physionomies en cherchant en elles les marques de l'humaine faiblesse, les intelligences élevées et sincères reconnaissent dans le P. Lacordaire un illustre orateur, un prêtre d'un immense dévouement et d'une indomptable énergie : elles louent sa tendre piété, ses larges vues, son généreux enthousiasme. Il serait vraiment par trop misérable de se complaire à considérer minutieusement dans ceux qui sont les plus purs et les plus puissants représentants du génie et du désintéressement les endroits par où ils se rattachent encore à la nature déchue. Quel honteux plaisir pourrait-on donc trouver à ternir la gloire d'un Bossuet, d'un O'Connell, d'un Malebranche ou d'un Lacordaire ? Sans doute nous devons reconnaître que les grands hommes ont leur part à nos défaillances ; mais il faut aussi savoir s'élever plus haut que ces âmes ténébreuses dont la joie consiste à

[1] 1 vol. in-8. 1864.

miner les plus magnifiques monuments de l'intelligence, et se tenir dans de plus sereines et plus lumineuses régions. Quand brille le rayon d'en haut, quand éclate la flamme du génie et de la vertu, quand l'auréole de la gloire illumine un front, il est d'un cœur généreux de se sentir animé d'émotion, de respect et d'amour.

La correspondance que nous livre aujourd'hui le zèle infatigable de M. le comte de Falloux, digne ami des deux belles âmes sur lesquelles il veut répandre un jour plus vif, s'ouvre à la fin de cette année 1833 qui fut si importante pour Lacordaire. Fatigué de luttes, il venait de rencontrer, grâce à M. de Montalembert, la sage, bienveillante et calme madame Swetchine. Alors se fermait cruellement une partie considérable de sa carrière ; il se séparait avec douleur, mais sans irritation, de l'abbé de Lamennais, dont l'orgueil débordant brisait un joug jadis si aimé. Les paroles pleines de profonde sympathie et de haute raison de sa nouvelle amie contribuent puissamment à rendre la paix à ce cœur agité, à panser ces plaies toutes saignantes, à ranimer ce feu qui ne s'éteignait pas, mais qui pouvait brûler avec plus d'intensité. C'est à ce moment précis où la filiale soumission envers l'Église l'emporte sur le prestige du talent et sur l'autorité de l'amitié que se montre rayonnante de dévouement la chaste physionomie de madame Swetchine, « comme apparaît l'ange du Seigneur à une âme qui flotte entre la vie et la mort, entre la terre et le ciel [1]. »

Les premiers feux de la gloire effleuraient déjà le front pur et majestueux de l'athlète à ses débuts, et de son cœur, passionné d'amour pour la vérité et frémissant de colère en face de tout ce qui est égoïste et servile, commençaient à jaillir des flots, désormais intarissables, d'enthousiasme et d'indignation, d'adoration et de dédain. Trois années auparavant, Lacordaire avait déjà ébloui de son éclat et de sa douceur son coopérateur, son historien, son fidèle ami de tous les temps. « Il m'apparut, dit-il, charmant et terrible, comme le type de l'enthousiasme du bien, de la vertu armée pour la vérité. Je vis en lui un élu prédestiné à tout ce que la jeunesse adore et désire le plus : le génie et la gloire. » On se rappelle l'ensemble de cet admirable portrait où, avec les plus chaudes couleurs, M. de Montalembert a, sans le savoir, uni sa propre image à celle du continuateur de l'œuvre dominicaine [2]. Tous deux, en effet, nés pour s'aimer, renferment ces trésors d'infinie tendresse et de suprême indignation, et savent également ou séduire par la bonté et la mélancolie ou troubler par les nobles emportements d'une voix que fait vibrer l'orage intérieur.

[1] Lettre de l'abbé Lacordaire à madame Swetchine, 13 décembre 1833.
[2] *Le P. Lacordaire*, par le comte de Montalembert, p. 12-14.

Cependant ce jeune prêtre que soulevaient si vigoureusement de grandes idées et de vastes désirs, mais qu'avait cruellement meurtri ce dur combat avec M. de Lamennais, recherche, au retour de La Chesnaie, une obscure et étroite retraite dans le couvent de la Visitation, où il remplit les humbles et assujettissantes fonctions de chapelain. C'est là, au sein de la solitude pour laquelle il eut un goût très-constant et très-vif, qu'il mûrit son talent par le travail, la méditation et la prière; c'est là aussi que se fortifia cette sainte union avec madame Swetchine, qui devint sa consolation durant un quart de siècle et qui le maintint dans les épreuves trop décourageantes ou dans les trop violentes exaltations. Alors, sans direction, se laissant aller, comme il dit, au gré du vent et au courant du flot, il demandait à madame Swetchine de le guider de ses conseils et de son affection surnaturelle. Aspirant pourtant vers de plus larges horizons, emporté par l'élan de son zèle vraiment apostolique, il entreprend bientôt ses conférences au collége Stanislas, renouvelant le dessein de M. de Frayssinous par le profond sentiment des besoins de cette jeunesse ardente, mobile, en quête de l'idéal, dont il voit sa chaire environnée. Après ces tentatives heureuses où toutefois le poursuivent avec le succès bien des difficultés et bien des déceptions, Lacordaire inaugurait enfin cette chaire de Notre-Dame, du haut de laquelle il devait entraîner les flots les plus purs des nouvelles générations par l'ascendant d'une nature sincère, ouverte à tous les hauts sentiments de l'humanité, confondant dans son amour la religion et ses fruits les plus savoureux, la science, l'art, l'honneur, une sage liberté. C'est vraiment une date à jamais mémorable que l'instant où s'établit cette chaire qui contribua si puissamment au réveil de cet esprit chrétien, toujours ancien et toujours nouveau, qu'on peut bien comprimer un instant, mais qu'on n'étouffe point. Elle ne fut effacée que le jour où, reprenant ses discours interrompus, Lacordaire parut à Notre-Dame avec l'habit dominicain, ayant vaincu les préjugés du temps, les vieilles antipathies du voltairianisme, triomphant mêmes des honorables scrupules de son archevêque. Lui seul peut-être pouvait oser ainsi, parce que, a-t-il dit, il avait reçu de Dieu la grâce d'entendre ce siècle qu'il a tant aimé [1]. C'est avec un inexprimable intérêt qu'on lit ces lettres où l'orateur raconte et confie à sa discrète amie ses victoires dans la chaire. Humble, mais sentant ses forces, il ne méconnaît pas l'empire que sa parole exerce sur la foule. On aime ces grands esprits qui, sûrs d'eux-mêmes et fiers de leur auditoire, méprisent toute fausse modestie et parlent de leurs triomphes avec la naïveté d'une conscience limpide et étran-

[1] *Correspondance du P. Lacordaire et de madame Swetchine*, p. 102.

gère aux raffinements de la vanité. Ainsi l'immortel Chrysostome ne redoutait pas de rendre à Dieu de publiques actions de grâce des consolants succès de son éloquence. Lorsqu'il arrachait un peuple fasciné aux dangereux entraînements de l'hippodrome et du théâtre, il s'écriait avec un chaste et légitime orgueil : « Oui, ma joie est immense ; et je me déclare le plus heureux des hommes en vous voyant aussi religieusement avides de ma parole. Et voilà ce qui m'est plus précieux que le rayon du jour, plus doux que la lumière. C'est ma vie d'avoir des auditeurs si sympathiques, qui ne se contentent pas d'applaudir, mais qui veulent s'améliorer. » Lacordaire, dans un triomphe que j'ose rapprocher de ceux de saint Jean Chrysostome, ramenant en France, après de telles révolutions, la blanche tunique de saint Dominique, se faisant écouter attentivement de la jeunesse des écoles et des hommes nouveaux, avait-il donc tort d'écrire dans un intime épanchement à sa maternelle amie, à sa sûre confidente : « M. l'Archevêque sait bien que nul ne m'insultera dans la chaire de Notre-Dame ; il sait bien qu'un immense auditoire me couvrira contre tout desir isolé et honteux ; il sait que je ne donnerai pas le temps à tout ce monde de se reconnaître, et qu'à ma troisième phrase je me serai fait dans leur cœur un asile sacré [1]. »

Si ce que, dans sa *Correspondance*, le P. Lacordaire dit de ses œuvres, de ses luttes, de ses succès oratoires, intéresse plus fortement et plus sérieusement, on est pieusement et doucement pénétré de ce qu'il écrit sur sa vocation à l'état religieux, sur son désir de se rafraîchir aux sources pures de la retraite absolue. Rien de plus touchant, de plus suave que les pages tracées à la hâte dans le coin de la mystérieuse cellule où il se cache. Il y raconte ses joies angéliques, ses divins transports, ses solitaires contemplations. On se représente cette grave et laborieuse nature se laissant émouvoir par le silence, la paix, les humbles et uniformes exercices du cloître. Restaurateur d'un grand ordre, il a, comme saint Dominique, ses compagnons, âmes pures, simples, pleines de foi. Parmi eux ressortait la blanche et suave figure de Besson, qui, par sa candeur et ses goûts artistiques, rappelait au P. Lacordaire le bienheureux Angelico de Fiesole, fleur encore à peine éclose, et qu'une mère cueillit pour l'offrir aux autels de Dominique. C'est à la Quercia que le P. Lacordaire entreprit la carrière du noviciat; le site enchanteur et le pur recueillement de ce monastère lui inspiraient les plus fraîches images. Cette antique solitude où se plaît le génie de la prière est entourée de ravissantes vallées que domine, dans les lointains fuyants, la chaîne sinueuse de l'Apennin. Plus proche, au midi, se dessine la

[1] *Correspondance du P. Lacordaire et de madame Swetchine*, p. 383.

tête du Cimino dont les versants sont chargés d'épais ombrages. Enfin, pour achever cet admirable tableau, vers l'occident, les hauteurs en s'abaissant laissent entrevoir par de radieuses échappées les lignes éblouissantes de la Méditerranée. Ce merveilleux spectacle des montagnes et des eaux animées par la méditation lui faisait dire que c'était là un vrai paradis. Les lettres qu'il envoie de cette poétique solitude ont un parfum plus suave, et je ne sais quelle délicieuse émotion qui montre, par des aspects nouveaux, combien cette âme énergique savait s'éprendre et s'enivrer des parfums d'une belle nature [1]. Au reste, partout on sent combien Lacordaire goûtait la poésie des nobles choses. Ainsi la plaine romaine le ravissait « par son immensité, son encadrement de montagnes, la variété infinie de ses petites collines volcaniques et par ses ruines jetées çà et là [2]. » Un autre jour il s'attendrissait devant le spectacle de la vie religieuse : « Cette grande maison commune, ce silence, les vieillards qui ont un air si grave, si vénérable, si admirablement transformé par une longue vie intérieure, les novices qui présentent sur leurs fronts tout le charme de la jeunesse, embelli par le sacrifice qu'ils en font à Dieu, le repas dont les mets simples sont assaisonnés par la lecture de quelque livre édifiant, tout cela m'a toujours infiniment touché [3]. » Bien plus tard, dans les jours sévères de l'âge qui effleure déjà la vieillesse, nous le retrouvons avec une bande d'élèves qui lui rendaient son imagination riante et sa pure naïveté des jeunes années. « Nous étions vingt ; et, pendant une belle journée de douze heures, nous avons gravi et descendu des montagnes, traversé des vallées charmantes, passé des torrents... Les deux routes ordinaires de la Grande-Chartreuse ne sont rien en comparaison de celle que nous avons suivie, soit pour la solitude, soit pour l'imprévu et la variété des aspects. Nous avons allumé dans un trou, au pied d'un ruisseau et contre des roches énormes, un feu entretenu de troncs de sapins morts depuis cent ans dans ces déserts, et auxquels personne n'avait encore donné les honneurs de la sépulture. Cela m'a rappelé ma jeunesse, mais combien différente ! J'ai une joie particulière à ces aventures, parce que je me pique d'avoir un génie topographique particulier et de conduire à merveille les yeux qui ne savent où ils vont ; ce qui ne m'a pas empêché d'égarer une fois nos jeunes gens, au grand plaisir de leur imagination et au grand

[1] Il faut surtout lire l'admirable lettre datée du 13 avril 1839, si entièrement parfaite dans son ensemble et où se trouve une incomparable description de la *Quercia*, p. 194 et suiv.

[2] *Correspondance*, p. 77.

[3] *Ibid.*, p. 74.

détriment de leurs jambes[1]. » Ce serait une scène délicieuse à se mettre devant les yeux que de s'imaginer ce bon pasteur promenant ainsi son petit troupeau à travers les belles et vastes solitudes des Alpes. En errant le long de ces gorges profondes qu'abreuvent des eaux limpides et sur ces pentes que couvrent de verdoyantes prairies ou d'épaisses forêts, il leur parlait poétiquement de ces pâturages éternels qu'abrite l'arbre divin et que désaltère le torrent des pures félicités. Il était juste que celui qui sut découvrir des sources inconnues de religieuse inspiration eût gardé dans son âme de mystérieuses retraites d'où jaillissaient en intarissables effusions ses tendres sentiments pour les cœurs qui s'entr'ouvent aux rayons de la vie. Il leur offrait un secret et frais ombrage où ils pouvaient s'épanouir librement, loin du soleil du monde qui tue les plantes frêles et délicates. Mais revenons à ces heures aimées où, encore enveloppé de sa robe de novice, Lacordaire jouissait du charme ineffable des commencements de la profession monastique, se recueillant dans les plus silencieuses adorations et remontant vers la source invisible de la grâce et de la beauté morale.

De la *Quercia*, le P. Lacordaire et ses compagnons avaient été s'établir à Sainte-Sabine, lieu rempli des plus beaux souvenirs de l'ordre dominicain. Un des admirateurs de Lacordaire a, dans ses charmantes lettres sur Rome, décrit à ravir cette église et ce couvent de Sainte-Sabine, qui « se dressent à la croupe la plus élevée et la plus abrupte de l'Aventin, au-dessus de l'étroit rivage où le Tibre murmure en fuyant Rome[2]. » Dans les jardins du couvent se voit un oranger planté par saint Dominique ; sur son vieux tronc parut une tige verdoyante le jour où le P. Lacordaire rétablit en France les frères prêcheurs, leur donnant à la fois l'exemple d'un nouvel ordre de dévouement et d'éloquence. Le P. Lacordaire aimait ces jardins de Sainte-Sabine ; nous le voyons, dans l'automne de 1840, occupé à creuser dans l'Aventin un réduit mystérieux qu'il veut, dit-il, couvrir d'ombrages et orner de fleurs de France[3]. Ce fut dans ce cloître qu'il acheva sa *Vie de saint Dominique*, livre empreint de beautés si diverses, si vivant et si recueilli, où se reflète avec tant d'éclat et d'harmonie l'âme de ce grand serviteur de Dieu. « On ne peut le lire, écrivait madame Swetchine en le recevant, sans se sentir transporté dans cette région où la paix est la récompense du sacrifice, où la main de Dieu est si sensible que l'on tressaille sous sa touche[4]. »

[1] *Correspondance*, p. 524.
[2] *Rome, Lettres d'un pèlerin*, par M. Edmond Lafond. La lettre huitième est entièrement consacrée à Sainte-Sabine.
[3] *Correspondance*, p. 252.
[4] *Correspondance*, p. 245.

C'est de cette solitude si profonde et si occupée que le 30 décembre 1840 sortit le P. Lacordaire, n'emportant que son froc, avec cette foi qui remue les montagnes ; et le 14 février 1841 il paraissait dans la chaire de Notre-Dame, étonnant et réjouissant les amis de la liberté religieuse en leur montrant, à Paris, devant le garde des sceaux lui-même[1], le manteau noir et la blanche tunique des enfants de saint Dominique, pieux costume que de libres suffrages devaient un jour appeler à la Chambre et à l'Académie. Sa correspondance avec madame Swetchine le suit partout ainsi, marquant ses impressions, prouvant son zèle, révélant ses grands sentiments et ses hautes espérances, et peignant aussi, dans les lettres malheureusement très-rares de cette amie dévouée, une âme tout impersonnelle toute tendre et toute sage. Si Lacordaire paraît ici avec tant de grandeur et d'éclat, madame Swetchine se montre merveilleusement bonne et sainte. A côté de cette majestueuse figure de Lacordaire, qui semble le génie de l'éloquence sacrée renaissante, madame Swetchine brille d'une douceur et d'un désintéressement parfaits, et est comme une sainte Jeanne de Chantal vivant dans le monde.

Mais ce qui fait l'intérêt dominant des lettres de Lacordaire, en dehors des précieux détails qu'elles nous donnent sur sa vie privée et sur sa vocation religieuse, c'est le développement harmonieux et continu des deux grands enthousiasmes qui le possèdent, la confiance dans la liberté et l'amour de l'Église. Depuis la première ligne jusqu'à la dernière, tout fait voir, à travers quelques défaillances inévitables, ce double sentiment grandissant et se purifiant. Là est l'unité de sa correspondance comme de sa vie. Lacordaire croyait au progrès par le christianisme, il aimait les arts et la science, il adorait la liberté, il chérissait la France. Sans contredit, il a pu se tromper et rêver un idéal irréalisable ici-bas. Saint Chrysostome songea bien durant un moment à effacer l'indigence, et il espérait établir dans la fastueuse Byzance quelque chose comme la communauté apostolique de la primitive Église de Jérusalem. Ce sont là les rêves généreux de nobles cœurs que nos misères et nos déchéances condamnent à être des rêves éternels, a très-bien dit le nouvel et excellent historien du patriarche de Constantinople[2].

Peut-être, comme Chrysostome, Lacordaire se plut-il parfois à former de nobles et chimériques projets. Fénelon avait aussi de ces heures où il cherchait à saisir ce qui fuira toujours devant nous, l'idéal, le parfait, le bien sans mélange. Les âmes vulgaires peuvent

[1] M. Martin du Nord.

[2] *Histoire de saint Jean Chrysostome,* en tête de la belle traduction éditée par MM. Guérin, t. I, p. 12.

rire de ces impuissantes volontés et de ces désirs surhumains ; mais, du moins, les profondes tristesses et les amers désenchantements dont sont pénétrés les grands cœurs en voyant les irremédiables misères de notre condition présente, servent à les remplir de cette immense mélancolie sans laquelle l'antiquité n'imaginait pas le génie.

Qu'on ne se méprenne pas cependant sur le fonds de notre sentiment. Parce que Chrysostome au quatrième siècle, et Fénelon au dix-septième, ou bien encore Massillon au temps de Louis XV, dans cet admirable *Petit Carême*, si violemment et si injustement attaqué de nos jours, ont eu les yeux dirigés vers des horizons qui nous échappent, est-ce à dire que leur pensée a été sans résultat et leur œuvre stérile ? Le ciel me préserve de le croire ! Dans l'ordre moral, il est bon de viser plus haut que le point. En regardant un but au-dessus de l'humanité, ils n'ont pas lancé en vain le trait de leur parole. Au contraire, ils ont élevé le sentiment public, ils ont détaché d'idées trop étroites des hommes qui, malgré leur mérite et leur bonne volonté, n'avaient pas assez réfléchi sur l'alliance de la charité chrétienne avec le désir efficace d'affranchir les âmes.

En particulier, Lacordaire a bien mérité de l'Église en montrant que le catholicisme est l'ami ou plutôt le père des aspirations qui poussent le temps présent vers des vues de plus en plus généreuses. Il ne faut pas que son incontestable supériorité intellectuelle nous fasse oublier son heureuse influence et sa puissante action morale. Ces grands esprits sont aussi de grands cœurs. Dans sa *Correspondance* on voit nettement se peindre cette volonté réfléchie et persévérante, cette vie d'une parfaite unité ; par ses efforts suivis et par son dévouement infatigable, Lacordaire contribua beaucoup, tout en ranimant la foi dans les âmes, à mieux faire comprendre aux catholiques qu'ils doivent s'arracher au cercle des affaires particulières pour s'étendre plus loin et défendre les causes générales. Les intérêts généraux, l'amour de la patrie, le dévouement au peuple et à son amélioration sociale, voilà ce qu'il n'a pas inutilement fait retentir dans nos âmes. Reconnaissance immortelle soit donc à celui qui, ne se décourageant jamais, a réveillé ou entretenu l'étincelle divine ! En effet, le char de la religion porte non-seulement nos espérances des choses futures, mais il contient encore ce qui, pour ce monde, est notre motif de vivre, d'agir, de combattre. La charité de l'Évangile, qui a l'autre vie pour premier but, n'oublie pourtant pas qu'il y a ici-bas des biens précieux, une patrie, une société ; et elle nous remplit de l'énergie nécessaire pour aider, selon notre mesure, à tous les vrais progrès. Oui, il faut vouloir et oser. Qu'importe le sacrifice de ses avantages privés à l'homme que tourmentent de vastes projets ? Celui-là seul est vraiment grand qui ne craint pas de dé-

chirer ses entrailles, s'il le faut, pour étendre le règne du bien moral. S'il succombe, sa défaite même ne sera pas infructueuse. Au reste, Lacordaire a eu la joie de voir son œuvre se confirmer et se répandre; s'il n'a pu exécuter tous ses desseins, il a beaucoup fait pour sa part en ne désespérant pas de l'accord de la liberté et de la religion, en faisant appel aux tendances généreuses, enthousiastes, puissantes. Il pensait que de l'Église vient, comme un fruit béni, une honnête et sage liberté, et il croyait que c'est elle qui a fortifié les âmes contre la servitude de la barbarie envahissante. Et, en vérité, ce sont les Papes qui ont préparé toutes libertés en empêchant la royauté du moyen âge de déborder sur les consciences et de peser sans contre-poids sur les âmes. Gibbon lui-même a reconnu que le plus noble titre du pouvoir temporel des Papes est le libre choix d'un peuple qu'ils ont délivré de l'esclavage : *Their noblest title is the free choice of a people whom they had redeemed from slavery*[1]. Ce n'est pas, d'ailleurs, en maudissant son temps et ses plus chères aspirations, que Lacordaire aurait remué et troublé utilement l'ardent auditoire qui se pressait sous sa chaire. Mais en s'adressant à ce qu'il y a de jeune, de vrai, de désintéressé dans les cœurs français, il les faisait tressaillir d'espérance et de joie, il les remplissait de la plus sainte et de la plus délicate des jouissances, il les transportait dans les chastes et pures régions du monde surnaturel. Il leur disait que l'art, que la science, que la liberté, que le progrès dans leurs élans les plus sublimes sont des rayonnements du christianisme, et que la religion, loin d'éteindre le flambeau de la raison et d'étouffer les généreuses exaltations, les animent et les dirigent. Nourri de la Bible, pénétré d'Isaïe et de saint Paul, ayant senti palpiter en lui quelques fibres d'un Bossuet, le prêtre des temps nouveaux, sachant que les fleuves et les siècles ne remontent pas leurs cours, au lieu de lutter contre le courant du dix-neuvième siècle, voulait le régler, le purifier et le bénir. Cet infatigable amour des hommes de son époque, cette passion pour les grands intérêts qui l'occupent, cette pure recherche du beau et du vrai, voilà ce qui donnait à ces discours cette flamme, cette vie, ces lueurs éblouissantes que la chaire chrétienne n'a pu depuis retrouver. Tandis que, par une calme et divine autorité, par l'ascendant d'une sainteté reconnue, par une richesse merveilleuse d'expressions justes et colorées, le P. de Ravignan adoucissait les sentiments et réglait les mouvements de l'âme, son noble émule avec sa langue hardie et originale, sa parole impétueuse, ardente et pour ainsi dire triomphante, prenait, dans ce genre de l'éloquence inspirée et enthousiaste, un rang où, comme

[1] *The decline and Fall of the Rom. Emp.*, ch. XLIX.

orateur sacré des temps modernes, le domine peut-être seul l'incomparable Bossuet. Évidemment, Lacordaire n'a pas ce vol d'aigle soutenu, ce bon sens exquis, ce génie aux horizons si étendus et si variés qui font de Bossuet un de ces maîtres qu'on ne peut associer qu'aux Cicéron et aux Démosthène. Mais, au milieu de mœurs, de vues, d'imaginations si diverses, en présence d'un auditoire formé d'éléments complexes et nouveaux, ce prédicateur libre, soudain, héroïque, a su convaincre et attendrir, non plus des consciences choisies comme en rencontrait Bossuet, mais des âmes bouleversées et emportées dans un sens contraire par le vent des révolutions. Ce serait une témérité manifeste que de rapprocher Lacordaire de ces illustres orateurs de Louis XIV, près desquels tous les noms pâlissent. Il n'a ni l'élégance consommée et finement nuancée de Massillon, ni le raisonnement substantiel et la correction sévère de Bourdaloue. Il aurait plutôt quelque chose de ce pathétique véhément, de cette inspiration poétique de Bossuet, si Bossuet ne restait à jamais unique. Même en dehors de ces hauts et magnifiques côtés, l'évêque du dix-septième siècle avait plus de science solide et profonde que le moine du temps présent. Le P. Lacordaire, qui, dans ses libres contemplations, avait été touché d'un rayon de la splendeur increéée et s'était rafraîchi aux eaux de la béatitude infinie, n'avait pas su cependant se retremper dans les ondes vives de l'histoire. Il aimait la science parce qu'il s'intéressait puissamment à tous les hauts sentiments, mais il ne se livra pas entièrement à la critique historique et physiologique. L'Allemagne, dont alors on exagérait fort le mérite scientifique et la portée philosophique, ne lui plaisait aucunement; et il ne voulait pas, comme un Ozanam ou un Montalembert, étendre et fortifier son talent par l'étude sérieuse et persévérante du moyen âge. On avait un moment formé un projet que, dit-on, nous verrons bientôt se réaliser; on songeait à envoyer quelques jeunes ecclésiastiques suivre les cours des universités allemandes; ce dessein, si sage pourtant, irritait le génie de Lacordaire, qui était tout d'un premier jet. Il repoussait même les *notes*, dans ses discours; rien, dit-il, ne lui paraissant moins éloquent qu'une note[1]. En revanche il conquérait son temps par sa vaillance, sa franchise, son enthousiasme pour les nobles sacrifices, par sa conscience haute et incorruptible. Il lui reste la gloire de s'être fait un auditoire par son seul mérite et de s'être créé un sûr refuge dans les âmes par son éloquence sympathique et sincère. Il sut conduire la pensée vers des hauteurs inconnues. Subjugué par la vérité de sa parole, entraîné par la force de sa volonté, on le suivait partageant toutes ses émotions, et on arrivait

[1] *Correspondance*, p. 526.

à ces cimes élevées où l'orateur dominait tout de sa sérénité divine. Comme le voyageur qui gravit les montagnes de la Sicile, on parcourait d'abord, avec le prédicateur, des plaines fertiles, baignées d'une atmosphère tiède et embaumée, où verdoient la vigne et l'olivier ; puis, fuyant les sentiers frayés, gagnant l'austère région des forêts inexploitées, on s'engageait sous sa conduite dans des profondeurs pleines d'une beauté grandiose et mystérieuse. Enfin, dépassant ces massifs d'arbres, on touchait aux dernières arêtes où il n'y a plus que la blancheur éblouissante des neiges ou le feu de l'Etna, avec le ciel qui couronne tout de sa splendeur. Là on ne songe plus à la terre, et on n'a de regards que pour l'immensité. Sans doute, en quittant ces hauteurs où l'homme ne peut se tenir longtemps, il lança des traits aiguisés, et il fit de cruelles plaies; il tenait en main l'épée flamboyante de l'archange. Mais, s'il porta des coups poignants, il laissa toujours la vie dans la blessure. Il avait la parole âpre, militante, saintement enflammée contre la vulgarité envieuse et persécutrice. « Il vous manque, disait-il à madame Swetchine, la sainte, l'adorable colère du juste contre l'envie persécutrice et tous les bas endroits du cœur humain. » Mais, avec cela, ces grands victorieux ont, plus que tous les autres, leurs heures de larmes, d'ineffables attendrissements, d'immense compassion. Si Lacordaire s'emportait bouillonnant et terrible contre l'obstacle, il s'épanchait doux et limpide sur les cœurs qui s'ouvraient à son amour. Lui qui était maître de la parole, qui faisait vibrer le feu du ciel, *ignea vis cœli*, possédait les plus riches trésors de la pure et suave émotion. Après avoir éclaté dans sa splendeur, il voilait doucement sa lumière, et sa voix, qui venait d'épouvanter, prenait des accents attendris et avait comme l'exquise douceur du miel et du lait de la Terre promise. Cette flamme dévorante se calmait, et on n'avait plus que l'urne du sanctuaire, où brûle paisiblement l'encens d'Idumée. C'était surtout l'Église, ses joies, ses douleurs, ses espérances infinies qui le pénétraient au vif. Tout ce qu'il a fait, il l'a fait pour elle; c'est elle qui fut sa passion, sa raison d'exister et d'agir. Pleine d'une sereine confiance dans les immortelles destinées de la papauté, mais voulant lui réconcilier les idées nouvelles, il pensait avec un sage et savant prélat que, « en défendant le Saint-Siége, nous défendrons la religion, et, avec elle, l'ordre, la paix et la vraie liberté[1]. » En particulier, ses lettres datées de Rome respirent le plus filial dévouement au Souverain Pontife. « Songez, écrivait-il à madame Swetchine au moment où il se préparait à protester

[1] *De l'accord de la religion et de la liberté*, par Mgr Cruice, évêque de Marseille, p. 53.

contre la publication du livre sur les *affaires de Rome*, par M. de Lamennais, songez que nous devons rendre témoignage à Dieu, gloire à la vérité, et que si jamais il y a une occasion de sacrifier la timidité personnelle devant le public, c'est lorsque la pierre où Jésus-Christ a bâti son Eglise est attaquée et qu'on peut la défendre[1]. » Avec quelle satisfaction il racontait à sa pieuse amie ce que le Saint-Père avait dit de lui à Mgr Flaget, évêque de Bardstown. « Le Saint-Père, dit-il, a reçu en audience intime Mgr l'évêque de Bardstown, quelques jours après que je lui eusse fait parvenir l'admirable lettre de M. de Montalembert. Cette lettre était sur le bureau du Pape, qui la fit lire tout haut à Mgr Flaget, en l'accompagnant de ses remarques les plus flatteuses et de mouvements de joie tout paternels. Il mit ensuite la conversation sur moi avec des éloges on ne peut plus tendres, disant qu'il me connaissait, que j'avais déjà rendu des services au Saint-Siége et que j'en rendrais encore; qu'on avait cherché à me nuire dans son esprit à l'occasion des conférences de Notre-Dame, mais qu'il savait tout le bien qu'elles avaient fait, et qu'il comptait sur moi pour la défense de la religion[2]. »

Une autre affection de Lacordaire sur laquelle il faut revenir et appuyer, d'autant plus qu'elle se manifeste bien souvent et bien purement dans sa *correspondance* avec madame Swetchine, c'est son tendre et constant dévouement à la jeunesse. Comme l'a fait observer M. Ch. de Mazade dans un remarquable article qu'il a ingénieusement intitulé : *les Confessions du P. Lacordaire*[3], après avoir partagé son existence entre la prédication et les soins des maisons de son ordre, après avoir accompli son œuvre au milieu du combat et de l'opposition, le dominicain, vieillissant et sentant l'approche de l'inévitable terme, voulut finir sa vie comme il l'avait commencée ; il se fit *maître d'école* à Sorèze. Jusqu'à son dernier souffle, il chérit cette enfance, espoir de l'avenir, lui donnant ses heures les plus précieuses et lui faisant aimer le collége à force de tendre dévouement. Le vieux pilote, qui avait si longtemps entendu l'immense gémissement de la mer et le bruit des vagues irritées sur les rochers du rivage,

Et gemitum ingentem pelagi pulsataque saxa,

se reposait en instruisant contre les orages cette jeunesse chrétienne qui était bien son asile et son port, lui apprenant l'amour d'une existence utilement active, un mâle détachement et lui répétant ce qu'il y a de plus sublime ici-bas, *c'est un grand cœur dans une*

[1] *Correspondance*, p. 87.
[2] *Ibid.*, p. 100.
[3] *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1864.

petite maison. Par là il fortifiait ces raisons naissantes contre le rapide désir des jouissances matérielles, contre les faux jugements d'une société qui juge par les dehors, funestes sources de tant de défaillances morales et religieuses. Ainsi étaient occupés, ainsi étaient consolés les jours suprêmes de l'orateur de Notre-Dame et du restaurateur des Frères prêcheurs parmi nous. Dans son avant-dernière lettre, à son amie déjà gravement inclinée vers la tombe, il écrivait ces mots où se reflète si noblement le cœur de ce généreux serviteur de la jeunesse :

« Vous ne sauriez croire toute la joie que j'ai de voir toute cette jeunesse croître en travail, en discipline, en vertus et religion. C'est une chose admirable que la religion appliquée à de jeunes âmes, et en voyant ce qu'elle y produit, on éprouve une grande douleur d'en voir un si grand nombre livrées par leur éducation aux entraînements de tous les vices. »

Le P. Lacordaire, ne survivant que de quatre années à madame Swetchine, mourut le 21 novembre 1861, âgé de cinquante-huit ans, dans cette antique maison de Sorèze qu'il a tant aimée, entouré de ses amis et de ses enfants spirituels, et goûtant par avance le calme de l'éternel repos. Alors il n'avait plus d'autre passion que celle des choses divines, après avoir été dans sa jeunesse, comme il l'avoue généreusement, un peu soumis à l'imagination et avoir aimé la gloire tout au travers de Dieu, mais cependant sincère et désirant servir. Il a dit de lui-même que, dans ces dernières années, il ressemblait à « un vieux lion qui a voyagé dans les déserts, et qui, assis sur ses quatre nobles pattes, regarde devant lui, d'un air un peu mélancolique, la mer et ses flots [1]. » Mais cette attitude pensive et recueillie ne l'empêchait pas d'agir ; et ce que Lacordaire appelait repos eût été pour tout autre un laborieux travail, un effort presque surhumain. Il prêchait, il écrivait, il confessait, surtout il se donnait sans réserve à ses enfants de Sorèze, se faisant petit avec eux pour les élever à sa taille, attirant leur imagination et gagnant leur confiance. En voyant cette magnanime intelligence descendre ainsi vers ces jeunes âmes et leur verser à pleins flots les trésors d'une haute pensée, on admire une fois de plus l'ascendant moral d'un christianisme sincère qui relève et glorifie des soins jugés si vulgaires par l'antiquité.

Maintenant que cette grande voix est éteinte, que la flamme de la vie s'est apaisée, on sent combien l'orateur perd à être lu. Il est évident que la lave bouillonnante et lumineuse s'est glacée et obscurcie. On le sait, une partie des discours du P. Lacordaire était véritable-

[1] *Correspondance*, p. 572.

ment improvisée. Après une longue préméditation, animé par sa parole même et par le concours d'un nombreux auditoire sans lequel, aimait-il à répéter après Cicéron, il n'est pas de grande éloquence, il remportait ces immortelles victoires de la chaire, grâce à une force instantanée et comme électrique, grâce à une illumination soudaine. Comme ces antiques orateurs dont parle si bien M. Villemain, Lacordaire, au moment nécessaire, trouvait un génie qu'il n'a pas toujours laissé sur le papier. Ses conférences imprimées portent l'évidente marque de l'art qui les a corrigées après coup, l'empreinte des retouches successives du goût et de la science, les traces des retours de l'esprit sur lui-même. Telles qu'elles sont pourtant, avec le refroidissement produit par l'éloignement du premier feu de l'improvisation, elles demeurent comme un précieux souvenir de cette action instantanée de sa parole sur la foule. Et, d'ailleurs, elles contiennent des morceaux achevés de tout point, qui dureront par une langue neuve et magnifique aussi bien que par la véhémence du souffle qui les a créées.

Ses lettres ont un autre mérite. Sorties d'un premier jet, écrites d'une plume rapide, nette, sans hésitation, elles sont la vive et brûlante expression des pensées du moment, des sentiments les plus intimes dont il fut rempli. Soit qu'il donne des conseils à son Emmanuel sur la vie chrétienne, soit qu'il s'adresse à des jeunes gens dans cet admirable recueil formé par les mains délicates d'un heureux disciple, soit enfin qu'il s'épanche dans le sein de madame Swetchine par cette correspondance si une et si suivie que M. de Falloux vient de nous offrir, Lacordaire est tout entier avec son caractère chevaleresque, élevé et tendre, avec ses aspirations, ses espérances et ses tristesses. Sans doute, il a rencontré, comme tout ce qui domine par quelque endroit, une violente et implacable opposition, et il a peut-être eu le tort de s'en trop alarmer. Une noble indifférence aurait été, ce semble, le meilleur refuge contre des ennemis assez pauvrement inspirés pour envier sa foi.

Dernièrement, à l'Exposition, regardant un tableau de l'estimable M. Bronzet où est peint le jour de Noël à Beaucaire, c'est-à-dire l'offrande de la confrérie des bergers à la messe de l'aurore, j'admirais comment l'artiste a mis au pied de l'autel ces bonnes gens consacrant au Sauveur toutes leurs affections et toutes leurs joies, leurs blanches brebis, leurs rustiques instruments, leurs naïfs concerts et même leurs danses champêtres ; et je me disais que dans l'ordre le plus élevé, Lacordaire avait précisément voulu présenter à l'Église et faire bénir par elle tous les meilleurs sentiments que possède la société moderne. Qui donc oserait, sans remords, jeter l'anathème et la malédiction à cet apôtre, parce qu'il a voulu embrasser dans son

manteau de dominicain et porter dans le sanctuaire la flamme du dix-neuvième siècle? Au reste, que lui importe? le crucifix qui fut sa force et sa consolation a été aussi son modèle. Il est mort en le contemplant silencieusement et en disant au fils de son âme et à l'héritier de ses travaux intellectuels[1] : « Je ne puis le prier, mais je le regarde encore. » C'est à ses pieds qu'il s'était toujours réfugié, comme un agneau d'une pâque nouvelle entre le siècle et l'Église. « La couronne de la vie surnaturelle est naturellement la passion comme dans Notre-Seigneur[2]. » Au reste, si Lacordaire eut souvent l'âme navrée par les plus poignantes et les plus amères douleurs, il eut du moins de sincères amis; il eut surtout madame Swetchine pour essuyer ses larmes.

Ainsi se présente aujourd'hui le P. Lacordaire dans cette intéressante *Correspondance*, réconforté par celle dont la douce image doit désormais accompagner inséparablement sa fière figure. Ary Scheffer, qui a si bien peint Monique et Augustin, s'élevant du spectacle de l'immensité des mers vers l'Océan qui seul est sans rivages, eût pu aussi fixer sur sa toile Lacordaire et sa sainte amie. On eût vu Lacordaire inspiré et enflammé des feux d'en haut, les yeux fixés vers l'auteur du vrai et du bien infini; et, dans le lointain, enveloppée du voile de sa discrétion et de sa modestie, plus calme dans son recueillement, mais ne perdant pas de vue la justice absolue que défendait l'éloquence de son fils spirituel, serait apparue la noble femme, comme l'ange de la paix, de la consolation et du désintéressement.

E. A BLAMPIGNON.

[1] M. l'abbé Perreyve.
[2] *Correspondance*, p. 304.

MENICHINO

NOUVELLE

Intelligenza nova, che l'Amore
Piangendo mette in lui, pur su lo tira.

DANTE, *Vita nuova.*

I

Au commencement de l'année 1608 vivait, dans l'abbaye de Grotta-Ferrata, non loin de Rome, un jeune artiste qui peignait à fresques une petite chapelle du couvent. Il était de Bologne et se nommait Dominique Zampieri ; mais tout le monde l'appelait *le petit Dominique*, *Domenichino*, ou, plus simplement, selon l'usage italien, *Menichino*. C'était un surnom qu'il portait depuis son enfance et que lui avaient donné, dans l'atelier de Louis Carrache, des camarades jaloux de ses succès précoces. Il était venu à Rome pour y étudier Raphaël, et il avait travaillé à la galerie du palais Farnèse avec Annibal Carrache. Ce grand peintre admira le talent du jeune Bolonais. Il le recommanda au cardinal Farnèse, et Menichino fut chargé de décorer une chapelle que ce cardinal avait fait construire dans son abbaye de Grotta-Ferrata. Ce vieux couvent s'élève, comme on sait, dans un site charmant près de Frascati, sur les premières collines qui bornent, au midi, la plaine de Rome.

Menichino avait accepté avec joie les offres du cardinal. A peine âgé de vingt-six ans, c'était la première fois qu'on lui commandait un

grand travail, et il avait hâte de mettre à profit ses longues études. Il n'osait cependant espérer le succès, car le fond de son caractère était une timidité et une modestie excessives, disposition naturelle que sa pauvreté augmentait encore. Du reste, il n'avait jamais eu d'autre goût, d'autre occupation que la peinture. Il l'étudiait sans relâche, avec la patience du génie, et aurait voulu la sauver d'une ruine menaçante. Les arts étaient alors en pleine décadence, et le flambeau sacré qui avait si longtemps brillé sur l'Italie semblait près de s'éteindre. A Rome, on avait oublié les traditions de Michel-Ange et de Raphaël. Les peintres à la mode, c'étaient Giuseppino Cesari et d'autres novateurs, peu soucieux de connaître et d'imiter la nature. Ce qu'ils cherchaient dans leurs œuvres, ce n'était pas la vérité, mais l'effet; et la foule admirait ces compositions théâtrales, d'un style factice et d'une beauté convenue, qu'il était facile d'imiter sans talent. Annibal Carrache lui-même, malgré sa puissance, cédait à cet entraînement déplorable. Mais Domenichino en éprouvait un vif chagrin; et, quoiqu'il eût reçu à l'école ces mauvais enseignements, il ne songeait qu'à s'affranchir de leur influence. Ce fut donc pour lui une fortune de venir s'enfermer à l'abbaye de Grotta-Ferrata. Il espérait, dans cet isolement, oublier les mauvais exemples et retrouver, en traitant des sujets religieux, les antiques traditions de son art. Vivant avec les moines et comme l'un d'entre eux, il ne tarda pas à goûter la paix du cloître, qui s'accommodait si bien à sa mélancolie naturelle, à sa piété, à son amour de l'étude et du recueillement. Il se rappelait les saints artistes qui avaient porté le froc et tous ces maîtres chrétiens qui étaient venus tour à tour, pendant deux siècles, abriter et nourrir leur inspiration dans les couvents de l'Italie, où ils avaient laissé tant de chefs-d'œuvre.

Un soir, c'était le 24 mars, Menichino, après quelques mois de travail, venait de terminer ses fresques sur un des côtés de la chapelle. Il descendit de son échelle, lava lui-même ses pinceaux et sa palette, puis, d'un air de tristesse, se mit à considérer son ouvrage.

— Voilà donc ce que je sais faire, murmura-t-il, et je n'irai pas plus loin! Qu'est-ce que cela? L'œuvre d'un apprenti, d'un barbouilleur. C'est ainsi que l'on peint dans l'atelier de Giuseppino. Ah! pauvre Menichino, tu te trompes; tu ne seras jamais un peintre.

Ainsi plongé dans ces sombres pensées, Menichino sortit de la chapelle, et, pour respirer l'air frais du soir, s'en fut au jardin de l'abbaye. Comme il s'y promenait, la tête basse, le long des allées bordées de buis, il vit venir à sa rencontre le prieur de Grotta-Ferrata, le père Cyrille, son meilleur ami :

— Bonsoir, Menichino, dit le religieux; bonsoir, mon cher fils. Voilà, sans doute, votre fresque achevée. C'est bien.

Le jeune homme lui baisa la main.

— Mais, continua en souriant le père Cyrille, que veut dire cette tristesse? Auriez-vous, par hasard, envie d'effacer votre ouvrage, comme vous l'avez fait hier? Je vous en prie, mon fils, quittez cet air soucieux. Vous n'avez pas, j'en suis sûr, raison d'être mécontent, et il n'y a que la sérénité qui convienne à votre âge et à votre innocence.

Le père Cyrille était un de ces moines que l'on rencontre souvent en Italie, à la fois pieux et gais, pleins de finesse et de bonté, et dont la vie austère semble avoir adouci encore l'humeur indulgente et paternelle. Il connaissait le monde, comme tous ceux qui ont traversé une longue vie, et, dans sa jeunesse, avant qu'il se fût donné à Dieu, les arts l'avaient un moment séduit, comme tant de gens à cette époque. Aussi prenait-il plaisir à suivre les travaux de son cher Menichino et à l'aider de ses conseils. C'était, du reste, un beau vieillard, à longue barbe blanche, qui portait avec une sorte de majesté la robe noire des moines basiliens.

Menichino ne lui répondit rien, et tous deux marchèrent un moment en silence :

— Mon père, reprit tout à coup le jeune homme, vous avez beau dire, ce que je fais est misérable, et rien n'est plus incertain que mon succès. Je ne marche pas dans le vrai chemin. Ce n'est pas faute cependant de le connaître. Je sais le dessin autant que qui que ce soit en Italie, après mon maître Annibal ; j'ai pratiqué les anciens, j'ai passé de longues journées devant les œuvres de Sanzio. J'en ai pénétré les divins secrets. Comment se fait-il que je ne puisse les reproduire, lorsque j'y suis appelé par un attrait invincible et que je sais manier le pinceau? Dites-moi ce qu'il faut faire, quand on a vu si clairement la beauté, pour la créer à son tour?

— Mon fils, répondit le père Cyrille, ce que vous cherchez, c'est la force du génie. Il n'y a que Dieu qui puisse la donner, et vous devez d'abord la lui demander. Je crois qu'elle est en vous, mais encore naissante et incertaine. Ce n'est pas tout, cher Dominichino, que d'avoir vu la vérité idéale ; il la faut sentir. Mais vous êtes jeune et n'avez encore rien éprouvé des choses de ce monde. Quand vous connaîtrez mieux les hommes et surtout quand vous aurez souffert, vous trouverez dans votre cœur ce que vous cherchez maintenant, et vous serez un grand artiste.

Tout en causant, le moine et le peintre s'étaient arrêtés au bout du jardin, sur une petite terrasse, d'où leurs regards embrassaient toute la campagne de Rome. En ce moment elle offrait un spectacle magnifique. Le soleil disparaissait lentement derrière la mer toute embrasée. Un immense reflet de lumière se déployait, au couchant,

dans l'azur du ciel, et, à l'opposé, les montagnes escarpées de la Sabine se coloraient de pourpre. En même temps s'élevait du sol une brume transparente et nuancée de violet, qui flottait sur les plaines parsemées de ruines.

— Béni soit Dieu ! dit le prieur ; l'occident est sans nuages, la journée sera belle demain pour la fête de la Madone. Il y aura bien des pèlerins, et plusieurs déjà se sont arrêtés aux portes du couvent. Je désire que demain matin la chapelle de Saint-Édouard leur soit ouverte. (La chapelle du cardinal Farnèse était dédiée à son patron, saint Édouard.) Ne craignez point : ce ne sont pas des connaisseurs qui puissent vous juger, mais de bons chrétiens, qui seront édifiés devant les images de la Madone et des saints. Adieu ; on sonne l'*Ave Maria*, et je vais au chœur.

Il s'éloigna, et le jeune homme resta seul à contempler le ciel et à méditer les paroles de son vieil ami.

— Il a raison, pensait-il ; quelque chose me manque. Qu'est-ce donc ? Quand j'aurai souffert, dit-il. Hélas ! qu'ai-je fait jusqu'à présent que souffrir ? Je suis pauvre, inconnu, presque sans amis, et, malgré mon ardeur pour le travail, malgré mes folles espérances de gloire, je sens en moi-même un vide étrange et douloureux. Qui pourra le combler ? Beau ciel doré, campagnes superbes, ni vos lignes harmonieuses, ni vos riches couleurs ne peuvent donner ce que je cherche... Hélas ! où le trouver ?...

Et les yeux du jeune homme se mouillaient de pleurs en regardant l'horizon où s'éteignaient peu à peu les dernières clartés du jour.

II

Le lendemain, avant l'aube, Menichino fut éveillé par le fracas des mortiers qu'on tirait sous sa fenêtre, selon l'usage de ces campagnes, dans les jours solennels. C'est qu'en effet, le 25 mars, il y a grande fête au couvent de Grotta-Ferrata et dans le hameau voisin de ses vieilles tours crénelées. Au point du jour, on voyait arriver, par tous les chemins qui conduisent à l'abbaye, les bandes joyeuses des pèlerins. Il en venait de toute la contrée et de plus loin encore ; beaucoup n'avaient pas craint de marcher plusieurs journées. Tous ces braves gens portaient leurs habits de fête et les brillants costumes de

leurs villages. Les corsets rouges brodés d'or, les voiles blancs, le tabliers rayés de couleurs éclatantes, les chapeaux couronnés de fleurs, se croisaient, se mêlaient, au soleil, dans les larges avenues et dans les cours de l'abbaye. Cette foule chrétienne s'empressait pour vénérer la Madone de Grotta-Ferrata, ancienne et célèbre parmi toutes celles du Latium. Son histoire est une des plus touchantes que l'on raconte dans ces contrées.

Vers l'an 1000, dans un monastère de l'ordre de saint Basile, au fond de la Calabre, vivaient deux saints moines, Nil et Barthélemy. En ce temps-là, comme les Sarrasins ravageaient le sud de l'Italie, ces deux moines quittèrent leur couvent et se réfugièrent dans un autre monastère de leur ordre, voisin de Gaëte. Mais ils ne s'y arrêtèrent pas longtemps, parce que le couvent ne pouvait contenir tous ceux qui s'y venaient réfugier. Suivis de plusieurs moines, Nil et Barthélemy se mirent en chemin, cherchant un autre asile, et l'esprit de Dieu les poussa vers le Latium. Comme ils descendaient du mont Algide, en suivant une fraîche vallée, ils arrivèrent bientôt dans un pays de plaines riant et fertile et aperçurent au loin les dômes de la ville éternelle. A cette vue, ils entonnèrent un hymne et pensèrent que la Providence les avait conduits là pour y fixer leur demeure. Ne semblait-il pas, en effet, qu'un dessein de Dieu amenait jusqu'aux pieds de la chaire de Saint-Pierre ces moines grecs, enfants de l'Église d'Orient? Or le lieu où s'étaient arrêtés les voyageurs était au pied des collines de l'antique Tusculum', qu'on appelle aujourd'hui Frascati, et sur la lisière d'un bois. Il y avait en cet endroit, dans une grotte profonde, une image de la Madone, grossièrement peinte et protégée par une grille en fer, d'où venait le nom de *grotta ferrata* donné à cette caverne par les paysans de la contrée. Les moines, fatigués d'une longue route, y cherchèrent un abri pour la nuit. Pendant que leurs compagnons dormaient, Nil et Barthélemy s'étaient mis à prier. La sainte Vierge leur apparut, portant son divin enfant dans ses bras et leur dit : « Vous habiterez ici; vous y bâtirez un monastère dont je serai la protectrice. Voici le gage de ma promesse. » Elle leur donna une pomme d'or et disparut. La même nuit elle apparut aussi à Gregorio, comte de Tusculum, et lui ordonna de querir, à la *grotta ferrata*, des moines étrangers qui lui montreraient une pomme d'or comme gage de sa volonté, et de leur bâtir une maison. Gregorio s'en vint donc, le lendemain, suivi de beaucoup de ses serviteurs, jusqu'à la *grotta ferrata*. Là, se prosternant aux pieds de saint Nil, il lui dit :

— Serviteur de Dieu, je ne suis pas digne que vous entriez sous le toit d'un pécheur comme moi ; mais, puisque, à l'exemple de votre Seigneur, vous m'avez préféré aux autres, tout pécheur que je suis,

voici ma maison, ma ville et son territoire ; faites-en ce qui vous plaira.

Nil ne lui demanda qu'une maison, selon l'ordre qu'il avait reçu de la mère de Dieu. Gregorio la fit bâtir très-grande et très-belle et donna aux moines, tout autour, des terres vastes et fertiles, qui ont été bien augmentées, dans la suite des temps, par la piété des seigneurs romains et des papes. Saint Nil ne vit pas achever la construction du monastère, et saint Barthélemy en fut le premier abbé. La pomme d'or qu'avait donnée la sainte Vierge fut placée dans les fondements de l'église, où l'on vénère de siècle en siècle la Madone de la grotte miraculeuse.

Or, le 25 mars, autour de l'antique Madone, les draperies d'or et de velours s'entrelaçaient et mille flambeaux brûlaient dans l'église. Au pied de l'autel se prosternait la foule des pèlerins, et, quand on ne célébrait pas la messe, ils présentaient à leur chère Madone quelques pauvres infirmes, avec des pleurs, des supplications, des cris à fendre le cœur. Menichino resta longtemps à les contempler, puis il ouvrit une petite porte qui conduisait de l'église dans la chapelle de saint Édouard, où la foule entra avec lui. Les fresques ne couvraient encore que le côté droit de la chapelle. Leur sujet, c'était l'histoire des fondateurs de Grotta-Ferrata : la plus grande représentait la construction de l'abbaye, sous les ordres de saint Barthélemy ; une autre, l'apparition de la sainte Vierge aux deux moines. Quoi qu'en dît leur auteur, c'étaient des œuvres puissantes. Sans doute elles étaient incorrectes et conçues suivant le style déclamatoire qu'on avait enseigné à Menichino ; elles manquaient de cette vérité naïve et sympathique qu'il exprima si bien dans la suite. Mais on y pouvait admirer les qualités de l'école de Bologne, une composition grandiose, beaucoup de mouvement, des attitudes dramatiques. Il n'en fallait pas tant pour charmer les spectateurs ignorants qui se pressaient dans la chapelle. Le peintre se tenait au milieu d'eux et les écoutait. Il savait que ses compatriotes jugent les œuvres d'art par instinct et souvent avec une justesse et un bonheur qui feraient envie à bien des critiques.

— Voyez, disait un paysan, cet homme qui porte une pierre, comme il est courbé sous son fardeau !

— Et le vieux moine, disait un autre, comme il est beau !

— Qui a fait cet ouvrage ?

— Un Romain, sans doute.

— Certainement la sainte Madone l'a aidé.

Cela dura tout le matin. Au moment où la messe chantée se terminait, Menichino, demeuré seul dans la petite chapelle, y vit arriver un groupe de quatre ou cinq jeunes filles, qui s'arrêtèrent un mo-

ment sur le seuil avec quelque hésitation, puis entrèrent en souriant et d'un air de curiosité. Elles étaient toutes belles, et Menichino reconnut d'abord, à leur costume, qu'elles venaient de Frascati et qu'elles n'étaient point de simples paysannes. Un peu troublé, il se cacha à demi derrière une colonne de marbre, au fond de la chapelle. Les visiteuses ne prirent pas garde à lui et s'arrêtèrent en silence devant les fresques. Tout à coup l'une d'elles, s'adressant avec vivacité à ses compagnes :

— Cela est admirable, dit-elle ; hormis les peintures de notre divin Raphaël, je ne pense pas qu'il y ait rien de plus beau à Rome.

En entendant ces mots, Menichino fut saisi : était-ce la louange qui le touchait, ou le son de cette voix inconnue? Celle qui parlait ainsi était une fille élancée et parfaitement belle, mais très-différente des autres Frascatanes ; car ses cheveux étaient blonds et ses yeux bleus. Les contours réguliers et charmants de son visage, son regard, toute sa physionomie respirait une douceur et une candeur inexprimables, mêlées pourtant de cette fierté qui est naturelle aux Italiennes. La noblesse de son maintien et l'élégance recherchée de son costume la distinguaient encore de ses compagnes. Sa robe de soie était bigarrée de blanc et de rose. Les riches dentelles de son fichu flottaient autour de ses épaules et se croisaient sur sa poitrine, laissant à demi découvert le haut de sa gorge qui paraissait encore plus blanc sous un collier de corail. Dans ses cheveux, rassemblés derrière sa tête, brillait une sorte de flèche en or et là s'attachait ce long voile de tulle brodé que portent les Frascatanes. Enfin, rien ne pouvait paraître plus digne d'admiration que cette jeune fille : une grâce singulière était répandue dans toute sa personne ; si bien que Menichino la considérait avec une extrême surprise ; car jamais il n'avait vu pareille créature.

Cependant les Frascatanes se montraient l'une à l'autre l'*Apparition de la Madone*, et celle qui avait d'abord parlé faisait paraître plus d'esprit et de savoir que ses compagnes.

— Voyez, leur disait-elle, cette gracieuse Madone, comme elle est bien placée entre ces deux anges et comme les moines semblent pénétrés d'amour pour elle! Sans doute celui qui a peint cette fresque aime aussi beaucoup la Madone. Il doit être un bon et pieux artiste.

Ces paroles augmentèrent le trouble de Menichino. Dans ce moment, une des jeunes filles, qui était vive et rieuse, aperçut le peintre et lui dit :

— Seigneur étranger, pourriez-vous nous expliquer le sujet de cet ouvrage?

Menichino rougit et raconta en peu de mots, avec beaucoup d'embarras, l'histoire de saint Nil.

— Et par hasard, demanda la jeune fille blonde, connaîtriez-vous l'auteur de ces fresques ?

— C'est moi, balbutia le peintre tout à fait déconcerté.

La Frascatane rougit à son tour et baissa les yeux, sans ajouter un mot. Un instant après, elle revint de son trouble et dit à ses compagnes : — Allons-nous-en ; mon frère m'attend, sans doute.

Les Frascatanes s'éloignèrent en saluant le peintre ; mais la fille blonde n'osa pas le regarder.

Il demeurait étourdi, égaré, comme si une vision eût passé devant ses yeux : — C'est étrange, se disait-il ; je n'ai rien vu au monde qui ressemble à cette jeune fille. Quel visage ! Quelle voix ! et comme elle aime la peinture ! Qui est-elle ? Je veux la revoir.

Il sortit du couvent et se trouva au milieu d'un grand marché qui succédait à la fête religieuse, suivant un vieil usage. Il y avait donc aux abords du monastère une foule confuse mais grave et toute occupée de ses affaires. C'était, du reste, au grand soleil, un joyeux coup d'œil. Le long des avenues les marchands juifs étalaient, sous de petites huttes en feuillage, leurs étoffes éclatantes et leurs bijoux de clinquant. Dans une vaste prairie les paysans achetaient ou vendaient des bestiaux ; d'autres venaient s'attabler et boire à des cabarets en plein vent. Çà et là, au milieu de ces paisibles campagnards, passaient à cheval quelques seigneurs romains, suivis de gens armés. Dans un autre temps, notre artiste n'aurait pas perdu cette occasion d'esquisser, de dessiner, en un mot d'étudier, comme on dit, la nature. Mais il ne songeait qu'à la belle Frascatane. Il la cherchait partout et, quand il l'eut retrouvée, ne la quitta plus des yeux. En passant près d'elle, il entendit qu'on l'appelait *Marietta* et qu'elle causait avec son père. C'était un homme de haute taille, qui avait la barbe et les yeux noirs, l'air orgueilleux et dur, et paraissait vêtu avec quelque faste, comme un riche bourgeois. Le peintre demanda son nom à quelques paysans de Frascati : — Le seigneur Antonio Fiorani, répondirent-ils. C'est notre gonfalonier.

Marietta Fiorani se promena quelque temps à travers la foire pour faire ses emplettes et s'amuser du spectacle. Menichino la suivait de loin, ravi et ne pouvant assez admirer l'élégance de sa taille et de sa démarche. Lorsqu'elle partit et qu'il la vit disparaître dans le bois, sur le chemin de Frascati, il se demanda s'il la suivrait encore. Mais il n'osa et revint sur ses pas, tout attristé de cette séparation. Puis, comme il vit dans la prairie quelques groupes d'un aspect pittoresque, il se mit à les dessiner et ne songea plus à sa rencontre du matin.

Le lendemain, cependant, tandis qu'il se promenait en cherchant de nouvelles compositions, il croyait sans cesse entendre la douce

voix et les douces paroles de la Frascatane. Il essaya en vain de chasser ce souvenir trop vivave et de se recueillir dans sa méditation. Toujours la charmante image se présentait à son esprit :

— Ne puis-je donc travailler aujourd'hui? dit-il enfin avec impatience. Il faut vraiment que cette jeune fille m'ait ensorcelé.

Il s'en fut à Frascati et demanda où habitait le gonfalonier. On lui montra, hors de la ville, une jolie maison entre des bosquets, sur un coteau planté d'oliviers. Le gonfalonier, qui était un riche propriétaire, s'était fait bâtir cette villa à l'instar d'un seigneur, et y demeurait avec sa fille. Menichino prit un sentier qui y conduisait entre des haies de lauriers. Mais il était si troublé, qu'il s'arrêta à moitié chemin, tremblant comme un voleur qui craint d'être surpris. Il regarda à travers les arbres, ne vit rien, n'entendit rien, et, un peu honteux de lui-même, revint à Frascati. Le hasard fit qu'il y rencontra sur la place son ami le sculpteur Peppo Santorelli.

III

Frascati était alors un rendez-vous d'artistes. C'était l'époque où les papes et les cardinaux, attirés, comme autrefois les patriciens de Rome, par la grâce et le charme sans pareil de ces collines, y élevaient leurs villas superbes qui sont encore aujourd'hui les délices des Romains et l'admiration des étrangers.

Pour ces grands princes, pour des cardinaux tels que Scipion Borghèse ou Pierre Aldobrandini, ce n'était pas assez de semer à profusion, dans Rome, les hôpitaux, les couvents, les colléges; ils ornaient des jardins pour les ouvrir à tout le monde et bâtissaient des palais pour enrichir les artistes. Car s'il y avait alors, à Rome, peu de bons peintres, on y trouvait d'excellents sculpteurs et des architectes tels que Fontana et Vignola, qui luttaient contre le mauvais goût, prêt à tout envahir. Ces maîtres conduisaient avec eux leurs élèves dans les villas de Frascati, où ils travaillaient, et Menichino avait connu à Rome la plupart de ces jeunes artistes. Peppo, entre autres, lui plaisait, malgré la diversité de leur humeur. C'était un garçon léger, ami du plaisir, indiscret et grand parleur; au demeurant, bon camarade. Il aborda le peintre d'un air joyeux :

— Ah! mon cher Menichino, quel pays que Frascati! C'est ici qu'il faut voir la beauté et non à Rome. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux et

tendre la main pour trouver des trésors. Depuis un mois que je suis ici, je les connais toutes, ces jeunes filles, et je sais l'histoire de chacune. Il y a surtout Peppina, sa sœur Amalia et Marietta, la fille du gonfalonier...

A ce nom, Menichino ne put s'empêcher de rougir.

— Ah ! dit le sculpteur, tu l'aimes, cette blonde? Tu as raison, parce qu'elle est très-jolie, et tu as tort, parce qu'elle est très-sage. Son père est, dit-on, l'homme le plus riche de la ville. Pour être un vrai seigneur, il ne lui manque plus que des lettres de noblesse, qu'il obtiendra bientôt, dit-il, par le crédit du prince Colonna. En attendant, il est gonflé de son importance municipale. Il estime Frascati au-dessus de Rome et se croit à peu près l'égal du pape. On le devine, à voir de quel air il porte les jours de fête sa robe noire et son collet de drap d'or, pour suivre les processions. La fille de ce grand personnage est une aimable enfant, mais la plus singulière créature du monde; car elle prend en aversion, m'a-t-on dit, tous ceux qui s'avisent de lui faire la cour, quoiqu'elle ait l'humeur très-douce et très-affable. Elle a perdu sa mère il y a deux ans et n'en est pas moins sage et dévote comme une religieuse. Comme elle est blonde, avec des yeux bleus, et qu'elle a parfois un certain air mélancolique, on raconte dans le pays que les parents de sa mère sont étrangers et qu'ils sont venus jadis de l'Allemagne. On dit qu'elle chante et joue de la guitare comme un séraphin. Il y a de beaux tableaux chez son père, qu'elle lui a fait acheter : une toile du Fattore et une autre de Giulio Pippi. Car elle aime beaucoup les arts et surtout la peinture. Peut-être aime-t-elle aussi les peintres; Menichino, qu'en dis-tu? Mais tu perds ton temps, mon ami, car elle est fiancée à un cavalier romain.

Peppo était bien informé et ne disait que la vérité. Menichino l'écoutait d'un air distrait en apparence, mais ne perdait pas une seule de ses paroles. — Je n'aime pas cette jeune fille, dit-il à son tour. Je l'ai vue hier, par hasard, à la fête de Grotta-Ferrata, et je l'ai admirée. Tu conviendras avec moi que c'est un type très-original et très-rare. Tu sais, Peppo, que je ne m'occupe guère des femmes. Adieu, je retourne à mon travail. Et il s'éloigna du côté de Grotta-Ferrata.

Chemin faisant, il avait l'esprit agité et raisonnait en lui-même.

— Fou que je suis! se disait-il, que suis-je venu faire à Frascati? Que m'importe cette jeune fille? Que m'importe qu'elle soit pleine de vertu et de mérite et qu'elle aime les arts? Est-ce que je dois seulement la revoir? Sans doute je la reverrai dimanche prochain. A cette pensée, il se sentit tout joyeux, sans savoir pourquoi.

Le pauvre garçon était trop inexpérimenté pour démêler ce qui se passait en lui et se l'avouer à lui-même. Par un hasard singulier, en

dépit de son imagination et d'un cœur très-tendre, il n'avait pas encore éprouvé l'amour, et la débauche ne lui avait jamais inspiré qu'un dégoût invincible. Toutes ses idées étant tournées du côté de son art, sa seule passion ; dans les diverses beautés qu'il avait pu admirer, il ne voyait que des types, des modèles pour ses compositions. Ce n'était pas que, dans un pays et dans un temps fort dissolus, il n'eût rencontré bien des femmes capables de lui inspirer d'autres sentiments et qui souvent même les provoquaient. Mais alors il se détournait d'elles autant par orgueil que par vertu. Cette fierté, cette pudeur farouches du jeune artiste étonnaient et faisaient rire ses camarades. Menichino n'en prenait pas souci. Mais s'il parvenait à vaincre, par son mépris et par son travail obstiné, les penchants naturels à son âge, il ne pouvait aussi étouffer les murmures de son cœur ; et, comme on l'a vu au commencement de cette histoire, une tristesse, qu'il ne savait expliquer, venait parfois l'avertir de son isolement. Ainsi préparé, il n'était pas étonnant que la blonde Marietta eût fait sur lui une impression profonde. Il se livra tout d'abord, sans crainte, sans défiance, à l'attrait innocent de cette beauté naïve qu'il avait rêvée bien des fois. Il retrouvait en elle le type céleste que Raphaël a donné à ses premières madones. Il aimait aussi à se figurer que les chastes et immortelles maîtresses de Pétrarque et d'Alighieri devaient ressembler à la Frascatane, et il ne pouvait penser à elle sans retrouver dans sa mémoire les sonnets divins de ces grands poëtes. Comme à Dante, la première fois qu'il aperçut Béatrix, une voix secrète lui disait : « Notre félicité nous est apparue. »

Quand vint le dimanche, Menichino se rendit de bonne heure à Frascati. C'était le seul jour qu'il pût espérer de voir Marietta Fiorani. Au moment où l'on sortait de la messe, il attendait, sur le perron de la cathédrale ; son cœur battait Marietta passa dans la foule tout près de lui et le remarqua, mais n'eut pas l'air de le reconnaître. Il crut qu'elle ne l'avait pas vu. Le soir il attendit encore sur une place où elle devait passer pour se rendre à la promenade. Elle vint, et, sitôt qu'elle aperçut le peintre, tourna brusquement dans une rue voisine, où elle disparut. Le jeune homme attendit en vain toute la soirée et demeura fort désappointé. — C'est étrange, pensait-il ; lors de notre première rencontre, elle m'avait pourtant témoigné de la bienveillance. Sans doute, aujourd'hui elle n'a pris garde à moi. Elle a raison : pour elle, riche et fiancée à un seigneur, je ne suis rien qu'un pauvre peintre inconnu à qui elle a fait l'aumône d'un éloge en passant. Pourquoi, d'ailleurs, m'en inquiéter ? Je crois, en vérité, que j'ai perdu le jugement.

Ainsi se gourmandait-il lui-même, sans réfléchir que le raisonnement est sans force contre les passions ; il faut d'autres armes

pour les vaincre. Mais au fond Menichino était loin de vouloir étouffer cette affection naissante : il l'écoutait, il lui cédait d'autant plus volontiers qu'elle était pure comme son âme, et que la Frascatane lui apparaissait sans cesse avec son sourire angélique et ses gracieuses louanges. Aussi, les jours suivants, ce n'était plus dans son atelier, ni dans sa chapelle, qu'on eût trouvé le peintre, mais sur la grande place de Frascati, assis devant la porte d'un cabaret et attendant que Marietta vînt à passer. Elle ne paraissait pas, et Menichino se disait cent fois qu'il avait tort. Il s'étonnait d'oublier le travail pour la première fois de sa vie. Il se promettait de ne plus revenir le lendemain et ne revenait pas moins. Peppo le rencontrait et comprenait bien la raison de ce changement dans les habitudes de son sévère ami. Mais il ne lui en disait rien, et, loin de le blâmer, il le félicitait d'avoir appris à perdre du temps.

C'est la coutume, dans les petites villes et les bourgs du pays romain, que, le dimanche, après les vêpres, la plupart des habitants et surtout la jeunesse se réunissent en un lieu où l'on fait la promenade. On choisit à cet effet le chemin le plus large hors des portes de la ville, et ces promenades ont un aspect singulier. On n'entend presque aucun bruit, pas même des éclats de rire. Les femmes et les jeunes filles, par petites bandes de cinq ou six et dans leurs plus beaux atours, se promènent lentement sur un des côtés de la route ; les jeunes gens se tiennent de l'autre côté. En ce temps-là, à Frascati, la foule sortait par la *porte de Rome* et se rendait dans une villa voisine, appelée villa Conti, sur les immenses terrasses que l'architecte Fontana venait d'y construire.

Un dimanche, huit jours après cette première déconvenue qu'il avait éprouvée, Menichino, plein d'inquiétude, suivit les promeneurs à la villa Conti. Tout y était en fleurs et, sous les vertes allées, on respirait, avec la fraîcheur des fontaines, le parfum des lilas et des jasmins. Il n'y a pas de tristesse qui résiste à un beau jour de printemps quand on est jeune, et Menichino se sentit renaître à l'espérance. Il attendit que Marietta parût au milieu des Frascatanes. Elle vint en effet, entourée de quelques amies, les mêmes qui l'accompagnaient à Grotta Ferrata, et Menichino se mit sur leur passage. La foule murmurait autour de lui, selon la naïve habitude des Italiens : « Voici un beau jeune homme ; c'est un étranger. » Et plus d'un sans doute put lire sur son visage quelque peine secrète. Mais la mélancolie seyait bien à ses grands traits, à ses yeux bleus, à sa physionomie pensive Trop pauvre pour se parer comme il l'aurait voulu faire, il portait avec noblesse ses simples habits, un pourpoint de drap bleu, serré autour de sa taille svelte, et une toque noire, sans plume, d'où s'échappaient ses longs cheveux bruns. Quand Ma-

rietta et ses compagnes passèrent devant lui, toutes le saluèrent d'un sourire, et Marietta lui adressa un regard rapide, mais si doux, qu'il en fut pénétré jusqu'au fond de l'âme. Les jeunes filles, allant et venant sur la terrasse, repassèrent plusieurs fois, mais sans faire plus d'attention à lui. Immobile à la même place, il les suivait des yeux, ravi dans une contemplation délicieuse et ne songeant plus à rien, sinon que la divine créature était là et qu'elle l'avait salué.

Mais quand la promenade fut terminée et qu'il vit Marietta sortir du jardin et disparaître dans les rues de Frascati, sa joie s'évanouit, et il resta saisi d'un nouveau tourment. Comme s'il fût revenu d'un songe, il comprit quelle distance le séparait de la jeune fille. Il vit que, malgré lui et quoi qu'il pût faire, tout son bonheur était dans la vue de Marietta et qu'il devait s'attendre à souffrir sans cesse, puisqu'il ne la pouvait apercevoir qu'à de rares intervalles. Cette pensée le remplissait peu à peu d'une tristesse insurmontable, tandis qu'il revenait lentement au monastère. Il songeait en même temps à ce sourire, à ce regard qui l'avaient tant ému, et il se demandait si c'était là une simple politesse. L'idée d'avoir touché Marietta le fit tressaillir; mais il y trouva aussitôt de la folie et retomba dans sa peine. Il avait beau lutter, c'était une puissance inexorable qui l'envahissait. Enfin, n'y pouvant plus tenir, à peine rentré dans sa cellule, il se mit à sangloter et à pleurer comme un enfant. Alors seulement il vit clair dans son cœur. L'amour venait d'y éclore, tout baigné de larmes, comme les fleurs au matin.

IV

Marietta s'était éprise de Menichino dès le premier instant qu'elle l'avait vu, dans la chapelle de Grotta-Ferrata. Jusqu'alors aucun homme ne lui avait plu, parmi ceux de son pays, ni même parmi les brillants seigneurs de Rome. Ils lui paraissaient tous grossiers ou impertinents, et elle ne répondait à leurs attentions que par la froideur et le mépris. Mais la beauté plus délicate, l'air rêveur et inspiré de Menichino l'émurent irrésistiblement, dans le moment que ses ouvrages la transportaient d'admiration. Ainsi ces deux jeunes gens furent entraînés l'un vers l'autre par le même attrait. Plus avisée que le timide artiste, Marietta comprit plus tôt que lui cette sympathie mystérieuse de leur âme : elle devina d'abord, dans la chapelle,

l'effet qu'elle produisait sur lui, elle remarqua qu'il la suivait durant toute la journée et se laissa aller à la joie qu'elle en éprouvait. Elle aussi avait enfin trouvé celui qu'elle cherchait et qu'elle avait souvent appelé dans la solitude de sa profonde retraite et de son oisiveté. Quand le jeune peintre apparut à son imagination exaltée, elle tressaillit, comme à la rencontre soudaine d'un être désiré.

Certaine d'être aimée, elle voulut cependant, par une sorte de fierté, s'en assurer davantage. C'est pourquoi elle feignit de ne pas reconnaître Menichino, la première fois qu'elle le vit à Frascati. Quand il revint les jours suivants, elle le sut et sa joie n'eut plus de bornes. Aussi, l'ayant trouvé, à la villa Conti, dans toute la tristesse d'une attente incertaine, elle rougit de plaisir et ne put s'empêcher de le regarder avec tendresse. Mais aussitôt elle s'en repentit; car, pour être plus prompte que Menichino dans son inclination, elle n'était pas moins innocente et sa conscience commençait à s'effrayer. Ce fut sa piété naïve qui la rassura : « Puisque la Madone inspire si bien cet artiste, se dit-elle, c'est qu'il est vertueux, et moi aussi je peux l'aimer. » Dès lors elle ne craignit plus de s'abandonner à son penchant, sans remords et sans songer à l'avenir. Qui osera l'en blâmer? Qui pourra dire ce qui se passe dans un cœur virginal où la pudeur couvre tous les sentiments d'un voile sans tache? Si elle avait eu encore sa mère auprès d'elle, Marietta ne lui eût rien caché de ce qu'elle éprouvait. Mais elle n'avait garde d'en parler à personne, surtout à son père, qui lui inspirait beaucoup de crainte. Tranquille et heureuse, elle se taisait et attendait.

Pour Menichino, dès qu'il vit combien sa passion était forte et vivace, il devint plus calme et se laissa aller à un sentiment si nouveau, dont la douceur le charmait. Il ne s'arrêtait guère à l'espérance d'obtenir du retour. Au lieu que la plupart des jeunes gens sont toujours prêts à croire qu'ils se font aimer de toutes les femmes, Menichino avait, sur ce point, la même modestie, la même crainte que pour juger ses œuvres. Il doutait de son mérite, comme de son talent. Bien loin de se fier aux marques de sympathie que lui avait données Marietta, il n'y vit que des témoignages de bienveillance. Cela suffit pourtant à le rendre heureux. La même délicatesse de sentiments qui l'avait toujours détourné des plaisirs, le portait naturellement à une tendresse chaste et exaltée. C'était assez pour lui de garder dans son esprit l'image toujours présente de sa bien-aimée et de se dire à lui-même que, du moins, il ne lui était pas indifférent. Mais, parfois aussi cette assurance ne lui suffisait plus, et, songeant que jamais il ne serait aimé de Marietta, qu'il était réduit à l'adorer de loin, presque sans la voir, il était rempli d'une tristesse inexpri-

mable, et sa passion redoublant alors avec sa douleur, il n'avait d'autre soulagement que d'abondantes larmes.

L'atelier, comme on pense, était désert : crayons et pinceaux, couleurs et cartons dormaient dans la poussière. Le peintre suivait cet instinct qui porte tous les amoureux vers les champs et la solitude. C'était le printemps, et s'il est une contrée où il se montre avec tout son éclat, ce sont les fertiles campagnes de Frascati et d'Albano, et, au milieu d'elles, ces verts et hardis sommets de Némi, où dort, au fond des bois, le lac mystérieux de Diane. Là Menichino passait les journées à contempler, à écouter le réveil de la nature, en artiste et en amoureux qu'il était. Et, tout en se promenant par les forêts, comme il était un peu poëte, il fit pour sa bien-aimée une petite chanson. Quand il l'eut achevée, elle lui parut jolie. Il savait très-bien aussi la musique et trouva, pour ses couplets, un air nouveau et plein de mélancolie.

Il arrive souvent, quand on est trop rempli d'une pensée, qu'on en laisse échapper le secret. C'est ainsi que Menichino, se trouvant un jour, par hasard, avec les artistes de Frascati, qui s'amusaient à chanter, quand vint son tour, chanta, par une sorte d'entraînement irréfléchi, sa propre chanson. Heureusement pour lui, il n'y prononçait pas le nom de sa bien-aimée. Tous les jeunes gens se récrièrent d'admiration et voulurent apprendre ce chant d'amour. Grâce à eux, toute la jeunesse de Frascati le sut bientôt par cœur; car cette sorte de poésie est très-populaire en Italie. Mais, comme tout le monde s'en mêle, rien ne trahit le peintre, et il se rassura.

Or, à quelques jours de là, un soir qu'il était à Frascati, après y avoir rôdé en vain une partie du jour pour voir Marietta, doutant plus que jamais d'être aimé, et, partant, plus triste encore que d'ordinaire, il entra, sans trop savoir pourquoi, dans un cabaret où Peppo et ses amis avaient coutume de se réunir. Ils étaient là sept ou huit jeunes artistes, assis autour d'une méchante table, devant quelques flacons de vin blanc. Leurs épées et leurs mandolines étaient auprès, car ils aimaient, après boire, s'en aller chantant par les rues jusqu'à une heure avancée de la nuit. Menichino entra sans dire un mot et fut s'asseoir à côté des buveurs.

— Ah! s'écria Peppo, voici le peintre des moines et le peintre poëte. Il paraît que tes chants n'ont pas séduit ta beauté, car tu es sombre comme un jour d'orage. Allons, égaye-toi.

Il lui remplit un verre.

— Messieurs, continua-t-il, je vous présente un amoureux d'une nouvelle sorte. Je ne sais pour quelle fillette il se consume, mais je gage qu'il n'osera jamais lui avouer son amour et qu'il la regarde de loin, comme le chat fait au jambon qui pend à la fumée. Par Bacchus!

mon cher, ce n'est pas ainsi qu'on aime : il faut parler et agir pour être heureux. Tu n'es bon qu'à faire le cavalier servant auprès de ta maîtresse, que ce soit la Marietta ou une autre.

A ces mots, Menichino l'arrêta soudain, et personne n'y prit garde.

— Oui, dit alors Nino Soria, l'architecte, c'est ainsi que Raphaël aima, jeune encore, Maddalena Doni, et il n'eut d'autre plaisir que de faire son portrait en peignant ses madones. Mais il prit sa revanche avec la Fornarina.

— Moi, dit un troisième, j'ai pour habitude d'aller plus vite ; il y a ici une belle fille qui pourrait vous en parler.

La conversation, ainsi engagée, alla grand train. Ce ne furent plus que des récits de bonnes fortunes et les plaisanteries les moins équivoques. On ne les épargna pas à Menichino. Il ne répondait rien, mais il était outré. Bientôt il n'y put tenir davantage, et, ne voulant pas se brouiller avec ses camarades, il les salua brusquement et sortit.

Pour qui a le cœur plein d'un amour chaste, rien n'est odieux comme les grossières plaisanteries sur les femmes. Menichino était si irrité et si attristé qu'il sentit, en ce moment, un désir invincible de voir Marietta, ou, tout au moins, de se trouver près d'elle pour soulager sa peine. Il s'éloigna rapidement, et, sans réfléchir à rien, prit le chemin qui conduisait à la demeure du gonfalonier. La ville étant déjà toute endormie, personne ne le put voir, et il ne s'aperçut de ce qu'il faisait que lorsqu'il fut près de la maison de Fiorani. Il n'en était plus séparé que par un groupe de cyprès et de chênes-verts.

Caché par ces arbres, il s'arrêta sur une pelouse plantée çà et là de grands pins parasols. C'était une belle nuit de printemps, une de ces nuits qui sont le charme de l'Italie. La lune brillait dans l'azur foncé d'un ciel limpide ; l'air était tiède, et, par moments, plein de parfums. Il y avait partout un calme, un silence à peine troublés par le frémissement d'un vent léger dans la cime des arbres. Assis sur le gazon, où dormait, avec la blanche lumière, l'ombre des pins élancés, Menichino fut d'abord pénétré par la douceur de ce site délicieux, et il se rappela ce qu'il avait lu, dans les poëtes, de ces vallons enchantés de l'Arcadie, où dansaient les chœurs des nymphes, aux clartés de la nuit. Mais bientôt il revint à lui-même, pour songer à sa misère, et, se voyant si près de sa bien-aimée, il sentit plus vivement qu'il n'avait encore fait par quel abîme il en était séparé. — Tout à coup il entendit quelque bruit, et, regardant discrètememet à travers les arbres, il vit Marietta elle-même à une fenêtre de la maison. Il osait à peine respirer. La jeune fille regarda un moment autour d'elle ; puis elle prit sa guitare, en tira quelques accords et se mit à

chanter. Celui qui a entendu résonner ainsi près de lui une voix adorée, peut seul comprendre ce qu'éprouva Menichino. Perdu dans une sorte d'extase, il écoutait cette voix sonore et pleine de grâce. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il reconnut la chanson qu'il avait composée pour Marietta et qu'elle chantait elle-même? A peine en pouvait-il croire ses oreilles. Il restait immobile, le cœur pressé et les yeux mouillés de pleurs. Après un moment, Marietta se tut et fit murmurer sa guitare pendant quelques instants, puis elle recommença à chanter. C'était encore le même air, cet air mélancolique, mais ce n'étaient plus les mêmes paroles. La jeune fille, cette fois, parlait elle-même : elle chantait son propre amour, le génie de celui qu'elle aimait et son espérance de le voir un jour illustre.

On ne peut exprimer dans quel ravissement se trouva Menichino. Cette heure, ce lieu, ces chants, n'était-ce pas un songe? Que Marietta fût poëte, dans un pays où les artisans même improvisent de si jolies chansons, il ne s'en étonna pas. Mais apprendre, sans qu'elle le sût, qu'elle était tout occupée de lui et l'entendre avouer elle-même ses sentiments d'une manière si nouvelle et si passionnée, c'était ce qu'il n'aurait jamais pu imaginer.

Quand Marietta s'arrêta, il se hasarda, en tremblant, à la regarder. Elle était encore à sa fenêtre, ses cheveux déroulés sur ses épaules, ses yeux levés vers le ciel. On eût dit une muse, et Menichino restait, les mains jointes, à la contempler. Comme il fit du bruit en remuant quelques branches, Marietta sortit de sa rêverie et dit tout haut : « Qui est là? Qui se promène ici à cette heure? » Le peintre alors sortit de sa retraite et s'avança du côté de la maison, osant à peine espérer un bon accueil. La jeune fille le reconnut bien vite :

— Quoi ! c'est vous? lui dit-elle à demi-voix et avec vivacité. Pour l'amour de Dieu, éloignez-vous et ne revenez pas. Si mon père vous voyait, vous seriez perdu. Et elle se retira.

Le jeune homme obéit et s'en alla sans bruit, désolé de ne l'avoir pas entretenue. Mais il fit réflexion qu'il n'y avait eu, dans ses paroles, aucune colère, et d'ailleurs pouvait-il encore douter de ce qu'elle pensait?

V

Le lendemain de cette soirée, Menichino était au couvent, dans son atelier, et, d'une main hardie, il commençait à dessiner un grand

carton pour les fresques qui lui restaient à faire. Ce n'était plus le rêveur mélancolique, le promeneur solitaire des jours précédents. Il avait retrouvé la paix et la sérénité; même il se sentait une joie inaccoutumée, une ardeur pour le travail qu'il n'avait jamais eue dans ses plus beaux jours d'enthousiasme :

— Elle m'aime, se disait-il; elle aime mon talent : elle me prédit la gloire. Je ne me suis donc pas trompé! O divine jeune fille, sois bénie! C'est toi qui me montres le chemin et qui me donnes la force de le suivre.

Il commença donc à traiter un nouveau sujet, la *Rencontre de saint Nil et de l'empereur Othon III*. Saint Nil, en fuyant loin de la Calabre, comme on l'a raconté, s'arrêta d'abord dans un monastère de son ordre, aux environs de Gaëte, et le gouverna pendant quelque temps. L'Empereur d'Allemagne Othon III se trouvait alors dans le voisinage pour combattre les Sarrasins. La renommée des vertus de saint Nil fit qu'il le voulut voir. Nil vint à sa rencontre avec ses moines, et l'empereur, en l'abordant, se jeta à ses genoux, lui offrant tout ce qu'il pourrait désirer : « Je ne demande rien à votre puissance, répondit le moine, que le salut de votre âme. » Tel fut le sujet que Menichino choisit pour en faire un grand ouvrage, où l'on voit d'un côté la suite de l'Empereur, des pages, des hommes d'armes à cheval, des hérauts sonnant de la trompette; de l'autre l'Empereur et saint Nil qui s'embrassent, et derrière le saint vieillard un groupe charmant de jeunes religieux. C'est une peinture toute dramatique, pleine de vie et d'éclat. On y reconnaît, à la verve de l'artiste, l'entraînement d'une inspiration joyeuse. Menichino n'avait rien fait encore qui fût vrai comme ces figures, rien qui fût aussi simplement ordonné. Désormais il voyait dans son art des secrets qu'il n'y avait pas encore aperçus. La tendresse et l'ardeur de sa passion ouvraient son esprit aux clartés d'un idéal nouveau, et une force inconnue guidait sa main. La muse lui était vraiment apparue.

Heureux comme il n'aurait osé l'espérer, Menichino travaillait sans relâche depuis le matin jusqu'au soir, et, durant son travail, pour l'animer davantage, la chanson de Marietta lui revenait en mémoire. Mais, chaque dimanche, il s'en allait à Frascati et se rendait, comme on pense, à la promenade de la villa. Il passait là des moments qu'il eût payés au prix de toute sa vie. Assis sur un banc, tandis que Marietta errait autour de lui, il feignait de dessiner, et il esquissa en effet de cette manière le portrait de son amie. Il semblait indifférent à tout ce qui l'entourait; mais, parmi toutes les Frascatanes, il n'en voyait qu'une. Il attachait ses regards sur elle, sur sa démarche, ses gestes, les plis de sa robe et de son voile. Son cœur n'était plus troublé, mais inondé d'une joie calme et ineffable. Durant ces heures trop

courtes, les deux amoureux échangeaient, à la dérobée, quelques regards où ils se disaient toutes leurs pensées et qui les consolaient. C'était encore leur seul moyen de se parler.

Par prudence, Marietta avait défendu à Menichino de revenir sous ses fenêtres. Mais elle commençait à supporter impatiemment la contrainte à laquelle il leur fallait se soumettre. Elle forma le projet d'écrire au peintre et n'osa pas l'exécuter. Un nouveau trouble s'éleva dans son âme. Elle se demanda où l'emportait sa passion et si elle n'en avait pas déjà donné trop de marques à un jeune homme qui lui serait peut-être toujours étranger. Ainsi, malgré son ennui toujours croissant, elle résolut d'attendre encore.

Le père Cyrille était fort étonné de la conduite que tenait Menichino depuis quelques mois. En observant son jeune ami, il lui avait été aisé de pénétrer la cause de sa tristesse. Par prudence et par bonté, il avait cependant différé de lui en parler. Mais ce qui surprit davantage le prieur, ce fut ce retour soudain à un travail opiniâtre et surtout ce progrès subit et merveilleux dans le talent du peintre. Il y avait là un mystère qu'il ne pouvait expliquer, et il voulut en connaître le secret. Un jour donc qu'il se promenait, avec Menichino, sous le portique bâti jadis par Bramante dans la cour de l'abbaye :

— Mon cher fils, dit tout à coup le moine, vous avez eu naguère quelque chagrin. Apparemment vous en êtes consolé, et je m'en réjouis. Mais je vous demande, au nom de mon amitié, de me dire pourquoi je vous ai vu si triste pendant quelque temps et presque toujours absent du monastère. Vous m'avez dit que vous alliez dessiner dans la campagne. C'était vrai, peut-être, de temps en temps. Mais il y avait, à vos promenades, un autre motif...

Menichino restait interdit et ne savait que répondre.

— Oui, il y avait un autre motif, car je vous ai vu plusieurs fois bien affligé. Vous étiez pâle, vos joues se creusaient, vos yeux étaient gonflés par les larmes. Dites-moi, mon fils, que se passait-il en vous?

A ces mots, Menichino rougit et ne put proférer une parole.

— Je l'avais deviné, dit le vieillard en souriant. Rassurez-vous, enfant : je n'ai pas de reproche à vous faire. Les affections d'un jeune homme ne sont pas toujours coupables, et je suis sûr que la vôtre est honnête et chrétienne. Mais, parlez-moi avec franchise : je veux vous aider de mon expérience et de mon amitié.

Menichino ne se fit pas prier longtemps. Loin d'éviter la curiosité du père Cyrille, il l'aurait plutôt cherchée. Ses tourments passés et son bonheur présent étaient un poids trop lourd pour qu'il le pût porter seul, et il avait hâte de se décharger dans un cœur ami. Sûr de son innocence, il n'aurait pas hésité à s'ouvrir de lui-même au père Cyrille, n'eût été cette crainte qui se mêle toujours à la véné-

ration. Mais, quand le prieur l'invita si tendrement à parler, il n'eut pas de peine à lui raconter sans détour tout ce qui s'était passé, comment il avait rencontré et aimé la jeune Frascatane, comment ils avaient échangé le témoignage de leur mutuelle affection, et comment alors il avait retrouvé la paix, le bonheur et l'amour de l'étude.

Le moine écoutait ce récit avec une admiration croissante; car, dans le cours de sa longue vie, qui lui avait permis de bien connaître les hommes, il n'avait jamais vu, entre des jeunes gens, une passion à la fois si ardente et si pure, si déclarée et si réservée. Il n'était pas habitué à voir la jeunesse se conduire de la sorte, et cette histoire, en effet, n'était guère conforme aux mœurs du pays. Il y vit une permission et une singulière faveur de la Providence.

Il restait pensif et silencieux, et Menichino attendait avec inquiétude, se demandant à lui-même s'il n'avait pas eu tort de faire cette confidence.

— Si bien donc, reprit le moine avec douceur, que cette jeune fille, vous l'espérez du moins, pourra être un jour votre femme?

— Moi, l'épouser? s'écrie Menichino avec la plus grande surprise. Moi, obscur et misérable artiste, épouser Marietta Fiorani? Elle n'est pas noble, c'est vrai; mais elle aura un immense patrimoine; plusieurs seigneurs ont demandé sa main, et il y a bien des princesses qui voudraient lui ressembler. D'ailleurs, pourquoi l'épouser? Je vous assure, mon père, que je ne l'ai jamais désiré. L'aimer, la voir, la contempler et savoir qu'elle m'aime, c'est assez; je vivrai ainsi, toujours heureux. Pensez-vous qu'elle consente à être ma femme? Non : ce n'est pas moi qu'elle aime, ce sont mes travaux, et je n'ai pas le droit de lui en demander davantage; elle s'en offenserait. Aussi, cette jeune fille sera toujours à mes yeux comme si elle venait du ciel. Serait-ce coupable de la regarder ainsi? Non, mon père, n'est-il pas vrai? Depuis que je l'ai rencontrée, j'aime Dieu cent fois plus qu'auparavant, parce qu'il faut l'aimer pour ressembler à Marietta, et je veux lui ressembler, quand je la vois, à l'église, prosternée et priant, dans l'atittude d'un ange devant Dieu. Vous me demandez pourquoi, depuis quelque temps, mon travail est meilleur : je n'en sais rien, mais il me semble que c'est elle qui me montre de nouvelles formes, comme si sa beauté se reflétait sur toutes choses.

Menichino parlait d'une voix émue, et le père Cyrille le regardait avec attendrissement :

— Mon cher fils, lui dit-il en le serrant dans ses bras, je suis sûr que Dieu ne condamne pas vos sentiments. Mais ce bonheur que vous donne à présent la vue seule de cette jeune fille et l'assurance d'en être aimé vous suffira-t-il longtemps? Votre attachement est d'une nature singulière et bien rare. Vous ne le devez qu'à l'innocence de

votre âme et à l'exaltation de votre esprit. Je ne le blâme point, mais je crains qu'il ne soit peu durable. Croyez-moi : puisque Marietta Fiorani vous aime, vous n'aurez pas de peine à l'épouser, et, en le faisant, vous ferez bien, car il est probable qu'elle le désire, loin de le vouloir refuser. Peut-être le gonfalonier y mettra-t-il quelque obstacle, mais nous aviserons au moyen de le gagner. Mon conseil est celui de l'expérience et de l'amitié : croyez-le, mon fils.

Après ces paroles, le père Cyrille s'éloigna, laissant le jeune homme en proie à une agitation extraordinaire. Toutes ses idées étaient bouleversées. Il n'avait, en effet, jamais songé à épouser Marietta. Par cet heureux privilége qui appartient aux cœurs chastes, il l'aimait sans la désirer. Il était même si éloigné de vouloir rechercher la fille du gonfalonier, que, lorsqu'on lui offrit la perspective de ce mariage, il ne put l'envisager sans étonnement et sans une sorte de tristesse. Jusqu'alors il avait considéré, dans cette jeune fille, un être supérieur à tous les autres, dont il lui serait toujours interdit d'approcher, parce qu'une affection désintéressée était seule digne de tant de beauté et de vertu. Mais si, au contraire, elle pouvait devenir sa femme, ce n'était plus alors cette créature surhumaine, céleste, qu'il adorait de loin comme une muse. Son amour, qui avait jusqu'alors habité, en quelque sorte, les régions de l'idéal, retombait du ciel sur la terre. A cette pensée, Menichino restait tout attristé. Cependant, s'il venait à se représenter qu'il posséderait sa chère Marietta et qu'elle serait à jamais sa compagne, son cœur se reprenait à battre, et, pouvant à peine y croire, il s'abandonnait à ce rêve enchanté. Puis ses doutes, son inquiétude revenaient l'assaillir. « Est-il possible qu'elle consente à m'épouser? Peut-elle m'aimer jusque-là? Si j'osais le lui demander, n'offenserais-je pas sa fierté? Ah! malheureux que je suis! Mais pourquoi malheureux? Je l'aime et je suis assuré de ne pas lui déplaire... que te faut-il davantage, pauvre Menichino? Hélas! je ne sais plus ce que je désire, et hier encore j'étais si heureux!... »

Ainsi tourmenté, il ne savait à quoi se résoudre. Si étranges que puissent paraître ces sentiments du jeune peintre, ils n'étaient que l'effet même d'une vive tendresse dans une âme sans tache et pleine d'instincts généreux. Lui-même, qui ne connaissait rien du monde, ne pouvait juger ce qu'il y avait là d'inaccoutumé. Il était la dupe de son imagination. Aussi, dans la confusion bizarre de ses idées, peu à peu, cependant, sa jeunesse parla plus haut que tout le reste. Il comprit que le père Cyrille disait vrai, et, se laissant aller à la pente naturelle de son affection, il n'eut bientôt plus qu'une pensée, l'espérance d'épouser Marietta. Sitôt qu'il se fut arrêté à ce dessein, autant il avait hésité à le former, autant il fut impatient de l'exécuter.

L'entreprise était difficile. Avant tout il lui fallait voir la jeune fille pour connaître le fond de ses sentiments.

VI

L'amour fit, dans cette occurrence, un de ses prodiges ordinaires; car on dit qu'il a coutume de donner du courage aux plus lâches et de la hardiesse aux plus timides. Le peintre osa de lui-même écrire à Marietta, pour lui demander un rendez-vous à la villa Conti. Cette proposition lui semblait pourtant audacieuse, et il n'avait garde d'espérer l'accueil qu'elle reçut. La vérité est que l'impatience de Marietta passait de beaucoup celle de son ami. La pauvre enfant ne savait plus quel parti prendre et n'avait rien, hélas! qui pût distraire son ennui. Oisive, elle passait le temps à regarder, par-dessus les coteaux ombragés, la tour carrée du monastère où vivait son cher artiste, et, comme à Juliette, les jours lui paraissaient des années. Nul ne soupçonnait, pourtant, l'état de son âme, si ce n'est deux ou trois amies, à qui elle avait parfois vanté le peintre de Grotta-Ferrata, avec cet accent de la passion auquel on ne peut se méprendre. Mais elle n'osait encore se confier à personne, et déjà la pâleur de son visage commençait à trahir une langueur secrète. Quand elle reçut la lettre de Menichino elle la couvrit de baisers et répondit simplement : « J'y serai. »

Le rendez-vous était fixé pour le lendemain, à l'heure habituelle de la promenade. Mais, ce jour-là, c'était grande fête à Frascati, et le soir, après les vêpres, les habitants, au lieu de se rendre à la villa, se pressaient sur la grande place pour leur divertissement favori, une *tombola*, entremêlée de chœurs et de fanfares. Personne alors qui ne fût sur la place : les maisons, comme les rues, étaient vides, et, quand Menichino vint au jardin, il ne trouva pas même, à la porte, le vieux gardien, qui aurait compris sa visite.

Il y a dans ce vaste jardin, comme on l'a raconté, une vaste terrasse, d'une superbe architecture. Plusieurs rampes d'escaliers y conduisent, et elle est plantée de chênes-verts, qui y forment des bosquets profonds. En ce moment c'était une solitude majestueuse, où l'on n'entendait que le bruit de l'eau tombant dans les bassins de marbre. — Quel lieu pour un rendez-vous d'amour! pensa Menichino; mais, peut-être n'osera-t-elle venir, et, si elle vient, que va-t-elle me dire? Et moi, que lui dirai-je? — Et, troublé, il se prit à regretter

ce qu'il avait fait. Au moment d'accomplir son plus vif désir et d'éclaircir enfin sa destinée, le cœur lui manquait. A mesure que l'heure approchait, il sentait augmenter sa crainte. Accoudé sur le balustre de la terrasse, il interrogeait le soleil, qui commençait à baisser, et promenait ses regards sur la plaine de Rome, couverte, à cette heure, d'une vapeur dorée. Mais la paix et la grandeur de ce spectacle l'invitaient en vain à calmer l'agitation de son esprit. Tout à coup, comme il s'était tourné du côté de la ville, d'où venaient par instants des bruits joyeux, il vit trois Frascatanes entrer dans le jardin. Il tressaillit, car l'une d'elles était la blonde Marietta, plus belle qu'il ne l'avait jamais vue. Sa robe, bleue comme le ciel, l'or et les dentelles de son corsage, tout était frais et gracieux dans sa parure. Souriante, elle marchait d'un pas léger et semblait aller à une fête.

En acceptant le rendez-vous du peintre, la jeune fille avait cédé, sans réflexion, au premier transport de sa joie. Mais elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait agi un peu à l'étourdie; car enfin qu'allait-elle faire? Que lui demandait Menichino? Une entrevue. Pouvait-elle s'y rendre sans risquer sa réputation, sans blesser sa conscience? Et, d'un autre côté, si elle refusait, si elle manquait à sa promesse, n'était-ce pas jeter dans le désespoir celui qu'elle aimait? A quel parti s'arrêter? A qui demander un conseil? Que n'eût-elle pas donné alors pour retrouver sa mère, se jeter dans ses bras et lui ouvrir son cœur? Il ne lui restait aucun asile. Son père n'était qu'un homme égoïste et dur qui lui proposait pour mari un mauvais sujet. Seule, sans appui, dans un moment où elle aurait eu si grand besoin d'être guidée et soutenue, la pauvre Marietta changea maintes fois de résolution, et, au bout de ses incertitudes, se trouvant encore plus tourmentée, elle fondit en larmes.

Elle trouva à pleurer quelque soulagement, et son esprit devint plus tranquille. Une sorte de pressentiment l'avertit qu'elle n'avait rien à redouter de Menichino et que la Madone les protégeait l'un et l'autre. Enfin elle prit le parti de se rendre à la villa. Il lui fallut donc choisir ses deux meilleures amies, pour se confier à elles et les prier de l'accompagner. Ces jeunes filles y consentirent volontiers et ne s'en étonnèrent pas; car, en Italie, l'affection mutuelle et innocente de deux jeunes gens qui cherchent à s'épouser n'excite jamais ni la curiosité, ni la raillerie : elle n'inspire que du respect.

Les trois amies gravirent lestement un des escaliers de la terrasse. Arrivées en haut et apercevant le peintre à quelques pas de là, elles entrèrent brusquement sous une sombre allée.

Menichino hésita d'abord à les suivre, ne sachant trop s'il devait se confier à des témoins. Mais il eut bientôt compris qu'il le fallait et qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et, reprenant courage du

mieux qu'il put, il rejoignit les jeunes filles. Elles l'attendaient, Marietta osant à peine le regarder, les autres l'interrogeant d'un œil curieux. Pour lui, pâle, interdit, il ne pouvait prononcer une parole. Ce fut Marietta qui rompit le silence : « N'ayez pas peur, dit-elle en rougissant : ce sont mes deux fidèles amies. Elles resteront près d'ici tandis que nous causerons. » Les deux Frascatanes s'éloignèrent alors, et Marietta, suivie de son ami, s'en fut à l'écart s'asseoir sur un banc. C'était un lieu solitaire et tout embaumé par des lauriers-roses en fleurs.

Arrivés là, nos deux amoureux furent saisis d'une telle crainte qu'ils restèrent sans pouvoir se parler. Ils cherchaient en vain l'un et l'autre par où commencer leurs discours, et, quoiqu'ils eussent bien des choses à se dire, il ne leur venait pas un mot sur les lèvres. Mais ils se disaient cent fois plus ainsi que s'ils avaient parlé. A mesure que le silence se prolongeait, leur embarras augmentait. Marietta baissait la tête et les yeux et froissait entre ses mains le ruban de sa ceinture; sa poitrine se soulevait et s'abaissait rapidement. Menichino s'était appuyé contre un arbre à côté de son amie et la regardait comme il ne lui était pas encore arrivé de le faire. Jusque-là, lorsqu'il la voyait en public, il était ému sans doute, mais d'une émotion douce et tranquille. Maintenant, seul auprès de cette jeune fille, aimée pourtant d'un si chaste amour, il éprouvait un trouble inconnu. Il fallut encore que la voix un peu tremblante de Marietta vînt le rassurer.

— Nous ne pouvons rester longtemps ici, dit-elle ; vous savez pourquoi j'y suis venue... Ah! mon Dieu, qu'ai-je fait? ajouta-t-elle en cachant sa tête dans ses mains. Pourquoi vous révéler ce que j'aurais dû vous cacher?

— Me le cacher? s'écria le jeune homme. Marietta, est-ce possible? Depuis longtemps je n'en doute plus. Songez à cette chanson que j'ai entendue un soir sous vos fenêtres...

— C'est vrai, c'est vrai, dit Marietta. Hélas ! je suis bien à plaindre; car enfin, qu'est-ce que cela vous fait? Vous croyez m'aimer, mais vous ne m'aimez pas, j'en suis sûre. Un seul objet vous peut occuper, c'est votre art. Vous avez du génie et vous êtes près d'atteindre à la gloire. Qu'est-ce pour vous qu'une jeune fille que vous regardez aujourd'hui et que vous oublierez demain?

— Marietta, ne parlez pas ainsi, je vous en conjure. Hélas ! pauvre peintre obscur, je ne suis pas digne que vous me regardiez. Cette gloire dont vous me parlez, je ne la connaîtrai jamais. Écoutez-moi et n'ayez point de peur. Je vous aime, il est vrai, de toute mon âme; mais je mourrais plutôt que d'avoir la moindre pensée qui vous pût offenser. Vous ne saurez jamais quelle est envers vous ma vénération,

et, ce que j'ose vous dire maintenant, je vous l'aurais toujours caché, sans les ordres du prieur de Grotta-Ferrata. — Et, d'une voix pleine d'émotion, Menichino raconta ses tourments, son amour naïf et sans espérance et ce que lui avait dit le père Cyrille. Il termina en priant Marietta de lui pardonner un aveu aussi téméraire; que, si elle l'ordonnait, il se tairait toujours, trop heureux d'avoir pu lui ouvrir son âme et d'avoir lu dans la sienne.

Tout en parlant, il s'était mis à genoux devant sa bien-aimée et lui avait pris la main. Elle le regardait d'un œil brillant d'amour et pouvait à peine contenir sa joie.

— Assez, assez, dit-elle : béni soit le saint religieux! Il vous a dit ce que je n'osais vous dire. Menichino, rien ne peut plus désormais nous séparer, puisque c'est Dieu qui nous unit. Oui, mon ami, oui, je veux vous appartenir et prendre ma part de votre gloire. Je dépends de mon père, c'est vrai; mais il m'aime et ne mettra pas d'obstacle à mon bonheur.

Le jeune homme ne répondit qu'en lui baisant la main avec transport. Ils se parlèrent encore pendant quelques moments. Marietta l'interrogeait sur son travail, sur ses ouvrages.

— Que vous êtes heureux! dit-elle, et combien de fois je vous ai envié! Y a-t-il au monde une destinée aussi grande que la vôtre? Dieu vous montre la beauté cachée, que la foule ignore, et vous pouvez la créer à votre tour.

— Marietta, répondait le peintre, avant de vous avoir vue, je cherchais en vain l'inspiration. Mais votre regard a ouvert mon intelligence en même temps que mon cœur, et il me suffit de vous voir pour être inspiré, parce que votre visage, comme votre âme, est le miroir de la véritable beauté.

En ce moment ils entendirent des chants et des cris lointains qui semblaient se rapprocher. Ils se levèrent en hâte.

— La fête est finie, dit la jeune fille, sortons du jardin : il nous faut avoir beaucoup de prudence.

Elle cueillit, à un laurier voisin, une branche toute chargée de belles fleurs roses qui brillaient, au soleil, de mille nuances.

— Prenez ces fleurs, dit-elle en riant. Pour vous, c'est un symbole, et ce sera en outre un souvenir.

Ils se séparèrent, et Marietta rejoignit ses compagnes, qui n'avaient pas laissé, pendant cet entretien, de s'approcher quelque peu et de guetter à travers le feuillage. Elles revinrent ensemble à Frascati se mêler à la fête.

Demeuré seul à la même place, Menichino recueillit en lui-même ce qu'il venait d'entendre. A peine y pouvait-il croire, et il lui semblait que c'était un rêve : « Ce n'est donc plus seulement mon pauvre

talent qu'elle admire et qu'elle aime, c'est moi ! Elle se donne à moi, elle m'appartiendra ! » Étourdi de sa joie, il se promenait sous les grands arbres de la villa, causant et riant tout seul, comme un homme insensé; puis il s'asseyait pour verser les plus douces larmes, car son bonheur l'oppressait. Il ne rentra au monastère qu'à la nuit tombée, et, dès qu'il fut dans sa cellule, il se mit d'abord à genoux pour remercier Dieu. Il ne put dormir de longtemps. Les plus agréables images se pressaient dans son esprit, et il s'enivrait de leur mirage. Il repassait tout ce qui venait de lui arriver depuis quatre mois. Après une jeunesse toujours solitaire et misérable, il avait tout à coup rencontré dans Marietta cette beauté merveilleuse qu'il croyait purement idéale; et, dans le moment qu'il se croyait assez heureux de la voir, elle daignait l'admirer lui-même, lui prédire la gloire et enfin l'aimer ! Quel rêve ! Qui donc, ici-bas, en avait atteint un semblable? Marietta était à lui : il serait un grand peintre, puisqu'elle le disait : il serait le premier peintre de Rome, grand comme Raphaël. Il allait s'asseoir en maître dans le temple de l'art, après en avoir chassé tous les faux dieux et tous les novateurs, et Marietta partagerait son triomphe.

Ainsi l'heureux jeune homme caressait les plus riantes chimères, et il avait bien raison. Son cœur lui révélait son génie, et de quoi désormais pouvait-il douter? Il était à cet instant qui se présente quelquefois dans la vie, où il semble que l'on va quitter la terre pour s'élancer vers un autre monde et y trouver une fortune inconnue au reste des hommes. Mais ce sont presque toujours ces heures enchanteresses que la Providence choisit pour nous frapper d'un coup soudain et nous rappeler notre sévère destinée. Au moment que l'on croit saisir le bonheur, il s'évanouit, comme l'apparition du poëte antique, semblable aux vents légers et au vol d'un songe.

VII

A cette félicité que rêvaient nos deux amoureux et qu'ils venaient de se promettre avec l'ardeur et la confiance charmante de la jeunesse, il manquait encore, pour devenir réelle, une condition, dont ils n'avaient mesuré, au milieu de leurs transports, ni l'importance ni la difficulté. Avant qu'ils pussent se marier, il s'agissait, pour Marietta, d'obtenir le consentement de son père. Elle en avait parlé

comme d'une chose assurée et qui ne lui coûterait qu'un mot à dire. Il s'en fallait bien cependant que l'obstacle fût si léger, et Marietta, si elle y eût réfléchi, l'aurait compris; mais, quand il est heureux, l'amour ne doute de rien : c'est un de ses plus aimables défauts.

Fiorani était, comme on l'a raconté, le plus riche parmi les bourgeois de Frascati. Il ne l'était pas tout à fait autant qu'un prince romain, mais il l'était plus que bien des seigneurs et bien des couvents, ce qui lui donnait un immense orgueil. Il était d'autant plus fier de sa fortune, qu'il l'avait reçue de son père beaucoup moindre qu'elle n'était et qu'il en avait, par son industrie, amassé la plus grande partie. Les habitants de Frascati avaient pour lui la considération qu'on doit à un gros propriétaire et à un gonfalonier, et le craignaient, comme un homme dur et violent qu'il était. Fiorani aimait beaucoup, en se promenant sur la grande place de la ville, à se voir saluer de tout le monde et à répondre par un air d'insolente protection. Mais, ce qui l'enorgueillissait le plus, c'était ses bonnes vignes bien fertiles et ses belles plantations d'oliviers. Il appartenait à cette sorte d'hommes, si nombreux, hélas! desquels on n'obtient jamais qu'un profond mépris, quand on n'a pas les poches pleines du précieux métal.

Le gonfalonier croyait qu'il ne lui manquait plus, pour achever sa grandeur, que de donner sa fille unique en mariage à quelque seigneur romain, qui lui ferait honneur. Protégé par la puissante famille Colonna, dont il tenait à ferme des terres immenses, il avait rencontré, parmi les clients de ces princes, un cavalier Bernetti, qui était riche, à peu près noble et de mœurs fort décriées. Rome était encore, à cette époque, troublée et souvent ensanglantée par les querelles des princes, assez puissants pour braver l'autorité des papes et les échafauds où Paul V fit monter plusieurs criminels de haute naissance. Pour se défendre et pour exécuter leurs vengeances, ces seigneurs s'entouraient, la plupart du temps, d'une clientèle de vauriens, qui commettaient, sous ce patronage, toutes sortes de crimes. C'était le cas de Bernetti. Mais il n'importait guère à Fiorani, qui l'avait choisi pour gendre, parce que son orgueil et son avarice y trouvaient leur compte. Ce cavalier n'était pas homme à devenir amoureux, si ce n'est des terres et des piastres du gonfalonier. Au demeurant, bien qu'il lui eût demandé sa fille, il n'en prenait pas grand souci, et, tout occupé de sa vie turbulente, il attendait volontiers.

Marietta n'avait jamais vu Bernetti, mais sa réputation lui était assez connue : c'était assez pour se jurer à elle-même qu'elle ne serait jamais sa femme. Le gonfalonier, s'il eût été moins égoïste, aurait compris l'éloignement de sa fille pour une telle alliance. Mais il n'y prenait pas garde et ne l'avait pas même consultée pour donner

sa parole à Bernetti. Les choses étant ainsi arrangées, il laissait, en attendant, à sa fille, une grande liberté, et ne s'inquiétait ni de ses sentiments, ni de ses occupations.

Le lendemain de l'entrevue à la villa Conti, Fiorani n'observa aucun changement sur le visage de sa fille, où la pâleur et l'abattement avaient fait place à la sérénité. Il était trop occupé de sa propre satisfaction, car il venait de faire une tournée dans ses terres et il avait reconnu que la récolte du vin serait très-belle, aussi bien que celle des olives, ce qui arrive rarement la même année. Aussi, en rentrant chez lui, après être descendu de cheval, il ordonna qu'on lui servît un flacon d'*aleatico*, et fit asseoir sa fille auprès de lui.

— Mariettina, mon enfant, dit-il, je te porte une bonne nouvelle. Nous aurons cette année du vin et des olives à foison. Ce seront autant de bons et beaux écus pour toi. Bernetti sera content.

La jeune fille rougit, et, en hésitant un peu, demanda à son père s'il croyait qu'elle dût se marier bientôt.

— Eh, eh, dit le gonfalonier en avalant une rasade, sans doute. Le plus tôt maintenant sera le meilleur; quand vient l'automne, on vendange. Tu pourrais te marier quelque jeudi d'octobre, où il vient ici tant de Romains. Corps de Bacchus! nous ferions une belle fête.

Marietta ne répondit rien; puis, après un moment de silence, ayant rassemblé ses forces :

— Écoutez, mon bon père, dit-elle, il faut pourtant vous avouer la vérité, car j'aurais honte de vous tromper. Je n'épouserai jamais Bernetti, qui est un homme abominable, vous le savez bien. Je m'enfermerai plutôt dans un couvent. Mais, si vous voulez bien être indulgent pour moi, j'ai une autre espérance qui peut me rendre heureuse.

Et, toute rougissante, elle raconta comment elle avait connu Menichino, qui la regardait avec bienveillance quand elle passait. C'était, disait-elle, un grand artiste, protégé par tous les cardinaux de Rome. Il était pauvre maintenant, mais, plus tard, il serait riche, parce qu'il serait illustre. Enfin, si son père l'aimait, c'était à lui qu'il devait la marier.

Fiorani avait laissé parler sa fille, mais, en l'écoutant, il avait passé, peu à peu, à une vive colère. Enfin il éclata en reproches violents, et, après avoir promis à sa fille, par un affreux serment, qu'elle n'épouserait jamais un gueux d'artiste, il ajouta : « Tu peux être assurée que ce coquin-là payera cher son audace. » A ces mots, il laissa la pauvre fille glacée d'effroi. Elle eut à peine la force d'écrire à la hâte une petite lettre pour avertir son ami.

Menichino travaillait dans la chapelle de Saint-Édouard. Debout sur son échelle, les cheveux en désordre et la palette à la main, il

promenait gaiement son pinceau sur la muraille, en fredonnant quelques airs tendres, qu'il improvisait pour Marietta. Quelqu'un entra dans la chapelle et lui remit une lettre. Ayant reconnu l'écriture, il l'ouvrit avec transport. Mais, en la lisant, il pâlit et se sentit prêt à défaillir. Elle contenait ces mots : « Mon ami, j'ai tout avoué à mon père, qui s'est très-fort irrité et a proféré contre vous de terribles menaces. Je suis à demi morte de peur et de chagrin. Espérons cependant et prions Dieu. »

Presque aussitôt Menichino reçut une lettre de Fiorani, pleine d'invectives et d'injures, avec quelques menaces déguisées, mais assez apparentes pour qui connaissait la langue du pays.

La douleur du peintre se changea en indignation. Il alla promptement chez le prieur, et, sans lui rien expliquer, lui montra les deux lettres. Le père Cyrille n'y comprenait rien, car Menichino ne lui avait pas raconté l'entrevue de la veille. Après qu'il l'en eut informé :

— Ah ! malheureux jeunes gens ! s'écria le religieux, qu'avez-vous fait ? Toujours l'imprudence, l'étourderie de la jeunesse. Pourquoi agir si vite ? Ne valait-il pas mieux me laisser préparer moi-même cette affaire délicate ? Bon Dieu ! ce Fiorani ! quelle furie ! Il faut maintenant que je tâche de l'apaiser. Allons, mon cher fils, ne vous abandonnez pas à l'affliction, ne désespérez pas. Avec un peu de patience, tout peut être réparé. Je veux aller moi-même parler à Fiorani, et, pour abréger votre inquiétude, j'y veux aller dès ce soir, puisque la journée n'est pas fort avancée.

Le bon religieux pensait qu'en faisant au gonfalonier de Frascati l'honneur d'une visite, il flatterait sa vanité et parviendrait plus aisément à l'apaiser. — Après l'office des vêpres, le père Cyrille monta à cheval avec un de ses moines et s'en fut à Frascati. Fiorani, averti de son arrivée, l'attendait. Il ne soupçonnait pas le motif de cette visite et ne laissait pas d'en être étonné. Comment eût-il pu croire que le prieur d'une puissante abbaye s'occupât d'un pauvre peintre ? Il accueillit donc les deux religieux avec les marques du plus profond respect ; et, lorsqu'il les eut fait asseoir dans la plus belle salle de sa maison et qu'il leur eût fait apporter son meilleur vin muscat :

— Mon père, dit-il au prieur, quel motif amène ici Votre Révérence et en quoi puis-je la servir ?

— Je ne veux demander qu'une grâce légère à Votre Seigneurie, répondit le prieur avec la plus grande courtoisie. Il s'agit d'un jeune Romain, d'un artiste, qui travaille dans le couvent de Grotta-Ferrata, et que j'aime comme s'il était mon fils. Sans doute il vous a beaucoup offensé, car il a reçu une lettre qui l'accable de reproches...

— Ne parlons pas de cela, très-révérend père, n'en parlons plus, s'écria le gonfalonier, plein de dépit, mais trop rusé pour le laisser

paraître. Vous ignorez sans doute le fond de cette affaire. Peut-être ai-je trop écouté ma colère paternelle ; j'en conviens. A dire le vrai, la faute n'est pas à moi, mais à l'imprudence, à l'étourderie de ma fille. C'est une tête jeune et légère, une enfant...

— Oui, oui, sans doute, reprit le moine, la jeunesse est légère; mais il ne faut pas toujours blâmer sa promptitude quand ses sentiments sont droits et purs, parce qu'alors c'est quelquefois Dieu lui-même qui la conduit sans qu'elle le sache. Je sais que l'on vante dans tout le pays les vertus de votre fille. Pour Domenichino, je le connais et je puis assurer Votre Seigneurie que je n'ai jamais vu, dans l'état laïque, un jeune homme aussi modeste, aussi attaché à tous ses devoirs ; sa conduite est sans tache. Il a le génie d'un grand peintre : l'illustre Annibal Caracci l'a dit à Son Éminence le cardinal Farnèse et à moi-même. Il est aisé d'ailleurs d'en juger. Menichino a de puissants protecteurs à Rome : le cardinal Aldobrandini, le cardinal Borghèse, neveu de Sa Sainteté, Mgr Agucchi, tant d'autres grands personnages qui le traitent déjà comme un Raphaël et lui ont commandé des ouvrages. S'il désire avoir pour femme une personne plus noble que lui, il le mérite, et si, par hasard, il aspirait à la main de votre fille, sa demande ne serait pas assurément pour être rejetée avec mépris.

— Mon père, dit le gonfalonier, il suffit. Tout ce que dit Votre Révérence est vrai comme la parole d'un saint. J'ignore ce qui s'est passé et ne veux plus le savoir. Ma fille a une réputation qui ne craint aucun discours. Je me réjouis, au reste, de vous apprendre qu'elle est fiancée à un cavalier romain, riche et noble seigneur, ami du prince Colonna. Sans doute le mariage ne sera pas longtemps différé.

Le père Cyrille connut bien, à ces mots, que le rusé gonfalonier cherchait à reprendre l'avantage et qu'il ne lui céderait pas. Pourtant il essaya encore de louer Menichino et de montrer à Fiorani combien l'inclination mutuelle de sa fille et du peintre lui semblait bénie par la Providence. Fiorani l'écouta avec le même sourire et sans répondre à ses demandes ; mais il lui fit clairement entendre que son refus était irrévocable. Vaincu par cette obstination, le moine prit congé de son hôte, et ils se séparèrent l'un de l'autre avec la politesse en apparence la plus cordiale.

VIII

Le prieur revint très-affligé de cet échec. Il voyait bien que, si son jeune ami était désormais protégé contre les vengeances du gonfalonier, d'un autre côté, il ne pouvait se flatter d'aucune espérance. Quel moyen de lutter contre un homme qui mettait au besoin dans ses intérêts le plus puissant prince de Rome? C'était beaucoup déjà de s'en défendre.

Rentré au monastère, le père Cyrille n'eut pas la force d'affliger tout d'abord le pauvre Menichino, qui était accouru au-devant de lui. Il se contenta de lui dire quelques paroles vagues qui lui pouvaient laisser encore de l'espoir. Mais, le lendemain matin, ayant fait venir le peintre dans sa cellule, il lui raconta toute son entrevue avec le gonfalonier. Il ajouta cependant, par manière de consolation, que si les chances de mariage étaient compromises, et assurément très-ajournées, il ne croyait pas du moins qu'elles fussent détruites : « Dieu vous frappe, mon cher fils, soumettez-vous à lui et priez. Cela ne sera peut-être qu'une épreuve passagère. » Menichino ne répondit que par ses larmes et ses sanglots. Dans ce moment, on lui apporta une lettre : elle était de Marietta. L'infortunée lui racontait qu'elle n'avait pu fléchir son père et que, toujours irrité contre elle, pour la guérir de sa folie, comme il disait, et prévenir les manœuvres d'un vaurien, il l'envoyait passer quelques mois chez une tante, à Viterbe. Elle devait partir ce jour même pour Rome : « Adieu, mon ami, lui disait-elle, adieu. Hélas ! quand vous reverrai-je ? Dieu seul le sait, qui nous sépare, après nous avoir rapprochés ; mais ce sera pour nous réunir. Ah ! mon ami, comme je vous plains ! C'est moi qui ai tout perdu par mon imprudence... Menichino, il y a deux jours seulement, comme nous étions heureux !... Je me représente sans cesse ce moment où j'étais assise sur ce banc, dans la villa, et où j'entendais votre voix... et je pleure. Adieu, je pars aujourd'hui, dans peu de temps. Priez Dieu qu'il me donne du courage : nous en aurons, parce que nous avons confiance en lui. Je vous conjure pour l'amour de moi de ne pas désespérer et de ne pas chercher à me rejoindre : nous serions perdus. Attendons avec patience, Dieu est si bon ! Vous m'aimez, reprenez vos pinceaux, achevez vos fresques; votre succès est assuré et votre

gloire pourra toucher mon père. Pensez à moi pendant votre travail et songez combien je l'aime. Adieu, à revoir. »

La lecture de cette lettre, comme on pense, ne fit que redoubler la douleur de Menichino, et il ne voulut écouter aucune parole de consolation. Pendant plusieurs jours il lui fallut être sans cesse à Frascati, errant sur les places, dans les rues, comme un homme égaré, cherchant partout celle qui n'y était plus. Il allait à la villa Conti, et là, en sanglotant, appelait Marietta ; puis il couvrait de baisers le sol qu'elle avait foulé, et jusqu'aux arbres, aux fleurs, témoins de son bonheur passager.

Peu à peu cependant les exhortations du père Cyrille ramenèrent le calme dans son âme. En relisant la lettre de Marietta, il y puisa le courage et suivit le conseil qu'elle lui donnait. Quand il se remit à peindre, il ne se reconnaissait plus lui-même. La douleur avait une seconde fois transformé son génie, et, au lieu des sujets purement dramatiques qu'il concevait auparavant, les figures les plus émues et les plus attendrissantes se présentèrent d'elles-même à son esprit. Ce fut alors qu'il composa les deux chefs-d'œuvre qui sont dans la chapelle Farnèse, à côté d'*Othon et saint Nil*, c'est-à-dire la *Guérison du possédé* et l'*Apparition du Crucifix*. Dans la *Guérison du possédé*, il est aisé de reconnaître une image de ce qui remplissait alors son âme. Ses peines, ses angoisses, ne sont-elles pas bien exprimées par cet enfant possédé et agité d'horribles convulsions, par l'effroi et les larmes de ses parents, qui le présentent à saint Nil? Puis, l'espérance qui restait au peintre, sa confiance en Dieu, ne se retrouvent-elles pas en même temps dans ce jeune moine qui prend un peu d'huile à la lampe de la Madone, pour en toucher les lèvres du pauvre possédé, tandis que saint Nil à genoux, les mains jointes et les yeux fixés sur la Vierge Marie, la prie ardemment d'accomplir le miracle? Mais, si l'on regarde cet ouvrage avec les yeux du critique, quel chef-d'œuvre! Quel art dans la composition et dans l'ordonnance des personnages! Comme les figures sont belles! Et, ce qui était plus rare alors, quelle simplicité! Tout est vrai, tout appelle l'émotion et les larmes. Le jeune peintre ne pouvait mesurer lui-même l'immense progrès qu'il avait fait en un moment; mais le prieur l'observait avec un vif plaisir. Assidu auprès de Menichino, il suivait son travail et cédait à ses instances en lui prêtant son beau visage, amaigri par les austérités, pour le modèle de saint Nil. Il admirait comment la grande inspiration chrétienne s'échappait de ce cœur que Dieu avait déchiré pour le rendre plus fécond :

— Mon fils, disait le religieux, remerciez Dieu, car il vous bénit. Voyez comme on est sage en se soumettant à sa volonté ! Quel meilleur remède à vos tourments que la joie sévère du sacrifice et l'amour di-

vin, plus précieux que toutes les affections terrestres? Vous espérez, mon fils, le secours du ciel, au milieu de l'épreuve. Peut-être ce secours viendra-t-il, peut-être serez vous consolé. Mais, en attendant, pour prix de votre courage et de votre humble soumission, Dieu vous donne les plus beaux trésors du génie, en éclairant votre intelligence d'une lumière nouvelle et céleste. Il vous manquait de traiter la véritable peinture chrétienne, la peinture mystique, celle que l'Italie regrettait depuis les anciennes écoles de Toscane et d'Ombrie. Je ne sais si vous arriverez à créer des figures aussi antiques, aussi idéales que celles de Raphaël, mais vous l'égalerez pour le pathétique. Cet enfant possédé que vous venez de peindre me paraît plus touchant, plus vrai que celui qui est tant admiré dans le tableau de la Transfiguration.

Menichino trouvait dans le travail quelque adoucissement à sa misère. Mais il ne laissait pas d'être fort triste et de tomber peu à peu dans un profond accablement. Les communications entre Rome et Viterbe étant rares et difficiles à cette époque, il ne recevait aucune nouvelle de son amie et n'osait pas lui écrire, ignorant si elle n'était pas toujours traitée avec la même rigueur. Il passait de longues journées dans le jardin du couvent, assis sur le petit mur qui bordait la terrasse, et là, ses yeux humides tournés vers l'horizon, il contemplait des montagnes blanches, au delà des vastes plaines : « C'est là qu'elle est, se disait-il, là-bas au pied de ces cimes? Que fait-elle? Souffre-t-elle? Pense-t-elle à moi? Sait-elle qu'ici je pleure sans cesse? Le savez-vous, Marietta? Oh! si les vents pouvaient lui porter mes poroles! »

IX

L'infortuné gardait au milieu de son chagrin, cette espérance que rien ne peut arracher aux malheureux. Hélas! il était bien loin de connaître la vérité. Marietta, en traversant des campagnes malsaines pour se rendre à Viterbe, avait pris les fièvres dangereuses de cette saison. Dans un autre temps on l'eût sauvée aisément; mais les efforts qu'elle avait faits pour supporter vaillamment sa disgrâce avaient ébranlé sa santé; si bien que sa maladie devint rapidement très-grave, et, malgré les soins de sa tante qui lui témoigna beaucoup de compassion, elle se trouva bientôt dans un état voisin de la mort. Rien ne put l'arracher à cette extrémité, et elle se résigna de la manière qu'on pouvait attendre d'une âme aussi

forte et pieuse qu'elle était tendre. Deux mois après qu'elle eut quitté Frascati, Menichino reçut la lettre suivante :

« Je ne puis plus vous cacher la vérité, mon ami, je suis très-malade et je veux vous parler une dernière fois. Ayez du courage, ne pleurez pas. Moi, Dieu me fait la grâce d'être résignée à sa volonté. J'ai cru un moment qu'il nous destinait l'un à l'autre, nous aurions été si heureux !... Mais Dieu nous rejoindra dans le ciel... Il vous laisse sur la terre pour que vous soyez un grand peintre chrétien, un autre Raphaël. Si j'ai eu, dans ma courte vie, une fortune, ç'a été de voir votre génie se lever comme une belle aurore. Travaillez, travaillez encore pour obéir à Dieu et pour l'amour de moi. Quand vous lirez cette lettre, sans doute je ne serai plus. Priez pour moi, adieu, adieu. »

On se figure le désespoir du jeune homme en recevant ce funèbre souvenir. Le père Cyrille n'essaya pas de le consoler et le laissa se livrer à tous les transports de la douleur. Menichino semblait avoir perdu la raison. Puis, quand il fut tombé dans ce morne abattement qui succède d'ordinaire aux afflictions violentes, le prieur commença à lui rappeler ce qu'il lui avait dit souvent de la bonté de Dieu, de sa volonté toute-puissante et toujours adorable : « Il y a, lui disait-il, une loi inexorable de la Providence qui choisit toujours parmi les affections humaines les plus pures, pour les faire souffrir. C'est ainsi que Dieu traite ses enfants, afin qu'ils méprisent les joies de la terre. »

Les habitants de Frascati apprirent dans le même temps que la plus belle et la plus aimable fille du pays était morte au loin, emportée par le chagrin plus encore que par la maladie. Dans toute la ville la pitié s'éleva comme une seule voix pour déplorer le sort de Marietta Fiorani et maudire la dureté de son père. Le gonfalonier était déjà odieux à ses concitoyens, il le devint cent fois davantage et fut contraint, peu de temps après, de quitter sa charge. Mais rien ne put le rendre meilleur, et il ne comprit pas qu'il était lui-même l'auteur de son infortune.

Après quelques semaines, Menichino, sombre et accablé, était cependant plus calme. Il trouvait même une sorte de consolation a relire la dernière lettre de Marietta, en la couvrant de larmes et de baisers. Le suprême désir de son amie était sacré. Il reprit donc son pinceau; mais quand il rentra dans la petite chapelle, et qu'il revit la place où pour la première fois il avait vu Marietta, les forces lui manquèrent; il éclata de nouveau en sanglots : « Tout est fini, s'écriait-il, je ne la verrai plus! Je veux mourir avec elle! » Il retrouva cependant assez de forces pour peindre sa dernière fresque.

Il y a, sur le côté gauche de cette chapelle, une œuvre de Menichino qu'on ne peut regarder sans attendrissement, car elle est

pleine de mélancolie et de piété : saint Nil, dans un endroit désert de la campagne, est à genoux au pied d'un crucifix, la tête baissée et les mains jointes. Pendant qu'il prie, le Dieu crucifié détache un de ses bras de la croix et bénit son serviteur. Où Menichino a-t-il trouvé cette légende ? N'est-ce pas lui qui est là priant, d'un air si triste et si doux , aux pieds du Sauveur qui le bénit ? Dans cette peinture suave, l'artiste chrétien a mis sa douleur, et plus encore sa résignation.

Cependant son grand ouvrage, *Othon III et saint Nil*, celui qu'il travaillait au temps de sa joie, était resté inachevé. Quelques figures manquaient encore, entre autres un cheval qui se cabre et un jeune page qui s'écarte de l'animal effarouché. L'idée vint au malheureux peintre, qui avait déjà mis son portrait dans la même fresque, de donner à ce page les traits de sa bien-aimée Marietta. Pourquoi ne peignit-il pas la jeune fille sans déguisement? Etait-ce qu'une femme n'avait pas de place dans ce sujet, ou bien que l'artiste ne voulait pas trahir trop ouvertement l'objet de son mystérieux amour ? Quoi qu'il en soit, dans la suite de l'empereur Othon, on voit un page qui appuie la main sur son épée, et dont la tête est celle d'une jeune fille. Les traits du visage présentent le plus beau type romain, avec de grands yeux bleus , un doux sourire et un air de fierté ; les cheveux blonds et dorés, qui tombent à flots sur les épaules, sont coiffés d'une toque bleue à plumes blanches. C'est Marietta. Il est encore là, sur le mur de la petite chapelle, ce timide souvenir d'une noble et malheureuse passion. Le père Cyrille vit cette image et n'en fit aucun reproche à Menichino, et les religieux de Grotta-Ferrata l'ont toujours respectée, comme avait fait le bon prieur.

Peu de temps après, Menichino quitta ce couvent de Grotta-Ferrata où il laissait des souvenirs si doux et si amers. Il se sépara en pleurant du père Cyrille qui lui dit : — Mon fils, je vous laisse partir sans chagrin , parce que je sais que votre vie sera toujours pure et généreuse et que nous nous retrouverons au ciel. Vous pouvez maintenant poursuivre vos travaux. Ce secret du génie que vous cherchiez naguère et que personne au monde n'aurait pu vous apprendre, vous le possédez.

— Oui, mon père, répondit le jeune homme, j'ai beaucoup appris durant le temps que j'ai passé auprès de vous. J'ai cru que j'allais être le plus heureux des hommes. Dieu m'a enlevé cette espérance éphémère qu'il m'avait donnée. Je sais maintenant qu'il ne faut pas chercher sur la terre l'accomplissement des désirs du cœur et je sais aussi ce que Dieu me commande. Quand il accorde le talent , la force créatrice, hélas! ce n'est qu'au prix des plus dures souffrances et ceux à qui il fait ce triste présent ne peuvent pas s'en réjouir.

S'ils ont quelque sens, ils ne doivent travailler que pour Dieu. Mon père, j'accepte cette loi et j'espère m'y soumettre toujours.

Menichino tint parole à son vieil ami. Revenu à Rome, il ne tarda pas à peindre le *Martyre de saint André* et d'autres chefs-d'œuvre. qui ne sont pas irréprochables sans doute, mais qui sont toujours animés par la foi et toujours surprenants par l'expression pathétique et le sentiment de la vérité humaine. On a pu dire de leur auteur qu'il fut le dernier peintre mystique de l'Italie.

Au milieu de ses travaux, la pensée de Marietta poursuivait incessamment Menichino ; il y trouvait un chagrin inépuisable, mais aussi des forces nouvelles, et, en même temps, ce charme étrange que l'on goûte dans les amours les plus malheureuses. Ce lui fut une consolation particulière de représenter, dans les églises de Rome, l'histoire de sainte Cécile et de sainte Agnès, les plus merveilleuses et les plus touchantes des vierges martyres, et d'entrevoir leur beauté dans celles de son amie. Persécuté par ses rivaux et par sa propre famille, la vie du Dominiquin ne fut qu'une longue suite de disgrâces, qu'il supporta comme il avait fait de sa première infortune ; et la résignation chrétienne, qu'il avait de bonne heure apprise, ne l'abandonna jamais.

Sauveur Jacquemont.

L'IRLANDE

L'*Irlande sociale, politique et religieuse,* par M. Gustave de Beaumont. 7e édition, 2 vol. in-12. Michel Lévy. — *Études sur l'Irlande contemporaine,* par le R. P. Adolphe Perraud, prêtre de l'Oratoire, 2 vol. in-8, Douniol, éditeur.

Nos voisins d'outre-Manche vantent avec raison leurs institutions politiques qui, tout en excluant la licence, donnent la plus grande somme de liberté possible. Comment se fait-il pourtant qu'avec de telles institutions, l'Angleterre soit incapable de s'incorporer et d'assimiler à sa vie politique un pays qui lui est uni depuis des siècles? La réunion de l'Alsace et de la Lorraine à la France ne compte pas encore deux cents ans ; ces provinces ont vu de nombreux changements dans nos institutions politiques ; la monarchie qui les avait reçues a fait place à la république ; celle-ci fut suivie de l'empire qui à son tour fut remplacé par deux formes de monarchie différentes, puis par la république et encore une fois par l'empire; cependant, quelle qu'ait été l'instabilité de nos institutions, l'Alsace et la Lorraine sont aujourd'hui aussi complétement françaises que la Provence ou la Touraine. L'Alsacien parle la langue de ses frères d'outre-Rhin, et il se croirait insulté si vous l'appeliez Allemand.

Les Irlandais n'ont pas à côté d'eux l'appui d'une nation de la même race, ils parlent presque tous la langue anglaise, et toutefois, loin de devenir Anglais dans leurs aspirations ou dans leur manière de penser, ils sont, pour la plupart, aussi hostiles au gouvernement anglais que le sont les Vénitiens à la domination autrichienne.

M. Charles Greville, auteur d'un ouvrage intitulé *la Politique de l'Angleterre envers l'Irlande dans le passé et dans le présent* (Past and present policy of England towards Ireland), protestant et Anglais, et généralement estimé pour la modération et la justesse de ses vues, s'exprime ainsi à ce sujet : « A l'étranger, dit-il, des hommes émi-« nents appartenant aux partis politiques religieux les plus opposés, « s'accordent dans l'expression de leur étonnement et de leur indi-« gnation en présence de ce grand phénomène moral et politique. « Ils voient un pays réuni depuis sept cents ans à un voisin puissant, « une province qui constitue le tiers du Royaume-Uni, administrée « par un gouvernement qui n'a aucune racine dans le consentement « ou l'affection des gouvernés et qui n'est basé sur aucune simi-« litude d'intérêts, sur aucun des principes qui réunissent les hommes « en société, et dont la domination ne peut être maintenue que par la « violence et la terreur. Ce fait est exceptionnel dans l'histoire du « monde... Les critiques impartiaux, repoussent la théorie qui attri-« bue cet état de choses aux défauts inhérents à la race irlan-« daise, parce qu'ils ont sous les yeux une accumulation de causes « morales suffisantes pour expliquer ce phénomène. »

C'est sur ces causes que nous appelons l'attention, et notre travail est rendu facile par deux ouvrages excellents et complets, écrits tous les deux par des compatriotes. C'est, d'un côté, l'ouvrage de M. Gustave de Beaumont, *l'Irlande sociale, politique et religieuse*, publié quelques années après l'émancipation des catholiques, et dont l'auteur vient de donner une septième édition, et, de l'autre, le livre d'un prêtre de l'Oratoire, le R. P. Adolphe Perraud, intitulé *l'Irlande contemporaine*, récemment publié.

Il n'est pas nécessaire de nous étendre sur le caractère général du livre de M. de Beaumont. Tous s'accordent à reconnaître qu'il décrit fidèlement l'état de l'Irlande, telle qu'elle était il y a vingt-cinq ou vingt-six ans, et que son mérite politique est incontestable. L'auteur a deux fois visité l'Irlande pendant qu'il s'occupait de ce travail. Nous regrettons qu'il n'ait pu le faire encore une fois avant d'écrire la préface de la dernière édition. De là, quelques erreurs, quelques exagérations sur les crimes agraires. Mais le livre de M. de Beaumont mérite néanmoins de demeurer classique, et tout Irlandais doit prononcer avec reconnaissance le nom de ce généreux et fidèle champion de son pays.

Désormais, au livre et au nom de M. de Beaumont, on doit ajouter le nom et le livre du P. Adolphe Perraud.

Ce grand ouvrage qui se compose de deux volumes est précédé d'une lettre très-éloquente, très-riche de fond, et magnifique de forme, adressée par Mgr l'évêque d'Orléans à l'auteur.

Il y a là tous les documents, toutes les pièces du procès politique et religieux pendant depuis trois siècles entre l'Angleterre et l'Irlande. C'est assez dire toute l'importance que présente l'ouvrage, la valeur des renseignements nouveaux qu'il contient, les qualités de précision, d'ordre et de clarté qui le distinguent, la haute portée des considérations que l'historien émet dans le cours de son récit.

Quelques erreurs de détail peuvent être aussi relevées çà et là, elles seront sans doute corrigées dans une prochaine édition et d'ailleurs elles n'altèrent point l'exactitude générale.

Pour juger et pour louer ces deux ouvrages excellents, nous ne pouvons mieux faire que de les résumer en les citant souvent.

Il nous serait impossible, toutefois, dans les limites d'un article, de suivre MM. de Beaumont et Perraud dans l'exposition historique des rapports de l'Angleterre avec l'Irlande durant les six siècles et demi de leur union.

Il suffit de remarquer que, dès le commencement, les conquérants anglais s'opposèrent toujours de toutes leurs forces aux progrès de la civilisation irlandaise lorsqu'elle essaya de se développer, et qu'ils empêchèrent la fusion graduelle entre la race anglaise et la race irlandaise, au lieu de l'encourager. Plus tard, la Réforme inaugura un système d'oppression qui avait pour but d'imposer au peuple irlandais le protestantisme. Voici comment ce système est jugé par un éminent politique appartenant à la religion protestante, Édmond Burke : « Durant un temps beaucoup plus long qu'il ne fallut aux « Romains pour s'assimiler complétement les nations les plus hos- « tiles parmi celles qu'ils avaient conquises, les protestants établis en « Irlande se regardèrent uniquement comme une sorte de garnison « coloniale destinée à assujettir les Irlandais à la Grande-Bretagne ; « le plan primitif ne fut jamais abandonné une seule heure, des « confiscations inouïes eurent lieu dans le nord de l'Irlande sous « prétexte de complots et conspirations qui ne furent jamais prou- « vés. La ruine de la race indigène et en grande partie celle des « premières races d'occupants anglais (qui étaient catholiques) fut « consommée ; toute la législation se résume en un code d'oppression « tel qu'on n'en avait jamais vu, et qui était inspiré par la haine « et le mépris le plus profond pour le peuple conquis. Ces lois ne « furent nullement l'effet de la crainte, mais bien de la sécurité « des conquérants, et ceux qui mettaient le système en pratique « s'appuyaient sur la puissance de la Grande-Bretagne pour ac- « complir leurs actes arbitraires[1].

« Toute mesure administrative était populaire en Angleterre si

[1] Pour les détails et les preuves, voir la Ire partie du livre de M. de Beaumont.

« elle tendait à vexer et à ruiner une race qu'on regardait comme « une bande de sauvages fanatiques, ennemis de Dieu, — une honte « pour la nature humaine. »

Telle était en Irlande la politique de l'Angleterre et des protestants qui formaient la garnison anglaise du pays.

Suivant l'expression de lord Clare, le champion du protestantisme en Irlande, dans son discours sur l'Union, « Tout le pouvoir et toute « la propriété en Irlande ont été conférés par les rois anglais à une « colonie anglaise composée de trois couches d'aventuriers qui se « sont répandus dans le pays après trois rébellions successives ; *la « confiscation est le titre commun à tous*, et, depuis leur premier « établissement, ils sont entourés de tous côtés par la population « indigène qui rumine dans une sombre indignation le souvenir de « l'injustice qu'elle a soufferte. »

Telle était encore de nos jours la condition de l'Irlande. La nation était divisée, non par accident, mais intentionnellement, en deux camps hostiles et distincts qui n'étaient rapprochés par aucune sympathie et aucun intérêt commun.

D'un côté, les protestants possédaient toutes les franchises, toutes les libertés politiques, toute la propriété et avaient le monopole de l'éducation ; de l'autre, la population catholique en était réduite à ne fournir au pays que « *les porteurs d'eau et les coupeurs de tourbe.* » (Burke, *On penal laws.*) En 1778, le système des lois pénales fut légèrement adouci ; en 1792, on permit aux catholiques de voter pour les élections au parlement, mais un des derniers actes du parlement irlandais avant l'union de 1800 fut de rejeter, à une majorité de 143 voix contre 19, un projet ayant pour but d'admettre les catholiques à siéger au parlement. Cette concession à la raison et à l'équité ne fut faite qu'en 1829 et, même alors, elle fut arrachée par la nécessité et non pas accordée au sentiment de la justice[1].

« J'ai pendant plusieurs années, disait sir Robert Peel en propo- « sant à la Chambre des communes le bill d'émancipation, essayé de « maintenir l'exclusion des catholiques romains du parlement et des « hautes fonctions de l'État. Je ne crois pas que ce système fût anti- « national ou irrationnel. Je l'abandonne aujourd'hui dans la convic- « tion qu'il ne peut plus être continué avec avantage, et parce que « je pense que nous n'avons plus les moyens nécessaires pour le « maintenir d'une manière efficace et permanente ; je cède par « conséquent à une nécessité morale que je ne peux pas contrôler

[1] *L'Irlande contemporaine*, l. I, chap. I.

« parce que je ne veux pas pousser la résistance à un point où elle
« pourrait mettre en danger les institutions que nous voulons dé-
« fendre. »

Peu de temps après cette abolition des derniers restes du code pénal, un ministère libéral arriva au pouvoir. Il trouva l'Irlande dans l'état où les lois oppressives l'avaient mise. La population totale était de 7,963,000 âmes, divisée en :

Catholiques	6,427,000.
Membres de l'Église épiscopale (*established church*) protestante	852,000.
Presbytériens et autres sectes	642,000.

Les 852,000 membres de l'Église protestante établie possédaient tout le revenu ecclésiastique de l'Irlande, qui montait à environ vingt millions de francs par an. La grande masse de la population catholique était plongée dans la misère. « La pauvreté irlandaise, dit
« M. G. de Beaumont, a un caractère spécial et tout à fait exception-
« nel, qui rend sa définition malaisée, parce qu'on ne peut la com-
« parer à nulle autre indigence. La misère irlandaise forme un type à
« part dont le modèle et l'imitation ne sont nulle part. On reconnaît
« en la voyant qu'on ne saurait théoriquement assigner aucune borne
« à l'infortune des peuples. Chez toutes les nations on trouve plus
« ou moins de pauvres, mais tout un peuple de pauvres, voilà ce
« qu'on n'avait point encore vu, avant que l'Irlande l'eût mon-
« tré. »

Il n'y avait aucune loi (*poor law*) d'assistance publique; presque toutes les corporations qui administraient les villes étaient exclusivement protestantes; toutes les positions de pouvoir et d'influence étaient occupées par des protestants ; les sommes affectées par l'État à l'éducation du peuple étaient entre les mains des protestants qui s'en faisaient un moyen de prosélytisme. L'aristocratie irlandaise manquait de la première condition essentielle à tout gouvernement pour être bienfaisant, celle d'éprouver de la sympathie pour ses sujets et de ne pas les mépriser. Appuyée sur l'Angleterre, elle bravait les menaces du peuple, et ne modifiait en rien son système d'oppression, parce qu'il n'y avait au fond de ces clameurs populaires aucun péril pour elle. Comme l'a fort bien dit M. Disraeli avant de devenir le *leader* du parti conservateur, avec lequel il a pourtant si peu de sympathies : « L'Irlande avait une population qui mourait de faim,
« une aristocratie vivant hors du pays, et une église étrangère.
« C'était là la question irlandaise. Si nous eussions appris qu'un

« pareil état de choses existait dans un autre pays, nous eussions « dit : une révolution est le seul remède. Mais les Irlandais ne « pouvaient pas faire une révolution, et pourquoi ? Parce que l'Ir- « lande était unie à un État beaucoup plus puissant. L'union avec « l'Angleterre est ainsi devenue la cause de l'état actuel de l'Irlande. « Quel est donc le devoir d'un ministre anglais ? C'est de réaliser par « sa politique tous les changements qu'une révolution aurait cherché « à opérer par la force. »

Telle était la condition de l'Irlande en 1831. Les lois, le système administratif, l'esprit du gouvernement, tout avait été directement organisé pour maintenir le peuple irlandais dans ses sentiments d'hostilité envers le gouvernement anglais. La séparation était complète, absolue. Le peuple irlandais détestait le joug anglais et la garnison anglaise, l'aristocratie anglaise et l'église qu'elle appuyait.

Le gouvernement libéral qui désirait changer cet état de choses et élever les conquis à une certaine égalité avec les conquérants avait un problème difficile à résoudre.

La première chose qu'il fit fut une concession relative à l'éducation. Les circonstances qui accompagnèrent cette concession ont été mentionnées récemment dans un discours remarquable, prononcé à la chambre des Communes, par M. Moore O'Ferrall, l'un des catholiques les plus distingués de l'Irlande.

L'appui des représentants irlandais catholiques était nécessaire au gouvernement, et O'Connell insistait sur une réforme dans le système de l'éducation comme la condition *sine qua non* de l'appui des représentants irlandais. La subvention accordée aux écoles de la société de Kildare-Street[1] fut alors retirée, et le *système national* fut établi sur un nouveau principe qui devait (du moins dans la pensée du fondateur), écarter jusqu'au soupçon de prosélytisme. Peu après, le *vestry cess*, — impôt qui obligeait les catholiques à contribuer à la construction et à l'entretien des églises protestantes, — fut également aboli. L'église établie (épiscopale) d'Irlande subit des réductions considérables : des vingt-deux évêchés qui la constituaient, dix furent abolis; la dîme fut réduite de vingt-cinq pour cent, et plus tard le payement de la dîme fut transféré des tenanciers aux propriétaires de la terre[2].

Les corporations qui administrent les villes irlandaises furent réformées sur une base plus libérale ; elles admirent indistinctement

[1] Ces écoles avaient pour but avoué de faire donner une éducation exclusivement protestante aux enfants des pauvres catholiques.

[2] Mesure qui du reste n'allégeait en rien le fardeau des fermiers, puisque le propriétaire augmente le fermage proportionnellement au chiffre de la dîme. — Voir sur ces réformes les *Études sur l'Irlande contemporaine*, II, p. 500 et suiv.

dans leur sein protestants et catholiques, et de fait, ces derniers eurent bientôt la majorité dans les trois provinces du sud.

Mais l'esprit dans lequel les lois sont appliquées est encore plus important que les lois elles-mêmes ; aussi durant les sept années qui suivirent immédiatement l'émancipation, l'administration de l'Irlande ne dévia pas sensiblement de l'ancien principe de la suprématie absolue du protestantisme.

Sous le ministère de lord Melbourne, lord Normanby fut nommé lord-lieutenant de l'Irlande. Selon l'expression de M. Greville, « l'Irlande ne vit jamais un lord-lieutenant plus courageux, plus honnête et plus utile. » Son gouvernement se distingua par un remarquable esprit de justice, d'impartialité et de fermeté. Les propriétaires irlandais apprirent avec étonnement « que la propriété, non-seulement conférait des droits, mais aussi imposait des devoirs, » — et les catholiques irlandais ne furent pas moins surpris de trouver une administration qui s'occupait sérieusement de leurs intérêts, et de voir que catholiques et protestants obtenaient des emplois et jouissaient de la confiance du gouvernement sans distinction.

Le nombre des crimes diminuait, l'agitation politique se calmait peu à peu, et le peuple vit, pour la première fois, fonctionner un gouvernement basé sur la justice et sur l'impartialité.

Tandis que lord Normanby gagnait ainsi la plus grande et la plus juste popularité parmi les catholiques irlandais, il s'attirait, dans les mêmes proportions, la haine de la minorité protestante. Le parti conservateur, les alliés et les protecteurs de cette minorité rentrèrent bientôt au pouvoir, et le mécontentement de l'Irlande se manifesta par une agitation violente, et des meetings monstres en faveur du rappel.

La condition de l'Irlande devint l'objet de nombreuses discussions au parlement. Ces débats jettent une vive lumière sur les causes qui, alors comme aujourd'hui, maintiennent le peuple irlandais dans un état d'hostilité permanente contre l'Angleterre [1]. C'est pourquoi nous nous y arrêterons un peu.

Ce fut en exploitant le fanatisme et les préjugés religieux résultant de l'ignorance du public anglais [2] que les conservateurs parvinrent à renverser le ministère libéral. Les ministres libéraux furent

[1] « Faut-il s'étonner si la population irlandaise est plus divisée, plus agitée, plus « mal disposée envers l'Angleterre qu'elle ne l'a jamais été ? » (G. de Beaumont, 7e éd. Introd., p. LI).

[2] En 1846. lord Fitz William ne craignait pas de dire au parlement que « les « Anglais étaient d'une excessive ignorance en ce qui touchait l'Irlande, et que ce « pays était pour eux un miroir où ils n'aimaient pas à se regarder. » (Chambre des lords, 23 mars 1846.)

dénoncés comme favorisant le *papisme*, et le clergé catholique qu'on les accusait de protéger, fut désigné « comme une bande de mécréants en surplis. » (*Surpliced ruffians.*)

Sir Robert Peel ne partageait pas les préjugés de son parti, mais il était encore fort éloigné des sentiments libéraux qu'il manifesta dans les dernières années de sa vie.

Le grand O'Connell, que M. de Beaumont appelle avec raison « l'homme le plus extraordinaire de son temps, et la personnification de tout un peuple, » O'Connell qui avait arraché à un gouvernement hostile l'émancipation des catholiques, et ainsi mérité le glorieux titre de libérateur de son pays, avait soutenu le ministère libéral. Il lui avait bien souvent reproché ses hésitations lorsqu'il s'agissait de passer de la théorie à la pratique, mais il savait que le parti conservateur au pouvoir en Angleterre signifiait domination protestante en Irlande.

La lutte de toute sa vie eut pour objet d'émanciper son pays, et d'obtenir une égalité politique complète pour l'immense majorité de ses compatriotes. Son attitude à l'égard du ministère conservateur ne pouvait, par conséquent, être douteuse. Il poussa vigoureusement le peuple irlandais à l'action. Sa misère sociale, son oppression passée, les marques de servitude qui lui restaient au front, ces millions d'êtres humains qui étaient, comme dit l'enquête faite par le gouvernement de sir Robert Peel, « plus mal logés, plus mal vêtus, plus mal nourris qu'aucune autre population,» cette population profondément religieuse subissant l'insolente suprématie d'un autre culte, — tel fut le thème des discours avec lesquels le grand orateur entretint l'agitation au sein du peuple irlandais.

Dans un mémoire publié en 1840 sous le titre de *Mémoire de l'association nationale sur les principales causes du mécontentement de l'Irlande*, il attaqua surtout avec une grande vigueur l'abus intolérable de l'Église établie.

O'Connell savait bien que le parti conservateur n'accorderait jamais ni cette réforme, ni les autres. Alors il demanda que l'Irlande fût séparée d'un gouvernement qui ne voulait pas tenir compte des griefs du pays; il réclama un parlement national. Lorsqu'il demandait le *repeal* (l'abolition de l'Union), nous croyons, avec M. de Beaumont, que « dans les mains d'O'Connell, ce rappel n'était que le « moyen pratique pour contraindre l'Angleterre à proposer une « transaction. Que l'Angleterre donne à l'Irlande des réformes, et « l'Irlande cessera de menacer l'Angleterre d'une révolution ; car « laissée au courant naturel de ses sentiments, l'Angleterre donnera « bien de loin en loin quelques marques d'intérêt à l'Irlande mal- « heureuse et tranquille ; mais, soit préjugés de race, soit antipathie

« de religion, elle ne fera rien de plus pour l'Irlande, à moins que « l'Irlande en s'agitant, ne trouble le repos de l'Angleterre elle-« même [1]. »

Le repos de l'Angleterre fut troublé.

Trois des quatres provinces irlandaises étaient en feu. D'immenses multitudes se réunissaient autour d'O'Connell pour entendre l'énumération passionnée des griefs du pays, et demander la dissolution de l'Union. Les casernes de l'Irlande furent fortifiées et les garnisons augmentées partout.

Le parti libéral qui, à cette époque, était, comme nous l'avons vu, dans l'opposition, appela alors l'attention du parlement sur la condition de l'Irlande, et demanda énergiquement qu'on prît en considération ses griefs.

Lord John Russell, ord Palmerston, lord Grey, M. Macaulay, M. Buller, hommes d'État du parti libéral, dénoncèrent sans hésitation la cause pour laquelle la nation irlandaise avait été, était, et, jusqu'à ce qu'on fît droit à ses griefs, devait être hostile au gouvernement anglais. Ils déclarèrent « que l'extension de l'instruction publique ne ferait que rendre le peuple irlandais plus sensible à l'injustice dont il était victime, et lui apprendrait à résister ; que l'amélioration même de la condition matérielle du pays ne servirait qu'à augmenter l'intensité de la lutte, en égalisant les forces respectives des parties. »

Ce sont là les témoignages non pas de catholiques mais de protestants, non pas d'Irlandais mais d'Anglais, sur la cause du phénomène que nous voulons examiner. Il en résulte clairement, non-seulement que l'exclusion de tout pouvoir politique et l'établissement d'une Église étrangère étaient des griefs intolérables, mais encore que cette exclusion injuste, et la suprématie religieuse de la minorité tendaient à perpétuer, parmi les protestants eux-mêmes, un esprit de domination dont l'influence réagissait sans cesse sur les rapports sociaux.

Le parti qui avait ainsi proclamé que l'honneur et la bonne foi, la parole du souverain et celle du parlement, la justice et la liberté, exigeaient la réforme de l'organisation religieuse de l'Irlande, et que les abus dénoncés avec tant d'éloquence devaient complétement disparaître, parvint au pouvoir. Lord John Russell devint premier ministre, les lords Grey, Macaulay et Campbell, sir George Grey et M. Charles Buller furent membres du cabinet.

On dut croire que l'heure de la délivrance de l'Irlande avait

[1] G. de Beaumont, II, 282.

sonné ; deux nations séparées par une longue tradition d'injustices et d'oppression allaient enfin être réunies en une seule. Ces espérances ne tardèrent pas à s'évanouir. En répondant à une interpellation de M. Bernal Osborne, lord John Russell refusa de mettre en pratique les principes dont il avait été le principal champion pendant qu'il était dans l'opposition, et, avant qu'aucune discussion sur son inconséquence pût être entamée, la grande famine dont les signes précurseurs s'étaient montrés déjà le printemps précédent, tomba avec la violence d'un ouragan sur le peuple irlandais.

On avait tout ôté au peuple irlandais, excepté la pomme de terre ; celle-ci venant à manquer, il lui était impossible de subsister par ses propres ressources.

Les effets de la famine, les efforts généreux tentés pour répondre aux besoins qu'elle créa, la gigantesque émigration dont elle fut la cause, — toutes ces choses sont fidèlement décrites dans la préface de l'ouvrage de M. Beaumont et dans le livre du P. Adolphe Perraud.

La classe pauvre, sur laquelle tomba le poids de la famine, était catholique. Le parti protestant poussa un cri de triomphe. « Le glas funèbre de la race celtique a sonné, disaient-ils. Le jugement qui nous débarrassera de la supériorité numérique des catholiques a été prononcé ; — encore un peu de temps, et la suprématie protestante sera assise sur une base tellement solide, qu'elle ne pourra plus jamais chanceler. » L'émigration catholique d'Irlande était immense ; des cargaisons entières d'êtres humains traversaient l'Atlantique et remplissaient les ports de l'Amérique et de l'Australie ; la famine et la peste semblaient, comme deux anges exterminateurs, combattre pour les ennemis de la religion catholique et de la race irlandaise[1]. Les agents du prosélytisme, ou *soupers*, comme on les appelle en Irlande, s'adressaient aux pauvres menacés par la famine et la peste. Ils avaient à leur disposition des fonds considérables et ils s'en servaient sans scrupule. A la pauvre mère dont le cœur était déchiré à la vue de ses enfants mourant de faim, ils offraient des secours à la condition qu'elle enverrait ses enfants à l'école protestante. La domination protestante n'avait pas trouvé pareille bonne fortune depuis le temps de Cromwell.

Quel fut le résultat de cette terrible épreuve ?

Un grand nombre de propriétaires fonciers furent ruinés par les conséquences de la famine. La loi opposait des obstacles nombreux à la vente des propriétés. Sous la pression de la famine, une nouvelle cour fut instituée « sous le nom de commission des terres hypothé-

[1] Pour les statistiques de l'émigration et ses conséquences politiques, sociales et religieuses, voir le t. II des *Études sur l'Irlande contemporaine*, l. IV.

« quées, appelée plus tard tribunal de la propriété foncière (*landed* « *estates court*), laquelle, sans appliquer d'autres lois que la cour de « chancellerie, mais en les appliquant dans un autre esprit, procède « rapidement à l'aliénation de toutes les terres, dont quelque tiers « intéressé et souvent le propriétaire lui-même lui demandent que la « vente se fasse sous son autorité, divise ces domaines par lots dont « elle détermine à son gré le nombre et l'étendue, provoque les en- « chères, adjuge les lots et confère aux acquéreurs des titres irréfra- « gables qui, a raison de la source première dont est émané la cour « qui les délivre, ont pris le nom de titres parlementaires. » (G. de Beaumont, 7e édit. p. LVII, voir aussi les *Études sur l'Irlande contemporaine*, I, p. 363.)

Le prix des ventes faites aux enchères par cette commission s'élevait déjà, en 1859, à six cent quarante deux millions de francs. « Le « bien qu'a fait cette institution est donc incontestable ; sans doute « elle n'a pas détruit le mécanisme si compliqué dans lequel se trouve « enfermé la propriété foncière, et la plupart des inconvénients résul- « tant des lois féodales subsistent encore. Néanmoins, c'est un pre- « mier pas et un pas considérable vers la liberté du commerce de la « terre. C'est surtout à partir de cette mesure que les catholiques des « villes, enrichis par le négoce, ont pu racheter d'anciennes propriétés « patrimoniales et rentrer en possession de ce sol irlandais dont ils « étaient encore juridiquement exclus il y a trois quarts de siècle. « Les catholiques n'ont donc qu'à se féliciter de cette mesure ; car si « elle ne répare pas et ne peut réparer complétement trois siècles de « confiscation et de violences, elle commence du moins à en pallier « les résultats. » (*Études sur l'Irlande contemporaine*, I, 372 et 373.)

Plus de deux millions d'émigrants irlandais se sont établis en Amérique et en Australie où ils ont servi à propager la religion catholique et la race irlandaise, les deux choses que les anglais détestent pardessus toutes les autres.

Ainsi le mauvais gouvernement de l'Angleterre, par ses conséquences directes sur l'état social de l'Irlande, a servi à implanter un fort élément catholique et irlandais dans des pays qui ne tarderont pas sans doute à jouer un rôle considérable et à exercer une grande influence sur les destinées du monde [1].

Mais, si la famine a fait reprendre aux Irlandais leur antique vocation de missionnaires, leur propre pays n'a-t-il pas cessé d'être catholique ? Les espérances protestantes si longtemps déçues, ne se sontelles pas enfin réalisées ? Peu de temps avant la famine, lord

[1] Voir, l'article si curieux du *Times*, intitulé *The Irish Exodus*, du 4 mai 1860. Il est traduit dans les *Études sur l'Irl. cont.* II, p. 98.

Macaulay constatait dans un discours resté justement célèbre, l'inutilité des persécutions appliquées au dessein déloyal de faire abandonner le catholicisme aux Irlandais. « Ce n'est pas, disait-il, pen-
« dant une ou même vingt administrations, mais pendant des siè-
« cles que nous avons employé l'épée contre les Irlandais ca-
« tholiques; nous avons essayé de la famine; nous avons eu
« recours à tous les artifices des lois draconiennes, nous avons
« tenté l'extermination sans frein, non pour abaisser ou vaincre
« une race abhorrée, mais pour effacer toute trace de ce peuple
« dans le pays qui le vit naître. Mais qu'est-il arrivé? Avons-nous
« réussi? Nous n'avons pu ni les extirper ni même les affaiblir. Ils
« se sont successivement accrus, après toutes nos persécutions, de
« deux à cinq, de cinq à sept millions d'individus... Devons-nous re-
« tourner à la politique surannée d'autrefois et les rendre plus forts
« par la persécution?... Je sais l'histoire, j'ai étudié l'histoire, mais
« je confesse mon incapacité dans cette science pour trouver à ce
« fait une explication satisfaisante. — Mais si je pouvais, me tenant
« sous le dôme de Saint-Pierre de Rome, lire avec la foi d'un ca-
« tholique romain l'inscription qui est tracée tout autour : *Tu es*
« *Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'en-*
« *fer ne prévaudront pas contre elle*, alors je pourrais résoudre le pro-
« blème de l'histoire de l'Irlande[1]. »

Ces paroles éloquentes pourraient-elles encore s'appliquer au temps présent?

Ici encore notre réponse sera basée sur des documents d'une exactitude incontestable.

De 1834 à 1861, aucun recensement religieux n'avait eu lieu en Irlande. Durant les années qui succédèrent à la grande famine, les orateurs protestants avaient souvent proclamé au parlement que la population catholique était en voie de décroissance.

« Des centaines de milliers, disait M. Newdegate, embrassent le
« protestantisme, et les conséquences de la famine et de la peste ont
« exclusivement atteint la population catholique. »

M. Napier, lord chancelier de l'Irlande sous le ministère de lord Derby, s'exprimait dans le même sens, quoique d'une manière plus réservée.

En 1860, M. Monsell, député catholique de Limerick, demanda que la vérité de ces assertions fût examinée, et en 1861 on procéda à un recensement religieux de la population de l'Irlande.

[1] Discours cité par le docteur Miley dans son *Oraison funèbre* d'O'Connell.

Le recensement général de la population antérieure aux années de famine donnait pour résultat :

Catholiques.	6,427,000
Anglicans	8 2,000
Dissidents	642,000
Population totale	7,943,000

Aujourd'hui sur les 5,764,000 habitants, auxquels l'Irlande est réduite, on compte :

Catholiques.	4,490,000
Anglicans	678,000
Dissidents	596,000
Total.	5,764,000

« On voit, par les chiffres qui précèdent, qu'en changeant le total « de la population irlandaise, la famine et l'émigration n'ont pas « modifié sensiblement la proportion des nombres afférents à chaque « dénomination religieuse. » (G. de Beaumont, 7e édition. Introd. p. XLIII.)

Ainsi les efforts gigantesques faits pour acheter les âmes d'une population affamée avaient tourné au profit de la religion qu'on voulait exterminer. Le peuple et le clergé s'étaient animés d'un nouveau zèle et d'une plus grande énergie. De nouveaux ordres religieux avaient été établis, des missions prêchées; — l'éducation catholique s'était étendue et développée ; — des églises convenables et des cathédrales magnifiques avaient pris la place des pauvres édifices dans lesquels M. de Beaumont voyait, il y a vingt-cinq ans le peuple assister au service divin. A mesure qu'une prospérité relative commençait à renaître, les souscriptions pour ces œuvres se multipliaient. On sait que l'État en Irlande ne donne rien pour les besoins de l'Église catholique, excepté la subvention accordée au séminaire ecclésiastique de Maynooth. En 1862, plus de 2,500,000 francs ont été employés pour des œuvres religieuses dans le seul diocèse de Dublin, sans compter la contribution régulière annuelle pour l'entretien du clergé[1].

Dans la ville de Limerick, qui compte 44,000 habitants, dont 40,000 catholiques, appartenant pour la plupart à la classe pauvre, plus de 250,000 francs ont été dépensés chaque année depuis dix ans à construire des églises, des écoles, des orphelinats, sans compter les sommes données pour l'entretien du clergé.

[1] Voir sur ces admirables développements de l'Église catholique en Irlande, le P. Ad. Perraud, t. II, p. 475 et suiv.

Il y a quelque temps, l'auteur de cet article contemplait dans cette ville (Limerick) la nouvelle cathédrale catholique qui vient d'être élevée par les contributions volontaires des pauvres, et l'ancienne chapelle que la nouvelle cathédrale est appelée à remplacer : l'une bâtie dans le meilleur style gothique, avec sa nef et ses bas-côtés en ogive, son maître-autel enrichi de marbres précieux, d'albâtre et de bas-reliefs d'une exécution parfaite ; l'autre étroite, vulgaire, humide, sans ornements, et ressemblant plutôt à un vieux hangar qu'à un édifice destiné au culte de Dieu. Les deux constructions représentaient parfaitement deux âges. La pauvre chapelle a été bâtie en 1755, à l'époque où le système des lois pénales était en pleine vigueur.

Les hommes qui avaient adoré Dieu dans ce pauvre édifice avaient vécu dans une ignorance et une pauvreté forcées ; la propriété et les bienfaits de l'instruction leur étaient interdits.

L'édifice gothique, magnifique et digne de sa destination, mais inachevé, — car la tour et la flèche manquent encore, — représente bien les progrès accomplis par le peuple irlandais en quelques années de liberté. Ces progrès sont assurément dignes d'être notés, et les deux ouvrages que nous avons sous les yeux les ont consciencieusement fait connaître ; et néanmoins les institutions libres n'ont pas encore fécondé le pays, et les dernières traces des anciennes injustices n'ont pas encore complétement disparu du sol de l'Irlande.

Le problème redoutable ne sera résolu que par la réalisation de la plus complète égalité entre les Anglais et les Irlandais, entre les protestants et les catholiques.

Dans un discours prononcé par sir Robert Peel en 1817, contre l'émancipation des catholiques, ce grand politique montra quelles devaient être les conséquences nécessaires de cette mesure. Il demanda à ceux qui étaient en faveur de l'émancipation s'ils se sentaient disposés à accorder aux catholiques la juste proportion de pouvoir politique à laquelle leur nombre, leur richesse, leurs talents et leur éducation leur donnaient rigoureusement droit. — Si vous l'êtes, ajoutait-il, croyez-vous qu'ils voudront ou qu'ils pourront ne pas franchir les limites dans lesquelles vous les renfermez ? Pouvez-vous penser qu'ils voient avec satisfaction la situation respective de votre Église et de la leur[1] ?

Trente-trois ans se sont écoulés depuis l'émancipation des catholiques. Les ministères conservateurs ont toujours appuyé la domination protestante ; ils ont exclu les catholiques autant que possible de

[1] Chambres des communes, 9 mai 1817. Voir ce discours dans les *Études sur l'Irlande contemporaine* (I, p. 68).

tous les emplois et maintenu dans toute sa rigueur l'établissement de l'église protestante en Irlande.

Dans les pages précédentes nous avons fait voir avec quelle logique, et quelle sagesse politique, le parti libéral avait soutenu la nécessité d'appliquer au gouvernement de l'Irlande des principes tout contraires. Or, depuis plusieurs années, le pouvoir appartient aux libéraux. Ont-ils mis en pratique leurs principes? ont-ils aboli cette inégalité dont le maintien, d'après leur propre aveu, empêchait le peuple irlandais de devenir sincèrement et loyalement attaché au gouvernement de la Grande-Bretagne ?

La condition des catholiques irlandais a subi il est vrai quelques modifications depuis le temps où lord John Russell, lord Palmerston et leurs amis politiques soutenaient avec tant de force l'urgence de gouverner l'Irlande par la justice et la liberté [1].

Ainsi l'agitation politique a disparu ; les crimes ont tellement diminué, qu'actuellement il s'en commet moins en Irlande qu'en Angleterre ou en Écosse. L'instruction publique a été améliorée, une partie déjà considérable de la propriété foncière a passé dans les mains des catholiques, et le taux du salaire s'est considérablement élevé depuis quelque temps.

Cependant il est plus odieux aujourd'hui qu'en 1844 de voir les catholiques encore exclus des grandes fonctions politiques de leur pays, parce qu'ils sont plus riches et plus instruits qu'ils n'étaient il y a vingt ans ; et, tandis que la proportion relative des protestants et des catholiques en Irlande n'a subi qu'une modification insignifiante, les revenus de l'Église protestante sont absolument les mêmes qu'en 1844.

Aux termes de l'acte d'émancipation, le lord lieutenant d'Irlande doit toujours être protestant ; ainsi, comme le disait sir Robert Peel, dans le discours précédemment cité (9 mai 1817), « un catholique « peut représenter son souverain à la Jamaïque ou au Canada ; il « peut dans les colonies exercer des fonctions qui lui donnent auto- « rité sur l'Église et sur l'État, mais en Irlande il ne le peut ; en Ir- « lande, la source d'où coulent les grâces et les faveurs continue à « être exclusivement protestante et le sera toujours. »

De plus, cette fonction dont il y a peu d'années une majorité considérable de la Chambre des communes a demandé l'abolition, nous paraît une marque de provincialisme dégradant qui fait publiquement de l'Irlande, non une partie intégrante, mais une dépendance de l'Angleterre. Que diraient les habitants du Languedoc ou de la Lorraine s'ils étaient gouvernés par un vice-roi, comme l'Algérie, au

[1] Voir une brochure récemment publiée sur ce sujet par M. le professeur Hancock.

lieu de jouir de la même administration que les habitants du reste de la France?

En Irlande, le lord chancelier, chef de toute l'administration judiciaire, doit également être protestant. Il n'est pas besoin d'insister pour montrer quelle injustice flagrante et quelle révoltante inégalité cette exclusion constitue aux dépens des catholiques.

Le premier secrétaire d'État pour l'Irlande, qui, après le ministre de l'intérieur, a la plus grande part dans le gouvernement de l'Irlande, peut être choisi parmi les catholiques. Toutefois aucun catholique n'a jamais rempli cette fonction. En ce moment elle a pour titulaire le fils du grand sir Robert Peel, dont M. de Beaumont dit, sans doute induit en erreur par les Anglais qui lui ont fourni ses renseignements : « Il croit suivre et suit en effet la voie tracée par son illustre père. [1] » Rien ne peut être plus éloigné de la vérité. Son premier vote au parlement a été contre le parti de son père, en faveur de l'odieuse loi de 1851, qui interdit aux évêques catholiques de prendre le titre de leurs siéges et les prive de leur état légal (*legal status*). Ses admirateurs en Irlande se trouvent uniquement parmi les orangistes les plus exaltés, parti dont son père s'était séparé dans les derniers jours de sa vie. Pense-t-on qu'il soit rassurant pour une nation catholique de voir ses intérêts politiques et religieux confiés pour une part considérable à un homme qui n'a jamais su parler du Souverain Pontife et des principales institutions du catholicisme qu'avec un mépris avoué et ce ton insultant et provocateur qui sied bien aux meetings d'Exelter-Hall, mais qui est indigne d'une assemblée aussi illustre que le parlement anglais[2] ?

Admirateur sincère du grand Robert Peel, nous repoussons cette comparaison injurieuse pour sa mémoire. Élevé dans les idées étroites de l'école à laquelle appartient son fils, il était devenu plus sage et plus libéral à mesure qu'il acquérait plus d'expérience, et il avait agi en conséquence, au prix de grands sacrifices personnels. Si le fils peut citer quelques expressions de son père datant de la première époque de sa vie afin de justifier la comparaison de M. de Beaumont, nous répondrons avec Molière :

> Quand sur une personne on prétend se régler,
> C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler,
> Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
> (Ma sœur), que de tousser et de cracher comme elle.

[1] G. de Beaumont, 7e édit. Introd. p. LIII. Note.

[2] Voir un discours prononcé au parlement (session de 1862) par sir Robert Peel. Il est cité dans les *Études sur l'Irlande contemporaine*, I, p. 75 en note.

Le sous-secrétaire d'État de l'Irlande remplit des fonctions politiques importantes en l'absence du premier secrétaire. Depuis sept ans, c'est un protestant anglais qui est titulaire de cette fonction.

La règle presque générale et qui souffre peu d'exceptions est que les fonctions principales dans chaque ordre sont occupées par des protestants, souvent même par les Anglais ; et que les catholiques irlandais sont confinés dans les emplois subalternes. Qu'on nous permette, pour justifier ces assertions, une rapide revue des diverses classes de fonctionnaires du gouvernement en Irlande.

Le chef de la perception des impôts intérieurs est Anglais et protestant ; tous les employés supérieurs sont protestants.

Le contrôleur général du timbre est Anglais et protestant.

Le surintendant général de la perception de l'incometax est Anglais et protestant.

Presque tous les officiers supérieurs des garde-côtes sont Anglais et protestants.

Le trésorier en chef des services civils est Anglais et protestant.

L'inspection des manufactures a son siége à Londres; les deux sous-inspecteurs résidant en Irlande sont protestants.

Les quatre directeurs de l'agence du gouvernement pour l'émigration sont protestants.

Le comité de la caisse d'emprunt se compose de trente-huit membres, vingt-huit desquels sont protestants.

La commission des legs charitables compte six catholiques et sept protestants.

Le surintendant général des statistiques d'agriculture et d'émigration est protestant.

Le commandant général des forces est Anglais et protestant, ainsi que presque tous les officiers de son état-major. On peut dire la même chose à fort peu d'exceptions près pour les corps du génie, de l'intendance, du recrutement, de l'administration des casernes, des hôpitaux, des prisons et des écoles militaires. Dans toutes ces branches du service militaire, à peine trouverait-on dans les emplois supérieurs le nom d'un Irlandais, surtout d'un Irlandais catholique ; et l'inégalité paraît ici d'autant plus choquante que, comme tout le monde le sait, la plus grande partie de l'armée anglaise se recrute en Irlande, et que les soldats catholiques y sont fort nombreux.

L'administration des travaux publics est confiée à trois commissaires, tous trois protestants, un Gallois, un Anglais et un Irlandais. Le secrétaire, l'architecte, les contrôleurs sont Anglais et protestants.

L'inspection géologique est confiée en Irlande à un directeur local

qui est Anglais. Les autres fonctionnaires sont presque tous Anglais et protestants.

Dans le corps de la police, l'inégalité est plus manifeste encore, et la partialité du système anglo-protestant s'y montre plus à découvert.

C'est en 1814 et sur la motion de sir Robert Peel, alors chef-secrétaire pour l'Irlande, que fut instituée la milice des constables, que pour cette raison on appelle souvent les Peelites.

Depuis l'établissement de ce corps, ses quatre chefs principaux (l'inspecteur général, le député inspecteur général et les deux assistants) ont toujours été protestants et souvent Anglais ou Écossais. C'est en 1859 seulement qu'on a créé une troisième place d'assistant inspecteur général ; elle a été donnée à un catholique.

Ces cinq officiers supérieurs ont sous leurs ordres douze mille cinq cents constables répartis sur toute la surface de l'Irlande ; ils sont en même temps magistrats *ex officio* pour chaque comté, cité ou ville de corporation en Irlande ; le corps des soixante-douze magistrats salariés est presque entièrement sous leur contrôle ; enfin ce sont eux qui nomment à tous les grades de cette petite armée. Il est intéressant de voir, par un rapport officiel présenté au Parlement en juillet 1860 par sir Henry Brownrigg, inspecteur général et commandant en chef du corps de la police, les proportions dans lesquelles le partage des grades supérieurs et par conséquent les mieux rétribués, se fait entre les protestants et les catholiques. J'extrais de ce rapport le tableau statistique suivant :

GRADES.	PROTESTANTS.	CATHOLIQUES.	APPOINTEMENTS.	
			PROTESTANTS.	CATHOLIQUES.
EMPLOIS SUPÉRIEURS			liv. st.	liv. st.
Inspecteur génér. (command. en chef)	1	»	2,000	»
Député inspecteur général	1	»	1,200	»
Assistants inspecteurs généraux	2	1	1,600	800
Inspecteurs de comté	32	3	13,440	1,2[illegible]0
Sous-inspecteurs	204	65	36,720	11,700
Chefs constables	188	151	14,100	11,325
Total	428	220		
EMPLOIS SUBALTERNES				
Constables	780	1,070	34,320	47,432
Acting-constables	126	255	4,450	8,415
Sous-constables	2,659	6,955	74,452	194,740
Total	3,565	8,288	182,290	275,672

Depuis la nouvelle organisation de ce corps des constables (elle date de 1836 et de l'administration de lord Normanby), trois catholiques seulement, sur huit mille cinq cent huit, ont pu monter jusqu'au grade d'inspecteur de comté; tandis que, sur trois mille neuf cent quatre-vingt-treize protestants, trente-six ont été promus à cette fonction ou à un rang supérieur encore.

Parmi les sous-inspecteurs, la proportion des protestants aux catholiques est dans le rapport de trois à un; parmi les chefs constables, les protestants font plus de la moitié (six sur onze).

Quant aux grades subalternes, c'est une inégalité toute contraire qui s'y manifeste; et quand on arrive aux simples « policemen, » on voit que les catholiques sont trois fois plus nombreux que les protestants.

Plus encore que la milice des constables, l'administration centrale de la loi des pauvres témoigne d'un étrange oubli et pour les droits des catholiques et pour les convenances dues au respect de l'opinion. La richesse et la pauvreté, nous le montrerons ultérieurement, se partagent en Irlande entre deux classes très-nettement séparées : il y a bien peu de protestants qui ne soient pas riches, ou du moins dans une honnête aisance, et la grande majorité des catholiques est dans une situation plus voisine de la misère que de la pauvreté.

La masse des pauvres secourus dans les workhouses est donc catholique et irlandaise : or, voici quelle est la composition de l'administration supérieure chargée de décider tous les jours et en dernier ressort de la plupart des intérêts spirituels et temporels de ces pauvres.

Cinq commissaires, trois desquels reçoivent un traitement, sont placés à la tête de cette administration. Tous les cinq sont protestants et quatre sont Anglais.

Les inspecteurs sont au nombre de treize, dont neuf sont protestants.

Il y a quatre auditeurs des comptes, trente-sept commis partagés en quatre classes et un avoué ou chargé d'affaires (*solicitor*).

Un seul des auditeurs est catholique, les sept commis de première classe sont tous protestants, et parmi eux se trouvent quatre Anglais et un Écossais; sur les dix commis de deuxième classe, cinq sont protestants.

Jusqu'ici, on le voit, ce ne sont pas les catholiques qui sont privilégiés; mais, comme dans l'organisation du corps de la police, ils reprennent l'avantage du nombre dans les fonctions subalternes; ainsi ils comptent pour sept sur dix parmi les commis de la troisième

classe, et pour huit sur dix parmi ceux de la quatrième; l'avoué (*solicitor*) est protestant.

RÉSUMÉ

GRADES.	PROTESTANTS.	CATHOLIQUES.	APPOINTEMENTS.	
			PROTESTANTS.	CATHOLIQUES.
			liv. st.	liv. st.
Commissaires.	5	»	4,400	«
Inspecteurs.	9	4	7,666	1,750
Auditeurs.	3	1	1,500	500
Commis en chef.	1	»	700	«
— de 1re classe.	6	»	3,000	«
— de 2e classe.	5	5	1,250	1,250
— de 3e classe.	3	7	450	1,050
— de 4e classe.	2	8	200	800
Avoué.	1	»	300	«
Total.	35	25	19,466	5,300

On voit aisément d'après ce tableau à qui est faite la meilleure part :

Sur les trente-neuf fonctions les plus élevées de cette administration, vingt-neuf sont occupées par des protestants, vingt-sept desquels reçoivent un traitement total de 18,516 l. st. (462,900 fr.), ce qui donne pour chacun une moyenne de 638 l. st. (15,950 fr.); les dix autres appartiennent à des catholiques jouissant d'un traitement total de 3,450 l. st. (86,250 fr.), ce qui donne pour chacun une moyenne de 319 l. st. (8,625 fr.), la moitié de ce qui revient aux protestants.

Au contraire, sur les vingt fonctions inférieures, les catholiques en occupent les trois quarts, mais avec un traitement moyen qui ne dépasse pas 123 l. st. (3,080 fr.).

Mais les Irlandais n'ont-ils pas tort de se plaindre de cette inégale répartition des fonctions publiques de l'Irlande entre les catholiques et les protestants? Puisque l'*union* est établie entre l'Irlande et l'Angleterre et que l'acte de 1829 a fait disparaître les incapacités politiques dont les catholiques du Royaume Uni étaient frappés, ne doit-on pas présumer que s'il y a beaucoup de fonctionnaires anglais et protestants en Irlande, en revanche, en Angleterre, en Écosse, aux colonies, bon nombre d'Irlandais et de catholiques sont promus aux postes importants de la magistrature, de la finance et des ser-

vices civils? Et dans ce cas ne faudrait-il pas s'applaudir d'une réciprocité qui ferait le lien le plus intime des deux nations, et qui justifierait le doux nom de sœurs que se donnent mutuellement les deux îles dans les discours officiels?

Sans doute, il en pourrait être ainsi, bien qu'à consulter les Irlandais, ils préférassent assurément n'avoir point de droits aux fonctions anglaises, à condition d'être administrés, jugés et gouvernés chez eux par des compatriotes et par des coreligionnaires; mais cet équilibre n'existe pas, et on peut dire hardiment que pour vingt Anglais protestants qui occupent dans la catholique Irlande des postes considérables et largement rétribués, on trouve à peine un Irlandais catholique jouissant de priviléges semblables dans la protestante Angleterre.

Cette partialité, cet esprit d'exclusion, cette persistance de l'inégalité civile fondée sur la différence des religions, en un mot, tout ce système d'ancien régime est donc encore debout, ayant de profondes racines dans la constitution britannique, et garanti par les plus tenaces préjugés contre les légitimes progrès de notre siècle.

Égalité entre les protestants, oui; mais entre les protestants et les catholiques, entre les Anglais et les Irlandais, non encore une fois, elle n'existe pas; elle n'est pas encore complétement inscrite dans la constitution et dans les lois; et surtout, elle est loin d'être établie dans les esprits et dans les mœurs.

L'Irlandais catholique n'est plus sans doute, du moins aux yeux d'un Anglais chrétien et éclairé, cet idolâtre sauvage et cet ennemi qu'au dix-huitième siècle encore on écrasait sans scrupule et sans pitié; mais si c'est déjà un frère, ce n'est pas encore tout à fait un concitoyen; il y a toujours entre ces deux hommes une barrière qui les sépare, et que maintient avec un soin jaloux l'âpre et sectaire esprit des premiers temps de la Réforme.

L'égalité proportionnelle ne commence à s'établir que dans la composition des quatre grandes cours de justice, puisque huit des douze juges et l'*attorney general* sont catholiques.

Peut-être supposera-t-on que le système d'exclure les catholiques de tout pouvoir politique est borné à l'Irlande. Il n'en est rien. Le ministère de lord Palmerston n'a pas nommé un seul catholique à une fonction politique [1]. Aucune haute place dans les colonies britanniques n'est occupée par un catholique. Le Canada, l'île Maurice

[1] Dans la session de 1861, lord Palmerston a déclaré en plein parlement qu'un catholique sincère était incapable de remplir les fonctions d'archiviste. (Réponse de lord Palmerston à lord Normanby, dans l'affaire de M. Turnbull, citée par M. le comte de Montalembert dans sa 2e lettre à M. de Cavour, p. 16 et 17.)

et Malte, avec leur nombreuse population catholique, ont des gouverneurs protestants.

Ainsi, « la partialité, l'esprit d'exclusion, la persistance de l'iné-
« galité civile fondée sur la différence des religions ; en un mot, tout
« ce système d'ancien régime est encore debout, ayant de profondes
« racines dans la constitution britannique, et garanti par les plus
« tenaces préjugés contre les légitimes progrès de notre siècle.
« Égalité entre les protestants, oui ; mais entre les protestants et les
« catholiques, entre les Anglais et les Irlandais, non, encore une
« fois, elle n'existe pas ; elle n'est pas encore complétement inscrite
« dans la constitution et dans les lois ; et surtout elle est loin d'être
« établie dans les esprits et dans les mœurs [1], » et les abus que lord John Russell dénonçait en 1844, nous les retrouvons encore debout après vingt ans, et c'est en nous servant de ses propres expressions que nous pouvons « accuser le gouvernement de partialité et de soupçons injustes, en n'accordant pas aux catholiques la part proportionnelle de pouvoir qui est due à leurs talents et à leur position dans l'État, part que les lois sanctionnées par le roi, les lords et les communes leur donnent le droit d'exiger. »

En 1825, quand le régime des lois pénales n'avait pas encore complétement disparu, un évêque irlandais, le docteur Doyle, déclarait devant la Chambre des lords « que l'exclusion systématique de la
« classe supérieure des catholiques de toutes les hautes fonctions de
« l'État était regardée par les classes inférieures comme une marque
« d'infamie et de dégradation infligée à toute la population catho-
« lique. »

Or, aujourd'hui, c'est-à-dire trente-cinq ans après avoir été admis dans le giron de la constitution britannique et fortifiés par l'exercice de la liberté, — que doivent penser, que doivent sentir les catholiques en se voyant encore dans la position d'une secte proscrite ? Que doivent penser, que doivent sentir tous les esprits libéraux de cette conduite du gouvernement anglais ?

En France, nous avons eu des protestants pour premiers ministres. Encore en ce moment, deux des membres du ministère ne sont pas catholiques ; la Prusse a eu un premier ministre catholique ; en Autriche, plusieurs des plus hauts dignitaires de l'État ont été protestants ; et cependant le gouvernement de l'Angleterre, qui se proclame partout comme le protecteur par excellence et l'apôtre de la liberté religieuse, foule aux pieds les premiers principes de cette liberté dans ses propres possessions. L'Église protestante établie en Irlande con-

[1] *Études sur l'Irlande contemporaine*, I, p. 85.

tinue d'exister, sans le moindre changement, avec un nombre réduit de fidèles, mais sans réduction dans ses revenus.

Le lord lieutenant actuel de l'Irlande a autrefois reconnu, — en citant les plus grandes autorités anglaises sur la question des Églises d'État, l'archidiacre Paley et l'évêque protestant Warburton, — qu'une seule raison peut autoriser l'existence d'une Église d'État, c'est qu'elle représente les opinions de la majorité.

Or, le recensement de 1861 démontre par des chiffres officiels et irréfutables que les protestants irlandais, appartenant à l'Église établie, ne forment pas le *sixième* de la population totale. Il n'y a donc, au témoignage même des hommes d'État les plus attachés à l'Église anglicane, aucune raison plausible pour perpétuer en Irlande le régime actuel. Cependant, au mois de juin dernier, sir Robert Peel, s'exprimant avec une véhémence dont la Chambre des communes elle-même fut étonnée, déclara que le gouvernement ne renverserait pas une seule pierre de l'Église établie d'Irlande.

Autrefois, sir George Grey, ministre de l'intérieur, avait énergiquement proclamé l'impossibilité d'opérer une union vraie et sincère entre l'Angleterre et l'Irlande, tant que l'Église de la minorité aurait seule une existence légale.

Au mois de juin 1863, sir George Grey s'opposait à une pétition tendant seulement à ouvrir une enquête sur cette question.

Comment les catholiques d'Irlande pourraient-ils être satisfaits ?

Mais, dira-t-on, beaucoup d'abus dont ils se plaignaient ont été abolis. C'est vrai ; mais un jour qu'on faisait devant le célèbre Fox une observation semblable, il répondit et nous répondrons avec lui :

« On nous dit que les catholiques ont déjà obtenu tant de conces-
« sions, qu'ils ne devraient pas en demander d'autres. Mon principe
« est diamétralement opposé à cette théorie ; — jusqu'à ce qu'ils
« aient obtenu tout ce qu'ils ont le droit d'exiger, ils n'ont compara-
« tivement rien obtenu. »

Serait-il donc si difficile de donner pleine satisfaction aux vœux si légitimes de l'Irlande?

Il suffirait pour cela au gouvernement anglais d'appliquer à l'Irlande les principes qu'il invoque partout ailleurs ; il n'aurait qu'à traiter l'Irlande comme il a demandé que la Russie traitât la Pologne. Établir l'égalité complète civile et politique entre les protestants et les catholiques, faire disparaître ce scandale, unique dans l'histoire du monde, d'une Église d'État protestante, dotée de plus de 16 millions de revenus dans un pays qui ne compte pas 700,000 anglicans, et où ces 16 millions de revenu sont à la charge de la majorité catholique : tel devrait être, à l'égard de l'Irlande, le programme d'une administration sincèrement libérale.

Quant à la première de ces réformes, nous ne pensons pas que l'heure en puisse être longtemps retardée.

Mais l'autre question, celle de l'Église protestante d'Irlande, est plus grave et sera moins facile à résoudre.

Il y a peu de sympathie religieuse entre l'Église épiscopale d'Angleterre se rattachant aux anciennes traditions par son culte grave, son chant grégorien, ses imposantes cérémonies, et le puritanisme vulgaire et fanatique qui domine l'Église établie en Irlande. D'autres sectes religieuses se distinguent par quelque dogme caractéristique ; celle-ci ne vit que de sa perpétuelle et violente opposition au *papisme*. Les autres communautés chrétiennes bénissent, — celle-ci n'ouvre jamais la bouche que pour maudire ceux qu'elle a pillés et dépouillés. Au moment même où nous écrivons ces lignes, un des journaux de ce parti exhorte constamment les propriétaires protestants à se débarrasser par l'éviction de leurs tenanciers catholiques [1].

Il y a quelques mois, l'un des dignitaires de cette Église adressa une lettre au *Times* pour demander au peuple anglais de défendre énergiquement le maintien de l'Église protestante d'Irlande, parce que, disait-il, « elle est la forteresse de la garnison anglaise dans ce « pays. »

Encore une fois, l'Église épiscopale d'Angleterre a, au fond, peu de sympathie pour ces violences fanatiques, et elle a souvent à rougir de l'odieuse solidarité que lui impose sa voisine et sa sœur, l'Église épiscopale d'Irlande. Néanmoins, à cette époque de changements, elle redoute toute mesure qui tendrait à affaiblir le principe des Églises d'État dans l'empire britannique. Elle craint d'admettre un précédent qu'on pourrait un jour invoquer contre elle-même. Ce sentiment est basé plutôt sur la politique que sur la religion, et il est partagé par un grand nombre d'hommes qui, du reste, détestent l'esprit du protestantisme irlandais.

En outre, ce serait une étrange illusion de s'imaginer que la haine sauvage et féroce du catholicisme ait disparu complétement de l'Angleterre. Elle a beaucoup diminué parmi les hautes classes de la société, et quoique sincères, les protestants instruits ne parlent qu'avec dégoût du fanatisme intolérant et ignorant des siècles passés ; mais la masse du peuple anglais est toujours disposée à ajouter foi à n'importe quelle calomnie inventée et propagée par *Exeter-Hall* contre la religion catholique. On n'a qu'à se rappeler la pression exercée par leurs propres électeurs sur les membres libéraux du parlement, pour les forcer à voter contre la subvention accordée

[1] Sur cette question des évictions qui est une des plaies les plus douloureuses de l'Irlande, voir M. G. de Beaumont, I, p. 246, et le P. Adolphe Perraud, I, p. 295.

au collége de Maynooth, et la tempête soulevée contre sir Robert Peel lorsqu'il augmenta cette subvention [1].

Il est vrai que l'existence de l'Église d'État protestante en Irlande est une question de justice et non de pas théologie.

Mais les fanatiques regardent la moindre réforme de l'organisation religieuse de l'Irlande comme une attaque contre le protestantisme, — et le fanatisme protestant est encore très-puissant en Angleterre et plus encore en Écosse.

Cette question ne pourrait être résolue d'après les seuls principes de la justice que par un ministre populaire, et décidé aux plus grands sacrifices pour faire triompher la raison et le droit.

C'est pourquoi tant de personnes tournaient les yeux vers sir Robert Peel et croyaient voir en lui l'homme prédestiné à accomplir ce grand acte solennel de réparation. Sa mort prématurée l'empêcha peut-être d'opérer une réconciliation durable entre les races si longtemps hostiles de l'Irlande et de l'Angleterre.

Lord Palmerston est puissant et populaire, parce qu'il est le représentant et comme l'incarnation des préjugés anglais ; mais il n'a jamais sacrifié ses intérêts personnels à des convictions d'aucune sorte. Il était tory lorsque le torysme dominait ; lorsque le mouvement de la réforme porta le libéralisme au pouvoir, il devint un libéral ardent ; et maintenant que les opinions conservatrices reprennent le dessus, sa politique tend à s'identifier avec celle des chefs de ce parti.

On ne peut rien espérer des hommes de cette école. Se trouvera-t-il parmi les partisans encore vivants de sir Robert Peel quelque homme doué de sa prudence, de son courage et de son abnégation pour entreprendre et conduire à bonne fin l'œuvre de réparation envers l'Irlande ? C'est ce que nous ne saurions dire. Si cet homme existe, quelle noble tâche pour lui que celle de faire disparaître des anomalies et des iniquités qui forcent les plus bienveillants à douter de la sincérité du libéralisme anglais.

Louis Joubert.

[1] *Études sur l'Irl. cont.* II, p. 296 et 493.

LES

POËTES CLASSIQUES DE LA CHINE

Poésies de l'époque des Thang (VII, VIII et IX siècles de notre ère). Traduites du chinois pour la première fois, avec une étude sur l'art poétique en Chine, et des notes explicatives, par le marquis d'Hervey-Saint-Denis.

Longtemps avant que la langue zende et les livres de Zoroastre fussent découverts par Anquetil-Duperron, le monde sanscrit par William Jones et Colebrooke, nos missionnaires avaient traduit et commenté un grand nombre de livres chinois; ils n'avaient pas marchandé leur admiration à cette philosophie que le christianisme allait combattre. La Chine, dans son ensemble, religion, littérature, mœurs et politique, n'en n'est pas moins la plus étrange des sociétés, celle où le génie de l'Occident se trouve le plus complétement dépaysé, malgré certaines analogies qui tiennent à l'âge avancé des deux civilisations. L'esprit humain est le même partout; mais il faut avouer qu'il affecte en Chine, dès les temps les plus reculés, des allures qui tranchent singulièrement avec le début des autres races, surtout avec l'Inde, la Perse et tous les peuples de la famille âryenne dont nous sommes sortis. Dans le monde sémitique lui-même, grâce à nos origines religieuses, nous trouvons encore une société dont nous pouvons sans effort nous assimiler les idées. Mais en Chine, tout nous semble, à première vue, au rebours de nos propres sentiments.

S'il en faut croire des savants distingués qui ont fait une longue

étude de ce pays, plusieurs anciens missionnaires, et quelques grands esprits de notre temps, M. de Lamartine par exemple, cette civilisation que l'on avoue pauvre d'énergie militaire et de génie poétique, pauvre d'imagination et d'héroïsme, serait fondée tout entière sur ce qu'il y a chez l'homme de plus universel, de plus invariable, et de plus excellent, la raison. D'où provient dans ce cas, l'incontestable étrangeté de l'art, de l'organisation sociale, des mœurs de ce peuple, ajoutons même l'espèce de répulsion qu'il inspire ? Bien d'autres sociétés, aussi différentes de la nôtre, plus imparfaites et presque barbares, répugnent beaucoup moins à nos goûts et à nos méthodes. Est-ce l'immobilité absolue de cette race, la plus ancienne de toutes, qui choque nos esprits changeants et nos idées de progrès ? Il est certain que l'immutabilité est le premier caractère du peuple chinois. Il semble avoir été toujours du même âge ; si loin qu'on remonte dans ses monuments écrits, et l'écriture est chez lui contemporaine de la nation elle-même, on ne saurait lui découvrir de jeunesse. Pas un accent de cette fraîche poésie de l'adolescence qui éclate ailleurs à l'aurore de chaque société et dont nous sentons encore le charme dans les épopées de l'Inde, dans les plus antiques passages des Védas et du livre sacré de la Perse. Admettons que ce peuple soit essentiellement raisonnable ; mais s'il est né, comme on le dit, en pleine raison, c'est qu'il est né, comme certains individus, en pleine vieillesse ; il est sorti de son berceau avec des rides au front ; Dieu sait si ces rides se sont creusées depuis quatre mille ans ! Voyez plutôt sa figure, avant de pénétrer dans son esprit ! Voyez l'image de lui-même qu'il nous a donnée dans son art, cette nouvelle nature faite à l'imitation de l'âme, ce portrait le plus ressemblant que chaque race puisse laisser d'elle ! la vieillesse est écrite dans ses plus anciens livres ; avec la sagesse, si vous voulez, mais sans l'ombre de ce qui séduit les hommes, de ce qui les attire plus que la vérité elle-même, sans la beauté ! Je me défie d'une raison, d'une sagesse éclatantes de laideur. Or, si l'art est partout la forme, la splendeur de la raison nationale, l'art chinois, si précieux, si habile, si curieux qu'il soit, si caressé qu'il devienne par nos modernes fantaisistes, peut prétendre à tous les mérites, excepté à la beauté. Au risque d'être aussi vertement relevé que le grand roi classique l'a été de nos jours pour son mot sur Teniers, nous sommes tentés de dire en face des merveilles sauvées de l'incendie du Palais de Pékin : *Otez de là ces magots*. Peut-être le goût de nos héritiers, plus cosmopolites et mieux disciplinés sous leurs mandarins, fera-t-il marcher la curiosité chinoise de pair avec l'art italien et l'art grec ; quant à nous, si cet aveu est permis à qui prétend faire de la critique, nous éprouvons un véritable malaise en face de tous ces spécimens de l'art et du génie de la Chine. Nous n'irions

pas cependant jusqu'à les condamner au feu ; et nous sommes profondément humiliés, pour notre Europe, du résultat le plus positif et le plus durable de la prise de Pékin, la destruction des plus anciens monuments écrits de l'humanité, par l'incendie du palais d'été où se trouvait la plus grande part des archives de l'Empire céleste. Si les Chinois sont aussi raisonnables qu'on l'a supposé, ils doivent avoir une singulière idée de cette race d'enfants terribles venus de si loin pour commettre un pareil attentat.

Ce peuple n'a jamais rien accompli de semblable dans une capitale ennemie, mais par une cause qui ne vient pas toute de sa sagesse ; c'est qu'il a rarement franchi ses frontières et pénétré en conquérant chez d'autres nations. Plusieurs fois envahis, les Chinois ont absorbé leurs vainqueurs par l'ascendant d'une civilisation supérieure ; jamais leur génie n'a rayonné autour de lui par le prosélytisme ou par les armes. M. de Lamartine, qui les prise très-haut, a dit d'eux : « Ils n'ont que de la raison et peu d'imagination ; » on pourrait ajouter : Ils ont du courage, mais pas d'héroïsme. Deux causes qui expliquent chez eux l'absence complète d'une grande poésie ; deux abîmes qui séparent cet esprit stationnaire et sensé de l'esprit poétique et novateur de la race européenne.

Le point de départ de cette société si différente de la nôtre est, comme le nôtre, dans la religion ; telle est la loi invariable. Ne cherchons ici dans la religion que les germes d'une poésie. Sous ce rapport, la Chine a commencé de la façon la plus contraire aux débuts des autres nations. La nature a été le premier livre de tous les races ; quand elle n'a pas été leur premier dieu. Tous les peuples, qui n'ont pas entendu la parole de Jehovah, ont épelé leurs premiers symboles écrits en caractères vivants dans ces milliers d'êtres qui végètent et qui brillent dans l'immense univers. Ceux-là mêmes à qui l'éternel invisible s'est fait entendre tout d'abord, ont emprunté à la nature des images pour donner un corps à cette parole, des lettres étincelantes pour tracer ses commandements. Chez les uns et chez les autres l'écriture gravée de main d'homme est un fait postérieur de beaucoup aux origines de la religion et de la race, étranger jusqu'à un certain point aux doctrines, à la poésie, au génie intime de chaque société, variable dans ses conditions, ayant cela de commun, chez les nations les plus diverses, qu'il ne s'y montre que dans leur pleine jeunesse. L'enfance des peuples est comme celle des individus ; ils savent parler longtemps avant de savoir écrire. L'humanité a déchiffré le grand alphabet des choses, elle a nourri son esprit de leur vive substance, bien avant d'immobiliser leur image dans une lettre morte. Israël avait déjà voyagé de Chaldée en Chanaan, de Chanaan en Égypte, et de l'Égypte au Sinaï, quand Moïse traça pour lui sur la pierre la première page de

l'écriture sainte. Il est fort douteux que les lettres fussent connues en Grèce, quand les vainqueurs de Troie commencèrent à réciter ce poëme immortel qui ne devait être confié à l'écriture que plusieurs siècles après Homère. L'Inde aussi a chanté, a philosophé même bien des siècles avant d'écrire. Quinze rois avaient déjà régné sur l'Iran des règnes plus que centenaires, quand parla Zoroastre, et peut-être sa parole ne fut-elle écrite qu'après lui. L'écriture apparaît à l'aube même de la société chinoise, comme étant par elle-même ce qu'avait été la parole chez les autres races primitives, c'est-à-dire toute la science, tout l'art, toute la religion, et comme la révélation même du divin. Entre l'imagination des Chinois et la nature, entre leur langue et leur poésie, entre leur âme et la divinité, dès leur berceau, l'écriture apparaît interposée. C'est elle, par-dessus toute chose, qui frappe l'esprit de ce peuple. Pour lui la figure des lettres n'est pas seulement un emblème des faits de l'univers et des faits de l'âme empruntant sa valeur à son rapport avec les objets qu'il représente ; l'écriture chinoise, avec ses caractères innombrables, n'est pas seulement une image de l'universelle création, c'est un monde à part, une création particulière, une troisième forme trouvée par la divinité entre la nature et l'intelligence humaine ; de telle sorte que le monde visible et le monde invisible peuvent être également étudiés et connus dans ce miroir commun, sans que l'esprit soit obligé d'aller au delà de ces images et de pénétrer dans les réalités elles-mêmes.

Cette religion de la lettre, ce culte des caractères écrits sont contemporains des premières traditions chinoises et antérieurs de bien des siècles à l'époque où Kong-fou-tseu (Confucius) revisa et commenta les livres sacrés et composa le Chou-King. Les conséquences de cette adoration de l'alphabet se déroulent dans toutes les institutions chinoises. On s'explique pourquoi le gouvernement appartient à la hiérarchie des lettrés ; comment on a pu dire que l'empereur de la Chine était une sorte de grand maître de l'université. L'an 213 avant notre ère, l'empereur Thsin-chi-hoang, voulant opérer une grande révolution dans l'état de la Chine, démembrée en une sorte de féodalité, et la ramener à l'unité d'empire, n'imagine pas de moyen plus efficace que de brûler tous les livres. C'était plus qu'anéantir le passé ; c'était faire table rase dans l'intelligence chinoise, pour y fonder un ordre absolument nouveau. Ce rêve de tous les despotes ne put s'accomplir, même en Chine. La proscription des livres ne dura que sept ans, et la civilisation chinoise reprit son cours avec la religion de l'écriture.

Quelle poésie est sortie de cette contemplation de l'alphabet, identifiée par les lettrés chinois avec la contemplation même de la nature ? On ne peut porter aucun jugement sérieux sur la poésie d'un peuple,

si l'on ne tient compte de sa religion. L'imagination des poëtes voit toujours la nature à travers une mythologie jusqu'au jour où elle la juge à travers une science. A part quelques superstitions, ayant pour objet les génies inférieurs, les Chinois n'ont pas de mythologie. La nature est vide pour eux de ces mille incarnations divines qui peuplent les forêts et les épopées de l'Inde, de ces personnifications charmantes qui descendent de l'Olympe et traversent l'Iliade. Le déisme primitif conservé pur dans la famille chinoise, au sortir du berceau commun de l'humanité, ne fut pas altéré chez elle par le polythéisme. L'invisible dieu du ciel n'y fut pas détrôné par les dieux de la nature, la raison, le bon sens, et, pour l'appeler par son nom, le prosaïsme dont on fait le mérite de ce peuple, ne se laissèrent pas séduire à l'idolâtrie de la beauté visible ou de la beauté idéale. Sa religion, dès avant Confucius, n'est qu'une croyance rationnelle, une philosophie; et cette philosophie va bientôt où va toute philosophie, quand le cœur ne s'en mêle pas, au scepticisme. La Chine présente donc cet exemple étrange, — et c'est la cause de tout ce que cette civilisation a de choquant pour nous, — ce phénomène d'une société qui repose sur l'indifférence vis-à-vis du divin, qui dure dans le scepticisme, et dont le culte équivaut à une négation de l'être absolu dont le nom subsiste dans son langage.

Les diverses religions étrangères qui sont venues se combiner en Chine avec les anciennes idées nationales, le bouddhisme, le mahométisme, n'étaient pas propres à réintégrer dans la nature le dieu que la philosophie des Chinois en avait chassé, l'idéal qu'ils n'y cherchèrent jamais, la poésie dont leur jeunesse fut privée. L'art et la littérature se développèrent donc chez eux en l'absence d'une religion positive et comme une nécessité tout humaine à laquelle ne sauraient échapper les races les plus prosaïques. Avant de juger par les livres ce qu'un tel état des doctrines a laissé vivre d'imprescriptible poésie dans la société chinoise, il n'est pas difficile de déterminer à l'avance tout ce qui doit manquer à ce peuple du côté de l'imagination; des faits irrécusables confirment ici les théories. La Chine n'a point de grand poëme héroïque et religieux, point de grande architecture; les arts du dessin, peinture et statuaire, n'ont jamais prétendu chez elle qu'à l'agrément, sans affecter jamais un but supérieur, et sans viser à l'idéal.

L'épopée a l'héroïsme pour ressort; elle a pour scène et pour ornement de vastes paysages, un pays tout entier; elle a pour horizon le monde invisible et divin. L'héroïsme épique, tout ce qui ressemble de près ou de loin à nos vertus chevaleresques, à la fierté grecque et romaine, à toutes les saintes folies qui ont fait la grandeur des races âryennes, tout cela est absent du caractère chinois : on l'a dit : c'est un peuple raisonnable. Dans le spectacle du monde extérieur, dans la

spéculation sur l'ordre spirituel, ils ont porté le même bon sens étroit et prosaïque ; ils n'ont pas de mythologie, la nature est pour eux déserte. Privé de ses hôtes divins, dépouillé de son âme, l'univers cesse de parler à l'homme un langage religieux ; il ne saurait fournir à l'épopée ces grands aperçus métaphysiques, ces cosmogonies où l'histoire du créateur se trouve mêlée à celle de la création, où les rapports qui enchaînent à Dieu le monde et l'humanité sont tracés de telle sorte que certains de ces poëmes, l'Iliade par exemple, sont devenus des codes politiques et moraux pour la race qui les a produits. Rien de semblable chez les Chinois ; leurs livres sacrés, tels que le Chou-King sont bien mêlés d'histoire et de morale, parfois même de métaphysique et de cosmogonie, comme les anciennes épopées ; mais tout cela, sans composition, sans mise en scène, sans forme, ni couleur, sans rhythme, sans aucune prétention à la poésie. Cette vague religion du ciel suprême, dont Confucius fut le Zoroastre, cinq siècles avant notre ère, n'est en réalité qu'un rationalisme sans métaphysique, borné à la morale du sens commun et de l'intérêt. On ne construit pas de grands poëmes sur un pareil terrain. La morale idéale, l'histoire animée et dramatique n'existent pas davantage dans ces conditions d'utilitarisme. Le récit et le conseil se trouvent mêlés l'un à l'autre dans les livres chinois, formant ainsi des œuvres didactiques qui ne sont ni des annales, ni de la philosophie, mais qui tiennent des deux choses. Tels sont, dans ce pays, les écrits les plus importants, ceux qui remplacent la loi religieuse, les monuments classiques qui font la base de l'éducation des lettrés.

Les grandshommes de cette histoire sont de sages administrateurs et non pas des héros ou des poëtes ; la nature est pour eux un vaste champ à cultiver, non point une œuvre d'art à contempler ; elle se couvre d'animaux utiles et de riches moissons ; elle n'est pas peuplée de dieux terribles ou charmants. L'univers, pas plus que l'humanité, n'aura son apothéose dans cette poésie ; point de poëmes héroïques, et pas davantage de ces épopées dont la nature est le héros, soit sous la forme cosmogonique, à la façon d'Hésiode, soit sur le mode rêveur, personnel ou purement descriptif comme de nos jours, soit même sous la forme didactique des Géorgiques de Virgile.

Il faut cependant à l'âme humaine et aux imaginations des lettrés privées de ce génie héroïque ou religieux qui engendre les grandes épopées, il faut à l'homme de tous les temps et sous toutes les croyances, une poésie ; or, toute poésie est en communication, si lointaine qu'elle soit, avec le monde extérieur. Les Chinois ont aussi leur poésie de la nature ; et ce n'est pas le côté le moins intéressant de cette période classique des Thang que vient de nous faire connaître M. le marquis d'Hervey Saint-Denis, dans son remarquable ouvrage.

Pendant les septième, huitième et neuvième siècles de notre ère, de l'an 618 à l'an 909, la dynastie des Thang occupa le trône de la Chine. Vingt empereurs se succédèrent et presque tous firent un noble usage du pouvoir. Ce fut l'époque la plus florissante de la société chinoise, la seule où cette race, si peu conquérante et si sédentaire, rayonna au loin par l'influence et par les armes. Des documents incontestés ont permis à M. Abel Rémusat d'affirmer que sous cette dynastie la domination chinoise s'étendit, un moment, jusqu'à la mer Caspienne. Pour ce peuple, comme pour les autres, la grandeur littéraire a été ainsi attachée à la grandeur politique. Le règne des Thang, fut en Chine ce que fut dans Athènes le temps de Périclès et chez nous le siècle de Louis XIV. Cette nation, médiocrement propre à la guerre, et dont les anciennes poésies, notamment les vieilles odes du Chi-King étaient toutes profondément pacifiques, vit son génie se modifier un peu sous l'empire d'un développement militaire inusité. Quelques éclairs de poésie guerrière brillent dans le période des Thang, mais bien rares et bien pâles à côté des chants héroïques des autres pays. On en peut juger par l'intéressante traduction que nous avons sous les yeux. Les pièces recueillies par M. d'Hervey parmi les œuvres de la plupart des poëtes célèbres du temps, les nombreux morceaux qu'il nous donne des deux plus illustres, Li-tai-pé et Thou-fou, appartiennent tous à la poésie personnelle. On est surtout frappé de l'absence complète de tout caractère religieux dans ces pages, écrites pourtant à une époque de prosélytisme. Une doctrine venue de l'Inde, le bouddhisme avait pénétré en Chine ; il y était déjà puissant; c'est la seule croyance positive qui laisse des traces chez quelques-uns de ces sceptiques trouvères :

« Je suis entré profondément dans les principes de la raison sublime,

« Et j'ai brisé le lien des préoccupations terrestres. Le bonze et moi nous nous sommes unis dans une même pensée ;

« Nous avions épuisé ce que la parole peut rendre et nous demeurions silencieux.

« Je regardais les fleurs immobiles comme nous ; j'écoutais les oiseaux suspendus dans l'espace, et je comprenais la grande vérité. »

Mais nulle part, en Chine moins qu'ailleurs, le bouddhisme ne pouvait devenir une grande source de poésie ; il était surtout incapable d'intéresser l'âme du poëte à la nature. La doctrine de Bouddha, née au sein du panthéisme indien, et son contraire à bien des égards, présente ce singulier phénomène d'une métaphysique très-subtile engendrant une religion très-grossière. La nature entière est dépouillée de son âme par le bouddhisme ; Dieu est absent de toute la création, l'univers est absolument vide. Mais le dieu qui s'est ainsi retiré de

l'immensité, va s'emprisonner dans un corps d'homme sans rien laisser subsister de divin en dehors de lui. Comme il a renoncé à remplir tout l'espace, il renonce à remplir toute la durée de sa personnalité éternelle; il traversera indéfiniment une suite de morts et de renaissances; et celui qui remplit le monde, suivant la pensée des Brahmes, celui que le monde ne peut contenir suivant nos livres sacrés, réside tout entier désormais dans la personne de ce bonze du Thibet qui compte encore aujourd'hui plus de fidèles que le christianisme et l'islamisme. La puissance d'abstraction d'une philosophie qui efface la nature, qui supprime la matière au sein de l'être et l'imagination dans l'esprit humain, aboutit à la dernière des infirmités morales, au fétichisme le plus épais; car le culte du grand Lama n'est pas autre chose.

Toute poésie, celle-là même qui ne s'inspire que de la plus simple fleur des champs, ne célèbre en réalité de chaque chose que ce qu'elle a de divin. Il est donc facile d'expliquer la nullité poétique du bouddhisme : le ciel et la terre sont vides de Dieu; rien n'est divin autour de l'homme; nulle âme en face de la sienne; rien, excepté cette idole vivante, invisible pour ses adorateurs. Le boudhisme est de toutes les religions la plus absolument dépouillée de poésie.

Mais il n'y a qu'un bien petit nombre de poëtes chinois qui paraissent tenir à cette doctrine, pas plus qu'à toute autre croyance fixe; les plus illustres d'entre eux, attachés par l'étiquette à ce déisme vague, culte officiel de l'empire, qui n'est au fond qu'un scepticisme tempéré par le sens commun, sont exempts de la gêne et privés du secours d'une foi religieuse. Ils jouissent de la liberté dans le vide; ils restent livrés aux seules ressources de la fantaisie dans leurs rapports avec la nature visible. L'éternel cœur humain est la seule muse qui parle en eux; le sens pratique, le bon sens un peu vulgaire de leur race, est le seul frein de leur imagination, mais un frein rigide et qui rend impossible tous les écarts.

Aussi ces poëtes d'un monde à part, d'un monde séparé de nous par toute l'épaisseur de l'Orient, par une muraille spirituelle bien autrement forte que le rempart de ses frontières, ces poëtes, vieux de tant de siècles, ont de merveilleuses analogies avec toute une famille de lettrés modernes. Les sceptiques, les épicuriens de tous les siècles puisent à une source commune, le vase seul et différent.

Après le nom de Li-tai-pé, quand on aura parcouru son œuvre, on prononcera involontairement ceux d'Horace et d'Anacréon, et pour mieux marquer le genre par un terme contemporain, sans prétendre classer le génie, on nommera Béranger.

Depuis plus de mille ans, ce nom de Li-tai-pé, si nouveau pour nous et que nous révèle M. le marquis d'Hervey, est tellement popu-

laire à la Chine, « qu'on l'y trouve partout inscrit, dans le cabinet du lettré comme dans la maison du laboureur, sur les rayons des bibliothèques ou sur les panneaux des plus pauvres murailles, sur les bronzes, sur les porcelaines et jusque sur les poteries d'un usage journalier... tandis que l'étudiant relit ses vers, le paysan redit ses chansons. » Sa vie, qui fut celle d'un poëte de cour, troublée quelquefois par la disgrâce, rend probable la mort qu'on lui attribue : Naviguant sur une rivière de la province de Kiang-nan, il voulut, après avoir bu plus que de raison, mais non pas plus que de coutume, se tenir debout sur l'un des côtés de sa barque ; il perdit l'équilibre, tomba dans l'eau et se noya.

Cette mort inspira la légende suivante, traduite par Mgr Th. Pavie :

La lune, cette nuit-là, brillait comme un plein jour ; Li-tai-pé soupait sur le fleuve, lorsque tout à coup, au sein des airs, retentit un concert de voix harmonieuses qui peu à peu s'approchèrent du bateau. Il s'éleva aussitôt un grand tourbillon au milieu des eaux ; c'étaient des baleines qui se dressaient en agitant leurs nageoires ; et deux jeunes immortels, portant à la main des étendards pour indiquer la route, arrivèrent en face de Li-tai-pé. Ils venaient de la part du maître des cieux l'inviter à retourner prendre sa place dans les régions supérieures. Les gens de l'équipage virent le poëte s'éloigner assis sur le dos d'une baleine ; les voix harmonieuses guidaient le cortége... Bientôt tout disparut à la fois dans les nuées.

La brièveté de notre passage sur la terre, l'incertitude d'une vie future, la vanité de tout en ce monde, hormis du plaisir, voilà le thème habituel du chansonnier chinois. Le Tibre et la Seine font écho à ces refrains du fleuve Jaune, sans les avoir entendus.

Un bateau de Cha-tang avec des rames de Mou-lan;
De jeunes musiciennes sur les bancs avec des flûtes d'or et de jade ;
Du vin exquis dans des coupes mille fois remplies, emmener avec soi le plaisir et se laisser porter par les flots. » (*En bateau.*)
Soug-tsen s'est transformé sur le Kin-hoa ;
Ngau-ki a pénétré jusqu'au Poug-laï :
Ces personnages obtinrent l'immortalité dans l'âge antique.
Ils ont pris leur essor, soit ; mais enfin où sont-ils ?
La vie est comme un éclair fugitif,
Son éclat dure à peine le temps d'être aperçu.
Si le ciel et la terre sont immuables,
Que le changement est rapide sur le visage de chacun de nous !
O vous, qui êtes en face du vin et qui hésitez à boire,
Pour prendre le plaisir, dites-moi, je vous prie, qui vous attendez ? (*En face du vin.*)

Si la vie est comme un grand songe,
A quoi bon tourmenter son existence!
Pour moi je m'enivre tout le jour,
Et quand je viens à chanceler, je m'endors au pied des premières colonnes.
A mon réveil je jette les yeux devant moi;
Un oiseau chante au milieu des fleurs;
Je lui demande à quelle époque de l'année nous sommes,
Il me répond : A l'époque où le souffle du printemps fait chanter l'oiseau.
Je me sens ému et prêt à soupirer;
Mais je me verse encore à boire;
Je chante à haute voix jusqu'à ce que la lune brille,
Et à l'heure où finissent mes chants, j'ai de nouveau perdu le sentiment de ce qui m'entoure. (*Un jour de printemps.*)

Sous ce costume oriental plus flottant et plus bariolé, ne reconnaissez-vous pas le classique de l'épicuréisme, le flatteur d'Auguste et de Mécène?

Au lieu de falerne, dans une coupe grecque ciselée, il boit du vin de riz dans une tasse de porcelaine aux vives couleurs; mais ce qu'il cherche au fond, c'est toujours l'ivresse, l'oubli de la terre où rien ne dure et du ciel où rien ne survit :

... Quid æternis minorem
Consiliis animum fatigas?
Cur non sub alta vel platano vel hac
Pinu jacentes sic temere, et rosa
Canos odorati capillos,
Dum licet, Assyriaque nardo
Potamus uncti?

« Pourquoi te fatiguer toujours de ces projets qui dépassent la portée de la vie? Que ne buvons-nous en paix couchés sous ce platane ou sous ce pin, parfumés de nard d'Assyrie, et, s'il se peut encore, couronnant de roses nos cheveux blancs! »

Immortalia ne speres; monet annus et almum
Quæ rapit hora diem.....
Nos ubi decidimus
Quo Pius Æneas, quo Tullus dives et Ancus,
Pulvis et umbra sumus.

« N'espérons pas des destinées immortelles; le cours précipité des saisons et des heures qui emportent avec elles les jours heureux nous interdit l'espérance... Sitôt que nous tombons où tombèrent le pieux Énée, Ancus et l'opulent Tullus, nous ne sommes plus qu'ombre et poussière. »

Les analogies se bornent à ce fond de scepticisme épicurien. Ne demandez pas au poëte chinois ces retours stoïques et ces élans de fierté inspirés au Romain par les souvenirs encore si vifs de la grande république et le contact de ses derniers défenseurs. Li-tai-pé n'a pas écrit son *Impavidum ferient ruinæ.* Aucune religion encore debout avec la forte morale d'une race chaste et militaire, aucune mythologie respectée du peuple ne lui pouvait dicter le *Carmen seculare* et ces odes aux vieilles divinités de Rome où l'élégant incrédule essaye de lutter avec le religieux Pindare. Les malheurs de son temps, les révoltes, la guerre civile, les luttes avec les Tartares, n'ont arraché à Li-tai-pé que des gémissements personnels, jamais une de ces apostrophes grandioses :

Delicta majorum immeritus lues,
Romane, donec templa refeceris
Ædesque labentes deorum et
Fœda nigro simulacra fumo.

Et tant d'autres conseils — peu suivis et mal appuyés par l'exemple, —de revenir à la simplicité, à la pureté, à la frugalité de la vieille famille romaine, aux rudes exercices qui formaient la jeunesse, à cet ensemble de vertus que les hommes d'État du siècle d'Auguste pratiquaient si peu, et que les beaux esprits tels qu'Horace minaient par leur scepticisme, tout en lui donnant de si poétiques regrets.

Li-tai-pé nous offre, en revanche, avec les couleurs imprévues de la fantaisie chinoise, certains traits de mélancolie ou de gaité toutes modernes et plus pénétrants que le sourire ou l'austérité classique.

Le maître de céans a du vin, mais ne le versez pas encore,
Attendez que je vous aie chanté *la chanson du chagrin.*
Quand le chagrin vient, si je cesse de chanter ou de rire,
Personne, dans ce monde, ne connaîtra les sentiments de mon cœur.
Le chagrin arrive, le chagrin arrive.
Seigneur, vous avez quelques mesures de vin,
Et moi je possède un luth, long de trois pieds ;
Jouer du luth et boire du vin sont deux choses qui vont bien ensemble,
Une tasse de vin vaut, en son temps, mille onces d'or.
Le chagrin arrive; le chagrin arrive.
Bien que le ciel ne périsse point, bien que la terre soit de longue durée,
Combien pourra durer pour nous la possession de l'or et du jade ?
Cent ans au plus, voilà le terme de la plus longue espérance.
Vivre et mourir une fois, voilà ce dont tout homme est assuré.
Le chagrin arrive, le chagrin arrive.

Écoutez là-bas sous les rayons de la lune, écoutez le singe accroupi qui pleure, tout seul, sur les tombeaux ;

Et maintenant remplissez ma tasse, il est temps de la vider d'un seul trait.

Le chagrin arrive, le chagrin arrive.

Voici une autre pièce empreinte d'un sentiment qui a précédé de bien des siècles le coup d'œil technique et arrêté que les Latins et les Grecs ont jeté sur la nature et l'élégante géométrie de leurs descriptions, sentiment qui s'est réveillé de nos jours en Europe après avoir sommeillé depuis l'Inde et l'extrême Orient. C'est une façon de voir le monde extérieur à travers l'état de notre âme et de le peindre pour ainsi dire avec des traits moraux. Les exemples en sont rares dans Li-tai-pé; nous en trouverons de plus nombreux et de plus concluants dans le poëte qui partage avec lui la plus grande gloire littéraire de l'époque des Thang. Peut-être est-ce à notre école purement pittoresque, à celle qui relève des *Orientales* de Victor Hugo que fait songer cette peinture du palais de Tchao-yang ; cependant, par maints endroits, elle rappelle aussi le mode rêveur et tout subjectif de nos élégiaques :

LE PALAIS DE TCHAO-YANG.

La neige ne charge plus les branches de l'abricotier;
Le souffle du printemps renaît parmi les rameaux du saule,
Les chants amoureux de l'oiseau yng portent l'ivresse dans les sens;
L'hirondelle est de retour et voltige au bord des toits en poussant son petit cri.

C'est le temps des longs jours, c'est le temps où le soleil éclaire la natte des joyeux convives ;
C'est le temps où fleurs nouvellement écloses et danseuses élégamment parées se font valoir mutuellement.
Quand vient le soir, on éloigne les gardes aux brillantes cuirasses.
Et les plaisirs de toute sorte se prolongent bien avant dans la nuit.

Un vent tiède et parfumé pénètre au plus profond du palais
Où les stores blanchissent de grand matin sous les gais rayons de l'aurore.
Les fleurs du palais rivalisent d'éclat en souriant au soleil,
Tandis que le printemps reçoit des fleurs aquatiques le mystérieux hommage de leur développement.

Dans les arbres verdoyants on entend gazouiller les petits oiseaux;
Dans le pavillon de couleur d'azur, on voit danser les femmes du souverain.

Au mois où fleurissent les pêchers et les pruniers des jardins de Tchao-yang,
Sous les rideaux de soie brodée, on ne songe qu'à s'enivrer d'amour.

Feuillage délicat du saule pleureur, on vous prendrait pour de l'or fin ;
Blanche floraison du poirier, vous semblez une neige odorante.
Si l'hirondelle a fait son nid au faîte du pavillon de jade,
Sous les serrures de cette merveilleuse demeure sont abrités d'illustres amants.

Les plus belles filles sont choisies pour suivre à la promenade le char impérial;
Elles sortent en chantant du fond des appartements secrets.
Mais enfin, dans ce palais, qui donc occupe la première place?
Fey-yen ! c'est elle qui règne à Tchao-yang.

Ces élégies descriptives, fort communes chez les poëtes de l'école des Thang, abondent particulièrement chez le plus populaire d'entre eux après Li-tai-pé. Sceptique au fond, épicurien comme lui, Thou-fou n'imite pas son intempérance ; le *Nunc est bibendum* est moins souvent répété dans ses vers. Comme Li-tai-pé incline davantage vers l'élégant libertinage à la façon d'Horace et de nos chansonniers, son ami et contemporain Thou-fou, parti d'une philosophie toute semblable, penche un peu plus vers nos rêveurs et nos pittoresques modernes. C'est un poëte des lacs et des montagnes, et l'on est étonné d'entendre les mêmes notes sur des instruments si différents et à tant de siècles de distance.

PROMENADE SUR LE LAC MEÏ-PEÏ.

Tsin-tsan et son frère se plaisent à contempler les grands spectacles de la nature ;
Ils m'ont emmené pour faire avec eux une promenade sur le lac Meï-peï.
Le ciel était voilé, la terre était sombre ; un changement subit s'était opéré dans la lumière du jour ;
Le vent s'élevait, et les flots bouillonnants, qui scintillaient au loin, semblaient rouler des pierres précieuses.

Notre barque se détacha du rivage et se mit à flotter sur le cristal mouvant.
La scène était imposante, je me sentis inspiré, mais inspiré de pensées tristes qui s'accumulaient douloureusement.
Comment ne pas être ému quand le danger se montre si proche !
Ce vent perfide, ces vagues écumantes, devions-nous donc leur échapper!
Voilà maintenant que le patron fait déployer la voile de soie ;

Voilà que les bateliers se réjouissent en voyant le dernier nuage s'évanouir.

Les oiseaux aquatiques s'envolent tumultueusement dès que la chanson des rameurs éclate ;

La corde et le roseau s'émeuvent, leurs sons harmonieux semblent venir du ciel.

Le lotus étale ses fleurs pures, la châtaigne d'eau ses feuilles luisantes, comme si la pluie les eût lavées.

Je cherche à sonder le lac ; mais le fil que je lâche plonge toujours et ne s'arrête pas.

Mes yeux s'abaissent sur cet abîme sans fond ; d'un côté je le vois clair, vide, immense ;

De l'autre il m'apparaît sombre et terrible :

Le Thong-nan (*montagne située sur le bord du lac*) s'y enfonce plus loin que mon regard ne peut pénétrer.

Du côté du midi, la montagne s'élève à pic au-dessus de la masse limpide,

Et son image réfléchie plonge en tremblant dans les eaux qu'elle assombrit.

Cependant le soleil se couche, le bateau glisse avec un léger bruit devant la pagode aux pavillons qui percent les nues ;

Et bientôt se montre la lune qui se mire aussitôt dans le lac.

C'est alors que le dragon noir prend sa course en vomissant des perles ; c'est alors que le dieu du fleuve bat du tambour et rassemble les monstres marins.

Les divinités du fleuve sortent de leur retraite pour danser sur la rive ; leur chant parvient jusqu'à nous,

Et l'on aperçoit même un instant, dans le lointain, les houppes brillantes de leurs harmonieux instruments.

Au moment d'atteindre le port, nous sommes encore attristés par le retour inattendu de l'orage,

Et je tombe dans une rêverie profonde en songeant combien est impénétrable pour nous la volonté des esprits.

La jeunesse et l'âge mûr, combien cela dure-t-il ?

Et contre la vieillesse, que pouvons-nous ?

Si je jette un regard en arrière, que d'alternatives passagères de joie et de chagrin !

N'attribuons qu'une valeur de fantaisie aux traits mythologiques qui se montrent dans cette pièce et n'allons pas croire à un Olympe chinois, dont la pensée préoccupe Thou-fou. Un commentateur croit devoir nous avertir, dit M. d'Hervey, « que ces images ne sont que

des fictions empruntées aux croyances populaires ou au langage poétique. C'est un bateau qui produit l'illusion du dragon noir ; les gouttes d'eau lancées par les rames scintillent au feu des lanternes et semblent des perles brillantes. On voit courir d'autres bateaux, pressés de gagner le port, et l'on entend dans le lointain la musique qui se fait sur la rive et qui produit d'autres illusions. Les divinités du lac étaient deux princesses qui s'étaient noyées dans une rivière lui servant d'affluent. Certains instruments de musique, employés par les musiciens de l'empereur ou des grands, sont garnis d'ornements flottants en plumes de diverses couleurs. » Ces remarques d'un lettré du royaume céleste, prouvent à quel point l'idée d'un ordre surnaturel est contraire à l'esprit de ce pays, et combien y sont rares en poésie les allusions à la divinité.

L'imagination plus élevée et plus sérieuse de Thou-fou s'ouvre ainsi quelques échappées au-dessus du monde des sens. Mais le caractère constant des poëmes traduits par M. d'Hervey, c'est que la nature, souvent décrite, souvent contemplée avec un certain amour ne dit rien au poëte d'un monde supérieur ; le divin ne s'y montre pas. Comment les Chinois chercheraient-ils dans le monde visible les images des dieux et le symbole d'un invisible infini ? Le ciel est vide pour eux, et par delà cette nature dont ils savent jouir, il n'existe rien qu'une vague entité mal définie et à peine nommée dans leur langue.

Les paysages manquent de profondeur et de perspective dans leur poésie comme dans leur peinture. Ils ont souvent la grâce, la finesse du coloris, un certain charme rêveur, jamais l'émotion religieuse et la majesté. L'art, cependant, est poussé plus loin chez les poëtes que chez les peintres ; leurs tableaux de la nature ont un peu plus d'horizon, surtout plus de vérité, plus d'animation et de vie. Si les perspectives sur l'infini sont fermées, si nulle métaphysique ne sert de support à cette imagination toute superficielle, si l'idée de Dieu est absente, si l'esprit du créateur ne flotte jamais sur les eaux du ciel ou de l'Océan, les rapports de l'âme humaine à la nature, le sympathique échange de mélancolie ou de joie qui se fait entre le monde extérieur et l'homme, entre le peintre et le paysage, en un mot les aspects purement humains et pittoresques sont parfaitement saisis. L'absence d'une grande doctrine religieuse implique toujours une certaine pauvreté dans le sentiment de la nature ; mais l'absence d'une mythologie trop positive, trop déterminée comme celle des Grecs, laisse aussi plus de place à la fantaisie, à la rêverie, à l'émotion personnelle.

Entre les poëtes chinois et les sites qu'ils ont à peindre, tout un cortége de divinités charmantes ne s'étend pas comme un rideau.

Les arbres, les fleuves, les montagnes, la mer elle-même, disparaissaient parfois au yeux des anciens derrière ces belles nymphes et ces dieux héroïques dont ils ont fait de si admirables statues. Le scepticisme des Chinois, sans exclure quelques vagues légendes de génies et d'animaux fabuleux, livre l'âme humaine à toute la franchise de ses impressions individuelles en face du monde extérieur. L'œil voit mieux le paysage tel qu'il est; l'imagination le nuance à sa guise ; l'esprit lui ménage l'ombre et la lumière, selon qu'il est lui-même plus sombre ou plus rayonnant; en un mot, la peinture est à la fois plus pittoresque et plus pathétique; elle est plus vraie, mieux nuancée et mieux imprégnée du sentiment personnel à l'artiste. Sous ce rapport, les poëtes des Thang peuvent lutter avec les élégiaques de nos jours, si l'on en retranche quelques esprits religieux et quelques puissants réalistes. Le scepticisme commun aux deux époques efface les différences de civilisation et de race ; l'âge des deux sociétés les rapproche dans une mélancolie semblable. Modifiez le costume, changez les noms de cette flore étrangère, et la plupart des pièces qu'a traduites M. d'Hervey sembleront empruntées à quelques rêveurs ou fantaisistes contemporains. N'avons-nous pas lu déjà plus d'une fois, en vers modernes, cette pièce de Thou-fou ?

LA PLUIE DE PRINTEMPS.

Oh ! la bonne petite pluie qui sait si bien quand on a besoin d'elle !
Qui vient justement au printemps aider la vie nouvelle à se développer !
Elle a choisi la nuit pour arriver doucement avec un vent propice.
Elle a mouillé toute chose très-finement et sans bruit.

Des nuages sombres planaient hier soir au-dessus du sentier qui mène à ma demeure ;
Les feux des barques du fleuve se montraient seuls dans l'obscurité comme des points lumineux.
Ce matin de fraîches couleurs éclatent au loin dans la campagne.
Et je vois, toutes chargées d'une humidité charmante, les belles fleurs dont les jardins impériaux sont brodés.

Une mélancolie tout à fait semblable à celle de notre temps, et sans analogue chez les autres poëtes orientaux, marque cette école des Thang et particulièrement Thou-fou. Il recourt moins souvent que Li-tai-pé à la généreuse liqueur pour chasser sa tristesse, et le rêveur, chez lui, domine l'épicurien.

CHANT D'AUTOMNE.

Les feuilles se détachent flétries sous les cristaux de la gelée blanche;

Un vent froid suit la vallée de Nou-chan, soufflant et bruissant dans les arbres.
Rapides et agités, les flots toujours croissants du grand fleuve semblent vouloir monter jusqu'au ciel ;
Les nuages de la montagne s'unissent et se confondent avec les brumes de la prairie.

Aujourd'hui fleurissent les chrysanthèmes, demain les dernières fleurs seront tombées.
Je suis comme un frêle bateau qu'une chaîne retient à la rive : mes pensées reviennent seules vers mon pays.
J'entends monter de la vallée le bruit des coups que frappent les laveuses, pressées d'accomplir leur tâche avant le rapide déclin du jour...

Autrefois je fus en faveur dans un palais... Maintenant derrière les créneaux blanchis d'une tour dont les sentinelles poussent des sifflements sinistres,

Je contemple, d'un œil distrait, la sauvage végétation des rochers que la lune éclaire,
Et plus bas, dans la demi-clarté qu'ils reflètent, les îles sablonneuses du grand fleuve avec leurs roseaux déjà fleuris...
Et voilà les hirondelles qui voltigent par troupes ;
Elles sont heureuses, elles vont partir...
O mon pays ! ô souvenirs des jours paisibles !
Quels loisirs pour songer à vous !...
Aujourd'hui je n'ai plus que des chants de tristesse et une tête devenue blanche et courbée par la douleur.

DEVANT LES RUINES D'UN VIEUX PALAIS.

Le ruisseau s'éloigne en bouillonnant, le vent mugit avec violence à travers les pins ;
Les rats gris s'enfuient à mon approche et vont se cacher sous les vieilles tuiles.
Aujourd'hui sait-on quel prince éleva jadis ce palais ?
Sait-on qui nous légua ces ruines au pied d'une montagne abrupte?
Sous forme de flammes bleuâtres, on y voit des esprits dans les profondeurs sombres ;
Et sur la route défoncée, on entend des bruits qui ressemblent à des gémissements.
Les dix mille voix de la nature ont un ensemble plein d'harmonie,
Et le spectacle de l'automne s'harmonise aussi avec ce triste tableau...

Je me sens ému d'une tristesse profonde; je m'assieds sur l'herbe épaisse,

Je commence des chants où ma douleur s'épanche; les larmes me gagnent et coulent abondamment.

Hélas! dans ce chemin de la vie que chacun parcourt à son tour,
Qui donc pourrait marcher longtemps!

Chaque nouvelle citation empruntée à ces poëtes de l'époque des Thang marquerait davantage les surprenantes analogies qui les rapprochent de notre poésie contemporaine. A travers tant de siècles et par delà tant de contrées, comment des sentiments aussi semblables ont-ils pu se développer dans des sociétés d'ailleurs si différentes? Nous cherchons en vain dans l'Inde et dans les autres pays les plus voisins de la Chine des œuvres pareilles à celles-là et qui s'accordent aussi bien avec notre manière de sentir. L'explication de cette analogie est triste au fond. Elle ne tient pas à la parité des climats, des mœurs, de l'état social, à l'identité de la race, toutes conditions nécessaires pour qu'en des époques et des pays divers l'esprit humain jette les mêmes accents. Les différences et les répulsions abondent entre notre civilisation et la société chinoise. D'où vient donc cette conformité en un point aussi considérable que l'accent moral de la poésie? Elle vient du fait intellectuel qui se ressemble le plus à toutes les époques et chez toutes les nations, le scepticisme. La diversité des religions est le grand principe des diversités nationales. Le doute et l'ironie rapprochent douloureusement ce que les croyances positives ont divisé. Le néant est partout semblable à lui-même. L'absence de foi, la philosophie du néant dans la Chine, sceptique depuis des siècles, et dans la France de Voltaire, aboutissent au même épicuréisme ou à la même tristesse du cœur, en face de la nature. L'ivresse ou la mélancolie, l'ironie ou les larmes, telles sont les seules issues poétiques du scepticisme.

La Chine n'a pas changé sur ce point depuis l'époque des Thang: elle n'est pas devenue plus religieuse en vieillissant de quelques siècles. Si ce phénomène se voyait quelque part, ce ne serait pas chez ce peuple rationaliste dès le berceau. Les difficultés que rencontre dans le Céleste-Empire la propagation du christianisme sont d'un ordre tout contraire à ce qui rend impénétrables à nos idées les populations musulmanes. Ce n'est ni Confucius ni Bouddha que nos missionnaires catholiques ont tant de peine à vaincre chez les mandarins, c'est le même ennemi que chez nous, Voltaire. Longtemps avant de s'incarner sur les bords de la Seine, il régnait sur le bassin du fleuve Jaune. Plusieurs prêtres nous l'ont affirmé, la grande défense des lettrés contre les prédications chrétiennes, c'est la raillerie; à toute offre d'une croyance, ils répondent par un éclat de rire. On se croirait dans les Gaules. Sensuels et moqueurs, tels sont ces vieux

enfants qui ont dépassé de bien loin les heures mélancoliques de Li-tai-pé et de Thou-fou, et n'en ont gardé que la corruption. Heureusement pour nous, ce parallèle ne saurait se poursuivre ; sans parler des inépuisables ressources du christianisme, plus vivant que jamais, nous avons gardé l'héroïsme, si nous avons l'ironie. Les plus épicuriens se font stoïques par la vertu militaire ; la Chine a peut-être à l'heure qu'il est ses chansons de Béranger, mais sans les refrains belliqueux. Même au siècle des Thang, elle n'a pas eu son poëte héroïque.

C'est seulement lorsqu'ils sont placés en face du monde extérieur, et par le sentiment de la nature, que les poëtes chinois se rapprochent si fort de nos élégiaques. Qu'au lieu du paysage, le monde moral et la société deviennent leur objet, et notre supériorité se marque nettement. Quand l'idée religieuse a cessé de dominer, et de tenir sous sa dépendance les rapports de l'esprit avec l'univers visible ; quand l'âme humaine contemple la création sans idée arrêtée sur son auteur, son origine et son but, cette âme, partout la même, placée en face du même spectacle, en retire les mêmes émotions. Les rêveries des amoureux, des exilés, ou simplement des désœuvrés, devant un paysage d'automne et par un temps d'indifférence religieuse, se trouvent ainsi pareilles à plusieurs siècles et à plusieurs mille lieues de distance.

Remercions M. le marquis d'Hervey-Saint-Denis de nous avoir fourni les éléments de la comparaison. Un des plus grands services que l'on puisse rendre aux lettres, à l'époque où nous sommes, c'est de livrer à l'Europe, par des traductions bien faites, le secret des littératures orientales, surtout des poésies primitives. La grande tâche de notre siècle, on l'a dit souvent, c'est l'histoire et la critique; on pourrait souhaiter une œuvre plus originale, on n'en saurait faire, au milieu de nos doutes et de notre lassitude, une plus intéressante et plus féconde. Le livre de M. d'Hervey est certainement un des mieux faits qui aient paru depuis longtemps sur les choses de l'Asie. Nous n'avons pas la prétention de juger de l'exactitude de sa traduction, elle est dans tous les cas d'un esprit fin, délicat, qui sait faire ressortir toutes les nuances, et d'un excellent écrivain. Des notes qui attestent le sinologue le plus érudit accompagnent chaque pièce. Une savante étude sur l'art poétique et la prosodie chez les Chinois précède la traduction. Cette étude est d'un véritable critique; le génie de la langue y est parfaitement pénétré, si nous en jugeons par la sagacité de l'auteur dans les questions de grammaire générale. Il met hors de doute le monosyllabisme du chinois et complète la philosophie de cette langue par les renseignements les plus curieux sur sa prosodie.

Tandis que les prosodies européennes se bornent à réglementer la partie mécanique du vers, sa charpente matérielle, pour ainsi dire, les lois de la prosodie chinoise atteignent la partie intellectuelle, l'âme même de la composition, puisque, indépendamment des exigences euphoniques, elles imposent certaines conditions de parallélisme aux caractères, considérés dans leur valeur idéographique et dans le rôle grammatical qui leur est assigné.

« Si l'on se représente des vers tous parfaitement égaux dont chaque mot est un pied, comme chaque pied est un mot, dont chaque caractère se détache à sa place, comme un soldat à son rang, on se figurera quel rôle peut jouer la physionomie de certains caractères au milieu d'une composition poétique, quels effets naîtront du parallélisme des phrases et de la correspondance des périodes; quelle force les oppositions et les rapprochements pourront tirer de ce système graphique, sans analogue, je crois, dans aucun pays. »

N'est-ce pas là un curieux exemple de cette domination exercée par l'écriture sur l'esprit chinois, qui semble ainsi attribuer aux lettres une valeur morale, une sorte de vitalité indépendante de la langue parlée et jusqu'à un certain point de l'idée elle-même? Chez nous, c'est l'idée qui crée la lettre par l'intermédiaire du son articulé; les Chinois semblent reconnaître à la lettre elle-même une sorte d'antériorité sur le son et sur l'idée; c'est dans ce sens que l'on a pu dire que le don de l'écriture avait été pour eux la révélation.

Nous avons en France, dans un usage tout à fait bizarre et à notre avis très-barbare de notre prosodie, un fait qui rappelle, de loin il est vrai, cette règle des vers chinois : c'est la nécessité de rimer pour les yeux, nécessité qui deviendra moins rigide, nous l'espérons. Elle doit son origine à une antique prononciation aujourd'hui oubliée, et la rime suivra les conditions de la prononciation nouvelle. Le vers, fait partout à l'origine pour être chanté, doit être soumis à des lois musicales et non pas à des conditions graphiques. Quelque chose d'analogue à ce que nous appelons rime pour l'œil, eût profondément révolté le sens poétique des Latins et des Grecs.

Les Chinois, aujourd'hui encore, considèrent la versification et la musique comme inséparables, et leur poésie n'a pas cessé d'être chantée. C'est dire que son mécanisme est calculé, comme partout, sur les besoins de l'oreille. Ils ont des syllabes longues et brèves et dont la quantité est d'une plus grande importance que dans les autres langues, puisque le sens qu'on attache aux mots, tous monosyllabiques, dépend de leur accentuation. La rime, que l'on a cru particulière aux langues modernes, fait partie chez les Chinois des plus anciennes lois de la poésie. Elle existe dans les premiers vers auxquels leur chronologie fixe une date certaine, une pièce que le Chou-hing

met dans la bouche de l'empereur Chun et de ses ministres dix-huit cents ans avant Jésus-Christ. Mais, malgré cette part faite aux nécessités musicales du vers, la prosodie chinoise n'en a pas moins des exigences pour la satisfaction des yeux, des conditions graphiques, qui dépassent de beaucoup tout ce qu'on pourrait citer d'analogue dans les autres langues; et, telle est l'immobilité de toutes les institutions dans ce pays que ces lois de la poésie sont fixées dans leurs grandes lignes avec l'écriture, avec la langue depuis près de quatre mille ans. Il en résulte que cette société si ancienne, si savante, si raffinée, tranchons le mot, si décrépite, a gardé les caractères indélébiles de l'enfance. La langue des enfants est toute de monosyllabes, comme celle des Chinois; et, pour compléter l'analogie, certaines articulations auxquelles se refusent assez longuement les gosiers enfantins sont encore aujourd'hui absentes de la langue chinoise. Les mandarins ne sauraient prononcer notre *r;* ils le remplacent par un *l*, comme la plupart de nos *bébés*. Ainsi le nom de Français, dont nos soldats ont fait ronfler si cruellement la seconde lettre aux oreilles chinoises, se prononce dans le Céleste-Empire *Folansi*, comme *Roger* devient parfois *Lolo* sur des lèvres de trois ans.

Ces vieux enfants se rajeuniront-ils au contact de nos idées modernes? Cela nous semble plus douteux encore que pour les autres races orientales. La résistance, une résistance passive et sceptique à l'esprit européen, risque d'être plus vive en Chine que partout ailleurs, malgré tant d'affinités créées par le sensualisme et l'indifférence religieuse. Le règne absolu de la raison, que certains admirateurs ont prétendu être le caractère du monde chinois, n'est donc pas la condition essentielle du progrès. Encore moins la précocité de cette faculté est-elle un gage de splendeur intellectuelle. Les enfants les plus raisonnables ne font pas toujours les héros, les saints et les poëtes, pas même les philosophes. Il faut qu'une nation ait son âge de jeunesse et de folie, et surtout de folie *pieuse*. Outre le bénéfice d'une épopée, qui a bien son mérite, ne fût-elle que la *Jérusalem délivrée*, un peuple gagne toujours quelque chose à ses croisades. C'est en allant mourir sous les murs de Troie pour un motif très-peu raisonnable que les héros de l'*Iliade* ont appris à leurs descendants à vaincre une seconde fois l'Asie, dans les journées de Marathon et de Salamine, qui fondèrent la liberté humaine et le génie progressif de l'Occident. Si nos pères n'avaient pas eu dans le cœur ce levain de folie que certains sages trouvent ridicule, les fils de Godefroy et de Richard Cœur-de-Lion auraient-ils aujourd'hui lancé quinze mille hommes à l'autre bout du monde sur la capitale d'un empire de trois cents millions d'âmes qu'ils ont brisée comme une porcelaine? Vous nous demanderez peut-être, du même point de vue raisonnable, à

quoi peut servir la prise de Pékin ? Sans doute à beaucoup de choses que nous ignorons. Mais si je vous disais au moins, en vrai disciple de notre âge industriel, que la Chine vaincue par les fils des croisés, représente un immense commerce de soie, de thé, d'opium et de nids d'hirondelles, hommes raisonnables du dix-neuvième siècle, qu'auriez-vous à répondre?

VICTOR DE LAPRADE.

LES VIERGES DE VERDUN

ET LEURS COMPAGNONS D'INFORTUNE

La mort des vierges de Verdun est l'un des épisodes les plus célèbres de l'histoire de la Terreur. Les poëtes l'ont chanté maintes fois, mais chez la plupart des historiens de la Révolution, il n'a obtenu qu'une mention très-sommaire. Ce ne fut qu'en 1851 qu'une polémique sérieuse s'engagea à ce sujet entre le célèbre statuaire David (d'Angers) et le savant et spirituel rédacteur du *Journal des Débats*, M. Cuvillier-Fleury. Par une singulière aberration de l'esprit de parti, David (d'Angers) avait fait insérer, dans l'*Almanach du Peuple*, une note où le ridicule et la dérision étaient déversés à pleines mains sur ces malheureuses jeunes filles et sur ceux qui avaient donné des larmes à leur mémoire. On y prétendait entre autres choses que la plus jeune de ces intéressantes victimes avait au moins quarante ans. Les faits furent établis dans toute leur vérité et dans toute leur exactitude par M. Cuvillier-Fleury, à l'aide de documents authentiques, dont plusieurs lui avaient été communiqués par la famille même de l'une des jeunes filles qui, comme nous le verrons plus loin, avait survécu au meurtre de toute sa famille.

L'honorable rédacteur du *Journal des Débats* a singulièrement simplifié notre tâche ; aussi, nous contenterons-nous de réunir dans un récit rapide ce que les conditions de la polémique l'eût obligé à scinder en plusieurs articles, et de corroborer ses assertions par la production de plusieurs pièces exhumées par nous de la pous-

sière des greffes où gît depuis soixante-dix ans la volumineuse procédure qui se termina par le sanglant holocauste du 5 floréal an II.

Disons d'abord quelques mots de la prise de Verdun par l'armée austro-prussienne (2 septembre 1792), et de la réoccupation de cette ville par les Français (14 octobre suivant).

L'armée austro-prussienne avait franchi la frontière française, le 20 août, s'était emparée le 22 de Longwy, presque sans coup férir, et était venue le 31 occuper les hauteurs qui entourent Verdun.

La place était hors d'état d'opposer à l'ennemi une résistance quelque peu prolongée ; dominée de plusieurs côtés, elle ne possédait aucun ouvrage avancé ; ses fortifications avaient été très-mal entretenues ; sa garnison était composée en majeure partie de fédérés nouvellement arrivés de leurs départements ; on y comptait à peine quelques artilleurs capables de bien faire le service des bouches à feu qui garnissaient les remparts.

Le jour même de son arrivée, le duc de Brunswick expédia une première sommation. Conformément au fameux manifeste du 25 juillet, le généralissime ennemi rendait tous les habitants de Verdun responsables des malheurs qui pourraient résulter de ses opérations militaires ; mais s'ils se hâtaient d'ouvrir leurs portes, il les assurait « de la protection des armées combinées dont le seul but était de réduire la place sous l'obéissance de Sa Majesté très-chrétienne le roi légitime du royaume de France, sans avoir pour elles-mêmes la moindre idée de conquête. » Il leur promettait, en outre, « les effets de la générosité toute spéciale des deux frères de Louis XVI, » qui l'accompagnaient à la tête d'un corps d'émigrés assez considérable.

La sommation était adressée collectivement au commandant de la place et aux habitants de Verdun. Elle fut apportée avec les formalités habituelles par un parlementaire qui fut introduit dans le sein du conseil général de la commune. Après une délibération à laquelle participèrent les chefs de la garnison, on décida que la réponse suivante serait faite à l'aide de camp du duc de Brunswick :

« Le commandant et les troupes de la garnison de Verdun ont l'honneur d'observer à M. le duc de Brunswick que la défense de la place leur a été confiée par le roi des Français, de la loyauté duquel il est impossible de douter. En conséquence, ils ne peuvent, sans manquer à la fidélité qu'ils lui doivent ainsi qu'à la nation et à la loi, remettre la place tant qu'il restera des moyens pour la défense ; ils espèrent être assez heureux pour mériter par là l'estime du guerrier illustre qu'ils vont avoir l'honneur de combattre. »

Cette réponse n'impliquait pas, il faut le reconnaître, une bien vive adhésion à la révolution du 10 août, puisque le principal argument opposé à l'injonction du général ennemi n'était basé que sur

la fidélité due à Louis XVI ; elle fut signée par Beaurepaire, lieutenant-colonel du 2e bataillon de Maine-et-Loire. Le commandement lui avait été dévolu, comme au plus ancien des officiers du même grade enfermés dans Verdun. C'était, du reste, un ancien militaire qui comptait quarante ans de services.

Depuis quinze jours que la place était menacée par la concentration des armées ennemies sur la frontière, le pouvoir exécutif n'avait pas pris la précaution d'y envoyer un officier général avec des troupes de ligne. Cette malheureuse cité semblait sacrifiée d'avance dans l'esprit même de ceux qui étaient le plus au courant du véritable état des choses; c'est ainsi que le procureur-syndic de la commune, Manuel, le jour même où la place était investie par le duc de Brunswick, annonçait officiellement aux Parisiens que Verdun ne pouvait pas tenir deux jours.

Le bombardement commença aussitôt que la réponse de Beaurepaire eût été reçue au camp ennemi (31 août, à onze heures du soir); il ne tarda pas à produire de terribles effets. Les quelques pièces de canon, qui garnissaient les remparts, furent presque toutes démontées, et, comme les affûts de rechange manquaient, il devint impossible de répondre au feu de l'ennemi ; plusieurs incendies éclatèrent dans la ville. La garnison était harassée de fatigue, les habitants étaient en proie à une véritable panique. Le 1er septembre, dans l'après-midi, après quinze heures de bombardement, la municipalité se décide à envoyer une députation au roi de Prusse, pour lui demander de faire la guerre d'une manière moins désastreuse pour les citoyens. Mais cette députation revient avec une nouvelle sommation du duc de Brunswick accordant à la garnison de Verdun de se retirer avec armes et bagages, et en n'abandonnant que l'artillerie et les munitions de guerre; vingt-quatre heures seulement étaient laissées pour l'acceptation de ces conditions ; en cas de refus, la ville était menacée d'une destruction totale.

La deuxième sommation du duc de Brunswick se terminait ainsi :

« Les commandants et les troupes de la garnison de Verdun, ayant employé le nom de leur roi comme un motif de résistance, sont avertis que, dans un moment où Sa Majesté très-chrétienne est évidemment au pouvoir des usurpateurs de la puissance légitime, un pareil motif perd jusqu'à l'apparence de la raison. »

Les menaces prussiennes jettent les habitants dans le désespoir ; des groupes nombreux se forment sur la place de l'Hôtel-de-Ville et réclament la reddition immédiate; le conseil général de la commune supplie le comité défensif d'épargner à Verdun toutes les horreurs d'un assaut. Celui-ci se rassemble et constate : 1° que la place présente plusieurs ouvertures qui ne peuvent être gardées ;

2° que des trente canons qui garnissaient bien imparfaitement les remparts, la plupart sont hors d'état de répondre au feu de l'ennemi; 3° que dès lors la place peut être enlevée au premier assaut ; 4° qu'il vaut mieux conserver à la nation une garnison de trois mille cinq cents hommes que de retarder d'un jour ou deux la prise inévitable de Verdun ; en conséquence, on se résout à entrer en pourparler avec le roi de Prusse et à lui demander quelque adoucissement aux conditions proposées ; mais puisque l'on a un délai de vingt-quatre heures, on veut l'épuiser. Le devoir de Beaurepaire, comme commandant la place de Verdun, était accompli ; mais il estima qu'il lui en restait un autre à remplir, et que celui-ci le regardait seul; il avait écrit à ses amis de Maine-et-Loire qu'il était décidé à ne rendre la place qu'à la mort ; il voulut être fidèle à ses promesses.

Dans la nuit du 1er au 2 septembre, vers trois heures du matin, Beaurepaire se retira dans la chambre qu'il occupait à l'hôtel de ville, et se fit sauter la cervelle. Ses soldats accoururent et le trouvèrent baignant dans son sang, ayant à ses côtés ses pistolets déchargés ; il était revêtu de son habit de garde nationale, portait sa croix de Saint-Louis sur la poitrine et avait encore l'épée au côté.

Le lendemain la garnison de Verdun sortit de la ville, emportant avec elle le cadavre de Beaurepaire ; elle se retira à Sainte-Menehould, où elle rejoignit l'avant-garde de la petite armée avec laquelle Dumourier allait essayer d'arrêter l'ennemi dans les défilés de l'Argonne.

Le duc de Brunswick maintint son camp sur les hauteurs où il l'avait placé primitivement et ne fit entrer dans Verdun que quelques bataillons pour occuper la citadelle. La municipalité fut conservée, ainsi que le directoire du district.

La curiosité attira au camp austro-prussien un grand nombre d'habitants appartenant à toutes les opinions, mais il n'y eut, comme les défenseurs officieux du régime de la Terreur se sont plu si souvent à le répéter, ni bal donné, ni députation de jeunes filles envoyée, ni harangue prononcée. Le roi de Prusse ne mit pas le pied dans Verdun. Le prince, son fils, y vint quelquefois, mais toujours en simple particulier. Quelques jours plus tard, il est vrai, les deux frères de Louis XVI, le comte de Provence et le comte d'Artois, quittèrent leur quartier général d'Hettange, près de Thionville, se rendirent à Verdun et y séjournèrent pendant quelque temps, mais sans qu'aucune réception officielle leur ait été faite.

Bientôt les chances de la guerre tournèrent complétement contre l'armée austro-prussienne ; arrêtée à Valmy par les dispositions habiles de Dumouriez, par l'énergique résistance de Kellermann, en proie à une misère affreuse, à des maladies terribles, elle se mit en

retraite par la route qu'elle avait suivie trois semaines auparavant, et qu'elle jalonnait cette fois de ses cadavres et des débris de son matériel; elle évacua Verdun, le 14 octobre, et Longwy, le 20.

Aussitôt que les troupes françaises eurent repris possession de Verdun, on vit s'abattre sur cette malheureuse cité les hommes de proie et de sang qui, à cette époque, suivaient nos armées victorieuses, comme les hyènes suivent nos troupes dans les déserts de l'Afrique pour se jeter sur les cadavres.

Une commission fut formée par les soins des représentants du peuple pour (ce sont les termes de l'arrêté de nomination) « rechercher les ennemis de la Révolution et de la République. » Un grand nombre de personnes connues par leurs opinions royalistes furent jetées en prison, et tous les bons citoyens furent invités, par affiche et à son trompe, à dénoncer les auteurs, fauteurs et complices des crimes commis contre l'État.

Le président de cette commission était Sommellier, ancien moine défroqué, alors vicaire de l'évêque constitutionnel; devenu peu de temps après procureur-syndic du district de Verdun, il fut poursuivi pour malversation et obligé de prendre la fuite. Le secrétaire était un nommé Madin, homme de loi du plus bas étage, dont une lettre citée plus loin nous révèlera le style et le caractère. Les autres membres étaient : Neucourt, marchand chapelier; Pointurier, professeur; Alès, professeur de mathématiques; Levoq, avoué; Thiery, professeur; Dauphin, Mettry fils, Morlet, Simon Pons, Buvignier jeune, dont nous ignorons les professions.

De nombreux témoins comparurent devant la commission; beaucoup d'entre eux professaient des opinions qui ne pouvaient être suspectes, puisque le président *les adjurait au nom de la république auquel on les savait attachés*, de dire toute la vérité. L'interrogatoire des témoins, comme celui des personnes arrêtées, roula en grande partie : 1° sur le compliment que l'on disait avoir été adressé au roi de Prusse à son entrée à Verdun, et dont le texte avait été inséré au *Moniteur* du 5 octobre précédent; 2° sur le bal qui, prétendait-on, avait été donné aux officiers de l'armée envahissante; 3° sur la députation composée des jeunes filles appartenant aux premières familles de Verdun et que l'on disait avoir été processionnellement au camp féliciter le roi Guillaume.

Pas un seul témoin ne put indiquer qui avait rédigé ou prononcé le compliment qu'une main officieuse avait envoyé au *Moniteur*. Personne ne put dire ni quand, ni où le bal prétendu avait été donné. Quant au fait relatif à la procession de jeunes filles vêtues de blanc et parées d'habits de fête, il avait été complétement dénaturé. L'enquête constata que beaucoup de personnes étaient allées au camp par grou-

pes différents et à des jours divers, mais que le roi de Prusse n'avait reçu aucune députation officielle, qu'il n'avait parlé qu'à une seule dame nommée madame Bonviller-Catoire. Celle-ci avoua que le monarque prussien lui avait demandé s'il y avait comédie à Verdun, et qu'elle avait répondu négativemen . A cela s'était bornée toute la conversation. Il fu reconnu par une dame Mongaut de la Lance, qu'un panier de dragées avait été acheté par elle, porté au camp avec l'intention de l'offrir au roi de Prusse ou à ses officiers, mais que cette intention n'avait pas même été mise à exécution. Enfin, les demoiselles Watrin, jeunes et intéressantes orphelines, reconnurent avoir remis une somme de quatre mille livres à un ancien ami de leur famille, M. de Rodès, ex-président du parlement de Metz, qui était rentré avec les émigrés, et qui se trouvait dans le plus grand dénûment.

Toute l'instruction fut envoyée à Paris au comité de sûreté générale, et le 7 janvier 1793, Cavaignac, organe de ce comité, fit un long rapport dans lequel il constatait lui-même l'impossibilité de la défense de Verdun « place démantelée et à peine tenable, » déclarait que les habitants de cette ville n'avaient pas démérité de la patrie, et concluait cependant : 1° à la mise en accusation de Neyon, commandant de la place, et de plusieurs autres officiers y résidant ; des gendarmes nationaux qui avaient continué leur service pendant l'occupation des Prussiens, de l'ancien évêque Desnos et d'un certain nombre de prêtres, qui, sur sa demande et celle des autorités constituées, avaient repris leurs fonctions ecclésiastiques, 2° au renvoi devant le tribunal criminel de la Meuse des individus qui s'étaient portés en attroupement à l'hôtel de la Commune pour presser la capitulation, et des femmes qui avaient été au camp haranguer le roi de Prusse et lui offrir des présents.

Relativement à ces dernières, le rapporteur s'exprimait ainsi :

« Jusqu'ici le sexe en général a hautement insulté à la liberté. La prise de Longwy fut célébrée dans un bal scandaleux. Les flammes qui embrasaient Lille éclairaient aussi des danses et des jeux. Ce sont les femmes surtout qui ont provoqué l'émigration des Français ; ce sont elles qui, d'accord avec les prêtres, entretiennent l'esprit de fanatisme dans toute la république et appellent le contre-révolution.

« Cependant, citoyens, c'est aux mères que la nature et nos usages ont confié le soin de l'enfance des citoyens, cet âge où leur cœur doit se former pour toutes les vertus civiques. Si vous laissez impuni l'incivisme des mères, elles l'inspireront à leurs enfants, elles leur prêcheront d'exemple la haine de la liberté et l'amour de l'esclavage.

« Il faut donc que la loi cesse de les épargner, et que des exemples de sévérité les avertissent que l'œil du magistrat les surveille, et que

le glaive de la loi est levé pour les frapper si elles se rendent coupables. »

Le décret proposé par le comité de sûreté générale fut adopté avec quelques modifications par la Convention, le 9 février 1793, et transcrit sur les registres du tribunal criminel de la Meuse, séant à Saint-Mihiel, le 16 février suivant.

Le tribunal ne se pressa nullement de faire le procès aux accusés de la première catégorie, et encore moins à ceux de la deuxième ; les femmes et les jeunes filles qui avaient été arrêtées en octobre 1792, par les ordres de la commission présidée par Sommellier, étaient détenues dans l'ancien couvent de Saint-Maur, à Verdun ; elles furent, à la suite du décret de février, transférées à Saint-Mihiel et placées dans le couvent des Annonciades de cette ville, mais elles y restèrent près d'un an sans que l'on s'occupât d'elles. Ce ne fut qu'au commencement de frimaire an II, que les pièces de l'instruction faite par les soins de la commission de Verdun, furent demandées par l'accusateur public.

Le secrétaire Madin les lui envoya, le 10 de ce mois (30 novembre 1793). La lettre d'envoi est un monument de cynisme capable à lui seul de caractériser une époque. Nous en extrayons ce qui a trait aux jeunes filles que le facétieux jacobin désigna sous le nom de *guillemettes* par allusion à la visite qu'elles avaient faite au camp de Frédéric Guillaume.

« A l'égard de nos belles guillemettes qui ont été en robes détroussées faire leur cour au tyran prussien, et qui, pour procurer sans doute à ses intestins royaux un purgatif salutaire contre les atteintes poignantes de la dyssenterie, ont eu la précaution charitable de porter une bonne dose de pilules sucrées, je me suis assuré que les plus notables de ces *vénérables matrones* ont été impitoyablement encagées par ordre du comité de surveillance, et qu'elles ont été transférées à Saint-Mihiel. De ce nombre sont les femmes et filles La Lance dite de Larue Montgaut, la femme Tabouillot et la femme Masson, *quatre vieilles laides*, qui, ne pouvant payer de leur personne, ont voulu payer de leur bourse. Ce sont elles qui paraissent avoir fait les frais des bonbons. Les trois filles Henry, la fille Tabouillot ont été de la fête, et composent avec les autres le groupe courtois qu'une vieille voiture et deux vieilles haquenées, appartenant à la femme La Lance de Montgaut, ont charroyé au camp prussien.

« Je dois t'avertir que tu trouveras dans les pièces l'aveu fait par deux jeunes ci-devant demoiselles nommées Anne Watrin et Louise-Henriette Watrin, qu'elles ont délié les cordons de leur petite bourse en faveur d'un robinocrate membre de l'émigraille, et que ces âmes complaisantes soupirent en ce moment dans la retraite pénitentielle de la maison de Saint-Mihiel. »

Sur ces entrefaites, le représentant du peuple, Mallarmé, arrive dans la Meuse pour y établir le gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire, en d'autres termes, pour y mettre à l'ordre du jour le régime de la terreur. Un de ses premiers soins est de s'informer de l'exécution du décret du 9 février. Il invite le tribunal de Saint-Mihiel à s'occuper sans retard des individus désignés comme coupables du crime de lèse-nation pour avoir livré la place de Verdun en 1792.

Les juges du tribunal criminel écrivent à la Convention pour lui demander de dresser elle-même l'acte d'accusation concernant les individus compris dans le décret du 9 février. Mais en réponse à cette demande, le président reçoit la lettre suivante du ministre de la justice, Gohier.

« Paris, 1er nivôse, de l'an second de la République.

« *Égalité, fraternité, liberté, ou la mort.*

« Je n'ai pas cru, citoyen, devoir soumettre à la Convention nationale l'arrêté pris par ton tribunal, le 29 brumaire, pour en solliciter l'acte d'accusation contre les prévenus de la reddition de Verdun, et la faculté de se transporter dans cette commune pour procéder à leur jugement. Le décret du 9 *février dernier* porte, il est vrai, art. 4 : « L'information faite par les commissaires municipaux provisoires, « et les pièces qui y sont jointes seront envoyées sans délai aux tribu- « naux compétents, pour le procès être fait et parfait aux accusés qui « y sont dénoncés ; notamment à ceux qui se portèrent en attroupe- « ment à l'hôtel de la Commune, pour presser la capitulation, et aux « femmes qui furent au camp de Bras, haranguer le roi de Prusse, et « lui offrir des présents. » A cette époque, citoyen, les tribunaux de l'arrondissement étaient sans doute les juges naturels de cette affaire ; mais depuis, la loi du 10 mars et surtout celle du 11, on ne peut dire qu'ils aient conservé leur juridiction à cet égard. La première, en établissant un tribunal criminel extraordinaire à Paris, dit, art. 1er, qu'il connaîtra de toute entreprise contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État, etc. La seconde décrète que tous les prévenus de délits dont la connaissance est attribuée au tribunal extraordinaire, et toutes les procédures qui ont été commencées à leur occasion, dans les différents tribunaux criminels de la république, et qui n'ont pas été jugés définitivement, seront renvoyés au tribunal criminel extraordinaire pour y être jugés. Ces textes ne laissent aucun doute sur la compétence exclusive du tribunal révolutionnaire, et ton tribunal sentira qu'il était impossible de présenter aux législateurs des propositions évidemment contraires, en même temps qu'il s'empressera

de rétracter l'arrêté qui les contient. Tu voudras bien de ton côté mettre la plus grande activité dans l'arrestation des prévenus et dans leur translation à Paris; j'ai déjà écrit, le 8 de ce mois, à la municipalité de Verdun de te désigner à cet effet tous ceux à qui on peut justement appliquer le décret du 9 février; il est temps qu'il reçoive sa pleine et entière exécution ; il est temps que les traîtres de toute espèce soient solennellement punis; l'exemple de leur châtiment sera d'autant plus utile, qu'il sera plus facilement et plus promptement connu de toute la république. Le tribunal révolutionnaire est déjà saisi des principales pièces relatives à cet infâme complot. Hâte-toi d'en faire l'envoi, ainsi que des personnes, sous bonne et sûre escorte ; de plus longs retards rendraient non-seulement suspects, mais encore coupables tous les fonctionnaires publics chargés de requérir et remplir les mesures nécessaires pour satisfaire au vœu du décret du 9 février dernier.

« *Le ministre de la justice.*

« Gohier. »

Il n'y avait plus à hésiter; les magistrats qui avaient si longtemps laissé dormir cette affaire déploient une très-grande activité pour racheter leur péché d'indulgence que l'on pouvait leur reprocher. Mais, comme tous les témoignages recueillis contre la plupart des accusés sont fort peu précis et fort peu concluants, le tribunal de Saint-Mihiel ordonne un supplément d'instruction et envoie deux de ses membres à Verdun procéder à de nouveaux interrogatoires et constater l'identité de certains prévenus. Le représentant du peuple, Mallarmé, profite de cette occasion pour prendre des informatioos sur plusieurs malheureuses femmes détenues dans la prison de cette ville, qui depuis longtemps sollicitaient leur mise en liberté. On lui envoie la pièce suivante, accompagnée de plusieurs procès-verbaux.

« Le conseil général de Verdun donne à l'agent national les renseignements suivants sur la conduite *politique* des pétitionnaires avant leur détention.

« La fille Croutte est une ivrogne dont le vin est très-dangereux, et l'a portée avant sa détention à tenir des bavardages qui annonçaient la folie.

« Les filles et femmes Gobet, Coveaux et Chenet sont des bavardes et faibles d'opinion. »

Que va faire Mallarmé contre des criminelles si dangereuses? Il prend l'arrêté suivant, qui serait burlesque s'il n'était terrible.

« Le représentant du peuple près les départements de la Meuse et de la Moselle pour le gouvernement révolutionnaire, vu la demande

des citoyennes femmes Gobert, Coveaux, Chenet et Croutte, tendant à obtenir leur liberté...

« Considérant que, des renseignements pris, il résulte que : 1° la fille Croutte est accusée de s'être servi de termes très-injurieux contre les défenseurs de la patrie, en les qualifiant de crapauds bleus, de scélérats, etc. ;

« 2° Les filles Chenet, Gobert et Coveaux sont accusées d'être anticiviques, d'avoir montré des sentiments contraires à la révolution et de les avoir inspirés aux enfants qu'elles élevaient [1].

« Considérant que l'affermissement de la République française, le règne de la liberté et de l'égalité ne peuvent se consolider et reposer sur des bases fermes et durables qu'après avoir anéanti et livré au glaive de la justice nationale tous ceux qui, soit par leurs propos, soit par leurs actions, font tous leurs efforts pour retarder la marche de la révolution ;

« Arrête que la fille Croutte sera traduite devant le tribunal révolutionnaire de Paris, pour être jugée conformément à la loi ;

« Que la femme Gobert et les filles Coveaux et Chenet resteront en état d'arrestation jusqu'à ce qu'elles aient été jugées par les commissions populaires, » etc.

Les démagogues, on le voit, étendaient leurs rigueurs sur les classes les plus infimes de la société, le moindre propos, sorti non pas d'une bouche aristocratique, mais proféré par des filles des rues ou des femmes sans importance, était puni de mort, ou tout au moins d'une détention illimitée.

En vertu de cet arrêté, la procédure dirigée contre la fille Croutte fut réunie à celle que l'on avait instruite contre les femmes et les jeunes filles accusées d'avoir livré Verdun. Dans la seconde, comme dans la première enquête, on n'avait pu réunir contre elles que des déclarations extrêmement vagues. Voici la plus précise. Elle émane du voiturier qui avait conduit le chariot dans la procédure que l'on avait décoré du nom de char de triomphe.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DE LA COMMUNE DE VERDUN.

« Ce jourd'hui, 23 pluviôse, an II de la République française une et indivisible ou la mort, est comparu Nicolas Bourguignon, demeurant dans la commune de Verdun, âgé de quarante et un ans, a dit n'être ni parent, ni allié des porteuses de bonbons ; a dit et déposé que, quelques jours après le bombardement de ladite commune, il lui a

[1] D'après le procès-verbal officiel de l'agent même de Mallarmé, c'étaient des gardiennes d'enfants de trois à huit ans.

été ordonné de mettre les chevaux au *char de triomphe*, pour conduire au camp du tyran roi de Prusse les nommées femme Tabouillot et sa fille, la femme et la fille La Lance de Montgaut, les trois demoiselles Henry, Despondrian, la femme La Lance qui a son mari émigré, et la Samson ayant accompagné derrière le char, à pied ; lesquels dénommés ont été au camp du roi de Prusse, à Bras, distance d'une lieue, avec deux chevaux attelés, et beaucoup d'autres *qu'il ne connaît pas*. Dans ledit char de triomphe il y avait un panier qui a été pris chez le nommé La Lance de Fromeville ; a dit aussi que le nommé Despondrian, qui a été invité de faire la même partie, a monté sur ledit char et s'est laissé conduire jusqu'au *front de bandière dudit camp*, où les factionnaires du tyran ont fait arrêter ladite voiture ; il n'a été permis qu'aux femelles scélérates d'entrer et parcourir dans le camp, et non au scélérat du sexe masculin, pourquoi ledit Despondrian se serait trouvé forcé de rétrograder et de revenir avec ledit déposant...

« Il a reçu l'ordre de retourner au camp prussien pour y chercher lesdites dames ; il dit et déclare qu'il y en avait monté autant que ledit char pouvait en contenir, et que plusieurs autres l'ont suivi à pied.

« A lui demandé où il a déposé les mêmes personnes, a répondu qu'il les a déposées devant la maison de M. La Lance de Montgaut.

« A lui demandé si quelques-unes de ces personnes ne lui avaient pas donné pour boire ; a répondu qu'une seule nommé La Lance, épouse d'un émigré, lui a donné un billet de confiance de la somme de vingt sous, et que les autres n'étaient pas trop généreuses. Voilà tout ce qu'il a dit savoir, y a persisté et a déclaré ne savoir signer de ce interpellé et a fait sa marque. »

La procédure ainsi instruite et le contingent des victimes destinées au tribunal révolutionnaire ainsi complété, le 29 du mois de ventôse an II (19 mars 1794), trente-cinq accusés, dont sept jeunes filles et plusieurs vieillards de soixante-dix et soixante-quinze ans, furent entassés dans des charrettes couvertes et quittèrent Verdun sous l'escorte d'un fort détachement de gendarmerie. Mais laissons parler la jeune fille dont les Mémoires touchants nous ont été révélés pour la première fois par M. Cuvillier-Fleury.

« Le voyage dura quatorze jours et se fit assez gaiement. Nous savions le sort qui nous était réservé, et cependant nous n'en étions pas plus troublées. Nous étions paisiblement résignées à tout ce que le Seigneur permettrait.

« Les gendarmes, pendant la route, se conduisirent envers toutes les prisonnières avec autant d'égards et d'humanité que la crainte de se compromettre et de nous compromettre nous-mêmes le permettait. Quelquefois, lorsqu'ils étaient assurés qu'aucun danger ne nous me-

naçait, ils nous laissaient sortir pour nous délasser de la fatigue que nous occasionnaient les cahots des chariots sur lesquels nous étions montées. Comme tous les jours on en changeait, nous ne trouvions jamais de paille pour nous asseoir. Quelques-unes étaient assises sur es petits paquets qui renfermaient le peu de linge que nous avions emporté; mais les autres étaient obligées de rester droites et seulement appuyées sur les côtés des chariots. Cependant nos conducteurs faisaient ce qu'ils pouvaient pour nous ; mais tout le monde sait qu'en Champagne il est difficile de se procurer du fourrage, surtout au printemps.

« A Sainte-Menehould, des officiers d'un régiment de carabiniers, parti la veille de Verdun, voulurent délivrer les prisonniers ; il y eut escarmouche, à la suite de laquelle quelques militaires furent pris, mais relâchés ensuite par les gendarmes sur la prière des prisonniers. »

A leur arrivée à Paris, les trente-cinq accusés furent conduits immédiatement à la Conciergerie. On enferma les trois sœurs Henry, madame de La Lance et deux autres dames dans un cachot où il n'y avait que trois bois de lit fixés dans le mur avec une couverture et une paillasse pour chaque lit. Le lendemain, elles purent à leurs frais se procurer un matelas. Elles passaient leur temps en prières, et quand elles étaient conduites dans le préau, elles y trouvaient de nombreuses compagnes d'infortune dont les unes venaient de perdre un père, les autres un mari, des enfants, d'autres une famille entière.

Riouffe, dans les *Mémoires d'un détenu*, parle de l'effet que produisit l'apparition de ces belles jeunes filles dans le sombre préau de la Conciergerie; mais beauté, jeunesse, enjouement, tout devait être abattu sous la terrible faux du tribunal révolutionnaire.

Suivant l'usage, tous les accusés comparurent d'abord devant un juge du tribunal. Leur interrogatoire ne fut pas long. Les juges étaient trop pressés pour se perdre dans des questions qui auraient pu les conduire plus loin qu'ils ne l'auraient voulu ; il fallait remplir une formalité, on la remplissait en cinq minutes, et tout était dit.

Voici l'interrogatoire de la jeune Barbe Henry ; tous les autres sont presque identiques. Les reproduire ne serait qu'une fastidieuse répétition ; que l'on se souvienne que la jeune fille interrogée n'avait que quinze ans et demi au moment du prétendu crime qui l'amenait devant le sanglant tribunal.

« — N'avez-vous pas, par vos intrigues, forcé les autorités constituées de la garnison à rendre une place de guerre aux ennemis de la France?

« — Non.

« — Depuis la prise de la ville, ne vous êtes-vous pas transportée au campement pour féliciter les ennemis de leurs succès et leur offrir des dragées?

« — J'ai été au camp par pure curiosité. J'ignore si on y a porté des dragées, mais je n'en ai vu aucune.

« — Avez-vous fait choix d'un conseil?

« — Non. »

Et le juge interrogateur donne à Barbe Henry pour conseil Chauveau Legarde, l'un des défenseurs de la reine.

Les trente-cinq accusés, qui comparurent le 5 floréal an II (26 avril 1794) devant le tribunal révolutionnaire, peuvent se diviser en six catégories.

1° Sept jeunes filles, qui donnèrent, ainsi qu'il suit, au président Dumas, leurs nom, prénom et âge, naturellement leur âge lors de leur comparution devant le tribunal, non celui qu'elles avaient au moment de la prise de Verdun.

Suzanne Henry, âgée de.	26 ans.
Gabrielle Henry.	25 ans.
Barbe Henry.	17 ans.
Anne Wattrin.	25 ans.
Henriette Wattrin.	23 ans.
Hélène Wattrin.	22 ans.
Claire Tabouillot.	17 ans.

Six d'entre elles étaient orphelines de père et de mère ; la septième, Claire Tabouillot, avait perdu son père ; sa mère est assise près d'elle sur le banc des accusés.

Les trois sœurs du nom de Henry étaient filles de l'ancien président du bailliage de Verdun ; mademoiselle Tabouillot, du procureur du roi près le même bailliage, et les trois demoiselles Wattrin d'un ancien officier ;

2° A côté d'elles comparurent : la tante des jeunes demoiselles Henry, la dame La Lance de Montgaut, née Henry, âgée de soixante-neuf ans ;

La mère de la jeune Tabouillot, âgée de quarante-six ans;

Françoise Herbillon, âgée de cinquante-quatre ans, veuve du sieur Masson, procureur en la maîtrise des eaux et forêts de Verdun ;

Élisabeth Dauphin, âgée de cinquante-six ans, veuve du sieur Brigand, capitaine des grenadiers de France ;

Angélique Lagirousière, âgée de quarante-huit ans, fille du sieur de Lagirousière, ancien prévôt de campagne ;

Thérèse Pierson, femme Bestel, âgée de quarante et un ans, cordonnière ;

Marguerite Croutte, âgée de quarante-huit ans, qualifiée d'horlogère dans l'acte d'accusation (dans les pièces citées plus haut on peut facilement voir quel était le véritable état de cette malheureuse).

3° La troisième catégorie comprenait quatre accusés qui étaient nominativement désignés, dans le décret du 9 février 1793, comme s'étant rendus coupables du crime de lèse-nation.

C'étaient :

De Neyon, âgé de cinquante-sept ans, lieutenant-colonel du 2e bataillon de la Meuse, qui, sur l'ordre du conseil défensif et à la demande des autorités constituées, avait signé la capitulation ;

Grimoard, âgé de soixante-dix ans, ancien colonel d'un régiment provincial de l'artillerie de Metz, qui avait paru dans les rues de Verdun avec la cocarde blanche ;

Lamelle, âgé de quarante-sept ans, avoué ;

Barthe, âgé de soixante ans, juge de paix.

Ces deux derniers, avant 1789, avaient été receveurs l'un des tailles, l'autre de l'octroi de Verdun, et avaient été adjoints à la municipalité, conservée en fonctions par arrêté du gouverneur prussien.

4° La quatrième catégorie réunissait cinq ecclésiastiques également désignés, dans le décret du 9 février, comme criminels de haute trahison, pour avoir repris leurs fonctions curiales, quoique prêtres insermentés ;

Lacordière, âgé de cinquante-neuf ans, doyen du chapitre de la cathédrale ;

Colloz, âgé de soixante-douze ans, ancien bénédictin, prieur de Saint-Héry ;

Guillaume Lefèvre, ancien bénédictin, âgé de soixante-deux ans;

Herbillon, âgé de soixante-seize ans, curé de Saint-Médard ;

Gossuin, âgé de soixante-neuf ans, chanoine de la Madeleine.

5° La cinquième catégorie se composait d'un capitaine de gendarmerie et de cinq gendarmes, compris par une désignation générale dans le décret du 9 février, comme ayant continué leur service pendant l'occupation de Verdun par les Prussiens. Ces militaires avaient vu la municipalité, les tribunaux, l'administration du district rester à leur poste; ils étaient restés au leur, avaient fait de la répression pour le compte du vainqueur, comme ils en avaient fait auparavant pour le compte des autorités républicaines. Depuis, ils avaient servi pendant dix-huit mois à l'armée de la Moselle et avaient rapporté des certificats de courage et de civisme émanés de leurs supérieurs militaires ; bien plus ils pouvaient présenter une absolution en règle, à eux délivrée par les jacobins de Verdun. L'un d'eux, Thuillier, invoquait

même le verdict d'un jury d'accusation qui l'avait déclaré innocent du fait qu'on lui imputait. Tout cela fut inutile ; les soldats, victimes de l'obéissance passive, furent englobés avec leur chef dans une accusation que, dans leur naïveté, ils ne pouvaient encore comprendre, même devant le redoutable tribunal.

A l'appel de leurs noms, ils déclarèrent se nommer :

Pellegrin, âgé de cinquante-deux ans, capitaine de gendarmerie ;

Thuillier, âgé de soixante et un ans, brigadier ;

Joulin, âgé de trente et un ans, gendarme ;

Milly, âgé de trente et un ans, gendarme ;

Pedelon Leclerc, âgé de cinquante-deux ans, gendarme ;

Girard Despres, âgé de cinquante ans, gendarme.

6° La sixième catégorie renfermait six individus non désignés dans le décret du 9 février 1793, à savoir :

Perrin, âgé de cinquante ans, droguiste, considéré comme le chef de l'attroupement qui s'était formé devant la maison commune pour demander la reddition de la ville ;

Daubermesnil, âgé de soixante-quinze ans, major de la place de Verdun, qui avait continué son service pendant l'occupation ;

Croyer, âgé de cinquante-quatre ans, ouvrier d'artillerie, qui était accusé d'avoir montré des sympathies très-vives en faveur des Prussiens ;

Enfin François Fortin, âgé de quarante-trois ans, marchand ;

Chotain, âgé de trente et un ans, perruquier ;

Petit, âgé de cinquante ans, vigneron,

Ces trois derniers individus avaient été ajoutés à la liste fatale en compagnie de la fille Croutte par le représentant du peuple Mallarmé. Le délit qu'il leur reproche était, comme celui de cette malheureuse prostituée, d'avoir montré des sentiments et tenu des propos anticiviques.

Le *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, ce journal rédigé par les bourreaux ou du moins sous leur inspiration, ne fournit aucun détail sur les faits qui se passèrent à l'audience du 5 floréal. On n'y trouve que le réquisitoire de Fouquier-Tinville.

Le public de ces effroyables assises était blasé sur les tragédies qui tous les jours se jouaient sous ses yeux ; des vieillards, des femmes, des princesses, des reines avaient passé successivement à la barre du tribunal pour être insultés et condamnés par les Hermann, les Dumas, les Fouquier-Tinville. Mais un essaim de jeunes filles belles, naïves, serrant dans leurs bras leurs mères, leurs parents, entrelaçant leurs mains de peur que la mort ne vînt les séparer, avouant ingénument ce qui pouvait être à leur charge, s'efforçant de prendre pour elles ce qui pouvait inculper leurs sœurs ou leurs

compagnes ; voilà ce qui ne s'était pas encore vu, voilà ce qui émut jusqu'au fond du cœur, ce qui remua jusqu'au fond des entrailles les plus féroces des spectateurs !

Seul le procureur de la guillotine ne put être touché par tant de grâce, de dévouement et de générosité. Sur l'explication donnée que le prétendu char de triomphe n'était autre chose qu'une grande charrette destinée à la rentrée des foins et au transport des fumiers, Fouquier-Tinville s'écria : « Eh bien ! en appréciant à leur juste valeur les femmes rampantes montées dans leur voiture à fumier, je dis que jamais cette charrette n'en voitura autant que lorsque ces femmes allèrent visiter le tyran. »

Mais cette accusation, si peu fournie de preuves pour les autres jeunes filles, tombait d'elle-même pour les trois demoiselles Wattrin; car l'une d'elles n'avait pas paru au camp, et ses deux sœurs y étaient allées un autre jour que les demoiselles Henry et Tabouillot ; leurs compagnes de route n'avaient pas été inquiétées. Restait seulement pour elles l'accusation d'avoir donné quelque argent à un ami dans la détresse. Cet ami était, il est vrai, émigré ; il était rentré un instant sur le sol de la patrie ; ces jeunes filles pouvaient ignorer qu'il fût sous le coup de la loi de proscription édictée par l'Assemblée législative. On n'avait contre les accusés que leur aveu même. Elles reculèrent devant l'idée de faire un mensonge. Interrogées à l'audience, elles se firent gloire de réitérer la déclaration qu'elles avaient faite spontanément dix-huit mois auparavant. Mais chacune d'elles, jalouse d'assumer sur sa tête une responsabilité sans partage, déclara avoir seule et à l'insu de ses sœurs, prélevé sur sa modeste fortune un secours offert à un ami malheureux.

Dumas et Fouquier-Tinville cherchèrent vainement à lutter contre l'espèce de conspiration tacite que ces sept jeunes filles avait formée, sans s'être entendues, pour déconcerter la rage de leurs bourreaux. Ils voulurent arracher à la jeune Barbe Henry l'aveu qu'elle avait été entraînée dans cette fatale visite par ses sœurs et par sa tante ; mais cette jeune fille, pour toute réponse, alla tomber dans les bras de ses sœurs bien-aimées. On l'a dit, il n'y a pas de plus beau spectacle sur la terre que celui du juste luttant contre l'adversité ; mais ce spectacle n'est-il pas mille fois plus magnifique, lorsque le juste est une jeune fille à peine sortie de l'adolescence, entourée de gendarmes et de bourreaux, torturée moralement par les magistrats obligés à la protéger par toutes les lois divines et humaines?

Ces magistrats iniques eurent l'audace de faire écrire, le lendemain, dans le bulletin de leurs hauts faits cette phrase qui les condamne eux-mêmes : « Malheureusement pour le triomphe de l'innocence, ces jeunes personnes, soit par une opiniâtreté mal entendue, soit

par attachement pour leurs mères et leurs coaccusées, n'ont point secondé les vues humaines du tribunal, qui s'efforçait de les soustraire au glaive de la loi. »

Après le réquisitoire de Fouquier-Tinville, une seule question fut posée aux jurés. Elle était ainsi conçue : « Est-il constant qu'il ait été pratiqué des manœuvres et des intelligences tendant à livrer aux ennemis la place de Verdun, à favoriser le progrès de leurs armes sur le territoire français, à détruire la liberté et la représentation nationale et à rétablir le despotisme ? »

Suivaient les noms des trente-cinq accusés, accompagnés chacun de cette mention :

« Un tel est-il complice de ces manœuvres ? »

Seulement après les noms de Claire Tabouillot (n° 23), et celui de Barbe Henry (n° 29), le tribunal avait daigné ajouter à la suite de la question banale, cette seconde question :

« L'a-t-elle fait avec discernement ? »

Nous avons tenu entre les mains la minute même des questions soumises au jury. Les trente-cinq questions remplissent une seule feuille de papier, au dos de laquelle sont écrits ces mots terribles : « La déclaration du jury est affirmative sur les questions de l'autre part transcrites.

« Ducros, commis-greffier, Dumas, président. »

Le tribunal, habitué à ces *feux de file* (c'était l'expression consacrée), prononça trente-trois condamnations à mort ; mais attendu l'âge peu avancé de Claire Tabouillot et de Barbe Henry au moment du crime, auquel elles étaient néanmoins déclarées convaincues d'avoir participé avec discernement, il ordonna qu'elles subiraient un supplice cent fois pire que la mort : l'exposition pendant six heures sur un échafaud, avec un écriteau infamant attaché sur leurs têtes, ensuite vingt années de réclusion !

A peine le jugement est-il rendu que des applaudissements éclatent dans une partie de l'auditoire ; par un mouvement soudain, les demoiselles Wattrin y répondent en applaudissant elles-mêmes à une condamnation qui les réunit toutes trois dans la mort ; n'ayant rien qui les rattachât à la terre, elles n'aspiraient qu'à aller dans le ciel rejoindre leurs parents et y obtenir une couronne immortelle. Leur exemple gagne les autres jeunes filles, et toutes, dans un frénétique enthousiasme, applaudissent à l'iniquité de leurs juges et se jettent en pleurant de joie dans les bras les unes des autres.

Un intervalle de deux à trois heures s'écoulait d'ordinaire entre le moment où la condamnation était prononcée et celui où le bour-

reau venait chercher les condamnés. Ces quelques heures, les victimes du tribunal révolutionnaire les mettaient à profit pour se préparer à paraître devant Dieu.

Mais d'ordinaire elles étaient obligées de s'y préparer seules ; car, à cette époque, les monstres qui régnaient sur la France refusaient aux malheureux qu'ils envoyaient par charretées à la mort la consolation qui, dans tous les temps, a été accordée au plus vil des criminels, au plus détestable des assassins : celle de s'entretenir avec un ministre de son culte, choisi ou accepté par lui. Les jeunes filles de Verdun furent en cela au moins plus heureuses que la plupart des autres condamnés. Cinq vénérables ecclésiastiques, leurs amis et leurs compatriotes, avaient été, comme nous l'avons vu, englobés dans la même accusation et dans le même arrêt de mort. Renfermés avec elles dans la salle basse où l'on attendait la visite du bourreau, ils purent leur donner les dernières consolations de la religion. Les deux jeunes filles, que venait d'épargner la singulière clémence du tribunal, s'y trouvaient aussi, ayant obtenu de l'humanité des geôliers l'autorisation de rester avec leurs sœurs et leurs amies. Tout à coup le bourreau entre avec ses aides, et l'un d'eux, ne sachant pas bien son compte, s'apprête à couper les cheveux de la jeune Barbe Henry. Celle-ci se laisse faire, espérant que cette erreur la réunira à ses chères compagnes. Mais sa sœur aînée s'élance vers la victime, qui s'immolait elle-même, et l'arrache des mains du bourreau au moment où la première mèche de ses cheveux venait de tomber sous le fatal ciseau. Barbe Henry est sauvée.

Une heure après, les trente-trois condamnés étaient conduits à la place de la Révolution. Le jour venait de tomber, la lueur blafarde de quelques torches éclaira le dernier sacrifice.

Le lendemain, un huissier conduisait Claire Tabouillot et Barbe Henry, en habits de deuil, sur un échafaud dressé exprès. Le bourreau les fit asseoir sur la sellette d'infamie, et posa au-dessus de leurs têtes un écriteau annonçant que les deux innocentes créatures avaient livré la ville de Verdun à l'ennemi, en lui fournissant des vivres et des munitions de guerre de toute espèce. Les passants haussaient les épaules de pitié, et la foule, plus humaine que les juges, n'insulta pas une seule fois les victimes pendant les six heures que dura leur effroyable supplice.

Qui osera dire que la République dut se sentir plus forte lorsqu'elle eut fait tomber la tête des cinq jeunes filles de Verdun, celle de la misérable ivrognesse qu'on leur accola, celle de leurs parents et de leurs amis ; lorsqu'elle eut exposé sur un échafaud infamant deux jeunes filles que leur âge n'avait point permis de faire passer sous le niveau sanglant de la guillotine ; qui osera dire que la liberté fut

sauvée par cet épouvantable holocauste et tant d'autres qui le précédèrent et le suivirent?

Les généreux fils de la France qui, dans ce moment aux plaines de Wattignies et de Fleurus, conquéraient la victoire et chassaient les ennemis du sol de la patrie, avaient-ils besoin d'avoir pour auxiliaires les Dumas, les Fouquier-Tinville et leurs pourvoyeurs du comité de sûreté générale? C'est ce que certains historiens ont fait entendre, s'ils n'ont pas eu le courage de le dire ouvertement; c'est ce que niera la conscience publique, c'est ce que nieront tous ceux qui réunissent dans un même amour la liberté, la justice et l'humanité.

Mortimer Ternaux.

MÉLANGES

SOUVENIRS DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE

M. le comte de Montalivet doit publier sous quelques jours un volume où il s'attache à réfuter cette assertion, émise au début de la session législative par M. le Ministre d'État, que toute la politique intérieure et extérieure du gouvernement de Juillet n'a *rien* produit. Donnant lui-même, à l'égard de la Restauration, l'exemple de l'impartialité qu'il réclame pour la monarchie de 1830, l'ancien ministre de Louis-Philippe entreprend de défendre, sans attaque contre le présent, la période qu'il connaît le mieux de ce gouvernement parlementaire, dont M. Berryer disait dernièrement à la Chambre qu'il avait préparé, de 1815 à 1851, la plus notable partie du bien accompli depuis ses disgrâces. Quelque opinion politique que l'on ait, on ne peut que respecter l'homme de cœur qui vient ainsi défendre avec loyauté le régime qu'il a servi avec honneur.

Nous nous bornons à reproduire quelques pages du livre de M. de Montalivet, qui doit être mis en vente la semaine prochaine :

LÉON LAVEDAN.

« M. le Ministre d'État se demande quels sont les résultats dont peut s'honorer cette monarchie de dix-huit années de durée ; le mot *rien* est sa réponse.

« M. le Ministre de l'Instruction publique a du moins quelque prétention à la justice. Dans son programme de l'histoire contemporaine, au milieu d'une classification habilement préparée pour favoriser la critique, il cite des actes importants du gouvernement de 1830 ; mais le lit de Procuste est sous sa main : pas un mot de la clémence du prince le plus clément de notre histoire ; pas un mot du musée de Versailles, ce temple de l'impartialité historique, dont on n'entend visiter que le seuil ; pas un mot de l'immense développement des travaux publics et des caisses d'épargne ; pas un mot de la féconde impulsion donnée à l'instruction primaire ; pas un mot de la reconstitution puissante des forces militaires de la France, et des

institutions qui les vivifient ; pas un mot de la prise de Constantine, de la bataille d'Isly, des expéditions de Mogador et de Tanger, etc., etc. ; pas un mot, le croira-t-on ? de l'entrée à Bruxelles et de la prise d'Anvers en 1831 et 1832 ; pas un mot de ces deux expéditions glorieuses qui, en sauvant la révolution belge, ont fait subir un premier et éclatant échec aux traités de 1815, dont elles brisaient la combinaisen la plus antifrançaise.

« Qu'on sacrifie à certaines préoccupations la clémence du roi Louis-Philippe et l'imperturbable impartialité de son esprit, à la bonne heure ! Mais voiler la gloire du drapeau français et de l'armée, quelle douloureuse mutilation ! quelle déplorable histoire !

« Combien d'autres observations plus graves encore et non moins empreintes d'une patriotique tristesse n'aurions-nous pas encore à faire, s'il entrait dans notre sujet d'examiner à fond ce programme d'histoire contemporaine qui devait rencontrer heureusement entre les calculs de sa rédaction et la jeune génération à laquelle il est destiné, les lumières, l'indépendance et les souvenirs des professeurs de l'Université de France !

« Et cependant c'est cette monarchie qui a replacé la statue de Napoléon Ier sur la colonne de la place Vendôme, qui a terminé la colonne de Boulogne, qui a rétabli les bas-reliefs de l'arc du Carrousel, qui a consacré une partie du palais de Louis XIV à la gloire de l'Empire ; c'est cette monarchie qui, s'oubliant elle-même avec un désintéressement dont l'histoire lui tiendra compte, a terminé l'arc triomphal de l'Étoile, où l'on ne rencontre que les noms des triomphateurs sans qu'un seul chiffre, une seule lettre initiale, viennent rappeler l'époque et le souverain qui y ont mis la dernière main.

« C'est cette monarchie enfin qui a donné à l'Empereur un tombeau digne de lui, et qui a restitué à la France les restes du grand homme, qu'un fils du roi, le prince de Joinville, avait été redemander à la terre étrangère, en jurant de s'ensevelir au besoin avec eux dans l'Océan, plutôt que de les voir retomber aux mains de l'Angleterre.

« Quel contraste ! .. Mais nos enfants ne prendront nul souci de cette proscription du silence, de cette prétention de bannir pour ainsi dire de l'histoire tout un règne de dix-huit années qui s'est grandi en honorant les grandes choses des gouvernements qui l'ont précédé, au moment même où des passions ennemies s'efforçaient de s'en faire une arme contre lui.

« Aussi, si ma vieille expérience était admise à l'honneur de donner des conseils aux ministres de l'empereur Napoléon III, je leur dirais : « Vous vous plaignez souvent avec raison de l'injustice des passions politiques ; si vous voulez la combattre avec succès, croyez-moi, commencez par être justes envers les autres. Vous serez d'autant plus forts pour triompher de l'esprit de dénigrement, que vous en aurez affranchi vos actes et vos discours. Montez souvent au Capitole, puisque le veulent ainsi les péroraisons de presque tous vos discours, mais n'y brisez pas les statues de ceux qui vous ont précédés. Vous servirez ainsi bien mieux l'Empereur et l'Empire ; car la justice rendue aux gouvernements passés, république ou monarchie parlementaire, ne fera que rendre plus facile et plus complète celle qu'il a le droit de réclamer. »

« M. le ministre de l'instruction publique le disait naguère, à propos du cours d'histoire contemporaine, dans une instruction ministérielle dont la haute philosophie ne se ressentait pas encore des embarras et des faiblesses de la rédaction de son programme : « Respectons les hommes qui ont avant « nous porté le poids du jour, pour que nous soyons respectés à notre tour, « malgré nos fautes. »

« Oui, soyons justes envers les personnes et aussi envers les gouvernements, non-seulement pour goûter les jouissances réservées à l'étude, dans les régions sereines de l'impartialité historique, mais aussi pour pacifier les esprits que nous avons la noble ambition de rallier à nos idées.

« Soyons justes envers la Restauration, envers le gouvernement de Juillet, envers la République de 1848, pour les choses utiles ou grandes que la France a pu leur devoir. Quand Louis XVIII, apprenant que le maréchal Blücher veut faire sauter le pont d'Iéna, menace de se faire porter sur ce monument d'une des plus grandes victoires de la France, et de se faire sauter avec lui, unissons-nous dans un sentiment commun d'admiration, et disons que, ce jour-là, il y avait réellement un Français de plus en France.

« Applaudissons, quand nous rencontrons dans notre marche vers l'époque actuelle, la loi Gouvion-Saint-Cyr sur l'armée, la loi de 1819 affranchissant la presse de toute intervention administrative, l'abrogation de l'article du code pénal de 1810 sur les complots de la parole, les premiers efforts tentés pour la réforme des prisons, l'instruction populaire et les caisses d'épargnes, la comptabilité savante et les réformes financières de M. de Villèle, le code forestier, la France couvrant de la protection de son armée la renaissance de la nation grecque et arborant, en 1830, son drapeau sur les murailles d'Alger, malgré les menaces de l'Angleterre.

« Soyons justes aussi envers la République de 1848, quand elle comble une des lacunes les plus regrettables laissées par le gouvernement de Juillet, en votant la loi de 1850 sur l'instruction publique et la liberté de l'enseignement, quand elle enregistre l'abolition de la peine de mort en matière politique ; quand son président, l'illustre général Cavaignac, n'hésite pas à livrer bataille à la démagogie se levant en armes pour bouleverser la société ; quand l'Assemblée constituante où siégeait une Montagne violente et passionnée s'incline avec respect devant le principe sacré de la propriété, principe plus sacré encore lorsqu'il protége les exilés.

« Soyons justes dans l'éloge : nous donnerons ainsi plus d'autorité à nos réserves et à nos critiques.

« Soyez justes vous-mêmes envers la monarchie de 1830 ; ne la niez pas, ne la diminuez pas, et honorez une époque qu'honorent au fond de l'âme tant de cœurs droits, tant d'esprits distingués, tant d'hommes d'ordre, dont vous avez l'appui et dont vous désirez le dévouement.

« Ce n'est pas en déshonorant ce qu'ils respectent, ce n'est pas en niant ou dénaturant les faits, que vous atteindrez le but de la noble ambition qui voudrait voir tous les Français réunis dans un seul et même parti, celui de la France.

« Comte de Montalivet. »

REVUE CRITIQUE

I. Les nouvelles Revues de province : *les Annales Franc-Comtoises ; la Revue de l'Est ; la Revue de Normandie.* — II. *Madame Thérèse* et *Histoire d'un conscrit de* 1813, par MM. Erkmann et Chatrian, 2 vol. — *Histoire d'un billet de banque*, par M. G. de Parseval-Deschênes, 1 vol — III. *La Vie de Jésus et son nouvel historien*, par M. H. Wallon, 1 vol. — IV. *Pourquoi l'on ne croit pas*, par M. Laforêt. 1 vol.

I

Un fait de l'ordre littéraire qui est à constater, et que nous avons déjà signalé pour Paris, c'est la création ou la renaissance des Revues littéraires. On en voit partout s'élever ou se relever. Le mouvement a commencé ici il y a un an; il se continue aujourd'hui en province. A côté de quelques Revues qui avaient courageusement résisté à la torpeur intellectuelle dont nous commençons à sortir, et qui elles-mêmes prennent une nouvelle vie, d'autres surgissent sur presque tous les points de la France. Bientôt, peut-on croire, il n'y aura pas chez nous une grande ville qui n'ait la sienne. Sans doute, nous serions, même alors, bien loin de l'Angleterre, où le *Magazine* fleurit partout; mais ce serait un progrès important vers la décentralisation intellectuelle si généralement désirée, un acheminement direct vers les habitudes d'association si déplorablement perdues chez nous.

C'est à ce double titre que nous saluons l'apparition ou la renaissance des Revues de province. Nous voudrions pouvoir donner à toutes les éloges et les encouragements d'une sympathie qui leur est d'avance acquise ; mais il en est que nous avons à peine entr'ouvertes, et nous les considérons trop pour leur faire l'injure d'un compliment banal. Parmi celles que nous avons pu suivre, nous citerons aujourd'hui les *Annales franc-comtoises* et la *Revue de l'Est*, deux recueils mensuels qui datent du commencement de l'année, et c'est à bon escient que nous les recommandons.

Les *Annales franc-comtoises*, qui se publient depuis le mois de janvier

dernier à Besançon [1], ont toutes les qualités solides du pays dont elles sont l'organe. Leurs travaux sont généralement sérieux et forts. L'apologétique chrétienne et l'histoire locale y dominent. C'est que la Franche-Comté a mieux résisté jusqu'ici que toute autre province à l'épidémie du changement, et qu'après la Bretagne, si ce n'est avant (car le granit breton nous semble devenu bien friable), c'est la plus fidèle à son vieil esprit. Sans doute, les mœurs se sont altérées là comme ailleurs, et les caractères ont plié ; mais les habitudes d'esprit sont restées les mêmes. On s'y plaît encore aux études graves ; la polémique, l'archéologie, l'histoire sont toujours les travaux qu'on y préfère et où l'on réussit. Ce sont, du moins, ceux qui dominent et qui marquent dans les *Annales franc-comtoises*.

Le premier article de chaque livraison est toujours réservé à la polémique religieuse. Plusieurs ont eu pour objet une suite de conférences remarquables données l'hiver dernier dans l'église métropolitaine de Besançon par M. l'abbé Besson, aumônier du collége libre de Saint-François-Xavier. Nous connaissions comme écrivain l'auteur de ces discours, et nous avons eu occasion de louer ici quelques-uns de ses ouvrages : ce n'est pas sur des analyses, si bien faites qu'elles puissent être, que nous pouvons penser à le juger comme orateur. Deux choses toutefois ressortent clairement de ces analyses : l'opportunité des questions et l'élévation du point de vue sous lequel elles sont envisagées. L'effet qu'ont produit ces conférences dans l'église Saint-Jean a été considérable, dit-on ; nous le croyons volontiers : apparemment elles en eussent fait autant ailleurs.

Après tout ce qu'on a dit, depuis tantôt un an, sur la *Vie de Jésus*, nous pensons que les *Annales* auraient pu n'y point revenir. L'article qu'elles ont consacré à ce livre ne manque du reste ni de nouveauté ni de force. La question du progrès, à laquelle elles viennent de toucher, est plus importante : les *Annales* ne voudront pas s'en tenir sans doute, à cet égard, au chapitre un peu bien abstrait de leur numéro du 31 mai. Cette même livraison contient en outre sur l'établissement des Burgondes dans l'Empire un travail très-savant, très-neuf, et qui peint avec une vérité saisissante et sans cependant que la fantaisie y soit pour rien, ce petit épisode des invasions, dont on a tant de peine à se faire une juste idée. A l'occasion de ce travail, nous en louerons plusieurs autres d'un intérêt local à la fois, dont se sont déjà enrichies les *Annales*, et qui se distinguent par une solide étude et une vive intelligence de l'histoire, tels que le récit piquant de l'*Entrevue de Frédéric Barberousse et de Louis le Jeune au pont de Saint-Jean de Lône*, et le fragment sur les Gallo-Romains au cinquième siècle. Ce ne sont là que des études de courte haleine, mais elles accusent chez leurs auteurs une bonne méthode de travail. Les *Annales* se doivent de les encourager : les micrographies provinciales sont le grain de sable dont sera fait le ciment du grand édifice de l'histoire de France.

[1] Jacquin, éditeur, 14, Grand'-Rue.

Les questions de philosophie religieuse et d'histoire occupent moins de place dans la *Revue de l'Est;* celles de littérature et d'économie sociale semblent, au contraire, devoir y dominer... semblent, disons-nous : la *Revue de l'Est* n'est, en effet, qu'à son début; elle n'a publié encore que deux livraisons[1]. Ce n'est pas cependant une œuvre précisément nouvelle. La *Revue de l'Est* succède à un recueil estimable, l'*Austrasie*, dont la longue existence (vingt-quatre ans) atteste la valeur, mais que la nature trop spéciale de ses études et son mode de publicité renfermaient dans un cercle d'action trop étroit. Ce cercle, les rédacteurs de la *Revue de l'Est* ont voulu l'élargir en créant sur le terrain de l'*Austrasie* une véritable revue régionale qui, sans négliger les sujets d'intérêt local, traitera, de son libre point de vue provincial, toutes les questions d'intérêt public. « La loi seule, disent-ils, limitera le champ de nos études, qui comprendront la philosophie, l'histoire, la littérature, les sciences, l'industrie, les beaux-arts. »

Rien n'est plus à encourager que de pareilles résolutions de la part de la province. L'amour-propre seul devrait les lui inspirer et la décider à les tenir. Ne serait-il pas temps, en effet, que les hommes de talent et d'esprit, qui, par intérêt ou par choix, restent chez eux, cessassent d'augmenter l'imbécile troupeau qui attend pour sauter que Paris ait donné le signal? Espérons que la *Revue de l'Est* persévérera dans ce bon propos. Sa position la met en mesure de prendre dans la presse une autorité toute particulière. Voisine du grand foyer allemand, où tant de choses bouillonnent, elle peut, en y puisant avec discernement, renouveler, à notre grand profit, le bagage aujourd'hui si usé de nos idées. Elle ne lui a emprunté jusqu'ici qu'une Nouvelle assez gracieuse : nous comptons bien qu'elle ne s'en tiendra pas là. Pour le moment, nous avons à signaler, dans ce recueil, un mémoire de M. Lejeune plein de faits intéressants sur la vie industrielle en Alsace, et une étude de statistique également curieuse d'un anonyme sur le Palatinat. Il y a du talent dans l'article qui a pour titre : *Les vicissitudes de la critique en France*, par M. Cournaut, mais le point de vue n'en est pas suffisamment élevé. L'abaissement de la critique, chez nous, tient à celui des doctrines. La règle de nos jugements, en matière de littérature et d'art, est dans l'idéal que nous nous faisons du beau, et l'idéal lui-même a sa source dans nos convictions. M. Cournaut n'a point assez appuyé là-dessus. Est-ce bien, d'ailleurs, à propos d'un livre aussi futile que celui de M. Deschanel qu'il convenait d'aborder ce grave sujet? Les pages de M. Cournaut sont un feuilleton parisien. Leur place, à ce titre, eût été mieux peut-être ailleurs que dans la *Revue de l'Est*.

Sans changer de titre, la *Revue de la Normandie*[2] nous semble se re-

[1] Metz. Librairie de Rousseau-Pallez.

[2] Rouen. Rue Perière. Une livraison par mois.

nouveler aussi, mais à la manière des corps organisés, par un travail latent et qui n'apparaît que dans ses résultats. Depuis deux ans nous y remarquons des travaux d'une vie plus jeune et de plus d'insufflation. La place nous a manqué, l'an dernier, pour signaler, entre autres, une étude de M. Paul Allard, avocat à Rouen, sur le P. Lacordaire, où la carrière de l'illustre dominicain était appréciée avec la plus haute et la plus sympathique intelligence. Nous avons depuis retrouvé plusieurs fois dans la *Revue de la Normandie* le nom de ce jeune écrivain, et toujours après des pages aussi distinguées par la libéralité des idées que par l'élégante facilité du style. Nous regrettons de ne pas le voir plus souvent à la revue des *Événements du mois* avec ses spirituels collaborateurs, MM. Hommais, Frère et d'Estaintot.

Un autre écrivain, jeune encore, on le devine, malgré la maturité de ses travaux, se montre depuis quelque temps dans la *Revue de la Normandie*, où il apporte un tribut d'études élevées. C'est M. Raoul Lecœur. L'essai qu'il vient de terminer sur Saint-Cyr, cette création si calomniée de madame de Maintenon, et sur l'influence qu'a exercée la réforme de cet établissement mérite d'être lu par quiconque s'occupe d'éducation publique et comprend l'importance du rôle de la femme dans la société. Il y a là peut-être des idées contestables, mais la mémoire de l'illustre fondatrice de Saint-Cyr et l'esprit de son établissement y sont noblement vengés.

Que la *Revue de la Normandie* fasse beaucoup de recrues comme celles que nous venons de nommer, et l'œuvre de M. l'abbé Cochet et de M. Archier peut compter sur une nouvelle phase de succès.

II

L'industrie du roman, — n'est-ce pas le terme, en vérité? — est en souffrance chez nous. La production baisse, les grandes fabriques ont fermé pour la plupart et les petites sont sur les dents. Comme pour nos usines cotonnières, l'approvisionnement ne s'est point renouvelé, et l'on en est réduit à dévider des fonds de bobines. Rien de neuf, en effet, dans ce genre de produits ; tout y est affaire de procédé, de recettes et d'épices.

Comment guérir de cette impuissance? — Simplement par le retour à la vérité, à la vérité dans les idées, à la vérité dans les sentiments, à la vérité dans la couleur. Le rajeunissement est à ce prix.

Voyez plutôt les charmants récits de MM. Erkmann et Chatrian. Qu'est-ce qui en fait l'attrait? La vérité. Comme tout le monde en ce temps-ci, — et dans tous les temps sans doute, — ces brillants esprits jumeaux

> Sic fratres Helenæ, lucida sidera,

avaient commencé par de l'imitation. Leurs contes fantastiques étaient jolis; mais, quelque art qu'il y eût, ils avaient le malheur de rappeler Hoffmann.

D'instinct, et par le fait de la sincérité de leur talent, les deux jeunes romanciers ont quitté cette voie, et, au lieu de chercher avec l'auteur du *Violon de Crémone* une source d'émotions douteuse sur les confins obscurs du rêve et de la réalité, ils l'ont demandée à leurs souvenirs d'enfance, aux traditions de leur ville natale, à la poésie de ces pays allemands par la langue et français par le cœur, qui forment une partie de notre frontière de l'est et où le sort de notre patrie a été tant de fois mis en question. On n'a pas, dans les provinces du centre, une idée des angoisses du patriotisme de celles qui confinent avec l'étranger. Il faut avoir vécu ainsi face à face avec le Prussien durant de longues années, durant toute sa vie, pour se figurer l'impression que doivent causer les triomphes et les revers nationaux, l'attente de la victoire et l'appréhension de la défaite, l'effroi d'une invasion possible et l'espoir d'une revanche probable.

Il ne manque pas encore dans la Lorraine allemande de gens qui ont entendu de la bouche de leurs pères l'histoire des scènes dont cette contrée fut témoin aux terribles jours de 1792, et qui eux-mêmes ont vu celles de 1813 et de 1815. Or, c'est de ces souvenirs, encore vivants là-bas, mais déjà poétisés par la distance, que se sont inspirés MM. Erkmann et Chatrian dans leurs derniers ouvrages : *Le fou Yégoff*, *Madame Thérèse* et l'*Histoire d'un Conscrit de* 1813[1]. Ces récits assez courts, à l'exception du premier, tiennent le milieu entre le roman et l'histoire ; tout y est à la fois fictif et vrai. N'y cherchez ni les noms, ni les faits inscrits dans nos annales : les auteurs ne visent pas à l'épopée ; le titre même de légende n'est pas celui qu'ils pourraient réclamer : la légende veut des figures consacrées à couronner, et il n'y en a point de telles ici. Les héros, très-vrais, très-vivants du reste, ne figureront pas plus dans les fastes nationaux qu'ils n'ont figuré sur les registres d'une mairie ou le contrôle d'un régiment. Madame Catherine, ni l'oncle Jacob, ni M. Goulden, ni l'apprenti Joseph n'ont eu d'état civil ; mais ils sont bien pourtant, l'une la cantinière du bataillon de la Moselle, l'autre le médecin de village de la frontière allemande, le troisième l'honnête bourgeois de Phalsbourg, le dernier enfin le conscrit levé en 1813 pour remplir les vides faits dans la grande armée par les Cosaques et les glaces de la Bérésina ; ils sont bien de leur endroit et de leur temps. On ne saurait moins poser et mieux représenter cependant le monde et l'époque auxquels ils appartiennent. *Madame Thérèse*, c'est le soulèvement de 1792 contre l'invasion allemande, mais dans ce qu'il avait de profond et d'essentiellement français, sans exaltation révolutionnaire et sans fanatisme républicain. On se lève là par village, par famille ; on s'organise, on va combattre sans vociférations patriotiques, sans cris de vengeance contre les nobles ou

[1] *Madame Thérèse*. 1 vol. chez Hetzel, rue Jacob, 18. — *Histoire d'un conscrit de* 1813, 1 vol., *ibid*.

les prêtres, sans pensées de s'indemniser au retour sur personne. On ne voit dans tout cela qu'une chose : rejeter de chez soi l'étranger. Il y a de l'élan, de l'entrain dans le mouvement que peint *Madame Thérèse;* c'est la revanche de l'invasion. Il y a du sang versé, des pertes amères, des pleurs, des deuils ; mais il y a en retour... de la gloire ? — Non, tous ces braves qui se battent là si bien ne le font pas pour cette abstraction, — il y a le plaisir d'avoir délivré leur pays d'un voisin insolent et de le reconduire bon train chez lui.

Dans l'*Histoire d'un Conscrit de* 1813, il n'en est plus ainsi. Napoléon a fatigué le pays ; vainement il essaye encore de le griser de gloire : l'ivresse est passée, et la France n'éprouve plus que le sentiment du déboire. Le bulletin de la campagne de Russie a enlevé tout prestige au conquérant. Ses phrases sur la victoire et la gloire ne font plus d'effet. Le bourgeois hoche la tête quand on lui parle de représailles à prendre, le paysan murmure ; à la ville et aux champs les mères pleurent, les jeunes gens eux-mêmes ne dressent plus l'oreille au bruit du tambour, et voient d'un air morne passer les régiments harassés. De son côté, Napoléon a le sentiment de son impopularité ; il traverse comme un ouragan les villes sans s'y montrer, sans répondre aux rares cris que soulève son passage. Ses fonctionnaires l'éprouvent plus que lui et deviennent brutaux dans l'exécution des ordres qu'ils ont reçus, comme des gens qui en ressentent tout l'odieux et ne veulent pas se l'avouer.

Cet état matériel et moral du pays est admirablement peint dans l'*Histoire d'un Conscrit de* 1813. Le personnage principal a été pris pour arriver à l'effet que voulaient les auteurs, dans le milieu le mieux choisi. C'est un enfant du peuple qui tient au village où sont ses parents et à la ville où il apprend l'état d'horloger. Il voit, avant d'être soldat, les deux côtés de la société du temps, sans compter l'armée qui défile soir et matin sous la fenêtre devant laquelle il travaille, et la naïveté avec laquelle il raconte ce qu'il voit, éprouve ou entend donne une vive couleur à sa narration. Plus tard, fait soldat lui-même, il suit l'armée en Saxe, assiste au désastre de Leipzig et à ses suites qu'il peint, non dans leur ensemble, — ce qu'on a fait cent fois, — mais dans leurs détails intimes, si l'on peut ainsi parler, dans la part qui en retombe sur lui, ce qui est d'un effet bien plus saisissant.

Nous l'avons dit, le charme des derniers ouvrages de MM. Erkmann et Chatrian, auxquels nous laissons le simple nom de récits, faute d'en trouver un plus exact, naît de la vérité simple et franche dont ils portent l'empreinte ; — non certes que nous prétendions que l'art y manque : il y en a beaucoup dans l'arrangement et dans l'exécution des tableaux ; mais l'art y est simple et vrai lui-même et n'a rien du laborieux artifice qui caractérise à l'heure où nous sommes le roman à prétentions littéraires.

Notons toutefois, pour être aussi tout à fait vrai, que ces qualités brillent

surtout dans la première partie des récits de MM. Erkmann et Chatrian. Que les deux gracieux auteurs se surveillent à cet égard : moins une œuvre est grande, plus elle doit être parfaite.

C'est par des qualités semblables, c'est-à-dire par beaucoup de vérité dans la peinture, que se recommande une Nouvelle qui nous semble un début, et dont l'auteur a droit à des encouragements [1]. L'art manque un peu dans l'exécution ; l'intrigue se noue lentement et se charge d'au moins deux personnages de trop ; il y a dans le cœur de l'héroïne un double amour qui ne s'explique guère et une faiblesse à l'endroit des bijoux qui ne paraît pas compatible avec l'élévation de sentiment qu'elle déploie dans le cours de l'action. Le style aussi a bien des inégalités, s'élevant trop par endroits, descendant trop dans d'autres, et n'étant pas toujours correct. Mais le caractère de la classe ouvrière en province est bien saisi et bien rendu, et le récit a de l'intérêt. Nous ne craignons qu'une chose, c'est que l'intention de moraliser ne soit trop accusée. Il y a là sur les avantages des associations certaine conversation qui est trop un hors-d'œuvre pour ne pas trahir le but. Le bien aussi veut de l'art.

III

L'émotion causée dans le monde chrétien par l'attaque inouïe dont le premier de nos dogmes a été il y a bientôt un an l'objet, n'est point calmée et ne saurait point l'être. En effet, si le livre où s'est produite cette attaque est jugé, si la critique l'a fait descendre du rang où il aspirait à se placer dans l'estime publique, si enfin l'auteur a perdu rapidement dans les classes éclairées le terrain qu'il y avait gagné, il a trouvé dans les classes ignorantes, il ne faut pas se le dissimuler, de très-larges compensations. Arrangée pour le peuple, la *Vie de Jésus* s'y est vite répandue, et, grâce aux artifices d'une réimpression qui supprime tout ce qui pourrait éveiller les soupçons ou permettre le contrôle, elle y a fait de nombreuses dupes.

Le poison continuant ainsi à se répandre, qui pourrait ne pas s'efforcer d'en arrêter les ravages? Loin donc de s'étonner, il faut se réjouir de voir paraître chaque jour de nouvelles défenses de la divinité du Christ, surtout quand elles sont, comme celles que vient de publier M. H. Wallon [2], signées de noms qui font autorité. Il y a longtemps que, quoique jeune encore, M. H. Wallon a pris place parmi les plus savants apologistes du christianisme. Son livre sur la croyance due à l'Évangile [3], qui date de trois

[1] *Histoire d'un billet de banque*, par M. G. de Parseval-Deschênes, in-12. Dentu.
[2] *La Vie de Jésus et son nouvel historien*. In-12, chez Hachette.
[3] *De la croyance due à l'Évangile*. In-8, chez Adrien Le Clère.

ou quatre ans déjà, est l'un des plus instructifs et des plus solides qu'on ait écrits sur ces questions d'exégèse dont on fait tant de bruit et que l'on connaît si peu. Le jour où, dans une nouvelle édition, l'auteur l'aura mis tout à fait au niveau de la polémique d'aujourd'hui, ce sera le vrai manuel des chrétiens militants. Le livre qu'il donne en ce moment au public en fait l'appendice ou plutôt le complément naturel. C'est une réfutation d'ensemble de la *Vie de Jésus*, sobre et forte, qui ne va qu'aux points principaux, mais qui les aborde droit et vivement. M. H. Wallon examine ce livre au point de vue de la critique et de la composition, et se demande si c'est une histoire ou un roman, car il a été présenté sous l'un et l'autre de ces titres. D'histoire, il n'en a ni le fond ni la forme : on n'y discute pas les sources, on n'y respecte pas les textes, on y bouleverse l'ordre des faits, et, au lieu de chercher à éclaircir ce qui peut y paraître obscur, on l'obscurcit encore en supprimant entièrement les dates; enfin, loin de rester témoin (*historia testis veritatis*), on y devient partie, on y plaide, on y prêche, on y combat. Quant à être un roman, cela est encore plus impossible. Sauf peut-être un peu de couleur locale, l'ouvrage n'a rien de ce qui fait la vie des fictions : la réalité et la fantaisie s'y heurtent, l'érudition et l'invention s'y neutralisent, la controverse et le drame s'y entravent réciproquement. Tout d'ailleurs dénonce dans l'esprit de l'auteur un défaut d'équilibre frappant; le séminariste croyant et le libre penseur semblent y tenir en même temps la plume ou se l'arracher tour à tour. Aussi comme les contradictions abondent! M. Wallon a beau jeu à les relever. Il n'en remplit toutefois que vingt pages : c'est, chez lui, générosité.

De ces observations en quelque sorte préliminaires, M. Wallon passe à l'examen de la *Vie de Jésus*, dont il discute les principaux points ; puis il se demande quel en a pu être le but et quelle idée l'on a voulu y donner du personnage qui en est le sujet. Ici encore, selon M. Wallon, les contradictions abonderaient et témoigneraient, chez l'auteur, d'un reste inavoué de foi se dissimulant sous le respect. Il se peut qu'effectivement il en soit ainsi. Avouons toutefois que ces hommages rendus à Jésus nous plairaient davantage s'ils étaient moins doucereux. Le respect est parfois de la tactique. Il y a même des baisers dont il faut se défier :

> Si j'embrasse mon frère, c'est pour mieux l'étouffer.

Ce n'est pas dans l'Église catholique seulement, c'est dans les communions protestantes aussi, du moins dans celles où la foi à la divinité du Christ est restée à peu près intacte, que les récentes attaques à ce dogme ont causé une douloureuse impression. Des discours ont été prononcés, des livres ont été publiés en réponse. Les discours, nous ne les avons point entendus, mais nous avons lu quelques-uns des livres. Malgré les erreurs fondamentales qu'ils renferment, en tant que sortis d'une source corrompue, l'apologétique orthodoxe peut y trouver des armes.

L'un de ceux que nous avions entendu le plus vivement recommander est le recueil des leçons faites à Bâle, il y a quelques années, par un pasteur protestant, M. Riggenbach, et que vient de traduire en français M. G. Steinheil, sous le titre de : *Vie du Seigneur Jésus* [1]. Nous avions pensé que, l'auteur étant Allemand et parlant à un auditoire naturellement au courant des débats religieux d'outre-Rhin, les leçons de M. Riggenbach devaient nous apprendre beaucoup de choses à cet égard. Malheureusement, le pieux ministre, chez qui les sentiments affectifs paraissent dominer, fait plus allusion aux luttes de l'incrédulité et de la foi en Allemagne qu'il n'y prend part lui-même. Ses discours sont donc moins remplis qu'ils ne semblaient devoir l'être; ils seraient parfois tout à fait obscurs pour qui n'aurait pas des renseignements d'autre part. Cependant ce n'est pas une lecture sans intérêt que la *Vie du Seigneur Jésus*, et, avec un peu de préparation, on peut en tirer bon profit. L'âme en tout cas peut s'en édifier. N'est-ce pas, en effet, quelque chose de bien propre à exciter le zèle de ceux qui en ont la plénitude, que l'empressement que mettent à défendre la vérité chrétienne des hommes qui ne la possèdent plus tout entière?

IV

La foi chrétienne a-t-elle diminué, dans ces derniers temps, chez les nations eurepéennes? C'est la conviction attristée de bien des hommes et l'affirmation triomphante de quelques autres. Nous pensons, nous, que si le fait est réel, il ne l'est pas au degré où, de l'un et l'autre côté, on le croit. Il ne faut pas s'y tromper en effet, l'incrédulité peut être plus visible sans, pour cela, être plus grande. Pendant longtemps les lois et les mœurs l'ont forcée à se cacher. En existait-elle moins? Aujourd'hui elle n'a plus rien à craindre des lois. Quant aux mœurs, qui ne sait combien elles sont tolérantes aujourd'hui, pour ne pas dire plus? N'est-il pas vrai même que, dans un certain monde, l'incrédulité est bien portée, qu'elle pose son homme? Faut-il s'étonner, après cela, de la place qu'elle prend au soleil! Mais, comme dans tout ce qui s'étale, il y a, qu'on n'en doute point, beaucoup moins de réalité que d'affectation. A cette incrédulité qui s'affiche opposez la foi qui craint ou qui néglige de se produire, et voyez si la balance ne sera bien près d'être rétablie. D'ailleurs, admettons que la foi chrétienne ait eu plus de surface autrefois : avait-elle autant de profondeur?

Nous ne croyons donc pas que, en somme, la foi ait baissé parmi nous et que notre siècle soit, religieusement, plus malade qu'un autre. C'est du moins ce qui résulte, pour nous, d'une sorte de consultation philosophique sur le mal présent des âmes dont nous venons d'achever la lecture. Cet écrit, qui n'a guère d'autre défaut que d'être trop court et qui a pour titre : *Pourquoi l'on ne croit pas* [2], est d'un écrivain dont nos lecteurs connaissent les graves travaux, M. Laforêt, professeur de théologie et président du collége du Pape

[1] In-8°. Meyrueis, édit. rue de Rivoli.
[2] 1 vol. in-12. Paris, Lethielleux, édit., rue Bonaparte.

à l'université de Louvain. Observateur attentif mais non découragé des défections qui ont lieu aujourd'hui dans le sein du christianisme, M. Laforêt s'est demandé si elles avaient quelque cause nouvelle et encore inaperçue, si l'Église se trouvait en face d'un ennemi inconnu, si la foi entrait dans une phase de combats qu'elle n'eût point encore traversée. Or, il se trouve, étude faite de l'état des esprits, qu'il n'y a au mal dont ils sont travaillés en ce moment d'autres causes que celles qui ont donné naissance aux erreurs dont l'histoire du christianisme est pleine. L'incrédulité voudrait bien, en effet, se mettre sous le patronage du progrès et se présenter comme une conséquence naturelle du développement de la science et de la raison. Mais cette fin de non recevoir n'est pas sérieuse : « Les chrétiens, dit M. Laforêt, ont toujours eu et ils ont encore, Dieu merci, autant de science et de philosophie que les incrédules. » Et ceux d'entre ces derniers qui, de nos jours même, sont revenus à la foi, comme Maine de Biran et Augustin Thierry, par exemple, n'étaient pas, ce semble, des hommes dépourvus d'intelligence et étrangers aux travaux de la critique contemporaine. Non, les vraies causes de l'incrédulité ne sont pas là, nous voulons dire les causes générales, — car il en est, pour quelques hommes, qui ne tombent point sous l'appréciation extérieure et qui sont un secret entre leur conscience et Dieu, — les vraies causes de l'incrédulité sont vieilles comme les passions humaines. C'est, en premier lieu, l'ignorance de la religion, qu'on trouve plus commode d'accuser que d'étudier. C'est, en second lieu, le matérialisme pratique, résultat de l'indifférence avec laquelle on prend la vie, de la dissipation intellectuelle dans laquelle on la passe et de l'énervement moral qui s'ensuit et qui conduit trop souvent au matérialisme dogmatique ou au scepticisme absolu.

Une dernière cause, celle-ci plus particulièrement intellectuelle, est la perversion de l'esprit. Elle date, dans l'histoire de l'esprit humain et dans celle de l'Église, de plus loin que les deux autres. C'est elle qui, dans l'antiquité, a perdu le monde grec, et qui, reparaissant dans le christianisme sous la forme d'hérésie, a plus d'une fois menacé de le perdre. On l'appelle du nom de sophistique. Dans sa manifestation actuelle, elle est, dit M. Laforêt, le produit direct du panthéisme dont le venin a infecté tant d'âmes, mais dont l'autorité, comme doctrine, est déjà bien tombée.

A côté de la sophistique, du scepticisme et du matérialisme, qui sont des formes d'incrédulité tout à fait radicales, et qui n'atteignent pas moins la raison humaine que la foi, il y a la doctrine de la religion naturelle, juste-milieu impossible entre l'erreur et la vérité, destinée à périr par ses inconséquences comme les autres par les effets logiques de leurs principes.

Voilà donc les raisons pour lesquelles on ne croit pas aujourd'hui. Vainement en chercherait-on d'autres. Le mal dont souffre le monde est ainsi le même, au fond, qu'autrefois. Mais où en est le remède? M. Laforêt l'a indiqué à l'avance en traçant, dans un tableau des principales phases de l'Église, la double et parallèle histoire de l'incrédulité et de la foi. Suivons les grands exemples du passé, luttons par la science et par la vertu, et du reste soyons sans crainte. Telle est la leçon qui découle du livre de M. Laforêt. On ne saurait en donner de plus opportune.

P. Douhaire.

ASSEMBLÉE DES CATHOLIQUES A MALINES

EN 1864

Une nouvelle Assemblée de catholiques de tous les pays est convoquée par les catholiques belges qui ont organisé avec tant d'intelligence et de succès la réunion qui a eu lieu l'an dernier à Malines.

L'Assemblée se tiendra dans la même ville. Peut-être eût-il été à désirer que le rendez-vous fût donné à Genève, à Cologne, à Londres, ou dans quelque autre centre. Mais la Belgique est une terre libre et unie à tous les pays de l'Europe par des communications faciles. On avait sous la main un personnel admirablement dévoué et un local vaste et commode. Nul ne regrettera de retourner dans une ville si hospitalière, et de courber de nouveau la tête sous la bénédiction de ce vénérable Cardinal, grand serviteur de l'Église, défenseur constant des libertés de son pays, indulgent ami de la jeunesse, en qui se sont embrassées, pour employer la belle expression de l'Écriture, la justice, la miséricorde et la paix.

Le programme de la nouvelle session a été publié. Religion, charité, beaux-arts, belles-lettres, législation, progrès sociaux, ce programme comprend, dans un vaste ensemble méthodiquement subdivisé, toutes les questions qui peuvent attirer des hommes désireux de consacrer quelques jours au moins chaque année à méditer ensemble sur les moyens d'étendre ici-bas l'empire du bien.

Nous publions les derniers avis du Comité d'organisation :

La deuxième session de l'Assemblée générale des catholiques en Belgique s'ouvrira à Malines, le lundi 29 août prochain, à 10 heures du matin. Sa durée sera de six jours ; elle sera clôturée le samedi 3 septembre.

Les personnes qui désireraient y prendre part sont invitées à se faire inscrire sans délai aux secrétariats des comités correspondants établis dans les principales localités du pays. Celles qui attendraient la dernière heure, pour s'adresser au siége de l'Assemblée, courraient le risque de ne pouvoir être admises faute de place.

Aux termes de l'art. 3 des statuts, peuvent faire partie de l'Assemblée en qualité de *membres effectifs* :

1° Les délégués des œuvres catholiques qui jugent à propos de s'y faire représenter ;

2° Les membres actifs de ces mêmes œuvres, munis du titre nécessaire pour se faire reconnaître ;

3° Les adhérents aux statuts généraux de l'Assemblée ;

4° Les membres du clergé ;

5° Les personnes invitées ou admises par le comité central.

Sont adhérents toutes personnes qui se rallient au but général de l'œuvre et consentent à contribuer, fût-ce par la souscription la plus minime, à la constitution du fonds permanent destiné à couvrir les dépenses. Pour assister aux séances de l'Assemblée, il faut en outre être porteur d'une carte que délivrent les comités au prix de 10 fr. pour chaque session : elle donne droit à un exemplaire du compte rendu. Celui-ci est également adressé aux adhérents qui, sans prendre part aux travaux de l'Assemblée, souscrivent pour une somme d'au moins 5 fr.

Il sera délivré, comme l'an dernier, un nombre limité de cartes spéciales d'entrée pour les dames qui se feront inscrire avant le 1er août, au secrétariat du comité central. Cette délivrance aura lieu d'après l'ordre d'inscription jusqu'à concurrence du nombre des places réservées.

Les membres qui désireraient loger à Malines pendant le cours de la session sont priés d'en donner avis avant le 15 juillet, aux comités qui les auront inscrits. Ils recevront en temps utile l'adresse des maisons où ils pourront descendre à leur arrivée.

L'exposition des objets d'art religieux organisée à l'occasion de l'Assemblée s'ouvrira le 30 août pour être close le 25 septembre. Le prix d'entrée, fixé à 2 fr. pendant la durée de la session, sera réduit à 50 centimes pour les membres de l'Assemblée, sur présentation de leur carte.

Des mesures seront aussi prises pour obtenir une réduction sur les prix fixés au tarif ordinaire des chemins de fer, et pour l'organisation des repas et des soirées.

Toutes les demandes de renseignements et les communications relatives à l'Assemblée peuvent être adressées (franco) à M. Ed. Ducpétiaux, 22, *rue des Arts, à Bruxelles,* et celles concernant l'exposition et le concours, à M. Ed. de Bleser, *secrétaire du Comité d'organisation, rue de la Blanchisserie, à Malines.*

Les statuts, règlement, programmes des questions, de l'exposition et du concours, peuvent être obtenus aux mêmes adresses, ainsi que chez les secrétaires des comités correspondants dans les provinces et chez M. Goemaere, *libraire-éditeur*, 52, *rue de la Montagne*, *à Bruxelles.*

Nous associons bien volontiers nos plus vives instances aux prières des catholiques belges, et nous engageons nos amis à se rendre en grand nombre à l'Assemblée de Malines.

Il y a déjà bien des années que de nombreux catholiques, sans attendre les chemins de fer, ont pris l'habitude de se donner rendez-vous pour se connaître, s'édifier, s'instruire ensemble. On ne s'étonne pas des réunions formées par les amateurs de peinture, de musique, ou de botanique, gens que réunit le même goût. Comment ne se sentirait-on pas plus vivement attiré les uns vers les autres, lorsque ce goût est le goût des choses du ciel, la même croyance, la même foi? Il y a eu des Assemblées catholiques à Fribourg, à Londres, à Paris, à Munich, à Cologne, à Aix-la-Chapelle, à Malines enfin. Les chemins de fer ont rendu les réunions plus faciles; une meilleure organisation, un programme mieux étudié, ont attiré plus de monde; enfin la présence de grands orateurs, d'un Wiseman, d'un Montalembert, d'un Dechamps, d'un Mermillod, ont donné plus d'éclat et de retentissement à la dernière Assemblée, tenue à Malines.

Mais, pour tous ceux qui ont pris part à cette Assemblée, le plaisir d'esprit n'a pas été le premier plaisir. Ils ont surtout béni Dieu de l'union étroite et parfaite qui a régné entre tous les membres. Des dissidences naturelles ont disparu dans une large et consolante harmonie. L'utilité de faire de plus en plus servir la liberté, la publicité, l'association, à la profession ardente de notre foi et à l'expansion de notre zèle, voilà l'éclatante et bienfaisante leçon que nous avons tous reçue à Malines. La prochaine Assemblée aura le même effet : confiance des uns dans les autres, accord sur les moyens pratiques de mieux travailler au bien de l'Église et de la patrie. Quelles que soient les paroles prononcées, elles sont d'avance soumises avec respect, quand il s'agit de religion, à l'autorité religieuse, et, en toute autre matière, elles n'engagent que ceux qui les prononcent. Personne ne songe à imposer sa pensée, et nous savons tous que le meilleur moyen de sortir de la diversité, c'est la sincérité. Ainsi s'est établi, ainsi se renouvellera ce fraternel accord, sur le terrain de la *liberté pratique*, qui triomphera de plus en plus de toutes les inquiétudes et de tous les dissentiments passagers.

Lorsque les catholiques se servent franchement des armes du monde moderne, ils devraient être encouragés par les adversaires, qui leur recommandent chaque matin d'en faire un usage plus hardi.

Ils le sont, en effet, par tous les libéraux de bonne foi, et le nombre en est grand.

Mais il est, en Belgique, je ne parle pas de la France, de faux libéraux, j'aimerais mieux dire avec le comte Félix de Mérode, des *libérâtres*, qui n'aiment pas à être pris au mot. Oui, il est écrit là-haut que

les catholiques auront toujours la vie dure, et les libérâtres la mémoire courte. Les voulez-vous connaître? Les uns, libéraux de cabinet, sont à leur table, la plume à la main; ils terminent un bel article en phrases sonores sur la liberté ; on entend un bruit dans la rue, et ils courent à leur fenêtre : c'est la liberté qui passe sous la forme d'une procession ou d'une société d'ouvriers ; voici nos écrivains effarouchés, et la même plume qui vient d'exalter le principe sert à blâmer la conséquence. Les autres, libéraux de cabaret, ont deux harangues à leur service : la première établit que la religion est trop vivante et qu'il importe de la tuer; la seconde affirme que la religion est morte et qu'il convient de l'enterrer. Hélas! en cas de besoin, le cabinet et le cabaret se font quelquefois écho, et on a vu, toujours en Belgique, des hommes politiques, ne sachant plus comment prouver à des catholiques qu'ils sont un danger pour la liberté, la publicité, la légalité, l'association, tirer argument de quoi? de l'Assemblée de Malines, laquelle est précisément une association libre, publique, légale, et, avant tout, inoffensive.

Allons notre chemin, et faisons notre devoir, malgré ces inconséquences et ce petit tapage. Travaillons, étudions, soyons émus du sort du peuple, aimons les arts, consacrons-nous à la science, et ne rendons pas stériles les efforts des amis zélés qui nous préparent une occasion nouvelle de devenir plus unis, plus chrétiens et plus utiles.

Pour la Rédaction,

LÉON LAVEDAN.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 24 juin.

Nos députés contemplent en ce moment de près les moissons dont naguère on montrait de loin l'attrayante perspective à leur impatience, et les visiteurs égarés dans les couloirs du Palais-Bourbon n'y rencontrent plus que ces grands silences dont parle Virgile. Mais à notre frontière même une tribune retentit de graves et instructifs débats qui doivent nous attirer d'autant plus que ce sont nos idées et nos aspirations qui s'y affirment et s'y agitent en même temps que notre langue. C'est comme une seconde tribune française, sœur de celle dont nous avons été quarante ans si justement fiers, qui s'élève à nos portes pour entretenir notre foi dans la dignité de ce régime parlementaire dont Macaulay a dit qu'il serait, avant un demi-siècle, le gouvernement définitif de toutes les nations civilisées. Et certes, s'il est un spectacle capable de réconforter la vérité qui réclame et la justice qui attend, c'est bien celui que nous donne en ce moment la catholique Belgique, arrivant par la lutte, par la légalité et la liberté à secouer le joug d'une minorité oppressive et à rentrer peu à peu en possession d'elle-même. La victoire n'est pas complète encore, il est vrai, mais nous espérons qu'elle ne tardera pas à le devenir par un dernier et suprême effort de l'opinion publique.

Vaincus il y a sept ans, les catholiques belges, qui avaient fait la constitution de leur pays, n'ont pas voulu laisser une minorité révolutionnaire en pervertir l'esprit et en fausser les ressorts. Ils ont combattu sans relâche, et après avoir regagné pied à pied le terrain que leur avait enlevé la violence, ils voient aujourd'hui les sympathies nationales appeler de toutes parts leur administration réparatrice. C'est un glorieux résultat ; c'est aussi, nous le répétons, un encourageant exemple.

L'incident vaut qu'on s'y arrête, d'autant que les avortements diplomati-

ques, les parodies de coup d'État, et les chocs sanglants qui s'offrent ailleurs aux regards sont d'assez tristes tableaux à contempler.

Ainsi que nous venons de le rappeler, c'est en 1857 que la fraction libérâtre s'est emparée du pouvoir à l'aide des pavés. Depuis cette époque, elle a vu diminuer peu à peu le nombre de ses adhérents; chaque réélection partielle a été pour elle une défaite; si bien qu'au commencement de cette année elle ne possédait plus dans la Chambre qu'une majorité de deux voix. Réduit à une pareille extrémité, elle devait subir la loi du système représentatif, c'est-à-dire se retirer et remettre la conduite des affaires aux hommes que le pays par ses votes successifs investissait de sa confiance.

C'est ce qui eut lieu, du moins en apparence. MM. Frère et Rogier déposèrent leur démission, et la couronne appela les catholiques. Ceux-ci donnèrent un conseil plein de réserve et de patriotisme : la situation était délicate, les passions surexcitées ; ils proposèrent la constitution d'un simple cabinet d'affaires, choisi en dehors des partis en lutte, laissant aux esprits le temps de s'apaiser, et conduisant pacifiquement le pays jusqu'à l'échéance régulière de la législature, en 1865. L'avis était sage; il épargnait les agitations d'une dissolution anticipée; il éloignait toute surprise en laissant au pays le temps de se reconnaître et de bien mûrir sa volonté. Cependant, il ne fut pas accueilli, et, mise en demeure de prendre immédiatement le pouvoir, la droite conservatrice, loin de décliner cette tâche, se déclara prête à remplir ses devoirs constitutionnels. Des pourparlers eurent lieu, un programme fut demandé, et M. Dechamps en soumit un, aussi modéré que national, à l'appréciation du roi. Conçu dans le sens des antiques franchises de la Belgique, il se résumait dans deux points principaux : abaissement du cens électoral, limitation du pouvoir royal dans le choix des magistrats communaux. Nous négligeons d'autres détails, tels que la restitution des délits de presse au jury, attestant tous, comme les deux dispositions capitales, le sincère libéralisme des catholiques.

Un pareil programme dérangeait trop les calculs des radicaux-centralisateurs pour n'être pas l'objet de toutes leurs colères. Exaspérés de se voir ainsi distancés, et irrités en proportion même de leur impuissance, ils imaginèrent la plus déloyale des comédies. Intervertissant les rôles, ils vinrent, eux les hommes de mai, accuser le programme de la droite d'être un programme révolutionnaire, d'amoindrir les prérogatives de la couronne, de tout compromettre en faisant les concessions les plus dangereuses au droit de suffrage et à la liberté communale! Le cabinet de l'émeute devenu subitement ultra-conservateur, et les conservateurs catholiques transformés en révolutionnaires, telle est, nous le répétons, la comédie essayée par une coterie aux abois qui, sentant le pouvoir échapper, s'y cramponne en employant pour le garder les mensonges, les intrigues et les violences qui l'ont aidé à s'en saisir. Ainsi que M. Dechamps l'a justement reproché à ses adversaires,

ils ont cherché à rendre les autres impossibles pour se rendre eux-mêmes indispensables, et leur tactique a momentanément réussi. Le programme des catholiques a été écarté, et les ministres démissionnaires ont repris les portefeuilles qu'ils n'avaient jamais eu l'intention d'abandonner. La Chambre sera dissoute, et c'est le cabinet pseudo-libéral qui, suivant son rêve, fera de nouveau les élections avec le concours des loges maçonniques.

Mais s'il a arraché cette victoire à la couronne, le ministère est loin d'avoir obtenu le même succès près de l'opinion publique, et le résultat des élections provinciales est venu lui signifier clairement l'arrêt du pays. Les radicaux comptaient beaucoup sur ces élections pour dissimuler le véritable état des choses; aussi mirent-ils tout en œuvre pour y cueillir quelques lauriers. Mais il n'y ont rencontré qu'une défaite éclatante : les catholiques ont gagné 33 voix, et l'opinion conservatrice qui, avant le scrutin, ne possédait la majorité que dans *deux* conseils provinciaux sur neuf, se trouve aujourd'hui en majorité dans *cinq* de ces conseils ; ceux de la Flandre orientale, de la Flandre occidentale, de la province d'Anvers, du Limbourg et de Namur. La déroute des *libéraux* a donc atteint les proportions d'un véritable désastre, et les circonstances exceptionnelles dans lesquelles elle s'est produite ajoutent encore à sa portée. Par un procédé dangereux qui ne leur appartient pas en propre, les ministériels avaient transformé les élections provinciales en élections politiques : leur échec a grandi d'autant, et les mémorables débats qui ont suivi ont tellement aggravé la position du cabinet qu'elle ne paraît plus tenable.

Ces débats ont roulé sur le programme de la droite, qui a été dénaturé, caricaturé, avec une mauvaise foi révoltante. En quoi consistaient donc les propositions subversives et exorbitantes des catholiques? Simplement à réduire le cens communal de 15 francs à 10, et le cens provincial de 35 francs à 30, réductions qui eussent encore laissé la Belgique dans une situation inférieure sous ce rapport à l'Angleterre, à l'Autriche, à la Prusse, à l'Italie, à la Suisse! Aucun progrès n'a été accompli à cet égard en Belgique depuis vingt-huit ans, et tout ayant marché autour d'elle, il avait paru légitime de faire au moins un pas dans une voie où M. Gladstone proposait dernièrement à la Grande-Bretagne de s'engager si profondément, et jusqu'au bout de laquelle la France est allée par l'adoption du suffrage universel. D'ailleurs, qui reprochait cette modeste réforme à la droite? M. Rogier, qui naguère abaissait brusquement le cens législatif de 200 francs à 42! Aussi, fuyant bien vite un terrain qui s'effondrait sous leurs pieds, les orateurs ministériels ont-ils essayé d'une diversion, et prétendu que derrière les phrases libérales de la droite se cachait un programme secret imposé par les évêques et tendant au renversement de la constitution même. Ressassant à ce sujet toutes les vieilles calomnies et toutes les pitoyables déclamations que nous avons vu traîner chez nous en 1828, MM. Frère et Bara ont attaqué brutalement les ordres religieux et le clergé, reprenant le cri de guerre de 1857 :

A bas les couvents! et faisant appel contre toute une classe de citoyens aux passions des plus mauvais jours.

C'est à M. Dechamps qu'il appartenait de pulvériser ces diatribes et ces calomnies, et nous tenons à proclamer tout de suite qu'il l'a fait avec autant de dignité que de succès. L'honorable député de Charleroy s'est placé dans cette circonstance à une très-grande hauteur, et par le talent oratoire dont il a fait preuve, comme par les éminentes qualités politiques qu'il a déployées, on peut dire qu'il a définitivement marqué sa place parmi les premiers hommes d'État de l'Europe contemporaine. Ce n'est pas seulement la Belgique qui a le droit d'être fière de le posséder, mais les catholiques de tous les pays, heureux de saluer en lui l'éloquent et noble interprète de leurs convictions.

M. Dechamps a loyalement arboré son drapeau et fait connaître toute la pensée de ses amis politiques. Il n'a pas dissimulé que les catholiques ne voulaient plus former une sorte de ministère de parenthèse, destiné à servir çà et là de frein à la marche trop glissante du char *libéral*, mais qu'ils avaient l'ambition légitime d'arriver au gouvernement avec leurs propres idées et de chercher à les faire prévaloir. Ces idées, il les a exposées et justifiées avec autant d'élévation que de netteté, en arrachant le masque à ses adversaires et en vengeant magnifiquement les catholiques, le clergé, les couvents des inventions odieuses et des outrages amoncelés contre eux.

On avait représenté le clergé et particulièrement les jésuites comme hostiles à la liberté. L'éloquent chef de la droite n'a eu besoin, pour détruire une centième fois cette accusation banale, que de produire des textes invincibles. Il a lu d'abord un passage décisif de l'admirable lettre du cardinal-archevêque de Malines dont nous avons placé des extraits sous les yeux de nos lecteurs [1], et dans laquelle l'illustre prélat, après avoir loué le Congrès belge d'avoir fait la Constitution, applaudit aux libertés qu'elle consacre comme aux résultats qu'elle a produits, et recommande vivement au clergé et aux catholiques belges de s'attacher aux institutions libres de leur pays, de les aimer, de les défendre, de les maintenir, sans jamais chercher à les restreindre à l'égard des dissidents. Il a lu ensuite un fragment d'un remarquable mémoire présenté au Congrès de Malines par un éminent jésuite belge, le P. de Buck, qui ne parle des institutions libres qu'avec un affectueux respect, et dont les paroles méritent d'autant plus d'être citées que leur autorité dépasse celle d'une simple opinion individuelle.

« La Constitution belge, a dit le savant Bollandiste, est une grande loi de transaction, conforme à l'état des esprits et aux besoins de la nation, jugée sage et excellente par les meilleurs hommes politiques du pays, accueillie par des applaudissements universels sans distinction de partis ou de tendances *et en particulier par le clergé*. De telles lois ont le double caractère

[1] Voir *le Correspondant* du 25 mars dernier.

de pactes permanents et de lois fondamentales ; elles doivent être acceptées *sans arrière-pensée,* défendues par tout le monde, non-seulement dans les articles qui sont favorables aux vues de chacun, *mais dans tous les articles indistinctement*...

« Et puisque, en lisant ces lignes, le souvenir de l'encyclique de 1832 se présentera à l'esprit de bien des personnes, disons franchement que cette lettre doctrinale, dirigée contre le radicalisme de Lamennais, ne concerne pas plus la Belgique que la Hongrie, et que les religieux comme tous les catholiques belges veulent *sincèrement* les libertés favorables à leurs concitoyens, comme le cardinal Scitovski et les magnats catholiques hongrois veulent celles des protestants de Hongrie.

« Lorsque, grâce à la liberté, les religieux ont pu se réinstaller ouvertement en Belgique, ils ont béni avec trop de reconnaissance le régime nouveau qui les couvrait de son égide, pour ne pas désirer *que tous leurs concitoyens en profitassent également.* Ils peuvent défier hardiment leurs adversaires et les sommer de signaler un seul acte qui révèle la pensée même de vouloir diminuer de loin ou de près, directement ou indirectement, *la liberté des autres*...

« Tout l'ancien état de choses a disparu et doit être considéré comme ayant disparu sans retour. Non-seulement il ne saurait être rétabli sans susciter inutilement d'immenses troubles, mais le simple essai, la simple manifestation du désir de son rétablissement causerait infiniment de mal. L'Église fait ses affaires, et l'État fait les siennes : le bon sens doit leur dicter d'éviter les froissements le plus possible ; la prudence doit être la grande conseillère des deux autorités, et les excès de zèle et *l'esprit d'empiétement sont également condamnables des deux côtés.*

« Qu'on le sache donc une bonne fois, lorsque les religieux ont reparu en Belgique et qu'ils y ont redressé leur tente, ils ont béni la liberté générale qui leur accordait une place dans leur patrie. *Le passé ne leur laissait aucun regret*... »

Voilà comment les catholiques belges, évêques, clergé, jésuites, ordres religieux, conspirent contre la liberté et travaillent sourdement à la ruine des institutions modernes ! Après avoir cité ces textes, à la noble inspiration desquels M. Frère-Orban lui-même a été obligé de rendre hommage, M. Dechamps a pu s'écrier victorieusement :

« Voilà donc notre programme secret ! Voilà les choses ténébreuses que l'on a professées au Congrès de Malines ! voilà ce que notre grand électeur, le clergé, allait nous imposer ! voilà ce joug politique des évêques sous lequel nous allions nous courber !

« C'est l'heure de faire une déclaration nette et franche, en mon nom, pour mes amis qui m'écoutent, pour dissiper une bonne fois les préjugés que l'ignorance répand dans une partie de l'opinion sur notre indépendance politique.

« Dans l'ordre de la foi et des croyances, nous obéissons à une autorité religieuse que notre raison elle-même a reconnue et que librement elle accepte ; nous avons une mère qui est aussi la vôtre, puisqu'elle a porté dans ses flancs la civilisation moderne tout entière ; cette mère, nous l'aimons, nous la respectons, nous lui obéissons.

« Mais dans l'ordre politique, comme citoyens, nous ne relevons que de notre raison, de notre indépendance, de notre patriotisme. En politique nous n'obéissons qu'à nous-mêmes ; nous ne demandons à personne la permission d'interpréter nos devoirs de citoyen comme nous le voulons : aux États-Unis, nous sommes des démocrates ; en Suisse, nous sommes des républicains ; en Angleterre, nous sommes des libéraux parlementaires ; en Pologne, nous sommes des patriotes et des martyrs ; ici, nous sommes des constitutionnels belges. »

Ces éloquentes paroles, où la raison éclate, ont été couvertes d'applaudissements dans le parlement belge et elles sont assurées de ne pas trouver au dehors un moins chaleureux accueil.

Il restait une déclamation à relever à propos des couvents, dont le nombre inquiète et épouvante la candeur de MM. Frère et Bara. L'orateur catholique a tenu à souffler sur ce dernier fantôme, afin de ne laisser aucune ombre derrière lui, et il a révélé à ses adversaires (aimant mieux accuser leur ignorance que leur bonne foi), que sur les 1,200 maisons religieuses de la Belgique, les quatre cinquièmes au moins sont des hospices, des maisons d'orphelins, de malades, d'incurables, d'aveugles, de sourds-muets, de vieillards ; des crèches, des asiles, des écoles primaires, des écoles moyennes, des colléges ; en un mot, des établissements de charité, d'enseignement ou d'apostolat, de sorte qu'en les proscrivant avec haine, on proscrit en réalité l'instruction et la bienfaisance ! Étranges libéraux, qui repoussent la lumière à cause de la main qui tient le flambeau ! Singuliers démocrates, qui veulent priver de secours et d'abri le malade et le pauvre !

Le discours de M. Dechamps a donc complétement anéanti les arguties de ses adversaires ; il a surabondamment établi que les catholiques ne sont ni des révolutionnaires ni des réactionnaires, deux reproches, du reste, qui s'annulent, et sa démonstration a été si forte dans sa modération, si élevée dans sa netteté, elle a produit une impression si profonde, que les défenseurs eux-mêmes du cabinet n'ont pu s'empêcher de lui payer un tribut d'admiration. C'est plus qu'un triomphe oratoire, comme l'a dit très-bien l'excellent *Journal de Bruxelles*, qui n'a pas fait dans la presse une moins vaillante campagne que ses chefs dans le parlement et qui a battu *l'Indépendance* comme M. Dechamps a battu M. Frère ; c'est plus qu'un triomphe oratoire, c'est un grand acte politique, dont le parti conservateur ne tardera vraisemblablement pas à recueillir les fruits.

Il serait injuste de ne pas associer à l'éminent *leader* de la droite dans cette campagne les brillants orateurs qui ont soutenu à ses côtés le pro-

gramme catholique : M. de Naeyer, qui en a développé la partie économique et financière avec un talent supérieur ; M. Jacobs, l'avocat de la liberté communale ; M. Kervyn de Lettenhove, qui s'est fait l'organe des idées de décentralisation ; M. d'Hane, qui a percé à jour le faux libéralisme de la gauche ; M. Schollaert enfin qui, reprenant la question religieuse, a démontré que le christianisme, loin d'être hostile à la liberté, l'a au contraire fondée dans le monde puisqu'elle était inconnue de toutes les aristocraties esclavagistes de l'antiquité, et que partout où il a exercé son influence, ce n'a été qu'au profit de la morale, de l'émancipation et de la dignité humaines.

« Quoi ! s'est écrié l'honorable député de Louvain, vous osez dire que les catholiques sont les ennemis nés de la liberté, que leur avénement au pouvoir serait un danger public, en un mot qu'il faut mettre la chrétienté hors la loi, et cependant, par une misérable contradiction, vous vous proclamez catholiques vous-mêmes et vous cherchez à démontrer laborieusement qu'on peut être bon libéral et bon catholique à la fois ! Dès lors pourquoi ne serions-nous pas des libéraux catholiques aussi ? Ou votre argument est la plus fausse des iniquités, ou bien vous vous proclamez les ennemis du catholicisme ! »

Et M. Schollaert a terminé par un si entraînant appel à l'union de tous dans la liberté et dans l'amour de la patrie, que la gauche elle-même subjuguée a mêlé ses applaudissements aux acclamations enthousiastes des tribunes et de la droite.

Telle a été cette belle discussion après laquelle il est impossible, sans une mauvaise foi insigne, de mettre en doute le sincère attachement des catholiques pour les institutions libérales. Les catholiques belges se sont montrés dignes de la noble cause que nous servons ensemble, ils ont honoré nos communes idées, et en jetant un grand lustre sur la tribune de leur généreux pays, ils ont mérité les félicitations et les remercîments de tous les vrais amis du gouvernement parlementaire. Aussi n'est-ce pas sans étonnement et sans tristesse que nous voyons certains organes de la presse française se ranger dans ce débat du côté de MM. Rogier et Frère en travestissant incroyablement les faits. Que *le Siècle* et *l'Opinion nationale* tendent les mains à M. Bara, nous le comprenons, mais nous concevons moins qu'un recueil aussi sérieux que la *Revue des Deux Mondes* puisse altérer l'exactitude matérielle des choses jusqu'à écrire ce qui suit :

« Les chefs du parti clérical, *en refusant* de prendre le pouvoir, montraient *une inconséquence* qui frappait tous les yeux. Ils avaient donc agi comme *une opposition factieuse*, puisqu'ils *refusaient* les portefeuilles après les avoir pour ainsi dire arrachés aux libéraux ; ils prouvaient en outre qu'ils se défiaient de leurs forces, puisqu'*ils n'osaient pas* dissoudre la Chambre et affronter des élections générales. »

Il y a, nous ne craignons pas de le dire, autant d'erreurs que de mots dans

cette étrange appréciation. La droite, une opposition factieuse, quand elle possède, à *une* voix près, la majorité dans le parlement, quand elle a la majorité dans les conseils provinciaux, quand elle représente essentiellement les éléments qui donnent les garanties les plus sérieuses à l'ordre public ! Elle, une opposition factieuse, en restant calme, digne, réservée devant les provocations ardentes de ses adversaires qui forcent le jeu du mécanisme représentatif pour monopoliser entre leurs mains le pouvoir !

Ce pouvoir, la droite ne l'a nullement refusé; ce sont les ministres actuels qui s'y barricadent et qui, après avoir, durant cinq mois, provoqué les conservateurs, au nom de la loyauté politique, à se charger des affaires, se sont brusquement ravisés le jour où l'on allait les prendre au mot. En ce moment même, que font-ils? Acculés dans une position impossible, ils éludent l'application de la mesure qu'ils ont arrachée à la complaisance de la couronne et il s'efforce de reculer la dissolution jusqu'à la moisson ou jusqu'à l'hiver, en ameutant d'ici là l'opinion. En Belgique, on ne vote pas, comme chez nous, à la commune, mais seulement au chef-lieu d'arrondissement, de sorte que l'électeur a parfois huit, dix, douze lieues à faire pour déposer son bulletin. En 1857, les *libéraux* eurent bien soin de placer les élections au milieu de l'hiver, à l'époque des neiges, de manière à éloigner du scrutin une notable partie des habitants de la campagne. La manœuvre leur réussit, et ils voudraient la recommencer. Voilà comment ils entendent cette probité politique dont ils ont sans cesse le nom à la bouche; voilà comment ils réalisent la dissolution qu'ils reprochent aux catholiques de n'avoir pas accomplie sur-le-champ ! La comédie est patente, et quand M. Dumortier, M. Soenens, M. Royer de Behr, ont sommé le cabinet d'ouvrir le scrutin avant la saison qui rend les chemins impraticables, les ministres déconcertés ont gardé le silence. Ce ne sont donc pas les catholiques qui sont inconséquents, mais les *libéraux;* ce n'est pas aux premiers que l'urne fait peur, mais aux seconds; et quant aux équitables reproches, ils ne peuvent atteindre que les hommes oublieux de leur devoir jusqu'à sacrifier l'intérêt général à leur ambition et à leurs rancunes, jusqu'à recourir au plus dangereux comme plus immoral de tous les systèmes : celui de la provocation des masses par ceux-là mêmes qui sont préposés au maintien de l'ordre public.

L'impartiale opinion, en Belgique et ailleurs, juge les faits d'une autre façon que la *Revue des Deux Mondes* ; partout elle se prononce contre la politique sans principe et sans franchise du cabinet Rogier, et la force des choses ne tardera pas à précipiter du pouvoir des ministres qui ne sauraient dorénavant s'y maintenir avec plus d'utilité pour le pays que d'honneur pour eux-mêmes.

Les *libéraux* de Turin se sont montrés tout aussi conséquents et sincères que leurs confrères de Bruxelles, en proposant récemment à la chambre piémontaise l'interdiction du denier de saint Pierre dans les États du roi

galant-homme ; mais là aussi il s'est trouvé une voix éloquente, celle de l'illustre historien Cantù, pour réclamer en faveur des enfants dévoués de l'Église un peu de la liberté dont jouissent si amplement les garibaldiens d'ouvrir des emprunts, de réunir des cotisations et de constituer une caisse destinée à tout autre chose qu'à sauvegarder la sécurité de la péninsule et le repos du continent.

M. Cantù a gagné sa cause, comme M. Dechamps gagnera la sienne, et les catholiques soumis au sabre des dictateurs piémontais pourront, grâce à lui, continuer de soutenir cette glorieuse Papauté qu'une récente publication nous montre couvrant de sa paternelle protection l'homme qui l'avait abreuvée d'outrages et accordant la plus généreuse hospitalité à la famille de son persécuteur. Tous les journaux ont reproduit la lettre émue et touchante de Pie VII sur les douleurs de l'exilé de Sainte-Hélène ; il est une phrase de cet admirable document qu'on pourrait retourner aujourd'hui en l'appliquant au chef lui-même de l'Église : « Il ne peut être un danger pour quelqu'un ; nous désirons qu'il ne soit un remords pour personne. »

C'est assez des remords que doit donner aux gouvernements européens cette Pologne toute saignante dont un éloquent orateur retraçait, il y a quelques jours, la lutte prodigieuse dans l'église de Montmorency, devant les tombeaux de ses martyrs[1]. C'est assez des remords que doit inspirer le sang répandu sur la terre danoise et l'iniquité prête à se consommer dans la Péninsule cimbrique. Le temps qui parle si haut du fameux principe des nationalités est précisément celui qui aura vu à la fois la consécration du partage de la Pologne et le dépècement d'un autre peuple tout aussi digne de vivre !

On a pu croire et l'on a même dit un instant que la conférence de Londres allait non-seulement mettre un terme au conflit dano-germanique, mais se transformer en congrès et résoudre toutes les difficultés pendantes. Hélas ! l'illusion a peu duré, et la pauvre grenouille, sans s'être enflée jusqu'à la grosseur du bœuf, n'en est pas moins près de crever !

Ce résultat ne saurait surprendre, chacun ayant apporté à la conférence de secrets calculs, personne n'ayant voulu y dire sa vraie pensée et son dernier mot. Toute la discussion à laquelle se livrent les diplomates depuis deux mois n'est qu'un jeu ; au fond, ce n'est pas telle ou telle ligne de démarcation qui est en cause, et le *Times* a bien raison de croire que le partage du Sleswig plaît aussi peu à Berlin qu'à Copenhague. L'Allemagne voudrait manger toutes les feuilles de l'artichaut danois comme le Piémont a dévoré toutes celles de l'artichaut italien, et la ligne de la Schlei ne contenterait pas plus la première que celle du Mincio ne satisfait le second. L'un et l'autre convoitent tout, et ce sont ces *prétentions sans frein* dont parlait le discours du 5 novembre qui troublent la paix du monde.

[1] *L'Avenir de la Pologne*, discours du P. Charles Perraud. — Chez Douniol.

Faute de pouvoir prendre actuellement tout ce qui ne lui appartient pas, l'Allemagne est obligée de se rabattre sur des combinaisons secondaires. Il s'agit de couper le différend par la moitié, et chacun cherche naturellement à grossir sa part. Les uns, et c'est l'opinion à laquelle se sont ralliées la France et l'Angleterre, proposent de détacher de la monarchie danoise le Holstein, le Lauenbourg et la partie méridionale du Sleswig, en fixant comme ligne de frontière entre l'Allemagne et le Danemark l'embouchure de la Schlei et le Danneweirke. Les autres, et c'est le sentiment de la Prusse et de l'Autriche, n'acceptent d'autre délimitation que celle qui laisserait à l'Allemagne la possession de l'île d'Alsen et de la presqu'île de Sundewitt, où se trouve la forte position de Düppel. C'est donc pour quelques mètres de plus au nord ou au sud que l'on discute, pour quelques arpents de terre aride qu'une guerre sanglante menace d'être reprise.

Sans doute, il est étrange de rencontrer les résistances du côté où il semblait qu'elles ne dussent pas se produire, la situation de celui qui accomplit un sacrifice, comme l'a remarqué *le Constitutionnel*, étant évidemment plus dure que la position de ceux qui réalisent une acquisition. Mais, contrairement au proverbe, à cheval donné les Allemands regardent la bride, et M. de Bismark va même jusqu'à déclarer que la Prusse ne s'arrêtera à un parti définitif qu'après que les habitants du Sleswig septentrional auront été consultés sur la question de leur incorporation à la monarchie danoise.

Pour le dire en passant, le rôle fait au suffrage universel dans cette affaire est assez singulier. Nous voyons des diplomates fort occupés à tirer sur la carte des lignes arbitraires et à diviser des populations avec le compas ; suivant leur convenance, ce village sera danois, cette bourgade allemande ; ce champ restera scandinave, cette ferme relèvera de la Confédération ; mais la volonté souveraine des intéressés, qu'en fait-on au milieu de tout ce travail? L'a-t-on interrogée? Nullement ; on dispose des gens sans les consulter, on les ballotte, on les répartit à leur insu, et quand leur sort sera réglé, leur condition politique irrévocablement fixée, quand les armées respectives auront pris possession du sol, les habitants seront alors appelés à émettre leur pensée. Est-ce donc là le droit nouveau, et n'aurait-il d'autre mission que celle de sanctionner les surprises de la violence et les caprices de la force?

Quoi qu'il en soit, la Conférence expire sans avoir pu créer l'accord sur aucun point, et fût-elle parvenue à arrêter la délimitation territoriale, il resterait encore à savoir quel prince serait placé sur le trône du nouvel État, et peut-être alors verrions-nous renaître entre Augustenbourg et Oldenbourg le conflit apaisé d'Apenrade et de Tondern.

Le cabinet de Londres a échoué dans toutes les combinaisons imaginées par ses hommes d'État, et après avoir successivement arraché au Danemark les concessions les plus pénibles : l'invasion patiente du Holstein, l'abroga-

tion de la Constitution, l'abandon du traité de 1852, le principe de la division du Sleswig comme base d'un arrangement, l'Angleterre se trouve plus embarrassée que le premier jour, sentant peser sur elle l'obligation morale de soutenir le protégé que ses conseils ont conduit à la dernière limite de l'humiliation possible. Tiraillée entre ses sympathies danoises, qu'une alliance de famille avive encore, et l'intérêt de ne pas se brouiller avec cette Allemagne, sa vieille alliée dans toutes les guerres continentales, et l'un des principaux débouchés de son commerce, elle hésite, elle tergiverse, elle épuise les moyens de conciliation ; mais sa dignité souffre, sa puissance reçoit douloureusement le contre-coup de ses échecs diplomatiques, et la souveraine du pays, — non celle qui pleure à Windsor, — celle qui trône dans la presse et au Parlement, l'opinion, commence à faire entendre qu'il est temps de sortir de l'impasse, et que n'ayant pas su faire la paix, il faut avoir le courage de faire la guerre, sous peine de compromettre l'honneur de la Grande-Bretagne.

La guerre ! on ne voudrait l'envisager à Londres qu'en comptant sur l'abstention de la France et de la Russie, et ce sont là deux points qui restent couverts de plus d'un nuage. Que s'est-il passé à Kissingen, entre l'empereur d'Autriche et le czar ? C'est une énigme ; pourtant, il est permis de croire que la Russie doit considérer l'affaiblissement de la monarchie danoise par le déchirement du Sleswig comme un pas vers l'union scandinave, et qu'un pareil résultat n'est pas envisagé d'un œil indifférent à Saint-Pétersbourg.

Quant à notre gouvernement, il demeure enfermé dans une réserve à laquelle nous avait peu habitués depuis dix ans la marche de sa politique extérieure. Après avoir solennellement proclamé que « l'intérêt de la France est partout où se trouve une cause juste à faire prévaloir, » on semble abandonner à la Providence le soin de la justice et du droit, et l'on a l'air de vouloir vérifier ce mot de M. de Persigny : « Le rôle militaire de la France est fini en Europe ; » mot élastique, du reste, qui laisse carte blanche pour le Mexique et tout l'Orient. La presse officieuse assure même que si les hostilités reprennent, l'Angleterre pourra tout à son aise se mêler à la lutte sans avoir à redouter l'intervention de nos soldats.

La déclaration est indubitablement sincère et de nature à plaire de l'autre côté du détroit ; mais les événements ne pourraient-ils venir modifier nos intentions? Serait-il bien aisé d'assister impassiblement l'arme au bras à une lutte s'agitant près de notre frontière, dans laquelle la moitié de l'Europe serait engagée, et où nos intérêts et notre influence finiraient inévitablement par se trouver compromis? On a quelque peine à le croire, et la prudente Angleterre réclamera sans doute des garanties plus sérieuses qu'une simple assurance du *Constitutionnel*.

En attendant que l'*allumette* s'éteigne ou mette le feu au continent, nous aimons, au-dessus de ces calculs, de ces faiblesses et de ces misères, à repo-

ser nos yeux et notre âme au spectacle plein de noblesse et de grandeur qu'offre Copenhague voilant un instant son deuil pour célébrer l'anniversaire de l'établissement du régime constitutionnel. Tout le pays s'est mis en fête pour honorer ce souvenir, roi et peuple se sont embrassés de nouveau dans une patriotique étreinte, et nous demandons qui pourrait se défendre d'émotion en voyant cet héroïque mutilé, le Danemark, oublier ainsi ses douleurs pour se retremper fièrement dans la liberté ?

Le Moniteur, qui constate ces faits (14 juin), ajoute qu'une députation s'étant rendue près de Christian IX, ce prince honnête homme a répondu : « Je ne veux régner que sur un peuple libre dans un État indépendant. » Belle parole, et, ce qui vaut mieux, parole vraie, car dans la situation la plus tendue qui se puisse imaginer, l'exercice le plus complet de la liberté n'a pas été un seul moment suspendu ; la presse n'a pas cessé de jouir de son franc parler, et le *Dagbladet*, qui a attaqué M. Monrad, président du conseil, avec la dernière énergie, met à cette heure en question la dynastie elle-même, en exposant que les arrangements de succession par suite desquels Christian de Glüksbourg est arrivé au trône avaient pour base le maintien de l'intégrité danoise, et que du jour où le traité de Londres serait annulé et l'intégrité de la monarchie entamée, les Danois se trouveraient déliés et libres de choisir un autre prince ou d'opter entre la république et la monarchie.

Que de pays où, non pas au milieu de la guerre et des périls publics, mais dans la paix la plus profonde, il serait mortel à la presse de toucher, même de loin, à une question constitutionnelle et de lancer des traits contre un puissant ministre !

Ne l'avons-nous pas vu chez nous, avant et pendant la période électorale qui vient de finir? Avertissements, suspensions, procès, visites domiciliaires, interdictions de toutes sortes, ce n'est pas là la liberté telle que nous la rêvons et telle qu'elle fleurit en Belgique, en Suisse, en Danemark, petits coins de terre qui donnent des leçons à de grands empires. Chez nous, trente personnes ne peuvent se réunir en un banquet; vingt légistes n'ont pas le droit de se former en comité consultatif; bien plus, la langue elle-même est réglementée, l'emploi des mots soumis à l'autorisation, et après M. de Persigny défendant la qualification d'*indépendant*, M. Boudet proscrit l'appellation de *comité démocratique*, de sorte que le dictionnaire est en train de passer du domaine de l'Académie dans celui du ministère de l'intérieur. Que nous restera-t-il bientôt si le cercle, déjà si étroit, continue de se resserrer?

Il existe, au sud de nos possessions algériennes, un désert où nos soldats refoulent et maintiennent les tribus qu'ils veulent réduire ; ce désert a reçu dans notre armée le nom expressif de Pays de la Soif, traduction pittoresque du *sitientis Africæ* du poëte. Notre colonie n'est pas seule à posséder cette zone aride où l'eau manque ; la métropole a la sienne, où

des tribus altérées souffrent d'une soif aussi douloureuse que celle du Kabyle dévoré de soleil. Que ce Kabyle soit châtié et réduit à venir en suppliant puiser à nos fontaines, c'est justice ; il a mérité sa peine par sa révolte. Mais que ceux qui ne sont pas des rebelles, que des citoyens couverts par une constitution qui confirme et garantit les principes de 89, soient ainsi et indéfiniment refoulés dans le Pays de la Soif, quand d'autres boivent si largement près d'eux et sous leurs yeux, c'est là un supplice qu'a connu Tantale et qui nous semble aussi excessif qu'immérité.

Pourtant, le croirait-on ! il est des gens, de ceux, il est vrai, auxquels il est donné de franchir çà et là la brûlante limite, qui osent trouver trop de fraîcheur dans le désert et qui demandent qu'on tarisse le mince filet d'eau qui circule à grand peine à travers les sables ! Dans certaines localités, les processions catholiques sortent du sanctuaire le jour de la Fête-Dieu. Vite les Frère-Orban du *Siècle* et les Bara de *l'Opinion nationale* sollicitent l'abolition de cette liberté inoffensive et modeste ! Ils ont bien naguère promené triomphalement, à travers nos rues, des bœufs aux cornes dorées, traînant en des chars enguirlandés des groupes de vierges folles, et ils célèbrent pieusement chaque année le mardi gras et son cortége; mais des mères qui prient, des enfants qui chantent et un pontife qui bénit, voilà l'abus, voilà le scandale et le danger ! Donc plus de processions ; et de même qu'on a bien fait de dissoudre la Société de Saint-Vincent de Paul, parce que toutes les associations n'étaient pas tolérées, de même il convient de disperser les châsses et les bannières, parce qu'il n'est pas loisible à tous d'organiser des manifestations publiques. L'égalité sous la répression, c'est la formule de cette école, et elle ne perd pas une occasion de la rappeler.

Il est vrai que sous peu de jours nous posséderons la liberté des théâtres, en attendant celle de la pharmacie, que le Corps législatif a dû ajourner à l'année prochaine. Nous avons aussi d'autres compensations, et le turf nous console des tristesses morales du temps. On a beaucoup crié : Vive la France ! l'autre jour au bois de Boulogne. C'est un cri filial que nous avons dans le cœur comme sur les lèvres, mais faut-il avouer que nous plaçons le patriotisme ailleurs et plus haut, et que si, par exemple, la France battait l'Angleterre en Syrie, à Constantinople, en Égypte, en Italie, ou sur quelque autre point du globe, où nous avons malheureusement avec elle d'autres luttes et d'autres querelles que des rivalités d'écuries et des jalousies de jockeys, notre fibre nationale en serait plus touchée que d'un triomphe d'hippodrome. Cependant il ne faut faire fi de rien ; nous connaissons la devise du sage et savons nous y conformer.

Une autre distraction de ces derniers temps a été, — comment dire ? — la *Question des Duchés* à l'intérieur. Certes, le sujet offrirait bien des côtés piquants à l'examen, et si on l'abordait au point de vue juridique, la savante et remarquable consultation délibérée par M. Paul Andral fournirait

des arguments aussi forts que multipliés. Mais les tribunaux sont saisis, et nous n'avons l'intention de devancer la justice de personne. La question de droit soulevée par ce curieux incident sera débattue dans une enceinte où la parole a des immunités qui font ailleurs défaut. Tout ce que nous voulons dire du côté politique de l'affaire, c'est qu'il est impossible de ne pas constater dans cette résurrection inopinée d'un titre illustre, précédant, assure-t-on, d'autres mesures analogues, un véritable hommage au passé et à la gloire de cette ancienne France, « grande par huit cents ans de monarchie[1]. »

Mais de tous les incidents du mois, aucun n'a fait plus de bruit que celui auquel M. Renan a attaché son nom, et dont l'émotion subsiste encore. Nous nous sentons très à l'aise pour exprimer notre pensée à cet égard, n'ayant pas, comme certains *libéraux*, deux poids et deux mesures, les uns à l'usage de nos amis et les autres pour nos adversaires. En 1850, les catholiques ont respecté et maintenu l'inamovibilité du professorat; ils ne sauraient donc aujourd'hui applaudir à l'atteinte que reçoit son indépendance, et les garanties qu'ils consacraient quand ils se trouvaient momentanément aux affaires, ils n'ont pas cessé de les admettre pour autrui en les réclamant pour eux-mêmes. Il y a vingt ans, M. de Montalembert se faisait à la tribune de la Chambre des Pairs le défenseur de MM. Michelet et Quinet, frappés de suspension dans leur cours. Ce que nous demandons, s'écriait alors l'illustre orateur, ce n'est pas qu'on bâillonne nos contradicteurs, mais qu'on nous laisse l'entière liberté d'ériger chaire contre chaire et d'élever la voix en face de nos rivaux[2].

Ces sentiments nous animent toujours, et après avoir improuvé la révocation de M. de Laprade pour une publication faite en dehors de son cours, nous n'avons point de chant de triomphe à entonner à propos de la destitution de M. Renan, motivée par un acte étranger à son enseignement. Nous n'appelons et nous n'aimons les rigueurs contre personne; naguère comme aujourd'hui, ce que nous souhaitons et ce que nous poursuivons, c'est la liberté pour tous.

Mais, ces déclarations faites, et nous nous flattons qu'on n'en suspectera

[1] Discours du prince Louis-Napoléon Bonaparte à Beauvais, 6 juillet 1851.

[2] « Quoi! vous voulez que la Chambre des pairs exige des mesures répressives contre ces professeurs? Gardez-vous en bien, ce qu'il faut demander, et la seule chose que vous deviez supplier la Chambre des pairs d'exiger du gouvernement, c'est la liberté, la liberté de la vérité à côté de la liberté de l'erreur, c'est la liberté de l'antidote à côté de ce que vous croyez le poison. Voilà tout. Il ne faut pas demander au gouvernement, qui étouffe la défense et le libre enseignement de la vérité, de venir, par une espèce de compensation bien insuffisante et bien dérisoire, étouffer à son tour l'erreur qui vous est hostile...

« Ce que je respecte dans ces professeurs, ce n'est ni leur doctrine, ni leur science, ni leur talent, ni leur conduite; c'est leur liberté. Et pourquoi la respecter? Parce que liberté de l'agression est la sauvegarde de la liberté de la défense. Je les veux toutes deux, et non pas l'une sans l'autre; c'est parce que je veux l'une de toute la force de mon cœur que je reconnais la légitimité de l'autre. » (*Moniteur* du 15 avril 1845.)

pas la loyauté, il nous sera sans doute permis d'ajouter que, dans la situation particulière où se trouvait M. Renan, la mesure qui l'a frappé était inévitable, et que l'autorité supérieure s'était réduite elle-même à la nécessité fâcheuse de le révoquer parce qu'elle avait commis précédemment la faute de le nommer. Ne voulant pas l'effet, il ne fallait pas créer la cause, et la véritable responsabilité de l'acte de 1864 doit remonter, suivant nous, à l'acte générateur de 1862.

Quand, à cette époque, il fut question d'appeler M. Renan à la chaire d'hébreu du Collége de France, le monde religieux et simplement spiritualiste s'émut, et dans un pays où de Descartes et même de Casaubon à Quatremère le travail scientifique de deux à trois siècles a été constamment marqué d'un signe de respect pour la foi catholique, un pareil sentiment était bien légitime. M. Renan, en effet, était parfaitement connu: tout le monde savait que ses ouvrages de linguistique, d'une science mince et contestable, n'étaient qu'un long et laborieux tissu d'affirmations contraires aux dogmes fondamentaux du christianisme, et nul ne pouvait douter que le nouveau professeur ne portât dans sa chaire les théories qui constituaient sa personnalité philosophique. Le ministre ignorait-il ce qui était de notoriété publique? M. Renan lui-même a tenu à nous apprendre le contraire dans une lettre explicative publiée le lendemain de sa suspension, et où se lit cette phrase : « M. le ministre de l'instruction publique *connaissait trop bien mon caractère* pour croire que je pusse accepter *aucune condition*[1]. »

Ainsi M. Renan, dont les opinions et le caractère étaient connus de l'autorité supérieure, entendait paraître tout entier dans sa chaire et ne subir aucune loi. Lui livrer dans ces conditions cette chaire d'hébreu qui tient à nos plus vieilles et honorables traditions, la première en date au Collége de France, car elle remonte à l'époque de François Ier, que l'illustre Quatremère a occupée longtemps sans être dépassé, pour la profondeur de son enseignement, par son glorieux contemporain, Sylvestre de Sacy, et où M. Louis Dubeux, aussi savant que modeste, continuait noblement ses prédécesseurs, livrer cette chaire au disciple d'Hegel, au sectateur du philosophisme germanique, c'était l'enlever à sa nature et à sa mission pour la donner à l'athéisme officiel.

On sait ce qui est arrivé : le scandale s'est produit comme on l'avait prévu, et une mesure d'ordre public a dû condamner au silence le professeur qui laissait de côté l'objet de son cours pour s'attaquer à la foi chrétienne et à la base même de toute croyance.

A propos de cet acte, et surtout à la suite de la décision qui vient de le compléter, une certaine presse a poussé de vives clameurs et solennellement réclamé en faveur de la liberté de la pensée et de l'indépendance de l'esprit moderne. Il nous semble qu'on fait ici confusion et que l'on implique faus-

[1] *Constitutionnel* du 2 mars 1862.

sement dans la querelle de M. Renan des principes qui restent en dehors. Autre chose est d'écrire et de publier ses idées sous sa responsabilité personnelle, autre chose de les enseigner au nom et aux frais de l'État. Sans doute le professeur doit jouir dans sa chaire d'une large indépendance, mais cette indépendance peut-elle rester sans limite, le gouvernement doit-il abdiquer tout contrôle et toute police à l'égard de l'enseignement public, une société chrétienne peut-elle être condamnée à entendre nier et bafouer officiellement ses souvenirs, ses convictions, son culte et ses espérances? Ce sont là des questions qu'il suffit, croyons-nous, de poser, et sur la solution desquelles tous les esprits honnêtes sont à peu près d'accord.

Les amis du professeur destitué ont cité avec éloges sa lettre au ministre de l'instruction publique, en admirant surtout la fierté du *Pecunia tua tecum sit!* Cette citation prouve, entre parenthèse, que la lecture des Actes des Apôtres a du bon, et qu'en déclinant l'autorité des premiers témoins de notre foi, on ne dédaigne cependant pas de leur faire des emprunts. Seulement M. Renan aurait pu se souvenir plus tôt du texte.

Quant aux journaux qui ont eu des protestations si indignées contre sa déchéance et de si belles tirades en l'honneur de la liberté de penser et d'écrire, ce sont ceux-là mêmes que l'interdiction de publier les brefs du Pape et les mandements des évêques a laissés indifférents, ceux-là que la révocation de M. Victor de Laprade, le 14 décembre 1861, a trouvés silencieux. Il y avait pourtant en faveur du professeur de littérature à la Faculté de Lyon cette différence qu'aucune mesure disciplinaire ne l'avait touché, et que jamais son cours, qui remontait à 1847, n'avait été l'objet d'un reproche. Mais quand, à l'occasion d'une pièce de vers écrite pour notre recueil et publiée ici même sans poursuite judiciaire, un décret est venu l'atteindre, non en lui offrant un poste équivalent et des compensations, mais en brisant radicalement une situation honorée, ces mêmes journaux n'ont pas balbutié un regret, pas donné le moindre témoignage à ce noble esprit et à cet homme de cœur. La jeunesse lyonnaise a fait une manifestation autour de sa chaire; la presse dite libérale est restée froide et muette, prouvant une fois de plus par cette attitude qu'elle ne sert pas des principes, mais seulement des rancunes et des passions!

Au moment où nous achevons cette chronique, *le Moniteur* fait connaître les résultats du scrutin qui vient d'avoir lieu pour le renouvellement partiel des conseils généraux et d'arrondissements, et les sincères amis de la liberté n'ont point à regretter la campagne. Lors du décret de convocation, on avait parlé d'une circulaire modifiant le système des candidatures officielles et recommandant aux préfets la modération et la réserve. Plus d'ostracisme, plus d'arbitraire, la lice ouverte à tous, tel devait être le programme administratif. Ce document, longtemps attendu, semble demeuré à l'état de mythe, et s'il existe par hasard, il faut reconnaître qu'il a été bien peu suivi.

Deux faits généraux nous paraissent ressortir des élections actuelles : le premier, c'est que le gouvernement n'a modifié en rien ses pratiques et que les procédés employés précédemment restent en pleine vigueur; le second, c'est que le mouvement de l'opinion persiste aussi de son côté, et que partout où se rencontrent de sérieux éléments de lutte, candidats et électeurs ne font pas défaut à la cause libérale.

A l'égard du premier point, les preuves abondent et les feuilles départementales en sont remplies. Révocations de maires, circulaires flamboyantes, abus du nom de l'Empereur, promenades de gendarmes, irrégularités variées, tout ce que le scrutin législatif de l'an dernier et la vérification des pouvoirs avaient mis en si vive lumière a repassé sous nos yeux. Il ne manque à cette arche de Noé administrative que le bœuf de M. Boitelle et le veau de M. Calvet-Rognat, mais, en revanche, que de piquants détails et de traits ingénieux, depuis la sollicitude de l'autorité maritime empêchant M. de Gasté, ingénieur de constructions navales, de faire le voyage de Cherbourg par les chaleurs où nous sommes, jusqu'à la précaution délicate prise par M. le préfet de la Gironde de faire coller, à l'aide d'un pain à cacheter, le *bon* bulletin de vote aux cartes d'électeurs! Notons au moins une particularité assez curieuse : la démarche de M. Fould, ministre des finances, lequel, désirant garder son siége au conseil général des Hautes-Pyrénées, écrit une lettre... aux électeurs dont il ambitionne les suffrages? Non, — au préfet! Voilà où l'on en arrive avec un système qui enlève à la spontanéité du corps électoral le choix des candidats pour le confier aux soins du ministre de l'intérieur et des préfets. Si M. Boudet, qui s'est présenté dans la Mayenne, a imité son collègue M. Fould, et écrit simplement au préfet pour lui recommander sa candidature, il y a lieu de croire que la demande partie de la place Beauveau a dû recevoir un assez favorable accueil.

L'administration a cette fois imaginé un grief nouveau contre les candidats qui ne lui demandent pas l'estampille; c'est ce que nous appellerons le délit par omission, et c'est à M. le préfet du Cher que revient l'honneur de cette découverte. D'autres fonctionnaires attaquent les paroles ou les actes des candidats indépendants; celui-là, raffinant le procédé, leur reproche ce qu'ils ne disent pas et leur impute le silence à crime. C'est un perfectionnement qui mérite, sinon une prime d'encouragement, du moins une mention.

M. le marquis de Vogüé se présentait en Sologne, dans le canton d'Aubigny. Grand propriétaire, placé à la tête d'une industrie considérable, ancien député, ancien président du conseil général, aussi recommandable par l'intelligence que par le caractère et en possession de la plus haute comme de la plus universelle estime, son élection semblait dix fois assurée et aucun rival ne tentait même de lui disputer le succès, quand le préfet de Bourges, calme depuis un mois, entra subitement en guerre, en accusant l'honorable candidat d'avoir prononcé, quatre semaines avant, en qualité de président du comice d'Aubigny, un discours où ne se rencontre pas le nom de l'Em-

pereur ! — Quoi ! si je fais un discours sur la glorification du travail, si mon allocution doit aboutir à un toast à l'union des cultivateurs, si je m'occupe de la charrue, il me faudra malgré tout parler de l'Empereur et l'introduire, bon gré mal gré, dans ma harangue ? — Oui, sous peine d'être traité d'ennemi public et pourchassé à l'égal d'un perturbateur qui ne rêve que ruine et bouleversements !

Ainsi, voilà qui est entendu ; désormais, l'Empereur fera nécessairement partie du discours. La rhétorique ne connaissait jusqu'ici que dix ingrédients pour le composer ; le chef de l'État formera maintenant le onzième, et quoi que l'on dise, de quelque sujet que l'on entretienne ses auditeurs, le nom du prince devra toujours trouver sa place et venir indispensablement aux lèvres !

Que M. le préfet du Cher nous permette deux réflexions. D'abord, est-il bien respectueux d'assimiler ainsi l'Empereur à la muscade et d'exiger qu'on le mette partout ? Ensuite nous ne voyons pas que M. Fould et M. Boudet aient publié des circulaires pailletées de louanges pour le souverain ; eux aussi ont péché par omission ; faudrait-il donc les ranger également parmi les ennemis de l'ordre social ? Nous ne pensons pas que ce soit le sentiment de M. le préfet ; dans tous les cas, ce n'a pas été l'avis des électeurs du Berry, qui ont, en dépit de tout, donné leurs voix avec ensemble à M. le marquis de Vogüé.

Naguère un certain préfet disait spirituellement à un adversaire : « Nous pêchons tous deux dans un étang, vous avec une petite ligne, moi à l'aide de vastes filets ; comment voulez-vous réussir ? » M. de Vogüé peut répondre en montrant l'étang d'Aubigny, où il a pris plus de poissons avec sa ligne que le préfet avec ses nasses.

Un autre vaillant pêcheur a failli réussir au bord du Rhône ; il ne lui a manqué que trois ou quatre barbillons pour avoir provision complète et l'emporter sur son rival. Mais M. Léopold de Gaillard peut être fier de sa défaite ; elle est de celles qui honorent à l'égal des victoires.

On n'attend pas que nous passions ici en revue tous les succès qu'a pu recueillir l'opposition libérale ; de M. Baze à M. Chavoix, de M. de Larrieu à M. de Ségur, de M. de la Borderie à M. le duc Decazes, la revue serait longue. Ce qui importe, d'ailleurs, ce ne sont pas les triomphes individuels, mais la persistance du réveil public et la permanence des aspirations libérales et décentralisatrices qui s'étaient manifestées avec tant d'éclat en juin 1863, et qui viennent de s'affirmer avec une nouvelle force en juin 1864.

Léon Lavedan.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH.

PARIS

SA POPULATION, SON INDUSTRIE[1]

Statistique de l'industrie à Paris, par la Chambre de commerce, 1864. — Recensements de la population, 1863. — Rapport des ouvriers délégués à l'Exposition de Londres, 1864. — *Le secret du peuple de Paris*, par M. Corbon, ouvrier, ancien représentant, 1863. — *Les Consommations de Paris*, par M. Husson, de l'Institut. — Des ouvriers et des moyens d'améliorer leur condition dans les villes, par M. de Madre, 1863; etc., etc.

Pour la seconde fois, la Chambre de Commerce de Paris vient de mériter la reconnaissance publique, en composant à grands frais, et à l'aide des plus intelligents efforts, la *Statistique de l'Industrie* dans cette grande cité que l'on peut nommer, en empruntant cette expression au livre de M. Chaptal sur l'*Industrie française*, (1819), le premier *port de terre* du monde.

La statistique, publiée en 1851, présentait les résultats de l'enquête faite en 1847 et en 1848. La nouvelle statistique, qui a été terminée le 12 juin 1864, se compose des faits recueillis pendant les années 1860 et 1861.

Or, M. le Préfet de la Seine a publié, en 1860, le 6e volume de la statistique, commencée par M. de Chabrol, et, en 1863, les résultats du dénombrement de la population totale de Paris, opéré en 1861.

[1] Ce travail a été lu à l'Académie des sciences morales et politiques, les 18 et 25 juin 1864.

M. le ministre des travaux publics met successivement au jour les tableaux de la population générale de la France, pour la même année 1861.

Les délégués de 100,000 ouvriers parisiens à l'exposition universelle de 1862, viennent de rassembler et de publier tous leurs rapports [1].

Ces documents considérables, qui se rapportent à la même période, permettent de jeter sur les mouvements successifs et sur les éléments divers de la population de Paris un regard d'ensemble.

Déjà les recensements généraux de la population de Paris et de la France, ont été, devant l'Académie, l'objet de savants commentaires.

La publication de la statistique de l'Industrie offre l'occasion d'y revenir, avec des aperçus fondés sur des faits nouveaux, et d'étudier en détail l'un des changements opérés dans Paris, depuis un quart de siècle.

Je dis à dessein l'un des changements, car il y en a trois. Toutes les transformations de cette grande capitale, effectuées, à notre époque, par la main des hommes ou par la force des choses, peuvent en effet se ramener à trois : la transformation de la surface, la transformation de la population, la transformation de l'administration.

Je négligerai en ce moment les choses et les lois, pour ne m'occuper que des hommes, c'est-à-dire de la population, de ses progrès et de ses éléments.

Évitant les considérations politiques que soulève un pareil sujet, je me propose une simple étude d'histoire, de statistique et d'administration.

Or, qu'est-ce que les trois documents que je consulte, la statistique générale de la France, la statistique locale de Paris, la statistique spéciale de l'industrie parisienne, apprennent à un administrateur ?

La première constate que la population générale du pays augmente peu, mais qu'elle se distribue autrement que par le passé. En 1851, l'agriculture occupait 6,000 Français sur 10,000 [2]; en 1856, elle n'en emploie plus que 5,000. En 1851, l'industrie et le commerce n'employaient que 2,000 habitants sur 10,000; en 1856, le chiffre s'élève à 3,400.

[1] Paris, 1864, chez M. Chabaud, président de la Commission des ouvriers, rue Dauphine, 34.

[2] Chiffres exacts :

Industrie.	1851.	2,595.
	1856.	3,388.
Agriculture.	1851.	6,146.
	1856.	5,294.

La seconde statistique nous apprend que la population de Paris augmente énormément et qu'elle s'alimente à deux sources, les naissances et les migrations. Or, pendant le dix-huitième siècle et jusqu'en 1831, les naissances l'ont emporté, dans l'augmentation totale, sur les migrations [1]; depuis 1831, les migrations ne cessent pas de l'emporter sur les naissances.

Enfin, la troisième statistique nous apprend de quoi se composent ces migrations d'habitants nouveaux ; ces arrivants sont principalement des ouvriers. Sans doute les quartiers du luxe ont augmenté en même temps que ceux du travail. De 1800 à 1856, la population totale augmente de 114 pour 100, et comment se répartit-elle ? Sur la rive droite de la Seine, le faubourg Saint-Honoré s'accroît de 215 pour 100 et le faubourg Saint-Antoine de 212 pour 100. Sur la rive gauche, le faubourg Saint-Germain augmente de 87 pour 100, et le faubourg Saint-Marceau de 100 pour 100. Mais l'industrie prend tellement les devants que, de 1851, à 1856, pendant que la population de l'ancien Paris croissait de 21 pour 100, celle de la banlieue industrielle, qui lui a été depuis annexée, croissait de 63 pour 100. Ouvrons maintenant la dernière enquête de la Chambre de Commerce, et nous apprenons que la population industrielle de Paris dépasse le tiers de la population totale. Encore ce chiffre, ainsi que je l'expliquerai plus loin, est-il au-dessous de la vérité.

Ainsi, ce qui croît le plus en France, ce sont les villes ; entre les villes, c'est Paris ; dans Paris, c'est l'industrie.

Je demande à l'Académie la permission d'examiner séparément ces deux derniers faits :

1° L'accroissement total de Paris et ses causes.

2° Dans Paris, l'accroissement spécial de l'industrie et ses effets.

I

L'accroissement de Paris, au dix-neuvième siècle, est prodigieux. Les recensements exacts commencent avec ce siècle ; tous les documents antérieurs ne renferment que des conjectures. Si nous acceptons celles de Buffon, de Necker, de Lavoisier, le dix-huitième siècle aurait laissé dans Paris environ cent mille âmes de moins qu'il

[1] Husson, *Les Consommations de Paris*, 1856, p. 23.

n'en contenait au dix-septième, car Colbert, en 1700, attribuait 720,000 âmes à Paris, et le dénombrement de 1800 constate une population de 547,000 âmes seulement [1]. Elle atteint 900,000 âmes à la fin de la Restauration, et dépasse un million à la fin de la monarchie d'Orléans. Stationnaire sous la République, elle touche à 1,200,000 habitants en 1856 [2].

Le département de la Seine, tout entier, qui renfermait en 1846 : 1,364,933 habitants, en contient, en 1856 : 1,727,419.

L'enceinte des fortifications, en 1856, renferme 1,525,942 habitants. La surface comprise dans cette enceinte devient Paris en 1860, et en 1861, la population, accrue de 170,000 habitants en cinq ans, atteint le chiffre de 1,696,141. Elle dépassera peut-être 2 millions au prochain recensement. Déjà ce chiffre est celui de la population du département en 1861, et je ne parle que de la population sédentaire.

Cet accroissement énorme est-il un fait exceptionnel ?

Non ; c'est un fait général en Europe ou plutôt dans les deux mondes.

Londres, en 1800, n'avait pas 900,000 habitants; Londres, en 1861, avait 2.800,000 habitants [3]. Au commencement de ce siècle, Paris, Londres, Vienne, Berlin, Madrid, Rome, Turin, Saint-Pétersbourg, étaient, toutes ensemble, peuplées par à peu près deux millions d'habitants. En 1863, sept millions d'êtres humains ont choisi pour demeure ces points prédestinés du globe. Cet accroissement est tout à fait hors de proportion avec le mouvement normal de la population des différents pays. Le nombre des habitants de l'Europe, depuis soixante ans, n'a pas doublé ; le nombre des habitants des villes et surtout des capitales a plus que triplé. On voit aux États-Unis ou en Australie, les petits villages devenir grandes villes, comme les enfants deviennent hommes, en vingt ans.

La généralité de ce fait est la meilleure réponse aux attaques souvent dirigées contre Paris. A entendre de nombreux écrivains, Paris est l'œuvre du caprice et de l'imprévoyance des gouvernements, une sorte de géant démesuré qui domine et dévore le reste du pays, une idole oisive à qui la France est systématiquemeut sacrifiée.

On critique les grands travaux, qui sont la conséquence et non pas

[1] Ce dénombrement lui-même n'a pas été précédé d'un recensement individuel ; il est approximatif.

[2] Chiffres exacts :

1826	890,431
1846	1,053,897
1856	1,174,346

[3]

1800	864,845
1861	2,803,034

la cause du progrès de la population ; on blâme la part que l'État y prend ; on attribue la dépopulation des champs à la démoralisation, à l'attrait des plaisirs, etc. Je ne nie pas l'influence de ces causes secondaires, mais je les crois secondaires. Il est juste de remonter plus haut, et il faut commencer par contempler avec respect et non avec colère cette petite étendue du sol habitable, ces quelques hectares, sur lesquels vivent, pensent et agissent deux millions d'hommes, et où il a été accumulé tant de travail, que Paris est devenu huit mille fois plus grand que Lutèce, et représente dans son territoire et dans ses constructions une valeur de plus de huit milliards.

Je vois dans un tel accroissement, de cette ville et de toutes les villes, avant tout, une loi de la nature, une conséquence de l'histoire, un phénomène universel et irrépressible.

Il suffit, en effet, de regarder la carte du monde pour constater qu'une loi de nature conduit les hommes à se grouper dans des villes, et, ainsi serrés les uns contre les autres, à traverser la vie comme on traverse le désert, en grandes caravanes. Et il suffit d'ouvrir l'histoire pour constater que cette loi ne se traduit pas seulement par la formation des villes, mais des grandes villes, et par la préférence accordée entre les grandes aux plus grandes.

Dans les contrées où la civilisation n'a pas établi la paix sociale, on se groupe pour se défendre, et dans les pays où la loi est obéie et la société tranquille, on se groupe encore pour s'entr'aider. Les villes de 400,000 habitants sont nombreuses en Chine. Dans l'antiquité, les villes, la cité, étaient regardées comme le chef-d'œuvre des hommes, et Cicéron écrit dans le *Songe de Scipon*, cette phrase solennelle : « Rien sur la terre n'est plus agréable au maître souverain que ces assemblées humaines fondées sur le droit, et que l'on appelle des cités. [1] »

Le besoin de se nourrir retiendra toujours aux champs, Dieu merci, la majeure partie des hommes, mais dès qu'ils connaissent d'autres moyens de vivre, un nombre de plus en plus grand quitte les champs. En vain la poésie, la morale, l'intérêt même, élèvent la voix. Elles prennent volontiers pour exemple le peuple suisse qui vit aux montagnes, non loin de ses troupeaux, puisant dans un air vif et dans des mœurs simples la vigueur et la pureté. L'économie politique, ses chiffres à la main, établit que ce peuple est celui qui se loge, s'habille et se nourrit le mieux, qui fabrique et exporte le plus, qui vit le plus longtemps, envoie le plus régulièrement ses enfants

[1] *Nihil est illi principi Deo, qui omnem hunc mundum regit, quod quidem in terris fiat, acceptius, quam concilia cœtusque hominum jure sociati, quæ civitates appellantur.* — *De Republ.*, lib. VI, cap. IV.

aux écoles et ses économies aux Caisses d'Épargne, qui entretient le moins de soldats et le plus d'instituteurs [1]. Là, comme au temps de Virgile, les agriculteurs ne connaissent pas leur bonheur ; là, comme ailleurs, la loi de la concentration des hommes brave la poésie et l'économie politique. Les deux cantons de la Suisse dont la population s'accroît le plus rapidement sont Bâles-Ville et Genève, et ils augmentent par les villes. Sur vingt mille nouveaux habitants du canton de Genève, la ville de Genève en a reçu douze mille [2].

La différence des régimes politiques est souvent invoquée à tort. Londres grandit comme Paris, New-York grandit comme Saint-Pétersbourg ; la concentration des hommes n'est pas une suite de la concentration des pouvoirs.

Contre cette loi, les obstacles naturels sont impuissants. Londres a brûlé six fois, Paris a subi la peste, la famine, le pillage, les révolutions. Ces villes, reines de l'Occident, ont grandi néanmoins, et depuis qu'il y a des recensements réguliers, au lendemain de la guerre ou au lendemain du choléra, si on consulte les chiffres, on constate que le ralentissement est insensible ; la mort est vaincue par la vie.

Les efforts des gouvernements n'ont pas plus d'influence. Les rois ont cru qu'ils pouvaient assigner des limites aux capitales, et dire à la marée montante des habitants : « tu n'iras pas plus loin ». Ils ont, autour de Paris, bâti neuf enceintes, et ils se nommaient Jules César, Philippe Auguste, Louis XIV ; huit fois Paris a brisé sa ceinture et franchi sa muraille.

Les lois se courbent devant les faits. En 1549, 1554, 1560, 1563, 1564, Henri II et Charles IX, avec l'aide du parlement, s'obstinent à défendre de bâtir, ordonnent de démolir au delà d'une limite fixe. Plus puissant, Louis XIV, après avoir plus que personne attiré la France à Paris en appelant la noblesse à la cour, renouvelle en 1672 la défense d'augmenter les faubourgs, *étant très-difficile*, dit-il, *que l'ordre et la police se distribuent commodément dans toutes les parties d'un si grand corps* [3]. » Moins d'un siècle auparavant, Élisabeth, en 1581 et en 1602, défend d'élever de nouvelles maisons à Londres, et même d'achever celles qui sont commencées : « *Une telle multitude*, s'écrie-t-elle dans sa proclamation, *deviendrait presque ingouvernable* [4]. » Charles Ier répète, en 1630, la même défense. Londres

[1] Émile de Laveleye, *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1863.
[2] Gustave Moynier, *De l'Ivrognerie à Genève*, 1863.
[3] Delamarre, *Dictionnaire de police*, I, 95,104.
[4] *Such multitude could hardly be governed*. EMERSON, *How the great city grew*, 1862, p. 42.

avait alors 145,000 habitants ; il en renfermait, vingt-cinq ans après, 384,000.

L'enceinte de Paris contenait 1,100 hectares au moment où Louis XIV croyait l'arrêter à jamais ; elle en renfermait 3,300 sous Louis XVI, un siècle après, et le nom de *boulevards* restait aux promenades, pour rappeler les anciennes limites et leur inutilité.

A cette impulsion continue d'une loi de la nature humaine, sont venues en aide d'innombrables circonstances extérieures.

L'emplacement d'abord et le sol lui-même. Ce n'est pas au hasard que le capitaine choisit l'emplacement de cette légère ville de toile, bâtie pour un jour, si bien décrite par Schiller, et que l'on nomme un camp [1]. C'est encore moins au hasard que Paris doit en partie sa fortune. Nul point n'est mieux choisi pour permettre à un grand nombre d'hommes de se nourrir, de se loger, de se défendre. « Son emplacement (dit M. Élie de Beaumont en développant dans l'éloquente introduction à la carte géologique de France ce point de vue sur lequel je n'ai pas le temps d'insister), son emplacement a été préparé par la nature, et son rôle est une conséquence de sa position. »

L'histoire ensuite ! l'histoire de Paris est l'abrégé de l'histoire de la France. Parcourez nos rues et nos places ; les mêmes rois dont vous saluez les statues, ces rois qui sont les fondateurs de la France, sont les fondateurs de Paris, Clovis, Saint Louis, Philippe Auguste, Henri IV, Louis XIV, Napoléon, et il est injuste de ne pas y élever une statue à Louis XVI. Paris est devenu grand, quand la France est devenue grande, puissant quand elle s'est faite une, superbe quand elle a été glorieuse ; quand elle voyage, il se fait auberge, quand elle s'amuse, il se fait lieu de plaisir, camp lorsqu'elle se bat, atelier quand elle travaille, et si le génie, ce don rare du ciel, apparaît dans les sciences, dans les lettres, en chaire, à la tribune, au gouvernement, dans les arts, sur la scène, c'est à Paris que la France aime à se grouper autour du génie et à le couronner. On pourrait dire de Paris ce qu'Euripide a dit d'Athènes, dans un vers que le biographe anonyme de ce poëte nous a transmis : « Ἑλλάδος Ἑλλὰς Ἀθῆναι, Athènes, la Grèce de la Grèce [2]. »

Si vous voulez donc connaître l'histoire de Paris, ouvrez l'histoire de France, mais n'ouvrez pas seulement l'histoire de ses souverains et de ses conquêtes ou de ses révolutions ; cette histoire-là se passe du Louvre à la place de Grève ; elle passionne notre mémoire, mais elle éclaire peu notre statistique. Ouvrez simplement un livre très-

[1] *Piccolomini*, Ier act, sc. IV.
[2] EGGER, *Cours de littérature grecque*, 1865.

instructif, intitulé : *Histoire de l'administration des voies publiques en France* [1] et comparez, dans un court tableau chronologique, l'étendue successive de la surface territoriale de Paris avec l'étendue successive des voies publiques en France.

De Philippe Auguste à Henri IV, l'enceinte de Paris passe de 252 hectares à 567 ; elle double à peine. Au commencement de cette période, c'est une bonne œuvre de bâtir un pont comme de bâtir une église. Un pape, en 1245, promet des indulgences à qui construira un pont à Lyon [2]; un berger devenu prêtre bâtit le pont d'Avignon [3], un cordelier le pont Notre-Dame à Paris [4], comme un augustin bâtira plus tard le pont de Rouen [5], un dominicain le pont des Tuileries [6]. Il existe un guide des chemins de France, imprimé en 1553, qui énumère, pour tout le pays, 98 grands chemins seulement et en terrain naturel. Mais Henri IV va paraître, Sully est nommé grand voyer, en 1599. La ville et le pays sont aux mains, non-seulement des intendants et des trésoriers du roi, mais de ces grands rois et de ces grands ministres qui sont les intendants de la Providence.

A la fin du dix-septième siècle, les fossés de Paris sont comblés, les remparts démolis, les portes abattues, et la nouvelle enceinte, au lieu de 567 hectares en contient 1,103. Louis XIV est roi, Colbert est ministre. Corneille s'est écrié, dès 1642, à la louange de Richelieu :

> Toute une ville entière avec pompe bâtie,
> Semble d'un vieux fossé par miracle sortie,
> Et nous fait présumer à ses superbes toits
> Que tous les habitants sont des dieux ou des rois.
> (*Le Menteur*.)

Il y avait d'autres habitants cependant que des dieux et des rois, pour le dire en passant, car M. Pierre Clément rappelait dans un récent travail [7] qu'en 1664, Guy-Patin écrit : « Jour et nuit, on vole et on tue ici. »

Mais reprenons le parallèle entre l'étendue des routes et l'accroissement de la ville. Colbert est le créateur de la viabilité en France. En 1245, le Pape promettait des indulgences à ceux qui construiraient des ponts. En 1655, le roi promet la noblesse à qui fera des chemins

[1] Par M. Vignon, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
[2] Innocent IV, 1245, pour le pont de la Guillotière.
[3] Saint Benezet, 1177.
[4] 1500.
[5] 1710.
[6] 1685.
[7] *Notice sur le lieutenant de police La Reynie.*

ou des canaux. Dans toutes les instructions de Colbert aux intendants, on lit cette phrase : « C'est principalement de la facilité des chemins que dépend l'avantage du commerce et le bien du public. » L'almanach royal indique, en 1707, 69 routes de poste. De 1736 à 1769, les deux Trudaine, l'ingénieur Perronet, le contrôleur Machault, fondent en France le service des ponts et chaussées, par malheur, en usant d'abord de la corvée, qui fut supprimée, grâce aux intendants Fontette et Turgot, après avoir suscité plus de haines qu'elle n'avait rendu de services. On évalue à 26 kilomètres de routes royales, et à 17,000 kil. de routes départementales ce qui fut ainsi ouvert avant le dix-neuvième siècle. Quand on éleva le mur d'octroi autour de Paris en 1786, la surface occupée par la ville n'était plus de 1307 hectares, mais de 3,370.

Ce que le dix-neuvième siècle a fait pour la viabilité, en France, chacun le sait. Les faits contemporains rendent encore plus évident ce rapport constant entre l'étendue des routes en France et l'étendue de la surface habitée à Paris. Il semble cependant qu'à mesure que les distances sont abrégées, pouvant changer de lieu, on ne devrait plus changer de demeure. Nullement ! ce qui pourrait nous disperser nous concentre, tant est forte la loi qui nous pousse à l'agglomération. Avec quelle passion, tous les villages demandent des chemins de fer ! Avec quel plaisir, chaque Français, dans le coin de son hameau, s'est mis à calculer depuis vingt ans qu'il ne serait plus bientôt qu'à une heure, cinq heures, douze heures de Paris ! Or une partie de ceux qui s'y rendent, s'y fixent. Un kilomètre de chemin de fer de plus en France et en Europe, c'est pour Paris, dix visiteurs et un habitant de plus. Or, il y avait en France :

	Routes impériales.	*Routes départementales.*
fin 1815.	27,000 kil.	19,000 kil.
fin 1830.	29,000 —	24,000 —
fin 1847.	35,000 —	40,000 —
fin 1865.	37,000 —	46,000 —

Quant aux chemins de fer, il y avait 18 kilomètres livrés à l'exploitation, en 1823, et, en 1863, il y en a 18,000. Aussi, l'enceinte de Paris n'est plus de 3,370 hectares, elle est de 7,802.

Mais ce n'est pas tout. Notre siècle et les grands hommes qui l'ont précédé n'ont pas seulement ouvert des chemins sur le sol ; ils ont en quelque sorte pratiqué des chemins dans les esprits et dans les lois. Il n'y avait pas seulement un obstacle au rapprochement des hommes, il y en avait trois ; l'absence de voies commodes, l'ignorance qui borne les pas comme les idées, la présence de mauvaises lois qui élevaient d'injustes barrières. La fin du dix-huitième siècle a vu

abolir les *réglements industriels* que Turgot appelait « un glaive toujours levé avec lesquels les magistrats peuvent à leur gré frapper, ruiner, déshonorer, » et les *statuts corporatifs*, que de nombreux abus avaient si fort éloignés de leur institution primitive, et que le même Turgot nommait « ces codes obscurs, auxquels il n'a manqué pour exciter l'indignation publique que d'être connus [1]. » Le dix-neuvième siècle a répandu l'instruction supérieure et populaire, et il n'y a plus que 1,000 communes sans écoles, au lieu de 15,000 qui existaient encore en 1829 [2]. La première voie de communication entre les hommes, c'est l'instruction.

Comment donc s'étonner, en présence de ces faits, des accroissements de Paris?

On a créé des désirs et des moyens de déplacement, puis l'on s'étonne qu'on se déplace. On a multiplié les rayons, et l'on s'étonne que le centre grossisse. Autant vaudrait se montrer surpris, lorsqu'au moment où se gonflent les eaux de tous les torrents qui se rendent dans un lac, on voit ce lac monter, inonder ses rivages. J'ai dit que les rois et l'histoire avaient fait Paris ; et, en effet, l'unité du territoire a fait son importance, l'unité politique a fait son rôle dans le pays, l'unité de la langue et de l'esprit national a fait son influence dans le monde ; mais, recherchant les causes de son étendue matérielle, je puis ajouter : Un fleuve a fait Paris, les routes l'ont doublé, les chemins de fer l'ont triplé. Si vous ne vouliez pas changer Paris, il ne fallait pas changer la France, ou bien il fallait changer les hommes.

Nommez maintenant les causes accessoires, rappelez les progrès de l'industrie, dont je parlerai séparément, l'inégale répartition des charges publiques, les préférences somptueuses des souverains, l'imprévoyance des administrateurs, le goût des aventures et des plaisirs, les rêves de la jeunesse, les ambitions de l âge mur. Mais reconnaissez que ces causes sont accessoires, reconnaissez que si l'on place entre des hommes, c'est-à-dire entre des créatures sociables et souffrantes, un point où l'on semble jouir et où l'on croit gagner plus qu'ailleurs, avec des moyens faciles de s'y rendre, ces créatures s'y rendront, et si tous les obstacles s'abaissent, si la pente est plus rapide, elles s'y précipiteront.

Qui se plaint? qui gémit? les écrivains, c'est-à-dire les penseurs, les moralistes, les poëtes, et ils ont raison. En effet, le spectacle des villes est mélancolique ; dans ces entassements, l'âme rêveuse étouffe,

[1] Mémoire de janvier et préambule de l'édit de février 1776.

[2] Discours de M. Genteur, secrétaire général du ministère de l'instruction publique, *Moniteur* du 20 mai 1864.

l'âme honnête frémit ; dans ces ports aux mâts pressés, on se heurte, on ne se connaît pas ; dans ces forêts humaines, pas d'air, de repos, ni de vertu peut-être. Mais l'immense majorité des hommes n'obéit pas à la raison, à la prévoyance, à la poésie, elle obéit à la nécessité. Elle se rend où elle croit le fardeau de la vie le moins lourd. Or, dans les villes, cela est incontestable, la vie offre à tous plus d'intérêt, souvent plus de ressources. Les études, les plaisirs, comme les salaires, y sont plus abondants. Les riches y vont, les pauvres les imitent. Comment ceux qui travaillent ne suivraient-ils pas ceux qui font travailler?

Il s'opère ainsi, à mesure que les moyens de transport autour de la planète sont plus faciles, une double migration des hommes à la recherche du bonheur. Les uns, dont l'Académie a étudié les mouvements[1], épris de l'inconnu, gagnent les régions les moins habitées ; les autres, entraînés par l'exemple, se dirigent au contraire vers les régions les plus habitées, et si un navigateur aérien se tenait à égale distance du ciel et de la terre, ce n'est pas seulement entre les étoiles, c'est aussi entre les villes qu'il apercevrait deux courants et deux forces, l'une qui s'éloigne et l'autre qui s'approche incessamment du centre, et qui s'approche d'autant plus que les distances deviennent plus courtes.

C'est là une loi, mais comme toutes les lois de la vie humaine, elle est rigoureuse, elle porte avec elle le bien et le mal ; c'est là une conséquence de notre condition, mais cette condition est sévère, et en effet, l'agglomération qui exerce sur l'imagination des hommes un si grand attrait, soumet leur existence à d'immenses périls.

L'opinion commune, il faut l'avouer, c'est que le mal est grand de nos jours. On répète que Paris n'est plus une cité, mais une foule, partagée entre des riches adonnés aux plaisirs et des ouvriers mécontents ; on dit que le luxe envahit la ville par l'Ouest tandis que l'industrie l'envahit par l'Est, et que l'équilibre entre les différentes professions étant rompu, les liens traditionnels étant brisés sans être remplacés par d'autres liens, les esprits étant troublés, la première ville de France en devient le premier péril.

Je crois, pour ma part, ces inquiétudes très-exagérées, mais puisqu'elles reposent avant tout sur le développement anormal de l'industrie et sur le nombre croissant des ouvriers, étudions le fait à l'aide de la nouvelle statistique de la Chambre de commerce.

Laissons désormais parler les faits et tâchons de définir la part de la vérité. Tempérons ce que ces questions ont de brûlant par la froideur des nombres.

[1] *L'Émigration*, par M. Jules Duval, couronné par l'Académie.

II

Paris avec ses 1,700,000 habitants se compose de vingt arrondissements partagés par la Seine, 14 sur la rive droite de Bercy à Auteuil, 6 sur la rive gauche, d'Ivry à Grenelle.

Dans les quatorze premiers, il a été recensé 78,884 patrons et 350,544 ouvriers; dans les 6 autres 22,287 patrons et 66,267 ouvriers; en tout : 101,171 fabricants, et 416,811 ouvriers. Le chiffre des affaires, en 1861, a dépassé 3 milliards; la valeur locative des emplacements occupés par l'industrie atteint, sans parler du logement des ouvriers, 107,390,710 fr.

Les patrons et les ouvriers au nombre de 517,982 personnes, composeraient donc environ un tiers de la population totale.

Mais notons immédiatement que sur 101,171 patrons, il en a été recensé 62,199 qui travaillent seuls, ou emploient un seul aide; ce sont de vrais ouvriers.

De plus, on a compté à part 26,242 façonniers ou sous-entrepreneurs, qui sont encore des ouvriers.

Ajoutons que les manufactures de l'État, les services et les établissements publics, recensés à part, n'emploient pas moins de 45,028 ouvriers, et les chiffres se représentent ainsi :

38,972 fabricants.
550,280 ouvriers.
En tout : 589,252 personnes.

Sur les 416,000 ouvriers indiqués d'abord il y a :

285,861 hommes.
105,410 femmes.
25,540 enfants.

Mais n'oublions pas que ce chiffre comprend seulement les hommes, femmes, enfants qui travaillent de leur personne; ce sont les ouvriers, sans les membres de leur famille qui ne travaillent pas.

Reportons-nous au dénombrement total de la population, pour compléter ce chiffre, pour connaître le nombre des habitants de Paris qui vivent directement ou indirectement de l'industrie, et nous arri-

vons au chiffre bien plus élevé de 932,732 hommes, femmes ou enfants, vivants de l'industrie à Paris, soit à peu près un million d'habitants sur une population totale, non compris la garnison, de 1,667,841 âmes.

Ajoutons, comme représentant un nombre immense de bras (à peu près 7 par force de cheval), le nombre des machines à vapeur de Paris.

Dans toute la France, et sans compter les locomotives, il y avait, en 1859, 13,691 machines à vapeur, employées par l'industrie. Dans Paris seulement, en 1861, il en a été recensé 1800, de près de 10,000 chevaux, soit à peu près 1/9ᵉ de ce qui existe dans toute la France.

Un million d'hommes, de femmes et d'enfants, patrons et ouvriers, 10,000 chevaux de vapeur, voilà les forces de l'industrie parisienne.

Or, le commerce emploie environ 200,000 personnes.

En face de ces 1,200,000 personnes occupées de commerce et d'industrie, auxquelles on peut bien ajouter 38,000 banquiers, courtiers, directeurs ou agents de compagnies, le recensement présente 25,000 étudiants, 4,000 détenus, 9,000 pensionnaires des hospices, 15,000 individus sans place, 46,000 concierges, qui sont encore à peu près des ouvriers, 53,000 inconnus. Restent les professions libérales, savoir 14,000 personnes qui appartiennent à la justice, 13,000 à la médecine, 14,000 à l'enseignement, 25,000 aux arts, 4,000 à la science, 8,000 (dont 6,000 religieux ou religieuses) au clergé, 52,000 aux fonctions du gouvernement, et les rentiers, les pensionnés, les propriétaires, forment ensemble un dernier chiffre de 158,000 hommes ou femmes.

Reprenons sous une autre forme et en gros chiffres :

Il y a à Paris,

	1,700,000 habitants.
Savoir :	750,000 hommes.
	700,000 femmes.
	250,000 enfants.
	1,700,000.

Sur ce nombre, 400,000 vivent de la propriété, du gouvernement, des professions libérales, 100,000 sont aux écoles, aux hospices, aux prisons, 200,000 vivent du commerce, 1,000,000 vivent de l'industrie, et 30,000 soldats, sans compter la garnison des forts détachés, gardent cette immense multitude. Voilà Paris ! et le cardinal de Richelieu serait satisfait, puisqu'il écrivait dans son testament : « Il importe qu'il y ait en l'État plus de maîtres ès arts mécaniques que de maîtres ès arts libéraux. »

Avant de nous demander s'il convient de partager cette satisfaction

que le célèbre cardinal n'aurait peut-être pas éprouvée en revoyant le Palais Royal rempli de bijoutiers, entrons dans le détail de chacun des groupes de l'industrie parisienne.

Pour cette analyse nécessairement un peu longue et pour ses conclusions, j'ai à proposer à l'Académie tout un voyage dans un Paris qui est à peine connu, je dirai même à peine visible, pour les habitants des quartiers riches.

Placez-vous sur le pont de la Concorde, et regardez la cité. Quel admirable tableau d'histoire dans un paysage grandiose! Sur la rive droite de la Seine, l'autorité du Souverain dans un palais majestueux en face de son Conseil d'État, sur la rive gauche, la liberté du pays dans le palais du parlement; à droite, le brillant quartier de la richesse, à gauche les hôtels de l'ancienne noblesse; à droite, le Louvre, palais des beaux-arts, à gauche, l'Institut, palais de la science; puis, au fond du tableau, une île qui porte au cœur de la grande ville, comme dans une arche, ces deux choses saintes, la loi et la religion, le Palais de justice et Notre-Dame! C'est là, pour presque tous les voyageurs et les écrivains, c'est là tout Paris. Mais ce beau Paris n'a pas 300,000 habitants. Là-bas, derrière les monuments, pénétrez dans des rues étroites, gravissez des montagnes, voyez ces maisons entassées, écoutez ces bruits de chariots, de marteaux, de machines; entrez dans la patrie de la fumée et de la lime, dans le camp des tanneurs du faubourg Saint-Marceau, des ébénistes de faubourg Saint-Antoine, des passementiers du faubourg Saint-Denis, des mécaniciens de la Chapelle, des raffineurs de la Villette...

C'est là une seconde ville dans une même enceinte : c'est le Paris du travail que nous aurons maintenant à parcourir et à caractériser.

L'enquête de la Chambre de commerce se compose de deux parties, les chiffres et les faits.

La partie numérique est due aux infatigables recherches de M. Moréno-Henriquez ; la partie historique et morale au talent exercé de M. Cottenet ; toutes deux ont été dirigées et revues par deux hommes dont l'autorité égale le mérite, MM Davillier et Denière, président et secrétaire de la Chambre de commerce.

L'enquête divise toute l'industrie parisienne en dix groupes :

Premier groupe. — *Alimentation.*

Voici d'abord les industries qui nourrissent l'homme; elles emploient 39,000 ouvriers aux ordres de 30,000 patrons faisant 1,100 millions d'affaires.

Ce sont d'abord les 1,132 bouchers, dont la corporation a un nom dans l'histoire et peut servir d'argument à l'économie politique. Ils

étaient groupés jadis au parvis Notre-Dame, puis autour de Saint-Pierre-*aux-Bœufs*, de la tour Saint-Jacques, qui a conservé le nom de la *Boucherie*. Leur industrie a traversé le régime du privilége, le régime du règlement, celui de la liberté, puis, à partir de 1789, cette série a recommencé. Le Parisien a connu, depuis cette époque, la disette et le rationnement, le monopole et la limitation, enfin, depuis 1858, la liberté ; maintenant justifiée, car l'approvisionnement et la qualité de la viande n'ont pas baissé comme on le redoutait ; il est vrai que le prix n'a pas baissé, comme on l'espérait. Les 930 boulangers, avec leurs 4,489 ouvriers, essayent le même régime, depuis 1863, après avoir traversé de même tous les systèmes ; la liberté succède au monopole, et le privilége, né de la difficulté de l'approvisionnement, tombe peu à peu devant les facilités du commerce[1].

Plus de 3,000 restaurateurs, aidés par plus de 7,000 employés et près de 10,000 marchands de vin, employant plus de 5,000 ouvriers, se partagent les passants, les voyageurs et les consommateurs sédentaires ; les restaurateurs déployant chaque jour plus de luxe, mais ne s'installant plus jusque dans le jardin des Tuileries, comme ce cabaret de Renard ou s'attablaient Longueville et Beaufort ; les marchands de vin, autrefois confrérie religieuse, puis comptant le roi pour concurrent ; il ne faut pas accuser notre siècle de les avoir multipliés, lorsqu'on voit que leurs enseignes ont donné leurs noms à la moitié des rues du vieux Paris[2].

Il n'y a pas moins de 3,370 ouvriers au service des 1,125 *épiciers*, que leurs sta uts de 1484 appelaient d'un titre qu'ils devraient toujours avoir présents à l'esprit, *officiers marchands d'avoir du poids*.

Citons encore les 21 *raffineurs de sucre* avec 1,700 ouvriers, et de tels moyens mécaniques que leur fabrication dépasse 95 millions ; puis deux industries que le siècle dernier ne connaissait pas, les fabricants de *conserves* qui fabriquent pour plus de 5 millions, et les fabricants, autorisés en 1660, « à vendre une certaine composition, *dite chocolat*, » dont le produit dépasse actuellement à Paris 15 millions.

Deuxième groupe. — *Bâtiment*.

Aux industries qui servent notre table, l'enquête fait succéder les industries qui élèvent nos maisons.

Très-souvent on répète qu'il y a au moins 100,000 maçons à Paris ;

[1] Rapport de M. Cornudet, conseiller d'État, sur la liberté de la boucherie. — Rapport de M. Le Play, conseiller d'État, sur la liberté de la boulangerie.

[2] Voir le très-curieux *Rapport au conseil municipal sur les noms des rues de Paris*, par M. Merruau, 1863.

c'est une erreur ; l'enquête en a recensé 31,000 au moment des plus actives constructions ; encore y en a-t-il 1/3 au moins qui quittent Paris chaque année emportant leurs épargnes. Le chemin de fer d'Orléans seul, amène depuis quatre ans, environ 20,000 maçons de la Creuse, et il en ramène 13,000.

5,000 charpentiers, 3,500 couvreurs, 8,000 menuisiers, 6,000 peintres, 6,000 serruriers complètent l'armée du bâtiment, qui a transformé la ville en dix ans.

Troisième groupe. — *Ameublement.*

A meubler la maison, Paris occupe la moitié des ouvriers qui la construisent. Les meubles seuls occupent près de 12,000 ouvriers, les papiers peints, 4,400, les bronzes, 2,300. De plus en plus, dans ce groupe, le travail, comme la science, se divise et se subdivise en spécialités.

Quatrième groupe. — *Vêtement.*

On croirait à peine que pour vêtir l'homme il faut plus d'ouvriers que pour le loger et même pour le nourrir. Le groupe du vêtement, qui comprend les cordonniers, chapeliers, couturières, blanchisseurs, etc., emploie 78,000 ouvriers dont plus de 50,000 femmes ou enfants.

Cinquième groupe. — *Fils et tissus.*

On aurait pu rattacher aux industries de l'ameublement et du vêtement le groupe des *fils et tissus*, auquel appartiennent 26,000 ouvriers dont environ 17,000 femmes et enfants. Le nom est impropre, car on ne *file* pas, on ne *tisse* pas à Paris, on apprête, on dessine, on imprime, on teint ce qui se file et se tisse ailleurs ; on y fabrique avec un goût parfait les ornements, dentelles, broderies, boutons, franges, nouveautés, et la passementerie seule emploie 8,500 ouvriers et fabrique pour plus de 40 millions de produits, dont deux tiers s'exportent.

Sixième groupe. — *Métaux communs.*

La présence de l'industrie des gros métaux dans Paris se comprend moins, et pourtant, comme elle existe partout dans les grandes villes, à Vienne comme à Londres, à Moscou comme à Bruxelles, il faut admettre que nulle n'a plus grand besoin, au moins à ses débuts, du voisinage de la science, du concours du crédit, de la facilité des transports. A Paris sont les premiers constructeurs de machines de

France ; ils emploient 2,627 ouvriers, et le chiffre de leurs affaires est de 49 millions dont 21 pour l'exportation. Les fondeurs viennent après, avec 4,000 ouvriers. Notons dans le même groupe les fabricants de ces machines à coudre, inventées en 1804 par un Anglais, perfectionnées en 1828 par un Français, complétées en 1846 par un Américain, machines à broder, à piquer, etc., qui font le travail d'environ six ouvrières. On en a fabriqué en 1861 pour plus de 2,500,000 francs, et cette industrie grandit chaque année.

Septième groupe. — *Métaux précieux.*

L'orfévrerie, dont les statuts datent du huitième siècle, et la bijouterie, subdivisée en une multitude de spécialités, métiers qui exigent à la fois beaucoup de capitaux et de goût, emploient à Paris plus de 10,000 ouvriers.

Huitième groupe. — *Industries céramiques et chimiques.*

Le groupe des industries chimiques et céramiques, peu important, est encore plus considérable qu'il ne devrait l'être au point de vue de la salubrité. Dans Paris, on fabrique des allumettes, des chandelles, du caoutchouc, de l'encre, de la gélatine, de la colle, du noir animal, du charbon artificiel, des acides sulfurique, nitrique, etc.; on fond du suif, on épure de l'huile. Toutes ces industries, il est vrai, n'occupent pas à elles toutes autant d'ouvriers que deux industries du même groupe, la *parfumerie*, qui produit 22 millions avec 1,500 ouvriers, et la *pharmacie*, exercée par 828 patrons, occupant 1,500 ouvriers, et fabriquant pour 38 millions de remèdes divers, sur l'ordonnance de nos médecins.

Neuvième groupe. — *Imprimerie, gravure et papeterie.*

Les industries qui sont au service de la pensée humaine, l'imprimerie, la gravure, la papeterie, emploient 19,000 ouvriers, précisément la moitié autant que les industries qui servent à nourrir notre corps. Sur 6,159 imprimeurs-typographes il n'y avait, en 1861, que 408 femmes. Le chiffre des ouvriers imprimeurs avait d'ailleurs augmenté de près de 2,000 depuis 1847.

Dixième groupe. — *Industries diverses.*

Le 10e groupe est subdivisé en six catégories. La plus importante et la plus curieuse est intitulée : *Articles de Paris*, et elle comprend

5,000 patrons, 25,000 ouvriers, et un chiffre d'affaires qui dépasse 127 millions. Comment désigner sous un autre nom les innombrables produits de la mode, ces petits articles superflus que l'on a imposé sous le nom de *nécessaires* et ces mille brimborions qui servent à amuser les enfants ou les hommes? On fabrique, sous le nom d'articles de Paris, pour 28 millions de fleurs artificielles, pour plus de 10 millions de cheveux postiches, pour plus de 5 millions de nécessaires, pour plus de 7 millions de portefeuilles, pour plus de 8 millions de bimbelotterie et jouets, etc. Le 3e arrondissement, le Temple, est la patrie de ces industries toutes parisiennes. Le corps, le buste, la tête, les bras, les dents, les yeux, la perruque, le linge, les robes, les gants, les souliers, les chapeaux, de la poupée, y sont fabriqués par des artisans qui n'ont aucun rapport entre eux. Il y a des menuisiers, des ébénistes, des tourneurs, des estampeurs, des ferblantiers, des faïenciers, des lingères, des modistes, des selliers, des armuriers, des opticiens, des luthiers spéciaux, pour jouets d'enfants.

Les instruments de précision, les instruments de musique les instruments de chronométrie, ou l'horlogerie, sont encore des spécialités de l'industrie parisienne, toutefois avec des divisions bizarres. On y assemble les montres, on ne les fabrique pas, mais Paris est sans rival pour les pendules. On y fabrique les instruments de cuivre ; les instruments à corde se font à Mirecourt, dans les Vosges.

L'industrie des peaux était au nombre des plus anciennes corporations de Paris ; les tanneurs ont des statuts du onzième siècle. Elle y emploie encore 6,000 ouvriers auxquels on peut rattacher les 18,000 ouvriers de la sellerie et carrosserie.

Il eût été raisonnable de ranger dans les articles de Paris la boissellerie, vannerie, brosserie, avec ses 4,000 ouvriers. Il y a là de curieux exemples de l'ingénieux esprit parisien et de l'union commerciale de tous les peuples ; on voit fabriquer à Paris des pipes dont le tuyau vient de Saint-Claude, le fourneau de Montereau, la garniture du Brésil, et qui se vendent en Espagne.

Sous le nom d'*industries non groupées*, l'enquête a recensé plutôt des commerçants que des industriels, par exemple : les 5,000 maîtres d'hôtel ou de garnis avec près de 4,000 employés, les marchands de bois à brûler qui font pour 60,000,000 d'affaires, les 568 maraîchers qui représentent encore l'agriculture dans Paris, les 338 jardiniers qui vendent pour près de 3 millions de fleurs, plus de 400,000 francs destinés à orner les tombes de nos cimetières.

Services publics.

L'enquête n'eût pas été complète sans un chapitre destiné aux établissements industriels de la ville ou de l'État, car la ville ou l'État interviennent dans l'industrie parisienne de trois manières :

L'État a quatre fabriques : la Monnaie qui fabrique, outre 5 à 600 millions de monnaie par an, 20 millions de médailles de sainteté et 378 millions de timbres-poste au lieu de 5 millions en 1848 ; les Gobelins, réduits à 100 ouvriers ; l'Imprimerie impériale, avec 1,000 ouvriers ; les Tabacs avec 3,000 dont 2,500 femmes.

L'État est, en outre, le boulanger des soldats, la ville est la boulangère des indigents, de plusieurs colléges, de plusieurs casernes, et des prisonniers. Ce pain officiel se fabrique dans trois établissements : la Manutention, la maison Scipion et Saint-Lazare.

De la ville ou de l'État relève encore : le Timbre ; les prisons où 2,000 détenus environ travaillent ; les abattoirs qui vont être centralisés ; le service du balayage, de l'arrosage et des égouts, avec 3,500 ouvriers ; la filature des indigents, qui n'emploie plus que 1,200 femmes au lieu de 3,400 ; les halles et marchés, où il se fait pour plus de 400 millions d'affaires sous la surveillance de près de 3,000 agents.

Enfin de grandes compagnies sont chargées par la ville de certains services publics, les eaux (1860), le gaz (1860), les omnibus (1854), qui transportent plus de 75 millions de voyageurs, les petites voitures (1862), avec 3,000 véhicules, les pompes funèbres. Ce caractère mixte appartient encore à trois grandes entreprises : les théâtres qui, au nombre de 33, peuvent contenir chaque soir 43,000 spectateurs ; les journaux, au nombre de 17, occupant, en 1861, plus de 1,000 ouvriers au service de 250,000 abonnés.

Enfin les chemins de fer, qui ont à Paris 5,000 employés, plus de 10,000 ouvriers, et y amènent ou en emportent 5 millions de tonnes de marchandises [1] et 24 millions de voyageurs, près de 70,000 par jour [2].

Ces 20 établissements ou services ont un personnel de 45,000 ouvriers, plus ou moins ouvriers de l'industrie, mais que la Chambre de

[1] 4,820,354, tonnage par chemin de fer.
2,366,063 — par eau.
Total : 7,188,417 tonnes.

[2] 24,535,261 voyageurs.
33,825 au départ } par jour.
33,211 à l'arrivée }

commerce a utilement recensés, pour ne laisser dans l'ombre aucune partie de l'immense tableau qu'elle a voulu tracer.

III

Pour mettre un peu d'ordre dans les conclusions auxquelles doit nous conduire un si vaste ensemble de faits, je vais énumérer trois questions auxquelles il me paraît possible, en s'appuyant sur ces faits eux-mêmes, de répondre nettement.

1° Le développement de l'industrie à Paris est-il un événement tout nouveau, ou bien l'industrie suit-elle seulement pas à pas les accroissements généraux de la ville ?

2° Ce développement est-il un progrès ou un péril, au point de vue de l'intérêt général ?

3° Existe-t-il des moyens de limiter ou de modifier un fait de cet ordre, et quels sont ces moyens?

I. — On pourrait croire, en lisant l'enquête de la Chambre de commerce de Paris, que chacune des industries existantes a un passé, car chacune a une histoire.

Cette partie historique de l'enquête se compose d'une série de notices dues à M. Cottenet, et presque toutes extrêmement curieuses. Chacune est une histoire du *corps de métier*, j'emploie cet ancien mot, parce que chaque notice raconte en effet les transformations du *corps* et les perfectionnements du *métier*, l'histoire légale des hommes adonnés à une profession et l'histoire technique des procédés et des outils de cette profession. La description des procédés est faite avec un art merveilleux, mais elle ne doit pas m'occuper ici.

L'historien, l'économiste, le simple curieux, trouvent dans ces notices de quoi se satisfaire. Comme le naturaliste signale la trace d'espèces perdues ou nomme des espèces nouvelles, le curieux peut suivre, dans les notices de M. Cottenet, des industries qui tombent et des industries qui s'élèvent, enfantées ou abandonnées par les deux puissances créatrices de l'industrie parisienne, la science et la mode.

Le curieux note, s'il aime les origines des mots, que le nom de *quincaillerie* vient de *quinque*, cinq, et désignait autrefois des objets à cinq sous, exempts de droits à cause de leur bas prix ; et s'il préfère les traits de mœurs, il apprend que, seulement en 1675, et

malgré l'opposition des *tailleurs*, lesquels jusque-là faisaient les robes de dames, Louis XIV érigea en maîtrise les *couturières* : « Con-« sidérant qu'il était dans la bienséance et convenable à la pudeur et « à la modestie des femmes et des filles, de *leur permettre* de se faire « habiller par des personnes de leur sexe, *lorsqu'elles le jugeraient « à propos.* »

L'historien et l'économiste recueillent des enseignements plus importants.

L'histoire des métiers est le raccourci de l'histoire civile de la France ; mêmes commencements, mêmes développements, mêmes conclusions. L'organisation des métiers est d'abord religieuse, puis professionnelle et municipale, puis générale ; la confrérie précède et enfante la corporation ; les métiers qui touchaient de plus près aux églises, comme les maçons et les orfévres, ont les statuts les plus anciens ; on ne sait pas la date des confréries de maçons, tant elles sont anciennes ; celle des orfévres a des statuts du huitième siècle.

La corporation élève un certain nombre d'artisans à des droits, mais un certain nombre seulement ; à peine entrés, ils ferment la porte ou ne l'ouvrent qu'à prix d'argent ; ces petites libertés, devenues de petits priviléges, nuisent, excluent et pèsent au lieu de protéger. Ce sont des frontières sans nombre entre les pays, entre les villes, entre les métiers, entre les hommes ; c'est à qui érigera une petite forteresse de plus, rempart pour quelques-uns, barrière pour le plus grand nombre. Peu à peu ni l'industrie, ni la raison, en grandissant, ne peuvent tolérer ce régime. Peu à peu les droits particuliers se fondent dans le droit commun, mais en passant d'abord par la subordination au droit de l État ; l'égalité sous le roi précède l'égalité devant la loi. Le gouvernement, à son tour, nivelle, distribue, taxe les métiers, il les soumet à des règles compliquées et mobiles, il veut établir une unité factice. La liberté du travail naîtra enfin, non sans apporter elle-même de nouveaux périls, car tous les chemins ouverts aux pas de l'homme ici-bas sont difficiles ; l'ouvrier, délivré par elle de l'embrigadement, de l'arbitraire et du privilége, est exposé à la concurrence et à l'isolement.

Confrérie, corporation, règlement, liberté, telles sont les dates de l'histoire des métiers à Paris ; on croirait avoir devant les yeux les perspectives de l'histoire civile de la France. La statistique a emprunté à la géométrie l'usage de lignes graphiques très-commodes pour rendre sensibles les variations numériques des finances ou de la population. Si l'on décrivait ainsi par une courbe cette obscure histoire industrielle de Paris, cette ligne souvent brisée, abaissée, relevée ou traînante, tendrait cependant toujours du droit de quelques-uns aux droits de tous, et des petits monopoles à la grande liberté.

Les notices de M. Cottenet nous permettent de signaler un autre trait curieux du progrès des mœurs. A mesure que les règlements qui touchent les personnes disparaissent, les règlements qui concernent les choses se multiplient. L'homme devient de moins en moins maître de ses semblables, il aspire de devenir de plus en plus maître de la nature matérielle, il s'occupe moins des rapports privés, beaucoup plus des intérêts publics. On tolère la concurrence, on ne tolère plus l'insalubrité. On tolère des professions sans règles, on ne veut plus des ruelles sans jour et sans ruisseaux. Ainsi, jadis, le boucher ne pouvait pas vendre sans autorisation, mais il pouvait tuer dans la rue ; aujourd'hui il vendra à son gré, mais il ne sera plus libre de tuer dans la rue. Le caractère de l'intervention de l'administration publique change entièrement, et c'est un progrès.

Mais, sans nous laisser détourner par ces observations intéressantes du point principal de nos recherches, interrogeons les *notices* de la Chambre de commerce sur l'importance qu'avaient autrefois les industries parisiennes ; nous ne trouverons pas la réponse. Ces notices indiquent l'existence de ces industries, nullement leur étendue. Jamais, jusqu'en 1849, on n'a senti l'utilité de recenser à part l'industrie, et de mesurer pour ainsi dire la taille d'un géant qui jusque-là n'avait qu'une stature ordinaire.

Tous les documents anciens ne laissent pas douter que l'industrie de Paris n'était autrefois que le cortége des fournisseurs divers qui se portent partout où il y a des hommes à loger, à nourrir et à vêtir. Le livre des métiers, d'Étienne Boileau, la liste des industriels et commerçants soumis à la taille sous Philippe le Bel[1], aussi bien que des documents plus récents, le *Dictionnaire de Savary*, de 1741, la nomenclature des corps de métiers supprimés et rétablis en 1776, et un autre recueil de 1777 qui existe, sous le nom de *Dictionnaire du Commerce*, aux archives de la Préfecture de police, avec tous les statuts des corps de métiers, ne nous donnent pas une idée différente de l'industrie parisienne. Faites promener aujourd'hui un étranger dans les divers quartiers de la ville, et il sera surpris par le développement gigantesque de cette puissance nouvelle. Interrogez au contraire un des historiens de Paris, même Delamarre, qui consacre aux bouchers deux ou trois cents pages ; ouvrez les impressions de voyage des visiteurs de Paris. Au quatorzième siècle, un habitant de Senlis, dont le journal existe à la Bibliothèque impériale, consacre un chapitre aux ouvriers, *artificibus manualibus*, il ne cite que des fabricants d'armes, d'images, de vivres, et des écrivains. Au quinzième siècle,

[1] Ces deux documents appartiennent à la collection des *Documents sur l'Histoire de France*, publiés par le Ministère de l'instruction publique.

Guillebert de Metz, dont M. Le Roux de Lincy a publié le récit, ne voit que des bouchers, des teinturiers, des armuriers ou haumiers comme on disait alors. Au seizième, l'un des ambassadeurs vénitiens qui ont visité Paris, Jérôme Lippomano, s'exprime ainsi en 1577 : « Les rôtisseurs et les pâtissiers remplissent, sans nul doute, la moitié de la ville. Il y a quinze cents jeux de raquette. La cour, dans ses voyages, entraîne un si grand nombre de courtisans, de serviteurs et de boutiquiers, qu'on dirait une cité tout entière qui s'en va. » Au dix-septième, les jeunes Hollandais, dont M. Faugère a publié le voyage, se rendent souvent à Charenton pour entendre le prêche sans remarquer les ateliers du faubourg Saint-Antoine. Au dix-huitième siècle, enfin, l'almanach royal, qui commence à partir de 1700, indique pour la cour, la justice, le clergé, un nombre de personnes presque aussi grand qu'à présent, et elles étaient suivies d'un tel nombre de domestiques, dont M. Clément a raconté récemment les méfaits [1], qu'un dénombrement sans nom d'auteur, qui existe à la date de 1732 aux archives de la Chambre de commerce, en porte le chiffre à cent cinquante mille sur six cent mille habitants. Il eût été de deux cent mille si l'on consulte aux mêmes archives un livre de 1756, intitulé *Journal du citoyen*, et que le dictionnaire des anonymes attribue à un censeur royal, nommé de Jèze. Il contient un essai de statistique industrielle à cette époque, ou du moins il donne le nombre des maîtres. Excepté les tanneurs et les fondeurs, on ne trouve dans cette nomenclature que des fournisseurs, 1,800 maîtres tailleurs, 2,500 cordonniers, 800 tapissiers, 805 perruquiers, 900 fripiers, 120 arquebusiers, etc. Savary, en 1741, compte 35,000 maîtres ; or, il n'y a aujourd'hui que 38,000 fabricants employant plus de deux ouvriers. Les maîtres de ce temps n'étaient que des artisans occupant chez eux quelques aides. M. Lavoisier écrit, vers 1785, une note imprimée en 1791 et souvent citée, sur Paris; ni dans cette note, ni dans les papiers de l'illustre chimiste, si bien placés entre les mains de M. Dumas, on ne trouve l'indication des développements de l'industrie à Paris. En 1791, la municipalité ouvre un concours sur les moyens d'encourager l'établissement de fabriques en tout genre.

Il est évident que jusqu'à notre siècle, les établissements industriels à Paris n'étaient à peu près que des établissements de fournisseurs, et comme les bâtiments de service d'un château.

Les industries avaient alors leurs patries ou leur province qu'elles ne quittaient pas, la toile restait en Hollande, la laine en Espagne, la soie en Italie; depuis Colbert, le drap était à Sedan, la soie à Lyon,

[1] *Notice sur le lieutenant de police La Reynie.*

le fil à Rouen, le fer auprès des forêts. Paris était la capitale du luxe et du commerce.

Le luxe, que l'on croit nouveau à Paris, y est fort ancien. Je renvoie, pour s'édifier à cet égard, les sermonnaires de nos jours à leurs prédécesseurs de tous les siècles, depuis mille ou douze cents ans, et pour n'en citer que deux, à l'un des confesseurs de Henri IV, René Benoist, qui tonne, au seizième siècle, avec des détails très-précis, contre les coiffures, les robes et les bijoux de son temps, et au moine Abbon qui, en racontant au huitième siècle le siége de Paris par les Normands, attribue la colère de Dieu au luxe désordonné des Parisiennes[1].

La même cause a d'ailleurs produit toujours le même effet, si finement apprécié par Montesquieu :

« Le luxe est en proportion avec la grandeur des villes et surtout de la capitale... Plus il y a d'hommes ensemble, plus ils sont vains, et sentent en eux l'envie de se signaler par de petites choses. Chacun prend les marques de la condition qui précède la sienne. Il résulte de tout cela une incommodité générale[2]... »

Le commerce à Paris est plus ancien encore que le luxe ; il est bien plus ancien qu'à Londres ; il a créé la ville, et le fleuve qui la traverse a porté tous les marchands de l'Europe. Les premiers habitants, groupés ensemble, furent des marchands. Les armes de Paris sont un bateau marchand. L'Hôtel de Ville s'est appelé pendant plusieurs siècles la *marchandise*, Grégoire de Tours nomme le *parloir aux bourgeois* : *domus negotiantium*. Le premier magistrat de la ville était le *prévôt des marchands*. Les six corps de marchands avaient seuls le droit de voter pour les fonctions municipales, et de porter le dais sur la tête des rois. Les plus nombreux, les *merciers*, que l'on appelait *marchands de tout*, *fabricants de rien*, défilèrent au nombre de trois mille à l'entrée dans Paris du roi Henri II. Avec notre siècle, le commerce de Paris s'est développé encore ; le chiffre des patentes a quadruplé de 1800 à 1860 ; toutes les fabriques de la France et de l'Europe ont leur dépôt à Paris. Tout le centre de la ville est occupé par le commerce et il envahit sans cesse. Les hôtels de la place Royale sont devenus des magasins. Sur la place des Victoires, Louis XIV est environné de marchands de toile, et déjà, sur la place Vendôme, Napoléon n'a pour cortége que des banquiers dans les hôtels bâtis par Mansard.

[1] *. . . . . Propter vitium triplexque piaculum*
Quippe supercilium, Veneris quoque fœda venustas,
Ac vestis pretiosæ elatio, te tibi tollunt.
(II, 598, édition de M. Taranne, 1834.)

[2] *Esprit des Lois*, liv. VII, chap. 1.

C'est l'industrie qui est nouvelle à Paris, et, sans interroger davantage l'histoire, terminons par cette preuve très-simple : L'industrie est nouvelle à Paris parce qu'elle est nouvelle dans le monde; Senefelder est mort en 1834, Lebon en 1802, Fulton en 1815, Stephenson en 1830, Jacquart, que ses camarades voulaient jeter au Rhône, comme M. Reybaud l'a si bien raconté, a été couronné par la société d'encouragement en 1808, et les premières balles de coton furent importées à Liverpool en 1770.

Depuis la naissance de l'industrie à Paris, quels ont été précisément ses progrès ? Nous devrions le savoir exactement, en comparant les deux enquêtes de la Chambre de commerce. Par malheur, elles ne sont pas comparables.

Bien qu'il s'agisse dans les deux enquêtes de Paris, d'industrie, de statistique, nous n'avons à vrai dire sous les yeux en 1847 et en 1861 ni la même ville, ni les mêmes faits, ni la même méthode.

Toutes deux, adoptant une excellente division, se composent d'une introduction, puis de trois parties, comprenant :

Les résultats généraux ;

Les résultats spéciaux ;

Les résultats accessoires.

Mais là s'arrêtent les ressemblances, là commencent les diversités.

Depuis le 1er janvier 1860, Paris comprend 20 arrondissements au lieu de 12, et les 12 anciens arrondissements ont changé de numéro, de circonscription, de figure.

Dans l'enquête de 1847, les industries recensées étaient au nombre de 325, réparties en 13 groupes ; dans l'enquête nouvelle, il a été recensé 455 industries, réparties en dix groupes, répartition peut-être plus exacte, regrettable cependant. En 1741, Savary compte 124 professions. L'édit de 1776 énumérait six corps de marchands, 44 communautés d'artisans, 21 professions libres. Le rapport sur l'exposition universelle de 1862 répartit les industries en 62 groupes. De telles différences rendent toute comparaison impossible.

Enfin, et cela est plus grave, plusieurs des chiffres importants de la première enquête semblent démentis par la seconde. Ainsi, comment croire que le chiffre des patrons ait augmenté de 14,000 en treize ans, le chiffre des ouvriers de 42,000 seulement, pendant que le chiffre des ouvrières diminuait de 7,000, et que le chiffre des enfants restait presque stationnaire? Comment admettre que le chiffre des affaires augmentait de 1,200,000 fr., pendant que l'exportation tombait du huitième au dixième des affaires?

Ces doutes ne permettent pas de comparer, au moins et avec précision, les deux enquêtes. Toutefois, le résultat général et incontestable est un progrès considérable dans le nombre des patrons et

des ouvriers, comme dans l'importance des affaires. Et ce résultat est confirmé par le mouvement de la population, officiellement constaté, surtout de la population des quartiers industriels. On ne saurait trop rappeler que l'arrondissement de Saint-Denis qui contenait la Villette, la Chapelle, Belleville, contenait en 1800, 41,000 âmes, et en 1856, avant l'annexion, 360,000. Le volume de statistique, publié par M. de Rambuteau, contient la statistique des décès par profession, pour 1831 ; or on peut admettre que le nombre des morts est proportionnel à celui des vivants de chaque profession, ce relevé nous apprend qu'en 1831, il y avait 2 habitants industriels sur 5 habitants, et nous avons vu qu'en 1861, 20 ans après, il y avait 2 habitants industriels sur un peu plus de 3 habitants. Ces deux chiffres indiquent exactement la profession rapide, continue, croissante.

II. — J'ai mis sous les yeux de l'Académie l'ensemble des faits qui prouvent et l'ensemble des causes qui expliquent l'énorme accroissement de la population dans Paris. Je me suis servi en outre de la statistique récemment publiée par la Chambre de Commerce, pour établir la part spéciale et prépondérante que prend de plus en plus l'industrie dans cet accroissement de la population de la capitale de la France.

Faut-il s'applaudir ou doit-on s'effrayer de ces deux résultats?

L'Académie trouvera bon que j'écarte les considérations politiques. Je ne me demanderai donc pas quels sont les bienfaits ou les périls qui résultent de la présence, au sein d'un État, d'une capitale grandissante.

Élevant moins haut mes regards, je me bornerai à examiner les effets de la transformation de Paris en ville manufacturière. La présence, le développement de l'industrie à Paris est-il un bien ou un mal? Le bien l'emporte-t-il sur le mal?

Il existe à cet égard trois opinions.

« Paris, écrit la Chambre de commerce en tête de sa dernière enquête [1], est un merveilleux foyer de production, une source inépuisable de bien-être et de richesse. Les découvertes de la science, le goût des arts, et l'instruction générale, chaque jour plus répandus, favorisent incessamment les progrès de notre industrie, dont les pouvoirs de l'État s'appliquent avec un zèle persévérant à accélérer la marche..... Les salaires augmentent, la durée du travail diminue, le bien-être et la moralité sont en progrès manifeste. »

En face de l'opinion des patrons, plaçons l'opinion des ouvriers.

[1] Introduction, p. 47.

Tous les rapports de ceux qui ont été délégués à l'exposition universelle de Londres, peuvent se résumer ainsi : *Nous sommes malheureux*.

Consultons les hommes politiques. Presque tous, après des révolutions si nombreuses, accomplies dans le court espace d'une vie d'homme, en comparant l'ancien corps électoral de la Seine, qui se composait de 18 500 électeurs, et le nouveau, dont les listes portent 400,000 noms, presque tous les hommes politiques commentent tristement le mot attribué à François Myron : *Paris est sur un tonnelet de poudre*[1].

Entre ces trois opinions, si différentes, si opposées, qui donc a raison?

Je réponds : *tout le monde*, et je vais essayer de le prouver.

L'immense collection de documents, réunis avec tant de labeur et de succès par M. Moréno Henriquez pour la Chambre de commerce, me permet d'examiner en détail quelle condition l'industrie parisienne fait aux ouvriers qu'elle occupe.

Or toute la question est là.

Commençons par les *salaires*.

L'enquête de 1851 évaluait la moyenne du salaire de l'ouvrier à 3 fr. 80 c.

Il serait, en 1861, de 4 fr. 54 c.; augmentation 21 pour 100.

Le salaire de la femme, évalué dans la première enquête à 1 fr. 63 c., serait de 2 fr. 14; augmentation 23 pour 100.

Pour calculer cette moyenne, la Chambre de commerce a très-soigneusement relevé, dans chaque industrie, le nombre des ouvriers et ouvrières, touchant le minimum, la moyenne, le maximum. Cette partie de l'enquête est tout à fait remarquable. Mais après avoir comparé tous ces chiffres, on a exclu du calcul total, 59,182 ouvriers, touchant moins de 3 fr., et 11,618 ouvrières, recevant au maximum 1 fr., par cette raison que ces ouvriers et ouvrières, appartenant au groupe de l'alimentation, sont en général logés et reçoivent des gratifications. Si on avait fait figurer ces ouvriers et ouvrières dans le compte, la moyenne serait évidemment plus basse. D'un autre côté, si on avait compté les salaires de 45,000 ouvriers des établissements publics, elle serait peut-être plus haute. Enfin, il faut tenir un certain

[1] Lettre à Henri IV, du 24 mai 1605 : « La capitale de l'empire ne doit pas être une ville d'industrie flanquée de manufactures. Le cœur d'un État doit être dégagé sous la main de l'autorité souveraine... Si vous attirez à Paris, par vos fabriques, un essaim trop prodigieux d'artisans, vous vous condamnez à leur bailler toujours de l'ouvrage. Si vous n'en pouvez mais... gare à la sédition! Votre trône est sur un tonnelet de poudre. »

(Lazare, *Rues de Paris*, p. 48.)

compte de la dépréciation du signe monétaire. Toutefois, acceptons, pour exacte la moyenne indiquée par la Chambre de commerce, et, considérant surtout que les salaires ont encore augmenté, depuis 1861, admettons que le salaire moyen de l'ouvrier parisien est de 4 fr. 51, entre 4 et 5 fr., et le salaire moyen de l'ouvrière parisienne est de 2 fr. 14, entre 2 et 2 fr. 50.

Combien d'ouvriers et d'ouvrières demeurent au-dessous de ce chiffre? Combien le dépassent?

47 p. 0/0 des ouvriers touchent moins de 4 fr.
33 p. 0/0 — touchent de 4 à 5 fr.
20 p. 0/0 — touchent au delà de 5 fr.

On dit souvent qu'il y a des ouvriers qui gagnent 20 fr. Cela est vrai, mais combien? L'enquête en compte 57.

78 p. 0/0 des ouvrières touchent moins de 2 fr.
32 p. 0/0 — touchent de 2 à 3 fr.
5 p. 0/0 seulement touchent de 3 à 4 fr.

En autres termes, sur 100,000 ouvriers, 80,000 gagnent moins de 5 fr. Sur 100,000 ouvrières, 78,000 gagnent moins de 2 fr., 95,000 gagnent moins de 3 fr. par jour.

Répétons ces salaires moyens de 4 fr. 51 et de 2 fr. 14, et sans insister sur cette inégalité énorme et, selon nous, presque injustifiable, entre le salaire de la femme et celui de l'homme, le second s'élevant à plus du double du premier, rapprochons ces chiffres :

1° De la durée de la morte-saison;

2° Du prix des choses nécessaires à la vie.

Si l'on excepte les industries alimentaires, dans les autres industries, plus de la moitié des patrons ont déclaré qu'ils subissaient une morte-saison qui dure 3, 4, 5 et jusqu'à 6 mois, mais 5 mois au moins, et cela, d'une manière presque régulière, sans tenir compte des autres causes de crise et de chômage [1]. Or c'est là un fait excessivement grave. La statistique n'aurait pas dû compter ce que l'ouvrier gagne par jour, mais ce qu'il gagne par an; c'est là la mesure vraie de ses ressources.

Quant au prix de toutes choses, je crois avec M. de Lavergne [2] qu'il a moins augmenté depuis un demi-siècle qu'on ne le dit; mais le savant auteur excepte lui-même Paris; en effet, on ne peut nier que jusqu'ici les chemins de fer ont plus augmenté à Paris les consom-

[1] L'enquête de 1851 évalue la perte résultant de la Révolution de 1848, dans le chiffre des affaires, de 40 à 80 p. 0/0, selon les industries.

[2] *Journal de statistique.* Mai 1864.

mateurs et les consommations que diminué les prix ; on ne peut nier la hausse des logements et celle des impôts. Ce qui a changé le plus, ce ne sont pas les prix, ce sont les habitudes, ce que les Anglais appellent *standard of the life*, l'étalon de la vie. L'ouvrier ne se contente ni du vêtement, ni du logement, ni de l'aliment, auxquels on se résignait autrefois. Il a plus de dés rs, sinon plus de besoins.

M. de Chabrol, en 1826, évaluait à 352 fr. par an, soit 0,96 par jour, la dépense obligatoire pour la nourriture, à Paris, et M. Husson en 1856, la porte à 480 fr. ou 1 fr. 32 par jour. M. Le Play, dans ses budgets d'ouvriers, estime la dépense à peu près à ce chiffre. M. Jules Simon est du même avis.

Enfin, les ouvriers eux-mêmes ont publié des calculs analogues. Le rapport des carrossiers délégués à l'Exposition de Londres, notamment, présente un budget où la nourriture d'un père, d'une mère et de deux enfants s'élève à 1,095 fr., soit 1 fr. par grande personne. Tel est en effet le prix de deux repas, avec viande et vin, délivrés à prix très-réduit dans le réfectoire établi par la Compagnie du chemin de fer d Orléans pour ses 1,200 ouvriers.

En réunissant tous ces témoignages, on peut constater 1° que la dépense obligatoire pour la nourriture a augmenté ; 2° qu'elle est, pour l'ouvrier parisien, d'environ 1 fr. par jour, s'il mange un peu de viande et s'il boit un peu de vin ; 3° qu'en supposant un ménage avec deux enfants, ce qui est la moyenne, cette dépense s'élève à 2 fr. au moins, souvent à 3 fr.

Or le logement d'un ménage ne coûte pas moins de 200 à 250 fr. depuis quelques années, c'est-à dire de 0,60 à 0,70 c. par jour.

Le vêtement, la chaussure, le chauffage, l'éclairage, les frais d'école, d'impôt, de médecin, les plaisirs, peuvent bien être évalués ensemble, pour quatre personnes, au moins à la même somme de 70 c. par jour.

C'est un total de 3 fr. à 4 fr. par jour, soit 1,100 fr. à 1,500 fr. par an, pour un ménage avec deux enfants. Or, avec le salaire moyen de 4 fr. 51 c. la recette de l'année pour 300 ou 360 jours de travail varie entre 1,300 et 1,600 fr. On voit que, dans ces conditions, la marge est bien étroite, et comme on le dit familièrement, les deux bouts se touchent à peine.

Remarquez encore ce point. Hors des grandes villes, il est rare que l'ouvrier vive du salaire seul, il possède ou il loue à bas prix un champ, un jardin, une maison, il jouit de subventions diverses, quelquefois de droits communaux. A Paris, le salaire est tout, et doit pourvoir à tout. Aussi lorsque le salaire est insuffisant, s'il y a morte-saison ou lorsque le nombre des enfants s'accroit, il reste à l'ouvrier seulement cinq ressources : faire travailler la femme ; faire

travailler l'enfant; supprimer le dimanche; porter la journée de 10 à 12 heures; enfin se mal nourrir et se mal loger.

Ces ressources, l'ouvrier parisien est de plus en plus condamné à les utiliser toutes à la fois.

De plus en plus, les femmes et les enfants travaillent. La statistique de la Chambre de commerce nous l'apprend. Otez 71.242 ouvriers du bâtiment, industrie spéciale aux hommes, sur 345,569 ouvriers qui restent pour toutes les autres, il y a dans les travaux industriels à Paris, 105.410 femmes et 25,540 enfants, plus de 130,000, plus d'un tiers du nombre total.

Il y a ici une double crise à signaler.

Pendant que le salaire de la femme est de plus en plus nécessaire à la famille, et le travail de la femme de plus en plus nécessaire à l'industrie, la pauvre femme rencontre à l'atelier deux obstacles, la résistance des hommes qu'elle remplace dans les métiers qui leur étaient propres, et la concurrence des machines qui la remplacent elle-même dans des professions qui lui étaient réservées. Ainsi, l'enquête nous l'apprend : en 1860, l'industrie n'emploie pas plus de 5,000 femmes qu'en 1849, mais dans certains métiers, le déplacement est énorme. Pendant qu'on leur dispute l'entrée dans les imprimeries, les décorateurs de porcelaines n'emploient plus que 458 femmes au lieu de 1,010, les polisseurs et brunisseurs pour orfèvrerie que 279 au lieu de 284. Dans ces deux métiers, les affaires ont doublé, mais un procédé Dutertre a supprimé une partie de la main-d'œuvre; les fabricants de fleurs artificielles ont vu tripler le chiffre de leurs affaires, en portant seulement de 5,720 à 7,011 le nombre des femmes employées. Enfin 2,097 machines à coudre représentent dans l'industrie parisienne 12,582 femmes environ. Ainsi non-seulement la femme entre de plus en plus à l'atelier industriel, mais de plus en plus, elle change d'atelier; deux crises à la fois.

La Chambre de commerce s'est fait rendre compte de la durée du travail :

Dans les grands ateliers, la journée est de 10 à 12 heures, moins le temps des repas, mais sans compter aussi les heures supplémentaires, fréquentes à l'atelier, continuelles pour l'homme ou pour la femme qui travaillent chez eux. Quant au dimanche, il n'en est pas même question !

Par ces pénibles moyens (nous reviendrons sur les logements), lorsqu'au salaire du mari, 4,51, s'ajoute celui de la femme, 2,14, et celui d'un enfant, qui est d'environ 1 fr., l'abondance rentre dans le ménage, mais avec la femme s'en va la famille, avec le dimanche s'en va la religion, avec les heures supplémentaires s'en vont les moyens d'instruction.

Nous avions donc raison de le dire : la Chambre de commerce ne se trompe pas quand elle affirme que le salaire augmente, et les ouvriers ne se trompent pas non plus, lorsqu'ils affirment que leur sort est encore pénible.

Seulement, il faut distinguer, comme l'a très bien fait un ouvrier, M. Corbon, dans un livre curieux intitulé *le Secret du peuple de Paris* [1], il se forme de plus en plus trois classes d'ouvriers, correspondantes au minimum, à la moyenne et au maximum de salaire, une classe *supérieure* qui ne souffre pas et qui a tort de se plaindre, une classe *moyenne* qui a bien de la peine à se suffire, et qui pourtant se plaint moins que la première, et une classe *inférieure* qui, au moindre accident, sinon d'une manière continue, tombe dans la classe indigente. Or, la population indigente et assistée, qui est encore le seizième de la population totale, diminue à Paris, comme l'ont démontré avec autorité MM. Husson et Vée. Mais le plus petit caprice de la mode, de l'opinion, le plus petit accident de la nature, vient l'accroître, et lorsque la statistique, toujours cur euse, demande quels ouvriers deviennent indigents et sollicitent des secours dans les moments de crise, elle retrouve les catégories d'ouvriers qu'elle connaît comme ceux qui ont les plus bas salaires ou la plus longue morte-saison, savoir :

Les ouvrières d'abord ; puis les maçons,
Les ébénistes,
Les tailleurs,
Les cordonniers, etc.

J'ai été frappé d'un rapprochement. Les ouvriers qui ont demandé des bons de pain en 1848, étaient environ 120,000. Le nombre des ouvriers qui empruntent au Mont-de-piété est, je crois, de 200 à 250,000 [2]. Enfin, les ouvriers qui déposent à la Caisse d'épargne, on le sait positivement, sont environ moitié des déposants, soit 120,000.

Ces trois chiffres réunis recomposent à peu près le chiffre total de la population ouvrière, en sorte que les trois classes d'ouvriers dont je parle pourraient être dénommés par la Caisse d'épargne, le Mont-de-piété, le bureau de secours, ceux qui placent, ceux qui empruntent, ceux qui demandent, la classe supérieure, la classe moyenne, la classe inférieure, la troisième s'élevant peu à peu à la seconde et la seconde

[1] Paris, Pagnerre, 1863.

[2] Le nombre des ouvriers qui empruntent au Mont-de-Piété est le 7/10me du nombre total des emprunteurs. Or, il a été fait, en 1861, 1,650.000 engagements, par conséquent plus de 1,100,000 par des ouvriers, et, en supposant qu'il y ait cinq ou six engagements pour un ouvrier, correspondant aux termes de loyer et à la morte-saison, on arrive de 200 à 250,000 ouvriers qui emprunteraient; je regrette de n'avoir pas, sur ce point, un chiffre plus exact.

à la première, la dernière comptant pour un quart, la seconde pour moitié, la première pour un quart dans l'ensemble.

Instruction et Moralité.

Nous retrouvons précisément ces trois classes en examinant l'état de l'instruction.

Oui, la Chambre de commerce a raison de dire que l'instruction est plus répandue. Sur 100 ouvriers ou ouvrières recensées, on en a trouvé 87 sachant lire et écrire, et sur 100 garçons, 89. Il y a progrès, et ce progrès est constaté par d'autres documents officiels, rapports au conseil municipal, statistique des conscrits, etc.

Il n'est pas moins visible dans les rapports des ouvriers. En les lisant, on regrette encore des erreurs économiques, des préjugés, des utopies vagues, mais quelle habileté de rédaction, quelle sûreté dans les jugements techniques, quelle recherche soigneuse des origines antiques, qui sont comme les titres de noblesse du métier, quelle émulation sans haine vis-à-vis de l'étranger, quel touchant respect pour les inventeurs, célébrités de l'atelier, quel amour intelligent pour la profession !

Idée sublime que les expositions ! s'écrie l'un des rapporteurs. « Comment exprimer tout ce que l'ouvrier ressent dans ces moments « de luttes industrielles ? Qui dira ses joies, et parfois ses déceptions, « pendant qu'il façonne cette matière inerte avec laquelle il s'identifie « tellement, qu'il semble lui donner une vie, une âme ! Œuvre ché- « rie pour laquelle il se passionne et qu'il veut rendre parfaite ! La « perfection ! voilà son rêve, son idéal ! Quel beau poëme à faire ! »

Qui parle ainsi, Messieurs ? le poëme, c'est un soulier, le poëte, c'est un cordonnier, le même qui s'indigne en voyant que sur 30 exposants, 4 ou 5 à peine représentent ce qu'il appelle la *cordonnerie de principe*.

On le voit, l'instruction est en progrès. Quelle instruction ? l'instruction primaire qui permet d'écrire ainsi la langue française, et ce que j'appellerai l'instruction *parisienne*, c'est-à-dire ces notions générales de goût, de perfection, d'art, d'amour-propre professionnel et national, qui sont dans l'air, pour ainsi dire, à Paris, qui entrent par tous les sens et courent dans toutes les rues.

Mais ne nous faisons pas illusion ! Cette portion de l'instruction religieuse, morale, littéraire, historique, civique, dont tous les hommes ont besoin, arrive à peine jusqu'aux ouvriers. Que pen ent, selon M. Corbon, ceux des ouvriers qui pensent ? Je résume son livre dans quelques mots d'une concision brutale :

En matière sociale, ils cherchent ;
En matière politique, ils rêvent ;
En matière religieuse, ils doutent ;
En d'autres termes, ils ignorent !

Cruelle ignorance, qui leur est insupportable autant qu'elle est dangereuse !

Cette partie supérieure de l'enseignement technique, qui confine à l'art, et perfectionne l'ouvrier dans la pratique de son métier, elle est elle-même insuffisante. Il y a des écoles d'adultes fort suivies. Il y a quelques essais de bibliothèques populaires. Il y a quelques réunions dans les Eglises, au Conservatoire, dans les cours publics, mais le nombre des ouvriers qui demandent à ces excellentes institutions un supplément d'instruction, s'élève à peine à quelques milliers. Le zèle et le désir sont vaincus par un obstacle insurmontable, le manque de temps. N'ayant ni soirées, ni dimanches, ou bien les réservant pour prendre après beaucoup de travail, un peu de plaisir, l'ouvrier, à partir de 12 ans, cesse d'apprendre.

Mais, ce qui est moins aperçu, l'enseignement professionnel de l'enfant lui-même est de plus en plus insuffisant. On est surpris, en ouvrant la statistique de la Chambre de commerce, du petit nombre des apprentis recensés, il est de

19,742 environ : 14,161 garçons, 5,581 filles.

Or, ce nombre était déjà de 19,114 dans l'enquête de 1851 pour l'ancien Paris ; le nombre aurait donc diminué. De plus, le nombre d'apprentissages sans contrat était alors de 11,000. L'apprentissage serait donc de moins en moins régulier. En entrant dans le détail, on est plus surpris encore de trouver des professions qui n'ont pas plus d'un apprenti sur 200 ouvriers. Ainsi, l'enquête a constaté 8,627 ouvriers mécaniciens répartis entre 353 établissements; il y a 179 apprentis. Si l'on remarque que sur 25,000 enfants recensés dans les ateliers, on en a compté 6,000 qui sont payés; et que, dans la statistique des salaires figurent 25,000 hommes environ recevant moins de 2 fr., qui sont plutôt des enfants que des hommes, on peut conclure de tous ces renseignements : 1° que les ateliers parisiens se recrutent par les ouvriers des départements bien plus que par les apprentis ; 2° que l'apprenti devient très-rapidement un petit ouvrier à 1 fr., que l'on occupe et que l'on n'instruit plus.

Mais, dit-on, cette occupation l'instruit. C'est ici que les rapports des ouvriers répondent négativement. Les machines, l'extrême division du travail, enfin, le caractère particulier de l'industrie parisienne qui *finit* plutôt qu'elle ne fabrique, voici trois raisons qui s'opposent

à ce que l'atelier soit une école d'apprentissage. Il n'y a qu'une maison de serruriers, nous dit l'enquête, où l'on fabrique la clef. Il y a surtout à Paris des ajusteurs d'objets fabriqués en province. Le dessinateur de châles, nous dit le rapport des ouvriers, divise son travail, non plus entre trois ouvriers comme autrefois, mais entre huit, celui qui compose, celui qui fait les maquettes, celui qui les grandit sur la carte, celui qui épure les traits, celui qui guilloche les contours, celui qui crayonne les détails, celui qui encarte, et celui qui remplit. L'apprenti devient très-habile, mais il ne sait que le huitième d'un métier.

En présence de ces faits, comment s'étonner des vœux qui s'élèvent à Paris en faveur de ce qu'on appelle *enseignement professionnel*. Ces vœux ont une double signification; ils partent des ouvriers qui voudraient devenir artistes, s'élever, savoir davantage; et ils partent en même temps des pères qui s'affligent que l'apprentissage de leurs enfants soit à la fois interminable quand ils font un contrat, et incomplet quand ils n'en font pas.

Avant l'instruction, nous aurions dû parler de la moralité. La statistique, sur ce point grave, est trop sommaire, elle se borne à ce tableau :

Conduite bonne	90 0/0.
— douteuse	5 0/0.
— mauvaise	5 0/0.

Puis elle ajoute : « Les habitudes de moralité chaque jour plus goûtées et plus pratiquées dans le milieu de l'atelier, tendent à faire disparaître les traditions du chômage du lundi, et à agglomérer dans les sociétés de secours et de crédit mutuel les nombreux ouvriers de Paris. Les progrès sont manifestes [1]... »

Cette opinion s'accorde difficilement avec l'opinion générale. Qui a raison? Je réponds encore : tout le monde.

En effet, la Chambre de commerce a seulement en vue la conduite *à l'atelier*. Or, si l'on s'y comportait mal, on serait congédié. De plus chacun sait que les mauvaises doctrines politiques n'entraînent pas la mauvaise conduite; les réformateurs, les rêveurs, parmi les ouvriers, ne sont pas les tapageurs, et ils ont soin de recommander et de pratiquer l'accomplissement de tous les devoirs professionnels. On a souvent vu la justice hésiter, ayant à juger, dans les procès politiques, des ouvriers irréprochables à l'atelier.

M. Corbon analyse très-exactement, au point de vue moral, la classe *supérieure*, la classe *moyenne*, la classe *inférieure* des ouvriers parisiens, qu'il connaît si bien.

[1] Introd., p. 44.

Dans la classe inférieure, après les malheureux, M. Corbon range ces ouvriers, souvent le rebut de la province, qui descendent tous les degrés, et qui ayant, comme il le dit énergiquement, « passé la jambe à l'amour-propre, » sont paresseux, mendient sous des formes diverses, deviennent libertins, ivrognes, même voleurs.

A la classe supérieure appartiennent ces estimables ouvriers que l'on envoie en Allemagne, que l'on attire en Angleterre, que l'on demande en province, dont on ne saurait trop louer l'intelligence, le coup d'œil, la main, le courage et la probité. Ces ouvriers d'élite se rencontrent dans toutes les professions. Cependant on peut remarquer à Paris que le mécanicien, qui joint la vigueur à l'intelligence, a pris en tête le premier rang que le typographe occupait autrefois.

Dans cette classe supérieure, M. Corbon place en outre les ouvriers qui pensent, rêvent, lisent, murmurent, dissertent, s'occupent de la Pologne et de la Hongrie, de la fraternité des peuples et d'un certain idéal évangélique vague, et il avoue que ces ouvriers-là se dérangent quelquefois plus que les ouvriers de la classe moyenne.

Dans cette classe moyenne règne la morale tranquille, soit qu'elle vienne d'une sorte d'indifférence routinière et contente de peu, soit qu'elle s'inspire d'une vertu réelle; car il y a d'admirables vertus dans une partie de la population parisienne, et notamment dans deux catégories.

Je veux avant tout citer les femmes, l'humble femme, décrite par M. Jules Simon [1], « levée avec le jour, servante de son mari et de ses enfants, ouvrière par-dessus le marché, et la pauvre fille qui travaille et souffre sans donner un regret à ces plaisirs faciles et à ce luxe dont elle n'est séparée que par le sentiment du devoir ». Je citerai encore les ouvriers petits patrons, travaillant seuls ou avec un ou deux aides, vivant comme les petits commerçants et les petits paysans, avec une incroyable économie, amassant pour l'avenir, se refusant toute récréation, attachés à l'ordre et fidèles à leur travail et à leurs devoirs rigides, en vérité, comme s'ils avaient fait un vœu.

Ces ouvriers-là et une partie des ouvriers de la classe supérieure entrent dans les Sociétés de secours mutuels et de crédit mutuel. Et toutefois le progrès dont se félicite la Chambre de commerce, à cet égard, est bien lent, car il n'y a pas 30,000 ouvriers dans les Sociétés de secours mutuels de Paris, et pas encore 2,000 dans les Sociétés de crédit nouvellement organisées, à l'exemple de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Belgique, grâce, en partie, à une heureuse initiative de l'Académie, au livre couronné de M. Batbie et au rapport de M. Passy.

[1] *L'Ouvrière*, p. 264.

Ainsi donc, au point de vue de la moralité, comme au point de vue de l'instruction et des salaires, ceux qui se félicitent et ceux qui se plaignent ont raison tous les deux ; seulement ils ne parlent pas des mêmes ouvriers, et il convient de distinguer toujours, lorsqu'on prétend caractériser 400,000 hommes.

Logements.

La même distinction est nécessaire lorsqu'on parle des logements.

La Chambre de commerce passe vite sur cette question brûlante, et son optimisme s'enveloppe dans des phrases embarrassées, mais les chiffres parlent. Il y avait encore, en 1861, 75,000 ouvriers logés en garni, auxquels il convient d'ajouter presque tous les ouvriers nomades, belges, allemands, etc.; environ 36,000 logés chez leurs patrons, presque tous célibataires et appartenant presque tous au groupe de l'alimentation; et 286,000 logés dans leurs meubles, mais logés à quel prix et dans quelles conditions? D'après le relevé des contributions et la statistique du département, il n'y avait à Paris, en 1861, que 55,000 maisons pour 1,700,000 habitants, 30 personnes par maison, et il n'y avait que 129,439 loyers de 250 à 500 fr.

Londres, à la même époque, avait 362,000 maisons pour 2,800,000 habitants, 8 personnes par maison, ou deux ménages. L'une des villes grandit en surface, l'autre en étage. Combien d'habitants par maison? La statistique de 1851 répond :

En France.	4
Dans les villes.	9
A Paris.	35
Et en 1861.	30

Mais combien de personnes par ménage?

En France.	3
Dans les villes.	3,50
A Paris.	3

Chiffres douloureux, car ils démontrent que, dans la capitale, la population s'entasse et la famille diminue.

Demandez à la Chambre des huissiers le nombre des congés signifiés tous les trois mois sans parler des congés amiables, pour les petites locations ; demandez aux juges de paix le nombre des jugements d'expulsion, et vous verrez que la vie nomade n'existe pas seulement chez les peuples pasteurs. Au surplus, il y a en cela un peu de mode parisienne; car un des ambassadeurs vénitiens du seizième

siècle a noté ce trait : « A Paris, les petites gens délogent tous les trois mois [1]. »

Ajoutez à ces chiffres les renseignements puisés dans l'enquête sur le siége des industries. Excepté les industries du bâtiment, de l'aliment et du vêtement, qui suivent à peu près partout le consommateur, toutes les autres sont cantonnées dans des quartiers spéciaux, les tanneurs et les imprimeurs sur la rive gauche, les ébénistes et les bronzes dans le faubourg Saint-Antoine, les raffineurs à la Villette, les articles de Paris dans le quartier du Temple, etc., en sorte que les ouvriers, obligés de suivre le travail, doivent s'agglomérer dans certains quartiers. Le IIe, le IIIe et le XIe arrondissement, juxtaposés, renferment à eux seuls 150,000 ouvriers.

Ce serait là une heureuse condition, si, en se rapprochant des établissements, les ouvriers se rapprochaient ainsi des patrons, et si les patrons qui sont doués presque tous de ces deux qualités parisiennes, l'intelligence et la générosité, exerçaient sur leurs ouvriers une heureuse et constante influence, comme cela a lieu souvent en province. En est-il ainsi? Nous touchons ici au point caractéristique du régime industriel de Paris. On a tort de prendre les vœux des ouvriers de Paris pour l'expression des besoins des ouvriers de toute la France ; car la condition où ils se trouvent placés est profondément différente, comme on va le voir.

L'industrie moderne, depuis la découverte des machines mues par l'eau ou la vapeur et depuis l'emploi de la houille, a brusquement groupé des masses autour du puits, du métier ou du moteur. De là, déplacements soudains et imprévoyants, enchérissement des logements et des denrées, souffrance, crises fréquentes, en un mot, paupérisme. Mais, peu à peu, ces maux diminuent et cet état se règle. Les industriels sentent le besoin de s'attacher une population stable et honnête ; pour la fixer, ils la logent ; pour l'éclairer, ils l'instruisent ; pour la moraliser, ils l'évangélisent. De nombreuses institutions sont créées chaque jour, et les liens qui, en province, attachent la population industrielle aux grands établissements se resserrent. L'industriel comprend que se servir de l'ouvrier oblige à se charger de l'ouvrier ; tout le bien qui est fait à l'un est l'œuvre de l'autre. Des familles sédentaires, autour d'une usine entourée d'écoles, d'églises, d'hospices, de jardins, tel n'est point encore l'état général, telle est au moins la tendance générale de l'industrie française et anglaise, si soigneusement décrites, conformément au plan tracé par l'Académie, par MM. Villermé, Blanqui, Louis Reybaud.

[1] Jérôme Lippomano, p. 105. Il n'est pas de petite chambrette, dit-il, qui ne vaille 2 ou 3 écus par mois.

A Paris, il n'en est pas ainsi. Le chiffre le plus curieux de toute la statistique que j'analyse, est, à mes yeux, celui-ci :

Sur 101,000 fabricants recensés, il n'y en a que :
7,492 employant plus de 10 ouvriers;
31,480 employant de 2 à 10 ouvriers.
62,599 emploient 1 ouvrier ou travaillent seuls.

Or, en 1849, il y avait encore 10,98 pour 100 des fabricants employant plus de 10 ouvriers, 38,75, de 2 à 10, et 50,27 pour 100 seulement travaillant seuls.

La première catégorie a diminué de 3,58 pour 100 ;
La seconde — — de 7,67 pour 100;
La troisième s'est augmentée des deux quantités, soit de 11,25 pour 100.

Ainsi l'atelier de Paris se disperse de plus en plus ; il n'y a presque pas de grande industrie, et comment s'exerce-t-elle ?

Un confectionneur de vêtements qui fait pour 8,255,000 fr. d'affaires emploie 4,000 ouvriers ou ouvrières. Combien en reçoit-il dans ses ateliers ? cent ; tout le reste est disséminé dans la ville.

Un constructeur de machines emploie 2,585 ouvriers, et fait pour 15,000,000 d'affaires. Quelles institutions particulières a-t-il fondé pour les ouvriers ? Aucune. La ville y pourvoit.

Un raffineur fait pour 15 millions d'affaires; il n'a que 265 ouvriers, tout le reste est l'œuvre de machines puissantes.

Comment ces ouvriers sont-ils logés? Cela ne regarde pas le patron. Comment sont-ils évangélisés, instruits, soignés, recueillis, assistés? Aux frais de la ville. Dans les banlieues annexées à Paris en 1860, il n'y avait ni hôpital, ni collége, les églises et les écoles étaient insuffisantes, et M. de Rambuteau avait coutume de dire plaisamment : La banlieue régale et la ville paye.

Ajoutez ce trait que j'emprunte aux rapports des ouvriers : « Un ouvrier qui est dans le même atelier depuis dix ans est une rareté. » On peut dire aussi : un patron qui a succédé à son père est une rareté ; on veut jouir de bonne heure; on liquide avant de mourir ; on fait vite fortune, quand ce n'est pas faillite ; les enfants changent d'état ou n'en prennent point. L'industrie est comme le commerce. Regardez les enseignes. Un marchand qui peut mettre sur sa porte : *Établissement fondé il y a 50 ans*, s'en fait un titre, tant cela est rare! Sous un tel régime, entre l'ouvrier et le patron, en dehors du travail, nul lien permanent, isolement, dispersion croissante. Le patron n'habite pas même son usine ; il rentre le soir dans les rues brillantes pendant que l'ouvrier remonte son escalier sombre.

L'embrigadement forcé, tel était l'abus du régime des anciennes

corporations. L'isolement absolu, tel est l'excès du régime opposé.

Je ne prétends pas que, dans ce fait grave, le bien ne soit pas à côté du mal. J'y vois le progrès de l'initiative individuelle, l'ascension d'une classe vers une autre, l'ouvrier devenant son maître, mais il n'est pas plus tôt indépendant qu'il est faible, isolé, sans subordination mais sans défense, contre la concurrence, le malheur et lui-même.

Aussi ne vous étonnez pas d'entendre sortir de toutes les bouches, de lire dans tous les programmes, de retrouver dans tous les livres le même vœu, le même mot, le même besoin : *association*.

Les ouvriers délégués à Londres demandent tous trois choses :

La liberté des coalitions ;

Des sociétés de secours mutuels corporatives ;

Des chambres syndicales.

Tous ces vœux reviennent au même : *association*. Or, je n'ai pas à examiner quelles sont les formes praticables de l'association, appliquée à la production, au crédit, à la consommation. Je ne me demande pas jusqu'à quel point, dans cette difficile question, l'utopie côtoie le progrès, et l'illusion se mêle à l'espérance légitime. Je ne cherche pas la valeur du remède, je constate la présence du mal. « L'association nous sauvera, » cela veut dire : « l'isolement nous tue. »

Or, cela est profondément vrai. L'ouvrier parisien n'est en relation suivie ni avec le patron, ni avec les écoles, ni avec l'église, ni avec les autorités, ni avec les gens de son pays natal, ni avec ses camarades, ni avec une demeure qu'il aime, ni, pour ainsi dire, avec sa femme et ses enfants. Quand je cherche les lieux, les seuls lieux où peuvent se donner rendez-vous les ouvriers, rendez-vous de corps ou d'esprit, je nomme le cabaret et le journal ; le cabaret, devenu café, concert, salle brillante, avec mille bougies et vingt billards, attrait bien puissant sur un homme qui va retrouver, à la fin d'une journée de travail, des enfants qui crient et une femme qui se plaint, entre les murs de sa mansarde ; le journal, rendez-vous des esprits, lu par quelques-uns qui le répètent aux autres, le journal, qui ouvre brusquement une fenêtre sur deux mondes, le monde habité et le monde imaginaire, à un homme qui a, pendant douze heures, porté ses yeux et ses mains sur un bâton de chaise ou sur un morceau de cuir.

On ne saurait trop méditer ce chiffre éloquent : il n'y a pas à Paris 7,000 fabricants employant plus de 10 ouvriers, et en les employant ils ne se chargent ni de les loger, ni de les instruire, ni de les secourir ; le public y pourvoit. Les ouvriers sont livrés à eux-mêmes, ayant, pour les soutenir, moins de défenses, et, pour les tenter, plus d'excitations que dans aucun autre point du monde.

Voilà comment se trouvent conciliés ces trois témoignages en ap-

parence si contradictoires, celui des industriels qui impriment, dans leur statistique : *il y a progrès*, celui des hommes politiques, qui répètent : *il y a péril*, celui des ouvriers qui s'écrient : *il y a malaise*. Je l'ai déjà dit : tout le monde a raison.

Le salaire, l'instruction, l'indépendance, l'abondance et la liberté du travail sont en progrès; la religion, la famille, l'épargne, l'harmonie sociale, sont en péril. Nous avons à la fois plus de prospérité et moins de sécurité.

IV

Comment donc faire (je conclus par ces mots ce très-long résumé), comment faire pour éliminer ces deux mots : *malaise*, *péril*, et proférer en paix, avec la Chambre de commerce, ce mot séduisant : *progrès !* Comment faire pour diminuer le grand développement de l'industrie à Paris? et les inconvénients qui en résultent et dont souffrent la France, Paris, l'industrie elle-même, et surtout les ouvriers?

Cette question compliquée se divise en deux questions :

Quelles sont les causes qui attirent à Paris l'industrie?

Quels sont les moyens proposés pour l'éloigner ou la transformer?

Les causes générales, nous les avons énumérées en commençant ce travail. Les industriels, leurs femmes, leurs principaux agents aiment la vie de Paris et s'y rendent parce qu'ils s'y plaisent. Les causes spéciales sont, pour l'industrie de l'aliment, du bâtiment, de l'ameublement et du vêtement, la présence d'un nombre croissant d'hommes à nourrir, à loger, à meubler et à vêtir, cela va sans dire. En second lieu, on allègue les facilités du crédit, le règne du goût et de la mode, le voisinage des écoles et de la science.

Ces motifs sont vrais, mais incomplets.

Le crédit est maintenant partout, c'est moins le crédit que la commande que l'industrie vient chercher à Paris, c'est moins le voisinage des banquiers que celui des commerçants et des commissionnaires du monde entier qui s'y donnent rendez-vous. C'est pourquoi l'exportation emporte un chiffre si énorme de la fabrication parisienne, je dis l'exportation à l'étranger, sans parler de l'exportation en province que l'enquête a eu le tort de ne pas relever. 350,000,000 fr. sur 1,500,000,000 (en excluant l'alimentation et le bâtiment), 350,000,000, voilà le chiffre de 1861, qui comprenait 80,000,000

pour les États-Unis seulement. L'intelligence commerciale de nos fabricants pour se créer au loin des débouchés est extraordinaire. J'ai eu sous les yeux l'exportation d'un confectionneur de vêtements : il emploie 1,100 femmes, il fabrique pour 2,700,000 fr., dont 2,100,000 fr. destinés à l'étranger, 979,000 fr. au Brésil, 173,000 au Pérou, 78,000 au Chili, 6,000 au Japon, etc.

Le goût a, cela est vrai, son trône à Paris. Jean-Jacques Rousseau écrivait à M. Vernes : « Il y a une certaine grâce, une certaine perfection de goût que l'on ne peut atteindre que là, quelque effort que l'on fasse en province. » Cela est du style vrai, et chaque objet a un style. C'est à Paris qu'une foule d'objets viennent se finir, les couteaux et les bijoux, les tôles et les glaces, les châles et les casseroles, la vannerie et les fleurs. Là sont les dessinateurs et les meilleurs teinturiers. Cependant il ne faut pas exagérer, la fabrique de Paris produit surtout, pour l'exportation, bien plus d'objets grossiers, ce que l'on nomme *camelotte* et *pacotille*, que d'objets exquis, et le goût ne règne pas là seulement. La soie est à Lyon, l'étoffe imprimée est à Mulhouse ou à Rouen, la mousseline à Tarare ou à Saint-Quentin, le ruban à Saint-Etienne, et c'est dans des villages du Jura, de l'Oise, du Doubs, des Vosges, que des paysans taillent les pierres fines, préparent les montres, travaillent la nacre des éventails, brodent et font les dentelles, fabriquent les instruments de musique.

Le voisinage de la science a été quelque chose à l'origine des industries. Il est naturel que les imprimeurs vivent auprès des écrivains, et les mécaniciens, les teinturiers, les fabricants de produits chimiques et pharmaceutiques, ont eu besoin de se grouper autour des ingénieurs et des chimistes. Mais, aujourd'hui, établis à grands frais, ils restent, moins retenus par les grandes inventions que par les grosses commandes et les grandes installations.

Quelques industries désagréables vivent des restes d'une grande ville : le noir animal vit de ses os, la tannerie de ses abattoirs, et pourtant, avec la commodité des moyens de transport, ces rapprochements perdent leur intérêt. Les tanneurs et mégissiers restent à Paris plutôt à cause des gantiers et des cordonniers qui veulent choisir les peaux; car les peaux viennent surtout de l'Amérique du Sud, les écorces du Berri, et les abattoirs sont une vieille raison de la présence de cette vieille industrie.

A tous ces motifs spéciaux que l'on met en avant, à l'utilité évidente pour les industries d'être rapprochées des autres industries, du commerce, des acheteurs, des savants, des artistes, s'ajoute une raison plus générale, plus importante que l'on omet toujours : c'est, pour l'ouvrier, la facilité de trouver à occuper tous les membres de la famille, et pour le patron, la facilité de puiser, dans cet immense

réservoir de population, embauchant aujourd'hui 1,000 ouvriers, les congédiant demain, sans avoir à s'occuper de les retenir, de les soutenir et de les contenir.

Cette raison capitale, s'ajoutant à toutes les autres, attire, fixe, enracine l'industrie à Paris, malgré le prix croissant des salaires, des logements, des vivres, des plaisirs.

S'il en est ainsi, comment agir par des moyens capables de contrebalancer de si puissants avantages?

Il y a des moyens *généraux* de diminuer les développements de la population et de l'industrie à Paris, et il y a des moyens *locaux*.

Le premier moyen général, c'est l'encouragement à donner en province aux arts, aux lettres, aux études, à l'agriculture surtout. Je n'ai pas à insister sur ce point; je me contente d'indiquer un chiffre. S'il faut en croire les calculs de M. Millot [1], la part du Français, dans les recettes de toute nature de l'État et dans les produits éventuels départementaux, est de 48 fr. 2; la part du Parisien s'élève à 150,3.

Le second moyen général, si l'on veut enrayer cette marche, c'est de ne pas l'accélérer, c'est de ne pas placer un poids de plus, et quel poids! du côté où penche déjà la balance.

Ce reproche mérite discussion. L'État et la ville se sont trouvés placés, à notre époque, entre une grande tentation et une grande nécessité.

Nul ne peut le nier, l'heure de la transformation de Paris était venue, elle devait coïncider avec l'achèvement du réseau des chemins de fer en Europe, et la prudence commandait de devancer ce moment. On vous disait, dans une de vos précédentes séances, Messieurs, que dans la nature la vie précède l'organe et que l'organe naît pour la fonction [2]. Pour un peuple plus voyageur a dû se préparer une capitale plus vaste.

Un rapport, adressé en 1827 à M. de Chabrol, contient les faits les plus curieux : les habitations ne sont plus assez nombreuses pour les habitants; les rues ne sont plus assez larges pour les passants et les voitures; on regardait 9 mètres [3] comme le maximum en 1702; en 1827 [4], 13 mètres sont à peine suffisants; en 1804, il n'y a que 21 habitants par maison; en 1827 il y en a plus de 40; on élève les étages; on mesure le nombre de mètres cubes d'air respirable rigoureusement indispensable à un vivant; on est effrayé de la mor-

[1] *Journal de la société de statistique*.
[2] *Mémoire sur le vitalisme*, lu par M. le Dr Bouchut, à la séance du 8 juin.
[3] Rue Neuve-Saint-Augustin.
[4] Rue de la Chaussée-d'Antin, rue de Rambuteau.

talité qui est de 1 sur 52 dans les beaux quartiers, de 1 sur 26, juste le double, dans les quartiers pauvres. Ce rapport est un véritable cri d'alarme, et il a près de quarante ans de date.

Depuis cette époque, les nécessités se sont accrues : nécessité numérique, à cause de l'affluence des habitants; nécessité géométrique, obligation de changer l'axe de largeur et aussi l'axe de rayonnement du centre vers les extrémités, puisque toutes les rues, au lieu d'aboutir à des barrières et à des routes, doivent se diriger vers des gares et des voies ferrées; nécessité hygiénique, parce que l'encombrement produit une insalubrité croissante; nécessité politique enfin, parce que deux villes se sont formées et se sont divisées comme deux camps. Les relevés de l'état civil et de la conscription étaient de pâles flambeaux; le choléra, les journées de juin, éclairèrent de lueurs plus vives et plus brûlantes les nécessités dont je parle. Je le répète, l'heure de la transformation de Paris ne pouvait tarder; or la nécessité l'imposait à l'heure même où la puissance et le crédit se rencontraient pour l'opérer; on s'est donc mis à l'œuvre, on sait avec quelle énergique habileté. Le nom de M. Haussmann restera attaché à cette immense transformation.

L'État ne pouvait pas ne pas aider la ville dans ce grand labeur; d'une part les finances d'une seule ville ne suffisaient pas à accomplir en vingt ans l'œuvre imposée par des siècles; d'autre part, l'État trouvait son compte à l'opération, et ce qui se fait à Paris intéresse la France toute entière.

Il en a toujours été ainsi. Je citerai deux exemples. La bibliothèque de l'Institut renferme les comptes de la construction du Pont-Neuf; Henri III, le 7 novembre 1577, constate la nécessité d'un pont nouveau parce que le pont Notre-Dame, le seul sur lequel on puisse passer avec chariot, coche et charrette, est encombré. Pour les dépenses de ce pont, un sol pour livre est imposé sur le principal de la taille des généralités de Paris, Champagne, Normandie et Picardie, *parce qu'elles y avaient intérêt*.

Le second exemple est le point de départ des travaux actuels. C'est la loi du 4 octobre 1849 par laquelle l'Assemblée nationale législative ordonne le prolongement de la rue de Rivoli et fixe la part contributive de la ville et de l'État.

Mais, en obéissant à une nécessité, l'État et la ville ont à résister à une grande tentation.

En effet, la ville, dont le système financier repose sur un octroi, voit ses recettes et par conséquent son crédit augmenter avec le nombre des consommateurs, et la même cause augmente la valeur des terrains. Le budget de la ville profite de ce qui semble l'obérer. Paris est semblable à un État dont la population augmenterait toujours

et qui ne ferait jamais la guerre. Son rang de capitale, son droit d'aînesse, l'oblige sans doute à des dépenses improductives dans lesquelles l'État, comme le chef de la famille, intervient, mais les ressources vont en augmentant avec le nombre des habitants et l'importance des travaux.

L'État gagne aux agrandissements de Paris plus qu'il n'y dépense. Je ne parle pas seulement de ce qu'il gagne en splendeur : les travaux et les victoires sont la trace, non pas la plus utile, mais la plus durable du passage d'un souverain sur la terre. Je parle du profit matériel. M. Magne, en 1862, constatait que, de 1852 à 1860, l'État avait dépensé 93 millions dans Paris, et que les revenus annuels, perçus pour son compte, pendant la même période, s'étaient accrus de 45 millions; l'État recouvrait donc en deux ans ses déboursés de dix ans[1]. Or, les travaux n'ont pas été interrompus pendant la guerre; on voit que, dans notre réservoir financier, ce que l'on peut appeler la goutte parisienne a eu son importance[1].

L'État et la ville étant exposés à une si puissante tentation, deux contrepoids sont nécessaires, le contrôle des assemblées qui examinent, les difficultés de la loi d'expropriation et l'examen sévère des autorités qui l'appliquent.

Faut-il admettre que, depuis quelques années, les obstacles n'ont pas été toujours proportionnés aux tentations? Je ne pourrais répondre sans examiner un à un les travaux entrepris, ou sans apprécier le rôle et le régime de nos assemblées municipales et politiques. Je dois m'abstenir d'entrer sur ce terrain. Il me suffit d'avoir établi que les écrivains, qui se plaignent de l'inégale répartition des charges publiques entre Paris et les provinces, et de l'accélération exagérée imprimée aux travaux de Paris, sont à moitié dans le vrai, mais à moitié seulement; ils ont tort lorsqu'ils oublient à quelle nécessité on a obéi; ils ont raison lorsqu'ils indiquent à quelle tentation on a pu succomber; ils ont raison lorsqu'ils demandent aux pouvoirs, chargés du contrôle, de maintenir fermement l'équilibre et de ne pas laisser tomber le poids du côté où penche la balance.

Le ferme et intelligent exercice de la liberté politique et communale, et l'intervention efficace des pouvoirs publics et judiciaires dans les décrets et sentences d'expropriation, ce sont là, avec les encouragements à donner plus largement à la province, les seules me-

[1] Séance du Sénat du 26 février 1862. — Rapport de M. Devinck au conseil municipal, 22 décembre 1863, p 14.

[2] « La ville de Paris, disait déjà l'un des ambassadeurs vénitiens en 1577, jouit de priviléges et d'exemptions que n'ont pas les autres villes, parce qu'elle soutient les rois de France, et vient à leur secours dans les nécessités les plus urgentes. » J. Lippomano, II, 609,613.

sures générales qui puissent arrêter l'excès ou fixer la limite en cette matière.

Des moyens *généraux* et *indirects*, je passe aux moyens *spéciaux* et *directs* d'arrêter les développements de l'industrie à Paris.

Distinguons d'abord entre les établissements *publics* et les établissements *privés*.

Parmi les établissements publics, il en est qui rendent des services locaux. Il en est d'autres, comme la Monnaie et les Gobelins, et surtout les Tabacs, les Boulangeries militaires et civiles, enfin les ateliers des Chemins de fer, dont la présence à Paris est assurément inutile. Or l'État a traité dix fois avec les grandes compagnies sans saisir l'occasion de leur demander l'éloignement de leurs ateliers. Il y avait une manufacture de tabacs ; on vient d'en fonder une seconde. On peut ajouter à cette nomenclature les Hospices, qu'une administration intelligente commence à déplacer et plusieurs Écoles qui, en Angleterre, sont éloignées de la capitale.

Parmi les établissements privés, il faut distinguer encore entre l'industrie *agglomérée* et la petite industrie *morcelée*.

La petite industrie morcelée vit à côté de sa clientèle ; elle est exercée par la femme dont le mari travaille ailleurs, par le petit marchand qui tient boutique devant son atelier ; c'est avant tout l'*article de Paris*, qui ne peut se fabriquer que par une population nombreuse travaillant sous les yeux et pour un très-petit nombre de négociants; comment l'éloigner, et si vous l'éloignez, comment la faire vivre ?

Quant à la grande industrie, exceptez l'alimentation, le bâtiment, dont les ouvriers sont en partie nomades, et la plus grande partie du vêtement et de l'ameublement, que reste-t-il ? Les raffineurs, les mécaniciens, les fabricants de tissus, les industries chimiques, les peaux et cuirs.

Or, sur l'ensemble, c'est peu de chose, à peine 20 ou 30,000 ouvriers [1].

Comment atteindre ces industries ? Cette étude a été souvent faite,

[1]

Raffineurs.	1,765		ouvriers.
Mécaniciens constructeurs de machines . .	8,627		—
Fils et tissus.	26,610	9,560	hommes.
		15,327	femmes.
		1,891	enfants,
Industries chimiques.	14,397		ouvriers.
Peaux et cuirs.	6,597		—
	46,996		

Mais on ne peut exclure la totalité de ces groupes. Ainsi les pharmaciens figurent dans les industries chimiques pour 1,511 ouvriers, les parfumeurs pour 1,483, etc.

dans des commissions officielles, et on n'a imaginé que trois moyens :

— L'interdiction directe de certaines professions, au moyen de la loi sur les ateliers insalubres, étendue et appliquée sévèrement.

— L'interdiction des machines employant au delà d'un certain nombre de forces de vapeurs ;

— L'élévation des tarifs d'octroi sur les matières premières.

Or ces trois moyens ont un double inconvénient : 1° ils ne peuvent agir que sur l'avenir et sans rétroactivivité ; 2° ils agiraient à l'aveugle ; si l'on ne distingue pas, pour atteindre des industries à déplacer, on entraverait des industries à conserver ; si l'on veut entrer dans des distinctions, on ne peut éviter l'arbitraire.

Assurément, on aurait dû prévoir ; la loi sur les ateliers insalubres était une arme utile dont on n'a pas assez usé ; avant 1830, il n'y avait à Paris que 131 machines à vapeur[1] ; en 1840, 285 ; en 1847, 957 ; il y en avait 1,689 en 1856 ; 1,800 en 1861 ; on aurait pu empêcher cet accroissement qui donne au département de la Seine plus de machines qu'il n'y en a dans le Nord et la Seine-Inférieure réunis.

On aurait pu étendre plus tôt l'octroi aux banlieues industrielles. Mais cela n'a pas été fait, et la vieille maxime de notre ancien droit trouve ici son application : *Fieri non debuit*, *factum valet*.

Le gouvernement de l'Empereur, sur la proposition de M. Delangle, a pris, en 1860, une grande mesure, une de ces mesures que l'on peut retarder mais dont l'heure sonne infailliblement, parce qu'elles sont imposées par la force des choses; on a soumis tout Paris à un même régime industriel. Après quelques années d'exemption, nous verrons si les fabricants, placés par cette mesure entre une charge, les droits d'octroi, et une indemnité, la plus value des terrains, se décideront à s'éloigner.

L'enquête nous éclaire déjà et nous rassure à cet égard. Pendant que les pâtissiers, les coiffeurs, les tailleurs, les pharmaciens, les fabricants de cartes à jouer et les couturières se multiplient, les raffineries, les filatures, les couvertures, les rubans, la cristallerie, la porcelaine, les fabriques d'armes, les bougies, les produits chimiques, les constructions de wagons, s'éloignent peu à peu. De plus en plus, la fabrique de Paris est pour ainsi dire divisée en deux ateliers, l'un en province où se font les gros travaux, où l'on monte, on tisse, on prépare ; l'autre à Paris où l'on ajuste, on achève, on donne le dernier fini. Les fabricants y deviennent de plus en plus des éditeurs, et le déplacement se fait lentement, mais naturellement.

[1] C'est en 1821 qu'on a établi les premières machines à vapeur destinées à l'industrie, avant 1830, le nombre des autorisations données par la préfecture de police s'élevait seulement à 131. — Voir le curieux Rapport de M. Chevalier au Conseil général, en 1851.

Or en ceci et en toutes choses, les solutions de la nature valent mieux que les expédients de la contrainte.

Toutes les mesures spéciales qui peuvent agir, en dehors de ces lois naturelles, se réduisent, on le voit, et pour l'avenir seulement : 1° à un remaniement de la loi sur les ateliers insalubres ; 2° à la suppression de quelques établissements publics.

J'aimerais mieux, pour ma part, chercher à conjurer par d'autres moyens les maux que l'on redoute. Je voudrais que l'ouvrier ne changeât pas de résidence, je voudrais qu'il pût changer de classe ; au lieu d'éloigner les ouvriers, je voudrais les élever.

Ce désir est le vôtre, Messieurs, mais il est bien vague. Les documents que j'ai analysés peuvent nous aider à préciser nettement.

Avant tout, n'inventons pas de catégories dans la société. Le progrès de la condition générale des ouvriers dépend du progrès de la condition des sociétés dont ils font partie. Leur sort s'améliore et il s'est amélioré en effet par les victoires de la religion, de la paix, de l'instruction, de la liberté, de la science, de la justice, de la richesse. C'est une chimère dangereuse de séparer les classes et de leur faire croire que leurs intérêts sont distincts.

Cependant, l'industrie souffre de quelques maux qui lui sont parculiers, et, au nombre de ces maux, il en est qui se font sentir surtout à Paris ; j'énumérerai les questions principales soulevées par l'enquête de la Chambre de commerce :

1° La situation des femmes, de plus en plus entraînées dans la vie industrielle et peu payées ;

2° La durée du travail, telle que le loisir et le repos, nécessaires au corps, à l'âme, à l'instruction, à la famille, manquent aux ouvriers ;

3° La difficulté de se loger. Les logements, grâce aux percements nouveaux, sont plus sains, mais plus chers et trop rares ;

4° L'insuffisance de l'enseignement professionnel, soit supérieur, soit élémentaire ; l'ouvrier a de la peine à se perfectionner, l'apprenti à s'instruire, dans le régime actuel ;

5° L'isolement, la dispersion, la destruction de tous liens entre les patrons, les ouvriers, les classes riches et les classes laborieuses.

Si je ne lisais ces vœux que dans les écrits des ouvriers, je pourrais hésiter, sans fermer cependant l'oreille. Les vœux des ouvriers sont ordinairement l'expression d'un besoin vrai sous une forme et avec des solutions chimériques. Association ! c'est en partie un rêve, mais le besoin de n'être plus isolé est un besoin réel. Enseignement professionnel ! la création d'athénées du rabot ou d'instituts de la lime et du marteau est une chimère, mais le désir de s'élever, et l'insuffisance de l'apprentissage sont des faits réels. Un bon médecin ne traite pas légèrement les rêves même de ceux qu'il veut soulager.

Impitoyables envers les utopies, sachons séparer d'une main délicate les vérités qui s'y mêlent, et, sous des mots absurdes ou dangereux, sachons lire l'expression d'une souffrance ou le désir d'un progrès.

Mais surtout, lorsque nous retrouvons les mêmes faits dont se plaignent les ouvriers, constatés par les patrons, lorsque deux enquêtes très-dissemblables, l'une incomplète et souvent vague et passionnée, l'autre, vaste, précise, discrète et optimiste, aboutissent aux mêmes révélations, il n'y a plus à hésiter sur les maux, et il ne s'agit plus que de chercher les remèdes.

Or, en cette matière, une partie des remèdes dépend du public ; une seconde partie, de l'administration ; la troisième, de la législation.

Le sort des femmes, le repos du dimanche, voilà des questions de premier ordre, qui dépendent du public, des patrons, des ouvriers eux-mêmes. La loi ne peut rien ici, l'administration peu de chose. Celle-ci peut cependant favoriser les constructions dans les quartiers industriels, et elle agit sagement en déchargeant les petits loyers. A Londres, l'usage s'établit de payer l'ouvrier le samedi à 4 heures, et le dimanche est universellement respecté ; une soirée est gagnée pour l'étude, une journée pour la religion, pour le repos et la famille. Les femmes sont un peu plus payées, et de nombreuses associations s'occupent spécialement d'elles. D'autres associations puissantes se sont formées pour bâtir ou louer des logements, les assainir et les sous-louer à bas prix. A Paris, où de si nombreuses associations assistent les indigents, on ne se préoccupe pas assez du sort des femmes. Une société s'était formée pour les logements, et l'administration ne lui a pas permis de naître. Un simple particulier, M. de Madre, a bâti pour 5,000 ouvriers des logements à bon marché, et prouvé qu'une bonne affaire récompensait une bonne action. Mais l'attention publique ne se porte pas autant qu'en Angleterre sur la femme, le dimanche, le foyer, c'est-à-dire, en un seul mot, la famille. Il y a là des progrès essentiels à recommander, à imiter, mais qui ne s'imposent pas.

La loi, au contraire, et l'administration, peuvent beaucoup dans les questions d'enseignement et d'association.

Créer des écoles, c'est très-bien, ce n'est pas tout. Savoir lire, écrire et compter, ce n'est pas un rempart bien fort contre les séductions de la vie de Paris, et l'instruction, quand on souffre, rend plus vif et plus amer le sentiment de la souffrance. Le progrès des mœurs dépend avant tout de ces deux points : *multiplier les croyances, moraliser les plaisirs*. Une paroisse toute chrétienne, ce serait un peuple sans populace ! L'administration ne peut rien sur les croyances, elle peut du moins bâtir des temples plus vastes, ne pas marchander à la

religion sa part et son influence, ne pas donner, dans ses travaux, l'exemple scandaleux du mépris du dimanche.

L'administration peut beaucoup pour moraliser les plaisirs. Le peuple à Paris a de nombreux plaisirs, mais ils sont grossiers. On lui donne avec raison des promenades ; quand trouvera-t-il au bout des promenades, des lectures publiques, des cours de dessin, des concerts, des salles de réunion et des bibliothèques à son usage, des jeux d'adresse, et au lieu de théâtres immoraux, des colisées à prix égaux et réduits, où l'on jouerait exclusivement et continuellement les grands auteurs classiques?

Après l'administration, je m'adresse au législateur, et je lui demande l'étude de trois réformes :

1° Une réforme de la loi des 22 janvier, 3 et 22 février 1861, sur les apprentissages ; évidemment, elle est peu pratique, puisqu'elle est si peu pratiquée ;

2° L'extension du droit de réunion et d'association, sans lequel ouvriers, patrons, citoyens, ne peuvent tenter aucune organisation, aucun rapprochement, aucun progrès.

En Angleterre, l'instruction supérieure parvient aux ouvriers par le droit de réunion. En Allemagne, le crédit et la vie à bon marché leur sont apportés par le droit d'association. En France, la loi vient d'autoriser la coalition ou le droit de se concerter pour faire hausser le salaire ; comment défendrait-elle le droit de se réunir pour faire hausser le savoir, le droit de s'associer pour faire hausser le profit du travail, ou baisser les dépenses de la vie?

3° J'attends enfin de la loi ce que j'appellerai : *la décentralisation intra muros*. A Londres, il y a sept villes différentes dans une même villes. La police et les travaux publics sont, comme il convient, centralisés ; tout le reste a une vie locale. Autant de villes, autant de centres secondaires d'activité, d'influence, d'harmonie, autant de petites provinces, où se forment des habitudes, des intérêts, un esprit commun. Groupés autour de leurs magistrats qu'ils nomment, de leur paroisse qu'ils entretiennent, de leurs clubs professionnels qu'ils fréquentent, convoqués pour mille objets, les citoyens, marchands, patrons, ouvriers, membres de la même milice, du même jury, du même corps, de la même cité, se rencontrent, se reconnaissent, se rapprochent, se contrôlent, et il se forme ainsi des liens que nous avons successivement et systématiquement rompus à Paris.

Singulière inconséquence de l'esprit français ! Dans la vie militaire, peuple toujours humain, nous épargnons les vaincus, nous ne brûlons pas les maisons et nous ménageons les monuments du passé. Dans la vie civile, à chaque pas en avant, nous ne savons pas faire la part de ce qu'il convient de garder et de ce qu'il faut détruire,

nous supprimons tout. La religion intervenait quelquefois à tort dans le travail ; on supprime la confrérie ; plus de religion. L'autorité intervenait quelquefois de trop près dans le travail ; on supprime les règlements ; plus de protection. L'association intervenait quelquefois d'une manière abusive dans le travail ; on supprime la corporation ; plus d'association. Il s'était formé autour de Paris des centres de travail ayant un esprit, une tradition, des liens à part : on les fait, avec raison, rentrer dans Paris ; plus de traces d'existence distincte. La naissance, le voisinage, le commerce, l'usage au même jour des mêmes droits, le rapprochement pour l'exercice des mêmes devoirs, avaient peu à peu fait de chaque arrondissement de Paris une petite province civile, industrielle ; on a redouté cette cohésion dans l'ordre politique ; tous les cadres ont été rompus. L'arrondissement a perdu son territoire, ses rues, sa milice, ses droits électoraux, son numéro, sa vie propre ; toute vie est retournée au centre. Ainsi, par des réformes successives, toutes justifiées, toutes excessives, on en est venu à ce point : il y a encore dans Paris des habitants, il n'y a plus de citoyens.

A Londres, Finsbury a une existence distincte de celle de Greenwich. A Paris, pourquoi Montmartre est-il, avec Montrouge, entièrement dépendant ? Si l'on ne veut pas toujours placer Paris dans l'exception, si l'on veut retourner pas à pas à la vie politique, en commençant par rétablir une harmonie active dans les rapports privés et locaux, ne peut-on pas rendre à chacune des fractions de la ville un peu de vie commune autour de la maison commune, si bien nommée autrefois *le parloir aux bourgeois?*

Une question spéciale me ramène à une question générale, le régime de l'industrie me reconduit au régime de la cité, parce que les questions ne peuvent pas plus se diviser que les classes. Je me hâte de fuir la politique au moment de la toucher, et je veux, d'ailleurs, ne pas abuser plus longtemps de l'indulgente attention de l'Académie.

Je résume en peu de mots l'ensemble de ce long travail :

1° La population totale de Paris s'accroît en vertu d'une loi générale. Elle aura quadruplé en moins de trois quarts de siècle.

2° La population spéciale de l'industrie s'accroît plus que les autres catégories. Elle s'élève à peu près aux deux tiers de la population totale.

3° Ce développement est un fait tout nouveau ; il date de notre siècle.

4° Il est un progrès ou un péril, selon la condition morale et ma-

térielle des populations industrielles ainsi agglomérées, et cette condition, malgré des progrès certains, est encore très-pénible.

5° Il existe des moyens généraux et des moyens spéciaux de modifier un fait si considérable. Le plus efficace des moyens généraux est le développement de la liberté politique et municipale. Le plus efficace des moyens spéciaux ne consiste pas à éloigner l'industrie, mais à l'élever, à combattre la centralisation par la moralisation.

Je ne terminerai pas cependant sans émettre encore un double vœu :

Je voudrais que la Chambre de commerce, dont la statistique mérite tant d'éloges, prît le parti et reçut les moyens de rendre l'enquête sur l'industrie parisienne tout à fait permanente ; elle fournirait ainsi à l'étude et au gouvernement des renseignemeuts plus prompts et plus sûrs.

Je voudrais que l'Académie des sciences morales, à qui nous devons déjà de si belles études sur le régime des manufactures, consacrât à l'industrie de Paris ou au moins à quelques-unes des industries de Paris, une enquête spéciale. Pour ce tableau, les couleurs et les mesures sont prêtes, le sujet est immense et magnifique, et les peintres sont désignés par le suffrage reconnaissant de l'opinion publique.

AUGUSTIN COCHIN.

ÉLOGE
DE CHATEAUBRIAND
COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
DANS SA SÉANCE DU 21 JUILLET 1864

> Intanto voce fu per me udita :
> Onorate l'altissimo poeta.
>
> DANTE, *Inf.*, cant. IV, 79.

I

L'éloquence religieuse, le panégyrique des grands hommes fait par les ministres de Dieu, n'était pas bornée autrefois à l'éloge des rois, des princes, des héros, des politiques célèbres ; plusieurs écrivains illustres furent loués, après leur mort, dans les temples chrétiens : le cardinal Duperron prononça l'oraison funèbre de Ronsard; l'abbé Tallemant a écrit celle de Charles Perrault. Mais cet usage ne s'est jamais bien répandu, et l'on trouverait à le rétablir des difficultés nombreuses. Et cependant, ce que faisait l'orateur sacré pour les guerriers et les hommes d'État, ce soin qu'il prenait de tout rattacher dans leur vie par le lien de la foi, cette charité suprême, cette pitié tendre pour les erreurs des puissances du monde, mêlée à une juste admiration pour leurs mérites, conviendraient et seraient plus nécessaires peut-être à l'éloge des hommes de la science et de l'imagination.

C'est surtout dans un siècle où l'on craint moins de perdre une

admiration que de garder une illusion ; c'est dans notre siècle qu'il est indispensable de défendre les hommes du travail intellectuel contre nous et quelquefois contre eux-mêmes, contre nos préventions et contre leurs propres fautes. Si la gloire est pour eux dans cet hommage rendu aux génies qui ont triomphé, il y a pour ceux qui luttent encore un enseignement et une consolation.

Le moment est bien choisi pour un panégyrique de Chateaubriand, bien choisi dans l'intérêt de sa mémoire et dans l'intérêt général des lettres.

La gloire de l'écrivain, avant d'être complète, a deux phases à parcourir : durant sa vie, il doit vaincre l'indifférence, les défiances, les préjugés ou les haines de ses contemporains ; et s'il y parvient, c'est la gloire viagère ; après sa mort, un nouveau combat s'élève autour de son nom ; il lui reste à conquérir la gloire posthume, qui deviendra bientôt la gloire définitive.

Cette seconde crise est la plus grave. Quand l'écrivain est là, présent à cette lutte où sa renommée sert d'enjeu, responsable de tous les coups portés ou reçus, il subit sans doute les lois de cette guerre terrible, mais il en profite : les passions soulevées contre lui éveillent d'autres passions favorables à sa cause, la joie de ses ennemis l'avertit de ses fautes ; il peut réparer ses torts, modifier ses plans, changer sa tactique ; et ses erreurs même, voilées par ses tristesses, attendrissent les âmes généreuses. Mais, quand il a remporté cette première victoire, quand il a, durant une vieillesse honorée, reçu le prix de ses longs efforts, un tribunal plus sévère, semblable à celui que l'ancienne Égypte avait inventé pour ses rois, instruit la cause de ce dominateur des esprits.

Il suffisait à la mémoire d'un prince qu'il eût été juste, bon, utile à ses peuples dans le cours de son règne ; mais au poëte la postérité qui commence demande davantage ; on tient compte aux rois du bien qu'ils ont voulu faire mais pour l'écrivain les meilleures intentions ne sont pas des titres ; on exige de lui quelque chose de plus qu'une utilité transitoire, on veut que le bénéfice de ses travaux se prolonge et s'étende aux générations nouvelles ; devant ce tribunal, redoutable à force d'impartialité, il ne reste à l'écrivain que son génie pour défense, il n'a plus même ses détracteurs, et la mort, en désarmant la haine, arme la justice.

La gloire de Chateaubriand a subi cette seconde épreuve : sa vie publique, sa vie privée, ses ouvrages, son caractère, ses passions, ses faiblesses, tout a été commenté, fouillé, ouvert au grand jour, et lui-même, qui a voulu la solitude pour sa tombe, n'a voulu aucun mystère sur sa mémoire.

L'Académie française, en proposant l'éloge de Chateaubriand,

constate sans doute qu'il est sorti à sa gloire de l'épreuve suprême. Cherchons donc, en étudiant son génie, ce qui a dû en assurer le triomphe, et aussi ce que ce triomphe contient pour nous de leçons et d'exemples.

Ce n'est certes ni le moment, ni le lieu, d'instruire le procès de la littérature actuelle, et il serait malséant de glisser une satire sous un éloge. Il nous sera permis de dire toutefois que la faveur aveugle du public semble se porter aujourd'hui vers les genres secondaires; si l'histoire et la critique ont été glorieusement relevées et maintenues dans une sphère supérieure, la littérature d'imagination, malgré de nobles résistances, semble s'éloigner des hautes sources. Le drame, après avoir tué la tragédie, a été chassé par la comédie; la comédie, à son tour, voit son domaine souvent envahi par des pièces triviales ou trop légères; l'ode, malgré son illustration plus récente, n'est ni goûtée ni comprise de la foule; et pour qu'on le préfère à un long poëme, un sonnet n'a pas besoin d'être sans défaut!

Ceux de nos poëtes qui résistent à cet entraînement fatal appartiennent la plupart à la génération qui nous précède; les nouveaux venus donnent au public ce que le public préfère; rien n'est plus gracieux, plus charmant, plus délicat, plus joli que leur prose et leurs vers; mais à presque tous il manque la grandeur.

Chateaubriand, c'est la grandeur.

C'est la grandeur en littérature comme en politique, dans la pensée comme dans le caractère, dans le style comme dans l'âme, dans les colères et dans les dévouements, dans la détresse et dans la prospérité; la grandeur est autour de lui comme en lui : dans ses origines, dans son éducation, dans ses premiers rêves, dans les spectacles qui frappent ses yeux dès sa jeunesse, dans les causes qu'il a défendues, dans les choses qu'il regrette ou qu'il annonce, dans les luttes qu'il soutient, dans les admirations et les amitiés qu'il inspire, dans les haines qu'il provoque, dans l'image de son temps empreinte sur son génie.

Cette grandeur, nous l'admirerons dans l'ensemble de sa vie, nous la retrouverons dans les formes changeantes de sa pensée et de sa fortune; elle sera pour nous l'explication de sa puissance, et servira d'excuse à ses fautes. Si quelquefois cette grandeur se voile et disparaît à nos yeux, ne craignons rien; le nuage passera vite.

II

Chateaubriand naquit de race ancienne ; lui-même, en reproduisant dans ses *Mémoires* son arbre généalogique, a parlé de ces vanités de caste avec une insouciance dédaigneuse ; ce dédain n'a point paru sincère à tout le monde. Ce qui est sincère, du moins, c'est ce sentiment tout contemporain d'une préférence avouée pour la gloire acquise sur la gloire transmise ; s'il y eut là une tactique, cette tactique ne fut pas venue à la pensée d'un gentilhomme d'autrefois ; ces deux sentiments contraires étaient dans le sang de Chateaubriand ; les deux courants qui se disputeront sa vie le saisissent dès sa naissance, et il cédera tour à tour à l'un et à l'autre, jusqu'à l'heure où il pourra reposer sa vieillesse au bord de ces flots calmés et mêlés.

Cette double influence suivra Chateaubriand en littérature et en politique. Depuis longtemps, l'unité littéraire avait eu ses fondateurs comme l'unité politique ; Corneille, Racine, Voltaire, avaient fait pour la langue ce que Richelieu, Mazarin et le Régent avaient fait pour l'État ; mais toutes les lois de l'unité n'étaient pas reconnues encore, et peut-être tous les esprits ne comprenaient-ils pas que la liberté doit féconder sans cesse l'unité. A l'heure où naquit Chateaubriand, les deux questions étaient brûlantes : en littérature s'opérait un travail latent et dont plus tard nous entendrons les éclats; en politique, le cratère fumait.

La révolution sociale devait précéder la révolution littéraire.

La lutte sera longue et la victoire flottante ; la vertu pleurera sur des morts illustres, la peur conseillera le crime, les excès conduiront aux avilissements, la France enfin, lasse de tant d'horreurs, demandera son salut au génie de la guerre, et le souvenir de ses libertés ne lui rappellera longtemps que ses épouvantes.

Dans ce flux et reflux de l'opinion publique, les lettrés eurent plus de part qu'à aucune autre époque. C'était leur tour. Les uns précipitèrent, les autres voulurent arrêter le mouvement social; ceux qui le souillèrent, je n'en parlerai pas ici ! Les plus illustres en furent les modérateurs.

La gloire, la grandeur de Chateaubriand, c'est d'avoir marché dès qu'il a eu l'âge d'homme, à la tête de cette armée pacifique des lettrés.

Il existe dans la langue militaire une expression qui lui semblait autrefois réservée : « J'ai servi, » dit avec orgueil le plus illustre capitaine comme le plus humble des soldats ; après un siècle de luttes intellectuelles, le vétéran des lettres peut dire aussi fièrement que le vétéran des guerres : « J'ai servi ! »

Chateaubriand a bien servi ; il a servi la patrie, la royauté, la religion, la liberté, et les noms de ses ouvrages resteront célèbres comme des noms de champs de bataille.

Si Chateaubriand semblait destiné par sa naissance à être un des champions du passé, son éducation indépendante préparait en lui l'homme des temps modernes : élevé au bord de la mer bretonne, habitué dès sa première enfance à jouer avec les vagues, écolier indocile à la discipline de l'enseignement, quoique capable et avide d'instruction ; jeune homme, dominé plutôt que dirigé par la majesté rigide et l'affection féodale de son père, troublé peut-être dans ses tendresses les plus douces, tour à tour se cherchant et se fuyant soi-même dans un isolement orageux ; entre les murs du froid donjon de ses ancêtres, dans l'air pur et sauvage des bois, des étangs, des landes paternels, il prit, un des premiers, la maladie du siècle : l'ennui sans cause et sans terme.

Une semblable éducation ne saurait, certes, être offerte en exemple ; c'est elle, cependant, qui a fait l'auteur d'*Atala* et de *René;* l'ordre y manque, mais nous y trouvons déjà la grandeur.

Les Mémoires d'Outre-Tombe ont retracé pour nous le tableau de cette jeunesse douloureuse. Comme on l'a bien remarqué[1], on y chercherait en vain ces pieuses extases que saint Augustin a connues; ajoutons que l'on ne s'attriste pas non plus d'y voir ces désolantes peintures que J. J. Rousseau nous a laissées. Dans cette jeunesse de Chateaubriand, qui fut le chaos de son génie, tout se rencontre et se mêle : le sentiment du respect, l'esprit de rébellion, la rêverie, la poésie qui s'éveille, la passion qui s'agite, la soif d'une âme délirante, jusqu'à la pensée du suicide, tout y est, excepté le vice !

La grandeur, ici, recouvre et rehausse tout ; s'il est une matière délicate à traiter, c'est le récit des premières effervescences de la jeunesse ; rien n'est plus triste souvent ; Chateaubriand ennoblira par la poésie ces infirmités et ces folies de la nature ; sur le tumulte des sens il fera rayonner toute la splendeur des rêves ; ce n'est plus l'amour vulgaire qui le tourmente, ce n'est point de voluptés banales qu'il s'enivre, ce n'est point une femme que son désir appelle, c'est une sylphide, une magicienne, une charmeresse ; elle n'est pas seu-

[1] Villemain, *La Tribune moderne*, p. 19.

lement pour lui la passion, elle est encore la gloire et l'honneur [1], et c'est ainsi qu'il étend sur le tableau de ses misères morales la pourpre de son style ; de la grandeur naît la pureté.

La première éducation de Chateaubriand était faite : il avait senti son âme, mais il ne connaissait pas la vie. La prévoyante sévérité de son père lui ouvrit le monde. Sous-lieutenant au régiment de Navarre, où il fit seulement l'apprentissage des armes, présenté à la cour, où il ne parut qu'un instant, reçu dans la société la plus aristocratique, mis en rapport avec plusieurs écrivains alors célèbres ou qui devaient l'être bientôt, il connut, quoique rapidement, sous ses divers aspects, l'ancien régime près de s'éteindre.

L'éruption révolutionnaire était commencée ; le jeune Chateaubriand assistait avec stupeur à la prise de la Bastille, il vit Mirabeau et entrevit Robespierre ; comme gentilhomme et militaire, il répugnait à ce bouleversement général et il exposait même sa vie par un mouvement de noble indignation contre les misérables assassins de Foulon et de Berthier ; et cependant une certaine indécision s'emparait de son esprit. « Dès ma jeunesse, dit-il à ce sujet, mon impartialité politique ne plaisait à personne [2]. » Il ne voulut ni émigrer avec les chefs de son régiment ni servir la révolution, il se retira ; des disputes assez vives avec son frère et M. de Rosambo d'une part, et d'une autre part avec quelques révolutionnaires lettrés, marquent déjà dans le jeune homme une indécision tourmentée qui se changera en désillusion dans la maturité de l'écrivain, et, dans sa vieillesse, en une résignation mélancolique.

Ne sachant encore où se rattacher dans cette crise universelle, encouragé par les conseils et l'amitié de M. de Malesherbes, le jeune Chateaubriand partit pour l'Amérique. Son dessein, médité longtemps, était de chercher le passage au nord-ouest. Arrivé aux États-Unis, n'ayant ni ressources pécuniaires ni appuis d'aucune sorte, il dut bientôt renoncer à son projet ; mais cette tentative devait être féconde pour le développement de son génie.

III

On pourrait diviser les génies littéraires en deux familles : ceux en qui le sentiment de la grandeur se développe par la méditation

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe*.
[2] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 106.

intense, et par une suite de révélations intérieures; ceux en qui la grandeur pénètre du dehors. Chateaubriand tient de ces deux familles : c'est le spectacle de la nature qui a remué en lui son génie déjà vivant, et il prendra dès l'origine la coutume de maintenir le sujet et la forme de ses ouvrages dans la même grandeur harmonieuse; un des secrets de son génie est là, là aussi est déposé le germe de ses fautes et de ses faiblesses.

Cette vie d'aventures, de rêveries, de liberté dans les déserts du nouveau monde, donna sans doute à Chateaubriand cette pompe de style et cette élévation de pensées qui ne l'abandonnèrent plus ; mais il n'est bon de fuir les hommes que pour chercher Dieu ; la solitude, qui peut créer des génies, crée aussi trop souvent les génies inhumains. L'homme, longtemps isolé, perd l'habitude d'être contredit ; une sorte d'égoïsme dédaigneux le suit quand il rentre dans le commerce des hommes ; et s'il gagne, à la magie de ses souvenirs, d'être par la parole un admirable peintre de la nature, il sera dans les luttes de la vie un polémiste implacable.

Tel s'est montré Chateaubriand depuis cette heure décisive dans sa destinée : grand , énergique , mais terrible.

Énergique, on avait besoin de l'être à l'époque et dans l'état où il retrouva la France. L'espoir de sauver la royauté n'était plus possible : elle avait tout perdu, même Mirabeau ! D'après les conseils de M. de Malesherbes, Chateaubriand, voyant la patrie où il voyait le drapeau, alla rejoindre le sien à l'armée des princes. N'ayant pour fortune que les manuscrits d'*Atala* dans son havresac, blessé au siége de Thionville, séparé bientôt de ses camarades, se traînant le long des routes, malade, fiévreux, sauvé des étreintes de la mort par la pitié de quelques femmes, il gagna l'île de Jersey, où il recouvra la santé, après des épreuves telles que le récit n'en semble pas croyable.

Chateaubriand passa de Jersey à Londres ; la misère l'y attendait, la vraie misère, la faim. Rude école, surtout à notre époque! La misère, autrefois, c'était seulement la pauvreté : la Grèce homérique honorait le mendiant et cherchait un Dieu sous les haillons ; le christianisme nous apprit à chérir les nécessiteux comme des frères; l'homme déshérité en naissant des dons de la fortune, ou victime d'un désastre, ne souffrait que dans son corps. Il souffre aujourd'hui dans son corps et dans son âme ; en un siècle où l'habileté prépare tant de succès, la misère attire le dédain, parce qu'elle semble une maladresse!

Ce fruit de la douleur et de la détresse n'avait pas encore toute son amertume quand Chateaubriand dut en approcher ses lèvres, mais le pauvre exilé devina sans doute les angoisses réservées à

tant d'autres victimes de la faim. Ici se révèle cette fermeté de caractère que nous admirerons plus d'une fois dans Chateaubriand : quoique dénué de ressources, il refusa la subvention quotidienne accordée par le gouvernement anglais aux réfugiés de France ; c'est dans le travail qu'il chercha le soutien de sa misère, dans le travail indépendant. Il entreprit, sans renoncer à sa tâche journalière de traductions et de recherches érudites, le premier de ses grands ouvrages. L'*Essai sur les révolutions*, parut à Londres, en 1797.

Il est peu de livres aussi étranges. Le vrai et le faux s'y combattent ou s'y mêlent dans une sorte de tourbillon ; l'auteur a la fièvre, et il la donne ; ce soldat de Condé a des hardiesses qui eussent effrayé Mirabeau ; celui qui écrira demain *le Génie du christianisme* se demande quelle religion remplacera le christianisme ; plein d'indécisions, de doute, d'inquiétude, de bonne foi, ce livre porte, à chaque page et dans son ensemble, un caractère de grandeur disparate et confuse, mais déjà imposante. Il est écrit comme il est pensé, dans un style irrégulier, impétueux, sauvage, qui vient de loin et de haut, et dont les flots troublés roulent de l'or, dans le style des exilés.

Chateaubriand condamnera plus tard ce livre, sans le retrancher de ses œuvres, avec une juste sévérité, il verra plus clair dans les redoutables problèmes de la religion et de la politique, le fleuve deviendra moins trouble, mais le rocher sera toujours au fond ; les dernières pages des *Mémoires d'Outre-Tombe* rappelleront aux juges bien attentifs les dernières pages de l'*Essai;* il ne croira plus sans doute que « les peuples puissent atteindre à un degré de lumières et de connaissances morales, suffisant pour n'avoir plus besoin de culte[1] ; » mais, avant de terminer l'histoire de sa vie, il écrira ces mots, qui rappellent son premier ouvrage, par le fond des idées et la forme du style : « Le christianisme, stable dans ses dogmes, est mobile dans ses lumières ; sa transformation enveloppe la transformation universelle. Quand il aura atteint son plus haut point, les ténèbres achèveront de s'éclaircir ; la liberté, crucifiée sur le Calvaire avec le Messie, en descendra avec lui ; elle remettra aux nations ce Nouveau Testament, écrit en leur faveur et jusqu'ici entravé dans ses clauses[2]. »

Cette première explosion de talent attestait donc une rare audace et une incontestable puissance, mais deux choses manquaient à ce génie naissant : une conviction religieuse et une direction intellectuelle. L'une et l'autre lui furent accordées bientôt.

[1] *Essai sur les Révolutions.*
[2] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. XI, p. 488.

C'est la douleur qui lui donna la foi; il apprit à Londres la mort de sa mère, et on ne lui cacha point que cette mort avait été attristée et hâtée peut-être par ses erreurs. Ce coup de foudre éclaira, en la brisant, l'âme du jeune écrivain, et la première idée du *Génie du christianisme* fut comme une offrande d'expiation à la mémoire de sa mère. Que notre raison superbe ne s'en étonne pas! Tout homme trouve dans les malheurs qui l'atteignent une logique mystérieuse qui échappe aux autres hommes, nous ne connaissons souvent nos fautes que par leur châtiment, et pour nous avouer coupables nous avons besoin d'être vaincus. « Remplissons, s'écriera un jour Chateaubriand, remplissons l'abîme désespéré de la vie par ces grandes et mystérieuses paroles du martyr : Je suis chrétien[1]. »

La certitude religieuse aurait suffi à l'apaisement de ce cœur désolé, mais n'aurait pas suffi à la gloire de l'écrivain ; une direction littéraire était indispensable à la fougue d'un tel génie. Le jeune Chateaubriand eut le bonheur de trouver en M. de Fontanes ce guide amical, ce juge scrupuleux et incorruptible, dont les plus grands esprits peuvent quelquefois se passer moins que les autres.

Fontanes, qui a été un Quintilien, et en qui l'ambition d'être un Horace ne messied pas, qui aurait cru, comme on l'a si bien dit, manquer à la délicatesse en laissant subsister un tache dans les vers qu'on lui soumettait[2], Fontanes semblait né pour la gloire généreuse, de diriger les écrivains de génie. Pour les diriger, il ne suffit pas de les critiquer, ni même de les comprendre, il faut aussi les aimer. Ce n'est pas toujours facile. L'homme de génie est souvent rebelle par nature, absolu, dominateur, superbe ou ironiquement modeste ; on peut citer sans doute des génies naïfs et inconscients, mais ils sont bien rares; et quand, par bonheur, le génie est docile, l'entreprise de le diriger n'en est que plus délicate : s'il ne faut pas céder au génie qui se cabre, il ne faut pas trop demander au génie qui se soumet. Cette science, qui est aussi un don charmant, fut le partage et l'honneur de Fontanes ; il a deviné, compris, et constamment aimé l'auteur d'*Atala*. Il a été mieux encore que le conseiller de Chateaubriand : il a été son témoin ; il n'a pas craint de se compromettre pour lui dès la première heure, et aux jours difficiles, de l'applaudir en vers, ce qui prouve l'enthousiasme, de l'applaudir en prose, ce qui prouve la conviction. La postérité récompensera ce désintéressement, elle retiendra le nom de Fontanes auprès du nom de son illustre ami, et elle le proposera en exemple, si cela est encore nécessaire, aux nouvelles générations.

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. VI, p. 341.
[2] M. Sainte-Beuve cite ce mot qui est de Chênedolle.

Chateaubriand, tous les témoignages contemporains l'attestent, ne fut pas rebelle à cette affectueuse et utile influence ; il savait, comme Racine avant lui, régler sa force sans la perdre, réparer ses fautes au lieu de les défendre, et trouver une vigueur nouvelle dans le désespoir même que donne à l'écrivain l'erreur où il est tombé !

Au jeune poëte armé pour la lutte et prêt pour la gloire, il ne manquait qu'un théâtre digne de son talent ; c'est encore M. de Fontanes qui le lui ouvrit. Chateaubriand, quoique toujours inscrit sur la liste des émigrés, revint en France sous un nom d'emprunt, mais il fut bientôt connu et accueilli sous son vrai nom, partout et jusque dans la famille du premier consul.

IV

S'il est une vérité reconnue, c'est que la grandeur des événements inspire les grandes œuvres et favorise leur essor ; et quels plus grands événements que ceux dont le spectacle frappa les yeux de Chateaubriand à son retour en France !

Ni lui, ni personne, ne songeait alors à contredire M. de Fontanes, qui s'écriait : « Il a paru cet homme dont la force sait détruire, et dont la sagesse sait fonder, » et qui pouvait appliquer, sans exagération et sans flatterie, au conquérant des Pyramides cet éloge que Plutarque fait d'Alexandre. « J'aperçois un jeune homme qui exécute les plus grandes choses par un instinct irrésistible, et toutefois avec une raison suivie. Il a soumis, à l'âge de trente ans, les peuples les plus belliqueux de l'Europe et de l'Asie[1].

C'est donc par une mystérieuse affinité dans la grandeur que Chateaubriand concevait l'idée du *Génie du christianisme*, à l'heure où Bonaparte travaillait au Concordat. Mais Chateaubriand, d'après l'avis de Fontanes, n'attendit pas l'achèvement de son ouvrage, et *Atala* parut d'abord. Le conseil était bon. Publiée avec *le Génie du Christianisme*, *Atala*, sans apporter une preuve indiscutable à la thèse générale de l'auteur, eût moins attiré les regards, et *le Génie du christianisme*, sans ce succès avant-coureur, n'eût pas été attendu avec une curiosité si impatiente.

Le succès fut éclatant : « C'est de la publication d'*Atala*, dit Cha-

[1] Premier article sur *le Génie du christianisme* dans *le Mercure* (Floréal, an X).

teaubriand, que date le bruit que j'ai fait dans ce monde ; je cessai de vivre de moi-même, et ma carrière publique commença [1]. »

Ce fut, pour le poëte désormais célèbre, un enchantement et une ivresse. Il faut le dire à l'honneur de cette époque, les grands écrivains n'ont pas eu à se plaindre d'elle ; sans doute, le public ne couronnait point toutes les ambitions, mais il prodiguait ses faveurs aux talents et aux génies incontestables ; la gloire était toujours prudente, mais elle n'était pas avare. Dès la première heure de son triomphe, Chateaubriand excita cet enthousiasme généreux, cette admiration qui ressemble à de la tendresse ; aussi n'oubliera-t-il jamais qu'il doit aux lettres tout ce qu'il a été dans le monde ; et plus tard, au milieu des luttes et des retours de la politique, s'il peut croire que la dignité de l'écrivain est méconnue ou rabaissée en lui, il ne pardonnera jamais.

Ce triomphe si spontané et si éclatant, quel en était le secret? Pourquoi la société, encore inquiète et respirant à peine sur tant de ruines, salua-t-elle le nouvel écrivain avec cet élan de joie et de reconnaissance ? Est-ce seulement parce que les meilleurs juges pouvaient dire avec M. de Fontanes : « Tout est neuf, le site, les personnages et les couleurs [2]. »

Serait-ce parce que la plupart des femmes étaient tentées de dire tout bas, ou tout haut, comme madame de Beaumont : « Le style de M. de Chateaubriand me fait éprouver une sorte de frémissement d'amour [3]. »

Non ; ni la nouveauté du sujet, ni la suavité voluptueuse du style, n'expliquerait suffisamment cette faveur fiévreuse qui accueillit *Atala ;* ce qui a fait alors, ce qui a perpétué le succès d'*Atala*, c'est la grandeur dans l'ensemble et dans tous les détails, la majesté du paysage, l'élévation constante des sentiments, la pompe du récit, la tristesse immense de la passion, le sentiment religieux qui élève le poëte aux plus hautes régions de l'art. Otez la grandeur à ce tableau de l'amour sauvage, et toutes les critiques qu'on en peut faire seront justifiées ; Joseph Chénier aura raison contre Fontanes : Chateaubriand ne sera plus que l'imitateur violent de Bernardin de Saint-Pierre, et nous préférerons aux orages d'un talent désordonné la lumière égale et pure de *Paul et Virginie*.

Les discussions les plus ardentes s'élevèrent, en effet, autour de l'œuvre nouvelle ; c'est que Chateaubriand venait à la fois déterminer une réaction et accomplir une révolution dans la littérature. A

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV, p. 4.
[2] Cité par M. Sainte-Beuve.
[3] Article du *Mercure*, 16 germinal, an IX.

cette littérature, devenue âpre et sèche pendant la Terreur, rendre la noblesse, l'ampleur, la savante ordonnance, les périodes abondantes de la langue du dix-septième siècle, c'était la réaction; exagérer la hardiesse en haine de la banalité, tenir moins compte, au besoin, du sens rigoureux des mots que de l'impression musicale obtenue par leur rapprochement, donner par la prose la sensation du vers, emprunter pour le style les procédés de la peinture, ouvrir de nouvelles sources d'images, donner, définitivement, droit de cité dans la poésie au génie pittoresque, c'était la révolution.

Tout homme qui essaye une réaction et qui tente une révolution se crée deux espèces d'adversaires qui font alliance contre lui et s'entendent pour le frapper au point le plus vulnérable. C'est le novateur que l'on jugea vulnérable en Chateaubriand, et c'est le novateur qui fut attaqué.

Quand on relit, après plus d'un demi-siècle, les critiques soulevées par *Atala*, on est forcé de convenir que les objections portaient juste souvent; mais ni Joseph Chénier, ni le comte Daru, ni l'abbé Morellet, ni l'auteur de *la Décade*, ne se plaçaient au point de vue où Chateaubriand pouvait leur apparaître dans sa grandeur et dans sa force; et, comme on le leur a justement reproché, « ils ne voyaient pas l'enchanteur [1] ». Chateaubriand, tout en profitant d'un grand nombre de ces critiques, s'est montré quelquefois cruel pour ceux qui les lui adressaient : on ne lui rendait pas impunément ce genre de services [2]! Soyons plus justes qu'il ne l'a été.

La critique, même la plus sévère, n'arrête pas le développement des génies véritables ; les détracteurs du *Cid* n'ont empêché ni *Cinna* ni *Polyeucte;* et c'est grâce peut-être aux adversaires d'*Atala* que Chateaubriand a écrit *René* d'un style plus ferme, plus nerveux, plus concis, plus correct, sans être moins grand.

La critique est bien loin aussi d'être mortelle à la renommée d'un écrivain, car les mérites qu'elle reconnaît dans un ouvrage ne sont plus contestables pour personne dès qu'ils sont reconnus par des juges évidemment désintéressés. Si M. le comte Daru a eu le tort de paraître préférer la prose de Delille à celle de Chateaubriand, combien de poëtes accepteraient avec joie le plus grand nombre de reproches qu'il adresse au *Génie du Christianisme !* Quand il dit à Chateaubriand : « Il ne suffit pas de faire du beau, il faut savoir le montrer à sa place [3], » la réflexion est juste et la critique n'est pas bien amère.

[1] La remarque est de M. Sainte-Beuve.

[2] Se souvenir, notamment, du coup de massue qu'il assène sur la tête de l'abbé Morellet. *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV, p. 6.

[3] *Rapport à l'Académie*, p. 54, édit. Maradan.

« Vous parlez très-bien, se permet de dire M. Daru au missionnaire d'*Atala*, vous parlez très-bien, mais ce n'est point d'inspiration, c'est de réminiscence ; vous ne cherchez pas à imiter la nature, mais Bossuet[1]. »

La critique est fine et judicieuse, elle n'est pas désolante ; il est possible que Chateaubriand ait voulu imiter Bossuet, mais son excuse se présente d'elle-même : il y a réussi ! A ceux qui disent dans un style familier : il a fait du Bossuet ! on peut répondre : N'en fait pas qui veut ! Et, plus tard, quand on pourra reprocher à d'autres écrivains de faire du Chateaubriand, la même excuse sera bonne pour eux : N'en fait pas qui veut !

Le vrai défaut, ou, pour mieux dire, le vrai danger d'*Atala*, c'était de créer et de répandre dans les lettres le goût de la prose poétique. Chateaubriand n'était point poëte en vers, malgré la gracieuse romance qui est restée dans toutes les mémoires ; le rhythme n'était pas pour lui un levier, mais un poids très-lourd ; il ne connaissait pas le puissant essor que donnent à la pensée les deux ailes de la rime ; si sa prose donne la sensation du vers, ses vers donnent souvent la sensation de la prose ; c'est lui qui a écrit ce vers barbare sur Milton :

Un matin que de sang il avait appétence!

Fontanes le flattait donc, cette fois, en lui disant « qu'il possédait les deux instruments. » S'il les possédait tous les deux, il n'était maître que d'un seul ; il eut la puissance de faire rendre à celui-là les sons pour lesquels l'autre a été inventé ; mais cette nouveauté serait devenue funeste en devenant contagieuse : La prose poétique eût attiré, comme un mirage, ceux qui ne sont poëtes ni en vers ni en prose, et l'on aurait déplacé, confondu bientôt, pour leur perte commune, les limites des deux arts.

La critique, à l'avénement de Chateaubriand, remplit donc son double devoir ; elle salua les beautés incomparables du monde poétique découvert par cet explorateur de génie, mais elle signala les écueils qu'il laisserait derrière lui à ses imitateurs.

V

L'émotion produite par *Atala* durait encore quand parut le *Génie du christianisme*. Chateaubriand n'espérait plus sans doute cette fleur

[1] *Rapport à l'Académie*, p. 55, édit. Masadan.

du succès dont il venait de respirer l'enivrant parfum, mais il devait goûter les joies plus mâles d'une influence plus sérieuse sur les esprits et sur les âmes.

Bonaparte venait de signer le Concordat, la paix était rétablie dans les consciences, mais à cette œuvre de sagesse il fallait un commentaire éloquent et populaire; à côté du concordat légal, il était bon de mettre un concordat poétique; dans cette grande pompe d'une restauration religieuse, *le Génie du christianisme* devait être une décoration de plus[1].

Jamais peut-être ouvrage ne fut mieux adapté, par sa conception, son plan et ses développements, aux dispositions et à l'attente de l'esprit public. *Le Génie du christianisme*, tel que Chateaubriand l'a écrit, n'eût été possible ni au dix-septième siècle ni au dix-huitième : Bossuet, Fénelon, Pascal, parmi les catholiques; Tillotson, parmi les protestants, n'auraient pas accepté pour la foi chrétienne cette parure poétique empruntée au polythéisme; et de quelles railleries, au temps de Diderot et d'Helvétius, n'eût-on pas accablé l'auteur d'une pareille tentative! C'est pour cela, précisément, que *le Génie du christianisme* fut si bien accueilli au début de notre siècle; il ne s'agissait pas de prouver les vérités de la foi par une démonstration rigoureusement théologique, il ne s'agissait pas de convaincre le public, mais de l'attendrir. Chateaubriand n'était pas, ne prétendait pas être un Père de l'Église, mais un fils reconnaissant et enthousiaste; il ne se propose pas de remplacer dans l'estime des docteurs Tertullien, Eusèbe, Lactance ou Bossuet; il s'adresse à la foule, aux indifférents, aux femmes, aux enfants, aux poëtes; il ne répond pas aux hérésiarques des premiers siècles, mais aux railleurs du dix-huitième siècle; la vérité de la religion n'est plus en cause à ses yeux, mais sa beauté poétique et morale.

Les critiques philosophes, qui l'accusèrent, avec un zèle nouveau chez eux, d'affadir et de rabaisser le dogme en le poétisant, oubliaient que, depuis près d'un siècle, la doctrine chrétienne avait été livrée aux rires, aux moqueries, à l'ironie la plus impitoyable, qu'on l'avait dénoncée comme la cause de l'abrutissement des nations, que la religion avait eu contre elle l'esprit, et qu'il était bien temps que l'esprit fût pour elle!

Mais Chateaubriand, mettant en pleine lumière les beautés poétiques du christianisme, ne rendait pas seulement service à la religion et aux hommes qu'il ramenait à elle; il rendait encore service à la poésie.

[1] La même idée et la même image se retrouvent dans M. Sainte-Beuve et dans M. Villemain (*Tribune moderne*, p. 100).

Comme nous le disions tout à l'heure, notre unité littéraire était faite ; mais l'écueil de l'unité, c'est l'uniformité, comme la licence est l'écueil de la liberté ; Chateaubriand rompit heureusement cette uniformité qui menaçait de s'étendre sur notre poésie, et si les libertés qu'il proclama furent exagérées par quelques-uns de ses disciples, la littérature moderne lui doit tout ce qu'elle a eu de puissance et d'originalité ; s'il est incontestable, par exemple, que la poésie lyrique ne soit vraiment grande qu'à la condition d'être religieuse, n'est-ce pas *le Génie du christianisme* qui a rouvert pour l'ode moderne l'horizon si vaste de l'inspiration chrétienne? N'est-il pas vrai aussi que rendre la poésie chrétienne c'était la rendre nationale?

Chateaubriand fut donc un novateur ; mais il fut en même temps un conservateur, double qualité sans laquelle il n'est guère de grands poëtes ; romantique par le fond des idées qu'il soulève, il reste presque toujours classique par la forme qu'il leur donne. Ses critiques les plus sévères l'ont reconnu ; si M. Morellet, parlant au nom de l'Institut et acceptant l'opinion de M. Ginguené, condamne dans *le Génie du christianisme* « un style trop souvent défiguré par de fréquentes exagérations, des bizarreries, des expressions de mauvais goût et même des fautes de langue[1] ; » si M. Lemercier se permet de dire, avec un dédain qui nous semble bien étrange : « J'aurais désiré que nous puissions nous taire sur ce livre, par les égards dus à son auteur, homme estimable et généralement estimé[2], » M. Lacretelle s'honore par ces paroles où la pensée sauve l'expression : « Il ose quelquefois penser à grands traits avec Montesquieu... Il a souvent quelque chose des heureux mouvements de style de Fénelon, et il participe des élans prophétiques et de ce langage à part de Bossuet lorsqu'il veut le peindre lui-même[3]. »

Le Génie du christianisme est donc l'œuvre d'un classique par la majestueuse disposition du sujet, par le respect des grandes lois du langage, par l'admiration hautement proclamée pour les maîtres du dix-septième siècle ; et c'est l'œuvre d'un novateur par la hardiesse de la conception, par l'énergie souvent audacieuse des pensées, par l'exubérance de certaines descriptions, et surtout par les sentiments. Ou plutôt (car ces distinctions d'école ne sont pas applicables aux vrais génies), Chateaubriand, ici, n'est ni classique ni romantique, il est grand. Quoi de plus grand que cette solidarité, dont il rassemble les preuves entre la poésie et la foi? Quel plus magnifique éloge de la poésie pourrait-on faire? Dans quelle basse région vivrait

[1] Page 130.
[2] Page 223.
[3] Page 97.

donc la poésie chez les peuples modernes, si les plus purs et les plus hauts sommets lui étaient interdits! Chateaubriand n'est pas le premier, sans doute, qui ait vu cette vérité, mais c'est lui qui l'a proclamée avec le plus de force et qui l'a montrée dans toute sa grandeur.

Cette grandeur n'est pas seulement dans l'ensemble du vaste édifice que Chateaubriand élevait à son Dieu et à son art; elle est encore dans toutes les parties de l'œuvre, et surtout dans l'épisode de *René*.

René, simple épisode du roman-poëme *les Natchez*, ne se rattache pas au *Génie du christianisme* par un lien assez étroit; la véritable preuve poétique du *Génie du christianisme*, ce n'est pas *René*, ce sont *les Martyrs*. Mais une objection plus grave s'élève contre *René*; Chateaubriand a dit lui-même : « Si *René* n'existait pas, je ne l'écrirais plus; s'il m'était possible de le détruire, je le détruirais. [1] » Soyons moins sévères que Chateaubriand. A l'époque où il écrivait ces lignes, 1837, *le mal de René*, comme on l'a nommé si justement, durait encore; mais, en se propageant, il s'était affaibli déjà, et, depuis lors, on l'a si bien décrit, qu'il a presque disparu; d'autres maladies ont remplacé celle-là : nous ne sommes plus assez ridicules pour être mélancoliques; ce n'est plus *le vague des passions* qui tourmente les jeunes âmes, ne redoutons plus ces coupables tendresses au sein des familles; si Amélie écrit à René, c'est pour lui demander ses comptes de tutelle!

Le sujet du *René* de Chateaubriand n'en est pas moins dangereux; l'influence première n'en fut pas moins regrettable et son succès n'en effrayera pas moins le critique moraliste, mais la critique littéraire lui trouvera sans peine des excuses; l'excuse de *René*, c'est encore la grandeur, cette grandeur plus nécessaire ici que dans *Atala*.

Qu'on se demande ce que serait devenu le sujet de *René* entre les mains frivoles ou impies d'un écrivain du dix-huitième siècle, ce qu'aurait pu en tirer l'auteur des *Bijoux indiscrets* et de *la Religieuse;* qu'on se représente aussi ce que serait le *René* de certains romanciers modernes, si habiles aux travaux d'exacte et froide anatomie, et l'on verra que c'est la grandeur seule qui a rendu possible le *René* de Chateaubriand.

René n'est pas un roman dans le sens rigoureux du mot; tous les éléments tragiques s'y trouvent : la terreur, la pitié, la lutte entre le devoir et la passion, une héroïne coupable et touchante, la seule pensée du crime punie mais expiée, quelque chose qui ressemble à la fatalité antique, la tristesse des temps nouveaux, la mélancolie de l'homme condamnée et secourue par la religion, l'incomparable ma-

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV, p. 50.

jesté du langage, enfin ; on dirait une tragédie d'Euripide racontée par Bossuet.

René, sans doute, est dangereux pour la jeunesse, mais il est bon aux hommes qui ont longtemps souffert, et qui cherchent l'équilibre de leur vie ; ceux-là n'imiteront point cet étalage de mélancolie, cette sorte de fatuité dans la douleur, qui sont le vice du héros de Chateaubriand; ils puiseront plutôt dans cette lecture un désir énergique de secouer les passions énervantes ; la société ne sera plus pour eux un *vaste désert d'hommes*, mais le champ de bataille des mâles vertus.

VI

Un tel succès désignait Chateaubriand à l'attention du premier consul, et on trouva qu'une place de secrétaire d'ambassade à Rome convenait merveilleusement à l'auteur du *Génie du christianisme*.

De ce voyage en Italie, de ce séjour à Rome date une phase nouvelle dans la pensée et dans la vie du poëte désormais illustre ; son génie littéraire se compléta par l'étude plus attentive de l'antiquité et par la contemplation de tant de lieux célèbres ; sa lettre fameuse sur la campagne romaine, plus tard les magnifiques peintures des *Martyrs* attestent l'influence qu'a exercé sur lui le muet spectacle de ces grands souvenirs. C'est aussi à Rome que Chateaubriand fut frappé d'un de ces malheurs qui ébranlent les âmes les plus fermes : Madame de Beaumont, l'admiratrice passionnée de son génie, mourut dans ses bras.

On ne croit guère à la tendresse chez les hommes de génie ; notre opinion à cet égard est une sorte de revanche que nous prenons contre eux. Ils ne savent, cela est vrai, ni aimer ni pleurer comme les autres hommes, mais leurs affections n'en sont pas moins profondes ni leurs douleurs moins amères ; il entre sans doute dans l'expression de leur peine une part d'imagination ; mais n'est-ce pas là une souffrance de plus ? La sensibilité de Chateaubriand ne ressemble pas, comme celle de plusieurs écrivains, à ce bois sec qui s'allume vite parce qu'il est mort; elle ressemble au chêne vigoureux, qui s'enflamme seulement quand il est frappé du tonnerre, et qui brûle tout vivant !

La poésie aurait donc pu être pour la douleur de Chateaubriand plutôt un aliment qu'une diversion, mais la politique lui réservait

déjà une diversion plus réelle. Secrétaire d'ambassade sous le cardinal Fesch, il venait d'entrer dans la politique active, et il y portait dès lors cette fierté insubordonnée dont son génie était l'excuse ; l'homme qui a écrit ces lignes peu prudentes : « Je connais trente imbéciles qui seraient d'excellents ambassadeurs [1], » devait être incommode à ses chefs dans un poste diplomatique. Le cardinal Fesch, sans justifier, certes, cette boutade irrévérencieuse, n'était point fait pour apprécier le talent et pour supporter l'humeur de son brillant secrétaire. Après mille tracasseries et une lutte sourde ou avouée, dans laquelle Chateaubriand ne laissa pas toujours à son adversaire le tort et l'avantage de la ruse, une rupture était devenue inévitable ; Chateaubriand fut nommé ministre de France dans le Valais, et vint à Paris avant de se rendre à son nouveau poste.

Le 20 mars 1804, Chateaubriand, en passant près des Tuileries, entendit des crieurs publics jeter aux passants la nouvelle suivante : « Jugement de la Commission spéciale convoquée à Vincennes qui condamne à la peine de mort le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, né le 2 août 1772, à Chantilly. »

Le soir même, Chateaubriand donna sa démission. Nulle part, dans le cours de cette vie glorieuse, la grandeur n'est aussi visible que dans cet acte de courage. On ne commente pas plus de tels actes, qu'on ne raisonne pour les faire ; Chateaubriand ne songea ni au péril, ni à la ruine de sa fortune, il ne vit que l'honneur, et il n'hésita pas. Chateaubriand commettra plus d'une faute en politique ; il cèdera souvent à la passion et à la rancune, mais dès que l'honneur sera en jeu, il ne se trompera jamais, il n'hésitera jamais.

Dans ce jour néfaste, dont le souvenir troublera si fréquemment la pensée du captif de Sainte-Hélène [2], ce n'est pas seulement le vieux sang du gentilhomme qui se révoltait en Chateaubriand, c'est aussi l'instinct généreux du poëte. Et du reste, constatons-le avec orgueil, Chateaubriand ne fut pas le seul parmi les écrivains qui donnât ce noble exemple : M. de Fontanes et M. Suard [3] protestèrent avec moins d'éclat mais avec autant de fermeté.

On s'est alarmé souvent de l'intervention des poëtes dans la politique. Ah ! du moins, qu'on le reconnaisse cette fois, si Bonaparte qui, la veille de la nuit fatale, murmurait des vers de *Cinna*, au lieu de Talleyrand et de Fouché, eût appelé dans son conseil Suard, Ducis, Fontanes, Lemercier, Chateaubriand, le petit-fils du vainqueur de Rocroy ne fut pas tombé sous la colère du vainqueur de Marengo !

[1] *Souvenirs* de Madame Récamier.
[2] Voir *le Mémorial de Sainte Hélène*, t. VII, p. 325, et suiv.
[3] Villemain. *La Tribune moderne*, p. 143.

Les craintes que le courage de Chateaubriand pouvait donner à ses amis ne se réalisèrent pas ; l'histoire, qui reproche à Napoléon son inflexible sévérité pour une femme illustre, Madame de Staël, doit reconnaître qu'envers Chateaubriand, Napoléon, empereur ou consul, montra plus de hauteur d'âme : une menace non suivie d'effet, après un article de Chateaubriand dans *le Mercure*, une épigramme impériale sur le portrait du poëte : *Chateaubriand a l'air d'un conspirateur qui descend par la cheminée;* un exil assez court à Dieppe, nous permettent de nous souvenir que Napoléon chercha toujours à se rattacher Chateaubriand, qu'il voulut créer pour lui une grande charge littéraire, et qu'il demanda compte à l'Institut de l'inconcevable oubli où les juges des prix décennaux avaient laissé *le Génie du christianisme.* On a donné plusieurs explications très-justes[1] de cet attrait visible chez l'Empereur pour Chateaubriand ; il en est une qui les résume toutes : c'est que Napoléon, qui recherchait le génie littéraire pour serviteur, qui ne pouvait l'admettre pour rival, en comprenait la puissance et en ménageait la grandeur indépendante, du moins dans un de ses représentants les plus glorieux ; aussi lui est-il arrivé de dire avec un regret aussi honorable pour lui que pour les lettres : « J'ai pour moi la petite littérature, la grande est contre moi. »

Cependant la disgrâce de Chateaubriand, après l'éclat de sa démission, était aussi complète que volontaire. Heureuse disgrâce qui nous a valu *les Martyrs* et *l'Itinéraire !*

L'idée première des *Martyrs* fermentait, depuis *le Génie du christianisme*, dans l'esprit du poëte; l'habitude qu'il avait prise, dès le commencement, de mêler aux créations de son génie l'exactitude des souvenirs et des paysages rendait indispensable à l'achèvement du poëme un voyage en Grèce et en Palestine. Chateaubriand quitta donc la France, et, au bout d'une année, rapporta cette magnifique moisson, *l'Itinéraire* et *les Martyrs*, qu'il appelle avec une modestie un peu narquoise : « Ma poignée de glanes[2]. »

Dans *l'Itinéraire*, publié après *les Martyrs* comme pièce justificative, ce qui est remarquable, ce n'est pas seulement le grand aspect du récit, la magnificence des descriptions, la majestueuse simplicité du style, c'est la sincérité du sentiment religieux attestée par l'absence complète d'emphase. Chateaubriand, malgré quelques doutes de son esprit et quelques faiblesses de son cœur, était religieux par nature, religieux comme un chevalier ; il pouvait bien (le secret a

[1] Voir, dans la *Revue des Deux Mondes*, l'article du prince Albert de Broglie, sur les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

[2] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. V, p. 95.

été divulgué), en revenant de Jérusalem, s'arrêter mystérieusement à Grenade, mais la foi du gentilhomme, du Breton, du poëte et de l'orateur chrétien, résiste et triomphe toujours.

Chateaubriand, à son retour en France, était, moins encore qu'au départ, disposé à subir sans murmure le poids de l'absolutisme impérial. « Les prospérités de Bonaparte, nous dit-il, loin de me soumettre, m'avaient révolté ; j'avais pris une énergie nouvelle dans mes sentiments et dans les tempêtes ; je ne portais pas en vain un visage brûlé par le soleil, et je ne m'étais pas livré au courroux du ciel pour trembler avec un front noirci devant la colère d'un homme. Si Napoléon en avait fini avec les rois, il n'en avait pas fini avec moi [1]. »

Ces paroles qui, prononcées par tout autre, feraient sourire, ne sont que fières dans la bouche de Chateaubriand.

Les Martyrs parurent en 1809, et ne semblèrent pas réussir d'abord ; la jalousie littéraire trouva l'occasion bonne pour faire expier au poëte ses premiers triomphes, et la politique aidant, elle y réussit ; *les Martyrs* sont, en effet, à un certain point de vue, un poëme allégorique ; Napoléon le comprit, et se plaignit que Chateaubriand « eut voulu l'égratigner sur la peau de Dioclétien [2]. » Ces allusions que le comte Capo d'Istria rappelait en 1824, cette page des *Martyrs* où « l'on reconnaissait le portrait et la condamnation de celui qu'il fallait abattre [3]; » ces audaces, ces secrètes espérances, furent comprises du public comme du maître tout-puissant, et l'ordre fut donné aux journaux soumis de critiquer à outrance *les Martyrs;* le public sembla d'abord se mettre du côté des railleurs, les articles d'Hoffmann réussirent comme son *Roman d'une heure*, et même on les renouvelle quelquefois avec succès dans la critique, comme on reprend sa comédie au théâtre.

Cependant, le nouveau poëme eut des admirateurs ; un jeune écrivain que la politique devait aussi disputer aux lettres, M. Guizot, le défendit dans *le Publiciste ;* ses remarques attirèrent l'attention du poëte qui lui répondit noblement : « Montrez-moi mes fautes, Monsieur, je les corrigerai [4] ; » et M. de Fontanes honora sa vie, son talent et l'avenir de son nom par des strophes restées célèbres.

Aujourd'hui, en négligeant le côté politique, que trouvons-nous de vrai dans les reproches adressés aux *Martyrs?* Avouons qu'il y a dans ce grand poëme excès d'érudition, abus des couleurs, quelquefois les plus disparates, entassement d'images, anachronismes que leur uti-

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. V, p. 96.
[2] Villemain, *Souvenirs contemporains*, t. 1, p. 156.
[3] Villemain, *Chateaubriand*, p. 367.
[4] *Mémoires* de M. Guizot, t. Ier.

lité dans le poëme n'est pas suffisante à justifier; convenons que Chateaubriand s'est montré, défaut aussi rare que sérieux, plus homérique qu'Homère, et qu'il manque aux *Martyrs* le véritable charme d'une épopée, la sincérité; mais inclinons-nous devant la grandeur de la conception et la majesté de l'édifice épique; laissons-nous séduire au charme merveilleux du style, à ce parfum de miel antique qu'on y respire à chaque page; admirons la force de l'éloquence, l'intelligence et l'intuition de l'histoire, la sombre grandeur ou la grâce chaste dans la peinture des passions; admirons surtout l'élévation morale toujours égale et souvent supérieure, dans *les Martyrs*, à l'élévation poétique.

L'Académie française, qui avait refusé un prix décennal au *Génie du christianisme*, malgré le désir de l'Empereur, prouva bientôt qu'en maintenant son opinion sur l'onvrage, elle partageait l'estime générale pour le talent de l'auteur; Chateaubriand fut nommé membre de l'Académie française, le 20 février 1811; mais, on le sait, l'autorisation de prononcer son discours de réception ne fut pas obtenue. A la lecture de ce discours, la colère de Napoléon fut violente, et nous avons besoin, pour le comprendre, de nous rappeler la surveillance inquiète que le vainqueur des rois exerçait sur les moindres mouvements de l'opinion. Cette rigueur nouvelle ne put que fortifier dans l'esprit de Chateaubriand la répulsion que lui inspirait un pouvoir sans limite et sans contrôle; dès lors, il rentra dans la retraite et attendit, plein d'un amer ressentiment, l'heure où Dieu lui *livrerait la gloire du Maître du monde*.

L'impatience de cette longue attente explique le rôle de Chateaubriand durant les jours critiques de 1814. Pourquoi ne pas le reconnaître, cependant? Malgré l'éclat du talent de polémiste que la brochure *Bonaparte et les Bourbons* atteste, malgré le courage de l'écrivain qui portait le coup suprême à l'Empereur, redoutable encore, dont la chute tient surtout à ce qu'il voulut « faire en dix ans l'ouvrage de plusieurs siècles[1]; » malgré l'amour de la liberté qui explique, sans la justifier, cette explosion de haine, l'Empereur reprend l'avantage sur l'écrivain, et on est touché d'entendre Napoléon à Fontainebleau dire avec calme, après avoir lu l'implacable pamphlet, « Ceci est juste, cela n'est pas juste; je n'ai pas de reproche à faire à Chateaubriand; il m'a résisté dans ma puissance[2]. » Ce qui est grand ici, c'est l'influence directe et immédiate d'un écrivain sur les événements; jamais la puissance de la pensée libre ne s'était manifestée avec autant d'éclat; il y a là un fait social

[1] Œuvres de Napoléon III.
[2] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. VI, p. 240.

nouveau, et parmi les embarras que l'Empire léguait à la Restauration, il faut compter surtout l'avénement sur la scène politique de la polémique indépendante. La monarchie, de 1814 à 1830, ne l'a point compris, et c'est le secret des luttes déplorables que Chateaubriand a soutenues contre elle.

VII

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces longs débats, et, s'il faut en retracer les phases principales, nous ne saurions oublier que Chateaubriand a dû pleurer sur sa victoire ; nous repousserons la joie d'entasser des critiques sans péril contre de royales infortunes : ce n'est pas dans un discours qui veut montrer l'importance sociale des lettres que nous en rabaisserions l'emploi.

« Les grandes lignes de ma vie n'ont point fléchi, » a dit Chateaubriand, et l'histoire ne le démentira point. Chateaubriand pouvait écrire, sans être désavoué, en 1821, ces lignes si fières : « J'ai aussi des vertus en politique; je veux les libertés publiques, un système noble et généreux, l'accord de tous les sentiments indépendants avec la fidélité au trône légitime [1]. »

Comme les meilleurs talents de notre époque, il a servi tour à tour « la liberté contre le pouvoir absolu et l'ordre contre l'esprit révolutionnaire [2]. » Il a fait mieux encore : en défendant l'ordre contre la licence il n'a jamais sacrifié la liberté, et en défendant la liberté il n'a jamais attaqué les bases même du pouvoir. C'est lui qui a fait pour la noblesse, d'abord défiante, le commentaire de la Charte, c'est lui qui a formé cette race de gentilshommes libéraux dont l'influence plus prépondérante eût sauvé la monarchie, et c'est lui aussi qui, plus tard, a parlé la langue de l'opposition sans parler la langue des factions. S'il a été un ennemi terrible pour certains ministres et un ami incommode pour le roi, il a été un grand serviteur de la monarchie : c'est lui qui a rêvé et tenté pour elle la gloire de prendre une revanche des traités de 1815 ; si la guerre d'Espagne, par son objet, son théâtre et ses résultats, n'a pas amené les avantages qu'il en espérait, elle a été bonne du moins à montrer à l'Europe, coalisée encore, l'épée de la France.

[1] *Souvenirs* de Madame Récamier.
[2] *Mémoires* de M. Guizot, t. Ier.

Chateaubriand a eu ses variations en politique, mais il est un point sur lequel il n'a jamais cédé : la liberté de la presse. La presse était son arme à lui, son sceptre, et on n'y touchait pas sans danger ; il abusait même en cela de sa puissance, ce qui aurait dû le rendre plus indulgent pour les rois ! « La polémique est mon allure naturelle, » a-t-il dit ; et c'est lui qui écrivait, en 1829, en parlant d'un ministre. « Est-ce que je demande sa place ? Il se donne trop de peine, je ne pense point à lui... Mais pourtant s'il était vrai qu'il voulût la guerre, il me trouverait[1] ! » Il y a là autre chose qu'une menace, il y a un désir.

Chateaubriand poussait donc à l'extrême la fierté de l'écrivain et outrepassait ses droits volontiers ; mais cette attitude altière, nous serions ingrats de la lui reprocher et bien humbles d'en paraître surpris ! C'est lui, qui, ministre à ce moment, disait : « Je vais écrire pour M. Arnault. Le talent doit avoir des priviléges ; c'est la plus vieille aristocratie et la plus sûre que je connaisse[2] ; » c'est lui qui, ambassadeur à Londres, se levait avec émotion pour recevoir le petit-fils de Montesquieu[3] ; c'est lui qui, plus tard, n'oublia jamais d'entretenir de fleurs le tombeau d'Armand Carrel. Aussi, malgré quelques dédains injustes et affectés en lui, la reconnaissance de tous les lettrés lui est due : Chateaubriand est le premier écrivain qui ait eu place officiellement dans les affaires de l'État.

C'est précisément ce qui étonnait et alarmait Louis XVIII et Charles X.

Les rois ne sont pas seuls à redouter l'influence des grands poëtes sur la politique. — Je dis les grands poëtes, car il est à remarquer que les autres inspirent moins d'alarmes. — Cette défiance assez générale est une prévention sans doute, mais elle peut s'expliquer. Quand un poëte illustre entre dans le gouvernement du pays, il y apporte le juste sentiment de sa valeur et le poids de sa renommée ; il a perdu, dans l'éclat de ses triomphes littéraires, la faculté si utile de se plier à un nouvel apprentissage ; il veut brusquer le succès, et s'irrite de retrouver dans une autre voie les obstacles qu'il a surmontés à ses débuts. De leur côté, les hommes d'État, qui reconnaissent, et quelquefois exaltent avec malice, la supériorité poétique de leur nouveau collègue, ne se dissimulent pas, et même s'exagèrent, les embarras qu'il pourra leur créer. De là une inquiétude mutuelle et un commerce épineux.

Le roi Louis XVIII, quoique lettré, partageaiet cette opinion des

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. VIII.
[2] *Souvenirs* de Madame Récamier.
[3] Lord Feeling, *Revue des Deux Mondes*, 1834.

hommes politiques, et il disait à ses familiers, si nous en croyons les *Mémoires d'Outre-Tombe :* « Donnez-vous de garde d'admettre jamais un poëte dans les affaires. Ces gens-là ne sont bons à rien [1]. » On comprend donc qu'une scission dut se produire tôt ou tard entre ce roi et le poëte qui a écrit : « En montrant ce qu'ils peuvent faire dans les emplois, je veux défendre les gens de lettres contre les gens de diplomatie, de comptoir et de bureau. Il ne faut pas que ceux-ci s'avisent de se croire au-dessus d'hommes dont le plus petit les dépasse de toute la tête [2]. »

Le langage du roi et le langage du poëte étaient donc presque également exagérés, et l'on s'explique par là ces paroles de Chateaubriand : « Entre les royalistes et moi il y a toujours eu quelque chose de glacé. » Comme l'a prouvé un juge d'une compétence irrécusable, M. Guizot : « Ni le roi, ni les divers cabinets n'ont bien compris la nature de M. de Chateaubriand, ni apprécié assez haut son concours ou son hostilité [3]. »

Il est donc douloureux, mais il est nécessaire de le dire : l'antipathie que Chateaubriand inspirait aux hommes d'État, ses rivaux, leur fit perdre cette sagesse dont ils le disaient dépourvu lui-même; M. de Villèle se montra aussi irritable qu'un poëte, et, dans l'ardeur de ses ressentiments contre le plus populaire des écrivains, il commit sa plus grande faute politique.

Chateaubriand, exaspéré par la forme brutale donnée à sa disgrâce, entra dans l'opposition systématique, qui, du reste, était, à ses yeux, la seule logique dans un gouvernement parlementaire [4].

Il a donc fait la guerre par la presse, non contre le roi, mais contre le ministre, comme autrefois Turenne et Condé la firent par les armes; et son repentir a été plus noble que le leur, car c'est le triomphe trop complet de ses ressentiments qui le lui a seul inspiré !

Ce fut une guerre éclatante et terrible : « J'ai été ami sincère, dit Chateaubriand, je serai ennemi irréconciliable [5]. » Il tint parole. Chateaubriand, polémiste, a le double et cruel talent de blesser son adversaire et de rendre la blessure inguérissable ; ses épigrammes portent la foudre, et ses phrases jettent des éclairs comme l'épée qui sort du fourreau.

Ne nous laissons pas séduire, cependant, par l'éclat d'un tel rôle ; Chateaubriand nous paraîtrait bien plus grand s'il eût imité la noble

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe,* t. VI, p. 332.
[2] *Mémoires d'Outre-Tombe,* t. IX, p. 92.
[3] *Mémoires* de M. Guizot, t. Ier, p. 267.
[4] *Mémoires d'Outre-Tombe,* t. VII.
[5] *Lettre à M. de Montlosier.*

conduite du duc Mathieu de Montmorency, que lui-même avait écarté du ministère, s'il se fût éloigné du pouvoir avec une tristesse résignée et respectueuse. Convenons-en, après 1824, Chateaubriand a montré toute sa puissance, mais il n'a retrouvé la vraie grandeur qu'en 1830.

VIII

En 1830, après le jour où il fut, suivant son expression, traîné en triomphe, la séduction était puissante : le gouvernement de 1830 devait être ce que Chateaubriand avait rêvé toujours et préparé par tant d'efforts, un gouvernement de lettrés; l'influence de la presse et de la tribune devenait inébranlable; et un tel ouvrier pouvait céder à la tentation de travailler en même temps à l'édifice de l'ordre et à l'édifice de la liberté. Tout semblait l'y inviter : les instances du nouveau roi et du parti libéral, l'intérêt secondaire mais pressant de sa fortune compromise, et la juste ambition de prouver enfin toute sa valeur en politique; mais cet instinct de grandeur, qui ne le trompa jamais, le sollicitait plus puissamment. Il n'hésita pas; il sentit que, plus que tout autre, il devait sa fidélité à des malheurs qu'il avait prédits, ce qui est quelquefois les préparer! Sa conduite ne trouve aujourd'hui que des approbateurs, et beaucoup de ceux qui la blâmèrent alors l'ont imitée plus tard. Il donna sa démission de toutes ses places, et il nous dit avec un mélange inimitable d'élévation et de familiarité : « Je restai nu comme un petit saint Jean; mais depuis longtemps j'étais accoutumé à me nourrir de miel sauvage, et je n'avais pas peur que la fille d'Hérodiade eût envie de ma tête grise[1]. »

Chateaubriand se renferma dès lors dans une retraite toute littéraire, interrompue rarement par la publication de quelques brochures politiques, et illustrée par les *Études historiques*, monument digne du *Génie du christianisme*, malgré une excécution forcée et hâtive.

De cette solitude imposante et honorée, il ne sortait guère qu'à l'appel de la dynastie proscrite. Si l'on efface du récit de ces pèlerinages quelques lignes où les anciennes amertumes se trahissent encore, rien n'est plus touchant. L'illustre vieillard partait pour la plus glorieuse de ses ambassades; il partait dans une calèche autrefois

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IX.

construite à l'usage de M. de Talleyrand, et qui, nous dit-il, « était peu disposée à courir après les rois tombés[1] ! » Il partait, triste et calme; et, quand il rencontrait sur sa route des princes d'une autre race exilés comme les siens, il s'arrêtait pour les consoler aussi[2]. Il trouvait, bien loin, dans quelque château désert, un vieillard comme lui, mais qui n'avait pas, comme lui, gardé sa couronne, et il pleurait; une princesse lui disait du milieu d'une foule : « Monsieur de Chateaubriand, mon fils est votre roi, aidez-moi donc à passer! » et il souriait[3]; il donnait une leçon d'histoire à un royal enfant, et il était fier[4]. Puis, quand il avait fait sa cour, il reprenait la route de France, et il se remettait au travail, sans se plaindre, pour gagner le pain de sa vieillesse; il ne demandait plus rien aux hommes, qu'une place pour sa tombe sur la grève de sa Bretagne; il traduisait Milton, et il racontait la *Vie de Rancé* pour mériter la bénédiction d'un vieux prêtre.

De toutes les souffrances qu'il avait endurées depuis l'heure où « sa mère lui infligea la vie, » une seule lui restait : l'ennui, la mélancolie native et incurable; l'aigle, vieillissant, avait gardé sa blessure, et, dans la prospérité comme dans le malheur, sa plainte est toujours près de retentir : « Je vais partout baillant ma vie... Je ne sais rire que des lèvres; je n'étais pas à une nagée du sein de ma mère que déjà les tourments m'avaient assailli. » Et mille autres cris désespérés! « Mon grand défaut est de n'être enivré de rien; je serais meilleur si je pouvais prendre à quelque chose[5]. » Il ne prenait à rien, en effet, et, même en entrant à ce qu'il appelait *l'hôtellerie des affaires étrangères* : « Je vais ce soir coucher dans ce lit de ministre, qui n'était pas fait pour moi, où l'on ne dort guère, et où l'on reste peu[6] ! »

Cet immense ennui, dont le spectacle nous étonne dans une existence si agitée et si pleine, n'avait qu'une consolation : les joies de l'amitié. Chateaubriand fut aimé autant qu'il fut admiré; il avait quelquefois le génie si charmant! Dans les lettres même, que de dévouements s'attachèrent à sa gloire! Et parmi les femmes, que de douces influences environnèrent sa vie! Qu'elles soient bénies, celles qui ont compris et calmé ce grand cœur; d'abord, la noble campagne de ses fortunes diverses, celle qui fut digne de porter son nom; et puis, celle dont il a pu dire : « Il me semble que tout ce qui m'a

[1] *Mémores d'Outre-Tombe*, t. X, p. 320.
[2] *Voyage à Arnemberg.*
[3] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. XI, p. 229.
[4] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. X, p. 433.
[5] *Souvenirs* de Madame Récamier, 1824.
[6] *Souvenirs* de Madame Récamier.

été cher m'était cher dans madame Récamier, et qu'elle était la source cachée de mes affections [1]. » C'est elle qui savait expliquer et atténuer ses fautes, qui rachetait par sa propre grâce la réserve un peu hautaine de ce génie, qui excitait pour lui les dévouements, si bien qu'elle a mérité de lui cet éloge, où, cette fois, la tendresse se mêle à la grandeur : « Elle m'a raconté que, pendant une tempête, elle lut de suite *le Génie du christianisme*; je lui fus révélé... Je reconnais là cette bonté que les vents et la mer ont toujours eue pour moi [2]. »

IX

La vieillesse était donc venue pour Chateaubriand, une vieillesse adoucie et vénérée ; l'ombre descendait lentement dans cette pensée auguste ; le bruit d'une révolution nouvelle, qu'il avait prédite, le troublait à peine ; il saluait le triomphe futur, mais lointain sans doute, d'une démocratie catholique ; il préparait son âme pour Dieu ; il cherchait de plus en plus la solitude, et ne souriait plus qu'au soleil. A sa dernière heure assistaient madame Récamier et un prêtre ; et, suivi de nos pieux regrets, il alla reposer au bord de ces vagues qu'il appelait « ses gémissantes amies. »

Cependant les agitations de sa longue carrière devaient lui survivre et se renouveler sur sa tombe ; il avait donné ce rendez-vous suprême à ses admirateurs comme à ses anciens adversaires. Ses *Mémoires*, jetés feuille à feuille au vent de la publicité, n'excitèrent d'abord ni l'attention ni la faveur qui leur semblaient dues ; de légitimes inquiétudes et de justes ressentiments répondirent à cette voix de la mort qui accusait les vivants. Aussi impitoyable que Dante, Chateaubriand avait entassé ses ennemis, et ses amis quelquefois, dans l'*Enfer* de son poëme. Vrai poëme qui, malgré la différence des temps et des hommes, rappelle la *Divine comédie ;* sombre et majestueuse épopée, dont l'auteur est le héros, où ne manque pas Béatrix, mais où le doux Virgile n'est pas assez présent ; satire grandiose et cruelle, qui ferait dire du poëte, sortant des tumultes politiques, ce que disait de Dante les femmes de Florence : Voilà celui qui revient de l'enfer !

La véritable excuse de ces colères d'outre-tombe, c'est que ceux

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. VIII.
[2] *Mémoire d'Outre-Tombe*, t. VIII, p. 146.

qu'elles atteignent étaient encore là pour se défendre; c'est qu'ils pouvaient y répondre par leurs propres écrits, par des témoignages plus équitables, et surtout par leur dernière attitude dans la vie.

Ils pouvaient encore, et ils l'ont fait, répondre à l'accusateur en se donnant sur lui l'avantage de la justice, en faisant pour nous le commentaire pénétrant, éloquent et impartial des œuvres du maître illustre, et en expliquant, même par ce testament redoutable, ce qu'il y a de complexe dans son caractère, dans son génie et dans sa vie.

Que ceux-là se lèvent donc, de nouveau, et qu'ils nous disent ce que Chateaubriand a exercé d'influence heureuse, de puissance féconde sur les esprits, quelle lumière il a jetée sur notre siècle, et de quels regards prophétiques il a éclairé les profondeurs de l'avenir!

Chateaubriand a donc remporté la victoire décisive, et le dernier murmure des orages de sa vie s'éteint. On compte ses erreurs, il est vrai, mais pour rehausser sa gloire, comme on marque sur la carte des mers les écueils que les navigateurs célèbres ont rencontrés sans s'y perdre. C'est dans cette auréole idéale qu'il apparaîtra désormais à tous, et de ce génie, qui eut ses abîmes, la postérité ne verra que la grandeur.

Vicomte Henri de Bornier.

LA DERNIÈRE
INSURRECTION EN ALGÉRIE

Après des années de la tranquillité la plus complète, après que les Algériens mêlés à nos soldats ont partagé leurs dangers dans les deux hémisphères, une insurrection a subitement éclaté dans la province d'Oran, où elle a sévi avec violence. Le public a appris cette nouvelle avec une douloureuse inquiétude, et comme ce mouvement coïncidait avec une révolte ouverte dans le royaume de Tunis, avec des violences dont plusieurs de nos nationaux étaient victimes aux extrémités de l'empire de Maroc, on pouvait se demander s'il s'agissait d'une conspiration générale contre l'influence française, d'une réaction de l'islamisme contre la prépondérance chaque jour plus sensible de l'Occident chrétien. Les difficultés qui avaient paru surgir au Maroc ont été de suite aplanies. La question tunisienne se dégage chaque jour davantage de celles qui auraient pu la compliquer. L'insurrection de la province d'Oran est comprimée et la plupart des tribus révoltées ont fait leur soumission. Le moment est donc propice pour jeter un coup d'œil attentif sur les événements dont l'Algérie vient d'être le théâtre, et qui ont donné lieu dans la presse française et étrangère aux appréciations les plus contradictoires.

C'est un voyage long et pénible, celui qu'il faut entreprendre pour atteindre les contrées qui ont vu naître et grandir la dernière insurrection. Par delà le Tell de la province d'Oran, qui s'élève en gradins successifs jusqu'à trente-cinq ou quarante lieues de la mer, règne la zone un peu plus large des hauts plateaux, et en l'atteignant on dépasse tous les postes avancés, créés à l'époque où Abd el Kader nous

disputait la possession du pays : Tiaret, Saïda, Daya et Sebdou. On a laissé derrière soi les derniers vestiges de la civilisation pour entrer dans des plaines arides, où les cultures ont disparu, où l'eau est rare et saumâtre, souvent même chargée de gypse et de sels de soude qui la rendent tout à fait impropre à la boisson. Cette vaste étendue de terrain parcourue par de nombreux troupeaux, paissant l'alfa, le dis et les plantes salines, n'est pas aussi uniformément plate qu'on le croirait au premier coup d'œil. De toutes parts les eaux se dirigent vers le centre et aboutissent à des bas-fonds sans issue, les uns d'une médiocre étendue, deux seulement d'une vaste superficie : ce sont les Chotts, qui partout ailleurs seraient de véritables lacs ; mais l'évaporation y est si active, le sol superficiel est tellement sablonneux, que l'eau ne s'y rencontre en quantité un peu notable qu'après un violent orage, ou lorsque lès ruisseaux ont été enflés par la fonte des neiges, fort abondantes dans ces hautes régions. En toute autre saison, les Chotts ne présentent que des mares boueuses, impraticables aux animaux et à l'homme, séparées par de vastes plaques de sable, et la plupart des ruisseaux disparaissent avant de les atteindre. Les bords corrodés des ravines attestent la violence des courants ; mais là aussi, l'eau est presque toujours absente. Ce n'est qu'après avoir creusé le sable à une certaine profondeur, qu'on la rencontre retenue, comme dans les Chotts, par un sous-sol d'argile ou de grès. Le voyageur est donc toujours dans l'incertitude sur l'abondance et la profondeur des ressources précaires qu'il pourra trouver; mais une étude attentive les a fait mieux connaître des gens du pays. Ils savent en quels endroits les berges abruptes et resserrées cachent des poches plus profondes : ces étranglements portent le nom de *keneg*. Ailleurs le lit s'élargit, ne contient que la quantité de sable nécessaire pour protéger la nappe souterraine contre l'ardeur du soleil : ces endroits privilégiés, d'un accès facile, où l'on va de préférence abreuver les troupeaux, sont les *redirs*, les délices des caravanes. Ils exposent cependant à des fréquentes déceptions : car le passage d'une tribu errante peut en épuiser le contenu toujours modique, l'engorgement des canaux souterrains peut changer le cours des eaux. Trompeur comme un redir est une expression proverbiale. Faute d'autres ressources cependant, les ruisseaux, plus exactement les lignes des redirs, sont les voies obligées de communication, les routes dont sans périr on ne saurait s'écarter. C'est dans leur voisinage que les populations peu nombreuses des hauts plateaux établissent leurs campements, qu'elles sont forcées de transporter plus loin après l'épuisement des sources et des herbages.

Le bassin du Chott ech Chergui, ou de l'est, appartient aux Harrars, celui du Chott er Rarbi (on prononce aussi Gharbi), ou de l'ouest, aux Hamyans. Les uns et les autres nourrissent, sur le territoire immense

qu'ils parcourent, des chevaux, des ânes, une petite quantité de chameaux et un nombre considérable de moutons. La guerre, à laquelle ils ont pris une part très-active, avait amené la perte d'une grande partie des troupeaux ; et des personnes à portée d'être bien informées nous ont assuré qu'ils possédaient encore alors quatre millions de bêtes à laine, chiffre qui pourtant paraît excessif. Les habitants des hauts plateaux sont tributaires de ceux du Tell, à qui ils demandent des grains en échange de leurs laines, et ils regardent d'un œil d'envie les richesses d'une terre plus favorisée, sur laquelle ils sont toujours tentés de faire de fructueuses razzias, ce qui leur a valu une assez mauvaise réputation. Les Hamyans surtout, que la proximité du Maroc où ils pouvaient autrefois se réfugier rendait plus hardis, passeraient pour les plus redoutables pillards, si les tribus marocaines des Beni Snassen et des Maïas ne l'emportaient sur eux.

Le rivage de la mer, qui depuis Tunis jusqu'à Ténès a une direction est-ouest, s'incline à l'ouest-sud-ouest dans la province d'Oran, et toutes les zones de terrains, les chaînes de montagnes lui restent parallèles. C'est donc de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest que se dirige un rameau détaché du Djebel Amour, centre géologique de la Barbarie, qui termine la zone des hauts plateaux. Il porte le nom de Ksel dans le voisinage des Harrars, et ne se compose pas d'une chaîne unique, mais d'une série de plissements parallèles, ayant une quinzaine de lieues d'épaisseur. Peu accentués vers les hauts plateaux, des pentes roides ou des escarpements marquent leur chute du côté du désert. La végétation des vallées est semblable à celle du Tell, les sources y sont assez abondantes et elles se dirigent vers le sud, à travers des fractures violemment ouvertes dans la chaîne. Les ravins que parcourent ces émissaires sont donc étroits, rapides et d'un parcours difficile. Ce sont cependant les véritables portes du désert presque inaccessible partout ailleurs.

Les hauts plateaux, de si peu de ressources pour l'homme, paraissent des pays vraiment fortunés en comparaison du petit désert, nom que l'on donne à l'espace compris entre la montagne et les grandes oasis des Beni Mzab, d'Ouaregla, de Gourara et de Touat. La chaleur étant plus ardente, les ruisseaux y disparaissent plus promptement, laissant dans les redirs des ressources plus vite taries, et si l'on s'étonne de quelque chose dans cette contrée où la pluie est presque inconnue, c'est d'y rencontrer quelquefois de l'eau et de la verdure. Longtemps les voyageurs ont béni la Providence, sans comprendre par quels moyens elle leur dispensait ses bienfaits. Plus instruits des lois de la physique, nous pouvons dévoiler ce mystère. La pureté du ciel et la nature du sol permettent pendant les nuits presque toujours calmes de l'hiver un refroidissement extraordinaire. La gelée blanche

couvre la terre, qui s'imprègne avidement d'humidité aux premiers rayons du soleil, et la conduit souvent au loin, dans des bas-fonds qui s'enrichissent des vapeurs condensées sur une vaste étendue. Quelquefois aussi, une fonte de neige abondante remplit au loin les redirs, mais plus habituellement les nomades souffrent de la disette d'eau. Ils sont misérables, et dépendent, pour leur subsistance, de leurs supérieurs religieux les Ouled Sidi Cheik (ou Chiqr, pour nous conformer à l'orthographe officielle).

C'est dans ces régions des hauts plateaux du Ksel et du petit désert, si déshéritées à peu d'exception près, qu'a éclaté la dernière insurrection, sous la conduite des Ouled Sidi Chiqr.

Sidi Chiqr ben Abou Bekr était un saint marabout qui prétendait descendre en ligne directe d'Abou Bekr, beau-père de Mahomet et premier khalife; aussi ses descendants dans leur généalogie remontent-ils sans interruption jusqu'à Adam, et on serait fort mal vu dans le Sahara algérien, si l'on contestait cette antique et vénérable noblesse. Sidi Chiqr[1], selon la légende, était un personnage d'une piété et d'une sainteté exemplaires, ayant le don de faire des miracles, don qu'il a transmis à sa postérité et spécialement à l'aîné de ses descendants. On en conte dans les veillées de nombreux et singuliers exemples. Ce qui est plus avéré pour nous autres infidèles, c'est l'immense influence qu'il acquit sur toutes les populations comprises entre le Tell, la frontière de Maroc et le Djebel Amour. Il en profita pour établir avantageusement sa famille; elle possède aujourd'hui toute la contrée montagneuse qui fait suite aux hauts plateaux, et les petites oasis créées dans le désert, au debouché des ravins. Les meilleurs pâturages sont à elle; à elle aussi les oasis à palmiers d'El Biod Sidi Chiqr et de Brizina et plusieurs villages de la montagne, dont les principaux sont Ghassoul et Stitten, où l'on trouve de belles sources, des jardins, des vergers, mais point de palmiers encore. La tribu des Ouled Sidi Chiqr n'est pas très-nombreuse, mais elle s'est rallié beaucoup de serviteurs, elle est riche et son importance est facile à comprendre, puisqu'elle joint à la prééminence religieuse l'avantage de tenir sur une étendue de soixante à quatre-vingts lieues tous les défilés par lesquels le nord et le sud de l'Afrique peuvent entretenir des relations. Aussi les Ouled Sidi Chiqr exercent-ils une sorte de suzeraineté sur les Saharis d'une

[1] Sidi signifie monseigneur. Ce titre et ses abréviations si et sid ne s'appliquent guère qu'à des chefs religieux. Les prophètes sont qualifiés cérémonieusement au pluriel. Sidna Aïssa est notre Seigneur Jésus, le Christ, regardé par les Musulmans comme le plus grand prophète après Mahomet. Les serviteurs religieux d'un *Sidi* prennent le nom de *Khoddam*, et son représentant dans la direction d'une école ou d'une confrérie s'appelle *Moukhaddem*. Ces noms reviendront plusieurs fois dans le cours de cette étude.

part, les Harrars de l'autre, et même sur les montagnards du Djebel Amour. Leur influence religieuse de ce côté n'est bornée que par celle des marabouts d'Aïn Madhi, les Tedjinis. Une seule chose a manqué à leur fortune. Sidi Chiqr, parmi les dons nombreux qu'il possédait, n'a pas eu celui d'entretenir la bonne harmonie entre ses descendants, que des haines furieuses ont souvent armés les uns contre les autres, et les plaines voisines des redirs ont été fréquemment arrosées du sang de leurs khoddams.

Après la soumission des tribus des hauts plateaux, l'autorité française se trouva en contact avec les deux chefs des Ouled Sidi Chiqr, Si Hamza pour ceux de l'Est, Si Et-Taïeb pour ceux de l'Ouest. On négocia quelque temps leur soumission, qu'ils firent d'assez mauvaise grâce, et, en 1851, lors de l'apparition du faux chérif Mohammed ben Abdalla [1], dont les attentats devaient nous forcer à intervenir jusqu'aux limites du grand désert, on acquit bien vite la preuve que tous deux nous trahissaient. Si Hamza fut arrêté et interné à Oran; Si Et-Taïeb se réfugia au Maroc, où il est resté avec une fraction de sa tribu, faisant des courses sur notre territoire lorsqu'il croyait l'occasion favorable. Mohammed ben Abdalla, qui avait établi à Ouaregla le siége de son pouvoir, soumit en assez peu de temps les nomades, fit coup sur coup des razzias importantes sur nos alliés, et enfin se rendit maître de Laghouat et du Djebel Amour. Un pareil état de choses ne pouvait être toléré. L'expédition de Laghouat fut résolue, et l'on en connaît le succès.

Lorsque cette expédition fut décidée, le général Deligny, alors chef divisionnaire du bureau arabe d'Oran, pensa qu'il était nécessaire de combattre par une influence religieuse les prédications du soi-disant chérif, et il proposa la réintégration du chef des Ouled Sidi Chiqr dans le commandement de sa tribu. L'espèce d'exil qu'il venait de

[1] A une époque où l'on appréciait mal la valeur individuelle des chefs indigènes, ce Mohammed fut nommé par le gouvernement français au khalifat de Tlemcen. Il y donna des preuves de mauvais vouloir et d'incapacité qui obligèrent de l'éliminer. Pour y mettre des formes, on l'engagea à fixer sa résidence à la Mecque, exil honorable qu'il accepta le cœur ulcéré. Quelques années plus tard, lorsque la république française parut avoir des embarras sérieux, le gouvernement du sultan songea à utiliser les rancunes de l'ex-khalifa. Izzet, pacha désigné de Tripoli, l'alla trouver, l'endoctrina ainsi que quelques autres refugiés algériens, les emmena avec lui dans son pachalic et leur fournit, avec quelque argent, de nombreuses lettres de recommandation et les moyens d'atteindre le Sahara. Mohammed ben Abdalla profita pour se faire le chef d'un mouvement insurrectionnel de son nom qui, d'après une prophétie, est celui du *Moule saâ*, du maître de l'heure, qui doit décider notre expulsion de l'Afrique, et se donna faussement pour chérif, ou descendant de Mahomet. Il ensanglanta pendant quatre ans le Sahara avant d'être rejeté dans la régence de Tunis. En 1861 il tenta une nouvelle expédition, fut pris par le fils aîné de Si Hamza (mort aujourd'hui), et est détenu en France.

subir paraissait devoir lui servir de leçon, et on crut l'attacher à notre cause en lui donnant un pouvoir plus étendu qu'il n'en avait jamais eu. C'était mal connaître le caractère de l'homme qui, dans l'exercice de ses fonctions de thaumaturge, avait contracté des habitudes invétérées de ruse et d'hypocrisie, jointes à une cupidité excessive, même pour un Arabe. Si Hamza ne tarda pas à mettre à une rude épreuve la patience des commandants français par ses excentricités de tout genre. Il faut ajouter cependant qu'il rendit, en maintes circonstances, des services signalés. Ainsi, dès son entrée en fonctions, il complétait avec ses goums l'investissement de Laghouat, et faisait d'immenses razzias sur les tribus insoumises. Les profits de ce genre d'expéditions étaient, il est vrai, de nature à lui plaire ; mais il ne montra pas moins d'énergie et ne s'épargna pas dans d'autres occasions où il n'y avait que des coups à donner et à recevoir. En 1853, on eut de nouvelles preuves de sa capacité dans une lutte contre Mohammed ben Abdalla, qu'il combattit à outrance, chassa d'Ouaregla et poursuivit très-loin dans le Sud. Les succès qu'il obtint alors firent voir combien sa fidélité était chancelante. Accueilli avec enthousiasme par les Saharis, au double titre de vainqueur et de chef religieux, il parut disposé à se déclarer indépendant. Le danger fut conjuré par la prudence et les sages mesures du général Durrieu, qui alla chercher dans Ouaregla même, à 250 lieues de la côte, l'indocile khalifa, et l'obligea à reconnaître publiquement la suprématie de cette France au nom de laquelle il était parti, et qui l'avait secondé par des corps de troupes françaises et indigènes habilement échelonnés. Ce ne fut pas sans peine que Si Hamza, gorgé de rapines, se décida à suivre le général Durrieu à son retour : mais les richesses accumulées dans les ksour de Ghassoul, de Sidi-Chiqr et de Brizina étaient sous notre main, et il crut plus sage de céder. D'autres fois encore la conduite de Si Hamza n'a pas paru à l'abri de tout soupçon : ainsi, lorsque son fils accompagna le capitaine Colonieu dans la course qu'il fit pour nouer des relations avec l'oasis de Touat, il est douteux qu'il ait loyalement secondé cet officier et cherché à lui éviter l'affront de revenir sans même avoir été reçu dans l'oasis. On sait d'ailleurs qu'il n'a jamais cessé d'entretenir des relations secrètes avec Si Et-Taïeb, retiré au Maroc, et avec les chefs des confréries religieuses de cet empire, qui sont nos ennemis les plus acharnés. Quoi qu'il en soit, tant qu'il vécut, sa fidélité intéressée ne se démentit pas ouvertement. Grâce à des ménagements sans nombre, à une certaine tolérance pour des exactions très-patiemment souffertes par ses khoddams, on trouva en lui un serviteur très-utile, et la tranquillité du petit désert et des oasis ne fut jamais troublée. On avait eu le soin, d'ailleurs, de se ménager un point d'appui à la frontière du pays des

Ouled Sidi Chiqr et des hauts plateaux : le poste de Géryville, construit sur les ruines d'un ksar abandonné, et relié aux postes de Saïda et de Tiaret par deux lignes de caravansérails qui, à chaque étape, assurent un abri aux voyageurs et aux petits détachements. Les derniers événements ont prouvé l'utilité de cette création, car Géryville et plusieurs caravansérails sont devenus les lieux de dépôt des munitions et des vivres des colonnes mobiles, la base de toutes les opérations poursuivies dans le Sud.

Les hommes influents du pays sont des intermédiaires indispensables de l'administration française ; elle les a toujours accueillis avec bienveillance, leur a parfois même pardonné une défection et rendu leur pouvoir ; mais, désireuse de substituer autant que possible son action directe à la leur, elle s'efforce, lorsqu'ils meurent, de partager leur pouvoir entre plusieurs héritiers, ou de le restreindre, s'il n'y en a qu'un seul. Si Hamza mourut subitement en 1861, au retour d'un voyage à Alger. L'aîné des fils qui lui restaient, Si Sliman, succédait à son autorité religieuse, comme chef de la famille de Sidi Chiqr. Il avait toujours été éloigné des affaires ; cette circonstance, jointe à son jeune âge, servit de prétexte pour ne lui conférer que le titre de bachaga ou chef des agas, au lieu de celui de khalifa (lieutenant du gouverneur) qu'avait possédé son père, et pour réduire la part du pouvoir qui lui était délégué. Si Sliman ne cessa de réclamer contre cette décision et de solliciter un titre qui lui semblait devoir être héréditaire dans sa famille. Il sentait avec amertume qu'on faisait une grande différence entre son père et lui, et qu'il n'était pas traité avec les mêmes égards. Après un voyage à Oran, où il renouvela ses demandes, accompagnées des plus ardentes protestations de dévouement, blessé d'un dernier refus et mécontent de ses rapports avec le commandant de Géryville, Si Sliman quitta sa résidence, emmenant avec lui dans le Sud ses khoddams les plus dévoués. Il avait arrêté son départ de concert avec son oncle Si Et Taïeb, devenu depuis quelque temps le conseil de ses jeunes neveux, et qui poussait alors les Hamyans à la révolte. Ces événements se passaient à de telles distances de nous que l'on n'avait pas attaché d'abord une grande importance à la fugue de Si Sliman, que l'on considérait comme une incartade de jeune homme; mais, lorsque, vers la fin du mois de mars, on apprit qu'il se rapprochait de Géryville, après avoir réuni un goum [1] nombreux, et en même temps les menées de Si Et-Taïeb chez les Hamyans, il ne fut plus permis de fermer les yeux, d'autant plus que le poste de

[1] Les goums sont les contingents de cavaliers que les tribus doivent fournir pour seconder les colonnes expéditionnaires. Ils sont toujours dirigés par les chefs de la tribu.

Géryville n'était gardé que par une compagnie de tirailleurs indigènes. Le commandant du cercle de Sebdou se rendit chez les Hamyans pour les maintenir dans le devoir et interdire tout accès aux maraudeurs marocains. Le colonel Beauprêtre, commandant du cercle de Tiaret, partit, de son côté, pour Géryville, avec une très-faible colonne, composée de 40 soldats du bataillon d'infanterie légère d'Afrique, de 60 tirailleurs indigènes et d'un escadron de spahis. Il emmena aussi un goum des Harrars, qu'il prit sur sa route.

Le colonel Beauprêtre était un soldat de fortune, le fils d'un tailleur de pierres de Salins. Entré dans l'armée comme simple soldat, il avait rapidement conquis tous ses grades par son rude courage et d'importants services, et s'était voué d'une manière toute spéciale à la vie d'Afrique. Chef du bureau arabe d'Aumale, il avait, par ses courses audacieuses, à la tête des goums, contraint à la soumission toutes les tribus limitrophes de la Kabylie, et porté au loin dans la montagne la terreur du nom français. Quand l'expédition qui devait soumettre les montagnards du Jurjura fut décidée, il parut nécessaire d'avoir les renseignements les plus exacts sur les ressources des habitants et les dispositions qu'ils faisaient pour résister. Beauprêtre, confiant dans la perfection avec laquelle il parlait les dialectes berbères, se déguisa, parcourut la Kabylie, fréquenta les marchés et se mêla à tous les groupes où il entendait provoquer un appel aux armes. Une fois il faillit être pris, tua l'homme qui l'avait reconnu et réussit à s'évader. Le dévouement habituel des goums menés si souvent par lui à la victoire, l'habitude de constants succès dans les entreprises les plus périlleuses, lui avaient donné une confiance qui devait finir par lui être fatale.

Parti le 24 mars de Tiaret, il était, le 7 avril au soir, à la fontaine d'Aïn bou Bekr, près du ksar de Stitten, et à huit lieues environ à l'est de Géryville, dont il voulait interdire l'approche à Si Sliman. Ses fantassins étaient fatigués par une longue marche, et le goum chargé de la garde du camp établit ses postes tout à l'entour. Y avait-il déjà chez les Harrars une pensée de défection ? cédèrent-ils alors seulement aux exhortations du marabout ? C'est ce que l'on ne sait pas encore ; mais la plupart s'éloignèrent pendant la nuit et quelques-uns revinrent même avec les ennemis se ruer sur le camp qu'ils devaient protéger. Un peu avant le jour, un cri d'alarme met tout le monde sur pied. Le colonel s'élance en chemise sur un cheval qu'il n'a le temps ni de seller ni de brider, et se trouve aussitôt en présence de Si Sliman, qu'il tue après en avoir reçu un coup de feu dans l'épaule. Commencé ainsi par la mort des deux chefs, le combat se continue avec acharnement. L'infanterie, qui parvient à se grouper, vend chèrement sa vie, tandis que les spahis et quelques cavaliers du goum cherchent à se frayer

un chemin vers Géryville, tentative dans laquelle la moitié seulement réussit.

Pendant que les fugitifs y apportaient l'effrayante nouvelle de ce massacre, elle était colportée de toutes parts avec une incroyable rapidité [1], et le désastre, grossi en passant de bouche en bouche, était exploité par le fanatisme comme le prélude de notre expulsion du pays. Un frère de Si Sliman, Si Mohammed, le remplaçait comme chef des révoltés et appelait aux armes toutes les tribus qui reconnaissaient la suzeraineté de Sidi Chiqr; les Harrars se joignaient à lui, et l'insurrection s'étendait dans le petit désert et chez les Laghouati du Djebel Amour, tandis qu'à l'ouest elle était arrêtée par la présence chez les Hamyans de la colonne de Sebdou. Quelques détachements épars dans le pays soulevé durent au bonheur et à la fermeté de leurs chefs d'éviter le sort du malheureux Beauprêtre.

Géryville est à plus de soixante-dix lieues de Mascara et à quatre-vingt-quinze d'Oran. Plusieurs jours se passèrent donc avant que l'on y connût les faits que nous venons de raconter ; mais des mesures promptes et vigoureuses furent prises pour châtier les révoltés et venger la mort de nos soldats. Le général Martineau des Chenetz, commandant la subdivision de Mascara, le général Deligny, commandant la province d'Oran, se mirent immédiatement en marche avec les troupes dont ils disposaient, tandis que le général Jusuf, commandant la province d'Alger, prenait la route de Djebel Amour, et que le gouvernement envoyait des renforts en Afrique : le 77ᵉ de ligne à Alger, le 83ᵉ de ligne dans la province de Constantine, et le 10ᵉ bataillon de chasseurs à pied dans celle d'Oran.

Le plus rapproché du théâtre de la lutte, le général Martineau, rencontra le premier l'ennemi. Se portant sur Géryville, par la route directe de Saïda, il arrivait le 26 avril à Aïn Lagta, près d'un caravansérail qui a succédé à un ksar ruiné. Une troupe de 4 à 5,000 hommes, presque tous cavaliers, l'y attendait. Cette première rencontre avec les insurgés devait avoir une influence morale considérable. Aussi, bien qu'il n'eût avec lui que cinq escadrons de chasseurs et un de spahis, moins de 700 chevaux, le général leur ordonna de charger, en les faisant appuyer par un bataillon de zouaves. La

[1] La rapidité avec laquelle se répandent en Algérie les nouvelles qui nous sont défavorables a toujours excité la surprise des personnes les plus familiarisées avec les habitudes locales. En 1849, au début du siége de Zaatcha, une attaque des chasseurs à pied fut repoussée et un colonel du génie y reçut un coup de feu à l'épaule, qu'il fallut désarticuler. L'échec et ce détail si particulier de la blessure étaient transmis à Djigelly, à travers les pays arabes et kabyles, avant d'être connus à Constantine par les autorités françaises. Ces communications sont le fait des khouans, ou confréries religieuses dont il sera question plus loin.

disproportion des forces rendit l'affaire meurtrière ; mais la discipline l'emporta bientôt sur une fougue désordonnée, et les armes de précision, venant au secours des sabres de la cavalerie, l'ennemi se retira en désordre avec une perte énorme. Le lendemain, en franchissant le dernier pli montagneux qui le séparait de Géryville, le général Martineau eut encore à déloger les contingents du marabout ; mais, dégoûtés par leur échec de la veille, ils ne firent pas une grande résistance. Ayant ainsi dégagé et ravitaillé ce poste important où il laissait ses blessés, il se dirigea le 30 à travers le pays des Harrars, à la rencontre du général Deligny, qui quittait le même jour la petite ville de Frenda. La contrée allait ainsi être parcourue en tous sens, et surtout dans la direction des fontaines. On se proposait pour but de fatiguer les populations, les immenses troupeaux qu'elles traînent avec elles, en leur interdisant l'accès de l'eau, toujours rare dans le voisinage du désert, et de les contraindre par là à se soumettre ou à accepter un combat dont l'issue ne pouvait être douteuse.

Le général Deligny était retardé par la nécessité d'amener un grand approvisionnement de vivres et d'organiser dans les hauts plateaux un dépôt entre Saïda, Frenda et Géryville. Il choisit le caravansérail de Keneg el Souk (le défilé du marché), au delà des Chotts, et ce fut seulement le 12 mai qu'il put le quitter, laissant au général Martineau le soin d'assurer ses communications pendant qu'il allait à son tour s'enfoncer dans le Sud. Le lendemain il était attaqué par Si Mohammed, qui avait réuni les contingents des Ouled Sidi Chiqr, des Harrars et de plusieurs tribus de Laghouati du Djebel Amour, au nombre d'environ 3,000 cavaliers, portant 600 fantassins en croupe. La colonne française comptait au plus 1,800 hommes d'infanterie et 550 chevaux, outre 450 cavaliers des goums fidèles. C'était peu, mais assez pour pouvoir manœuvrer. Aussi, lorsque la cavalerie ennemie, refoulant les goums lancés en éclaireurs, eut déposé dans les anfractuosités des ravins les fantassins qu'elle portait en croupe, elle fut coupée par un mouvement rapide de l'infanterie française et décimée par le feu des carabines rayées, tandis que les malheureux fantassins étaient sabrés par nos spahis.

Cette affaire, plus décisive que celle du 26 avril, déconcerta l'ennemi, qui devait subir le jour suivant des pertes plus grandes encore. Le général Deligny, feignant de se porter sur Géryville, tourna subitement à gauche, avant qu'on pût lui disputer les passages difficiles du Ksel, et arriva à Stitten après un léger engagement. Les habitants, qui avaient la conscience chargée de l'attentat commis sur le colonel Beauprêtre, se trouvèrent cernés à l'improviste. Stitten est l'un de ces ksar, ou villages fortifiés, où les tribus nomades viennent déposer leurs richesses, et qui sont des centres de commerce impor-

tants, eu égard au pays. Des sources, dont les eaux sont aménagées avec un soin extrême, arrosent des vergers d'un grand rapport, clos de haies et de murettes de torchis. Toutes sortes de cultures secondaires y croissent à l'ombre des grands arbres. Au centre des jardins se trouve le village, dont les maisons, construites en torchis, couvertes en terrasses, sont, comme dans tout le Sud, petites et malpropres. Telles quelles, cependant, elles suffisent au bonheur des habitants, qui jouissent avec une satisfaction orgueilleuse des avantages que leur position sédentaire leur donne sur les nomades. Ceux-ci, dont la vie est plus rude et mêlée de bien plus de privations, ont une meilleure santé, une constitution plus robuste, et déclarent que n'étant retenus par aucun lien à un endroit plutôt qu'à un autre, ils jouissent de la véritable liberté. Ils affectent un profond mépris pour les *hadars*, ou habitants des villes, et, cependant, s'il leur arrive de découvrir une source, si un puits artésien est foré par nos soins, ils s'y établissent aussitôt, tout prêts à en défendre la possession par les armes. Hadars et nomades, d'ailleurs, ne paraissent pas se douter du bien-être et de la santé qu'ils pourraient acquérir au prix de quelques soins de propreté.

Un monceau d'immondices recouvrant des amas de grains, de laines brutes et ouvrées, de nattes, de tapis, et tout cela au milieu du plus ravissant fouillis de verdure, tel était Stitten, le 14 mai, lorsque la colonne française, débouchant des hauteurs, vit la population éperdue à ses pieds. Les habitants s'efforçaient de fuir, les contingents que nous avions battus la veille pillaient leurs alliés, estimant qu'autant valait prendre une part d'un si riche butin que de nous l'abandonner tout entier. Tout cela ne dura guère. Tourné à droite par les tirailleurs indigènes, à gauche par les zouaves, abordé de front par le 67e, le village fut emporté en un instant et livré aux goums qui nous accompagnaient. Il ne reste plus de Stitten que des ruines fumantes, arrosées du sang de ses défenseurs. C'est sans doute un des plus tristes résultats de l'insurrection que la nécessité de détruire ces petites bourgades si utiles : mais nous n'avons d'autre moyen de soumettre les populations qui fuient ainsi devant nous que de les atteindre dans leurs biens et de les refouler dans les espaces sans eau. La position de Stitten, de Sidi Chiqr, est du reste tellement avantageuse, qu'avant peu de temps on aura relevé les masures ruinées et repris l'exploitation des vergers, qui sont, avec les sources, la véritable richesse de ces petits endroits privilégiés.

Le général Deligny séjourna à Stitten, tant pour laisser reposer ses troupes que pour rendre les derniers devoirs à Beauprêtre et à ses infortunés compagnons, dont on retrouva sur le lieu du combat les corps dépouillés, mais intacts et sans mutilations, contrairement à

ce qui avait été dit d'abord. En allant ensuite déposer ses blessés à Géryville, il eut encore occasion de défaire un goum des Harrars, qui avait osé l'attendre au col des Ouled Azza. Chargée par les chasseurs et les spahis, cette troupe fut dispersée sans autre perte de notre part que celle d'un officier indigène, le capitaine Boukouya, à qui, en 1847, était échue la bonne fortune de recevoir la soumission de l'émir Abd el Kader. De ce moment, les insurgés n'osèrent plus nous chercher. L'ascendant de la France était de nouveau clairement établi; mais les Harrars et les Ouled Sidi Chiqr ne se rendaient pas encore. Ils fuyaient devant nous, obligeant le général Deligny à courir successivement vers Keneg el Souk, de là à Keneg el Azir, sur la route de Saïda, à toutes les fontaines enfin qui sont au nord du Ksel, ce qui força bientôt une partie des Harrars à céder. Déjà l'arrivée du général Jusuf dans le Djebel Amour y avait rappelé tous les contingents des Laghouati, dont les biens et les familles se trouvaient à notre discrétion. De ce côté aussi la trahison nous avait menacés. Un convoi, escorté par 50 tirailleurs indigènes et 30 spahis, avait failli être surpris. La conduite loyale des habitants d'Aïn Madhi déjoua cette trame, et le chef du bureau arabe de Laghouat, averti à temps, put rassembler en hâte les goums des Ouled Naïls et des Larbaa, et mettre les assaillants déconcertés entre deux feux. Assez important au point de vue militaire, car il coûta 150 morts aux insurgés, ce combat l'était beaucoup plus au point de vue politique, car il marquait une limite que l'insurrection ne devait pas franchir. Quelques jours plus tard, le général Jusuf atteignait les tribus du Djebel Amour et les forçait ainsi que leur chef, l'agha Eddin ben Yayia, à se rendre à merci.

Depuis lors les Harrars et les autres tribus moins importantes des hauts plateaux sont rentrés dans le devoir. Les opérations dans le Sud ont surtout consisté en courses du général Deligny pour atteindre les Ouled Sidi Chiqr, abandonnés de tous leurs alliés, et pour leur interdire les fontaines, tantôt au nord du Ksel, tantôt vers Ghassoul et Brizina, plus tard enfin aux limites du petit désert. L'oasis d'El Biod Sidi Chiqr, la principale résidence des chefs de cette tribu, a subi le sort de Stitten, et la tribu révoltée était, aux dernières nouvelles, refoulée dans le Sud, n'ayant d'autres ressources en eau que celles si précaires que peuvent offrir les redirs pendant l'été. Telle est cependant l'étendue de la frontière à garder qu'il semble difficile de lui interdire tout à fait l'accès des montagnes, et la tâche des colonnes expéditionnaires sera pénible et fatigante.

Bornée là, l'insurrection n'aurait eu aucune suite fâcheuse pour la colonie ; mais elle a aussi sévi sur un autre théâtre, comme il nous reste à le raconter.

Le général Deligny, en s'enfonçant si loin dans le Sud, ainsi que le

général Martineau, avait jugé nécessaire d'appeler quelques troupes dans les cantons qu'il quittait, afin d'assurer ses relations avec le Tell. Le colonel Lapasset, commandant la subdivision de Mostaganem, s'était en conséquence porté à Tiaret avec 7 à 800 hommes, composés d'un escadron de chasseurs, deux compagnies du 67e de ligne, deux de tirailleurs indigènes et une compagnie de discipline. Dans la nécessité où l'on se trouvait de veiller sur tant de points divers d'une frontière étendue, ce mouvement avait laissé le Tell de la province d'Oran complétement dégarni de troupes. Lorsque le général Martineau opéra son retour à Frenda, le colonel Lapasset rétrograda lui-même sur Relizane, afin d'y renouveler ses approvisionnements. Parti de Tiaret le 11 mai, il couchait le lendemain au milieu du pays des Flittas, qui lui faisaient de grandes protestations de dévouement. Pendant la nuit cependant, le colonel fut prévenu que l'on tramait une trahison, et qu'il risquait d'être attaqué au point du jour, comme l'avait été le colonel Beauprêtre. Une surveillance exacte prévint ce malheur ; mais, à peine en marche, de nombreux groupes l'environnent, le pressent, menacent sa petite colonne, tirant de loin des coups de fusil, sans toutefois oser l'aborder. Les carabines et deux petites pièces de canon tenaient les assaillants à distance. Ces alertes incessantes causaient au soldat plus de fatigues que de dangers ; très-peu furent atteints, mais la panique se mit parmi les Arabes du convoi, qui s'enfuirent en coupant les sangles de leurs mulets, en sorte que presque tous les bagages furent perdus. Le soir, le colonel Lapasset campait près de la zaouïa de Sidi Mohammed ben Aouda, ne donnait que quelques heures de repos à sa troupe, et le matin il atteignait Relizane sans autre attaque. Ce fut le début d'un second soulèvement, distinct de celui des Ouled Sidi Chiqr, quoique ayant quelque connexité avec lui.

Si l'on jette les yeux sur une carte de l'Algérie, on verra le fleuve le plus important du pays, le Chélif, dans la partie inférieure de son cours traverser une large plaine bornée par deux contrées montagneuses. Au nord le Dahra, au midi le massif des monts Ouarencenis. Toutes deux sont peuplées de Kabyles des familles des Maghraoua et des Beni Ifren. Sur les pentes ouest de l'Ouarencenis cependant, un canton très-fertile qui comprend les bassins de la Menasfa, de l'Oued Krelouf et de la Mina, est habité par une tribu qui s'attribue une origine arabe [1].

[1] Nous avons expliqué ailleurs que lorsque les Arabes se firent accorder par les souverains indigènes les meilleures terres du Maghreb, ils ne déplacèrent pas les anciens possesseurs du sol, se contentant d'exploiter à leur profit terres et habitants. Dans bien des cas il ne se trouva que quelques familles arabes perdues dans une masse nombreuse de Berbères. C'est ce qui est arrivé en particulier chez les Flittas, qui

Cela n'est pas tout à fait exact cependant ; si quelques fractions, comme les Ouled-Souid et les Cheurfa peuvent soutenir cette prétention, la plupart sont Berbères ou mélangées ; celle même des Ouled Krelouf descend d'esclaves noirs venus du Maroc. Cette tribu a toujours été remarquée par ses instincts belliqueux, elle a opposé la résistance la plus énergique à la conquête française et n'a été domptée qu'après de sanglants combats. C'est là que le colonel Berthier périt dans une affaire malheureuse, là aussi que le général Tartas obtint le plus beau succès de sa carrière militaire, dans une charge de cavalerie exécutée non loin du lac salé des Akermas, et restée célèbre dans les fastes de l'armée d'Afrique. Vaincus, les Flittas avaient cédé à l'ascendant de nos armes ; mais pendant longtemps on croyait prudent de ne se hasarder qu'en troupe nombreuse sur le territoire de cette tribu remuante. Aucune peut-être ne s'était montrée plus revêche à une administration régulière, aucune ne contenait une plus grande quantité d'adeptes de ces confréries religieuses sans cesse occupées de prêcher la haine du chrétien. A une journée de marche au nord-ouest de Tiaret est le principal établissement que les Aïssaouas possèdent en Algérie, la *zaouïa* de Sidi Mohammed ben Aïssa, placée sous le patronage du fondateur même de l'ordre. Rien en Europe ne peut donner une idée de ce qu'est une zaouïa un peu considérable. La simple koubba établie sur la sépulture ou seulement en mémoire d'un marabout vénéré devient une mosquée où les fidèles se réunissent pour prier en commun ; c'est un lieu de pèlerinage, une école primaire, une chaire de théologie, un noviciat où les frères se forment aux pratiques spéciales de l'ordre. C'est quelquefois un hospice, toujours un bureau d'esprit public et un foyer dangereux de fanatisme et de propagande anti-française. La zaouïa de Sidi Mohammed ben Aïssa possède de grands biens et exerce une influence décisive chez les Flittas et les tribus voisines, mais elle n'est pas la seule. Il s'en trouve bien d'autres encore, et parmi elles nous citerons comme la plus curieuse celle de Sidi Mohammed ben Aouda, sur les bords de la Mina, vouée spécialement à l'instruction, c'est-à-dire à l'étude des commentateurs du Coran, et aussi à certaines pratiques bizarres propres à exciter l'étonnement et surtout la générosité du vulgaire. Les marabouts de Ben Aouda sont dompteurs de lions, et, de temps à autre, promènent sur les marchés, voire même dans les rues de Mostaganem, des lions apprivoisés et retenus par quelques mauvaises cordes. Leur secret est simple : il consiste à aveugler

parlent un arabe corrompu et dans les cantons écartés même, le berbère, bien que tous se disent de pure race arabe et qu'Ibn Khaldoun appuie cette prétention de son autorité.

le roi des animaux, qui devient alors docile et craintif, et se laisse conduire au bâton, sans cesser d'exciter l'effroi par ses rugissements.

L'exaltation religieuse n'est pas entretenue seulement chez les Flittas par les fanatiques qui fréquentent les zaouïas, il existe aussi chez eux des familles de marabouts, comme celle de Sidi el Azerec, et surtout une fameuse famille de Cheurfa. Les Cheurfa (c'est le pluriel de chérif) sont, on le sait, les descendants de la famille du prophète, par Fatime, sa fille, ou par Abbas, son oncle. Une bénédiction particulière du ciel protége sans doute cette prolifique famille, car les pays musulmans fourmillent de Cheurfa. Il y en a des tribus entières en Algérie, et les plus célèbres sont ceux du Dahra, d'où sortent les souverains actuels du Maroc et les turbulents Cheurfa des Flittas, les plus francs gredins et les plus indomptables maraudeurs de tout le Tell algérien. Jusqu'à ces derniers temps, on n'avait point trouvé de chef indigène inspirant assez de confiance et ayant assez de crédit sur ses compatriotes pour diriger d'une manière efficace toutes les fractions des Flittas, et chacune d'elles était administrée par un cheik spécial. Peu à peu cependant, cet état de choses s'était amélioré. La création de Relizane sur la limite de leur territoire mettait une partie d'entre eux en relation directe avec les Européens. La route de Mostaganem à Tiaret coupait le pays en deux, et cette route était très fréquentée, à cause du grand commerce de laines qui commence à se faire avec les hauts plateaux. Puis l'on avait retrouvé la conduite romaine qui amenait les eaux de Zamoura à Relizane, et l'on avait établi près de la source un fortin autour duquel s'était groupé un village de 30 à 40 feux. Les Flittas étaient donc entamés de trois côtés, ce qui ne leur plaisait guère, et ils pouvaient prévoir le moment où la colonisation, qui fait des progrès rapides dans la plaine de la Mina, allait envahir aussi leur fertile territoire. Quelques motifs particuliers de mécontentement se joignant à tout cela, on conviendra qu'ils étaient dans les meilleures dispositions pour prêter l'oreille aux discours de quelque intrigant fanatique, et l'occasion pouvait sembler propice lorsque éclatait dans le Sud une insurrection dont on s'exagérait l'importance, qui forçait à laisser sans un soldat les quarante lieues de terrain entre Mostaganem et Tiaret. Ce fut un pèlerin revenu de la Mecque, El Hadj Sidi el Azerec [1], qui se fit l'instigateur de ce nouveau soulèvement.

[1] Nous rétablissons ce nom, singulièrement altéré dans les récits des journaux. C'est d'ailleurs un sobriquet, devenu le nom patronymique d'une famille. El Azerec signifie le gris, ou plutôt cette nuance indécise, ce bleu tirant sur le gris de lin, qu'offre parfois l'atmosphère embrasée des pays chauds. Nous en avons fait le mot azur. On n'a pas assez remarqué peut-être le grand nombre de mots arabes que les relations établies lors des croisades ont fait entrer dans notre langue. Ce sont, outre

Le gouvernement sentit toute la gravité du mouvement insurrectionnel des Flittas. Il n'avait renforcé les troupes de la province d'Oran que d'un bataillon de chasseurs à pied, sur la nouvelle de la révolte des Ouled Sidi Chiqr ; cette fois, deux régiments d'infanterie, le 12e de la garnison de Paris, le 82e de celle de Lyon, et un régiment de cavalerie, le 1er hussard, reçurent l'ordre de partir. Ils formèrent une brigade sous les ordres du général Rose, qui avait conquis la plupart de ses grades en Algérie. En donnant à ces troupes un chef ayant une grande connaissance du pays, au courant des précautions hygiéniques qu'il exige, on voulait diminuer le plus possible les dangers de l'acclimatation au commencement de l'été. La même pensée présida à la désignation des corps et de leurs officiers supérieurs. Le colonel Péchot, du 12e de ligne, était aussi un ancien algérien, et d'autres, le lieutenant-colonel Suzzoni, le commandant Colonieu entrèrent par permutation dans les régiments qui allaient faire campagne. Un soin scrupuleux présida au choix des soldats destinés à porter les deux régiments d'infanterie à l'effectif de 2,000 hommes, et qui furent pris parmi les volontaires des garnisons de Paris et de Lyon. Il est inutile de dire qu'il s'en présenta trois fois plus qu'on n'en demandait. Ces incorporations, la formation des bataillons de guerre exigeaient un certain laps de temps ; telle est cependant la redoutable célérité avec laquelle l'armée française peut passer du pied de paix au pied de guerre, que sur un ordre de départ donné le 18 mai, les corps désignés étaient du 22 au 25 à Toulon, et rendus le 28 sur le théâtre des opérations.

Il était temps que ces renforts arrivassent, car la pénurie de troupes causait dans la colonie des appréhensions excessives, que justifiait en partie la présence des maraudeurs isolés, en arrière même des colonnes. Obligé de couvrir la petite ville de Relizane, le colonel Lapasset ne pouvait s'en éloigner, et il n'avait pas assez de cavalerie pour la disperser à la poursuite de quelques pillards qui tenteraient de détrousser les voyageurs, ou même d'attaquer des fermes isolées, car depuis quelques années il s'en était établi jusqu'à huit ou dix kilomètres du centre principal de population dans cette riche plaine

beaucoup de termes de médecine et de chimie, des noms de couleurs, comme azur, gueules, sinople, cramoisi, des mots usuels ou spéciaux comme talisman, truchement ; arsenal, de *dar-es-senaa*, maison de travail ; amiral pour *al-émir*, le commandant ; gibet de *djebel* ou *djibel*, hauteur ; casser de *kesseur ;* déchirer de *dcherreug*. La douane n'est autre que le *diouânn* (assemblée, nous prononçons divan) chargé de l'inspection des marchandises. Une boutique c'est le *dar el bethâka* ou la maison à fenêtres. L'un des plus jolies étymologies que l'on nous ait signalées est celle-ci : les mendiants à Alger tendent aux passants un plat de bois sur lequel est inscrite quelque maxime pieuse, le plus habituellement : *fi sebil alla* [marche] dans la voie de Dieu, et le mot principal est devenu chez nous celui de l'ustensile.

de la Mina, où tout prospère à l'envi, herbages, céréales, plantes industrielles, voire même le coton et la canne à sucre. N'osant rien contre lui, Sidi el Azerec marcha contre le village de Zamoura qu'il brûla et pilla, mais il attaqua sans succès le fortin où tous les habitants s'étaient réfugiés. Le colonel Lapasset s'y rendit pour rassurer et ravitailler les défenseurs, mais dut revenir en hâte à sa première position, et cette manœuvre se renouvela plusieurs fois, les Français n'étant pas en force pour entrer dans le pays des Flittas, et ceux-ci ne parvenant pas à entraîner un nombre suffisant de tribus pour entreprendre une opération sérieuse. El Azerec, sentant néanmoins qu'il devait sortir à tout prix de l'impasse où il s'était mis, alla attaquer l'un des caravansérails qui jalonnent la route de Tiaret, celui de Rahouïa, occupé par huit cavaliers de remonte, qui y gardaient quelques étalons. Le caïd de l'endroit vint aussitôt près d'eux avec quelques amis, pour leur donner l'appui de sa présence, mais il ne put persuader à El Azerec d'abandonner son dessein. La résistance fut des plus vives, car elle coûta aux assaillants une centaine d'hommes tués ou blessés, et ils n'auraient pu en triompher, s'il ne s'était trouvé près des murs, par malheur, des meules de fourrage qu'ils incendièrent. La flamme et la fumée chassèrent les défenseurs de leur position, et, indigènes comme Français, tous furent massacrés. On n'eût pas pensé ailleurs à s'enorgueillir d'un succès si petit et si chèrement acheté; mais en Algérie, le prestige attaché à nos constructions, et la confiance qu'elles inspirent sont tels, que la prise de Rahouïa décida la défection des tribus du cercle d'Ammi Moussa, les Beni Ouragh, la plus importante de toutes, les Kraich, les Meknassa, les Beni Messelem. Sans perdre de temps, Sidi el Azerec alla à leur tête diriger contre le poste d'Ammi Moussa une attaque furieuse. Là encore, le village fut brûlé, et les habitants se réfugièrent dans le poste où les avait précédés l'aga des Beni Ouragh, Bel Hadj avec sa famille. Il ne se trouvait en tout que 174 personnes dans le fort d'Ammi Moussa, dont les murailles ne sont pas achevées, mais dominent de trois côtés des pentes fort roides, qui aboutissent à l'Oued Riou. Malgré le petit nombre des défenseurs, l'attaque d'El Azerec était une folle témérité, qui devait être d'autant plus fatale aux assaillants, qu'ils étaient plus acharnés. Les derniers rapports qui nous sont connus, sans préciser leurs pertes, les évaluent à plusieurs centaines de tués, tandis que les nôtres, abrités derrière leurs créneaux, n'ont perdu que deux ou trois hommes, parmi lesquels le fils de l'aga Bel Hadj. Ce résultat n'a rien qui doive surprendre; c'est la répétition de la lutte de Mazagran. Deux jours de suite, le 27 et le 28 mai, l'ennemi se rua sur les murailles, essayant de les démolir à coups de pioches, mais il n'est pas vrai, comme divers récits l'ont

publié, que sous la direction d'anciens tirailleurs qui avaient assisté au siége de Sébastopol, il ait ouvert des tranchées, ni fait rien de semblable à une attaque régulière.

Rebuté par cet insuccès, apprenant l'arrivée du général Rose avec de nouvelles troupes, Sidi el Azerec se retira dans la montagne, où il ne devait pas tarder à être poursuivi. Un orage formidable s'amoncelait sur les tribus qui avaient cédé à ses exhortations. Pendant que le général Martineau revenait à Tiaret pour cerner par le sud le pays des Flittas, le colonel Lallemand, avec la petite colonne d'Orléansville leur interdisait à l'est le territoire de Sendjess; le général Liébert, avec celle de Miliana, assurait la fidélité des montagnards du centre de l'Ouarencenis, et cet ensemble livrait les insurgés à l'action combinée du colonel Lapasset et de la brigade du général Rose, forte d'environ 4,500 hommes. Le premier coup de feu des renforts arrivés de France fut tiré le 31 mai, sur une troupe qu'El Azerec envoyait en reconnaissance à Relizane, où le général Rose organisait ses moyens de transport, pendant que le colonel Lapasset allait secourir le poste d'Ammi Moussa. Le lendemain, le général se mettait à son tour en route pour Dar ben Abdalla, bivouac bien connu dans les précédentes guerres, et appartenant aux Cheurfa de Garboussa, au centre du pays des Flittas. Atteints dans leur repaire, les belliqueux montagnards donnèrent à nos jeunes soldats un spectacle jadis fréquent en Algérie, mais oublié depuis des années, celui d'une de ces batailles à la façon des héros d'Homère, où les combattants exaltent leur valeur et injurient leurs ennemis avant de les frapper, tandis que les femmes, garnissant les hauteurs voisines, excitent par leurs cris leurs maris, leurs frères, leur rappellent les exploits de leurs pères, décernent des éloges aux plus braves, poursuivent de leurs imprécations les timides, et souvent ramènent les fuyards au combat, à la victoire même, par la véhémence de leurs efforts et de leurs menaces. C'est là, certes, un spectacle splendide et qui ne s'efface jamais de la mémoire de ceux qui ont eu occasion de le contempler. Mais cette fois, cris, menaces, courage même ne pouvaient prévaloir contre l'expérience des chefs, la discipline des soldats et la longue portée des armes rayées. En peu d'heures, plus de deux cents cadavres gisant sur le terrain, bien d'autres emportés au loin et de nombreux blessés, constataient une fois de plus l'ascendant de la France, et ce qui rendait la victoire plus complète encore, El Hadj Sidi el Azerec se trouvait au nombre des morts. Il avait payé de sa vie la révolte dont il était l'auteur, et aucun autre chef n'osait prendre la responsabilité de lui succéder. De ce moment on put considérer la révolte du Tell comme comprimée : non que chacun s'empressât d'offrir sa soumission, les choses ne se passent pas ainsi avec ces tribus

guerrières de l'Algérie, qui tiennent à honneur de ne jamais céder qu'à une nécessité pressante et présente. Les contingents rentrèrent seulement sur le territoire de leurs tribus. Les colonnes expéditionnaires durent donc se présenter chez chacune d'elles, et ce n'est qu'après avoir *fait parler la poudre*, prouvé sa supériorité dans une affaire parfois assez sérieuse, vidé les silos ou enlevé les troupeaux, que l'on put amener à composition ces intraitables montagnards. Ils savent d'avance qu'ils ne seront pas victorieux, qu'une résistance prolongée aggravera les conditions sévères qu'il leur faudra subir; rien n'y fait, l'*heurma* exige qu'il en soit ainsi et que chaque tribu, souvent même chaque fraction de tribu soit frappée sur son territoire avant de faire sa soumission. Telle est la tâche pénible qu'a accomplie pendant un mois l'armée d'Afrique, et qui vient seulement de se terminer par l'action combinée de cinq colonnes expéditionnaires. On s'étonnera peut-être qu'ayant laissé ses lieutenants soutenir le poids de la lutte pendant la période la plus difficile, le gouverneur ait cru devoir intervenir au dernier acte. C'est qu'il ne s'agissait pas seulement de combattre l'ennemi, il fallait encore, et c'était peut-être le plus difficile, réorganiser l'administration des pays insurgés et choisir de nouveaux chefs, rétablir enfin cette responsabilité des tribus, qui a soulevé à différentes reprises les attaques des personnes qui ne connaissent pas bien les mœurs africaines. Après une lutte aussi acharnée, il reste toujours un certain nombre de maraudeurs qui, soit par exaltation religieuse, soit qu'elle leur serve seulement de prétexte, courent la campagne et pendant un certain temps en rendent le parcours extrêmement dangereux. Une particularité très-bizarre, c'est que les fils du télégraphe électrique étaient d'abord restés intacts, et qu'ils n'ont été coupés des deux côtés de Relizane, vers Alger et vers Mostaganem, que lorsque le colonel Lapasset et le général Rose étaient déjà entrés chez les Flittas. Cette interruption n'a été que de courte durée. Contre de pareils actes, les agressions dont sont victimes les voyageurs isolés, nous ne pourrions rien; on exténuerait les soldats sans résultat, si on leur faisait courir la campagne à la poursuite de malfaiteurs introuvables. L'administration oblige donc chaque tribu à faire la police sur son territoire, et la rend pécuniairement responsable des délits qui s'y commettent. Cette mesure si simple a suffi pour assurer à l'Algérie une sécurité égale et supérieure même à celle dont jouissent nos grandes routes. Un si heureux résultat pourrait tenir lieu d'une justification facile d'ailleurs à donner. Chaque tribu se compose de la descendance de celui dont elle porte le nom, et des serviteurs qui, sous le régime patriarcal, sont considérés comme faisant partie de la famille. La responsabilité des tribus, bien qu'elle choque au premier abord

nos idées sur la justice, n'est donc autre chose que cette disposition de nos codes qui rend le père de famille responsable des dégats commis par ses enfants, ses domestiques ou les animaux possédés par lui.

On peut donc considérer la double insurrection qui a éclaté dans la province d'Oran comme comprimée : celle du Tell, bien qu'il reste encore à réorganiser les tribus et à régler la contribution destinée à réparer les dommages soufferts par les colons de Relizane, de Zamoura et d'Ammi Moussa ; celle du Sahara, malgré la persévérance de la famille de Sidi Chiqr et de ses khoddams à refuser leur soumission. L'excessive chaleur suspend forcément toute opération de ce côté. Nous ne pouvons qu'occuper un certain nombre de points convenablement choisis à la lisière des hauts plateaux et faire rayonner de là les goums des tribus soumises. Mais la difficulté d'abreuver les troupeaux, les souffrances que vont endurer les malheureuses populations qui persistent dans l'insurrection peuvent suffire à les réduire à l'obéissance. Il est plus probable cependant qu'une partie au moins continueront leur résistance, et qu'une campagne d'automne sera nécessaire pour compléter les résultats acquis et rétablir des relations régulières avec Metlili et les oasis du Mzab et d'Ouaregla. L'état d'insoumission du Sahara n'aurait pas d'importance par lui-même; mais nous ne pouvons tolérer près de nous, surtout dans une contrée qui a accepté notre domination, un foyer d'effervescence qui pourrait un jour ou l'autre se propager dans le Tell. Le résultat le plus regrettable de la révolte de cette famille de Sidi Chiqr, à laquelle nous avions donné une haute importance politique, dont l'influence religieuse est très-grande dans le Sud, et s'étend même bien au delà de nos possessions, sera d'entraver pour longtemps peut-être les relations que nous nous efforçons d'établir avec le grand désert et avec ce Soudan que nous ne réussissons à aborder ni par l'Algérie ni par le Sénégal.

En étudiant la série des mesures prises pour réprimer l'insurrection dans la province d'Oran, on est frappé de deux faits principaux : l'impossibilité de suffire à cette tâche avec les troupes de la province même, d'où naît la nécessité de réclamer des renforts à la France, et la difficulté d'assurer les approvisionnements des colonnes mobiles, qui oblige à recourir à toutes sortes d'expédients, des convoyeurs civils, des réquisitions de corvées arabes, ce qui ne permettait pas d'établir dans ce service important une régularité militaire. Cela peut surprendre le public habitué à entendre dire que l'Afrique immobilise 70,000 hommes de l'armée française.

La guerre d'Afrique est l'école où se sont formés depuis trente ans

nos généraux et nos soldats : c'est là qu'ils ont acquis une rapidité d'allures, une habitude de la vie de campagne que ne possède au même degré aucune autre armée de l'Europe. Aussi, chaque fois qu'une guerre grande ou petite exige un mouvement de troupes, est-ce à l'Algérie que l'on s'adresse d'abord, et l'on y a largement puisé pour la Crimée et l'Italie, et dans ces dernières années au profit de la Chine, de la Cochinchine et du Mexique. Une confiance excessive dans la tranquillité du pays, le désir de réaliser quelques économies sur le budget si contesté de la guerre, avaient fini par faire réduire outre mesure l'effectif de cette armée, qu'il faudrait toujours tenir assez élevé, comme pépinière de soldats aguerris.

L'*Annuaire militaire* pour 1864 constate qu'au 31 janvier dernier il ne se trouvait en Algérie que huit régiments d'infanterie de ligne : le 42e et le 3e dans la province d'Alger (ce dernier remplacé au printemps par le 87e) ; le 4e, le 63e et le 66e dans la province de Constantine ; le 17e, le 55e et le 67e dans la province d'Oran. Les régiments de zouaves, partis pour la Mexique, n'avaient laissé qu'un bataillon de dépôt dans chaque province. Le régiment étranger avait suivi la même destination, ne laissant qu'un petit dépôt, c'est-à-dire quelques hommes seulement à Oran. L'infanterie légère d'Afrique, dont les soldats ont obtenu une si grande popularité sous le nom de zéphyrs, n'était plus représentée que par un bataillon et demi, le 3e étant en Chine, et une partie du 2e au Mexique. Il n'y avait plus de chasseurs à pied, et l'on ne pouvait trop regarder comme une *force vive* quelques compagnies de discipline, composées d'hommes renvoyés de leurs corps pour inconduite, et qui ne sauraient inspirer une confiance complète en toute circonstance. La cavalerie ne se trouvait pas aussi réduite. Chaque régiment de chasseurs d'Afrique avait deux escadrons sur six au Mexique, mais la province d'Alger possédait le 3e hussards, celle de Constantine le 3e chasseurs à cheval, et celle d'Oran le 11e. Les troupes *françaises* de l'armée d'Afrique se trouvaient donc réduites, au moment où allait éclater l'insurrection, à 19,000 hommes d'infanterie au plus et à 3,500 de cavalerie, à quoi il faut ajouter un nombre médiocre d'artilleurs, dispersés dans un grand nombre de places, le régiment en garnison en Algérie ayant six batteries de côtes et au Mexique une batterie montée, qu'il convient de défalquer. En déduisant les malades, les ordonnances et les indisponibles de tout genre, il n'y avait donc pas vingt mille Français à mettre en campagne pour réprimer l'insurrection et garder les places. On ne saurait, en effet, énumérer parmi les troupes actives les états-majors, la remonte, les compagnies d'armuriers, de pontonniers, d'ouvriers du génie, les puisatiers, le corps de santé, l'intendance, les infirmiers, le train, les comptables et les troupes de

l'administration, boulangers, toucheurs, etc., tous services accessoires, fort utiles sans doute, et plus encore en Afrique qu'en Europe, peu nombreux, si l'on considère chacun isolément, mais qui grossissent beaucoup le chiffre de l'armée sur le papier, sans augmenter celui des combattants.

Les mêmes raisons d'économie et de guerre extérieure avaient fait réduire en hommes et en chevaux ou mulets le train des équipages, devenu moins utile depuis que l'on ne faisait plus d'expéditions, car le commerce exécute à bien meilleur marché les transports ordinaires des places. Lorsqu'il fallut à l'improviste approvisionner des colonnes mobiles de munitions et de vivres de tout genre à de très-grandes distances, on se trouva dans un embarras excessif. Les moyens étaient insuffisants et disséminés. On affecta toutes les ressources disponibles aux colonnes Deligny et Martineau, qui partaient pour le Sud, et l'on se résigna à employer des charretiers civils et des bêtes de sommes, prises par réquisition dans les tribus, pour le service de celles dont le rôle, espérait-on, se bornerait à assurer le ravitaillement des premières. Il résulta de tout cela beaucoup de tiraillements, des retards, la perte totale du convoi du colonel Lapasset au moment d'une attaque, comme il résultait du faible effectif de l'armée l'impossibilité d'agir contre l'insurrection avec assez de monde pour la comprimer à son début.

Les chiffres énoncés plus haut peuvent causer de l'étonnement, mais ils sont incontestables et ne seront pas contestés. Pour mettre cinq à six mille hommes en campagne dans chaque province, il eût fallu désorganiser tous les services, et si l'on a pu expéditionner avec des effectifs plus élevés, cela est dû à la fidélité et au dévouement des corps indigènes. Il est d'autant plus important de le constater que les journaux ont retenti de récriminations contre les Arabes et sur la méfiance qu'ils doivent inspirer. Si cette méfiance est justifiée à l'égard d'une certaine catégorie d'indigènes, elle serait bien mal à propos appliquée à la grande majorité d'entre eux. Pas un combat n'a été livré sans que spahis et tirailleurs, voire même les goums irréguliers, n'y aient pris part à côté des soldats français. Dans les massacres d'Aïn Bou Bekr et de Rahouïa, la plus forte perte a été supportée par eux. Eux seuls gardaient Géryville, entouré par l'insurrection à une énorme distance de tout secours. Si les complots tramés contre nous ont échoué à Aïn Madhi et à Ben Aouda, c'est à la fidélité des caïds qu'on le doit. A Ammi-Moussa et à Rahouïa, enfin, on en a vu s'enfermer avec les soldats français et périr en les défendant. Cette conduite rapprochée de la défection générale de nos agents, lors des insurrections de 1840 et de 1845, est une preuve sensible de la révolution qui s'est faite dans les esprits, de la con-

fiance que méritent aujourd'hui la plupart de nos chefs, de celle que nous avons su leur inspirer.

Les personnes qui ne connaissent que superficiellement l'Algérie, ou dont l'esprit est prévenu contre le fanatisme aveugle des musulmans ; celles même qui n'ont pas eu l'occasion de comparer l'état du pays à la fin de la guerre avec ce qu'il est aujourd'hui, ne peuvent pas bien apprécier l'importance et la profondeur de ce changement d'opinion. Autrefois, le vide se faisait autour de nous à la moindre prédication, et nous ne pouvions compter, dans toute l'Algérie, que sur les deux tribus du maghzen d'Oran, les Douairs et les Smélas, trop compromises pour pouvoir se rallier à nos adversaires. Lorsque nous avions réduit une tribu par la force, le chef qui acceptait la mission de la gouverner en notre nom, était, par cela seul, discrédité aux yeux de ses coreligionnaires. Sa vie était menacée ; on le traitait de baptisé, de Nazaréen, ce qu'il regardait comme une injure et punissait par de sévères amendes. Le seul moyen qu'il avait de se faire pardonner ses relations avec les chrétiens, était de dire à ses administrés : « Vous le voyez, les Français sont nombreux, ils sont puissants, Allah nous a mis entre leurs mains pour la punition de nos fautes ; mais patientons, attendons le moment, peu éloigné peut-être, où le *maître de l'heure* paraîtra au nom du prophète, et alors, moi tout le premier, je marcherai à sa suite, et je combattrai à votre tête pour laver les humiliations que nous sommes forcés de subir. Jusqu'à ce moment désiré, fiez-vous à moi pour atténuer les maux de l'oppression. » Aussi tout marabout disposé à prêcher la guerre sainte était-il accueilli, caressé par celui dont le devoir eût été de le conduire dans nos prisons. Le chef s'excusait de nous servir, remontrait que les circonstances n'étaient pas encore favorables, et, s'il ne parvenait pas à ajourner l'insurrection, il s'y joignait pour n'en pas être la première victime.

Peu à peu, cependant, le calme s'est fait dans les esprits ; on a apprécié la tranquillité qui succédait aux misères de la guerre ; on ne souffrait plus des extorsions de tout genre, comme sous la domination des Turcs. Dans les années de mauvaises récoltes nous avons reçu des bénédictions générales en distribuant des grains pour les semailles et pour la subsistance des pauvres. Dans les bonnes années, ces prêts nous ont été rendus, et les Arabes se sont enrichis par l'exportation de grains qui eussent pourri sur pied sous l'ancien régime. Le commerce des laines, qui ne fait que de naître, est destiné à changer complétement la face des hauts plateaux et du petit désert. Puis des relations, difficiles au début, se sont établies peu à peu entre Européens et indigènes. Le menu peuple a apprécié la bienveillance avec laquelle il était traité. La terre est commune entre

tous les membres d'une tribu, chacun en cultive ce qu'il peut; mais, dans la réalité, le riche seul cultive. Le pauvre, n'ayant ni les semences ni les moyens de labour, est forcé de louer son travail, et sur le produit de cette terre, arrosée de ses sueurs, il ne prélève que le cinquième de la récolte. De là vient le nom de *khrammès*, dérivé de *khramsa*, cinq, donné aux laboureurs. Aujourd'hui les khrammès commencent à entrer au service des colons, et malgré les mécomptes des premiers temps, dus à des préventions réciproques, à la difficulté de s'entendre, malgré les entraves administratives, provenant de la crainte qu'avaient les bureaux arabes de voir la sécurité diminuer avec leurs moyens de surveillance, beaucoup d'Arabes des classes pauvres se sont établis dans les fermes des colons, et ne les ont pas quittées depuis plusieurs années. Il en est qui ont acquis une certaine aisance. Autour de chaque ville, de chaque village, on voit ainsi des groupes entrer dans notre sphère d'influence. La même force attire aussi les riches, qui commencent à goûter les douceurs et le bien-être de la vie civilisée. Les voitures publiques emportent chaque jour autant d'indigènes que d'Européens. Un fait nous a frappé. Un grand nombre de chefs se donnent à présent le luxe de coucher dans des lits. C'est là un détail insignifiant au premier abord; mais il en résulte l'obligation de porter des vêtements appropriés à l'usage des lits, et celui qui consent à quitter le costume de ses pères pour en prendre un plus rapproché du nôtre, ne craint donc plus l'épithète de Nazaréen. Ces changements ne sont pas partout également apparents. Les bienfaits de notre administration ne sont pas également appréciés en tous lieux, mais ils s'étendent chaque jour, et chaque jour adoucit l'amertume avec laquelle on a d'abord subi notre triomphe.

Est-ce à dire, cependant, que l'assimilation soit près d'être complète, que tout germe d'antipathie ait disparu entre les Arabes et nous? Nous sommes loin de le croire, et le gouvernement a été de cet avis; car, outre les envois de troupes mentionnés plus haut, il a encore envoyé le 36ᵉ de ligne et le 12ᵉ bataillon de chasseurs à pied dans la province d'Alger, et le 20ᵉ de ligne dans celle de Constantine, et cela au milieu de juin, alors que l'agitation tendait visiblement à sa fin. Cela porte à six régiments d'infanterie, deux bataillons de chasseurs et un régiment de hussards, en tout 13 à 14,000 hommes, les renforts envoyés de France. Il est à désirer que ces troupes restent en Algérie, dans l'intérêt de l'armée et aussi dans celui de la colonie, que menacent des dangers qu'il ne faut pas méconnaître.

Lorsque l'homme, au déclin d'une carrière agitée, ramène sa pensée sur les écarts de sa vie, il est rare qu'il ne demande pas à la religion les moyens de les expier. L'islamisme lui en offre deux : le pèle-

rinage de la Mecque et la guerre contre les infidèles. Le pèlerinage, pénible et coûteux, n'est pas à la portée de tous. Reste la guerre sainte, pénitence merveilleusement appropriée au caractère d'un peuple belliqueux et à qui il est fort agréable de trouver son salut dans une pratique si satisfaisante pour ses goûts et pour sa cupidité, car le pillage est l'accessoire obligé de la guerre que l'on nous déclare. Lorsqu'une prédication s'adresse à des hommes arrivés à la période critique dont nous parlons, elle a de grandes chances d'être bien accueillie, surtout si l'on approche de l'époque marquée dans quelque prophétie comme celle de notre expulsion. Il ne manque pas, en effet, d'inspirés qui ont annoncé et nos victoires passagères et nos revers définitifs, dans un style d'une emphase et d'une obscurité à faire honte aux oracles de la Sibylle. Une tête ne saurait être complétement vide, et lorsqu'elle n'a pas été pourvue d'idées justes et honnêtes, la superstition ne manque jamais d'en faire sa proie, comme nous pouvons le voir chez nos esprits forts qui tiennent en dédain le christianisme et ses miracles, mais croient aux tables tournantes, aux médiums et au spiritisme. Étonnons-nous donc que des peuples enfants, d'une imagination ardente, qui n'ont pas à se préoccuper de pourvoir, par un labeur incessant, aux besoins compliqués de la famille dans la vie civilisée, prêtent l'oreille, pendant les longues heures de la veillée, à des contes éblouissants; qu'ils écoutent avec avidité le récit de batailles fantastiques où les fidèles croyants, aidés par les génies, obligent les chrétiens à fuir sur les vaisseaux qui les ont amenés! D'autres idées, par bonheur, prévalent sur celles-là dans des moments plus calmes, et comme le Coran renferme toutes choses, nous n'avons pas manqué d'y trouver aussi des maximes en notre faveur, celle-ci, par exemple, due au célèbre commentateur Abou-Saïd : « Soumettez-vous à toute puissance qui aura pour elle la force, car la manifestation de la volonté de Dieu sur la terre, c'est la force. » Ce précepte est logique dans la bouche de celui qui a prescrit de propager sa religion le sabre à la main, et il a servi à apaiser bien des consciences troublées avant que l'on ait compris les avantages matériels d'un commerce suivi avec nous. Une seule catégorie d'individus paraît réellement irréconciliable avec notre domination, et doit être combattue à outrance. Elle se compose des marabouts et des membres des confréries religieuses.

Nous avons déjà parlé des marabouts, qui quelquefois sont isolés, mais plus ordinairement groupés dans des zaouïas, à moins qu'ils n'appartiennent à une famille jouissant, par droit de naissance, des priviléges et de la réputation de piété attachés à ce titre. Voici quelle est l'organisation des confréries religieuses, véritable plaie de l'Algérie.

Les associations des États barbaresques, dont les membres portent le nom de *khouans*, diffèrent profondément de celles de l'Orient, en ce qu'elles ne constituent point des communautés plus ou moins séparées du monde, comme celles des derviches tourneurs et hurleurs de Constantinople. Les khouans sont laïques, restent mêlés à la masse de la population, et ne sont astreints qu'à prononcer chaque jour certaines prières. Sous ce rapport, ils se rapprochent des confréries du midi de la France. Les Aïssaouas, qui se livrent à des jongleries exigeant un assez long apprentissage, tiennent le milieu entre ces deux formes de sociétés, vivent par petites bandes et possèdent en différents lieux, notamment au Maroc, des établissements importants. Une différence radicale entre les confréries de pénitents et celles dont nous parlons, c'est la forte organisation de ces dernières et une hiérarchie qui met chaque membre sous les ordres d'un chef suprême, portant le nom de *khalifa* ou lieutenant du fondateur vénéré de l'ordre. A fort peu de différences près, leur origine est identique. Le Prophète, l'ange Gabriel ou tout autre, est apparu en songe à un marabout, lui a révélé que certaines prières, une manière spéciale de les prononcer, seraient fort agréables à Dieu, et lui a prescrit de répandre parmi les croyants ce moyen assuré de faire leur salut. Les néophytes sont quelquefois soumis à des investigations sur leur conduite, la pureté de leur foi. Selon les temps et les ordres, on se montre plus ou moins sévère dans les réceptions, et finalement on leur enseigne les formalités qu'ils doivent minutieusement accomplir. Cela s'appelle *prendre la rose* de tel ou tel marabout. Jusqu'ici rien de plus inoffensif, et la protection dont nous couvrons indifféremment tous les cultes devrait aussi s'étendre aux actes des khouans, s'ils se bornaient à des prières. Mais ils se considèrent aussi comme chargés de propager la foi musulmane, comme les défenseurs de la pureté du dogme, et les chefs d'ordre ont toujours cherché à avoir une action puissante sur le gouvernement temporel, ou plutôt à le diriger selon leur convenance. Ils étaient en hostilité permanente avec les Turcs, et, depuis que nous sommes en Algérie, notre expulsion a été le but principal de leurs efforts incessants.

Ces confréries, aujourd'hui assez bien connues, grâce aux investigations des officiers des bureaux arabes, sont au nombre de sept. Toutes ne sont pas également dangereuses, et, comme il existe entre elles des rivalités qui vont jusqu'aux derniers excès de la haine, elles nous ont été quelquefois momentanément favorables.

Depuis la mort malheureuse de l'un des Tedjinis, marabout d'Aïn Madhi, qui se crut appelé à chasser le bey Hassan de la province d'Oran, quelques années avant notre conquête, les membres de cette famille se sont bornés à l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

Ils ont résisté aux suggestions et aux armes d'Abd el Kader, et ont toujours interdit à leurs adhérents, aux khouans de l'ordre fondé par leur père, tout acte d'hostilité contre nous. Leur conduite n'a pas cessé d'être irréprochable, et nous les ménageons avec soin. Il en est de même de l'ordre de Sidi Jousself Hansali, peu nombreux, et dont les chefs sont inoffensifs, parce qu'habitant Constantine leurs personnes et leurs biens sont entre nos mains.

Les choses se passent tout autrement avec les cinq ordres dont il nous reste à parler.

Celui de Mohammed ben Abderrahman, fondé à Alger, a son chef et ses principaux adeptes dans la Kabylie, et ce chef a été l'âme de la résistance que ce pays nous a si longtemps opposée. Récemment encore, en apprenant les désordres de l'Ouest, les khouans de Ben Abderrahman ont cherché à empêcher l'émigration annuelle des Kabyles qui vont faire la moisson dans le Tell. Les quatre autres sont plus dangereux encore, parce que leurs chefs résident hors de l'Algérie et sont soumis à des influences systématiquement hostiles à notre cause.

C'est en Orient qu'habite le chef de l'ordre de Sidi Abd el Kader Djilali, dans lequel l'émir occupait un rang élevé, et dont le saint patron passait pour couvrir d'une protection spéciale son illustre homonyme. Depuis que la grande guerre a cessé, cet ordre, qui y avait pris une part importante, a cherché à dissimuler son existence, à se faire oublier. Il n'est pas douteux pour nous, cependant, qu'un grand nombre de pèlerins qui reviennent de l'Orient n'en rapportent les instructions secrètes des chefs pour leurs représentants en Algérie. Viennent des circonstances difficiles, on sera surpris de l'énergique vitalité de cette confrérie, trop dédaignée aujourd'hui. L'ordre de Sidi Abd el Kader a toujours été en rivalité ou même en guerre ouverte avec le précédent et avec celui de Moulé Taïeb ; il est peu répandu dans la province de Constantine, ce qui explique en partie les difficultés que l'émir Abd el Kader a trouvées à faire accepter son autorité dans cette province et dans la Kabylie.

L'empereur de Maroc est membre de l'ordre important de Moulé Taïeb, dont le chef est l'un de ses parents et jouit du privilége de lui donner les insignes de la souveraineté dans la petite ville d'Ouazan, où il fait sa résidence. Cet ordre est éminemment dangereux, par le nombre de ses khouans et par sa forte organisation. Le chef des Moulé Taïeb a dépêché en Algérie Bou Maza et divers autres agitateurs. Par contre, il n'a jamais secondé Abd el Kader que dans la mesure nécessaire pour ne pas encourir le reproche d'indifférence envers le défenseur de la foi. L'un des moukhaddem les plus importants de l'ordre, Ben Marabet, cheik des Bessenès, chez les Beni Ou-

ragh, a même empêché, en 1845, toute cette tribu et son chef Bel Hadj, de rejoindre l'émir, malgré l'envie qu'ils en avaient. Une politique adroite peut être d'un grand secours dans nos relations avec les Moulé Taïeb. L'empereur du Maroc a ressenti trop fortement l'ascendant de nos armes pour ne pas chercher à nous ménager, et il n'est pas douteux qu'il ait souvent essayé de modérer le fanatisme de ses sujets, sur lesquels il n'a pas toujours l'influence qu'il voudrait. Ainsi les tribus de la frontière le redoutent moins que nous, à qui elles ont volontiers recours dans les circonstances critiques. C'est ce qui est arrivé l'année dernière à la suite d'une explosion de la haine traditionnelle dont sont animés les Beni Snassen et les Maïa, qui habitent au nord et au sud d'Ouchda. Le caïd des Beni Snassen, le caïd d'Ouchda et son gendre, cheik des Maïa, furent alternativement victimes des plus odieux guet-apens, subirent d'horribles tortures, et à la suite de cela la ville d'Ouchda fut bloquée par les Beni Snassen. Une réconciliation, plus ou moins sincère d'ailleurs, ne put être obtenue que par l'intervention officieuse du commandant de la province d'Oran, qui ne pouvait voir avec indifférence des troubles aussi graves sur nos frontières. Peut-être la reconnaissance est-elle pour quelque chose dans la tranquillité qui y a régné ce printemps, alors que nous n'étions pas en mesure d'y exercer une police trop exacte. Quoi qu'il en soit, l'esprit guerrier des Marocains, le nombre de ce peuple, les prédictions qui annoncent aux khouans de Moulé Taïeb qu'ils nous chasseront un jour de l'Afrique, sont des raisons sérieuses pour entraver le développement de cet ordre dans nos possessions. Nous ne devrons pas négliger non plus d'inspirer une crainte salutaire de nos armes au Chérif, notre voisin, qui peut exercer une grande influence sur les chefs de cette confrérie.

Les Aïssaouas sont connus d'un grand nombre de personnes qui ont visité l'Afrique et assisté aux jongleries dont, pour quelque argent, ils donnent la représentation. On les regarde, en général, comme sans crédit et assez inoffensifs. Ils paraissent cependant avoir, outre leurs membres actifs, un certain nombre d'affiliés, et dépendent d'un chef tout-puissant à Meknès, l'une des plus importantes villes du Maroc. C'est donc encore une chaîne qui unit l'Algérie au pays d'où peuvent venir les plus sérieux dangers pour notre domination. A ce titre on ne saurait les regarder comme indifférents.

Les Derkaoua, littéralement les déguenillés, sont les socialistes de l'islamisme. Ils affectent le mépris des richesses, une vie errante, un costume qui, dit-on, leur a valu leur nom, et repoussent tout gouvernement civil, afin d'y substituer on ne sait trop quelle ingérence constante de la Divinité dans la direction des affaires publiques. Leurs dogmes sont mal connus, à cause du secret rigoureux prescrit aux

adeptes. En 1804 et en 1805, sous la conduite de Bou Daïli ben Arach et de Ben Chérif, ils ont suscité une grande révolte qui faillit enlever aux Turcs les provinces d'Oran et de Constantine. Vaincus enfin, ils furent détruits sans miséricorde et n'ont pu depuis recouvrer leur ancienne importance. Ils pourraient redevenir dangereux cependant, d'autant plus qu'ils reçoivent le mot d'ordre de chefs qui résident dans le Rif marocain.

Dans toutes ces confréries, les membres entretiennent entre eux des relations constantes ; ils ont des signes de reconnaissance, et, dans chaque circonscription, un chef ou moukhaddem qui correspond avec le khalifa. Ce sont eux, presque toujours, qui transmettent les nouvelles politiques avec la rapidité dont nous avons parlé. Quant à leur nombre, il serait téméraire de vouloir l'indiquer, même d'une manière approximative. Il est probablement moindre cependant que ne le croient les officiers des bureaux arabes, car des sociétés secrètes ne sauraient grossir beaucoup le chiffre de leurs adhérents sans tomber sous la main d'une administration aussi perfectionnée que celle de l'Algérie. Les khouans ne seraient donc pas fort dangereux par eux-mêmes, s'ils ne devenaient les agents d'une politique étrangère. Nous avons déjà noté que les plus importants étaient sous la haute influence des Chérifs du Maroc ; ce n'est pas la seule, ni même la plus hostile. Pour la plupart des musulmans occidentaux, le sultan de Constantinople est le chef de la religion. On enseigne cette doctrine à la Mecque, et l'on rappelle en particulier aux pèlerins de l'Algérie qu'avant d'être soumis aux chrétiens ils avaient le bonheur de dépendre directement de ce souverain. Ces enseignements n'ont pas un but purement théorique. Le divan de Constantinople n'a jamais reconnu notre domination en Afrique. Moins ce gouvernement décrépit est en état d'administrer les provinces qu'il possède, plus il convoite celles qu'il a perdues et sur lesquelles il n'exerçait qu'une autorité précaire. Aussi, tandis que nous nous efforçons de consolider le trône mal assuré du sultan, ses ministres ne cessent d'exciter à la révolte les populations algériennes. On a vu plus haut comment le pacha de Tripoli avait amené lui-même en Afrique le chérif Mohammed ben Abdalla, et lui avait donné, avec des instructions détaillées, les moyens de parvenir aux oasis de notre territoire. On assure qu'un journal arabe, imprimé à Constantinople, est répandu parmi les tribus de l'Algérie, où il propage les appels à l'insurrection. Nous n'avons pu obtenir à cet égard que des allégations sans preuves certaines, mais fort plausibles. Elles concordent d'ailleurs avec les tentatives que n'a cessé de faire la Porte Ottomane, tant sur notre territoire que pour arracher la régence de Tunis à un prince, médiocre administrateur peut-être, mais dont le grand tort est de se montrer reconnaissant de

la protection que la France lui a accordée en diverses circonstances. Le pachalic de Tripoli, qui entretient des relations très-suivies avec Ghadamès, Ghat et les oasis du désert, a toujours été le point de départ des intrigues que la Porte ne se fatigue pas de nouer contre nous, des émissaires qu'elle envoie pour agiter nos tribus et nuire aux relations commerciales que nous cherchons à étendre dans le Sud. Le Maroc d'un côté, la Turquie de l'autre, voilà donc les ennemis qui, ouvertement ou en secret, n'ont cessé de conspirer contre nous. Les khouans, agents dociles de cette politique, s'occupent à détruire dans l'esprit des populations les bons effets de vingt années d'une administration sage et paternelle. Seuls, ils seraient impuissants; mais, ainsi dirigés et appuyés, ils ne peuvent être que fort dangereux, bien qu'à notre avis ils perdent beaucoup de terrain, le courant de l'opinion publique rattachant chaque jour davantage les indigènes au gouvernement de la France.

Et maintenant, que faut-il conclure des événements qui viennent de se passer? Quels enseignements donnent-ils, dont on puisse profiter pour l'avenir? Doit-on, comme le demandent quelques personnes, encore sous l'impression d'une frayeur qui a été assez vive dans la province d'Oran, doit-on traiter les Arabes en ennemis irréconciliables et tenter l'application de cette théorie du *refoulement*, euphémisme par lequel on cherche à se déguiser à soi-même l'horreur d'une extermination méthodique? Avec quelques écrivains qui préconisent une doctrine toute contraire, faut-il voir dans le régime militaire la cause de tout le mal, et dans une organisation purement civile, la panacée universelle qui doit faire régner en Algérie les délices de l'âge d'or?

Une nation ne nous paraît pas devoir être conduite comme un régiment, et nous admettons volontiers que l'administration de l'Algérie par des militaires n'est qu'une disposition transitoire. Mais est-ce bien au moment où notre existence est contestée par des ennemis extérieurs, qui viennent, en suscitant une insurrection, de prouver la volonté et le pouvoir qu'ils ont de nous nuire; est-ce à ce moment qu'il convient de renvoyer l'armée avec des honneurs dérisoires, comme les poëtes que Platon chassait de sa république, après les avoir couronnés de fleurs? Pense-t-on de bonne foi qu'un sous-préfet, par cela seul qu'il ne porte pas d'épaulettes, produira plus d'effet qu'un bataillon? Et si l'on prétend conserver une portion de l'armée en Algérie, osera-t-on demander que le général, quel qu'il soit, appelé à répondre de la tranquillité, n'ait pas plus d'action sur les affaires publiques que l'astronome n'en a sur le mouvement des étoiles qu'il observe dans son télescope? Poser de telles questions, c'est y répondre. Le pouvoir militaire a, d'ailleurs, une raison d'être dans

le sentiment de la hiérarchie si développé chez les Arabes, qui ne comprennent guère que deux formes de l'autorité, religieuse ou militaire. Ne pouvant leur commander au premier de ces titres, c'est au nom du second que nous réclamons l'obéissance, et pendant longtemps la raison de leur soumission a été pour tous, comme elle l'est encore pour une grande partie d'entre eux, que *la manifestation de la volonté de Dieu sur la terre, c'est la force*. Les fonctionnaires civils le savent si bien qu'ils ne se montrent jamais aux indigènes que revêtus d'un uniforme, pour constater qu'ils ne sont pas des *mercantis*, et se faire passer, s'il se peut, pour des militaires. Quelque opinion que l'on se forme, du reste, sur l'opportunité plus ou moins prochaine de changer le mode d'administration du pays, on ne saurait opérer cette mutation avant un temps assez long, car on n'improvise pas un personnel capable et au courant de la langue et des affaires arabes. Les bureaux actuels, après trente ans d'existence, souffrent encore de la rareté des hommes connaissant à fond les mœurs et la législation des indigènes. L'administration civile n'en présente presque pas. Constatons enfin qu'en ce moment la plupart des colons sérieux, ceux qui cultivent et n'encombrent pas les antichambres des préfets pour solliciter des places, témoignent hautement leur préférence pour l'administration militaire, qui assure mieux la sécurité du pays, leur semble plus expéditive dans ses formes, et, ce que l'on ne sait pas assez, est plus économique que l'administration civile.

Les personnes qui comprennent dans la même réprobation toute la population de l'Algérie, à l'exception des deux cent mille Européens qui s'y trouvent, ne nous semblent pas apprécier les faits avec plus de sagesse. Depuis vingt ans un rapprochement sensible s'est fait entre les indigènes et nous, et l'on peut prévoir le moment où ils prendront place *à côté* des colons, sinon *parmi eux*. Il serait imprudent de compromettre les résultats déjà acquis. Et n'est-ce donc rien, pendant une insurrection provoquée au nom des passions religieuses, de voir la grande majorité des musulmans nous rester fidèles, non de cette fidélité qui laisse faire et reste spectatrice indifférente des événements, mais d'une fidélité active et militante. Spahis et turcos, caïds, djouad et simples khrammès, nous avons compté dans nos rangs des milliers d'auxiliaires, dont beaucoup ont eu à verser leur sang pour la France. Il y aurait la plus impolitique ingratitude à les en récompenser par une injuste méfiance, et c'est avec un vif regret que nous entendons exprimer des sentiments que l'on pourrait exploiter pour faire renaître des haines assoupies au prix de tant d'efforts. Songe-t on bien, d'ailleurs, à ce que serait ce refoulement des indigènes, dont on parle d'une manière si dégagée? La question morale, à nos yeux, passe avant toute autre; la vie de l'homme nous

paraît sans prix ; mais, à ne considérer les choses qu'à un point de vue purement matérialiste et utilitaire, la *matière humaine* est encore la plus précieuse de toutes, et cela dans toutes les contrées de la terre. Il y a quelque chose de bien plus désastreux qu'un pays hostile, c'est un pays désert; qu'on y réfléchisse bien. L'imprévoyante Russie, qui poursuit avec une implacable persévérance ses plans de dépopulation dans la Circassie comme dans la Pologne, ne tardera pas à éprouver les difficultés qu'elle se crée par sa barbare conduite. Et nous-mêmes, l'obstacle le plus grand qui s'oppose au développement de nos colonies, n'est-ce pas le chiffre trop restreint des habitants. L'indigène est et sera longtemps encore le principal producteur de l'Algérie ; c'est lui dont le travail fournit à la consommation locale et à l'exportation, lui dont les contributions enrichissent les budgets communaux et départementaux. Sans lui, plus de culture, partant plus de colonisation. La méfiance entre Européens et Africains, si elle devait survivre au rétablissement de la paix, serait le plus malheureux résultat de l'insurrection, beaucoup plus regrettable pour les colons que des pertes matérielles, qui seront avant peu réparées.

La première période de la domination française a été remplie par une conquête des plus laborieuses, traversée par des révoltes réitérées, dont les chefs avaient des talents militaires incontestables. Il fallait vaincre à tout prix, et la force était notre grand argument; mais alors même l'administration militaire s'est constamment préoccupée de légitimer la conquête en améliorant la position des vaincus ; de la justifier par la loyauté de sa conduite envers eux, par l'impartiale application des lois, la modération des impôts, l'équité avec laquelle ils étaient répartis. Elle s'appliquait à rétablir partout la paix, interdisait les guerres de tribu à tribu, luttait avec succès contre ces habitudes brutales qui tantôt perpétuaient, comme en Corse, les haines de famille, les dettes de sang, et ailleurs provoquaient les meurtres, en ne les punissant que d'une amende de soixante-quinze francs pour celui d'un homme, de cinquante francs pour celui d'une femme. On a souvent critiqué l'abandon du système gouvernemental des Turcs, qui leur permettait d'occuper le pays avec une très-petite armée, et d'en tirer de grands revenus. Mais, à l'honneur de la France, les mœurs publiques n'eussent pas permis ces rapines passées en usage, ces fonctionnaires achetant à haut prix leurs charges, c'est-à-dire le droit de rançonner le peuple, cette perception violente des impôts, qui n'était qu'une guerre incessante entre les tribus maghzen et les tribus rayas. Le système a duré longtemps, cela est vrai, mais parce qu'il n'a jamais été sérieusement attaqué, et au bout de trois cents ans, les Turcs n'étaient pas mieux assis dans le pays qu'à l'arrivée d'Aroudj et de Khrair ed Din. Il a suffi de tou-

cher leur pouvoir fondé sur l'emploi unique de la force pour qu'il croulât comme un château de cartes. Ils avaient *dominé*, pressuré l'Afrique, sans avoir jamais songé à l'*administrer*. Dès la fin de la guerre, nous étions plus avancés qu'eux sous ce rapport, et aujourd'hui nous sommes établis sur une base beaucoup plus solide qu'ils ne l'ont jamais été. Malgré les grandes difficultés que nous opposait la différence de religion, une sage conduite a rallié un certain nombre d'indigènes. Le reste est l'affaire du temps ; le mouvement est commencé, il ne s'arrêtera plus.

Cette approbation de la conduite passée de l'administration de l'Algérie ne veut pas dire cependant qu'aucun changement ne doive y être apporté à l'avenir.

Le moment est venu de donner une impulsion nouvelle aux tentatives d'assimilation, d'attaquer résolûment des préjugés que nous avons dû ménager d'abord, mais qui ne peuvent attendre toujours les mêmes égards. Il faut entrer aussi en relation plus intime avec les Africains. Les grands commandements des chefs indigènes avaient leur raison d'être quand nous avions besoin de l'influence personnelle de ces personnages ; il faut arriver à leur suppression, mais d'une manière mesurée, sans bouleverser les positions acquises. L'organisation de la tribu nous est contraire, il faut l'affaiblir, et rompre tout ce qui, en dehors de nous, fortifie l'unité arabe. On avait organisé, il y a quelques années, les spahis en smalas, sur des terres à l'État ou prises aux tribus. Cette intrusion, au milieu d'une agglomération compacte, d'hommes venus de toutes parts, n'ayant d'autre lien entre eux, d'autre droit au sol que ceux qu'ils tenaient de nous, était une excellente chose. C'était, sous une forme infiniment plus morale, un retour au principe du maghzen des Turcs. Des groupes analogues ont été formés avec non moins de succès dans les plaines des Hachem et des Beni Amer, lorsqu'il fallut repeupler les territoires de ces tribus pour y assurer la sécurité. Pourquoi n'agirait-on pas de même à présent, en installant une colonie indigène au centre des Flittas, et disposant à cet effet du territoire des Cheurfa, ces incorrigibles maraudeurs, dont il faudrait faire un exemple, et que l'on devrait transporter, non au Sénégal, où nous avons aussi à lutter contre le fanatisme musulman, mais aux Antilles, où ils trouveraient des terres à cultiver.

Les déplacements des indigènes, moins étendus qu'on ne le croit généralement, sont très-fâcheux pour une double cause : ils diminuent l'action que nous aurions sur eux, et ils s'opposent au développement du bien-être, qui en ferait des consommateurs de nos produits. On doit faire les derniers efforts pour les engager à adopter des résidences sédentaires. On l'a tenté, il est vrai, mais d'une

manière inintelligente et qui ne pouvait réussir. Certaines familles ont reçu l'injonction de se construire des maisons, et obtenu à cette occasion des subventions de l'État. Elles ont obéi, mais n'ont pas habité ces demeures d'où les chassaient après quelques mois la vermine et des accumulations d'immondices. Il aurait fallu d'abord qu'elles fussent habituées à la propreté, qu'elles connussent la valeur et l'emploi des fumiers. Les chefs indigènes, plus avancés sous ce rapport, se plaisent dans les demeures qu'on leur a construites.

On attache en ce moment une grande importance à la division de la propriété collective des tribus, à laquelle on voudrait substituer la propriété individuelle et une organisation communale à l'instar de la France. A bien peu d'exceptions près, cette mesure, qu'il faudra prendre un jour, est tout à fait prématurée. Outre les garanties d'ordre public qu'il serait encore difficile d'obtenir autrement que par le mode actuel, un grand nombre de ceux que l'on prétend élever à la position de propriétaires seraient hors d'état de tirer seuls parti du sol, car ils ne possèdent ni les animaux ni les semences nécessaires. Ils seraient donc forcés de vendre à vil prix la portion de terrain qui leur reviendrait, et n'ayant plus auprès d'eux des voisins disposant d'assez de terre labourable pour les employer comme khrammès, les malheureux se trouveraient tout à fait sans ressources.

Lors même que ces inconvénients pourraient être évités, ce n'est pas sans de grands ménagements qu'il faut transporter en Afrique les habitudes et les lois de la mère patrie. Cela est vrai surtout du régime communal. Une commune française est composée d'hommes nés, ou tout au moins domiciliés depuis longtemps dans la localité, attachés au sol par les liens de la propriété, ayant des intérêts et des sentiments semblables. Ils payent l'impôt, il est juste qu'ils en décident l'emploi. En Algérie rien de semblable. Les indigènes n'ont encore que peu d'idée des lois françaises; ils sont régis par la législation musulmane, fondée sur les préceptes du Coran, et cette législation est déjà assez rude pour qu'on ne leur en impose pas une seconde. La moitié de la population européenne est étrangère, ne participe pas à la conscription, et ne peut réclamer les bénéfices d'une nationalité qu'elle ne recherche pas. Elle est d'ailleurs en partie flottante, se renouvelle incessamment et ne tient pas à la colonie. Parmi les Français, une notable portion n'arrive aussi qu'avec l'intention de s'en retourner au bout de peu d'années; et lorsque l'on a voulu établir le système municipal dans les villes, l'État a dû fournir par des subventions la majeure partie du budget, rétribuer les maires, personne ne consentant à remplir ces fonctions gratuitement, et il s'est trouvé en droit de surveiller l'emploi de fonds qui provenaient de lui. De là, la tutelle sous laquelle se trouvent les communes algé-

riennes, assemblage hétéroclite d'individus n'ayant rien de commun les uns avec les autres, sans force par elles-mêmes, et n'en apportant aucune à l'autorité centrale. C'est un rouage incommode, qui deviendrait une source inextricable de difficultés, le jour où l'on voudrait en étendre l'application aux indigènes.

La régularité et l'uniformité de l'administration française ne sont possibles que parce qu'elles sont passées dans nos mœurs. On s'exposerait à un échec dont les conséquences seraient fatales, si l'on prétendait changer par des articles de loi la propriété et la législation en Algérie, avant d'avoir préparé cette mesure par des modifications convenables dans les mœurs et dans la religion. Les mœurs et la religion des Africains, voilà donc ce qu'il faut attaquer. Longtemps on a cru tout changement impossible, tant les mœurs diffèrent des nôtres, tant la religion nous est hostile. Sans doute une telle œuvre ne saurait s'accomplir en quelques années, mais les Africains n'ont pas toujours habité sous des tentes. Ils ont été chrétiens avant d'être musulmans, pourquoi ne le redeviendraient-ils pas? Pourquoi ne relèveraient-ils pas les villes qu'ils possédaient jadis, et que l'invasion arabe a ruinées? Ces hommes que l'on s'obstine à représenter comme nomades commencent à s'installer dans les fermes des colons ; ils fournissent d'habiles ouvriers aux usines et aux mines de cuivre et de fer des provinces d'Alger et de Constantine. Il faut encourager, développer ces rapports avec nous. Pendant des années l'émigration française, bien que médiocre, dépassait ce que l'Algérie pouvait utilement recevoir. On cherchait prématurément à la développer ; de là les souffrances, les mécomptes des colons. Aujourd'hui cela est changé, l'Algérie peut accueillir de 15,000 à 20,000 émigrants par année. Il faut les appeler, sans les livrer cependant à de trompeuses illusions. On les avait trop dirigés, trop aidés, trop habitués à compter plus sur l'État que sur eux-mêmes ; c'est l'inverse qu'il faut faire. On doit aussi donner quelques facilités aux transactions foncières entre colons et indigènes, sous le contrôle de l'État bien entendu, car ces derniers sont des enfants imprévoyants, qu'il serait coupable de livrer à l'avidité des spéculateurs.

Des lois spéciales devraient simplifier les formalités de la naturalisation pour les étrangers fixés en Algérie, surtout pour les indigènes qui consentiraient à se soumettre à nos lois ; et dès aujourd'hui, il s'en trouverait[1]. L'abandon, sous le rapport civil, de la loi musulmane, serait un grand pas vers l'abandon de ses dogmes pernicieux.

[1] A Alger et à Constantine, des Maures se sont présentés aux maires pour contracter des mariages sous l'empire de la loi française, qu'ils déclaraient connaitre et préférer à la loi musulmane. Nous ne savons quelle réponse on leur a faite, ni si leur demande était admissible, d'après le texte du code civil.

Il faudrait, enfin, cesser de mettre obstacle à la propagande catholique. On nous respectera plus en nous voyant pratiquer ouvertement notre religion, qu'en nous voyant la dissimuler honteusement. Les musulmans ont toujours eu pour nos prêtres une grande considération, et, au plus fort de la guerre, Mgr Dupuch a pu traiter avec l'émir de l'échange des prisonniers français, qui étaient entre ses mains. Nous avons prouvé d'une manière assez péremptoire notre volonté de ne pas imposer aux consciences par la force, pour qu'il nous soit permis aujourd'hui d'accueillir celles qui voudraient venir à nous. Personne ne se convertira, diront quelques-uns. L'essai alors n'aurait rien de dangereux. Mais notre conviction est toute différente. Le christianisme a toujours eu d'ineffables consolations à offrir aux faibles et aux malheureux. C'est par les femmes et par les esclaves qu'il a conquis le monde romain. On sait le triste sort de la femme dans l'islamisme. Elle est bien autrement déshéritée que celle de l'antiquité, ou plutôt elle n'est rien : le livre de Mahomet n'ose même pas assurer qu'elle ait une âme, et ne la sépare pas nettement de la brute. Le Coran n'interdit pas la prière à la femme, mais ne dit point que la dévotion soit pour elle de quelque avantage. Cependant malgré tant d'efforts pour la rabaisser, elle occupe, ainsi que partout, une place immense comme épouse et comme mère dans ces familles où l'on affecte de la dédaigner. C'est elle, n'en doutons pas, qui la première se joindra à nous, elle qui nous donnera le moyen d'entamer une société qui nous repousse avec obstination et une religion qui nous combat avec acharnement.

Des personnes très-versées dans la connaissance des affaires arabes, ont bien voulu nous communiquer quelques remarques critiques relatives à notre étude sur les populations du nord de l'Afrique. Selon elles, les Arabes, dont l'invasion a complétement modifié un pays auquel ils ont imposé leur religion, leur langue, et une partie de leurs habitudes sociales, les Arabes n'auraient pu obtenir d'aussi grands résultats s'ils s'étaient trouvés dans un état d'infériorité numérique aussi sensible que nous l'avons dit.

« Les historiens, les littérateurs, qui fleurirent en grand nombre « sous le règne des souverains Almoravides et Almohades, cher- « chèrent à flatter la vanité de ces princes africains, et leur témoi- « gnage menteur en a imposé à la postérité. Cependant, la race ber- « bère doit être rangée parmi les races humaines d'ordre inférieur. « Elle a peu profité du contact de la civilisation romaine, à la chute

« de laquelle les Africains étaient encore dans un état de demi-sau-
« vagerie. Les discordes intestines qui les divisaient en un nombre in-
« fini de tribus ennemies les unes des autres, se seraient toujours op-
« posées à leurs progrès intellectuels et politiques, s'ils n'avaient été
« soumis par un peuple d'une origine plus noble, les Arabes. A
« ceux-ci appartient sans conteste la grandeur des khalifats de
« Damas et de Bagdad, la fondation du brillant royaume de Cordoue.
« A eux aussi revient l'honneur d'avoir fait sortir pendant un temps
« l'Afrique de son antique obscurité. Ils y ont formé une aristocratie
« quasi-féodale, à qui l'orgueil du sang n'a pas permis de se mêler
« aux peuples vaincus. S'emparant des meilleures portions du pays,
« ils s'y sont établis en tribus bien distinctes : ce sont celles dont le
« nom commence par le mot *ouled* (enfants), tandis que le nom de
« celles d'origine indigène est précédé du mot *beni*, pluriel de forme
« berbère de *ben* (fils), qui, dans la forme arabe, serait *benou*, *benin*,
« ou *abena*. Bien que ces mots ouled et beni aient la même signifi-
« cation, on doit les interpréter dans un sens profondément différent :
« le premier représentant des *fils de famille*, le second les *gars des*
« *paysans*. Lorsque les Turcs, sous la conduite des deux frères Aroudj
« et Khrair ed Din, renversèrent toutes les dynasties berbères qui
« régnaient en Afrique, ils recherchèrent l'alliance des tribus nobles
« (*djouad*) de race arabe, les associèrent à leur pouvoir en qualité
« de *maghzen*[1], et c'est la prépondérance de cette courageuse et ha-
« bile cavalerie, dirigée par des hommes habitués au commande-
« ment, qui leur permit de dominer l'Algérie avec une très-faible
« troupe, toute composée d'infanterie, en sorte qu'il n'échappa au
« pouvoir des deys que quelques massifs montagneux, dont les habi-
« tants jouissaient d'une indépendance précaire et souvent contestée.
« Ainsi les tribus arabes devinrent le maghzen des Turcs, tandis que
« les Berbères furent *rayas* ou soumis, taillables et corvéables à merci,
« suivant une expression populaire. La race arabe a donc maintenu
« sa supériorité depuis l'époque de la conquête jusqu'à nos jours, et
« ne s'est pas fondue avec la race berbère à laquelle appartiennent les
« Kabyles des montagnes du littoral et les Chellouhs du désert, qu'un
« œil un peu exercé permet de distinguer des Arabes à des caractères
« de physionomie bien sensibles.

« Pendant que les Arabes formaient en Afrique une aristocratie
« militaire, les Berbères s'adonnaient à l'étude de la loi, et parmi eux
« se recrutent les *tolbas* ou lettrés qui tiennent les écoles, les mara-

[1] Maghzen a pour racine le mot *ghazna*, trésor. Dans le sens littéral, les cavaliers du maghzen seraient les collecteurs armés de l'impôt, et par extension les agents employés pour maintenir le pays dans une soumission, dont le payement régulier des contributions est le signe apparent.

« bouts et autres docteurs qui acquièrent sur le peuple une influence
« plus ou moins grande, suivant l'opinion que l'on a de leurs con-
« naissances et de leur sainteté. Toujours en lutte contre le gouver-
« nement civil, ils ont cherché à en limiter le pouvoir par l'applica-
« tion des textes de la loi écrite, le Coran et les commentaires dont il
« a été l'objet. Cette opposition s'est accrue contre nous des préjugés
« religieux, et elle est devenue une hostilité cachée ou patente, selon
« l'occasion, mais toujours active. Les marabouts et tous leurs adhé-
« rents, à quelque titre que ce soit, sont des ennemis que nous
« devons détruire, car ils ne pourront jamais être ralliés. Au contraire,
« le maghzen ou les tribus arabes, agents habituels de l'autorité, dans
« ses excès comme dans la juste limite de ses droits, ont dû se déga-
« ger d'une grande partie de l'esprit intolérant de leurs coreligion-
« naires. C'est parmi elles, parmi les Coulouglis, que nous trouve-
« rons des agents dévoués, comme l'ont été le général Mustapha, El
« Mezari et quelques autres, disposés à accepter notre suprématie,
« comme ils avaient accepté celle des Turcs, et le rétablissement, à
« quelques différences près, de l'institution du maghzen nous per-
« mettrait de réduire beaucoup l'armée d'occupation, et de rendre
« disponible une partie des troupes que nous avons en Afrique. »

Tels sont, résumés aussi fidèlement que possible, les arguments que l'on nous a opposés. Nous les connaissions déjà en grande partie lorsque nous avons publié notre premier travail, car ils résument l'opinion de beaucoup d'officiers des bureaux arabes, celles émises par le général Walsin Esterhazy, dans son intéressant ouvrage sur la domination turque en Algérie. Sans chercher à en affaiblir la valeur, nous devons dire qu'ils n'ont pas modifié l'impression générale, résultat de nos laborieuses études. En voici le motif :

Les auteurs anciens ne nous ont transmis que des notions très-vagues sur les premiers habitants de l'Afrique, pays qui pour eux ne commençait qu'à l'ouest de l'Égypte, au désert de Barca. On ne saurait accorder la moindre valeur aux récits qu'ils nous font d'émigrations de Perses et de Mèdes [1], noms sous lesquels ils comprenaient sans doute bien d'autres peuples de l'Asie. Mais ceux de ces écrivains à qui nous accordons le plus de créance, Salluste, Strabon, Ptolémée, saint Augustin, nous assurent que tous les Africains se ressemblaient par leurs mœurs et leur manière de vivre.

On ne saurait, dit Strabon, faire la moindre différence entre les

[1] Salluste prend ces derniers pour les ancêtres des Maures, qui habitaient, dit-il, au delà de la Moulouya, car il donne de leur nom cette étymologie bizarre : « Nomen eorum paulatim Lybies corrupere, barbara lingua *Mauros* pro *Medis* adpellantes. » Nous pouvons néanmoins en conclure que, pour Salluste, les Maures étaient un peuple de race blanche.

Massyliens et les Massœsyliens. Ils étaient errants, assure Salluste : *et quia sæpe tentantes agros, alia, deinde alia loca petiverant, ipsi Numidas appellaverant*. Numides n'est donc que la traduction en grec du nom que ces peuples se donnaient, et qui n'est pas venu jusqu'à nous. Les Carthaginois, mettant uniquement leurs soins à étendre leur commerce, ne cherchèrent pas à améliorer la position des habitants du pays. A la chute de leur pouvoir, un grand homme, qui hérita de la plupart de leurs possessions, Massinissa, fit du bonheur de ses peuples la grande préoccupation de sa longue carrière. Il fixa les nomades, leur enseigna l'agriculture, fit bâtir des villes et prit en tout la civilisation grecque et romaine pour modèle. C'était un berbère, et il donna à son pays une impulsion qui lui survécut.

La société de ces temps reculés nous est trop imparfaitement connue pour que nous puissions dire jusqu'à quel point les Africains approchèrent de leurs modèles. Nous savons seulement qu'ils ne se fondirent jamais bien avec les colons romains, comme le firent les Gaulois. Mais, quelque degré de barbarie qu'on veuille encore leur conserver, on ne saurait admettre, ce nous semble, qu'ils fussent, à l'époque des prédications de Mahomet, inférieurs aux Arabes, condamnés par la nature de leur pays à une vie presque toujours errante. Si ceux-ci atteignirent en peu d'années un rang élevé dans la hiérarchie intellectuelle des peuples, c'est que la Perse, la Syrie et l'Égypte ayant été conquises sans résistance, la civilisation n'y périt pas comme dans l'Occident, ravagé pendant des siècles par les invasions des barbares. En Espagne aussi, les Arabes triomphèrent des Visigoths en une seule bataille, et le pays entier leur fut soumis. Partout donc ils purent profiter de ce que leurs prédécesseurs avaient établi ou organisé. Il arriva même qu'un gouvernement fort et vigoureux remplaçant un gouvernement faible et énervé, le commerce, les arts, la littérature purent prendre un nouvel essor. Comme en Chine, où l'on vit à différentes reprises les conquérants tartares adopter les mœurs des vaincus, les Arabes se façonnèrent très-vite au bien-être et aux habitudes intellectuelles et physiques des Grecs et des Perses. Ils allèrent jusqu'à faire fléchir les prescriptions rigoureuses du Coran, ainsi que l'attestent les nombreux poëmes où ils célèbrent le vin, que ne dédaignaient pas les khalifes, ces commandeurs des croyants. Les écoles célèbres de l'Orient et de l'Espagne furent bien souvent la continuation de celles où l'on enseignait la philosophie grecque, dont le souvenir fut transmis par les Arabes à l'Europe, où elle avait péri.

L'Afrique ne se trouva pas dans ces conditions favorables. La victoire fut longuement disputée ; non-seulement la résistance des Berbères empêcha les Arabes d'y fixer le siége de leur gouvernement,

mais elle les éloigna du pays. Ils ne firent que le traverser pour se rendre en Espagne, à ce point que le célèbre géographe Aboulfeda[1] l'appelait *la terre de passage*. Après une soumission momentanée, les indigènes combattirent avec un succès toujours croissant le pouvoir des khalifes et des émirs qu'ils envoyaient à Cairouan. Mais comme aucune tribu ne fut assez puissante pour acquérir une prépondérance durable, ou assez habile pour amener les tribus rivales à reconnaître sa suprématie, le pays se consuma en luttes sans issue. Peut-être les dynasties almoravide et almohade auraient-elles eu un meilleur succès si elles avaient borné leurs efforts à la domination de l'Afrique, au lieu de poursuivre la conquête de l'Espagne, entreprise trop au-dessus de leurs forces.

Quoi qu'il en soit, il n'y a à compter avec l'élément arabe dans l'histoire du pays, qu'à partir seulement de la deuxième invasion ; celle provoquée par la révolte d'El Moëzz, le prince zénaga de Tunis, en 1045. L'imagination populaire, surexcitée par la grandeur des dévastations a porté le nombre des émigrants au chiffre fabuleux d'un million, qu'on ne saurait admettre, parce qu'il est matériellement impossible à une population aussi nombreuse de franchir les déserts sans eau qui séparent l'Égypte de Tripoli et Tripoli de Tunis. Nous savons d'ailleurs, par des historiens dignes de foi, que l'émigration ne se composa que des trois tribus Yéménites d'Hilal, de Djochem, de Soleim, des Makhils et des Beni Corra, tribus peu nombreuses, quoique grossies d'aventuriers des nationalités les plus diverses. Ces tribus, dès leur arrivée, n'appartenaient donc pas à la race arabe pure, et l'on sait aussi que plus tard elles durent, à différentes époques admettre dans leurs rangs d'importantes fractions des tribus indigènes.

Sans doute ceux-mêmes des nouveaux venus qui n'y avaient pas droit s'attribuèrent la qualité d'Arabe, considérée comme glorieuse au double titre de la religion et de la victoire, sans doute ils firent sonner très-haut leur qualité de djouad, celle même de mehal, donnée aux Arabes de familles inférieures, mais peut-on croire qu'ils se soient conservés purs de tout mélange avec les Berbères, en dehors des exceptions que nous avons signalées. Dans tous les pays la beauté a paru une excuse plausible des mésalliances. A plus forte raison en est-il ainsi dans une société qui admet la polygamie ; où le fils d'une esclave, d'une négresse même[2], n'est pas traité autrement que celui dont la mère appartient à une famille noble. Il existe en grand nombre

[1] Aboulfeda, prince de Hama, en Syrie, vivait au quatorzième siècle. Quoique Arabe d'origine, il déplore la dévastation que ses compatriotes ont promenée en Afrique, et il cite en particulier la province de Barca comme entièrement dépeuplée par eux. Elle n'a pas été repeuplée depuis.

[1] Le sultan actuel de Maroc est mulâtre.

des exemples authentiques d'union entre les Arabes, mehals ou djouad, et des femmes berbères. Ainsi a dû se compléter le mélange des races.

Comme beaucoup d'autres, nous avons remarqué les différences physiques très-sensibles qui existent entre les montagnards kabyles, les habitants de la plaine et ceux du désert, mais malgré un examen attentif, nous n'avons pu saisir aucun contraste qui ne fût facile à expliquer par la dissemblance des climats, et par une manière de vivre tout opposée depuis des siècles. Ce genre d'influence est apparent pour les races les mieux caractérisées. Le type juif est certes le plus remarquable qu'il y ait en Europe, et les juifs ne s'unissent qu'entre eux; il y a cependant des différences frappantes entre un juif algérien et un juif allemand ou polonais. Que l'on réfléchisse au soin persévérant avec lequel les gens riches, tous ceux qui désiraient se soustraire aux exactions des bandes pseudo-arabes, ont dû chercher à se faire donner cette origine honorable, et l'on reconnaîtra combien il est difficile de se débrouiller au milieu des prétentions contradictoires des tribus ou des familles qui se disent djouad et refusent ce titre à leurs voisins. Il en est qui n'ont pas cessé de parler l'idiome berbère, comme les Beni Mzab et les Ouaregla et ce ne sont pas celles qui présentent les titres les plus défectueux.

La qualité d'ouled, qui représente assez bien notre terme de fils de famille, n'est pas elle-même un criterium certain. Prise souvent par ceux qui avaient des prétentions à la noblesse, elle s'est acquise par la prospérité, perdue par les revers. On ne peut pas dire qu'elle s'est appliquée toujours et d'une manière exclusive aux Arabes de race; exemple les Beni Corra, qui faisaient partie de la deuxième invasion. Ibn Khaldoun, le savant Arabe qui a écrit l'histoire des Berbères, fait précéder du nom d'ouled une foule de tribus d'origine africaine. Quant au mot *beni*, par une corruption du dialecte parlé au Maghreb, il s'est substitué partout à celui *benou* qui appartient à un langage plus pur.

Il n'est pas plus juste de prétendre que le maghzen des Turcs a été formé de tribus se disant Arabes ou prenant le titre d'ouled, car car on y comptait les Beni Chougran, les Beni Greddou, etc., tandis que les Ouled Riah, les Ouled Farès, les Attafs, les Ouled Souid qui avaient, de l'aveu général, des Arabes pour ancêtres, n'en faisaient pas partie. Il s'y trouvait même des tribus issues d'esclaves noirs amenés du Soudan, les Smélas, les Abid, où par une longue suite des croisements le type nègre a aujourd'hui disparu, tandis qu'il a altéré sur bien des points la couleur des populations marocaines. Il est donc permis de croire que les Turcs ne se sont pas préoccupés beaucoup de l'origine des tribus qu'ils appelaient à l'honneur de les servir. S'ils ont préféré celles qui avaient la plus haute réputation de vaillance, la

distribution des territoires occupés par les maghzen donne aussi à penser que leur choix a eu surtout pour objet de s'assurer une ligne de communication continue au milieu du Tell, depuis Tlemcen jusqu'au delà de Constantine, de manière à scinder toute tentative de résistance chez les tribus rayas. Une fois ce choix fait il a dû avoir pour conséquence naturelle de développer à un haut degré, chez les tribus maghzen, par l'habitude des armes et l'exercice du commandement, toutes les qualités de l'homme de guerre et elles se sont fait redouter des rayas à tel point que l'intervention des Turcs de l'odjak n'a presque jamais été nécessaire pour maintenir l'ordre dans les provinces.

Nous ne saurions dire si aujourd'hui il y a plus de derviches et de marabouts d'origine berbère que d'origine arabe ; mais l'institution remonte aux premiers temps de l'islamisme, quoique certainement les grands mouvements religieux des Almoravides et des Almohades lui aient fait prendre un grand essor dans le Maghreb. Il est certain pourtant que plusieurs familles de marabouts très-connues en Algérie, les Bou Medin, par exemple, sont arabes. D'autres prétendent l'être comme les Sidi Chiqr, sans que nous soyons en mesure de nous prononcer sur la réalité de leurs droits.

Tout le monde nous paraît s'accorder à penser que les chefs militaires méritent plus notre confiance que les chefs religieux. Nous en avons plus haut développé les motifs ; mais l'administration de l'Algérie n'a, croyons-nous, appelé que trois de ces derniers au pouvoir, et tous dans des circonstances exceptionnelles. Si Hamza, des Ouled Sidi Chiqr ; Sidi Larribi, le khalifa de la Mina, qu'une dette de sang rendait l'ennemi irréconciliable d'Abd el Kader et Tedjini, qui s'est soumis à nous avec le peuple d'Aïn Madhi, qu'il gouvernait et qui a toujours cherché à maintenir la tranquillité dans son rayon d'action. Quant au rétablissement du maghzen, sous son ancienne forme il nous semble en opposition complète avec nos mœurs et avec la civilisation dont nous voulons importer les bienfaits en Afrique. Ajoutons d'ailleurs que les plus importantes des tribus maghzen ont pris l'initiative de la résistance à notre pouvoir. Les chefs des Hachem, des Beni Amer et des Gharabas, frappés du désordre excessif produit par l'interrègne gouvernemental qui a suivi le départ des Turcs, ont porté au pouvoir le fils de Mahi ed Din, l'ont suivi dans la bonne et dans la mauvaise fortune, ont émigré avec lui au Maroc, et ces valeureuses tribus ont péri presque entières dans les vicissitudes d'une guerre ardente et prolongée. Ce qu'il en reste aujourd'hui ne nous donnerait qu'un appui tout à fait insignifiant. Les péripéties de la lutte, le changement de régime, a pesé presque autant, mais d'une autre manière, sur nos alliés fidèles, les Douairs et les Smélas. Plus

d'un brillant cavalier de ces tribus est maintenant tout bonnement le fermier d'un colon, et c'est une transformation qui n'est pas à regretter. Loin de chercher à rétablir un état de choses, aujourd'hui disparu sans retour, il nous semble préférable de favoriser tout ce qui peut amener le mélange des indigènes et des Européens, et ramener les mœurs et la religion des premiers à celles des derniers.

PIERRE DE BUIRE.

J. J. AMPÈRE

SOUVENIRS[1]

II

La curiosité insatiable de tout apprendre, de tout connaître, de tout comprendre, héritage paternel transmis à Ampère avec la vie, l'entraînait, nous l'avons dit, vers les études les plus diverses; mais cet emploi d'une prodigieuse activité n'ôtait rien chez lui à la vivacité des affections. Loin de là, il était facilement dominé et *appartenait* pour ainsi dire aux personnes auxquelles il avait donné son cœur. Un homme, plus particulièrement que les autres, a exercé sur lui l'ascendant d'une profonde amitié : c'était Alexis de Tocqueville. On nous permettra donc de revenir sur nos pas et de chercher dans des souvenirs antérieurs à l'époque où nous en sommes parvenus les commencements de cette liaison.

Ce fut dans l'hiver de 1836, peu de mois après l'apparition de son beau livre sur la *Démocratie en Amérique*, qu'Alexis de Tocqueville fut présenté à Mme Récamier; c'est donc à l'Abbaye-au-Bois qu'Ampère le rencontra pour la première fois. On n'a point oublié la sensation que produisit l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville dans le monde politique et littéraire de l'Europe et de l'Amérique. M. de Chateaubriand voulut introduire lui-même chez Mme Récamier le jeune parent pour lequel il avait un goût tout particulier. La distinction éminemment

[1] Voir *le Correspondant* du 25 mai.

aristocratique des manières, la grâce qui en tempérait la réserve un peu froide, la largeur et l'élévation d'un esprit où tant de fermeté s'alliait à tant de finesse, tout dans ce jeune homme, jusqu'à ses opinions très-libérales et presque républicaines, plaisait à M. de Chateaubriand. Il avait beaucoup joui de l'éclat inouï du début de Tocqueville dans la carrière littéraire et savait gré à un gentilhomme de si bien manier une plume.

Ampère, avant d'être personnellement lié avec Alexis de Tocqueville, était en relations avec plusieurs de ses amis ; il avait dès lors la plus haute idée de son mérite ; lorsqu'il l'eut rencontré, il se prit pour lui d'une de ces affections enthousiastes, où il portait avec une inébranlable fidélité toute la vivacité de l'engouement. L'attrait fut réciproque, et la conformité absolue de convictions qui existait entre eux vint sans cesse accroître et fortifier cette mutuelle sympathie. J'ai dit qu'Ampère, avant même de connaître son cher Tocqueville, avait plus d'une relation commune avec lui ; elles s'étaient pour la plupart formées dans le salon du général de Lafayette, vers l'époque où l'illustre champion de la liberté revint du voyage qu'il avait fait en Amérique en 1825. Le voyage, comme on sait, avait été une marche triomphale : la reconnaissance des Américains avait épuisé, pour fêter le compagnon d'armes de Washington, toutes les formes de l'enthousiasme. Ampère, comme toute la jeunesse, avait été vivement ému et frappé par les récits de cet élan d'un peuple entier. Aussitôt que le général fut de retour en France, il voulut lui être présenté, et, dans l'automne de 1826, profitant de l'invitation qui lui en avait été gracieusement adressée, il alla passer quelques jours au château de La Grange. Le contraste de ce vieux château crénelé abritant le seul républicain français et devenu le but constant du pieux pèlerinage de tout Américain, trop souvent aussi le centre des intrigues des ennemis de la maison de Bourbon, était déjà singulier et piquant ; mais les personnages qui se mouvaient dans ce cadre n'étaient pas moins remarquables. La famille de M. de Lafayette, comme le général lui-même, conservait toutes les traditions, toutes les habitudes élégantes de l'ancien régime ; un essaim charmant de jeunes personnes, petites-filles ou petites-nièces de M. de Lafayette se pressait autour de l'incorrigible vétéran des principes de 1789 ; ses fils, gendres, petits-fils ou petits-gendres comptaient dans leurs rangs des esprits rares et brillants. On sentait que l'âme héroïque de la prisonnière d'Olmütz planait toujours sur ses filles et inspirait leurs chrétiennes vertus. Cet ensemble unique se complétait par un va-et-vient incessant d'étrangers accourus de tous les points du globe, et parfois aussi par l'ignoble figure de quelque conspirateur de bas étage. Ampère, qui le décrivait à merveille dans

ses récits, en était fort séduit. Le cordial accueil qu'il reçut à La Grange l'y ramena souvent ; il contracta là des amitiés durables : il y connut M. Gustave de Beaumont, qui devait être le digne et fidèle compagnon d'Alexis de Tocqueville dans son excursion en Amérique, M. Charles de Rémusat, M. de Corcelles, dont le nom cher à la liberté n'est pas moins cher à l'Église, et avec qui, comme avec Gustave de Beaumont, les liens d'une cordiale affection se resserrèrent de plus en plus par l'attachement profond que tous trois avaient voué au même ami.

En même temps qu'Alexis de Tocqueville préparait la seconde partie de son livre, il prenait possession de la terre de son nom située auprès de Cherbourg. A la fin d'août 1839, Ampère alla l'y visiter et le trouva au milieu de sa double préoccupation d'écrivain et de propriétaire. A peine l'avait-il quitté que M. de Tocqueville lui écrivait :

17 septembre 1839.

Votre lettre, mon cher ami, nous a fait le plus grand plaisir. Je dis *nous*, car ma femme désirait aussi vivement que moi que vous vous trouvassiez passablement au milieu de nos ruines, et elle a vu avec autant de satisfaction que moi-même la manière aimable dont vous nous assurez avoir été content de nous. On doit toujours se trouver bien chez des gens qui nous voient arriver avec un plaisir extrême et partir avec le plus vif regret. Les bons amis sont plus rares que les bons gîtes. Voilà ce que, j'espère, vous vous êtes dit quelquefois en entendant les coups de pioche et de marteau qu'on frappait dans vos oreilles. Quant à nous, nous conservons le souvenir le plus agréable de votre passage et tout ce que nous vous demandons, c'est de revenir bientôt.

Ce que vous me dites sur mon livre me rend très-heureux. Vous ne voudriez pas me cacher la vérité. Je vous crois donc et je vous relirai toutes les fois que mes accès de spleen me reprendront. Votre présence ici m'avait déjà fait grand bien sous ce rapport. Vous m'aviez paru content de vos lectures, cela m'avait donné du cœur. Je n'ai pas oublié la promesse que vous m'avez faite de revoir mon manuscrit. Je ne puis vous exprimer, mon cher ami, combien je vous suis reconnaissant de la peine que vous consentez à prendre.

J'ai eu ce matin un grand embarras : en repassant sur un fort grand chapitre sur la façon dont la *démocratie modifie les rapports du serviteur et du maître*, je suis tombé sur un long morceau relatif au caractère de la *domesticité* dans les siècles aristocratiques. Je crois mes idées exactes sur ce point, leur expression me semble seulement trop théorique ; j'aurais besoin d'un ou deux exemples tirés des auteurs de ce temps-là. Mais les exemples me manquent, bien que je me rappelle confusément en avoir rencontré un très-grand nombre depuis Froissard jusqu'à Mme de Sévigné. Si votre mémoire vous en fournit quelques-uns, indiquez-les-moi, je vous prie. Ce ue je voudrais surtout faire bien comprendre, c'est ce qui arrivait souvent

dans les temps aristocratiques lorsque les serviteurs transportaient pour ainsi dire toute leur personnalité dans leur maître, s'enorgueillissant de ses avantages plus que des leurs même. Caleb, dans *la Fiancée de Lamermoor*, est l'idéal de ce caractère ; mais je ne connais pas sa réalité historique.

Pardon, mon cher ami, de vous poursuivre ainsi de moi. Je ne crains pas de le faire, parce que je sens que je m'intéresse vivement à tout ce qui vous arrive, cela m'enhardit à croire que vous prenez aussi volontiers part à tout ce qui me préoccupe. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur [1].

Moins de deux ans plus tard nous trouvons dans une lettre écrite après le retour de ce voyage en Algérie, dont les fatigues compromirent si gravement la santé déjà très-frêle du jeune et illustre auteur de la *Démocratie*, quelques passages qui nous semblent peindre merveilleusement le doux rapport d'affection qui l'unissait à Ampère :

Tocqueville, 5 juillet 1841.

Vous avez pris un intérêt si vif et si véritablement amical à l'état de ma santé qu'il est de toute justice que vous soyez un des premiers à recevoir de mes nouvelles. Je vous dirai donc, mon cher ami, que j'ai fait un voyage fort inoffensif. Vingt-quatre heures précisément après avoir quitté Paris, je me mettais à table à Tocqueville. Quand vous vous sentirez quelques jours devant vous, pensez qu'il y a un lieu où vous êtes sûr de trouver de vrais amis et une franche satisfaction de vous voir, et n'hésitez pas à venir. Ne faites pas comme ces gens qui voulant toujours trop bien faire, finissent par ne rien faire du tout. Ne vous réservez pas trop pour le temps où vous pourrez venir passer des mois avec nous ; donnez-nous, en attendant, les semaines qui se trouvent sur votre chemin. En cette matière, nous recevrons tout avec reconnaissance. Cette fameuse chambre dont on vous parle toujours et dans laquelle vous ne devez jamais entendre aucun bruit, va enfin être prête. Ce sera *la chambre d'Ampère*, même quand un autre l'habitera, afin qu'il ne puisse pas s'établir de prescription, comme disent les légistes.

Je ne puis vous exprimer, mon cher ami, le charme que je trouve en ce moment à la vie que je mène. Je crois que cela tient à une cause générale qui est l'expérience de plus en plus grande des froissements du monde, et à une cause accidentelle qui est la vie agitée et pénible que depuis peu j'ai menée. Ce grand bruit et ce grand mouvement donnent à ce repos et à ce silence un certain air de plaisirs vifs qui ne leur appartient pas. C'est encore avoir l'âme agitée que de jouir passionnément de la paix. Tel est mon cas.

Or, admirez maintenant l'incroyable absurdité de la nature humaine. Demandez à cet homme si content, s'il voudrait rester toujours dans cet état

[1] *Œuvres et Correspondances inédites d'Alexis de Tocqueville*, publiés par Gustave de Beaumont, tome II.

qui le transporte, il vous répondra que non, vraiment ; et après avoir dit de si belles choses sur les charmes de la solitude et de la tranquillité, il s'estimerait fort à plaindre de ne plus pouvoir se jeter au milieu de la guerre, du bruit, de la foule, des haines politiques, des rivalités littéraires, des chambres, des académies, de la grande scène du monde enfin, dont il se réjouit tant d'être dehors ! Mais voilà que je tombe en philosophie. Je me tire de ce mauvais pas en vous embrassant de tout mon cœur et en vous disant adieu. — Je n'ai pas besoin de vous prier de me rappeler particulièrement au souvenir de M. de Chateaubriand, à celui de notre bon ami Ballanche, ni surtout à celui de Mme Récamier, à laquelle mon dernier accès de fièvre m'a empêché d'aller dire adieu.

Parmi les jeunes célébrités qui firent à cette époque, c'est-à-dire entre 1838 et 40, leur apparition à l'Abbaye-aux-Bois, je ne dois pas non plus oublier Frédéric Ozanam, présenté par Ampère sept ans auparavant à Mme Récamier et à M. de Chateaubriand. Il avait alors décliné l'honneur de devenir l'hôte assidu de ce salon, ainsi que l'y conviaient l'auteur du *Génie du christianisme* et son incomparable amie ; mais il revenait à l'échéance que lui-même avait fixé à la renommée. Ampère, malgré la différence de leurs âges, se lia étroitement avec Ozanam; il l'aimait d'une affection presque paternelle et éprouvait à la fois pour lui de l'attrait et de la vénération. Il survécut à ce jeune et saint ami, auquel il rendit un suprême hommage qui mérite d'être rappelé[1]. Au milieu de l'expression des regrets publics qui environnèrent la tombe d'Ozanam et dont les plus illustres contemporains se firent les interprètes, nul n'a parlé de lui d'une façon plus touchante et plus sentie. Le souvenir du célèbre physicien, introduit par son fils dans ce deuil d'amitié, avait quelque chose de particulièrement ému. Ampère s'exprimait ainsi : « Envoyé à Paris pour y faire son droit, « Ozanam eut un bonheur qu'il apprécia toujours et dont il aimait à « remercier la Providence, ce fut de passer deux années sous le toit de « mon père. Dès lors, c'est-à-dire depuis 1831, ont commencé entre « nous des rapports fraternels. J'ai toujours accompagné de l'intérêt « le plus tendre ce jeune ami, ce jeune frère, dont je conseillais de mon « mieux et tâchais de modérer l'impétuosité studieuse, qui m'attachait par la chaleur juvénile de son âme, et, je le dirai comme je « le sens, m'inspirait du respect par ses vertus. »

Mais revenons aux travaux littéraires de J. J. Ampère. En même temps que le professeur de littérature française, au retour de son voyage en Grèce et en Asie Mineure, publiait ses études sur la littérature grecque en Grèce, il était saisi par une de ces irrésistibles fantaisies auxquelles nous l'avons vu et le verrons souvent sujet. Cette

[1] Articles du *Journal des Débats*, du 9 et du 12 octobre 1853.

fois c'était le chinois qui était l'objet de son caprice scientifique. Dix ans plus tôt, Ampère avait étudié la langue chinoise avec Abel Rémusat et mis en vers un roman du Céleste-Empire, maintenant c'était la philosophie de Lao-tseu qu'il se prit à expliquer. Il publia dans la *Revue des Deux Mondes* de spirituels articles consacrés à l'examen de la traduction que M. Stanislas Julien avait donnée des œuvres du célèbre fondateur de la secte du Tao. Du chinois aux hiéroglyphes, la transition est assez naturelle ; en étudiant le premier de ces systèmes d'écriture, Ampère fut amené à s'occuper de l'autre ; mais lié jadis avec Klaproth et imbu de ses préjugés, il se rangea d'abord parmi les détracteurs de Champollion. Tout inventeur a vu ainsi nier la vérité dont il venait doter le monde. Après l'épreuve décisive que l'illustre révélateur des secrets de la langue égyptienne avait faite de la valeur de son système dans le voyage que la générosité du roi Charles X lui avait permis d'accomplir sur les bords du Nil, où il avait pu étudier directement les grands monuments des Pharaons; après la publication de sa grammaire et de son dictionnaire, il se trouvait encore des érudits qui contestaient sa découverte. Charles Lenormant, un des premiers disciples de Champollion, le compagnon de son expédition, qui fut plus tard le continuateur de son enseignement au Collége de France, essayait vainement de ramener Ampère à une plus juste appréciation des travaux de son maître ; la discussion fort animée et sans cesse renouvelée entre les deux amis, n'amenait point la conversion de l'incrédule. A bout de raisonnements, Lenormant lui dit enfin : « Vous parlez d'une chose que vous n'avez pas expé-« rimenté vous-même, laissez là des théories qui ne vous sont pas « personnelles. Voilà la grammaire et le dictionnaire, étudiez : je « suis sûr du résultat. » Ampère emporta les instruments que le génie de Champollion avait mis à la disposition des esprits curieux ; il se mit à l'étude avec sa passion et sa sagacité ordinaires, et acquit promptement la faculté de lire l'écriture hiéroglyphique. Et, ceci peint à la fois son admirable bonne foi scientifique ainsi que l'impétuosité de ses curiosités littéraires, une fois convaincu de la vérité dont il avait douté, Ampère ne souhaita plus que d'appliquer sa science.

Dans cette pensée il résolut de partir pour l'Égypte : « Ce pays, « disait-il, qui éveille tous les grands souvenirs du passé et in-« téresse encore dans le présent et dans l'avenir, fait pour occuper « éternellement le monde. L'Égypte apparaît à l'origine des traditions « de la Judée et de la Grèce ; Moïse en sort, Platon y court ; elle at-« tire la pensée et le tombeau d'Alexandre, la piété de saint Louis, la « fortune de Bonaparte. » Ampère reçut de M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, les encouragements les plus bien-

veillants pour l'exécution de son projet. Il put s'adjoindre un compagnon de voyage qu'il avait choisi, M. Paul Durand, homme fort instruit, à la fois médecin, dessinateur et archéologue. Ampère partit au milieu de l'été de 1844 ; il devait retrouver et il retrouva en effet sur les rives du Nil la grande expédition scientifique envoyée par le roi de Prusse, et que dirigeait un égyptologue éminent, M. Lepsius.

L'Égypte était alors encore gouvernée par Méhémet-Ali, cet aventurier de génie, exterminateur des Mameloucks, conquérant de la Syrie où son administration passagère fut équitable pour les populations chrétiennes, tandis qu'elle pesait d'un sceptre de fer sur ses sujets égyptiens. Ampère fut présenté au vice-roi par M. Benedetti, consul de France au Caire ; il lui apportait une lettre de Reschid-Pacha. Laissons-lui raconter son entrevue avec ce célèbre despote :

« Méhémet-Ali est un vieillard fort vert ; il était debout quand « nous sommes entrés et m'a semblé très-ferme sur ses jambes. Il « s'est lestement élancé sur le divan, assez élevé, où il s'est accroupi « et où nous avons pris place à ses côtés. Sa figure m'a paru peu « distinguée, mais très-intelligente et n'offrant pas la plus légère « expression de férocité. Notre entretien n'a présenté qu'un seul in- « cident un peu caractéristique. Le pacha m'a invité à inspecter son « école polytechnique ; j'ai répondu que mon père eût justifié d'une « manière éclatante un honneur dont je n'étais point digne, et que « je demandais à Son Altesse la permission de décliner une tâche à « laquelle mes études ne m'avaient pas préparé. Son Altesse ne s'est « point tenue pour battue. « Ce que le père pouvait, le fils doit le « pouvoir, » a-t-elle dit. Malheureusement je savais trop à quoi m'en « tenir à cet égard. J'ai été obligé d'opposer un respectueux entête- « ment à l'entêtement trop bienveillant du vice-roi pour éviter le « ridicule d'examiner sur des matières que je n'entends point les « élèves et les professeurs de l'école dirigée par M. Lambert ; mais, « en résistant à Méhémet-Ali, je n'ai pas eu la satisfaction de le per- « suader. Je cite ce petit fait parce qu'il met en relief un caractère « commun aux gouvernements orientaux. Tous, en effet, y compris « le gouvernement réformateur de l'Égypte, sont convaincus que « chaque homme, et principalement chaque Européen, est propre à « toute chose. Méhémet-Ali sait très-imparfaitement l'arabe et dé- « daigne de le parler ; c'est un Turc qui parle turc, et gouverne par « les Turcs. »

Les amis de France et l'ange inspirateur de l'Abbaye-au-Bois n'étaient point oubliés sur la barque qui portait notre voyageur à la seconde cataracte ; il écrivait à Mme Récamier :

Du Caire, le 19 décembre 1844.

Me voici réellement en Égypte, Madame, me voici dans la plus remarquable

ville peut-être de l'Orient, et j'aime à dater d'ici un lettre pour vous à qui j'ai pensé en des lieux si différents. J'aime à porter votre souvenir sous les palmiers du Nil, comme il m'a accompagné plus jeune parmi les sapins de la Norvége, et à vous dédier les premières impressions du pays extraordinaire que je visite maintenant. — Le Caire, les pyramides que je vois de ma fenêtre, Héliopolis où je suis allé hier, les souvenirs des temples à deux pas d'ici, des palmiers, des chameaux, des minarets, tout cela éclairé par un doux soleil du commencement de juin, forme un ensemble qui ravit et ce n'est que la porte de l'Égypte où tant de merveilles à contempler et à déchiffrer m'attendent. — J'ai déjà beaucoup travaillé dans les collections de Rome et de Naples. A Alexandrie je n'ai fait que passer, mais *ici* j'ai déjà trouvé bien des choses. Nous allons partir sous peu de jours et gagner le plus vite possible Thèbes et la haute Égypte. Avant mon départ j'espère bien recevoir par le premier bateau une lettre de M. David qui me donnera de vos nouvelles. Votre névralgie était revenue par suite d'un séjour trop prolongé dans un lieu où je vous ai bien suivie de cœur. Vous avez promis de ne plus vous exposer ainsi ; songez à la tranquillité des amis absents : faites qu'ils puissent recevoir de bons bulletins ; ils en ont bien besoin pour ne pas se sentir encore plus loin et plus séparés.

Heureusement, grâce au bateau à vapeur, je ne suis qu'à quinze jours de Paris. Avec quel bonheur je m'y retrouverai au printemps! Cela me pousse en avant, car chaque pas que je fais en m'éloignant me rapproche. — Nous avons été présentés à Méhémet-Ali, qui était de fort bonne humeur ; il m'a paru se bien porter. Quand nous aurons visité les Pyramides et couru encore un peu le Caire et ses environs, nous partirons sur notre barque pour Thèbes et la haute Égypte. J'espère avoir là encore des lettres ; mais je crains qu'elles ne viennent un peu irrégulièrement et qu'il n'en soit de même de celles que j'écrirai, c'est là le côté cruel de ce voyage. Cependant il y a espoir de recevoir et d'envoyer des nouvelles, ce qui n'était pas il y a quelques années. J'ai déjà vu sur le Nil quelques-uns des oiseaux de M. de Chateaubriand et je lui en écrirai quand je les aurai vus parmi les ruines. J'ai fait les commissions de M. Lenormant, dont j'ai la conviction que le cours va très-bien de toutes manières. Soliman-Pacha[1] a été pour moi d'une bonté qui m'a touché ; il a mis beaucoup de grâce à me rappeler qu'il avait été l'élève de mon père. J'ai trouvé ici son souvenir partout. Adieu, madame. M. Ballanche m'a écrit une bonne lettre dont je le remercie. Adieu encore bien tendrement.

L'Égypte, dont Ampère visita les monuments en archéologue avec beaucoup de fruit, ne l'avait pas frappé moins vivement par son côté poétique. L'aspect nouveau et grandiose de la nature de ce pays lui a inspiré un grand nombre de vers, et j'ajouterai de ses meilleurs. — A l'appui de ce jugement, qu'on nous permette de citer quelques strophes d'une longue pièce adressée au fleuve sur lequel il voguait :

[1] Soliman-Pacha (Selves), major-général de l'armée égyptienne, était Lyonnais et avait eu des rapports avec M. Ampère le physicien.

Dans ma barque étendu, le front vers les étoiles,
Je laisse errer mes vers au souffle de la nuit,
Au souffle qui murmure en jouant dans les voiles,
Au rivage qui passe, à l'onde qui s'enfuit.

Quand s'enflent doucement nos deux voiles croisées,
Qui ressemblent de loin aux ailes des oiseaux,
Et qu'en sillons mouvants légèrement creusées
Aux côtés de la proue on sent glisser les eaux :

L'âme alors se ranime, et l'active pensée,
Comme le vent, la barque et l'horizon qui fuit,
Court agile et légère, et sa course pressée,
Laisse loin la douleur qui haletant la suit.

La nuit vient, le vent tombe, on s'abrite au rivage,
Longtemps des matelots bruit le chant discord,
Puis tout cesse, on n'entend qu'un bruit triste et sauvage.
On charge les fusils, on se ferme, on s'endort.

Ou l'on veille écoutant le silence des plaines,
La voix du pélican qui s'éveille à demi,
Le chien qui jappe au seuil des cabanes lointaines,
Le murmure confus du grand fleuve endormi.

Cependant du sommeil on consume les heures
A contempler le cours lent et silencieux
Des mondes où pour l'âme on rêve des demeures,
Hiéroglyphes brillants des mystères des cieux.

Tout est beau sur le Nil ; chaque heure a son prestige ;
Ce monotone cours semble toujours nouveau,
Le Nil mystérieux lui-même est un prodige
Nous voyons le géant, nul n'a vu le berceau.

L'un sur l'autre écroulés, des siècles et des mondes
Près de lui maintenant dorment silencieux,
Leur sommeil est la mort, mais il vit, et ses ondes
Réfléchissent toujours les déserts et les cieux.

Et pour se consoler des présentes misères,
Triste de ne plus voir rien de grand sur ses bords,
Rappelant du passé les gloires séculaires
Le vieux fleuve se plaît au souvenir des morts.

Pensif, il s'entretient des prodiges antiques
De ces rois oubliés dont lui seul sait le nom ;
Et de là, descendant aux âges héroïques,
Il murmure tout bas : Ménès, Ramsès, Memnon.

Il sourit comme un père aux antiques ruines
Des temples dont il vit poser les fondements,
Il salue en passant les deux cités divines,
Ton nom seul ô Memphis ! Thèbes tes monuments !

Ne voulant plus rien voir après les pyramides,
Comme un roi triomphant qui trancherait ses jours,
Le fleuve impatient hâte ses flots rapides,
Et sombre, dans la mer ensevelit son cours.

Ces belles nuits, dont Ampère a si bien rendu le charme, faillirent lui coûter la vie. Oublieux de toute précaution, après une journée qu'il avait, en vrai savant, employée tout entière à copier des hiéroglyphes sous les rayons d'un soleil brûlant, il n'imaginait rien de mieux que de passer la nuit couché sur le pont de sa barque à respirer le frais en rêvant et en composant des vers. Sous le climat de l'Orient on paye cher les imprudences ou les bravades, notre ami fut pris d'une violente dyssenterie ; il n'en voulut pas moins achever le voyage et monta jusqu'à la seconde cataracte. De ce lieu, terme de son excursion, est datée une pièce de vers où se trahit un certain découragement, uni à une aspiration touchante vers la patrie et les amis absents.

Je touche au but du long pèlerinage,
De mon retour c'est le commencement,
Et je me sens au terme du voyage
Bien loin, plus près dans le même moment.

Je me sens loin, car grande est la distance
Entre ces bords et tout ce qui m'est cher;
Mais à présent je marche vers la France,
Et chaque pas viendra m'en rapprocher.

Quand d'Abousir[1] je gravis la colline
Qui montre à l'œil un si vaste horizon
Et sur le Nil pend comme une ruine,
Là d'un ami [2] j'ai reconnu le nom.

Soudain j'ai cru retrouver ceux que j'aime,
Ceux que le ciel m'a laissés ici-bas;
Pour un instant j'ai cru retrouver même
Ceux qu'au retour je ne reverrai pas.

Il m'a semblé que ma famille entière
Vivait ailleurs que dans mon souvenir.
Il me semblait que vers toi, pauvre père,
Comme autrefois je devais revenir.

Ainsi de loin, on rêve la présence
De qui ne peut être à nos vœux rendu ;
C'est le retour plus triste que l'absence
Qui fait sentir ce que l'on a perdu.

Quelque soin qu'eût mis Ampère à dissimuler à ses amis son état

[1] Rocher d'où l'on domine la seconde cataracte.
[2] Celui de Charles Lenormant.

de maladie, ils avaient fini par en être informés. Son compagnon de voyage, qui n'avait pu, malgré les plus pressantes instances, lui faire prendre les précautions nécessaires sous un ciel étranger, obtenait trop tard qu'il se soumît aux soins de son amitié et à ses prescriptions de médecin : il le ramena, non sans peine, à Marseille, où la faiblesse et la maladie retinrent Ampère plusieurs semaines. Nous trouvons dans toutes les lettres adressées au malade par ses amis de l'Abbaye-au-Bois, l'expression de leurs vives inquiétudes. Mme Récamier lui écrivait le 1er juin 1845 :

Mon Dieu! que votre dernière lettre à M. Ballanche m'inquiète! Quelle tristesse de vous sentir ainsi retenu loin de vos amis au moment même où ils vous attendaient avec tant de joie! Je viens me joindre à M. Ballanche pour vous recommander la plus grande prudence et les plus grands soins pour votre santé ; je vous supplie aussi de donner beaucoup plus souvent de vos nouvelles; nous aurions besoin d'un mot à chaque courrier, un seul mot pour ne pas trop vous fatiguer. Je me confie à vous, à votre amitié, pour m'éviter des inquiétudes qui seraient cruelles. — Ah! mon Dieu! que j'aurai de choses à vous dire, à vous demander, et quand serons-nous tous réunis?

Quelques jours après, le bon Ballanche prenait la plume :

12 juin 1845.

Mon bien cher ami, lui disait-il, nous avions bien besoin de votre lettre à Mme Récamier, nous étions tous fort en peine et c'est facile à comprendre : nous allions tous quêtant des informations, car nous savions combien ces sortes de maladies de climat doivent être ménagées; enfin, nous avions à craindre que le chagrin d'être relégué loin de tous vos amis ne vînt encore troubler votre convalescence déjà si pénible par elle-même. Aussi les nouvelles données indirectement par Mme de Jussieu, ensuite celles qu'avait reçues M. Lenormant, enfin votre lettre à Mme Récamier, ont-elles été immédiatement répandues.

Mon très-cher ami, j'ai l'expérience de ces convalescences acquises par des diètes sévères ; je sais combien il faut de temps et de prudence pour rentrer en pleine possession de sa santé définitive, aussi tout en vous encourageant je ne puis m'empêcher de vous recommander une prudence extrême. Nous avons été privés du printemps, et nous entrons comme dans le cœur de l'été, tout à coup, sans transition.

Mme Récamier est très-bien, elle sort un peu le matin, mais en général reste chez elle le soir. Vous la trouverez en bonne santé et sans projet. Comment pouvait-elle en faire, avec toutes les *absences* dont elle était entourée?

Ma santé est bonne, sauf de temps en temps quelques petits accrocs qui vont toujours l'affaiblissant, mais je suis vieux et résigné. Vous verrez la princesse Belgiojoso bâtissant une maison pour Augustin Thierry. M. de

Chateaubriand est arrivé à l'extrémité de son voyage [1], par conséquent son retour va commencer. Nous touchons donc à la fin de toutes les absences, et nous verrons ensemble ce que nous ferons de notre été. — Je vous donnerais bien des nouvelles académiques, mais vous savez celles qui peuvent vous intéresser. En votre absence nous avons reçu Sainte-Beuve, Saint Marc Girardin, Mérimée; nous avons à recevoir de Vigny et Vitet, à votre retour. Je ne souhaite pas en ce moment de vacance, parce que je vous veux ici, bien portant, faisant tranquillement vos visites. D'ailleurs, je crains que la première ne soit celle du vénérable Royer-Collard, qui me ferait une vive peine; il a quatre-vingt-trois ans et montre bien cet âge. — Je vous parlerais de nos discussions religieuses, mais vous arriverez toujours assez tôt pour les connaître J'espère que vous y prendrez part modérément. Je suis seul de mon avis; je trouve merveilleux l'ascendant et l'intérêt que prennent ces sortes de discussions; aussi je suis loin de les déplorer, comme font beaucoup de personnes. Dieu veuille pourtant que nous apprenions tous la modération! Tranquillisez-vous, soyez certain que toutes les santés auxquelles vous vous intéressez sont intactes, que vous retrouverez toutes vos affections, accrues, s'il est possible, par les inquiétudes que vous nous avez données. Je vous embrasse tendrement.

Ampère put enfin revenir au milieu de ses amis, mais l'atteinte portée à sa constitution était profonde, et il fut dans un état alarmant durant plus d'une année. Il habitait alors avec un savant étranger, depuis naturalisé Français et l'un des orientalistes les plus distingués de notre Académie des Inscriptions, M. Mohl. Dans ce ménage de deux garçons, le flegme de l'un, l'impétuosité de l'autre formaient un contraste piquant; tous deux avaient beaucoup d'esprit sous des dehors absolument différents, et la déférence réciproque que leur inspirait l'estime profonde qu'ils avaient l'un pour l'autre fit durer l'association assez longtemps. Pendant toute la maladie d'Ampère, M. Mohl lui prodigua les soins les plus assidus.

Au milieu des vifs témoignages d'intérêt qu'Ampère reçut dans cette circonstance, je ne puis oublier ceux que lui accorda une femme dont la bonté égalait l'esprit brillant, la grâce parfaite, l'élévation des sentiments. La vicomtesse de Noailles avait rencontré Ampère à l'Abbaye-au-Bois, où elle venait souvent avec sa fille et son gendre, le duc et la duchesse de Mouchy. Demeurée veuve de très-bonne heure, mère passionnée, entourée du respect universel, elle avait concentré toutes ses affections dans son unique enfant. La vicomtesse de Noailles avait la repartie vive, la conversation très-animée et aimait à rencontrer des gens en état de lui tenir tête dans l'exercice brillant d'une causerie où le naturel ne l'abandonnait jamais. Ampère devait donc beaucoup lui plaire; il avait mieux fait encore, car les nobles

[1] M. de Chateaubriand avait été voir à Venise M. le comte de Chambord.

qualités de son caractère lui avaient inspiré un véritable attachement. Les Noailles avaient succédé aux Montmorency dans le salon et dans l'amitié de Mme Récamier; personne, assurément, ne pouvait y prendre la place que Mathieu de Montmorency, le saint ami de la jeunesse et de l'âge mûr, avait tenue dans son cœur; mais le duc de Noailles, venu beaucoup plus tard, avait été promptement adopté et mis par Mme Récamier au rang, fort restreint en réalité, de ses intimes amis. Cette intimité s'était étendue à tout ce qui composait le cercle quotidien de l'Abbaye-au-Bois, car un des caractères particuliers de l'ascendant exercé par Mme Recamier, c'était le lien de bienveillance que cette personne rare savait créer entre tous ceux qu'elle aimait.

Lorsque la convalescence d'Ampère lui eut rendu quelque force, il alla d'abord passer un mois avec Mme Récamier dans la jolie vallée de la Risle, chez Mme Lenormant; un peu plus tard, il se rendit à Mouchy, dans la magnifique résidence de la vicomtesse de Noailles. Il garda le plus reconnaissant souvenir des attentions délicates dont il fut l'objet de la part de Mme de Noailles, de son gendre et de sa fille. Longtemps après, nous le verrons en parler encore avec attendrissement. Condamné à une diète sévère, obligé d'être sans cesse étendu, arraché à ses habitudes studieuses, Ampère était un malade fort difficile à gouverner. Plus que tout autre il avait besoin d'être distrait, et, comme un véritable et indocile enfant, ne se soumettait qu'avec peine au régime imposé; sa convalescence marchait donc fort lentement. Le moment de la réouverture des cours approchait; Ampère, qui ne pouvait encore quitter sa chambre, dut se résoudre à ne point monter dans la chaire où il était accoutumé à un si vrai succès. Il choisit pour le remplacer un spirituel écrivain, M. Louis de Loménie, dont le public connaissait déjà la valeur littéraire par une publication à la fois biographique et critique, la *Galerie des Contemporains illustres*. Dans cette appréciation des œuvres et des actes d'hommes de génies et de caractères si différents, presque tous vivants et appartenant à toutes les contrées du globe, le jeune auteur, qui s'intitulait un *homme de rien*, avait fait preuve d'une modération et d'une mesure rares à son âge, d'un jugement ferme, quoique bienveillant; sa critique littéraire était ingénieuse; il se trouva, de plus, qu'il avait toutes les qualités du professeur. Ampère jouit sincèrement d'un succès qu'il avait prévu; désormais, toutes les fois que sa santé ou ses voyages le forcèrent à abandonner momentanément son enseignement, c'est à M. de Loménie qu'il confia le soin de le suppléer.

En voyant l'échec profond que la constitution d'Ampère reçut de son voyage en Égypte, accompli avec tant d'imprudence, on ne peut s'empêcher de se demander ce qu'il fit de cette science hiéroglyphi-

que si chèrement achetée. Quelques savants et ingénieux mémoires lus à l'Académie des Inscriptions, où, examinant avec sa sagacité ordinaire la question de l'existence des castes en Égypte, il se servit[1] des monuments épigraphiques pour jeter un jour nouveau sur l'état des personnes dans ces âges reculés ; la série des articles, publiés par la *Revue des Deux Mondes*, dans lesquels il consigna le récit de son voyage, mêlant avec un extrême intérêt les observations de mœurs à la description des monuments de l'art et aux tableaux d'une nature étrange : voilà tout son bilan. Sa passion satisfaite, Ampère l'abandonna pour obéir à d'autres curiosités, ayant assez fait pour prouver qu'il pouvait, en persistant dans cette branche de la science, y produire des travaux solides et originaux, et pour inspirer le vif regret qu'il n'ait voulu que la traverser.

Mais si Ampère n'a fait ainsi trop souvent qu'effleurer, d'une aile toujours puissante, tant d'études diverses, il s'est montré partout animé d'un vrai sentiment littéraire ; habile aux rapprochements, il appréciait avec un goût délicat les œuvres poétiques de tous les peuples ; en un mot, il avait fait voir en lui, autant que l'érudit, le *bel esprit* dans la meilleure acception du mot. L'Académie française avait sur lui des droits qu'elle revendiqua. Alexandre Guiraud étant mort en 1846, Ampère fut appelé à lui succéder dans les premiers jours de 1847.

On pardonnera, je l'espère, l'émotion profonde avec laquelle j'aborde le récit des événements qui suivirent l'élection d'Ampère à l'Académie française. Dernier débris, et le plus obscur, de cette société que le culte de l'intelligence, de la grâce et de la bonté avait réunie autour de Mme Récamier, mon cœur saigne à raconter comment toutes ces grandeurs du génie et de l'amitié se sont, l'une après l'autre, évanouies. Je les ai vu successivement descendre dans la tombe, Ballanche, Chateaubriand, précédant celle qui fut leur bon ange ; puis Tocqueville, Lenormant, Ampère. J'ai assisté à l'envahissement progressif des infirmités corporelles chez l'homme qui restera le plus grand écrivain de ce siècle et dont la figure se dressera pour la postérité, au seuil de notre temps, comme un de ces colosses qui marquent éternellement une époque. A mesure que le poids des infirmités s'appesantissait sur lui, M. de Chateaubriand devenait plus taciturne. L'empressement et la curiosité qu'il excitait toujours l'importunaient ; obligé de se faire porter dans le salon de Mme Récamier, il éprouvait ce sentiment dont Royer-Collard ne sut pas se défendre, et qui lui faisait dire, lorsqu'il se démit de ses fonctions de député : « Je ne veux pas qu'on me voie aller en rampant à mon banc. » M. de Chateaubriand ne pouvait non plus se résoudre à inspirer la pitié, si mêlée qu'elle fût d'admiration.

Le pauvre salon de l'Abbaye-au-Bois s'était bien assombri. Mme Récamier, à qui le voile d'une cataracte toujours croissante aurait dû donner le droit de s'occuper un peu plus d'elle-même, oubliait et faisait oublier aux autres, à force de sérénité, le malheur qui la menaçait. Le fidèle Ballanche, dont la santé avait, à toutes les époques, été très-frêle, allait s'affaiblissant de jour en jour; le chagrin que lui causait l'état de cécité presque complète de Mme Récamier et l'inquiétude qu'il éprouvait d'une opération à laquelle elle s'était résolue, agissaient sur lui de la manière la plus fâcheuse. Cette opération était à peine faite, lorsqu'il fut saisi d'une fluxion de poitrine qui mit presque aussitôt ses jours en danger. Mme Récamier, accourue auprès du lit de mort de son vieil ami, perdit dans les larmes la vue qu'elle venait de recouvrer. Le rôle d'Ampère, au milieu de ce deuil et de ces tristesses croissantes, fut celui du fils le plus tendre. De concert avec M. et Mme Lenormant, il aidait Mme Récamier à distraire l'ennui de M. de Chateaubriand, et il y parvenait par son aimable entrain, sa délicate admiration; il arrivait à l'amuser par ses enthousiasmes républicains. C'est dans ces circonstances qu'Ampère écrivit son discours de réception et qu'eut lieu la solennité de son entrée à l'Académie.

Mais l'effort que Mme Récamier s'imposait en renfermant dans son sein la douleur que lui causait la mort de Ballanche, pour ne pas ajouter à la mélancolie de M. de Chateaubriand, usait tellement ses forces que sa nièce, justement alarmée, la conjura de se laisser emmener à la campagne, et l'entraîna en quelque sorte hors de Paris; Ampère les suivit en Normandie, et c'est là qu'il prépara le petit volume destiné, dans la pensée de Mme Récamier, à populariser la mémoire, le talent, l'âme sublime de Ballanche. On relisait les œuvres du philosophe regretté, on choisissait en commun les morceaux à citer; cette occupation, en fixant l'attention de Mme Récamier, ne la distrayait point du souvenir de l'ami qu'elle pleurait; elle y trouvait de la douceur. Ballanche est loin d'avoir, comme écrivain, le rang qui lui appartient; il le prendra le jour où une édition bien faite mettra ses ouvrages à la portée du vrai public, dont il n'est pas assez connu. Chez lui, la forme est toujours magnifique, pure, élevée, souvent énergique, et quelquefois très-pittoresque; elle ne sauve pas toujours la monotonie d'une philosophie un peu vague. Le volume, qu'Ampère composa sous l'inspiration, et on pourrait dire sous la dictée de Mme Récamier, n'est pas précisément, et ne pouvait pas être une biographie, car l'existence de Ballanche n'a point renfermé d'*événements;* il n'a jamais été mêlé aux orages politiques, sa vie toute entière a été renfermée dans ses sentiments et ses ouvrages. « Révéler « le plus intime des uns et des autres, faire arriver au public comme

« une émanation de cette belle âme si pleine de parfums cachés, et « pour cela réunir à quelques fragments de sa correspondance quel- « ques fragments de ses ouvrages ; choisir parmi ceux qui se lais- « sent le mieux détacher, ceux qui peignent le mieux le caractère de « son talent, tel est le but qu'on s'est proposé. » Le but, ainsi exposé au commencement de l'ouvrage, a été parfaitement atteint, et la figure si originale de Ballanche apparaît à la lecture de ce recueil, éclairée du plus doux et du plus pur reflet. La douleur privée qui faisait un vide cruel à l'Abbaye-au-Bois, fut bientôt suivie d'une catastrophe publique. La révolution de février 1848 balaya en trois jours le trône que la révolution de juillet 1830 avait mis trois jours à élever. La guerre civile ensanglanta les rues de notre capitale, et l'agonie de M. de Chateaubriand eut pour sinistre accompagnement la terrible voix du canon de juin. C'est le 4 juillet 1848 que la grande âme de l'auteur du *Génie du christianisme* prit son vol vers l'éternité. Le noble vieillard s'était endormi dans le Seigneur avec un douce confiance ; avant de se fermer pour toujours, ses yeux avaient pu se fixer encore sur l'incomparable amie qui ne devait pas lui survivre. Sa dernière émotion terrestre avait été celle du patriotisme ; mourant, il suivait avec anxiété la lutte des partis et nous questionnait sur les incidents du combat ; il eut un élan magnifique d'admiration pour le dévouement de l'archevêque de Paris, et une joie vive de la glorieuse issue de ces cruelles journées.

M. de Chateaubriand ayant exprimé le vœu que sa dépouille mortelle fut ensevelie au bord de l'Océan dont les flots avaient bercé son enfance, la ville de Saint-Malo lui avait préparé de son vivant un tombeau sur un rocher voisin de ses murs. Le corps de l'illustre écrivain repose sur ce rocher, nommé le grand Bé, situé en avant de la ville « où la vie lui fut infligée. » A la marée haute, il forme une île ; à la marée basse, on peut s'y rendre en marchant sur la plage que les flots viennent d'abandonner ; sur l'extrémité qui regarde la pleine mer, selon la volonté du défunt, on a creusé sa tombe dans le granit ; au-dessus du tombeau s'élève une croix massive, également en granit ; à l'entour on ne voit rien que la mer et le ciel. C'est là qu'ont été déposés, le 19 juillet 1848, les restes de M. de Chateaubriand, au milieu d'un immense concours de spectateurs et avec une pompe qui prit tout le caractère d'une apothéose chrétienne. Quand ces restes précieux furent acheminés vers la Bretagne, Ampère se fit un pieux devoir de les accompagner ; il était à ce moment chancelier de l'Académie, et avait exprimé, avant de partir, au secrétaire perpétuel combien il serait fier si la Compagnie daignait l'autoriser à élever la voix en son nom aux obsèques qui allaient s'accomplir.

M. Villemain lui adressa à Saint-Malo une réponse qui y parvint avant le funèbre cortége.

Monsieur et cher confrère, l'Académie ne s'est pas étonnée que vous ayez prévenu sa désignation pour le pieux devoir qu'il vous appartient de remplir : elle ne peut, dans le dernier honneur funèbre consacré aux restes mortels de l'homme illustre qu'elle a perdu, être mieux représentée que par vous. Elle vous charge donc de parler en son nom, et comme son chancelier et comme un de ses plus dignes organes, et comme ayant obenu l'amitié du grand écrivain dont elle s'est tant honorée. Dans tout ce que vous direz de la gloire immortelle de M. de Chateaubriand et de cette âme généreuse qui vous était si bien connue, notre admiration et nos cœurs sont avec vous.

Agréez, Monsieur et cher confrère, tous mes sentiments de haute considération et d'attachement.

VILLEMAIN.

15 juillet 1848.

Ampère prononça, en effet, au milieu de l'imposante cérémonie, quelques paroles empreintes d'une profonde émotion, et telles que devait les lui inspirer le spectacle religieux et poétique de cette dernière scène d'une poétique vie.

La mort de M. de Chateaubriand avait frappé Mme Récamier d'un coup mortel : la source de la vie s'était comme tarie chez elle. Nous la vîmes languir dix mois, sans révolte, gardant sa douceur, sa grâce parfaite, son angélique bonté, plus affectueuse encore peut-être pour ceux dont elle sentait qu'il lui faudrait bientôt se séparer. Elle eut une sorte de joie douloureuse quand elle apprit que le duc de Noailles, appelé à succéder à M. de Chateaubriand, serait chargé de faire son éloge. Le fléau du choléra avait reparu, c'est la seule maladie dont j'aie vu Mme Récamier éprouver une véritable terreur; elle voulut fuir la contagion qui sévissait avec force autour de l'Abbaye-au-Bois, et même dans ses murs; elle vint s'établir chez sa nièce à la Bibliothèque nationale; le fléau avait, jusque-là, épargné la rue de Richelieu. Mais l'état d'abattement et de langueur où Mme Récamier était plongée, la prédisposait peut-être à la terrible influence. Après un mois de séjour à la Bibliothèque, atteinte du mal qu'elle avait tant redouté, elle succombait en quelques heures à d'affreuses tortures[1].

Je ne redirai pas les angoisses de cette horrible nuit; j'essayerai moins encore de peindre la douleur de la famille, des amis de Mme Récamier, qui voyaient disparaître leur lumière, leur guide, leur soutien, le centre de leur vie dans cette adorable personne. On se dispersa, comme fuient des gens qui viennent de voir tomber la

[1] Le 11 mai 1849.

foudre. Ampère quitta immédiatement Paris : déraciné, sans parents, frappé dans la plus chère de ses affections, il fut repris du besoin de courir le monde ; il lui semblait échapper ainsi à l'isolement, au vide qui s'était fait autour de lui. Mais, avant de partir, il commença par se démettre de ses fonctions de conservateur de la bibliothèque Mazarine. C'est pendant la république de 1848 qu'une place de conservateur étant venue à vaquer dans cet établissement, M. de Falloux, alors ministre de l'instruction publique, avait spontanément nommé Ampère. Un appartement spacieux et commode était attaché à cet emploi. Grande avait été la satisfaction de Mme Récamier et des amis de l'Abbaye-au-Bois, en voyant se compléter de la sorte la situation d'un homme dont le désintéressement allait souvent jusqu'à l'inprudence, et n'avait d'argent que pour les autres. Après la mort de Mme Récamier, sans consulter personne, le premier soin d'Ampère fut de donner sa démission. Il n'en parla à M. et à Mme Lenormant que la chose faite, en venant leur serrer la main, et il partit, espérant que des objets nouveaux l'arracheraient à lui-même.

Il ne connaissait pas l'Espagne : un aimable, fidèle et ancien ami à lui, M. Roulin, lié également avec M. Lenormant, et avec qui Ampère savait qu'il pourrait s'entretenir de Mme Récamier, partait pour l'Espagne ; cette circonstance détermina la direction de sa course. Il s'en alla par l'Auvergne, où il voulait s'arrêter chez M. de Barante, pour mêler sa douleur aux regrets d'un ami de la jeunesse de celle qu'il pleurait. M. Roulin et Ampère se rejoignirent à la frontière, visitèrent ensemble l'Espagne, et lorsque le compagnon de son voyage, rappelé à Paris, reprit le chemin de la France, notre triste ami alla compléter son excursion en parcourant seul le Portugal.

Au moment où Ampère avait quitté Paris, en juin 1849, Alexis de Tocqueville venait d'accepter du président de la République le portefeuille des affaires étrangères ; il ne le garda que jusqu'au mois d'octobre de la même année ; et, en achevant son exploration de la péninsule, Ampère apprit que son cher Alexis, après avoir abandonné les affaires, se rendait à Sorrente, dont le climat était impérieusement ordonné pour réparer une santé et des forces usées au service du pays. Il l'engageait à venir partager sa retraite. Comment Ampère aurait-il résisté à la perspective de retrouver le meilleur ami qu'il conservât, loin de ce Paris qui lui était devenu odieux, en jouissant du ciel du Midi sous lequel seulement il se sentait respirer à l'aise ? Il ne résista point, et alla retrouver Tocqueville aux environs de Naples. Ce fut encore là un des doux moments de sa vie. Longtemps après, il trouvait plaisir à décrire et à se rappeler la terrasse bordée d'orangers, où, contemplant avec son ami ce

beau golfe, cette mer azurée, il ouvrait son âme à l'homme, pour lequel il avait à la fois goût et respect. Combien de généreuses pensées s'échangèrent alors entre eux ; de quelles nobles tristesses Ampère fut le confident, et combien ces doux entretiens ranimèrent et relevèrent son courage ! Il conçut à Sorrente la pensée du voyage en Amérique qu'il exécuta l'année suivante. L'hiver de 1850 à 1851, qu'Alexis de Tocqueville passa à Tours, ramena Ampère à Paris; il avait repris son cours du Collége de France ; il se rapprochait avec un douloureux empressement des débris de la société de l'Abbaye-au-Bois : M. Paul David, M. et Mme Lenormant, leurs enfants qu'il avait vu naître et qui arrivaient à l'aurore de la jeunesse ; Ozanam, Loménie, Léonce de Lavergne, M. Pasquier, Mme de Boignes, le duc et la duchesse de Noailles, la vicomtesse de Noailles et sa fille la duchesse de Mouchy, M. Guizot, Mme d'Haussonville, le duc et le prince de Broglie. « Hélas ! écrivait-il à Mme Lenormant, tout ce qui a été le présent, « devient le passé, et l'on a besoin de se rattacher à ce qui reste pour « supporter la perte de ce qui n'est plus ! »

L'abattement n'était point dans la nature d'Ampère ; il pouvait connaître, et il a connu les transports d'une violente douleur ; mais chez lui, tant qu'il y avait vie, il y avait mouvement, curiosité, travail de la pensée. Au mois d'août 1851, il s'embarqua pour l'Angleterre avec Ozanam, déjà sérieusement atteint par la maladie, et sa charmante femme ; ils allaient de compagnie visiter la première exposition universelle. Laissons Ampère raconter cet épisode de sa vie errante ; aussi bien est-ce le début de l'ouvrage qu'il a intitulé *Promenade en Amérique ;* le lecteur jugera, par ce commencement, de l'allure vive et dégagée de l'ouvrage, un des plus solides et à la fois des plus charmants de l'auteur :

Southampton, 27 août 1851.

Hier j'étais à Londres, dans le Palais de cristal. Je viens d'assister à l'exposition universelle, le premier fait vraiment universel dans l'histoire des hommes. Oui, c'est la première fois, depuis le commencement du monde, que les hommes font quelque chose en commun, que tous les peuples se réunissent dans l'unanimité d'une même entreprise, sans distinction de patrie, de race ou de croyance : événement mémorable et prophétique ; car il annonce et inaugure, pour ainsi dire, l'unité future du genre humain. Aujourd'hui je vais quitter l'Angleterre pour les États-Unis : je vais aller contempler dans toute la liberté de son action cette puissance de l'industrie, dont j'ai admiré à Londres les résultats cosmopolites ; mais avant de laisser derrière moi le rivage de l'Europe, je demande la permission de raconter une rencontre que j'ai faite et qui a été pour moi une piquante et gracieuse anticipation de l'Amérique— Dans le wagon qui m'a amené de Londres à Southampton, ainsi qu'un Américain très-distingué M. Théodore Sedgwick

avec lequel je vais m'embarquer, se trouvait une dame anglaise qui me frappa tout de suite par la fermeté de son langage et le tour original de son esprit : c'était Fanny Kemble, dont le capricieux et poétique volume sur les États-Unis, vrai livre de jeune fille, m'avait charmé, et bien qu'un peu sévère pour les mœurs américaines, m'avait donné pour la première fois l'envie de faire le voyage que je fais aujourd'hui. La nièce de Mme Siddons a sur le front, dans le regard, dans tout l'ensemble de sa personne un reflet de Melpomène. Bien des choses se sont passées depuis qu'elle écrivait ce qu'elle appelle aujourd'hui ses *impertinences* sur les mœurs américaines et ses courses à cheval au bord de l'Hudson, et les vers charmants que ces lieux lui inspiraient. Quoiqu'elle ait emporté de tristes souvenirs du pays qu'elle avait choisi, elle comprend mieux aujourd'hui les avantages sociaux de ce pays, où, me disait-elle, on a le sentiment que personne ne souffre de la misère autour de vous ; mais elle paraît refroidie sur les beautés naturelles qu'il peut offrir. Pour moi, je m'en tiens, sous ce rapport, à ses impressions de vingt ans.

Ampère séjourna huit mois dans le nouveau monde ; il visita toutes les parties du continent septentrional de l'Amérique, le Canada, la Nouvelle-Orléans, l'île de Cuba, et termina cette curieuse exploration par une course au Mexique. Admirateur passionné des grandes scènes de la nature, non moins vivement épris peut-être des puissants résultats de l'industrie où son imagination savait trouver, comme dans toutes les productions du génie de l'homme, un côté élevé et poétique, Ampère était organisé pour jouir avec ravissement de la vie sous des institutions libres. Reçu partout comme devait l'être un homme de son mérite, héritier d'un nom illustre ; annoncé, recommandé par l'amitié d'Alexis de Tocqueville, Ampère vit en Amérique non-seulement la contrée, les choses, mais les hommes. Son livre, inspiré par une bienveillance réelle, n'est empreint d'aucune exagération. Le plus sincère peut-être des voyageurs qui ont parlé des Américains, il est celui dont les récits laissent de leur pays et de leur société la plus favorable impression. Rien d'ailleurs de plus amusant que cette *promenade* au nouveau monde, pendant laquelle Ampère dîne avec Kossuth chez le Président de l'Union, est charmé à Philadelphie par les accents de Jenny Lind, et en écoutant chanter le *rossignol suédois* sous cet hémisphère se rappelle que vingt-cinq ans auparavant il prêtait son attention à Stockholm à un autre rossignol, Mme Catalani.

A son entrée en Virginie, notre critique en voyage couche à Pétersburg, ville ignorée alors, mais tristement célèbre aujourd'hui par les gigantesques combats qui viennent de se livrer sous ses murs et par les hécatombes humaines qui dorment maintenant dans ses campagnes. Ce nom rencontré là étonne l'imagination, « quoique, ajoute-

t-il, elle doive dans ce pays s'accoutumer aux plus singulières surprises. Memphis, Canton, Palmyre, Rome, Londres, Paris sont des étapes du voyageur aux États-Unis. Cela fait voir que ce monde nouveau est fils de l'ancien monde et semble indiquer chez les Américains un désir superbe de le renouveler. »

A Charleston, Ampère assista à une scène hideuse ;

Je viens de voir en plein jour, sur la place publique, vendre à l'encan une famille de noirs. Elle était sur un tombereau comme pour le supplice, à côté s'élevait un drapeau rouge, digne enseigne du crime et de l'esclavage. Les nègres et les négresses avaient l'air indifférent comme le public qui les regardait. Le crieur faisait valoir d'un air badin les qualités d'un nègre très-intelligent, jardinier de première qualité. Les acheteurs s'approchaient des hommes, des femmes, des enfants, ouvraient leur bouche, considéraient leurs dents, puis l'on enchérissait et..... adjugé. A vingt pas, en même temps, de la même manière, on vendait à l'enchère un âne, on a vendu un cheval. Le prix de l'homme a été soixante-neuf dollars : le cheval a coûté deux dollars de plus. Je n'ajoute aucune réflexion à ce récit. La journée commencée sous ces horribles impressions s'est terminée dans une plantation à esclaves. C'était la petite pièce après la tragédie. Le possesseur de la plantation est un Allemand, certainement le moins cruel et le moins tyrannique des hommes, il m'a paru à la lettre opprimé par ses noirs. M... qui est humain, ne veut point battre ses esclaves. Les esclaves, peu reconnaissants, travaillent avec une grande mollesse et une grande négligence. Quand il entrait dans une case où des négresses étaient occupées à nettoyer le coton, il se bornait à leur démontrer combien leur besogne était mal faite, et nous expliquait le tort considérable que lui causait leur indolence. Le résultat de ces observations était une moue et un petit grognement. Jamais remontrances adressées par un vieux garçon à sa gouvernante ne furent plus mal reçues. Le tort dont il se plaignait était encore un argument contre l'esclavage. Il eût forcé des serviteurs payés à bien travailler en les menaçant de les renvoyer, avec des esclaves, il n'y avait que deux choses à faire, les battre ou être victimes de leur paresse. Déplorable situation dans laquelle il faut être cruel ou mal obéi.

Ampère, on le voit, n'était pas partisan de l'esclavage. Tout en rendant une entière justice aux inappréciables avantages des institutions de l'Amérique, il ne se faisait aucune illusion sur les dangers qui menaçaient cette grande confédération démocratique. La difficulté du maintien de l'union entre les États du Nord et les États du Midi, différents de caractères, opposés par les intérêts ; la redoutable question de l'esclavage, enfin l'extension démesurée du territoire vers laquelle l'esprit nouveau et la tentation de leur supériorité poussaient incessamment les Américains; toutes ces graves et presque insolubles difficultés, aperçues de bien peu d'hommes d'État au moment où Ampère

visitait l'Amérique, il les découvrit d'un œil ferme, et son livre les signalait d'une façon prophétique, dix ans avant la lutte fratricide qu'elles ont amenée et dont nous sommes les témoins.

Après avoir visité la Havane, Ampère passa au Mexique. Cette contrée que nos soldats ont arrosée de leur sang et qui depuis trois années joue un si grand rôle dans les préoccupations, les inquiétudes ou les espérances du public et du gouvernement français, n'est point comme les États-Unis sans passé ni sans monuments. La civilisation aztèque y a laissé de grandes traces. Ampère ne fit guère que traverser l'ancien empire de Montezuma ; mais son coup d'œil de voyageur était si rapide et si sûr, qu'il trouva moyen d'en rapporter des observations aussi nouvelles qu'ingénieuses sur les antiquités, l'histoire et principalement les langues de ce pays. Le 10 mai 1852, l'infatigable explorateur, de retour à Paris, remontait dans sa chaire du Collége de France, où M. de Loménie l'avait suppléé pendant le premier semestre.

Il n'est pas nécessaire qu'une absence ait été bien longue pour que la mort fasse au retour compter des pertes cruelles dans les rangs de vos amis. Ampère ne retrouva pas cette brillante vicomtesse de Noailles, qu'il avait laissée pleine de vie en partant pour l'Amérique ; mais l'amitié qu'elle lui avait témoignée demeura, comme une partie de son héritage, dans le cœur de sa fille, et ce souvenir devint un lien cher à tous deux. La duchesse de Mouchy renouvela même, avec l'affectueuse insistance que la vicomtesse y avait déjà mise au moment de la mort de Mme Récamier, l'offre qu'Ampère n'avait pas acceptée, d'un appartement dans un pavillon séparé de son hôtel. Voici la réponse qu'il adressa à cette amicale proposition :

Samedi, 30 août.

Que vous êtes toujours bonne et gracieuse pour moi, madame, je ne saurais vous dire combien je suis touché, je dirais presque attendri de cette proposition de m'accueillir sous votre toit dans cette maison de la rue d'Astorg, qui, elle aussi, a pour moi bien des souvenirs. Ne m'en voulez pas si je ne puis en profiter ; à part mon vilain caractère qui m'empêche de jeter l'ancre nulle part, ma nature de chat sauvage fait que je ne suis bien que dans la région des toits et des gouttières, n'ayant aucun domicile fixe, vaguant toujours (par parenthèse j'ai condamné l'autre jour un voleur qui avait été accusé de vagabondage, c'est une grande lâcheté à moi de n'avoir pas demandé pour ce fait les circonstances atténuantes). Je suis donc un chat sauvage : on ne peut rien faire pour ces méchantes bêtes-là ; de plus la rue d'Astorg est trop loin de mon centre de travail, l'Institut et la bibliothèque de l'Institut. Je me suis logé en face de l'autre bibliothèque,

[1] Ampère siégeait alors au jury.

à côté de la chambre où sont mes livres et mes manuscrits ; je ne puis m'éloigner de là. J'espérais ainsi m'être rapproché de vous, et voilà que cet hiver vous serez à Versailles, c'est vous qui vous éloignez. Mais les voyages ne m'effrayent pas, et j'en ferais volontiers de bien plus grands si vous étiez au bout de la route.

Je vais encore siéger dans ce vilain jury. Vous ne sauriez croire l'expérience que j'ai acquise depuis huit jours, en matière de forfaits. Il y a une classe de la société qui a considérablement baissé dans mon estime, ce sont les *témoins*. Mais je ne puis pas dire que la moyenne des jurés se soit beaucoup élevée à mes yeux.

Avant hier, après avoir puni le crime au Palais, j'ai été récompenser la vertu à l'Académie française. Il y a quelque temps j'avais été abordé par une solliciteuse qui aspirait à ce prix, mais ne paraissait pas connaître à fond la matière. Adieu, Madame la duchesse, je voudrais vous faire sourire, vous désennuyer au moins, pour prix, bien insignifiant sans doute, de cette bienveillance si pleine de charmes dont vous venez de me donner encore une preuve que je n'oublierai pas.

Après avoir terminé le semestre de ses leçons qu'il avait reprises à son retour d'Amérique, Ampère partit pour Tocqueville, où il avait hâte d'aller communiquer à son ami les impressions dont son imagination était pleine. Il annonçait son départ en ces termes à la duchesse de Mouchy :

Paris, 14 juillet.

Je ne veux pas quitter Paris, Madame, sans prendre congé de vous. Votre départ a été un peu avancé et je n'ai trouvé que l'aimable billet dont j'ai à vous remercier. Enfin j'ai fini mon cours à la grande satisfaction de mon auditoire qui aurait *fini* lui-même, fondu par la chaleur. Je vais partir pour Tocqueville et y écrire mon Amérique, Je m'arrêterai un peu chez Mme Lenormant, puis je vois Mouchy en perspective, perspective triste et douce qui m'effraye et m'attire ; j'y pense souvent. Mon souvenir retourne sur ce qui n'y sera plus et sur ce qui y est encore, il me sera pénible d'y rentrer, mais il me serait cruel de ne plus le revoir. Vous devez en ce moment vous applaudir d'être à Dieppe, Madame, c'est le seul lieu peut-être où il ne fait pas trop chaud. Je me rappelle y avoir passé un été qui fut brûlant partout ailleurs et qui là était très-agréable. Dieppe est aussi pour moi un lieu de doux et tristes souvenirs. Je m'y suis promené avec M. de Chateaubriand, M. Ballanche, Mme Récamier. J'y ai vu et entendu chanter pour la première fois Mme la duchesse de Mouchy. Je sens que je commence à vieillir, je reviens sans cesse sur le passé. Mais y mettre l'oubli ce serait y mettre le néant ; et d'ailleurs le présent ne distrait pas beaucoup l'imagination. Après avoir été trop excités nous sommes tombés dans une langueur qui a bien aussi ses inconvénients : celui d'abord d'être ennuyeuse ; de plus, Paris qui est toujours odieux l'été est plus affreux que jamais. Tout est en construction et par là tout est en désordre : on ne voit que moëllons, excavations, rues barrées. Il semble être dans une ville des Etats-Unis.

Cette fois il m'est permis de quitter Paris sans regret, car il est brûlant, affreux et vide. Je vais me plonger dans mes souvenirs de voyage avec Mouchy en perspective. Je tâcherai de vous faire aimer un peu l'Amérique. Pour M. le duc de Mouchy, nous nous entendons à merveille sur ce point.

Dans la pensée d'Ampère, au moment où il recevait la bienveillante proposition de la duchesse de Mouchy, une seule association était possible, celle qui l'eût fixé auprès de Tocqueville, car il ignorait encore le sentiment qui devait disposer du reste de sa vie. M. de Tocqueville, de son côté, désirait vivement que des habitudes communes vinssent le réunir enfin à son errant ami. Le sort en ordonna tout autrement. Pendant le séjour qu'il avait fait à Sorrente, en 1850, Ampère avait rencontré une famille française avec laquelle il avait eu des rapports aimables, mais sans intimité; depuis cette époque la santé d'une fille adorée ramena chaque hiver M. et Mme Cheuvreux en Italie et finit par les y fixer. Ampère, attiré à Rome par ses travaux historiques et archéologiques, les retrouva dans la ville objet constant de sa prédilection. Invinciblement subjugué par l'attrait d'une âme céleste, il s'attacha passionnément, comme il s'attachait, en se donnant tout entier à cette famille, dont il partagea d'abord les longues et incessantes inquiétudes, puis la poignante douleur, enfin le culte pour une sainte mémoire. Désormais sa vie se partagea assez inégalement entre Rome, Tocqueville et Paris. Il faisait à cette dernière ville la part aussi petite qu'il pouvait, sans manquer aux devoirs qui le rappelaient au Collége de France. Dans le dégoût qui l avait saisi pour le séjour de Paris, se mêlait pour Ampère le pénible sentiment de toutes les pertes de cœur qu'il avait faites. Ainsi, l'année qui suivit cette course au nouveau monde, Ampère avait paru se retremper et retrouver son ancienne gaieté ; il reçut encore deux coups fort rudes. L'un fut la mort d'Adrien de Jussieu « mon plus ancien et un de mes meilleurs amis, » écrivait-il, l'autre, celle d'Ozanam. Ampère ajoutait avec une douloureuse amertume : « Encore un « vide dans ma vie et une grande tristesse. Il faut vraiment du cou« rage pour continuer quand on voit tomber autour de soi ceux qu'on « aime. Ce n'est vraiment pas la peine de vivre. » Aussi, à partir de l'époque où il atteignit les vingt années de professorat, qui lui donnaient régulièrement le droit de se faire remplacer, abandonna-t-il avec joie sa chaire au suppléant dont le talent grandissait avec le succès.

Ampère écrivait de Rome, le 14 février 1855, à la duchesse de Mouchy :

Vous jugez, Madame la duchesse, avec quels sentiments de reconnaissance

et d'émotion j'ai reçu votre précieux envoi ; j'ai relu ce charmant et noble écrit [1]. J'ai lu les lignes simples et touchantes dont vous l'avez accompagné : et le portrait et celui de ce cher et triste Mouchy ! j'ai reconnu la fenêtre de la chambre où j'ai été soigné avec tant de bonté dans ma maladie. Bien des souvenirs doux et affligeants se pressaient dans ma mémoire. Chaque ligne, chaque mot, me frappaient comme nouveaux ; je croyais entendre et voir celle qui les a écrits.

Je vous remercie aussi de l'article [2] que vous m'avez envoyé, bienveillant comme tous ceux dont j'ai eu connaissance. On m'y reproche de ne pas être assez libéral : c'est un reproche que je me sens mériter moins que jamais. Et il y a quelque mérite, car le principe contraire est bien triomphant. Mais je suis trop vieux et trop bête pour changer.

J'ai vu M. l'abbé Roux avec qui j'ai eu bien du plaisir à parler de son oncle. Il vient passer trois ans à Rome ; je ne le plains pas trop. Si je pouvais y amener quelques personnes, je regretterais peu Paris et les ovations pacifiques.

Cependant je fais tout ce que je puis pour en partir, en courant le jour les antiquités et en écrivant la nuit. Mais je ne suis pas au bout de ma besogne, et comme en se prolongeant elle retarde mon retour, vous me permettrez de trouver qu'il y a eu trop d'empereurs... romains.

Adieu, madame la duchesse ; mille hommages affectueux. Vous savez ceux auxquels je serais heureux d'être rappelé.

Au mois d'octobre de cette année, qui le vit pour la dernière fois paraître dans sa chaire, Ampère avait assisté au mariage de son ami et suppléant, M. de Loménie, avec la petite-nièce de Mme Récamier : « Après avoir figuré comme témoin dans cet événement, qui m'était « très-doux, j'ai pris le bateau à vapeur direct qui part trois fois par « semaine, et me suis trouvé à Rome avec une rapidité merveilleuse. »

C'est de là qu'il écrivait, le 6 mai 1856, à l'aimable et spirituelle personne à laquelle il rendait volontiers compte de ses travaux, la duchesse de Mouchy :

J'ai travaillé depuis un an comme je n'ai jamais travaillé dans ma vie, et je faisais des montagnes de prose et de vers que je rapporte.

Madame votre mère, dont j'aime tant à parler avec vous et à qui je pense si souvent, dont je viens de relire encore le délicieux volume en y comprenant ce qui le précède et qui en est digne, madame votre mère avait la bonté de croire et m'a dit plusieurs fois que je devrais un peu moins étu-

[1] *Vie de la princesse de Poix née Beauveau*, par la vicomtesse de Noailles. Délicieux volume en effet, tableau charmant de la société la plus élégante du siècle dernier. Ce livre, que la duchesse de Mouchy fit imprimer à petit nombre après la mort de sa mère ne se trouve pas dans le commerce. C'est un chef-d'œuvre de typographie. Voyez *le Correspondant* du 25 octobre 1856.

[2] Sur sa *Promenade en Amérique*, qui venait de paraître.

dier ce que les autres ont fait et produire un peu plus de mon chef. Je me suis donc mis à produire. J'ai fait une comédie, un drame historique et un roman. Ce n'est pas mal pour commencer, et il me semble que je suis un jeune homme de 56 ans qui promet beaucoup.

> Dans ma tête un beau jour ce talent se trouva
> Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

Je puis m'appliquer ces vers de la *Métromanie,* qui me rajeunissent encore. — L'histoire romaine a un peu souffert de ces infidélités poétiques et romanesques ; cependant je ne veux pas divorcer avec elle et ne l'ai pas négligée pendant que j'étais entraîné par d'autres amours. J'y suis revenu après mes erreurs.

Ampère n'a en effet jamais témoigné une plus grande fécondité de travail qu'il n'en déploya dans ces neuf dernières années. Soutenu et comme surexcité par le dévouement d'amitié passionnée qui s'était emparé de son âme, à peine eut-il terminé l'impression de sa *Promenade en Amérique*, qu'il se mit avec ardeur à réunir les matériaux puis à écrire son *Histoire romaine à Rome*. En même temps qu'il se livrait aux immenses recherches que nécessitait cet ouvrage, il composait un long poëme sur la vie de César, puis un autre sur Alexandre, et enfin une troisième épopée, dont saint Paul est le héros [1].

Ceci ne l'empêcha pas de venir faire une courte visite à ses amis de France; il passa quelques jours à Paris, d'où il annonça à M. de Tocqueville l'intention de l'aller retrouver en Normandie. Celui-ci lui mandait le 3 août 1856 :

Cher ami, votre prochaine arrivée nous remplit d'une joie beaucoup plus grande que je ne pourrais vous le dire. Savez-vous qu'il y a près d'un an que nous ne vous avons vu? En vérité, ce n'est pas bien, quand on commence à avancer comme nous le faisons dans la vie, de nous donner si rarement le plaisir d'être ensemble. Votre arrangement pour rester trois semaines ajoute beaucoup à notre satisfaction ; de cette manière nous aurons plus d'une semaine à rester seuls avec vous. Nous vous sommes particulièrement reconnaissants de vouloir bien venir nous aider à recevoir nos hôtes ; mais le vrai charme de votre séjour ici se trouve dans cette société à trois, où se rencontre tant de liberté jointe à tant d'intimité et de désir mutuel d'être agréables, tout en ne se gênant point. Aussi notre pensée se repose-t-elle surtout avec complaisance sur votre longue visite de la fin de l'automne.

Ma femme a pris un soin particulier de rendre votre chambre plus supportable, et tout en la laissant *galetas*, elle a fait, je crois, un galetas chaud et commode. Combien il nous tarde de vous y installer pour longtemps !

[1] On en a vu des fragments dans *le Correspondant* du 25 avril dernier.

Vous ne me dites rien de Cousin : celui-ci m'avait fait écrire par Beaumont qu'il comptait venir me voir en allant à Broglie ; là-dessus je lui ai envoyé, pour le déterminer à venir en même temps que vous, une belle lettre à laquelle il n'a pas répondu. Dites-moi, je vous prie, quel est son dernier mot.

Ce que vous me dites de la vente de mon livre me paraît si beau et si étonnant que je ne puis croire que vous n'ayez pas commis une erreur dans le chiffre de 1,800 exemplaires vendus. Avant de me livrer à la joie d'un si grand succès, j'ai besoin que vous m'affirmiez que vous avez bien entendu et retenu, et qu'il ne s'agit pas de 800 au lieu de 1,800. Je ne cesse de recevoir des lettres de félicitation et de sympathie. Je ne dirais pas la vérité si je n'avouais pas que tout l'ensemble de cette affaire me cause une grande joie et une plus grande encore à ma femme. Le fait est que si le livre était tombé à plat, l'événement eût eu de grandes conséquences, avec ma tendance à la *despondency*, sur tout le reste de ma vie ; j'avais fait un immense effort, et si c'eût été absolument en vain, il m'eût été bien difficile de rien recommencer. Maintenant, au contraire, je suis plein d'ardeur pour me remettre au travail, bien que je voie de loin que ce travail présente infiniment plus de difficultés de toutes sortes que celui que je viens de terminer.

J'ai des notes, déjà beaucoup d'idées sur cette partie de mon œuvre qui, comme vous le savez, est celle qui s'était d'abord offerte à mon esprit. Quelque animé que je sois, je ne veux pas cependant reprendre mon œuvre avant un certain temps ; mon intention avait toujours été de ne m'y remettre que lorsque vous serez solidement établi ici. Car vos conseils, et même l'agrément que votre présence jette sur toute notre vie, sont des conditions très-favorables pour me mettre en train. D'ici là j'ai un peu de loisir et d'oisiveté dont je voudrais profiter pour m'occuper de Buloz, auquel j'ai promis quelque chose depuis longtemps. Mais ici encore vos conseils me seront bien nécessaires. J'ai écrit à Buloz que je vous priais de causer avec lui sur le sujet que je pourrais traiter : ne quittez pas Paris, je vous prie, sans avoir eu cette conversation, mais surtout réfléchissez un peu vous-même à la question. J'avais écrit à Buloz que peut-être la vie de Stein (le célèbre ennemi des Français à la fin de l'empire) et la vie de Frédéric Perthès, écrite par son fils, pourraient donner lieu à un article intéressant. Ce sont deux hommes éminents chacun dans son genre, ayant vécu dans des temps très-intéressants et y ayant joué un rôle. Il y a de plus dans la vie intime de ces deux hommes beaucoup de traits de la physionomie générale de l'Allemagne.

Je crois qu'on a ces deux ouvrages (assez volumineux) soit à la bibliothèque de l'Institut, soit à la bibliothèque nationale. Vous seriez très-aimable de me les apporter, même si vous aviez un meilleur sujet à me proposer, parce que ces ouvrages sont très-intéressants en eux-mêmes et me remettraient en tous cas à l'allemand.

Ce que vous me dites que les Loménie ont un peu d'amitié pour nous nous a fait plaisir ; nous le leur rendons bien. Je ne puis vous dire combien nous nous intéressons à ce jeune ménage : l'amitié que vous avez pour

eux et celle qu'ils ont pour vous n'y nuit pas, comme vous pouvez croire.

Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, mais seulement celui de vous embrasser.

L'hiver ramena l'historien de Rome, à Rome. L'état de la chère malade, objet de la sollicitude de ses amis, ne paraissait pas s'aggraver; au printemps on la transporta sur les bords du lac de Côme, où Ampère rejoignit la famille. La lettre qu'il adressait de ce lieu à Mme de Mouchy semble écrite sous une impression plus sereine que celles qui depuis longtemps remplissaient son cœur : on y sent comme un souffle d'espérance :

Borgo Vico, près de Côme, 27 juillet 1857.

Je pourrais, et je devrais peut-être, madame la duchesse, employer une page ou deux à me justifier d'avoir été si longtemps sans vous écrire, sans vous remercier de la gracieuse et spirituelle lettre que j'ai reçue à Rome. Mais cela vous ennuierait beaucoup et vous ferait regretter mon silence. Je vous ferai donc grâce des causes de ce silence : du travail à Rome, du déplacement depuis, de la paresse ici sur les bords de ce lac enchanté, vous pouvez croire à tout excepté à l'oubli et à l'ingratitude. Nous avons donc perdu cet aimable et excellent M. Briffaut ! Quoique redoutée depuis longtemps, cette perte m'a été fort douloureuse. Vous l'aurez regretté aussi; son souvenir, que je conserverai, est lié pour moi à bien des souvenirs, et par-dessus tout à celui du temps que j'ai passé à Mouchy, encore malade et entouré de soins si affectueux et si délicats, quand je me révoltais contre madame votre mère, dont le charmant esprit ne faisait rien perdre à sa bonté attentive aux plus petits détails, lorsque pour mon bien elle voulait m'empêcher de manger. — Vous êtes, j'imagine, dans ce Mouchy auquel je pense bien souvent. Vous devez y souffrir de cette chaleur dont on souffre partout, et vous n'avez pas un lac pour respirer le soir; ce lac, dont je n'explore que les curiosités naturelles, offre sur ses bords heureux des curiosités de toutes sortes. Mme S....off, qui vient de le quitter, y voguait chaque jour avec le même uniforme, si ce n'était avec le même officier autrichien. Mme Pasta, qu'on aime beaucoup, n'y porte plus l'épée de Tancrède, mais elle y bêche son jardin à quatre heures du matin et a fait établir une trappe dans sa chambre à coucher pour voir de là ses lapins. Mme de P...., fugitive de la *Pliniana*, a changé de rive en changeant d'ami. Le prince Belgiojoso est en enfance. Mme de Bocarmé, dont le fils a eu un malheur, a eu la singulière idée de venir cacher sa tristesse auprès du chalet de Mme Taglioni, dans une maison qu'elle a fait peindre en noir. La maison Taglioni est elle-même assez singulière, dit-on; mais tout cela est sur la rive droite et j'habite la rive gauche, dans une société beaucoup plus morale et beaucoup plus de mon goût. Là, écrivaillant toujours, je cherche à oublier les tristesses de mon pays et à ne pas trop penser à celles du pays où je me trouve. Quand on veut bien nous laisser recevoir *les Débats*, nous

y voyons qu'on se querelle entre soi sur la politique et la religion, comme si la politique n'était pas morte et la religion bien malade. Pour la littérature, je n'en entends pas beaucoup parler : il n'y a de très-vivant que madame *la Bourse*. Cela ne doit pas faire un Paris bien intéressant, et vous n'avez pas perdu beaucoup, je pense, en le quittant cet hiver. Je pense cependant à y revenir, mais dans cette saison je n'y trouverais personne, et je reste provisoirement au bord de mon lac, mais sur la rive gauche.

Si votre générosité vous portait jamais à m'écrire, j'en serais d'autant plus reconnaissant que je confesse ne pas le mériter. Mais une lettre de vous, madame la duchesse, serait un grand bienfait et un grand charme pour l'émigré. J'aimerais à savoir comment vous vous portez, à avoir des nouvelles de vos fils, du duc et de la duchesse de Noailles, de M. de Vérac, de M[me] Standish que je vous demanderais en particulier de ne pas oublier. J'aimerais aussi à être rappelé au souvenir de toutes ces personnes auxquelles je demande la permission d'exprimer par vous un respectueux attachement.

Enfin, madame la duchesse, je vous demande aussi de croire toujours aux sentiments bien véritablement dévoués du plus errant des hommes.

Nous clorons par une lettre de M. de Tocqueville les emprunts que nous avons faits aux correspondances d'Ampère ; aussi bien, hélas ! la mort va les interrompre. La duchesse de Mouchy et M. de Tocqueville, d'autres amis encore vont être enlevés à la tendresse d'Ampère.

Paris, 11 avril 1858.

Je suis arrivé ici depuis dix jours, mon cher ami, et je vous laisse à juger si j'ai souvent parlé de vous avec tous ceux, en si grand nombre, qui ont pour vous, à des degrés divers, les sentiments que vous méritez si bien. Naturellement, on regrette de ne vous avoir pas vu ; mais on s'explique facilement votre absence, et surtout on désire que dans le courant de l'été on ne soit pas absolument privé du plaisir de vous voir. Vous savez qu'il y a au moins deux personnes dans ce monde qui font ce vœu de la façon la plus vive et la plus sincère ; je crois pouvoir répondre de cela au nom de ma femme comme au mien, quoiqu'elle soit absente. Je l'ai laissée à Tocqueville pour quinze jours encore, et vous lui pardonnerez de m'avoir laissé laissé partir sans elle quand vous saurez ce qui la retient. Elle fait bâtir sous ses yeux la fameuse galerie dans laquelle on doit se promener en plein midi et à l'abri du vent d'*amont* (comme on dit) en mettant en ordre des petits papiers. Hélas ! quand reverrons-nous ces petits papiers ? Je n'ose me flatter que ce soit de sitôt, ni surtout pour longtemps. Je vous assure du moins qu'en attendant on vous tiendra votre place chaude.

J'ai trouvé les Loménie bien portants et pleins de l'amitié la plus chaleureuse pour vous. Je voudrais bien que ce brave Loménie pût arriver à faire un nouveau livre qui attirât l'attention sur lui. Je crois que nous n'aurions pas trop de peine à lui ouvrir les portes de l'Académie. Les grands hommes

commencent terriblement à manquer, et parmi les gens de talent il n'y en a point qui par l'esprit et la vie méritent mieux d'être choisis que lui.

J'ai vu hier Lévy. L'impression de votre César marche. Plus des deux tiers de ma troisième édition sont épuisés et le livre continue à bien marcher. Cela m'encourage au travail; aussi ne suis-je venu ici que pour travailler. Je remplis ma tâche consciencieusement : je passe ma vie aux Archives ou dans les bibliothèques. Mais jusqu'ici l'effort est plus grand que le résultat. J'ai rapporté un certain nombre de chapitres de Tocqueville, mais si à l'état de brouillon et d'ébauche, que je ne pourrais les lire utilement à personne, pas même à vous; c'est trop informe. Je tâche de me consoler de votre absence en pensant à cela. J'ai vu chez les Loménie le portrait de vous dont vous m'avez destiné un exemplaire; je vous remercie de ce souvenir. Ce portrait est très-ressemblant, mais comme tous vos portraits, il reproduit les traits, non la physionomie. Je ne sais si, à tout prendre, la médaille qui est à Tocqueville, dans la salle de billard, n'est pas ce qu'on a fait de mieux sur vous.

Point de nouvelles à vous apprendre que les journaux ne vous disent. Il est difficile de juger ce qui se passe au fond des esprits. La seule chose qu'on aperçoive avec quelque certitude c'est une disposition frondeuse, un grand embarras dans les affaires industrielles et surtout un sentiment d'instabilité singulier en présence de ce qui semble si fort. Mon avis est, néanmoins, qu'il n'y a rien de considérable à attendre en aucun genre d'ici à assez longtemps. Il est difficile que nous nous brouillions avec l'Angleterre, puisque nous ne lui tenons tête sur rien. Je sais de source certaine que les journaux ont été avertis de ne plus parler de l'île de Périm. Je conçois que les Anglais trouvent parfois que notre Constitution a du bon, après tout. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Dans une autre lettre, de quelques semaines antérieure à celle-ci et qui trouvait encore Ampère en Italie, Tocqueville lui disait :

Heureux mortel que vous êtes de pouvoir produire du premier coup des œuvres qui, après vous avoir satisfait, charment le public ! Il y a pour moi un vrai plaisir à vous voir à l'œuvre et à considérer cet esprit si vif, si net, sautant d'un sujet dans un autre, et trouvant pour tous aussitôt la chose à dire, le moyen de la dire agréablement, prompt et sûr en même temps. En lisant votre lettre, je croyais vous voir visitant vos amis, cherchant un logement, commençant un chapitre d'histoire romaine à Rome sur le coin d'une table de café, et le finissant au milieu de la campagne romaine ; le matin faisant de la prose sur les plus grands coquins de l'antiquité et l'après-midi des vers sur les petits coquins de notre temps.

A la fin de l'année 1858, Alexis de Tocqueville, dont un crachement de sang avait trop tard révélé le danger, s'acheminait vers le Midi, que, depuis plusieurs années, il n'aurait pas dû cesser d'habiter; il

passa l'hiver à Cannes, dans des alternatives qui ne laissaient plus d'espérance qu'à lui seul. Trompé par les illusions que la correspondance du malade lui fit partager jusqu'aux derniers moments, et retenu d'ailleurs à Rome, on le sait, par des inquiétudes cruelles, Ampère se décida, dans le printemps de 1859, à venir passer quelques semaines auprès de l'ami qu'il se faisait un si grand bonheur de revoir. Il arrivait en Provence plein de sécurité, comme les années précédentes il avait été à Tocqueville. L'affreuse nouvelle de la mort de celui qu'il venait chercher l'accueillit à Marseille; il n'arriva à Cannes que pour assister à des funérailles[1]. Il eut du moins la consolation de ramener Mme de Tocqueville à Paris, et accompagna jusqu'en Normandie les restes de son cher et si regrettable Alexis. Au mois de septembre suivant, un autre deuil, plus poignant peut-être, frappait Ampère au profond de son cœur. Il restait enchaîné par le culte d'un tombeau au foyer désert de ses amis. Bientôt après, pour compléter la série des coups que la mort devait porter dans cette cruelle année, Charles Lenormant tombait, à Athènes, victime de son ardeur scientifique, dans ce pays qu'il avait tant aimé et qu'Ampère avait admiré avec lui. Écrasé et comme étourdi par tant de catastrophes successives, Ampère disait plus tard avoir senti chanceler sa raison. Il se releva pourtant : deux choses l'aidaient à vivre, l'amour du travail et les sublimes espérances de la religion. Il revint en France avec les amis dont il ne s'est plus séparé, passant avec eux les hivers à Pau et les étés au château de Stors, près de l'Ile-Adam. Il n'abandonna pas tout à fait Rome ; les nécessités du travail historique qu'il poursuivait courageusement l'y eussent forcément ramené, si sa vieille passion pour cette noble ville ne lui avait pas fait désirer d'y revenir. Mais ce n'était plus qu'en passant et pour quelques semaines.

Fils d'un catholique fervent, Ampère avait, dès l'enfance, appris à respecter la foi de son illustre père; mais, comme il est arrivé à la plupart des hommes de ce siècle, le doute assaillit sa jeunesse ; son âme ne sut plus se reposer dans la foi et s'arrangeait moins encore de l'incrédulité. Cet état qu'un grand poëte a peint en vers immortels :

> . . . . . Malgré moi l'infini me tourmente.
> Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir,
> Et quoiqu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
> De ne pas le comprendre et pourtant de le voir,

ce mal de l'infini le tortura longtemps, et Ampère passa la première partie de sa vie en proie aux plus douloureuses anxiétés de l'esprit.

[1] Voir dans *le Correspondant* du 25 juin 1859 l'article qu'Ampère consacra à son ami.

Dans une lettre que lui adressait Mme Récamier à Bonn, en réponse à celle où le jeune incrédule de vingt-cinq ans lui disait l'impression que faisaient naître en lui les travaux de l'exégèse allemande, on a pu remarquer cette phrase : « Puisque vous ne pouvez « plus croire avec les simples, croyez donc avec les savants ; nous « arriverons ainsi, par des chemins différents, au même résultat. » L'esprit de notre ami flotta longtemps dans les perplexités du doute ; mais il chercha constamment la vérité avec ardeur et bonne foi. Il confiait surtout ces troubles intérieurs à Mme Récamier et à Ballanche, dont la croyance au surnaturel était si ferme qu'il disait : « Moi, je « suis plus sûr de l'autre vie que de celle-ci. » Une lettre d'Ampère, écrite de Dieppe en 1854, contient ce passage, qui témoigne de ses vives aspirations vers une certitude complète :

Je continue mes lectures, et je persiste dans les mêmes dispositions. Tous les moments ne sont pas d'une égale ferveur. Par moment, ce qu'on croyait tenir semble fuir et se voiler. Comme dit Fénelon, « c'est la plus grande « épreuve. Il faut la soutenir aussi et se tourner constamment vers le lieu « d'où la lumière a brillé si vive, bien qu'elle soit plus pâle et même s'efface « par moment. Celui qui l'attend avec espoir et foi la reverra briller sur la « colline. » Le phare que je regarde ce soir luire dans le lointain n'est pas non plus une lumière constante; alternativement il resplendit et semble s'éteindre. Mais le matelot tient son œil fixé sur ce point d'où la clarté lui vient par intervalle, et que les vagues lui dérobent quelquefois. La vague passe, le phare subsiste, son feu un instant obscurci reparaît comme plus brillant et il montre le port à la petite barque égarée sur les flots... Je suis le pauvre matelot de la petite barque et vous êtes sa patronne.

Dans une lettre de la même époque, je lis :

Il y a ici tous les soirs, dans l'église, une prière avec des chants. Je vais m'enfermer dans un banc obscur de cette belle église peu éclairée, j'écoute les chants, je m'y unis : je reçois la bénédiction sur un front très-sincèrement prosterné. Puis je sors, je vais sur la grève entendre une autre harmonie et une autre prière, le concert des vents, des flots, des astres et de la nuit.

On le voit, Ampère disait comme l'homme de l'Évangile : « Je crois, « Seigneur ; aidez mon incrédulité. » Une grande douleur est la plus puissante initiation à la foi religieuse. La voix de ceux que nous pleurons fait mieux arriver à nos âmes la notion de Dieu et de l'immortalité que les plus éloquentes pages des philosophes. La mort de Mme Récamier marqua un grand pas pour Ampère dans le progrès religieux. La perte de la dernière affection qui se soit à la fois emparé

de son imagination et de son cœur lui en fit faire un plus grand encore. Ampère aimait à confondre ces deux souvenirs dans le même regret. Le 1er janvier 1862, il écrivait à une amie de sa jeunesse :

Chère, bien chère madame Lenormant, j'allais vous écrire, car je ne voulais pas que le premier jour de l'an se passât sans me retrouver avec vous, seul reste de ma famille d'autrefois, quand est venue la lettre que vous avez eu le bon mouvement de m'écrire, mue par un sentiment pareil au mien. Elle m'a touché, elle m'a ému, je vous remercie du fonds du cœur de l'avoir écrite. Je fais comme vous, je remercie Dieu de m'avoir donné ce qu'il m'a donné et ce qu'il m'a retiré. J'ai connu et aimé ici-bas de bien belles âmes. Votre admirable tante et une autre personne, digne d'être nommée avec elle; aussi cachée qu'elle a été célèbre, mais qui n'était pas sans analogie avec elle. Puis mon cher Tocqueville, pétri aussi de cette pâte fine dont Dieu semble vouloir briser le moule.

Tous ceux qui ont connu Ampère, attesteront la marche ascendante de sa pensée vers les espérances et les intérêts de l'autre vie, en même temps que son perfectionnement moral. Les petites inégalités de son humeur avaient disparu, son occupation des autres avait pris quelque chose de plus constant, de plus attendri, sa générosité toujours admirable avait les proportions du plus entier détachement. Comme les parfums dont les fleurs embaument l'air prennent vers le soir une suavité plus pénétrante, un charme plus doux, au terme de sa course cette belle âme versait plus abondamment ses trésors.

Depuis plusieurs années Ampère était atteint, sinon d'une affection du larynx, au moins d'une délicatesse excessive de cet organe, et dans la passion qui le poussait à passer les hivers dans le Midi, il y avait l'instinct d'une constitution à laquelle la froid eût été mortel. Il ne s'accordait qu'une dose insuffisante de sommeil, travaillant régulièrement jusqu'à quatre et cinq heures du matin, quelque prière qu'on lui adressât pour changer cette déplorable habitude. L'animation de son esprit faisait illusion aux autres et à lui-même sur l'affaiblissement rapide de ses forces ; cependant nous le trouvions fort changé, lorsqu'au mois de décembre il partit pour rejoindre à Pau M. et Mme Cheuvreux. Mais loin de prendre du repos il continua avec une activité fiévreuse la publication de son *Histoire romaine*. Il écrivait encore les derniers chapitres du quatrième volume tout en corrigeant les épreuves du troisième, et ne parvint que par un travail inouï à achever son monument.

Dans les premiers jours de mars dernier, écrivant en pleine santé et sans aucun sentiment de sa fin prochaine ses dernières volontés, il se recommandait avec une touchante confiance par une expression toute chrétienne à la miséricorde de Dieu. Il terminait par ces mots

adressés à ses amis et ses hôtes : « Je finis en les bénissant tendre-
« ment pour leur amitié qui a été le charme et la consolation de ma
« vie. J'espère fermement que nous nous retrouverons auprès de
« celle que nous avons tant aimée et qui nous a donné les uns aux
« autres. » Une semaine seulement après, une mort soudaine qui ne
lui a pas même laissé le temps de prononcer un adieu, « est venue
« jeter un voile sur les suprêmes aspirations de son âme et sur les
« secrets de cette miséricorde qu'aucun appel sincère n'a jamais vai-
« nement invoqué [1]. »

LÉON ARBAUD.

[1] A. de Broglie, *Journal des Débats* du 9 juin.

LE CHRISTIANISME

ET LA LIBERTÉ DANS L'EMPIRE ROMAIN

LES ANTONINS, PAR LE COMTE DE CHAMPAGNY [1]

L'étude de l'histoire a plus que tout autre honoré notre époque, et plus que tout autre aussi parmi nous elle a rendu témoignage à la vérité chrétienne et catholique. Chose digne de remarque, le champ le plus fertile et le mieux cultivé de notre domaine littéraire est précisément en nos jours celui qui a payé le plus largement la dîme à la religion. Non que les catholiques aient eu l'initiative de la renaissance historique dont ils devaient profiter. Les premiers démentis infligés à d'aveugles et perfides calomnies, les premiers hommages rendus par le génie historique du dix-neuvième siècle à notre foi, à ses bienfaits, à ses institutions, à ses grands hommes sont dus à des écrivains qui ne la professaient pas. Mais si les catholiques n'ont pas ouvert la voie, ils y sont entrés, ils se sont approprié de vastes portions du territoire exploré d'abord par des pionniers qui marchaient en avant sans savoir où ils devaient aboutir, et maintenant nous n'avons pas même besoin de recourir à d'autres nations et à d'autres langues que la nôtre pour rencontrer à travers l'espace qui s'étend de la fin du monde ancien à la fin du moyen âge des sentinelles et des guides qui nous appartiennent, se succèdent sans interruption et

Quasi cursores vitaï lampada traxunt.

M. de Champagny s'offre à nous le premier ; il nous conduit d'Au-

[1] 3 vol. A. Bray. 1863.

guste à Constantin ; là nous attend M. de Broglie qui bientôt nous aura menés jusqu'à M. Ozanam, prématurément arrêté sur le seuil du moyen âge. Et dans le cours du moyen âge, à travers ces temps orageux, confus et féconds, où l'on nous accuse trop souvent de nous renfermer, sans doute parce qu'on ne peut contester que nous les avons explorés, dirai-je tous ceux qui nous guident et nous éclairent? Je n'en veux nommer qu'un seul, tombé comme M. Ozanam au milieu de ses labeurs, et qui, assurément, ne bornait son regard ni à une seule époque ni à une seule étude : M. Lenormant, honnête et savant homme digne de servir d'exemple à son siècle ; car ayant un jour rencontré, sans l'avoir cherché, dit-il, Jésus-Christ présent dans l'histoire, il le confessa aussitôt avec une éloquente et généreuse candeur.

Aux temps modernes seulement, au moment où la civilisation semble s'épanouir et où la chrétienté se déchire, nos guides deviennent plus rares, ils ne paraissent plus qu'à de longs intervalles. Aussi oserai-je souhaiter que le prochain effort des historiens catholiques consiste à rechercher comment les nations chrétiennes ont profité des conquêtes de la Renaissance et comment elles ont pu résister, succomber, survivre à l'épreuve du protestantisme. Alors en France, Henri IV fixera leurs regards. Mais déjà n'avons-nous pas dans nos rangs un historien promis à son règne, et les lecteurs du *Correspondant* me reprocheront-ils de me laisser égarer par l'amitié, quand je crois voir le jeune écrivain qui nous a révélé la politique religieuse et nationale du bon et grand roi se levant à son tour et prêt à saisir le flambeau vers le point de la carrière où s'arrêtent ses devanciers et ses maîtres [1] ?

Nous voilà bien loin de l'Empire romain, et, cependant, aux yeux des chrétiens, l'histoire est une ; à toutes les époques, à travers tous les événements, sous Henri IV comme sous les Antonins, son objet est le même : Dieu et l'homme ; Dieu et le progrès de la vérité ; l'homme et l'exercice de la liberté. Comment la vérité se perpétue-t-elle immuable au sein de l'humanité changeante? Jusqu'où peut monter la liberté quand elle s'appuie sur Dieu? jusqu'où peut-elle descendre quand elle s'en détache? Voilà vraiment pour nous l'unique et constante question de l'histoire. Au premier coup d'œil, à qui cherche un pareil spectacle, l'étude de l'Empire romain semble offrir peu d'attraits ; mais elle peut fournir de grandes leçons, et M. de Champagny s'y est dévoué. Le trouvant donc à l'entrée de la carrière, arrêtons-nous devant lui, car il nous honore. Sachons le montrer avec une juste fierté à nos amis comme à nos adversaires. Par l'in-

[1] M. Ch. de Lacombe.

spiration religieuse, il n'est inférieur à aucun historien chrétien ; par l'intelligence des révolutions humaines, à aucun historien moderne. A chaque pas d'ailleurs, il grandit. *Les Césars* n'annonçaient pas assurément un auteur médiocre. Mais *Rome et la Judée* est un ouvrage beaucoup mieux ordonné, plus saisissant et plus achevé, plus original et plus simple, et les *Antonins*, par l'intérêt du récit, la nouveauté des aperçus, l'importance des conclusions, égalent le livre de *Rome et la Judée*. Ils le surpassent par la variété des recherches et par l'étendue de la composition.

Ce progrès dans l'œuvre de l'historien est d'autant plus frappant, qu'à mesure qu'il avance, les matériaux font davantage défaut à son talent. Pour écrire *les Césars*, il avait Tacite et Suétone ; pour écrire *Rome et la Judée*, Tacite et Josèphe. Mais lorsqu'il arrive aux Flaviens, aux Antonins, autour de lui se fait la solitude. « Les grands « historiens nous abandonnent, » dit-il avec quelque tristesse. « Le « temps a déchiré le livre presque tout entier des *Histoires* de Tacite. « Suétone... nous suivra quelque temps encore ; mais à la mort de « Domitien, il nous quitte. Dion Cassius, ce Grec du troisième siècle, « nous manque lui-même ; il ne nous reste que son abréviateur by- « zantin du onzième siècle Xiphilin. Les règnes si célèbres de Trajan, « d'Antonin, de Marc Aurèle sont au nombre de ceux dont l'histoire « est le plus pauvre. Les monuments de la pensée subsistent encore, « les monuments de l'histoire ont disparu. Nulle époque n'a eu des « annalistes plus secs, plus indigents, plus tardifs... Nous avons, il « est vrai, les inscriptions et les médailles, documents fort utiles, « mais fort arides. »

Eh bien ! de ces documents arides, de ces annalistes indigents et secs, de ces débris rares et mutilés, M. de Champagny a tiré le tableau complet et lumineux d'une société tout entière. A peine s'aperçoit-on en le lisant qu'il y ait des lacunes et des obscurités à travers l'histoire politique ou militaire de quelques empereurs. Jamais la méthode qui substitue l'étude féconde et la peinture animée de tout un peuple à la recherche exclusive des faits et gestes d'un souverain ne fut plus heureusement appliquée. Jamais la science économique, venant en aide à l'histoire, n'a plus habilement découvert dans le tombeau d'une société détruite les secrets de son existence et surtout n'a mieux saisi entre sa condition matérielle et son état moral, entre la vie du corps et la vie de l'âme des rapports étroits et nécessaires. Jamais enfin la faculté de deviner au moindre signe le caractère des générations disparues et de sentir en quelque sorte battre leur cœur à travers leur poussière refroidie, cette faculté propre à un siècle qu'ont agité tour à tour les mouvements les plus contraires ne s'est plus délicatement exercée.

L'insuffisance des documents originaux n'était pas d'ailleurs la seule difficulté propre à l'époque des Antonins. Quand l'historien est parvenu à saisir et à peindre le spectacle qu'offre l'Empire romain sous ces princes, il lui reste encore à expliquer ce qu'il vient de décrire, et alors il a devant lui un singulier et redoutable problème de philosophie sociale à résoudre. Si étonnante en effet que paraisse l'ère des Césars, si corrompus et si vils que soient alors les esclaves, si monstrueux que se succèdent les tyrans, il ne se rencontre rien d'Auguste à Néron qui semble démentir les grandes lois morales de l'histoire. Ce siècle, au contraire, les confirme avec un triste et incomparable éclat ; car il montre mieux qu'on ne le verra jamais jusqu'où l'humanité peut descendre sans Dieu et sans liberté. Mais lorsque cette société est ainsi arrivée au dernier terme de la dégradation, au lieu de périr elle se relève, elle reprend quelques forces, il lui revient des vertus : voilà l'époque des Antonins. Comment donc en rendre raison? Ni dans la religion, ni dans les institutions de l'Empire, rien ne semble changé : les plus honnêtes empereurs ont persécuté les chrétiens, et le pouvoir impérial n'était pas mieux réglé à l'avénement de Titus et de Marc Aurèle qu'à la mort de Tibère et de Néron. Le christianisme était-il donc inutile au monde et le despotisme pouvait-il le sauver? Il y a, nous ne le savons que trop, une école de philosophie de l'histoire disposée à admettre dans toute son étendue cette double conclusion. La première partie surtout plaisait au dix-huitième siècle, et pour établir la stérilité du christianisme, Gibbon a dépensé des trésors d'érudition. La seconde partie ne répugne pas en nos jours à tous les esprits, et, sous nos yeux, des continuateurs de Gibbon et du dix-huitième siècle s'élèvent, moins naïfs sans doute dans leur admiration pour les vertus personnelles de quelques empereurs, mais non moins épris du paganisme sans dogme et plus favorables à la souveraineté sans règle. Faut-il donc abandonner le siècle des Antonins à cette école qui tient aussi peu de compte de la dignité de l'homme que de la Providence de Dieu? Toutes les époques de l'histoire démentent ses désolantes doctrines; cette époque seule, heure prospère et sereine dans la longue et sombre vie de l'Empire romain, viendrait-elle les confirmer? Et si on les rejette, comment expliquer que le monde alors, ne fût-ce qu'un instant, ait pu s'améliorer.

Par le christianisme même et par la liberté, répond hardiment M. de Champagny. Le christianisme, souvent persécuté, toujours répudié par la société antique, vivait pourtant déjà et grandissait en son sein. Un reflet de la lumière chrétienne, à son aurore, a pénétré à travers la nuit du paganisme. La liberté, refoulée loin de la tête et du cœur, circulait encore à travers le corps et les membres de l'em-

pire, et c'est pourquoi lorsqu'il s'est rencontré de sages médecins, de bons empereurs, ils ont pu soulager et ranimer le malade ; ce n'était pas un cadavre. Mais ils ne l'ont pas guéri. Après un temps d'arrêt dans le progrès du mal, le christianisme a violemment été repoussé, la liberté définitivement étouffée, et, dès lors, l'empire a continué de mourir. La vérité, la liberté étaient donc les bons génies de l'ancienne Rome comme de toutes les sociétés humaines ; leur influence même indirecte et lointaine, lui a valu ses derniers beaux jours, et c'est pour ne leur avoir pas dans sa vieillesse fait place à son vaste et pacifique foyer où venaient s'asseoir tous les peuples de la terre, c'est pour les avoir proscrites, qu'elle a langui sans gloire et non pas sans douleur. Voilà la thèse historique de M. de Champagny; elle est grande et belle. Voyons comment il l'établit.

L'influence du christianisme sur la société païenne ne peut être démontrée par des preuves immédiates et directes , mais seulement par induction et par conjecture. En effet, d'un côté, les chrétiens des premiers siècles, occupés tout entiers à travailler, à prier, à souffrir, n'ont guère le temps d'observer ce qui se passe ailleurs que chez eux, encore moins de le décrire, et, si dans les monuments qu'ils nous ont laissés ils parlent de la société païenne, c'est pour repousser ses calomnies, attester ses rigueurs ou flétrir ses vices ; ce n'est pas pour dépeindre les changements incomplets et indécis qui la modifient sans la convertir. De l'autre côté, les païens, hommes d'État ou légistes, philosophes ou lettrés, s'ils profitent de la lumière chrétienne, se gardent bien de l'avouer. Comment s'en étonner ? Ne voyons-nous pas encore tous les jours les hommes étrangers à notre foi déguiser ou ne point apercevoir les emprunts qu'ils n'évitent pas de lui faire. La parole de saint Paul qui représente les chrétiens passant « pour inconnus, quoiqu'on les connaisse ; pour mourants, quoi- « qu'ils vivent ; pour indigents, quoiqu'ils enrichissent un grand « nombre d'hommes [1] » autour d'eux : cette parole se vérifie dans tous les temps, nous le savons ; mais avant tout, sans doute, elle s'applique au siècle dans lequel elle fut écrite.

Il ne faut donc guère attendre des documents qui nous montreraient la société païenne et ses représentants, même les plus élevés et les plus purs à l'école du christianisme. Le fait fût-il vrai, il est naturel que ces documents nous manquent. Mais alors quelles preuves en apporter ? Quelle valeur attribuer à une pareille hypothèse ?

[1] II *Ép. aux Corinthiens*, VI, 9 et 10.

M. de Champagny cherche d'abord s'il n'y avait pas dans la civilisation grecque et romaine, malgré ses vices, quelque affinité providentielle avec le christianisme, quelque pierre d'attente mystérieusement préparée pour la cité nouvelle. Il détermine ensuite au sein de cette civilisation quels progrès apparaissent pour la première fois dans le siècle des Antonins, et n'avaient pas même été pressentis jusqu'alors; puis comparant ces progrès inattendus dans les mœurs, dans les lois, dans les idées, avec la morale, la législation et la doctrine de l'Église naissante, il en établit à la fois l'analogie et l'infériorité. Considérant enfin cette Église même, il nous la montre, sous les Antonins, assez nombreuse, assez forte, et, par intervalles, il ne faut pas le méconnaître, assez libre pour n'avoir point dû demeurer inconnue ni dédaignée des païens. Ainsi ces vertus et ces prospérités païennes qui nous étonnent un moment au sein de la décadence ont pu découler de la source chrétienne; elles n'ont pu découler d'aucune autre, et nous savons d'ailleurs qu'à cette source d'eau vive, le monde romain n'était pas entièrement fermé, que par quelques côtés du moins il était préparé à en recevoir le lointain rejaillissement. Une conjecture historique fondée sur de telles inductions n'approche-t-elle pas singulièrement de la certitude?

Quand on contemple avec des yeux habitués au spectacle des sociétés chrétiennes la civilisation romaine, conquérante, élève et gardienne de la civilisation grecque, on ne voit d'abord que l'abîme profond et souillé qui la sépare du christianisme. Mais lorsqu'on la compare aux autres civilisations, aux autres sociétés antiques, on doit reconnaître qu'elle était entre toutes la mieux préparée pour le recevoir. Trois caractères, en effet, distinguent du reste de l'antiquité les générations qu'Athènes et Rome ont marquées de leur empreinte : un respect plus grand ou plutôt un mépris moindre pour la dignité de la femme, pour la noblesse de la race humaine, enfin pour la liberté de l'esprit humain. Seuls peut-être entre tous les peuples anciens les Romains et les Grecs n'ont pas connu la polygamie, n'ont jamais eu de caste, et à Rome l'esclave et l'étranger, quoique plus durement traités qu'en Orient, ont pu toujours cependant devenir citoyens. Nulle part enfin, qui pourrait l'oublier? le génie de l'homme ne s'est déployé, plus affranchi de toute entrave, plus varié, plus hardi; et, s'il ne parvient pas à la possession de la vérité, plus capable de préparer du moins la ruine de l'erreur. Du haut de sa foi, M. de Champagny ne méprise donc pas l'antiquité grecque et romaine, au contraire, il en mesure mieux la vraie grandeur et la résume en ces termes : « Par la loi de la monogamie, qui relevait la famille et servait comme de pierre d'at-

« tente à la morale chrétienne; par l'absence de caste et la faveur « des affranchissements, qui préparait la sociabilité chrétienne; « par le labeur intellectuel et philosophique, qui avait ouvert les « esprits aux dogmes et à la polémique chrétienne; le monde « gréco-romain était désigné plus qu'un autre à l'action du christianisme. »

Mais faut-il conclure de là que cette action ne lui était pas nécessaire, qu'il n'avait pas besoin d'être régénéré, ou du moins qu'il était capable de se régénérer par ses propres ressources. Parce que la religion nouvelle se rapprochait à certains égards de la civilisation romaine et de la philosophie grecque, serait-il donc vrai, comme ont voulu le croire quelques écrivains, qu'elle n'avait à leur apporter aucun élément de vie nouvelle? Il serait peut-être moins malaisé de le soutenir si, au moment où cette religion parut, le monde romain n'avait pas été en pleine décadence; si, par la voix unanime de ses philosophes, de ses historiens et de ses poëtes, il ne s'était pas déclaré lui-même et depuis longtemps condamné fatalement à décheoir. Et voilà que tout à coup il s'arrête, il ne remonte pas la pente qu'il a descendu, il ne retrouve pas son ancienne vigueur et son ancienne gloire; non, mais dans sa vieillesse il semble soutenu et soulagé par certaines vertus, éclairé de certaines lumières que n'ont pas connues ses beaux jours.

Une semence nouvelle germe dans une terre qui, sans doute, avait été préparée de loin pour la recevoir, mais qui ne la possédait pas en son sein et depuis longtemps était devenue stérile.

Cette semence, ces vertus, ces lumières nouvelles, M. de Champagny en suit la trace, sous les Antonins, dans la famille, dans la cité, dans les écoles. Ni la vie domestique, ni la vie publique, ni la vie intellectuelle de la société païenne ne lui échappent, et partout il fait voir cette société imitant de loin par ses progrès imparfaits le christianisme, et continuant à s'en distinguer par ses souillures.

Cette peinture est répandue dans tout son livre. Le cours de l'histoire, observée sincèrement et retracée sans fard, la ramène presque à chaque pas sous sa plume. Ce n'est pas ma faute, dit-il quelque part, si, racontant le règne de sept empereurs, j'ai eu sept fois à faire les mêmes remarques. Après un tel aveu, la critique a mauvaise grâce, et cependant je ne sais si M. de Champagny n'aurait pu rassembler en un même tableau les traits épars du spectacle qu'il ne cessait pas d'avoir sous les yeux. J'ai déjà observé, à propos de ses précédents ouvrages, qu'il est plus occupé de bien voir que de bien dire, et j'ajoute, que de ranger dans un ordre harmonieux et saisissant tout ce qu'il a vu. Après avoir lu son livre, il n'est personne

qui ne répète : « Ceci est une œuvre de bonne foi, » et ce témoignage suffit sans doute à son ambition ; mais il ne suffit pas à la nôtre, à celle que nous inspire son talent et sa cause ; nous voudrions que tous amis ou adversaires fussent aussi irrésistiblement obligés de s'écrier à l'aspect de ce vaste et solide monument : c'est une œuvre d'art ; car alors il ne manquerait plus rien à la gloire de l'historien catholique.

Quoi qu'il en soit de cette exigence, nous devons ici résumer dans un cadre plus étroit et, par conséquent, dans un ordre plus systématique en apparence les ressemblances et les contrastes que M. de Champagny a signalés entre la société païenne et la société chrétienne.

La société domestique et ses affections, la société publique, ses mœurs et ses lois ; enfin les associations intellectuelles et leurs théories passeront sous nos yeux dans une revue rapide, incomplète, qui ne dispensera personne assurément d'écouter M. de Champagny, mais aidera peut-être quelques lecteurs à se souvenir de tout ce qu'il leur apprend.

Chez les vieux Romains, le lien conjugal était solide ; mais combien il était dur ! Avec quelle rigueur la femme dans tous les actes de sa vie se trouvait enchaînée ! Quand elle devient plus libre sous Auguste et sous Claude, cette liberté ne profite d'abord qu'à la débauche. Il en est autrement sous les Antonins : la dépendance de la femme continue d'être allégée ; des droits commencent à lui être assurés ; l'infidélité est même considérée comme une faute égale dans l'époux et dans l'épouse, et, pour la première fois peut-être, en ce temps-là, le véritable amour conjugal se manifeste. On voit des maris, fussent-ils même beaux esprits comme Stace, Martial et Pline le Jeune, faire volontiers profession d'aimer leurs femmes. On voit des femmes se dévouer à leurs maris, non plus seulement avec héroïsme, mais avec tendresse. Ce n'est plus la romaine Arria tendant le poignard à Petus après s'être frappée la première. C'est la gauloise Eponine, partageant durant neuf années la retraite souterraine de Sabinus proscrit, plus heureuse, dit-elle, avec lui dans les ténèbres que César dans la splendeur de sa puissance, ne rougissant pas ensuite devant ce César triomphant, d'implorer la grâce du vaincu qu'elle a su dérober si longtemps à sa colère, et prête à partager sa mort après qu'elle a tout fait pour le sauver.

Comme l'autorité conjugale, la puissance paternelle s'adoucit ; comme l'attachement conjugal, l'affection paternelle se développe. Les pères n'exercent plus droit de vie et de mort sur leurs enfants ; ils n'ont même plus la faculté de les déshériter sans motifs ; mais les inscriptions sépulcrales, où parle encore à travers les siècles la dou-

leur paternelle, attestent que vers cette époque le cœur du citoyen romain commençait à s'attendrir.

Voilà le progrès dans la famille romaine; voici maintenant à côté d'elle et dans sa pureté première la famille chrétienne. Là l'autorité n'est plus considérée comme le droit de dominer, mais comme le devoir de servir et de se dévouer. Là le mariage est non-seulement un, mais indissoluble, non-seulement un contrat, mais un sacrement, et ce sacrement public et solennel, accessible et nécessaire, sans distinction de rang et d'origine à tout chrétien et à toute chrétienne consentant à s'unir ensemble, ne laisse plus de place à ces rapports équivoques établis dans la législation romaine comme des degrés intermédiaires entre les *justes noces* et les unions illicites. Enfin, à côté de la fidélité conjugale, le christianisme enseigne et suscite une vertu plus haute : la continence virginale. Tandis que le paganisme a peine à recruter autour d'un seul autel ses rares et coûteuses vestales, comblées de priviléges et d'honneurs pour observer leurs vœux, enterrées vives quand elles viennent à les enfreindre : l'Église chrétienne se remplit sans contrainte d'une foule de *saints* et de *saintes*, de *frères* et de *sœurs*, comme on les appelait alors, séparés des simples fidèles par le célibat ou la viduité, et formant au-dessus des chrétiens mariés un ordre distinct peut-être aussi nombreux, tant était puissant alors l'attrait des conseils évangéliques sur des âmes qui, seulement pour embrasser la foi nouvelle et ses préceptes, étaient obligés d'abord de mépriser toutes les jouissances et d'affronter tous les périls. Ainsi florissait plus abondante au milieu d'un monde plus corrompu que le nôtre la chasteté parfaite. A travers des débordements sans frein, la sainteté de la Vierge servait d'exemple et d'appui à la vertu de l'épouse. L'épouse chrétienne, à son tour, ne pouvait-elle à quelques égards devenir le modèle de l'épouse païenne?

Y a-t-il donc, dans la famille romaine, une amélioration qui ne soit une imitation lointaine et peut-être involontaire de la famille chrétienne? La lumière nouvelle qui se projette sur le foyer païen nous conduit tout droit vers le flambeau qui brille au foyer chrétien.

Mais afin que le reflet ne se confonde pas avec la vraie lumière, la société domestique dans le paganisme gardera jusqu'à la fin des stigmates indélébiles. Ces stigmates, qui ne peuvent être contestés, les voici :

Si le droit de vie et de mort du père est restreint sur l'enfant adulte, il demeure à peu près absolu sur l'enfant nouveau-né. L'infanticide et l'avortement ne semblent pas avoir été punis par la loi avant le règne d'Alexandre Sévère, et même réprouvée par le législa-

teur, mais toujours estimée nécessaire par les pauvres, et commode par les riches, la pratique de l'avortement demeura générale. Quant à la piété filiale, elle s'était développée moins encore que la tendresse paternelle. Nul ne s'étonne qu'un fils attende avec impatience la succession de son père : cette impatience est proverbiale dans toute l'antiquité, et Stace, au contraire, n'a pas assez de cris d'admiration pour un homme qui, sincèrement, du fond du cœur, trouve que son père a trop peu vécu. D'ailleurs les inscriptions funéraires, où le défunt que l'on honore est si souvent un jeune homme, si rarement un vieillard, attestent encore sous nos yeux qu'alors surtout l'affection pouvait descendre, mais ne remontait pas.

Enfin est-il besoin de signaler l'infâme passion qui, dans toute l'antiquité, rivalisait avec l'amour conjugal quand elle ne passait pas comme dans Platon pour le seul amour capable de posséder le cœur de l'homme ? Cette passion, où les femmes n'avaient point de part, resta universellement dominante : la politique, les arts, la poésie, la philosophie même la favorisaient. L'empereur Adrien, élevant des autels à son Antinoüs, imagina de la diviniser ; les plus grands hommes, tels que Trajan, s'y abandonnèrent, et les meilleurs furent ceux qui, comme Antonin et peut-être Marc Aurèle, parvinrent à s'en affranchir après avoir succombé.

Telle est la vie privée du païen en face de la vie privée des chrétiens. Dès cette époque, le monde profane commence donc à rendre témoignage à l'Église, à la fois par sa tendance à l'imiter et par son impuissance à l'égaler ; par ses vertus et par ses vices.

Sortons de la famille ; voyons l'homme civilisé de ce temps-là, en rapport non plus seulement avec ses proches, mais avec ses semblables, quels qu'ils soient ; regardons surtout le fort en face du faible.

Encore que la politique romaine fût moins étroite qu'aucune autre dans l'antiquité, que le droit de cité romaine pût se communiquer à toutes les races et dût peu à peu s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre, toutefois, avant l'ère chrétienne, partout où la communauté de patrie cessait, il n'y avait plus de lien entre les hommes. Cicéron, le premier, avait aperçu au delà des associations politiques la fraternité humaine et pressenti la société du genre humain. Mais il n'en avait pas déduit les devoirs, et rien ni personne hors des limites de la patrie ne lui avait paru mériter le moindre sacrifice. La morale antique jusqu'à l'avénement du christianisme n'avait pas été plus loin.

Le christianisme s'introduit dans Rome, et aussitôt Senèque fait découler les plus importantes obligations des hommes entre eux, de leur primitive et universelle communauté d'origine, de leur

qualité d'hommes et non de citoyens. Le christianisme grandit, et cette idée de l'amour des hommes se répand et se développe. Elle rend quelquefois éloquent le rhéteur Dion Chrysostome; professée parmi les stoïciens qui, jusqu'alors, n'avaient connu d'autre sagesse qu'une impassibilité fière, elle adoucit dans l'âme de Marc Aurèle l'orgueil de la puissance, et dans celle d'Épictète l'amertume de la servitude. Enfin elle s'introduit à travers la foule et pénètre jusqu'au langage. Le pur idiome romain s'altère, s'écrie tristement le grammairien Aulu-Gelle. Pourquoi? Parce que le vulgaire détourne de son ancienne acception le mot *humanitas;* ce mot ne veut plus dire seulement, comme au siècle d'Auguste et de Cicéron, *savoir-vivre;* il commence à signifier *humanité* dans le sens où nous autres modernes nous l'entendons aujourd'hui. L'antiquité classique n'avait pas eu à nommer ce sentiment et cette vertu.

L'humanité, sans doute, n'était pas, à l'époque qui nous occupe, devenue la disposition générale et dominante de la société, et pourtant, en même temps que la langue et les idées, les lois et les mœurs se modifiaient, l'esclavage était adouci. Cette institution, dégradante entre toutes pour l'espèce humaine et qu'Aristote avait, trois siècles avant Jésus-Christ, estimée naturelle autant que nécessaire, Dion Chrysostome, le premier, moins d'un siècle après la rédemption, la déclare illégitime. Elle n'est pas abolie; mais Adrien enlève définitivement au maître droit de vie et de mort; Antonin va jusqu'à lui interdire les mauvais traitements. Tandis qu'Auguste avait par ses lois entravé les affranchissements, plus tard la jurisprudence qui les voit se multiplier les favorise, et Marc Aurèle, en certains cas, arme l'esclave du droit de racheter sa liberté. La même jurisprudence, contrairement à la loi fondamentale et universelle de l'esclavage, incline timidement à reconnaître quelques liens de famille entre les esclaves; elle ne se refuse pas (ce serait la ruine de l'institution même), mais elle répugne à séparer l'époux de l'épouse et les enfants de la mère.

Dans les mœurs, un pareil changement se manifeste. Cicéron cachait, comme une faiblesse humiliante, les larmes que lui coûtait la mort d'un de ses esclaves; Pline le jeune se fait honneur de pleurer les siens; il se vante de les avoir tenus pour ses proches, de les avoir traités comme ses enfants. Enfin les maîtres et les esclaves ou les affranchis s'élèvent des tombeaux les uns aux autres, et les témoignages posthumes de leur affection réciproque se multiplient à travers les inscriptions funéraires.

Il y avait dans la société païenne des hommes moins méprisés peut-être, mais plus délaissés que les esclaves : c'étaient les pauvres. Leur nombre était grand; il n'avait pu manquer de s'accroître à

mesure que s'étaient multipliés les esclaves eux-mêmes, fruit des conquêtes. Le travail servile en effet a pour inévitable résultat de ruiner le travail libre ; il lui ôte avec sa dignité son énergie et il détruit sa valeur. Au progrès de l'esclavage ajoutez une autre cause d'appauvrissement : les progrès du luxe détournant de la culture de la terre les travailleurs libres ou serviles, rendant ainsi moins abondante la nourriture du genre humain, et vous ne vous étonnerez pas que la misère grandisse et déborde à travers l'opulence et les splendeurs romaines.

Et cette misère, avant le christianisme, à la veille même de son avénement, comment était-elle secourue ? L'esclave, bien ou mal, était nourri par son maître. Mais le pauvre ? Faisait-il appel à la pitié du riche ? Sans doute, en étalant ses maux, il en obtenait parfois quelque aumône ; car la pitié, quoi qu'on fasse, n'est jamais étrangère au cœur humain ; pourtant cette pitié pour l'indigent, les sages l'avaient proscrite comme une faiblesse, et nul n'en faisait à personne un devoir. Il n'y avait donc guère à compter sur elle. Non, si les pauvres sont assistés à Rome avant le christianisme, ce n'est pas par des particuliers qui les plaignent, c'est presque uniquement par le pouvoir qui les redoute. Leurs ressources, ce sont les distributions gratuites de blé imposées au fisc impérial par l'affluence chaque jour croissante à Rome d'une populace affamée et désœuvrée. Triste remède, qui, loin de guérir le mal, l'enracine et le rend contagieux. La peur donne et l'oisiveté reçoit : il n'y a point là trace de bienfaisance.

La bienfaisance ! Cent soixante ans après Jésus-Christ, Marc Aurèle remercie sa mère de la lui avoir enseignée. Le mot et la chose passaient encore en ces temps-là pour une nouveauté dans Rome. La bienfaisance, en effet, ne vient pas au secours du pauvre seulement pour écarter le spectacle répugnant ou le péril menaçant de sa misère, elle a réellement pour but de lui *faire du bien*, et telle paraît en effet avoir été la disposition sincère et réfléchie de Marc Aurèle. Mais déjà cinquante ans avant Marc Aurèle et cent ans après Jésus-Christ, Trajan avait inauguré dans l'empire de véritables fondations de bienfaisance. L'œuvre de l'homme d'action, de l'empereur sorti des camps, avait précédé les méditations de l'empereur philosophe, mais non pas la prédication de l'Évangile. Rien n'est plus digne de remarque que ces fondations dont M. de Champagny a supérieurement expliqué l'économie. Elles consistaient en rentes annuelles et perpétuelles hypothéquées sur les biens des particuliers et destinées à l'entretien et à l'éducation des enfants pauvres à travers toute l'Italie. Les orphelins, assistés et dotés sous Trajan, s'appelèrent du nom de sa famille, *Ulpiani*, et paraissent s'être élevés au nombre de quatorze mille. Les

particuliers imitèrent la générosité du prince. Ses successeurs marchèrent sur ses traces. Adrien augmenta pour chaque enfant le chiffre de la libéralité première ; Antonin, Marc Aurèle, Alexandre Sévère, accrurent le nombre des pupilles impériaux, leur laissant le nom des morts qui leur étaient le plus chers, Antonin celui de sa femme, Alexandre Sévère celui de sa mère, à peu près comme dans les siècles chrétiens on a pu donner du pain aux pauvres pour le repos d'une âme bien-aimée. Cette émulation entre le prince et les citoyens pour secourir des absents et des inconnus, cette prévoyance miséricordieuse qui embrasse les générations à venir, cette égalité des deux sexes devant la bienfaisance, cette sollicitude pour l'enfance étonnèrent le monde grec et romain. Avait-il jamais rien connu, rien pressenti de pareil? Et, lorsque, sur les bas-reliefs et les monnaies de Trajan, on voit encore parmi les trophées militaires, parmi les soldats en armes autour du prince se mêler dans le cortége triomphal des mères qui portent leurs enfants dans leurs bras, comment ne pas supposer qu'un écho affaibli de la divine parole : *Laissez venir à moi les petits enfants*, est montée, par je ne sais quels secrets passages, des catacombes au Palatin?

La bienfaisance profane reporte inévitablement la pensée vers la charité chrétienne; à cet égard il n'est pas besoin d'insister ; mais peut-être n'est-il pas inutile de montrer comment cette charité chrétienne s'exerçait dans l'Église primitive, comment, non contente de soulager le pauvre et de bien traiter l'esclave, elle les honorait l'un et l'autre, et comment aussi, à l'ombre de cette Église, le travail libre, commençant à remplacer le travail servile, préparait de loin la diminution de la misère et la disparution pacifique de l'esclavage.

La principale source et la première forme de l'aumône chez les chrétiens c'était l'agape, ce banquet auquel tous contribuaient et participaient ensemble après les saints mystères. Les oblations qui se distribuaient ensuite parmi les indigents avaient été bénies avec celles apportées pour la table commune; elles semblaient la continuation du festin fraternel, comme l'agape elle-même n'était autre chose que le souvenir et le vestige de la communauté de biens librement établie à Jérusalem entre les premiers disciples de Jésus-Christ. Ces distributions ne se faisaient point au hasard. Les diacres avaient été institués pour les présider, sous la direction de l'évêque. Par leurs soins, chaque église avait sa liste de pauvres. En tête figurait l'évêque lui-même, ensuite les prêtres, puis les clercs d'ordre inférieur ; puis les veuves, les orphelins, les infirmes, les vieillards. La communauté chrétienne ne distinguait pas entre ceux dont elle devait assurer la subsistance. Dans l'agape, tous les rangs étaient confondus; sur la liste confiée aux diacres, le pauvre était inscrit comme une sorte de

dignitaire de l'Église. Ainsi s'établissaient ensemble l'égalité chrétienne et le respect religieux de la pauvreté.

Les esclaves comme les pauvres étaient relevés de leur abaissement. L'Église ne proclamait point et probablement elle ne prévoyait pas encore l'abolition de l'esclavage, mais, dans ses lois et dans sa hiérarchie propres elle n'en tenait aucun compte. Non-seulement l'esclave chrétien prenait part au même culte, dans le même temple, et s'associait aux mêmes mystères que le maître, chose inouïe dans toute l'antiquité, s'asseyait ensuite à ses côtés à la table commune; mais, contradiction plus étonnante encore avec les lois et les mœurs païennes, il pouvait devenir devant Dieu et ses ministres époux et père légitime, prêtre même et pontife. Il y avait enfin dans le monde un sanctuaire, une assemblée d'hommes où ces distinctions de libre et d'esclave étaient hors d'usage. De là, au sortir du sanctuaire et dans la vie civile des chrétiens, deux résultats : la servitude était plus douce et mieux supportée, elle se transformait, et les affranchissements se multipliaient. Onésime, esclave fugitif d'un maître chrétien, obtenait la liberté à la prière de saint Paul et devenait le coopérateur de l'Apôtre. Même quand il ne s'agissait pas du service de l'Église, ravir à un homme la liberté passa toujours aux yeux des chrétiens pour un abominable brigandage; la rendre à un esclave pour une excellente charité; les monuments les plus anciens de l'histoire ecclésiastique en font foi.

Mais ces esclaves affranchis, qu'allaient-ils devenir? Comment vivraient-ils? L'esclavage, avons-nous dit, est pour les sociétés qui l'admettent une cause de misère, parce qu'il avilit le travail. Mais, quand il existe, pour que la misère ne s'accroisse pas encore, le jour où il commence à disparaître, il faut que le travail volontaire et salarié remplace le travail servile; et c'est en ceci qu'acheva de se manifester l'action bienfaisante et féconde du christianisme : avant de purger le monde du labeur de la servitude, il l'avait doté du labeur de la liberté.

On ne le sait pas assez, et M. de Champagny l'a merveilleusement expliqué. D'abord, dès les premiers jours, Dieu permit qu'un tel labeur fut impérieusement nécessaire à la communauté chrétienne. En effet, à côté des esclaves émancipés par la charité nouvelle, une foule d'hommes libres convertis à la foi nouvelle devaient, sous peine de retomber dans l'idolâtrie, apprendre à gagner leur pain à la sueur de leur front. La plupart des professions libérales et même des services publics, tantôt mêlés au culte des faux dieux, tantôt entachés d'immoralité ou d'inhumanité, étaient impraticables pour les chrétiens. L'Église avait donc autour d'elle non-seulement les échappés de l'esclavage, mais les échappés du temple et de la sacristie idolâ-

triques, les échappés du cirque et du théâtre, du prétoire et des basiliques, de tous les ateliers de la tyrannie et de la fiscalité romaine, les échappés même du brigandage et de la prostitution : elle les avait autour d'elle émancipés, baptisés, régénérés, mais affamés. Qu'en faisait-elle? Des artisans. Elle leur montrait Jésus-Christ gagnant sa vie dans une boutique de charpentier, et, grâce à ce travail divin, le travail libre reparaissait dans le monde. La conscience remplaçait la contrainte, la charité n'avait pas à nourrir l'oisiveté. Le membre valide de la communauté chrétienne, en effet, ne pouvait, sans faire tort à ses frères infirmes, rien s'attribuer sur les oblations des fidèles. Les prêtres même, les évêques et les apôtres, encore que pour suffire à leur ministère ils fussent dispensés du soin de leur subsistance, se plaisaient pourtant à travailler de leurs mains, quand ils le pouvaient, pour accroître les ressources de l'Église; leur privilége consistait à se confondre avec les pauvres, leur munificence, à se confondre avec les artisans, et c'était enfin pour une veuve indigente et laborieuse un éloge digne d'être inscrit sur un tombeau que celui-ci : Elle n'a pas grevé l'Église : *Non gravavit Ecclesiam.*

Que d'ailleurs le travail chrétien, fortifié par la continence, dût être plus énergique que le travail païen, énervé par la débauche, le travail libre plus inventif et plus fécond que le travail servile : qui pourrait en douter, et dès lors qui ne verrait dans l'humble atelier chrétien voisin des catacombes le berceau de nos progrès même économiques?

Ainsi se fondait une société nouvelle; elle se fondait sur l'affranchissement de l'esclave, le travail de l'homme libre, l'aumône de tous : l'affranchissement, impossible sans le travail libre, le travail, ressource insuffisante sans l'aumône, l'aumône, qui supplée au travail et qu'en partie du moins le travail alimente. « Triple faisceau « que les sociétés païennes ne parvinrent jamais à lier et que les so- « ciétés modernes ne délieront que pour leur malheur. » Mais, quoi qu'il advienne, il demeurera toujours au christianisme « l'honneur « d'avoir inventé ces trois choses; la liberté, l'industrie, et celle qui « vaut bien plus que les deux autres, la charité. »

Non-seulement il les a inventées, mais lui seul a pu les implanter dans le monde. Nous n'avons pas dissimulé les efforts tentés par les Antonins pour panser les plaies de la société antique; nous ne devons pas dissimuler non plus leur impuissance à les guérir. Sous eux la population diminue et la difficulté de la nourrir augmente.

L'esclavage était adouci; mais il n'était pas supprimé, surtout il n'était pas remplacé. Un païen qui avait du goût pour les idées nouvelles, et que nous avons déjà cité, Dion Chrysostome, avait bien pu dire sous Trajan : « Ayons des ouvriers libres et appliquons-les aux

« industries utiles. » Mais cette parole, capable de surprendre la société qui l'entendait, était restée sans écho, et le travail libre ne s'étant pas relevé, les industries utiles, à commencer par l'agriculture, ayant continué d'être délaissées, la foule des indigents oisifs n'avait pas cessé de s'accroître. Ce qui le prouve, c'est l'énormité des distributions officielles et gratuites d'argent et de blé. Malgré les fondations charitables de Trajan et de ses successeurs, ces distributions depuis Auguste jusqu'à Marc Aurèle augmentent constamment, et sous ce dernier prince, dans la ville de Rome, peuplée d'un million d'hommes, trois cent mille y prennent part. Voilà le progrès de la misère. Dans le même temps, sous le même Marc Aurèle, les habitants de l'empire ne suffisent plus à en cultiver le territoire ; il faut, pour la première fois, y attirer des colons barbares. Un siècle plus tard, sous Dioclétien, ce territoire abandonné, désert, se couvrira de vastes forêts qu'auront à défricher les populations du moyen âge. Voilà la décroissance de la population.

J'en ai dit assez pour montrer que la société romaine ne pouvait être régénérée que par le christianisme, et pourtant je n'ai pas encore nommé le comble de l'inhumanité païenne : les combats de gladiateurs. Les mœurs publiques se sont, à quelques égards, adoucies sous les Antonins, nous l'avons reconnu, et néanmoins cette société tout entière ne se lasse pas de voir des hommes et des bêtes s'égorger sous ses yeux pour son plaisir. C'est ainsi que, malgré l'amélioration des sentiments domestiques, elle ne renonce pas non plus, nous l'avons constaté, au comble de l'immoralité, et s'abandonne jusqu'à la fin à la plus monstrueuse des débauches. Il faut que le paganisme, même réformé à certains égards, descende au tombeau en gardant au front ses deux plus étonnantes flétrissures. Et non-seulement les combats de gladiateurs continuent, mais ils se multiplient. Des amphithéâtres ne cessent de s'élever sur toute la face de l'empire. Athènes, longtemps fermée à ces jeux barbares, leur ouvre son enceinte ennoblie par d'autres spectacles et consacrée pourtant par un autel à la Pitié. Vainement Sénèque, non sans énergie, mais presque seul, proteste contre cette horrible coutume. Après lui les meilleurs empereurs, Trajan, Titus, mettent leur générosité à prodiguer bêtes féroces et gladiateurs. Adrien, après avoir proscrit de tous les cultes idolâtriques les sacrifices humains, ne songe pas à marchander à ses sujets ces divertissements. Antonin, dit-on, en modéra la dépense. Une pensée d'humanité se cachait-elle derrière cette économie? Il est permis de le croire quand on voit le fils adoptif d'Antonin, Marc Aurèle, ne pas souffrir devant lui l'effusion du sang humain. Mais sa résolution ne fut guère plus efficace que les paroles de Sénèque ; le pouvoir du prince n'alla pas jusqu'à priver le peuple

d'une telle jouissance ; ses efforts même pour y suppléer par des jeux plus innocents rendirent Marc Aurèle impopulaire, et bientôt son fils Commode a dédommagé largement les Romains des privations qu'il avait désiré leur imposer. Non : pour abolir ces horribles spectacles, il n'a pas suffi de la volonté d'un empereur, il a fallu le sang d'un martyr sur une arène rougie déjà par le sang de plusieurs générations de martyrs; il a fallu un moine, venant du fond de l'Ouest se jeter tout à coup entre deux gladiateurs, massacré par la fureur populaire, et par sa mort obtenant enfin de Dieu et des hommes d'être la dernière victime d'une volupté féroce. Voilà à quel prix l'humanité a gagné dans Rome sa plus nécessaire victoire. Loin d'avoir précédé le christianisme, cette victoire ne fut remportée qu'un siècle entier après son triomphe.

Les doctrines de la société païenne sous les Antonins s'offrent à nous sous le même aspect que ses mœurs et ses lois. Voisine du christianisme, la vie intellectuelle comme la vie morale se ranime et se développe ; séparée du christianisme, la vie intellectuelle comme la vie morale reste insuffisante et mutilée.

Si l'on recherche dans l'histoire de la religion et de la philosophie de l'ancienne Rome l'époque de la plus complète décadence, c'est aux années qui précèdent immédiatement l'apparition du christianisme qu'il faut s'arrêter. Alors les lettrés ne croyaient plus aux dieux, les oracles se taisaient, les mystères étaient divulgués, et dans ce même temps les grandes écoles philosophiques s'éteignaient dans le silence. Aristote et Platon n'avaient ni disciples ni héritiers. L'Évangile est introduit dans Rome sous Néron, et sous Néron l'honneur de la philosophie se relève avec l'école Stoïcienne. L'Évangile se propage plus librement sous les Antonins, et l'ère des Antonins est la dernière heure prospère et triomphante de la philosophie antique. Chose plus étonnante : jusque dans le paganisme en déclin, une sorte de progrès religieux se manifeste. En quoi consistait donc ce double progrès de la théologie et de la philosophie païennes et que lui manquait-il? Il est facile de l'indiquer après M. de Champagny.

Dans la théologie païenne, le dogme de l'unité de Dieu se fait jour, et tandis que le vulgaire, tantôt délaisse le culte des anciens dieux pour se livrer aux superstitions les plus bizarres, tantôt continue d'adorer les bois même et la pierre des vieilles idoles comme autant de divinités ; quelques savants, quelques sages, provoqués par les railleries des sceptiques et voulant néanmoins rester fidèles aux traditions des ancêtres, Plutarque, Maxime de Tyr, essayent de justifier ces traditions en les expliquant. A leurs yeux les dieux d'Homère avec leurs combats et leurs fêtes ne sont que des allégories des symboles, ou bien des génies, des messagers célestes derrière lesquels se

cache le Dieu un, « père et roi de toute chose... œil invisible qui « gouverne toutes les natures périssables. » A cette condition seulement la religion de leurs pères leur semble raisonnable. Mais dès lors les cérémonies païennes, qu'ils prennent à tâche de conserver, ne perdent-elles pas leur efficacité? Maxime de Tyr veut que l'on demande à la divinité, non les biens de ce monde, mais les biens de l'âme, « une vie irréprochable et une bonne espérance dans la mort, » prière bien nouvelle chez un païen. Mais comment l'adresser à des dieux que leurs légendes représentent, Plutarque en convient, comme « stupides, infidèles, changeants, vindicatifs et sourds? » Comment la mêler à des pratiques tantôt cruelles, tantôt obscènes? Non, la dévotion païenne, fondée sur la peur des puissances bonnes ou mauvaises supérieures à l'homme, cette dévotion sans amour, n'est pas faite pour enfanter la vertu, et le paganisme ne peut s'épurer sans se dissoudre. De là l'inanité de la tentative ingénieuse de quelques lettrés, qui veulent rester dévots. Plus tard, en face du christianisme triomphant, l'école d'Alexandrie renouvellera la même entreprise : elle accumulera plus d'efforts, elle n'aura pas un meilleur succès.

Une autre école purement philosophique, et que nous avons déjà nommée, le stoïcisme, n'avait pas de telles attaches avec le culte païen. La gloire de cette école est tout entière dans sa morale. Fort inférieure par le génie de ses fondateurs et de ses maîtres aussi bien que par ses théories métaphysiques aux grandes écoles de Platon et d'Aristote, infiniment moins habile à découvrir le vrai, dans la recherche du bien, elle les surpasse et se transforme elle-même après l'apparition du christianisme. Comparez le stoïque de Zénon, fondateur de cette philosophie, au stoïque d'Épictète et de Marc Aurèle, ses derniers organes. Toute la sagesse du premier se réduit à une insensibilité complète. A la sagesse des seconds se mêlent quelques parcelles d'amour pour les hommes et pour Dieu : pour les hommes nous l'avons déjà montré; pour Dieu, n'est-ce pas à ce principe que se rattachent les vertus étonnantes recommandées par Épictète : l'austérité, l'humilité même et, si l'homme veut s'élever jusqu'à la perfection, « le détachement des choses humaines, le célibat, la pauvreté volontaire, l'ascétisme, l'acceptation des souffrances « et des injures, tout cela précédé d'un examen de la vocation en « présence de Dieu. » Voilà quels discours se rencontrent sur des lèvres païennes, un siècle après Jésus-Christ! Et la première page des maximes de Marc Aurèle n'est-elle pas un hymne de reconnaissance à la grâce divine, saluée comme l'auteur de la vertu de l'homme.

Mais, par une étrange inconséquence, cette confiance et ce commencement d'amour ne reposent pas sur une doctrine. Épictète ne

croit point à l'immortalité de l'âme, et dès lors, de cette divinité qu'il invoque il ne peut attendre aucune rémunération ; il ne peut compter sur sa justice. Marc Aurèle, qui, dans sa conscience paraît sentir Dieu, dans sa raison ne le retrouve plus, et, après avoir souvent parlé de la Providence lorsqu'il expose ce que l'homme doit faire, il flotte lorsqu'il essaye de formuler ce que l'homme peut croire, il flotte entre l'athéisme et le panthéisme.

Ainsi, d'un côté une religion sans morale, de l'autre une morale sans religion, voilà où viennent aboutir la théologie et la philosophie païennes. Que leur manquait-il donc pour lier ensemble croyances et préceptes et appuyer l'une sur l'autre la foi et la vertu ? Précisément le dogme oublié que le christianisme venait rendre au genre humain : la notion de Dieu spirituel et créateur. Même en entrevoyant l'unité de Dieu, l'antiquité profane n'avait pu le concevoir indépendant du monde et surtout ayant fait le monde de rien ; et, comme elle ne distinguait pas Dieu de la matière, elle avait peine à discerner l'âme de l'homme de son corps. Au christianisme il était réservé d'instruire les hommes du secret de leur origine et de leur double substance, et par là d'affermir en eux, à travers la dissolution de l'enveloppe matérielle, la certitude d'une pleine et immortelle vie. D'un dogme nouveau pour la Grèce et pour Rome devait sortir non-seulement une théologie, mais une philosophie nouvelle. En effet, dès les premières et précaires heures de repos que laissent à l'Église ses persécuteurs, il est touchant de la voir, cette philosophie, naître sous la plume des Justin, des Athénagore, sortis la veille des écoles profanes, prêts à marcher le lendemain au martyre, et, dans l'intervalle, portant à la hâte les lumières chrétiennes à travers les théories de la sagesse antique. Leur pensée est parfois incertaine ; leur langage surtout est imparfait ; ils balbutient les vérités chrétiennes dans la langue de la philosophie païenne. Ainsi, sur les parois obscures des catacombes, se rencontrent des figures tracées d'une main rapide et souvent grossière. Leurs formes, leurs traits sont tout romains et participent même à la décadence universelle de l'art. Mais dans leur attitude, dans leurs regards levés au ciel apparaît une flamme, un élan, une âme enfin, que Rome profane en aucun temps n'a connus. L'art chrétien commence comme la philosophie chrétienne.

Enfin il est une dernière supériorité du christianisme, de toutes la moins contestée et la plus incommunicable : les pauvres sont évangélisés. La philosophie païenne « s'adressait aux sages et non aux « hommes, à une école et non au genre humain. » Quant à la religion païenne, elle ne parlait pas ; on trouvait dans les temples des rites et des cérémonies, on n'y entendait aucun enseignement. Parmi les chrétiens, au contraire, on parlait et on parlait au peuple ; on écri-

vait pour le peuple. « On se fut servi de la presse si elle eût existé, « et on eût fait un bien immense avec ce qui trop souvent a été l'ob- « jet d'un mal immense. Du reste les copies multipliées, les lectures « continuelles et communes suppléaient à la presse : les lambeaux « de papyrus ou de parchemin écrits des deux côtés, sur lesquels on « avait copié les Épîtres de saint Paul, étaient déjà autrement répan- « dus dans le monde que les beaux rouleaux de parchemin poncé et « vermillonné, sur le recto desquels les calligraphes de la grande « Rome avaient écrit le traité des *Offices* de Cicéron. Mais l'enseigne- « ment oral de l'Église chrétienne prédominait toujours sur l'ensei- « gnement écrit. Les épîtres des apôtres n'étaient elles-mêmes que « le résumé succinct de leurs discours. Par les réunions sacrées, par « les agapes qui les suivaient, par les visites d'évêques, par la ren- « contre des frères éloignés, par l'hospitalité même que recevaient « les voyageurs, les proscrits, les martyrs ; l'enseignement oral était « continuel. D'autel en autel, de cénacle en cénacle, de la cellule de « l'esclave à la chambre du riche, et de la chambre du riche à l'atelier « du pauvre, la parole allait et venait sans cesse, avec cette perma- « nente ardeur d'hommes récemment délivrés et purifiés qui se sen- « taient tous missionnaires de la délivrance et de la pureté. »

La lumière, parmi les chrétiens, est donc à la fois plus complète et plus répandue. A ce double titre, et dès le premier jour, la supériorité dans l'ordre intellectuel ne peut pas plus leur être refusée que la supériorité dans l'ordre moral. L'analogie entre l'amélioration tentée dans le sein du paganisme et le changement opéré par le christianisme n'est pas non plus contestable. Maintenant, de cette supériorité et de cette analogie que faut-il conclure? Parce que le progrès païen n'égale pas la transformation chrétienne et parce que de loin il lui ressemble, est-il certain qu'il en émane? L'auteur des *Antonins* l'affirme, mais il serait peu digne de son œuvre et de sa cause de ne pas soumettre à un examen rigoureux cette grande thèse historique.

La raison de douter, c'est que nul ne peut déterminer jusqu'où la nature humaine, réduite à ses forces propres, est capable de s'élever seule. Pour le savoir, il ne suffit pas même de mesurer à quelle hauteur se sont, en effet, élevés, avant l'apparition du christianisme, les plus puissants, les plus illustres penseurs. Assurément Épictète, Plutarque et Marc Aurèle ont infiniment moins de génie qu'Aristote et Platon; l'âme de Sénèque est moins belle que l'âme de Cicéron. Mais il n'est pas besoin d'une intervention surnaturelle pour expliquer que les derniers venus, profitant des efforts de leurs devanciers, les dépassent sans être de leur taille. En effet, la vérité, fût-elle incomplète, conduit à la vérité, comme l'erreur conduit à l'erreur, et, soit dans

la bonne, soit dans la mauvaise voie, il n'est pas dans la destinée de l'homme de rester immobile. Il semble donc que le progrès du bien et le progrès du mal, inégaux dans leur marche, se devançant tour à tour, ne doivent jamais s'arrêter ni l'un ni l'autre, et qu'ils se disputent le monde dans une lutte que chaque jour agrandit. Avant le christianisme le progrès du mal domine et déborde ; M. de Champagny l'a fait voir surtout dans ses précédents ouvrages. Après le christianisme, le progrès du bien peut l'emporter et l'emporte en définitive ; un ami de M. de Champagny, M. Ozanam, a tiré des temps les plus ingrats de l'histoire, pour la léguer à son siècle, cette ferme et consolante espérance. Mais à cet âge intermédiaire des Antonins, à cette époque où le christianisme vit déjà et où il n'a pas encore triomphé, pour expliquer quelques années prospères à travers des siècles de décadence et de ruines, quelques lueurs de vérité et de vertu à travers des abîmes de corruption et de ténèbres, est-il indispensable de recourir à la vertu surnaturelle, cette religion méconnue et persécutée? Plutarque avait-il besoin de connaître l'Évangile, comme l'affirme Théodoret, pour chercher un sens raisonnable aux fables païennes? Sénèque ne pouvait-il prendre compassion de quelques esclaves, sans avoir approché saint Paul, comme le supposent assez gratuitement quelques érudits? Parce que Trajan a secouru des enfants et des veuves, convient-il de le placer, comme l'a fait tout le moyen âge, à l'entrée du paradis chrétien? Les vertus de Marc Aurèle ne sont-elles pas purement humaines? Enfin la société la plus corrompue est-elle naturellement incapable de tout effort contre ses vices et ne peut-elle avoir quelque répit dans ses maux?

Il serait difficile de répondre à ces questions, si le bien qui s'accomplit sous les Antonins pouvait passer pour préparé par un travail antérieur. Mais, autant ce bien imparfait rappelle de loin le christianisme qui vient de naître, autant il diffère de tout ce qui a précédé, et si le tableau que nous venons de présenter est fidèle, on y aura vu, non pas, à proprement parler, un progrès qui se continue, mais des germes nouveaux qui se manifestent. Ces germes d'où pouvaient-ils venir? D'un autre côté, il est impossible que la société païenne n'ait pas connu quelque chose de la société chrétienne. On ne saurait prouver que tel apôtre, tel pape ou tel martyr ait eu des entretiens personnels et secrets avec tel philosophe ou tel empereur. Mais que la société païenne ait pu vivre à côté de la société chrétienne sans la voir ; la toucher, la frapper même sans jamais l'envisager ; voilà une invraisemblance que l'histoire sainement étudiée suffit à démentir, et ainsi s'achève la démonstration de M. de Champagny. Pour la compléter à sa suite, il nous reste donc à décrire la position de l'Église en face du pouvoir et du peuple romains ; à mesurer sa

place chaque jour grandissante au sein de l'empire, et, cela fait, nous aurons le droit de dire enfin avec une invincible certitude : La société païenne, au siècle des Antonins, a eu sous les yeux le spectacle du christianisme ; elle n'a pas pu ne pas le regarder. Ainsi, quand elle en diffère, c'est parce qu'elle le repousse ; quand elle lui ressemble, c'est parce qu'elle le copie.

Il est donc inutile de demander à l'histoire jusqu'où peut aller, avec ses seules ressources, la raison humaine. Ce que l'histoire nous montre, au contraire, c'est que cette raison n'a jamais marché aussi entièrement séparée de toute lumière plus haute. La révélation primitive et la révélation chrétienne lui ont été successivement données par son auteur, pour la compléter en la dépassant. Entre ces deux révélations je crois voir l'antiquité profane s'avancer à travers un long et obscur souterrain qui s'ouvre par ses deux extrémités à l'éclat du jour et du soleil. A l'endroit où la lumière qui éclaire l'entrée du souterrain achève de se perdre dans la profondeur des ténèbres, la lumière plus large et plus pleine qui brille à la sortie commence à poindre. C'est à cet endroit que la société romaine était parvenue dans le siècle qui nous occupe. Qu'elle marche à la clarté des rayons nouveaux qui l'appellent ! Qu'elle se ranime et ne tombe pas de lassitude ; surtout qu'elle ne s'éprenne pas d'un fatal amour pour la nuit à laquelle ses yeux se sont habitués, et bientôt elle verra le ciel sur sa tête et respirera l'air libre et pur.

C. de Meaux.

MES PREMIERS JOURS DE POÉSIE

I

PARIS

C'était un soir d'automne, — un soir triste et grisâtre,
Sans astre au firmament et sans flamme dans l'âtre.
C'était un de ces soirs pesants aux cœurs lassés,
Où l'on revoit présents tous les chagrins passés ;
Où, sans qu'un mal nouveau l'accable et la pressure,
L'âme sent se rouvrir quelque vieille blessure
Qu'elle croyait guérie, — et qui ne l'était pas...
— La seule guérison pour nous c'est le trépas ! —
Ma mère avec sa sœur causait dans la pénombre
Et de leurs jours mauvais lui rappelait le nombre ;
Et moi, sur la fenêtre accoudée et rêvant,
J'écoutais leurs deux voix gémir avec le vent.
— La rêverie, hélas ! n'était pas de mon âge,
Neuf printemps souriaient sur mon jeune visage ;

Pourtant, je me sentais un besoin curieux,
D'avoir l'âme attendrie et le front soucieux...
Mystère! la douleur plus que la joie attire :
L'homme court en avide à son premier martyre!
Je ne sais quel instinct lui dit qu'il doit souffrir,
Que pour se sentir vivre il faut un peu mourir!
Comme l'aérostat, né de la Mongolfière,
Décharge, pour monter, son sable et sa poussière,
L'âme, pour s'élever sous le vent des douleurs,
Sent qu'elle doit jeter un lest aussi, — ses pleurs!

Et ma mère disait : « Qu'il était beau, mon père!
« Qu'il était sage et bon, bienfaisant et prospère!
« Il avait le front noble et le regard joyeux;
« Son visage loyal m'éblouissait les yeux!
« Certes, c'est Dieu qui crée et le hasard qui nomme,
« Car ce fils de vilains était né gentilhomme! »
— « Oui, » reprenait ma tante, « aussi, te souviens-tu
« Du grand air qu'il avait s'il était bien vêtu?
« Lorsque venait l'évêque, aux portes de la ville
« Il l'allait recevoir d'un pas fier et tranquille;
« Car il était de ceux, — rappelle-toi ces faits, —
« Qui dînaient à la cure et qui portaient le dais. »
Et ma mère ajoutait : « Nos bûcherons farouches
« Le servaient de leurs bras, le louaient de leurs bouches.
« Il réglait leurs discords par de justes arrêts.
« Pour acheter sur pied du bois dans les forêts,
« Il enfourchait, léger, sa belle jument grise :
« *En route, l'angevine!* — Et moi, toujours surprise,

« J'admirais l'homme agile et le coursier nerveux,
« Faisant flotter au vent crinière et longs cheveux!
« Jours heureux!.. Temps trop court! Le bonheur est fragile.
« Le tocsin sonne un soir : le feu brûle la ville;
« Dieu n'épargne pas même un toit de pauvres gens,
« Et les champs d'alentour sont peuplés d'indigents!
« Nous n'étions cependant ruinés qu'en partie. »
— « Oui, car notre maison fut bientôt rebâtie. »
Répond ma tante.

— « Hélas! » dit la première voix,
« Nul n'y put replanter le bonheur d'autrefois...
« Notre bien-aimé père y mourut à la peine!
« Sa mort rendait pour nous la ruine certaine...
« La douleur en mon âme éveilla la raison.
« Ma mère, enfin, dut vendre et quitter sa maison.
« Un jour elle me vit m'en aller à l'école
« Et me laissa partir, sans dire une parole.
« Le soir, je m'en revins; malgré le soleil beau,
« La maison m'apparut close comme un tombeau.
« Je m'approche étonnée et je frappe à la porte :
« Un silence de mort!... Plus craintive et moins forte,
« Je frappe de nouveau. La voisine, Suzon,
« Me crie : *Eh! pauvre enfant, ce n'est plus ta maison!...*
« *Tu demeures là-bas.* » — Et mon cœur m'abandonne.
« — Ma mère, qu'avec moi le Seigneur vous pardonne!...
« Mais le coup était rude et j'en pouvais mourir! —
« Mes pleurs ont trop coulé..., mes jours n'ont pu tarir.
« Bonheurs évanouis, je sentais votre perte,
« Et j'embrassais les murs de la maison déserte...

« Et la porte de chêne... et la marche du seuil,
« Où s'était de mon père arrêté le cercueil ! »
Ma mère ainsi parlait. Le cœur gonflé d'alarmes,
Je voyais l'avenir au travers de ses larmes...
Et dans l'air, ébranlé de leurs lugubres cris,
Volaient, rasant mon front, mille chauves-souris.

II

MÉZY

C'était au frais village où le sort m'a fait naître.
Dans le parc du château j'errais à pas comptés.
Le soleil dans les eaux venait de disparaître,
L'azur s'illuminait de plus douces clartés ;
La terre était sans bruit, les cieux étaient sans voiles ;
Les buissons frissonnaient aux baisers des zéphyrs ;
Les oiseaux s'endormaient sous les yeux des étoiles ;
Mon cœur berçait en paix de célestes désirs.

Comme un essaim joyeux de nocturnes abeilles,
Des enfants du hameau passèrent près de moi :
Ils avaient moissonné des fleurs dans des corbeilles.
— Plaisirs d'Éliacins, charmant acte de Foi ! —
Se voyant trop petits pour de plus grandes choses,
Pour suspendre aux rameaux les festons parfumés,
Pour dresser des autels, — ils sèmeront des roses,

Sous les pas du Sauveur qui les a tant aimés !
« Maîtres et serviteurs, demain c'est Dieu qu'on fête !
« Vos chants éveilleront les oiseaux dans les bois ;
« Demain, ivresse au cœur et voile sur la tête,
« Je recevrai mon Dieu pour la première fois !

« O parc ! — Nouvel Eden qui de paix m'environnes,
« Chèvrefeuilles, jasmins parfumés et neigeux,
« Gazons où j'ai cueilli mes premières couronnes,
« Arbres dont le feuillage a protégé mes jeux,
« Cloche qui dans les airs as sonné mon baptême
« Et dont le carillon m'éveillera demain,
« Insensibles amis, je sens que je vous aime :
« Un souvenir au cœur tient lieu d'un être humain.
« Jamais je n'aperçus sous plus vive lumière
« Vos agrestes attraits, vos sereines beautés ;
« Avec plus de repos, d'amour et de prière
« Mes yeux sur vous jamais ne se sont arrêtés

« Enfant, je vois déjà m'échapper mon enfance...
« Hélas ! s'il est un jour où l'on comprenne mieux,
« — Gardez que votre orgueil trop tôt ne s'en offense ! —
« Ce jour brillant et sombre est celui des adieux.

« Que d'autres, plus heureux, viennent sous ces ombrages
« Promener un doux rêve ou bercer des regrets ;
« Qu'ils viennent bénir Dieu dans ses moindres ouvrages
« Et de sa Providence admirer les arrêts :

« Mon avenir, à moi, c'est un champ de batailles!...
« Je suis pauvre! Il faudra d'un bras toujours actif
« Me frayer un chemin à travers les broussailles :
« Je serai pionnier — non plus contemplatif!

« Le ciel m'est encor bleu, l'horizon déjà sombre...
« Sur la terre où mûrit blé d'or ou grain vermeil,
« Je ne possède pas ce qu'en voile mon ombre
« Aux rayons du soleil.

« De ce noble château mon père n'est point maître;
« Aucun de mes aïeux n'eut vassaux ni blason.
« Mon père est fils aîné du vieux garde-champêtre :
« Aux jardins seulement je suis de la maison. »

Le lendemain ce fut à travers le village
Joie et procession, draps tendus, reposoirs,
Guirlandes et bouquets, et faisceaux de feuillage,
Et roses qui volaient avec les encensoirs.
Le cortége chantant gravissait la colline
Sur le flanc de laquelle est posé le hameau :
— Nid de martins-pêcheurs qui, souriant, s'incline,
Caché dans la verdure entre le ciel et l'eau. —
La Seine embellissait les champs qu'elle féconde,
Le soleil de ses feux la faisait resplendir ;
Les épis balançaient leur tête déjà blonde ;
On voyait pas à pas l'horizon s'agrandir.

Quand la foule revint à l'église rustique,
On reposa l'hostie au tabernacle d'or ;
Puis on nous la rompit, suivant l'usage antique,
Et mon âme entrevit les splendeurs du Thabor !

— Nul ne peut demeurer sur la haute montagne :
Pierre, il faut redescendre aux luttes d'ici-bas ;
Il faut quitter église et paisible campagne
Pour aller dans la ville affronter les combats ! —

Devant mes yeux fermés la peur fit apparaître
Un souvenir lugubre, un ciel pesant et gris.
Le froid me glaçait l'âme... Autour de ma fenêtre
Volaient, rasant mon front, mille chauves-souris...

Leurs ailes de leur ombre assombrissaient ma fête ;
Mon cœur retentissait de leur cri déchirant...
Pourtant je dis : « *Pater*, ta volonté soit faite ! »
Et je franchis d'un pas le seuil en soupirant.
C'était le cimetière. — O miracle ! Tout change :
Au lieux où dort en paix l'aïeul de mon aïeul
Chantait, libre et joyeuse, une jeune mésange
Aux branches d'un tilleul.

Un rien est un baume à l'humaine souffrance,
Un brin d'herbe, un parfum, une aubépine en fleur.
Dieu par un chant d'oiseau nous rend à l'espérance,
Comme une mère endort l'enfantine douleur.

L'homme reste à lui-même un étrange mystère !
Tout l'accable et, partant, tout le peut délasser.
« Eh ! qu'importe, après tout, de posséder la terre !
« Riche ou pauvre — me dis-je — on n'y fait que passer !...
« A tous est le soleil !... Et dans leurs nids de mousse
« Les oiseaux ont pour tous des accords bienfaisants ;
« Aux pieds du châtelain l'herbe n'est pas plus douce
« Qu'aux pieds des paysans !

« Flux et reflux : telle est la destinée humaine !
« Mais l'inconstance est joie autant qu'elle est douleur :
« Le jour cède à la nuit, mais la nuit le ramène ;
« La fleur touche à l'épine — et l'épine à la fleur !

« Puisqu'en des lieux divers, toi, jamais tu ne changes,
« Immuable bonté qui du ciel nous souris,
« Ne songeons aux chauves-souris
« Que pour mieux jouir des mésanges. »

Pour la première fois je sentis que j'aimais !...
Que j'aimais le Seigneur de cet amour immense
Dont l'Hostie est en nous la divine semence.
— Il faisait beau comme jamais !

III

VERSAILLES

Dix-huit ans ! — Age heureux (même dans l'infortune !)
Où l'existence à nul ne paraît importune ;

Où l'on vit moins de pain que d'espace et de jour ;
Où l'admiration est presque de l'amour !
Dix-huit ans ! — Age d'or où tout est beau sur terre ;
Où le bonheur est vrai, le malheur salutaire ;
Où l'âme est généreuse ; où l'on marche joyeux,
Un sourire à la bouche et des pleurs dans les yeux.
— A ce voile mouillé le regard s'accoutume
Comme un fruit à sa fleur, comme un mont à la brume !...

Souffrir est supportable à qui souffre sans fiel :
De soleil et de pluie est formé l'arc-en-ciel !

J'avais donc dix-huit ans et j'habitais Versailles.
Les lauriers me cachaient les morts dans les batailles ;
J'admirais le palais à la triste splendeur,
Et le poli du marbre en parait la froideur.

D'une petite Anglaise au cœur sec, au pied brave,
J'étais pendant le jour la maîtresse et l'esclave.
De mon pas le meilleur, de ma plus douce voix
Je suivais mon élève au château, dans les bois,
Tirant leçon de tout, de nos tableaux d'histoire,
Des marbres fiers encor de leur ancienne gloire,
De la mousse aux réseaux mollement soulevés
Qui de la cour d'honneur enlace les pavés ;
Parfois, d'un air distrait, je cueillais au passage
La rose d'églantier ou la mûre sauvage
Et, du bout de l'ombrelle, au milieu du gazon,
Je cherchais l'humble fleur de la prime-saison ;

J'en louais le parfum, la couleur, la structure,
Et pour livre à l'enfant je donnais la nature.

Le soir ne m'amenait repos et liberté
Qu'à l'heure trop tardive où l'on servait le thé.

Alors, rendue à moi, j'éteignais ma lumière ;
Rêveuse, à haute voix je faisais ma prière
Devant la terre sombre et le ciel étoilé ;
Puis en mon petit lit, de blancs rideaux voilé,
Je poussais un soupir de regret et d'envie :
« Hélas ! perdre à dormir la moitié de sa vie !...
« La pensée est à l'âme un si doux oreiller !...
« O bons anges ! dès l'aube accourez m'éveiller,
« Effleurez ma paupière avec vos longues ailes,
« Dites : Le ciel est rose ! » — Et les anges fidèles
Faisaient sur mes yeux clos miroiter un rayon,
Ou bien à ma fenêtre heurter un papillon.
Docile à cet appel — diane matinale, —
Je souriais au jour à la fois vif et pâle ;
Et seule au parc ouvert j'allais sans embarras,
L'enthousiasme au cœur, le livre sous le bras.

Que de pieds ont foulé ce sol que je regrette,
Des fastes de Louis aux jours de la Fayette !
Trop puissantes beautés, héros chamarrés d'or,
Mon âme au *tapis vert* vous évoquait d'abord ;
Mais où d'autres suivraient Fontange et la Vallière,
J'écoutais la Fontaine et j'apprenais Molière ;

Puis, croyant retrouver la trace de leurs pas,
Je touchais la poussière et je parlais tout bas.

Avec un bruit charmant s'agitait la ramée ;
La terre avait encor sa senteur parfumée ;
Les oiseaux s'éveillaient à leur propre chanson ,
La brume, s'effaçant, reculait l'horizon;
L'abeille bourdonnait autour du frais calice ;
La brise du matin s'en faisait la complice,
Et, pour favoriser son amoureux larcin,
Des fleurs, par un soupir, venait gonfler le sein.
Mais la nature en vain m'offrait sa poésie :
Buvant ses flots d'air pur et de saine ambroisie,
Je ne la bénissais des lèvres ni des yeux,
Et je m'enivrais d'elle en l'honneur des faux dieux !
Du culte du génie à l'amour de la gloire
L'esprit arrive, hélas ! plus tôt qu'on ne peut croire ;
Et, quand on est rêveuse et qu'on a dix-huit ans,
Que de fruits on promet aux fleurs de son printemps !
Oh ! la Gloire ! la Gloire !... attrayante inconnue,
Qu'on voit les pieds sur terre et le front dans la nue,
Que l'on pare à plaisir des plus brillants appas,
Qu'on aime d'autant plus qu'on ne la connaît pas !

Ma route en poésie était peu commencée.
Jamais je ne songeais à rimer ma pensée ;
A peine aurais-je su par de justes arrêts
Scander les vers heureux que d'instinct j'admirais.
Tout ce que j'exprimais, je le disais en prose ;

Mais mon âme tout bas se chantait quelque chose
De confus, de suave et de mélodieux,
Qui me berçait le cœur et me mouillait les yeux...
C'était comme un doux cri de l'oiseau qui s'envole...
— Parfum perdu dans l'air! Romance sans parole!...

Trois heures passaient vite en si charmants plaisirs!
Et quand huit coups sonnaient au château, chers loisirs,
Il fallait vous quitter pour reprendre ma chaîne :
Adieu la rêverie et son vaste domaine!
Je roulais à regret le fil du cerf-volant...
Et je redescendais au devoir d'un pas lent.

Un jour que mon élève était tout occupée
A faire autour de moi sautiller sa poupée,
Tandis que, profitant de ce demi-repos,
A ma mère, à ma sœur j'écrivais quelques mots,
Un chant, calme et plaintif comme une psalmodie,
Arrive jusqu'à nous, traînant sa mélodie;
Et l'enfant, du balcon, me crie à toute voix :
« Accourez! Un convoi! Le plus beau des convois! »
Et moi, pour la gronder de son irrévérence,
Vers la fenêtre ouverte à mon tour je m'avance.
Versailles étant ville où se tient garnison,
Plus d'un brave soldat y dort sous le gazon.
Maintes fois j'avais vu sur le drap funéraire
Épée ou croix d'honneur. — C'était là le contraire.
A bras d'hommes porté sans faste, sans orgueil,
Allait au cimetière un modeste cercueil.

Un rosaire de bois près d'un bouquet de vierge
Et, pour manteau dernier, un drap de blanche serge
Que soutenaient aux coins des Sœurs de charité,
M'apprirent d'un coup d'œil toute la vérité.
D'une sainte c'étaient les humbles funérailles.
Les braves qu'elle avait suivis dans les batailles,
Les écoliers instruits par ses soins et nourris,
Les souffrants par ses mains soulagés ou guéris,
Les veuves, les vieillards dont elle était la fille,
Les orphelins, ses fils, les pauvres, sa famille,
Le juif ou l'étranger qui de loin l'admirait,
Tous la suivaient en foule — et la foule pleurait.
— Oui, le guerrier, si ferme à braver feux et flamme,
Pleurait comme un enfant sur la mort d'une femme! —
Et, seules entre tous, les Sœurs de charité,
Ses compagnes, marchaient avec sérénité.
Leurs cornettes au vent s'agitaient près des tombes :
On eût dit à les voir des ailes de colombes
Prêtes à s'envoler vers un monde meilleur.
Chacune de la morte enviait le bonheur,
— L'enviait d'un cœur pur, non d'une âme jalouse, —
Et se disait : « L'époux a repris son épouse!
« La Croix l'a précédée au ciel comme ici-bas!
« Pour la suivre au tombeau je doublerais le pas!
« Dieu l'a cueillie en fleur — elle était déjà mûre!
« Bienheureuse, veillez sur nos robes de bure! »

Le convoi disparut. Mon regard se voila.
En pleurs je m'écriai : « La gloire, la voilà!

« La gloire, c'est l'oubli de soi pour tous les autres,
« Et c'est l'amour de Dieu qui fait les cœurs d'apôtres !

« Non, ce n'est point assez de frayer son chemin,
« Il faut aller au faible et lui tendre la main,
« Être forte pour deux, et pour trois, et pour mille !
« Multiplier son cœur — comme dans l'Évangile
« Jésus multiplia les pains et les poissons !
« C'est pour le bien d'autrui qu'ici-bas nous passons. »

Quand je repris la plume, ô Dieu ! j'étais poëte !
Mon chant se rhythmait seul ; mon cœur guidait ma tête ;
Mon vers, tant bien que mal, au hasard se scandait ;
Moi, je cédais au flot, — le flot me débordait,
De l'inspiration j'étais l'heureuse proie !

De mon premier écrit j'ai fait un feu de joie ;
Mais au fond de mon cœur est à jamais resté
L'amour vivace et pur des Sœurs de charité.
Les vers étaient mauvais, la pensée était bonne
Et me valut plus tard ma première couronne.

O charité bénie ! ose-t-on se vanter,
Lorsque d'autres te font, de savoir te chanter !

ERNESTINE DROUET.

Juillet 1864.

LA VIE DES SAINTS

ET LE RENOUVELLEMENT DES ÉTUDES HAGIOGRAPHIQUES

A L'OCCASION DE LA RÉIMPRESSION DES BOLLANDISTES

Acta Sanctorum, réimpression textuelle publiée sous le patronage de S. S. Pie IX, sous les auspices des nouveaux Bollandistes et par les soins de M. Carnandet; 54 volumes in-folio, chez Palmé, rue Saint-Sulpice.

Notre temps se laisse gagner par le goût de la vie des saints. C'est particulièrement à M. de Montalembert qu'on doit cet heureux mouvement auquel s'intéressent toutes les nobles choses qui élèvent et enchantent l'humanité, la piété et la poésie, les lettres et les arts. La radieuse apparition de la figure de sainte Élisabeth fut comme l'aurore du jour plus pur et plus serein qui luit sur la science hagiographique. Déjà sous ses rayons sont écloses des fleurs d'un ravissant éclat. Quelle âme un peu sensible aux beautés du monde moral et religieux n'a été charmée de voir resplendir près de la miséricordieuse reine de Hongrie et le grand pape dont le nom préside à l'immortelle journée de Lépante et l'humble fondateur d'une illustre compagnie, rendu à la France par le souffle éloquent d'un de ses enfants?

Le champ s'est toujours de plus en plus étendu devant les recherches des explorateurs ; l'épaisseur même des forêts celtiques nous laisse voir dans leurs profondeurs les austères origines de la discipline cénobitique. On continue l'œuvre des Bollandistes ; et aujourd'hui on réimprime leur immense collection. En même temps se relève de toutes parts la grande érudition chrétienne qui s'applique à chacune des manifestations de la foi. On étudie et on réédite les Pères, les

conciles, les docteurs, les historiens, les auteurs ascétiques ; on déchiffre les manuscrits, les chartes, les médailles, les inscriptions ; enfin les monuments sont interrogés par le regard investigateur de l'archéologue. Cependant, il faut encore regretter quelques lacunes. Pourquoi surtout n'accorde-t-on pas chez nous une place un peu plus large aux études sémitiques ? Cette incomparable littérature d'Israël, cette langue de l'Orient sacré qui a résonné sur les lèvres des patriarches, des apôtres, du Sauveur lui-même, seront-elles toujours tristement négligées ? Ah ! que le ciel inspire à nos évêques la pensée de fonder dans la Terre-Sainte un établissement qui puisse permettre à quelques jeunes prêtres de zèle et de talent d'aller se retremper aux sources vives du Jourdain et du Cédron ! J'aime vraiment à espérer que notre génération verra se former à Jérusalem un séminaire franc où l'on ira puiser la connaissance et le goût de ce Levant si cher au cœur chrétien et où l'on portera l'amour de la patrie et du progrès. La foi et la science se nourriraient également dans une contrée si remplie de traditions religieuses et de souvenirs profanes ; on y retrouverait le sens de l'antiquité hébraïque ; et les sites, les ruines, le climat même, tout servirait à mieux expliquer les mœurs et les caractères bibliques. L'école de Jérusalem serait-elle moins féconde que l'école d'Athènes en résultats scientifiques et artistiques ? En attendant que ce vœu se réalise, en attendant du moins que les études sérieuses se reportent vers les lettres hébraïques avec le désintéressement qu'exige l'érudition, on est heureux de voir les esprits généreux et actifs s'adonner à la pieuse antiquité, descendre dans les profondeurs des siècles écoulés pour y rechercher les traces de l'humilité et de la charité. Las d'une société qui se livre aux intrigues de l'ambition, à la domination de la richesse et de la médiocrité, les amis du savoir pur s'enfoncent dans les asiles reculés où se plaît la sainteté ; ils y découvrent le parfum de la vertu qui se cache ; ils s'y désaltèrent aux eaux rafraîchissantes de la simplicité chrétienne ; et de ce petit coin plein d'ombre et de silence, ils entrevoient les véritables destinées de l'humanité. L'enchantement d'une puissante et salutaire mélancolie les pénètre de son infinie douceur ; et ils n'ont plus que du dégoût pour ces ondes troublées où boivent les âmes vulgaires. Essayons, nous aussi, d'entrer humblement à leur suite dans ces calmes retraites du royaume de Dieu, de savourer pendant quelques instants les délicieuses sévérités de la solitude, et de participer aux divins enthousiasmes des sacrifices chrétiens. Nous verrons que ces détachements, ces immolations, ces martyres, ces pleurs mêmes ont leur ineffable dédommagement, et que le sublime *Beati qui lugent* de l'Évangile trouve dès ici-bas son accomplissement mystérieux. Mais avant d'étudier à ce point de vue spirituel et moral

les figures rayonnantes et recueillies des grands serviteurs de Dieu, poétiquement encadrées de la majesté du désert ou de l'éclat du dévouement, il sera bon d'observer sous le rapport critique et littéraire le mérite spécial de cette vaste collection bollandienne où sont retracés les faits héroïques de la vie désintéressée, et qu'un courageux éditeur nous présente de nouveau, si magnifiquement et si fidèlement reproduite.

I

Quiconque veut mettre la main à la vie des saints est d'abord effrayé par la multiplicité des documents dont elle est encombrée. Comment choisir entre tant de richesses ; et si l'on veut accueillir tous ces trésors, où donc les placer? Cette difficulté a suscité la nombreuse armée des abbréviateurs. Un peu semblable à la bande noire, mais à bonne intention, ils font tomber les bâtiments antiques pour élever sur leur emplacement quelques bourgeoises et vulgaires constructions. Leur œuvre est correcte, agréable, mais petite, mesquine, prosaïque. Que le vieil édifice, malgré des lézardes et des ruines, avait un air plus noble, plus imposant, sans parler de ce parfum de vétusté que chacune de ses pierres exhalait ! Retrouve-t-on dans Butler, dans Mézenguy ou dans Baillet la souveraine beauté de la solitude, le silence des forêts, la séve de la vie érémitique, la grandeur surhumaine des héros chrétiens ? La candeur et la naïveté des histoires des anciens jours se sont ternies ; les réponses fières et parfois noblement sauvages des premiers moines se sont doucement civilisées. On a poli les aspérités, fait séché la goutte de rosée, arraché du champ le liseron et la nielle. Tout cela, malgré l'honnêteté et le mérite des travailleurs, fait parfois ressembler leur compilation à une forêt que le souffle glacé de l'hiver a dépouillée de son feuillage. Les arbres sont bien à leur place ; mais la verdure frémissante, le rayon qui se joue à travers les rameaux en fleurs, la vie qui s'y meut ont fui avec le charme et le mystère.

Sans contredit, il faut se garder de confondre avec de tels abrégés ces belles monographies où l'on a religieusement enchâssé les plus purs émaux des siècles de foi. Imitant avec raison le savant et éloquent historien de sainte Élisabeth, d'habiles disciples ont donné à leurs héros les soins tendres et délicats auxquels a droit la sainteté reconnue. Je mettrai aussi dans un rang à part l'utile et solide recueil du P. Giry, qui vient d'être si consciencieusement édité par le zèle éclairé d'un

ecclésiastique de science et de talent. C'est là incontestablement un travail d'un rare mérite et réclamé d'ailleurs par la piété des fidèles [1].

Quoiqu'il faille sincèrement estimer pour l'usage commun ces édifiantes collections qui savent faire revivre le passé sans trop dépayser et sans trop fatiguer le lecteur ordinaire, cependant les amis des lettres sérieuses recourront toujours à l'œuvre incomparable des Bollandistes. Comme les antiques cathédrales, ce gigantesque monument demande des siècles aux constructeurs ; aussi l'architecte a-t-il souvent changé, et les lignes se sont-elles modifiées avec les différents âges. Mais quelle majesté dans l'ensemble ! quelle beauté dans chacune des parties qui constituent l'édifice ! Comme partout, la main des maîtres a laissé sa vive empreinte. A mesure que les années s'écoulent, les richesses s'accumulent ; le plan original semble de plus en plus s'étendre ; les dissertations érudites s'accroissent ; ainsi le quinzième jour d'octobre occupe une place immense ; mais c'est la grande figure de sainte Thérèse qui la remplit presque entièrement. Qui donc songerait à s'en plaindre lorsqu'on y sent tant de vie et de souffle, qu'on y voit se dessiner avec un relief aussi puissant le pur ascétisme du seizième siècle ?

L'incontestable supériorité de cette belle collection, c'est donc de nous reporter aux origines, de nous faire boire aux sources mêmes. Au lieu de défigurer les textes antiques, de les déformer et de les briser par l'analyse, les Bollandistes les offrent dans leur intégrité native. C'est vraiment la fleur encore scintillante de rosée, pleine de vie et de parfum.

Ce champ de la sainteté est immense ; chaque sillon présente son abondante moisson et ses dons merveilleusement variés. Après les livres sacrés, les actes sincères des martyrs ont naturellement été la première mine à exploiter. Ces monuments du christianisme naissant furent souvent conquis au péril de la vie ; les fidèles s'efforçaient à l'envi de parvenir aux greffes publics pour y transcrire les interrogatoires et les sentences des saints. Ils y joignaient ordinairement le récit des faits dont ils avaient été les heureux témoins et l'expression de leur confiance envers ce Roi suprême auquel les victimes avaient donné le témoignage du sang. Quelques martyrs même, comme la vaillante Perpétue, ont raconté leurs épreuves et marqué leurs sentiments dans des espèces de *Mémoires*, pages toujours particulièrement vénérées et goûtées des âmes pieuses.

Près de ces beaux restes de l'Église primitive, non loin de ce ber-

[1] *Vie des Saints*, par le P. Giry, corrigée, complétée et continuée jusqu'à notre temps par M. l'abbé Paul Guérin, 12 volumes in-8°.

ceau plein de sang et de gloire, viennent se ranger les histoires des Pères du désert, dues pour la plupart aux auteurs ecclésiastiques les plus considérables. Ainsi, saint Athanase a écrit de son invincible plume la vie miraculeuse de saint Antoine ; Théodoret, Eusèbe, saint Éphrem, saint Grégoire de Nysse et saint Jérôme ont publié les merveilles que l'ascétisme fit éclore dans la Thébaïde, en Égypte, en Palestine, et au pied de ce Liban alors si privilégié et aujourd'hui si tristement opprimé par la barbarie victorieuse. L'Occident eut aussi ses vies des Pères ; saint Grégoire le Grand nous a esquissé avec vigueur les fortes et profondes physionomies qui ont illustré en Italie l'enfance de la vie monastique. Notre Grégoire de Tours a peint la gloire des confesseurs. C'était alors l'âge d'or de l'hagiographie. Les moines dans leurs couvents, les papes et les évêques dans leurs églises, racontaient les combats des saints et leurs heureuses morts. A l'assemblée des fidèles, on lisait solennellement les passionnels contenant les Actes des martyrs au jour où l'on célébrait leur immortelle naissance, *natalitia ;* les autres saints ne furent pas non plus oubliés, lorsque la paix, assurée au monde chrétien, fit éclater dans tout son jour la vertu aux prises avec la vie commune. Quelquefois, on ne faisait que rappeler, par une phrase brève et éloquente, le nom et le triomphe des héros dont on fêtait l'anniversaire. Ce sont là autant d'excellents documents que n'ont pas oubliés les doctes rédacteurs de la collection bollandienne. Ils ont mis aussi à profit, pour ces siècles reculés, les plus touchants récits des sacramentaires, les belles contestations des anciens missels, les hymnes des premiers poëtes chrétiens, les menées, les synaxaires et les ménologes des Grecs.

En outre, dès le septième siècle naissaient déjà d'obscurs Bollandus et de modestes Mabillon ; à côté de pieux inconnus, le patrice Dyname, l'évêque saint Prix de Clermont, Fortunat de Poitiers racontent la vie des abbés, des évêques, des ermites, des martyrs, des moines. C'est même dans cette hagiographie, si mal à propos dédaignée par des esprits vulgaires ou à préjugés, qu'il faut chercher la principale littérature d'une grande partie du moyen âge. En effet, sous les princes fainéants de la famille mérovingienne, des Childéric aux Thierry, l'histoire profane est défaillante et silencieuse. Encore l'intérêt de la race nouvelle qui grandit occupe-t-il une large place. Mais, lorsque les Carlovingiens s'épuisent à leur tour, au temps des Lothaire et des Louis le Fainéant, l'impuissance et la faiblesse sont arrivées au dernier degré. La scène du monde est vide, ou remplie par des ombres. Les chroniqueurs sont aussi languissants que leurs rois. Où donc la vie et le sentiment se sont-ils réfugiés ? Quels sont ceux dont l'ascendant moral gouverne la société,

domine la pensée publique? Quelles sont les figures dont le souvenir se grave dans la mémoire des peuples? Un écrivain dont la plume ferme et délicate, repassant sur ces temps obscurs, y a fait éclater le grand rôle de l'Église dans la société, M. Saint-Marc Girardin, nous le dit avec le charme et l'élévation ordinaire de son style : « Au cinquième et au sixième siècle, ce sont les saints qui sont ces élus et ces dominateurs du sentiment public; c'est à leurs personnes et à leurs œuvres que s'attachent l'attention et la confiance de la foule. Désenchantés par le malheur de leurs intérêts terrestres, les hommes ne s'occupent que des personnes et des choses qui les entretiennent d'espérances célestes. Ils oublient leurs gouverneurs, leurs magistrats, leurs princes; ils ne songent qu'à leurs saints. Les miracles, qu'ils croient les intéressent plus que les événements qu'ils endurent. Au sixième et au septième siècle après Clovis, un missionnaire, un ermite, une sainte ont plus d'importance aux yeux des hommes que les rois et les maires du palais. M. Trognon a raison de remarquer qu'à cette époque, « on croirait volontiers que les événements « de l'histoire n'ont plus de spectateurs; à peine se trouve-t-il quel« que sèche chronique pour les mentionner en deux ou trois lignes; « tout est silence et obscurité sur la scène de l'histoire, pendant qu'il « y a toujours abondance de détails et quelquefois même richesse « d'imagination, éclat de couleur, souffle d'enthousiasme dans le « récit des vies des saints[1]. » Aussi les Bollandistes présentent-ils sur ces âges intéressants et encore incomplétement approfondis d'inappréciables ressources dont doivent profiter l'érudit, l'historien, l'archéologue. Dans ces Mémoires de la sainteté, à côté des tristes événements de la vie publique, apparaissent les consolants secrets de la vie privée : au milieu des temps les plus troublés et les plus orageux on y rencontre les sentiments délicats et les dévouements intimes; on y trouve, dit un juge éminent[2], plus de bonté, plus de tendresse de cœur, une plus large part faite aux affections que dans tous les autres monuments de cette époque.

Cependant, à mesure que les temps s'avancent, le trésor augmente. Les saints et leurs œuvres envahissent le monde. Aux Bède succèdent les Usuard, les Adon de Vienne, les Nokker, les Anastase et les laborieux anonymes des monastères. Après la disparition des tempêtes sociales, aux plus beaux jours du moyen âge, les saints ne perdent pas de leur pur éclat, à côté même des grands mouvements politiques. Quoi, par exemple, de plus touchant que la légende du bienheureux François par saint Bonaventure, et que la Vie de saint Malachie

[1] *Journal des Débats*, 10 octobre 1863.
[2] *Histoire de la civilisation en France* par M. Guizot, XVIII[e] leçon.

O'Morgair par l'immortel abbé de Clairvaux[1]. Lorsque les patriarches déposent le fardeau de la vie, ils laissent de fidèles imitateurs. Ainsi le naïf et magnifique *Exordium magnum* est comme la continuation de la vie surnaturelle de saint Bernard. Rien, du reste, n'a pu tarir cette source de la sainteté ; elle coule à travers tous les siècles. Les Ignace, les Borromée, les Xavier, les Gonzague, les Vincent de Paul, les Liguori relient les temps modernes au moyen âge. Jusqu'à nos jours la sève chrétienne produit des fruits de grâce et de vertu ; jusqu'à l'automne suprême, la vigne du Père de famille s'étendra en rameaux sains et vigoureux, chargés de tendres bourgeons et de grappes mûrissantes. En aucun lieu, en aucun âge, les solitaires, les vierges, les martyrs ne manquent à l'Église. Le Japon lui-même a ses saints : et, sous la protection de ces innocentes victimes, l'unité catholique vient de voir un de ses plus admirables triomphes. A la fin du dix-huitième siècle, c'était la France qui s'abreuvait de sang chrétien ; de nos jours le pauvre Liban et l'invincible Pologne ne cessent d'envoyer au ciel des légions de martyrs.

Ces fleurs de l'arrière-saison ont tout l'éclat de l'été, toute la fraîcheur du printemps. Peut-être nos yeux, en regardant les saints modernes, leur trouvent-ils parfois une physionomie plus attristée, un air moins surhumain. C'est que nous les contemplons, non plus avec l'ardeur enthousiaste du moyen âge, mais avec l'admiration réfléchie de notre époque ; c'est sans doute aussi que nous pénétrons moins jusqu'aux ressorts cachés de leur vertu. Néanmoins ils ont la même passion du bien, la même dignité dans les mœurs, le même amour envers Jésus-Christ, le même respect des pauvres, le même désir de relever les âmes. Pour s'en convaincre il suffirait de jeter les yeux sur les belles vies des saints canonisés par Grégoire XVI et recueillies par le cardinal Wiseman. Leur existence, si profondément intérieure et si parfaitement dévouée, force l'attention, invite inévitablement aux pensées graves et solennelles. Au fond, on a beau dire, le spectacle de la sainteté attachera toujours, pour un moment du moins, les esprits même les plus légers. Ces luttes de la conscience, ces violents efforts du dedans, voilà le grand sérieux de l'existence. Les récits de batailles, de conquêtes, de voyages, ne vaudront jamais pour l'observateur moral un regard jeté sur l'histoire intime des cœurs. Ces guerriers qui combattent pour la vérité, ces voyageurs qui poursuivent intrépidement les plus lointaines conversions, ces sûrs amis de l'ordre spirituel ont leur part importante dans les annales de l'hu-

[1] Le Rév. John O'Hanlon vient de publier à Londres sur saint Malachie un très-remarquable écrit : *The life of saint Malachy O' Morgair* ; c'est une des premières pierres d'un grand monument promis *The lives of the Irish saints*.

manité ; et la littérature qui raconte leurs luttes toujours renaissantes, leurs travaux sans cesse repris, a la plus haute valeur. Aucun filon de cette riche carrière ne doit donc être négligé. Même après les Bollandistes, on peut, en creusant profondément, trouver de précieux lingots. Le progrès des études diplomatiques, le goût renouvelé de l'art chrétien, le développement des diverses branches de l'érudition permettent d'ajouter à ce trésor cependant si considérable des *Acta Sanctorum*. Les monastères de l'Orient plus soigneusement visités ont déjà fourni des matériaux inespérés avec lesquels on peut élever un magnifique monument à ces Églises et à cette civilisation trop peu connues. Les Grecs même n'ont pas encore levé entièrement le voile du sanctuaire. Ainsi Siméon Métaphraste, si rudement traité par l'école janséniste, si violemment outragé par Baillet et par Butler, finira peut-être par obtenir un meilleur sort. Il a consolé et instruit bien des générations malheureuses ; il a soutenu longtemps le courage de l'infortunée Byzance. Ses manuscrits se sont multipliés malgré les tempêtes; et les bibliothèques des couvents grecs en conservent encore un grand nombre d'exemplaires ; et pourtant il n'a pas encore été publié intégralement dans son texte original.

C'est là un triste retour des choses d'ici-bas. Il est vrai que Surius, en s'appuyant sans assez de critique sur son autorité, blessait la sévérité de la conscience historique ; mais, suivant nous, si l'on entend bien l'œuvre du vrai Métaphraste, on ne saurait aucunement s'en scandaliser. Lui-même, dans sa vie de la bienheureuse Marine, nous expose son dessein et nous livre son secret ; il y dicte les règles qui doivent diriger l'écrivain voué à ces pieux travaux et donne comme la poétique du légendaire : « Il faut, dit-il, observer les convenances, prendre garde aux caractères, éviter de choquer l'imagination et l'oreille ; il faut enfin ne rien admettre de surnaturel que ce qui vient de la puissance et de la grâce de Jésus-Christ. » Ne cherchons donc pas dans les brillants et populaires récits de Métaphraste autre chose que ce qu'il a prétendu y mettre. Entouré des monuments de l'antiquité chrétienne, il a voulu, en les enveloppant de riches broderies, les faire goûter au génie romanesque, au caractère léger des Byzantins. Vivant au sein d'une cour amie du faste, chargé même d'importantes fonctions auprès de l'empereur Léon VI et de ses deux successeurs Constantin VI et Romain, connaissant à fond les frivoles penchants de ses contemporains, il espérait du moins les attirer aux choses sévères par la magie des couleurs, l'intérêt des situations et la vivacité du style. Psellus, de qui vient à peu près tout ce que nous savons d'authentique sur Siméon Métaphraste , loue sa vie pure, grave, dévouée aux lettres ecclésiastiques. Ce fut particulièrement à l'histoire des saints qu'il consacra ses veilles. S'attachant à l'ordre du

calendrier, il écrivit les légendes des apôtres, des martyrs, des pères, des grands évêques, des pieux cénobites, des saintes femmes. Pour dramatiser sa matière, cependant si naturellement émouvante, il met en scène, selon les règles qu'il avait tracées, les princes et les plus illustres personnages historiques. Mais il brouille parfois les dates et confond les lieux, comme lorsqu'il fait juger à Nicomédie, et par Claude, saint Cyprien, l'incomparable évêque et l'héroïque martyr de Carthage. Quoi qu'il en soit, son imagination jeune et vive, son âme ravie par les prodiges de la sainteté, son esprit investigateur, son immense lecture ont droit à la sérieuse attention des véritables amis de l'hagiologie ; d'ailleurs cet écrivain, qui a si longtemps fasciné l'Orient chrétien, a de quoi plaire aux plus délicats et aux plus difficiles. Aussi apprendra-t-on avec quelque satisfaction que M. l'abbé Migne songe à comprendre Métaphraste dans son immense collection d'auteurs ecclésiastiques. Seulement il faudra prendre garde de ne pas s'égarer, car il y a bien des faux Métaphrastes. Allatius compte cent vingt-six vies qui appartiennent authentiquement au logothète de Léon VI ; et il en a rencontré plus de quatre cents qui lui sont mal à propos attribuées. Au reste, la critique littéraire et paléographique rendrait de nos jours, sinon aisé, du moins possible, de discerner entre ce qui sort vraiment de sa main et ce qui procède d'une plume étrangère ; je citerai spécialement, à la Bibliothèque impériale, le manuscrit numéro 145, du fonds Coislin, qui est du dixième siècle, les numéros 1512 et 1524, qui appartiennent au douzième, et les numéros 1546, 1555 et 1558, qui descendent pourtant au treizième et au quatorzième. Il a été aussi rapporté d'Orient à Paris, depuis peu d'années, un remarquable manuscrit que M. Egger, membre de l'Institut, a eu l'obligeance de me communiquer. Son avis, si précieux en pareille matière, est que la langue de Siméon ne manque ni de correction ni d'agrément. Bollandus estimait si sincèrement Métaphraste que, dans sa belle lettre à l'abbé de Liessies, servant de préface aux *Acta Sanctorum*, il se promet, avec une candide confiance, d'éditer ses vies dès qu'il aura terminé son grand travail[1].

Jacques de Voragine est presque le Métaphraste de l'Occident. Le sage Bollandus s'est gardé de le dédaigner ; il dit judicieusement du rédacteur de la *Légende dorée* : « Je n'approuve pas évidemment tout ce qu'il écrit ; cependant je pense qu'il a connu les anciens monuments, et j'ai pu remarquer que plusieurs de ses récits sont en harmonie avec les documents sincères et primitifs. Sans doute je n'ai

[1] Has ego, si Deus vitam et vires dederit, *hoc opere absoluto*, cogito græco-latine edere. Acta Sanctorum, *Januarii* t. I, p. xviii.

pas tout confronté. Dès que la source est trouvée, il est inutile, en effet, de suivre le cours des ruisseaux qui en dérivent. »

C'est sans contredit, comme le dit Bollandus, aux origines qu'il faut toujours se reporter. Il est vrai, dans quelques-uns des vieux récits, le style est de temps en temps âpre et nullement cicéronien. C'est une fleur dans un vase de terre ; mais le parfum n'en est pas moins pur. D'ailleurs ce latin gothique, naguère si injustement dédaigné, n'est pas sans mérite; qu'il soit fruste ou naïvement orné par le burin d'un moine, il résonne clairement, il parle aux yeux. Lui préfèrerait-on, comme en d'autres temps, quelque compilation élégamment incolore et correctement raisonneuse? C'est ainsi que Dom Lobineau, pour plaire aux délicats de son temps, et ayant le dessein de faire connaître les saints bretons, a rejeté loin de lui, comme indignes de la politesse de ses contemporains, les simples et nerveux récits de la vieille Armorique. Il laisse avec mépris sur leurs rochers rugueux les fleurs des tempêtes et des ruines; il n'a garde de détacher les fruits un peu sauvages des landes et des falaises. Il serait vraiment à souhaiter qu'on se hâtât de recueillir avec M. de la Villemarqué, sur leurs côtes escarpées et dans leurs bruyères trop peu visitées, toutes ces légendes si pleines de séve et de verdeur, et qui feraient bien vite oublier le prosaïque savoir de Lobineau.

Mais, en reproduisant intégralement les plus antiques et les plus sincères documents, on ne doit pourtant pas trop oublier les constructions intermédiaires qui relient entre elles les lignes principales. Bollandus, suivant nous, n'est pas assez juste lorsqu'il écrit qu'une fois la source première rencontrée, il est inutile de suivre le cours des ruisseaux qui en découlent [1]. Sans doute, en faisant une longue route, les eaux les plus limpides peuvent se charger de limon et de gravier. Mais il y a bien cependant de la consolation et de l'utilité à descendre le long de ces ruisseaux et à voir les plantes auxquelles ils donnent la vie. Les humbles genêts ont leur prix, même à côté des grands arbres. Oui, j'aimerais à voir figurer après les documents authentiques les légendes rimées, les poëmes, les mystères même dont ils ont été le principe. On aurait par là comme l'histoire comparée de la littérature hagiologique ; on distinguerait ce que le génie des différentes générations a pu superposer au plan primitif d'un monument. Comme l'archéologue, en présence d'une église de style complexe, fruit du travail de plusieurs âges, se plaît à rechercher les traces de chaque époque, ainsi on trouverait quelque goût à étudier les vies des saints depuis leurs premières assises jusqu'aux derniers ouvrages qui les couronnent. Par exemple, on joindrait aux actes de

[1] Nec necesse est, cum fontem reperi, rivos consectari, t. I, p. 20.

saint Cyprien et à sa biographie par le diacre Pontius, la merveilleuse légende de Métaphraste et le récit épique de l'impératrice Eudoxie. Ce n'est pas seulement lorsque les documents originaux nous manquent qu'il faut, comme l'estime Bollandus, recourir aux compositions des âges ultérieurs. Ces travaux sur les saints, plus que tout autre écrit, ont le cachet de leur temps et de leur pays; et, en les creusant, on peut parvenir au fond historique. A cet égard, Port-Royal, ou pour mieux dire la plus grande partie de l'école française du dix-septième et du dix-huitième siècle, a été souverainement injuste. A part quelques bénédictins, quelques bollandistes, quelques grands érudits, qui s'occupait des épopées romanes, des mystères gothiques, des légendes rimées, de toute la littérature vraiment nationale et populaire du moyen âge? Comme l'art ogival, comme notre histoire elle-même, les légendes étaient vouées au plus injuste mépris ; orfévrerie, mosaïques, fresques, vitraux, statues, manuscrits, chartes, tout était soumis au dédain de la multitude, fruit des préjugés ou de l'ignorance.

On disait donc que la légende proprement dite, ou pour parler plus clairement et ne pas confondre un mot vénérable avec une autre sorte de compositions pieuses, que les travaux hagiographiques, les récits sur les saints éclos à des époques intermédiaires, devaient être absolument, universellement proscrits, parce qu'ils ornaient la vérité en voulant rendre plus pathétique et plus intéressante l'action racontée. Quoi ! le but de ces humbles artistes n'était-il pas le même que celui du poëte, du peintre, du sculpteur, et ne devaient-ils pas user de moyens analogues ? Serait-ce donc un mensonge que d'attirer au vrai par la puissance de la parole et l'attrait de la forme ? Traitera-t-on de faussaire un Raphaël, parce qu'il répand sur ses personnages un coloris qui n'est pas toujours en correspondance parfaite avec la sincérité historique? Les poëmes légendaires, pour mieux saisir les imaginations et les cœurs, avaient recours aux légitimes artifices de la mise en scène et de la composition, semblables en cela aux épopées dont ils paraissent souvent l'image populaire. C'est la brûlante expression des douleurs, des joies et des espérances de la génération où ils se forment. On se servait d'un fait incontestable pour y rattacher tout ce qui remuait les esprits et troublait les âmes. A côté de la poésie, il y a d'ailleurs toujours place pour l'impartiale histoire, pour la vérité nue. Le jansénisme, faisant un impitoyable procès à la couleur, à la forme, au pathétique, devait condamner aussi sévèrement les drames de Hroswitha ou les récits arrangés de Métaphraste que les poëmes de Dante ou de Tasse. Il enveloppait dans un même anathème les audaces de l'architecture gothique, les témérités de la littérature romane ou byzantine et l'éclat des vers italiens.

Et pourtant qu'elles étaient utiles ces humbles et touchantes épopées qui servaient à rendre plus léger le marteau du forgeron, et plus maniable la bêche attachée à la glèbe, qui enlevaient aux soucis de l'existence et à la vulgarité des occupations manuelles l'artisan, le laboureur et le marchand! N'était-ce donc pas un moyen puissant d'apaiser les esprits, de les intéresser au bien, d'honorer même en quelque sorte et comme on le pouvait la souveraine beauté qui reluit aussi bien dans les œuvres de l'art que dans celles de la nature? Quoi qu'on ait dit, toute cette prose et tous ces vers font sortir l'auditeur de lui-même, le transportent au-dessus des pensées égoïstes, lui apprennent à respecter les hommes, et parfois même, comme les *Fioretti* et mieux que la *loi Grammont*, lui enseignent à ne pas être sans pitié envers les bêtes. En remaniant l'histoire, ils l'approprient aux nécessités et aux tendances du moment. Jamais ils n'oublient de montrer l'amour de la pénitence professé par les plus opulents seigneurs et par les plus puissantes dames ; plus fermement et plus pratiquement que nos tumultueux démocrates, ils parlent de la loi commune à tous de sanctifier la vie par le travail, par la mortification et par la charité. Par là ils prêchent autant qu'elle est réalisable et légitime l'égalité humaine. C'est dans ces légendes qu'on voit péniblement appliqués aux soins de l'agriculture ou de l'art les mieux nés, les plus riches, les plus haut placés. Infatigables athlètes, les saints luttent sans trêve contre la nature qui, toujours défaite, se redresse toujours. Ils le savent bien, on ne doit jamais se relâcher dans ces laborieux efforts, et le nautonnier, qui, remontant un fleuve rapide, viendrait à se reposer, ne fût-ce qu'un moment, serait vite entraîné par la violence du courant :

> Non aliter, quam qui adverso vix flumine lembum
> Remigiis subigit ; si brachia forte remisit,
> Atque illum in præceps prono rapit alveus amni.

Les frères, saint Séverin et saint Victorin, menant dans le désert une vie austère et occupée, reçoivent la visite des anges. Ils auraient cependant désiré l'éternel repos. « Mais, leur disaient les anges, avant de cueillir la palme qui ne se flétrit pas, il faut lutter et travailler. C'est seulement à ceux qui combattent sans se lasser jusqu'à la fin qu'est accordée la paix justement souhaitée [1]. »

Nous lisons de même dans la belle vie de saint Adélard de Corbie, écrite par saint Paschase Ratbert, les plus touchants détails sur son goût pour les labeurs manuels. Cet homme de Dieu, qui appartenait à l'illustre race des Pépin et des Charlemagne, ayant quitté ses char-

[1] *Vita SS. Severini et Victorini*, apud Bolland, t. I, p. 741.

ges militaires, entre dans un monastère et y est nommé jardinier. C'était avec une joie inexprimable qu'Adélard se livrait à ses modestes et fatigantes fonctions ; et, lorsque ses mains habituées à porter l'épée maniaient la bêche et le hoyau, son âme savourait toutes les délices du paradis [1]. Le mal, hélas ! fut que les moines n'eurent plus guère un jour qu'à moissonner les champs ensemencés par leurs ancêtres, et la ruine des communautés comme des familles sera toujours de n'avoir qu'à jouir de la gloire et des richesses des aïeux. Aussi les plus beaux temps d'un monastère, son âge d'or, c'est toujours sa naissance pauvre, ses commencements rudes et laborieux. Alors abondent les faveurs célestes. C'est saint Victor, passant sur son misérable bac les mendiants et les paysans, qui mérite de recevoir sur ce modeste équipage celui-là même qui n'eut pas où reposer sa tête.

Ces humbles récits, en célébrant leurs héros, ne craignent pas de dire les faiblesses dont leur vie peut être marquée. C'est par là même qu'ils sont plus humains, qu'ils nous touchent de plus près, qu'ils nous instruisent mieux.

Le légendaire, loin donc de cacher les misères qui ont un moment troublé la conscience des justes, nous les dévoile pour notre profit, commentant et illustrant ainsi les leçons des moralistes et des théologiens. Il est clair que le moyen âge, s'intéressant justement à ces orages intérieurs, n'est nullement embarrassé pour y reporter le souvenir des saints eux-mêmes, leur rappelant qu'ils ont eu besoin de pardon et qu'ils doivent être compatissants. Par exemple, dans un récit célèbre, un vilain fait la conquête du paradis en obligeant les apôtres de penser à leurs anciennes défaillances et à la miséricorde divine qui les a relevés. Ce vilain donc, éconduit du ciel par son sévère portier, s'en plaint en ces termes assez vifs : « Beau sire Pierre, s'écrie-t-il, Dieu s'est bien trompé quand il vous a fait son apôtre et ensuite son portier, vous qui l'avez renié trois fois. » Ce n'est pas tout : saint Pierre, assez honteux, va se plaindre à saint Thomas, qui essaye à son tour de chasser notre homme, mais qui ne fait que s'attirer cette verte réponse : « Thomas, c'est bien à toi de faire le fier, lorsque tu n'as voulu croire au Seigneur qu'après avoir touché ses plaies. » Enfin on recourt à saint Paul, qui ne réussit pas mieux. « N'est-ce pas vous, lui dit le vilain, qui avez laissé lapider saint Étienne et à qui le bon Dieu a donné un grand soufflet [2]? » Par ces souvenirs malicieux, mais consolants, on égayait un peu ce peuple encore enfant à certains égards, et qui passait des larmes au rire

[1] *Vita S. Adelardi*, auctore S. Paschas. Ratbert. *ib.*, p. 97.
[2] *Le Vilain qui conquist paradis par plait*, au tome XXIII de *l'Histoire littéraire*.

avec toute la mobilité du jeune âge. Ce spectacle d'un monde de paix et de charité était bien fait pour consoler les classes inférieures des nombreuses misères, hélas! trop inévitablement inhérentes à leur condition. Ces légendes, éloquence des bonnes gens, poésie du peuple, littérature du pauvre monde, animaient le sentiment, relevaient la pensée, réjouissaient le cœur en le fortifiant.

Il faut bien comprendre qu'en parlant ainsi de ces récits ornés, on ne confond aucunement avec eux les vies authentiques et les documents originaux où des yeux prévenus, éblouis du surnaturel, ont voulu voir parfois une pure poésie. Cette équivoque intéressée n'arrête pas l'esprit foncièrement chrétien qui sait ce que Dieu opère par les siens, qui se reporte avec foi au dernier chapitre de saint Marc. On veut seulement rappeler ici quelques œuvres très-postérieures aux bienheureux qu'elles célèbrent, et embellies par l'art et par l'imagination. Ces compositions même, pouvant édifier, attendrir, comme elles peuvent révéler le caractère de l'époque où elles sont nées, ont donc leur utilité et leur charme. C'est pourquoi nous aurions voulu voir dans les bollandistes une large place accordée à cette forme de la littérature spirituelle et morale. Ou plutôt, car la grande œuvre bollandienne, déjà si imposante, n'aurait pu suffire, il serait à désirer que quelques ecclésiastiques de talent et de zèle s'appliquassent à ces utiles labeurs. On choisirait quelques saints; et, à la suite des actes et des documents contemporains, on joindrait la guirlande variée qui, dans les différents siècles, a pu se former autour de leur nom. Sans doute, ces travaux de consciencieuse et lente érudition sont obscurs et sévères. Mais ils ont cela d'encourageant que tout esprit intelligent qui s'y voue avec sincérité et avec constance obtient toujours, selon sa mesure, des résultats vraiment durables, quelque modestes qu'ils soient, et augmente un peu la somme des connaissances acquises. Évidemment, cette littérature facile dont on se contente quelquefois, ces sujets rebattus auxquels on se complaît trop souvent, en offrant par malheur un petit succès éphémère, n'ont rien d'aussi réellement solide, d'aussi définitivement honorable.

Pour se guider dans ces recherches, pour ne pas s'égarer dans ces chemins multipliés, on doit, en se soumettant respectueusement à la tradition et à l'esprit de l'Église, se reporter aux sages règles de critique posées par les Bollandus[1], les Papebrock[2] et les Mabillon[3]. Il est, selon ces illustres et consciencieux érudits, plusieurs sortes de documents hagiographiques auxquels la foi chrétienne prête une légitime confiance. Avant tout se présentent les actes publiés par

[1] *Epistola ad abbatem Lætiensem.*
[2] *Propylæum*, t. II, april.
[3] *Præfationes actis sanctorum ordinis S. Benedicti.*

des témoins éclairés et loyaux ; tels sont, entre autres, les beaux mémoires de Possidius sur saint Augustin. Puis viennent les récits exposés par des auteurs qui n'ont pas vu les saints dont ils se font les historiens, mais qui tiennent directement les événements des témoins eux-mêmes, comme sont, par exemple, la vie de saint Hilarion par saint Jérôme, et la légende du bienheureux François par saint Bonaventure. Si nous reculons encore, si le biographe a besoin d'un intermédiaire, s'il ne recueille plus les faits que de ceux à qui les témoins les ont racontés, nous arrivons à la troisième classe de documents, toujours infiniment respectable, mais inférieure aux deux précédentes. On y rattache les touchantes choses que Jean Moschus rapporte dans son *Pré spirituel* et que le pape saint Grégoire retrace dans ses dialogues. Au-dessous se place une quatrième classe d'histoires hagiographiques ; ce sont celles qu'ont écrites des érudits à l'aide des monuments primitifs, au moyen des chartes, des diplômes, des inscriptions, des œuvres des saints. Tous ces biographes, dit Bollandus, méritent notre confiance, s'ils sont droits et prudents, et si leur travail nous parvient dans toute sa pureté.

Malheureusement, continuent nos doctes critiques, plusieurs actes authentiques et contemporains ont été interprétés et remaniés par des écrivains qui, parfois avec les meilleures intentions, manquaient du goût et du respect de l'antiquité. On voulait embellir et mettre un peu à la mode le texte vieillissant, comme on prétendait, il n'y a pas fort longtemps, rajeunir le style gothique à l'aide d'ornements grecs ou romains. Ainsi les actes de saint Maur, par Faustus, ont subi les retouches d'Odon. D'autres actes, négligés par les contemporains, se sont déposés seulement dans les traditions populaires. C'est seulement à une époque postérieure que l'histoire les a recueillis. Évidemment pour retrouver l'austère vérité dans ce genre de documents, il faut un sévère discernement et une habile critique. C'est là, comme le remarque Bollandus[1], qu'abondent les choses les plus merveilleuses et les moins fondées. Quelquefois, les faits ont été empruntés par le souvenir des peuples à d'autres vies de saints ; il arrive aussi que les circonstances sont grossies ou confondues. Enfin des actes, primitivement purs de tout alliage, ont été altérés par l'imposture. Mais, à côté de ces documents faussés par une main coupable, de ces pièces gâtées par de regrettables remaniements, de ces biographies écrites longtemps après l'accomplissement des faits, que de vies authentiques, que d'actes primitifs, et appuyés sur les plus incontestables garanties ! Dans le seul premier volume de janvier nous avons quinze *vies* dues à des témoins de la plus haute

[1] T. I, p. XXXVI.

valeur; ainsi saint Paschase Ratbert et le vénérable Bède y sont les historiens de leurs pieux contemporains, et saint Grégoire le Théologien y retrace les actions de son illustre père.

Cependant, avec de si puissants appuis, atteindrons-nous jusqu'au fond de ces âmes héroïques ? Malgré le zèle même des Bollandus et des Mabillon, la meilleure partie de la sainteté nous échappe. Il y a toujours dans le désintéressement chrétien un point qui nous fuit. Les plus violents sacrifices, les immolations les plus sanglantes s'accomplissent dans les mystérieux abîmes où plonge seulement le regard des anges. Non, nous ne connaissons pas le plus auguste, le plus pur aspect des cœurs que la grâce a vivifiés et qui ont correspondu à l'action divine. Les larmes répandues à flots au pied de la croix, les déchirements d'une âme qui s'arrache aux attaches de la terre, le dévouement qui s'oublie à chaque minute pour ne songer qu'aux autres, tous les incomparables miracles du dedans, voilà ce qui est sûrement plus admirable encore que les prodiges extérieurs, et ce qui pourtant ne se montre à nous que par de rares échappées. Ce n'est pas tout : à côté de la nombreuse armée des héros burinés par de pieuses mains, que de saints dont Dieu seul sait le nom, dont les mérites ne nous serons révélés qu'au jour des dernières manifestations! C'est pourquoi dans les martyrologes aux noms des élus dont on fête la mémoire se joint un hommage aux vierges, aux martyrs, aux confesseurs ignorés. Mais les saints que l'Église vénère solennellement forment à eux seuls tout un monde. Et cependant, en récoltant à travers les âges le pur froment mûri au feu de la persécution ou de la pénitence, les rédacteurs de la collection Bollandienne n'ont pas plié sous le faix. Seulement, pour recueillir toutes les gerbes de la moisson, les quelques années de vie que demandait la candeur de Bollandus, ont été bien loin de suffire. Au reste, Bellarmin ne s'y était pas trompé. Lorsque le père Rosweyde, dont Bollandus reçut le legs sacré, imprima chez les Plantins ses *Fastes des saints*, il annonçait un recueil hagiographique universel. « Apparemment, s'écria Bellarmin à cette nouvelle, que le bon Père croit vivre deux cents ans! » Les deux siècles eux-mêmes sont écoulés, les ouvriers sont encore à l'œuvre, et le monument est loin d'être achevé.

L'héritier des travaux et des naïves espérances d'Héribert Rosweyde, le vrai fondateur de l'édifice auquel son nom est indissolublement attaché, le modeste et savant Jean Bollandus était né près de Julemont, dans les dernières années de ce seizième siècle, si plein de déplorables apostasies et de consolants dévouements. Les missions lointaines attiraient sa première ferveur et son zèle naissant ; les pacifiques lauriers de François Xavier troublaient son sommeil. Mais la Compagnie de Jésus à laquelle il s'était voué tourna ce généreux

courage vers d'autres soucis ; il s'agit pour lui de recueillir les *Actes des Saints*, et non d'ajouter une page de plus aux admirables *Lettres édifiantes*. Apôtre de la science sacrée, Bollandus se met donc au travail ; les recherches, les voyages, les lectures, une correspondance infinie avec les nombreuses maisons de son ordre, rien ne lui coûte ; deux petites cellules sous les combles du couvent d'Anvers sont le premier *musée* bollandien ; l'univers catholique se plaît à l'enrichir des plus précieux dons. Il fallut pourtant à l'infatigable ouvrier des auxiliaires : Henschenius et Papebrock se réunissent à lui. Tels furent les trois premiers patriarches de l'hagiographie. Ce désintéressé et laborieux triumvirat rappelle, dit justement le savant cardinal Pitra dans ses belles recherches sur les Bollandistes[1], un autre triumvirat littéraire du même temps : Dom Luc d'Achery, créateur aussi d'*Acta Sanctorum*, de ceux de l'ordre de saint Benoît, Mabillon son illustre élève, et dom Montfaucon. C'est dans ce musée bollandien, qui sauva des prochaines révolutions tant de précieux documents, que, sur les manuscrits ou sur les meilleures éditions, se préparèrent avec des soins et des labeurs infinis les riches volumes de cette grande collection. Avec les années, malgré de redoutables obstacles, on eut à se réjouir d'accroissements inattendus. Et les du Sollier, les Stilting, les de Bye, les Ghesquière, entourés d'un intrépide état-major, continuent, au milieu des temps de plus en plus difficiles, l'œuvre si courageusement entreprise. Mais elle se sent parfois de l'envahissement de l'esprit philosophique et de l'orage grossissant.

Enfin la tempête amoncelée éclate avec violence. Marie-Thérèse dissout avec la Société de Jésus la savante et inoffensive compagnie des bollandistes ; mais elle permet à l'abbé de Caudenberg de recevoir sous son toit les hagiographes et leur musée. Joseph II les poursuit sans pitié jusque dans cet asile, et il ne craint pas de mettre à l'encan leur bibliothèque et leurs manuscrits. Par un bonheur inespéré dans une telle catastrophe, l'abbé de Tongerloo put acquérir la plus précieuse partie du trésor. Son abbaye fut l'arche préservatrice. Lorsque la révolution française, montant comme une marée furieuse déborda de toutes parts, lorsque les moines furent persécutés et les abbayes abattues par le voltairianisme victorieux, ce fut à quelques fermiers illettrés que Dieu donna l'intelligence et le courage de sauver les actes de ses saints. Les pauvres paysans de Tongerloo gardèrent sous leurs toits de paille l'héritage de Bollandus, et le disputèrent, parfois les armes à la main, à la force triomphante de la révolution. Ainsi le ciel voulait que, non-seulement les érudits tra-

[1] *Études sur la collection des actes des saints*, 1850.

vaillassent à la gloire posthume des saints, mais que les ignorants eussent aussi une noble part à l'œuvre.

Cependant, les derniers bollandistes s'éteignirent peu à peu ; un seul eut la joie de voir les travaux repris. En 1847, sous l'excellente direction du père Van Hecke, deux siècles environ après la publication du premier tome des *Actes*, parut le premier volume de la continuation, le VII[e] d'octobre et le LIV[e] de tout l'ouvrage [1].

Telle est, considérée par ses aspects extérieurs, cette collection vraiment unique, une des plus belles gloires de la Société de Jésus et de l'Église catholique, monument immense dont la construction se continue à travers les siècles, malgré la dispersion des ouvriers et les assauts des révolutions. Il est temps maintenant de pénétrer dans le cœur de l'édifice, et de voir dans leur vraie lumière les purs modèles de la perfection évangélique, les docteurs de la spiritualité, les maîtres de la vie morale, de contempler les nobles figures des héros chrétiens déjà éclairées sur cette terre de l'aube blanchissante du jour où luit le soleil qui n'a pas de couchant. Les légères vapeurs que parfois les âges ont amassées autour de ces hautes physionomies, n'ont point altéré leurs augustes fronts et n'empêchent pas de distinguer leur vrai caractère.

II

Si la vie des Saints offre un spectacle dont le nœud repose immuablement sur la représentation du triomphe de la grâce, la scène et les personnages qui la remplissent varient sans cesse. L'intérêt toujours ancien et toujours nouveau. Les empereurs, les rois, les ducs, les leudes, les barons, les évêques, les soldats, les marchands, les charbonniers, les serfs, les reines, les vierges, les veuves, les pénitentes, les savants et les illettrés, les riches et les mendiants, les puissants et les faibles, se pressent en foule sous les yeux émerveillés. Tantôt vous pénétrez sous l'ombre d'un monastère, et vous y êtes témoin de la calme et heureuse existence des cénobites qui ont résolu le problème si longtemps et si vainement débattu par la sagesse antique, le *bene beateque vivere*. Tantôt vous êtes au milieu des palais, des fêtes, des représentations, du mouvement des courtisans, de tout l'appareil de la grandeur ; et dans quelque coin, plus brillant et plus

[1] Le XI[e] d'octobre doit paraître à la fin d'août.

admirable que l'or et la pourpre, éclate le cœur d'un saint Louis, d'un saint Ferdinand, d'un Édouard le Confesseur. Là est le logis du pauvre, une chaumière, un grenier, une cage d'escalier, un hôpital, ou bien encore un atelier sombre et rétréci ; mais la présence de Dieu et la consolation de sa grâce y répandent plus de joie et de lumière que dans les vastes et somptueux châteaux.

Ce grand musée de la vie des saints renferme les tableaux de chacune des conditions de l'existence humaine, parce que le Maître qui se fait tout à tous, ne dédaigne aucun de ses enfants, ne repousse pas plus les grands que les petits, ne méprise ni le savoir ni l'ignorance. Aussi le portrait d'un illustre docteur, tel qu'un Thomas d'Aquin, est-il souvent voisin de celui d'un simple laboureur ou d'une humble fille des champs, comme saint Isidore ou sainte Geneviève. On y voit l'expression des sociétés les plus diverses par le temps et par les mœurs : l'antique civilisation de l'Italie, de la Grèce, de l'Orient, de l'Égypte, de l'Afrique et des Gaules, nous est représentée avec les Léon le Grand, les Basile, les Chrysostome, les Éphrem, les Athanase, les Cyprien et les Irénée. Bientôt, au milieu des barbares qui renouvellent la face du monde, apparaissent les fortes et fières figures des Remy, des Éloi, des Benoît, des Grégoire le Grand. La terre ravagée et flétrie, comme par un hiver impitoyable, renaît sous le souffle de la sainteté chrétienne ; nous contemplons la culture du sol rajeuni en lisant l'histoire du Mont-Cassin, de Luxeuil, de Corbie, de Marmoutiers, de Lérins, de Fulde, de Saint-Gall, de Malmesbury, de Westminster, de Bobbio, de Saint-Emmeran, de mille autres fondations des saints. Plus tard saint Louis, saint Bernard et saint Thomas d'Aquin nous introduisent dans les radieuses églises, les vastes cloîtres et les grandes écoles de la plus éclatante époque de l'art religieux. Enfin le populaire saint Vincent de Paul nous ouvre, par la clef d'or de la charité, le siècle de Bossuet et de Louis XIV. Quel intérêt s'attache à cette inépuisable succession de personnages si opposés par leur extérieur ! Mais si leur siècle, leur pays et leur fortune forment de frappants contrastes, un même esprit les unit étroitement. Ah ! bien que les temps, les mœurs, les latitudes paraissent les séparer, ils sont touchés d'une seule espérance, d'un seul amour. Souvent, en me laissant entraîner par les pieux récits des bollandistes, je m'imagine me sentir emporté sur une barque qui glisse rapidement entre les rivages les plus pittoresques. Les forêts, les moissons, les vignes, les plaines, les collines, tout fuit à la hâte remplacé par un site nouveau, aussi vivant et aussi enchanteur. L'eau seule m'environne toujours, resplendissante des feux du ciel, mais la ceinture de paysages qui se joue autour d'elle, offre une infinité de nuances et d'aspects. Ainsi la sainteté, qui fait le fonds de ces histoi-

res, coule à pleins bords autour du lecteur, toute étincelante des rayons d'en haut, tandis que la nature qui l'encadre change à chaque instant de teintes et de formes.

Par là l'attention s'excite et se nourrit. Nous voici, par exemple, avec les vies des Pères du désert si savamment recueillies par Rosweyde et si excellemment traduites au commencement du dix-septième siècle par René Gauthier, bien au delà des barrières de l'Égypte habitée. La Thébaïde, plus riche de ses Paul, de ses Antoine, de ses Pacôme et de ses laures que de ses Pharaons et de ses sphinx, a failli, malgré ses sables et son atmosphère enflammée, céder aux efforts des anachorètes et devenir une région féconde. Les âmes dégoûtées du monde, mais avides des eaux rafraîchissantes de la contemplation et du travail, allaient se retremper au sein de ces affreuses solitudes.

Le génie de la pénitence et de la prière trouva d'autres asiles plus accessibles à nos regards. Les sombres et verdoyantes forêts, les eaux qui se précipitent au fond des noirs rochers, les cimes abruptes, toutes les sublimes horreurs de la Chartreuse de Bruno fournissent au poëte et à l'artiste les plus magnifiques sujets d'âpres délices et de grandes effusions. On se figurerait le patriarche, soit « à l'entrée de cette gorge sauvage, le long de ce torrent bondissant que n'oublient jamais ceux qui ont pu visiter un jour cette solitude célèbre[1], » soit en oraison au pied de ce bloc énorme de pierre et à côté de cette humble source où la tradition marque le premier emplacement du monastère. Sans égaler Lesueur, on s'ouvrirait d'autres horizons. Dans un site moins tourmenté, au sein d'une vallée touffue et accidentée que les flots de l'Aube traversent lentement, saint Bernard et ses frères ont choisi leur retraite. Ce petit coin de terre est encore plein des souvenirs des saints, et la statue récemment élevée sur le côteau qui domine l'abbaye, rappelle moins le nom de Bernard que ne le font les lieux eux-mêmes. Que de fois, en parcourant à Clairvaux quelque prairie un peu écartée ou en recherchant dans les bois voisins, sous les broussailles et la mousse, les traces d'antiques constructions, je songeais aux récits de temps plus heureux déposés à la suite des œuvres de l'illustre fondateur! Si les cœurs ont vieilli, la nature a toujours sa même jeunesse, quoiqu'elle ait aussi ses larmes et son deuil. En considérant ces prés baignés d'une eau limpide, en laissant monter vers lui les rustiques émanations de ces belles forêts de hêtres et de chênes où se plaisait Bernard, le moine de Clairvaux ne pensait qu'à cette bonne odeur des vêtements de Jacob qu'Isaac comparaît aux exhalaisons des moissons abondantes[2]; et Guillaume

[1] M. de Montalembert, *les Moines d'Occident*.
[2] *Descriptio positionis monasterii Clarævallis.*

de Saint-Thierry, en visitant cette solitude, ne faisait que jouir « du religieux silence de la vallée, interrompu seulement par le bruit des instruments de travail ou par le chant des psaumes. » Quant à ceux qui parcourent aujourd'hui ce mélancolique endroit, ils sentent leur poitrine oppressée et ils gémissent sur cette vénérable maison si douloureusement profanée, sur la cellule du grand abbé cruellement violée par la hache, sur les précieux restes des saints dispersés ou méconnus. Près des *Menhirs* et des *Dolmens*, au milieu des montagnes qui séparent la basse Auvergne du Forez et du Velay, on avait vu le même spectacle : Robert fondant la Chaise-Dieu, *casa Dei;* et fécondant ces sauvages solitudes par la prière et les sueurs.

Et encore Robert, saint Bernard et saint Bruno ne sont-ils que les derniers anneaux d'une chaîne immense. Si les siècles savaient remonter leur cours, si pour un moment nous vivions dans les premiers temps de la monarchie franque, que de prodiges éclateraient à nos yeux ! Ces impénétrables forêts des Gaules, objet d'une superstitieuse horreur, ces sombres bois celtiques remplis de marécages et peuplés de bêtes fauves s'entr'ouvent enfin pour faire place à la civilisation chrétienne. Au milieu du désert et de l'obscurité un faible bruit de vie commence à interrompre le silence séculaire. Bientôt ce que l'industrie des *settlers* américains ou des *squatters* australiens accomplit avec le secours d'instruments merveilleusement perfectionnés, se réalise sur le vieux continent par les humbles et pauvres troupes des moines gallo-romains. Sous de misérables huttes de joncs et de feuillages élevées au sein de ces forêts vierges, on entend, la nuit, retentir des hymnes morales et religieuses ; et le jour on travaille à doter la France naissante de la culture qui vivifie et assainit ; on fraye à travers ces épouvantables masses forestières un chemin à la lumière et à l'activité. Jadis ces épaisses retraites étaient mortes, silencieuses, vouées aux ténèbres et à l'immobilité,

> Subter opaca quies vacuusque silentia servat
> Horror, et exclusæ pallet mala lucis imago ;

peu à peu la vie et le mouvement s'y glissent ; et enfin le soleil y dore d'abondantes moissons. Saint Fiacre et saint Adélard y cultivent leur jardin ; l'abbé Théodulphe y conduit sa charrue ; tous, du fond de ces lieux sauvages, font monter vers le ciel le seul parfum qui purifie ce monde, la prière sincère et fervente. Sur les rochers escarpés, près des fontaines, le long des rivières, au bord des lacs, la voix d'un être moral loue le Père de l'univers, servant de lien entre les concerts du monde matériel, les bruits des feuilles, des herbes et des eaux, les chants des oiseaux et les bourdonnements des insectes, et cette su-

prême mélodie qui retentit éternellement au sein de l'adorable nité. Les histoires, les légendes, les poëmes chevaleresques, les traditions populaires, les bestiaires nous montrent la nature sauvage et la barbarie soumise, par les premiers pères de la vie cénobitique. A ces âges héroïques, dans ces couvents naissants, tout a la suavité, la fleur, le pur éclat du printemps. On envie ces jours sereins de l'enfance de l'ascétisme; on voudrait faire partie de ces laborieuses et pacifiques cohortes; mais hélas! la place même qu'elles occupèrent est à peine reconnaissable sur le sol métamorphosé; les ruines mêmes ont péri; heureusement pour nous le souffle puissant d'une âme éloquente est enfin venue vivifier ces grandes et austères figures, les rendant à l'amour et à la vénération de la religion et de la patrie[1].

Mais les temps en s'enfuyant sur leurs ailes rapides nous entraînent loin de ces forêts celtiques animées par la présence des saints qui en sont les fleurs les plus éclatantes et les fruits les plus savoureux. Engageons-nous dans ces vallons cachés et tristes qui séparent le cours septentrional du Tibre des faîtes de l'Apennin. C'est dans cette contrée ombragée d'oliviers et de sapins, et peuplée de vieilles cités que les premiers franciscains professent au milieu du monde refroidi, *frigescente mundo*, l'amour passionné de l'humanité souffrante, pauvre, dépouillée. La douleur et l'humiliation font leur suprême joie, *quà è perfetta letizia*. Ils emplissent les humbles campagnes de l'Ombrie des flots d'une poésie nouvelle qui sort de leurs cœurs inondés de la volupté divine. Le bienheureux François d'Assise, fra Jacopone de Todi, saint Bonaventure et l'auteur inconnu des *Fioretti*, génies enthousiastes et naïfs, âmes grandes et généreuses, font resplendir dans leurs œuvres l'idéal sacré dont ils sont si fortement épris. Ouvrez les annales de Wadding[2] où la foi d'Ozanam a moissonné les épis d'or de ses *poëtes franciscains ;* et, comme dans les extatiques peintures de frà Angelico de Fiesole, vous y trouverez rendue présente l'assemblée des élus, la sainte cité, la Jérusalem nouvelle descendue du ciel.

Si nous franchissons les Alpes pour descendre sur les bords tranquilles du lac d'Annecy; nous y trouverons le chevaleresque François de Sales. Ce vaillant missionnaire du dix-septième siècle que j'aime à me représenter le bâton ferré à la main, visitant les fermes et les chalets savoyards, pénétrant au fond de la merveilleuse

[1] M. de Montalembert dans ses *Moines d'Occident ;* nous avons cherché à nous inspirer dans cette page du chapitre intitulé *les Moines et la nature,* un des plus beaux tableaux de cet admirable ouvrage.

[2] *Annales minorum seu hist. trium ordinum a S. Francisco instit.* Rom., 1664 8 vol. in-fol.

vallée de Chamonix[1], poursuivant ses ouailles à travers les neiges et les rochers, transporte dans ses écrits et dans son cœur les salubres exhalaisons des hauts lieux, les éblouissantes couleurs des glaciers, la limpidité des eaux qui bondissent à flots des montagnes, et mieux que tout cela la bonne et sainte odeur des pâturages divins. Où rencontrer une physionomie plus ouverte et qui revienne mieux, où chercher un cadre qui plaise plus entièrement aux regards? Quel poétique sujet pour un peintre que ce grand et naïf pasteur assis sur les rives agitées de l'Arve, encourageant les montagnards et s'attendrissant sur leurs maux! Sans doute plus étonnant serait le tableau d'un François Xavier aux Indes, plus curieux celui d'une Rose de Lima renfermée dans une retraite rendue impénétrable par les lianes et les cactus, d'où l'on aperçoit à peine les cimes des Andes et un coin du ciel; mais si les contrées lointaines ont leur attrait, les sites plus connus semblent mieux parler au cœur.

En contemplant ainsi les évêques et les moines, en considérant les heureux hôtes des forêts, *felices nemorum incolas*, en nous arrêtant près de leurs cavernes et de leurs eaux vives, nous ne devons pas toutefois négliger les actes des martyrs. Il faut les lire dans ce latin fort et généreux comme eux, ou du moins dans cette belle traduction écrite sous Louis XIV. Les vierges les plus délicates, les mères les plus tendres s'y montrent aussi inébranlables que les plus robustes guerriers, que les évêques les mieux affermis. Les enfants même qui s'entrouvent à la lumière de la vie sourient doucement au martyre. Des profondeurs inépuisables des catacombes sortent des armées de héros dont

[1] C'est dans les œuvres de saint François de Sales qu'on peut chercher les plus naturelles et sans doute les plus anciennes descriptions de ce lieu si justement célèbre. Voici quelques fragments d'une de ses lettres datée de Chamonix même, et écrite à la sainte aïeule de madame de Sévigné, avec une plume qui elle aussi *a toujours la bride sur le cou :* « J'ai vu ces jours passés des monts épouvantables, tout couverts d'une glace épaisse de dix et douze piques de haut. Mais, ma chère fille, ne vous dirai-je pas une chose qui fait frissonner les entrailles de crainte, chose vraie! Devant que nous fussions au pays des glaces, environ huit jours, un pauvre berger courait çà et là, sur les glaces pour recouvrer une vache qui s'était égarée; et, ne prenant pas garde à sa course, il tomba dans une crevasse et fente de glace de douze piques de profondeur. On ne savait ce qu'il était devenu, si son chapeau qui, à sa chute, lui tomba de la tête et s'arrêta sur le bord de la fente, n'eût marqué le lieu où il était tombé. O Dieu! un de ses voisins se fit dévaler avec une corde pour le chercher, et le trouva non-seulement mort, mais presque tout converti en glace; et en cet état, il crie qu'on le retire vivement, autrement qu'il mourra de gel. On le tira donc avec son mort entre les bras, lequel après il fit enterrer. Quel aiguillon pour moi, ma chère fille! ce pasteur qui court par des chemins si hasardeux pour une vache; cette chute si terrible que l'ardeur de la poursuite lui cause, pendant qu'il regarde plutôt où est sa quête, et où elle a mis ses pieds que lui-même où il chemine; cette charité de voisin qui s'abîme lui-même pour ôter son ami de l'abîme! »

la mort est la seule ambition. Leur sang renouvelle le monde. Quels éloquents prédicateurs qu'un Ignace d'Antioche, un Polycarpe de Smyrne, qu'une Agnès, une Perpétue, une Cécile! Quels apôtres que ces nobles femmes Symphorose et Félicité avec leurs riches couronnes d'enfants! Et pourtant jamais ère fut-elle plus féconde en apologistes, en défenseurs de l'Évangile? Ces grands cœurs qui établissaient dans le sang les premières Églises naissantes parlent encore bien haut à la postérité. Les Pères qu'une âme enflammée de la passion des belles choses a su faire goûter à la frivolité du dix-neuvième siècle sont des moralistes profonds, des orateurs convaincus et entraînants, des esprits vigoureux et vastes. Entre toutes ces magnifiques physionomies si nous voulons du moins en contempler une seule, naviguons vers l'Afrique; représentons-nous cette nouvelle Carthage du deuxième et du troisième siècle rebâtie et devenue une cité romaine. Elle abonde en édifices splendides, en brillantes boutiques, en théâtres et en cirques. Le luxe, les arts, les jeux, l'industrie, les écoles la rendent animée et resplendissante. Les jeunes gens de l'aristocratie et du haut négoce y passent leurs journées à faire courir et à disputer des généalogies de leurs chevaux. On y trace à l'équerre des rues dont rien ne fléchit le sévère alignement; et, tout comme nos contemporains, les Néo-Carthaginois ne trouvent plus rien de beau, si ce n'est la ligne droite[1]. Le peuple désœuvré n'a d'attrait que pour l'hippodrome ou l'arène; cette nation ardente et affairée, désormais privée des soucis politiques, n'a pour exercer son énergie que les représentations théâtrales ou les exercices académiques[2]. La corruption égale l'ennui et l'opulence. C'est cependant du milieu de cette brillante oisivité que Cyprien détache quelques esprits honnêtes pour leur parler près des tombeaux et dans des jardins retirés, *inter areas*, de la sévérité de la discipline chrétienne. Il présente à ce peuple insouciant, délicat, raffiné, l'obligation d'une vie, occupée, austère, dévouée. Il leur prêche les mystérieuses joies de la pénitence et du martyre. Ce mélancolique génie, en pensant aux athlètes immolés de son Église s'anime, s'enflamme, et son âme naturellement poétique rayonne de tendres et vives couleurs.

Floret ager ; spumat plenis vindemia labris.

Ces côtes de l'Afrique où reparaît enfin la civilisation évangélique, florissaient alors de toutes les vertus chrétiennes. Dans ses riches cités, au sein de ses oasis verdoyantes, parmi ses plaines cultivées et au milieu même de ses brûlants déserts, retentissaient les hymnes

[1] *Æqualibus lineis.*, Card. Maii, *Palimps.* III, n° 37.
[2] Apul., *Florid.* XVIII et XX.

sacrées et les paroles de la morale apostolique. Aujourd'hui l'explorateur qui s'enfonce dans les lieux écartés, retrouve parmi les ruines romaines de nombreux débris de basiliques, de mosaïques, d'inscriptions, de tombeaux où sont gravés le monogramme du Christ, les noms des évêques et des confesseurs, seuls restes de l'antique religion dans le pays des Cyprien et des Augustin. Un savant voyageur qui a récemment visité la régence de Tunis s'est plu à recueillir pieusement ces précieux souvenirs des beaux jours de l'Afrique chrétienne[1]. Déjà M. Léon Renier et quelques autres érudits avaient publié, mêlés aux monuments profanes, de touchants témoignages qui montrent combien cette ardente Libye enfanta d'élus au Christ.

Ce n'était pas au reste sans douleur que les conversions s'opéraient. On connaît ces pages passionnées, toutes mouillées de larmes, toutes brûlantes des soupirs d'une âme en feu où saint, Augustin nous peint ses hésitations, ses faiblesses, ses tortures morales. De son côté Cyprien, au moment de s'arracher à la vie facile du monde, se sentait pénétré d'une immense tristesse.

« Étant encore, dit-il lui-même, au milieu des ténèbres, flottant sans aucun appui sur les vagues d'une mer furieuse, ignorant mes propres sentiments, étranger à la vérité, je regardais comme une œuvre presque impossible pour les mœurs contemporaines ce que la bienveillance divine me réservait à moi-même. Comment, pensais-je, serait-il croyable qu'on dépouillât subitement et entièrement les instincts de la nature et les habitudes invétérées de l'âge? Un homme accoutumé aux festins abondants peut-il suivre un régime austère? Celui qui porte des vêtements de pourpre et d'or se décidera-t-il à se couvrir du grossier habillement du plébéien? Hélas! ne faut-il pas que les plaisirs qui nous enlacent nous retiennent toujours dans leurs filets? Ne serons-nous pas toujours attirés par les festins, soulevés par la colère, animés par l'orgueil, agités par l'amour des richesses, tentés par la cruauté, réjouis par l'ambition, entraînés par la volupté? »

Que de liens en effet enchaînaient à cette époque ces illustres patriciens! Les clients qui leur formaient une cohorte d'honneur, les charmes poétiques des fables païennes, les triomphes de la parole, les jeux de l'esprit, toutes les délices et toutes les gloires du monde les entouraient d'un réseau d'or et de soie d'où ils ne pouvaient guère se dégager, tandis que l'humiliation, la pénitence, l'austérité de la vie chrétienne les épouvantaient et les faisaient reculer. Cependant le rayon d'en haut effleure Cyprien. « Me voici purifié par le baptême, écrit-il à un de ses amis; une sereine lumière s'est répandue dans ma conscience régénérée; les doutes qui me torturaient se sont dissi-

[1] *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, par V. Guérin, 1862.

pés ; les ténèbres se sont illuminées ; les difficultés se sont évanouies, et je porte aisément aujourd'hui le joug qui jadis me semblait si lourd [1]. » La paix régnait dans son âme ; et il savourait les célestes consolations. Néanmoins, les malheurs des temps, les persécutions des gentils, les tumultes des schismatiques, les défaillances de quelques fidèles, font peser sur ce cœur avide de l'idéal et du parfait un sombre nuage de pensées douloureuses. En se promenant sur les côtes d'une mer depuis longtemps célèbre par ses tempêtes, *in mari sævo et importuoso* [2], il écoutait avec avidité cet immense gémissement de l'Océan qui répond si bien aux inquiétudes des âmes soucieuses. Ce choc des vagues qui se brisent éternellement aux mêmes rivages faisait songer ce témoin des fureurs romaines aux flots des persécutions dont est vainement assaillie l'énergie chrétienne [3]. Sur les mêmes rivages un autre grand génie chrétien d'une imagination plus variée et d'un esprit plus curieux trouvait dans ces vastes eaux des mers où s'étaient si heureusement inspirés la poésie antique de la Grèce et l'art délicat d'un romain raffiné [4], des peintures moins sombres quoique également remplies de noblesse morale. Quelquefois pourtant ces ondes mobiles qui se soulèvent en montagnes frémissantes ou qui s'abaissent en plaines unies rappelaient à Augustin ce pauvre cœur humain si profondément agité, si tumultueusement gonflé, si constamment changeant, *profunde curiosum et procellose tumidum et instabiliter fluidum.*

C'est ainsi que la vie des saints, attachée à l'ordre seul du calendrier, nous balotte sans relâche d'une rive à l'autre, nous conduisant capricieusement à travers les méandres des siècles et des empires. Le style lui-même change brusquement à chaque récit : l'Orient est plus éclatant, plus rempli d'art et de recherche ; les Gaules aiment les narrations précises, raisonnées, nourries de faits et de leçons morales ; l'Irlande, si chère au P. Bollandus, mais où sa prudence ne s'engageait pas sans réserve, raconte avec moins de clarté ; mais qu'il y a dans ses histoires de pieux et mélancolique attrait ! On y sent une race forte, persévérante, dure à elle-même, un génie sérieux et contemplatif. Que ces pèlerinages et ces religieuses colonisations de la verte et nébuleuse Erin ont une autre poésie que les expéditions, quelque hardies qu'elles soient, de son opulente voisine ! Malgré le goût qu'on ressent à lire les ménologes des Grecs, pieux écho d'une

[1] Cypriani *Epist.* I.
[2] Salluste.
[3] Cypriani *Epistol.* LIV.
[4] O mare, o littus, verum secretumque μουσεῖον, quam multa invenitis, quam multa dictatis ! Plin. Jun. I, ix lit.

longue suite de siècles ou les biographies de ce séduisant Métaphraste, qui ne préférera aux diamants de la riche Byzance les fleurs rustiques de la pauvre Irlande? Sa nature triste et amie du travail a une saveur champêtre que ne valent point les parfums de Constantinople. Avec ses légendes, petites épopées de moines ou de marins, faites pour réjouir les ennuis de la navigation et la solitude du cloître, on est transporté au milieu de la vie errante des mers. Cherchant à travers l'Océan l'*île de Paradis*, le bienheureux Brandan découvre des rivages merveilleux, des eaux toutes peuplées de personnages bibliques. Ces voyages où les scènes de l'existence réelle se mêlent aux religieux symboles, où se confondent les sévères beautés des mers du Nord et les saintes images du monde invisible, avaient pour cette vieille et chrétienne population un intérêt à la fois national et sacré. Dans ces humbles odyssées d'où une critique discrète et délicate peut tirer les plus sûres inductions, l'Irlandais a mis tout ce qu'il aimait, ses moines, ses enfants, sa barque, ses filets, ses aspirations vers l'idéal céleste, son goût des expéditions aventureuses, ses désirs d'une mer plus calme et d'un ciel moins orageux.

En s'avançant bien au delà des côtes de l'Irlande, loin de ce cercle d'îles qui entourent d'une auréole l'Ile des Saints, ils touchaient sans doute à ces mers polaires dont la poésie égale celle du lumineux golfe de Naples ou de l'éclatante Méditerranée. Les aspects grandioses et fantastiques qu'offre l'empire des glaces et des neiges, les banquises qui se pressent et se heurtent, ces masses flottantes de cristal qui présentent les architectures les plus aériennes et les formes les plus merveilleuses, la pure transparence même des eaux boréales, tous ces grands et magnifiques spectacles du septentrion se reflètent évidemment dans le célèbre voyage du bienheureux Brandan.

« Une fois, Brandan et ses frères virent la mer comme s'illuminer ; et les eaux étaient si transparentes qu'on pouvait distinguer le fond même de ses abîmes. Alors, ils aperçurent une tour qui sortait de la mer et s'élevait jusqu'aux nues. Ce merveilleux monument était entouré d'un vaste péristyle soutenu par des colonnes. Ce péristyle avait l'éclat et la blancheur de l'argent avec la dureté du marbre, tandis que la tour était faite du plus pur cristal. Quand les frères y furent entrés, la mer elle-même leur parut toute de cristal, tant elle était limpide et brillante. Ils firent le tour de ce château ; et le quatrième jour, sur le bord d'une des ouvertures, ils trouvèrent un calice de même nature que le péristyle et une patène de même matière que la tour : le bienheureux Brandan les prit et dit aux frères : « Voilà le présent du Christ qui nous a fait voir ces prodiges. »

On peut se donner, si on le veut, le plaisir de comparer à cet an-

tique récit la relation d'un jeune voyageur qui vient de parcourir les régions polaires, le savant et hardi lord Dufferin.

« J'étais à contempler la surface unie et bleue de la mer, quand un point blanc, lumineux et scintillant, attira tout à coup mon attention. C'était une montagne de glace qui glissait et dansait au soleil. Par leurs formes étranges et par leurs éclatantes couleurs, les Icebergs surpassaient tout ce que nous avions pu imaginer, et nul ne se lassait d'observer leur procession fantastique. Tantôt, c'était un chevalier sur son palefroi, avec une cuirasse de saphir et un panache blanc à son casque ; tantôt c'était une fenêtre de cathédrale dont les vitraux peints avaient été blanchis par une rafale de neige. Quelquefois s'offrait une belle aiguille de lapis-lazuli, ou bien un bananier avec ses racines s'élançant du milieu de ses rameaux, et son feuillage dont l'exquise délicatesse aurait défié les meilleurs fondeurs de métaux, ou un dragon féerique opposant aux vagues ses écailles d'émeraude[1]. »

Sous un soleil moins pâle, dans les climats où la vie est plus facile, s'épanouit une autre branche de la littérature hagiographique. L'Espagne est tout intérieure, même à ses origines. Mais c'est surtout l'admirable école mystique de saint Jean-de-la-Croix et de sainte Thérèse qui nous ouvre le secret des âmes enflammées de l'amour divin. On aime à se représenter ces fervents amis des pures oraisons agenouillés au fond de quelque oratoire de leur couvent, les yeux absorbés dans cette lumière spirituelle qui inonde ces grands méditatifs. C'est ainsi que, recueillie dans le silence absolu des sens, Thérèse, dégoûtée des aliments matériels, attend impatiemment l'heure où elle se pourra nourrir de la seule substance du Verbe de Dieu, se désaltérer sans réserve à la coupe où son sang ruisselle. « Si la violence de ses désirs ne peut rompre les liens du corps, ils en éteignent tous les sentiments, ils en mortifient tous les appétits ; elle ne vit plus pour la chair, et enfin elle devient tous les jours et plus libre et plus dégagée par cette perpétuelle agitation, comme un oiseau qui, battant des ailes, secoue l'humidité qui les rend pesantes ou dissipe le froid qui les engourdit [2]. »

Pour bien comprendre les saints, il faudrait les voir dans leur milieu social. Sans doute ils dominent de haut leurs contemporains, et ils triomphent des circonstances où ils vivent ; mais ils subissent pourtant l'influence des événements et ils reflètent, en la purifiant, l'atmosphère dont ils sont environnés. De même la forme littéraire de leurs biographies se ressent profondément de l'expression artistique du temps et du pays où elle se produit. Ainsi dans le moule conservé de l'antiquité polie, dans la phrase grecque ou latine que la barbarie

[1] Lord Dufferin, l. VIII, (1856).
[2] Bossuet, *Panég. de sainte Thérèse*, II.

n'a pas encore brisée, les premiers rédacteurs des actes jettent à la hâte les idées nouvelles qui bouillonnent en eux. Mais, on le sent, le temps leur manque et le bourreau frappe à leur porte, et cependant ils n'ont que des paroles de paix et de miséricorde. Près d'eux, dans les profondeurs des catacombes, d'humbles artistes qu'animent les mêmes sentiments tracent rapidement quelques douces et tendres figures respirant l'espérance et regardant le ciel, taillent une palme, image des triomphes dans le royaume qui n'est pas de ce monde, ou dessinent une colombe dont le rameau semble annoncer la fin de ce déluge de sang. A mesure que les horreurs du paganisme reculent, les actes des saints prennent une plus libre extension et un plus vif éclat. C'était alors qu'on voyait déjà, dans les basiliques naissantes, resplendir de transparents symboles, les colombes mystiques buvant sans trouble une eau pure et les agneaux du bon pasteur se nourrissant à l'envi des fruits du palmier sacré. Enfin les églises s'élèvent librement, et l'art chrétien peut sans contrainte instruire les hommes en les charmant. Les mosaïstes byzantins fixent sur les murs sacrés les histoires des saints ; leurs images entourent le Christ dont la glorieuse représentation anime le sanctuaire. Les arbres verdoyants et les fonds dorés d'où se détachent ces majestueuses figures, réjouissent les yeux et les esprits. C'est aussi l'âge héroïque des premières grandes compositions hagiographiques, des premiers poëmes consacrés aux combats de la sainteté chrétienne. Malheureusement ces nouvelles et brillantes peintures ont parfois recouvert le portrait antique et effacé les lignes primitives. Plus un martyr était fêté et aimé, plus l'art s'en emparait, faisant disparaître sous les fleurs le monument original. Ainsi sans doute ont été oubliés et ont péri les actes primitifs de saint Georges, de sainte Agnès, de saint Sébastien et de sainte Catherine. En leur place, il est vrai, nous avons des récits délicatement travaillés ; mais ils ont perdu ces traces de sang et ce style rapide qui sont comme le cachet des actes sincères et contemporains. Par un intéressant contraste, des martyrs moins populaires ont vu se garder plus intégralement l'histoire de leurs vaillants combats ; c'est ainsi que les débris de la puissance romaine se sont mieux soutenus dans les campagnes retirées qu'au milieu des empressements des villes.

Chaque jour le génie chrétien atteint un nouveau développement ; sur les débris du vieux cintre roman l'ogive s'élance vers les cieux ; les murailles de l'édifice disparaissent, cédant la place aux colonnes, aux vitraux, aux statues. Tandis que l'Orient reste immobile, l'Occident plein du céleste idéal veut faire de ses cathédrales l'image de la Jérusalem impérissable décrite par saint Jean. Les pierres les plus rares ornent le sanctuaire, et l'Église toute entière brille des nuances

les plus vives et les plus pures. Les saints et leur pacifique beauté, reproduite par des âmes inspirées, dominent l'assemblée des fidèles. Amiens, Reims, Chartres, Bourges, Troyes, Cologne, Jumièges, Cluny, Saint-Omer, Saint-Alban, Waltham, Netley, Tewkesbury, étaient l'heureuse réalisation des saintes ambitions de ces héroïques générations. Un rayon d'en haut a touché chaque pierre; l'inaltérable foi reluit partout, mettant du bonheur même sur les tombes.

Les couleurs qui éclatent sur les monuments, se réfléchissent dans les œuvres littéraires. Les vies des saints contemporains de cette merveilleuse époque étincellent comme l'or et l'azur des cathédrales. Elles ont surtout ce charme attendrissant qui tient au caractère simple et passionné de ces temps. Comme baignées dans une douce lumière et frémissant du souffle du printemps, elles laissent un sentiment de fraîcheur qui ranime l'âme. Longtemps même après cette riche floraison de l'art chrétien, les histoires hagiographiques conservèrent quelque chose de cette aimable franchise. Par exemple on lira toujours avec goût Abelly, racontant l'existence désintéressée de saint Vincent de Paul, et Camus de Belley, cherchant à saisir *l'esprit* de saint François de Sales.

Cette incomparable simplicité qui se répand ainsi sur les plus touchantes pages de la vie des saints est leur plus ravissant attrait. Nul livre ne rappelle mieux l'innocence de la première jeunesse et ses divins enivrements. Ceux qui dans leur enfance ont eu quelques instants d'enthousiasme religieux et de pieux attendrissements, sont, en écoutant ces humbles récits, comme reportés au sein de ces années de pure ferveur et de parfaite sérénité. C'est à ces sources limpides que s'effacent les taches de la vie et que se retrouve l'apaisement de la raison naissante. Et du moins si les accents inspirés qui s'échappent de ces pages sacrées n'ont pas toujours appris à vivre saintement, ils nous enseignent à bien mourir.

Quelque attrait qu'ait la forme variée de ces histoires, le ciel me garde de trop me complaire à ces charmes tout extérieurs ! c'est dans l'âme des saints qu'il faut descendre; c'est vers ces belles conciences, plus transparentes que l'eau des fontaines et plus splendides que la nature dont elles sont entourées, qu'il faut diriger nos sentiments d'admiration. Toutes les grandeurs de l'humanité ont dans les saints leurs glorieux représentants ; toutes les vertus se personnifient en eux jusqu'à l'héroïsme. Marie-Madeleine et son homonyme d'Égypte sont les immortels modèles de la vie pénitente ; le Stylite sur sa colonne et Antoine dans sa caverne présentent les types accomplis de l'existence recueillie et méditative. Les douces et jeunes figures de Louis de Gonzague et de Stanislas Kostka nous apparaissent comme les fleurs de la vertu mortifiée. Saint Martin, saint Jean l'Aumônier,

notre saint Vincent de Paul font éternellement bénir la charité chrétienne. Les saints sur le trône montrent unies la justice et la bonté; et les saints, dans les conditions les plus misérables, offrent les dévouements obscurs, les soins domestiques, les humbles labeurs comme des degrés sûrs qui conduisent au ciel.

Ainsi la vie des saints parcourt le cercle entier des devoirs et des sentiments de l'humanité, le cycle complet des temps, des lieux, des conditions. On s'explique donc aisément l'intérêt infini qu'offraient ces touchantes histoires, on comprend le goût qu'y ont trouvé toutes les générations. Il y a peu de familles qui ne conservent précieusement les vénérables livres où chaque soir, à la lumière de la lampe, l'aïeule lisait d'une voix cassée et émue le récit du jour. Le vieillard s'y consolait de ses infirmités dans l'attente d'une éternelle jeunesse, l'homme mûr s'y roidissait contre les difficultés de la vie active, et le petit enfant y apprenait à connaître la maternelle bonté de l'Église. Apparemment, ces douces et fortes lectures si admirablement faites pour rendre aimables et chères les occupations journalières de son état, valaient bien ces romans qui détachent de la sérieuse réalité et mettent à la poursuite des chimères. Ils peuvent, il est vrai, enchanter l'esprit un moment et troubler délicieusement le cœur; mais, après ces périlleuses agitations, ils laissent l'âme en proie à l'ennui et livrée à l'amer dégoût des devoirs domestiques et des vertus de chaque jour. Cependant ne regrettons pas trop les temps qui ne sont plus; les saints ne vieillissent pas, dès qu'ils ont reçu la palme des fêtes sans fin. Leur vie fait toujours la passion des cœurs généreux. L'intérêt puissant et varié qu'offre à ceux qui cultivent les études sérieuses la collection des *Acta Sanctorum* est toujours le même, au dix-neuvième siècle comme au dix-septième.

Aussi est-ce avec une joie sincère que la science chrétienne salue cette excellente réimpression due à la petite et docte société des nouveaux bollandistes dont on voudrait voir figurer le nom au titre des volumes. Mais est-ce bien à eux qu'il faut attribuer la première idée de cette grande entreprise? N'en sommes-nous pas plutôt redevables ou au savant conservateur de la bibliothèque de Chaumont, M. Carnandet, qui donne ses soins à la révision des textes, ou au vaillant éditeur M. Palmé que n'effraye pas une telle publication? Il y a là une sorte de mystère que l'on voudrait voir éclaircir; car il est bon qu'on sache à qui l'on doit ce généreux dessein. Évidemment, il a fallu de l'énergie, du dévouement à l'Église et à la science pour prendre l'initiative d'un projet dont l'accomplissement ne paraissait possible qu'aux grands ordres religieux des derniers siècles. Grâce au ciel, le succès répond à l'attente, surpasse même les espérances : les meilleurs juges applaudissent à cette fidèle reproduction d'une œuvre devenue

extrêmement rare et presque introuvable, même à des prix très-élevés; la sévère Allemagne elle-même loue et les caractères et le papier et l'impression[1]. Les gravures sont tirées sur les anciens cuivres heureusement conservés. Le travail marche avec rapidité; déjà trois volumes sont terminés et le quatrième est sous presse. Enfin tout se réunit pour satisfaire, autant qu'il est possible à l'heure où nous vivons et dans une si volumineuse collection, les esprits les plus difficiles ou les plus prévenus. D'ailleurs, des mesures sont prises pour perfectionner de plus en plus la correction typographique. Avec les grandes réimpressions patrologiques de M. Migne, cette nouvelle édition des bollandistes est un des signes les plus glorieux de la renaissance des fortes études ecclésiastiques et un des événements les plus consolants de la littérature religieuse contemporaine. En outre, il y a là un bon exemple qui déjà produit des fruits. Les *Annales ecclésiastiques* du cardinal Baronius avec toutes leurs suites et les critiques de Pagi vont bientôt être réimprimées chez MM. Guérin, de Bar-le-Duc, par les soins du très-savant P. Theiner, préfet des Archives secrètes du Vatican.

C'est, en vérité, une grande et noble protestation contre les goûts matériels et vulgaires de ce temps que de lui présenter cette immense galerie de héros dont le dévouement le plus généreux fut l'unique mobile. Les amis des lettres chrétiennes voudront donc apporter leur pierre à ce vaste monument de savoir et de foi ; et ce sera pour eux le sujet d'une légitime fierté que de voir s'achever heureusement cette œuvre si réellement catholique. Ils aimeront à s'instruire dans cette sainte école du désintéressement et de la spiritualité ; ils y trouveront, disait le P. Bollandus dont nous nous plaisons, en terminant, à rappeler les expressions métaphoriques, une source d'une eau limpide et bienfaisante ; elle était naguère recouverte de rochers et de broussailles qui en rendaient l'accès pénible ; on la leur amène dans un canal commode. Ou plutôt, en se mettant à la suite des bollandistes, on pénètre dans une forêt épaisse, pleine d'ombre et de silence, et on y jouit d'un calme salutaire et d'une vivifiante fraîcheur. La pieuse antiquité y est toujours tendrement respectée. Les religieux éditeurs ne veulent point nous donner leurs propres pensées ; ils ne parlent point eux-mêmes ; ils nous offrent, dans leur pure et parfaite intégrité, les récits mêmes des témoins de la sainteté et de ses historiens, se réservant seulement le droit d'expliquer les expressions obscures et difficiles à entendre.

E. A. BLAMPIGNON.

[1] *Litterarischer Handweiser* du 18 mars 1864. — *Die* Acta Sanctorum *in neum Abdrucke.*

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire de la littérature espagnole,* de G. Ticknor, traduite de l'anglais par M. Magnabal. 1 vol. — II. *Les vieux auteurs castillans,* par M. le comte de Puymaigre. 2 vol. — III. *Études littéraires sur l'Espagne contemporaine,* par M. Antoine de Latour. 1 vol. — IV. *Les Silves,* poésies diverses, par M. Aug. Barbier. 1 vol. — V. *Revue de l'année* (1863), par M. Duilhé de Saint-Projet. 1 vol. — *La Réforme sociale en France,* par M. le Play.

I

Sauf Cervantes, dont même le *Don Quichotte* n'est plus guère admiré aujourd'hui que sur parole, — qui lit aujourd'hui, chez nous, les auteurs espagnols? — j'entends les anciens; car, pour les modernes, n'était Fernan Caballero, dont les romans ont fait fortune en Europe, on n'en soupçonnerait pas l'existence. — De quelle jouissance pourtant on se prive par là! Comme, en quittant notre littérature surmenée, on aurait du plaisir à trouver ces œuvres allègres et d'une si franche fécondité! Qui sait? un peu de la vie qui déborde là passerait peut-être chez nous, où elle fait grand besoin.

Ce ne serait pas la première fois, comme on sait, que l'étincelle nous serait venue d'au delà des Pyrénées. La première moitié du dix-septième siècle, — la meilleure peut-être, — s'y était allumée. De Scarron à Corneille, il n'y a pas, sur le front très-garni des lettres françaises, à cette époque, un seul écrivain qui n'ait un peu de la flamme espagnole. Donc il faut louer les hommes de savoir et de talent qui s'efforcent de nous faire renouveler connaissance avec le vieux et sympathique génie espagnol. Le nombre s'en accroît peu à peu. A MM. de Puibusque et Damas-Hinard, qui n'écrivent plus guère, non plus que M. Germond de la Vigne, qui s'en est tenu à sa traduction de *la Célestine*, et M. de Castagnol, qui s'est borné à sa brillante thèse sur les romances du Cid, sont venus se joindre récemment M. Alphonse Royer, à qui nous devons le théâtre de Tirso de Molina et celui de Cervantes; M. Ch. Habeneck, qui nous a fait connaître plusieurs vieilles et excellentes pièces de la scène espagnole; M. Ch. de Puymaigre, qui, dans un livre d'infiniment de science et de goût, a étudié à ses sources la

grande poésie castillane; M. Ticknor, dont le docte travail publié depuis quinze ans vient d'être traduit en français ; M. de Latour enfin, dont la galerie espagnole s'accroît chaque année d'un nouveau tableau... nous voulons dire d'un nouveau volume.

Nous avons parlé de quelques-uns de ces travaux[1]; nous tenons à nous acquitter aujourd'hui avec les autres.

A les prendre dans l'ordre des dates, c'est par M. de Latour que nous devrions commencer. Il y a dix ans que M. de Latour s'occupe de l'Espagne; mais, bien que dans ses gracieuses peintures il y ait de fréquentes échappées sur le passé, c'est l'Espagne contemporaine qui est l'objet de ses études. A ce titre, il doit prendre place après MM. Ticknor et de Puymaigre, dont les travaux portent sur la période primitive des lettres espagnoles.

M. Ticknor est un écrivain américain qui, malgré son protestantisme et le milieu peu chevaleresque où il est né, s'est pris de goût pour la poétique et catholique Espagne et a passé sa vie à en étudier la littérature. C'est en 1812, nous dit-il lui-même, et à la vue du spectacle héroïque que les Espagnols donnaient alors au monde, qu'il eut le sentiment de leur vieille poésie et forma le projet d'en écrire l'histoire. Il n'a pas cessé depuis lors un seul jour de s'en occuper, fouillant dans ce but toutes les bibliothèques de l'Europe et consultant tous les hommes auprès desquels il pouvait puiser quelques lumières. Aussi n'est-ce qu'en 1849, c'est-à-dire, après trente ans de recherches, qu'il a publié son travail.

Ce travail, qui avait paru en anglais à Boston, se répandit promptement en Europe et fut traduit presque aussitôt en espagnol et en allemand. Il ne l'avait pas été jusqu'ici chez nous, et nous n'espérions pas qu'il le fût. Ce n'est pas, en effet, un ouvrage écrit pour tout le monde. M. Ticknor est un savant de la vieille roche, exact, précis, consciencieux, à cheval sur le fait et ferré sur la date, mais qui, dans les lettres, voit plus le corps que l'âme. Érudit de première force, mais littérateur de second ordre, son regard ne s'élève jamais du détail à l'ensemble, et l'intérêt qu'il excite ne va jamais chez lui jusqu'à l'émotion.

Est-ce à dire que nous regrettions la peine qu'a prise M. Magnabal de faire passer dans notre langue cette œuvre de grande et solide érudition[2]? A Dieu ne plaise; nous admirons au contraire qu'il ait eu ce courage. Car il n'a pu compter, en se mettant à l'œuvre, que sur le suffrage des esprits sérieux, qui ne craignent pas de payer d'un peu de peine le plaisir de savoir; et, de tout temps, ceux-ci ont formé la minorité. Mais a-t-on besoin de plus quand on aime les lettres pour elles-mêmes?

[1] Voir *le Correspondant*, avril 1862 et mars 1863.

[2] *Histoire de la littérature espagnole*, de G. Ticknor. Première période, depuis les origines jusqu'à Charles-Quint, traduite de l'anglais en français, pour la première fois, avec les notes des commentateurs espagnols, par J. G. Magnabal, agrégé de l'Université. 1 vol. grand in-8. Paris, Durand, édit., rue des Grès.

La partie que nous avons ici de l'histoire de la littérature espagnole n'est pas la plus brillante. Ce volume, en effet, s'arrête au seizième siècle, c'est-à-dire à la veille du grand épanouissement de la poésie castillane; mais c'est la plus curieuse et la moins étudiée jusqu'ici. M. Ticknor est le premier qui l'ait explorée en règle. Il y est entré, du reste, en géologue, classant les couches, distinguant les terrains, caractérisant les gisements, inventoriant enfin avec sûreté, mais se bornant là.

Les quatre siècles qu'embrasse ce volume sont l'âge héroïque de l'Espagne, âge de guerre et de poésie où chaque jour est marqué par un exploit et par un chant, où l'art des vers est aussi commun que la bravoure, et où le poëte et le héros sont souvent le même homme. Ce qui fait la singularité littéraire de cette période et la distingue des périodes correspondantes dans l'histoire des autres littératures, c'est qu'il ne s'y soit fait aucune de ces grandes fusions poétiques qu'on rencontre ailleurs ; qu'en un mot, elle n'offre pas d'épopées. Tout ce qu'il y avait là d'épique resta à l'état parcellaire. L'Espagne eut force rhapsodes, mais pas un Homère. Qui pourrait croire en effet que ses romances soientdes fragments d'épopées perdues ? On l'a soutenu, il est vrai, même en Espagne; mais M. Wolf, en Allemagne, et M. de Circourt, en France, ont bien démontré qu'il ne saurait en être ainsi.

Ce qui a pu faire illusion à cet égard et induire en erreur, c'est qu'au début même, le poëme du Cid, qui est par la date le premier monument de la langue et de la poésie espagnoles, est, par sa forme et ses proportions, de nature à pouvoir être pris pour un fragment ou un embryon d'épopée. Mais plus on avance dans ce cycle, plus ce caractère disparaît. Ce qu'on rencontre de longues compositions (et il n'en manque pas) n'a rien d'épique ou de national. Tout cela sent le couvent ou le château; ce sont travaux de moines ou de princes, faits pour le cloître ou le manoir féodal. Ce qui se répétait parmi le peuple, et souvent venait de lui, avait un tout autre caractère et était jeté dans un tout autre moule. La brièveté en était la première condition. Ajoutez un rhythme facile, une rime peu exigeante, un tour presque chantant, et vous aurez le *Romance* [1], c'est-à-dire la plus nationale de la poésie espagnole, si nationale même, que M. Ticknor l'y croit indigène et le fait fils des chansons ibériennes et cantabres dont la trace subsistait encore du temps de Strabon. Il faut lire dans notre auteur tout ce qui concerne l'histoire et la théorie de ce genre de poëmes, et surtout les très-curieux détails qu'il donne sur les collections qui en ont été faites à la fin du moyen âge.

Généralement les romances espagnols sont anonymes, comme toutes les vraies poésies populaires. Longtemps ils se conservèrent oralement, et ce

[1] Nous donnons ici, avec la plupart des historiens modernes, le genre masculin au mot *Romance*, pour éviter la confusion avec son homonyme français.

n'est que quand il s'agit de les réunir dans les *Concioneros* et les *Romanceros* qu'on commença à les écrire.

Tous n'ont pas le caractère historique et local qu'on leur suppose généralement. Ceux qui se distinguent par là ne sont pas même les plus nombreux ; il y en a sur toutes sortes de sujets, sur la chevalerie, l'histoire, la mythologie même ; il y en a de pieux, d'amoureux, de satiriques et de burlesques.

Après les romances, les compositions qu'offre en plus grand nombre la littérature espagnole sont les *Chroniques*. Celles-ci sont plus récentes. « Quand la grande lutte contre les Maures se transporta aux contrées méridionales, les royaumes de Léon, de Castille, et même tout le Nord devinrent comparativement calmes et tranquilles, dit M. Ticknor. Les richesses s'accumulèrent dans les monastères, et un agréable repos les suivit. Les châteaux, au lieu de vivre dans un état constant d'anxiété et de préparatifs de guerre contre l'ennemi commun, se convertirent en demeures d'une rude mais franche hospitalité. Dès ce moment, les romances (qui avaient été à peu près la seule poésie des temps de guerre), sans être réellement négligés, devinrent le patrimoine des classes inférieures de la société, où ils restèrent pendant longtemps, tandis que les classes plus avancées et plus cultivées adoptèrent ou créèrent, pour elles-mêmes, les formes d'une littérature mieux adaptées, sous certains rapports, à leur nouvelle condition. »

Les chroniques sont généralement des œuvres en prose; mais la poésie n'y manque pas. Dans leur simplicité naïve, elles sont parfois pleines d'éloquence; parfois aussi le style s'y élève à la hauteur du sentiment. La *Chronique du Cid* en particulier (qu'il faut bien distinguer du poëme du Cid) a des pages de la plus touchante sensibilité. Ce sont des sources précieuses pour l'histoire morale de la nation, mais où l'histoire politique ne doit puiser qu'avec réserve.

Le théâtre aussi fleurit en Espagne à l'époque dont nous parlons et même plus tôt que chez nous. On a, par l'histoire, des preuves de sa popularité. Et, chose étrange pourtant, on ne trouve pas trace aujourd'hui de mystères ou d'autres ouvrages dramatiques dans les monuments de cette période. A peine, comme dans notre poésie provençale, y rencontre-t-on quelques compositions dialoguées, sans intrigue et sans action, dont *la Célestine* est l'échantillon le plus connu. M. Ticknor pense que c'est de là qu'a pu sortir le drame qui prit un si grand développement plus tard. Nous avons peine à le croire. Quelle apparence que de ces froides sources aient pu jamais couler des œuvres aussi pleines de vie que les pièces de Calderon et de Lope de Vega ! Non, le théâtre espagnol fut la chaude et brillante efflorescence d'une plante née du sol et éclose au feu des passions nationales. *La Célestine* et toutes les compositions dialoguées dont la littérature espagnole de cette époque est pleine sont, à nos yeux, le résultat de l'influence provençale.

Cette influence, toute-puissante au quatorzième siècle, tenait à la com-

munauté de langage et de sang entre les populations du nord de l'Espagne et celles du midi de la France. Restées, par une exception heureuse, à peu près en dehors du courant des invasions barbares, ces dernières jouirent, à l'époque des grands bouleversements du moyen âge, d'une paix et d'une sécurité comparativement profondes. Le fruit n'en fut pas heureux. La civilisation romaine ne s'y renouvela qu'à moitié ; la surface en devint très-brillante, mais le fond resta corrompu. Il n'en fut pas ainsi des tribus qui occupaient le versant méridional des Pyrénées ; la lutte qu'elles engagèrent contre les musulmans leur donna une forte trempe chrétienne. Néanmoins, lorsqu'ils se furent décidément affranchis du joug mahométan et purent un peu respirer, les Catalans et les Aragonais, au moins dans les hautes classes, ne laissèrent pas que d'éprouver pour leurs frères de la Provence et du Languedoc une très-vive sympathie. Cette période de repos dont parlait tout à l'heure M. Ticknor fut marquée par une véritable invasion, en Catalogne et en Aragon, de troubadours et de jongleurs provençaux. Palais et châteaux en furent pleins. Une révolution s'ensuivit dans la littérature : l'influence provençale y domina.

Cette influence, M. Ticknor la constate, mais il n'en tient pas un compte suffisant. Il reconnaît du reste qu'elle ne pouvait exercer un long empire ; le contact de la Castille devait lui être mortel. La Castille et la France furent les deux branches de l'étau qui étouffa le génie provençal. C'en fut fait de lui, en France, après la guerre des Albigeois. Un moment il parut devoir refleurir en Aragon où les troubadours émigrèrent. Il se fit là, sous l'inspiration des rois et des grands, les efforts les plus sympathiques en sa faveur. Des institutions analogues à celles qui existaient à Toulouse furent fondées à Barcelone, mais aussi infructueusement. L'esprit français d'un côté et l'esprit castillan de l'autre poussaient invinciblement leur conquête. Le seizième siècle devait la consommer pour tous deux.

Ici s'arrête le livre de M. Ticknor, œuvre solide, nous le répétons, mais qui est d'un érudit plus que d'un littérateur.

II

Il en est autrement de celui de M. de Puymaigre [1]. Le sentiment littéraire y est plus vif et le savoir plus discret. D'ailleurs, le point de vue de l'écrivain français n'est pas le même que celui de l'écrivain américain. M. Ticknor s'est proposé pour objet un tableau suivi du développement des lettres en Espagne ; M. de Puymaigre s'est moins attaché à en présenter l'ensemble qu'à en faire ressortir les parties et les figures principales. Son titre l'indique

[1] *Les vieux auteurs castillans*, par le comte de Puymaigre. 2 vol. Didier et Ce, édit., quai des Augustins.

clairement. Venu après M. Tieknor, au savoir duquel il rend d'ailleurs hommage, M. de Puymaigre n'a pas eu la prétention de le refaire. Ce qu'il a voulu, ce semble, c'est accuser plus fortement les traits, d'ailleurs si exactement tracés par son devancier, des époques et des hommes, et les mettre mieux à leur jour. Préoccupé de l'ensemble de son travail, M. Ticknor passe trop vite sur quelques détails, et, trop occupé d'asseoir les matériaux de son édifice, ne les présente pas toujours par la face qui les ferait le mieux valoir. Un point, du reste, sur lequel nous n'osons pas dire qu'il soit insuffisamment renseigné, mais qu'au moins on peut lui reprocher d'avoir un peu négligé, c'est le fait des rapports fréquents entre la littérature espagnole et la littérature française, et de l'action que celle-ci exerça sur celle-là dès le commencement. Il appartenait à un Français de réclamer. M. de Puymaigre le fait, au surplus, avec la plus parfaite courtoisie.

Sa marche, — nous ne dirons pas son plan, — est celle de M. Ticknor. Il prend pour point de départ le cycle du Cid, groupant autour de ce grand nom tout ce qui s'y rapporte dans la littérature espagnole, les poëmes, les chroniques, les romances, dont M. Ticknor ne parle qu'à leur rang. L'appréciation de ces diverses compositions est précédée d'un fort bon travail historique sur le personnage qui en est l'objet, et dont, sans cela, attendu les contradictions des poésies qui le célèbrent, il serait difficile de se faire une juste idée. Entrant ensuite dans ces poésies, M. de Puymaigre en détermine l'âge, l'origine, les vicissitudes, et en donne des analyses pleines d'intérêt. Le point le plus curieux pour nous, ce sont les transformations par lesquelles la légende primitive a passé pour en venir à ce qu'elle est dans Corneille. On verra là, non sans surprise, combien faible est la source d'où découle l'un des premiers chefs-d'œuvre de la scène française.

En empruntant à la poésie castillane, le type si chevaleresque du Cid, ne reprenions-nous pas un peu notre bien ? N'est-ce pas sous l'influence de nos romans de chevalerie que la figure de don Rodrigue s'était dépouillée de sa brutale et primitive rudesse ? « Si, au dix-septième siècle, dit M. de Puymaigre, la France fit à l'Espagne de notables emprunts, à des époques plus éloignées l'Espagne en fit de très-considérables à la France, non-seulement à la France du Midi, aux troubadours, mais, chose plus singulière, à la France du Nord, aux trouvères. Les preuves abondent à cet égard... La première révélation de la langue castillane est le poëme du Cid, et là déjà se montre l'action de la France ; le héros de ce poëme abrupt est bien espagnol ; mais l'œuvre dans laquelle il est célébré a une saveur française et rappelle nos chansons de geste. Bientôt le caractère même de Ruy-Diaz s'altère en prenant pour modèle les types de nos épopées chevaleresques ; nous voyons le Cid, dans la *Cronica rimada*, cesser d'être un fidèle vassal et devenir un turbulent feudataire, comme les quatre fils Aymon. »

Le genre d'intérêt que nous signalons dans le cycle du Cid se retrouve encore dans la plupart des écrits antérieurs à l'époque de l'influence arabe,

dans la *Vie de sainte Marie l'Égyptienne*, dans le *Livre des trois Rois*, dans les légendes pieuses de Gonzalo Berceo, qui rappelle de très-près notre Gauthier de Coinsy, et dans plusieurs autres qui portent visiblement l'empreinte des Français. Cette empreinte n'est pas même effacée partout pendant la période où domina le goût arabe, et elle reparaît aussitôt après dans les écrits du plus étrange et plus fantasque génie qu'ait produit l'Espagne, l'archiprêtre de Hita, ce Rabelais castillan, moins franchement libertin que le nôtre, mais aussi cruel satirique et meilleur poëte ; ainsi que dans le plus célèbre des poëmes de chevalerie, le fameux *Amadis*, qui vient tout droit, dit M. de Puymaigre, de nos merveilleux romans de la Table-Ronde.

Rechercher les traces de l'influence française dans la vieille littérature de l'Espagne a bien été, sans doute, le but que s'est proposé M. de Puymaigre ; mais ce but n'a été ni le premier ni le seul. Avant de nous montrer la part que nous pouvons avoir eue dans le développement de cette période intéressante, il a voulu nous la faire connaître. Et la forme qu'il a choisie est de beaucoup la meilleure. Ces monographies distinctes, tantôt de sujets, tantôt d'auteurs isolés, se détachent plus clairement devant l'esprit et se lisent avec plus d'attrait que les chapitres d'une histoire régulièrement ordonnée. Nous avons loué l'historien des *Vieux auteurs castillans* d'avoir groupé tout ce qui concerne le Cid ; nous lui ferons le même compliment pour son chapitre des *Romances*. La littérature espagnole a des romances de toutes les époques et sur tous les sujets : c'est la forme par excellence de l'inspiration, au delà des Pyrénées. Faire d'un seul coup l'histoire de ce genre, prendre dans toutes les époques et rassembler comme dans un bouquet ces fleurs de l'esprit castillan, n'était-ce pas le meilleur moyen de les faire valoir! A dire vrai pourtant, elles pouvaient se passer de cet artifice. Rien n'est charmant comme ces petites compositions : on ne saurait imaginer plus d'originalité, plus de variété, plus d'éclat. Histoires, traditions, légendes, souvenirs nationaux et populaires, religion, amour, guerre, pèlerinage : tout ce qui rappelle le passé ou fait rêver de l'avenir, ou simplement émeut, se trouve là. Vraiment l'Espagne se résume dans ses romances. M. de Puymaigre en a bien traduit une centaine, et pourtant nous sommes sûr qu'on lui reprochera de n'en avoir point donné assez.

On en fera autant et avec raison pour les *Chroniques*, qui semblent charmantes, à en juger par les analyses qu'en offre M. de Puymaigre. Que n'en citait-il de plus longs passages! Cela eût mieux valu, pour la majorité des lecteurs, que les discussions où il se laisse aller trop souvent sur les textes, chose singulière, en se moquant parfois de ceux de ses devanciers qui sont tombés dans ce défaut. Elle est grosse, sans doute, la paille que M. de Puymaigre nous montre dans l'œil de M. Ticknor; mais le fêtu qu'il a lui-même sous la paupière est bien de taille aussi.

Ces défauts n'empêchent pas que les *Vieux auteurs castillans* n'offrent une lecture des plus instructives et des plus attrayantes, qui complète

agréablement celle de M. Ticknor, et dont nous souhaitons sincèrement la suite. M. de Puymaigre et M. Ticknor sont arrivés l'un et l'autre au seuil du seizième siècle. Nous voudrions le leur voir franchir tous les deux et les suivre vers cette grande époque de Calderon, de Tirso, de Lope, de Cervantes, de Rojas et d'Alarcon, dont la peinture doit être leur ambition secrète, et que personne plus qu'eux n'a le droit d'aborder.

III

Elle n'est plus, hélas ! cette Espagne des poëtes que nous venons de rappeler ! Le despotisme lui a porté un tel coup, qu'elle en est encore à terre. Mais elle n'est pas morte, qu'on le sache bien ; le cœur bat toujours dans ce corps mutilé et épuisé. La vie politique y revit et de plus en plus régulière. Quant à la vie littéraire, elle y renaît plus péniblement sans doute et s'y accuse moins sensiblement ; cependant elle y est moins faible et moins dépourvue d'originalité qu'on ne le croit. Nous avons prononcé, en commençant, le nom de Fernan Caballero. Certes la femme qui se cache sous ce nom n'est pas un génie de premier ordre ; compte-t-on cependant ailleurs beaucoup d'esprits aussi observateurs, aussi ingénieux, aussi féconds, que l'auteur de *Clemencia*, de *l'Étoile d'Andalousie* et de tant d'autres peintures de caractères et de mœurs nationales? Et puis Fernan Caballero n'est pas le seul écrivain qu'offre aujourd'hui la catholique Espagne. Ce n'est pas aux lecteurs du *Correspondant* qu'il est besoin de rappeler que c'est elle qui a produit deux des penseurs les plus profonds de ce siècle, morts tous deux, hélas ! avant l'âge, Balmès et Donoso Cortès. Ils n'ont pas oublié non plus ce que, dans un charmant article ayant pour titre : *Une tertulia littéraire à Séville*, M. de Latour nous a dit de la place que les lettres tiennent dans la société espagnole de notre temps. On retrouvera ces pages intéressantes dans un volume publié il y a quelques mois par l'auteur pour faire suite à ses études contemporaines sur l'Espagne. Les précédents peignaient le pays, ses monuments, ses souvenirs ; l'objet de celui-ci est plus élevé : c'est la vie morale telle qu'elle apparaît dans ses manifestations littéraires. Ce volume a pour titre : *Études littéraires sur l'Espagne contemporaine* [1]. « Ce que nous avons voulu faire cette fois, dit l'auteur, c'est l'application sincère et mesurée aux lettres et à la société espagnole, pendant ces deux ou trois dernières années, de ce qui, chez nous, s'appelle tour à tour le feuilleton ou la chronique, deux formes de la critique qui n'ont pas été ignorées du siècle dernier. Qu'étaient-ce, en effet, que ces correspondances que des littérateurs modestes, mais bien informés, adressaient de Paris à quelques princes du Nord ? Le prince

[1] 1 vol. Michel Lévy, édit.

aujourd'hui, c'est le public, c'est le lecteur français : voilà toute la différence. C'est le lecteur français que nous voudrions intéresser à ces rapides études des œuvres particulières, où se manifeste, de l'autre côté des Pyrénées, ce mouvement des esprits qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, n'aura bientôt plus qu'un seul courant. »

Elles ne manquent pas, en effet, d'une certaine physionomie propre, les productions que nous signale M. de Latour, et en particulier les satires de Don Jose Gonzales de Tejada, un tout jeune homme qui en est à son coup d'essai, lequel est bien près d'être un coup de maître. Il y a, dans Don Jose de Tejada, quelque chose qui rappelle l'allure, la verve et la fantaisie d'Alfred de Musset, mais de Musset chaste et décent. Ce qui donne quelque chose d'assez piquant à ses satires, c'est qu'il les a publiées sous le titre de *Poésies anacréontiques*. Or, elles n'ont d'Anacréon que le moule et le rhythme. « Don Jose de Tejada, dit M. de Latour, ne traduit, n'imite pas Anacréon; il lui prend le sujet de ses odes, l'habille à la moderne et le retourne brusquement contre les mœurs contemporaines. » Au fond, comme on le voit, ce sont des parodies que ces petites pièces ; mais la chaleur et la vérité du sentiment les élèvent souvent au-dessus des conditions du genre, et la raillerie y devient fréquemment éloquente.

Un poëte plus populaire encore est Don Antonio de Trueba, qui a écrit des Nouvelles qu'on a goûtées, des fables charmantes, des chansons que les lettrés lisent et que le peuple chante. Si le mot de chansonnier n'était pas gâté chez nous, on pourrait l'appliquer à ce poëte, qui sait toucher au bon endroit la fibre populaire et la faire vibrer à coup sûr. Il est dans la poésie ce que Fernan Caballero est dans le roman. Vainement ajouterions-nous, afin de nous faire mieux comprendre, que le recueil de ses poésies est digne de faire suite au Romancero national. Pour se faire une idée de ce délicieux talent, il faut lire ce qu'en a traduit M. de Latour, qui excelle dans l'art qu'il a mis à faire parler Silvio Pellico dans notre langue.

Après le poëte, on trouvera, dans le livre de M. de Latour, l'écrivain politique, Don Antonio Cavaniles, devenu, d'avocat, député, académicien, publiciste, et dont la vie et les travaux représentent la marche de l'esprit public depuis trente ans dans sa patrie.

Le théâtre espagnol est là aussi dans la personne et les œuvres de Don Adelardo Lopez de Ayala, un tout jeune homme aussi, qui a débuté par la grande comédie, s'est égaré un instant dans la *zarzuela*, espèce d'*opérette* dont l'Espagne rafole, et qui vient de rentrer dans la comédie de mœurs par une vigoureuse attaque contre cette passion de l'agiotage qui commence à gagner aussi l'Espagne. Le succès d'*El tanto por ciento* (*tant pour cent*) a eu un éclat inouï au théâtre. Tandis, en effet, que la foule applaudissait chaque soir à tout rompre, les rivaux de l'auteur, les écrivains dramatiques de l'Espagne, se réunissaient, sous la présidence de leur doyen, l'illustre Martinez de la Roza, pour offrir à leur heureux confrère un témoignage éclatant

et durable de leur admiration. Il reste, on le voit, quelque chose de chevaleresque dans le cœur des Espagnols. Est-ce à dire que *El tanto por ciento* soit un chef-d'œuvre ? Telle n'est pas absolument l'idée qu'en donne l'analyse de M. de Latour ; mais où donc, je vous prie, sont les chefs-d'œuvre aujourd'hui? Toutes les littératures de l'Europe se valent. Un affreux niveau s'étend, à cet égard comme à tant d'autres, sur le monde. A peine çà et là reste-t-il un peu de physionomie locale. L'Espagne en garde autant et plus peut-être qu'aucune autre nation. C'est ce que M. de Latour a voulu nous montrer, et il le fait à merveille. Devons-nous croire toutefois que les écrivains dont il parle ici sont les seuls chez qui le trait national ne soit pas effacé? Espérons qu'il n'en est rien, et que M. de Latour nous en donnera bientôt la preuve.

IV

Il arrive un moment où pâlit la verdure,
Où l'artiste lui-même a le doigt affaibli ;
Puis rien il ne peut plus ravir à la nature :
Son livre est rempli.
En vain devant ses yeux, phénomène de grâce,
A la lèvre de pourpre, au regard amolli,
Plus d'un groupe charmant encor passe et repasse :
Le livre est rempli.
Quand livre et cœur sont pleins, le grand souci du vivre
N'est plus que de se voir sans tache enseveli,
Et que Dieu, comme l'art, dise en fermant le livre :
Il fut bien rempli.

C'est par ces stances empreintes d'une religieuse et virile résignation que se termine le nouveau recueil de poésies, *les Silves* [1], que vient de publier M. Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*. Elles ont de quoi nous surprendre ; rien, dans le volume auquel elles servent d'épilogue, ne justifie cet adieu suprême à la muse et n'accuse la sénilité dont le poëte se croit atteint. Comment peut-on se plaindre de ne plus rien savoir « ravir à la nature, » et d'avoir « le doigt affaibli » quand on vient d'écrire *les Rumeurs dans les bois* et *la Charge de Wengrow* ? Si ce n'est pas là de la coquetterie littéraire, — et qui oserait en accuser un esprit aussi grave ? — c'est une défiance exagérée de soi-même, une application prématurée du *Solve senescentem* de la poétique latine.

A la vérité, on ne retrouve point, dans les pièces dont nous parlons, l'empreinte du fer chaud qui burina, il y a trente ans, *la Curée* et *la Popularité*. Mais M. Barbier n'a pas pu se donner pour type ces satires échappées à son indignation de jeune homme, dans une heure de déception politique, et n'estimer que ce qui en aurait le caractère. Ou nous nous trompons fort, ou l'auteur des *Iambes* ne considère pas lui-même ces poésies comme ce que

[1] *Les Silves*, poésies diverses, par M. Auguste Barbier. 1 vol. in-12. Dentu.

sa plume a produit de plus beau. Son idéal était plus haut, le livre qu'il publie aujourd'hui, et qui est son testament poétique, en offre la preuve à toutes les pages.

L'intérêt qui s'attache aux *Silves* est celui que présente l'atelier d'un artiste éminent lorsque les secrets en sont livrés aux regards du public. Là, près de quelques toiles achevées, pendent mille croquis, mille esquisses, mille études de tout genre, qui racontent la suite des méditations et la série des efforts dont la renommée a été le prix. De même ici : à côté de quelques petits chefs-d'œuvre qui accusent la maturité du talent se déroulent une foule d'essais charmants qui en révèlent la soucieuse activité. Il y a, à pénétrer ainsi dans la confidence d'une noble pensée et d'un mâle courage, une jouissance dont le charme fortifiant est chaque jour plus apprécié chez nous. Aussi ne doutons-nous point que *les Silves* ne soient lues avec empressement, tant par ceux qui ont été contemporains des premiers succès de l'auteur et qui saluèrent l'apparition des *Iambes*, que par ceux dont la fibre plus délicate a été remuée par les *Chants civils et religieux* et les *Rimes héroïques*. *Les Silves* sont un vrai livre d'amateurs.

Comme toutes les collections posthumes — M. Barbier se place, en poésie, parmi les morts — celle des *Silves* réserve plus d'une surprise. Combien de lecteurs d'abord pour qui M. Barbier n'existe que par les *Iambes*, et qui croient qu'il naquit spontanément à la poésie le lendemain des « trois grandes journées, » et que ses premiers vers furent ceux dont il fouetta l'égoïsme et l'orgueil du *bourgeois* triomphant. Ces honnêtes gens n'apprendront pas sans stupéfaction que la muse qui parlait si bien la langue des « bouches aux vils jurons, » s'exerçait depuis longtemps, et en ce moment même, à de délicates études de poésie méditative. C'est ce qu'attesteront *les Silves*, où l'on trouvera, sous la date de 1828, 1829, 1830, plusieurs petits poëmes déjà très-remarquables de forme et d'une tendance morale très-élevée, un entre autres, *la Tentation*, où il y a plus d'un trait de mauvais goût, mais qui exprime avec beaucoup d'élan le triomphe dans une jeune âme, de la foi chrétienne sur les suggestions de l'orgueil philosophique. L'*Hosanna* qui le termine a du mouvement et de la couleur :

> Béni soit l'auteur de mon être !
> Béni soit le Seigneur, qui m'a fait reconnaître
> Et m'a fait voir à nu cet esprit plein de fiel
> Qui roula neuf grands jours des profondeurs du ciel !
> O toi qui vas toujours rôdant sur notre terre,
> Toi, le premier auteur de l'antique adultère,
> Qui regorgeant au ciel d un orgueil infernal,
> Pour être au moins un dieu, te fis le dieu du mal ;
> Toi, qui perdis enfin ma mère, Ève la blonde,
> Toi, par qui le péché se rua sur le monde,
> Satan le foudroyé, tu n'auras pas ma main !
> Va-t'en chercher ailleurs à mordre au genre humain !
> Comme Job sur sa paille et raclant sa vermine,
> Je veux rester toujours sous la crainte divine ;

Je veux, le cœur entier à tes piéges ouvert,
Imiter le Seigneur tenté dans le désert.
Comme lui, d'un pied fort repoussant tes promesses,
Je ne veux pas, Satan, de toutes tes richesses :
Esprit maudit, va-t'en, ailleurs tourne tes pas;
Satan, il est écrit : Tu ne tenteras pas.

Autre étonnement : les sentiments politiques du poëte. Pour le bourgeois de 1830, dont l'oreille est pleine du bruit des *Iambes*, la plume qui célébra « la sainte canaille.... se ruant à l'immortalité » ne saurait être que celle d'un socialiste farouche, d'un niveleur implacable, d'un aristophage affamé. En réalité, M. Barbier est un républicain inoffensif qui, comme il le dit de Cavaignac, n'aime que la république « où fleurit l'ordre avec la dignité. » Écoutons-le, en effet, célébrer le premier des présidents de la seconde république :

A l'œuvre je t'ai vu quand la guerre civile
Grondait et qu'un ramas de féroces brouillons
Attisait la révolte et jetait des brandons
A tous les coins fiévreux de notre grande ville.
Tu ne pactisas pas avec des mains de sang,
Tu frappas, quatre jours, l'hydre aux têtes sans nombre,
Et point ne profitas de ta victoire sombre
Pour garder du pouvoir le signe éblouissant.

Cela n'est point d'un anarchiste, ce semble.

Nous aimons, chez un homme qui a traversé nos révolutions énervantes, cette persistance dans d'honnêtes opinions : la chose devient rare.

Mais ce n'est pas dans les convictions de l'ordre politique seulement, c'est dans celles de l'ordre religieux que *les Silves* nous montrent M. Barbier fidèle à lui-même. Lorsque tant d'autres, scandalisés par les maux de cette vie, au lieu de conclure à une autre, désespèrent et s'enfoncent dans un honteux matérialisme, lui, se rappelant les promesses du Christ, s'écrie : *Beati qui lugent*.

Bienheureux, bienheureux ceux qui versent des pleurs ;
Ils seront consolés dans leurs grandes douleurs !
Bienheureux, bienheureux l'*affamé de justice*,
Il aura le payement de son dur sacrifice !

. . . .

. . . .

Ainsi, pauvres agneaux qui cheminez sur terre,
Injustement chargés des plus horribles maux,
Tendres êtres privés de force nécessaire
Pour renverser l'obstacle, alléger vos fardeaux,
Suivez, faibles marcheurs, vos sentiers de misère,
Portez patiemment les coups de vos bourreaux,
Vous toucherez le but; car, riant ou sévère,
A son terme tout sort, finit par aboutir.
Alors, du noir néant celui qui fit sortir
Vos troupeaux malheureux, le grand Pasteur des mondes,
Vous voyant à ses pieds augustes revenir,
L'œil en pleurs, tout saignants, pleins de fanges immondes,

Ne pourra s'empêcher sur vous de s'attendrir.
Alors, du haut de sa gloire divine,
Il baissera les bras, et, contre sa poitrine,
Pressant avec douceur nos corps endoloris,
Il lavera le sang, il ôtera l'épine,
Pour nous remettre après, l'âme en joie et guéris,
Dans des routes menant à de fraîches pâtures
Et n'ayant plus jamais de ronces pour bordures.

Il se peut que la pièce qui nous offre ces vers ne présente point partout une exacte expression du dogme. Mais c'est par le sentiment qu'il faut juger les poëtes, et le sentiment est ici incontestablement chrétien.

Donc, à les prendre, ainsi que les donne l'auteur, comme une confession générale des tendances et des attractions de sa vie de poëte, *les Silves* laissent à la lecture une impression bien différente de celle que font naître tels autres recueils du même genre que nous pourrions citer et où se trahissent les plus tristes défaillances de la raison et du caractère.

En mettant au jour ces pièces qui, d'abord, ne devaient pas le voir, M. Barbier a espéré que le public voudrait bien reconnaître qu'il a toujours suivi dans sa route « l'étoile du beau et du vrai. » C'est une justice que nous lui rendons volontiers, quant à nous. Mais ce dont nous le félicitons surtout, c'est de n'avoir pas, au retour, passé par chez Hérode.

V

M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet n'a pas abandonné, comme un retard de quelques mois nous l'avait fait craindre, l'importante publication de sa *Revue de l'année*. Le volume pour 1863 a paru le mois dernier [1], mais trop tard pour que nous pussions l'annoncer. Nous nous empressons de le faire aujourd'hui. Nos lecteurs nous en sauront gré, sans aucun doute. L'accueil qu'ils ont fait aux précédents volumes nous fait espérer que celui-ci sera mieux reçu encore. Il est en effet supérieur à beaucoup d'égards ; c'est le même plan, mais il est mieux et plus rempli. Rien de ce qui a marqué, chez nous, dans les productions de la presse, en 1863, et a pu être considéré comme un signe caractéristique du mouvement intellectuel, n'est omis dans ce rapide mais du reste complet mémorial. La polémique religieuse et philosophique, l'histoire ecclésiastique et l'histoire civile avec leur indispensable annexe, l'archéologie ; la littérature et la critique ; les sciences physiques et le droit, n'ont rien produit d'important que M. Duilhé de Saint-Projet n'ait signalé ou rappelé à l'attention de ses lecteurs. Il a même

[1] *Revue de l'année*, tableau des principales productions de la théologie, de la philosophie, de l'histoire, de la littérature, etc., par une société d'écrivains, sous la direction de M. Duilhé de Saint-Projet. 4e année (1863). Dupray de la Mahérie, 5, rue de la Paix.

ajouté cette année à son répertoire deux chapitres nouveaux et qui ne sont pas les moins intéressants : un aperçu des travaux d'exégèse protestante, par un prêtre fort au courant, M. l'abbé Roques, et une appréciation des publications populaires de l'année due à la plume compétente assurément, mais par trop sobre, de M. le vicomte de Melun. Que la place accordée à ces diverses œuvres dans ce répertoire étroit soit bien toujours proportionnée à la valeur de chacune et au rang qui lui est réservé dans l'histoire, c'est autre chose ; il est évident que la perspective a manqué à beaucoup des collaborateurs de M. Duilhé de Saint-Projet pour prendre la mesure réelle des productions qu'ils avaient à juger. Sans cela, M. Victor Fournel, qui a du coup d'œil pourtant, aurait-il réclamé un si large compartiment pour la poésie en 1863, et, dans ce compartiment, une place à part pour les satires de MM. Barrillot et Veuillot ? Et M. Duilhé de Saint-Projet lui-même aurait-il mis si peu de restrictions à ses éloges dans son examen des nouveaux historiens de l'Église ? Non, les estimations morales, philosophiques, historiques et littéraires de la *Revue de l'année* ne sont pas à l'abri de toute attaque. Mais aussi n'est-ce pas ce à quoi elle vise. Quoiqu'elle vienne après tous les tribunaux quotidiens de la critique, sa prétention n'est pas de se poser en cour d'appel et moins encore en cour de cassation. Aider au travail d'enquête du juge définitif, l'histoire, voilà son but, et la *Revue de l'année* l'accomplit parfaitement.

P. Douhaire.

Sous ce titre : *la Réforme sociale en France*, M. Le Play, conseiller d'État, commissaire général des deux dernières expositions universelles, vient de publier chez l'éditeur Plon un grand ouvrage qui lui a coûté de longues années d'observation et de travail. C'est un livre courageux, sincère, entièrement indépendant de tous liens d'école ou de parti ; animé par l'amour de la vérité, de la gloire nationale et du bien public ; je ne crains pas de le nommer l'un des livres les plus importants qui aient paru depuis quelques années. En nous bornant à l'annoncer aujourd'hui, nous nous engageons à revenir sur cet ouvrage, avec l'étendue et l'application dont il est digne.

Augustin Cochin.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 23 juillet.

Si l'on connaît un spectacle plus triste que celui du faible et vaillant Danemark écrasé par l'ambitieuse et brutale Allemagne, nous demandons qu'on nous l'indique. Ces cyniques convoitises, cet abus criant de la force, cette violation impudente de toute justice, ce sont là des faits dont la civilisation s'indigne et s'alarme; mais si nous partageons l'émotion qu'ils soulèvent dans toutes les âmes généreuses, nous comprenons moins l'étonnement et les tardives protestations qu'ils excitent chez ceux-là mêmes qui ont posé la doctrine dont nous voyons s'étendre l'application dans toute l'Europe. Qui donc a enseigné au monde que le droit des gens était une fiction passée de mode, la raison morale une expression vide de sens, les conventions écrites une vaine barrière par laquelle ne devait plus se laisser arrêter la puissance? Qui donc a battu des mains à l'envahissement de territoires sans déclaration de guerre, à la destruction d'autonomies indépendantes, à la frauduleuse annexion de provinces et de royaumes qui payent aujourd'hui de leur sang une heure de surprise?

« Ainsi, c'est chose décidée, s'écrie *le Siècle* avec amertume : La raison du plus fort est toujours la meilleure ! » Oui, depuis que vous en avez vous-mêmes donné l'exemple sur un autre point du continent? Car c'est en Italie qu'il faut remonter pour trouver le point de départ de tout ce qui se passe; la Fionie n'est qu'une autre Sicile, et Ancône a ouvert le chemin de Düppel. Si vous n'aviez pas encouragé toutes les spoliations au Midi, les verrions-nous se renouveler au Nord?

Ce n'est pas la première fois sans doute que nous sommes obligés de montrer à Castelfidardo, à Naples, à Parme, l'origine du mal dont gémit l'Europe, mais comment se défendre de la rappeler, cette origine patente, quand elle est si étrangement oubliée par l'école dont l'inconséquence condamne précisément ici ce qu'elle exaltait là naguère? Le juste et l'inique ne changent cependant pas avec les saisons et les latitudes, la morale n'a pas deux poids pour M. de Bismark et M. de Cavour, et le verdict qu'on prononce

aujourd'hui contre la Prusse se retourne invinciblement contre le Piémont. Mais où nous sommes d'accord avec *le Siècle*, c'est quand il ajoute : « Ce que nous admirons le plus, c'est que des gens sensés puissent croire que ce soit là une solution, que l'iniquité soit une base sur laquelle on fonde quelque chose ; en vain l'histoire nous crie le contraire ; on se bouche les oreilles, on ferme les yeux. » Non, les surprises de la violence ne sont pas des solutions ; elles ne fondent rien nulle part, et les craquements de la tour de Babel italienne en avertissent assez ceux qui seraient jusqu'ici restés sourds à la leçon des événements. Le partage de la Pologne, il y a un siècle, n'a pas été une solution, les usurpations piémontaises n'ont rien terminé, et nous avons la confiance que l'avenir se réserve également le règlement définitif de la question danoise. Aussi, approuvons-nous la résolution adoptée par Christian IX de s'arrêter dans la voie de folie héroïque où il était engagé. Du moment où il demeurait seul sur le champ de bataille, la lutte ne pouvait aboutir qu'à l'anéantissement radical de son pays : mieux vaut subir des sacrifices provisoires, si douloureux qu'ils soient, et attendre, en pansant ses blessures, les réparations, tardives parfois mais certaines, de la justice.

On reprend aujourd'hui à Vienne l'œuvre avortée de Londres, mais dans des conditions qui semblent mettre le vaincu à la merci de ses vainqueurs, et le roi Christian implorant les princes qui ont décimé son peuple fait involontairement songer à Priam sollicitant le meurtrier de son fils. Cependant la situation du Danemark, si critique qu'elle soit, n'est peut-être pas aussi désespérée qu'elle en a l'air. Quoique abandonné de tous, il peut baser encore un sérieux espoir sur les difficultés que devra susciter le partage de ses dépouilles. La Turquie ne vit pas autrement, et le dépècement d'un État enclavé au cœur même de l'Europe et qui tient les clefs de la Baltique ne saurait manquer d'éveiller bien des jalousies et des ombrages. C'est ce qu'exprime le *Morning-Post* en disant que le premier acte seulement du drame est terminé et que la toile se lève sur le second, en ajoutant que le dénoûment n'est pas facile à prévoir.

Il n'y a que trois combinaisons ouvertes dans le Danemark : essayer de reconstituer son autonomie après la perte totale des duchés, entrer tout entier dans la Confédération germanique, ou bien se fondre dans l'Union scandinave. Bien d'autres détails, que nous noterons tout à l'heure, seront agités à Vienne, dans cette conférence à trois, où l'envoyé de Copenhague se trouvera serré entre les deux représentants de Prusse et d'Autriche comme entre les branches d'un étau ; mais ce sont là les trois grands points qui dominent le débat.

Le Danemark entrant tout d'un bloc dans la Confédération germanique, c'est une solution pour laquelle le roi Christian, Allemand d'origine et de sentiments, pourrait se sentir des préférences. L'intérêt dynastique serait ainsi sauvé et le petit royaume, reconstitué d'une certaine façon, deviendrait

la puissance maritime de l'Allemagne, en lui donnant tous ses ports et ses arsenaux.

Cette même pensée sourit doublement au cabinet de Vienne, d'abord parce que la fusion lui offrirait un moyen de neutraliser les efforts de la Prusse et de détourner à son profit les bénéfices de la guerre; ensuite parce que l'Autriche, qui cherche vainement depuis douze ans à faire admettre ses provinces non allemandes dans la Confédération, trouverait là un précédent qui ne permettrait plus à la Diète de lui opposer le refus contre lequel elle s'est heurtée jusqu'ici.

Mais que d'obstacles à la réalisation de ce projet! Obstacles du côté de l'Angleterre, qui ne peut abandonner à une Confédération de cinquante millions d'âmes la possession du Sund; obstacles du côté de la France, qui ne saurait accepter silencieusement une pareille modification de l'équilibre européen, obstacles du côté de l'Allemagne, très-hostile à l'intrusion dans son sein d'éléments étrangers et qui, derrière les politiques qui lui proposent d'englober une population scandinave, regarde à la fois d'un œil défiant ceux qui seraient tentés de mettre des entraves à cette incorporation et ceux qui tâcheraient d'en profiter; obstacles enfin du côté du Danemark lui-même, qui a toujours affiché une répugnance profonde pour cette absorption de sa nationalité, et dont l'antipathie traditionnelle pour la race allemande ne saurait être diminuée par les cruelles meurtrissures de la guerre actuelle. On prétend même que Frédéric VII, qui connaissait bien son peuple, aurait dit un jour, en parlant de cette éventualité : « Plutôt que de la subir, je ferais proclamer la république à Copenhague! »

La seconde combinaison, celle de l'Union scandinave, ne semble guère plus réalisable à cause de l'absolu *veto* de la Russie, qui surveille d'un œil jaloux la Suède et la Norwége, et qui écarte soigneusement d'elles tout ce qui pourrait un jour fortifier leur résistance. La Prusse, d'ailleurs, n'accepterait pas davantage un arrangement plein de dangers pour l'Allemagne.

La seule issue praticable paraît donc être la séparation des duchés; mais l'amputation opérée, le malade aurait-il des chances de se rétablir et de vivre? La proposition de couper le Sleswig en deux, en suivant la ligne de la Schlei, proposition repoussée à Londres, amoindrissait la monarchie de près d'un tiers, et le chef du cabinet, M. Monrad, disait dans une circulaire aux cours européennes: « Aller plus loin dans la voie des concessions, serait sacrifier l'existence même du Danemark. » Si le sacrifice d'une moitié du Sleswig entraînait d'aussi graves conséquences, quelle portée aurait la perte totale de cette province? Il ne resterait plus que le Jutland et les îles, le Jutland ruiné, pressuré, les principales îles saccagées; il y aura de lourdes contributions de guerre à payer; un pays ainsi démembré et appauvri pourra-t-il puiser dans ses marécages et ses rochers stériles assez de ressources pour se refaire, assez de vitalité pour former une nation? Et si ces ressources et cette vitalité lui manquent, c'est l'alternative également inadmissible

d'une annexion à l'Allemagne ou à la Scandinavie qui se présente. Aucune autre porte n'apparaît pour sortir du problème.

Ainsi, quelque solution que l'on envisage, on ne rencontre que difficultés, périls, incertitudes.

Quant à l'Allemagne, tout ne serait pas dit pour elle le jour où la séparation radicale des duchés aurait été signée sur parchemin à Vienne, et il resterait à fixer les destinées du sol si bien acquis. La secrète pensée de la Prusse à cet égard n'est pas douteuse : c'est une Silésie danoise que M. de Bismark est allé chercher au delà de l'Eider. Osera-t-il garder ouvertement ce qui lui a paru bon à prendre, ou se résignera-t-il à une annexion indirecte, et dans ce second cas quel sera le prince-lieutenant qui ceindra la couronne vassale du nouvel État ?

On a longtemps reproché à la Prusse d'être constamment en retard d'une année, d'une armée et d'une idée ; depuis six mois elle a singulièrement rattrapé le temps perdu, ses idées ne sont pas en ce moment moins avancées que ses armées, et si elle parvient à s'adjuger d'une manière ou d'une autre les dépouilles du pauvre Christian, elle pourra faire à ses détracteurs la réponse de ce chef de la Nouvelle-Zélande, établi sur une terre dont on lui contestait la possession : « J'ai le meilleur des titres à la propriété de ce sol : j'ai mangé le propriétaire ! »

Mais il faudra probablement un régisseur à ce nouveau domaine, et ici, l'embarras recommence. L'Allemagne penche pour le duc d'Augustenbourg, la Russie patronne le duc d'Oldenbourg, un prince de Hesse s'efforce de manger l'huître entre les deux plaideurs. Parmi ces concurrents, le cabinet de Berlin cherche celui qui sera le mieux disposé à jouer le rôle de satellite, et c'est au complaisant qui voudra bien lui abandonner le commandement de sa petite armée avec la disposition de ses ports, qu'échoira la couronne. Quand le choix sera fait, les conditions imposées et toute l'affaire conclue, on soumettra vraisemblablement l'acceptation aux États du Sleswig-Holstein, et vous verrez que « la volonté nationale des duchés » ne refusera par la ratification.

Pendant que l'opinion publique s'appliquait à suivre la marche ténébreuse de ces prétentions, de ces rivalités et de ces intrigues, une bombe éclatait avec fracas dans les colonnes d'un journal anglais, et c'est à peine si l'Europe est remise de l'émotion qu'elle en a ressentie. On a beaucoup discuté la valeur des révélations du *Morning-Post ;* nous demeurons persuadés avec le plus grand nombre qu'il n'y a pas de fumée sans feu et que, si le texte des dépêches n'est pas authentique, la substance en est exacte.

Oui, en dépit de tous les désaveux, nous croyons à l'accord des trois cours du Nord, non pas à cette alliance offensive dont on nous a montré le menaçant fantôme à l'horizon, mais à une entente sur les grandes questions du moment, à une sorte d'assurance mutuelle, pour répéter le mot de M. de Girardin. Et comment cette entente n'existerait-elle pas quand elle

est commandée par la situation elle-même, quand elle naît fatalement de la force des choses? La Pologne à conserver, le Danemark à morceler, le révolutionnarisme à éviter, telles sont les causes qui ont rapproché les trois puissances, et il serait par trop naïf de croire que des souverains aussi considérables que le czar, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, se sont rendus à Kissingen et à Carlsbad, accompagnés de leurs ministres des affaires étrangères, dans le simple but d'échanger quelques paroles de courtoisie. L'état maladif du continent et l'attente plus ou moins prochaine d'une crise expliquent suffisamment cette démarche. Suivant les uns, c'est la chancellerie de Saint-Pétersbourg qui aurait eu l'initiative de la nouvelle alliance; selon les autres, l'Angleterre aurait cherché, il y a quelques mois, à nouer cette coalition contre nous en y entrant elle-même. Ce qui ressort de plus clair de tout cela, c'est que de profondes défiances séparent les peuples, c'est que tous les gouvernements sentent le besoin de s'assurer des appuis, c'est que la France se trouve isolée en Europe, malgré la « grande victoire morale » chantée naguère par les thuriféraires officieux.

On nous montrera peut-être l'Angleterre isolée également; mais, outre que le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre, la condition des deux peuples est bien différente. Enfermés dans leur île et retranchés derrière les flots, nos voisins peuvent aisément se passer d'alliance, et d'ailleurs ils sont libres d'adhérer demain à celle qui vient d'être cimentée. Il en va tout autrement de notre pays, dont les frontières sont ouvertes sur une ligne étendue et qui a besoin de posséder le concours d'un grand État pour balancer l'hostilité des autres. Napoléon lui-même l'a senti au milieu de toute sa puissance; il a oscillé de la Prusse à l'Autriche et de l'Autriche à la Russie, en commettant la faute de blesser successivement au cœur chacune d'elles. Aujourd'hui ces mêmes États, dont nous n'avons su détacher aucun pour le faire entrer dans notre orbite, se retrouvent unis, sinon pour l'attaque, du moins pour la défense, de sorte qu'à notre premier pas en Europe, nous avons la perspective de nous heurter contre une barrière de fer. Qu'on explique le fait, qu'on l'atténue, qu'on l'excuse, nous le voulons bien; mais il est, et cela suffit à attrister notre patriotisme.

Dira-t-on qu'il nous reste pour compensation l'alliance anglaise? D'abord, elle n'existe pas; ensuite, l'espoir même de la resserrer nous semble bien trompeur. S'il est, en effet, un sentiment universel, profond, permanent, de l'autre côté du détroit, c'est un sentiment de jalousie et de défiance contre notre pays. Dans toute affaire on se demande quel bénéfice y trouvera la France, et la conduite varie suivant la réponse à cette préoccupation constante. Quand la question de Pologne s'est présentée, le cabinet de Londres, sollicité de joindre son action à la nôtre, a mesuré aussitôt les avantages que la guerre pourrait nous offrir, et, les yeux sur la carte du Rhin, il a opposé un refus à notre demande. Vint la question danoise, et l'Angleterre humiliée éprouva fortement la tentation de solliciter nos armes à son

tour, mais les mêmes raisons la retinrent, et protectrice du Danemark en 1864, elle l'a sacrifié par des considérations identiques à celles qui guidaient sa politique quand elle se déclarait son ennemi en 1815. Elle lui faisait alors enlever la Norwége pour le punir de son attachement inébranlable à notre fortune; aujourd'hui, elle laisse accomplir son immolation pour ne pas compromettre ses alliances continentales et pour se ménager un rôle dans l'éventualité d'une coalition.

Ceux qui en douteraient n'ont qu'à lire la récente discussion du parlement britannique ; ils y verront lord John Russell insister sur les conditions dans lesquelles la France, en se mêlant à la lutte, eût dû nécessairement y paraître, et faire entendre que la perspective de « compensation » au rétablissement de la paix constituait pour la Grande-Bretagne une raison déterminante de s'abstenir. La presse anglaise n'a pas un autre langage, et le *Times* articule tout haut que, si le Danemark n'a pas été secouru, l'appréhension d'une coopération française en est seule cause. « C'est la faute de la France si le Danemark succombe, » dit crûment l'organe de la Cité.

Voilà les vrais sentiments britanniques à notre égard : Périssent les chrétiens du Liban, périsse Copenhague plutôt qu'une extension d'influence ou de territoire obtenue par la France! Ce n'est pas la Manche qui sépare en réalité les deux pays, c'est le Rhin, et jamais le cabinet de Londres ne se résignera à nous ouvrir de ce côté, par une alliance sérieuse, la porte du continent.

Les optimistes qui s'imaginent que le rapprochement des trois cours du Nord aura pour conséquence de jeter l'Angleterre dans nos bras, se nourrissent donc d'illusion. Trois partis s'offrent en ce moment à l'Angleterre : s'unir à la coalition, demeurer dans son isolement, ou venir à nous. Le premier n'a pas de probabilité actuelle, un grand gouvernement ne pouvant guère, au lendemain d'échecs éclatants, offrir la main à ceux qui les lui ont infligés. Le troisième est contraire à toutes les passions comme à toutes les traditions britanniques. Reste le second, c'est-à-dire l'expectative et la réserve. C'est celui, croyons-nous, que va suivre le cabinet de Saint-James, prêt à pencher diplomatiquement d'un côté ou de l'autre, selon la marche des choses, mais naturellement moins enclin à s'associer à nous qu'à nos adversaires. « L'intérêt de l'Europe, a dit sentencieusement le *Times*, est que l'Allemagne soit plutôt fortifiée qu'affaiblie. » Ce n'est donc pas, nous le répétons, l'Angleterre qui nous aidera jamais, même de sa neutralité, à reprendre du côté de l'est cette ancienne frontière gauloise qui a été, durant huit siècles, l'objectif de la politique nationale de nos rois, et dont toute l'importance stratégique vient d'être mise en lumière dans un livre très-remarqué [1].

La Russie met à profit cet état général de l'Europe pour achever son œuvre

[1] *Les Frontières de la France*, par Th. Lavallée. 1 vol. Furne.

d'anéantissement en Pologne ; et, comme c'est la foi catholique qui est l'âme de cet indestructible pays, c'est au catholicisme qu'elle s'attaque directement pour extirper, si c'est possible, jusqu'aux germes de la résistance. Deux ukases ont été combinés dans ce but : l'un décide que tous les biens confisqués des Polonais suspects — et qui n'est pas suspect aux yeux de Mourawieff et de ses lieutenants ! — ne pourront être acquis désormais que par des Russes, des Allemands ou des habitants des provinces baltiques qui ne soient pas catholiques, c'est-à-dire que tout Polonais et tout catholique se trouve formellement exclu du droit d'acquérir ; le second, destiné à étendre les effets du premier en activant la confiscation, annule tous les actes par lesquels les propriétaires polonais auraient transféré leurs biens à d'autres, même pour l'acquit d'une dette ! Voilà donc tous les catholiques de la Baltique hors la loi, et pour mettre le comble à ces mesures odieuses, une décision de Mourawieff, insérée dans la partie officielle du *Courrier de Vilna*, enlève à nos coreligionnaires le droit d'ériger de nouvelles églises ou chapelles, et leur interdit même de réparer les anciennes ! C'est le dernier degré de l'oppression, et l'on voit si le Saint-Père avait lieu de protester à la face du monde contre la politique barbare des bourreaux de la Pologne !

Le système russe ne tardera vraisemblablement pas à être importé tout entier en Italie, où le gouvernement de Victor-Emmanuel imite de plus en plus les procédés moscovites. Ce n'était pas assez des biens de l'Église confisqués, des couvents fermés, des prêtres jetés dans les prisons, des évêques bannis : on entreprend d'anéantir directement l'Église italienne en lui refusant tout moyen de se recruter, et deux projets de loi, qui ont été justement comparés aux deux tranchants d'un même glaive parce qu'ils se complètent, ont été présentés dans ce but au parlement. L'un supprime l'exemption du service militaire pour les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce, exemption admise dans tous les pays, dans tous les temps et sous tous les régimes. L'autre tend à l'abolition de tous les ordres religieux par la prohibition de leur noviciat, en soumettant l'entrée dans un ordre quelconque à l'autorisation préalable du gouvernement. Voilà comment est pratiquée la maxime de M. de Cavour ; voilà la liberté laissée à l'Église dans la Péninsule affranchie !

Le premier des projets de loi a été voté par la Chambre des députés, mais à la suite d'une discussion remarquable et dans des circonstances qui semblent faire de ce vote le point de départ d'une situation nouvelle. Depuis quatre ans, aucune voix indépendante n'avait osé s'élever en faveur de l'Église au sein de ce parlement où siégent tant de garibaldiens, de mazziniens, de révolutionnaires de toutes les écoles, et tout d'un coup le *seul* représentant que les catholiques soient récemment parvenus à y faire entrer se trouve soutenu, dans la revendication de ses droits, par trois orateurs et quarante-cinq suffrages. C'est plus que l'incident des quatre-vingt-onze transporté à Turin ;

c'est le commencement d'une réaction dans la conscience publique; c'est la formation dans la Chambre d'une nouveau parti qui sera le parti catholique libéral de la péninsule et dont nul n'est plus digne d'être le chef que l'illustre historien qui s'en est déjà fait l'éloquent organe.

M. Cesare Cantù a retrouvé dans cette occasion la vigueur et l'élévation avec lesquelles il a si victorieusement défendu l'œuvre du denier de Saint-Pierre. Protestant avec énergie contre le projet ministériel, il a fait voir que l'égalité, la liberté, la justice, se trouveraient également blessées par cette loi de haine et d'exception; puis, passant en revue toutes les législations européennes, il a montré que nulle part, ni dans le code des États protestants, ni dans celui de la nation musulmane, on ne trouvait l'exemple d'un pareil ostracisme.

Qu'on nous permette de reproduire ici, pour les conserver, quelques-unes des paroles de l'orateur ; elles sont l'expression même de l'expérience et du bon sens :

« Vous savez qu'en France la révolution de 1830 fut précisément dirigée contre la renaissance des idées aristocratiques et cléricales. Eh bien ! le 20 mars 1832, au moment où tous les esprits étaient en pleine effervescence, l'article 4 de la loi de la conscription portait que « seront considérés comme ayant satisfait à l'appel... les élèves des grands séminaires régulièrement autorisés à continuer leurs études ecclésiastiques... »

« La Prusse a une loi semblable : les étudiants en théologie doivent se présenter depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge de vingt-six ans devant la commission de la conscription; et quand à vingt-six ans ils sont entrés dans les ordres majeurs, ils sont de droit exempts.

« Vous voyez que je ne vais chercher la liberté ni en Angleterre, où la conscription n'existe pas, ni en Belgique, où la révolution a été faite par les catholiques, mais dans des pays où le catholicisme ne domine pas. Que dis-je ? je pourrais citer jusqu'à la Turquie. »

Démontrant ensuite que cette exemption accordée aux élèves du sanctuaire ne constitue nullement un privilége, mais qu'elle existe en vertu même d'un droit imprescriptible, il a ajouté avec une irrésistible force de raison :

« Si je regarde autour de moi, je trouve un peuple entièrement catholique ; catholique dans ses mœurs et ses aspirations, dans ses sentiments et dans ses grandeurs civiles et littéraires...

« En somme, le peuple est catholique, et les lois que vous faites doivent être appropriées à la religion du plus grand nombre. Vous ne pouvez élever une séparation entre la conscience individuelle et la force sociale... Donc la nation a besoin d'un clergé, et, par conséquent, d'un recrutement libre pour ce clergé. Ne parlez pas de privilége; il s'agit d'un droit qui appartient à la nation ; on ne saurait appeler privilége ce qui est nécessaire à la nation. »

Et, après avoir rappelé que cette exemption aujourd'hui refusée était revendiquée à Turin même, en 1861, par les chefs du parti italianissime, MM. Lanza, Boncompagni et San Martino, M. Cantù a terminé par ces belles paroles :

« Je suis seul, je ne parle ici qu'en mon nom, mais je sens que beaucoup d'entre vous approuvent intérieurement les idées que je viens d'exprimer. Je sens que mes paroles auront l'assentiment de plusieurs millions d'Italiens. N'abusez pas contre eux du pouvoir dont vous disposez...

« Je respecte dans l'armée un élément d'ordre, une école de discipline, un instrument d'unification ; mais cet éloge lui est commun avec le clergé; et pourquoi donc l'alliance de l'armée et du clergé nuirait-elle à l'œuvre que vous poursuivez ? Je vois que le ministère invoque le besoin d'une force; je lui réponds : le clergé est une force immense, grande, invincible ; vous avez tort de le mécontenter, de vous l'aliéner par un système continu de soupçons, de menaces et de persécutions...

« Hors des cas de soulèvement, comme celui de 1848, les clercs ne doivent pas se mêler aux soldats ; ils sont destinés à éclairer les esprits, à adoucir les douleurs ; ils doivent être élevés pour les missions auxquelles vous les renvoyez vous-mêmes dans votre langage de tous les jours...

« Laissez donc en paix les jeunes gens qui veulent se consacrer au sanctuaire... Laissez-les apprendre à parler le langage de la justice à ceux qui sont puissants, et celui de la soumission à ceux qui sont faibles. Laissez-les prier pour nous tous, qui ne prions pas, pour cette pauvre Italie, pour ceux qui la gouvernent : tous n'avons-nous pas besoin de prières ? Le royaume d'Italie ne se constituera pas, croyez-le bien, parce que vous aurez transformé quelques lévites en soldats. Si, un jour, Attila repassait le Mincio, ce n'est pas quelques milliers de soldats tonsurés de plus qui arrêteraient sa marche ! Ce qu'il faudrait alors, c'est un Léon le Grand, entouré de ses prêtres, pour apaiser la colère du conquérant et s'interposer entre les peuples et lui ! »

Écouté avec l'attention qu'impose toujours la double autorité du talent et de la conviction, ce discours a produit une impression profonde, et bientôt M. Cantù a pu reconnaître qu'il s'était fait l'interprète des sentiments de beaucoup de ses collègues, en voyant trois orateurs lui succéder à la tribune pour défendre l'indépendance des catholiques, et, spectacle inouï, 45 voix repousser la loi, dans une assemblée accoutumée à voter sans résistance toutes les mesures antireligieuses !

Des trois députés qui ont eu le courage de joindre leurs protestations à celle du grand historien, MM. d'Ondes-Reggio, Boggio et Mazziotti, les deux derniers ont des antécédents unitaires qui rendent leur opposition peu suspecte. Mais c'est surtout le premier, député de la Sicile, qui a marqué sa place dans ce grave débat à côté du noble représentant de Milan. Il est monté à la tribune, le texte du Statut à la main ; il a lu l'article premier qui dé-

clare la religion catholique religion de l'État, et, après avoir jeté aux interrupteurs cette apostrophe saisissante : « Vous l'avez juré, vous devez l'observer ! » il a poursuivi :

« Cet article est sans doute un grand hommage rendu à l'immense majorité que les catholiques représentent dans ce pays. La religion et le statut sont intimement liés... Le statut doit protéger la religion, comme la religion doit protéger le statut; la force matérielle du statut doit appuyer les prescriptions de l'Église, comme la force morale de l'Église doit appuyer les *lois du statut*. »

M. Boggio est venu proclamer la loi « profondément impolitique, » et il n'est pas jusqu'à M. Passaglia lui-même qui ne se soit risqué à la trouver « contraire à de hautes convenances. »

Mais l'événement, le fait considérable, c'est le chiffre de la minorité qui, pour la première fois, a osé se lever contre les ministres, et cela dans une question de liberté religieuse ! A nos yeux, ce résultat est énorme, et nous ne l'aurions pas attendu d'une Chambre généralement inféodée au cabinet, par intérêt ou par faiblesse, et dont les scandaleux débats à propos de l'affaire Bastoggi permettent d'apprécier la moralité politique. Les 45 sont le noyau d'un parti qui ne tardera pas à grossir, et autour duquel viendront successivement se rallier, au sein comme en dehors du parlement, toutes les âmes loyales et tous les esprits modérés.

C'est à l'initiative courageuse de M. Cantù qu'est due cette importante modification, et c'est un signalé service qu'il aura rendu à la commune cause du catholicisme et de la liberté. Combien il est heureux pour les catholiques, à Turin comme à Bruxelles, de posséder une tribune retentissante, au lieu d'être livrés, comme en Russie, pieds et poings liés avec un bâillon dans la bouche, au despotisme de leurs adversaires ! Là, du moins, ils ont la faculté précieuse de dévoiler les manœuvres, de signaler les abus de pouvoir, de flétrir les violences, d'éclairer partout la conscience humaine, et de former peu à peu ce grand et solennel verdict de l'opinion devant lequel tout finit par s'incliner.

Encouragés par le succès inespéré qu'ils viennent d'obtenir, les catholiques italiens agissent par toutes les voies légales qui leur restent pour empêcher la destruction systématique du clergé séculier et régulier de leur pays ; partout ils signent des pétitions destinées à être représentées comme une sorte d'appel au Sénat, dont la sanction est nécessaire à la loi nouvelle, et, en même temps, les évêques de Lombardie et ceux des anciennes provinces subalpines adressent des protestations au roi pour le prier de ne pas ratifier l'inique législation soumise à sa signature. Nous voulons croire que le Sénat, reconnaissant la voix émue de la nation dans ce mouvement et réparant la faute des ministres, rejettera la loi ou du moins y introduira des modifications de nature à la faire renvoyer à la session prochaine, c'est-à-dire aux calendes grecques.

En Belgique, les catholiques sont dans une situation meilleure, grâce au caractère libéral des institutions qu'ils ont eux-mêmes fondées en 1830. On sait où la crise ministérielle en était restée le mois dernier : le cabinet réuni à la gauche ne possédait plus qu'*une voix* de majorité, c'est-à-dire un appoint si aléatoire et si fragile, que tout gouvernement devenait impossible. Acculés à une extrémité pareille, des ministres animés d'un sincère esprit constitutionnel eussent cédé la place à d'autres ; mais les *libérâtres* belges sacrifient l'intérêt public à leurs passions, et, se cramponnant au pouvoir avec une avidité sans exemple, ils imaginèrent un moyen de s'imposer en violentant la représentation nationale. Un des leurs, M. Orts, déposa brusquement une proposition tendant à augmenter de six le nombre des députés par suite d'un certain accroissement de la population, et l'urgence fut aussitôt prononcée par les amis de M. Frère. Qu'était cette motion, subrepticement introduite dans une passe aussi critique, sinon un coup de jarnac parlementaire aboutissant à fausser la Constitution et à frauder la loi dans un intérêt de parti? La droite eût manqué à ses devoirs envers le pays en subissant la manœuvre, et, pour la déjouer, elle a eu recours à la seule voie qui convînt à sa dignité et à la dignité nationale : elle s'est abstenue, et comme il fallait à la Chambre la présence de cinquante-neuf membres pour constituer une majorité strictement légale, le ministère, qui eût compté rigoureusement ce nombre sans les empêchements de plusieurs des siens, se trouva réduit à l'impuissance. Cependant il ne voulut pas se rendre encore, et, battant le rappel parmi ses adhérents, forçant les tièdes, raccolant les boiteux, faisant transporter les malades, il parvint un moment à réunir cinquante-huit membres. Cinquante-huit ! Un de plus, et il était sauvé, la proposition Orts était votée, l'escamotage accompli ! Cette voix unique, indispensable, qu'il fallait à tout prix, c'était celle du représentant d'Alost, M. Cumont, vieillard de soixante-treize ans, retenu chez lui par un cancer à la poitrine. On le presse, on le harcèle, on l'accable de télégrammes pour le décider à faire le voyage ; il essaye, mais la vie échappe, le mal est à son dernier période, et cette voix expirante, qui était tout l'espoir d'un gouvernement, elle s'éteint avant d'avoir pu prononcer le dernier *oui* qu'on implorait d'elle ! On dit parfois, pour exprimer la fragilité des choses humaines, qu'elles tiennent à un fil : le ministère belge tenait à quelque chose de plus frêle encore : au souffle d'un mourant ! Il fallut enfin se résigner et subir la dissolution si longtemps esquivée. Elle a été prononcée, pour la Chambre des représentants seulement, il y a quelques jours ; les électeurs sont convoqués pour le 11 août prochain, et la nouvelle assemblée devra se réunir le 23 du même mois.

La conduite de la droite a été vivement discutée dans un certain camp, et quelques-uns lui ont reproché son abstention comme un acte de nature à ébranler l'édifice constitutionnel. Ç'a été la première accusation de ses adversaires, auxquels *le Journal de Bruxelles* a fermé la bouche en citant l'exemple

même de MM. Frère, Rogier et consorts qui, le 22 mai 1856, empêchèrent le vote d'un crédit de cinq millions en désertant la salle des séances au moment du scrutin. L'argument aurait pu toucher le *Journal des Débats*, qui s'est fait avec une chaleur singulière l'avocat du ministère en déroute, et qui va jusqu'à traiter les catholiques de factieux parce qu'ils ont employé le seul moyen légitime de résister aux abus de pouvoir d'un gouvernement réduit à une seule voix de majorité, « *ne pouvant pas vivre et ne sachant pas mourir*, » suivant l'heureuse expression de M. Malou. En présence d'une proposition que *les Débats* eux-mêmes qualifient « d'œuvre de parti, de subterfuge légal, de manœuvre plus ou moins loyale, » le devoir des catholiques n'était-il pas de déjouer l'intrigue et de faire triompher la légalité avec la loyauté? M. Orts avait caractérisé sa tentative en disant avec une cynique franchise à la tribune : « J'ai déposé cette proposition, parce que je la crois favorable à la gauche; si j'avais pu croire qu'elle ne fût pas hostile et nuisible à la droite, je me serais gardé de la formuler. » Et c'est en face d'une tactique aussi impudente qu'on a le courage de blâmer l'attitude patriotique et modérée de la droite! Combien le *Journal des Débats* était mieux inspiré quand, par la plume de M. Weiss, il reprochait si sagement naguère à la majorité de la Chambre prussienne d'avoir compromis, ébranlé, ruiné peut-être le gouvernement parlementaire en Prusse par l'excès de ses prétentions et la roideur de son pédantisme! Mais dès qu'il s'agit de *cléricaux*, la théorie des deux poids et des deux mesures devient aussitôt applicable et l'on n'hésite plus à amnistier les arrogances et les violences que l'on blâmait ailleurs la veille.

Quels sont donc cependant les vrais libéraux en Belgique, des catholiques qui ont fondé la constitution la plus large peut-être qu'il y ait en Europe, qui l'ont scrupuleusement maintenue contre la conjuration de toutes les passions antireligieuses, qui demandent l'extension du suffrage populaire et des franchises communales, ou bien des doctrinaires qui repoussent cette double réforme, qui se jouent du régime représentatif et ne craignent pas d'avouer qu'ils seraient capables, pour conserver le pouvoir et l'exploiter au gré de leurs rancunes, de restreindre ou de suspendre la loi fondamentale promulguée en 1830? Il est instructif de lire à ce sujet les déclarations d'un des principaux organes du parti, *le Journal de Gand;* elles sont significatives et lèvent tous les doutes sur le libéralisme de la gauche :

« Le gouvernement, la majorité, imprimait il y a quelques jours cette feuille, pourraient répondre à la droite par un coup d'État. En définitive, le pouvoir doit s'exercer par quelqu'un ; la minorité, en le neutralisant, fait acte d'insurrection, et le droit du gouvernement c'est d'étouffer cette insurrection et de se conserver ; là où les voies régulières ne sont plus possibles, *le gouvernement n'a qu'à prendre conseil du salut public.* »

C'est-à-dire : Nous donnons carte blanche à M. Frère, qu'il fasse un coup

d'État, qu'il jette le parlement par la fenêtre, qu'il se conserve avant tout, et que les catholiques soient réduits au silence; la Belgique a possédé trop de libertés depuis trente-quatre ans, il n'y aurait nul inconvénient à en retrancher un peu. — Qu'on lise la suite :

« La constitution a été une transaction; si les libéraux seuls du congrès avaient été appelés à la rédiger, ils y eussent certes posé en principe toutes les libertés qu'elle consacre, *mais avec des restrictions qui en eussent prévenu les abus.* »

Et l'on voudrait nous faire croire au libéralisme de ces gens-là! Et voilà les gens que le *Journal des Débats* préfère aux hommes qui, maîtres de rédiger le pacte national, n'y ont posé aucune restriction et n'ont cessé depuis d'en respecter la lettre et l'esprit! Non, un parti dans lequel on rencontre, comme chez les italianissimes à Turin et les moscovites à Varsovie, une antipathie profonde pour la liberté d'autrui, une incapacité radicale de supporter la contradiction et la résistance, une menace permanente de tout réduire au niveau de ses préjugés ou de ses intérêts, non, ce parti-là ne saurait être mis en balance avec celui qui se fait partout le protecteur des opprimés et des faibles et qui ne réclame d'autre privilége que le droit commun et le patrimoine de tous.

Comment s'est conduit à la dernière heure le cabinet libérâtre, ce cabinet incapable de réunir ses éléments de gouvernement? Loin de remettre en d'autres mains le soin des affaires publiques paralysées dans les siennes, il a usé d'une dernière et suprême ressource, la dissolution, mais en l'appliquant seulement à la Chambre des représentants et en laissant en dehors le sénat, où il compte encore six ou sept voix de majorité. La logique et la loyauté eussent exigé que le sénat fût dissous en même temps que la Chambre, de manière à rendre aussi complet que possible l'appel au pays. Mais les ministériels ont fait un autre calcul : si les électeurs donnent raison à la droite, ainsi que tout porte à le penser, les conservateurs qui prendront les portefeuilles se trouveront forcés de dissoudre le sénat et de recommencer la bataille électorale. C'est là la carte désespérée qu'ont voulu se réserver les doctrinaires, en perpétuant ainsi l'agitation et en imposant au nouveau cabinet la responsabilité de cette agitation et de cette secousse. Si MM. Frère et Rogier avaient confiance dans le résultat du scrutin, ils auraient aussi bien demandé au pays le renouvellement du mandat des sénateurs que celui du mandat des députés; en agissant d'une autre sorte, ils ont eux-mêmes avoué leur crainte et leur prévision d'une défaite.

Cette défaite, nous avons la conviction que les électeurs l'infligeront à une faction dont la politique aveugle ne tarderait pas à devenir fatale aux institutions qui depuis un tiers de siècle assurent l'indépendance et la prospérité de la Belgique. La dissolution arrachée au cabinet a été pour les catholiques un premier triomphe; le scrutin leur en ménage indubitablement un second. Ils ont montré dans toute cette crise qu'ils avaient pour eux le

talent, la droiture, le patriotisme; le pays, qui a clairement vu de quel côté se jouait la comédie et de quel autre se trouvaient les intentions sincèrement libérales, repoussera les hommes de l'émeute et des coups de parti pour adopter ceux dont l'honnêteté lui offre à la fois les plus solides garanties d'ordre et de progrès.

Chez nous, nous n'en sommes malheureusement pas encore à ces libres luttes, et les curieux procès électoraux qui se déroulent en ce moment devant les conseils de préfecture, permettent d'apprécier tout le chemin qui nous reste à parcourir. Des endormeurs nous parlent bien de liberté graduelle, mais de combien de degrés le thermomètre a-t-il monté depuis douze années? Nous sommes toujours à la température des avertissements, des suspensions, des suppressions, des candidatures officielles; la loi de sûreté générale demeure suspendue sur nos têtes, les réunions sont interdites, les comités défendus; on n'est pas même sûr de la propriété de son nom, et dans ce cercle de fer il se rencontre des *libéraux* à la façon belge et piémontaise, pour demander qu on rétrécisse encore l'espace où l'air respirable est déjà si raréfié. C'est ainsi que *l'Opinion nationale*, moniteur des dénonciations, appelle l'attention la plus vive du pouvoir[1] sur les écoles libres, dont les succès dans les examens menacent, paraît-il, tout l'ensemble de la civilisation moderne.

« L'école militaire de Saint-Cyr, dit M. Sauvestre, semble être particulièrement le but vers lequel tendent certaines maisons ecclésiastiques des plus en renom, et qui sont le rendez-vous de la jeunesse titrée; et il est utile de remarquer que depuis quelque temps leurs élèves l'emportent aux examens d'admission sur ceux des lycées et des autres établissements laïques.

« L'an dernier l'institution Sainte-Geneviève a eu 32 élèves reçus sur une promotion totale de 260 Saint-Cyriens. C'est beaucoup, surtout si l'on considère que cette proportion suit une progression ascendante, et qu'il ne faut pas être grand prophète pour prévoir le jour où l'armée sera commandée en grande partie par des officiers qui auront été élevés chez les jésuites. »

Cette sombre perspective plonge *l'Opinion nationale* dans de mortelles inquiétudes, et elle ajoute d'une voix effarée : « Ne pensez-vous pas que, « dans un moment de crise, il en puisse résulter un péril grave pour le « pays?... *Il importe de ne laisser ni le gouvernement, ni le public, s'endor-* « *mir dans une fausse sécurité.* LA SITUATION RÉCLAME UN PROMPT REMÈDE. »

Ne retrouve-t-on pas là le langage des libérâtres belges et du *Journal de Gand?* N'est-ce pas la même incitation aux coups d'autorité, le même appel aux mesures d'exception contre des adversaires? Cette mise hors la loi de tout ce qui est empreint du caractère religieux, rappelle les plus tristes souvenirs d'une époque de proscription et de deuil, et nous ne savons rien de plus honteux que le spectacle de ces *libéraux*, reniant la liberté d'enseigne-

[1] Numéro du 7 juillet.

ment comme ils avaient déjà renié la liberté d'association, et prenant parti pour l'histoire d'État de M. Duruy, en haine des congrégations, après s'être rangés du côté de M. de Persigny contre la Société de Saint-Vincent-de-Paul!

En signalant une fois de plus l'inconséquence flagrante et la brutale intolérance de cette conduite, nous ne saurions nous empêcher de remarquer combien les faits mêmes travestis par *l'Opinion*, cette prospérité des maisons privées, ces succès obtenus, grâce à la libre concurrence et à la féconde émulation qu'elle enfante, justifient avec éclat les vingt années de lutte des catholiques, de 1830 à 1850, pour la liberté d'enseignement, et combien ils mettent en lumière l'efficacité des libertés modernes pour le progrès et la défense des vérités et des intérêts catholiques. Nous montrions tout à l'heure l'utilité des tribunes parlementaires dans les pays où la foi combat contre l'esprit despotique et révolutionnaire : partout, en effet, où la vérité possède une tribune ou des écoles, elle n'a rien à redouter de l'avenir, car il lui suffit d'une estrade libre pour faire éclater sa force et rayonner son influence. La victoire n'est plus qu'une question de temps et d'efforts.

On ne sait pas assez dans notre pays tout ce que peut produire d'excellent et d'admirable, l'énergie persistante des activités individuelles. M. le prince de Broglie, qui donne si bien à la fois le précepte et l'exemple, le disait hier dans un discours, qu'il serait plus facile de louer ailleurs qu'en ce recueil, où nous aurions trop l'air d'appliquer à l'un des maîtres de la maison la page charmante qu'il a écrite sur l'hospitalité. C'est l'honneur de l'Académie que ces belles fêtes, où des voix éloquentes formulent les arrêts du beau, en célébrant les mérites du bien, et dont les nobles enseignements élèvent le niveau moral et intellectuel d'un peuple. Nous remercions M. de Monthyon qui, sans s'en douter peut-être, a fondé l'usage de consacrer une fois par an l'éloquence à l'éloge de la charité. A l'occasion du prix Bordin qui n'a pas été décerné, M. Villemain a su caractériser fortement et justement les droits de la critique morale en face des erreurs hardies : « Les opinions sont libres, a-t-il dit, mais elles ne sont pas égales. » Ceux qui attaquent les croyances morales de la société ne peuvent attendre d'elle un honneur public. Il faut convenir qu'il eût été choquant de voir, dans la même séance, couronner le matérialisme et la vertu. M. Villemain a été doublement applaudi; l'auditoire tout entier s'est plu à confondre dans ses applaudissements la haute moralité et la grande éloquence.

A l'autre bout de la France, une académie plus modeste, mais glorieuse aussi, et que ne sauraient dédaigner ceux qui aiment à voir partout se relever les traditions et la vie locales, l'académie des Jeux-Floraux, tenait naguère une de ses solennités les plus brillantes pour recevoir dans ses rangs, à la place du regrettable comte Jules de Rességuier, un de ces hommes dont nos pseudo-démocrates voudraient proscrire les idées avec la robe, le

P. Caussette, l'un des missionnaires les plus justement populaires du Midi. Son discours donne un complet démenti au mot de Chamfort, qui compare malicieusement les compositions de ce genre, après l'éclat éphémère de la séance de réception, aux carcasses d'un feu d'artifice le lendemain de la Saint-Jean. L'éminent religieux a fait ses preuves en même temps que son entrée, et son discours sur la langue française mérite d'être conservé comme un des morceaux les plus achevés que nous connaissions.

Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer ici quelques passages où s'accusent en même temps les qualités brillantes et les sentiments généreux de l'orateur :

« Le vulgaire sourit à tort de l'immortalité académique ; nos académiciens ont créé un ouvrage plus immortel que la France elle-même, la langue française. Il vient une heure, disait Napoléon Ier, où les belles actions sont changées en un thème de collége, et où César et Alexandre tombent sous la férule d'un pédant. Après quelques siècles, les monuments de l'art passent de nos palais de cristal dans le domaine de l'archéologie ; mais les langues, incorruptibles jusque dans leur mort, sont les reliques les plus impérissables des grandes civilisations. L'Orient mystérieux comme ses hiéroglyphes dans les ruines de Memphis, émerge avec d'ineffables splendeurs des pages inspirées de la Bible. La Grèce, si effacée sur le sol de l'Attique et sur les marbres de son Parthénon, est toujours jeune dans la poésie d'Homère ; l'éternité de Rome, qui nous paraît si dérisoire au milieu des ruines de son Forum, fut mille fois saluée par notre admiration dans les beautés d'Horace et de Virgile ; et si, par impossible, la France devait jamais s'ensevelir sous des ruines, même quand l'avenir ne saurait où chercher les restes de l'Institut et du Capitole, les écrits de Bossuet et de Racine dans les mains, il nous proclamerait le peuple le plus immortel de l'univers. »

Et cette autre page, aussi remarquable de coloris et d'élévation :

« Il est un conquérant plus rapide que le peuple français couvert de ses armes, c'est le peuple français lui-même portant d'une main ses chefs-d'œuvre littéraires et de l'autre l'olivier de la paix. Je connais deux éclaireurs qui ont précédé nos aigles dans les capitales du monde, je veux parler de la *Grammaire* et du *Dictionnaire de l'Académie.* Si un de nos bataillons franchissait le Rhin, on battrait le rappel en signe d'alarme dans toute l'Europe ; à chaque instant il se fait une invasion française par la diffusion de notre langue qui est appelée dans les deux hémisphères. Au dix-huitième siècle, un de nos maîtres s'écriait : « Les étrangers ne pouvant vaincre « comme nous, sont fiers de parler comme nous. » Aujourd'hui cette noble émulation est devenue universelle, le français est la langue que l'on apprend quand on veut en savoir une qui tienne lieu des autres, et nous voyons,

dans les relations des peuples civilisés, quelque chose de ce prodige antédiluvien, la terre alors n'avait qu'un seul langage : *Terra erat labii unius*. C'est en notre langue que l'on commande aux soldats de plusieurs patries, comme si les accents tout seuls de la France communiquaient le secret de la victoire ; cette langue a pris possession des protocoles de la diplomatie ; elle est devenue à l'étranger l'expression usuelle de la conversation des cours ; les peuples du Nord aiment à la scander de manière à se faire passer pour des Français de Paris : enfin, plus heureuse que nos armées, elle n'a pas été repoussée des bords de la Bérésina, car c'est en français que le czar écrit les notes si peu françaises de son cabinet. Et puisse-t-il acquérir, avec notre style, un peu de notre pitié pour cette nation en deuil qui lui redemande une patrie ! Victime touchante, malgré bien des erreurs mêlées à son infortune, et dont la cause ne peut être désespérée, si le martyre, comme on l'a dit, est une invention du ciel pour dompter les puissances de la terre ! »

Voilà la langue, les sentiments, les idées des hommes que l'on dénonce aux rigueurs du pouvoir comme coupables de corrompre la jeunesse, d'obscurcir son intelligence et d'égarer son patriotisme !

Léon Lavedan.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES A MALINES

29 août — 3 septembre 1864.

Une liste d'adhésion est déposée à la librairie catholique de M. Régis Ruffet (maison Périsse frères), 38, rue Saint-Sulpice, à Paris, chargé de la délivrance des cartes de membres.

Ces cartes assurent aux porteurs les avantages suivants :

1° Admission à toutes les séances des sections et de l'assemblée générale ;

2° Admission à l'exposition d'objets d'art religieux anciens et modernes, aux solennités religieuses et musicales, etc. ;

3° Remise de 50 pour cent sur les tarifs ordinaires des chemins de fer belges, depuis le 25 août jusqu'au 6 septembre inclusivement.

Une remise analogue est sollicitée près de l'administration française du chemin de fer du Nord.

Les membres, en retirant leur carte, recevront tous les documents relatifs au Congrès, et notamment la brochure contenant les projets de solution des questions qui y seront discutées.

Ceux qui désirent loger à Malines pendant la durée de la session sont invités de s'adresser sans délai, par lettre affranchie, à *M. Scheyvaerts, secrétaire du Comité local, rue du Clos, à Malines*, qui leur transmettra en temps utile l'adresse de la maison où ils pourront descendre à leur arrivée.

REBOUL ET FLANDRIN

Deux souscriptions sont ouvertes pour élever un monument, à Nîmes, à la mémoire du poëte Jean Reboul, et un monument, à Paris, à la mémoire du grand peintre Hippolyte Flandrin.

Nous nous associons bien volontiers à ces témoignages mérités de reconnaissante admiration.

Les souscriptions peuvent être déposées aux bureaux du *Correspondant*, rue de Tournon, 29.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH,

HISTOIRE D'UNE AME

Lettre du P. Newman au Rév. Charles Kingsley, Londres, 1864. — *Que veut dire le docteur Newman ?* par M. Kingsley, Londres, Macmillan, 1864. — *Apologia pro vita sua*, par le R. P. Newman, Londres, Longman, 1864.

Parmi les romanciers anglais de notre temps, il en est un qui a su se faire un nom et une position à part. Doué d'une imagination vive et d'une grande puissance de description, il excelle aussi dans la peinture des caractères énergiques, destinés à lutter contre des difficultés plus matérielles encore que morales. L'étude et la mise en relief des passions profondes, l'analyse du cœur humain, cette source éternelle du beau, du grand et de l'émotion pour les maîtres de l'art, lui échappent complétement. Ce n'est pas M. Kingsley qui créera jamais des personnages comme Jeanie Deans, dans la *Prison d'Édimbourg*, ou comme le vieux marin dans *David Copperfield ;* mais parlez-moi de la chasse au renard, ou d'une scène de pugilat, ou encore d'une chasse au kangarou dans les déserts de l'Australie, et soyez sûrs que personne au monde ne vous initiera aussi bien à tous les secrets du noble art de la vénerie, que le révérend Charles Kingsley, prédicateur de la cour, directeur du *Macmillan's Magazine* et, pourrions-nous ajouter, apôtre du christianisme *musculaire*. Qu'est-ce que cela ? demandez-vous très-naturellement. Eh bien, le révérend Charles Kingsley, fatigué sans doute de toutes les variations théologiques des mille et une sectes du protestantisme officiel ou non officiel, en est venu à résumer le christianisme en un seul dogme, celui de la

force musculaire. Aussi ses principaux personnages sont-ils invariablement doués de cette vigueur athlétique, si chère aux Anglais, et qui, élevée à sa plus haute puissance par le romancier en renom, devient le comble de la perfection chrétienne. Le christianisme musculaire tend aujourd'hui à remplacer les vertus ascétiques et l'esprit de renoncement que favorisait, il y a quelques années, le puséyisme. Si j'en crois un journal très-répandu en Angleterre, la première qualité qu'exige aujourd'hui de son prétendu une jeune personne disposée à épouser un ministre du saint Évangile, c'est qu'il puisse franchir une barrière de six pieds, faire deux lieues à la nage et tenir la tête d'une chasse à courre. A ce compte, le célèbre Blondin devrait songer à obtenir quelque beau bénéfice, lorsque ses forces commenceront à le trahir sur le trapèze. Évidemment il réunit, dans sa personne, toutes les conditions du christianisme musculaire.

Il n'est nullement surprenant que l'apôtre par excellence de la doctrine ressente une antipathie sincère pour ces hommes illustres, qui passèrent successivement, il y a peu d'années, de l'université d'Oxford dans le sein de l'Église catholique. Physiologiquement parlant, il n'y avait rien de musculeux dans cette école, où l'on voyait reparaître, à la grande surprise de tous, l'esprit de pénitence et de mortification dans ses formes les plus austères. M. Kingsley ne s'est pas fait faute de manifester plus d'une fois cette aversion instinctive; et, tout récemment, dans une revue mensuelle qu'il dirige, il s'est permis d'attaquer le P. Newman d'une façon si inqualifiable, que ce redoutable joûteur est redescendu dans l'arène et, comme le vieil Entelle de la fable, il a si vigoureusement malmené son adversaire que celui-ci s'en est retiré couvert de blessures, sous les huées du pays tout entier. Comme cet incident de la polémique religieuse en Angleterre est à la fois un trait de mœurs et le point de départ d'un travail plus sérieux du P. Newman, on nous permettra d'en donner ici les détails.

Dans la livraison de janvier du *Macmillan's Magazine*, parut un article de critique signé des initiales C. K. Cet article contenait les phrases suivantes :

« La vérité, en tant que vérité, n'a jamais été une vertu aux yeux du clergé romain. Le P. Newman nous apprend qu'il n'est pas besoin qu'elle le soit, qu'elle ne doit pas même l'être ; que la ruse est une arme donnée par le ciel aux saints pour lutter contre la force brutale d'un monde mauvais, qui se marie et continue de donner ses filles en mariage. Que sa doctrine soit correcte au point de vue des principes, peu importe, elle l'est au point de vue historique. »

Un ami du P. Newman lui ayant fait passer ce numéro en notant au crayon l'acte d'accusation, le vénérable fondateur de l'Oratoire

en Angleterre écrivit au propriétaire de la revue pour lui signaler cette calomnie si grave et si gratuite. Quant au passage en lui-même, le P. Newman ajoutait : « Au bas de la page en question, on ne renvoie à aucune de mes paroles, on ne cite aucun de mes écrits. Cependant, je ne songerais pas même à réclamer contre l'auteur d'une semblable accusation ni contre l'éditeur qui a pu en autoriser l'insertion, sans exiger la preuve de ces allégations. Je me borne à attirer votre attention sur le fait, dans la ferme conviction que vous-même, en homme d'honneur, vous ne voudrez pas associer votre nom à une imputation calomnieuse. »

Au reçu de cette lettre, M. Kingsley se déclara l'auteur du passage incriminé, et s'en référa à un sermon prêché par le P. Newman, en 1844, quand il était encore protestant. Puis le révérend ajouta :

« Je suis très-heureux d'apprendre que j'ai mal compris le sens de vos paroles ; et je serai non moins heureux, *lorsque vous m'aurez prouvé que je vous ai fait tort*, de rétracter mon accusation aussi publiquement que je l'ai formulée. »

Lorsque vous m'aurez prouvé que je vous ai fait tort ! Singulière manière, il faut l'avouer, de faire des excuses. Pas un mot qui puisse justifier l'accusation, pas la plus petite citation, et M. Kingsley laisse encore supposer que l'éminent penseur auquel il s'était si maladroitement attaqué, avait pourtant dit je ne sais quelles paroles à double sens, qui justifiaient, au moins en partie, l'accusation. Simples que nous étions de croire que c'est à l'accusateur de prouver la vérité de son dire !

Le romancier faisait pourtant au religieux la part trop belle pour que celui-ci ne profitât pas de l'occasion de venger une bonne fois le sacerdoce catholique et l'Église de toutes ces odieuses calomnies, de toutes ces stupides préventions qui portent un Anglais à prendre sérieusement nos coreligionnaires pour autant de niais ou de fripons. M. Kingsley fut amené à faire des excuses dans sa revue, comme il l'avait promis ; mais il les fit si boiteuses, si peu sincères, si peu *vraies*, qu'il provoqua de la part de son antagoniste la sanglante réplique dont voici la traduction exacte :

« Je vais essayer de résumer brièvement la correspondance que j'ai eue avec M. Kingsley, et j'espère ne pas dépasser les bornes de la gravité qu'exigent et mon caractère et mon sujet. Mais il est impossible de rendre parfaitement le sens de cette correspondance, sans tomber un peu dans le risible. Ce n'est vraiment pas ma faute.

« M. Kingsley commence par s'écrier : « Quel affreux esprit de chicane, quel système de fraudes en gros, quelle vile hypocrisie, quelle tyrannie oppressive de la conscience, ne voyons-nous pas dans l'Église de Rome ! En voici une preuve dans le P. Newman : un seul

témoin vivant vaut cent témoins défunts. Lui, un prêtre, parlant des prêtres, vient nous dire que le mensonge n'est pas un mal.

« Moi. — Ici, monsieur, permettez-moi de vous arrêter. Vous prenez, avec mon nom, des libertés par trop singulières. Si j'ai dit pareille chose, veuillez m'indiquer où et quand.

M. Kingsley. — Vous l'avez dit, mon Révérend Père, dans un sermon que vous avez prêché, étant vicaire protestant de Sainte-Marie d'Oxford, et que vous avez publié en 1844. De plus, je pourrais vous faire une leçon très-salutaire sur l'impression pénible que produisit alors sur moi ce sermon de votre composition.

« Moi. — Oh! oh! voilà qui est différent. Je n'étais donc pas un prêtre parlant des prêtres! Mais enfin montrez-moi ce fameux passage.

« M. Kingsley, d'un air plus courtois.— Savez-vous, mon Révérend Père, que votre ton me revient fort. Je me réjouis, oui, je me réjouis grandement de penser que vous n'avez jamais eu l'intention de dire ce que vous avez dit.

« Moi. — Comment je n'ai jamais eu l'intention de dire? Mais je ne l'ai jamais dit, je le soutiens, ni comme protestant ni comme catholique.

« M. Kingsley. — Abandonnons ce point.

« Moi.— Quoi! abandonner toute la question. Ou je l'ai dit, ou je ne l'ai pas dit. Vous avez dirigé contre moi une accusation monstrueuse; vous l'avez fait directement, nettement, publiquement. Vous êtes tenu de la prouver directement, nettement, publiquement, ou d'avouer que vous ne le pouvez pas.

« M. Kingsley. — Eh bien, si vous êtes tout à fait sûr de n'avoir jamais dit quelque chose de pareil, je vous crois ; foi d'honnête homme, j'accepte votre parole!

« Moi. — Ma parole, à moi! mais je ne dis rien. Je croyais que ma parole même était précisément en question. Quoi! la parole d'un professeur de mensonge venant dire qu'il ne ment pas.

« M. Kingsley, d'un air protecteur. — Nous sommes tous les deux des *gentlemen*, et moi, comme un vrai gentleman anglais, j'ai fait tout ce qu'on peut attendre de moi.

« Je commence enfin à voir clair : il me croyait encore un vrai gentleman, au moment même où il faisait de moi un prédicant du mensonge. Après tout, ce n'est pas moi, c'est M. Kingsley qui ne voulait pas dire ce qu'il a dit : *Habemus confitentem reum.*

« De sorte qu'en dernière analyse nous en revenons à ce point capital : Enseigner sans pratiquer, cet éternel lieu commun des satiriques depuis Juvénal jusqu'à Walter Scott. Vous souvient-il de ce passage du romancier où Jacques I[er] dit : « J'ai laissé l'enfant Charles et Stee-

« nie (le duc de Buckingham) occupé à lui faire connaître son devoir.
« Ah ! Geordie, sémillant Geordie, c'était vraiment une belle chose
« que d'entendre le bébé Charles démontrer le crime de la dissi-
« mulation, et Steenie lui faire un sermon sur l'infamie de l'impu-
« dicité. »

« Tout en sentant que les explications fournies par M. Kingsley, au mois de février, sont une misérable compensation pour ses énormités du mois de janvier, je n'en comprends pas moins que la correspondance à laquelle ces deux actes ont donné lieu, offre une véritable réparation de ces principes de justice historique et littéraire que sa conduite avait si fortement compromis. C'est pourquoi je livre le tout au public, sans descendre à critiquer désormais M. Kingsley. »

Le coup était si rude que le romancier ne put s'en relever. Il eut beau chercher à prouver dans une brochure que j'ai là sous les yeux le peu de sincérité du docteur Newman, personne ne voulut le croire même parmi les protestants les moins intelligents : il s'éleva de partout un rire homérique à la vue de la mésaventure arrivée au révérend Charles Kingsley, bon diable au demeurant et parfois fort amusant, mais fort peu théologien assurément. Sa brochure de quelques pages fourmille à elle seule d'énormités. Qu'avait-il besoin aussi, lui, écrivain léger et amuseur en titre, d'aller s'attaquer à l'un des plus profonds penseurs de l'Angleterre et placé, de l'aveu de tous, parmi les meilleurs écrivains dont elle puisse se vanter ? C'est ce qu'a eu soin de rappeler à M. Kingsley en termes ironiques la *Saturday Review*, peu suspecte, on le sait, de partialité pour le catholicisme.

Mais mettre les rieurs de son côté, était-ce assez pour un homme de la trempe du P. Newman ? Que de fois déjà n'avait-il pas vu se dresser devant lui cette accusation de défaut de sincérité et de franchise que les Anglais lancent si légèrement à la tête des catholiques ! Trouvent-ils, dans quelque livre théologique, une série de questions posées sur les diverses maladies de l'âme et notamment sur les divers degrés du mensonge, absolument comme un médecin, dans un ouvrage pathologique, définit et décrit les maladies du corps : vite ils transforment ces études du casuiste en autant de dogmes de l'Église. Quelles difficultés pratiques et quotidiennes soulève, pour le prêtre anglais, cette fâcheuse tendance de ses compatriotes dissidents, c'est ce que chacun d'eux pourrait dire. Mais pour le P. Newman, je n'en doute nullement, cette difficulté doit être double, à raison du rôle important qu'il a joué dans la naissance et le développement du puséyisme. Qu'on y songe : pendant douze années de suite, il fut constamment sur la brèche, l'inspirateur, le guide, le conseiller, le consolateur de cette foule d'âmes, ou jeunes et ardentes, ou mûres

et méditatives, mais toutes sincères, qui remuèrent si profondément, il y a trente ans, et l'université d'Oxford et la Grande-Bretagne. L'un après l'autre, puis tous ensemble, sous un chef bien-aimé, ces hommes reprirent péniblement, à la sueur de leur front, la pente de la tradition et de la doctrine chrétienne. Mais à mesure qu'ils s'enfonçaient dans ces mines longtemps abandonnées, qu'avaient recouvertes tant de végétations parasites, ils découvraient avec étonnement, avec effroi même, des filons d'un or pur aboutissant tous à une matrice première, qui s'appelait... ROME ! Rome, ce nom trois fois maudit par leurs frères, auxquels faisaient écho des millions de voix, retentissait à leurs oreilles doublé par cet autre cri de désespoir suprême : *Tendimus in Latium !* Et alors ces piocheurs intrépides s'arrêtaient éperdus, hésitants ; ils se retournaient vers leur chef, l'élu de leur cœur, et le trouvaient lui aussi, hésitant, tâtonnant, doutant ! Était-il, oui ou non, sur le chemin de la vérité? Mais qu'était-ce que la vérité? Sombre question que l'humanité s'adressera jusqu'à la fin des siècles, et qu'à une heure donnée chaque homme est obligé de se poser en face de sa propre âme. Quoi d'étonnant que les puséyistes hésitassent avant de se jeter résolûment dans ces obscures voies, dont aucun d'eux ne voyait encore clairement ni le but ni l'issue? Qui oserait leur en faire un reproche ? Qui ne respecterait, au contraire, ces défaillances subites et ces irrésolutions douloureuses, où se révèlent à la fois les angoisses et la sincérité de ce labeur incessant?

Mais s'arrêter, le peut-on? Dans cette lutte de la conscience avec Dieu, est-on maître de se reposer? Jacob et l'Ange luttèrent, dit l'Écriture, jusqu'au matin, et il fallut que l'envoyé divin pour vaincre Jacob, touchât « le nerf de sa cuisse, qui aussitôt se sécha. » Oui, ainsi ont fait la plupart de ces nobles lutteurs qui sont rentrés dans nos rangs. Ils avaient dit à Dieu : « Laisse-moi, car voici l'aube du jour » ; mais celui-ci les toucha et la source de toute hésitation se dessécha, et la lumière du ciel apparut dans toute sa splendeur.

Eh bien, c'est l'histoire de cette lutte tantôt ténébreuse comme la nuit, tantôt éclatante comme le soleil, que le R. P. Newman vient nous raconter dans un volume intitulé : *Apologia pro vita sua*. Mis en demeure de justifier, non sa foi nouvelle, mais sa conduite pendant les douze années de crise qui précédèrent son retour dans l'Église, il répond à cette sommation par l'*Histoire de son âme*, qui rappelle, par sa profonde sincérité, certaines pages de saint Augustin. Ici, nous avons même un attrait de plus : c'est que cette âme reflète pour ainsi dire, les âmes de beaucoup d'hommes éminents, dont le P. Newman est demeuré le confident et l'ami. Quant à moi, qui

racontais il y a vingt ans, à cette même place, l'origine et les conséquences du puséyisme, ce n'est pas sans une secrète émotion que j'aborde cette nouvelle étude sur une école, dont j'ai eu le bonheur et l'honneur de connaître les membres les plus distingués et, ce qui vaut mieux, les plus saints.

I

Rappelons-nous le point de départ : on a accusé le docteur Newman d'abord d'avoir enseigné la nécessité du mensonge, 2° d'être resté longtemps encore dans le sein de l'anglicanisme, quoique ses convictions fussent déjà catholiques ; 3° d'avoir tenu cette conduite peu honorable d'après des ordres venus de Rome même, dans le but de faciliter à ses disciples le passage d'une Église à l'autre. Si quelque chose doit étonner, c'est qu'il se soit trouvé des gens assez crédules pour accepter de pareilles inepties ; et pourtant il faut bien le reconnaître, cette opinion fut généralement répandue en Angleterre. On s'en convaincra aisément, en voyant le ton ému avec lequel le P. Newman repousse ces odieuses imputations.

« Tel était, dit-il, l'état des esprits, il y a vingt ans, chez tous ceux qui jugeaient d'après les éléments du gros bon sens. Et j'ajoute qu'en partie il en est encore de même aujourd'hui. Très-certainement, au moment où j'entreprends de me défendre, ces impressions sont pour moi un obstacle sérieux. Non-seulement je suis membre d'une Église anti-anglaise, dont le grand but est, assure-t-on, de renverser le protestantisme, dont les principales armes sont, ajoute-t-on, la ruse et la perfidie ; mais on me demande comment j'ai pu jamais me trouver avec Rome ? Est-ce que, par hasard, mes opinions me seraient tombées du ciel? Comment a-t-il pu se faire que, moi, un homme d'Oxford, *in gremio universitatis*, j'en sois venu à me produire dans toute l'efflorescence du papisme ? Comment ai-je pu, en présence de tant de prophéties, d'avertissements, et de dénonciations, comment ai-je pu persévérer dans une voie tendant inévitablement, tendant toujours vers Rome ? Enfin comment ceux dont j'ai trompé la confiance alors peuvent-ils se fier à moi aujourd'hui ?

« Voilà, en quelques mots, la véritable force de mon accusateur contre moi ; — mais, elle est dans les préventions du tribunal, non dans les arguments de mon adversaire, dont il est facile d'avoir rai-

son... Eh bien, il faut que je renverse cette barrière, il le faut, si je le puis, et je crois le pouvoir. J'en ai d'abord désespéré, quand j'ai dû aborder tant de fausses insinuations, tant de haines, tant d'animosités. A quoi bon répondre au premier chef d'accusation, puis au second et ainsi de suite, quand ma première réponse serait parfaitement oubliée au moment où je fournirais la dernière ? »

C'était, en effet, embarrassant au premier coup d'œil ; mais heureusement M. Kingsley avait lui-même présenté au P. Newman un moyen de sortir de la difficulté. La brochure du révérend porte ce titre significatif. « Que veut dire le docteur Newman, que veut-il dire : *What does Dr Newman mean?* »— « Oui, répond celui-ci, *Qu'est-ce que je veux?* Voilà la question que je me suis souvent posée, celle que je me pose encore. Il demande ce que je veux dire, non le sens de mes paroles, de mes arguments, de mes actions; il veut avoir le sens de cette intelligence vivante, en vertu de laquelle j'écris, je raisonne, j'agis. Il me demande mon âme, avec ses croyances, avec ses sentiments, et je vais lui répondre, non pour lui-même, mais pour l'amour de cette religion que je professe, de ce sacerdoce dont je suis le ministre indigne; pour mes amis et mes ennemis, pour ce public enfin composé d'indifférents, mais composé aussi de gens bienveillants, ou sceptiques, ou équitables, ou curieux, ou simplement étrangers, mais intéressés au débat.

« Ma perplexité dura tout au plus une demi-heure. Je savais ce que j'avais à faire, tout en frémissant devant cette exposition publique de mon être intime. Oui, il faut que je donne enfin la clef de ma vie entière, que je me montre tel que je suis et qu'il disparaisse ce vain fantôme évoqué si longtemps à ma place. Je veux être connu tel qu'un homme vivant, non tel que me montre je ne sais quel épouvantail affublé de mes vêtements... Mon point de départ, puis les accidents extérieurs qui changèrent le cours de mes idées, puis leurs modifications, leurs combinaisons, leurs oppositions successives, voilà ce qu'il me faut montrer. Quoi encore ? Quelle fut ma règle de conduite dans ces divers changements, comment je pus y céder, tout en conservant des fonctions ecclésiastiques, acceptées dans une autre disposition d'esprit. Car ces idées, enfin, c'étaient, humainement parlant, des protestants qui les avaient fait naître ; c'étaient des livres qui les avaient suggérées, c'était de mon propre esprit qu'elles étaient sorties. Voilà ce que j'aurai à exposer au grand jour; voilà comment s'expliquera ce merveilleux phénomène, qui m'a entraîné à abandonner « ma parenté et la maison de mon père », pour une Église que je redoutais si fort naguère. Et pourtant qu'y a-t-il donc de si étonnant à ce qu'une Église, florissante à travers tant de siècles, chez tant de nations, sous tant de régimes politiques diffé-

rents, parmi tant de conditions diverses, au milieu de tant de révolutions civiles et politiques, en vienne à convaincre une raison, à soumettre un cœur d'homme, sans qu'il faille recourir ni à la fraude ni à la sophistique des écoles?...

« Je me propose d'être purement biographique : je n'ai pas à exposer la doctrine catholique, je me raconte moi-même. Les faits donneront déjà lieu a bien assez de jugements contraires : celui-ci niera la nécessité de cette publication, celui-là sa convenance, sa valeur, son bon goût ; un troisième dénoncera comme imprudents les détails qui vont suivre. Mais, en pareille matière, il faut me permettre de suivre mes propres impressions. Ce n'est jamais chose agréable que d'avoir à parler de soi-même, moins encore d'en être accusé. Ce n'est jamais chose agréable que de révéler aux grands et aux petits, aux jeunes et aux vieux, ce qui s'est passé en soi depuis ses premières années. Ce n'est jamais chose agréable que de découvrir devant n'importe quel ergoteur superficiel ses pensées les plus intimes et jusqu'à ses mystérieux rapports avec Dieu. Mais j'aime encore moins, je l'avoue, être appelé en face un menteur et un fripon ; et je ne remplirais mon devoir ni envers ma foi ni envers mon nom, si je le tolérais. Je n'ai jamais mérité une telle insulte, et si je le prouve, comme j'en ai la conviction, peu m'importent les désagréments secondaires que peut entraîner la démonstration. »

II

J'ai donc eu bien raison d'intituler ce travail l'*Histoire d'une âme ;* car c'est bien dans une âme d'élite que nous allons plonger, depuis le moment où elle eut conscience d'elle-même, jusqu'à celui où, après mille combats pénibles, elle se reposa dans le sein de notre mère, l'Eglise universelle. Qu'il me soit permis d'ajouter que l'histoire du docteur Newman, est celle d'une foule d'Anglais qui ont ou précédé, ou suivi son exemple. Nos observations auront donc un caractère général dont il sera bon de tenir compte.

Une base fondamentale soutient l'éducation de tout jeune Anglais, la Bible, et elle ne fit pas défaut au P. Newman. Il y trouva de bonne heure ses véritables délices et prit l'habitude, dès son enfance, de confier au papier les réflexions que cette lecture lui suggérait. Il y a de singuliers rêves, des pressentiments étranges dans ces effu-

sions d'un enfant de douze ans, mais qui changent de forme et même de caractère, à mesure que cet enfant grandit. A quinze ans, le jeune Newman s'attache avec énergie à l'Eglise anglicane et au Credo de saint Athanase. Le dogme chrétien pénètre dans son âme avec une netteté qui ne s'effaça jamais dans la suite. La doctrine de la prédestination calviniste faillit aussi l'arrêter au passage : quoi de plus flatteur, en effet, pour notre amour-propre que cette conviction : — Quelle que chose que je fasse, je serai sauvé ! « De fait, dit le P. Newman, cette doctrine eut pour résultat de m'isoler du monde extérieur, de concentrer ma pensée sur deux êtres uniques : mon Créateur et moi. Moi, j'étais prédestiné au salut ; quant aux autres, ils étaient simplement passés sous silence, oubliés, mais non prédestinés à la mort éternelle. Au fond, je ne songeais qu'à la miséricorde divine, manifestée sur moi-même. »

J'insiste sur ce phénomène assez commun en Angleterre d'un adolescent, sondant déjà les problèmes les plus ardus de la conscience. Quand l'esprit est net et ferme comme chez M. Newman, toute la vie s'en ressent et revêt je ne sais quoi de grave, qui imprime au caractère britannique un cachet si sérieux. Lorsque au contraire ces idées tombent dans une intelligence faible, — et ce n'est pas rare, — vous avez la folie religieuse, ou tout au moins ces aberrations bizarres, si connues chez la race anglo-saxonne sous le nom de *revivals* ou résurrections spirituelles.

De quinze à vingt ans, le jeune homme continue de se plonger dans l'étude des ouvrages didactiques de son Église. L'un le familiarise avec l'histoire du Christianisme primitif ; l'autre, — et c'est Newton cette fois, — lui communique la croyance très-profonde que le Pape est l'Antéchrist et cette croyance persiste jusqu'à l'année 1843, c'est-à-dire deux ans seulement avant l'entrée du P. Newman dans le sein de l'Église catholique. Puis, à côté de cette idée si singulière pour un esprit aussi étendu, vient s'en placer une autre ; celle du célibat. « En 1816, cette idée fit sur moi une impression profonde : Dieu veut, me disais-je, que je mène une vie isolée. Depuis, elle ne m'a jamais abandonné qu'à de très-rares intervalles. Au fond, elle se mêlait à cette autre idée, que je pourrais être appelé à évangéliser les païens, mission pour laquelle je me sentais un vif attrait depuis plusieurs années » (p. 63-4).

Une fois ses études scolaires achevées, Henry Newman se rendit à l'université d'Oxford, où il devait exercer plus tard une si haute et si bienfaisante influence. C'était en 1822 et il y rencontra tout d'abord le célèbre docteur Whately, alors professeur d'économie politique, plus tard archevêque protestant de Dublin. Je me fais aisément une idée de la surprise et de l'espèce de désarroi dans lequel

ce logicien émérite et cet économiste distingué dut jeter ce jeune esprit un peu mystique, plus épris de Platon que d'Aristote, plus porté déjà à rechercher le vrai Christianisme dans la tradition, dans l'étude des Pères, dans une Église concrète, ayant pour ainsi dire un corps et une âme, grâce à des dogmes fixes et à la succession apostolique, que dans les mille et une interprétations de la Bible que suggère à ses disciples le calvinisme pur. Tel se montrait, en effet, peut-être à son insu, le jeune étudiant de l'université, c'est-à-dire tout l'opposé de ce qu'était le docteur Whately. A part une généreuse chaleur pour ses amis, celui-ci se signalait par la vigueur de la pensée, par une logique serrée, par un esprit pratique et souvent terre à terre laissant peu de place à ces coups d'œil profonds et ardents que jettent certaines âmes sur le monde spirituel. Je doute fort que M. Whately ait jamais conduit quelqu'un très-loin dans les voies de la haute perfection, même au point de vue protestant : je suis certain, au contraire, que son influence a dû porter beaucoup de jeunes esprits à penser par eux-mêmes, à ne se contenter ni de banalités ni d'à peu près, et c'est le genre de service qu'il paraît avoir rendu à Henry Newman. « A la lettre, dit celui-ci, il ouvrit mon esprit et m'apprit à raisonner... Il m'enseigna à voir de mes propres yeux, à marcher sans lisières : ce fut-là son œuvre. Mais son intelligence différait trop de la mienne pour nous permettre de rester longtemps sur la même ligne.. Le docteur Whately quitta Oxford en 1831, et depuis je ne le vis que deux fois ; mais je lui ai toujours gardé une affection profonde, quoique de ce jour il ait été mort pour moi. Nous n'aurions pu marcher ensemble, ma raison me le disait assez, pourtant je l'aimais trop pour lui dire adieu sans douleur. Plus tard, je m'aperçus que son influence, même intellectuelle, n'avait pas toujours été bonne pour moi. Quant à lui, il a, m'assure-t-on, dirigé plus d'une attaque contre mes opinions et mes tendances; mais ces passages ne me sont pas tombés sous les yeux, et il eût été inutile de rechercher ce qui n'aurait pas manqué de m'affliger. »

Jusqu'ici, nous n'avons guère devant nous que le spectacle d'un esprit d'élite cherchant sa voie et son guide. Henry Newman s'écarta instinctivement de l'économiste Whately, quand il s'agit de doctrines religieuses, mais il s'en rapprocha sous un point de vue qui a le droit de nous surprendre, si nous nous rappelons les tendances postérieures du futur archevêque de Dublin. Ainsi, selon M. Newman, Whately aurait soutenu les opinions les plus exclusives sur l'indépendance de l'Église vis-à-vis de l'État. Au moment où M. de Lamennais énonçait très-haut la même doctrine en France, le professeur d'Oxford protestait énergiquement contre la profanation du royaume de Dieu et contre cette double usurpation, qui permet à l'Église

d'intervenir dans le domaine temporel, à l'État, de se mêler du spirituel. L'Église n'aurait-elle donc pas le droit, continuait Whately, de posséder des propriétés? Loin de là, cela lui est parfaitement permis, mais à condition que ces propriétés ne dépendent en rien de l'État. Le clergé ne doit jamais être stipendié par le pouvoir temporel, ce qui n'enlève pas pourtant à celui-ci le droit de compter sur l'appui du clergé et de tous les chrétiens en général; cet appui serait alors beaucoup plus efficace qu'il ne l'est dans le système actuel. »

De la part d'un dissident ou d'un presbytérien, de semblables opinions n'auraient eu certes rien d'étonnant; mais proclamées et soutenues avec une véhémence et une force de logique merveilleuses par un membre éminent de l'Église anglicane, elles firent une profonde impression sur tous les esprits sérieux. C'était comme le tocsin de l'émeute contre cet érastianisme qui, de tout temps, pesa si lourdement sur le christianisme britannique, et qui prépara plus qu'on ne le croit communément les voies à la Réforme du seizième siècle. Le docteur Whately se doutait-il que sa célèbre brochure [1] annonçait un mouvement bien plus important, celui du puséyisme, dont il devient ainsi l'avant-coureur? On ne risque guère de se tromper en disant que non; car autrement comment aurait-il jeté, le premier, ce cri d'alarme et de désespoir : *Tendimus in Latium?*

Suivons encore pendant quelques instants M. Newman dans cette période de préparation où il demeure avant de prendre la haute position qu'il conserve encore. C'est comme une époque d'enfantement spirituel et intellectuel, qui nous donnera le secret de sa vie entière. Autour de lui les esprits s'agitaient et se passionnaient au sujet de cette émancipation des catholiques que le duc de Wellington et sir Robert Peel allaient imposer à leur parti frémissant. Peel représentait l'université d'Oxford, et ce grand esprit réclamait de ses commettants un appui que ceux-ci n'étaient guère disposés à lui accorder. Demander à la pépinière du sacerdoce anglican d'élever leurs émules à leur propre niveau, quel scandale! Exiger que ces *Parsons* en herbe fissent au bien public le sacrifice de leurs préventions contre l'Église de Rome, quelle hérésie! Disons cependant à leur honneur que la majorité fit résolûment ce sacrifice; mais ajoutons que Henry Newman vota avec la minorité ; il va nous dire lui-même pourquoi. « Je me prononçai contre M. Peel, dit-il, par des raisons que je pourrais appeler universitaires, non ecclésiastiques, ni politiques, et je le declarai séance tenante. Selon moi, M. Peel avait usé de surprise pour gagner l'université; il n'avait pas le droit d'exiger que nous fissions brusquement volte-face au risque

[1] *Letters on the Church by an Episcopalian.*

de nous faire passer pour les humbles serviteurs du pouvoir. A mon sens, une grande université comme la nôtre ne devait pas se laisser gourmander, même par l'illustre duc de Wellington. En outre, j'étais déjà sous l'influence de Keble et de Froude, qui désapprouvaient le changement de politique du duc et le flétrissaient comme entaché de libéralisme[1]. »

Qu'étaient-ce donc que ces deux hommes, dont l'influence se montrait si profonde sur un esprit prime-sautier, s'il en fût, et qui se distinguait déjà si bien de ses collègues que Whately le soupçonnait de vouloir devenir chef de parti ? Dans Froude, nous avons nommé le précurseur, dans Keble, le véritable fondateur du puséyisme. Le premier est mort depuis plusieurs années, mais sa mémoire est restée vivante parmi tous ceux qui l'ont approché. Cœur aimant, mœurs austères, érudition étendue, tout contribuait chez Froude à la fascination qu'il exerçait sur ses amis. Son âme débordait de tendresse, son caractère avait je ne sais quoi d'enjoué et d'ouvert ; quant à son esprit, on s'étonnait d'y trouver à la fois la force unie à la mesure, et jamais ces qualités ne se montraient plus à l'aise que dans les longues discussions auxquelles il se plaisait. Le P. Newman lui accorde, — et il est bon juge en ces matières, — le don du génie, de l'originalité, avec une abondance d'idées trop grande pour son faible corps. Le glaive usait sans cesse le fourreau; point de ressemblance entre Froude et Ozanam. Qui sait, si le premier eût vécu, où il eût conduit l'Église anglicane, grâce à ces qualités éminentes qui semblaient, chez lui, se fortifier sans se confondre, où l'on retrouve un rare esprit de critique, une logique rigoureuse joints au génie de la spéculation et des hardiesses abstraites ? Remarquez encore ce trait au moins singulier chez un homme qui vécut et mourut protestant : « Froude professait ouvertement son admiration pour l'Église de Rome, sa haine pour les réformateurs. Il acceptait avec bonheur un système de hiérarchie, de pouvoir sacerdotal et d'indépendance ecclésiastique. Il avait le plus profond dédain pour cette maxime : « La Bible, rien que la Bible, pour base du protestantisme, » et il aimait à signaler la tradition comme le principal canal de l'enseignement religieux. Il avait encore une idée très-haute de l'excellence intrinsèque de la virginité, dont il regardait la sainte Vierge comme le type suprême. » Ajoutons à ces caractères le culte des saints, la foi dans la présence réelle, dans la perpétuité des miracles dans l'Église, dans l'efficacité de la pénitence et de la mortification, et nous aurons devant nous un portrait des plus attachants,

[1] Il s'agit ici, bien entendu, de libéralisme ou plutôt d'indifférence en matière de religion.

mais des plus singuliers, singulier surtout pour ce monde d'étudiants, de savants et de lettrés qui l'entourait. Si M. Froude n'eût été enlevé par une mort prématurée, il eût été le saint Jean de ce mouvement religieux, dont le P. Newman devait être le saint Paul.

Quant à M. Keble, que l'Église n'a point encore le bonheur de compter au nombre de ses enfants, pourquoi n'emprunterais-je pas les paroles du P. Newman pour le décrire? Il serait impossible d'en trouver de plus vraies ni de plus touchantes.

« Le premier, le véritable auteur du puséyisme, dit-il, c'est le révérend John Keble. Après avoir remporté, à peine adolescent, les premiers honneurs de l'université, il avait fui bien vite l'admiration qui s'attachait à ses pas, pour rechercher, dans les campagnes, les saintes jouissances du devoir pastoral. La première fois que je me trouvai près de lui, ce fut lors de mon élection comme *Fellow* du collége d'Oriel. Combien ne s'est-elle pas fixée dans ma mémoire, cette heure écoulée depuis quarante-deux ans, oui, quarante-deux ans, au moment même où j'écris ces lignes! Tous mes confrères me serrèrent la main, et je m'en tirai bien jusqu'à l'instant où Keble me la prit à son tour : alors le sentiment de ma propre indignité m'accabla tellement que j'aurais voulu me cacher. Je voyais en effet devant moi l'homme dont j'avais entendu parler avec respect et admiration depuis mon arrivée à Oxford. Un jour, je me le rappelle encore, je descendais une des rues de la ville avec un de mes meilleurs amis, lorsqu'il s'écria : « Voilà Keble! » Vous dire le sentiment de vénération avec lequel je le regardai, ce serait impossible. Une autre fois, c'était un maître ès arts qui se répandait en éloges sur la douceur, la modestie, la simplicité de Keble; plus loin, c'était le doyen Milman qui l'aimait, disait-il, comme un frère. Et comment en eût-il été autrement! Keble ne ressemblait à personne. Il m'évita néanmoins quelque temps à cause de mes opinions qu'il croyait relâchées; mais enfin Froude nous rapprocha et raconte le fait à sa façon dans l'unique ouvrage qu'il a laissé : « Vous rappelez-vous, « dit-il, ce meurtrier qui n'avait fait qu'une seule bonne action « dans sa vie ? Eh bien, si l'on me demandait ce que j'ai fait de bien, « je répondrais : — J'ai amené Keble et Newman à se comprendre « mutuellement. »

Vous avez maintenant devant vous les personnages; ajoutez-y Robert Wilberforce, MM. Lyall, Rose et plus tard Pusey; et le groupe destiné à révolutionner avec éclat l'Église anglicane, en lui imprimant une direction inattendue, vous est connu.

Au moment où ce mouvement éclata, cette église offrait un spectacle affligeant pour toute âme chrétienne. Ses évêques, toujours plus ou moins dans la main du pouvoir temporel, s'occupaient beau-

coup plus de bien placer leurs fils et de bien marier leurs filles que de ce dépôt de la foi dont ils prétendaient avoir la garde. Nulle autorité sur leurs ouailles ; tout aussi peu de pouvoir sur leurs prêtres ; aucun souci pour les questions de dogme ou de discipline, telle était alors, telle est même encore au fond la situation. Je n'en voudrais pour preuve que les récents débats soulevés, soit par l'affaire de l'évêque Colenso, soit par celle des *Essays and Reviews*, qui s'agite en ce moment même. Mais il y a, entre la situation de 1833 et celle de 1864, cette différence : c'est qu'alors personne n'avait l'air de comprendre la gravité de la position, chacun se laissant doucement bercer par le flot et entraîner par le courant léthargique de la décadence. Qu'importait que tel prélat rejetât le dogme de la Trinité, ou du péché originel, ou l'authenticité de tel livre sacré, s'il n'en laissait rien paraître au dehors, si ses mœurs étaient correctes, s'il avait l'amour de l'antiquité classique, s'il avait, par exemple, fait une bonne édition de Sophocle ou d'Euripide, ou éclairé de ses savants commentaires quelque point resté obscur dans Platon ou Aristote ?

Et, s'il en était ainsi du corps épiscopal, que dire des ministres ? L'idéal du prêtre, pour eux, c'était d'être un parfait *gentleman*, fréquentant la meilleure société sans y être déplacé, débitant le dimanche un sermon plus ou moins académique, sauf à suivre la chasse le lundi sur un cheval pur sang, ou danser un quadrille le soir au bal de lord ***. Quant à une éducation sacerdotale, personne n'y songeait ; les apprentis ministres menaient joyeuse vie à l'université ; puis, le jour de l'ordination approchant, ils apprenaient quelque manuel théologique pour répondre aux questions posées, et le tour était fait. Le même homme, si bon vivant la veille, revêtait le décorum comme il endossait le surplis, et attendait un bon bénéfice ou un bon mariage : ils lui arrivaient souvent tous les deux à la fois. Cette race de ministres se rencontre encore aujourd'hui, mais plus rarement qu'autrefois ; du reste, hommes du monde bien plutôt que d'Église, âpres au gain, remuants, habiles, souvent rompus aux affaires, c'étaient d'excellents officiers de police religieuse. Ils devisaient également bien de cette « récréation innocente » (historique) qui a nom opéra, de la généalogie d'un coursier, d'une question d'ontologie ou d'une enquête parlementaire ; de l'Église comme institution divine, de la Rédemption, du salut des âmes, peu ou point. La vraie séve du protestantisme anglais, si séve il y avait, était ailleurs.

Cependant le mouvement puséyiste lui-même prouve que bien des âmes sincères étaient épouvantées de cet état de choses. Était-ce une Église qu'on avait sous les yeux ? Était-ce bien là ce christianisme primitif que l'anglicanisme avait la prétention d'avoir ressuscité ? Et, s'il n'était pas ici, où était-il ? à quels caractères le reconnaître ?

quelle avait été la loi de son développement doctrinal et pratique? Redoutables questions que se posèrent tout d'abord M. Newman et ses amis, mais auxquelles l'histoire seule pouvait répondre. Aussi le jeune et brillant *fellow* d'Oriel se jette-t-il avec une ardeur fiévreuse dans l'étude des Pères ; la grande controverse arienne attire de préférence ses regards, et la célèbre église d'Alexandrie semble exercer sur lui une sorte de fascination. « La bataille contre l'arianisme, dit-il, fut d'abord livrée à Alexandrie ; Athanase, le champion de la vérité, était évêque d'Alexandrie; ses écrits rappellent sans cesse des noms glorieux, ceux d'Origène, de Clément, qui avaient illuminé ou le siége ou l'école d'Alexandrie. La philosophie si large de Clément et d'Origène me ravit ; je dis la philosophie, et non la théologie ; aussi en ai-je esquissé les principaux traits dans mon ouvrage sur ce sujet[1], avec le zèle et la fraîcheur, mais aussi avec la partialité d'un néophyte. Quelques parties de leur enseignement, magnifique en soi, retentissaient, pareilles à une douce musique, dans la profondeur de mon âme, comme si elles eussent répondu à des idées préconçues depuis longtemps ; mais, ne pouvant s'appuyer sur rien au dehors, ces parties là reposaient sur le principe mystique et sacramentel, et parlaient des diverses *économies* ou dispensations de l'Éternel. Ainsi, selon eux, le monde extérieur, physique et historique n'était que la manifestation visible de réalités bien plus grandes que le monde ; ainsi la nature elle-même une parabole, l'Écriture une allégorie, la littérature, la philosophie, la mythologie païenne, autant de préambules de l'Évangile. »

Pour nous, catholiques, il n'y a rien de bien neuf dans ce point de vue; pour M. Newman et ses amis, c'était, au contraire, la découverte d'un monde inconnu, et ils en ressentaient peut-être autant de joie, autant de surprise que Christophe Colomb lorsqu'il vit pour la première fois l'Amérique se présenter à ses regards dans tout l'éclat de sa mystérieuse beauté. Du reste, bien d'autres surprises attendaient le jeune ministre. Autour de lui l'Angleterre paraissait incliner sa voile sous le souffle du vent révolutionnaire qui s'était déchaîné sur l'Europe ; sans parler de la question de la réforme électorale, on agitait celle de l'Église établie, de l'aristocratie, que sais-je encore? Le temps n'était guère propice aux études solitaires, ni aux recherches abstraites sur les caractères de la véritable Église. Et pourtant, malgré tout ce bruit, peut-être même à cause de lui, l'implacable question : Où est donc cette Église ? revenait sans cesse se présenter à ces esprits convaincus. « J'avais sous les yeux, dit le vénérable auteur, un établissement officiel, divisé en lui-même, menacé

[1] *History of the Arians.*

de toutes parts, ignorant sa force réelle, et je le comparais à cette puissance vive et énergique dont j'étudiais l'histoire dans les siècles primitifs. A son zèle triomphant pour le mystère fondamental de l'Incarnation, que j'avais moi-même tant aimé dès ma jeunesse, je reconnus ma mère spirituelle : *Incessu patuit Dea.* L'esprit de renoncement de ses ascètes, l'héroïsme de ses martyrs, l'indomptable fermeté de ses évêques, le joyeux élan de sa marche en avant, m'enlevaient, me transportaient. Et alors je me disais : Regarde ici, regarde là ! Pour mon Église à moi, j'avais de l'affection, non de la tendresse; je tremblais pour son avenir, je ressentais de la colère, du mépris, pour ses indolentes perplexités. »

Je vous ai promis l'histoire d'une âme et de mille âmes semblables à celle de Newman ; vous l'avez sous les yeux; vous la saisissez dans ses angoisses, dans ses doutes intimes, dans ses recherches inquiètes. La ressource était facile, direz-vous. Pas si facile que vous croyez ; la foi est un don de Dieu, ne l'oublions jamais, et il s'en fallait encore de douze années que M. Newman ne le reçût d'en haut. A l'heure dont nous parlons, il ne lui vint même pas à l'idée de quitter l'anglicanisme.

Toutefois, poussé peut-être à son insu par un instinct secret, il suivit son ami Froude dans un voyage qu'il fit à cette époque dans l'Italie méridionale. Écoutons ici le récit de ses impressions ; elles acquièrent parfois un caractère éminemment dramatique et touchant : « L'étrangeté de cette vie nouvelle me reportait constamment en moi-même; la beauté des sites, les souvenirs historiques m'agréaient; il n'en était pas ainsi des hommes ni des mœurs. Dans tout notre voyage, nous nous tînmes à l'écart des catholiques... Avant de quitter Rome, nous fîmes, Froude et moi, deux visites au monsignor, aujourd'hui cardinal Wiseman. Peu après nous quittâmes la ville. Ce fut le seul prêtre avec lequel je me rencontrai dans la même chambre, si j'en excepte un ecclésiastique de Castro Giovanni, en Sicile, qui voulut entamer une controverse avec moi. Quant aux offices de l'Église, nous assistâmes aux Ténèbres dans la chapelle Sixtine, mais uniquement pour jouir de la beauté du *Miserere*. A tout prendre, je me disais : Ici tout est divin, sauf l'homme et son esprit. Je voyais la vie extérieure des catholiques ; le dedans m'échappait complétement. Puis je retombais sur moi-même et sur mon isolement...

« Cet isolement fit naître en moi la pensée que toute délivrance s'accomplit par le petit nombre, non par la foule ; par quelques personnes, non par des corps entiers. Et alors j'allais répétant ces paroles si chères à mon enfance : *Exoriare aliquis.* Je commençais à croire que j'avais une mission à remplir. Quand nous prîmes congé de monsignor Wiseman, il nous invita courtoisement à revenir à Rome;

mais je répondis en affectant beaucoup de gravité : « Nous avons une « œuvre à faire en Angleterre. » Je partis sur-le-champ pour la Sicile, où ce pressentiment se fortifia de plus en plus. Je m'enfonçai dans l'intérieur de l'île, et je tombai malade d'une fièvre à Leonforte. Mon domestique se persuada que j'allais mourir et me demanda mes dernières instructions. Je les lui donnai selon ses désirs, mais en lui disant : « Je ne mourrai pas cette fois, non, je ne mourrai pas, car « je n'ai point péché contre la lumière. » Que voulais-je dire ? je n'ai jamais pu le découvrir.

« En arrivant à Castro Giovanni, je m'alitai pendant trois semaines. Vers la fin de mai, je partis pour Palerme, ce qui me prit trois jours entiers. Le matin du 26 ou 27, avant de quitter mon auberge, je m'assis sur mon lit et me mis à sangloter. « Qu'avez-vous, maître ? » me demanda le même serviteur dévoué qui m'avait soigné. « J'ai une « œuvre à accomplir en Angleterre. » Il me fut impossible de trouver une autre réponse.

« J'avais soif de mon pays, et pourtant il me fallut, faute d'un bâtiment, rester encore trois semaines à Palerme. Je calmais mon impatience en visitant les églises, mais sans jamais assister aux offices. J'ignorais entièrement le bienfait de la présence réelle dans le saint-sacrement. Enfin je m'embarquai sur un bateau chargé d'oranges et en destination de Marseille. Un calme plat nous retint une semaine dans les Bouches de Bonifacio. Ce fut alors que j'écrivis ces vers : « *Conduis, douce lumière*, » qui sont devenus populaires. Singulière chose, pendant toute la traversée, je ne fus occupé que de poésie. Mon extrême faiblesse me retint de nouveau plusieurs jours à Lyon. Il me fut enfin permis de repartir pour l'Angleterre, et je ne m'arrêtai plus un instant avant d'avoir atteint la maison maternelle. Mon frère était aussi arrivé de la Perse quelques heures auparavant. C'était un mardi, et, le dimanche suivant, 14 juillet 1832, M. Keble prêcha du haut de la chaire de l'université son fameux discours sur l'apostasie nationale. De ce jour date pour moi le mouvement religieux de 1833. »

III

Pour beaucoup de personnes qui connaissent seulement le puséyisme à la surface, ce remarquable mouvement religieux n'était qu'un effort pour se rapprocher du catholicisme, qu'une manœuvre

même, ourdie de concert avec Rome, pour s'emparer subrepticement des âmes, miner peu à peu l'établissement anglican et opérer, à un jour donné, une véritable révolution. Que je n'exagère en rien cette absurde hypothèse, le fait même que le P. Newman a cru devoir s'en défendre le prouve surabondamment. En réalité, le puséyisme fut tout autre chose : quelques âmes d'élite et profondément convaincues de la vérité intrinsèque de leur protestantisme anglican, s'alarmèrent à la vue des pertes successives que celui-ci avait faites sous le point de vue du dogme, du culte et de la discipline. En portant leurs regards sur les formulaires et les livres liturgiques de leur église, ils y virent d'abord avec étonnement une paraphrase, souvent même une traduction littérale de la liturgie catholique. L'office du matin, par exemple, a été traduit sur la messe. De plus, des fêtes catholiques, des saints catholiques, figurent également dans le calendrier anglican. En creusant davantage leur sujet, ces hommes consciencieux, — j'insiste sur cette épithète, — remarquèrent, soit dans leurs théologiens du dix-septième siècle, soit dans ce qu'on pourrait appeler les articles organiques de leur système religieux, des dogmes ou formellement énoncés, ou obscurément impliqués, auxquels la plupart de leurs coreligionnaires ne croyaient plus : la régénération baptismale, la présence réelle, le sacrement de pénitence et le pouvoir des clefs, l'ordre, étaient de ce nombre. En remontant la pente des siècles, ils retrouvaient toutes ces bases fondamentales dans les écrits des Pères et dans l'Église primitive : donc l'anglicanisme les avait pratiquement abandonnées. Mais l'Église romaine les avait conservées ; elle était donc, sous ce rapport, plus près de la révélation divine, plus près de la vérité. Dès lors pourquoi lui déclarer une guerre impitoyable ? pourquoi ne pas reprendre ce qu'elle avait su si bien conserver ? Sans doute c'était une sœur malade, pleine de corruptions idolâtriques, livrée à des erreurs séculaires ; mais enfin on devait la reconnaître comme une sœur. Et puis, si l'anglicanisme reprenait ces biens sacrés qu'il avait paru dédaigner, il mériterait vraiment, lui, ce beau titre de catholique ou d'universel, par lequel il se rattacherait à l'Église et aux Églises de tous les siècles. Qu'importaient d'ailleurs Rome et les autres communions chrétiennes ? Il s'agissait de sauver sa propre âme d'abord, celle des autres Anglais ensuite, chose peu facile, mais qu'il fallait aborder résolûment. Il y a, dans une lettre familière du P. Newman, un passage qui me semble résumer admirablement le but que lui et ses compagnons de labeur se proposaient. Selon son opinion de cette époque, chaque nation a son ange gardien ; mais il y a de ces anges qui sont un peu dégénérés, et de ce nombre est celui de John Bull. « Je ne puis m'empêcher de croire, dit-il, qu'il y a des êtres très-bons sous quelques

rapports, mais avec un grand mélange de mal, qui agissent comme principes vivifiants de certaines institutions... Prenez l'Angleterre, par exemple; elle a sans doute beaucoup de grandes vertus, mais fort peu d'esprit catholique. Selon moi, John Bull est un esprit n'appartenant ni au ciel ni à l'enfer... Est-ce que l'Église chrétienne, dans son ensemble, n'a pas aussi fait de ces compromis avec la vérité?... Comment éviterons-nous et Charybde et Scylla? comment irons-nous tout droit devant nous jusqu'à l'image du Christ? » Infuser de l'esprit catholique à John Bull, tout en évitant les écueils ; aller droit devant soi, sans regarder à droite ni à gauche, pour arriver devant cette face lumineuse du Christ, voilée encore aux regards de ces hommes généreux, telle me paraît avoir été la mission qu'ils s'imposèrent alors, et, à ce titre, ils ont droit à tous nos respects.

Je résume ici en quelques lignes, ce qui assurément était épars et à l'état latent dans chacun de ces esprits ; mais ce travail aura son utilité si le lecteur veut bien se rappeler que beaucoup d'entre eux sont encore dans la même situation. Oui, en ce moment même, il y a beaucoup d'Anglais puséyistes absorbés, profondément absorbés dans la recherche de la vérité, et creusant péniblement leur sillon de chaque jour. Si vous les rencontrez sur votre chemin, saluez-les comme des âmes d'élite, ne souriez ni de leurs objections parfois puériles, ni de leurs scrupules méticuleux; ne doutez pas surtout de leur sincérité, car vous pouvez les repousser à jamais du giron de l'Église. Ne répondez pas non plus à leurs questions par des arguments à l'adresse du calvinisme pur, car ils l'ont en horreur. Celui qui écrit ces lignes a quelquefois entendu de leur part de douloureuses confidences sur l'ignorance qu'ils avaient rencontrée, sous ce rapport, chez plus d'un ecclésiastique français.

John Henry Newman était donc revenu de Sicile, se répétant constamment à lui-même : « J'ai une œuvre à faire, » et il se jeta avec ardeur dans la lutte déjà commencée. Autour de lui se rangea immédiatement tout ce que l'Université comptait d'esprits éminents ou d'âmes ardentes, et ils étaient en grand nombre : c'étaient, avec M. Keble et M. Froude, les deux Palmer, l'un de l'université de Dublin, l'autre de celle d'Oxford ; c'était encore Arthur Perceval et Hugh Rose, sans compter d'autres de moindre importance littéraire, mais d'une bonne volonté égale à la leur.

Le moment, d'ailleurs, était solennel, et l'Église officielle, je l'ai dit plus haut, se voyait attaquée de toutes parts. Le cabinet whig, triomphalement installé depuis le bill de la réforme, peuplait les siéges épiscopaux et les principaux bénéfices d'hommes d'une orthodoxie douteuse et fort peu disposés à se tenir ferme sur le terrain des principes. A vrai dire, ces dignitaires jouaient bien plutôt le rôle de

gardiens d'une certaine morale naturelle chez leurs subordonnés que des dépositaires de la foi chrétienne. Cette manière de comprendre la dignité épiscopale a toujours caractérisé les whigs, et se fait jour encore aujourd'hui dans les choix que souffle à lord Palmerston son beau-frère, lord Shaftesbury. D'un autre côté la propriété ecclésiastique était elle-même menacée par les vives attaques des dissidents, et l'on se demandait avec terreur si cet opulent héritage, confisqué depuis trois siècles sur le catholicisme au profit du nouvel établissement, n'allait pas s'écrouler sous tant d'efforts combinés.

Les nouveaux réformateurs coururent au plus pressé, et il faut vraiment admirer leur courage; car, même parmi les chefs du mouvement, il existait plus d'un germe de division. Celui-ci, par sa position sociale, avait à ménager les évêques ; celui-là ne voulait pas aller au delà d'une certaine limite, et ainsi de suite. M. Newman, qui n'était *personne*, dit-il, prit immédiatement un parti décisif. Il commença sur-le-champ la publication de ces petits traités (*Tracts for the Times*) qui mirent bientôt en fermentation toute l'Angleterre. Dans ces traités, écrits avec verve, souvent avec passion, toujours sous une forme incisive, procédant avec une logique serrée, et revêtus d'un langage qui révélait déjà la main d'un maître, il abordait successivement toutes les grandes questions : le dogme, la liturgie, l'autorité épiscopale, les caractères d'une véritable Eglise, le catholicisme du moyen âge, la communion des saints, la succession apostolique, et une foule d'autres points litigieux. Tout cela se faisait un peu pêle-mêle, sans parti pris, avec une ardeur juvénile, mais aussi avec une fermeté de conviction qui créait des prosélytes.

Il y eut d'abord un moment de stupeur générale, suivi d'une série d'attaques acharnées. C'était justement sur quoi comptait M. Newman, car il s'agissait pour lui de remuer l'opinion publique. Peu lui importaient les cris du patient, pourvu qu'il le guérît, même au prix de souffrances aiguës. Aussi il faut voir avec quel front serein il aborde les objections : « Quant aux *Tracts*, écrit-il à un ami, chacun a son goût. Ce qui vous offusque plaît à un autre, et *vice versa*. Si nous changions certaines choses pour plaire à autrui, le résultat en serait compromis. Nous avons voulu, non poser des symboles *ex cathedra*, mais manifester notre opinion individuelle; or les individus sentent fortement, et, tout en péchant par la forme ou la manière de s'exprimer, ils arrivent à des résultats. Jamais on n'a rien fait de grand avec des systèmes, mais les systèmes eux-mêmes naissent des efforts individuels. Luther était un individu. Les défauts mêmes de l'individu éveillent l'attention ; il y perd, mais la cause y gagne. Voilà comment se font les choses : nous servons la vérité par le sacrifice de nous-mêmes. » Et ailleurs : « Froude et moi, nous n'étions

personne ; nous n'avions pas de réputation à compromettre, pas d'antécédents embarrassants. Rose ne pouvait, lui, aller de l'avant comme dans une course au clocher, comme Froude, qui n'avait aucun scrupule à cet égard. C'était un hardi cavalier que ce Froude, et non moins dans ses spéculations théologiques que sur son coursier. Après un long entretien avec lui sur les conséquences de ses principes, M. Rose lui dit avec une sorte d'ironie tranquille : « Vous ne me paraissez pas « craindre les conclusions à en tirer. » Il était dans le vrai ; Froude saisissait fortement les premiers principes, il en appréciait toute la valeur, et se souciait fort peu des effets révolutionnaires que pouvait en amener l'application pratique à un ordre de choses donné. Pour Rose, au contraire, homme pratique par excellence, les faits existants l'emportaient sur toute autre idée, et la principale pierre de touche d'une ligne politique était, à ses yeux, de savoir si elle pourrait être mise en œuvre. »

Remarquez, je vous prie, ce second caractère du puséyisme à son début : l'insouciance du qu'en dira-t-on et des changements dans l'organisation religieuse que la victoire de la nouvelle secte aurait entraînés. Ce caractère se maintiendra toujours ; mais, s'il démontre la sincérité de ses défenseurs, il prouve en même temps que leur succès définitif était impossible chez une nation aussi essentiellement pratique que la nation anglaise. Aussi bien le dénoûment devait nécessairement être ailleurs.

M. Newman s'était donc jeté tout entier dans le mouvement et était le premier à s'oublier complétement lui-même. Tantôt il visitait le clergé des environs d'Oxford pour constater l'effet que produisait sur ses membres ces nouvelles publications ; tantôt il écrivait des lettres tendant au même but ; tantôt enfin il entamait, dans des journaux d'une tout autre couleur, la discussion de ce qu'il considérait comme la cause de son Église. Pourvu que les esprits fussent secoués, les cœurs remués, peu lui importait le levier ou le moyen dont il se servait. N'avait-il pas, une œuvre à faire, une mission à remplir? Écoutez ce chant à la fois d'espoir et de succès :

« J'avais une confiance suprême dans la bonté de notre cause : ne soutenions-nous pas ce christianisme primitif que les premiers Pères de l'Église avaient transmis à tous les siècles ; ce christianisme que les formulaires anglicans, que les théologiens anglicans attestaient, constataient à chacune de leurs pages? Cette antique religion avait presque disparu, grâce à un siècle et demi de changements politiques, mais il fallait à tout prix la restaurer. Ce serait donc une seconde réformation, une réformation revenant non au seizième, mais au dix-septième siècle. Il n'y avait pas d'ailleurs de temps à perdre, car les whigs allaient accomplir leurs œuvres mauvaises, et le secours pou-

vait venir trop tard. Nous en savions assez pour commencer à prêcher, et personne n'était là pour prendre notre place. Je me sentais comme sur un vaisseau dont les ancres sont déjà levées ; on débarrasse le pont, on pousse dans leurs réduits et les bagages et les bestiaux, la manœuvre commence. »

La manœuvre, c'est bien le mot, et elle fut vigoureuse. Bientôt autour de la chaire du jeune professeur, il se groupa un auditoire jeune aussi, ardent aussi, résolu aussi à marcher jusqu'au bout. Sermons, brochures, revues, hagiographies des saints catholiques, discussions des points de doctrine, de discipline, de liturgie, tout se succédait ou plutôt marchait de front avec un entraînement fébrile. Les puséyistes n'avaient pas encore un nom qu'ils s'appelaient déjà Légion. Au sein de l'université elle-même les esprits d'élite et les cœurs purs leur étaient acquis, et je remarque en passant que leurs disciples les plus fidèles, les plus nombreux se trouvaient parmi les représentants de la plus fière et de la plus riche aristocratie du monde entier. Notons même ce trait qui distingue encore aujourd'hui l'école ; elle se recrute toujours dans les classes élevées, tandis que la foule court aux sermons excentriques du docteur Spurgeon, ou aux effusions mélodramatiques des méthodistes.

Le P. Newman réduit à trois points principaux les bases de ses convictions à cette époque, qui sont restées les mêmes aujourd'hui. 1° Le dogme comme fondement de toute religion positive. Persister dans une foi quelconque, dit-il, n'est point une preuve de la vérité de cette foi, mais toujours est-il qu'il en faut une. « Depuis l'âge de quinze ans, le dogme a toujours été pour moi la base essentielle ; sans dogme, point de religion et la religion du sentiment pur est un rêve ou une dérision. Ce que je tenais pour vrai en 1816, je le tenais en 1833, je le tiens encore en 1864. Tel fut le point de départ du mouvement de 1833. »

2° Sur cette base première repose nécessairement un enseignement religieux défini, c'est-à-dire une Église visible, possédant des sacrements et des rites, qui sont les canaux de la grâce invisible. C'était la doctrine de l'Église primitive et de l'Église anglicane. M. Newman croyait en trouver la preuve non moins dans les théologiens et dans le rituel anglais que dans les Pères.

3° La hiérarchie épiscopale, nécessaire en soi, est clairement indiquée dans les épîtres de saint Ignace d'Antioche. Aussi le puséyisme, avec son vrai fondateur, s'est-il fortement attaché à ce troisième principe. « Je voulus, dit-il, suivre ce principe à la lettre, et jamais, à ma connaissance, je ne l'ai transgressé... Mon évêque était mon pape ; je ne connaissais pas d'autre successeur des apôtres, pas d'autre vicaire de Jésus-Christ. Plus tard, lorsqu'en 1845 j'écrivais à l'évêque Wise-

man pour lui annoncer ma conversion, je lui dis simplement ces mots : « J'obéirai au Pape, comme j'ai obéi à mon évêque anglican. »

Ici se présente un quatrième principe, auquel le P. Newman a parfaitement renoncé ; il consistait à considérer le Pape comme l'antechrist. On conçoit que plus ses doctrines le rapprochaient du catholicisme, et plus il a tonné d'abord contre la *grande idolâtrie romaine*. Ce fut M. Froude qui le premier combattit et finit par ébranler sinon par faire tomber chez son ami ce dogme ultra-protestant. Les événements, se chargèrent bientôt de lui porter des coups plus terribles encore.

En effet, ces principes et les corollaires que la nouvelle école en tirait ne paraissaient rien moins qu'anglicans à la masse des anglicans. C'est du papisme tout pur, s'écriaient ceux-ci dans leur effroi. — C'est possible, répliquaient les puséyistes, mais c'est la doctrine de nos propres théologiens. Combien d'entre eux ont été accusés de papisme, et qui sont morts anglicans? Ils prêchaient contre Rome, et nous aussi ; ils soutenaient le pouvoir épiscopal et nous aussi. »

Mais, chose vraiment plaisante, les évêques eux-mêmes ne savaient que faire de cette autorité qu'on leur offrait si humblement ; ils sentaient bien d'ailleurs que jamais ils ne pourraient la faire accepter ni par le gros de la nation, ni par le parlement, ni par la couronne. Quant à la doctrine de la présence réelle, de la régénération baptismale, de la confession auriculaire, que M. Newman montrait dans les formulaires, ou reconnus, ou obscurément indiqués, pourquoi soulever ces questions, pourquoi ne pas les laisser dans la poussière des in-folios, où elles dormaient ensevelies? Pourquoi rallumer cet *odium theologicum* si heureusement éteint?

Cependant, ni Newman ni ses amis ne l'entendaient ainsi ; plus que jamais ils s'enfonçaient dans l'étude des Pères, plus que jamais ils en rapportaient de précieuses reliques de la foi antique. « Ne craignez rien, s'écriaient-ils dans leur indomptable audace, tout cela tournera, soyez-en sûrs, à la gloire de l'anglicanisme. Hommes de peu de foi, ayez donc confiance, ayez patience ; pareils au lutteur de la tragédie antique, tenez vos yeux attachés sur le but, τῷ τέλει πίστιν φέρων. Les anomalies, les discordances finiront par disparaître. »

C'est alors qu'entre en scène l'homme destiné à donner son nom à l'école. Le docteur Pusey, professeur d'hébreu à l'université, se distinguait par sa grande vertu, par sa science réelle, par une haute position sociale, qui lui permettait de prendre un ascendant considérable sur tous ces jeunes esprits. « Pour moi, dit avec une simplicité charmante le P. Newman, je n'avais rien de ce qu'il fallait pour être un chef de parti. Je ne fus jamais, du commencement à la fin, qu'un écrivain influent, et à cela se bornait mon ambition. Je l'ai

toujours cru ainsi, et je le dis, non pour me dérober à la responsabilité, ni pour dédaigner le dévouement de ceux qui me suivaient, mais pour rendre hommage à la vérité. M. Pusey valait, au contraire, une armée à lui tout seul; il pouvait donner un nom, une forme à ce qui n'était qu'une foule; et quand divers partis se réunirent contre les tendances du gouvernement, nous pûmes prendre place dans leurs rangs.

« Tels étaient les services que lui devait le mouvement au dehors; au dedans ceux qu'il lui rendait n'étaient pas moins précieux. C'était un homme à vues larges, d'un grand caractère, ne craignant personne, ne se sentant arrêté par aucun doute de l'esprit. Certaines gens le regardent comme ayant été autrefois plus près de l'Église catholique qu'il ne l'est aujourd'hui; je demande à Dieu de l'en rapprocher bien plus encore; mais je crois, en mon âme et conscience, — et je l'ai connu longtemps, — qu'il n'en fut jamais près. Quand je devins catholique, chacun me disait : « Eh bien, et le docteur Pusey? » Je répondais que je ne voyais aucun signe de sa conversion, et l'on m'attribuait un manque de charité. Mais lui-même confirma d'une manière frappante ce point de vue; lorsque, plus tard, le mouvement se fut beaucoup plus avancé vers Rome, il le justifiait en cherchant à démontrer que celui-ci restait, au contraire, *stationnaire*. C'était son point de vue subjectif et il l'exprimait de bonne foi. »

Toujours est-il que M. Pusey fit sentir sur-le-champ son influence sur ce mouvement; il en fit une puissance en lui donnant plus de mesure, plus de gravité, un caractère plus réellement savant. En un mot, l'école avait trouvé son organisateur. Le premier résultat de cette impulsion se manifesta dans des travaux consciencieux sur la position relative de l'Église anglicane et de celle de Rome, travaux dont le but était de calmer les inquiétudes qui éclataient de tous côtés à ce sujet. Déjà ce qu'on appelle le parti évangélique en Angleterre demandait à grands cris la suppression du papisme à Oxford; tandis que Mgr Wiseman, à son retour de Rome en 1836, avait signalé au public l'importance fondamentale du nouveau mouvement. Pour répondre à ce double appel, M. Newman publia un ouvrage intitulé : *De l'office prophétique de l'Église en face du Romanisme et du Protestantisme populaire*. Nous n'avons à nous en occuper ici que pour éclairer ce qui se passait alors en lui.

Tout d'abord il nous annonce avec une sincérité qui l'honore, qu'en ce moment même la base de sa propre foi était incertaine : « Pendant plusieurs années, dit-il, je restai dans un état de maladie morale, ne pouvant ni adhérer à l'anglicanisme, ni aller à Rome. » Il essaya donc de se faire une voie moyenne, *via media*, qui ne le sa-

tisfit non plus qu'à moitié. Il avait beau vouloir concilier les deux systèmes : c'était un travail de Sisyphe qu'il fallait toujours recommencer. Puis vint le fameux traité 90, qui soulevait les plus grosses questions et provoquait de nouvelles colères. L'orage ne pouvait tarder à éclater. Nous sommes en 1841. Parvenu à ce point de son récit, le P. Newman jette sur les cinq années écoulées un regard d'affectueux souvenir, dont je ne priverai pas mes lecteurs :

« Sous un point de vue purement humain, ce furent les années les plus heureuses de ma vie. Dans un de mes écrits, je m'étais approprié ces paroles du théologien Bramhall : « D'instinct les abeilles « aiment leurs ruches et les oiseaux leurs nids. » Je savais bien que le beau temps ne durerait pas; mais comment il finirait, je l'ignorais. C'étaient les sept années d'abondance, et je m'efforçais de faire des provisions pour les années de disette. Nous avions prospéré, nous nous étions accrus. Depuis que je suis devenu catholique, j'ai déjà parlé de ces faits et je me plais à reproduire ce passage :

« De commencements aussi faibles, d'un concert aussi fortuit, de « perspectives aussi défavorables, le parti anglo-catholique était su- « bitement devenu une force dans l'église nationale, un sujet d'a- « larmes pour amis et ennemis. Ses fondateurs auraient pu dire à « peine quel était leur but pratique ; ils énonçaient des vues et des « principes pour la vérité même de ces principes, et parce qu'ils se « croyaient obligés de les proclamer. Tous les premiers, ils étaient « surpris de la conviction avec laquelle ils les soutenaient, et plus en- « core du succès qui les accueillait. De fait, ces doctrines étaient dans « l'air ambiant : affirmer, c'était prouver; le mouvement auquel « nous prenions part sortait d'une crise plutôt que d'un lieu quel- « conque. En très-peu d'années il se forma une école, ayant ses prin- « cipes fixes, mais indéfinie, mais progressive quant à son extension, « et elle se propagea dans les coins les plus reculés du pays. Si nous « demandons ce qu'en pensait le monde, notre étonnement s'en ac- « croîtra ; car, sans parler de l'émotion que ce mouvement excitait « en Angleterre, on l'avait signalé à la police secrète de l'Italie et les « rudes pionniers des forêts américaines le connaissaient. Et il con- « tinuait ainsi grandissant, se fortifiant d'année en année, jusqu'à ce « qu'il se trouvât en conflit avec cette église nationale et cette nation « qu'il avait eu d'abord la prétention spéciale de servir [1]. »

Cet orage, dont les puséyistes étaient menacés déjà depuis quelque temps, éclata enfin en 1838. Les *Tracts* en furent l'occasion ; mais à la première censure venant de son évêque diocésain, M. Newman, fidèle à ses principes, offrit d'en suspendre la publication. « Le moin-

[1] *Anglican difficulties.*

dre mot d'un évêque parlant *ex cathedra*, écrivait-il alors, est un fardeau lourd à porter. Son jugement sur un livre ne saurait être pris à la légère ; c'est un fait rare. » Très-rare, en effet, et j'imagine que le prélat auquel s'adressaient ces paroles dut être, tout le premier, fort étonné de cet esprit de soumission si extraordinaire chez un de ses prêtres. En homme sage, il respecta cette humilité et ne passa pas outre.

Mais les choses ne pouvaient évidemment rester dans cet état ; le grand esprit qui avait mis en branle le mouvement était poussé plus que jamais à brusquer le dénoûment. N'oublions pas son point de départ : l'anglicanisme est catholique, malgré ses déviations modernes ; dès lors rien d'étonnant à ce qu'il se rapproche de l'Église romaine sous bien des points de vue ; il s'en éloignera bien plus encore sous d'autres. Mais alors M. Newman se trouvait forcément en face des Trente-neuf articles de l'Église anglicane, essentiellement dirigés contre le catholicisme romain. « Comment pouvez-vous concilier ces articles avec vos doctrines, lui disaient ses propres disciples? Ils reposent tous sur l'hostilité contre Rome. » — « Contre Rome, reprenait vivement M. Newman, qu'entendez-vous par Rome? » Et alors il se livrait à une série de distinctions qui sont en même temps un des phénomènes psychologiques les plus curieux que je connaisse. Il est impossible, je crois, de douter de la sincérité de l'homme qui a écrit les lignes suivantes :

« Par les doctrines romaines on peut entendre : 1° l'enseignement catholique des premiers siècles ; 2° les dogmes formels de Rome, tels qu'ils sont contenus dans les derniers conciles, surtout dans celui de Trente, tels encore qu'ils se trouvent condensés dans le Credo du Pape Pie IV ; 3° les croyances et les usages populaires, que Rome sanctionne aujourd'hui dans les pays en communion avec elle. A mes yeux, c'étaient autant de superfétations des dogmes, et je les appelais des *erreurs dominantes*. Or les Protestants croient tous que la doctrine romaine, entendue dans ces trois sens, est condamnée par les articles. Moi, je n'y voyais que la condamnation des erreurs dominantes. Quant aux dogmes formels, les uns étaient condamnés, les autres ne l'étaient pas. Ainsi, les prières pour les morts sont une doctrine catholique non condamnée, le dogme du purgatoire est au contraire condamné comme une erreur populaire, tandis que l'infaillibilité des conciles œcuméniques est un dogme romain nullement condamné. » Puis partant de cette base, M. Newman, entre dans des subtilités infinies pour trouver dans ces fameux articles ce qu'il désirait y voir. N'en sourions pas, car sa position de professeur éminent de l'université, son influence prépondérante sur toute cette jeunesse suspendue à ses lèvres, le désir sincère d'amener un rappro-

ment entre deux grandes fractions de la chrétienté, tout l'y conviait. J'ajoute que les articles eux-mêmes devaient l'y exciter, car rarement on a combiné plus d'éléments hétérogènes dans un plus étroit espace, où luthéranisme, calvinisme et catholicisme se coudoient sans se réunir. Je me trompe, ils se combinent dans une sorte d'obscurité calculée pour fausser les consciences et dérouter les esprits les plus aiguisés.

Tel fut l'objet du fameux Traité 90, qui valut à son auteur un torrent d'injures et devint le point de mire de toutes les attaques. Au fond, avec la meilleure foi du monde, M. Newman s'était imposé une tâche impossible, même pour une intelligence aussi élévée que la sienne. Mais telle était la sincérité de l'auteur, qu'il fut très-étonné du déchaînement général qu'il avait provoqué. Autorités universitaires, ecclésiastiques, laïques, journaux, revues se déclaraient avec un acharnement universel contre lui. Il y a quelque chose de touchant dans les paroles qui lui échappent à cette occasion :

« Je voyais avec évidence qu'il n'y avait plus de place pour moi dans le mouvement ; la confiance publique était ébranlée et mon labeur à moi était fini. Il était tout simplement impossible que désormais je pusse dire ou faire quelque chose d'utile. On m'avait mis à l'index dans chaque collége de mon université; de plus, il n'y avait pas un coin du pays, pas une classe de la société, pas un organe public, pas un journal, pas une revue, pas un *meeting*, pas une chaire, pas un salon, pas un café, pas même un wagon de chemin de fer, où je ne fusse dénoncé comme un traître qui, après avoir creusé une mine, avait été surpris dans la tentative de faire sauter l'édifice, objet des respects de tous. Cependant, outre mes amis particuliers, plus d'un homme de cœur prit mon parti; mais que pouvait-on faire pour moi? D'ailleurs si les autres n'avaient plus confiance, l'avais-je conservée moi-même? Déjà depuis dix-huit mois, certaines pensées me troublaient profondément. Je croyais toujours à la puissance et à l'avenir de ce mouvement apostolique; j'étais toujours aussi sûr *des erreurs dominantes* de Rome ; mais restait cette autre question : « Comment peux-tu avoir confiance dans ta confiance actuelle? Comment être certain de me maintenir dans ma croyance présente? Je sentais bien que, grâce à cet événement, une Providence miséricordieuse me sauvait d'une position inextricable dans l'avenir. »

Dans cette situation, il fallait absolument prendre un parti, et M. Newman s'y résolut sans hésiter. Il se démit de sa chaire à l'université. On voulut qu'il retirât de la publicité son écrit, mais il s'y refusa, parce que, dit-il, cet écrit ayant contribué à remuer profondément beaucoup d'esprits, ce n'était pas à lui d'interrompre ce travail secret des âmes. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était de ne pas

défendre ses opinions et il s'y engagea formellement, à condition toutefois de n'être pas exposé à une condamnation officielle de son évêque. Il est vrai qu'on ne pouvait répondre de ce que feraient les autres prélats. De part et d'autre, il y eut un compromis : « longtemps auparavant, dit le docteur Newman, un fort habile homme m'avait mis en garde contre les sous-entendus et les compromis : je les ai toujours détestés depuis ce jour. »

C'était un rude coup cependant porté à toutes ses espérances, à toutes ses joies, et le souvenir seul de cette année mémorable lui arrache un cri de douleur. Pour le P. Newman, cette époque est vraiment le *Wendepunkt* de sa vie, comme diraient les Allemands, c'est le moment où son âme hésitante, abattue, mais non découragée, commence, malgré elle, à se tourner vers le pôle opposé au protestantisme, quelle qu'en fût la direction. Aussi s'arrête-t-il, au moment d'aborder cette crise suprême de sa carrière et il laisse tomber ces mots solennels : « Et maintenant que je vais retracer, autant qu'il dépendra de moi, cette grande révolution de mon esprit, qui me força d'abandonner ce foyer domestique, auquel j'étais attaché par tant de liens doux et forts, je me sens accablé par la difficulté d'en rendre compte d'une façon satisfaisante, et j'ai reculé, j'ai remis à le faire jusqu'au jour où ces pages doivent être livrées à l'impression. Qui peut se connaître à fond ? Qui peut discerner les mille et une influences secrètes qu'il subit ? Qui peut se rappeler, à vingt-cinq années de distance, tout ce qu'il savait autrefois de ses pensées et de ses actions ?.. Qui peut rester froid et impassible, en pratiquant sur lui-même cette opération douloureuse, en ramenant au jour d'anciens griefs, en renouvelant cet *infandum dolorem* d'un passé, dont les astres se sont presque tous couchés ? N'était-ce pour remplir un devoir impérieux, je ne pourrais même tenter ce que je vais faire. Je le sens, c'est une rude tâche et pour le cœur et pour l'esprit. Dans ma vie j'ai fait bien des actes hardis : celui-ci est le plus hardi de tous; et si je n'étais sûr d'y réussir, ce serait de ma part une insigne folie. »

Rappelons-nous bien la position de celui qui a écrit ces lignes : il était la lumière de l'Église anglicane, lui-même avait eu jusque-là une grande confiance dans ses propres vues, qu'il avait le don particulier de faire adopter aux esprits les plus élevés de son temps. Puis, ses idées, il ne faut pas se lasser de le répéter, remuaient à fond l'Angleterre. Une foule d'hommes ardents, passionnés, érudits, les répandaient sous toutes les formes ; elles gagnaient chaque jour du terrain dans le sein de l'Église officielle. « Le mouvement, écrivait en 1839 un adversaire, s'est développé avec une rapidité inouïe dans ces jours mauvais. » — « La *via media*, reprenait un autre, est

remplie de jeunes fanatiques, pour lesquels la raison ne sert qu'à déraisonner. » — Et un troisième ajoutait : « La propagation de ces doctrines a dès aujourd'hui pour effet d'anéantir toutes les dissidences ordinaires et de partager la communauté religieuse en deux fractions, ardemment, profondément hostiles. Il n'y aura bientôt plus de terrain neutre; et, chacun, surtout dans le clergé, sera contraint de faire son choix. » Ailleurs on se plaint que ces doctrines ont fait des progrès redoutables. Elles dominent dans une des plus grandes églises de Brighton; elles ont conquis Leeds et les villes importantes. L'Écosse les entend prêcher jusque dans ses plus hautes montagnes; la presse les a reprises pour son compte, et elles se sont glissées jusque dans la Chambre des communes. Enfin un évêque s'écrie, plein de douleur: « Les choses prennent chaque jour un aspect plus alarmant. Sous le spécieux prétexte de suivre l'antiquité et les modèles des premiers âges, on en vient à miner les fondements de l'Église protestante ; et des hommes qui habitent dans son enceinte, qui siégent dans les chaires des réformateurs attaquent la réforme. »

Voilà donc où en était le puséyisme, quand on venait demander à son chef véritable d'arrêter le mouvement. Le pouvait-il? Le devait-il? Mille fois non. Aussi, lui et ses amis, se bornent-ils à repousser leur prétendue alliance avec Rome. M. Newman va jusqu'à mettre en parallèle les défauts de l'un et de l'autre système, — à son point de vue d'alors, — sans se douter que ses attaques contre l'anglicanisme moderne et sa défense de l'orthodoxie romaine portaient précisément une foule d'âmes sincères à incliner de plus en plus vers le catholicisme. Plusieurs conversions éclatantes avaient même eu lieu et le nombre s'en accroissait journellement. A vrai dire, cependant, les chefs furent les derniers à se rendre.

Mais c'est ici que Dieu semblait attendre M. Newman. Déjà, dans son *Histoire de l'arianisme*, il avait été frappé des nombreuses analogies que cette secte présentait avec le protestantisme moderne. A mesure que ses recherches s'étendaient et gagnaient en profondeur théologique, ces analogies revenaient plus fortes et plus frappantes, au point de les faire aboutir à cette conclusion : — Les ariens étaient les calvinistes du IVe siècle; les semi-ariens en étaient les anglicans, qui s'arrêtaient à moitié route, mais Rome, qu'était-elle? Eh bien, Rome était ce qu'elle est aujourd'hui. On conçoit la force d'un pareil argument pour un homme qui faisait le plus grand cas de l'antiquité, comme un des caractères fondamentaux de la vérité révélée. Toutefois, et ces études historiques et les méditations qu'elles faisaient naître chez cet esprit éminent avaient dû céder la place aux nécessités de la lutte quotidienne. On se ferait difficilement une idée des occupations de toute nature dont était absorbé chaque jour ce

petit groupe qui, du sein de l'université d'Oxford, soulevait le pays. *Mens agitat molem*, pouvait se dire chacun de ces hommes ; mais aussi quelle prodigieuse activité de leur part ! Prédications incessantes, enseignement public, direction spirituelle, réponses aux objections, publications nouvelles, il fallait tout faire à la fois. « Pendant plusieurs années, me disait un jour un de ces chefs les plus respectables, aujourd'hui prêtre dans le diocèse de Westminster, pendant plusieurs années, il me fallut passer régulièrement la nuit trois fois par semaine pour tenir au courant ma correspondance spirituelle, qui m'arrivait de partout, et de toutes les classes, et de gens parfaitement inconnus de moi. » Ce détail en dit beaucoup sur la profondeur et sur la gravité du mouvement puséyiste.

On conçoit donc qu'au plus fort de cette agitation, M. Newman ait pu difficilement poursuivre ses chères études d'histoire ecclésiastique. Mais il les reprit pourtant, et cette fois ses recherches se portèrent sur l'eutychianisme. « Qui se serait jamais imaginé, fait-il observer à cette occasion, que les faits et gestes du vieux Eutychès, de ce *delirus senex*, comme on l'a appelé, et du violent Dioscore, pussent me convertir à Rome. » Cependant il en fut ainsi, et M. Newman finit par trouver l'histoire religieuse du seizième et du dix-neuvième siècle réfléchie d'avance dans celle du cinquième. Certaines gens penseront sans doute qu'il avait un parti pris *a priori;* mais il déclare formellement le contraire, et la terreur même que lui causa sa découverte prouve au moins sa sincérité. Voici comment lui-même rend compte du travail de son propre esprit :

« Il était difficile de prouver que les eutychéens ou monophysites étaient des hérétiques, sans prouver en même temps que les protestants et les anglicans l'étaient également ; difficile de trouver des arguments contre les Pères du concile de Trente, sans les retourner contre ceux du concile de Calcédoine ; difficile de condamner les papes du seizième siècle sans condamner ceux du cinquième. La chaîne de la religion, le combat de la vérité contre l'erreur sont toujours uns, toujours les mêmes. Les principes et la manière de procéder de l'Église ne diffèrent point aujourd'hui de ce qu'ils étaient alors ; les principes des hérétiques étaient à cette époque reculée ce que sont aujourd'hui ceux des protestants. Je le constatais presque avec terreur : oui, il y avait je ne sais quoi de terrible dans cette analogie, d'autant plus terrible même qu'elle surgissait muette et impassible de ces annales mortes du passé, pour venir prendre sa place dans la chronique fiévreuse du présent. L'ombre du cinquième siècle couvrait le seizième. C'était comme un esprit sortant des eaux troublées du vieux monde et prenant la forme et les traits du monde moderne. Alors comme aujourd'hui, on pouvait accuser l'Église

d'être péremptoire, dure, résolue, impérieuse, implacable; alors aussi les hérétiques se montraient tergiversants, mobiles, équivocants, trompeurs, toujours courtisant le pouvoir temporel, ne s'accordant jamais que grâce à son intervention; puis, ce pouvoir lui-même toujours à la recherche de faux-fuyants, toujours repoussant l'invisible, pour substituer à la foi les expédients. A quoi bon soutenir la polémique, à quoi bon défendre ma position, si, après tout je forgeais des arguments pour Arius ou Eutychès, si je me faisais l'avocat du diable contre le patient Athanase et le majestueux Léon? Que mon âme soit avec les saints! Est-ce à moi de lever le bras contre eux? Puisse ma main droite se dessécher comme celle de l'homme qui voulut autrefois frapper un prophète! Anathème à toute la tribu des Cranmer, des Ridley, des Latimer, des Jewell, et périssent les noms des Bramhall, des Ussher, des Taylor, des Stillingfleet et des Barrow, plutôt que je me refuse, moi, à tomber aux pieds de ces saints bien-aimés, dont les images sont toujours devant mes yeux, dont les paroles harmonieuses retentissent sans cesse à mes oreilles, comme une musique délicieuse! »

Qui ne reconnaîtrait ici le cri d'une âme? qui n'en serait touché? Tel fut le premier coup porté à la théorie de la *via media* si laborieusement construite par M. Newman. Bientôt en vint un second, asséné, celui-là, par Mgr Wiseman, dans la *Revue de Dublin*. Le docte prélat montrait l'analogie entre le donatisme et l'anglicanisme, avec cette différence que le donatisme était une lutte tout intérieure, tranchée souverainement par le saint-siége, et à propos duquel saint Augustin écrit ces étonnantes paroles : « *Securus judicat orbis terrarum.* » Et voilà le chef puséyiste répétant sans cesse et malgré lui ces mots qui ébranlaient sa confiance en lui-même. Saint Augustin n'était-il pas un oracle de l'Église? Eh quoi! voici donc l'antiquité décidant contre l'antiquité, et se soumettant tout entière à la voix d'un pontife romain!

Cependant, qui le croirait, c'est en ce moment même que M. Newman dirigeait quelques-unes de ses plus vives attaques contre l'Église catholique. Il ne s'en prenait plus à sa doctrine, il ne l'osait peut-être plus, mais il dénonçait sa politique mondaine, sa conduite équivoque, son alliance, en Angleterre, avec les dissidents, pour obtenir une complète liberté religieuse. Il eut contre elle des accents passionnés et amers qui sembleraient inspirés par la haine d'un John Knox ou d'un puritain atrabilaire. Je ne puis cependant tout citer; qu'il me suffise de dire qu'en y regardant de près on surprend ici une âme qui s'efforce de se rassurer contre ses propres doutes et contre ses douloureuses angoisses.

Elles étaient telles, ces angoisses, que l'éminent professeur crut

devoir désormais se livrer uniquement à ses devoirs de curé de Sainte-Marie. Jusque-là il s'en était remis de ce soin à un vicaire, comme c'est souvent l'usage des riches bénéficiers de ce pays. Bientôt, néanmoins, cette position même devient impossible; les offices qu'il veut établir dans sa paroisse ne sont pas suivis, on détourne les fidèles d'entendre ses prédications, et pourtant les *Tracts* ont été supprimés, les évêques se montrent désireux d'étouffer l'affaire; mais, grâce à Dieu, les circonstances étaient plus fortes que leur volonté ou que les mesquines considérations auxquelles ils cédaient.

Cependant la crise s'aggravait, et le docteur Newman ne se faisait aucune illusion à cet égard. Il songeait déjà à se retirer du sacerdoce anglican, pour se contenter de ce qu'il appelle la communion *laïque*. Là-dessus, que lui dit un de ses conseillers les plus fidèles, que je soupçonne fort d'être le docteur Pusey en personne? « Prenez-y garde; considérez bien si vous devez vous retirer des charges pastorales, ou s'il s'agit simplement pour vous de ne plus rien écrire, de ne plus rien publier pour le bien de la cause. Voyez si le fait en lui-même ne ferait pas scandale, à moins qu'on n'agisse avec une grande prudence. « Tenez, dirait-on, il ne peut rester dans l'Église « anglicane, et le voilà qui se contente de la communion laïque. » On dirait encore que vous vous repentez de vous être embarqué dans cette affaire. Attendez, attendez jusqu'à ce que vous voyiez le chemin droit devant vous. »

Et il attendit encore quatre années entières avant de prendre son parti, ce qui ne l'empêcha pas de répondre par ces paroles significatives :

« A mon avis, nous n'avons pas encore éprouvé tout ce que l'Église anglicane peut supporter. C'est une expérience hasardeuse, je le sais, absolument comme l'épreuve d'un canon. Cependant, après tout, la pièce pourrait fort bien ne pas sauter. Elle a déjà supporté plus d'une fois, pour ne point parler d'aujourd'hui, une forte charge de vérité catholique. Quant au résultat, qui est de savoir si ce procédé ne rapprochera pas de beaucoup l'Église anglicane de l'Église romaine, que nous importe? Pour ce que nous en savons, c'est peut-être le moyen dont se sert la Providence pour rendre l'Église une, sans nouveau schisme et sans le jugement privé. »

Mais, à côté du puséyisme, se montrait déjà le rationalisme à l'œil vigilant de M. Newman, et il recommande à ses amis de le combattre sans relâche : « C'est là, écrit-il, notre tâche; à d'autres le romanisme. » Puis le doute, l'angoisse revenaient toujours l'assaillir : « Priez, priez donc, écrit-il encore, pour que je ne fasse aucun faux pas; si, comme vous le dites, une fatalité pèse sur nous, un seul faux pas peut tout ruiner. Pour moi, je me trouve bien et tout à fait

à mon aise ; mais nous ne sommes pas encore hors de la forêt. »

Et il avait mille fois raison, car le coup le plus sensible lui était réservé. On se rappelle peut-être qu'en 1841 le gouvernement anglais, de concert avec celui de Prusse, s'imagina de fonder un épiscopat protestant à Jérusalem. Je n'ai pas besoin de dire ce qu'il est, ou plutôt ce qu'il n'est pas devenu ; car les Anglais eux-mêmes ne lui ont pas épargné le ridicule. Au fond ce n'était qu'un coup de dé politique, et le docteur Newman fut un des premiers à le caractériser de cette façon. A ses yeux, c'était encore autre chose : c'était l'Église anglicane donnant la main à toutes les vieilles comme à toutes les nouvelles hérésies. Aussi protesta-t-il publiquement contre ce monstrueux amalgame ; désormais il ne considérait plus l'anglicanisme comme une branche vivante de l'Église chrétienne.

Mais le docteur Newman se rapprochait-il, en ce moment même, du catholicisme ? Oui et non : oui, si l'on doit considérer comme rapprochement cette sorte de table rase des doctrines protestantes, quelle qu'en fût la nature, qui se faisait peu à peu dans son esprit ; non, si j'en juge par les dispositions qu'il manifestait à ses plus intimes amis. Il s'afflige de voir plusieurs d'entre eux passer au catholicisme ; il en exhorte d'autres à rester dans leur position actuelle. Quelquefois, cependant, il laisse échapper le cri de son âme, comme tout épouvanté de découvrir que l'Église officielle n'est plus une Église. C'est dans une de ces occasions, en 1842, qu'il écrit à Robert Wilberforce, si je ne me trompe, que tous deux sont probablement hors de l'Église véritable. Celui-ci répond : « Je ne crois pas avoir jamais souffert autant que par le contenu de votre lettre de ce matin. J'en suis bouleversé... Il faut bien que je vous écrive, et pourtant je ne sais par où commencer. Je ne connais aucun acte par lequel nous nous sommes séparés de l'Église universelle... Plus j'étudie l'Écriture sainte, et plus je suis frappé de la ressemblance entre les destinées romaines et la Babylone de saint Jean... Si tel est le résultat des études théologiques, je regrette de m'y être jamais adonné. » Vers cette époque, celui qui écrivait ces lignes accusait sa belle-sœur d'un crime impardonnable, parce qu'elle devenait catholique. Dix ans plus tard, le même homme, humble entre tous, savant entre tous, faisait son abjuration aux pieds du révérend père de Ravignan. Qui pourra jamais sonder les voies mystérieuses par lesquelles Dieu conduit à lui les âmes droites et sincères[1] ?

[1] Je ne puis résister au plaisir de citer les lignes dans lesquelles mon ami, M. Wilberforce, rendait compte, peu de temps avant sa mort, de sa récente conversion. De semblables paroles parlent plus éloquemment que de longs discours.

« Que si l'on m'accuse, dit-il, de ne m'être pas démis de mes fonctions avant d'envoyer à l'impression mon ouvrage sur le *Principe de l'autorité dans l'Église*,

IV

Celle que devait encore parcourir le P. Newman pendant les trois années qui vont suivre était une voie de douleur et d'épreuves. Il faut lire dans son *Apologia* même le récit de ces amères tribulations. Parmi ses anciens amis, quelques-uns s'éloignaient de lui ; d'autres, en plus grand nombre, se cramponnaient avec une sorte de désespoir à ces vieilles attaches qui les avaient inspirés, réchauffés pendant si longtemps ; tandis qu'au dehors de cet étroit cénacle la lutte continuait ardente, effrénée, pourrait-on dire, contre les puséyistes, et surtout contre leur chef. Essayons de donner au lecteur une idée de ce rude combat.

M. Newman s'était démis de presque toutes ses charges ecclésiastiques ; il ne gardait plus que sa maison de Littlemore, où il désirait se réserver un asile paisible et offrir un lieu de refuge à ceux qui, comme lui, sentant déjà leur esprit troublé, mais non encore décidé, s'étaient cru obligés de faire tous les sacrifices pour sauver leur âme. Plusieurs avaient profité de cette offre de leur chef vénéré ; mais soudain le bruit se répand qu'on bâtit un monastère à Littlemore ; on y jeûne, on y pratique la pénitence et la mortification, on y dit même le bréviaire ! Laissons l'auteur raconter lui-même la scène qui va suivre :

« C'était une rude épreuve que d'avoir à publier mes doutes et mes perplexités, car savais-je s'ils ne disparaîtraient pas bientôt? Ah ! me

je laisse cette accusation au jugement du lecteur. Je dirai seulement que j'avais bien pesé les conséquences de ma résolution avant de la prendre. Si ces pages sont lues dans quelque charmant presbytère où tout parle au dedans et au dehors d'abondance et de paix, où des voisins bienveillants deviennent autant d'objets d'affection, où soir et matin la cloche d'une tour antique appelle les habitants de ce lieu à consacrer chaque jour au service de Dieu, si encore le lecteur veut bien songer qu'il est impossible de rompre des attaches si étroites ou de se transplanter soi-même du sol où l'on a grandi, quand on est trop vieux pour prendre racine ailleurs, alors qu'il veuille bien m'attribuer les mêmes sentiments. Et ce qui est plus douloureux encore, c'est la certitude de briser les cœurs et de compromettre l'avenir de ceux que les hommes aiment comme leur propre âme. Mais c'est alors aussi que les promesses de l'Écriture se réalisent pour le cœur avec une fraîcheur que dix-huit siècles n'ont pu altérer : « Quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères, « ou ses sœurs, ou son père, où sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses « champs, à cause de mon nom, recevra le centuple et la vie éternelle. »

disais-je, si les journaux voulaient du moins me laisser tranquille ! Qui songe jamais à faire du monde son confident ? Et pourtant on m'accusait de dissimulation, de ruse, de malhonnêteté, si je ne me livrais pas à la charité de ce monde : « Que fait-il donc à Littlemore? » criait-on de toutes parts. Qu'est-ce que j'y fais ? Eh quoi ! ne me suis-je pas retiré d'entre vous? N'ai-je pas abandonné ma place et ma position? Suis-je donc le seul de tous les Anglais qui ne puisse aller d'un lieu à un autre sans provoquer des questions? Suis-je le seul qu'on doive suivre avec des regards jaloux et inquisiteurs, constater si je sors par la porte de la rue ou par la porte de derrière, noter si je reçois tel ou tel visiteur dans l'après-midi? Lâches! si j'avance d'un seul pas, vous vous enfuirez. Non, ce n'est pas vous que je crains : « *Di me terrent, et Jupiter hostis.* » C'est parce que les évêques continuent de m'attaquer, malgré ma soumission ; c'est parce qu'une secrète défiance de mon âme leur donne raison, en me montrant que je ne suis plus avec eux ; oui, voilà ce qui m'accable. Que je sorte, que je rentre, tous les yeux sont fixés sur moi. Pourquoi donc ne voulez-vous pas me laisser mourir en paix? La bête blessée se glisse dans sa tanière pour y mourir, et personne ne trouble ses derniers moments. Laissez-moi en paix, je ne vous tourmenterai pas longtemps. Tel était le douloureux sentiment qui m'oppressait alors ; telles étaient même les expressions dont je me servais dans mes entretiens solitaires. *Ub lapsus, quid feci?* m'écriai-je parfois. Un jour, au moment de rentrer chez moi, je trouvai dans la maison toute une couvée de jeunes bacheliers ; au dehors, les chefs de colléges promenaient gravement leurs chevaux, comme autant de patrouilles, autour de ma pauvre demeure. On vit des docteurs en théologie fureter, sans y être invités, dans les coins les plus secrets, et tirer de terribles conclusions de ce qu'ils trouvaient. Je croyais que la maison d'un Anglais était un château fort; mais les journaux furent d'un autre avis, et il me fallut enfin me défendre devant mon évêque. »

Est-il besoin d'ajouter que M. Newman n'eut pas de peine à se disculper; mais quel jour cette scène ne jette-t-elle pas sur la situation!

Elle était si grave, cette situation, que toute l'Angleterre était alors occupée de ce qu'allait faire M. Newman. La haute influence qu'il avait conquise par ses vertus, par son talent de penseur et d'écrivain en faisait une des gloires du pays, sur laquelle chacun croyait avoir je ne sais quel droit imaginaire. « J'espère que nous le conserverons encore, » s'écriait avec un certain mélange d'inquiétude son ami M. Pusey. — « Non, reprenait avec amertume une foule d'autres, il est perdu pour nous : n'est-il pas déjà secrètement avec Rome? ne se tait-il pas précisément pour mieux cacher son jeu, pour mieux nous enlever nos fils, nos maris, nos frères ? » Et de fait,

dans cet asile où M. Newman ne demandait qu'un peu de paix, un peu de silence pour prier, étudier et attendre que la lumière se fît à travers ce chaos ténébreux où il se débattait, des jeunes gens et des ministres venaient le supplier de les guider dans la voie douloureuse, où la confiance dans leurs premiers principes s'éteignait, où la foi dans le catholicisme n'était pas née encore ; triste lutte qui déchirait leurs cœurs, qui ne déchirait pas moins le sien, confident et témoin de ces douleurs intimes. Quelquefois on voyait un de ces réfugiés dans ce qu'on appelait le Monastère de Littlemore s'en détacher soudain comme un fruit mûr, et, abjurant le protestantisme, aller chercher le repos et la paix du cœur dans le sein de cette Église romaine si exécrée, si redoutée. Alors de nouvelles alarmes, de nouveaux cris de colère retentissaient jusque dans cette étroite cellule, où se tordait aussi, en proie aux tourments du doute, une âme droite et généreuse. Pas un jour, pas une heure qui ne lui apportât de nombreuses lettres, les unes suppliantes, les autres indignées, toutes passionnées. « Je vous en conjure, disait l'une d'elles avec naïveté, vous avez converti mon fils au romanisme, eh bien, reconvertissez-le au protestantisme. Vous le pouvez, si vous le voulez. » — « Je vous ai confié mon enfant, reprenait un autre, mais était-ce pour le conduire à Rome? Que voulez-vous maintenant que j'en fasse ? » — A cela que répondait M. Newman ? « Hélas ! non, je n'ai rien fait, j'avais moi-même fait promettre à votre fils d'attendre trois années encore avant de prendre un parti définitif. Moi, qui vous écris, je n'ai rien de décidé, je ne sais où j'en suis, je cherche, je prie, j'attends. » Et il disait vrai. En ce moment même il possédait assez d'empire sur son esprit pour entreprendre un grand ouvrage intitulé : *Du développement de la doctrine chrétienne*, et le voilà reprenant une à une toutes les phases par lesquelles l'Église a passé pour fonder et établir cet ensemble de doctrines qu'on pourrait appeler le code divin de l'humanité. N'admirez-vous pas comme moi cette énergie anglo-saxonne qui, pour s'éclairer soi-même, se pose, au milieu d'une pareille tempête, les plus redoutables problèmes et les résout en face de Dieu seul avec une rigueur presque mathématique ?

Et cependant Dieu sait que les interruptions ne manquaient guère. Je trouve, par exemple, à ce moment même la note suivante : « J'avais un vieil et bien cher ami près de mourir, et je ne lui avais jamais fait connaître l'état de mon esprit. Pourquoi aurais-je troublé sa douce tranquillité, quand je n'avais rien à mettre à la place? Je ne pouvais lui dire : « Allez à Rome, » car alors je lui en aurais donné l'exemple. Je m'offris cependant pour l'examen de sa conscience. Un jour il me fournit lui-même une occasion de m'expliquer, mais, à tort ou à raison, ce me fut impossible. Je ne me sentais encore aucune certitude :

Or lui dire simplement : *Je pense*, c'eût été le tourmenter, le tracasser, sans le convaincre... Il avait une admirable bonne foi. Il mourut au mois de septembre 1843. J'avais espéré que sa dernière maladie lui apporterait quelque lumière sur ce que je devais faire : il n'en fut rien. J'éclatai en sanglots devant son cercueil, en pensant que ce bien-aimé m'avait laissé dans les mêmes ténèbres, quant au chemin de la vérité, quant à ce que je devais faire pour plaire à Dieu et suivre sa volonté ! »

Cette volonté, toutefois, se faisait jour peu à peu, insensiblement, comme la goutte d'eau, tombant sans cesse, pénètre et creuse les plus durs rochers. M. Newman s'était démis d'abord de toutes ses fonctions ecclésiastiques à Oxford : le sacrifice de ces douces affections lui fut pénible, « mais, dit-il dans une lettre, comment aurais-je pu, sans hypocrisie, conserver ma position de curé de Sainte-Marie ? comment répondre de tant d'âmes quand mes propres croyances n'étaient plus assurées ? » Elles se fixaient ailleurs ; car en avançant dans son nouvel ouvrage, il finit par s'apercevoir que l'Église de Rome était la seule Église vraiment catholique. « Quand j'en fus là, ajoute M. Newman, je résolus d'y entrer et, depuis lors, mon ouvrage est resté inachevé. » En effet, le 8 octobre 1845, il écrivit à un grand nombre d'amis la lettre suivante :

« Cette nuit doit arriver le P. Dominique, religieux rédemptoriste, qui, depuis sa jeunesse, a toujours eu l'idée de se consacrer à la conversion des âmes en Angleterre. Après avoir attendu trente ans, il a été envoyé sans l'avoir demandé. Mais jusqu'ici il s'est peu occupé de conversions. Je l'avais vu l'année dernière, pendant quelques minutes seulement, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste. Il n'a aucune idée de mes intentions ; mais je veux lui demander de m'admettre dans le seul et unique bercail du Christ... »

Suppléons au laconisme de cette lettre par des détails empruntés au travail qu'a publié sur ce même sujet le Rév. M. Oakeley dans le dernier numéro de la *Revue de Dublin*. Nous ne pouvons nous appuyer sur une autorité plus compétente. « La conversion de M. Newman, nous dit-il, la plus importante de toutes, sans doute, n'était point cependant la première au point de vue du temps. M. Ward l'avait précédé de plusieurs semaines ; MM. Grant, Tickell et Bridges, aujourd'hui membres de la Compagnie de Jésus, avaient franchi le pas depuis plus longtemps encore. Jusqu'au dernier jour, les amis anglicans de M. Newman conservèrent l'espoir de le garder, et il était déjà reçu dans l'Église que beaucoup d'entre eux ne voulaient pas y croire.

« Ce fut vraiment un jour mémorable que ce 9 octobre 1845. La pluie tombait à torrents, nous apportant ainsi la première annonce

de l'arrière-automne. Le vent, comme un géant épuisé, hurlait les derniers cris de sa fureur équinoxiale. Les gens superstitieux auraient pu dire que les éléments eux-mêmes étaient d'accord avec l'anglicanisme tant ils avaient l'air de gémir sur la perte de son grand représentant. La cloche, qui se balançait dans la petite tourelle de l'église gothique, appela comme d'ordinaire les fidèles aux prières du matin et du soir; mais le son en était triste comme un glas funèbre. Le monastère avait aussi un air plus sombre, plus muet que de coutume. La porte en resta fermée à tout le monde : M. Newman, disait-on, voulait être absolument seul. Un ami, qui demeurait dans le voisinage et qui avait l'habitude d'assister à l'office du soir dans l'oratoire intérieur, reçut avis de n'y revenir que dans deux ou trois jours. Le 9 du mois se passa cependant sans que rien ne vînt satisfaire l'attente générale. On apprit seulement qu'un étranger, d'une figure remarquable, mais assez pauvrement vêtu, avait demandé la demeure de M. Newman. Cet étranger, ajoutait-on, avait tout l'air d'un prêtre catholique. Deux jours après, l'ami dont nous parlons fut reçu de nouveau à l'office du soir et remarqua que le latin était prononcé à l'italienne, que les antiphones de la sainte Vierge, omis naguère, avaient repris leur place... Le mystère fut bientôt éclairci, car à quelques jours de là, M. Newman et ses compagnons assistaient publiquement à la messe à Oxford.

« Voilà comment s'accomplit sans bruit, sans ostentation, un événement qui, envisagé soit comme un fait isolé, soit comme ayant exercé une haute influence sur d'autres conversions, doit être appelé la fin providentielle du puséyisme, ou tout au moins le symbole de son importance. Trois semaines plus tard, ce même groupe d'amis s'agenouillaient tous ensemble devant l'autel de Sainte-Marie, à Oscott, pour y recevoir le sacrement de confirmation. C'était la fête de Tous les Saints. »

V

Quelque temps avant la conversion du docteur Newman, un évêque anglican avait cru devoir prononcer solennellement ces paroles : « Ses adhérents sont en petit nombre, on en aura bientôt la preuve. Tout le monde sait qu'il se prépare à nous quitter; quand cet événement aura lieu, nous verrons combien peu suivront son exemple. » Rien

de plus vrai et de plus faux que ce jugement : il était parfaitement faux que les partisans du célèbre professeur d'Oxford fussent en petit nombre; on les comptait, au contraire, par milliers, et les vives alarmes que faisait naître le puséyisme dans la grande masse des protestants anglais suffiraient seules pour en montrer la force et l'extension rapide. J'ajoute même que ces alarmes étaient tout à fait fondées; mais alors il devenait puéril d'en amoindrir systématiquement l'importance.

Qu'était-ce au fond que le puséyisme? Une vive réaction contre le droit d'examen privé en matière de religion, principe posé comme la base fondamentale de la réforme au seizième siècle. C'était par là même une protestation très-nette et très-accentuée contre le flot montant de l'exégèse rationaliste, dont les premières vagues battaient déjà le rocher anglican de l'université d'Oxford. Cette réaction était tellement dans l'atmosphère qu'elle se manifesta même avant d'avoir un nom ou une forme concrète. Nous l'avons vu plus haut et c'est le P. Newman qui nous l'a appris. Mais dès qu'on put se grouper autour de quelques hommes éminents et non suspects encore de romanisme, le mouvement gagna de proche en proche et avec une rapidité surprenante dans le sein de l'Église nationale. Pour quiconque la connaît, il n'y a là rien d'étonnant. On était fatiguée d'un christianisme de convention, acceptant ou rejetant, selon le caprice du moment, tel ou tel dogme, comme chose peu essentielle, et résumant toute la révélation dans je ne sais quelle philanthropie évangélique ou plutôt humanitaire. Quand l'anglican étudiait son évangile, et il y était très-fidèle, il y trouvait une foule de préceptes ou de conseils, dont son Église ne tenait aucun compte. C'était l'Église des riches et des heureux du siècle, par exemple, mais non celle des infortunés et des déshérités. La liturgie en était belle encore et touchante (n'était-elle pas empruntée au catholicisme?), mais l'esprit s'en était retiré, la vie n'y circulait plus, pareille à ces morceaux de musique de second ou de troisième ordre, d'une savante composition, mais auxquels manque le souffle inspirateur du génie. Je pourrais aller loin en cette matière : j'en ai dit assez pour me faire comprendre et surtout pour faire comprendre le véritable état des âmes.

Mais voici des hommes de mœurs austères, dévoués, savants, parfaitement sincères, qui viennent dire : « Notre Église a dévié de sa voie depuis au moins un siècle, il faut la réformer et la restaurer, pour lui rendre sa beauté première, qui est aussi celle du christianisme primitif. Réunissons nos efforts, et nous serons catholiques autant que Rome, plus que Rome.

« Rome reconnaît la nécessité du baptême, nous la reconnaissons aussi : c'est dans nos formulaires et dans nos plus célèbres théologiens.

« Rome enseigne la présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie ; nous l'enseignons également : voyez nos formulaires.

« Rome admet un sacrement de pénitence comme nous ; nous vous le prouvons par notre service pour la visite des malades.

« Rome reconnaît la succession apostolique dans l'ordre sacerdotal, la communion des saints, la vertu du célibat ecclésiastique, l'esprit de pauvreté et de renoncement : eh bien, toutes ces choses, nous les acceptons, nous les admirons, nous y croyons. C'est notre bien commun, jouissons-en, profitons-en, arrachons surtout les plantes parasites que le travail des siècles a produites sur le tronc de notre arbre sacré. Alors nous serons un avec Rome, alors elle nous proclamera sa sœur. »

A quoi se réduisaient les différences, selon la nouvelle école ? Au culte des saints et surtout de la sainte Vierge, au culte des morts, à la suprématie papale, tous points secondaires d'après eux. Rome ferait des concessions, de même que l'anglicanisme, et tout serait dit.

Étonnez-vous ensuite que des milliers d'esprits se soient jetés tête baissée dans ce système si supérieur, après tout, à ce qu'on leur avait enseigné jusque-là. Ce fut alors qu'on vit renaître, à la surprise générale, les offices journaliers, la lecture du bréviaire, la confession, la communion fréquente et tant d'autres usages catholiques. Entrez aujourd'hui même dans une église puséyiste et n'était l'absence de la langue latine, vous courriez grand risque d'y être trompé.

Mais, derrière les offices, les églises plus ou moins moyen âge, toute cette enveloppe extérieure de la nouvelle réforme qui frappait les imaginations et attirait la foule, restait toujours la question de doctrine qui se posait inévitablement à la fois en face de l'élément protestant de l'Église anglicane, et de Rome, l'adversaire résolu mais sérieux de cette même Église.

Ce fut pour résoudre ces divers problèmes que le docteur Newman et ses amis entreprirent cette série de travaux théologiques ou historiques dont nous avons plus haut donné quelques exemples. Ce qui frappe surtout dans ces divers labeurs scientifiques, c'est la parfaite bonne foi de leurs auteurs. Arriver à la vérité, coûte que coûte, ils n'ont pas d'autre but. Nous connaissons les publications de M. Newman : en même temps Ward écrivait son *Idéal d'une Église chrétienne*, Robert Wilberforce son ouvrage sur le *Principe de l'autorité dans l'Église ;* Allies cherchait en France l'application pratique de cette vie chrétienne, dont il n'avait eu jusque-là qu'une faible image. D'autres fouillaient les annales de l'Église d'Orient pour y retrouver les traces du divin Modèle qu'ils croyaient eux-mêmes avoir perdues. Nous savons le résultat de ces patientes recherches,

faites avec la persévérance du savant, non moins qu'avec le cœur du fidèle. Nous savons aussi qu'une fois fixés, ces hommes généreux ne furent arrêtés par aucune considération de famille, de fortune, de position ; pour eux c'était à peine un sacrifice, tellement ils avaient sans cesse devant les yeux le *Porro unum est necessarium.*

Mais ne l'oublions pas, de pareils exemples sont toujours rares ; l'on ne pouvait donc espérer de voir celui du docteur Newman suivi par la foule de ses amis, et c'est ici que l'évêque anglican avait cent fois raison. J'ajoute même qu'il devait en être ainsi; qu'on y réfléchisse : la plupart de ces chercheurs étaient encore dans le doute et dans la nuit de l'examen. Ils entrevoyaient obscurément le but auquel ils tendaient, ils étaient à moitié route de leur pénible pèlerinage? pouvaient-ils se dire arrivés, parce que l'un d'eux, plus vigoureux marcheur, les avait devancés ? Cependant, très-certainement, la conversion du docteur Newman détermina un grand courant de reflux vers le catholicisme dans les rangs des laïques comme dans ceux du clergé anglican. Ces conversions ont eu assez de retentissement pour que je n'en parle pas. Mais ce qui est beaucoup plus important, c'est que ce courant ne s'est pas arrêté, c'est qu'il se fait sentir au bout de quinze ans avec la même intensité, la même rapidité que dans les premiers temps ; seulement il agit plus dans les profondeurs de cet Océan agité qui s'appelle la Réforme. En un mot, l'anglicanisme perd, l'un après l'autre, ses meilleurs sujets, on s'en aperçoit sans peine; mais cela s'accomplit silencieusement, individuellement : c'est mieux, le bruit ne fait pas de bien, et le bien ne fait pas de bruit.

On m'a souvent posé ces deux questions : Quelle a été, au juste, l'influence du puséyisme ? Où en est aujourd'hui le puséyisme ? Je vais essayer d'y répondre avant de terminer ce trop long travail.

Très-certainement l'action immédiate de la nouvelle école a été de donner plus de force à l'anglicanisme pur. Celui-ci a repris, successivement, certaines vérités chrétiennes qu'il avait à peu près complétement répudiées. Et comme le recouvrement de ces vérités se résolvait, dans la pratique, par plus de piété, plus de dévouement, plus de charité dans le vrai sens du mot, il en est résulté un entraînement général vers ces vertus et ces institutions que nous sommes habitués à regarder comme l'apanage exclusif de l'Église catholique. Ce ne serait pas la première fois, on le sait, que l'hérésie lui aurait emprunté ses dons. Mais, chez celle-ci, ils ne tardent pas à se dessécher et à disparaître ; dans l'Église, ils se perpétuent et s'étendent en se renouvelant. Quant au puséyisme primitif, il rendit donc à l'organisation ecclésiastique de l'Angleterre plus de vie, plus de consistance et en lui inoculant, comme je le disais, une plus grande part de vérité, il l'éloigna momentanément, plutôt qu'il ne la rapprocha de

Rome. En même temps il força ses adversaires déclarés à plus de zèle, à imiter un peu de cette ardeur qui animait les disciples du docteur Newman. C'est de cette époque que date, en effet, un mouvement religieux commun à toutes les sectes britanniques, et qui n'est pas sans rapport avec celui que vit la France de 1832 à 1840. Voilà pour les conséquences directes. En voici d'autres d'un caractère moins immédiat.

Comme il était facile de le prévoir, le puséyisme ne pouvait pas tarder de se heurter aux grosses questions. Le P. Newman avait essayé de concilier les trente-neuf articles avec le dogme catholique, et il était sorti meurtri, vaincu de cette ingrate tentative. Lui-même nous l'a dit. Les puséyistes élèvent la prétention d'avoir un pouvoir spirituel, indépendant du bras séculier, et chaque fois qu'une question doctrinale vient mettre à l'épreuve leur belle théorie, le pouvoir temporel les ramène rudement à la réalité. La question de la régénération par le baptême se présente dans le procès de M. Gorham, auquel son évêque refuse des pouvoirs, parce qu'il n'y croyait pas, et voilà qu'un tribunal séculier donne raison à M. Gorham, et voilà encore que les deux premiers prélats de l'Angleterre déclarent en plein parlement que c'est une question ouverte.

Puis vient la question de l'Eucharistie avec l'archidiacre Denison. Toujours même solution devant des tribunaux laïques, au détriment de la pure doctrine, sur laquelle même les puséyistes sont obligés d'équivoquer, de biaiser, de dénaturer leurs croyances. Évidemment, ils n'ont plus la bonne foi de leurs devanciers.

Et l'évêque Colenso, et les *Essays and Reviews*, que faut-il en dire ? C'est un tribunal composé de protestants laïques et professant toutes les nuances du protestantisme, qui déclarent solennellement ces productions inattaquables au point de vue légal. Et l'épiscopat lui-même n'est pas d'accord sur ce qu'il faut faire : se taire, laisser passer tout ce bruit, voilà ce qu'il y a de mieux ! Pauvre Église pure, libre, indépendante, que de soufflets tu reçois sans mot dire ? Mettez-la donc en face de l'épiscopat français dans la question de la *Vie de Jésus*, et voyez la différence.

Telle est donc aujourd'hui l'état du puséyisme, pauvre débris d'un grand mouvement : *Magni nominis umbra*. Ses adeptes jouent au catholicisme dans leurs églises, comme si une procession, des cierges, un surplis, une croix même étaient autre chose que des symboles de la vie de celle que, malgré eux souvent, ils appellent leur mère ! La foi, la vraie foi, celle qui transporte les montagnes, leur manque : ne faut-il pas vivre convenablement, élever ses enfants, doter ses filles, évangéliser les riches ? Pour le reste, qui sait? Dieu se montrera plus tard. Ne soyons pas trop sévères pourtant pour ces pau-

vres âmes ; car le maître choisit parfois parmi elles ses élus. Dans un quartier de Londres, à Clapham, tout à côté du tabernacle de M. Spurgeon, le célèbre prédicant baptiste, il s'élève une modeste église catholique desservie par des rédemptoristes. Dans leur humble demeure il y a un certain nombre de cellules destinées aux protestants qui viennent y sonder leur cœur, et bien rarement ces cellules sont vides d'habitants.

Or, un jour, on vit un ministre de campagne, à l'habit rapé, à l'air préoccupé, arpenter, un sac de nuit à la main, le trottoir en face de l'église. Il allait et venait sous les yeux attentifs d'une pauvresse irlandaise, qui demandait l'aumône à la porte de l'édifice sacré.

Il marchait toujours, quelquefois s'arrêtant, faisant un pas en avant comme pour traverser ; puis il regardait la maison et reprenait sa course.

Soudain sa résolution est prise, d'un pas ferme il traverse la route, va droit à la porte, mais s'arrête de nouveau.

La vieille irlandaise cependant s'était levée à son insu, elle l'aborde à l'improviste, le prend par la boutonnière et lui dit de cet accent si familier à ses compatriotes : « Tenez, cher monsieur, je vous connais, je vois bien ce que vous voulez ; faites donc comme tant d'autres. Entrez ! » Et, ce disant, elle sonna, et le ministre entra, et à quelque temps de là il était catholique !

Pauvre curé de campagne ! Il ne connaissait personne à Londres, ses angoisses seules l'avaient poussé à cette démarche extraordinaire, et Dieu avait récompensé sa bonne volonté en lui donnant la paix et la certitude. Avait-il du pain pour le lendemain ? Non. Il ne s'en était pas inquiété, et ce même Dieu lui fit aussi trouver des frères tendres et dévoués.

Et vous, lecteur, qui, d'un œil distrait peut-être, avez parcouru ces pages, je vous en conjure encore une fois : si jamais vous rencontrez sur votre route un de ces chercheurs de l'Église une et apostolique, écartez les pierres de son chemin, soutenez ses pas chancelants, respectez ses scrupules, ne riez pas de ses objections ni de ses hésitations. Son histoire est celle de toute âme séparée de la vérité. Avez-vous jamais trouvé devant vous un aveugle de naissance, tâtonnant au hasard, les paupières fermées et les pas incertains ? Qui de nous ne s'arrête avec une compassion mêlée de respect et ne s'empresse de le mettre dans sa voie, bénissant Dieu tout bas de nous avoir fait naître dans la lumière et le suppliant de la lui accorder. Ainsi en est-il de ces enfants égarés de l'Église ; ce sont les aveugles-né du monde spirituel; vous qui voyez l'astre divin, ramenez-les doucement vers la route !

C. F. Audley.

LE NOUVEL OPÉRA

Si le régime parlementaire a encore en France de nos jours quelques amis, il faut vraiment avoir le cœur bien dur pour ne pas les plaindre; accusés rudement ou ingénieusement persiflés, il ne se passe pas de semaine qu'ils n'entendent sur les institutions, qu'ils ont le tort d'estimer, quelque critique bien amère, bien agressive, tout à fait propre à blesser la susceptibilité la moins chatouilleuse, à décourager l'attachement le plus opiniâtre; on les exerce de mille manières à la patience; on ne leur ménage aucune attaque : on leur prouve par raison démonstrative que les hommes qui ont, pendant trente-trois années, dirigé la France, n'y entendaient rien; qu'ils n'ont fait que des bévues, tout mal, rien de bien, « rien, rien, rien; » ils voient pleuvoir sur leurs têtes un vrai déluge de griefs rétrospectifs; on les convainc, tantôt d'avoir été parcimonieux et de n'avoir pas su dépenser les finances d'un grand État grandement et comme elles doivent être dépensées, tantôt d'avoir dilapidé le Trésor, et laissé à leurs successeurs, au fond d'une caisse vide, les quarante-cinq centimes. Ces reproches sont contradictoires; qu'importe! si l'un ne porte pas, l'autre portera. Les obstinés qui n'ont pas perdu tout souvenir dans les eaux bienfaisantes d'un Léthé gouvernemental sont quotidiennement abreuvés des dégoûts les plus amers : le plus prudent serait de cacher leurs regrets sous des actions de grâces. Ils n'ont pas ce triste courage; leur sincérité leur cause les ennuis de plus d'un genre, qu'ils doivent supporter patiemment ; s'ils déclarent un peu trop haut qu'ils ont conservé quelque souvenir tendre de ce qu'ils ont aimé jadis, ils essuient les reproches d'une foule de nou-

veaux convertis pleins de zèle et, comme on disait autrefois, plus royalistes que le roi. Il y a vraiment quelque hardiesse à affronter railleries et sarcasmes, à avouer que, si l'on respecte très-sincèrement le temps actuel et ses institutions, on n'a pas perdu toute estime des hommes et des choses dont le tort principal est peut-être de n'être plus.

Cette triste et misérable vie à laquelle sont condamnés les amis isolés du gouvernement parlementaire a quelquefois ses éclaircies. Il faut l'avouer? ils se sentent un moment consolés quand ils reconnaissent que pour n'être pas parlementaire, un gouvernement n'est pas nécessairement infaillible; cette satisfaction inoffensive est assurément bien innocente! n'est-il pas permis à ceux que l'on censure durement de s'égayer un peu à l'occasion, si les censeurs eux-mêmes viennent à commettre par inadvertance quelque bévue? Il serait plus sage, plus chrétien de garder, en pareil cas, le silence, et des écoliers vertueux ne relèveraient pas, pour en tirer un commode et facile argument, les fautes de leurs pédagogues. Mais cette sagesse raffinée et ascétique n'est pas encore du domaine politique, et n'en sera peut-être jamais. En ce moment, par exemple, ne leur serait-il pas permis de chercher dans un acte récent de l'administration la preuve qu'il n'y a pas au monde de gouvernement si parfait qu'il ne puisse pas commettre une faute? Non pas, — une erreur? moins encore, — une maladresse? — de démontrer, dans un exemple facile à saisir et fourni par *le Moniteur*, que le contrôle sévère d'un parlement jaloux de ses prérogatives, chatouilleux, tracassier, vétilleux, s'il a souvent ses graves inconvénients, a quelquefois ses avantages; de faire voir qu'il y a peut-être un certain profit, quand on dirige les affaires et que l'on gère les finances d'un grand pays, à prendre l'avis de ses adversaires avant de suivre celui de ses amis? Le danger de ses sortes d'argumentations, c'est que le plus souvent elles sont fort suspectes de légèreté; il n'est pas facile, quand on est en dehors d'une administration, de critiquer sagement ce qui s'y fait; les administrations, pas plus que les individus, ne sont, dans le temps d'indulgence où nous vivons, forcées de faire de publiques confessions, et comme dans notre pays, si l'on voit quelquefois des enquêtes qui se font de haut en bas, on n'en voit jamais qui se fassent de bas en haut; il s'ensuit que pour critiquer les agissements d'un préfet, il faudrait être tout au moins Son Excellence M. le ministre de l'intérieur, et que pour blâmer ceux qui tiennent les portefeuilles, il faudrait être à la place de celui qui les donne.

Il est fort rare de trouver dans *le Moniteur* le récit des faits dont on veut s'appuyer, et de pouvoir ne ranger en ligne de bataille que des documents officiels. C'est la bonne fortune précieuse dont peu-

vent jouir, ce nous semble, les esprits qui ont suivi les péripéties politiques de la construction du nouvel Opéra.

I

Le sénatus-consulte du 25 décembre 1852 donne dans son article 4 la faculté à l'Empereur, d'autoriser par décret les entreprises d'intérêt général.

Sous les régimes précédents, ces entreprises ne pouvaient être commencées qu'après le vote de l'Assemblée représentative.

La disposition nouvelle a été motivée, sinon justifiée, par deux considérations : d'une part, il importait de prévenir les empiétements du pouvoir parlementaire sur le pouvoir exécutif. Ces empiétements avaient été un des caractères du régime de 1830 ; on le répétait souvent en 1852 ; le régime de l'empire devait prévenir le retour d'un mal aussi grave. D'autre part, la rapidité et la simplicité d'action étaient indispensables; l'intérêt du pays la demandait; l'intérêt du pouvoir l'exigeait. La nécessité des formes législatives ralentissait l'essor des grandes entreprises; il fallait, sous les régimes antérieurs, délibérer trois mois, six mois, neuf mois peut-être avant d'exécuter, et, après tout ce temps, exécuter posément, sans trop de hâte ni de frais; c'était, il faut l'avouer, un bien fâcheux système. A des gens impatients de faire beaucoup, de faire bien et de faire vite, de tels retards devaient être insupportables. Ce besoin incommode d'une approbation préalable donnée par les Chambres était, disait-on en 1852, une des causes qui avaient retardé la création des chemins de fer. Qui sait? sans les nécessités embarrassantes d'une constitution trop étroite pour le pouvoir, le règne de Louis-Philippe aurait eu son chemin de fer de Graissessac à Béziers, et les beaux jours du Grand-Central auraient brillé vingt ans plus tôt. Les commissaires du gouvernement chargés de donner les motifs du sénatus-consulte qu'ils proposaient en 1852 au vote confiant du Sénat, déclaraient que le gouvernement, isolé des passions locales, dont le souvenir maussade semblait ne pouvoir planer que sur le régime parlementaire, embrasserait avec une sollicitude désintéressée et sereine les besoins généraux du pays, qu'il déciderait les graves questions avec promptitude et en même temps avec une inaltérable impartialité. En ouvrant ces brillantes perspectives aux gardiens de

la constitution impériale, les commissaires du gouvernement citaient l'exemple de la veille, qu'ils opposaient complaisamment à celui de l'avant-veille. N'était-ce pas à la grande satisfaction du pays, qu'immédiatement après le 2 décembre, les plus importants travaux d'utilité publique avaient été décrétés? Sans cette vive impulsion, les capitaux, longtemps comprimés par on ne sait quelle pusillanimité trop prudente, « se seraient-ils engagés dans les affaires avec une rapidité merveilleuse? »

Quelques esprits chagrins et mal faits, rebelles à l'espérance et sourds aux promesses, objectaient tout bas que cette dévolution au pouvoir exécutif d'une prérogative autrefois réservée aux représentants du pays était une atteinte aux droits de la propriété privée. Les grandes entreprises d'utilité publique, à moins qu'il ne s'agisse de navigation aérienne, ne s'accomplissent guère sans l'aide de l'expropriation; la constitution du 14 janvier 1852 avait mis le droit de propriété au rang des droits publics confiés à la garde du Sénat. N'y avait-il pas une atteinte au respect de ces droits? Les zélés et érudits défenseurs du régime nouveau répondaient que le sénatus-consulte proposé n'était qu'un retour à la loi de 1810; pouvait-on demander mieux? Cette loi, dont les bases furent posées par Napoléon, dans une note célèbre écrite à Schœnbrunn, avait eu pour but de donner à la propriété privée les garanties les plus sûres et les plus multipliées. Ce n'était pas une loi improvisée dans les hasards des assemblées parlementaires ; elle se ressentait peut-être des habitudes militaires qui l'avaient inspirée ; mais l'épée du conquérant ne fait pas tort à la main de justice du législateur : les scrupules les plus décidés devaient céder devant de telles assurances.

D'autres esprits, presque aussi mal faits que les premiers, craignaient que le gouvernement, libre d'entreprendre autant qu'il lui plairait, n'eût la tentation d'entreprendre au-dessus de ses forces. Peut-être, disaient-ils, les finances de l'État seront-elles engagées imprudemment. La lenteur a ses inconvénients ; elle a ses avantages. La circonspection qui délibère avant de mettre la main à l'œuvre est utile aux grands comme aux petits : trop de hâte coûte très-cher.

Touchée de ces considérations, effrayée des conséquences que la dévolution de pouvoir entraînait, la commission nommée par le Sénat proposa l'adoption des dispositions du sénatus-consulte, qui donnaient au pouvoir exécutif la prérogative demandée par lui. Elle mit seulement cette condition expresse à l'adhésion qu'elle proposait : elle voulut que, si les travaux et les entreprises avaient pour condition des engagements ou des subsides du Trésor, le crédit fût accordé par une loi avant toute exécution. Les gardiens de la constitution se faisaient ainsi les gardiens des finances publiques, et, même

dans l'entraînement de 1852, sentaient la nécessité de prévenir cet esprit d'entreprise, qui peut, mal gouverné et peu conseillé, devenir un esprit d'aventure.

Le gouvernement entendit les bonnes raisons de la commission sénatoriale ; il accorda que si l'Empereur pouvait décider les entreprises par décret, il aurait cependant besoin d'attendre, avant de commencer les travaux dispendieux pour le Trésor, qu'une loi ait été votée par le Corps législatif. Les commissaires du gouvernement reconnurent qu'il était dangereux que des travaux fussent commencés avant le vote législatif ; ils acceptèrent les raisons qu'on leur opposait : les finances de l'État pourraient être ainsi compromises par des entreprises précipitées. « Le vote législatif qui viendrait ensuite manquerait d'une suffisante indépendance en présence des faits accomplis. Il était bon et prudent de réserver au Corps représentatif sa prérogative à cet égard. » C'était parler d'or :

Malheureusement les commissaires du gouvernement, en reconnaissant l'autorité générale de ces considérations, prévirent que certaines circonstances extraordinaires pourraient peser sur le gouvernement et exiger de lui une prompte action. On citait : « les cas de guerre, de grands sinistres ou de force majeure. » Il était manifeste que, devant ces circonstances, un gouvernement ne pouvait perdre un temps précieux ; l'attente eût été fatale : la convocation précipitée du Corps législatif impossible. La commission du Sénat dut faire fléchir les rigueurs de la règle devant la faveur de l'exception ; mais on fit étroite la part de celle-ci.

Le sénatus-consulte voté par le Sénat en décembre 1852 consacra donc la nécessité pour le gouvernement de demander un vote approbatif au Corps législatif avant de commencer une entreprise engageant les finances publiques ; il n'admit la faculté pour le gouvernement de prévenir ce vote que dans trois cas, rigoureusement définis par la Commission : le cas de guerre, le cas de grands sinistres et le cas de force majeure.

Cette loi constitutionnelle était-elle parfaite? il serait difficile de la critiquer sans quelque danger ; il ne nous est pas d'ailleurs utile de le faire : il est certain que si la loi constitutionnelle dont on vient de poser les principes est rigoureusement appliquée, elle offre à la propriété privée, à la bonne gestion des finances à peu près toutes les garanties : il est possible de rêver mieux, mais les lois et surtout les lois constitutionnelles ne ressemblent à des rêves que dans la *République* de Platon, dont les traités, comme on sait, n'ont pas l'approbation de la commission du colportage.

L'usage des droits que le sénatus-consulte de 1852 accorde au gouvernement demande à être exercé avec prudence : c'est là toute

notre réserve. Cette prudence n'a-t-elle jamais manqué ? c'est le seul doute que nous nous permettions.

II

En 1860, le gouvernement résolut de reconstruire la salle de l'Opéra.

La salle de la rue Lepelletier avait été construite avec une grande précipitation en 1821. La salle Louvois, brusquement supprimée, il s'était agi en quelques jours d'abriter l'Académie impériale de musique, et on avait établi provisoirement la salle de la rue Lepelletier. C'était, en 1860, un édifice vieilli. Sa solidité ne présentait plus de garanties suffisantes, au dire des gens de l'art consultés par l'administration. La charpente, ancienne, était fatiguée dans certaines parties, elle ne se soutenait qu'artificiellement, quelquefois elle s'était affaissée d'une manière peu rassurante ; aux veilles des grandes réunions que l'Opéra rassemble chaque soir de carnaval, les architectes étaient inquiets ; entre deux polkas les charpentes n'avaient qu'à fléchir. Un écroulement n'était pas le seul danger à craindre ; les périls d'un incendie étaient nombreux dans un édifice ainsi composé de matériaux vieux et inflammables, que sillonnaient dans tous les sens les tuyaux du gaz et des calorifères. Ce n'était qu'à l'aide d'une surveillance et d'un zèle qui ne se ralentissaient jamais que la salle de l'Opéra était préservée de ce double péril.

S'il fallait faire un Opéra, mieux valait prévenir qu'attendre. Le prix des terrains ne pouvait pas manquer de s'accroître avec le temps: la place d'un nouvel Opéra coûterait plus cher en 1870 qu'en 1860, à supposer qu'on attendît dix ans ; plus cher en 1880 qu'en 1870. Il était d'une bonne économie de faire vite, c'était profiter d'une bonne occasion.

La construction d'un nouvel Opéra était une de ces opérations grandioses que notre temps ne hait pas. Il était certain qu'une entreprise aussi considérable serait l'occasion d'opérations importantes. Toutes les fois qu'une expropriation s'accomplit, il y a un déplacement d'intérêts au milieu duquel il est difficile que quelqu'un ne trouve pas son compte. Les maisons de la rue Basse-du-Rempart tomberaient, les rues des Mathurins, de la Chaussée-d'Antin seraient en partie démolie ; il y aurait là des affaires à négocier. Les spéculateurs ouvraient les yeux et tendaient la main. La presse, placée de-

puis le décret de 1852 sous l'influence plus directe des grands capitalistes, proclama l'opportunité de la construction d'un nouvel Opéra, et, loin des sphères élevées d'où s'élance la pensée gouvernementale, plus d'un financier annonça tout bas à ses amis qu'il concevait et préparait de grandioses desseins.

Le gouvernement, écoutant les considérations d'intérêt général, prit l'initiative d'une mesure hardie. Le 29 septembre 1860, un décret impérial déclarait d'utilité publique la construction d'une nouvelle salle de l'Opéra.

L'emplacement situé entre le boulevard des Capucines, la rue de la Chaussée-d'Antin, la rue Neuve-des-Mathurins, le passage Sandrié était désigné; le préfet de la Seine autorisé à acquérir soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, les immeubles nécessaires tant à l'Établissement de l'Opéra lui-même qu'à l'élargissement des rues qui devaient aboutir aux abords du théâtre.

M. le préfet, qui pèche rarement par lenteur, fit immédiatement procéder à l'expropriation des immeubles. Le 17 novembre 1860, le tribunal prononçait l'expropriation, et le jury, quelques jours après, fixait le chiffre des indemnités. Les membres du jury n'épargnèrent pas le budget d'une entreprise qui leur paraissait répondre au goût d'une fastueuse édilité plutôt qu'aux nécessités de l'intérêt public. Le prix du mètre fut fixé à 712 francs. Les indemnités payées à certaines industries furent considérables. Ce résultat ne dut pas étonner l'administration : l'organe du gouvernement déclara, dans la discussion, que ce prix de 712 francs ne lui paraissait pas exagéré.

En même temps que la ville expropriait ainsi, un concours était ouvert entre les architectes, et il se trouva un nombre prodigieux d'ambitions qui arrivèrent avec des projets tous plus beaux et plus dispendieux les uns que les autres. Après quelques hésitations, on choisit entre tous les projets le plus magnifique. Ce n'était pas le plus économique.

Les plans et les devis furent arrêtés. L'architecte demandait qu'un terrain de 14,000 mètres fût mis à sa disposition : l'acquisition de ce terrain exigeait une somme évaluée à 10 millions. L'ensemble des constructions devait absorber une somme de 12 millions : la dépense totale s'élevait ainsi à 22 millions, mais pour ce prix la France devait avoir un Opéra digne d'elle, c'est-à-dire le plus beau de l'Europe.

Ce n'est pas pour des œuvres comme la création d'un théâtre qu'on réserve les ressources de l'impôt ou celles du crédit. Le ministre des finances indiqua huit grands terrains qui appartenant au domaine de l'État, pouvaient être avantageusement vendus et dont le prix pourrait être affecté à la dépense du nouvel Opéra ; les immeubles ainsi désignés étaient le parc de Monceaux, ancienne propriété de la famille

d'Orléans, des terrains retranchés par alignement de la Bibliothèque impériale pour être incorporés à la rue Vivienne et à la rue Neuve-des-Petits-Champs, des terrains provenant de la caserne du Château-d'Eau, du Trocadéro, des Carmes et de l'église des Barnabites; enfin les terrains et les bâtiments de l'Opéra actuel. Les dépenses étaient calculées au plus juste, mais les recettes au plus large : on évaluait le produit de la vente des huit terrains domaniaux à 19,378,700 francs. Pour la plupart de ces immeubles la base de l'évaluation était certaine. La ville de Paris avait consenti à acheter le parc de Monceaux moyennant 4,887,975 francs ; l'évaluation des autres immeubles avait été faite avec un peu de complaisance et quelque légèreté : on le reconnut plus tard ; on la croyait alors très-sérieuse.

L'expropriation prononcée, la démolition commença, se poursuivit et s'acheva en quelques mois.

Les choses en étaient là en juin 1861. Les maisons de la rue Basse-du-Rempart, de la Chaussée-d'Antin étaient démolies, un désert poudreux et blanc s'étendait à leur place ; au nord du boulevard des Capucines l'œil se perdait dans l'immensité nue d'un Sahara inopiné. A ce moment le Corps législatif n'avait, par aucun acte, été consulté sur l'opportunité de la gigantesque entreprise commencée. On n'avait demandé ni son approbation ni ses avis. Tout s'était fait à huis clos. Le public n'avait connu les projets que par l'ouverture du concours et la chute des maisons ; — quelques jours encore et on allait creuser le sol pour y placer les fondations du nouvel Opéra.

III

Le 4 juin 1861, un mois avant l'époque fixée pour la fin de ses travaux, le Corps législatif fut saisi, par un décret daté de Fontainebleau, de l'examen d'un projet de loi qui portait affectation du prix de certains terrains domaniaux aux dépenses d'une nouvelle salle de l'Opéra, et ouvrait au budget du ministère d'État un crédit extraordinaire d'un million sur l'exercice de 1861.

Ce projet ne reçut pas un accueil bien enthousiaste de la part du Corps législatif.

Il n'est pas indiscret de rappeler, après *le Moniteur*, que les débats, dès le début de la commission, furent vifs. Deux questions se présentaient tout d'abord. Le sénatus-consulte de 1852 avait-il été respecté?

le pouvoir exécutif ne s'était-il pas mis en dehors des termes de l'article 4? On venait demander à la Chambre d'autoriser l'État à vendre des immeubles, et le ministre des finances à ouvrir un crédit, mais déjà les dépenses étaient faites. L'argent que la vente des immeubles doit procurer, il est, disait-on, dû aux propriétaires expropriés ou à la ville de Paris; les maisons dont il s'agit de solder la valeur ont été démolies. Le Corps législatif avait-il sa liberté? Non sans doute : il fallait qu'il votât bon gré, mal gré, une dépense prévue, décidée, réglée, commencée sans lui. On avait recours à lui quand tout était fini : « c'était, disait un orateur, comme si l'on vous invitait à un re- « pas lorsqu'il n'y a plus rien sur la table. » Il y avait là une question d'illégalité et de prérogative constitutionnelle. C'était la première.

La seconde était une question de finances. La situation financière de 1860 était grave; était-il opportun de l'aggraver encore? La discussion du budget de 1862, à laquelle la Chambre venait de se livrer dans les séances des 7, 8 et 11 juin, avait singulièrement ému les esprits; les hommes les moins suspects d'opposition frondeuse ou de pusillanimité systématique, comme M. Gouin, déclaraient que la situation financière était excessivement lourde et demandait de grands ménagements; on entendait circuler déjà les appréhensions que le fameux mémoire de M. Fould devait justifier quelques mois plus tard; devait-on choisir un pareil moment pour une dépense comme la reconstruction de la salle de l'Opéra? Les monuments élevés à la splendeur des arts sont un témoignage de la prospérité d'une nation; elle ne doit y consacrer des dépenses considérables qu'après avoir donné une juste satisfaction aux intérêts nés de besoins sérieux et légitimes. Cette règle de conduite est conforme aux bons principes de gouvernement et de progrès; on ne doit, disait-on, s'en écarter que pour des allocations à attribuer à des travaux producteurs.

Tout au moins l'État ne devait-il pas laisser à la ville de Paris le soin et la charge financière de l'entreprise proposée? Si une salle d'Opéra a un caractère d'utilité productive, puisqu'elle est de nature à accroître l'activité des mille canaux de la richesse de la cité, c'est Paris surtout, et Paris seul qui doit en recueillir les féconds résultats.

L'une et l'autre de ces deux querelles faites au projet de loi étaient sérieuses.

La question constitutionnelle était au moins fort délicate. M. Gouin, M. Devinck, M. Émile Ollivier, M. le vicomte Clary se trouvaient d'accord pour déclarer en termes plus ou moins modérés que la loi avait été violée; il leur était difficile de suivre jusqu'au bout leur raisonnement ainsi commencé; le gouvernement avait tout au moins profité d'une obscurité et du bénéfice d'un doute; les commenta-

teurs officieux du sénatus-consulte trouvèrent après coup une justification fort opportune. Les termes du sénatus-consulte de 1852 ne faisaient au gouvernement le devoir de prendre l'avis préalable du Corps législatif que si les travaux qu'il se proposait d'exécuter étaient de ceux que l'État fait exécuter par des concessions. Ce n'était pas le cas des travaux de l'Opéra. Bonne ou mauvaise, cette interprétation pouvait se défendre. On conçoit que certains membres du Corps législatif, blessés de ce qu'ils croyaient une atteinte portée aux prérogatives de la Chambre, ne s'en soient pas contentés; mais il est certain que leurs scrupules devaient avoir tort devant l'indifférence de la majorité. Les assemblées représentatives ne prennent que peu à peu cette susceptibilité précieuse qui les rend jalouses de leurs priviléges, sensibles aux moindres atteintes portées à leur dignité. La question d'inconstitutionnalité ne devait rallier contre le projet de loi qu'un petit nombre d'esprits plus hardis que les autres.

La véritable question fut la question financière; la commission déclarait, dans la première phrase de son rapport, « qu'elle n'était nantie d'aucun document; qu'elle avait dû demander ceux qui pouvaient éclairer ses délibérations; qu'elle n'avait eu d'abord ni plans, ni devis estimatif des travaux à exécuter.» Le temps manquait aussi bien que les documents, la session allait finir; la commission, quelque bonne que fût sa volonté, ne pouvait réellement statuer en connaissance de cause.

Le rapporteur de la commission fut M. Larrabure. M. Larrabure, qui a laissé voir depuis qu'il n'aimait pas la rhétorique, mais qui a, ce qui vaut mieux, prouvé qu'il aimait la vérité, rédigea un rapport bref, sec, plein de l'expression des sentiments que la commission avait éprouvés. « La commission, disait en finissant le rapporteur, regrette d'avoir à vous faire voter sur une affaire déjà engagée, ce qui évidemment modifie en fait la liberté de votre vote.

« Elle regrette de vous proposer l'adoption d'un projet dont la dépense n'est pas préjugée par un devis bien étudié.

« Toutefois, forcée d'aboutir à bref délai, pressée par l'urgence qu'une grande commission et le gouvernement ont proclamée, elle vous propose d'adopter le projet de loi. »

Cette conclusion, qui assurément ne péchait pas par un excès d'énergie, et qui ne témoignait pas dans le sein du Corps législatif d'une excessive susceptibilité, ne fut défendue dans le Corps législatif par aucun des membres de la commission.

M. Gouin et le vicomte Clary attaquèrent le projet en termes très-vifs, comme inconstitutionnel et inopportun; ce dernier railla spirituellement la commission de l'inefficacité de ses regrets. M. Devinck,

d'accord avec les autres députés sur le caractère inconstitutionnel, ne défendit le projet qu'aux autres points de vue.

M. Baroche ne fit aucune de ces molles concessions ; la forme adoptée pour l'exécution de l'entreprise n'avait rien que de régulier, et l'entreprise était commandée par une absolue nécessité : tout était bien, hors l'ancienne salle qui ne pouvait plus durer. Le péril commençait, l'édifice provisoire avait duré de 1821 à 1861 ; il s'affaissait ; on ne le soutenait plus qu'artificiellement, que sais-je? Son état offrait de véritables dangers pour la sûreté du public. Les couleurs sombres ne manquaient pas à ce tableau, et il eût fallu bien de la hardiesse pour oser défendre la vieille salle de l'Opéra et lui promettre encore quelques années de vie. La sécurité eut paru, en de telles circonstances, bien téméraire.

Ce ne fut pas seulement dans le huis clos d'une commission, ce fut devant la Chambre tout entière que le gouvernement vint faire la déclaration de sécurité publique qui devait entraîner le vote de la Chambre.

« Je ne veux pas, disait M. Baroche, effrayer les personnes qui veu-
« lent aller à l'Opéra, mais permettez-moi de dire que nous avons
« reçu des documents positifs, tellement positifs que... »

M. Édouard Dalloz interrompant : « N'en dites pas trop. »

M. Baroche : « Tellement positifs, que nous nous sommes vus
« dans la *nécessité* de remplacer l'Opéra. »

Le Corps législatif, ému, comme la commission l'avait été, en entendant ces déclarations, vota le projet de loi : trente-neuf voix se prononcèrent contre le projet, cent quatre-vingt se prononcèrent pour l'adoption.

Le projet de loi, voté par le Corps législatif dans la séance du 12 juin, fut transmis au Sénat : la commission, dans son rapport, déclara que le décret déclaratif d'utilité publique et d'expropriation n'engageait en rien le Trésor, et que, par conséquent, le Corps législatif avait eu toute liberté pour apprécier le projet ; il déclara, en même temps, que les circonstances dans lesquelles s'était produite cette application du sénatus-consulte étaient tout à fait exceptionnelles et ne devaient pas se reproduire : c'était une fiche de consolation.

Le projet de loi, muni de tous les sacrements constitutionnels, n'avait plus qu'à s'exécuter : on l'exécuta. Les travaux commencèrent en 1861, au mois de septembre.

Les travaux à peine commencés, on dut s'arrêter : les lecteurs des journaux officieux apprirent un beau matin qu'à deux pas du boulevard des Capucines courait, à quelques mètres sous le sol, une véritable rivière ; que cet Averne parisien roulait du levant au couchant

des flots torrentiels ; qu'au lieu même où devaient reposer les principales fondations du nouvel Opéra, il fallait ou dessécher ces eaux souterraines, ou bâtir l'Opéra sur pilotis.

Les hommes de l'art furent moins désireux de cacher le mécompte dont aurait dû les préserver une étude préalable des terrains, que fiers d'avoir une occasion de montrer leur savoir-faire ; ils éprouvèrent ce sentiment que la comédie prête aux médecins en face d'un patient pris d'une maladie bien extraordinaire.

On fit beaucoup de bruit à l'occasion de ce mécompte. Cet éclat avait ses motifs. On avait soin, en parlant de cette catastrophe imprévue, d'annoncer discrètement qu'il y aurait quelque retard dans la marche des travaux ; quelque accroissement dans le chiffre des dépenses ; des hommes compétents eurent le mauvais goût de rechercher si tant de bruit était raisonnable, et si l'accident dont on se plaignait était aussi grave qu'on voulait bien le raconter ; d'autres, qui n'étaient pas dans le secret, s'étonnèrent naïvement de l'étonnement des constructeurs du nouvel Opéra : ils rappelèrent que, à plusieurs pages de l'histoire du vieux Paris, il était fait mention d'une rivière coulant dans l'étroite vallée qui séparait les boulevards des buttes Montmartre. Ils citaient à l'appui de ces souvenirs, gardés au fond de la mémoire du peuple de Paris, le nom de certaines rues, la rue Grange-Batelière, la rue de la Chaussée-d'Antin, l'inondation permanente des caves de la rue Bergère et de la rue de Provence ; rien, selon eux, n'eût été plus facile à prévoir que l'accident sur l'imprévu duquel l'administration, rejetait la légèreté de ses études préalables.

Le public, qui ne vit pas l'intérêt de cette discussion scientifique et archéologique, n'y prit que peu d'intérêt, et plein de confiance dans l'habileté de l'administration et de ses architectes, ne se demanda pas si les flots noirs, découverts sous les pieds du futur Opéra, n'emporteraient pas le plus clair des sommes consacrées au grand édifice.

Ils n'en emportèrent qu'une partie ; mais une fois les fondations établies, des discussions très-vives commencèrent. On n'avait consulté le public et la presse ni sur l'étendue des dépenses, ni sur l'étendue des ressources ; ni sur la nécessité de détruire l'ancienne salle, ni sur l'opportunité d'en construire une nouvelle : on lui demanda ses lumières sur la forme du nouveau théâtre. A un concours ouvert, plus de soixante-dix architectes concurrents avaient pris part ; chacun d'eux avait son plan, ses idées, ses amis. Le public, représenté par la presse quotidienne ou hebdomadaire a un sens collectif très-assuré et très-éloquent quand il s'agit de ses finances et de ses intérêts matériels ; sur les questions d'art, il n'a d'opinion que celle des feuilletons ; déjà, du temps de Noé, il était dangereux de prendre

trop d'avis pour la construction d'un édifice ; l'administration, oubliant l'exemple biblique et les péripéties qui marquèrent l'édification de la tour de Babel, arriva à la confusion des projets avant d'avoir construit le péristyle du nouveau théâtre.

On changea certaines parties ; on modifia les plans, on corrigea les devis. On sait, quand on est un simple particulier, ce que coûtent de temps et d'argent ces capricieux remaniements.

Au mois de décembre 1863, le nouveau théâtre sortait à peine du sol, et déjà 6,100,000 francs avaient été dépensés.

C'était le moment de dresser le budget de 1865 ; on se trouva en face d'un état de choses assez graves.

Les ventes de terrains avaient produit en tout 9,600,000 francs.

Il restait à aliéner les terrains sur lesquels repose l'Opéra actuel. Le prix de ces terrains ne s'élèverait certainement pas à plus d'un ou deux millions. Il aurait fallu, pour que l'administration n'éprouvât pas de mécompte, que ces terrains et ces bâtiments représentassent une valeur de 10 millions environ. On était loin de compte.

L'acquisition des terrains et les premiers travaux avaient consommé en dépenses plus de 6,000,000 francs.

Il ne restait disponible qu'une somme de 3,500,000 francs.

On résolut d'employer cette somme tout entière dans les travaux de 1864, de demander à la Chambre un crédit pour continuer les travaux en 1865.

Le budget des dépenses extraordinaires présenté au Corps législatif porta un crédit de 4,000,000 francs pour l'Opéra.

L'exposé des motifs déclarait sommairement que l'état du sol avait présenté des difficultés spéciales pour la fondation de l'édifice ; que le projet mis sous les yeux du public avait donné lieu à des observations et qu'on avait dû en tenir compte, que des travaux imprévus avaient été exécutés, et que l'administration avait dû remettre à l'étude ses premières évaluations.

La commission du budget ne se trouva pas beaucoup mieux renseignée que la commission réunie en 1861 : l'administration, trois ans après le commencement des travaux, ne pouvait pas encore faire passer sous les yeux du Corps législatif, un devis définitif. Les commissaires du gouvernement rejetèrent le retard de l'exécution des travaux et les erreurs de l'évaluation préalable sur des causes de force majeure.

Que pouvait faire la commission? refuser le crédit demandé? la pensée n'en vint seulement pas. Les membres de la commission étaient fondés à rejeter la responsabilité des nouvelles dépenses sur ceux qui avaient voté le projet de loi de juin 1861 ; d'ailleurs ils trouvaient dans les rapports de la commission réunie à cette épo-

que, dans les paroles de M. Baroche devant le Corps législatif, cette déclaration de salut public qui devait vaincre toutes les résistances.

La commission se contenta très-humblement de réduire à 3 millions 600,000 francs le crédit demandé pour 1865. L'administration ne prit en aucune façon l'engagement de finir le nouvel Opéra avec cette ressource et avant 1866. Aucun membre du Corps législatif ne discuta une allocation qui était commandée par de si impérieuses nécessités.

Les travaux continuèrent ; ce fut alors, vers le mois de juillet, que l'administration comprit que ses prévisions originaires seraient prochainement convaincues d'impuissance.

Les sommes affectées aux travaux seraient-elles suffisantes?

L'Empereur consulta la commission nommée pour la direction des travaux.

Le 2 août parut au *Moniteur* une lettre ainsi conçue; elle était adressée au maréchal Vaillant.

« Vichy, le 31 juillet 1864.

« Mon cher maréchal, je viens vous faire part d'une réflexion qui m'est survenue pendant le repos dont je jouis ici. Deux grands établissements doivent être reconstruits à Paris, avec une destination bien différente : l'Opéra et l'Hôtel-Dieu. Le premier est déjà commencé; le second ne l'est pas encore. Quoique exécutés, l'Opéra aux frais de l'État, l'Hôtel-Dieu aux frais des hospices et de la ville de Paris, tous deux ne seront pas moins pour la capitale des monuments remarquables ; mais comme ils répondent à des intérêts très-différents, je ne voudrais pas que l'un surtout parût plus protégé que l'autre.

« Les dépenses de l'Académie impériale de musique dépasseront malheureusement les prévisions, et il faut éviter le reproche d'avoir employé des millions pour un théâtre, quand la première pierre de l'hôpital le plus populaire de Paris n'a pas encore été posée. Engagez donc, je vous prie, le préfet de la Seine à faire commencer bientôt les travaux de l'Hôtel-Dieu, et veuillez faire diriger ceux de l'Opéra de manière à ne les terminer qu'en même temps. Cette combinaison, je le reconnais, n'a aucun avantage pratique ; mais, au point de vue moral, j'attache un grand prix à ce que le monument consacré au plaisir ne s'élève pas avant l'asile de la souffrance.

« Recevez, mon cher maréchal, l'assurance de ma sincère amitié.

« NAPOLÉON. »

Sans vouloir en aucune façon atténuer ce qu'il y a de généreux dans la pensée exprimée par cette lettre, il est permis de tirer de la suspension des travaux un argument contre leur urgence.

Jusqu'ici les griefs élevés contre l'administration n'étaient pas autorisés par la consécration venue d'en haut ; aujourd'hui, après la lettre du 31 juillet, il serait assez difficile de soutenir que l'administration ait agi, dans l'entreprise du nouvel Opéra, avec toute la prudence, si l'on veut avec toute la lenteur désirable.

IV

Il faut établir une distinction entre les études par lesquelles les agents de l'administration ont procédé à l'évaluation des travaux à faire, et les études par lesquelles ils ont apprécié la solidité de l'ancienne salle. On ne peut sans injustice confondre deux responsabilités fort distinctes.

Apprécier avant de construire un édifice ce qu'il coûtera, c'est un travail difficile, délicat, *plenum alea opus*. Il faut tenir compte de l'état du sol, de la dépense de la main-d'œuvre, du prix des matériaux; l'imprévu peut venir troubler les combinaisons et déranger les calculs. C'est un lieu commun que le chiffre des dépenses dépasse toujours celui des devis : c'est la condition des travaux publics comme des travaux privés. Sans doute, pour les travaux publics, on peut espérer plus de certitude dans les appréciations, à raison des garanties et des conséquences mêmes de ces appréciations; mais cette certitude est un mérite rare. Les amis du gouvernement tombé en 1848 citent avec un légitime orgueil un fait réellement exceptionnel : les immenses travaux exécutés pour les fortifications de Paris ne coûtèrent pas un centime de plus que l'avaient annoncé les promesses des avant-projets et des devis[1]. Que l'administration n'ait pas eu le

[1] « Quel que fût le désir empressé d'obtenir dans le plus court laps de temps l'exé-
« cution de cette œuvre, les plans préparés de longue main et les devis définitifs n'en
« ont pas moins été mis en harmonie et calculés avec méditation et maturité. Veux-
« t-on savoir à quel point les calculs ont été dressés avec conscience et certitude ?
« Le devis général portait les dépenses à 140 millions de francs, somme qui fut de-
« mandée d'après l'estimation primitive. Eh bien ! quoiqu'on n'ait rien négligé pour
« obtenir l'exécution la plus solide et la plus parfaite, quoiqu'il ait fallu faire face à
« des accidents dispendieux et qu'on ne pouvait prévoir, le chiffre total de la dé-

bonheur d'une appréciation aussi exacte dans l'entreprise du nouvel Opéra, que des causes de force majeure soient venues déranger ses calculs, c'est, il nous semble, une faute vénielle; cette faute relevée par toutes les commissions s'explique; il n'est pas, jusqu'à un certain point, malaisé à l'administration d'en repousser la responsabilité.

Le reproche plus grave qu'il semble que l'on puisse faire à l'administration est d'avoir mal apprécié l'état de l'ancienne salle de l'Opéra. Cette salle, disait-on en 1860 et 1861, est mauvaise, périlleuse; elle peut encore aller deux ou trois ans, elle ne peut durer davantage. La conserver serait exposer la sécurité du public. Les risques de l'incendie, ceux d'un écroulement ont une certaine imminence. L'administration dénonçait le péril avec une grande force. MM. les commissaires du gouvernement devant la commission, M. Baroche devant le Corps législatif, déclaraient bien haut que les renseignements « reçus étaient positifs, si positifs » qu'il y avait péril prochain.

Ce fut sous l'impression de ces craintes et sur la foi de ces déclarations que l'assemblée vota. Que reconnaît-on aujourd'hui? C'est que ces craintes étaient chimériques, que ces déclarations n'avaient pas de fondement. La salle de l'Opéra qui menaçait ruine il y a trois ans, qui ne pouvait sans danger abriter le public que deux ou trois années, peut maintenant tenir encore deux, trois, quatre ans, davantage peut-être. L'urgence qui devrait aller en raison croissante du temps écoulé, va en raison contraire; la lettre impériale retarde les travaux du nouvel Opéra : elle ne le ferait assurément pas s'il y allait de la sécurité des citoyens qui d'ici à quelques années iront écouter *l'Africaine;* la nouvelle salle ne sera livrée au public des gens qui veulent s'amuser que le jour où les salles de l'Hôtel-Dieu s'ouvriront aux malades. Quand luira ce bienheureux jour ? M. le préfet de la Seine, qui a vu le danger d'aller trop vite, démontré par l'exemple du nouvel Opéra, veut prendre toutes ses précautions : son administration, il faut l'en féliciter, délibère avant d'exécuter, ce qui assurément vaut mieux que d'exécuter avant d'avoir délibéré : elle a commencé fort sagement par pourvoir à la consolidation de l'ancien hôpital avant de songer au nouveau. « On a réinstallé les parties de l'ancien édifice qui périclitaient. » Cela fait, on a posément et tranquillement procédé aux premières études. Les questions agitées au sujet de l'installation et de l'hygiène des hôpitaux ont imposé le devoir d'une circonspection

« pense n'a pas été dépassé. » *Travaux de la Commission française sur l'industrie des nations,* publiés par ordre de l'Empereur. Tome III. seconde partie, art. Militaires, page 266. Imprimerie impériale, 1855, Exposition universelle de 1851.

extrême ; l'enquête ouverte pour les résoudre a été étendue à toute l'Europe, en même temps il fallut réaliser les ressources importantes nécessaires à la grande opération projetée. Ces préliminaires sont-ils achevés ? Point tout à fait : on en est encore à étudier des projets et à chercher des fonds ; mais enfin cette période préparatoire sera bientôt terminée. Une note insérée au *Moniteur universel* le 3 août nous le fait espérer ; il n'en est pas moins certain que si tout est préparé, rien n'est encore fait, et qu'il n'est pas téméraire de penser que quelques années s'écouleront encore avant le jour où l'on pourra inaugurer l'Opéra et l'Hôtel-Dieu.

Le pouvoir administratif sera donc encore pendant, deux, trois, quatre, cinq ou six ans dans cette alternative cruelle : ou de fermer l'ancienne salle de l'Opéra, ou d'exposer à de graves périls la vie des citoyens, ou d'avouer bien humblement qu'elle s'était trompée, en 1861, en annonçant que l'ancienne salle de l'Opéra menaçait ruine. De ces trois hypothèses les deux premières sont inadmissibles. L'administration ne consentira pas à fermer l'Opéra ; ce serait d'ailleurs tarir pour la ville de Paris la source d'un revenu assez considérable ; ce serait s'exposer à l'émigration de nos artistes. Consentira-t-elle à laisser le public venir rue Lepelletier s'exposer à de graves accidents ? Toutes les précautions ne peuvent empêcher un incendie de se déclarer dans un édifice dont les conditions architecturales sont mauvaises : et d'ailleurs ce n'est pas seulement l'incendie qui peut être à craindre ; les commissaires du gouvernement l'ont bien fait entendre en 1861, c'est l'écroulement.

Reste la troisième hypothèse ; l'inévitable logique le veut, il faut que l'administration fasse bien humblement son *mea culpa ;* ses études ont été insuffisantes, ses enquêtes ont été menées avec trop de hâte; elle ne peut alléguer ni la force majeure, ni l'imprévu, ni l'écart habituel entre les devis et les dépenses, puisqu'il s'agit de l'ancienne salle. Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut lui suggérer de réponse, satisfaisante pour son amour-propre, à ces deux questions : Comment des bâtiments déclarés peu solides il y a trois ans se sont-ils consolidés ? Comment l'incendie, qui était si redouté en 1861, se trouve-t-il si peu redoutable en 1864 ? L'administration est donc convaincue de légèreté? Non pas. Ce serait dire trop. — L'administration ne peut avoir un tort si grave : mais ce dont on peut se plaindre sans manquer à aucune convenance, c'est qu'elle ait trop d'ardeur pour le bien.

C'est cette ardeur immodérée de faire de belles choses, d'élever de grands monuments, qui peut l'engager dans des entreprises que l'on appellerait aventureuses si elles n'étaient pas administratives. Le reproche fait en termes si courtois n'est pas bien méchant. Si quelqu'un

avait droit à être moins indulgent, il semble que ce serait le Corps législatif et qu'il soit en droit de se plaindre : ne peut-il pas regretter avec une certaine amertume qu'on ait affirmé devant lui des appréciations sans fondement ? La bonne foi et les bonnes intentions des commissaires du gouvernement ne peuvent être soupçonnées, mais il est assurément regrettable qu'ils aient pris sur eux devant l'Assemblée représentative la responsabilité d'affirmations sitôt démenties, et que le vote de la Chambre ait été obtenu par des raisons que trois ans après il faut abandonner.

C'est ici, il faut le reconnaître, bien plus la faute des hommes que celle des institutions ;, et sous tous les régimes, il arrive que, dans l'étude d'une question, un agent de l'administration commette une bévue ; ce n'est pas le privilége du régime parlementaire comme quelques-uns l'assurent, ce n'est pas non plus celui du régime impérial. Il semble cependant qu'on puisse élever un peu la recherche des causes premières et qu'il y ait quelque utilité à le faire.

L'Empereur, dans le préambule du décret du 24 novembre 1860, a reconnu que les rapports entre lui et le Corps législatif n'étaient pas assez intimes, il a modifié sur ce point de la manière la plus heureuse le régime antérieur. Ne reste-t-il rien à faire ? Plus l'Empereur ajoutera de prérogatives et d'importance au Corps législatif, plus il ajoutera à la considération et au respect dont cette assemblée doit jouir tant auprès du pays qu'auprès des autres Corps de l'État. L'administration, dans plusieurs circonstances, a cru qu'elle devait réserver pour le chef de l'État des déférences que celui-ci, au contraire, veut partager avec la Chambre, expression de la volonté nationale. Plusieurs fois depuis quinze ans la dignité du Corps législatif respectée et ménagée avec soin par le souverain a été comme effleurée par les actes de l'Administration; l'assemblée n'a pas rencontré de la part des agents du pouvoir administratif les déférences et la considération que ne semblait pas lui mesurer le chef de l'État. Il y a là une situation fâcheuse; il faut, pour que l'Assemblée représentative puisse aider le chef de l'État de ses avis, et lui prêter un concours dans la réalisation de ses desseins, que, recevant de celui-ci plus d'autorité, elle inspire plus de respect au Corps administratif. S'il en était ainsi, ce corps administratif, tenu en éveil par les investigations consciencieuses de la Chambre, comprenant qu'il est forcé de compter avec elle, se surveillerait davantage lui-même et craindrait plus de présenter à ses délibérations des enquêtes mal faites, des études incomplètes et des affirmations quelque peu légères. Le chef de l'État, quelle que soit sa sollicitude, ne peut tout voir, tout approfondir, tout peser; il est dans la nécessité qu'il se repose sur le concours actif du corps administratif et sur le contrôle éclairé du Corps

législatif. Pour que ce double concours soit efficace et affranchisse le souverain de soins infinis, il faut que l'administration craigne les investigations de l'Assemblée, et sache qu'il lui est impossible d'échapper à son contrôle. Cette crainte salutaire entretient dans l'administration le zèle, prévient bien des maladresses et empêche souvent des abus. Le Corps législatif prend d'autant plus de confiance dans le chef de l'État qu'il reçoit de celui-ci une autorité plus grande de faire le bien. Cette surveillance efficace du Corps législatif n'est-elle pas l'intérêt de l'administration elle-même? Ce n'est point d'être soumis à un contrôle qui peut déconsidérer un corps administratif, ce serait plutôt de commettre de ces fautes dont le public est tôt ou tard informé, et qu'il n'est pas plus facile de réparer que de déguiser; le contrôle qui préviendrait l'administration contre ces fautes lui serait aussi utile qu'honorable. Il n'est pas sans honneur d'accomplir de grandes choses avec le concours et sous le contrôle d'une assemblée représentative expression éclairée de la sagesse publique.

Est-ce tout? et le zèle de l'administration ne doit-il être entretenu que par la perspective d'un examen annuel passé devant la commission du budget ou devant le Corps législatif? C'est ici que l'utilité pratique et sérieuse d'une presse libre sous des lois sages apparaît dans toute son étendue. Si on abroge, par une hypothèse aussi chimérique qu'elle est agréable, le décret de 1852, il semble qu'on voie se dresser mille heureux obstacles qui eussent arrêté l'administration au seuil de l'entreprise tardivement suspendue par la lettre du 31 juillet? Il ne manque pas dans notre pays d'esprits capables de juger les actes de l'administration et assez disposés à les critiquer; on se plaint même qu'il y en ait trop: que ces esprits aient trouvé en 1861, le champ libre pour critiquer le projet de l'administration, ils n'auraient assurément pas gardé le silence. A peine l'administration eût-elle parlé d'abandonner l'ancienne salle de l'Opéra, il se serait trouvé quelques milliers d'intérêts blessés par ce projet et au moins vingt journalistes pour prouver que l'ancienne salle était suffisante, que l'incendie n'était pas plus à craindre que l'écroulement. C'eût été un premier service : l'administration reconnaît trop tard ce qu'on lui eût appris alors en temps opportun. L'administration aurait-elle passé outre et annoncé le projet de bâtir un nouvel Opéra? c'eût été bien d'autres clameurs. Ceux qui veulent qu'on applique à d'autres objets les ressources du Trésor se seraient chargés de faire les devis, d'établir les calculs, ils auraient prouvé par raison démonstrative que les évaluations des ressources étaient insuffisantes, celles des dépenses incomplètes, que le terrain à vendre ne rapporterait pas plus de 6 millions, que la construction coûterait plus de 20 millions; il semble qu'on les entende! Ces calculs n'arrêtant pas l'administration, aurait-

elle poursuivi ses projets et annoncé l'intention de bâtir l'Opéra à la place qu'il doit occuper. C'est alors surtout que se seraient déchaînés les bons conseils. Les uns auraient voulu l'Opéra aux Champs-Élysées, les autres place de la Concorde, d'autres encore peut-être sur la rive gauche. Ils se seraient tous mis d'accord pour chercher des griefs contre l'emplacement du boulevard des Capucines. Il est bien probable qu'à eux tous ils auraient découvert les vices cachés de l'endroit choisi par l'administration, et qu'ils seraient, l'un poussant l'autre, arrivés à prévoir l'imprévu. Il n'y a prophète si ingénieux et si sûr que l'intérêt privé fournissant des documents à une presse qui ne craint pas de s'en servir. L'administration aurait su ainsi, sans enquête, sans commission, tout ce que ni les enquêtes, ni les commissions n'ont pu lui apprendre ; on aurait dit à ses architectes : « Prenez garde, il y a là au fond un cours d'eau souterrain, une vraie rivière ; elle passe ici, elle vient de là ; elle traverse le sol où vous vous proposez de fonder. Vous évaluez trop haut vos ressources et vous calculez mal vos dépenses. » L'administration, prévenue de tous les coins de l'horizon par des avis contradictoires, n'aurait eu qu'à choisir ; elle aurait vérifié les assertions et, pour peu qu'elle eût voulu regarder, elle eût en quelques heures connu ce qu'elle a mis trois ans à découvrir. L'administration eût-elle, malgré tout, persisté à faire fausse voie? C'est alors que le Corps législatif, instruit par la presse des critiques faites à l'administration et des avis donnés à ses projets, lui aurait demandé de s'expliquer, n'aurait pas accepté aussi vite la parole des commissaires du gouvernement et aurait rendu au pays le meilleur des services qu'on puisse attendre d'une assemblée : il n'eût pas permis au gouvernement de s'engager dans une opération plus facile à commencer qu'à achever.

Il n'est pas peut-être inutile de rappeler, quand l'occasion s'en présente, que si la liberté de la presse, comme les autres libertés, peut faire beaucoup de mal, elle peut aussi quelquefois faire un peu de bien. C'est un lieu commun qu'on est, par le temps qui court, tenté de prendre pour un paradoxe.

François Beslay.

LE CHRISTIANISME

ET LA LIBERTÉ DANS L'EMPIRE ROMAIN

LES ANTONINS, PAR LE COMTE DE CHAMPAGNY

SECONDE PARTIE [1]

II

Jusqu'à présent nous avons considéré dans le siècle des Antonins le progrès des mœurs chrétiennes plutôt que la propagation du christianisme ; les fruits de l'arbre, leur saveur propre et leur maturité, plutôt que l'arbre même et sa croissance. Nous avons pareillement envisagé l'état moral de la société païenne plutôt que son organisation politique, le genre de vie plutôt que le gouvernement des peuples.

Notre tâche n'est pas terminée : les prospérités de l'ère des Antonins, les calamités et les ruines de l'âge suivant ne sont pas encore définitivement expliquées à la gloire de notre foi. Il nous reste à rechercher d'un côté quelle place l'Église s'était faite alors, quels obstacles et quels appuis elle rencontrait au milieu d'un monde ennemi ; de l'autre, comment était constitué l'empire, en quoi consistait sa force et sa faiblesse. Ainsi seulement nous achèverons de connaître dans quelle mesure l'Église a pu agir sur l'empire et pourquoi elle ne l'a pas sauvé. En effet, s'il est vrai, comme l'a prétendu Gibbon, que le christianisme, sous les Antonins, ne formât qu'une secte ignorée et presque sans prosélytes, les analogies que nous avons signalées sont vaines ; ce n'est pas à l'influence chrétienne qu'est dû le progrès imparfait, mais incontestable des mœurs romaines. D'autre

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juillet.

part, si, comme l'ont voulu croire quelques chrétiens, il ne manquait rien au régime impérial, sinon que l'empereur fût chrétien, il devient inexplicable que, le jour où l'empereur a embrassé la vraie religion, le régime impérial ne se soit ni raffermi, ni relevé ; qu'en Occident il n'ait pu résister aux barbares, et qu'en Orient il soit devenu le Bas-Empire. Sous les Antonins l'Église est à son berceau, l'empire à son apogée ; regardons-les en face l'un et l'autre, et peut-être saisirons-nous dès ce moment le secret de leur destinée future.

Mais ne les a-t-on pas déjà trop regardés ? Est-il, dans l'histoire, sujet plus connu, plus épuisé que l'empire romain et la primitive Église ? Le lecteur craindra peut-être de nous suivre dans une voie trop battue ; quant à nous, nous ne craignons pas de l'y engager, ayant pour guide M. de Champagny : non que l'auteur des *Antonins* recherche la singularité et le paradoxe, rien n'est plus éloigné qu'un pareil parti pris de ses simples et libres allures : mais il veut et sait voir de ses propres yeux, et ne décrit rien qu'il n'ait vu, n'exprime rien qu'il n'ait pensé lui-même. Cela suffit pour qu'il renouvelle les sujets qu'il aborde.

Avant lui les premières conquêtes du christianisme avaient été retracées souvent, et de main de maître. N'a-t-il pas cependant une manière qui lui soit propre de les considérer, lorsqu'il mesure leur marche aux villes qui sont devenues successivement le centre de l'Église, et aux langues qu'elle a parlées ? Il montre cette Église naissant à Jérusalem, sur la limite de l'empire romain et de l'empire des Parthes, et parlant d'abord, comme les Juifs de Palestine, l'idiome syro-chaldaïque. Par cet idiome, et à la suite du trafic juif, elle peut aller au delà de l'Euphrate, pénétrer en Perse, parvenir jusqu'aux Indes, et dépasser ainsi du premier bond le vol des aigles romaines.

En même temps elle s'introduit dans les synagogues de la Syrie, de la Grèce et de l'Asie Mineure, provinces romaines remplies de colonies judaïques. Quand la prédication de la bonne nouvelle, repoussée par la synagogue, doit passer des Juifs aux Gentils, l'historien suit l'apôtre saint Pierre transférant le siége de l'Église de Jérusalem à Antioche, Antioche, la plus importante des colonies grecques et le centre de l'administration romaine en Orient. Là il entend le christianisme parler grec, et, par cette langue, il le voit s'ouvrir toute la partie orientale de l'empire romain jusqu'à Rome. Enfin l'Église s'établit à Rome et parle latin ; Rome devient le point de départ, et la langue latine l'instrument de la conversion de l'Occident. Par elle la foi nouvelle peut franchir les frontières de l'empire, soit au nord, soit au midi ; de même qu'avec la langue syriaque elle les a franchies d'abord à l'orient ; car les marchands et les armées de Rome familiarisent avec sa langue les barbares d'Afrique et de Germanie. L'Atlas,

le Rhin et le Danube n'arrêtent donc guère plus longtemps l'Évangile que n'a pu l'arrêter l'Euphrate. Au bout de cent vingt ans il est répandu de l'Indus à l'Océan, et, « dans le sein de mille peuplades « étrangères à la civilisation, des actions de grâces s'élèvent au nom « de Jésus crucifié. »

Si le christianisme a pu si vite aller si loin, quelle puissance de prosélytisme ne devait-il pas déployer plus près de son centre, autour de son berceau! S'il débordait au delà de l'empire romain, comment n'aurait-il pas en même temps inondé cet empire? A cet égard M. de Champagny cite des témoignages, rares sans doute, mais irrécusables. La persécution de Dioclétien a détruit la plupart des documents chrétiens, et cependant on peut nommer avec certitude plus de cent Églises dont l'origine remonte au premier siècle du christianisme. Sur ces cent Églises, le quart à peu près appartient à la seule province de l'Asie Mineure que l'apôtre saint Jean, revenu de Pathmos, échauffait des dernières flammes de sa charité. Mais chacune de ces Églises était-elle peuplée de nombreux fidèles? Comment en douter, quand on voit le gouverneur même de l'Asie Mineure, Pline le Jeune, avertir l'empereur Trajan que la contagion de la foi nouvelle a gagné non-seulement les villes, mais les campagnes, non-seulement les femmes, les esclaves et les pauvres, mais les riches et les hommes libres; que les temples des idoles sont restés déserts, leurs cérémonies interrompues et les victimes destinées à leur culte sans acheteurs. Voilà ce qui se passait dans la partie orientale de l'empire romain; voilà le spectacle qu'a contemplé avant de mourir le disciple bien-aimé qui s'était trouvé seul au pied de la croix.

En Occident, à Rome, Néron ayant mis à mort beaucoup de chrétiens, *une multitude immense*, selon Tacite, passa pour les avoir tous fait disparaître, et, jusqu'au fond de l'Espagne, une inscription constate à son honneur qu'il a « purgé le pays des brigands et de ceux « qui répandaient une superstition nouvelle. » Après Néron, Vespasien ne semble pas s'être occupé des chrétiens. L'Église était oubliée, mais était-elle éteinte? Non, car, sous Domitien, il se découvre un chrétien jusque dans le sénat, Acilius Glabrio; il s'en rencontre quatre dans la famille impériale. Néron en avait eu dans sa maison, parmi ses serviteurs; Dioclétien en découvre parmi ses plus proches parents, et fait couler pour la vérité le sang des Césars. Il envoie au martyre, au sortir du consulat, Flavius Clemens, père de deux enfants qu'il avait un instant destinés à l'empire. La religion nouvelle pouvait donc dès lors monter bien haut, et cependant, de l'aveu des chrétiens comme des païens, elle était surtout répandue dans les classes populaires.

Comment s'était-elle propagée? Avant tout, sans doute, par sa vertu

divine. Sans l'intervention surnaturelle de Dieu, la conversion du monde et même d'un seul homme est inexplicable. Toutefois il n'est pas défendu de rechercher quelles ressources cette intervention s'était ménagées, soit dans l'état du monde, soit dans l'état des âmes, et aussi quels obstacles elle s'était réservé de vaincre.

M. de Champagny scrute et décrit à merveille (sa propre foi l'éclaire et l'échauffe) ce qui devait se passer alors à travers l'âme d'un païen devenant chrétien ; quels combats formidables avait, au fond de lui-même, à livrer la vérité ; quel sentiment de joie, de délivrance et de paix lui apportait sa victoire, et quelles héroïques espérances le soutenaient contre toutes les difficultés et tous les périls. Ayant conduit le catéchumène au sein de l'Église, il montre comment cette Église était, dès sa naissance, constituée et gouvernée. Enfin il ne dissimule pas quelles tentations attendaient jusque dans le sanctuaire le nouveau converti, et, dans les hérésies puissantes et subtiles qui déchiraient dès lors la société chrétienne, il démêle un paganisme déguisé survivant au baptême.

De telles pages, qui touchent aux mystères les plus délicats de l'esprit et du cœur humain, doivent se lire, elles ne peuvent s'analyser. Il est plus facile de décrire en peu de mots l'état du monde que l'état des âmes, et c'est pourquoi nous rechercherons seulement ici ce qu'a valu pour le christianisme le régime politique de Rome soumise aux empereurs. A l'égard de ce régime, le sentiment des chrétiens, dès les premiers siècles et dans tous les temps, paraît avoir été très-divers. Tantôt les Pères et les apologistes, le Grec Athénagore, l'Africain Tertullien, l'apôtre des Gaules saint Irénée, s'accordent à rendre grâce à la puissance romaine ; ils glorifient son établissement comme la préparation et le prélude de l'universelle autorité de l'Église, et c'est cette pensée, perpétuée d'âge en âge, qu'exprime Bossuet lorsqu'après avoir montré César Auguste « victorieux par mer et par terre, » il conclut par ces paroles : « Tout l'univers vit en paix sous sa puis- « sance, et Jésus-Christ vient au monde. » Enfin, autorité plus imposante, l'Église, dans sa liturgie, a prié pour la durée de l'empire romain, qu'elle a semblé confondre avec la durée même de la civilisation et du genre humain sur la terre. Tantôt, au contraire, Rome est représentée par les écrivains ecclésiastiques comme « la « nouvelle Babylone imitatrice de l'ancienne, comme elle enflée de « ses victoires, triomphante dans ses délices et dans ses richesses, « souillée de ses idolâtries et persécutrice du peuple de Dieu. » Le même Tertullien se réjouit d'avance du châtiment qui l'attend, et le même Bossuet, en qui nous entendons la tradition tout entière nous montre saint Jean qui chante sa ruine en un livre inspiré. Rome est donc tour à tour, ou plutôt en même temps, bénie et maudite par les

chrétiens, et cette opposition de sentiments a pu répandre plus d'une incertitude, plus d'une contradiction, à travers les jugements des historiens. Tout s'explique et se concilie cependant lorsqu'on envisage de près la constitution et le gouvernement de l'empire romain ; car alors on est amené à reconnaître que cet établissement politique était également propre à laisser le christianisme se propager et à le persécuter ; qu'il devait lui opposer peu de barrières et ne lui épargner aucune épreuve.

Ce qui favorisa la propagation du christianisme, tout le monde le sait, ce fut l'unité de l'empire ; mais ce fut encore et voilà ce qu'on ne connaît pas assez, ce que M. de Champagny nous découvre d'accord avec le savant professeur allemand Dœllinger, ce fut encore la liberté de l'empire. Nous dirons plus loin en quoi consistait cette liberté du monde civilisé sous les Césars et ce qui lui manquait. En ce moment qu'une simple remarque nous suffise : dans un grand nombre de nations modernes dès qu'un citoyen sort de sa maison et veut agir penser, vivre en commun avec d'autres citoyens, il doit réputer défendu tout ce qui n'est pas autorisé ; dans l'Empire romain, au contraire, soit que le génie administratif encore naissant fût impuissant à tout envahir, soit que le génie politique perpétué de siècle en siècle répugnât à tout comprimer, tout ce qui n'était pas formellement interdit se faisait sans contrainte. La liberté intellectuelle surtout était grande. Chacun, sur la place publique, parlait, écoutait, donnait ou recevait l'enseignement à son gré. Les doctrines se répandaient, les écoles s'élevaient sans que le pouvoir intervînt, jusqu'au jour où il se croyait menacé, non par le mouvement spontané et l'indépendance générale des intelligences (une telle défiance ne lui était pas encore venue), mais par le caractère propre de quelque enseignement spécialement signalé à son animadversion. Et même quand le pouvoir impérial était résolu à sévir, ses rigueurs pouvaient être souvent devancées, mais quelquefois aussi paralysées, par l'autorité municipale seule présente et debout dans l'intérieur de chaque cité. Ainsi tandis que les voies romaines tracées par les légions ouvraient passage d'une extrémité du monde à l'autre aux apôtres de l'Évangile, ceux-ci pouvaient dans l'enceinte des villes où s'arrêtaient leurs pas, prêcher sur la place publique et réunir autour d'eux les fidèles sans sortir du droit commun.

Mais, après qu'à la faveur de ce droit commun une Église chrétienne était née, avait grandie, bientôt le bénéfice lui en était dénié. Autant la constitution de l'empire laissait libre carrière à toutes les doctrines, autant les vices inhérents à cet empire devaient se soulever contre la puissance de la seule doctrine chrétienne.

Nous avons déjà signalé les principales causes de persécution[1] : dans l'empereur l'orgueil du pouvoir divinisé, dans le peuple la haine contre des hommes qui différaient de tout le reste du genre humain. A ces deux motifs ajoutez dans l'empereur la fiscalité, dans le peuple la superstition. Le besoin de confisquer détermina trop souvent, on le sait, les Césars à proscrire, à ce point que pour ne pas devenir cruel un prince était obligé d'être économe. La pauvreté des premiers chrétiens aurait dû les mettre à l'abri de ce genre de péril et cependant un calcul fiscal ne semble pas étranger à la persécution de Domitien. A défaut de grandes fortunes, le grand nombre des chrétiens tenta déjà son avidité en même temps que sa cruauté et plus tard, à mesure qu'ils se multiplièrent sans relâche, se recrutant enfin parmi les grands et les riches, parvenant même à doter leurs églises de vases précieux et d'un commencement de patrimoine, la proie dut être plus avidemment convoitée par un gouvernement chaque jour plus appauvri.

La persécution toutefois ne serait jamais devenue ni aussi furieuse ni aussi fréquente si le pouvoir n'avait pas été poussé par le peuple. Mais le peuple païen d'abord détestait et ensuite redoutait les chrétiens. Ne participant nullement à l'incrédulité savante des lettrés et d'ailleurs plus dévot que croyant à ses dieux, ayant besoin de pratiques superstitieuses, même quand il n'avait plus de doctrines religieuses; toujours dominé par la peur des puissances invisibles, bonnes ou mauvaises, et profitant du rapprochement de toutes les races et de la confusion de tous les cultes pour chercher d'un bout du monde à l'autre, surtout en Orient, des rites propres à conjurer ses alarmes, il était enclin à voir dans les ennemis de toutes les superstitions, les auteurs de toutes les calamités. Quand le Tibre débordait, quand les barbares ou la peste faisaient irruption dans l'empire, il brûlait d'offrir les chrétiens en holocauste aux divinités outragées et menaçantes, et ses frayeurs s'ajoutaient à ses haines pour multiplier les martyrs.

Contre tant d'ennemis, contre l'orgueil et la fiscalité impériales, contre la haine et la superstition populaires, quels recours avaient cependant les chrétiens? Jamais ils n'ont estimé permis ni de résister par la force, ni de désavouer leur foi. Ne se révoltant pas et ne fléchissant pas, ils n'avaient qu'à mourir : ils moururent, ce fut durant trois siècles leur manière de vivre et de se perpétuer. Il y eût des moments cependant où, sans se lasser de mourir, ils se cherchèrent un moyen de défense et ce moyen de défense, n'en déplaise aux

[1] Voir notre précédent article sur le livre de M. de Champagny intitulé : *Rome et la Judée*, 1863.

détracteurs de la raison humaine, ce fut la philosophie. Personne n'a jamais accusé ce me semble, personne ne peut accuser M. de Champagny de complaisance pour le rationalisme, et les critiques les plus ombrageux voudront bien, j'imagine, respecter son orthodoxie, quoiqu'il ait signalé l'assistance demandée par le christianisme à des écoles encore païennes. Et non-seulement il a déterminé, nous l'avons vu, des points de contact entre la doctrine évangélique et le dernier progrès des doctrines profanes ; mais encore (indication non moins instructive et plus neuve), il a saisi des analogies et comme une sorte de solidarité entre la liberté du christianisme et la liberté de la philosophie. « De tous les titres profanes, dit le religieux historien, celui « de philosophe est le seul que les chrétiens se soient fait l'honneur « de porter. Le christianisme s'est appelé une philoosphie, ses docteurs « des philosophes, ses assemblées des écoles » et ses apologistes ont porté le manteau noir du stoïcien. Ce fut leur manière de revendiquer la liberté de penser. On sait en effet de quel crédit et de quelles franchises singulières jouissait dans l'antiquité l'enseignement de la philosophie, devenu pour beaucoup d'hommes un état, trop souvent même un métier. Si les philosophes repoussaient les affirmations de la doctrine révélée, ils s'accordaient avec elle, ils l'avaient même devancé dans ses négations des fables païennes et dans quelques-unes de ses censures contre la dépravation et l'infamie du culte païen, c'est-à-dire, en définitive, dans ses attaques contre l'ordre établi.

L'Église naissante pouvait donc passer aux regards profanes pour une société de pauvres et d'artisans dirigée par quelques philosophes. Il est vrai que l'ardeur du prosélytisme et la constance d'une inflexible foi exposaient les chrétiens à des périls que les philosophes savaient ordinairement éviter. Mais si un jour cependant l'indépendance et la vertu des stoïciens venait à effrayer la tyrannie impériale, s'il se rencontrait un empereur impatient de ce dernier effort des âmes antiques et redoutant que la parole des sages n'enfantât des citoyens, enfin si les philosophes étaient proscrits, les chrétiens n'étaient point épargnés. Tout despote prétendant abolir la conscience du genre humain était condamné désormais à s'attaquer à la conscience chrétienne. On le vit sous Domitien. Déjà Néron, le premier persécuteur de l'Église, avait chassé de Rome la philosophie. Revenue de l'exil probablement sous Titus, cette philosophie se montra sous Domitien plus hardie qu'elle n'avait encore paru. Sans pouvoir disputer au tyran le maniement des affaires publiques, dans le silence du Forum et le muet abattement du sénat, elle écrivit contre la tyrannie, elle glorifia ses victimes. Jamais dans l'antiquité la parole écrite, jamais la pure littérature n'avaient joué si grand et si noble rôle. Aussi le prince

transporté d'une colère nouvelle, sévit-il non-seulement contre les hommes mais contre les livres ; pour la première fois on vit des écrits livrés aux flammes. Les malheureux esclaves qui les avaient copiés n'échappèrent pas à la mort qu'affrontaient leurs auteurs et, après le supplice d'Hermogène, de Sénécion, d'Helvidius et de bien d'autres, tout ce qui restait de philosophes fut banni. C'est alors que Domitien recommença à persécuter les chrétiens. Le sang des martyrs se mêla au sang des stoïciens.

La philosophie n'était pas éteinte cependant ; son exil avait provoqué dans Rome des regrets courageux ; une femme, Sulpitia, prolongeant même les hardiesses de plume qui avaient provoqué cet exil, consacra de beaux vers à le déplorer. Enfin, parmi les exilés se trouvait le futur empereur Nerva. Lorsque, après l'assassinat de Domitien, ce vieillard reçut la pourpre, avec lui la philosophie monta sur le trône des Césars ; à sa suite, tous les proscrits rentrèrent dans Rome, et parmi ces proscrits se trouvaient les chrétiens. « Les prisons se « rouvrirent, les biens confisqués furent rendus, les accusations d'im- « piété et de judaïsme interdites. » Dion Chrysostome et saint Jean revinrent en même temps des terres lointaines et sauvages, l'un pour s'asseoir dans les conseils du prince et même, dit-on, sur le char triomphal de Trajan, l'autre pour voir ses petits enfants, comme il appelait les fidèles, se presser encore avec amour autour de son humble chaire d'Éphèse. La révolution qui couronnait la philosophie affranchissait le christianisme.

Le triomphe politique de la philosophie ne fut pas éphémère à Rome. Elle resta sur le trône ou près du trône sans interruption, depuis Nerva jusqu'à Marc-Aurèle, durant un siècle. Ce siècle fut l'âge d'or de l'empire ; fut-il toujours un âge de paix pour l'Église ? Hélas ! les préjugés populaires subsistaient, et le pouvoir impérial, en dépit de sa philosophie, n'était pas assez pur, ni, en dépit de son omnipotence, assez ferme pour surmonter les préjugés populaires. Mais du moins il y avait dans l'âme des princes quelques tendances, dans leur politique quelques inspirations que les chrétiens pouvaient invoquer. Sous Néron, sous Domitien, l'Église ne s'était approchée du tribunal des Césars que comme proscrite et pour être condamnée, jamais comme suppliante et pour demander le droit de vivre. Quand furent venus les empereurs philosophes ou amis de la philosophie, alors, devant une autorité capable de les entendre, les chrétiens se tinrent pour obligés de se défendre : les apologistes élevèrent la voix. Ils en appelèrent à la raison des princes et à leur justice : à leur raison qui cherchait la vérité et devait la reconnaître dans le christianisme ; à leur justice qui protégeait l'innocence et ne trouvait à reprocher aux chrétiens ni crime ni révolte. Enfin ils revendiquèrent le droit commun de

l'empire. « Dans chaque pays et dans chaque cité les hommes célè-
« brent les mystères qui leur plaisent ; les Égyptiens vont jusqu'à
« estimer dieux les chats, les crocodiles, les serpents ; tous sont pro-
« tégés par vous et par les lois. De même que vous estimeriez impie
« et coupable celui qui ne reconnaîtrait aucun Dieu, de même aussi
« vous jugez utile que chacun reconnaisse librement le Dieu qui lui
« plaît, afin que, par crainte de ce Dieu, il s'éloigne de l'iniquité. »
Ainsi parlèrent avec un singulier mélange de rudesse fière et de libre respect les premiers apologistes, moins jaloux de sauver leur vie que d'épargner un crime à leurs maîtres. Comment furent-ils entendus ? Leur parole resta-t-elle sans résultat ? Les hommes qui dédaignent tout débat où la vérité ne triomphe pas sans partage, seraient probablement tentés de le croire : ils se tromperaient.

D'abord l'apologétique chrétienne força les adversaires du christianisme à le discuter, ce fut son premier avantage. Longtemps les lettrés avaient affecté de ne point le connaître ; les calomnies populaires leur avaient paru suffire à justifier les supplices. Enfin ils furent réduits à l'étudier dans ses propres livres. Avec Celse sous Antonin le Pieux, avec Fronton sous Marc Aurèle, la polémique religieuse commence, polémique hérissée, sans doute, de préjugés aveugles et de passions mauvaises, mais dont les efforts seuls attestent que la sosiété savante et polie de Rome sent monter jusqu'à elle la vérité dédaignée et qu'obligée de la repousser ou de l'admettre, elle n'est plus désormais libre de l'ignorer.

Comme la société, le pouvoir ne resta pas entièrement sourd à la voix des apologistes. Pour apprécier ce qu'ils obtinrent, il importe d'abord de déterminer comment, à l'époque où leurs écrits parurent, étaient traités les chrétiens.

Depuis la mort de Domitien, le pouvoir impérial ne s'acharnait plus à les poursuivre ; mais il ne leur avait pas reconnu le droit de vivre, et Trajan avait déterminé quelle mesure devaient garder ses proconsuls, lorsqu'il avait prescrit à Pline le Jeune de ne pas rechercher les chrétiens, de les punir s'ils étaient dénoncés, de leur pardonner s'ils se repentaient. Ne pas provoquer l'effusion du sang innocent et ne pas la refuser à l'irritation populaire, voilà donc l'attitude de Trajan comme de Ponce-Pilate ; voilà le cours ordinaire de la politique romaine. La persécution était intermittente et locale ; le sort des chrétiens dépendait dans chaque cité, dans chaque province, du caractère du proconsul et surtout des dispositions du peuple.

Ce fut dans cette situation qui n'était ni la paix ni la guerre, que les fils et les frères des martyrs estimèrent venu le moment de se justifier. La première apologie fut écrite par l'évêque d'Athènes, dans la cité où saint Paul avait rencontré l'autel du Dieu inconnu et invoqué à l'appui de

l'Évangile, le témoignage de la poésie et de la philosophie profane. Elle fut présentée au successeur de Trajan, Hadrien, au moment où cet empereur, bel esprit, revenait dans la ville d'Aristote et de Platon comme dans sa patrie intellectuelle. Hadrien, qui voulait, dit-on, mettre Jésus-Christ au nombre de ses dieux, ne la repoussa pas ; car on trouve un rescrit adressé par lui au proconsul d'Asie pour lui défendre de condamner les chrétiens sur leur nom seul, à moins qu'ils ne soient convaincus de quelque crime. Aux yeux d'Hadrien, leur constance dans leur foi a donc cessé d'être coupable, comme elle l'était encore aux yeux de Trajan : voilà ce qu'a gagné le premier apologiste.

Toutefois la porte demeurait encore ouverte aux délateurs; ils pouvaient dénoncer les prétendus crimes mêlés à l'exercice d'un culte caché aux regards profanes et l'on sait quelles horreurs la multitude, accoutumée aux mystères impurs et sanglants de l'idolâtrie, soupçonnait dans les assemblées nocturnes des chrétiens. Contre ces imputations, qui trop souvent avaient servi de texte à la condamnation des martyrs et mêlé l'opprobre le plus amer à leur supplice, l'apologétique chrétienne fit un pas de plus. Pour ôter le droit de contester la pureté des mœurs au prince qui reconnaîtrait la pureté de la doctrine, le philosophe chrétien saint Justin s'affranchit de la loi du secret imposée à la primitive Église. Il souleva devant l'empereur le voile qui couvrait les rites les plus augustes et les plus mystérieux de la religion nouvelle. Son exposition fut sans réticence : elle ne paraît pas avoir été sans crédit. Le successeur d'Hadrien, à qui elle était adressée, Antonin le Pieux, ne se contenta pas d'absoudre le nom chrétien ; il proclama l'innocence de la société chrétienne; il la défendit contre la haine et la superstition populaire, s'indignant qu'on lui attribuât les malheurs de l'empire ; glorifiant son intrépide confiance en Dieu et l'opposant aux vaines et lâches terreurs des païens. Enfin il déclara, non sans quelque ironie, que « c'était affaire aux « dieux de châtier ceux qui refusaient de les adorer, » et il prescrivit de punir, s'il s'en élevait encore, les accusateurs des chrétiens. Ce rescrit fut adressé, non pas à un seul proconsul, mais aux provinces de langue grecque, c'est-à-dire à la portion de l'empire où les chrétiens étaient le plus nombreux et le plus attaqués.

Après un tel acte, que manquait-il encore à la paix de l'Église et pourquoi la postérité reconnaissante n'a-t-elle pas fait remonter au règne honnête et doux d'Antonin le Pieux la liberté du christianisme ? Hélas! il était plus facile au pouvoir impérial de provoquer que d'empêcher la persécution, et tandis qu'à Rome l'Église recueillait des héritages, transformait des palais en lieux de prières et réunissait les fidèles en grand nombre; dans les provinces et jusque dans Rome

même, elle compta sous Antonin quelques rares martyrs. Ainsi la tolérance impériale ne fut pas d'abord pleinement efficace; surtout elle ne fut pas constante et durable. Pour réconcilier définitivement le christianisme avec l'empire, il aurait fallu que le successeur d'Antonin persévérât non sans énergie dans la voie que celui-ci venait d'ouvrir. Il en fut autrement.

Si jamais prince étranger à l'Église dut lui inspirer confiance et parut digne de ressentir pour elle quelque attrait, assurément ce fut l'héritier d'Antonin le Pieux, Marc Aurèle. L'Église éprouva cette confiance; l'étonnement de ses défenseurs, lorsque la persécution se rallume, et leur appel unanime et candide à la justice impériale l'attestent éloquemment; mais elle fut trompée : Marc Aurèle manqua à cet attrait. Trop incertain de ses doctrines philosophiques pour s'élever dans la pratique de la vie au-dessus des superstitions populaires, redoutant les dieux sans croire en eux, et d'ailleurs fort contre lui-même, mais faible envers autrui, Marc Aurèle ne refusa pas au peuple le sang des chrétiens. Ce n'est pas qu'il n'ait hésité; la Providence, jalouse d'épargner un tel crime à un tel homme, semble lui avoir indiqué par un miracle où l'empire devait chercher son salut. On sait comment, sous ses yeux, une légion chrétienne parut en invoquant son Dieu attirer la foudre sur les barbares et délivrer l'armée romaine. Touché par ce prodige, un instant l'empereur essaya d'arrêter le bras persécuteur des proconsuls. Mais déjà au début de son règne et malgré les réclamations adressées des points les plus éloignés de l'Empire à sa raison et à son cœur, il avait à Rome et dans les provinces laissé rouvrir l'ère sanglante qu'Antonin avait voulu fermer; son silence avait autorisé des supplices qu'il ne pouvait ignorer. Il devait aller plus loin. Le miracle de la légion *fulminante* s'oublia ; de nouveaux malheurs rallumèrent le fanatisme populaire. Après d'éclatants et nombreux supplices, l'empereur fut consulté par un de ses lieutenants, las de tuer des hommes et des femmes qui ne se lassaient pas de s'offrir à la mort, et Marc Aurèle, vieilli, prononça, ou ses affranchis prononcèrent en son nom, que le chrétien qui persistait dans sa foi devait mourir. L'histoire est donc réduite, non sans tristesse, à ranger au nombre des persécuteurs le plus vertueux des Césars.

Ainsi fut arrêté le progrès de tolérance qui depuis Trajan semblait rapprocher l'empire de l'Église. L'empire se replongea plus avant dans les cruautés, les infamies et les superstitions païennes. Il recula au delà des dieux de Rome et d'Athènes, hommes divinisés, idoles insuffisantes désormais aux âmes avides de corruption et de ténèbres, aussi bien qu'aux âmes éprises de lumière et de vérité ; il recula jusqu'aux divinités de l'Asie, Astarté, Mithra, culte impur de la chair et

de la matière à peine voilé sous de grossiers symboles. Un tel renouvellement du paganisme était fait pour éteindre tout reste de virilité et de vertu, mais en même temps pour ameuter contre le christianisme des passions plus effrénées.

Cependant, à travers les intervalles de repos et de persécutions, par la liberté et par les supplices, depuis Néron jusqu'à Marc Aurèle, l'Église avait grandi. Elle pouvait être attaquée et frappée, elle ne pouvait plus être inconnue et dédaignée. Désormais quand un martyr est amené devant le tribunal du proconsul, quand il est traîné dans l'arène, derrière lui le peuple qui le poursuit, et le juge qui le condamne sent une société tout entière à écraser et à vaincre. Ses frères l'entourent; des foules de fidèles se précipitent sur ses pas; son voyage depuis l'église où il a été saisi jusqu'à l'amphithéâtre où il doit périr est une course triomphale; son procès s'engage comme un combat, où le proconsul lutte d'abord par la séduction et la ruse, le peuple par la violence et la fureur, où le chrétien fléchit quelquefois, mais le plus souvent désespère par son insurmontable constance ses tentateurs et ses bourreaux; son sang publiquement répandu fait des conquêtes et les Églises persécutées s'envoient les unes aux autres les actes de son martyre comme des bulletins de victoire : victoires éclatantes, en effet : on vit quelques-uns de ces morts illustres déconcerter à ce point les persécuteurs que la persécution s'arrêta. Ainsi périrent à Rome saint Ignace d'Antioche ; à Smyrne, saint Polycarpe ; à Lyon, saint Pothin, saint Irénée et leurs compagnons nos ancêtres.

La grande place que tient l'Église au sein de l'empire est donc attestée sous les Antonins à la fois par la tolérance qu'elle obtient et par le caractère des persécutions qu'elle subit. Cette place se marquera plus encore dans les temps infortunés qui vont suivre. Durant le siècle qui sépare les Antonins de Constantin, le sort des chrétiens n'est plus abandonné au caprice des proconsuls ou du peuple : le christianisme se dresse de plus en plus devant les divers maîtres de Rome et du monde comme une puissance qu'il faut avoir pour ennemie ou pour alliée, et le gouvernement impérial, moins stable que jamais, oscille à son égard entre une tolérance volontaire et réfléchie et une persécution universelle et systématique. Ce fut cette régularité administrative, cette exécution impassible et implacable des ordres impériaux qui rendit si terrible la persécution de Dioclétien. Ce prince s'était attaché plus qu'aucun autre à perfectionner les rouages du despotisme impérial, et voilà pourquoi, sans doute, ayant résolu de tourner contre les chrétiens ce mécanisme à moitié romain, à moitié asiatique, il put verser plus de sang qu'on n'en avait encore répandu. Mais enfin, dans cette lutte suprême

et décisive, il fut vaincu : le christianisme sortit vivant d'une épreuve qui résumait et surpassait toutes les autres, et Constantin lui donna droit de cité.

C'était trop tard pour le salut de l'empire. Un siècle entier, le siècle des Antonins, avait été donné à cette société malade pour se régénérer en accueillant la foi nouvelle. Elle l'avait connue ; un reflet lointain de la lumière divine avait brillé sur la politique de ses princes et sur les doctrines de ses sages. Amenée en présence de la vérité et de ses bienfaits, mise en demeure, après une longue expérience, de la repousser ou de l'admettre, elle l'avait repoussée. Vainement Dieu avait-il pris plaisir à placer à sa tête la sagesse et la raison même. Cette sagesse et cette raison humaines n'avaient pas surmonté le fanatisme populaire. Dès lors Dieu abandonne l'héritage des Césars, presque sans interruption et sans contre-poids, à la folie, au désordre et au crime. Devant une telle perspective, M. de Champagny, fatigué, s'arrête. L'heure décisive où l'empire pouvait être relevé et sauvé lui paraît passée sans retour. A ses yeux, quelque souffle de vie restait encorps à ce vaste corps sous les Antonins; après Dioclétien il n'était plus qu'un cadavre. Malade, il aurait pu être guéri par le christianisme; mort, il ne devait pas être ressuscité ; « car Dieu, qui fait des « milliers de miracles pour sauver les âmes, en fait peu pour sauver « les empires, » et d'ailleurs, l'empire romain valait-il un miracle?

III

Quel était donc ce reste de vie que les Antonins avaient encore trouvé dans l'empire et que n'y trouva plus Constantin? Cette vie, c'était la liberté. Sans doute il paraît étrange qu'on découvre quelque liberté dans une société que viennent de gouverner Tibère et Néron. Mais il serait plus étrange encore que toute liberté, durant trois siècles, eût été bannie du monde civilisé tout entier ; il serait inexplicable qu'à l'abri d'un vaste et solide édifice le genre humain eût pu vivre sans garder aucun souffle de vie. Nous n'en sommes pas réduit. à constater contre toutes les lois de l'histoire un pareil phénomène. L'empire romain avait des libertés ; M. de Champagny les a signalées avec une perspicacité ingénieuse, et j'ai à peine besoin de revenir sur cette portion de ses recherches ; les lecteurs du *Correspondant* en ont eu les prémices.

Qu'il me suffise de rappeler quelle était la nature de ces libertés, et d'expliquer ainsi comment elles avaient subsisté, les unes, qu'on peut appeler négatives, résultant de l'impuissance du gouvernement impérial, et les autres, positives, découlant des institutions municipales.

Je parle de l'impuissance du gouvernement impérial. Comparez, en effet, un empereur romain à un monarque, quel qu'il soit, des temps modernes. Son autorité vous paraîtra à la fois immense et petite. Elle embrasse le monde civilisé tout entier, et, dans ce territoire, que se partagent aujourd'hui les plus grands États, vous chercheriez vainement quelque pouvoir qui la tempère et la contrôle. Voilà donc une souveraineté sans limites. Mais examinez maintenant quels sont ses moyens d'action, et ils vous paraîtront presque nuls. La police, l'armée, les finances, voilà sans doute les trois principaux ressorts du gouvernement, les trois grands bras par lesquels l'État moderne atteint et enserre les citoyens. Eh bien ! de police organisée, l'empire romain n'en connaissait pas ; les mauvais empereurs y suppléaient dans Rome par les délateurs, espions volontaires et coûteux, bruyants et sans discipline : ils ne semblaient guère en chercher ailleurs ; les bons empereurs s'en passaient partout. L'armée se réduisait à trois cent mille hommes pour garder un territoire où se lèvent aujourd'hui trois millions de soldats ; les finances à un revenu de quatre cent millions prélevés sur des contrées qui payent maintenant à leurs divers maîtres au moins trois milliards.

Avec de pareilles ressources le pouvoir impérial suffisait à sauvegarder la paix et l'unité politique de l'empire ; il pouvait même, en ses mauvais jours, tourmenter, dépouiller et tuer quelques citoyens qu'il avait sous sa main. Mais il ne pouvait pas, systématiquement et partout, substituer sa direction souveraine à l'initiative propre de ses sujets ; il était contraint de leur laisser au loin le plein gouvernement de leur vie, de leur famille, de leur patrimoine ; il ne se chargeait, du moins, dans les provinces, ni de les enrichir, ni de les instruire ; il ne s'interposait pas entre eux quand ils s'unissaient pour tenter un négoce ou fonder une école. En général, la liberté individuelle lui échappait donc, et avec elle la liberté de la propriété, la liberté de l'éducation, la liberté du commerce et la liberté de l'intelligence. Si, pour conserver ces libertés, il avait fallu dans le peuple quelque énergie, ou dans le prince quelque modération, assurément elles auraient péri sans retour dès le début de l'empire romain. Mais l'art de gouverner n'était pas encore poussé assez loin pour les atteindre ; c'est pourquoi elles subsistèrent, et c'est pourquoi aussi sous des maîtres sans frein longtemps le monde a pu vivre.

Il serait dangereux de l'oublier, et l'on doit remercier M. de Cham-

pagny d'avoir mis en lumière, à propos de l'empire romain, une vérité qui domine l'histoire tout entière : chaque progrès de la civilisation accroît les ressources du pouvoir. Si la liberté ne se développe pas du même cours, si l'autorité n'est pas mieux contrôlée à mesure que son action devient plus inévitable et plus prompte, chaque citoyen sera enfermé dans un cercle chaque jour plus étroit. Contre un gouvernement mieux armé, il faut aux hommes des garanties plus efficaces. Le lourd chariot sur lequel montaient les rois fainéants n'avait pas besoin du même frein que la machine à vapeur qui nous entraîne maintenant à sa suite. Si nous ne sommes pas plus libres que nos pères, nous serons inévitablement plus assujettis. Voilà ce que feraient bien de méditer ceux qui n'étudient le passé que pour y chercher des traditions d'arbitraire.

Tout n'était pas impuissance du pouvoir, cependant, dans les libertés dont vivait l'empire romain. On y retrouvait aussi ce trait caractéristique de la domination romaine qui consistait à façonner le monde à l'image de Rome. Les institutions municipales qui florissaient sur toute la face de l'empire n'étaient autres que les vieilles institutions romaines : la cité se gouvernant elle-même par le ministère des citoyens les plus considérables; le pouvoir conféré par le peuple et responsable devant lui, et, pour âme de ces institutions, l'ambition des hommes les plus riches, les plus éloquents, les plus habiles, tournée à servir le peuple ou à lui plaire, à conquérir son suffrage et à mériter sa reconnaissance. Les magistrats municipaux, il est vrai, n'avaient point d'attributions politiques. Tout le pouvoir politique appartenait à Rome, et dans Rome à l'empereur ; il était exercé dans les provinces par les proconsuls. Mais l'administration intérieure de la cité demeurait dans les mains de ses habitants, et si Rome a pu gouverner au loin et longtemps, c'est parce que longtemps aussi elle n'a pas prétendu beaucoup administrer. Que les panégyristes de l'empire romain n'oublient pas non plus cette leçon que donne l'histoire étudiée sans passion. C'est en suscitant dans chaque cité les forces vives qui lui étaient propres que Rome a suppléé à l'insuffisance du gouvernement central que nous venons de constater. D'une part, elle dotait les anciennes nations devenues des provinces d'une paix universelle et permanente, et d'institutions supérieures à leurs anciennes lois; d'autre part, elle laissait ce qui leur restait de vie se déployer dans un cadre tracé par elle, et c'est ainsi qu'elle a amené le monde à supporter, bien plus, à bénir son empire.

Voilà tout le secret de la grandeur romaine ; mais voici en même temps la cause de la décadence et de la ruine de Rome. Rome avait donné aux peuples vaincus des institutions que, dans l'accroissement de ses conquêtes, elle n'avait pas su garder pour elle-même. La révo-

lution qui avait substitué l'empire à la république n'était autre que la destruction dans la cité reine des libertés qui avaient commencé à fleurir dans les villes sujettes ; en sorte que la vie continua de circuler à travers les membres, et jusqu'aux extrémités du monde romain, quand elle était déjà retirée du cœur. Durant plus d'un siècle cet immense empire parut donc comme un vieil arbre dont le tronc desséché se creuse chaque jour davantage, mais où la séve monte et se répand à travers une épaisse écorce, et entretient encore des rameaux vigoureux. Combien faudrait-il de temps pour que la corruption et la mort vinssent à gagner de la moelle à l'écorce, de Rome aux provinces ? A cette question se réduisait, en définitive, le problème des destinées de l'empire et la politique des bons ou des mauvais empereurs. La politique des bons empereurs consistait à ne pas peser eux-mêmes d'un poids trop lourd sur la ville de Rome, et en même temps à ne pas faire ou laisser peser Rome sur les provinces. La politique des mauvais empereurs consistait à tourmenter et épuiser Rome par leurs propres excès, et, par compensation, à épuiser les provinces pour les excès ou les caprices de Rome.

Comme, d'ailleurs, le pouvoir impérial se transmettait sans règle et s'exerçait sans contrôle, comme les empereurs sortaient d'une société rongée de vices et insatiable de voluptés, il était inévitable que la mauvaise politique prévalût enfin sur la bonne. Le mal gagna donc du centre aux extrémités. Déjà les symptômes de ses progrès, suspendus sous les Antonins, reparaissent sous Marc Aurèle. De plus en plus, sous ses successeurs, Rome ruine les provinces ; les honneurs municipaux deviennent d'épouvantables corvées, et quand ainsi toute activité spontanée a achevé de disparaître, Dioclétien imagine d'y suppléer par le mécanisme administratif. Les fonctionnaires impériaux se substituent, partout où il y a quelque chose à faire, aux magistrats municipaux. L'empire est un corps inerte qui ne se meut plus que par ressorts. Depuis longtemps il languissait et dépérissait, faute de liberté ; voulant le sauver, Dioclétien organise régulièrement, universellement, définitivement, la servitude. Ce fut une inspiration pareille qui porta le même empereur, dans le but d'éteindre les divisions religieuses, à vouloir extirper le christianisme. De tous les côtés à la fois, ce prince infortuné, dont les vues étaient grandes, mais fausses, tourna le dos à la vie pour s'enfoncer plus avant dans la mort.

Constantin put réparer cette faute en ce qui concernait la religion ; le christianisme n'avait pas péri. Il ne le pouvait pas, et ne le tenta point, en ce qui concernait la liberté ; elle était morte et ne devait renaître qu'au sein des races nouvelles. C'est pourquoi le christianisme ne sauva pas l'empire ; il brilla seulement sur lui, sans le ranimer, comme une grande lumière sur un grand tombeau.

Voilà donc la conclusion où s'arrête M. de Champagny : l'empire romain vivait par ses libertés municipales, et le plus grand mérite des bons empereurs consistait à les respecter. Cette conclusion est aussi importante qu'irréfragable. Elle explique parfaitement les beaux jours de l'empire romain; mais, même en ces beaux jours, ne lui manquait-il rien? Un bon empereur et des libertés municipales, cela pouvait-il suffire à l'honneur, à la pleine virilité du genre humain? M. de Champagny semble quelquefois l'admettre; il incline à croire que, sous un Auguste ou sous un Antonin, Athènes et Rome n'avaient rien à regretter; si quelque rare descendant des vieux Romains porte le deuil de la liberté politique évanouie au temps des guerres civiles, il ne s'associe pas à sa douleur sans espérance. Pour moi, je suis moins indifférent, je l'avoue, au culte qu'inspirent des institutions antiques et glorieuses, et qui leur survit; et d'ailleurs, quand même la concentration de toute l'autorité politique en une seule main, quand même la transmission sans règle de cette autorité sans borne n'aurait pas livré le monde à une série de monstres, est-ce assez pour un peuple que la vie privée ne soit pas gênée, si la vie publique est étouffée dans son sein? Est-ce assez que chaque individu, chaque ville même, fasse ses affaires particulières, si les affaires générales de l'État demeurent étrangères à tous les citoyens? Ici j'oserai, non pour combattre, mais pour compléter M. de Champagny, lui opposer une autorité qu'assurément il ne récusera pas. Bossuet n'avait pas plus de goût qu'il ne peut en avoir pour les agitations du Forum, et cependant c'est dans les enseignements adressés par Bossuet au fils de Louis XIV que nous lisons ces lignes mémorables : « Le fond d'un « Romain, pour ainsi parler, c'était l'amour de sa liberté et de sa « patrie ; une de ces choses lui faisait aimer l'autre... Les citoyens « s'affectionnaient d'autant plus à leur pays qu'ils le conduisaient en « commun. »

En effet, lorsqu'il ne se rencontra plus nulle part dans l'antiquité de citoyens conduisant en commun leur pays, l'amour de la patrie disparut du monde. Pour soulever les hommes au-dessus de leurs intérêts propres, il importe de placer très-haut l'objet de leur dévouement. Pour susciter en eux des vertus civiques, il faut des institutions politiques. Les institutions municipales et les libertés individuelles peuvent préparer ces vertus; mais seules elles ne les enfantent pas. Elles procurent à chaque citoyen des ressources et des jouissances de chaque jour; elles ne provoquent pas les grands dévouements et les résolutions sublimes. Ce sont des biens avec lesquels on vit; ce ne sont pas des biens pour lesquels on meurt. Il a manqué à l'empire romain des institutions pour lesquelles on sût mourir, et c'est pourquoi, dans le repos ou dans l'épreuve, sous les bons comme

sous les mauvais empereurs, les âmes n'ont pas cessé de languir abaissées.

Et ce qui manquait à cet empire du côté de la liberté ne lui manquait pas moins du côté de l'autorité. On ne se dévouait pas plus au prince qu'au peuple. Le souverain pouvait imposer à ses sujets l'adoration ; nous ne le voyons jamais leur inspirer la fidélité. Résister au pouvoir suprême dans ses excès ou se sacrifier pour lui dans ses périls sont deux dispositions également étrangères aux générations qui se succèdent depuis Auguste jusqu'à Constantin.

Il est facile de l'expliquer en considérant de quelle manière ce pouvoir était constitué. M. de Champagny a très-justement remarqué que, pour la succession des empereurs, l'adoption s'était trouvée préférable à l'hérédité. C'est qu'à Rome l'hérédité ne pouvait être qu'un fait, jamais un principe; une faveur, jamais un droit ; la notion d'une loi traditionnelle et nationale n'entrait pour rien dans la transmission du pouvoir. La personne du prince était adorée comme l'image du destin, favorable ou contraire, mais toujours irrésistible; la famille du prince n'était pas aimée comme le symbole immortel et vivant de la patrie. Qu'était-ce dès lors que le fils du prince? A ses yeux comme aux yeux des peuples, ce n'était pas l'incontestable héritier d'un grand et difficile devoir ; c'était seulement de tous les favoris de l'empereur le plus manifestement dispensé d'avoir quelque mérite, en même temps que le plus inévitablement exposé à une corruption précoce. Les peuples en étaient réduits à redouter que les empereurs même les meilleurs laissasssnt une postérité, et l'hérédité, que l'on a vue depuis assurer la stabilité des États, paraissait plus dangereuse alors que l'incertitude et l'arbitraire dans le choix du souverain.

Il eût été digne de M. de Champagny de développer le parallèle qu'il indique en quelques traits lumineux, mais trop rapides, entre le principat romain et les monarchies chrétiennes. Dans cette comparaison il aurait trouvé une fois de plus ce qu'il cherche partout : la supériorité de la civilisation chrétienne. Non-seulement, en effet, le christianisme a rendu le pouvoir à la fois plus stable et plus contenu ; mais surtout il a donné un caractère nouveau à l'obéissance. Peut-être, depuis l'avénement de la religion nouvelle et avant son triomphe, s'est-il rencontré quelque empereur capable d'envisager sa puissance à un point de vue qu'aujourd'hui nous appellerions chrétien, la considérant comme une obligation de se consacrer au bien de l'humanité. Marc Aurèle semble avoir eu ce sentiment. Mais ce qu'assurément, ni de près ni de loin, le monde romain n'a jamais connu, c'est ce mélange d'indépendance et de sujétion, d'abnégation et de fierté, qui, plus tard, devait élever si haut la gloire d'obéir, et, transformant

jusqu'au langage, a rendu noble cette expression, le *service*, parce qu'elle est devenue synonyme de dévouement.

Le service du prince, forme chevaleresque du patriotisme, n'a pas été moins fécond en prodiges que le patriotisme républicain de l'antiquité classique. L'histoire des monarchies européennes, de la monarchie française surtout, en fait foi. Mais, dans l'empire romain, monarchie universelle ou plutôt collection de républiques courbées sous un seul maître, cet amour généreux de l'autorité n'était pas encore né, et le vieil amour de la liberté était mort. Ni dans son sein, ni sur sa tête, le peuple n'apercevait aucun droit, aucune tradition, aucune institution nationale d'aucune sorte, et c'est pourquoi il n'avait non plus aucune sorte de patriotisme...

Il est vrai que, pour susciter de nouveau dans le monde un esprit et des institutions nationales, le christianisme n'a pas suffi, ne pouvait pas suffire. Il a fallu, de plus, que des races nouvelles, envahissant et brisant l'empire, fissent sortir de ses ruines immenses la diversité des nations. L'extinction du patriotisme, des institutions qui le soutiennent et des vertus qu'il enfante, doit être attribuée, sous les Césars, à l'étendue de la domination romaine autant qu'à la corruption des mœurs, source de la dégradation des caractères. Le monde est trop vaste pour vivre uni sous un autre maître que Dieu. Tout empire cosmopolite, ou bien s'agite impatient sous un joug qui se brise tôt ou tard : ainsi en a-t-il toujours été dans les siècles chrétiens, et cette expérience permet de croire immortelles les nations baptisées; ou bien il languit dans une longue mort : tel fut l'empire romain, tombeau des nations païennes.

Aussi, lorsqu'à la distance de quatorze siècles je considère ce qu'était cet empire, et même ce qu'il pouvait être, je ne saurais, ni pour l'honneur, ni pour le bonheur du genre humain, regretter qu'il soit tombé. Je vois bien qu'il a péri par sa faute; je conviens avec M. de Champagny que les moyens de salut ne lui ont pas fait défaut, qu'il les a repoussés, et que, par conséquent, il est permis d'attribuer sa chute à ses vices volontaires, beaucoup plus qu'à la fatalité de sa constitution. Cette chute même est d'ailleurs une épouvantable catastrophe, et ce serait une fausse et vaine philosophie de l'histoire que celle qui refuserait de voir les événements tels qu'ils sont, et de les juger en eux-mêmes pour apprécier seulement leurs plus lointaines conséquences. Je ne contemple donc pas d'un œil insensible les violences et les ravages de l'inondation barbare, la désolation et la ruine du monde civilisé. Je reconnais avec effroi dans l'écroulement de l'empire le châtiment à la fois terrible et mérité de la société qui s'abritait sous ses lois. Mais en même temps, lorsque j'essaye de porter mes regards plus avant dans le cours des siècles, j'admire la Pro-

vidence, qui tire le bien du mal, le progrès de la chute, et, selon le mot de M. de Maistre, « n'efface que pour écrire; » je l'admire, et, sans regretter les longs siècles de labeur qu'il a fallu à l'Église pour reconstituer l'Europe tombée en ruines, je salue dans la variété des nations modernes une civilisation plus vivace et plus féconde que l'unité romaine.

Laissons un rhéteur, au pied du trône de César, vanter « toute la « terre habitable gouvernée comme une seule habitation, » et glorifier « la commune démocratie du genre humain, » dont César est le maître. Mais, si nous préférons la vie avec ses agitations au repos dans la mort, sachons estimer meilleure la condition de notre Europe, et, quels que soient les sanglants et tristes conflits qui la déchirent, respectons toujours en elle la distinction des États, l'indépendance réciproque des nations; aimons la libre diversité des vocations et des aptitudes nationales, et repoussons, de quelque côté qu'ils viennent, les rêves, soit de révolution, soit d'autocratie cosmopolite, qui tendraient à tout abattre et tout niveler.

Ces rêves, assurément, ne sont pas ceux de M. de Champagny. Aussi contraires au bon sens qu'au bon droit, ils répugnent à la raison comme à la conscience du religieux et clairvoyant historien. Mais alors nous oserons lui demander pourquoi il semble regretter dans le passé ce qu'il ne souhaite pas à l'avenir, et peut-être nous sera-t-il permis de nous étonner que, déplorant la ruine de la puissance romaine, et non content d'expliquer comment le christianisme avait pu vivre et se répandre sous les Césars, il ait cru découvrir quelque affinité entre l'unité de l'empire et l'unité de l'Église. Pour moi, ce qui me frappe c'est plutôt le contraste et l'antagonisme. L'unité politique fondée sur la force avait abaissé et affaibli les âmes; l'unité religieuse fondée sur la foi les élevait en les affranchissant. L'unité politique avait étouffé l'esprit national; l'unité religieuse devait lui laisser libre carrière. Sans doute il est impossible de méconnaître que les communications établies par le gouvernement romain d'un bout du monde à l'autre ont servi, durant les premiers siècles, à la propagation de l'Évangile. Mais, une fois les chrétiens répandus partout, quel avantage auraient-ils trouvé à obéir tous et toujours à un seul maître? N'est-ce pas, au contraire, la division des États qui a sauvé de siècle en siècle l'indépendance de l'Eglise? Aussi l'unité politique s'est-elle brisée sans retour précisément à l'heure où l'unité religieuse triomphait. Le monde impérial, comme l'a si bien dit M. de Broglie, avait vu les sujets d'un même maître adorant toutes sortes de divinités; l'Europe chrétienne était destinée à donner le spectacle plus imposant de vingt nations prosternées au pied d'un seul autel, et c'est grâce à cette institution, moitié divine, moitié humaine, de

l'Europe chrétienne, que deux vertus, l'une inconnue, l'autre oubliée du monde impérial, ont pu se déployer ensemble en son sein : le prosélytisme et le patriotisme. Non, les deux sociétés religieuse et politique ne sont pas faites pour aspirer à la même étendue, et autant il est dans la nature de la société spirituelle de ne point connaître de limites, autant la patrie terrestre, pour s'offrir comme un objet distinct et sacré aux regards et à l'amour de ses enfants, a besoin d'avoir des frontières. Nous devons donc remercier et bénir Dieu que, dans les siècles chrétiens, l'autorité de l'Église soit seule capable de s'étendre à tout le genre humain, et qu'une monarchie ou une république universelle y demeure à jamais impossible. Rien ne préserve plus efficacement la civilisation moderne des ignominies du Bas-Empire. C'est grâce à la séparation des États, à l'émulation des peuples à la fois frères et rivaux, aux alternatives de leurs destinées rapprochées et diverses, que, jusque dans les plus mauvais temps de l'histoire, un germe de salut s'est toujours conservé quelque part, et que nulle décadence n'a pu devenir universelle et irremédiable.

A toutes les époques où les nations incertaines dans leurs voies semblent s'affaisser et languir, le souvenir de la vieillesse de Rome revient obséder les esprits soucieux de l'avenir des sociétés humaines. Une question pleine de tristesse et d'angoisse se pose : Ne marchons-nous pas au Bas-Empire? Pour combattre un tel péril, pour résister à un tel désespoir, il importe d'examiner de près comment, en effet, le monde est arrivé une fois au Bas-Empire. Cette étude nous apprend mieux qu'aucune autre quelles maladies tuent les sociétés humaines et nous fait pressentir quels remèdes les sauvent; lorsque ensuite nous reportons nos regards sur notre époque, nous avons une intelligence plus profonde de ses misères, mais aussi un sentiment plus vif de ses ressources, et peut-être une volonté plus ferme de les mettre en œuvre. Nous démêlons avec plus de précision où gisent parmi nous les germes de Bas-Empire, nous comptons davantage pour les étouffer sur la vérité et sur la liberté.

Ces dispositions sont celles que M. de Champagny désire laisser à ses lecteurs ; il le déclare au terme de son livre, et nous ne connaissons pas, en effet, en nos jours, d'ouvrage historique plus opportun à méditer, plus capable d'éclairer et d'avertir sans décourager, plus sévère enfin et tout à la fois plus charitable pour les erreurs, les faiblesses et les vices des sociétés humaines. Si quelques lacunes nous ont frappées dans les appréciations de l'historien, nous les avons signalées sans réticence; mais nous sommes loin d'avoir indiqué toutes les informations qu'il a réunies, tous les aperçus qu'il a ouverts. Obligé de saisir et de fixer surtout l'ensemble du tableau, nous avons négligé de vivants et curieux détails. Nous n'avons pas montré,

par exemple, avec quelle touche délicate et ferme, sans illusion et sans amertume, il a su peindre chacun des empereurs du second siècle, depuis Vespasien jusqu'à Marc Aurèle.

Il faut pourtant nous arrêter ; ce ne sera pas sans avoir soumis un dernier vœu à M. de Champagny : qu'il prolonge et termine son œuvre; qu'il conduise, non par un coup d'œil sommaire, mais par un récit complet et inattaquable, qu'il conduise l'histoire de l'empire romain jusqu'à Constantin. Dans la carrière qui lui reste à parcourir et qu'il s'est contenté de mesurer et d'entrevoir, de plus en plus sans doute il sera rebuté par la décadence de l'empire, mais de plus en plus il sera soutenu par la grandeur de l'Église. Il importe qu'il démontre et qu'il explique ce qu'il affirme, ce que nous venons d'affirmer à sa suite : qu'entre Marc Aurèle et Constantin, la société romaine perdit ses derniers restes de vie et que ce fut cet anéantissement politique qui rendit inutile pour son salut la reconnaissance officielle de la religion véritable. Enfin en même temps qu'il achèvera de résoudre ainsi toutes les questions qu'il a posées, nous osons souhaiter qu'il coordonne ensemble dans une révision définitive ses longs et précieux travaux. *Les Césars*, *Rome et la Judée*, *les Antonins*, sont destinés à former un monument unique, achevé, monument inspiré par la foi catholique et construit avec le génie historique propre au dix-neuvième siècle, monument que l'Eglise présentera avec confiance, et notre génération avec orgueil, aux générations futures : une histoire chrétienne et philosophique de l'empire romain.

C. de Meaux.

URSULE

SOUVENIRS DE HOLLANDE

Qui, n'étant jamais sorti de France, se représente une Hollandaise autrement que blonde, rose, fraîche, ronde et charnue ? Telles sont les femmes des tableaux de Rubens. Le type de ce grand peintre se grave si profondément dans l'imagination qu'il s'impose à elle, pour ainsi dire, et lui enlève la liberté d'en quêter d'elle-même quelqu'autre. D'Anvers à Amsterdam, la distance est assez grande ; mais on n'y regarde pas de si près. Il en coûte peu à l'inattention de franchir les nombreux bras entre-croisés dans lesquels la Meuse et le Rhin mêlent et confondent leurs eaux. Pour moi, du moins, les choses s'étaient passées de la sorte, si bien que j'aurais volontiers juré (à vingt ans de quoi ne jurerait-on pas un peu à la légère) qu'il n'y avait pas dans toute la Batavie un être féminin qui ne ressemblât aux nymphes de la galerie du Louvre. De leur côté, romanciers et voyageurs représentent à l'envi les Hollandais comme de bons et honnêtes bourgeois fumant tout le jour dans de longues pipes de terre, en face d'un pot de bière, et ne devisant guère entre eux que du prix des épices. Évidemment, les épouses de ces gros bourgmestres ne sauraient être que de bonnes ménagères, tout entières à leurs enfants et à leur vaisselle, nullement suspectes d'*artisterie* ou autres faiblesses analogues de cervelle. De grosses filles douces et sages, de grosses femmes sages et douces, vivant, les unes comme les autres, d'une existence placide, tranquille, uniforme ; voilà comment je me représentais de loin le beau sexe de Hollande.

J'en étais là lorsque le hasard d'une présentation me valut l'honneur d'être invité à l'un des bals du comte Appony, alors ambassadeur de la cour de Vienne à Paris. Le monde diplomatique, des grands seigneurs étrangers, une société française très-choisie, quelques grands personnages officiels se trouvaient ce soir-là réunis dans les salons de l'ambassade. Ni les riches toilettes, ni les belles personnes ne faisaient défaut. Dans le nombre, il s'en trouvait d'éblouissantes et près de qui le plus insensible des mortels ne pouvait passer sans s'émerveiller et tomber en extase. Quelques hommes cependant osaient s'approcher de ces quasi-divinités, leur parler, danser avec elles, que dis-je, valser (la valse à deux temps commençait alors à s'introduire dans le monde sous les auspices de la légation d'Autriche), tourbillonner avec elles aux sons d'une musique entraînante, la main dans la main et un bras enlacé autour de leur taille. Le moyen d'échapper au péché d'envie pour un nouveau venu, qui erre inconnu et comme une âme en peine parmi ces couples souriants et joyeux.

Ce ne furent cependant pas ces royales et splendides beautés qui attirèrent le plus fortement mon attention. Dès que mes yeux, après quelques instants de confuse admiration, parvinrent à démêler les danseuses, j'estimai que le plus beau du spectacle était un groupe de trois jeunes filles qui occupaient un des angles de la salle. Elles me parurent presque aussi dépaysées que moi au milieu de tout ce beau monde, et peut-être l'analogie présumée des situations ne fut-elle pas étrangère à l'espèce de vague attrait que je ressentis sur-le-champ pour elles. Toutes trois étaient charmantes, bien que d'un genre de beauté tout différent. Néanmoins un certain air de famille disait qu'elles étaient sœurs ou cousines. Elles n'avaient d'ailleurs qu'un même chaperon et paraissaient se communiquer toutes leurs impressions. Comme elles ne dansaient pas toujours et faisaient même assez souvent tapisserie, sans doute parce que les danseurs n'étaient point connus d'elles (il semblait qu'on ne les voulût admirer que de loin), j'eus tout le loisir de les examiner.

La première avait des formes rondes et pleines, un teint rosé, des traits peu accusés, des yeux bleus, une physionomie gaie, ouverte et franche. Chez la seconde, au contraire, brune de cheveux, d'yeux et de teint, les lignes de la tête et du buste étaient d'une grâce, d'une harmonie et d'une pureté parfaites ; mais les émotions de l'âme ne se peignaient point sur son impassible et immobile visage. Il y avait surtout en elle de quoi inspirer un sculpteur. Ce n'est pas qu'elle eût la beauté superbe d'une Junon, ou sévère d'une Minerve, ou voluptueuse d'une Vénus; mais on en aurait pu faire une Polymnie ou une Euterpe sans y presque rien changer. Avec des traits moins

réguliers et une taille moins élégante, la troisième plaisait bien davantage. Elle semblait la poésie elle-même, tant il y avait en elle de délicatesse et de tendre mélancolie. Rien autre de caractéristique dans son aspect. Elle n'était ni brune, ni blonde, ni grande, ni petite, ni forte, ni débile, ni pâle, ni colorée, ni froide, ni animée. Nulle femme moins insignifiante qu'elle pourtant. Dans son regard, dans la fine et mobile expression de ses lèvres, quel incomparable et invincible attrait! Jolie à ravir, et cependant moitié Diana, et moitié Ophélie, elle parlait plus à l'âme qu'aux yeux. Je doute qu'un homme doué du sentiment esthétique à un degré quelconque, pût, quels que fussent d'ailleurs son âge et son humeur, la voir sans ressentir un secret frémissement. Quant au chaperon, mère ou tante, selon la coutume de la jeunesse, je n'y pris pas autrement garde. Je me rappelle seulement qu'il y avait dans sa toilette quelque chose qui sentait la province, et, dans son air, un je ne sais quoi qui décelait la grande dame.

Vers la fin de la saison, je rencontrai de rechef mon idéale beauté de l'ambassade d'Autriche chez la comtesse d'Enivaut. Les plaisirs du carnaval me l'avaient presque fait oublier. En la revoyant, je me sentis comme honteux d'avoir presque perdu la mémoire d'une aussi délicieuse personne. Elle n'était pas seule dans le salon. Mère et sœurs l'accompagnaient. Toutes se trouvaient dans le monde sur un autre pied que peu de semaines auparavant. Cette fois elles étaient fort entourées. On ne s'entretenait que de leur beauté. On se disputait avec acharnement la faveur d'une valse ou d'un quadrille. Polymnie surtout était l'objet d'une générale et exclamante admiration. Pour moi je continuais de lui préférer Ophélie. Mes discrets hommages s'adressaient d'autant plus particulièrement à elle que je contemplais davantage, à demi caché derrière un rideau, le groupe charmant de ces trois Grâces inconnues.

Je n'étais pas seul de mon avis. Un grand jeune homme brun lui faisait une cour assidue. Qu'il dansât ou non avec elle, il se trouvait toujours dans son voisinage. Une moustache et une royale, un ruban rouge à la boutonnière disaient assez qu'il appartenait à l'armée. Il avait d'ailleurs dans l'attitude ce je ne sais quoi de roide et d'aisé à la fois que ne perdent jamais les militaires, et qui, sous l'habit bourgeois, les fait reconnaître à première vue. C'était un homme très-élégant de tournure, aussi distingué que degagé de manières, évidemment fort spirituel et dont les traits en même temps purs et mâles faisaient un type de beauté cavalière. Je l'avais déjà remarqué dans plusieurs salons. Il était petit-fils du prince de Verceil, l'un des plus célèbres maréchaux de l'Empire, et, par sa mère, appartenait à l'une des premières familles du faubourg Saint-Germain.

Tout jeune encore, il était déjà officier supérieur dans l'état-major. Ce rapide avancement avait été la récompense de plusieurs campagnes en Afrique. Il passait alors à Paris un congé de quelques mois. Retrouvant là toutes ses anciennes relations de société, choyé et fêté du même coup comme héros et comme homme du monde, il était vite devenu le lion de l'hiver. Au grand déplaisir des princes détrônés et des astres éclipsés, il conduisait tous les cotillons et régnait sur tous les cœurs. Attirer son attention était une gloire ; la fixer, un triomphe.

Lui disputer le pas me semblait bien téméraire. Il avait des rivaux, cependant. Leurs empressements n'étaient presque jamais mal reçus, mais ce n'était point à eux que s'adressaient les plus aimables sourires et les plus touchants regards.

Chose qui ne pouvait étonner qu'un novice de mon espèce, le mieux traité après le prince de Verceil était un gros garçon suffisant et sottement vaniteux, d'une beauté régulière, mais vulgaire, qui, sans s'en douter, faisait l'office de repoussoir et servait vaille que vaille à détourner la malicieuse curiosité de la galerie. Ses succès l'éblouissaient. Comme de raison, il n'en était que plus fat et partant plus ridicule.

Intermittente, capricieuse, fantasque était la fortune d'un charmant jeune homme aux longues boucles brunes, aux traits délicats, aux airs penchés et rêveurs, qui, vainqueur en plus d'une rencontre, ne désespérait pas de remporter une palme nouvelle. Celui-ci aussi, sans qu'il s'en rendît compte, j'imagine, car son amour-propre en eût été révolté, avait son utilité. Sa fonction à lui était de piquer le prince au jeu, d'exciter sa jalousie, de l'attirer et de le retenir par la crainte d'assister à la victoire d'un autre. De là, suivant les besoins du moment, ces rapides succès suivis de rapides défaites, qui le faisaient alternativement passer des extrémités du désespoir aux extrémités de l'espérance.

Je demandai son nom. Le marquis de Trouville, me répondit-on.

— Et ces dames ? ajoutai-je presque en rougissant et à demi-voix. Je n'osais les désigner du geste.

— Quelles dames ?

— Celles qui sont assises près de lui... Il cause en ce moment avec la plus âgée : la mère, je pense.

— Madame Van Helden, mon très-cher. Ne connaissez-vous point encore ses filles ? On ne parle plus que d'elles depuis six semaines.

— Elles sont étrangères ?

— Filles du nouveau ministre de Hollande.

— Vous plaisantez. Des sylphides de cette espèce, Hollandaises ! Jamais vous ne me le persuaderez.

— Prenez qu'elles descendent en droite ligne des régions éthérées, si cela vous fait plaisir. On les regarde partout comme fraîchement débarquées de la Haye. Je m'en tiens à la commune renommée.

Le cotillon est la providence des novices encore timides. Il suffit de s'y risquer avec une danseuse de qui l'on est sûr de ne point essuyer un remercîment pour valser par occasion, de loin en loin au moins, avec les plus brillantes et les plus difficiles. De peur d'être rebuté, je n'aurais point osé inviter mesdemoiselles Van Helden. Grâce aux lois de telle ou telle figure, je valsai, tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre. Avant la fin de la soirée, j'avais ébauché avec elles une sorte de connaissance suffisante pour les pouvoir prier si je les recontrais encore.

C'est à quoi je me hasardai dès le surlendemain. Ma témérité ne fut point punie par d'humiliants refus, et bientôt je me trouvai avec elles sur le pied du commun des martyrs. Cela me permit de les observer en même temps que de les admirer de plus près.

Pour l'une, ma première impression persista. A ses deux sœurs, Édith et Philippine, je continuai de préférer Ursule (c'était le nom d'Ophélie). Son esprit et sa conversation avaient autant de charme que sa personne et son visage. Elle parlait parfaitement le français, presque sans aucun accent. Quand les mots propres à traduire toutes les fugitives nuances de sa pensée ne lui venaient point à souhait, sa mobile physionomie exprimait le mouvement de son impatience intérieure. Par dépit de la pouvoir rendre à son gré, elle abandonnait parfois son idée avec brusquerie. Malgré ces sauts imprévus, elle réussissait à causer avec autant de justesse que de feu d'art et de littérature. Elle avait reçu le don naturel ; ayant beaucoup lu, elle savait. Les auteurs anglais et allemands lui étaient aussi familiers que les écrivains français. Plus véritablement musicienne qu'habile exécutante, elle connaissait la plupart des grandes compositions de Mozart et de Beethoven. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, aux élans dramatiques et passionnés des maîtres italiens, elle préférait la musique plus grave des Allemands, plus vague aussi dans l'expression des sentiments. Enthousiaste et s'animant au suprême degré lorsqu'elle parlait des choses de l'imagination, parfois elle retombait subitement dans le ton uni, comme si, trop faible pour un tel élan, elle avait besoin de toucher terre avant de reprendre son vol. A ne la juger que d'après les apparences, on l'aurait volontiers soupçonnée d'être plus susceptible d'admiration que de tendresse ; plus capable d'aimer avec la tête qu'avec le cœur. Par où elle était surtout singulière, c'était par son humeur. Particulière au suprême degré, comme on disait au dix-septième siècle, elle n'avait d'yeux et d'oreilles que pour les personnes qui lui agréaient à un degré quel-

conque. Le reste n'existait pas pour elle, et, au pied de la lettre, elle aurait marché sur un indifférent sans même le voir. Généralement nonchalante d'aspect, elle était dans la causerie plus fantaisiste que la fantaisie elle-même. Qu'on se figure une femme d'un esprit orné, effleurant un sujet, l'abandonnant tout à coup pour y revenir tout à l'heure, enjoignant à son interlocuteur de quitter l'ordre d'idées auquel elle reviendra sans cesse elle-même à bâtons rompus, comme retenue malgré elle par un charme magique contre lequel elle se débattrait, et l'on se représentera assez exactement l'allure saccadée de sa conversation. Sensible à l'excès à la contradiction et ne la pouvant supporter, elle cherchait cependant les dissentiments qui l'eussent contrariée et s'irritait de n'en point rencontrer. Les plus grands paradoxes étaient ses thèses favorites, et il lui déplaisait également de rencontrer l'approbation et la critique. Pour éviter ses passagères fâcheries, il fallait la suivre dans ses écarts et ses sautillements, avec un mélange, dont la mesure n'était pas facile à trouver, de douce résistance et de complaisance revêche. Très-éprise d'indépendance, elle était néanmoins trop faible de caractère pour se passer d'un appui ; mais elle ne le subirait qu'à la condition d'entrer sans cesse en révolte contre lui. Comment cette nature prime-sautière se pouvait plier à l'habile manége dont le prince de Verceil était l'objet, c'est ce que je ne saurais dire. L'amour a des secrets qui produisent des miracles ! Tant il y a que la réunion de ces singularités de caractère et de ces brillantes qualités formait un ensemble aussi séduisant qu'original, et dont on ne pouvait se lasser, parce qu'il était toujours nouveau. Chez elle le lendemain ne ressemblait jamais à la veille, sinon en ce que la veille ne ressemblait pas au jour précédent.

A mon grand ébahissement, le prince de Verceil ne tarda guère à retourner en Algérie sans qu'on parlât très-sérieusement de son mariage avec mademoiselle Ursule Van Helden. Si celle-ci fut attristée de son départ, rien n'en parut au dehors. Plus d'une femme cependant s'appliqua à surprendre chez elle quelque marque de chagrin caché. Bientôt, au surplus, les occasions d'épier ses secrets manquèrent. Le carême, qu'on observait alors, mit fin aux bals. N'ayant moi-même avec elle que des relations de danseur à danseuse, je cessai de la voir. Pourquoi cacherai-je qu'il m'arriva plus d'une fois de penser à elle avec le regret de ne pouvoir plus suivre au moins des yeux cette capricieuse et insaisissable luciole. Je n'étais cependant pas du nombre des heureux mortels qu'elle daignât distinguer. Au surplus, l'été, et ses distractions d'un autre genre aidant, je ne tardai pas à y songer de plus en plus rarement, puis finalement plus du tout. « *Sic transit gloria mundi.* »

I

Six ans après, je m'ennuyais royalement à Amsterdam où m'avait appelé et où me retenait le soin de recueillir quelques bribes d'un héritage manqué. Une vieille cousine de ma famille avait été *transplantée* en Hollande par les hasards de l'émigration. Veuve et sans enfants, elle y avait épousé en secondes noces un honorable Batave que personne de nous n'avait jamais vu et dont les plus instruits ne savaient rien autre chose, sinon qu'il s'appelait Van Zwartsluis et qu'il était mort laissant à notre *bien-aimée* cousine une assez belle fortune. Peut-être nos grands parents fondaient-ils pour nous quelques espérances sur sa succession? En ce cas, ils se trouvèrent *frustrés*. La bonne dame mourut laissant tous ses biens par testament à une *manière* de femme de chambre élevée à la *dignité* de demoiselle de compagnie. Son médecin nous prévint que le testament était attaquable, notre cousine ayant perdu le plein usage de ses facultés lorsqu'elle l'avait fait. Cela lui semblait d'autant plus évident qu'il n'y figurait point. Pour les mêmes raisons, la chose nous paraissait tout aussi claire qu'à lui, et l'on m'expédia à Amsterdam (je venais d'être reçu avocat), afin de suivre une instance en cassation du testament de feu madame Van Zwartsluis déjà entamée en notre nom par l'honnête *Esculape*, qui nous avait mis sur les traces de la captation. Par malheur, les tribunaux de Hollande ne trouvaient pas l'incapacité de ma vieille cousine aussi manifeste que je l'aurais souhaité, et, la procédure traînant en longueur, j'étais maussadement cloué à Amsterdam par mon mandat de co-déshérité.

Ce n'est pas que la capitale de la Hollande soit une ville dépourvue de beauté et d'intérêt. Bien que sensiblement déchue de son ancienne primauté commerciale, elle a conservé les apparences de la prospérité. Grâce à la plus grande profondeur de ses eaux et au voisinage plus immédiat de la haute mer, Rotterdam a sans doute attiré le long de ses *boompjes* [1] les grands navires qui font le commerce des colonies asiatiques ; il n'a pu ravir à Amsterdam l'avantage que lui donnent sa richesse acquise, l'énorme accumulation des capitaux, les traditions et les habitudes du commerce en général ; en un mot, son

[1] Quai planté d'arbres.

ancien prestige. On y trouve donc en grand nombre, amarrés dans ses vastes bassins, des navires de toutes les nations ; mais leur entrée et leur sortie n'excitent point ici la curiosité au même degré que dans les ports en communication directe avec l'Océan. On n'y voit point la lutte des bâtiments contre les vagues, soit que revenant d'un lointain pays ils cherchent la passe pour gagner le mouillage, soit qu'ils la franchissent pour entreprendre un voyage de long cours. Un trois-mâts débouche d'un paisible canal qui, s'ouvrant sur l'autre rive de l'Y, met Amsterdam en communication avec le Helder ; un brick fuit à l'horizon, dans la direction du Zuiderzée, sur les eaux d'un lac tranquille. L'intelligence comprend qu'ils apportent la richesse ; ils n'apportent point la vie et l'animation dans un paysage qui en est naturellement dépourvu.

Rien de plus uniforme, en effet, que l'aspect général de la Hollande. D'immenses prairies s'étendant à perte de vue et coupées par des fossés à peu près aussi régulièrement qu'un damier, voilà, de quelque côté qu'on se tourne, le spectacle qu'on a sans cesse sous les yeux. Nul accident n'en rompt la monotonie, si ce n'est de loin en loin un *trekshuiten*[1], dont la sombre couleur de goudron est égayée par quelques accessoires d'un vert très-vif, un lourd bateau, à la voile bise ou rougeâtre, glissant silencieusement, plus haut que les pâturages, entre deux talus gazonnés qui retiennent et conduisent à la mer les eaux brunes et lentes de quelque bras obscur de la Meuse ou du Rhin, ou bien une tour en briques, surmontée d'un moulin à vent, dont les immenses et infatigables bras tournent sans bruit et sans relâche. De temps en temps une voiture sans timon[2], dont l'avant se termine en crochet, comme celui d'une galère antique, se détache en silhouette sur le ciel, roulant sans hâte sur la chaussée dallée en briques qui sépare deux *polders* et fait l'office de digue. Point de chants d'oiseaux, pas de voix humaines, point d'eaux murmurantes. N'étaient les vaches blanches et noires et les chevaux au col arqué, qui, pendant toute la belle saison, paissent nuit et jour en liberté, la plus morne tristesse régnerait au milieu de cette verte et riche nature. Pour tirer parti d'un paysage aussi peu varié de formes et de couleurs, les peintres hollandais ont dû profiter des moindres accidents de terrain, d'un ponceau, de quelques pieux, d'un bouquet

[1] Barques de voyageurs tirés par un cheval et remplissant l'office de diligences ou d'omnibus.

[2] *Distelwagen*. Pour empêcher la voiture de heurter les jarrets du cheval, le conducteur, quand il veut s'arrêter ou qu'il descend une pente quelconque, appuie ses deux pieds sur la croupe. C'est avec ses pieds également qu'il dirige le char à droite et à gauche. A cet effet, il pousse, tantôt de la jambe gauche, tantôt de la jambe droite, le crochet recourbé qui remplace le timon.

de saules, d'une touffe de roseaux. Il leur a fallu animer leurs compositions par de nombreux personnages, par des animaux, par des nacelles ; user de tous les artifices que peut offrir le jeu étudié de la lumière et meubler la partie supérieure de leurs compositions par des ciels aussi savamment ordonnés qu'éclairés.

Près d'Amsterdam, l'eau tient naturellement la plus grande place dans l'aspect de la nature. La mer de Haarlem est maintenant desséchée. Là où combattirent avec acharnement, pendant le fameux siége de 1572, les flotilles ennemies du duc d'Albe et du prince d'Orange, errent en paix aujourd'hui de nombreux troupeaux. Mais dans la direction de l'Occident s'étendent à perte de vue les bras de l'Y, tandis que le Zuiderzée s'ouvre à l'Orient. Une simple ligne verte ferme l'horizon du côté du nord. Un peu plus à gauche, au delà de Saardam, séjour momentané du czar Pierre, une armée de moulins à vent dont le pied semble baigné dans l'eau, tant est basse la côte du *Waterland*. Au premier aspect, cela plaît par la singularité ; cela devient beau par certains effets de soleil (Van der Welde et Backhuysen en ont su faire d'admirables tableaux) ; mais cela perd en peu de jours toute espèce de charme pour qui, né en des lieux moins plats, cherche involontairement du regard la silhouette de quelque colline boisée ou d'un pittoresque vallon.

De la ville elle-même, quoique grande et originale, on est bientôt las aussi. Dès qu'on est familiarisé avec ses canaux, ses quais ombragés, ses maisons de briques à pignons chantournés, on soupire après un climat moins humide, moins brumeux et moins froid. Prise dans son ensemble, la Venise du Nord est très-curieuse et non moins imposante que celle du Midi ; elle possède d'ailleurs la supériorité de la vie sur la mort; mais quelle différence pour tout le reste ! Aucun édifice public ne mérite une attention particulière. Les anciennes églises qui, autrefois, consacrées au culte catholique, ont les dimensions, le style et la physionomie extérieure de nos cathédrales gothiques, nues, dépouillées, toujours closes, les heures de prières exceptées, ne parlent ni au cœur, ni à l'imagination, ni à l'âme. Les Hollandais eux-mêmes, qui disent de l'ancien hôtel de ville que c'est « une maison sans porte, » et de la Bourse, située juste en face, que c'est « une porte sans maison, » reconnaissent que leur capitale n'est point riche en architecture. Il en est sans doute tout autrement de la peinture. Sans parler du Trippenhuys, où sont exposés vis-à-vis l'un de l'autre, le chef-d'œuvre de Rembrandt, le peintre de la lumière, et celui du moins célèbre Van der Helst, digne cependant d'une gloire presque égale, il existe à Amsterdam plusieurs galeries particulières d'une inestimable valeur. Mais les artistes hollandais ne sont pas de ceux qui, faisant penser et

rêver, retiennent de longues heures. L'idéale beauté est absente de leurs œuvres, parce que l'idéal manque en toutes choses au Batave, peuple essentiellement positif et pratique, infiniment plus estimable que sympathique. Reproduire avec une extrême patience ou une grande habileté de pinceau ce qu'ils ont sous les yeux, mettre en relief le caractère d'un visage avec un vif sentiment de la couleur et de la lumière, voilà le génie des peintres hollandais. Aussi excellent-ils dans le paysage et dans le portrait [1] ; mais ne connaissent-ils pas le grand art, celui de Michel-Ange et de Raphaël, pas même celui du Titien ou de Rubens. On est rarement ému ; et si l'on éprouve le désir de les revoir, c'est bien plus afin de les étudier que pour rassasier ses regards de la vue d'une chose aimée. On jouit sans être captivé. *Tant* bien *peinte* qu'elle puisse être, quel enthousiasme peut exciter une vache debout ou couchée ? Quelle fibre fera vibrer l'intérieur d'une boutique d'épiceries ? Dès que j'eus une idée de chaque maître, quoi que je fisse, la satiété suivit bientôt. Que devenir et comment occuper mes journées pendant que mon procureur rassemblait ses preuves et ses arguments ?

Par fortune, j'avais trouvé bon accueil chez une amie de ma défunte cousine. Elle parlait assez passablement le français pour que nous pussions nous entretenir dans cette langue, et, je lui dois cette justice, elle se montra pleine de bonté pour moi. Ce n'est pas que sa société fût bien divertissante pour un homme de mon âge et de mon humeur ; mais, dans ma détresse, tout m'était bon qui me tirait de la solitude oisive dans laquelle je vivais à l'*Onde Doslen*.

Quoique moins âgée que ma vieille parente, madame Drackstraaten n'était plus jeune. Elle devait approcher de la soixantaine. Malgré son teint jaune et ses rides entre-croisées, on voyait bien qu'elle avait été très-jolie. La finesse, sinon la pureté des traits, la délicatesse des contours, la transparence de la peau lui donnaient un air vraiment aristocratique. Dans son jeune temps elle devait beaucoup ressembler aux femmes d'un blond cendré, qui, en robe de soie blanche, pincent nonchalamment de la guitare dans les tableaux de Terburg ou de Miéris. Malheureusement l'horizon de son esprit n'était pas fort étendu, et le genre de vie qu'elle menait, depuis bien des années sans doute, n'était pas fait pour élargir le cercle de ses idées.

[1] Les plus grands tableaux du musée de l'hôtel de ville actuel d'Amsterdam ne sont que des portraits juxtaposés sur une même toile. Au lieu de se faire photographier sur une même épreuve, comme cela se pratique aujourd'hui, tous les membres d'une compagnie d'arbalétriers, d'une administration hospitalière, d'un sénat municipal, d'un syndicat de marchands, se faisaient alors peindre sur un même tableau par quelque artiste célèbre. L'art de la composition consistait à les y bien grouper, et, s'ils étaient nombreux, à les y faire tenir tous.

Enormément riche, elle habitait une petite maison de modeste apparence (il n'y en a guère d'autres à Amsterdam) sur le *Heersen-gracht* [1]. Deux grandes fenêtres peintes en blanc, séparées par une porte ornée de cuivre et s'ouvrant en haut d'un perron à double rampe ; sous ce perron une porte grillée donnant accès dans un étage à demi-enterré et consacré au service; voilà la façade de l'hôtel habité par une femme à qui le public attribuait au moins 80,000 florins de revenu. A l'intérieur, en revanche, tout était d'une recherche extrême. Vestibule, corridor, escalier, cuisine étaient pavés en marbre blanc et revêtus sur les flancs de carreaux en faïence. Des meubles et des tentures du style Louis XV ornaient les pièces d'habitation. Dans tous les coins étaient placées de magnifiques porcelaines de Saxe et de Sèvres, de la Chine et du Japon surtout. Des curiosités de toute espèce étaient exposées sur de nombreuses étagères. Les panneaux en soie cramoisie des murailles étaient décorés par des tableaux des meilleurs maîtres. Cette galerie passait pour valoir plus d'un million. Il s'y trouvait deux magnifiques portraits de Rembrandt. L'un d'eux était celui d'un Drackstraaten, bourgmestre d'Amsterdam à la fin du dix-septième siècle. Sa femme lui faisait pendant. Je ne sais si la bonne dame en sentait la valeur, mais elle en connaissait le prix. Elle n'ignorait pas non plus, par tradition de famille, j'imagine, qu'un certain paysage de Both devait être regardé à trois heures et demie de l'après-midi pour être vu dans son jour. Peut-être vaquait-elle le matin aux soins de son ménage? Peut-être traçait-elle chaque jour leur besogne aux deux servantes en cornette à tuyaux, au fichu et au tablier blancs comme neige, qui faisaient son service et lavaient sa maison du haut en bas tous les samedis, au dehors comme au dedans, à grand renfort de pompes foulantes et autres engins aspergeants. Pour moi je ne l'ai jamais vue qu'époussetant les joujoux qui encombraient son salon ou assise dans un grand fauteuil, son tricot à la main, près d'une fenêtre à guillotine, à demi soulevée pendant les beaux jours, hermétiquement close les jours de pluie ou de froid. Trois ou quatre pots de fleurs rares frissonnaient près d'elle sur une tablette, et dans une cage placée vis-à-vis son siége sautillaient sans gazouiller des oiseaux des Indes au brillant plumage. Trois miroirs placés au dehors étaient disposés de telle sorte que pas un être vivant ne pût se mouvoir sur le canal ou sur le quai sans être vu de l'intérieur. Pas n'était besoin pour cela de se pencher, ni même de faire le moindre mouvement. Lever les yeux suffisait. Madame Drackstraaten passait là presque toutes ses journées. Le tic-tac cadencé d'une haute pendule de Boule servait d'accompagnement à sa pensée. Décrivant

[1] *Gracht* est en hollandais synonyme de *canal*.

une courbe dont les mathématiciens n'ont peut-être pas encore donné la formule, celle-ci ne s'élevait un moment, comme en spirale, que pour revenir au point de départ par une spirale descendante absolument pareille. Évolution régulière et indéfiniment répétée qui n'était suspendue par intervalles que par le passage d'une voiture, d'un cheval, de la servante, du voisin, de la voisine elle-même en toilette de visite, d'un bateau apportant de l'eau potable d'Utrecht, ou transportant les meubles d'une famille qui déménage, ou bien encore par l'un de ces carillons marquant les heures, les quarts d'heure, voire les demi-quarts d'heure, que les Flamands semblent avoir placés tout exprès dans leurs clochers afin de mieux sentir combien le temps s'écoule pour eux avec lenteur, et de savourer en mesure la fuite d'une vie sans distraction et sans variété.

La conversation de madame Drackstraaten n'était pas beaucoup moins monotone que son existence. Elle ne m'entretenait que des solides qualités de feu ma cousine et de son horreur pour la Révolution française. Attachée par tradition de famille aux anciennes institutions des Provinces-Unies, elle gémissait de ce qu'on eût enlevé leurs priviléges aux anciennes aristocraties municipales. Son dévouement à la maison d'Orange était fortement tempéré chez elle par des instincts plus républicains que monarchiques. Tandis qu'elle admirait la révolte des provinces contre Philippe II, il lui déplaisait que les Lombards n'aimassent point l'Autriche et que les Polonais détestassent la Russie. En religion elle n'était guère plus conséquente ; elle vantait la liberté de conscience, mais se plaignait de la trop grande indépendance laissée aux dissidents et s'indignait de ce qu'on eût abrogé les lois qui garrottaient jadis les catholiques. J'étais à cent lieues de penser qu'on pût être aussi « *ancien régime* » dans la patrie des *Gueux de la mer*. Ma surprise était d'autant plus grande que la manière de voir de madame Drackstraaten était aussi celle de la plupart des personnes qui venaient habituellement faire son whist et prendre chez elle le thé du soir qu'elle préparait elle-même. Comme il arrive aux gens qui se voient presque tous les jours, on reprenait souvent les mêmes sujets. Pendant que la maîtresse du logis essuyait elle-même les précieuses tasses dont on venait de faire usage, on poursuivait souvent en français, par politesse pour moi, une conversation tout à l'heure engagée en hollandais. Lorsqu'on était à bout de réflexions sur les événements de la ville, on faisait presque immanquablement une excursion dans le domaine de la politique, et toujours pour se lamenter de l'invasion des idées nouvelles.

Deux personnes seulement faisaient exception à cet unanime concert de désolation, et hasardaient, avec circonspection et déférence toutefois, des opinions contraires. Toutes deux étaient de la maison.

C'était, comme de coutume , dans *son propre sang* que madame Drackstraaten rencontrait des inclinations contraires aux siennes. Quelque respectueuse que fût la contradiction, elle y paraissait fort sensible, et, visiblement, n'en avait pas encore pris son parti, bien que, pour la consoler, un de ses habitués lui dît souvent qu'elle n'était pas « la première poule qui eût couvé des canards. »

L'un de ces *canards* était une femme encore jeune, instruite, spirituelle, parlant avec facilité l'anglais, l'allemand et le français (sûrs de ne rencontrer jamais un étranger sachant leur propre langue, tous les Hollandais bien élevés apprennent plus ou moins correctement deux ou trois des langues de l'Europe). En politique comme en littérature, madame Van Mookerdyk se piquait de romantisme. Mariée à un homme riche et qui, ayant couru le monde lui-même, l'avait beaucoup fait voyager, elle avait considérablement élargi le cercle des idées dans lesquelles sa mère l'avait dû élever. Déjà éprise de Chateaubriand, de Victor Hugo et de Lamartine, elle s'était trouvée par hasard à Paris au moment de la révolution de Juillet, et en avait reçu une impression qui se traduisait par une admiration outrée pour la Fayette et pour Armand Carrel. Tout cela s'arrangeait à merveille, mais je ne sais comment, dans sa tête, avec les solides qualités de la femme de ménage et de la mère de famille. Elle ne tombait toutefois pas dans le travers de beaucoup de femmes hollandaises, qui mesurent trop volontiers leur mérite au nombre de leurs serviettes et de leurs draps de lit. Sans se relâcher de ses devoirs domestiques, elle se croyait tenue de mettre encore en œuvre des vertus d'un autre ordre ; toujours aimable et gracieuse, elle ne se refusait pas une pointe d'innocente malice, qui donnait du piquant à sa bonté. Comprenant que je ne devais pas trouver grand attrait chez sa mère, elle m'avait ouvert sa propre maison, faveur considérable à Amsterdam, où le *home* est un terrain aussi sacré qu'à Londres, et où, comme en Angleterre aussi, chaque famille habite toujours une maison toute entière. Les plus pauvres pêcheurs n'ont qu'une baraque en planches, jadis peintes en vert; mais, dans cette baraque à demi-enfoncée dans le sol, hors d'aplomb, appuyée sur la maison voisine, un seul ménage s'abrite, une seule famille se chauffe autour d'un pâle et triste foyer de tourbe. Sans déroger aux habitudes générales, madame Van Mookerdyk élargissait plus facilement que d'autres le cercle de ses relations. Je me consolais de ne trouver chez elle qu'un moindre culte envers « ma vieille perruque de cousine, » comme elle appelait parfois madame Van Zwartsluis, en jouissant de l'esprit orné et sans prétention avec lequel elle faisait les honneurs de son salon. La beauté ne lui faisait pas défaut, et cela ne gâtait rien à mon plaisir.

Elle avait un frère, qui, malgré une différence d'âge avec moi d'une dizaine d'années, m'était de plus de ressource encore, sinon de plus d'agrément qu'elle-même. Il habitait la même maison que sa mère, et occupait, au premier étage, une grande pièce dont les murs étaient complétement cachés par des livres. Un panneau tout entier de cette bibliothèque ne contenait que des cartes géographiques. Une grande lunette de bord attachée à la muraille disait que le maître de céans tenait par quelque côté à la marine. Il était, en effet, lieutenant de vaisseau, et pour le moment en congé. Un an ou deux de repos lui étaient bien dus, car il arrivait d'Asie après une navigation de plusieurs années dans les mers de Chine, de Java et du Japon. Il avait trente-cinq ans, mais, au premier abord, en paraissait davantage. Les tempes et le sommet du crâne commençaient à se dégarnir; déjà brillaient quelques cheveux gris au milieu de sa chevelure brune. Il était grand, mais légèrement voûté. N'eût été la longueur un peu exagérée du buste, il aurait pu passer pour bien fait. Sa tournure était un peu lourde. Il avait la tête forte, un large front, des sourcils droits et accusés, l'œil noir, vif, mais un peu trop couvert par une paupière bouffie et comme bridée. L'oreille grande et plate, le nez petit et régulièrement dessiné, contrastait avec une bouche trop grande, bien fendue cependant. Le principal défaut de son visage consistait dans un menton carré, massif, long, proéminent à l'excès. Après tout c'était là une défectuosité légère, fort commune en Hollande. Par l'ensemble de sa personne comme par les traits de son visage, Guillaume Drackstraaten avait de quoi plaire sans être ce qu'on pourrait appeler beau. Vrai type de Hollandais, il était surtout remarquable par la mâle expression de sa physionomie. Froid, généralement taciturne, ne s'animant que par éclairs, il appelait pourtant tout d'abord la confiance par un grand air de droiture et de franchise. Il était de ces hommes qu'on aime plus qu'on n'ose le leur dire, et qui inspirent une affection où l'estime mêlée de respect a trop de part pour se montrer facilement à découvert. Par leur apparente insensibilité ils imposent et refoulent l'expression de l'attachement qu'ils font naître.

Réservé d'abord envers moi, et comme défiant, il se montra progressivement plus communicatif. Dans le principe, je ne le voyais que chez sa mère. Peu à peu nos relations se multiplièrent. Au bout de six semaines elles étaient cordiales, et, en fin de compte, elles atteignirent l'intimité, mais une intimité qui se traduisait plus par la fréquence et la facilité de nos rapports que par la confidence de nos sentiments intérieurs et de nos projets. J'allais souvent le prendre après son repas (en Hollande on n'en fait qu'un par jour, car on ne peut donner le nom de repas au café au lait du matin et au morceau

de jambon accompagné de thé qu'on prend dans la matinée), c'est-à-dire vers cinq heures de l'après-midi. Je le trouvais presque toujours seul dans son cabinet, fumant dans une longue pipe en terre de Gonda et dégustant le verre de genièvre obligé. Cette opération nécessaire accomplie, nous nous dirigions vers le port et toujours par le même chemin : laissant à droite la poste aux lettres, nous débouchions sur la vaste et irrégulière place du *Dam*, puis, suivant le *Damrak*, nous gagnions le *Haaringspackkerij* en passant devant le *Korsnbeurs*. C'est le quartier vivant d'Amsterdam et celui qui a le mieux conservé la physionomie du vieux temps. Ici est la principale église de la ville qui embrassa la dernière le parti de la Réforme ; là, à l'époque où la *groote visscherij* était puissante, s'exécutaient, sous la surveillance d'un fonctionnaire spécial, toutes les opérations relatives à l'emballage du hareng. Dans un rayon très-rapproché sont le marché aux poissons, le port, dont l'enceinte est tracée par des lignes d'énormes pieux; l'entrée des bassins et des principaux canaux fermés par de gigantesques écluses. Ici était le *Scheyershoekstoren* [1], où les femmes, les enfants et les amis des marins partant pour les colonies venaient verser des larmes d'adieu pendant que le navire franchissait la passe sous leurs yeux et envoyaient par geste à leurs maris et à leurs pères leurs derniers vœux de bon voyage. Arrivés-là nous suivions d'ordinaire la digue en pierres de Norvége qui forme l'*Oostelijkdok* [2] et s'étend au loin vers l'Est. Ou bien nous marchions à côté l'un de l'autre sans mot dire, rêvant chacun à notre fantaisie ; ou bien nous parlions de la vie de mer et des singuliers pays que Drackstraaten avait visités. Silencieux par humeur, il l'était aussi par préoccupation d'une idée fixe, ainsi que je m'en aperçus bientôt. Nombreuses étaient ses distractions. Une pensée sombre l'absorbait. Dans le fond de son âme fermentait une secrète amertume. Sans éprouver le désir d'en pénétrer le mystère, je ne pouvais m'empêcher d'y songer et de rechercher la cause de sa tristesse. Il était riche, *bien de* sa personne ; il appartenait à l'une des familles patriciennes d'Amsterdam ; tout jeune il s'était distingué dans sa carrière. Lors du soulèvement de la Belgique, un trait d'héroïsme avait rendu son nom populaire dans le pays. Contrairement aux habitudes, le roi, quoiqu'il ne fût point gentilhomme [3], l'avait, en récompense, nommé

[1] *Tour du coin des pleureurs.*

[2] Bassin oriental.

[3] C'est un préjugé très-répandu en France que la Hollande est un pays de marchands et de bourgeois. Si on parle de Rotterdam et d'Amsterdam, les seules villes où s'arrêtent d'ordinaire les touristes, on a raison. Mais il existe en Hollande, dans les provinces et à la Haye, une ancienne noblesse bien plus profondément séparée de la bourgoisie que cela n'a lieu en France. Elle a conservé des droits féodaux et notam-

aide de camp du prince Frédéric ; on le disait sur le point d'être bientôt nommé capitaine de frégate. Que lui manquait-il ? Je m'avisai enfin qu'il n'était pas marié, chose étonnante dans un pays où il y a peu de vieux garçons, où le mariage est tellement en honneur que les secondes noces sont fréquentes et tout à fait dans les mœurs, où enfin les relations entre jeunes gens des deux sexes sont libres et faciles. Là était vraisemblablement l'explication de son caractère morose.

Un jour que le soleil brillait d'un éclat inaccoutumé et qu'il semblait que sous sa douce influence l'âme dût s'épanouir comme les fleurs, je hasardai une question sur ce sujet délicat.

— Je m'étonne quelquefois que vous ne soyez pas encore marié, lui dis-je négligemment.

Il pouvait arguer de récents voyages et se débarrasser ainsi de l'indiscret. Soit que la brusquerie lui enlevât la présence d'esprit nécessaire pour trouver sur-le-champ une défaite naturelle, soit que ma témérité ne lui déplût point (il y a des gens concentrés et boutonnés qui, à l'occasion, aiment qu'on force la porte de leur cœur), il ne se défendit point. Au lieu de chercher une réponse, qui, sans rien expliquer, eût coupé court à la conversation, il répondit à mon interrogation avec un dépit qui ne cherchait nullement à se déguiser :

— Et qui voulez-vous que j'épouse.....? Une des Frisonnes que voilà ?

En ce moment, en effet, quelques femmes du peuple marchaient à notre rencontre, le front ceint d'une sorte de diadème en or qui cachait leurs sourcils, et les tempes ornées d'énormes tire-bouchons de même métal. A peine la racine de leurs cheveux était-elle à demi visible. Sous la dentelle du bonnet on voyait briller deux plaques d'or. Chez quelques-unes, ces riches ornements étaient cachés par un affreux petit chapeau, relevé devant et derrière, d'étoffe verte ou noire. La taille de leur robe montait jusque sous les bras, selon l'invariable coutume des races germaniques. Malgré ce bizarre et disgracieux accoutrement, il en est de fort jolies. Quelques-unes ont des pieds et des mains de duchesse. Jeunes, elles sont d'ordinaire remarquables par leur brillante carnation, genre de beauté infiniment plus rare en Hollande qu'on n'a coutume de le croire. A cause de la privation d'air pendant toute la mauvaise saison, et de la chaleur mal

ment des droits de patronage. Dans ses fiefs elle nomme encore le pasteur et le bourgmestre. A de rares exceptions, elle occupe toutes les charges de cour et tous les postes diplomatiques. Au reste, qui a lu l'histoire des Sept-Provinces sait qu'aux états les nobles siégeaient à côté des magistrats des villes et représentaient seuls la classe des paysans.

saine de la tourbe, à cause des habitudes casanières du pays, le teint des femmes est plus souvent remarquable par la transparence que par la fraîcheur.

— Pas n'est besoin de traverser la mer, répondis-je à Drackstraaten, sans m'arrêter pour l'heure à considérer les Frisonnes qui venaient à nous. Avec vos qualités personnelles et dans votre situation vous pouvez choisir plus près.

— Sans doute, répliqua-t-il avec un sourire sardonique. Mademoiselle Maalzoon, par exemple.

La jeune personne qu'il venait de nommer et que je connaissais pour la rencontrer chez sa sœur était bien le plus abominable laidron que je puisse imaginer : rousse, blafarde, de gros yeux gris à fleur de tête, sans aucune expression ; des joues bouffies sans chair ; des lèvres saillantes sans carmin ; un menton noyé dans un cou goîtreux, courte, entassée, gauche. C'est là un type de laideur propre à la Hollande. Il y vient je ne sais d'où, et forme un contraste choquant avec le reste de la population. Mademoiselle Maalzoon excellait dans le genre. La seule pensée qu'elle pût être épousée, et épousée par Drackstraaten, avait quelque chose de si révoltant que je le regardai avec stupéfaction.

— Qu'avez vous à me dévisager de la sorte ? continua-t-il avec un amer ricanement. Ne savez-vous point mon histoire ?

— Pas du tout.

— Eh bien ! mon ami (c'était la première fois qu'il me donnait ce titre), elle n'est pas longue, mais elle est instructive. J'ai été fiancé à une jeune fille incomparable, un phénix, un ange..... que vous dirai-je.... (et il insistait sur chaque mot avec une affectation ironique).... avec une divinité. Un beau matin, elle m'a signifié congé comme à un laquais, sans plus tenir compte de mon amour et de sa parole que d'une chanson de matelot.

— Impossible, m'écriai-je pour dire quelque chose.

— C'est tellement possible que cela est.

— Votre confiance, mon cher Drackstraaten... balbutiai-je embarrassé maintenant de mon rôle de confident. Je vous remercie.....

— De quoi, fit-il en m'interrompant. Vous ne me devez nulle reconnaissance. Ce n'est pas une confidence que je vous fais là. Mon aventure est connue dans les Sept-Provinces. Les fiançailles étaient publiques ; la rupture ne pouvait demeurer ignorée. Pendant plusieurs mois j'ai dû être la fable d'Amsterdam et de la Haye. Je n'en ai rien su, du reste. Le cœur brisé, je suis parti pour Java. Il y a cinq ans... me voici.

— Vous l'aimiez......?

— Passionnément, dit-il en achevant ma phrase, et avec un ac-

cent que je ne saurais oublier. Puis, changeant brusquement de ton, il ajouta : J'étais assez stupide pour cela.

Sur quoi, maîtrisant son émotion et reprenant son flegme habituel, il tira un cigare de sa poche.

— Il fait bien beau aujourd'hui, dit-il, en s'arrêtant pour l'allumer. Quelle admirable soirée !

A demi-voilé par des brumes enflammées, le disque brillant du soleil descendait, en effet, vers l'horizon pour disparaître bientôt derrière les flots maintenant empourprés de l'Y. Nous avions sous les yeux un des tableaux de Van der Welde, le peintre des mers calmes et dorées. Mais je ne voyais plus rien que machinalement. Mon esprit était ailleurs. Comment une femme, fût-elle la reine de beauté, avait-elle pu repousser la main d'un homme comme Drackstraaten ! Qu'on passât près de lui sans deviner les nobles qualités de son cœur, cela était tout simple ; car, loin d'en faire parade, il ne se communiquait pas volontiers. Mais qu'une personne qui l'avait connu jusqu'au degré d'intimité qui règne en Hollande entre fiancés, s'en détachât après avoir pénétré dans le fond de son âme et en avoir fait vibrer les cordes, cela m'étonnait jusqu'à m'indigner. Juste et droit, son esprit n'était sans doute ni brillant, ni enjoué, ni fertile en saillies. L'étendue et la force ne manquaient pas à son intelligence, mais peut-être le mouvement. Chez lui, sans doute, l'imagination n'était pas en parfait équilibre avec le jugement, mais le charme et l'attrait, qui pouvaient lui faire défaut d'un côté, étaient plus que compensés par la séduction propre aux sentiments purs et profonds. Qui possédait plus que lui le prestige qu'exercent, même sur les natures les plus contraires, les facultés de plus en plus rares aujourd'hui qui font les grands caractères ! Drackstraaten était de ces gens qui tiennent plus à être *quelqu'un* qu'à devenir *quelque chose*. Il y avait en lui l'étoffe d'un Van der Werff ou d'un Boinsot. Dans un nouveau siége de Leyde, il aurait sûrement déployé, selon le cas, l'opiniâtre énergie du bourgmestre, ou l'intrépide audace de l'amiral. Il avait, en deux mots, cette vraie grandeur de l'âme qu'offusquent souvent dans le caractère hollandais les vertus bourgeoises de chaque jour.

De prime abord, tout semble effectivement mesquin par delà la Meuse et le Rhin. Tout y est exigu, rétréci et comme recoquillé sur soi-même. On ne voit que petites maisons, percées d'ouvertures plus petites encore à proportion, précédées d'un petit jardin, où, entre trois ou quatre arbrisseaux, serpente un sentier dallé en briques. Devant les habitations des villes, trois bornes, reliées par une chaîne, tiennent le passant à deux pas de distance d'un rez-de-chaussée protégé contre la vue par un châssis vert. Point de bruit. Le plus pro-

fond silence jusqu'au milieu de l'activité et du mouvement. Des maisons de briques toutes pareilles, fraîchement peintes, où ne se voit pas une tache, pas une souillure ; des cuivres frottés et brillants comme sur le pont d'un navire de guerre ; des arbres sans majesté détachant leurs verts rameaux sur la couleur rouge sombre des murailles, et se mirant dans l'eau noire du canal. On dirait une de ces villes de carton qui servent de jouet aux enfants. Les mœurs sont à l'avenant. Vivre enfermé chez soi, ne point sortir d'un petit cercle d'amis et de voisins, faire le lendemain ce qu'on a fait la veille, ne jamais déroger aux habitudes, s'occuper exclusivement d'intérêts positifs et de questions utiles, voilà l'idéal de la vie pour la plupart des Hollandais. Il n'en est pas tout à fait ainsi à la Haye, résidence de la cour et rendez-vous de la noblesse ; mais partout ailleurs les exceptions sont individuelles. Cela est surtout vrai pour Rotterdam et Amsterdam. En allant chercher dans la matinée, muni d'une lettre de recommandation, le descendant de quelque fameux bourgmestre, vous courez le risque d'apprendre que c'est l'heure où il travaille au comptoir d'une grande maison de commerce. Jeune et riche, il emploie ses loisirs à chiffrer et à spéculer sur la cannelle et le gingembre ; rentré chez lui, ce commis millionnaire et *gentleman* s'occupe d'art et de littérature. Si la circonstance le veut, il partira pour les colonies, avec la perspective d'y passer trois ans à raffiner du sucre ou à fréter des navires. A Java, il habitait un palais ; à Amsterdam, il se complaît dans une maison qui n'a pas plus de trois ou quatre mètres de façade. Autant l'Italien éprouve le besoin de se répandre au dehors, autant le Hollandais aime à se replier sur lui-même. Chez le premier, le geste, la parole, le sentiment, tout est en pratique ; il a tellement l'ambition de *paraître* que sur sa maison de briques il fait peindre des colonnades. Chez le second, au contraire, on couvre l'or et le marbre d'une chemise de briques, et on cache les trésors de son esprit et de son cœur sous une épaisse enveloppe de formes vulgaires et d'habitudes mercantiles.

Qu'il n'en restât absolument rien à Guillaume Drackstraaten, je n'aurais pas osé le soutenir, quoique ses fonctions d'aide-de-camp l'eussent frotté à des classes dont les manières de voir, de sentir et de vivre fussent différentes, bien que ses voyages et ses rapports avec des étrangers eussent aussi contribué à lui enlever l'écorce amsterdamoise. Qu'il lui en restât assez pour ne point captiver une Française ou une Castillane, je l'eusse admis à la rigueur ; mais qu'une Hollandaise, c'est-à-dire une femme plus ou moins accoutumée nécessairement à ce qui lui pouvait manquer sous le rapport de la distinction parfaite et des formes chevaleresques, touchée, d'ailleurs, par les hommages d'un tel homme au point d'accepter sa

main, la lui eût ensuite retirée, cela me paraissait presque incroyable.

Les choses étaient pourtant comme me les avait dites Drackstraaten. Cela me fut confirmé le soir même.

Comme nous étions au vendredi, j'entrai, par curiosité, dans deux synagogues voisines l'une de l'autre : l'une du rite portugais, l'autre du rite allemand. Les Juifs, très-nombreux à Amsterdam, n'y sont ni mal vus ni mal traités. Un Hollandais, à qui je parlais d'eux, me répondit sans sourciller : « Plût à Dieu que tous nos catholiques fussent juifs ! » Ils ont tout au moins droit aux bonnes grâces des *dilettanti* de musique religieuse ; car, de ma vie, sauf à la chapelle Sixtine, je n'ai entendu musique sacrée aussi belle que la leur. Le verset était récité plutôt que chanté par un ténor dont la voix, aussi pure que puissante, en nuançait avec un sentiment exquis la simple et grave mélopée, tandis que le *répons* était fait par un chœur où les timbres divers des voix se mariaient dans une savante harmonie. Drackstraaten, qui n'avait plus desserré les dents depuis notre conversation sur la digue, m'abandonna à la porte de la seconde synagogue. Je m'y étais arrêté quelque temps, retenu par cette ravissante musique. Pour regagner le *Heersengracht*, au lieu de prendre le chemin le plus court, j'étais d'abord remonté jusqu'à ce bras du Rhin dont les eaux sont mises en mouvement par des moulins à vent, et qui se déverse dans la mer sous le nom d'Amstel ; puis j'étais redescendu jusqu'à la vieille porte flanquée de quatre tours, ressemblant à une bastille, qui marque encore, sur le New-Markt, la limite de l'ancienne enceinte. C'était un grand détour. Je m'attendais donc à trouver chez sa mère le méthodique Drackstraaten. Pas de retour encore. Un certain laps de temps s'écoule. Il arrive enfin, mais ne fait que traverser le salon, quoique l'heure de la réunion fût sonnée. Comme je causais avec madame Van Mookerdyk, je ne remarquais pas d'abord cette circonstance. Nous fûmes interrompus par madame Drackstraaten.

— Guillaume ne redescend pas, dit-elle en s'adressant à sa fille.

— Il écrit sans doute une lettre, répondit celle-ci.

— Monte jusque chez lui, Élisabeth. Il avait un air sombre en rentrant. Va voir ce qu'il a.

La tendresse maternelle est plus vigilante que l'affection d'une sœur. Drackstraten n'avait effectivement repris depuis notre conversation qu'un calme forcé. La contrainte qu'il s'imposait s'était trahie, pendant le reste de notre promenade, par un froncement de sourcils et une contraction de traits qui n'avaient pas échappé à sa mère, quoiqu'elle n'eût fait que l'entrevoir.

— Si vous me permettez de m'immiscer dans une affaire aussi intime, fis-je en me tournant vers madame Drackstraaten, je puis,

madame, vous dire la cause de l'air soucieux de votre fils. Il m'a parlé tout à l'heure d'une rupture de mariage qui m'a semblé lui tenir fort au cœur.

— Ah! le malheureux enfant, s'écria-t-elle avec douleur, il y pense encore ! Maudite soit...

Et, s'arrêtant brusquement :

— Non, reprit-elle, Dieu commande le pardon des injures. Pardonnons. Mais quel mal elle nous a fait ! — Voilà le résultat de ces idées nouvelles qui s'introduisent peu à peu dans les provinces. Elles ne sont bonnes qu'à pervertir nos anciennes et respectables mœurs. Une jeune fille appartenant à l'une des plus honorables familles du pays ! Mais cela a été élevé à la Haye, à la cour. Cela a été dès son enfance en contact avec des étrangers, avec des Français... Pardon, cher monsieur, ajouta-t-elle en se tournant vers moi, les Français sont charmants, mais ils sont parfois d'une légèreté...!

— Les Français, mère, ne sont que bien indirectement la cause de notre malheur, répliqua d'un ton soumis, mais contristé, madame Van Mookerdyk. Peut-être même n'y sont-ils pour rien. N'oubliez pas, mère, ajouta-t-elle avec un peu d'amertume dans l'accent de sa voix, que vous et moi ne sommes que des *Jufvrowren* [1].

— Le nom que porte votre frère est historique, répliqua avec fierté madame Drackstraaten. Votre frère l'aurait lui-même rendu illustre s'il ne l'eût été déjà. D'ailleurs si cette *freule* ne nous trouvait pas d'assez bonne maison pour elle, comment aurait-elle d'abord accepté notre alliance?

— L'orgueil ne prend quelquefois sa revanche que le lendemain. Quel fonds faire au surplus sur une femme de plus d'imagination que de cœur, et qui n'a que ses caprices pour règle de conduite !

Comme elle achevait, Drackstraaten ouvrait la porte. Il entendit les derniers mots prononcés par sa sœur.

— Et pourquoi une jolie femme suivrait-elle une autre règle que ses caprices? dit-il en riant. Celui-ci lui agréait ; celui-là lui plaît davantage. Pourquoi, je vous prie, n'irait-elle pas où l'attire son inclination ?

Ne se laissant point abuser par le ton dégagé que prenait Drackstraaten, sa mère lui dit d'un ton profondément affligé :

— Ah! mon fils, je vous en conjure, attachez-vous à quelque

[1] Dans la républicaine Hollande on ne désigne pas par le même mot une jeune fille noble (*freule*) et une jeune fille bourgeoise (*jufvrowr*). En parlant à une femme noble on l'appelle *mevrowre*, et en s'adressant à une femme bourgeoise on dit *me-jufvrowr*. On sait qu'autrefois mademoiselle (*dominicella*), petite dame, se donnait aux femmes mariées de la bourgeoisie, eussent-elles douze enfants; et qu'aujourd'hui encore en donne le nom de madame (*domina*) aux princesses dès le berceau.

femme digne de vous. Pour l'amour de Dieu et de votre mère, chassez ce malheureux amour de votre cœur.

— C'est chose faite depuis longtemps, répliqua-t-il, peut-être dupe lui-même de sa réponse. Mais pour ce qui est de me marier, chère mère, ne l'espérez pas. Je sais ce que valent les femmes, et n'ai pas envie d'en apprendre plus long.

Madame Drackstraaten leva les yeux au ciel.

— Vous et Élisabeth exceptées, se hâta-t-il d'ajouter en riant Mais vous dites vous-même, chère mère, que de cette étoffe-là on n'en fait plus.

— Hélas ! comment pouvez-vous parler si peu sérieusement de choses aussi graves ? Adressez-vous à quelque vraie Hollandaise élevée dans les principes du vieux temps, comme il en existe encore, grâce au ciel, et vous ne vous repentirez pas d'avoir exaucé les vœux de votre vieille mère.

— Vous savez notre proverbe, riposta-t-il impitoyablement : « Hareng piqué par l'hameçon...

Un des habitués survenant, la conversation se trouva rompue.

II

Peu de semaines après cet incident et sans que l'entretien interrompu ait été repris, en ma présence du moins, nous allâmes, Drackstraaten et moi, passer quelques jours à la Haye. Mon compagnon y était appelé par des raisons de métier. Pour je ne sais plus quelle affaire, peut-être à l'occasion de sa prochaine promotion au grade de capitaine de frégate, sa présence était utile ou nécessaire au ministère de la marine. Quant à moi, je me proposais tout simplement de voir la résidence et de visiter, en passant, les deux curieuses villes de Haarlem et de Leyde.

La Haye n'offre pas grandes ressources à un étranger. Quand on a parcouru les plantations en quinconce du *Voorhout*, longé le bassin nauséabond du *Vijver*, jeté un coup d'œil sur les modernes palais royaux, et la plus vénérable et plus pittoresque, mais assez mesquine, construction de l'hôtel de ville ; quand on a traversé les sombres et maussades cours du Binnenhof, encadrées par des constructions en briques qui manquent à la fois de beauté et de caractère ; quand on a erré sous les majestueux ombrages du Bois ; quand on a vu et revu

la fameuse *Leçon d'anatomie* de Rembrandt, le *Taureau* trop vanté de Paul Potter, et deux ou trois beaux portraits de Van Dyck ou de Rubens, on ne sait plus à quoi employer son temps. Que faire dans la moins originale des villes hollandaises, et où, en été, passer ses soirées, sinon, comme tout ce qui reste de beau monde à la Haye, comme le corps diplomatique, comme tous les gens capables de louer une voiture, sur la plage de Scheveningen, où règne presque toujours un vent humide et froid, mais où la nécessité exige qu'on aille se morfondre autour d'une rotonde occupée par des musiciens? N'étaient l'hôtel des Bains et les pavillons qui l'avoisinent, la plage ne serait pas dépourvue de poésie. Du haut des monticules de sable qui dominent le rivage, le regard s'étend, en effet, à perte de vue, dans la direction du nord et dans celle du sud, sur les dunes qui, du Helder aux embouchures de la Meuse, servent de rempart à la Hollande contre les flots de l'Océan. Nul paysage plus triste et qui serre autant le cœur. A peine quelques joncs souffreteux et d'un jaune presqu'aussi pâle que le sable, font-ils souvenir de la végétation absente. Qui aborderait, par Scheveningen, le royaume des Pays-Bas ne se douterait guère qu'il est à une lieue de la capitale politique du pays et près de riches pâturages. Ce long bourrelet sablonneux, barrière naturelle élevée par les marées et par le vent, qui protége, contre le vent et les marées, un sol plus bas que l'Océan, offre l'aspect aride et sauvage du désert. Le pied en est sans cesse battu par les vagues sales et vaseuses de la mer du Nord. Près du bord, l'écume même n'a pas la blancheur ordinaire de l'eau violemment agitée. Sur cette plaine liquide, d'une couleur plus glauque à l'horizon, plane un ciel bas et nuageux, dans lequel quelques déchirures seulement laissent passer les rayons du soleil. Mais la mer est toujours belle, parce qu'elle conserve partout la mystérieuse séduction de l'infini. A sa majesté naturelle, s'ajoute ici la majesté des souvenirs. C'est en face de Scheveningen qu'en 1673 l'amiral Ruyter défit les flottes de France et d'Angleterre. Aujourd'hui quelques flibots échoués sur la plage, quelques pêcheurs, à l'aspct rude et sévère, rappellent seuls que les Hollandais sont un peuple d'intrépides marins, et que leurs vaisseaux ont infligé plus d'une humiliation à de grandes monarchies. N'importe. On rêverait ici, en face de ces mornes et grandioses solitudes, si l'on s'y trouvait en présence de la seule nature. Les toilettes, les voitures, l'orchestre, les maisons de bains en font un maussade rendez-vous de plaisir.

Nous nous y rendions presque tous les soirs, néanmoins, ramenés chaque fois en dépit des protestations de la veille, par une force secrète et invincible qui fait qu'on ne peut demeurer à la Haye après l'heure du dîner, et qu'on ne saurait aller ailleurs qu'à Scheveningen.

Un jour que le vent était plus frais encore que d'habitude, nous fûmes frappés, tout en arrivant, de l'immobilité inaccoutumée des promeneurs. Tous les visages et tous les regards étaient tournés du même côté. En suivant cette direction, nous ne tardâmes pas à découvrir une petite goëlette battue par la lame, mais toutes voiles carguées. Elle était mouillée sur deux ancres à plusieurs encâblures du rivage, un peu plus au nord.

— *Wat Bliksem*[1] ! dit aussitôt Drackstraaten, voilà des gaillards qui ont bien mal choisi leur mouillage. Ils ne doivent pas être du pays.

Nous étions trop loin pour distinguer les couleurs du pavillon. A cette distance même l'œil exercé d'un marin ne pouvait discerner la nationalité du navire par la forme de sa coque ou son système de gréement. Dans les groupes à côté desquels nous passions régnait un silence religieux. On n'entendait proférer que quelques exclamations de pitié. Un pêcheur, interrogé par Drackstraaten, lui répondit en quelques mots, avec cet accent contracté qui fait ressembler la langue hollandaise à de l'allemand parlé par un Anglais. Le vent soufflait avec force, mais d'une manière à peu près continue, avec redoublements par intervalles, sans doute, mais sans rafales. Des brumes obscurcissaient l'azur du ciel, mais, à l'horizon, derrière leurs longues strates grises, on voyait briller quelques lueurs pourprées. Aucun nuage n'avait ces couleurs sombres et ces formes gigantesques qui signalent la tempête dans tous les récits classiques. Sur la plage, le flot déferlait avec plus de bruit et plus loin que d'ordinaire, mais ne me semblait pas beaucoup plus redoutable que la veille. La mer était plus immense et l'embrun, enlevé par le vent au sommet des vagues, planait comme un rideau de gaze étendu au-dessus de sa surface agitée. Je n'y voyais pas d'autre différence.

— Avez-vous déjà assisté à un naufrage, fit Drackstraaten, avec une émotion contenue.

— Ce bâtiment serait-il en péril ?

— En très-grand péril. Tout près de lui, vers le côté, il y a un banc de sable. Si le vent ne tombe pas au coucher du soleil, il redoublera dans une heure. Que la goëlette chasse sur ses ancres, elle est perdue. Elle sombrera sur le banc ou viendra à la côte.

— Est-ce possible, fis-je machinalement et comme voyant déjà le navire en détresse.

— Très-possible. Vous autres gens de terre, vous ne rêvez que tempêtes avec éclairs, tonnerre, trombes et le reste.... Une planche entre l'abîme et l'éternité..... A mille lieues de tout continent, le ciel

[1] *Quel éclair !* juron de marin hollandais.

infini, la mer infinie... Nous mourons moins poétiquement...., sans tant de phrases, sur un récif, à portée de canon du rivage. Vous allez voir comment cela se passe... Tout bourgeoisement, ajouta-t-il avec une compassion amère. Les pauvres gens !

— Et s'ils levaient l'ancre ?

— Il est bien tard. Avant que le navire pût courir une bordée et gagner le large, Dieu sait ce qui arriverait. C'est pourtant sa seule ressource.

— Que ne l'en avertit-on par des signaux, fis-je avec une anxiété croissante.

— C'est fait, me répondit-il en me montrant un mât planté sur la dune, auquel flottaient des pavillons dont je ne comprenais pas le muet langage.

— Eh bien ! que ne met-il sa toile dehors, repris-je avec ce ton fâché dont on use souvent avec un interlocuteur qui n'en peut mais, par mauvaise humeur contre un absent.

— Probablement c'est un navire étranger, me répondit doucement l'impassible Drackstraaten, et il n'a pas le registre de nos signaux.

Nous hâtions le pas, cependant, et au bout de la route dallée qui suit quelque temps la dune, nous aperçûmes un groupe de marins qui, se faisant un porte-voix de leurs mains, criaient de temps à autre à la goëlette de déraper. Vains efforts ! le vent, dont la violence augmentait toujours, refoulait les éclats de leur voix dans leur gorge, ou les emportait par-dessus la dune. Au milieu des pêcheurs, le capitaine du port s'épuisait comme eux en tentatives infructueuses. Rien ne bougeait sur la goëlette.

— Un pilote, m'écriai-je à demi-voix en me tournant vers Drackstraaten.

— Et comment voulez-vous qu'un pilote gagne le large par ce vent là, me riposta-t-il d'un ton plus bref et avec la mauvaise humeur de quelqu'un dont on dérange les réflexions.

En même temps, il s'approcha du capitaine du port et échangea avec lui quelques mots. Le capitaine passa sa lunette à Drackstraaten, et celui-ci, en la lui rendant, dit, en se tournant vers moi :

— Oui, c'est bien un bâtiment français.

Puis, reprenant en hollandais, il donna quelques ordres inintelligibles pour moi aux marins qui se pressaient silencieusement autour de lui et semblaient se ranger spontanément sous son autorité. Deux ou trois d'entre eux coururent jusqu'au sommet de la dune, et aux pavillons flottant au mât substituèrent deux autres pavillons de couleur différente.

— Je crois me rappeler les signaux en usage dans votre marine, et je viens de les indiquer au capitaine du port.

Pour moi, comprenant par degrés toute la gravité du danger et me rendant compte enfin que j'allais peut-être assister à un horrible drame, j'étais tombé dans une sorte de stupeur. Avec une angoisse croissante je cherchais à surprendre sur la goëlette quelque signe d'intelligence. Rien ne bougeait? Les secondes semblaient des siècles. On n'était pas moins attentif autour de moi à ce qui allait se passer. Le signal serait-il compris? Serait-il possible d'y obéir? Plus de cinq minutes s'écoulèrent avant qu'une petite fumée blanche sortît des flancs du navire, et qu'une faible détonation, étouffée par le bruit du vent et de la mer, parvînt confusément jusqu'à la plage. Était-ce un signal de détresse? En devait-on conclure que l'équipage avait compris, et que la goëlette allait tenter la ressource désespérée d'un appareillage? Nouvelle attente solennelle. Aucun mouvement.

— Des tonneaux et des câbles, fit Drackstraaten d'un ton ferme, mais d'un air sombre, en se retournant vers les pêcheurs qui l'entouraient.

Dans le même moment, il me saisit violemment le bras ; je le vis pâlir.

— Qu'est-ce? lui dis-je effrayé.

— C'est bien elle, me répondit-il d'une voix étranglée.

Je regarde autour de nous. A quelques pas en arrière, plus ou moins masqués jusque-là par les marins, qui, comprenant la pensée de Drackstraaten, venaient de se disperser dans la direction du village et de leurs flibots, se trouvaient divers groupes de baigneurs. Parmi ces spectateurs immobiles, s'avançaient, d'un pas rapide, comme des gens attardés qui gagnent en hâte un spectacle promis, trois jeunes femmes escortées de deux cavaliers. Du premier coup d'œil, je reconnus mes Hollandaises de Paris. Tout occupées du but de leur course, les yeux fixés vers la haute mer, elles ne prenaient nullement garde à nous.

— Laquelle ? dis-je à Drackstraaten.

— La plus animée... Celle qui presse la marche des autres.

— Avec un mantelet de velours noir bordé d'hermine... une robe vert d'eau?

— Oui, fit-il tout troublé; oui, celle-là même (sa main était crispée; son cœur battait avec violence). N'est-ce pas, qu'elle est ravissante?

— Je la connaissais déjà, répliquai-je, mais sans rien savoir de ses fiançailles avec vous. Je l'ai rencontrée dans le monde à Paris.

— Et connaissez-vous aussi...

Il hésitait. Le hardi navigateur, cette forte et énergique nature, tremblait comme une feuille au souffle de la bise.

Le souvenir des assiduités et des empressements du prince de

Verceil me revint bien en mémoire, mais, dans l'incertitude, je n'osai prononcer son nom.

Cependant le vent semblait mollir quelque peu. Le soleil touchait à l'horizon, lançant à travers les nuages de larges rayons coniques, aussi nettement dessinés que ceux dont certains peintres entourent la tête de Moïse ou du Père Éternel. A peine son disque eût-il disparu dans la mer que l'impétuosité de la tempête diminua sensiblement. La vague restait toujours aussi forte ; les mouvements de la goëlette étaient aussi violents, mais, de minute en minute, le péril devenait moindre, semblait-il, car la physionomie des marins demeurés sur place se détendait, et quelques mots échangés entre eux rompaient le silence qu'ils avaient gardé jusque-là.

Dominant son émotion intérieure, Drackstraaten se concertait avec le capitaine du port. Ils délibéraient sans doute sur ce qui restait à faire. Le changement heureux qui s'opérait dans le temps rendait-il possible quelque tentative jusque-là impraticable ? Au feu de la physionomie, je devinai que Drackstraaten s'efforçait de persuader son interlocuteur. Après une courte résistance, celui-ci fit un geste de résignation plutôt que d'assentiment, et tous deux prirent le chemin de la plage. Je les suivis. Nous passâmes assez près de mesdames Van Helden, qui s'étaient arrêtées dans le voisinage. Drackstraaten détournait la tête, mais ne put s'empêcher de jeter un regard de leur côté. Cette fois Ursule le vit et le reconnut, car, en un clin d'œil, elle rougit et devint blême comme une apparition.

Peu d'instants après nous étions sur la plage et les pêcheurs poussaient un bateau à la mer. Drackstraaten avait résolu d'aller jusqu'à la goëlette, de l'aborder, de lui donner avis du danger qu'elle courait, et enfin de lui indiquer sa route. C'était une aventure encore bien téméraire. Je cherchai en vain à le détourner de son audacieux projet.

— Laissez, répliqua-t-il d'un ton qui n'admettait pas de réplique et qui témoignait de l'impatience avec laquelle il supportait mes instances ; je sais ce que je dois faire.

Et, changeant brusquement de sujet, il ajouta :

— Vous connaissez le prince de Verceil ?

— Je l'ai vu à Paris, ainsi que son frère... il y a bien des années (pour un jeune homme cinq ans font bien des années), avant que....

— Il est là ?

— Je ne pense pas... je ne l'ai pas remarqué du moins.

— Qui serait avec la princesse de Verceil, sinon le prince de Verceil, répliqua-t-il avec un sourire sardonique.

— Mais je ne connais aucunement la princesse de Verceil.

— Que le ciel vous confonde ! riposta-t-il d'un ton emporté et presque

hors de lui-même. Vous connaissez mademoiselle Ursule Van Helden ; vous ne connaissez pas la princesse de Verceil ! Etes-vous fou ? ou bien est-ce moi qui perds la tête !

— De grâce, calmez-vous, répliquai-je en le tirant à l'écart ; mademoiselle Van Helden et la princesse de Verceil ne sont point du tout une seule et même personne comme vous paraissez le croire.

— Qu'est-ce à dire ? s'écria-t-il en s'arrêtant court. Mademoiselle Ursule Van Helden (il scandait chaque syllabe) n'a point épousé le prince de Verceil ?

— D'autant moins que le premier prince de Verceil, le frère du prince actuel, a été tué en Algérie, il y a deux ans, dans je ne sais plus quelle affaire, et que le secrétaire d'ambassade, jadis comte Dalley, a épousé l'an dernier la riche mademoiselle Crivelli, fille d'un banquier italien comtifié ou princifié, je ne sais plus lequel des deux, par le roi de Naples.

— Allons donc, fit-il d'un ton encore brusque mais déjà radouci comme le vent du nord-est qui agitait ses cheveux.

— J'en suis sûr.

— Aucun des deux cavaliers qui accompagnaient ces dames n'est le prince de Verceil, ni l'ancien, ni le nouveau ?

— Aucun.

Une exclamation de soulagement fut toute sa réponse. Il tomba dans une muette et profonde rêverie.

Pendant que nous faisions ce court aparté, les pêcheurs lançaient un bateau à la mer. Ce ne fut pas une opération aisée. Malgré le grand nombre des bras qui le poussaient, elle progressait péniblement. En déferlant, la vague le rejeta bien des fois sur le sable. Pour le maintenir à flot, il fallut que plusieurs hommes entrassent dans l'eau jusqu'à la ceinture. Plusieurs furent culbutés et roulés par la lame. Heureusement, aucun accident ne survint.

Ces pénibles opérations prirent du temps. Bien que la nuit se forme plus lentement dans les contrées du Nord que dans celles du Midi, l'obscurité se faisait. Déjà le crépuscule tirait à sa fin. Tous ces préparatifs avaient lieu sous la direction du capitaine du port. Drackstraaten se promenait à quelques pas, abîmé dans ses réflexions.

Moi aussi je réfléchissais en marchant à côté de lui. Comment, Drackstraaten, le mariage du prince de Verceil le touchant de si près, pouvait-il l'ignorer ? Le bruit de son mariage avec mademoiselle Ursule Van Helden n'ayant pas eu de suite, comment n'en avait-il pas été instruit ? Son départ pour le Japon expliquait à la rigueur bien des choses ; mais sa mère? mais sa sœur ? Froissé dans son amour-propre, blessé dans ses sentiments, n'avait-il permis à per-

sonne, pas même à elles, de prononcer devant lui le nom de son ancienne fiancée ? Elles-mêmes, en lui apprenant la vérité, avaient-elles craint de ranimer un amour mal éteint et dont elles redoutaient le réveil ? Sur tout cela, nulle lumière. Il était si pensif que je n'osais l'interroger. Nous cheminions silencieusement, allant et revenant sur nos pas, déjà enveloppés par les ombres du soir.

Tout à coup Drackstraaten s'arrêta en relevant vivement la tête.

— J'ai un service à vous demander, me dit-il d'une voix saccadée.

— Si cela est en mon pouvoir, c'est chose faite.

— Je vais sauver l'équipage de cette goëlette et la tirer du mauvais pas où elle se trouve. Si je réussis à monter à bord, je ne reviendrai pas avec les pilotes. Je conduirai le navire à Flessingue. Restez à la Haye. Entrez en relations avec ces dames. Sachez enfin, ajouta-t-il à voix si basse qu'elle était à peine intelligible, sachez si mademoiselle Ursule accepterait aujourd'hui la main de Guillaume Drackstraaten.

Je ne pus retenir un mouvement de surprise qui ne lui échappa point.

— Vous avez raison, reprit-il. C'est de ma part un manque complet de dignité. C'est un mouvement de faiblesse dont je rougis à mes propres yeux. Mais je n'ai pu entrevoir Ursule sans que mon ancien amour ne ressuscitât. Je le croyais mort. Il est plus maître de moi que jamais. Puisqu'elle n'est point mariée... Il y a une bassesse toutefois que je ne veux pas commettre : c'est de m'exposer moi-même à un refus. Je remets mon sort entre vos mains.

— Eh bien ! comptez sur moi, lui dis-je, touché, malgré tout, jusqu'à retenir une larme furtive, de voir ce rude et fier marin plier comme un roseau devant une femme. Je m'acquitterai de la mission que vous me confiez.

Ici nous fûmes interrompus. Le bateau était paré. Déjà cinq pêcheurs choisis parmi les plus déterminés, chaussés de lourdes bottes et couverts d'habits goudronnés de la tête aux pieds, étaient embarqués. Drackstraaten averti me quitta subitement, prenant à peine le temps de me serrer cordialement la main, et gagna la barque sur les épaules de deux marins. Quelques coups d'aviron le conduisirent plus au large. Ballotée par les vagues, disparaissant parfois à la vue, comme engloutie par les flots, elle ne fut bientôt plus visible qu'au moment, où, portée sur le sommet de la lame, elle se détachait en silhouette sur les dernières lueurs de l'horizon.

Je remontai sur la dune, toujours couverte de spectateurs. On ne découvrait plus que difficilement la goëlette, mais on entendait les cris de son équipage virant au cabestan. Bientôt les voiles se déployèrent, masquant comme un écran un coin du ciel. Peu de minutes

après on put deviner qu'elle avait changé de position et qu'elle courait une bordée vers le sud. Drackstraaten l'avait-il abordée avant son appareillage? Je ne le sus qu'au retour de la barque. Il était arrivé au moment où on dérapait et avait sauté à bord pour servir de pilote au navire.

Moyennant des relations avec la légation de France, dont je connaissais un des secrétaires, renouveler connaissance avec madame Van Helden n'était point chose malaisée. Au point de vue des rapports de société, la Haye est, en effet, une ville de province. Tous les gens du monde se connaissent. Le difficile était d'entrer en matière, et, le premier mot une fois lâché, de sauvegarder la dignité de Drackstraaten, tout en jouant mon rôle avec dextérité et en visant au succès. Un autre obstacle venait de mon impression propre. Bien s'en fallait que je visse mademoiselle Ursule sous le même jour qu'autrefois. Sa rupture avec Drackstraaten, que j'aimais et admirais fort, m'avait subitement inspiré de fortes préventions contre son caractère. Elle était devenue à mes yeux un type de légèreté, d'inconséquence, de versatilité, d'infidélité et de parjure. Afin de me ménager une occasion favorable, il fallait pourtant bien surmonter ma répulsion et simuler des sentiments qui n'étaient pas dans mon cœur.

Après tout, ces fourberies-là sont si communes dans le monde, qu'il m'en coûta beaucoup moins que je ne m'y attendais à feindre le bonheur de retrouver à la Haye mes anciennes danseuses de Paris. De leur côté elles m'accueillirent avec beaucoup de bonne grâce, et le souvenir de nos anciens rapports, quoiqu'ils fussent demeurés très-superficiels, me créa sur-le-champ avec elles une sorte de demi-intimité. Nos rapports devinrent très-vite plus faciles qu'ils ne l'avaient jamais été. Il y a, en effet, deux espèces d'amitiés que l'absence fortifie : les plus étroites et les moins profondes.

Soit fantaisie, soit qu'elle m'eût reconnu sur la plage de Scheveningen, mademoiselle Ursule me reçut d'abord avec moins de cordialité que ses sœurs, mariées toutes deux au reste et jouissant, par conséquent, de plus de liberté. Toutefois cette nuance ne dura guère, et je me trouvai bientôt avec elle sur le pied que je souhaitais.

De mon côté, je changeai bien vite de sentiment à son égard. Mes préventions se dissipèrent tout de suite. Elles s'évanouirent comme un brouillard aux premiers rayons d'un soleil d'automne. Qui aurait échappé au charme d'une aussi poétique beauté? Sans rien perdre de leur délicatesse, ses traits avaient pris de la fermeté. Ses regards avaient plus de feu sans avoir moins de douceur. Son expression, presque toujours rêveuse et mélancolique autrefois, était aujourd'hui plus souvent animée et enjouée. Toujours fine et élégante, sa taille avait acquis plus de rondeur. En un mot, elle était devenue plus

femme, sans cesser d'être fée ou sylphide. Son esprit s'était perfectionné comme sa personne. Il avait conquis la sûreté qui lui manquait; il n'avait point laissé échapper l'ondoyant qui en constituait un des principaux attraits, ni les allures capricieuses qui en faisaient l'originalité. De Paris elle rapportait l'aimable manége des Françaises; d'Italie, où elle avait aussi longtemps séjourné, le goût éclairé des arts et l'enthousiasme du beau. De prime abord, il aurait été impossible de deviner son origine. Des femmes du Nord, en effet, elle avait la nature sentimentale; des femmes du Midi, l'ardente imagination. On n'aurait pu mieux la comparer qu'à un lis germanique doré par un rayon du soleil de Sicile.

Il y a deux espèces de femmes (sans parler de ce qui échappe par son insignifiance à toute classification) : celles qui préfèrent le matin au soir, et celles qui préfèrent le soir au matin. Entre les unes et les autres, il n'existe presque jamais de points de ressemblance. Chez celles qui aiment le soleil levant, sa nette et blanche lumière, la fraîcheur et la rosée matinales, le réveil et l'épanouissement de la nature, les fleurs entrouvant leurs humides corolles aux premiers rayons du jour, l'alouette lançant son cri joyeux dans l'espace, l'alerte laboureur pressant de la voix le pas trop lent de ses bœufs, le son argentin de la cloche du village, ce qui domine, c'est la douceur, l'innocente gaieté, la pureté, la sérénité de l'âme, le goût d'une existence simple, régulière, tranquille, dans laquelle on jouisse en paix du bonheur domestique, des douces affections de la famille, des émotions sacrées du foyer; dans laquelle on puisse compter les battements de son cœur et comme en savourer les saintes émanations. Ni les arts, ni le monde ne sont exclus de leurs pensées ou de leurs actions; mais dans leurs journées ou dans leurs rêves, ils ne tiennent que la seconde place; ils leur apparaissent comme l'agrément et l'ornement de la vie, mais n'en occupent ni la meilleure ni la plus grande part. C'est la passion, au contraire, qui l'emporte chez les femmes qui aiment le soleil couchant, les chaudes teintes et les longues ombres du soir, le chant tendre et mélancolique du rossignol, le frissonnement sous les tièdes haleines de la brise du feuillage jaunissant, le paysan fatigué regagnant silencieusement sa chaumière. Celles-là songent à de lointains rivages, aux tableaux de Raphaël et aux symphonies de Mozart, aux plaisirs et à l'éclat du monde, aux tourbillons d'une valse entraînante, aux transports d'un amour ardent et disputé. Une existence remplie d'émotions aussi vives que variées, voilà le rêve de ces âmes avides de sensations et de sentiments. Ce sont deux familles d'esprits entièrement distinctes. Entre les deux presque toujours il faut choisir. Bien petit est le nombre des femmes chez qui se rencontrent en parfait équilibre le goût du soir et celui du matin,

l'amour de l'automne et celui du printemps ; qui, aux qualités de l'épouse unissent dans une égale mesure les qualités de l'amante. Sans réaliser tout à fait l'irréalisable idéal d'une exacte pondération entre les séductions des unes et les charmes des autres, Ursule, tout en inclinant davantage vers le soir, tenait assez des deux pour personnifier en quelque sorte le rare et attachant assemblage de ces deux genres opposés d'attraits.

Aussi mon admiration pour elle faisait-elle chaque jour des progrès. Plus je la voyais, plus je comprenais que Drackstraaten, l'ayant aimée une fois, ne s'en soit jamais pu détacher ; mais plus je la voyais, plus je comprenais que ses hautes qualités étaient d'un ordre trop sévère pour cette nature expansive et éprise de perfection. Cette découverte n'avait rien d'encourageant et ne facilitait pas ma mission.

Il fallait en finir, cependant, et, un soir, pendant un cotillon improvisé à la légation de France, je me jetai, les yeux fermés et la tête la première, dans l'abîme.

— Mademoiselle, lui dis-je presque aussi embarrassé que si j'eusse fait la guerre pour mon propre compte; j'ai qualité et pouvoir d'ambassadeur.

— Excellence ! dit-elle en plaisantant et en me faisant une révérence.

— Il est inutile que je vous montre mes lettres de créance, n'est-ce pas ?

— Dites-moi d'abord par qui vous êtes accrédité.

— Par M. Guillaume Drackstraaten, répliquai-je sans hésiter en la regardant avec attention.

Elle devint plus pâle et dit à demi-voix :

— Je le soupçonnais.... Ce n'est pas le lieu de négocier, ajouta-t-elle, sans se laisser déconcerter davantage. Vous êtes ami de M. Drackstraaten ?

— Oui, mademoiselle, et son ministre plénipotentiaire, fis-je en reprenant le ton enjoué.

— Eh bien, si vous voulez faire à ma mère l'honneur de la venir voir demain, à trois heures ; nous rouvrirons le protocole.

En rentrant à l'hôtel, je trouvai Drackstraaten qui m'attendait. Avant que nous eussions pu échanger un seul mot, il me lança un regard si anxieusement interrogateur, qu'on aurait dit la pointe d'une flèche fouillant au plus profond de ma pensée.

— Rien encore, fis-je en m'arrêtant sur le seuil.

— Elle hésite ? répliqua-t-il d'une voix altérée et le visage encore décomposé par la fatigue et l'émotion.

— Je ne sais rien, absolument rien. Je n'ai pas encore interrogé

mademoiselle Ursule. Demain vous saurez votre sort. Elle m'a donné rendez-vous chez sa mère.

— Demain ! Pourquoi pas tout à l'heure, tout de suite ?

— Pas tout de suite, parce qu'il est deux heures du matin. Pas tout à l'heure, parce qu'on ne peut pas forcer une femme à parler avant l'heure qu'elle a choisie.

— Enfin, vous lui avez parlé?

— Deux mots seulement ; juste de quoi lui faire entendre qu'il s'agit de sa main. Elle m'a sur-le-champ arrêté en me renvoyant à tantôt.

— Demain! demain ! fit-il en se promenant dans la chambre et sans même me tendre la main. Et qu'augurez-vous ?

— Rien. J'ignore. Je ne sais, je ne pressens absolument quoi que ce soit, répondis-je en feignant un peu plus d'espérance que je n'en avais réellement. C'est un mystérieux sphinx qu'une femme.

— Et dont je serais moins apte que vous à deviner les énigmes... Demain !

— Demain, à trois heures.

— Encore treize heures de martyre ! On dit que c'est un soulagement pour un accusé que sa condamnation à mort. Je comprends cela. Être rebuté tout de suite serait une moindre souffrance que ce doute.

Alors seulement sa pensée se tourna vers moi et vers son voyage, ou plutôt son aventure. Il venait de Flessingue, où il avait conduit saine et sauve la goëlette quasi-naufragée sous nos yeux. Trouver le problème de sa vie déjà résolu à son arrivée avait été son espérance. C'était pour échapper aux angoisses d'une négociation pendante et dont il suivrait les phases qu'il s'était lancé sur le pont du navire en péril. Son but était manqué. La déception était cruelle. Nous passâmes presque toute la nuit debout, lui ne pouvant dormir, moi m'efforçant, sans y réussir, de l'arracher à son exclusive et douloureuse préoccupation. Vers le matin, il s'assoupit un peu. De mon côté, harassé de fatigue, je m'endormis profondément et ne m'éveillai que tard dans la matinée.

Je n'eus garde, comme on pense, de manquer au rendez-vous. Avant trois heures, je m'acheminais vers l'*Ost-lingel*, laissant Drackstraaten au *Doelen*, en proie à la plus vive et la plus pénible agitation. Madame Van Helden m'attendait sous les armes. Sa fille était près d'elle, à demi-couchée sur un fauteuil, enveloppée dans un châle blanc rayé de bleu. Après les compliments d'usage, Ursule entra spontanément en matière.

— Ma mère, monsieur, sait de la part de qui vous avez à lui parler. Vous pouvez vous acquitter de votre message.

La bonne dame paraissait beaucoup plus empêchée que sa fille. Peut-être, bien que fixée à Paris depuis trois ou quatre ans, ne parlait-elle pas très-couramment le français. Elle me fit signe qu'elle m'écoutait.

— Madame, lui dis-je sans ambages (aucune des belles phrases que je préparais depuis la veille ne me vint à l'esprit), je suis chargé par M. Guillaume Drackstraaten d'assurer mademoiselle votre fille qu'il n'a point cessé de l'aimer, et qu'aujourd'hui encore il souhaite d'être agréé par elle.

Pour toute réponse, madame Van Helden jeta vers sa fille un regard de supplication.

Prenant la parole pour elle, Ursule me dit avec une fermeté toute hollandaise.

— Au risque de vous paraître bien présomptueuse, je dois vous confesser, monsieur, qu'au premier mot, j'ai deviné l'objet de votre mission.

— Alors vous êtes préparée à me répondre?

— Parfaitement, et j'ajoute que je suis heureuse d'avoir cette occasion d'expliquer ma conduite à M. Drackstraaten. Il avait le droit de me juger avec sévérité, et même de ne me pardonner jamais. Au lieu d'en user de la sorte envers moi, il me donne la plus grande marque d'estime qu'un homme puisse accorder à une femme. J'en suis profondément touchée, et je vous supplie, monsieur, de l'assurer qu'on ne saurait être plus reconnaissante que je le suis d'une semblable générosité d'âme.

— Cela me donne sujet d'espérer une réponse favorable.

— Hélas! non, monsieur.

Je fis un geste de douloureuse surprise.

— Veuillez m'écouter un instant, monsieur. Je vois que mon obstination vous étonne. Quand vous m'aurez entendue, je m'assure que votre surprise se dissipera et que vous m'approuverez. Si je n'avais jamais quitté la Haye, je serais certainement devenue la femme de M. Drackstraaten. Je n'aurais pas cessé de l'aimer et de l'admirer comme il mérite de l'être, et j'aurais consacré toute ma vie à m'efforcer de le rendre heureux. Je lui rendais tellement justice, que ce sont mes propres et pressantes instances qui avaient triomphé de la répugnance de mon père, qui faisait pourtant grand cas de la personne de M. Drackstraaten, pour un mariage aussi disproportionné sous le rapport de la naissance. La carrière de mon père, que j'ai eu le malheur de perdre sitôt après, l'a conduit à Paris. Je l'y ai suivi. Là j'ai vu un monde nouveau; j'ai compris que je n'étais guère hollandaise que par la naissance et l'éducation; que je ne le saurais plus redevenir; qu'aux hautes qualités de M. Drackstraaten je ne pouvais

m'empêcher de préférer d'autres qualités de moindre valeur peut-être, plus brillantes que solides, si vous voulez, mais qui répondent mieux à ma propre nature. A dater de ce moment-là, j'ai cru de mon honneur de rendre sa parole à M. Drackstraaten. Les raisons qui m'ont dicté cette conduite subsistent. C'est pourquoi je me crois tenue en conscience de répondre par un refus à l'honneur qu'il veut bien me faire par votre entremise.

Ce disant, elle se leva, fortement agitée, mais dominant son trouble par un énergique et visible effort de volonté. Toute son attitude trahissait la fierté d'une âme, qui, tout en confessant ses torts, entend imposer aux autres le respect qu'elle a conservé d'elle-même. Entre sa frêle et délicate nature et son air de souveraine majesté, le contraste était saisissant.

Je saluai et m'apprêtais à me retirer.

— Ma fille, s'écria madame Van Helden avec l'accent du désespoir, tu l'aimais pourtant.

— Oui, je l'ai aimé, répondit Ursule en fondant en larmes et en se jetant dans les bras de sa mère. Je ne l'aime plus... et ne veux plus l'aimer. Une fois déjà j'ai changé d'amour ; je n'en changerai pas une seconde.

Puis se relevant brusquement et se tournant de mon côté, elle ajouta d'une voix qui voulait être assurée, mais non sans qu'une vive rougeur colorât subitement son pâle visage :

— J'appartiens à quelqu'un qui n'est plus... Mon cœur est mort aussi : il repose en Afrique,... dans un tombeau dont je ne sais pas même la place ; peut-être à côté d'un cadavre mutilé et abandonné, sans sépulture, au fond d'un ravin... dont je n'ai pas osé demander le nom.

— Avec le prince de Verceil ? murmurai-je.

— Avec le prince de Verceil, répondit-elle en reprenant par un violent effort sa fière attitude de tout à l'heure. J'ai porté son deuil en secret... je le porte encore (ce disant, elle tira de son sein et me laissa entrevoir un médaillon attaché par un ruban noir).... je le porterai toujours.

A. de Metz-Noblat.

LES OUVRIERS ALLEMANDS

Beck, *Reformfrage des Bager, Gewerberwesens.* —Stubenrauch, *Das österreichische Gewerberecht.* — Schulze-Delitzsch, *Die arbeitenden Klassen.* — *Arbeiter Catechismus Zahrenberichte.* —P. Huber, *Concordia.* — Abrial, *Du Crédit et des Institutions de crédit.* — Batbie, *Le Crédit populaire.*

Une petite ville, chaudement assise au fond d'un vallon bien fermé, vivait depuis trois ou quatre siècles du produit de ses toiles qu'elle plaçait à vingt lieues à la ronde. Deux cents métiers de tisserands y occupaient continuellement six cents ouvriers : la toile se vendait bien, car les tisserands étaient habiles : ils gagnaient aisément 3 francs par jour, et comme ils travaillaient dans leur maison, avec leur femme et leurs enfants autour d'eux, ils menaient à tout prendre une assez heureuse vie, honnêtes, laborieux et fiers de cette ancienneté dans le travail dont le sentiment est si développé dans leur classe. Mais un jour, arrivant on ne sait d'où, un gros monsieur descend dans la petite ville. On quitte à peine un instant le métier pour le regarder passer. Comme il a l'air riche et important, on se sent disposé à bien l'accueillir. Il traverse les rues, arrive à un vaste terrain qu'il visite et achète. Des ouvriers s'y rassemblent immédiatement, des murs s'élèvent ; les habitants commençaient seulement à se demander avec inquiétude ce qu'on allait faire là, que déjà une vaste manufacture couvre une partie du sol, une grande cheminée, lançant avec insolence des bouffées d'une fumée noirâtre, remplit l'air d'une poussière malsaine. Dès ce moment, tout fut changé pour

les pauvres tisserands. Leur chanvre et leur lin n'étaient pas de première qualité. La manufacture en fait venir de cinquante lieues, et elle y gagne. A la fin de la journée, le pied fatigué de l'ouvrier poussait la pédale avec moins de vigueur ; la machine travaille quatorze heures avec une force également rapide. Bref, les tisserands vendaient la toile à 3 francs le mètre : la manufacture donne la sienne pour 2 francs, et elle gagne ! Aussi le voyageur qui monte le coteau au-dessus de la petite ville n'entend plus s'élever de chaque maison le bruit monotone et heureux des métiers à la main : tous se sont arrêtés peu à peu. Les ouvriers, trop vieux pour se résigner à entrer dans un atelier bruyant, se sont assis tristement à leur foyer, les bras croisés, se chauffant, les larmes aux yeux, avec les débris de ce cher instrument qui les a nourris vingt années. Cependant la misère ne tarda pas à venir, et, pour y échapper, les jeunes gens durent solliciter une place à la filature. Ils y perdent l'habitude de la vie de famille ; ils ne connaissent plus la jeune fille qu'ils épouseront. Devenue leur femme, ils la laissent seule tout le jour. Le cabaret le lundi est ce qui leur plaît le plus, car c'est encore la camaraderie grossière de fabrique. La ville devient triste, et les vieillards n'ont pas tort de se dire les uns aux autres : « De notre temps, on était bien plus heureux ! »

Si je voulais prouver cette histoire par des noms propres, je n'aurais que l'embarras du choix; elle s'est passée bien souvent en Angleterre, il y a cinquante ans; elle a lieu chaque jour en France, et longtemps encore l'Allemagne la verra se développer. Sans doute, il est très-facile de prouver par l'économie politique que l'accroissement de la richesse au moyen des manufactures est un bienfait pour tous ; que tous les objets devenant meilleur marché, les ouvriers peuvent être dans une position meilleure, même avec un moindre salaire, puisque pour 7 francs ils se procurent ce qu'autrefois pour 10 francs ils ne pouvaient avoir. Tout cela est très-vrai, et c'est au bénéfice de la société tout entière que la grande industrie augmentera de plus en plus ses établissements. Mais combien la ruine des petits états amène de souffrances avant que les avantages de la production à prix réduit n'en console les victimes ! Il suffit de lire, dans *l'Ouvrière* de M. Jules Simon, le tableau de ces pauvres dentellières des Cévennes, réduites à gagner 3 sous par jour ; il suffit d'ouvrir le livre de Léon Faucher sur l'Angleterre pour sentir que cette transition est, comme jadis, les émigrations des peuples vers des terres plus fertiles, une question de vie et de mort pour les faibles, pour les petits, pour les pauvres. Le mouvement industriel nous a entraînés si vite en France, que nous n'avons pas eu le temps de songer aux résultats qu'il allait amener. Il n'en est pas de même de l'Allemagne; à part quelques parties flo-

rissantes de son territoire, les grandes manufactures n'y sont pas encore nombreuses ; mais chaque jour on en établit de nouvelles. Elle voit donc, d'une part, venir à elle le courant ; de l'autre, elle a sous les yeux les misères trop réelles que la transition a créées chez nous. Il n'est pas étonnant que les esprits les plus sérieux s'inquiètent et que la question des ouvriers (*Arbeiterfrage*) soit une des plus débattues de l'autre côté du Rhin. Des centaines de brochures ont depuis cinq ans entretenu sur cette matière une polémique ardente ; les passions politiques s'en sont mêlées, et on a vu surgir les outrecuidances du socialisme, les prétentions du matérialisme, les défiances, trop grandes peut-être, des hommes religieux et conservateurs. Ce serait une curieuse étude de suivre ces divers courants d'idées et de comparer leur valeur politique à leur valeur sociale. Sans entamer aujourd'hui une question aussi vaste, je voudrais exposer ici quelques-unes des mesures par lesquelles on a cherché, en protégeant la petite industrie, à la mettre dans des conditions de luttes un peu moins désavantageuses. Je n'ai pas la prétention de savoir ni de dire tout ce qui a été fait ; je rapporterai seulement ce que j'ai vu dans un trop rapide voyage en Allemagne : j'y ai été charmé par le désintéressement éclairé de tant d'hommes remarquables qui s'occupent des questions sociales, et par la poésie, l'honnêteté, le courage de ces populations dont le sort s'agite, et auxquelles j'adresse de tout cœur ce salut des anciennes corporations germaniques : « Que Dieu bénisse votre honorable métier. »

I

Restreindre la concurrence, augmenter les bénéfices en diminuant le nombre de ceux qui se les partagent, telle est l'idée qui, en face de l'abaissement des salaires, se présente à beaucoup d'esprits. C'est le principe et la base du système protectionniste. La liberté du commerce intérieur est depuis trop longtemps enracinée dans notre pays pour que cette question puisse se poser sur un autre terrain que sur celui des rapports avec l'étranger ; mais si les corporations, avec toutes leurs barrières et leurs obstacles au déplacement de l'industrie, existaient encore parmi nous, je demande de bonne foi à ceux qui repoussent le libre échange s'ils ne repousseraient pas également la suppression de ces barrières ; s'ils ne diraient pas : Permettre à

vingt menuisiers de s'établir dans une ville qui ne peut en occuper que dix, c'est retrancher à chacun la moitié de son revenu, sans diminuer, et même en augmentant le prix du bois, du travail, du loyer, des outils ; les dix menuisiers faisaient assez d'affaires pour pouvoir, en se contentant de petits bénéfices, tenir tête à la scierie mécanique qui vient de s'établir dans la ville ; lorsqu'il y en aura vingt, les affaires se diviseront, les petits profits trop limités ne suffiront plus, et la scierie l'emportera sur les artisans. Il serait facile de démontrer le peu de valeur de ce raisonnement ; mais je l'accepte, pour faire voir où conduit son application. C'est ainsi qu'on pense en Bavière, et ce pays nous offre un modèle parfait du système des corporations restrictives.

Le jeune artisan qui cherche à s'établir doit d'abord, suivant les lois bavaroises, prouver qu'il a fréquenté l'école jusqu'à quatorze ans. A cet âge, il entre chez un *maître* ouvrier en qualité d'apprenti ; il fait son apprentissage, comme cela se fait partout, et reste dans cette situation jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. Il devient alors compagnon et gagne son pain par son salaire. Il y a quelques années, il était obligé de voyager, d'aller dans les différentes parties de l'Allemagne perfectionner son apprentissage ; aujourd'hui l'obligation légale a cessé, mais l'usage l'emporte sur la tolérance de la loi, et un compagnon trouve difficilement à se placer s'il ne montre sur son livret les timbres des principales villes commerçantes. Je me souviens d'avoir rencontré, près de Salzbourg, un pauvre cordonnier qui revenait de Hongrie et retournait en Bavière. Il était harassé de fatigue. Je lui demandai pourquoi il perdait son temps à ces lointains voyages et si l'ouvrage manquait dans son pays. Oh ! non, il ne manque pas, me répondit-il ; mais si je ne voyageais pas, personne ne voudrait de moi. Du reste, je reviens malade, et de longtemps je ne pourrai travailler. » Arrivé dans la ville où il désire se fixer, le compagnon passe encore un an comme simple ouvrier chez un des maîtres du métier. Pendant ce temps, il doit payer une cotisation à la caisse de la corporation, se rendre exactement aux *assemblées de métier* dont nous parlerons bientôt ; il est de plus sous la surveillance de son patron qui donne des notes sur sa conduite. Enfin, après un an et souvent plus de ce genre de vie, il est admis à postuler le titre de *maître*.

Une commission, composée d'un magistrat municipal, d'un représentant de la chambre de commerce, d'un professeur de l'École des arts et métiers, de deux maîtres du corps d'état dont l'ouvrier veut acquérir la maîtrise, se réunit à certaines époques de l'année dans les villes commerçantes. Le compagnon se présente devant une de ces commissions ; on examine s'il a rempli les conditions de l'ap-

prentissage, du compagnonnage, et après lui avoir fait acquitter un droit quelquefois assez important, on lui fait subir un examen sur les diverses branches de son état ; par exemple, si c'est un menuisier, sur les qualités et les défauts des différents bois, le nom des outils, etc. Il doit ensuite présenter un *chef-d'œuvre*, c'est-à-dire une pièce qui résume les principales difficultés du travail ; ce chef-d'œuvre est apprécié par la commission. Ce n'est pas tout : il lui faut justifier de ses moyens d'existence, en prouvant qu'il possède une somme d'environ 500 florins (le florin vaut 2 fr. 40 c.). Enfin, on s'enquiert à l'administration municipale de la commune où le compagnon a l'intention de s'établir, s'il y a dans cette commune suffisamment d'ouvrage pour occuper un ouvrier de plus ; la commune peut refuser son consentement, et le postulant doit alors en appeler au tribunal de première instance. Toutes ces formalités remplies, le magistrat qui préside la commission prononce l'admissibilité, et l'administration supérieure accorde une *concession de métier*, c'est-à-dire le droit d'exercer une industrie. Le compagnon devient alors *maître*.

Autrefois, on consultait en outre les principaux maîtres du même état résidant dans la commune, et c'étaient eux qui devaient prononcer l'admission. On comprend qu'ils la refusaient le plus souvent, afin d'éteindre une concurrence toujours fâcheuse pour eux. Dans certaines villes, il ne devait y avoir qu'un nombre déterminé de charrons, de forgerons, etc. C'était ce qu'on appelait des concessions *réelles*, par opposition aux concessions *personnelles* faites à l'ouvrier lui-même. Il existe encore beaucoup de ces concessions réelles ; et si nous avons mentionné ce détail, c'est pour montrer où l'on va lorsqu'on entrave par des dispositions arbitraires les lois de l'économie politique. Les concessions réelles, par suite de leurs priviléges, représentent en Bavière une valeur de 10 millions de florins, soit 25 millions de francs, valeur toute factice, et qui tombera à 2 ou 3 millions aussitôt qu'un règlement plus libéral facilitera l'établissement de nouveaux métiers et améliorera la situation des ouvriers.

Car enfin, si, comme on le dit, c'est pour maintenir la classe ouvrière dans un état plus prospère qu'on amoindrit la concurrence, les résultats ne répondent pas toujours à ces bonnes intentions. Une fois établi, le maître, je le veux bien, est relativement heureux ; il est à peu près sûr de réussir avec de l'économie ; mais il y a au-dessous de lui toute la classe des *compagnons* qui ne peuvent pas amasser l'argent nécessaire pour se faire recevoir, et cette classe reste toute sa vie dans un état cruel d'infériorité ; elle se précipite vers les métiers laissés libres (il y en a quelques-uns) et y faire naître une lutte désastreuse. Comme toute son ambition est d'arriver à la maîtrise, elle ne se contente jamais de sa situation d'ouvrier. Dans

les villes où les *concessions réelles* n'existent pas, le gouvernement accorde assez facilement le titre de maître. Tout le monde y aspire, et le manque de bons artisans se fait sentir plus que dans tout autre pays. On cherche également, par le système restrictif, à éloigner la grande industrie. Eh bien ! voici ce qui arrive à l'importante usine de Maximilianshütte ; comme il n'y avait pas là de maîtrise à acquérir, le gouvernement a fait aux ouvriers de ces forges une position moins précaire que celle des *compagnons;* ils ne sont pas surveillés, ils peuvent se marier ; aussi les populations y accourent en foule, et font, par leur nombre, baisser le salaire d'une façon très-favorable à l'usine.

Enfin, cette classe sans débouché, sans avenir, constituerait en Bavière un véritable prolétariat, si la loi ne suivait sa logique jusqu'aux conséquences les plus rigoureuses. Les compagnons ne peuvent pas contracter mariage : cette disposition, contraire au droit naturel, est basée sur le principe qu'on ne doit pas imposer à la commune l'obligation de nourrir ses enfants, et qu'il n'est permis d'avoir une famille que lorsqu'on a le moyen de la soutenir. Principe évidemment faux, car de qui la commune tient-elle et droit de limiter le nombre des familles établies dans son enceinte? n'est-elle pas elle-même une agrégation d'individus augmentée ou diminuée par le hasard? J'ai été vraiment affligé d'entendre à Munich, les esprits les plus distingués et les plus libéraux soutenir cette thèse dans laquelle le sophisme le dispute à l'immoralité. Qu'en resulte-t-il en effet? arrivé à vingt-cinq ou trente ans, l'ouvrier qui postule pour une maîtrise sent s'éveiller en lui ce besoin du foyer si développé chez les races germaniques : il espère obtenir bientôt une concession ; il fait partager cette espérance à une jeune fille : mais il faut attendre, attendre encore : une union illégitime se forme avec l'intention arrêtée de la légitimer au plutôt. Mais la concession n'arrive pas ; l'âme s'habitue à cette position déshonorante, et le concubinage devient l'état normal d'une grande partie de la classe ouvrière ; dans aucun pays le nombre des enfants naturels n'est aussi grand ; d'après les statistiques, il faudrait en compter un par cinq enfants légitimes. D'autres, parmi ces malheureux ont plus de courage : ils se sauvent, eux et leur compagne, hors de leur pays, vont faire consacrer, sur la terre étrangère, un amour à qui la patrie refuse sa protection, et partent libres et fiers pour l'Amérique du Nord, mais emportant dans leur cœur une nostalgie qui ne guérit jamais. C'est ce qui explique comment la Bavière, où l'on manque de bras et où la terre est très-peu morcellée encore, fournit à l'émigration transatlantique un contingent si considérable.

L'année dernière, le Saint-Siége, protecteur infatigable de tous les droits de l'individu contre les sophismes des majorités, a fait au gou-

vernement bavarois les représentations les plus vives contre cet immoral empêchement au mariage; et nous avons le regret de le dire, le parti libéral n'a pas paru jusqu'ici comprendre la justesse de ces réclamations.

On le voit, l'ancien système des corporations ne suffit pas pour assurer aux classes laborieuses une vie heureuse, ni même pour défendre la petite industrie contre les envahissements des grandes fabriques. Tout cependant n'est pas à condamner dans ces corporations; à un autre point de vue, elles rendent de grands services; elles développent l'esprit d'association, empêchent l'homme qui tout le jour est resté courbé sur son travail, de s'apercevoir, le soir, qu'il est isolé dans la société et qu'il ne la touche que par les aspérités du besoin et de la cupidité. Les corporations ont, en Bavière, leurs assemblées obligatoires, dont tous les maîtres et tous les compagnons doivent faire partie. Dans les localités où les maîtres d'un même état ne sont pas assez nombreux pour former une réunion, deux états doivent se concerter et tenir leurs séances en commun. On y discute tout ce qui a rapport au perfectionnement du métier, aux intérêts de la production, au développement moral des apprentis, des compagnons; on y administre les biens de la corporation, qui, par suite d'une accumuxlation séculaire sont parfois considérables; on y vote des secours au-associés dans le besoin. L'administration a la haute direction de ces assemblées, mais le président et le bureau en sont toujours nommés à la majorité des voix. Une cotisation est versée chaque année par les membres; elle sert, ainsi que les revenus des biens de la corporation, à payer à la veuve ou aux enfants orphelins d'un maître décédé une petite pension, à fournir, aux compagnons qui voyagent, un secours, fixé ordinairement à trois journées de salaire, lorsqu'ils arrivent dans une ville où ils ne connaissent encore personne. La société achète aussi des livres utiles : elle solde les frais du culte lors des fêtes communes, lors de l'enterrement d'un de ses membres; elle paye la patente des maîtres momentanément dans le gêne; enfin, elle prête son appui aux petites caisses d'épargne fondées par les compagnons, et d'où ils tirent quelque secours en cas de maladie.

Ce sont ces avantages, sans doute, qui éblouissent encore les esprits les plus distingués, et leur font voir, dans les corporations, un cachet chrétien de fraternité, qui, en réalité, ne provient nullement des règlements restrictifs. Mgr de Ketteler, dans un ouvrage récemment publié (*die Arbeiterfrage und das Christenthum*, Mainz, 1864), les considère comme une garantie presque indispensable à la classe laborieuse : c'est une sorte de contrat, dit-il, par lequel l'artisan abdique une partie de sa liberté; mais en compensation la société lui assure un salaire suffisant; son travail n'est plus une marchandise qu'il

vient offrir au rabais sur le marché, et il est sûr de sa subsistance du lendemain.

Je ne sais quel contrat pourrait soustraire les salaires à la loi inévitable de l'offre et de la demande, mais évidemment ce ne sont pas les institutions bavaroises. Mgr l'évêque de Mayence cite lui-même, dans des notes statistiques, le budget d'un ouvrier en Bavière, et ce pauvre compte aboutit à un déficit : logement, 57 fr.; bois, 42 fr.; blé, 77 fr.; pommes de terre et autres denrées, 60 fr.; sel, 7 fr. 50; habits, 43 fr.; lumière et savon, 8 fr. 50; impôts, 2 fr. 10. C'est bien modeste assurément : mais la recette n'est que de 278 fr., provenant du salaire, à 1 fr. 10 par jour environ de 260 journées de travail. En admettant, comme nous le croyons, que le salaire est augmenté depuis les documents recueillis, il n'en résulte pas encore un état prospère. Les empêchements au mariage pour restreindre la population, conséquence logique du reste des prohibitions industrielles, ne sont donc pas un moyen très-efficace. D'ailleurs nous ne pouvons penser que Mgr de Ketteler approuve un tel moyen. S'il résultait des mœurs publiques, il serait peut-être prudence et vertu ; provenant de l'administration, il n'est que despotisme et immoralité.

Ce qui était excellent, dans les vieilles jurandes, c'était l'esprit d'association et de soutien mutuel qui a été la vie du moyen âge. Les intérêts identiques s'agglomeraient alors avec une attraction qu'on pourrait dire géologique ; on ne voyait pas les médecins traiter les affaires religieuses, les marins celles d'agriculture, les préfets celles de tout le monde. Les maçons parlaient pour les maçons, les cordonniers pour les cordonniers ; mais s'ils se mettaient immédiatement en état de défense par des exclusions et des règlements, ce n'est pas comme conséquence du principe d'association ; c'est que la liberté d'alors était une liberté de privilége ; les institutions s'armaient pour se garantir seules, de même que la sécurité de chacun consistait dans son courage et dans sa bonne épée.

Cette forme n'est plus appropriée à notre époque ; gardons-en l'esprit, mais laissons tomber les vieux murs. Heureux toutefois les peuples qui conservent la poésie de ce temps de nos pères, où tout s'affirmait jusque dans le plus petit détail, une couleur, un emblème, presqu'un jouet d'enfant, mais qui inspirait à chacun l'honneur de l'uniforme. Il est beau de voir, aux fêtes religieuses à Munich, les corporations ouvrières suivre la procession, en déployant leurs enseignes avec le blason des métiers. Cet anoblissement du travail, cette consécration à Dieu des instruments de nos fatigues, est une pensée profonde et poétique ; ces humbles étendards ont vu souvent des luttes cachées tout aussi courageuses que les drapeaux suspendus par les vainqueurs aux Invalides ou à Westminster.

II

La petite industrie, en Bavière, demande au système prohibitif une protection que nous avons reconnu insuffisante ; il en est de même dans beaucoup des États secondaires de l'Allemagne. La Prusse et l'Autriche, plus mêlées au grand mouvement européen, ont déjà admis la liberté de commerce. Elles ont voulu néanmoins ménager par des précautions légales, un passage trop brusque des corporations restrictives à l'entière indépendance de l'industrie. Je parlerai peu de la Prusse ; en économie politique, comme en bien d'autres choses, elle a fait un pas étrange : l'édit du 2 novembre 1810 arborait l'indépendance commerciale ; l'ordonnance du 9 janvier 1849 est venue y apporter des restrictions. Toute personne qui fonde une grande fabrique est obligée de former une caisse d'épargne, où elle verse une somme déterminée pour chaque ouvrier qu'elle emploie. Cette mesure eût peut-être été bonne au moment de l'abolition des corporations ; mais trente-cinq ans après cette abolition, qu'est-il arrivé ? Le manufacturier a pris sur le salaire de l'ouvrier la somme exigée par la loi, et la main-d'œuvre se trouve diminuée d'autant, sans que l'ouvrier ait le mérite de l'épargne, ni le développement moral qu'elle engendre.

L'Autriche n'a-t-elle pas été plus sage? Jusqu'en 1859 elle était soumise aux entraves du moyen âge, aux concessions, aux jurandes ; comme en Bavière, l'action du gouvernement central avait remplacé le vote des jurés pour l'admission d'un nouveau maître, et avait ainsi enlevé à l'institution une partie de sa force sans en atténuer les inconvénients. Le grand triomphe des idées libérales, il y a cinq ans, amena la chute des prohibitions, toutefois on voulut agir avec prudence et ne pas détruire cet ensemble d'association qui rendait de vrais services. Le commerce devint donc libre, à l'exception d'un très-petit nombre de métiers ; mais *l'assemblée du métier*, la réunion en corps organisé des membres d'un même état, demeura obligatoire. Sans doute on pourra dire qu'une association n'est fructueuse que lorsqu'elle est volontaire, que l'indépendance est la première condition pour développer, dans sa dignité, la puissance de l'homme ; nous en sommes plus convaincus que personne ; mais, repétons-le, il s'agit d'une transition, il s'agit, en démolissant un édifice, de ne pas briser les beaux matériaux qui peuvent servir à en reconstruire un autre plus spacieux.

Et d'ailleurs, ne sommes-nous pas, nous, Français, une preuve évidente de la nécessité des transitions prudentes. Quand, en 1791, les vieux drapeaux de nos corporations ont été arrachés des églises et foulés aux pieds, qu'est-il resté à l'ouvrier, sinon son isolement et ses efforts solitaires contre la société qui écrase sa faible individualité? Aujourd'hui, quelques hommes courageux travaillent à recréer pour lui des réunions, où il trouverait un peu d'aide quand il est malade, un peu de joie quand il est triste; mais quelle peine pour lui faire comprendre et agréer ce bienfait! Si le gouvernement y montre sa main puissante, l'ouvrier soupçonne un piége; tant de gouvernements l'ont trompé; si l'initiative est laissée aux individus, il ne croit pas à la réussite, et pourtant son malaise persiste; et nos commotions politiques nous montrent toujours, au fond, une question sociale: notre peuple a tantôt le spleen et l'abattement, tantôt l'exaltation de l'homme isolé.

L'Autriche a donc eu raison de ne pas faire brusquement table rase de son passé. Tout le monde peut s'établir et choisir son métier: les seules professions de pharmacien, artificier, droguiste, etc., en un mot toutes celles qui exigent des connaissances spéciales, sous peine d'être un péril pour la société, ont besoin d'une autorisation. La concurrence peut ainsi maintenir les produits à un prix toujours raisonnable; on peut, lorsqu'un état ne fournit plus les moyens de subsister, appliquer son travail à un autre, chose presque impossible en Bavière; mais, une fois installé menuisier ou forgeron, on est par cela même membre de la société des menuisiers ou des forgerons. Souvent, dans les petites localités, plusieurs métiers se réunissent en une seule association; ainsi les menuisiers et les ébénistes, les forgerons et les serruriers; une corporation, détruite par la loi de 1859, avait-elle des biens propres, elle les apporte à la caisse commune; mais en réservant à ses membres seuls les droits attachés anciennement à cette propriété. La circonscription territoriale d'une société est laissée à l'appréciation des parties intéressées: en général, on réunit les ouvriers d'une même ville, quelquefois de tout un district. La province tout entière de Salzbourg n'a qu'une seule réunion.

Les ouvriers et artisans établis sont membres titulaires; les apprentis et les *aides* (*gehilfen*, c'est ainsi qu'on appelle, en Autriche, ceux qu'en Bavière nous avons vus désignés sous le nom de *compagnons*) sont membres agrégés. On peut être membre de plusieurs sociétés, si on exerce plusieurs états. Le nombre des titulaires dépasse cinquante, ils doivent s'entendre pour nommer des mandataires, dont le mandat dure le temps déterminé par leurs commettants. Ainsi constituée, l'assemblée nomme son président et son bureau; le pré-

sident doit être confirmé dans sa position par l'administration locale, qui choisit également, entre les membres du bureau, un commissaire du gouvernement, chargé de rendre compte des séances aux autorités, et de transmettre à l'assemblée leurs communications; du reste, l'ordre, le jour, la disposition des séances, tout cela, ainsi que les décisions à prendre, est entièrement laissé à l'initiative des ouvriers réunis. Ces décisions peuvent porter sur une foule de sujets; d'abord, sur tout ce qui doit maintenir entre les membres de la réunion la bonne harmonie et l'identité des intérêts; elles prescrivent la douceur envers les apprentis; lors d'un conflit entre ceux-ci et leur patron, l'assemblée nomme, parmi ses membres, un tribunal, auquel on adjoint un certain nombre d'apprentis. Ce tribunal remplit le rôle de nos conseils de prud'hommes, et prononce sur le différent. On s'occupe du placement des ouvriers sans ouvrage; une liste est ouverte, où ils viennent s'inscrire, et dans un registre correspondant les patrons indiquent qu'ils ont besoin d'apprentis ou d'ouvriers. Quelquefois, on inflige un blâme sévère et public à la contrefaçon, à la fabrication défectueuse et de mauvaise foi, et c'est peut-être une des causes de l'honnêteté du commerce autrichien. L'assemblée doit s'efforcer encore de fonder, dans son ressort, des écoles spéciales à sa branche d'industrie, ou de prêter à celles qui existent déjà, un appui actif, par des secours en argent, par des récompenses données aux élèves.

L'organisation d'expositions industrielles, les fondations de caisses d'épargne, de caisses de retraites, d'assurances sur la vie, de tout ce qu'on appelle en Allemagne *argent des malades*, pour les frais de médecins, *argent des morts*, pour les frais funéraires, *argent des veuves et des orphelins*, tout cela est de la compétence de l'association ; il en est de même des institutions de crédit proprement dit : de telle sorte que la surveillance de tous ces établissements compète aux seuls intéressés; sous la haute influence, il est vrai, de l'administration, mais nullement sous sa direction; on s'y rend compte de ses propres affaires, et le développement moral y gagne autant que le développement matériel. Je regrette de voir à côté de ces sages dispositions la reproduction de la loi prussienne, qui permet aux patrons de verser, dans une caisse appelée *Caisse des compagnons*, 3 pour 100 du salaire remis à ces jeunes gens; ce maximum fixe est sans doute une précaution contre la baisse trop grande des salaires : mais comme nous l'avons dit plus haut, l'épargne de l'ouvrier n'est fructueuse que si elle est volontaire.

L'administration des biens de la société est souvent une chose importante; un budget est préparé par le bureau, et voté après discussion, par l'assemblée entière. Les revenus consistent soit dans les

rentes des propriétés possédées par les anciennes corporations, soit dans les sommes versées en entrant par les membres nouveaux, les cotisations annuelles viennent s'y ajouter ainsi que les amendes; le recouvrement de ces revenus est, au besoin, poursuivi par autorité dans la même forme que celui des impôts ordinaires. Quant aux dépenses, nous en avons énuméré une partie en parlant des principaux buts de l'association. Ajoutons que ces dépenses sont plutôt facultatives qu'obligatoires, et cela se comprend, la cotisation annuelle étant faible, se trouve augmentée presque toujours par des souscriptions volontaires en faveur de ce qui touche à un intérêt reconnu général.

Enfin, un autre mode d'action rend l'institution de ces assemblées fort utiles. Elles sont consultées par le gouvernement sur l'opportunité des mesures à prendre au profit de l'industrie et des classes ouvrières. Ceci est pour elles un droit consacré par le décret de 1859; on ne verrait donc pas en Autriche de ces changements brusques qui déconcertent tout une industrie; l'autorité d'une assemblée commerciale qui est une sorte de parlement restreint et qui comprend ou représente tout un état, est plus grande encore que celle de nos chambres de commerce, souvent divisées par les intérêts différents des nombreux métiers qu'elles contiennent.

Il est certaines professions impossibles à ranger dans une classe déterminée; par exemple, les brocanteurs, les saltimbanques, etc.; ceux-là sont dispensés, par le fait de leur isolement, de l'obligation de faire partie d'une assemblée. La loi, du reste, est formelle, l'exercice d'une industrie n'est pas subordonnée à l'admission dans une réunion; on n'entend porter aucune atteinte à la liberté du commerce; on veut seulement conserver ce que les anciennes corporations avaient pour ainsi dire de patriarcal; on veut amener peu à peu à l'association libre, en supprimant un à un les liens légaux, sans créer une solitude dont les charmes nouveaux pourraient un moment séduire l'ouvrier, mais dont il ne tarderait pas à éprouver les périls.

Une grave question s'est élevée, dans les provinces de l'empire où de grandes manufactures fonctionnent: c'est celle de savoir si les chefs de ces établissements doivent faire partie des associations correspondantes à leur industrie, par exemple, si un maître de forge est membre de l'assemblée des forgerons. Il a généralement été décidé que si le maître de forge remplit le but principal de ces assemblées, c'est-à-dire la fondation, pour ses ouvriers, de caisses d'épargne et d'écoles, il pouvait se dispenser d'en faire partie. L'intention pourtant des principales Chambres de commerce de la monarchie, est qu'une séparation radicale n'existe pas entre la grande et la petite industrie. Ceci nous semble une utopie de la bonhomie germanique. Tôt ou

tard, naîtront des conflits d'intérêts. Ainsi, admettre les grands manufacturiers au bénéfice des associations pour l'achat des matières premières, des livres et des outils, c'est enlever au petit commerce tout le profit qu'il en peut tirer, et nous verrons bientôt que ce profit est considérable.

Nous venons d'exposer la théorie du système autrichien. Quant aux résultats pratiques, l'institution est bien nouvelle pour qu'on puisse les apprécier. Une chose pourtant en fait espérer le succès, c'est le développement facile que trouvent les établissements de mutualité sous l'empire de la nouvelle loi. Le gouvernement y aide puissamment, non en s'emparant de ce mouvement, mais en le laissant agir et en écartant les obstacles. M. Jules Simon, dans un discours prononcé à la Chambre le 19 janvier dernier, et dans lequel les accents émus de l'homme de bien étaient plus éloquents encore que l'élégante parole de l'homme de talent, disait que l'administration peut jouer un beau rôle en étant le guide et le directeur de la liberté : c'est le principe du gouvernement autrichien. Sans doute, il a été bien absolu ; on lui reproche même d'en conserver encore quelques tendances ; mais jamais son absolutisme n'a eu la prétention d'exiger l'abdication de chacun, afin d'agir seul pour tous ; c'est la théorie des despotismes démocratiques : le vieux droit divin, l'ancien régime des Habsbourg se réservait pour lui exclusivement la direction des grandes affaires : il laissait les particuliers s'occuper de leurs intérêts, et c'est ce qui explique comment son peuple s'est trouvé tout d'un coup si apte au gouvernement constitutionnel. Cette belle fleur a poussé bien vite sur l'arbre déjà ancien d'une vie publique modeste mais sérieuse ; et la France, qui a précédé l'Autriche de près d'un siècle dans la liberté, pourrait lui envier le fondement solide qui nous manque encore et qu'elle possède, l'esprit d'association.

Dieu nous garde, cependant, de demander à l'autorité la fondation de ces liens forcés entre les ouvriers. Nous en reconnaissons les inconvénients. Lorsqu'une réunion est obligatoire, qu'elle est dirigée par l'administration, on se dit malgré soi : l'État saura bien faire sans nous, nous n'avons pas besoin de nous en occuper ; et on y apporte peu de zèle, peu d'activité. Il s'agit, nous le répétons encore, du sevrage pour ainsi dire d'un commerce hier encore enveloppé dans les langes gothiques des maîtrises et c'est en vue de ces circonstances que nous applaudissons aux précautions de la loi autrichienne.

III

Voilà deux situations fort tranchées des classes ouvrières en Allemagne, et deux modes différents du système d'association. D'abord, la Bavière avec ses liens forcés, ses entraves souvent cruelles, qui paralysent l'action individuelle et enlèvent à ce principe d'union qu'on veut maintenir à tout prix, sa plus grande force et ses plus grands bienfaits. Ensuite l'Autriche, cherchant à conserver l'association en rompant les entraves : progrès déjà très-grand sur le premier système, mais avec les inconvénients de toute réglementation.

Il nous reste à parler du système d'association le plus parfait, parce qu'il résulte des mœurs seules du pays. Il est de certaines choses, en effet, qu'un pays doit demander à ses mœurs et non à ses lois : c'est le système de la liberté. Les réunions y sont basées sur la nécessité, comprise par chacun, de grouper ses efforts contre un obstacle trop considérable pour être renversé par des forces individuelles. La bonne volonté, l'intelligence, l'épargne, l'obéissance consentie à une direction donnée, sont ici les seules règles, mais parce qu'elles sont volontaires, elles sont douées d'une force toujours croissante : l'énergie est comme l'épargne, qui en est le fruit : elle s'accumule par elle-même.

Nous ne comptons pas parler ici de telle ou telle contrée de l'Allemagne en particulier. Les associations libres sont partout répandues sur le sol germanique : on les trouve à côté des corporations et des jurandes du Wurtemberg, aussi bien qu'au milieu de la liberté presque entière du commerce prussien ; si nous avons surtout à nous occuper de la Prusse, c'est que le mouvement industriel y étant plus intense que partout ailleurs, l'intelligence des ouvriers s'y développe plus facilement ; une concurrence redoutable faite aux petits fabricants les force à chercher leur salut dans des institutions où d'autres artisans, plus tranquilles sur leur sort, ne verraient qu'un moyen savant de l'améliorer.

Sans parler de ces quantités de sociétés de secours mutuel qui se proposent tel ou tel but particulier, on peut, je crois, diviser les associations ouvrières en trois classes :

La première et la plus importante contient les *Associations de crédit;* en allemand *Vorschussverein* : comprenons-y, sans toutefois les confondre, les caisses d'épargne, assurances sur la vie, etc.

Deuxièmement les sociétés pour l'acquisition en gros des matières premières nécessaires à un même état : pour l'achat des outils; quelquefois pour l'exercice en commun d'une même industrie (*Rohstoffverein*).

Enfin, les associations ayant pour but de se procurer à meilleur compte les vivres, les vêtements, le combustible, etc. (*Consumverein*).

Chacune de ces sociétés, on le conçoit, peut fonctionner isolément. Mais s'appuyant les unes sur les autres, et enchevêtrant, pour ainsi dire, leurs efforts, elles arriveraient à produire une somme d'économies considérables, et surtout, résultat moral important, à rendre solidaires les intérêts de tout un corps d'état, peut-être de toute une ville. Tel fut le but que se proposa un homme dont la science sociale répétera toujours le nom avec reconnaissance, M. Schultze-Delitzsch. Représentant au parlement de Berlin, la ville de Delitzsch, située dans la Saxe prussienne, il abandonna la capitale après les événements de 1849 et se retira au milieu des ouvriers qui l'avaient élu. Il les trouva effrayés de l'avenir et souffrants cruellement de la crise présente : un bon nombre demandait, comme remède à leurs maux, le retour aux anciennes corporations, et allaient accroître le nombre de ces socialistes conservateurs qui réclament de l'État, sinon leur existence, au moins un privilége pour la soutenir. Il se mit résolûment à l'œuvre, y dévoua sa vie, et par conséquent y réussit. Il fonda d'abord de simples caisses d'épargne, puis des sociétés de consommation pour l'achat des vivres, dans le but d'habituer les ouvriers à l'association. Lorsqu'il en eut réunis un grand nombre, il les engagea, tout en restant membres de la première société, à se former par corps d'état, et à acheter en commun les matières premières : c'était un perfectionnement ; l'association devenait ainsi plus intime et plus avantageuse. Les économies résultant de cette entente furent déjà appréciables, et firent naître chez les ouvriers le désir de développer encore un principe si utile. M. Schultze leur enseigna alors l'organisation de ces banques de crédit, fameuses en Allemagne et qui portent son nom. C'est une institution qui emprunte et qui prête, une société qui est créancière en même temps que débitrice vis-à-vis de chacun de ses membres. Plusieurs ouvriers réunissent leurs épargnes, s'adjoignent ceux d'entre leurs camarades dont l'honorabilité leur est bien connue; ils appellent à leur caisse les petites sommes économisées sous par sous et servent un intérêt en retour de ce dépôt ; puis, lorsqu'un des sociétaires veut étendre son commerce ou sortir d'une position embarrassée, il emprunte à la caisse commune, sous la seule garantie de sa parole et de deux cautions, la somme dont il a besoin, en payant lui-même un intérêt un peu plus fort que celui servi aux déposants.

Bientôt ce ne furent plus seulement les particuliers, mais encore les sociétés d'*achat* et de consommation qui vinrent verser leurs épargnes à la banque de crédit ; ainsi une institution se greffant sur l'autre, la ville de Delitzsch est devenue une masse compacte où tous s'entre-soutiennent.

De toutes ces fondations, la plus importante et la plus productive, c'est évidemment la dernière organisée, la banque du crédit. L'auteur ne craint pas de l'appeler, avec un peu trop de confiance peut-être, la forme vraiment nationale de l'association allemande. Le fait est que cette institution a pris, depuis quelques années, un développement sans exemple chez nos méditatifs voisins. Elle est basée exclusivement sur le principe de mutualité, sur la capacité personnelle de ceux qui sollicitent des avances. La caisse emprunte les sommes dont elle a besoin : tous les membres sont cautions solidaires vis-à-vis du prêteur, auquel on paye l'intérêt aux taux ordinaires. Le prêteur est soit un capitaliste étranger, soit un sociétaire qui vient apporter ses économies ; on a ainsi une caisse d'épargne, mais dont le capital ne reste pas oisif, et revient quelquefois à titre d'avance à celui même qui l'a versé. Les membres doivent en outre payer chaque mois une cotisation peu considérable : à Delitzsch, elle est de 2 silbergros (25 centimes), et elle doit être payée jusqu'à ce que le montant de ces cotisations, joint à celui des dividendes, fasse un total de 60 fr., ou 16 thalers. Ce total forme l'apport social, l'*action* dont le sociétaire reste créancier, dont il pourra demander le remboursement s'il quitte la société, et d'après lequel on calcule sa part dans les dividendes à répartir. La société faisant en effet les mêmes opérations qu'une banque, se trouve souvent avoir des bénéfices. C'est un grand appât pour les ouvriers que cette participation aux affaires et cette propriété d'une petite action : aussi, depuis la fondation de la société, qui à Delitzsch remonte à 1850, jamais on n'a manqué d'argent; et on a même été obligé de refuser des offres ; la plus grande partie du fonds de roulement arrive ainsi, par le remboursement progressif des sommes empruntées au dehors, à appartenir aux sociétaires, et les intérêts ne sortent pas de la société.

Outre les 25 centimes chaque mois, tout associé doit payer en entrant 15 silbergros (1 fr. 87 c.), plus 2 silbergros (31 centimes) chaque année pendant les quatre premières années : ces petites sommes forment un fonds de réserve destiné à couvrir les pertes qui pourraient être occasionnées par les avances non remboursées ; ce fonds n'est jamais rendu.

On conçoit que, pour être à même de payer les intérêts aux créanciers de l'association, ainsi que pour couvrir les frais d'administration et réaliser le bénéfice qui sera réparti comme dividende, la caisse

doit prêter à un taux assez élevé ; il atteint généralement 8 pour 100 par an ; mais comme les prêts ne sont jamais consentis que pour quelques mois (à Delitzsch on ne dépasse pas trois mois), l'ouvrier s'en aperçoit bien moins ; d'ailleurs il faut se rappeler que chez n'importe quel banquier, s'il parvenait à se faire ouvrir un crédit, il ne l'aurait certainement pas à moins de 6 pour 100, plus un sixième ou même un quart pour 100 de provision par mois ; et surtout si, rejeté par les banquiers, il s'adressait à ces usuriers qui spéculent sur sa misère, il se verrait bientôt réduit, par mille comptes et décomptes obscurs, au chiffre de 40 ou 50 pour 100 [1]. « N'oublions pas, dit M. Batbie (*le Crédit populaire*, p. 240), que chez nous la moyenne des prêts des Monts-de-Piété, c'est-à-dire des prêts sur garantie réelle, est de 8 pour 100, et que la solidarité en Allemagne a par conséquent produit le même effet que le nantissement. Encore 8 pour 100 n'est qu'une moyenne, et le Mont-de-Piété de Paris prête à 9 ou 9 et demi pour 100, taux relativement modéré si on le compare à celui de 12 ou de 15 pour 100 que des Monts-de-Piété prélèvent en province. Un avantage dont ne jouissent pas les emprunteurs sur gage et qui appartient aux associés clients des banques populaires, c'est le partage des bénéfices. Lorsqu'ils payent un intérêt élevé, ils savent bien qu'ils en retrouveront au moins une partie dans les bénéfices qui, au bout de l'année, leur seront distribués comme dividendes. »

Les intérêts des sommes prêtées par la caisse sont retenus lors du prêt.

C'est d'après le total de l'encaisse et les besoins de la localité que l'on décide le maximum des crédits à accorder à chacun. Dans les petites villes, un seul emprunt va quelquefois à 300, même 500 thalers (le thaler vaut 3 fr. 75 c.) ; dans les grands centres, il peut s'élever à 1,000 thalers ; et chose digne de remarque, jusqu'ici les proportions ont été si bien gardées, que les prêts, même considérables, n'ont jamais dégarni complétement la caisse. Ces réunions d'ouvriers se sont trouvées tout à coup instruites, par le seul sentiment de leurs intérêts et de leur responsabilité, des règles financières les plus délicates ; on en a vu qui inspiraient tant de confiance, que les fonds leur étaient offerts en masse, et à mesure qu'elles élevaient la somme de leurs avances, elles abaissaient à 7 pour 100 l'intérêt servi à leurs créanciers.

Quant aux garanties de ces prêts, on n'en pouvait exiger que de personnelles à l'emprunteur, sous peine d'abandonner le but de l'institution, le secours apporté aux petits commerçants ; le prêt est

[1] Schultze-Delitzsch.

donc à fait découvert; on ne demande que deux répondants. D'ailleurs, tous les membres de la société se connaissent parfaitement ; on y est admis sur un vote de l'assemblée générale; tout le monde sait l'honorabilité, l'activité de l'emprunteur, puisque lors de son admission il a été fait sur lui une enquête sévère ; il trouve donc facilement les deux cautions exigées ; s'il ne les trouve pas, c'est qu'il demande une somme trop considérable, et il a intérêt à la réduire de lui-même à un chiffre plus en rapport avec ses moyens. Les banques n'ont encore presque rien perdu par suite de non-payement, et le fonds de réserve, dont nous avons parlé plus haut, a pu s'amonceler chez quelques-unes d'une façon considérable.

L'administration est confiée à un comité composé d'un président, d'un teneur de livres, d'un caissier et de neuf assesseurs, nommés et contrôlés par l'assemblée qui se réunit tous les trois mois. C'est le comité qui prend les informations, qui déclare aux membres en retard de deux mois pour leur cotisation, la perte de leur qualité de sociétaires. On peut en appeler à l'assemblée de toutes les décisions du comité [1].

La nature de ces sociétés, au point de vue juridique, se rapproche beaucoup des sociétés en nom collectif de notre Code de commerce ; c'est la *societas* du droit romain, presque universellement encore appliqué en Allemagne ; d'après la loi prussienne, elles doivent être autorisées.

La première fondation date de 1850 ; citons, pour faire connaître la situation actuelle, un passage d'un très-remarquable article, publié par M. Horn, dans *le Journal des Débats*, le 15 octobre 1863.

« Le rapport de M. Schultze, pour la fin de l'année 1862, donne l'énumération nominative de 511 associations de prêt. Sur ce nombre, 243 avaient envoyé à l'agence centrale leurs rapports sur les opérations de l'année 1862. En voici le résumé très-sommaire : ces 243 banques ou sociétés d'avance comptent, à la fin de 1862, 69,202 sociétaires ; les *boni* des sociétaires s'élèvent à 4,498,290 fr., et leurs versements volontaires ou dépôts à 10,313,315 fr. ; le fonds de réserve est 498,350 fr., et les banques détiennent un capital emprunté de 12,903,875 fr. ; les fonds à leur disposition se montent donc ensemble à 27,715,480 fr. Les avances faites aux sociétaires dans le courant de l'année se renouvelant tous les trois mois, atteignaient le chiffre de 88,778,480 fr. et avaient rapporté 1,772,490 fr. en intérêts et provisions; de leur côté, les banques avaient payé 1,31,970 fr.

[1] Voir la brochure de M. Abrial, *Du Crédit et des Institutions de crédit*, p. 123 et suiv. Paris, Guillaumin. — Voir également M. Batbie, *Du crédit populaire*, et les nombreuses publications de M. Schultze sur les *Vorschussbanken*.

en intérêts, 402,300 fr. en frais d'administration, et réalisé un bénéfice net de 404,800 fr. »

La direction centrale, dont il est parlé ici, à pour président M. Schultze lui-même. Elle reçoit les communications des diverses sociétés, leur donne des conseils; trouve pour celles-ci le placement des fonds qu'elles ont disponibles, indique à celles-là où elles pourront emprunter. Ce syndicat (*Anwaltschaft*) a fondé un journal intitulé *la Corporation de l'Avenir*, dans lequel sont traitées les questions de crédit et d'économie politique intéressant les banques ouvrières. Actuellement il s'occupe de la fondation d'un comptoir central où les sociétés pourront trouver de l'argent à un taux modéré. Cette idée a été inspirée par l'union contractée entre plusieurs associations prussiennes; il y a une caisse commune, et on est arrivé à ne presque plus emprunter au dehors. Une banque centrale serait plus utile et plus puissante encore; on y recevrait en dépôt la réserve de cinq cents établissements répartis sur le sol de toute l'Allemagne, et qui, par là même, souffrent rarement d'une même crise commerciale.

La première assise de cette banque est déjà posée. Une société s'est formée à Berlin en 1862, pour cautionner auprès d'un banquier les associations ouvrières dans leurs emprunts. Prenant sur elle-même les risques toujours réels de la solvabilité des artisans, elle évite à ceux-ci, moyennant un intérêt minime, le prix considérable prélevé par le banquier en garantie de la somme qu'il leur confie.

Cet exposé est la meilleure réponse qu'on puisse faire aux attaques dirigées par certains auteurs contre l'organisation un peu compliquée de ces institutions. Les lois économiques ont ceci de très-curieux que nous les appliquons sans les avoir apprises. Créé par la Providence pour vivre en société, l'homme se tourne vers ces lois comme la plante vers le soleil. Tout artisan, tout homme du peuple sans instruction est parfaitement capable de devenir sociétaire d'une association même savamment constituée, pour cela il suffit de deux choses : la première, c'est de débarrasser son intelligence des sophismes incroyables que des réglementations prétentieuses et ignorantes y ont fait germer; il faut lui montrer que les socialistes conservateurs, ceux qui demandent à la protection, aux règlements, aux lois, l'augmentation et la conservation de leur industrie, sont aussi dangereux que ces socialistes révolutionnaires qui rêvent un capital, un travail, une richesse répartis sur l'État. La seconde condition, la plus importante, c'est de développer son énergie et sa valeur personnelles; lui faire comprendre que l'aisance dérive de l'épargne, l'épargne de la puissance sur soi-même; que crédit et

honorabilité sont deux mots qui deviendront identiques, et que toute prospérité a pour base une vertu. En suivant cette ligne, ne craignons pas que les institutions populaires soient trop sérieuses, trop compliquées : l'homme de bien s'y trouvera dès le premier jour à son aise et comme chez lui ; car, nous le répétons encore, toutes ces lois qui paraissent si étranges, sont écrites dans le cœur même de l'humanité : c'est le corollaire du précepte : tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Il serait difficile de suivre, dans un aussi grand détail, la marche des sociétés pour l'acquisition de la matière première (*Rohstoff-verein*); les opérations sont à la fois beaucoup plus simples et beaucoup moins définies : nous reproduisons néanmoins quelques notes de M. Schultze à ce sujet.

« De tous les états, dit-il, les cordonniers ont été jusqu'à présent les plus empressés à s'associer. Cela tient d'une part à ce que cette classe d'artisans est la plus nombreuse, et la plus pauvre peut-être ; d'autre part à ce que les matières qu'ils emploient, les cuirs, etc., ont subi depuis quelques années l'énorme augmentation de 200 pour 100 : chose qui rendait presque impossible l'achat en détail. Il peut y avoir maintenant (ceci était écrit en 1858), 30 associations de cordonniers, comprenant environ, dans toute l'Allemagne, 1,600 membres. Les autres métiers n'en comptent guère que 20 ou 30 : ce sont surtout les menuisiers, les tisserands, les libraires et les tailleurs. Les sociétaires sont solidaires, la cotisation est variable : c'est la société qui traite avec les fournisseurs. On a calculé l'économie résultant pour chaque membre de ces achats en gros ; elle monte quelquefois à 40 et 50 pour 100. A Delitzsch, les associés purent faire, sur chaque paire de souliers, une déduction de 2 silbergros et demi, ou 35 centimes, sans rien ôter à la qualité. Les cordonniers des villes environnantes vinrent se plaindre à l'auteur qu'ils ne pouvaient plus soutenir la concurrence, et ils le prièrent de les organiser de la même sorte que leurs redoutables antagonistes ; quatre petites villes se trouvèrent ainsi pourvues d'associations.

« Celle de Delitzsch, la première de toutes, compte maintenant une centaine de membres : de 1855 à 1856, ses affaires montèrent à environ 8,000 th. ou 30,000 fr., et en un an, elles s'élevèrent tout à coup à 11,068 th. somme qu'elle a toujours dépassée depuis. C'est une société en nom collectif ; elle est administrée par un comité, composé d'un président et de deux assesseurs, qui décident sur la qualité et le prix des marchandises ; ils réunissent l'assemblée générale, et lui rendent compte de leurs actes ; — en outre, un teneur de livres, inspecteur des magasins ; un caissier, qui reçoit les cotisations et paye les dépenses sur l'ordre du président. Le teneur de livres et le caissier

ont donné caution ; ils reçoivent en payement : le premier, deux et demi pour cent ; le second, trois-quarts pour cent sur les ventes. Pour couvrir les intérêts à payer aux créanciers de la caisse, et pour recouvrer les frais d'administration, on prélève, à la revente, 6 ou 7 p. 100 du prix total de l'acquisition ; ainsi, lorsque l'association aura acheté pour 100 fr. de cuir, et qu'un des membres viendra lui en demander pour 10 fr., il payera en outre 60 ou 70 centimes.

« Comme le capital, par suite des remboursements des membres qui achètent en détail, se renouvelle au moins trois fois par an, les intérêts, déduction faite de toute charge, arrivent à former un profit considérable pour la société. Avec une partie de ce profit, elle se constitue d'abord un fonds de réserve ; elle forme du reste un dividende attribué à chacun proportionnellement à ce qu'il a racheté de marchandises ; mais on ne distribue pas les dividendes, on les garde dans la caisse, on les groupe en actions de 25 thalers ; alors, prenant le rôle de caisse d'épargne, la société les retient en payant intérêt, et remplace ainsi peu à peu les capitaux empruntés à des étrangers. »

La société de Delitzsch a encore ceci de remarquable, que, depuis quelque temps elle fait vendre dans un seul magasin, et sous la direction d'un seul employé, les produits de tous les membres. Elle se rapproche donc de ces associations de production destinées sans doute à nous présenter la forme la plus parfaite de l'association populaire ; nous en avons vues quelques-unes en France, entre autre l'imprimerie Remquet ; il s'en établit un certain nombre actuellement en Allemagne. Il est presque impossible de décrire leurs statuts, variables suivant la nature de l'entreprise et le caractère des associés. On peut dire seulement qu'elles demandent une direction plus une, plus ferme, et une plus grande intimité entre les sociétaires.

A la fin de 1861, on pouvait compter en Allemagne 250 associations, contenant 1,200 membres, pour l'acquisition des matières premières ou la production en commun. Dans un compte rendu officiel de 1862, M. Schultze n'avait de renseignements précis que sur 32. Elles comptaient 1,527 membres ; leur encaisse était de 61,343 thalers, dont 19,308 appartenant, sous forme d'actions, aux sociétaires eux-mêmes ; le reste emprunté à des étrangers. Elles avaient fait pour 19,335 th. d'achats en gros, ce qui montre leur crédit. L'économie réalisée pour les membres, par la suppresion des intermédiaires, évaluée de 10 à 20 pour cent, le bénéfice net de la société restait, tous frais payés, de 5,679 thalers. — 150 sociétés ont commencé à fonctionner en 1861 ; on estime le nombre de leurs membres à cinq ou six mille, et leur capital à trois millions de francs.

Les *Consumverein*, ou sociétés ayant pour but d'acquérir à meilleur

compte les denrées nécessaires à la vie, sont les moins nombreuses en Allemagne. C'est pourtant la forme la plus rudimentaire de l'association, et les *stores* anglais sont là pour prouver tout le profit qu'on en peut retirer. Peut-être est-ce la nécessité de payer comptant, peut-être est-ce parce que l'on rencontre ici la routine, non plus de l'ouvrier, mais de sa ménagère. Il est bien dur, en effet, de ne pas changer de laitière ou de boulanger ; de ne pas pouvoir se brouiller avec eux, de renoncer à ces causeries avec dix ou douze personnes, qui emploient si laborieusement la matinée des commères de tous les pays. Dans une association, vous prenez tout à la même boutique ; vous n'avez qu'une course à faire : voilà la bonne moitié des distractions de la journée perdue : et lorsqu'on songe à ce qu'est la vie de ces pauvres femmes, toujours courbées sur un ouvrage mal payé, entourées de trois ou quatre petits enfants dont elles voient les haillons sans avoir le temps de les raccommoder : sans soleil, souvent sans un pot de fleur sur leur fenêtre, on comprend tout ce que doit être pour elles une distraction !

Quoi qu'il en soit, on ne comptait en 1862, en Allemagne, que 50 ou 60 caisses de consommation. Les plus importantes étaient celles de Hambourg ; l'une fondée en 1852, l'autre en 1856. Elles avaient alors 7 comptoirs dans la ville, et les associés pouvaient s'y fournir de pain, de bois, de viande fraîche et salée, de légumes et d'épiceries. Elles faisaient pour environ 182,500 fr. d'affaires par an : leur bénéfice était considérable, et l'économie réalisée plus grande encore. A Zurich, il existe une autre société du même genre, qui, en outre, tient plusieurs restaurants. Le total de ses opérations s'est élevé en un an à 801,883 fr, avec un bénéfice net de 23,500 fr. La société d'Erfurt a fait mieux encore, quoique sur une moindre échelle; après deux ans d'existence, elle se mit à servir, non plus seulement ses sociétaires, mais le public tout entier ; elle est parvenue, par le bon emploi de ses capitaux et une sévère administration, à des dividendes qui ont atteint le chiffre de 19 pour 100, sans compter les 6 pour 100 payés par la caisse aux sociétaires qui lui confient leurs économies.

Qu'on se figure maintenant ces trois sortes d'associations, ces *Vorschussvereine*, ces *Rohstoffvereine*, et ces caisses pour l'acquisition des denrées, fonctionnant ensemble dans une même petite ville, se prêtant l'une à l'autre leurs fonds et leur concours, et l'on comprendra quels grands bienfaits il peut en résulter. C'est le succès dont M. Schultze a vu couronner ses efforts. Il a vu aussi les artisans développer leur intelligence et leur activité dans cette discussion quotidienne de leurs intérêts ; et certes, il est bon de citer son exemple aux esprits dévoués comme lui aux idées libérales. Lorsque s'éva-

vanouissent une à une les espérances politiques, dont la Prusse, en 1848, avait bercé l'Allemagne, il ne se découragea pas ; les classes supérieures, le faîte de la société, avaient eu une défaillance ; il est allé travailler patiemment aux fondations de l'édifice : là il forme des hommes moins brillants, mais plus solides, parce qu'ils souffrent et travaillent ; un jour ces hommes arriveront, avec leur raison pratique et simple, à se demander qui les mène et où on les mène. Leur voix alors ne sera plus la voix de l'émeute ; mais devant leur attitude digne, M. de Bismark reconnaîtra peut-être que le droit divin n'est pas cet absolutisme militaire forgé par les scepticismes réunis de Voltaire et du grand Frédéric.

L'impulsion donnée par M. Schultze ne se borne pas aux institutions placées sous sa direction personnelle ou communiquant avec lui. Il s'est formé dans chaque pays des associations du même genre. A Munich, par exemple, j'ai vu une société de tourneurs, tapissiers, menuisiers, en un mot, de tous les marchands qui emploient le bois comme matière première. On y retrouve le cachet réglementaire et protectionniste de toutes les institutions bavaroises ; néanmoins elle présente des caractères assez curieux pour mériter l'attention. Ils viennent de faire construire à frais communs une maison contenant vingt ou trente ateliers ; une machine à vapeur, placée au rez-de-chaussée, fait mouvoir une grande scierie pour les pièces de bois d'une dimension considérable, et au moyen d'un arbre, elle communique le mouvement à une poulie située dans chaque atelier. L'ouvrier, en louant une chambre pour son travail, loue donc en même temps un moteur pour son tour ou son établi, comme le bois s'achète en commun, la production de chacun augmente de la proportion qui sépare le métier à vapeur du simple métier à bras, et les frais se divisent au point de n'être plus très-lourds. Sans doute, il serait plus économique encore de s'associer et de travailler tous dans une même pièce, sous la direction d'un chef d'atelier élu par les sociétaires. Cependant, pour l'ouvrier qui tient à son indépendance, le système de la séparation des ateliers est précieux. Je ne pourrais donner ici les résultats de cette entreprise, trop récente encore pour être appréciée.

A Vienne, un homme qu'on trouvera toujours là où la science et le bien auront besoin d'un champion dévoué, le professeur de Stubenrauch, fonda, en 1852, une caisse d'achat en gros sur le modèle de celles de Delitzsch. L'ouvrier y dépose, pendant l'été, tout ce qu'il peut épargner sous par sous. Il doit, pendant un an, apporter chaque semaine au moins 12 centimes et au plus 5 francs. Vers le mois d'août, il déclare, sur un bulletin qui lui est remis, le genre de denrées qu'il désire pour son hiver. La société a des avances ; elle a des

correspondants sur les principaux marchés; lorsque se présente une bonne occasion, elle achète une grande quantité de blé, de pommes de terre, de charbon, etc., et au mois de novembre, distribue à ses membres les provisions qu'ils ont demandées ; la quantité est évaluée au prix coûtant, plus deux ou trois pour 100. En 1861, on comptait 1,840 associés ; le total des affaires pour l'année montait à 27,500 fl. ou 68,700 fr. environ.

Ces institutions, parmi lesquelles je pourrais citer encore la grande entreprise d'assurances sur la vie, *Austria*, et la société de la Croix, vaste caisse d'épargne pour la ville de Vienne, se distinguent de celles de M. Schultze par l'admission de *membres honoraires*, payant une cotisation assez considérable, et renonçant aux intérêts. Confiant en effet dans le principe de la mutualité, et ne voulant enchaîner personne même par les liens de la reconnaissance, le député libéral prussien rejette de ces associations tout ce qui peut ressembler à une charité. Il s'en est expliqué énergiquement : il ne veut pas que par des subventions, les États ou surtout l'*Église* puisse accroître son influence ; cette thèse revient tous les ans dans ses comptés rendus ou dans ses brochures. Elle est basée, je n'en doute pas, sur une noble assurance d'inventeur et sur une conviction profonde ; mais n'y a-t-il pas là quelque reste de passion politique? N'est-ce pas pour écarter de son terrain le *parti de la Croix*, les grands propriétaires, ceux qui peuvent et qui aiment donner? Je le craindrais. Mais si tel est son but, M. Schultze le dépasse en cherchant à l'atteindre. En n'acceptant aucune avance, il ne peut s'adresser qu'aux artisans qui ont déjà quelques épargnes, aux petits commerçants, aux ouvriers en chambre ; il laisse de côté cette trop nombreuse classe, qui mange le soir le pain gagné le matin, appelés en France journaliers, et en Allemagne *Arbeiter*. Où ces derniers pourraient-il prendre la première somme pour participer au bénéfice des caisses d'achats en gros? Une fois entrés dans l'association, une économie en amenant une autre, ils s'y maintiendront sans doute ; mais les premiers frais, qui les supportera ? Aussi ces pauvres gens voient-ils les banques de crédit, les sociétés fonctionner pour de plus fortunés qu'eux, et les épargnes réalisées par ceux qui en auraient bien moins besoin. Il tend ainsi à se former, dans la classe ouvière, une aristocratie profondément séparée de la masse, et suivant un courant d'idées tout à fait contraires. Éprise des bienfaits de l'association, une partie des petits commerçants s'est déclarée ouvertement pour le rétablissement des jurandes et des entraves ; à Weimar entre autres, on a pu voir avec étonnement ressusciter des préjugés tout à fait gothiques, et un appel à la loi comme remède aux difficultés ouvrières. Au contraire, les journaliers s'avancent vers les idées socialistes d'un capital et d'un

travail fournis par l'État; des intrigants exploitent ces pensées, excusables chez les malheureux, car elles sont les rêves sombres de la misère, mais coupables chez quiconque s'en sert comme moyen de popularité; et ces théories dangereuses ne sont pas un des moindres périls qui menacent aujourd'hui la Prusse.

Pour les conjurer, il faudrait que les classes aisées fissent aux plus pauvres les premières avances; lorsqu'un homme est fatigué, s'il tombe, il sera incapable de se relever; mais qu'un ami lui tende la main, une fois debout, il marchera encore; il en est de même de ces couches de la société, où la fatigue de la misère est le seul héritage qu'on se transmette depuis des siècles; et cette main amie, c'est la charité; elle ne doit pas porter celui qui tombe; elle ne doit pas agir à sa place, mais elle doit le relever de ses chutes et panser ses blessures.

On ne supprime pas impunément la charité dans un État, et on la supprime lorsque le gouvernement la confisque ou lorsque les savants la condamnent. Il est bizarre que l'homme, déjà si faible, cherche encore, par un travail d'*épuration* mesquine, à se priver des moyens d'actions qui lui ont été donnés par la Providence. Au siècle dernier, on ne voulait trouver la vérité que par l'esprit seul et par la raison; partout où se montrait le cœur, la faculté qui aime, et qui va au vrai sans intermédiaire comme l'aimant va au pôle, on la repoussait avec dédain. Qu'est-il arrivé? Le sophisme a envahi la philosophie, et il a fallu une réaction amenée par de grandes souffrances pour retrouver dans l'amour cette vérité qui est autre chose qu'un raisonnement juste. Il en est de même de la vie sociale; nous venons de découvrir les lois éternelles des rapports des hommes entre eux; nous avons vu ces lois inflexibles comme celles de l'astronomie; aussi fiers de ces découvertes que si nous les eussions inventées, nous repoussons tout ce qui n'est pas compris à nos yeux. Mais la charité est aux lois sociales exactement ce qu'est notre libre arbitre aux décrets préétablis de Dieu; l'intervention volontaire d'une action harmonique à ces décrets, qui les confirme, qui les aide bien qu'elle n'en soit pas la cause. Là où la loi économique broie dans ses engrenages quelque existence chétive, la charité peut venir ajouter un rouage de plus; adoucir par conséquent le mouvement sans le troubler, mettre la goutte d'huile qui empêchera le fer de s'échaufffer et de crier. En un mot, la charité c'est le cœur, la loi économique c'est la raison; la société ne peut se passer ni de l'un, ni de l'autre, non plus qu'un individu; celui qui ne suivrait que son cœur, serait un rêveur sans force; celui qui n'écouterait que sa raison, serait un érudit peut-être, mais jamais un homme.

Ces attaques contre la bienfaisance ont de plus l'immense inconvé-

nient de rendre ennemis des institutions modernes et de leur ingénieux mécanisme beaucoup d'esprits supérieurs et zélés pour le bien. On a peine, avouons-le, à écouter sans impatience le mépris que déversent certains novateurs, orgueilleux de cinq ans de succès, contre les dix-huit siècles de vertus sociales que compte le christianisme ; une des complications sérieuses de l'*Arbeiterfrage* en Allemagne, est certainement cette fierté blessée des hommes religieux, tant catholiques que protestants, et le malentendu entre de bonnes intentions qui poursuivent un même but. Peut-être faut-il en voir une preuve dans le si remarquable ouvrage de Mgr de Ketteler, et dans les objections qu'il fait aux banques d'avance. Heureusement, ce publiciste puissant ne dédaigne pas de descendre dans l'arène et d'y combattre avec les armes modernes, sans opposer à ses adversaires, comme un bouclier qui met les idées sous la protection de la personne, son caractère sacré d'évêque. Nous oserons donc lui répondre.

La base des attaques *économiques* de Mgr l'évêque de Mayence est cette théorie, puisée dans Ricardo, que le salaire se proportionne *toujours* aux frais de subsistance ; que plus les frais de subsistance baisseront, plus le salaire diminuera ; l'ouvrier ayant besoin de moins d'argent pour se nourrir, sera moins exigeant vis-à-vis de l'entrepreneur ou du chef d'industrie. Les associations qui tendent à se procurer à meilleur compte les denrées, ne seraient donc qu'un palliatif, puisque, dans le budget d'un artisan, elles feraient baisser la recette en même temps que la dépense. Il faut chercher un remède dans la diminution du profit que recueille le capitaliste, et dans l'augmentation, pour le travailleur, de sa part dans le gain de la production.

Disons d'abord que l'idée de Ricardo n'est vraie que dans les temps d'extrême calamité, lorsque l'ouvrier est poussé par la faim jusqu'aux dernières angoisses. Dieu merci, il peut presque toujours retirer de son travail plus que sa nourriture, et lui demander encore l'amortissement, par l'épargne, de son capital engagé, qui n'est autre que sa chair et ses muscles. Mais les frais de subsistance fussent-ils, dans l'intention de l'ouvrier, la règle des salaires, l'abaissement de ces frais n'entraînerait pas pour cela la baisse fatale des salaires. Pourquoi? Parce qu'il y aurait, sur les subsistances, une économie réalisée ; de là, une partie de l'argent employé auparavant à l'acquisition des denrées deviendrait disponible ; loin de rester oisif, cet argent demanderait des ouvriers pour s'employer ; il y aurait alors hausse dans le prix du travail.

On ne doit jamais oublier que tous les intérêts sont solidaires ; que les quelques sous mis de côté par le plus pauvre sont une valeur créée qui enrichira la société tout entière, et qu'une économie faite par un seul, est, au fond, une économie pour tous.

Qu'est-il besoin d'ajouter que nous admirons, du reste, la vive peinture faite par Mgr de Ketteler, de l'insuffisance de l'égoïsme, de l'incapacité du matérialisme à former des hommes de cœur, absolument nécessaires pour la réussite des associations. On veut, sur la base de l'intérêt privé, remplacer par une combinaison mécanique les liens organiques qui associaient entre eux les hommes déjà unis par la charité. On ne voit pas que l'intérêt personnel ne créera jamais la force morale, qui la plupart du temps consiste à lui résister.

IV

Il faut donc, à côté des institutions mutuelles, des institutions de charité ; il faut même quelquefois que la charité intervienne pour aider la mutualité, ainsi que dans une armée, fût-elle la plus brillante du monde ; il faut des ambulances pour les blessés. C'est ce qu'on a compris en Allemagne, et je terminerai ce travail par un aperçu sur quelques entreprises où la bienfaisance des fondateurs est venue habilement en aide aux efforts des intéressés. Je n'ai pas, ainsi que je le disais en commençant, la prétention de tout savoir : en ce qui touche la charité, qui peut prétendre avoir percé les voiles dont une sainte pudeur s'entoure, et qui peut dire tout ce qu'il y a de sacrifice et de vertu cachés dans un secours minime ? Je parlerai seulement de deux ou trois institutions remarquables, qu'il serait heureux de voir connues et imitées.

Une des principales est la société pour la construction des logements ouvriers, située à Berlin. Fondée en 1849 sous l'inspiration du professeur Huber, elle se proposait de loger dans des appartements salubres de petits ménages au nombre d'environ dix ou douze par maison ; de les former en association, de leur faire payer, pendant trente ans, un loyer un peu plus fort que les loyers ordinaires, et, au bout des trente ans, d'abandonner à l'association la propriété indivise de la maison tout entière. Les fondateurs versèrent d'abord la somme de 20,000 thalers ; puis on émit des actions au taux de 4 pour cent ; c'est dans cette limitation du profit qu'intervient la bienfaisance. Les loyers sont sur le pied de 6 pour cent : 4 payés aux actionnaires et aux fondateurs, 2 pour l'amortissement d'un certain nombre d'actions tirées au sort. Les locataires acquièrent, chaque année, un droit à la propriété. Si, au bout de cinq ans, ils

veulent quitter leur appartement, on leur rembourse ce droit, et ils se trouvent ainsi, par leur payement d'un loyer un peu plus cher, avoir joui des avantages d'un placement à la Caisse d'épargne. La société rachète cette part sur son fonds de réserve, composé de toutes les recettes extraordinaires et d'une cotisation assez légère entre les fondateurs.

Cette organisation, très-ingénieuse, a été bientôt jugée trop compliquée, et on n'avait pas compté, hélas! sur les querelles entre locataires. Lorsqu'il fut question d'acquérir la propriété par indivis, les dix ou douze ménages habitant ensemble ne purent s'entendre. Chaque fois qu'un locataire sortait, c'était pour lui rembourser ses avances, un compte fort obscur, et qui parfois remettait en question l'acquisition de la propriété par les autres. Aussi s'aperçut-on bientôt des difficultés de ce règlement. Disons pourtant tout de suite qu'ainsi constituée, la société a jusqu'à présent bâti vingt maisons; elle loge 1,095 personnes, et a bâti trente et un ateliers vraimennt remarquables par leur commodité. Mais pour étendre à plus de personnes les bienfaits d'un logement sain, on vit qu'il fallait renoncer à leur transférer la propriété de leur demeure; en effet, dans une grande ville, une chambre même en mansarde représente un trop grand capital pour qu'un ouvrier puisse songer à la posséder; s'il en était propriétaire, il la vendrait et ferait certainement une bonne spéculation; il est donc inutile de la lui donner, et surtout de la lui imposer. On fonda alors une autre œuvre, intimement unie à la précédente, mais n'ayant pas d'autre programme que de mettre à la disposition des ouvriers des logements bien construits à des prix très-modérés. Un don considérable de l'empereur de Russie et de la famille royale de Prusse fut le premier encaisse : on émit ensuite des actions, en n'en limitant pas l'intérêt, comme on l'avait décidé pour la première société : elles ont rapporté 3, 4 et 5 pour cent; les capitaux des spéculateurs, les donations des personnes bienfaisantes sont arrivés, sinon en foule, du moins en quantité suffisante, et les plus heureux résultats ont été obtenus. Moyennant 50 thalers par an, ou 187 francs, un petit ménage peut avoir trois pièces, dont l'aspect est propre, les murs et le plafond peints à la chaux avec des filets et des ornements, une cave pour chaque locataire et une buanderie commune pour tous; l'escalier est bien tenu. En rentrant chez lui le soir, l'ouvrier doit éprouver un vrai plaisir en voyant sa demeure si attrayante : il peut y inviter ses amis le dimanche; et quiconque a un peu étudié les ouvriers, sait combien l'appartement est une question de vie et de mort pour les vertus domestiques.

Néanmoins la Société pour la construction des logements ouvriers n'a pas évité entièrement le défaut de bien des institutions en Alle-

magne ; elle aussi ne s'est guère adressée qu'à une classe déjà au-dessus de la misère. Il serait à désirer qu'elle construisît maintenant des chambres plus petites, plus modestes encore pour les familles tout à fait malheureuses ou pour ces pauvres gens seuls qui s'entassent dans des taudis repoussants, et dont le dégoût abat le reste de forces qu'avait épargné la fatigue. Je ne doute pas que les hommes vraiment charitables placés à la tête de la société ne remédient d'ici à peu de temps à cette lacune.

A Francfort-sur-le-Mein, il y a une association analogue, basée également sur l'union de la bienfaisance des fondateurs avec les épargnes des locataires. Elle n'existe que depuis trois ou quatre ans. D'après le compte rendu du 24 mars 1863, elle avait déjà sept maisons, dont quatre bâties en 1862, représentant un capital de 110,000 florins, ou 236,000 francs. Les habitants en étaient au nombre de 119 ; l'intérêt des capitaux n'avait pas dépassé 3 pour cent, et pourtant les fonds arrivaient en assez grande quantité pour pouvoir construire, dans un quartier éloigné, trente-deux petites maisons et dix-huit ateliers, habitables en 1864 et déjà recherchés des ouvriers. Rassemblés par groupes de quatre, ces petites maisons évitent les inconvénients multiples des grandes casernes, où l'amas des misères physiques engendre trop souvent les misères morales. Deux familles, trois au plus logent dans le même corps de bâtiment. La société de Francfort, moins ambitieuse et plus pratique que celles de Berlin, n'a jamais cherché à transférer la propriété de l'appartement aux locataires; aussi, moins entravée dans sa marche, il est à croire qu'elle arrivera à de bons résultats. Nommons encore, pour les œuvres analogues, Brême, Chemnitz, Heilbronn, Elberfel et Lüdenscheid.

S'il est important de loger convenablement, pour la préserver de bien des vices, la famille de l'artisan, il est une autre œuvre aussi utile peut-être et aussi moralisatrice : c'est de ne pas abandonner aux mauvais conseils de la solitude l'ouvrier nomade qui arrive dans une place de commerce pour y chercher de l'ouvrage. Ne connaissant personne, ne sachant que faire de son temps, il ne tarde pas à lier, au cabaret, des amitiés faciles, et à dépenser le peu d'argent qu'il lui reste de son travail antérieur. Dans certaines villes manufacturières, par exemple à Mulhouse, on a fait de grands sacrifices pour éloigner cette classe voyageuse. Cela ne serait pas possible en Allemagne, où l'usage établi par les anciennes corporations, le *tour d'Allemagne*, subsiste encore dans les mœurs sinon dans les lois. Mais la bienfaisance s'est efforcée de parer aux dangers de cette coutume. Un prêtre catholique de Cologne, M. l'abbé Kölping, doué du zèle qui surmonte les obstacles et de la précision qui sait organiser,

fonda dans deux ou trois villes des bords du Rhin des établissements désignés en allemand sous le nom de Herberge, mot que je ne pourrais traduire au juste, car il tient le milieu entre *auberge* et *cercle*. Voici le but et les règlements de ces établissements :

On réunit, par des quêtes et des collectes, une somme suffisante pour acheter ou faire construire une maison. Cette maison est divisée en deux parties : dans l'une, il y a une grande salle entourée d'autres salles de moyenne grandeur ; dans l'autre, ce sont de petites chambres, garnies d'un très-simple mobilier, et un petit appartement plus complet et un peu plus recherché.

Le local une fois préparé (et c'est toujours à peu près sur ce plan, mais en proportion avec les ressources de l'œuvre), les principaux fondateurs nomment un président ou *præses*, qui doit être un ecclésiastique et être autorisé par son évêque à accepter cette charge. Il vient s'installer dans le petit appartement mentionné plus haut. Il s'entend ensuite avec les fondateurs ; on choisit un secrétaire et des professeurs, c'est-à-dire des hommes instruits, prêts à sacrifier chaque semaine une ou deux de leurs soirées pour venir faire, aux ouvriers réunis, un cours ou une lecture intéressante ; cette fonction doit être acceptée gratuitement comme celle de président.

On ouvre alors la maison. Les jeunes apprentis habitant la ville sont invités à y venir tous les soirs ; la grande salle est éclairée et réservée au jeu et à la conversation ; on y peut fumer et boire de la bière, fournie par l'établissement au prix courant ; dans une des salles voisines, il y a chaque soir un cours d'une heure, et une heure d'étude ; le dessin linéaire, le calcul, l'histoire, la géographie et le chant, sont en général l'objet de l'enseignement. La police est faite par un *chef* et par six assesseurs, choisis entre les ouvriers par le président. La direction supérieure de l'œuvre n'a donc avec les sociétaires aucun point de contact sur ce terrain où la différence de position sociale pourrait rendre froissants bien des petits détails ; seulement, on a toujours le droit d'en appeler au président de toutes les décisions. Maintenant que l'institution a pris des proportions considérables, on n'y est reçu que sur une présentation faite par un ancien membre, et une enquête où les renseignements sont pris par les six assesseurs ; l'admission est prononcée par le président. Mais une fois admis dans une ville, on n'a qu'à exhiber, dans n'importe quelle autre ville où il y a une *Herberge*, son certificat, on est immédiatement traité comme un frère. Le nouvel arrivant peut ainsi habiter pendant cinq ou huit jours une des chambrettes situées dans la maison ; il y paye le prix ordinaire, et reste là jusqu'à ce qu'il ait trouvé une demeure propre et honnête. Dans les pays où les corporations subsistent, le corps de métier paye en général trois jours de loyer au voyageur. S'il

tombe malade et entre à l'hôpital, deux jeunes apprentis sont désignés pour l'aller visiter ; s'il cherche de l'ouvrage, il trouve dans la grande salle commune un tableau sur lequel est inscrit le nom de tous les chefs d'ateliers de la ville, et le nombre d'ouvriers dont ils ont besoin. Enfin, il se trouve tout de suite en rapport avec de bons et vertueux camarades ; s'il y a dans la ville quelqu'un de ses compatriotes, il est sûr de l'y rencontrer ; il est étranger, mais il n'est pas isolé, et le découragement ne s'empare pas de lui.

Tout membre de la société, apprenti ou ouvrier, doit payer en entrant la somme de 6 kreuzers, ou 21 centimes, plus la même somme chaque mois ; en cas de voyage, la quittance reçue dans une ville sert, pour le même mois, dans une autre ville. Le caissier est un des six assesseurs.

Cette organisation a amené les plus heureux résultats, et la petite cotisation, jointe aux minimes dépenses du logement et de la bière consommée par les ouvriers, suffit aux frais ordinaires de la maison : il a été très-rarement fait un nouvel appel aux fondateurs.

Quant au nombre de ces Herberge, il doit être fort considérable ; j'en ai compté soixante en Bavière seulement, et ce n'est pas le pays où l'institution se soit le plus développée. On remet aux membres la liste de toutes les villes où ils peuvent trouver cet accueil fraternel ; on a remarqué qu'une telle certitude influe beaucoup sur leur itinéraire. Les protestants ont suivi, pour cette utile institution, l'exemple des catholiques ; il n'y a guère de différence dans le règlement : un pasteur remplace le prêtre dans la fonction de *præses ;* ils comptent à peu près quatre mille ouvriers dans l'association, et ont des correspondants à l'étranger ; à Paris, près du boulevard Saint-Martin, rue des Marais, 41, existe une *Herberge* évangélique allemande.

Dans la ravissante petite ville de Wernigerode, située au pied des montagnes du Harz, M. le professeur Huber, dont nous avons déjà parlé, a construit une maison de forme gracieuse et parfaitement distribuée. Une collecte a fourni les premiers fonds ; une *Herberge* de jeunes ouvriers y a été installée. Il y a, en outre, une bibliothèque publique, des cours le soir pour tous, et une grande salle où se réunissent les assemblées de charité, où se donnent des concerts, où se tiennent, aux jours marqués, les séances de la société de crédit mutuel, de la caisse d'épargne, des confréries pieuses, car cette petite ville de 6,000 âmes contient tous ces vrais éléments de la vie communale. Le minime loyer que payent pour un jour les associations, la dépense et le droit d'entrée des ouvriers forment le revenu de la maison de Saint-Théobald, idée bienfaisante exécutée avec le sérieux du savant et le goût de l'artiste.

Je termine ici ces quelques notes de voyage ; heureux si elles pou-

vaient attirer l'attention sur les fondations dont j'ai parlé. On nous présente trop exclusivement, à mon avis, des exemples tirés de l'Angleterre. Dans un pays depuis longtemps libre, on ne rencontre aucune des entraves qui nous arrêtent et avec lesquelles il faut bien compter. Sans doute, ces exemples nous animent à désirer le renversement des entraves, et tout progrès des idées libérales en matière politique est un pas fait sur le terrain social ; mais n'attendons pas, pour agir, que les difficultés s'aplanissent d'elles-mêmes, et, pour faire actes de majeurs, ne remettons pas au jour où nos tuteurs voudront bien rendre leurs comptes ; nous pourrions attendre longtemps.

C'est pourquoi nous avons plus d'une leçon à demander à l'Allemagne. Moins vifs et moins brillants que nous, les Allemands ont néanmoins d'inappréciables qualités : ils sont patients, persévérants, acceptant avec résignation ce qu'il y a de fatal dans une position faite, et trouvant au fond de leur cœur assez de force pour l'améliorer, assez de poésie pour l'embellir. Tandis qu'en France il n'y a guère de milieu entre la somnolence de la vie de province et l'activité anxieuse, non moins stérile, de la vie parisienne ; en Allemagne, c'est dans les petites villes, c'est à Delitzsch, à Eulenburg, qu'on fonde sans bruit tout ce dont nous venons de parler, qu'on discute en les pratiquant les questions sociales. Là, sous des gouvernements absolus, parfois inintelligents ou hostiles, on parvient à s'associer, à établir quelque chose de modeste mais de sérieux.

Lorsqu'en France nous faisons une entreprise, nous voulons trop qu'on en parle, et le bien seul est rarement pour agir un motif suffisant si la vanité n'y trouve son compte.

Aussi, c'est à nous, chrétiens, qu'il appartient mieux qu'à personne, d'être les initiateurs des ouvriers à cette vie mutuelle dont les deux bases nécessaires sont l'énergie et le renoncement. Le jour où les catholiques éclaireront leur zèle par la science et échaufferont la science par la charité, ils arriveront à des résultats civilisateurs dont les humbles commencements seront bientôt couronnés d'un succès lumineux. Lorsque les moines, nos pères dans la bienfaisance, venaient tirer de la barbarie le pauvre peuple des Gaules, ils s'établissaient deux ou trois dans la clairière d'une forêt ; les bergers et les malheureux arrivaient auprès d'eux ; on agrandissait la clairière, on labourait, on construisait quelques cabanes autour d'un petit oratoire. C'était certes bien peu ; et pourtant il y avait là le germe de la grande vie municipale du moyen âge, et beaucoup de villes ont commencé ainsi, où plus tard Dieu a été loué dignement dans de vastes cathédrales, et où les hommes ont été heureux.

De même, si nous voulions aujourd'hui aller chercher ceux qui tra-

vaillent, les grouper autour de nous, leur enseigner la vie sociale, nous leur ferions toucher du doigt la nécessité de la vertu chrétienne pour arriver au bonheur matériel, nous leur montrerions leurs vrais intérêts au flambeau de la justice, et nous ramènerions ainsi au christianisme, d'où elle est sortie, cette démocratie aujourd'hui égarée, mais qui règnera sur le monde lorsqu'elle aura une base plus solide.

G. DE CHABROL.

DEUX JEUNES FEMMES POËTES

« C'est aux femmes à entretenir dans les âmes les sentiments
« désintéressés... à ranimer, quand elle paraît s'éteindre, la flamme
« de l'enthousiasme et à lutter sans cesse contre l'égoïsme qui menace
« toujours de nous envahir sous les faux noms de prudence et de
« sagesse. Défendre les hommes contre les découragements auxquels
« les expose le contact avec la vie pratique, leur rendre la foi en leurs
« idées, quand, après des mécomptes répétés, le doute entre dans
« leur âme, voilà encore la part qui revient aux femmes. »

Ces paroles sensées, courageuses et charmantes ont été écrites par une femme, et parfaitement placées par elle au début d'une nouvelle vie de Jeanne d'Arc[1], cette jeune fille de dix-neuf ans qui rendit du cœur à toute une armée. Elles sont profondément vraies ; en douter, ce serait de l'ingratitude. Mais nous sommes ingrats. Les hommes ont coutume de dire qu'ils doivent tout à leurs mères ; on en rencontre peu qui déclarent devoir tout à leurs femmes, et on n'en trouve pas du tout qui conviennent que l'influence générale des femmes sur la société y entretient le courage, oui, le courage et les fortes vertus. Cela est cependant très-exact, et je voudrais essayer de le prouver en faisant remarquer la différence qui existe entre les poésies écrites par des femmes et les poésies écrites par des hommes. Je pourrais dire la même chose des romans.

Je ne parle pas de ces petites poésies, diversement insipides, que l'on peut appeler des étagères, car elles ressemblent à ces planches bien cirées et bien plates sur lesquelles une main oisive range une foule

[1] *Vie de Jeanne d'Arc,* par madame la marquise d'H. — Paris, chez M. Lévy.

de petites inutilités symétriques. Je parle de la vraie poésie, de l'art éloquent, émouvant et harmonieux, d'exprimer les grands sentiments de l'âme, de raconter les grandes heures de la vie; je nomme poésie l'art de chanter Dieu, la gloire, la nature, le plaisir, la douleur. Mais ne parlons ici que de ces deux derniers sentiments, de ces deux cordes vibrantes de toutes les âmes, de ces deux pages inévitables de notre histoire à tous, le plaisir, la douleur.

Eh bien! comparez les poésies des hommes et celles des femmes. Les hommes, en général, ont plus de talent; leur style est supérieur par la force, la souplesse, l'ampleur et l'éclat; ils racontent et ils décrivent mieux. Mais ils parlent du plaisir grossièrement, et de la douleur lâchement; toutes leurs mélancolies sont désespérées, toutes leurs tendresses sont molles. Les femmes parlent du plaisir purement, et de la douleur fortement. Ce sont les chants des hommes qui sont efféminés, et la lyre des femmes a des accents virils.

Il serait, je crois, assez facile de deviner les causes de cette supériorité, et j'en ferais honneur à l'influence du christianisme et à l'habitude de la lutte.

Plus religieuses que nous, les femmes aiment mieux, croient davantage, espèrent beaucoup plus que les hommes. Plus éprouvées et plus sacrifiées que nous, malgré les apparences, soumises à plus de contrariétés rachetées par moins de distractions orgueilleuses, ayant à satisfaire un plus grand cœur dans un plus petit domaine, les femmes supportent en silence des luttes multipliées, elles remportent chaque jour une foule de petites victoires, et ainsi la vie les aguerrit et les épure. On ne sait pas tout ce qu'il y a de force accumulée dans leur douceur. Elles se font de l'existence la vraie idée, qui est de la regarder comme un combat et un passage, et cette idée vraie, cette énergie habituelle, inspirent, animent et élèvent leur poésie.

Je m'explique ainsi la supériorité de la poésie anglaise. On s'est souvent demandé comment cette nation froide et pratique, cette nation qui n'a ni musique ni peinture, a cependant une poésie admirable, la première peut-être qui existe, Milton, Shakspeare, Byron. Mais, dans ce pays, la vie se dépense en efforts répétés; la religion, la politique, le commerce, tout y est concurrence et combat; les heureux ont à agir; les pauvres ont à remonter un courant terrible; les femmes ont à suivre leurs maris au bout du monde; les fils voient travailler les pères; c'est une activité, une effervescence continues. Je ne recherche pas en ce moment tous les effets, bons ou mauvais, de cette vie agitée, je constate seulement que l'Angleterre doit sa poésie à l'habitude de la lutte. Ardeur, énergie, désir, émotion, désespoir ou triomphe, la lutte engendre tous ces sentiments; or ils sont le fonds même de la poésie.

En fait de poëtes, en France, nous avons été obligés de nous contenter de peu, depuis Lamartine, Hugo, Musset et Laprade ; on prétend même qu'un jour, en entendant lire une longue série de poëmes envoyés au concours académique, le prince des critiques, M. Villemain, a pu murmurer cette sentence : *Le niveau du mauvais baisse.* Sauf quelques œuvres, dignes d'être plus connues, et quelques pages à extraire de la foule des volumes rimés, on pourrait parcourir le champ de la poésie en s'écriant : Il y a beaucoup d'ouvriers, mais la moisson est petite. Cependant, j'aime à rapprocher deux recueils de poésies, l'un français, l'autre anglais, qui méritent d'être tirés de la foule. Ils sont dus à la main de deux femmes.

L'un vient d'être couronné par l'Académie française ; il est intitulé : *Caritas*, et il a pour auteur mademoiselle Ernestine Drouet.

L'autre, parvenu en Angleterre à la septième édition, sans être connu en France, est intitulé : *Legends and Lyrics ;* il a pour auteur mademoiselle Anne-Adélaïde Procter.

Or ces deux recueils me paraissent précisément renfermer les qualités et les défauts que je signalais en commençant. Ils se partagent en essais de poëmes que je trouve inférieurs, et en morceaux détachés dont plusieurs me semblent tout à fait admirables. Ainsi je sacrifierais volontiers, dans les deux volumes de mademoiselle Procter, presque tout le second, qui contient des légendes et des récits ; — et, dans le volume de mademoiselle Drouet, la *Conversion de Madeleine*, la *Fille du Croyant*, *Sâvitri*. Je retrancherais même l'*Invocation* et le *Prologue* ajouté à la *Sœur de charité*, ce beau poëme couronné par l'Académie en 1862, et reproduit dans *Caritas*.

Je conviendrais encore volontiers que les vers de mademoiselle Drouet ne sont pas assez mélodieux, qu'elle n'a pas une horreur suffisante du ton familier. Je confesserais aussi que je me défie de mon admiration pour la langue de mademoiselle Procter, parce que je ne sais pas assez parfaitement l'anglais pour n'être pas dupe, en la lisant, du plaisir de la difficulté vaincue. Le lecteur qui lit à coup de dictionnaire ressemble à l'enfant qui cherche des pierres à coup de marteau ; il prend tous les cailloux pour des diamants. Mais, après ces réserves et ces critiques, combien je trouve d'énergie, de profondeur, de sensibilité, d'élan religieux, dans mademoiselle Procter ! Quelle vie, quelle grâce, quelle jeunesse, quelle joie surabondante, quelle vaillance et quel heureux caractère, dans mademoiselle Drouet ! Sur le recueil anglais, on pourrait écrire : *Stabat juxta crucem*, au pied de la croix elle se tenait debout. Sur le recueil français, j'écrirais le mot qui se lisait sur la porte de la chaumière de Jeanne d'Arc : *Vive labeur !*

I

On l'a dit, le peintre ou le poëte ne met sur la toile ou sur le papier que lui-même. Il en est ainsi de nos deux poëtes; leurs chants les plus parfaits sont inspirés par leur vie.

La carrière de mademoiselle Procter a été bien courte. Fille d'un poëte protestant et léger, poëte elle-même, et d'un vol plus haut, elle se convertit à la foi catholique; elle souffrit pour sa foi; puis elle est morte à trente ans, pleurée par de pauvres enfants au profit desquels ses poésies étaient vendues, et par les ouvrières de l'imprimerie de femmes de madame Faithful, qui les lisaient en les imprimant.

Elle a souffert même dans ses succès, souffert du noble mécontentement de ne pas assez bien exprimer ce qu'elle sentait, et c'est le sens d'une admirable pièce que je ne puis traduire sans éprouver la même souffrance, étant bien sûr de décolorer ce que j'essaye de reproduire :

L'INEXPRIMÉ.

« Il y a au fond de l'âme de tout artiste bien plus que tous ses efforts ne peuvent rendre; il sait que le meilleur reste non exprimé; il soupire à ce que nous disons réussi.

« Vainement il lutte, il ne saurait nous dire tous les mystères sacrés des ombres qu'il entrevoit. Vainement il lutte, la suprême beauté ne peut paraître sans voile aux yeux des mortels.

« Et plus pleinement il entend, plus divin est le message envoyé à son âme, plus il lutte en vain, accablé, noblement mécontent.

« Jamais n'a vécu un grand penseur qui ait révélé toutes les merveilles qu'a pénétrées son intelligence. Jamais un peintre n'a confié à la toile la moitié des lumineuses visions qu'il entrevoit.

« Le musicien, quand il vous charme et vous tient captifs dans ses liens mélodieux, ne rend autre chose que de faibles échos des célestes hymnes qu'il entend et qu'il s'efforce de reproduire.

« Et le poëte, digne de ce nom, ne fait pas entrer dans ses rimes tous ses rêves; la plus divine partie, cachée au monde, se découvre à lui seul dans le silence de son cœur.

« Ainsi de l'amour. Amour, art, deux mystères tout voisins, divers et semblables; bien pauvre serait l'amour de celui qui croirait en bien comprendre seulement le nom.

« Vainement il s'efforce, il ne peut répandre les richesses infinies qu'il possède. Plus il est tendre, et plus ses derniers secrets tombent inexprimés dans un abîme plus profond.

« Les choses du temps ont une expression ; elles parlent, elles meurent. Art, amour ! vous parlez, et vos paroles ont quelque chose de *l'infini* ; elles durent, leurs vibrations se prolongent, elles sont semblables aux frémissements d'une forêt sans limite, aux vagues éternelles d'une mer sans rivage ! »

J'ajoute une autre pièce de vers qui peint à merveille ce que mademoiselle Procter entendait par l'amour :

PARCE QUE.

« Ce n'est pas parce que votre cœur est à moi, à moi toute seule, seulement à moi, — ce n'est pas parce que vous m'avez choisie, moi faible et isolée, pour être à vous, — ni parce que la terre me semble plus belle, et l'air plus rayonnant, éclairé par vos yeux, — que je vous aime !

« Ce n'est pas parce que le sens obscur de ce monde me paraît plus clair, et que les colonnes du ciel, supportées par les anges, me paraissent plus voisines, et que la nature, avec toutes ses voix, chante et est en fête, depuis que vous me parlez, depuis que l'amour a réveillé mon cœur naguère en silence, maintenant en joie !

« Non ! ce n'est pas parce que votre main tient mon cœur et ma vie, et que votre volonté adoucit ou bouleverse tout en moi, qu'elle fait succéder au combat le calme et la paix, enseigne à la confiance à replier ses ailes ou à s'élancer hors de son nid, et dit à mon âme que le plus doux et le plus sûr asile, c'est la confiance qui s'abandonne à un être chéri.

« Non ! c'est parce que cet amour humain, si vrai, si pur, de vous pour moi, de moi pour vous, nous vient d'un amour plus tendre, plus complet, plus divin, qui conduit nos cœurs bien au-dessus de nous, qui place au ciel notre repos... Oui, je vous reçois comme un présent que Dieu m'a fait, — et je vous aime ! »

Si mademoiselle Procter a souffert dans son art et dans ses affections, elle a bien plus souffert encore dans sa tendresse domestique et dans sa conversion ; mais elle se roidit toujours ; sa vie est un orage, sa foi est un roc que l'orage n'ébranle pas. Quels accents doux et soumis dans la légende : *Waiting*, l'Attente ! Quelle fierté, quel religieux courage dans une autre pièce intitulée : *Strive, wait and pray !* Combats, attends et prie !

L'ATTENTE.

« Pourquoi demeurer triste et solitaire sur cette plage désolée, dont les vagues mélancoliques battent à la porte de la chaumière ?

— Viens, tu habiteras près du château, à l'ombre de nos vieux arbres, et ta vie passera doucement, entourée de soin, dans le repos, dans l'abondance. »

— « Madame, celui qui m'aimait tendrement s'est embarqué pour les terres lointaines, et j'attends ici son retour, espérant de jour en jour.

A ma porte, j'apporte mon rouet, guettant chaque navire que je vois, attendant, espérant, jusqu'à ce que le soleil s'évanouisse dans la mer, au couchant.

Après le soleil couché, sur ma chaumière je place encore un signal lumineux ; il verra de loin sa lueur connue, si son vaisseau revient la nuit.

— Noble dame, voyez votre fils souriant avec ses belles boucles blondes; je me rappelle le temps où votre mère était un enfant aussi beau. J'étais déjà là, à cette place, attendant, espérant.

— Les années ont apporté à tous de grands changements : à mes voisins, dans leur chaumière; à vous, nobles, dans vos manoirs. Rien pour moi! car je suis là attendant, et les années se sont envolées si vite, qu'il me faut vous regarder pour me dire qu'un si long temps est passé.

— Si j'entends un pas venant sur le rivage... Les années ont beau s'être écoulées! encore, parmi mille autres pas, je reconnaîtrai son pas léger et prompt.

— Si j'entends (cette nuit, peut-être?) quelqu'un s'arrêtant à ma porte, je reconnaîtrai les gais et doux accents entendus, salués si souvent jadis.

Ainsi, chaque jour, j'ai plus d'espoir, car il peut venir avant la nuit, et, chaque soir, je me sens plus sûre qu'il doit venir avant le lever du jour.

Merci donc, noble dame, merci! mais je ne puis vous obéir. Là où il m'a laissée, il doit me retrouver attendant, veillant, espérant,— toujours ! »

COMBATS, ATTENDS, PRIE.

Combats! Pourtant, je ne te promets pas que le succès que tu rêves aujourd'hui ne se flétrira pas quand tu croiras l'atteindre, et ne se fondra pas dans ta main... Mais un autre et plus saint trésor, que peut-être à présent tu dédaignes, te sera donné quand le labeur sera passé, et te payera de toute ta peine.

Attends! Pourtant, je ne te dis pas que l'heure que tu désires à présent ne viendra pas dépouillée de tous ses rayons et couverte d'un nuage de tristesse; mais bien loin au delà de l'avenir ténébreux, avec une couronne d'étoiles brillantes, une heure de joie que tu ne connais pas se lève en silence au-dessus de toi.

Prie! Quoique le don que tu demandes puisse ne jamais calmer tes craintes, ne jamais remplir ton attente... Pourtant, prie et verse tes larmes avec espoir; une réponse te viendra un jour; tes yeux sont trop faibles pour la voir.... Pourtant, *combats*, *attends* et *prie!*

II

Dans les poésies françaises de mademoiselle Drouet, même énergie, même foi profonde; mais, si elle verse encore des larmes, le rire joyeux prend le dessus; elle ne se traîne pas, comme la jeune Anglaise, sur ses genoux ensanglantés aux pieds de l'autel de la résignation; elle rit à Dieu, au monde, à la jeunesse, et même à l'infortune :

O pauvreté de mon enfance!
Toi qu'on redoute et qu'on offense,
Ma voix ne te maudira pas :
Ton calme sourire ici-bas
Est ma première souvenance.
Et tous les matins je redis
Comme un écho de la chaumière :
« Mon Dieu, donnez-moi la prière,
« Du pain, des fleurs, de la lumière,
« Puis une place au Paradis [1] ! »

Le poëte anglais a débuté par la paix et le bonheur, pour finir dans la lutte et l'adversité. Le poëte français a connu, dès ses premiers pas, l'obscurité, la gêne. Mais trois rayons, la poésie, la foi, le succès, sont venus illuminer sa vie.

Déjà la pauvreté même s'était transfigurée à ses yeux, comme elle le raconte dans le charmant récit, plein de naturel, de grâce, de cœur, intitulé : *Comment se forme une âme.* Elle rencontra sur son chemin quatre maîtres, quatre vieillards bien dissemblables. On les aurait nommé jadis les fées de son berceau. L'un, simple garde champêtre, son grand-père, content de peu, père aimé, serviteur fidèle, apprit au poëte la bonne humeur [2]. Le second, un savant, son oncle, lui fit un autre don précieux, le don de l'admiration.

[1] *Caritas*, page 25.

[2] Que l'on me permette ici un rapprochement. Dans les curieux Mémoires publiés par M. Buxton, sur la vie de son père, sir Thomas Fowell Buxton, ce généreux chrétien, compagnon de Wilberforce, qui proposa au parlement anglais l'abolition de l'esclavage, on lit que, tout enfant et orphelin de père, il eut de même pour ami et

Car les revers pour lui n'étaient pas des malheurs !
Il contemplait le ciel, il admirait un livre...
Et planait au-dessus de toutes les douleurs :
Admirer, pour lui, c'était vivre [1] !

Le troisième donna à l'enfant devenue jeune fille, à la jeune fille devenue institutrice, le goût et l'art de la poésie, car ce vieillard était un grand poëte, il se nommait Béranger. Chrétiens, nous que ce poëte a blessés, réjouissons-nous d'apprendre par quels mérites il a pu se faire pardonner ici-bas et ailleurs. Ce qu'il a fait de mal ne devait pas ôter à son élève le courage de la reconnaissance. Il était poëte, et surtout il fut bon.

Dieu lui payera plus d'un sourire!

Quel était, quel est encore, le quatrième vieillard ? Un évêque, un apôtre, en même temps qu'un grand écrivain ; j'ai nommé cet illustre évêque, attentif aux moindres étincelles qu'allument dans les âmes la piété ou l'éloquence, l'art ou le repentir, la charité ou la poésie, l'évêque d'Orléans. Que de voix se plairont à répéter avec la jeune poëte :

Certes, je dois beaucoup à ces maîtres que j'aime,
Dieu seul peut leur payer ce qu'ils ont fait pour moi;
Pourtant, je vous dois plus, — ô bienfaiteur suprême !
Car vous m'avez donné la foi [2] !

A une âme ainsi formée, élevée sur ces hauts sommets, les chants de joie sont naturels, et ce sont les meilleurs du recueil. Lisez *le Meilleur lot*, *Benedictus qui venit in nomine Domini*, *l'Oasis*, *le Moyen d'être heureux*, qui rappelle *les Deux Mères* de M. Legouvé, *les Sommets*, etc. Mais lisez surtout le *Chant de la vie*, admirable d'énergie en même temps que pathétique, et d'une forme heureuse, *enlevée*, presque parfaite.

pour inspirateur un garde-champêtre. Dans le cimetière du village habité par Buxton, on lit aujourd'hui cette épitaphe :

A LA MÉMOIRE D'ABRAHAM PLASTOW,
QUI A VÉCU PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE, COMME SERVITEUR ET GARDE-CHASSE,
DANS LA FAMILLE DE THOMAS FOWELL BUXTON.

D'HUMBLE CONDITION, MAIS DE PRÉCIEUSE VALEUR ;
ATTENDANT LE CIEL, ET CEPENDANT CONTENT SUR LA TERRE ;
FIDÈLE, HONNÊTE, SIMPLE, BON, SINCÈRE ;
TEL IL ÉTAIT, CHER A TOUT NOTRE VILLAGE ;
IL VÉCUT DANS LA PAIX, IL EST MORT DANS L'ESPOIR.

[1] Page 29.
[2] Page 55.

Écoutez, au début, le chant du *Jeune homme à vingt ans* :

O Terre, Terre ! que je t'aime
Avec ton riant diadème,
Avec tes palais, tes chaumières,
Tes océans et tes rivières,
Tes lacs bleus et tes noirs cyprès !
O Terre encore jeune et féconde,
Le soleil de ses feux t'inonde !
Et moi, ton amant inconnu,
Je crois que ton charmant sourire
A moi s'adresse, — et qu'il veut dire
Ami, soyez le bienvenu !
De me porter tu n'es point lasse,
Et moi, j'aime à franchir l'espace,
Au péril j'aime à m'élancer !
A moi l'éclair brillant du sabre,
Le bruit, le coursier qui se cabre !
J'ai de la vie à dépenser !

. . . .

O Terre ! on dit, malgré tes charmes,
Que sur ton sein tout *n'est que larmes* ;
Que ton sol, mon unique bien,
Produit moins de fleurs que d'épines...
— Mais ce sont des âmes chagrines,
Et moi, Terre, je n'en crois rien !

. . . .

O Temps ! ô Temps ! ouvre tes ailes !
Dis-moi, quels dons m'apportent-elles ?
Gloire, amitié, plaisir,
Et sans doute bien d'autres choses ?
J'aime les palmes et les roses,
J'aime tout ! Donne sans choisir !

. . . .

De mes amis la voix m'appelle :
Courons ! Partout la terre est belle,
On peut l'admirer en tout lieu ;
Le soleil éclaire le monde ;
La vie en bonheurs est féconde :
Merci, ma mère, et merci, Dieu[1] !

Cinquante ans après, le jeune homme, devenu vieillard, perd sa fille, et il console son petit-fils, qui, près du tombeau de sa mère, maudit l'existence et se laisse envahir par le désespoir. Le vieillard le

[1] Page 273.

relève, le fortifie, lui remet la croix dans la main et l'énergie dans le cœur. Le chant du vieillard qui a souffert fait contraste et pourtant écho avec le chant du jeune homme qui s'élançait au bonheur, en le croyant sans ombre :

. . . .
Science au front pensif, souriante Amitié,
Protectrice du faible, indulgente Pitié,
Et toi, flambeau royal qu'on appelle génie,
Répétez avec moi : la souffrance est bénie !
. . . .
Enfant, sois malheureux sans haïr le malheur,
Je te le dis d'un cœur déchiré de souffrance :
Si j'avais moins de maux, j'aurais moins d'espérance !

III

Ce sont là de beaux vers, de beaux sentiments et de beaux exemples. Quel rôle admirable, n'est-ce pas? si les femmes suivaient cet exemple, si, pendant que nous nous livrons aux affaires, à la politique et aux chiffres, elles réservaient une partie du temps que n'exige pas leur premier devoir, la famille, et le donnaient à la poésie, à l'étude, aux arts, si elles s'emparaient de tout ce que nous abandonnons, dans la mesure des dons que Dieu leur a faits? La poésie est l'un de ces dons; les Muses (l'allégorie antique de la mythologie n'avait pas tort), les Muses n'étaient pas des hommes. J'entends sans cesse, dans les conseils de l'industrie, répéter ce triste mot : il faut que les femmes travaillent. Je voudrais bien que cette parole, moins souvent redite par le monde industriel, le fût davantage au milieu du monde opulent. Faire rentrer la poésie dans le ménage avant tout, dans la société ensuite, dans la littérature enfin, quelle mission !

Oui, dira-t-on, ce serait orner la vie de quelques illusions charmantes à l'usage de quelques natures rêveuses...

Quelle erreur ! L'illusion ici, c'est de donner à la poésie une si petite place. Faire rentrer la poésie dans la vie, c'est y faire rentrer la vérité. Le côté poétique de la vie en est le côté vrai. Ce que l'on appelle le côté réel des choses n'en est que l'enveloppe sèche et froide, la part de l'humiliation dans la condition humaine. Mais

toutes les fois que l'on admire, que l'on sent, que l'on jouit, que l'âme est touchée, que les sens sont ravis, on est dans le vrai.

Sachons de bonne heure et résolûment choisir entre le hasard et Dieu. Si le hasard est le maître aveugle du monde, médire, gagner, tromper, manger, se contenter, voilà la vie heureuse. Si la terre est l'œuvre et le royaume d'un père sublime et aimable, tout est amour, mérite, union, beauté, combat, progrès, marche vers Dieu. La poésie a raison.

Combien nous avons besoin qu'elle ait raison, nous que l'on appelle les riches, les heureux! Mais combien plus encore ils en ont besoin, les pauvres, les travailleurs, l'humble ouvrière, le rude paysan! Un peu de poésie pour les heureux, c'est du luxe; un peu de poésie pour ceux qui travaillent, c'est le nécessaire, et je voudrais que tous les livres écrits pour le peuple, au lieu de le raisonner et de le sermonner seulement, sussent le charmer et lui apprendre à accepter sans doute, mais aussi à aimer son travail. Nous faisons les délicats, et nous définirions volontiers l'atelier, la basse-cour, l'usine, la mine, des endroits malpropres et bruyants. Or, en ces endroits se passe la vie de l'immense majorité des créatures humaines. N'y a-t-il donc là ni douceur, ni poésie, et le bonheur est-il donc un soleil avare qui ne luit pas pour tout le monde?

Un jour viendra où nous jugerons différemment la vie. En ce jour, nous entendrons cette question : « Riche, qu'as-tu fait? » Les meilleurs répondront : « Seigneur, j'ai tâché d'être heureux et de faire des heureux. » Et ceux-là seront bénis. Puis cette autre question sera proférée : « Vous, pauvres, qu'avez-vous fait? pauvres frères de la charrue, du rabot, de la mine et du navire, qu'avez-vous fait? » Et les multitudes répondront : « Seigneur, il vous avait plu de confier aux mains des hommes votre œuvre inachevée; vous aviez caché l'épi dans le sillon, le duvet et le fil dans la plante, l'or et le fer dans la terre, la perle dans l'Océan; nous avons tiré péniblement du sein de la nature ce que vous y aviez déposé; nous avons achevé votre œuvre; belle, la terre était sortie de vos mains, et les nôtres vous la rendent plus belle encore ! » Quelles palmes sont réservées à ces mains durcies!

Je ne puis penser à ce jour qui viendra sans mieux comprendre la poésie du travail manuel. Ah ! que je voudrais la faire comprendre aux artisans. Si j'avais le talent de mademoiselle Drouet, sa verve soutenue, ce don heureux de projeter en vers charmants sur tous les sentiers de la vie les rayons de la foi, du courage et de la gaieté, je voudrais écrire un volume de vers pour les ouvriers, dans la belle langue de Béranger et avec une autre âme. Rendre les ouvriers à la poésie, ce serait les ramener vers la religion. Car ces sommets lumi-

neux, morale, art, poésie, philosophie, religion, font partie en quelque sorte d'une même chaîne de montagnes ; l'une conduit à l'autre, toutes se tiennent, et de la plus élevée, on voit mieux toutes les autres. Si vous avez jamais rencontré un paysan religieux, un ouvrier chrétien, un soldat pieux, quelle poésie naturelle dans leurs moindres mots ! et quelle grandeur continue dans leur humilité ! Le sens poétique de leur vie de labeur leur a été révélé, et le divin artisan travaille avec eux.

Oui, la poésie, c'est la vérité ; la poésie, la religion et le cœur sont d'accord sur tous les points, et j'ose dire que le *réalisme*, sous prétexte de revenir à la réalité, nous en éloigne. Le beau, c'est le vrai ; le laid, le côté prosaïque, c'est l'accident passager, le châtiment, l'épreuve, l'ombre qui passe. Il appartient aux femmes chrétiennes de nous rendre la poésie, je ne dis pas la grande poésie de l'épopée, de la tragédie, qui règne dans les livres ou sur la scène ; je dis la poésie du plaisir, de la douleur, du travail, de tous les jours, de toutes les vies.

Dans un charmant tableau de Protais, ce Vernet sentimental, au lever du jour, vingt soldats dorment à terre ; un seul se lève et fait résonner son clairon ; les autres vont se battre, lui seul ne se battra pas, mais il réveille, il excite, il conduit à la bataille. Je remercie ces deux jeunes femmes poëtes dont les mâles accents m'ont rappelé la musique militaire, qui, sans combattre, anime les combattants.

AUGUSTIN COCHIN.

L'AMITIÉ DANS LE CLOITRE

> Oh ! qu'il y aurait donc un livre charmant et doux
> à faire sur l'amitié dans le cloître !
>
> (M. DE MONTALEMBERT, *les Moines d'Occident*, Introduction.)

S'il est une période de notre histoire qui ait donné lieu à des discussions ardentes, c'est manifestement le moyen âge ; autour de ce nom, comme jadis autour des restes des héros, se sont livrés les combats les plus acharnés. Cette époque, qui n'était plus qu'un souvenir, a eu le privilége de soulever sur sa tombe les passions les plus contraires ; attaquée avec violence, elle a été défendue avec non moins de vivacité, et, si elle a eu ses détracteurs obstinés, elle a eu parfois aussi ses partisans aveugles. Aujourd'hui le temps des luttes est passé ; depuis que M. de Montalembert, dans un de ces chapitres éloquents, comme il sait les écrire, a tracé les limites du vrai et du faux moyen âge, on étudie l'histoire avec plus de calme, et on la juge avec plus d'impartialité. Ce qu'on cherche maintenant dans ces travaux, ce ne sont point des arguments pour telle ou telle thèse préconçue, encore moins cette imitation stérile de vieux langage et d'usages antiques qui s'appelait le romantisme. Ce qu'on veut, c'est une science plus approfondie des hommes et des choses, c'est la connaissance plus complète de ces grands caractères et de ces nobles esprits. On aime à interroger ces hommes qui, eux aussi, ont traversé des jours agités, et qui ont su conserver, au milieu des bruits du dehors, l'amour des lettres et la calme sérénité de l'âme. Il y a je ne sais quel charme caché à saisir dans leur correspondance la pensée intime de leur vie, à surprendre, sous cette écorce qu'on se représente ordinairement

rude et sévère, les sentiments les plus tendres et l'amitié la plus délicate, et à écouter, pour ainsi dire, les battements de leur cœur. Si l'humanité avec ses imperfections s'y montre quelquefois, l'amour de Dieu et la résignation à sa volonté y éclatent à chaque page, et la foi du chrétien y tempère les amertumes de la tristesse, comme l'humilité du moine y corrige la petite gloriole du savant. C'est que deux pensées souveraines dominaient toutes les autres chez les grands esprits de cette époque : l'amour de Dieu et l'amour des lettres.

Et il ne fallait rien moins que cette communauté d'idées et d'affections pour réunir deux hommes comme Eginhard et Loup de Ferrières : l'un sur le retour de l'âge, comblé de gloire et d'honneurs, ministre de Charlemagne, conseiller de son fils, chargé par eux des missions les plus délicates, illustre dans toutes les sciences ; l'autre, tout jeune encore et sans réputation ; l'un, Germain de naissance, c'est-à-dire appartenant à la race conquérante ; l'autre Gallo-Romain, c'est-à-dire membre de cette nation vaincue qui supportait le joug avec impatience et commençait déjà contre les envahisseurs cette réaction qui devait aboutir au démembrement de l'Empire et à l'avénement d'une dynastie française ; mais tous deux esprits d'élite, tous deux amis des lettres et infatigables dans leurs études, l'un désireux de s'instruire près de plus savants que lui, l'autre heureux de mettre sa vieille expérience au service de ceux qui débutaient dans la carrière. Une circonstance d'ailleurs vint les rapprocher et le voisinage des lieux aida puissamment le voisinage des âmes.

Possesseur de grandes richesses et bénéficiaire d'opulentes abbayes, il semblait qu'Eginhard n'eût plus qu'à jouir tranquillement de ses honneurs et de sa fortune. Mais ce dégoût des choses de la terre, qui s'empare de toutes les grandes âmes, l'avait saisi au cœur. Lui aussi se prit à penser avec le sage que tout n'est que vanité ici-bas et il résolut d'aller demander au cloître cette paix intérieure que le monde ne lui donnait pas. Une maladie qui le mit aux portes du tombeau et qui lui laissa, comme trace de son passage, de douloureuses infirmités, vint accroître encore son désir de la retraite. En vain l'empereur s'efforça-t-il par ses prières, par ses ordres même, de retenir près de lui son fidèle conseiller ; ni Louis le Pieux, ni Lothaire ne purent le détourner de son dessein : « Faites, écrivait-il à ce dernier, « faites que je puisse être débarrassé pour toujours des affaires de ce « monde, et qu'il me soit permis, dans la paix et le repos, près des « tombeaux de vos patrons, les saints martyrs du Christ, et sous votre « protection, de me consacrer entièrement à leur culte et au service « de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; afin que ce jour, inévi- « table et suprême, ordinairement si voisin de l'âge où je suis arrivé,

« ne me trouve pas occupé de soins passagers et superflus, mais « appliqué à la prière et à la lecture des livres saints et exerçant mes « pensées dans la méditation de la loi divine[1]. » Cette touchante prière fléchit le cœur de l'empereur ; il consentit au départ de son ami, et Eginhard put enfin aller chercher, « loin du tumulte de la foule[2], » ce lieu solitaire qu'il rêvait depuis si longtemps. Il avait fondé sur les bords du Mein, à Mulinheim, dont il avait changé le nom en Seligenstadt (ville des Bienheureux), un couvent de bénédictins ; c'est là qu'il se retira vers l'an 830, donnant à ces courtisans, affamés de richesses et de dignités, un de ces grands exemples de détachement et de sagesse, qui sont l'honneur et la gloire des siècles de foi.

Non loin de Seligenstadt florissait alors, sous la direction éclairée de l'illustre Raban Maur, l'antique abbaye de Fulde ; c'était un des trois monastères que le concile de Paris en 826 avait désignés pour l'enseignement des sciences ecclésiastiques. La réputation de l'école, non moins que celle de l'abbé, y attirait de tous côtés de nombreux élèves. Parmi eux nous trouvons à cette époque un jeune homme, né dans le centre de la France, sur une colline du Gâtinais qui avait apparu à saint Savinien comme un autre Bethléem [3]. Servatus Lupus, c'était son nom, avait d'abord étudié à Ferrières, dans l'abbaye célèbre qui, depuis Sigulfe [4], y suivait l'observance de saint Benoît. Son esprit précoce, sa vive intelligence, son goût prononcé pour les lettres, l'avaient fait remarquer de bonne heure de ses maîtres, et en particulier de l'abbé Aldric ; ses progrès avaient été rapides, et en peu de temps il avait appris la grammaire, la rhétorique et les autres arts libéraux qu'on enseignait dans les écoles à cette époque. Mais, dans ces âges religieux, les lettres profanes n'étaient que la première pierre de l'édifice de la science ; les lettres divines en étaient seules le couronnement. Aldric s'était donc décidé, quoique à regret, à se séparer

[1] Einhardi, ep. LXXI.

[2] Einhard, *Histoire de la Translation des bienheureux martyrs Pierre et Marcellin*, livre I[er], n° 2.

[3] « Estant une fois à Ferrières, à deux lieues de Montargis en Gastinois, saint « Savinian y demeura le jour de la Nativité de Nostre Seigneur et y passa toute la « la nuit dans une grande contemplation, où Dieu lui fist une singulière faveur. « Car, sur la minuit, il lui fist voir le mistère de la Nativité, si particulièrement « qu'il sembloit que Bethléem fust à Ferrières et que de rechef le Verbe increé s'y « fust incarné. Cette céleste vision demeura si autentique et si assurée, que, de- « puis, dans l'abbaye de Saint-Benoist qui y fust fondée, l'on y bastit une chapelle « nommée Nostre Dame de Bethléem en mémoire de cette apparition si céleste. » P. Ribadeneira, *Vies des Saints*, in-fol., 19 octobre, saint Savinian et Breviaire bénéd.

[4] B. Lupi Ferrariensis, ep. XXIX. Sigulfe fut disciple d'Alcuin et son successeur à Ferrières.

de son élève favori et à le confier à la direction de son ami Raban Maur[1]. Il y avait un an environ que Loup était à Fulde, lorsque Eginhard vint se fixer à Seligenstadt.

Comment l'idée d'entrer en relations avec un homme aussi illustre, malgré la grande différence d'âge, vint-elle au jeune écolier de Ferrières? Faut-il n'y voir que le désir, naturel à tout jeune homme, de se placer sous le patronage d'un personnage célèbre? Y avait-il lien d'amitié entre Loup et le fils d'Eginhard, élève à Fulde comme lui[2], et l'intimité du fils lui fit-elle désirer et espérer celle du père? Quoi qu'il en soit, cette pensée, une fois née dans son esprit, s'y développa avec force. Longtemps il chercha à la combattre : il craignait de paraître présomptueux ; mais la tentation finit par l'emporter, et un jour qu'un courrier, chose rare alors, partait pour Seligenstadt, il se décida à lui confier une lettre. Je me figure ce jeune homme, fuyant la société de ses condisciples et se retirant dans la solitude pour composer en secret la précieuse épître, la commençant, l'interrompant, la reprenant, la déchirant peut-être, recommençant sans cesse des lignes qui ne le satisfaisaient jamais complétement ; je me le figure s'approchant furtivement du messager en jetant de tous côtés des regards inquiets, lui remettant à la dérobée le fruit de son laborieux travail, soigneusement déguisé à la vigilance de ses maîtres et à l'indiscrétion de ses camarades qui n'eussent pas manqué de verser le ridicule sur une démarche si audacieuse. Nous avons cette lettre où se trahissent toutes les incertitudes de Loup de Ferrières, lettre parfois maniérée et chargée d'éloges emphatiques, mais où se révèle cet ardent amour de l'étude, cette constante recherche du beau, en un mot cette vie de travail et d'abnégation qui était la vie de ces hommes sans lesquels la science eût péri et que cependant on n'a pas rougi de proscrire comme des êtres fainéants et inutiles[3].

« J'ai longtemps hésité, ô le plus désiré des hommes, avant d'oser « écrire à Votre Excellence. Bien des raisons graves me détournaient

[1] B. Lupi Ferrariensis, ep. I.

[2] Nous avons d'Eginhard une lettre, adressée à ce fils nommé Vussin, lettre admirable, vrai type de la correspondance d'un père avec son fils, et dans laquelle nous trouvons ce mot, si justement célèbre plus tard dans la bouche de Blanche de Castille, mais qu'il faut restituer ici à son véritable auteur : « J'aimerais mieux vous « savoir mort que souillé d'orgueil et de vices. » (Éginhard, lettre 30.)

[3] Les lettres de Loup de Ferrières, éditées par Papyrius Masson (Paris, 1588, in-8°), rééditées et annotées par Etienne Baluze (Paris, 1664, in-8°) l'ont été en dernier lieu par l'abbé Migne dans son *Cours complet de Patrologie*. Il est à regretter que, dans ces éditions, l'ordre chronologique des lettres n'ait pas été observé; c'est un défaut que ne corrigent pas suffisamment les notes savantes qu accompagnent le texte.

« de cette entreprise, mais surtout la crainte d'encourir votre colère,
« en cherchant à acquérir votre amitié. N'était-ce pas une démarche
« prématurée et bien inusitée de commencer par des relations de
« familiarité, quand je n'avais pas même obtenu l'honneur d'une
« simple connaissance[1] ? »

En bon élève de rhétorique, Loup commence par un exorde humble et insinuant ; c'est le meilleur moyen de se faire pardonner sa témérité ; il va maintenant accumuler les raisons qui peuvent l'excuser :

« Au milieu de ces violentes incertitudes, la nature de votre esprit,
« si bienveillant, si modeste, si conforme à la philosophie, a entretenu
« en moi l'espoir d'obtenir un si grand bien. S'il faut donner quelque
« raison à l'appui de ma demande, je n'irai pas emprunter aux lettres
« profanes leurs maximes sur l'amitié. Vous qui les avez étudiées
« avec tant de soin, vous me répondriez par ce vers d'Horace, si connu
« des savants :

Ne portez point de bois à la forêt.

« Mais je vous dirai que notre Dieu, loin de permettre de dédaigner
« les amis, a commandé d'aimer même les ennemis[2]. »

Ainsi c'est l'autorité de Dieu même que Loup fait valoir auprès d'Eginhard ; mais c'est surtout la communauté de sentiments et de goûts, c'est cet amour de la science, imprimé en lui dès sa jeunesse, c'est cette ardeur pour le travail qui embrasse dans une même sollicitude toutes les branches de la littérature. Alors, comme aujourd'hui, la société chrétienne était divisée en deux camps, et cette fameuse question des classiques, qu'on croirait éclose au souffle du dix-neuvième siècle, mais qui y a certainement grandi par le talent des combattants, cette question passionnait déjà les écoles. Un grand nombre, oublieux des leçons de saint Basile, proscrivaient avec acharnement la lecture des chefs-d'œuvres de l'antiquité païenne. Alcuin lui-même, ce restaurateur des lettres dans l'Empire, cet admirateur de l'harmonieux Virgile, dont il avait sollicité l'admission dans l'école du palais, Alcuin se repentit vers la fin de sa vie de cet amour profane. Mais l'évêque de Trèves, Rigbod, savait mieux, disait-on, les douze livres de l'*Énéide* que les quatre Évangiles. Sigulfe, disciple d'Alcuin et après lui abbé de Ferrières, lisait Virgile en dépit de son maître, qui ne le punissait qu'en l'appelant Virgilien. Probus, un des condisciples de Loup à Fulde, avait une telle passion pour les Latins que son ami l'accusait en riant de ranger Cicéron et Virgile parmi les saints[3].

[1] B. Lupi Ferrariensis, ep. I.
[2] *Ibid.*
[3] B. Lupi, ep. XX, ad Altuinum, *in fine*. Voir, pour plus de détails, MM. Ampère,

Eginhard lui-même étudiait avec plaisir les œuvres des grands auteurs du siècle d'Auguste et nous savons que sa bibliothèque à Seligenstadt était riche en livres de ce genre. Aussi Loup s'empresse-t-il de ranger, parmi les titres qu'il peut avoir à son amitié, le goût qu'il professe hautement pour les vieux classiques ; il tient à lui montrer que, dans cette question brûlante, il est du même parti que lui, et il le déclare en termes qui ne laissent nulle place à l'équivoque :

« Dès ma plus tendre enfance, j'ai toujours aimé les lettres, et « *je n'ai jamais cru que le délassement qu'on y trouve fût*, *comme* « *beaucoup le prétendent*, *un fruit de la superstition*. Et sans la disette « des maîtres, sans l'oubli presque complet où était tombée l'étude « de l'antiquité, j'aurais pu, avec la grâce de Dieu, satisfaire mon « ardeur. Les lettres, sous l'illustre empereur Charles... revinrent « à la vie et relevèrent la tête et l'on put voir la vérité de cette parole « célèbre : C'est en honorant les arts qu'on les développe [1]. »

Puis il gémit sur le discrédit où les lettres sont laissées depuis la mort du glorieux monarque : « Maintenant ceux qui étudient sont à « charge aux autres ; le vulgaire ignorant est jaloux des hommes « instruits qu'il regarde comme placés au-dessus de lui, et, s'il sur- « prend en eux quelque faute, ce n'est pas la faiblesse humaine, c'est « la science qu'il en accuse. C'est pourquoi les uns, ne recevant pas « une récompense digne de leur savoir, les autres redoutant les anti- « pathies de l'opinion, abandonnent cette œuvre glorieuse [2]. » Voilà où en était réduite cette renaissance littéraire que Charlemagne avait eue tant à cœur. Dès qu'il avait disparu, tous ces hommes, et ils étaient nombreux, qui s'étaient fait de l'étude un marchepied aux honneurs et une recommandation auprès du prince, s'étaient hâtés de dépouiller cet habit qu'ils n'avaient revêtu que par contrainte. Comme il arrive dans toutes les affaires de ce monde, l'ardeur avait cessé quand elle n'avait plus été soutenue par l'intérêt, et la France fût retombée dans sa primitive barbarie, si les évêques et les couvents n'avaient maintenu haut et ferme le drapeau de la science et de la civilisation. Chassé de la cour, l'amour de l'étude se réfugia dans les monastères. Là étaient ses véritables soutiens, parce que là seulement le zèle était désintéressé et sincère. « Quant à moi, dit Loup, c'est « pour elle-même seulement que je désire la sagesse. Appliqué à sa « recherche par le savant évêque métropolitain Aldric, j'ai eu le « bonheur de trouver un professeur de grammaire qui m'a enseigné

Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle, t. III, ch. IV ; Ozanam, *la Civilisation chrétienne chez les Francs*, chap. IX, et surtout un volume très-remarquable de M. l'abbé Baunard, *Théodulphe, évêque d'Orléans*, chap. XV.

[1] B. Lupi Ferrariensis, ép. I.

[2] *Ibid.*

« les préceptes de son art. J'ai passé ensuite de la grammaire à la « rhétorique, puis à tous les autres arts libéraux, et j'ai étudié quel- « que temps les livres des auteurs [1]. »

C'était beaucoup, sans doute, pour toucher le cœur d'Eginhard que cette conformité de goûts, que cette ardeur pour la science commune à leurs deux âmes ; mais Loup de Ferrières a recours encore à un autre moyen. Au plaisir que doit éprouver Eginhard à se sentir imité, il ajoute le plaisir de la louange. Et quel est donc l'homme, si modeste, si détaché des choses de la terre qu'il soit, qui n'éprouve je ne sais quelle satisfaction parfaitement licite à écouter ce murmure flatteur ; ce n'est pas de l'orgueil, c'est une juste conscience de son mérite. Sans doute, les éloges que Loup prodigue à celui dont il veut être le disciple nous paraissent exagérés ; mais ils ne sont que l'expression de l'opinion générale à cette époque, opinion qui s'est perpétuée pendant une partie du moyen âge. Ne les jugeons donc pas avec nos lumières modernes ; le sentiment de la bonne latinité était un peu oblitéré au neuvième siècle ; ces Germains et ces Gaulois, à peine débrouillés du chaos de la barbarie, n'avaient pas un goût très-pur ni un jugement très-délicat. D'ailleurs il y a toujours dans les siècles de réveil littéraire une certaine tendance à l'admiration. On est si heureux d'avoir dépouillé ses langes qu'on ne peut se figurer que de l'enfance à l'âge viril il y a loin ; on s'imagine que du premier bond on a atteint le sommet et égalé les plus grands. Les promoteurs du mouvement, aux yeux de leurs contemporains, deviennent des génies et leurs écrits sont salués du titre de chefs-d'œuvre. Ce qui s'est passé au neuvième siècle ne s'est-il pas répété au seizième, et les auteurs du temps de Charlemagne, avec leurs noms tant soit peu ambitieux de Flaccus et d'Homère, sont-ils plus prétentieux que du Bellay et Ronsard avec leurs folles imitations de l'antiquité ? Et d'ailleurs, dans ce naïf enthousiasme d'une littérature qui renaît, il y a quelque chose qui émeut et qui attache. C'est le chant matinal de l'oiseau au retour du printemps ; c'est le cri de joie de l'enfant qui commence à faire quelques pas sans le secours de sa mère ; c'est le tressaillement de l'âme dont les ailes repoussent et qui aspire à s'élancer, légère et radieuse, vers la suprême beauté pour laquelle elle a été créée. Loin de moi donc la pensée de traiter cette généreuse illusion de ridicule flatterie ; ici l'admiration est sincère, si emphatique qu'elle nous paraisse : « Tous les ouvrages de notre siècle me déplaisaient, parce « qu'ils s'éloignaient de cette gravité de Tullius et des autres que les « plus grands hommes du christianisme se sont efforcés d'imiter. » — Remarquons ce souvenir *des plus grands hommes du christianisme* jeté

[1] B. Lupi Ferrariensis, ep. I.

en passant à l'appui de sa thèse pour ses chers classiques. — « C'est « alors que me vint dans les mains l'ouvrage où vous avez raconté « dans un langage si littéraire les gestes illustres de notre glorieux « Empereur ; et comme j'y retrouvais cette élégance de style, cette « sobriété de conjonctions que j'avais remarquée dans les meilleurs « auteurs, ces phrases dégagées des longues et embarrassantes périodes « et parfaites dans leur brièveté, je le dévorai avec avidité. Aussi, « en premier lieu, votre réputation de sagesse et surtout l'éloquence « de votre livre, que je connaissais par moi-même, m'inspirèrent-« elles le vif désir de trouver une occasion favorable de m'entretenir « avec vous. Si la sublimité de votre talent avait apporté le bruit de « votre renom jusqu'à moi, tout chétif que j'étais, j'espérais que mon « amour pour vous et mon goût pour l'étude me recommanderaient à « votre grandeur. Ce désir ne me quittera pas, tant que je vous saurai « vivant. Ce qui augmente ma confiance, c'est qu'en quittant la « Gaule pour venir dans cette région transrhénane, je suis devenu « votre voisin. L'évêque, dont je vous ai déjà parlé, m'a envoyé près « du vénérable Raban, afin que j'apprisse de lui l'accès des divines « Écritures [1]. »

Toutes ces raisons toucheront-elles Eginhard et parleront-elles en faveur de la requête du jeune homme ? Loup le pense sans doute ; car, immédiatement, il propose à son savant patron des difficultés à résoudre ; puis il lui demande des livres. Les bibliothèques d'alors n'étaient pas toujours et ne pouvaient même pas être nombreuses. Les manuscrits étaient rares et chers. On était souvent obligé d'avoir recours au couvent voisin et il y avait de fréquents échanges de livres et de communications ; en rendant un service, on s'en assurait la réciprocité. Loup avait entre les mains le catalogue de la bibliothèque d'Eginhard ; il lui demande « sans honte » les volumes dont il a besoin et dans le choix qu'il fait se trahit encore une fois sa prédilection pour les classiques et en particulier pour Cicéron. Voici ceux qu'il réclame de sa bienveillance : la *Rhétorique* de Cicéron, dont il n'a qu'un texte incorrect ; — les *Dialogues* de l'orateur ; — un *Commentaire* des livres de Cicéron, — enfin les *Nuits attiques d'Aulu-Gelle* [2].

Il en est d'autres encore que plus tard il lui demandera la permission de copier. Copier, telle était, après la prière et l'étude, une des principales occupations des moines ; c'était une de leurs règles et ce fut une de leurs gloires. A tous les monastères étaient attachés des scribes qui recopiaient et multipliaient les manuscrits ; on avait

[1] B. Lupi Ferrariensis, ep. I.
[2] *Ibid.*

un tel respect pour ce genre de travail que parfois on donnait aux copistes des anges pour collaborateurs. Les abbés eux-mêmes ne dédaignaient pas ce labeur et la tradition veut que, la veille de sa mort, saint Colomban ait passé plusieurs heures à transcrire un psaume[1]. C'est que copier des volumes, c'était multiplier les moyens d'instruction, c'était lutter contre la barbarie, c'était une des étapes de cette longue campagne contre le chaos qui a été entreprise par les moines et d'où est sortie la civilisation européenne. La lettre se termine par de nouvelles prières et l'assurance d'une reconnaissance sans bornes : « Délivrez-moi, je vous en prie, de mon embarras en faisant ce que « je vous demande. J'extrais les racines amères de la littérature ; « faites-m'en goûter les fruits les plus doux. Encouragez-moi par « votre rare éloquence. Si vous me trouvez digne de ces bienfaits, « soyez-sûr que ma reconnaissance ne s'éteindra qu'avec ma vie ; « non, je n'ai pas besoin de vous dire quelle sera pour vous ma gra- « titude. J'aurais bien d'autres choses à vous écrire, mais je n'ai pas « le droit d'arrêter à toutes ces futilités un esprit sans cesse occupé « d'améliorations extérieures ou appliqué aux plus secrètes beautés « de la philosophie. »

Telle est cette lettre que j'ai peut-être trop longuement commentée, mais qui m'a singulièrement attaché. J'y ai retrouvé les premiers épanchements d'une jeune âme, encore timide, qui savoure avec délices les primeurs de la science, et qui ne voit nul bonheur au-dessus de celui d'avoir pour conseiller et guide dans ses travaux un des écrivains les plus illustres de l'Empire. Il y a là je ne sais quel reflet de ce calme du cloître où l'horizon est borné aux murs du couvent et où le temps s'écoule entre la prière, l'aumône et l'étude. « Dieu et ma dame, » disaient les chevaliers du moyen âge. « Dieu et la science, » pouvaient répondre les moines. Or veut-on savoir quelle époque ces hommes choisissaient pour causer littérature et lire les manuscrits de Cicéron ? On était en 830, l'année de la révolte des enfants de Louis le Débonnaire contre leur père, l'Empire était en feu, la guerre éclatait de toutes parts ; mais tous ces bruits du monde ne franchissaient pas le seuil du monastère, et rien ne venait troubler la paix et le recueillement de ces infatigables travailleurs. C'est qu'au milieu de la ruine de tous les pouvoirs, l'Église seule maintenait encore le sien ; seule, elle avait quelque influence sur ces populations à demi barbares ; seule, elle commandait le respect, et l'épée des guerriers s'inclinait encore humblement devant la croix du moine.

Eginhard répondit-il à ce désir de Loup de Ferrières ? il est permis de le croire. Au moyen âge, plus encore que de nos jours, c'était un

[1] Ozanam, *la Civilisation chrétienne chez les Francs*, chap. IX.

devoir, pour les vétérans de la science, d'en accueillir favorablement les jeunes adeptes. Il fallait des successeurs à cette œuvre de restauration et de civilisation entreprise par l'Église, patiemment élaborée par les écoles des monastères et dont Eginhard était un des plus brillants représentants. Il dut saluer avec bonheur cette confiance du jeune homme, qui venait modestement solliciter les lumières de son expérience, et prévoir que celui qui cultivait avec tant d'amour l'arbre de la science en serait un des plus glorieux rejetons. Il est donc probable que sa réponse fut aussi affectueuse que l'était la requête, et que des relations actives s'établirent et se poursuivirent entre le maître et l'élève. Malheureusement le temps, qui détruit tout, n'a pas respecté ces monuments de l'amitié de deux grands hommes, et le dédain, dans lequel a été si longtemps enveloppé le moyen âge, n'a pas dû contribuer peu à cette perte. Quatre lettres seulement nous restent à examiner, et toutes se rapportent à un même fait, fait qui fut, à vrai dire, le lien principal de cette correspondance, mais qui est séparé par six années de la première épître que nous avons analysée. Pendant ce temps, d'ailleurs, les liens qui unissaient les deux voisins s'étaient resserrés, et l'amitié, sans cesser d'être respectueuse de la part de Loup, était devenue plus intime et plus communicative.

Il n'était pas rare, à cette époque, de voir des époux, dégoûtés du monde et désireux de consacrer à Dieu les restes d'une vie près de s'éteindre, ne plus conserver entre eux que des relations de frère et de sœur et se retirer dans un monastère. Les saints avaient donné cet exemple et il était fréquemment suivi. Ce fut donc sans surprise que les contemporains d'Eginhard le virent se retirer à Seligenstadt avec sa femme Imma.

Quelle était cette Imma ? Était-ce la fille de Charlemagne, ou simplement une femme distinguée par sa noblesse et son esprit? Grave question bien souvent agitée et qui ne me semble qu'imparfaitement résolue. Tout le monde connaît cette gracieuse légende, née dans la rêveuse Allemagne, sur les bords du Rhin, le plus légendaire des fleuves. Les historiens ont raconté, les poëtes ont chanté, les échos du fleuve ont répété bien des fois les amours d'Eginhard et de la fille du grand Empereur, la confusion du jeune homme surpris par la neige dans la chambre de sa bien-aimée, le dévouement d'Imma le portant sur ses épaules pour que le pas d'un homme ne se trahit pas sur la cour du palais, la colère de Charlemagne, témoin fortuit de cette scène, et enfin le généreux pardon qu'il accorda aux coupables; pardon couronné par leur union. Nous n'avons pas à examiner ici la véracité de ce récit, vivement attaqué par les uns, non moins énergiquement défendu par les autres ; mais nous ne pouvons nous

empêcher d'avoir un faible pour la légende. La légende, n'est-ce pas la poésie de l'histoire[1]?

Quoi qu'il en soit, qu'Imma fût ou non la fille de Charlemagne, il

[1] Cette légende est fondée sur un récit assez long du cartulaire de l'abbaye de Lorsch qu'Eginhard avait enrichie de ces dons; elle a été adoptée par des annalistes célèbres, rejetée par d'autres et très-combattue par la critique moderne. Les arguments n'ont manqué ni à l'une ni à l'autre opinion. Les partisans de la légende s'appuient sur l'autorité que doit toujours avoir, dans les questions d'histoire fort éloignées de nous par le temps, le témoignage de ceux qui, dans l'ordre des dates, sont plus rapprochés des événements. Or il est certain que les moines de Lorsch, écrivant au douzième siècle, dans un pays où le souvenir de Charlemagne et de sa cour était toujours vivant et où il est vivant encore, sur les bords d'un fleuve qu'on peut appeler à bon droit le fleuve de Charlemagne, tant il est couvert de ses monuments et retentissant de sa mémoire, dans une abbaye dotée par Eginhard, devaient être au courant des faits et gestes de leur bienfaiteur. L'épitaphe d'Eginhard à Seligenstadt lui donnait le titre de gendre de l'empereur, Loup de Ferrières, dans sa quatrième lettre, qualifie Imma de *nobilissima femina*. Or dans tout le Bas-Empire, cette épithète était réservée aux membres de la famille impériale, et il est plus que probable que Charlemagne, qui tenait tant à donner à sa cour le luxe et l'apparence de la cour des empereurs romains, en avait adopté l'étiquette. En outre, en s'adressant à Lothaire (lettre 34), Eginhard se sert du mot *neptitatem vestram*, expression qui désigne clairement les liens de famille qui unissaient Eginhard à l'Empereur. Ces raisons, qui avaient déterminé l'opinion de Mabillon (*Ann. bénéd.*, t. II, p. 288 et 426) et de dom Rivet (*Hist. littéraire de la France*, t. IV), n'ont pas trouvé grâce devant la science moderne. M. Ampère (*Hist. litt. de la France avant le douzième siècle*, chap. VIII) a rejeté très-lestement la légende, sans donner aucun motif de son opinion. M. Guizot (*Hist. de la Civilisation en France*, vingt-troisième leçon), sans se prononcer d'une manière absolue, penche vers le doute. L'un des derniers éditeurs du grand historien du neuvième siècle, M. Teulet résume les objections soulevées contre la légende et les adopte toutes. L'argument tiré des lettres de Loup de Ferrières lui paraît insuffisant; dans une lettre précédente (lettre 2), Imma avait été désignée sous le nom de *venerabilis conjux* et par suite *nobilissima* s'appliquerait à la noblesse du caractère et non à celle de la naissance. Quant au mot *neptitatem*, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, il l'attribue, d'après Leibnitz et Fabricius, à une erreur de copiste et propose de le remplacer par *pietatem*. Puis rappelant les objections de M. Guizot, il fait remarquer qu'Imma n'est pas nommée dans la liste, donnée par Eginhard, de la postérité de Charlemagne, liste qui comprend cependant tous ses enfants légitimes et illégitimes, et que d'ailleurs le gendre de Charlemagne n'aurait pas flétri, comme il l'a fait, la conduite des filles du grand Empereur (Eginhard, *Vie de l'empereur Charles*, chap. XIX). On ne peut se dissimuler que ces objections sont spécieuses; mais quelques-unes au moins sont très-réfutables. Parce que dans une première lettre on a appelé une femme *venerabilis*, cela ne prouve nullement que, dans une seconde lettre, *nobilissima* veuille dire vénérable. Attribuer *neptitatem* à une faute de copiste est un moyen assez leste de se débarrasser d'un mot qui gêne; on irait fort loin avec ce système et je pense, avec dom Rivet, qu'il ne suffit pas d'énoncer une pareille assertion, qu'il faut la prouver. Restent donc, d'un côté les objections de M. Guizot; de l'autre, le récit du cartulaire de Lorsch, et la question se réduit à savoir si de simples conjectures doivent prévaloir contre une affirmation positive. Nous laissons au lecteur le soin de décider.

est certain qu'Eginhard l'aimait avec passion[1]. Cette affection, née dans l'ardeur de la jeunesse, s'était épurée au souffle divin d'un amour plus parfait; le christianisme l'avait marquée de son sceau régénérateur; mais elle n'était ni moins vive, ni moins profonde. Peu de temps avant de se retirer à Seligenstadt, dans une maladie qui l'avait réduit à toute extrémité et lorsqu'« il tremblait aux approches d'une « mort imminente, *viciniam mortis exhorrui*[2], » il avait confié à cette moitié de lui-même l'accomplissement de ses dernières volontés. Peut-être à cette époque Imma s'était-elle déjà retirée dans un couvent; tout au moins les deux époux avaient pris dès lors la résolution de consacrer à Dieu leurs dernières années; car ce n'est pas à l'épouse, c'est à la « *sœur chérie* » qu'il s'adresse. « Imma, ma sœur « chérie, lui dit-il, veille à l'exécution de mes volontés et prie pour « mon âme que je te recommande[3]. » Mais qui peut prévoir les impénétrables desseins de la Providence? Eginhard échappa à la tombe qui semblait entr'ouverte pour l'engloutir, et c'est lui qui, six ans plus tard, vit se briser cette union si douce, si intime, si chère à son cœur. Dieu seul peut dire quelles effroyables angoisses le torturèrent pendant les longues phases de la maladie et par quelles alternatives d'espérance et de joie passa cette âme si aimante et si dévouée; avec quelle anxieuse sollicitude il épia les dernières lueurs de cette lampe près de s'éteindre, et combien douloureusement dut retentir à son oreille le râle suprême de l'agonie. Et quand tout fut fini et que de cette femme adorée il ne resta plus rien ici-bas que l'enveloppe mortelle, le cœur de l'époux se brisa, et son âme s'absorba dans sa douleur.

Les mauvaises nouvelles vont vite: ce déplorable événement ne tarda pas à être connu des amis d'Eginhard. Aussitôt, de tous côtés, les lettres et les consolations affluèrent; mais elles furent impuissantes contre cette incommensurable tristesse. Loup fut un des premiers parmi ces courtisans de l'infortune: « J'ai été consterné, écrit-il, « par l'affreuse nouvelle de la mort de votre vénérable épouse; c'est « maintenant, plus que jamais, que je voudrais être auprès de vous, « soit pour adoucir votre douleur par la part que j'y prendrais, soit « pour vous consoler en commentant avec vous les divines Écritures. « Mais jusqu'à ce que Dieu m'en donne la possibilité, songez à la « misère de la condition humaine, juste punition du péché, et supportez ce malheur avec résignation et sagesse. N'allez pas être « faible devant l'affliction, vous qui vous êtes toujours montré fort

[1] B. Lupi, ep. IV.
[2] Einhardi, p. LXXI.
[3] Einhardi, p. XXXII.

« contre la bonne fortune. Tournez-vous vers Dieu et rassemblez « pour la patience tout ce courage auquel vous exhorteriez sans doute « ceux de vos amis qui seraient en proie à une semblable tristesse[1]. » Cette lettre est courte et elle devait l'être. Les grandes douleurs n'aiment pas les longs discours ; le silence est leur premier aliment. Ces quelques lignes de Loup de Ferrières, dans leur brièveté et à cause même de leur brièveté, sont un modèle. Pas de phrases, pas de considérations philosophiques ; elles eussent été inutiles et à charge : on ne raisonne avec la douleur que quand elle commence à raisonner elle-même. « Je voudrais être avec vous, écrit simplement le moine de Fulde à son ami ; nos cœurs battraient à l'unisson et nos pleurs couleraient ensemble ; mais, avant tout, adressez-vous à Dieu ! priez ! Une âme chrétienne comme celle d'Eginhard dut comprendre ces conseils. La prière est si douce pour l'affligé ; on éprouve tant de bien-être à verser dans le sein de Dieu une douleur dont on ne veut pas parler au monde ! L'âme, contractée par la tristesse, s'y épanouit avec douceur, et je ne sais quelle rosée bienfaisante s'épanche du ciel sur cette terre desséchée. Il y a tant de charme à redire en secret le nom de ce mort chéri, et à le redire, non pas à un monde indifféi rent et impuissant, mais à celui qui peut soulager sa misère et qune s'appelle pas seulement le Dieu de la justice, mais aussi le Dieu des miséricordes.

Par malheur, tous les amis d'Eginhard n'avaient pas le même tact que Loup de Ferrières. Il faut une rare délicatesse pour toucher à des blessures aussi vives et aussi irritables que celles-là. Les larmes ont besoin d'avoir leur cours, et ce n'est pas avec rudesse qu'il faut les essuyer. Le christianisme ne les a jamais défendues ; il s'est contenté de les sanctifier. Mais il paraît que quelques hommes, d'une rigueur exagérée ou d'une roideur glaciale, en tout cas d'une maladresse suprême, ne trouvèrent rien de mieux, pour consoler Eginhard, que de l'engager à se réjouir de ce triste événement. Au contact de si étranges paroles, cette âme ulcérée se redressa avec horreur ; la blessure, encore saignante, se raviva, et c'est avec amertume qu'il parle de ces hommes qui « l'exhortent à supporter avec patience une tris- « tesse qu'ils ne ressentent pas, » et l'engagent presque à se réjouir « d'un événement dans lequel ils cherchent en vain à lui montrer « quelque motif de joie et d'allégresse. » Sa douleur ne tarda pas à avoir besoin de s'épancher dans le cœur d'un ami qui sut la comprendre. En vain il eût voulu la concentrer au dedans de lui-même, elle débordait de ce vase trop étroit pour la contenir. Lorsque le premier moment de stupeur est passé, c'est un besoin de parler et d'en-

[1] B. Lupi Ferrariensis, ep. III.

tendre parler de celui qu'on a perdu ; il semble que cet être chéri revive dans ces entretiens intimes, si pleins de son souvenir et presque de sa présence, et parfois on se surprend à l'écouter encore. Cette expansion au dehors soulage l'âme ; le fardeau partagé devient moins pesant, et l'aiguillon des regrets s'émousse dans ces tristes et pourtant si douces, si suaves confidences. Et qui donc plus que Loup était digne de recevoir celles d'Eginhard ? Aussi est-ce à lui et à lui seul qu'Eginhard s'adresse ; c'est le préféré auquel se confie cette grande affliction ; c'est à lui qu'il ouvre son âme tout entière et qu'il demande le remède d'aussi terribles maux. Sa douleur est vive encore, mais cependant plus calme. Soit que le temps, auquel rien ne résiste, en ait atténué la violence, soit que la prière ait versé sur cette plaie son baume bienfaisant, il est certain que l'ardeur s'apaise ; la douleur raisonne; donc elle est vaincue. Il est curieux de suivre dans cette lettre les phases diverses de la longue lutte qui s'est livrée dans cette âme entre le désespoir et la patience, ces alternatives d'abattement et d'exaltation, ces révoltes contre la destinée suivies bientôt de la soumission à la volonté divine, et cette marche si inquiète, si irrésolue, si chancelante, aboutit en définitive à la résignation et à la résignation chrétienne.

Jusqu'à la mort de sa femme, Eginhard avait toujours été heureux ; rien n'était venu troubler sa tranquillité et son bonheur. La gloire, les honneurs, le succès, il avait tout rêvé, et il avait tout obtenu ; les joies intimes de la famille, il les avait goûtées. Dans la solitude, la douce société d'Imma faisait les délices de sa vieillesse ; son bonheur, pour être plus calme, n'en était que plus profond. Il semblait que le malheur oubliât ce couple béni dans sa pieuse retraite, quand tout d'un coup il l'avait frappé, et frappé rudement. Le coup fut d'autant plus violent qu'il était plus inaccoutumé et plus inattendu. Son âme, il le dit lui-même, « était affamée de joie et de prospérité ; » les prémices d'une infortune qu'elle ne connaissait pas la surprirent et la bouleversèrent. Le désespoir fut sans bornes, et Eginhard, dans l'excès de sa désolation, alla jusqu'à accuser les saints martyrs dont il avait en vain imploré l'intercession. Il avait fait rapporter à Seligenstadt les reliques de saint Pierre et de saint Marcellin [1] ; de nombreux miracles y avaient signalé l'église qu'il leur avait dédiée. Il avait espéré sans doute qu'un nouveau prodige opéré en faveur d'Imma récompenserait son zèle pour leur gloire ; déçu dans son attente et froissé dans son naïf égoïsme, il s'en afflige et s'en irrite presque. En vain il a cherché des consolations dans les livres des saints doc-

[1] Eginhard a raconté lui-même, dans un ouvrage qui a été conservé, l'histoire de la translation de ces reliques et des miracles qu'elles opérèrent.

teurs, voire même dans ses chers classiques ; en vain il a redit avec Pline que sa femme a cessé d'être mortelle plutôt que cessé de vivre. Sa douleur est trop vive et sa blessure trop profonde pour pouvoir être encore guéries. Ne sont-elles pas, d'ailleurs, irritées à tout instant? Chaque pas qu'il fait dans le monastère, chaque objet qu'il voit, chaque livre qu'il parcourt, ne lui rappellent-ils pas sans cesse la perte qu'il a faite? Imma n'existe plus à Seligenstadt, mais sa mémoire y est vivante ; les fleurs qu'elle aimait, les vêtements qu'elle portait, la cellule qu'elle habitait, que sais-je ? toutes ces choses qui ne sont rien et qui sont pourtant un souvenir, et ces mille détails de la vie qui étaient du domaine de son épouse et dont il est maintenant obligé de s'occuper lui-même, ne sont-ce pas autant d'aiguillons qui s'enfoncent à tout moment dans la plaie? Non, la mort seule pourra mettre fin à ses peines, et il s'en réjouit ; car saint Jérôme lui a appris que, si le jeune homme peut mourir à la fleur de l'âge, le vieillard ne saurait vivre longtemps. Mais ce ne sera pas une douleur sans frein, sans bornes, désespérée, une de ces douleurs qui sont une rébellion contre Dieu, une protestation contre la Providence, qui tuent l'âme avec le corps. Eginhard est trop chrétien pour cela. Et c'est ici qu'il faut admirer comment cette âme, ulcérée et aigrie au début de la lettre, subit insensiblement l'influence divine de la religion, comment cette tête, si prête à se révolter et à accuser le ciel, se courbe humblement sous l'empire de la foi. L'affliction, qu'il rejetait loin de lui, comme l'enfant rejette une potion amère, lui apparaît comme un remède salutaire ; il l'accepte avec soumission, presque avec amour et reconnaissance ; l'agitation désordonnée de son âme s'apaise et fait place à ce calme douloureux, mais bienfaisant, qui s'appelle la résignation. Il remercie Dieu de ce que le coup qui l'a frappé « rappelle à la pen-« sée de la mort un esprit qui s'était laissé séduire à l'espérance et à « l'amour d'une longue vie par haine et par oubli de la vieillesse. » Désormais il ne vivra plus que dans les larmes ; mais ce seront des larmes bénies ; Dieu n'a-t-il pas dit : Heureux ceux qui pleurent?

Mais à quoi bon analyser cette admirable lettre? Il convient mieux de la citer tout entière, comme un magnifique monument du triomphe de soumission chrétienne sur les révoltes de la nature :

EGINHARD A LOUP, SON AMI, SALUT.

« Tout soin, toute sollicitude pour mes affaires et pour celles de « mes amis, a été arraché de mon âme par l'immense douleur que j'ai « ressentie de la mort de celle qui fut autrefois ma fidèle épouse et « qui était devenue ma sœur et ma compagne chérie. Je ne crois pas

« que cette douleur puisse s'éteindre ; la grandeur de la perte est si
« profondément gravée dans mon souvenir qu'elle ne pourra jamais
« s'effacer. Ce qui augmente ma peine, ce qui ravive ma blessure,
« c'est que mes prières n'ont eu aucune puissance, et que l'espoir
« que j'avais placé dans les mérites et l'intercession des martyrs a été
« entièrement déçu. Aussi les paroles des consolateurs, qui d'ordi-
« naire adoucissent l'affliction des autres hommes, ne font-elles
qu'envenimer la plaie de mon cœur et briser mon âme, quand ils
« m'exhortent à supporter avec patience une tristesse qu'ils ne res-
« sentent pas, et quand ils pensent pouvoir me faire je ne sais quelles
« félicitations à propos d'un événement dans lequel ils cherchent en
« vain à me montrer quelque motif de joie et d'allégresse. Quel est
« donc l'homme sage et raisonnable qui ne s'afflige et ne se regarde
« comme bien malheureux et bien éprouvé, lorsqu'au sein de l'infor-
« tune il trouve sourd et inexorable celui qu'il supposait favorable à
« ses vœux ? Un pareil abandon ne vous semble-t-il pas de nature à
« provoquer les soupirs, à faire couler les larmes d'un faible mortel,
« à exciter ses gémissements et ses plaintes, et même à le jeter dans
« le gouffre du désespoir ? Et certes j'y fusse tombé, si la divine mi-
« séricorde ne m'eût inspiré la pensée de rechercher ce que nos
« anciens les plus autorisés engagent à faire dans de semblables cir-
« constances. J'avais sous la main ces docteurs célèbres que non-seu-
« lement il faut bien se garder de dédaigner, mais dont il faut écou-
« ter et suivre les conseils, le glorieux martyr Cyprien et ces illustres
« commentateurs des divines Écritures, Jérôme et Augustin. Leurs
« maximes et leurs salutaires exhortations me ranimèrent ; j'essayai
« de relever mon cœur, qui succombait sous le poids de la douleur,
« et je considérai en moi-même quels sentiments je devais prendre
« de la mort de mon épouse chérie, qui, à vrai dire, avait cessé d'être
« mortelle plutôt que cessé de vivre. Je m'efforçai même d'être assez
« maître de moi pour obtenir de la raison ce qui ordinairement n'est
« que l'effet du temps, c'est-à-dire de cicatriser et de guérir, par l'ap-
« plication d'une consolation spontanée, la blessure qu'une mort
« imprévue avait faite à mon âme ; mais la plaie était trop profonde
« pour ne pas résister, et, malgré l'efficacité des remèdes que m'of-
« fraient les docteurs dont j'ai parlé, ces médecins si doux et si
« habiles, la blessure encore saignante n'était pas mûre pour la gué-
« rison. Vous vous étonnerez peut-être, et vous me direz qu'une dou-
« leur née dans une semblable circonstance ne doit être ni si longue,
« ni si persistante. Mais l'affligé a-t-il donc le pouvoir de mettre un
« terme à une tristesse dont il n'a pu ni déterminer, ni prévoir le
« commencement ? La grandeur et la durée du chagrin peuvent se
« mesurer à l'importance de la perte ; eh bien ! pour moi, qui, dans

« toute action, dans toute affaire, dans toute l'administration de ma « maison, dans toute la disposition et l'organisation du service de « Dieu et des hommes, ressens affreusement ce vide immense, com- « ment voulez-vous qu'une blessure cause de tant et de si graves « désordres, une blessure froissée sans cesse, ne se ravive et ne s'en- « venime pas, au lieu de se fermer et de se guérir? Je crois, et je l'af- « firme sans craindre de me tromper, je crois que la douleur et l'af- « fliction que j'ai éprouvées à la mort de mon épouse chérie ne se « termineront que lorsque Dieu daignera mettre fin au temps qu'il a « assigné à cette misérable vie mortelle. Et cette peine me sera plu- « tôt utile que nuisible, puisqu'elle arrête et réprime, comme avec « un frein et des rênes, l'ardeur d'une âme, affamée de joie et de « prospérité, et qu'elle rappelle à la pensée de la mort un esprit qui « s'était laissé séduire à l'espérance et à l'amour d'une longue vie par « haine et par oubli de la vieillesse. Je vois bien que le temps que j'ai « à rester ici-bas est court, quoique je ne sache pas quelle peut être sa « durée. Mais ce dont je suis sûr, c'est que, si le jeune homme peut « mourir à la fleur de l'âge, le vieillard ne saurait vivre longtemps. Je « pense donc qu'il est bien plus utile et bien plus heureux pour moi « de passer dans le deuil que dans la joie ce temps si court et si incer- « tain. Si, suivant la parole divine, heureux sont ceux qui pleurent « et gémissent, par contre, malheur à ceux qui terminent leurs jours « dans une perpétuelle allégresse! Je vous remercie donc de votre « charité, vous qui avez daigné m'écrire pour me consoler. Vous ne « pouviez pas me donner un gage plus signalé et plus sûr de votre « affection que de tendre une main secourable à ce pauvre malade « gisant à terre, et d'engager à se relever un homme que vous saviez « abattu par le chagrin. Adieu, mon très-cher et bien-aimé fils[1]. »

M. Guizot, après avoir cité quelques passages de cette lettre, remarque qu'ici le langage de la douleur est « franc et simple, » et non pas « froid et sec, » comme dans les autres monuments de ce temps, et prouve bien que Eginhard *« n'avait pas emprisonné dans « les habitudes monastiques son âme comme sa vie*[2]. » Je ne sais si l'illustre historien, mûri par l'âge et l'expérience, tiendrait encore aujourd'hui le même langage; mais je ne puis m'empêcher de croire qu'à l'époque où il écrivait, il a subi la pression de déplorables préjugés. La vie religieuse n'a jamais desséché le cœur humain; elle en règle les battements, elle ne les comprime pas. Elle n'étouffe pas les affections; elle en corrige les écarts. Les sentiments s'y dévelop-

[1] Einhardi, ep. LXXII.
[2] M. Guizot, *Histoire de la civilisation en France,* XXIII[e] leçon.

pent dans toute leur force, mais sans trouble, sans excès, sans passion ; l'amour de Dieu n'en a jamais exclu l'amour des hommes. Non, elles n'étaient ni froides, ni insensibles, les âmes de ces moines qui embrassaient tous leurs semblables dans leur immense charité, qui se dévouaient pour eux, qui les nourrissaient de leurs aumônes, mais qui surtout s'efforçaient de leur donner le pain de la véritable vie. Cet amour-là est-il donc moins pur que l'amour terrestre, ou serait-ce aimer moins que d'aimer les âmes plus que les corps ? En franchissant le seuil du cloître, le moine ne renonçait pas à la vie du cœur ; toutes les saintes affections fleurissaient sur cette terre bénie; mais elles y fleurissaient plus chastes, plus pures, plus douces; le suave parfum de l'amitié embaumait plus d'une fois ces pieux asiles; on ne cessait pas d'aimer, mais on aimait en Dieu. Saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, Paula et ses filles, saint Benoît et sainte Scholastique, Loup et Eginhard, que d'illustres exemples de tous les sentiments les plus tendres naissant, se conservant, se développant à l'ombre du monastère !

La douleur était vaincue; elle n'était pas domptée. Loup sentit qu'il était nécessaire de revenir à la charge et de réfuter les objections qui se manifestaient, quoique indécises et hésitantes, dans l'épître de son ami. Mais les choses avaient bien changé depuis sa première lettre; il n'avait plus à garder avec lui les mêmes ménagements. Il crut que le moment était venu de lui faire entendre les austères enseignements de la religion ; il fallait l'affermir dans ses pensées de résignation et briser à jamais toute tentative de révolte de la nature par la claire manifestation de la volonté divine. Ce n'est pas sans hésitation cependant que notre jeune disciple entreprend cette tâche; de plus habiles que lui y ont échoué ; mais il pense que « souvent on « doit à un remède sans valeur une guérison qu'on a demandée en « vain aux produits les plus précieux de l'art le plus savant [1]. » Il essayera donc et il débute en réduisant à deux les objections d'Eginhard : 1° L'anéantissement des espérances qu'il avait placées dans l'intercession des saints martyrs ; 2° la perturbation que la mort d'Imma jette dans ses occupations quotidiennes. Puis il réfute ces deux objections l'une après l'autre, timidement d'abord, bientôt plus hardiment, en montrant la volonté de Dieu qui dirige tout pour le bien éternel de l'humanité. Il veut « faire appel à la raison de son ami [2]. » Sans doute il eût été doux pour Eginhard de pouvoir conserver encore cette compagne chérie; mais à son intérêt propre, il doit préférer celui de sa femme, et au-dessus des intérêts du temps, il y a

[1] B. Lupi Ferrariensis, ep. IV.
[2] *Ibid.*

les intérêts de l'éternité : « Savez-vous si ce que vous sollicitiez avec « tant d'ardeur eût été utile au salut de votre épouse..... Dieu veut « que tous les hommes soient sauvés, et, au nom de celui qui s'ap- « pelle le Sauveur, on ne doit rien demander qui ne soit profitable « au salut [1]. » Un esprit comme celui d'Eginhard devait comprendre ces vérités austères. Le christianisme, en unissant deux âmes, ne veut pas les unir seulement pour la vie. Le mariage n'est pas une association de jouissances et de plaisirs, si délicats et si licites que soient ces plaisirs ; il est l'association de deux âmes qui réunissent leurs forces et leurs aspirations pour tendre ensemble vers Dieu, s'appuyant l'une sur l'autre et se soutenant mutuellement dans le chemin de la vie. Cette communauté de deux cœurs qui battent en- semble serait trop triste si elle devait aboutir au tombeau ; il leur faut un horizon plus vaste et des espérances plus durables. L'amour veut l'infini, par conséquent l'éternité : l'union dans le sein de Dieu succédant à l'union sur la terre et préparée par elle, tel est le but de deux époux chrétiens.

De cette pensée fortement empreinte dans son esprit comme dans celui des grands hommes de cette époque, Loup arrive à se con- vaincre que Dieu, en rappelant à lui Imma la première, a manifesté sa miséricorde envers les deux époux. L'explication qu'il en donne mérite d'être connue ; la voici : « Les corps des époux, qui par leur « union ne font qu'un, cependant, et malgré la bonne harmonie de « leur existence, ne sont pas frappés ensemble par la mort ; et, sui- « vant l'ordre habituel de la nature, l'un des deux survit nécessaire- « ment à l'autre. Vous savez que si l'exécution de cette sentence, qui « a été portée par Dieu contre l'homme : Tu es poussière et tu re- « tourneras dans la poussière, peut bien être différée quelque « temps, on ne peut y échapper à jamais. Par conséquent, et votre « sagesse le comprend déjà, de bons époux doivent souhaiter que, « puisque l'un des deux doit rester sur la terre, le survivant soit celui « qui est le plus fort pour supporter l'affliction, et le plus propre à « rendre chrétiennement à l'autre les derniers devoirs ; or, ce n'est « pas le sexe, c'est le caractère qui fait la différence du courage. S'il « en était autrement, je ne vois pas comment des époux vraiment « religieux seraient unis par un amour pur. Mais, puisqu'une incon- « testable raison démontre qu'il en doit être ainsi, il me semble que « Dieu n'a pas pourvu seulement au bien de cette vénérable femme, « mais aussi au vôtre, en vous imposant, par un jugement secret, « mais juste, le choix que vous eussiez dû faire vous-même. Sans « doute votre épouse avait beaucoup appris dans votre commerce ;

[1] B. Lupi Ferrariensis, ep. IV.

« sans doute elle n'était pas seulement au-dessus de son sexe, mais « au-dessus même de la foule des hommes, par toutes ces qualités « qui donnent tant de charme à la vie, par sa rare prudence, par « l'élévation de ses sentiments, par sa vertu, et, femme par le corps, « elle était devenue homme par l'esprit. Toutefois, elle n'eût jamais « atteint à la hauteur de votre sagesse ; elle n'eût jamais acquis cette « force d'âme et cette constance toujours égale que l'on admire en « vous. Jamais, si elle vous eût survécu, elle n'eût pu faire pour votre « salut autant que vous pour le vôtre et pour le sien [1]. »

Il y a peut-être quelque chose d'un peu forcé, d'un peu maniéré dans ce passage ; mais le langage ne tarde pas à devenir plus net et la pensée plane dans les régions supérieures. Loup a cherché à démontrer que l'intérêt véritable d'Imma, et même celui d'Eginhard, a été sauvegardé ; mais, quoi qu'il en soit, son ami ne doit point s'irriter contre la volonté divine ; il doit s'incliner devant les desseins de Dieu et mettre enfin en pratique les formules de ses prières quotidiennes. L'exemple de la soumission est parti de haut, et il serait malséant à un simple mortel de se révolter quand le Sauveur a accompli la volonté de son Père. On peut ne pas désirer les croix ; on peut même chercher à les conjurer par des prières ; mais quand Dieu les envoie, il faut les accepter. « Nous répétons tous les jours dans « l'oraison dominicale : que votre volonté soit faite, non pas la nôtre « qui se trompe et ignore ce qui nous est salutaire, mais *la vôtre*, « c'est-à-dire celle de Dieu qui sait l'avenir. Le Sauveur, peu avant sa « passion, après avoir dit : Mon Père, si cela se peut, que ce calice « s'éloigne de moi, se hâte de relever par la vertu divine, la fai- « blesse de l'humanité qu'il avait revêtue, et les défaillances de son « corps qui l'avaient fait descendre à cette prière, et ajoute : Mais « que votre volonté se fasse, et non pas la mienne. Sans doute Dieu, « ce maître qui ne peut ni se tromper ni nous tromper, Dieu voulait « nous enseigner, par son exemple que, tout en repoussant l'adver- « sité par nos prières, nous devons accepter à l'avance sa volonté, « de préférence à la nôtre [2]. » Eginhard se plaint de n'avoir pas été exaucé, et l'on sait que c'était une des choses qui excitaient le plus son amertume ; mais est-il donc le seul qui ait vu le ciel sourd à ses prières, et de plus grands que lui n'ont-ils pas dû se soumettre à l'adversité : « Souvenez-vous, je vous prie, que Paul, Paul si grand « qu'il fut ravi au troisième ciel et assista aux conseils secrets de la « très-sainte Trinité, Paul conjura Dieu d'éloigner un ange de Satan, « qui le tourmentait, et obtint, non pas ce qu'il demandait, mais ce

[1] B. Lupi Ferrariensis, ep. IV.
[2] *Ibid.*

« qui lui était utile. Rappelez-vous à quelles austérités se livra David « pour obtenir la vie de son fils. Et cependant, tout grand prophète « qu'il fût, il ne reçut pas même une réponse de Dieu dans l'acca- « blement de sa douleur..... Songez que David, voyant l'inutilité de « ses instances et de ses supplications, trouva une consolation dans sa « raison et accepta avec résignation et humilité la justice de Dieu. « Pour vous, votre courage n'a pas de tels fondements. Acceptez pour « réponse ce qui a été dit à cet apôtre : Ma grâce doit te suffire ; car « c'est dans la faiblesse que le courage se perfectionne [1]. »

Loup va aller plus loin. Il ne suffit pas qu'Eginhard s'incline sous la main qui le frappe, il faut qu'il reconnaisse la bonté de Dieu à son égard. C'est la doctrine des grands saints que les épreuves de la vie sont le signe le plus évident des complaisances de Dieu pour une âme. Il n'y a que les préférés du ciel qui aient ce douloureux mais miséricordieux privilége. Le Seigneur est jaloux des grandes âmes ; il ne peut souffrir que leur affection s'éparpille sur mille objets indignes d'elle ; c'est à lui seul qu'il veut rappeler leur amour tout entier, et voilà pourquoi il les frappe si rudement. Il brise violemment tous les liens qui les attachent à la terre pour les élever à lui et être désormais leur unique pensée : « En réfléchissant bien, il me « semble que ce dessein de Dieu est plutôt la marque certaine de sa « clémence que de sa colère. Comme il châtie le fils qu'il aime, il « n'a pas voulu que votre amour pour lui fût partagé par votre af- « fection pour votre épouse, et il a jugé bon de vous rappeler à son « seul amour. Si vous aviez cédé plus qu'il ne convenait à l'attrait de « la beauté corporelle, il vous en a puni en vous enlevant cette « beauté. » Cette dernière phrase n'est-elle pas une allusion délicate mais transparente, aux aventures d'Eginhard et d'Imma, allusion qui paraît donner raison à la légende ? « Il me semble que Dieu a « voulu vous montrer combien sont malheureux ceux qui sont éter- « nellement séparés de lui, lui qui est le souverain et véritable bien, « puisque c'est une si grande douleur que la perte momentanée d'un « être humain, si fidèle et si chéri qu'il soit [2]. » Le parti le plus sage et le plus chrétien est donc celui de la résignation. Il faut répéter avec Job : « Le Seigneur me l'a donnée; le Seigneur me l'a enlevée, « la volonté de Dieu s'est accomplie ; que le nom du Seigneur soit « béni. »

Loup passe maintenant à la seconde objection d'Eginhard. Celle-là il la lui concède : elle est conforme à la foi catholique. Il convient avec lui que sa douleur trouve sans cesse, dans la vie de chaque

[1] B. Lupi Ferrariensis, ep. IV.
[2] *Ibid.*

jour, des aliments qui la nourrissent. A ce mal il faut chercher un remède, et il n'en voit pas d'autre que celui qu'il a déjà indiqué dans sa première lettre; ce remède, c'est la prière. Seulement il développe ici longuement et avec force cette idée qu'il n'avait fait qu'effleurer précédemment. Il en appelle au témoignage des divines Écritures, à celui des Pères, à celui de Jésus-Christ lui-même, et pour cela il accumule les textes. Il sait bien que tous les raisonnements du monde ne parviennent point à calmer la douleur ; ils peuvent l'adoucir un peu, et c'est pour cela que, dans la première partie de sa lettre, il a combattu les objections d'Eginhard ; mais il n'y a qu'un consolateur, et ce consolateur, c'est Dieu. Voilà pourquoi il le supplie de « répandre tout son cœur dans ses prières à Dieu. » La prière est si naturelle au cœur de l'homme ; il est si bon de prier et pour soi et pour l'être chéri dont on pleure la perte : « Priez pour le repos « éternel de votre épouse qui, à vrai dire, n'a pas été frappée par la « mort, mais en a été affranchie. Demandez à Dieu pour vous la « patience, la persévérance et le progrès dans la voie du bien, et il « répandra la consolation dans votre cœur[1]. » Puis il termine en lui promettant de prier et « pour lui et pour elle. » N'est-ce pas la meilleure preuve d'amitié qu'il puisse lui donner?

Les dernières lignes sont consacrées à remercier Eginhard de l'envoi de son livre sur l'adoration de la croix, livre qu'il a dédié à son ami ; à lui demander, peut-être avec la charitable intention de le distraire, la solution de certaines difficultés ; à lui annoncer qu'il retournera bientôt à Ferrières, mais qu'il ne quittera certainement pas le pays, sans aller prendre congé de lui.

On peut reprocher à cette lettre un ton parfois un peu trop didactique, un exposé trop méthodique, un trop grand luxe de citations ; mais on ne lui contestera certainement pas un sentiment profondément catholique et une entente merveilleuse de la doctrine chrétienne sur les croix. Aux yeux de Loup de Ferrières, comme aux yeux de tous les docteurs, la douleur est une bénédiction de Dieu qui ne frappe pendant la vie que pour ne pas frapper après la mort. On conviendra que de semblables enseignements devaient former des hommes courageux et de grands caractères, et l'on ne s'étonnera plus qu'au milieu des désordres du moyen âge on ait rencontré tant d'âmes si fortement trempées. Quand on ne regarde la vie que comme un moyen d'arriver au ciel, qu'on accepte à l'avance toutes les épreuves et qu'on se soumet en tout à la volonté de Dieu, je ne vois pas trop ce qui reste à craindre.

En lisant ces lettres — car je ne sépare pas la première de la

[1] Lupi Ferrariensis, ep. IV.

seconde — en lisant ces lettres de Loup de Ferrières, l'esprit se reporte tout naturellement à une épître célèbre où Sulpicius engage Cicéron à supporter avec courage la mort de sa fille Tullie. Il est curieux de comparer ces deux pièces et de mettre les exhortations païennes à côté des consolations chrétiennes. Comme Loup de Ferrières, Sulpicius eût souhaité d'être près de son ami au moment du coup qui le frappait. Comme lui, il lui conseille « de retracer à son « esprit les prescriptions qu'il a si souvent proclamées infaillibles[1] » pour les autres. Comme lui encore, il lui dit : « On vous a vu admi- « rable dans la prospérité, et il vous en revient une gloire éternelle. « Montrez maintenant que l'adversité n'a pas le pouvoir de vous « abattre[2]. »

Ne semble-t-il pas qu'il y ait là entière communauté de sentiments, et que Loup ait abondamment puisé dans le correspondant de son auteur favori ? Mais comme on sent promptement le vide du paganisme et son impuissance contre la tristesse ! Au fond de cette lettre il n'y a nul baume capable de guérir une blessure, parce qu'il n'y a pas d'espérance. Ce qui la remplit tout entière, c'est le sentiment de l'orgueil ; il ne faut pas que Cicéron déchoie de sa dignité ; il faut que, comme le stoïcien, il s'écrie : « Tu auras beau faire, ô dou- « leur ! tu ne me forceras jamais d'avouer que tu sois un mal. » Il y a je ne sais quelle satisfaction d'amour-propre à se roidir contre la destinée et à chercher en soi-même, dans sa réputation, dans sa vertu, dans son exaltation au-dessus du commun des mortels, dans son insensibilité même, les motifs de sa résistance. Mais ce sont de bien impuissants consolateurs que des considérations pareilles. C'en est un bien impuissant aussi que la comparaison du sort de villes florissantes avec celui de l'homme, et, si beau, si justement admiré que soit ce passage, je doute qu'il ait beaucoup adouci le chagrin de Cicéron. L'âme accablée par le malheur veut mieux que cela. Il lui faut, ce qui manquait aux païens, cette vue claire et assurée d'une vie meilleure, et cette pensée, si bien faite pour soutenir les forces défaillantes, que les angoisses de la terre ne sont que des épreuves qui trouveront ailleurs leur récompense. Songez à soutenir la dignité de votre caractère ; « n'oubliez pas que vous êtes Cicéron[3], » dit Sulpicius. « Tournez-vous vers Dieu, priez, » dit Loup de Ferrières. Chez l'un l'orgueil qui veut briser violemment, mauvais remède contre la

[1] Quæ aliis tute præcipere soles, ea tute tibi subjice, atque apud animum propone. (M. Tullii, ep. 571, édition Nisard.)

[2] Vidimus aliquoties secundam pulcherrime te ferre fortunam, magnamque ex ea re te laudem apisci : fac aliquando intelligamus adversam quoque te æque ferre posse. (*Ibid.*)

[3] Noli te oblivisci Ciceronem esse. (M. Tullii, epist. 571, édition Nisard.)

douleur ; chez l'autre la résignation qui laisse subsister la tristesse, mais en la sanctifiant. Chez l'un la concentration en soi-même, n'aboutissant, la plupart du temps, qu'au sombre désespoir ; chez l'autre l'expansion au dehors, sur les ailes de l'espérance.

C'est tellement là le fond de la pensée catholique, et c'est en même temps un remède si efficace, que cette exhortation à se tourner vers Dieu se retrouve sous toutes les plumes chrétiennes qui ont entrepris de consoler un ami. Je ne veux pas multiplier les exemples, cela m'entraînerait trop loin de mon sujet. Qu'il me soit permis, pourtant de rappeler ici un des plus récents, cette Eugénie de Guérin dont les lettres et le journal révèlent une foi si vive et un sentiment si profondément chrétien : « Regardons en haut, » écrivait-elle à un de ses amis qui, comme Eginhard, venait d'être frappé par la perte de la compagne de son existence, « regardons en haut, nous tous qui « éprouvons les angoisses de la vie et les amertumes des larmes ; » et, dans une autre lettre : « Ce n'est ni dans l'étude, ni dans la contem« plation de la nature, ni dans les hommes, ni dans rien de créé, que « l'âme trouve à se consoler, mais en Dieu, en Dieu seul, dans sa « parole, dans ses divines Écritures, dans la vie croyante et pieuse. « Ah ! monsieur, qui, se mettant à genoux avec le cœur plein de lar« mes, ne s'est relevé consolé [1] ? » A mille ans de distance et avec une expression plus douce, parce qu'elle est d'une femme, les lettres de mademoiselle de Guérin ne sont-elles pas sœurs de celles de Loup de Ferrières ?

Nous touchons au terme de cette correspondance. Il ne nous reste plus à examiner qu'une lettre, et la moins importante peut-être. Il y a malheureusement ici une lacune ! une lettre d'Eginhard a été certainement perdue ; cela ressort, à n'en pas douter, des premières lignes de Loup de Ferrières [2]. Cette perte est d'autant plus regrettable que cette lettre avait trait encore à la mort d'Imma. Il eût été intéressant d'entendre, de la bouche même d'Eginhard, le récit de ses dernières luttes contre la tristesse, et de constater ainsi les progrès de la résignation dans son âme. Tout ce que nous savons, c'est que, sous l'influence des conseils de son jeune ami, « la violence du mal avait diminué [3]. » Loup n'a garde de s'en attribuer le mérite : il a prié, Dieu a fait le reste, et, si la guérison est encore imparfaite, c'est Dieu qui la complétera : « Je n'hésiterai jamais, dit-il, à m'en remettre à « la divine miséricorde pour le succès de ces prières, et j'ai la con« fiance que ce succès viendra, tardivement sans doute au gré de nos

[1] Lettres à M. de la Morvonnais.
[2] B. Lupi, ep. v, *in initio*.
[3] B. Lupi Ferrariensis, ep. v.

« vœux impatients, mais de bonne heure dans l'ordre de la divine « justice[1]. »

Commencée par la science, c'est par la science aussi que se termine cette correspondance. Loup s'adresse encore une fois à la vieille expérience et aux connaissances profondes de son illustre ami, et, après avoir été son conseiller dans la douleur, il redevient son disciple dans la littérature. La bienveillance d'Eginhard pour lui l'encourage à le consulter de nouveau et « ce qu'il lui doit » lui est un garant de « ce qu'il lui devra encore. » Comme au début, il lui soumet des difficultés, et la variété des questions qu'il lui pose atteste les efforts qu'il faisait pour embrasser à la fois toutes les branches de la science. Il l'interroge sur divers passages de l'arithmétique de Boèce et de Victorius, sur le sens de quelques mots grecs, sur la quantité prosodique de certains mots, etc.

Puis, comme la multiplication des manuscrits était toujours une des grandes préoccupations des moines, il supplie Eginhard de lui envoyer un copiste célèbre, nommé Berthaud, qui avait l'art des lettres antiques et des onciales. Raban Maur avait, de son côté, gardé, pour le faire copier, le volume d'Aulu-Gelle, prêté par Eginhard à Loup et que celui-ci s'excuse de ne lui avoir point encore rendu[2].

Comment finit la liaison de ces deux hommes illustres ? Les documents nous manquent pour le dire. Tout ce que nous savons, c'est que, peu après cette dernière lettre, Loup partit de l'abbaye de Fulde pour retourner à Ferrières ; mais il ne quitta point l'Allemagne sans aller rendre visite à Seligenstadt. Il l'avait annoncé déjà à son ami dans une lettre précédente. Il renouvelle sa promesse dans cette cinquième épître, tout en reculant un peu l'époque de son accomplissement, de mai en juin[3].

Ce dut être un grand bonheur pour tous deux que cette réunion de quelques jours avant une séparation qui devait être la dernière. Quelle joie pour ces hommes, qui ne s'étaient jamais vus, et qui s'étaient liés par lettres seulement, de pouvoir enfin se connaître et sonder plus profondément leurs deux âmes. Il y eut sans doute des pleurs échangés entre eux, à la pensée de cette Imma, qui avait été le sujet de leur correspondance et dont Eginhard montrait à Loup la cellule déserte et les mille souvenirs vivants partout dans le monastère. Il y a tant de choses que la pudeur du cœur n'aime point à confier à une lettre ! Puis, après ces prémices consacrés à la douleur, la conversation reprenait sur les lettres, qui étaient le seul amour de

[1] B. Lupi Ferr., ep. v.

[2] On se souvient que Loup avait demandé ce volume à Eginhard dans sa première lettre.

[3] B. Lupi Ferrariensis, ep. IV, V.

l'un sur la terre, et le second amour de l'autre. Que de nobles idées, que de grands sentiments durent se faire jour dans les entretiens de ces deux esprits d'élite, chez lesquels il n'y avait d'autre pensée que celle de Dieu et celle de la science ! Qu'il serait intéressant de les connaitre, et quelles leçons nous pourrions en retirer! Mais nul ne nous a conservé le récit de ces jours, et la tombe ne laisse point échapper ses secrets.

Il fallut enfin se quitter ; après les déchirements de l'affection conjugale, venaient pour Eginhard les déchirements de l'amitié. Peu auparavant, il avait vu partir, pour la dernière fois, l'empereur Louis le Pieux ; il voyait s'en aller maintenant le consolateur de ses angoisses. Ce dut être une scène imposante que celle des adieux : Eginhard, rentrant, triste et solitaire, dans le couvent où il allait mourir, quelques années après [1]; Loup, partant pour la France, le cœur serré, se retournant de temps à autre, pour apercevoir, une fois encore, le toit qui abritait son ami, et disant un suprême adieu à cette terre d'Allemagne qui avait nourri sa jeunesse. Il quittait le calme de la vie privée, pour se lancer dans le tourbillon de la vie publique, et, au lieu de l'inaltérable tranquillité de l'étude, il allait trouver bientôt les difficultés de la conduite d'un monastère, la dévastation semée partout par les pirates et la lutte contre la maladie, contre la misère, souvent contre la faim.

Put-il au moins continuer sa correspondance avec Eginhard ? Il ne nous en reste aucune trace, et nous n'avons guère lieu de le supposer. Ils étaient trop loin l'un de l'autre ; les courriers étaient rares, et les routes peu sûres. Des bandes de partisans sillonnaient la campagne ; les Normands portaient dans toutes les provinces de l'empire le ravage et la désolation ; la grandeur et la puissance de Charlemagne étaient allés se perdre dans la faiblesse de Louis le Débonnaire et dans la turbulence de ses fils.

Il est permis de croire cependant qu'Eginhard continua de loin à veiller sur les destinées de son jeune disciple, et qu'il contribua à sa rapide élévation. Il l'avait très-probablement recommandé à l'Empereur, lors de la visite qu'il avait reçu de lui en 836, et l'on peut le ranger parmi ces amis aux instances desquels Loup attribue sa présentation à la cour l'année suivante et la faveur dont il y fut l'objet [2].

Il n'entre point dans notre sujet de raconter les vicissitudes diverses de la vie de Loup de Ferrières. Nous n'avons eu en vue que d'étudier ses relations avec Eginhard. Les relations ont cessé ; il faut donc nous

[1] En 839 suivant Mabillon (*Ann. bénéd.*, t. II. p. 610), en 844, suivant la chronique de saint Bavon.

[2] B. Lupi, ep. VI, ad. Reginbertum.

arrêter aussi. Mais ce n'est pas sans regret qu'on quitte le commerce de ces deux grands hommes, et qu'on cesse de respirer le triple parfum d'amitié chrétienne, d'amour de l'étude et d'amour de Dieu qui s'exhalait de leurs lettres.

Quand on parcourt les environs de Montargis, on découvre, sur une petite colline, à demi-caché dans les arbres, le village de Ferrières. C'est avec un religieux respect qu'on s'approche de ce lieu, illustré par tant de gloires, sanctifié par tant de vertus, et où l'imagination évoque la grande figure de Loup. La plupart des bâtiments du monastère subsistent encore ; l'abbatiale élève toujours vers le ciel sa tour imposante et massive. Mais de toutes les splendeurs de l'antique abbaye, celles-là restent seules. Les murailles de pierre ont bravé la rigueur du temps ou le marteau des démolisseurs ; mais les murailles sont froides, inanimées, vides de leurs anciens possesseurs. Des paysans battent leur grain ou logent leurs bestiaux dans ces cloîtres dont les moines, penchés sur leurs livres, avaient fait le sanctuaire de la science et l'asile de la foi. Les pas des voyageurs, curieux de contempler les merveilles de l'art gothique et l'éclat des verrières, troublent seuls le silence de l'église et de cet admirable chœur, où les enfants de Benoît célébraient les louanges du Très-Haut. Une involontaire tristesse s'empare de l'âme, quand la pensée se reporte à l'antique prospérité du monastère, aux pompes du culte, à ces longues processions de frères pieux et savants, à cette foule de disciples, avides d'instruction, qui se pressaient dans ces vastes nefs, sous ces voûtes élancées, et que de toutes ces magnificences, elle retombe au dénûment et à la solitude du présent; et l'on se prend à souhaiter qu'une nouvelle famille religieuse vienne rajeunir la vieille gloire de Ferrières, et renouer la chaîne, violemment brisée par les révolutions.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

MÉDITATIONS

SUR

L'ESSENCE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

PAR M. GUIZOT

La publication de ce beau livre est un véritable événement attendu par le public avec une légitime curiosité, salué par tous les chrétiens avec une satisfaction plus légitime encore. Non que, dans des questions de l'ordre de celles qui y sont traitées, l'autorité d'un nom, quelque illustre qu'il soit, puisse être invoquée comme décisive. Non que la vérité chrétienne, forte de dix-huit siècles de combat, c'est-à-dire de triomphe, appuyée sur le témoignage de ses martyrs et le génie de ses docteurs, réclame impérieusement le secours d'aucun nouvel auxiliaire. Non que les idées de M. Guizot, en elles-mêmes (il n'est presque pas besoin de le dire), soient de nature à remplir toutes les exigences de la foi catholique. Mais il nous est impossible de ne pas voir dans une défense de la foi chrétienne, sortie d'une telle plume, la plus directe, et si le grave auteur nous permet de le dire, la plus piquante en même temps que la plus écrasante des réponses à l'impertinence qui a mis à si forte épreuve, dans ces derniers temps, la patience des gens de bon sens.

Chacun sait en effet que, quelque forme qu'ait revêtue la polémique récente contre le christianisme, il est un point de départ commun dont nos modernes incrédules font dériver tous leurs arguments; c'est celui-ci : l'existence d'un ordre surnaturel, non-seulement n'est

pas une vérité démontrée ni même une supposition plausible, mais n'est même pas une question digne d'être discutée. Le surnaturel est rayé pour jamais des données de la science. On ne discute point avec ceux qui l'admettent. Tel est l'axiome de nouvelle fabrique, le *postulatum* de nos Euclides du dix-neuvième siècle, destiné à prendre place désormais à côté de : deux et deux font quatre, et de : la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Un petit docteur d'une grande revue nous l'a dénoncé, sans plus de façon, mettant ainsi, avec un contentement de soi-même dont Molière seul aurait pu imiter l'accent, les trois-quarts et demi du genre humain au ban du libre examen et en dehors du droit commun du raisonnement.

Sans doute nous pouvions nous consoler de cette excommunication qui nous laissait en bonne compagnie avec la masse et avec l'élite de l'humanité ; avec ces instincts généreux et puissants des masses populaires, sur lesquels le sens commun repose, comme avec les aspirations des plus belles âmes et les méditations des plus beaux génies dont la nature humaine s'honore. Mais il est plaisant pourtant, autant qu'instructif, qu'un an ne se soit pas écoulé sans qu'une voix à laquelle il faut bien prêter l'oreille soit venue arrêter nos grands conquérants dans leur course et leur rappeler que derrière eux étaient restées, tout entières et tout armées, ces citadelles de la démonstration évangélique qu'ils pensaient avoir tournées d'un coup, par une manœuvre savante. Le nom de M. Guizot ne suffit pas, d'accord, car aucun nom ne suffit pour trancher le débat engagé sur l'existence du surnaturel ; il suffit pourtant pour qu'on soit tenu de l'accepter. On peut réfuter M. Guizot, sans doute ; on ne peut ni le dédaigner ni faire semblant de l'ignorer. Il faut bien, qu'on le veuille ou non, discuter avec lui. Par la seule intervention de M. Guizot, la fin de non-recevoir, l'exception préalable opposée au christianisme est levée, et chacun est contraint d'aborder avec lui et après lui le débat au fond. Sa présence dans l'arène exige qu'on le suive, fût-ce pour le combattre, sur le terrain où il a placé son drapeau.

Ce livre serait donc un acte, et un acte important, quelle que fût d'ailleurs sa valeur intrinsèque. Et quand on songe que cet acte est celui d'un homme à qui cinquante années d'une vie laborieusement passée dans le dévouement, soit à la science, soit aux intérêts publics, avaient acquis le droit de se reposer dans la considération générale dont il est entouré; d'un homme qui avait chèrement payé la liberté de finir ses jours au-dessus du blâme et en dehors du bruit, et qui vient se jeter de nouveau, lui-même, par la seule inspiration de sa conscience, au plus vif de la mêlée, dans le feu des polémiques les plus passionnées, une pieuse émotion se mêle à la reconnaissance qu'une

telle conduite inspire. « J'ai passé, dit noblement M. Guizot, trente-quatre années de ma vie à lutter dans une bruyante arène pour l'établissement de la liberté politique et le maintien de l'ordre selon la loi. J'ai appris dans les travaux et les épreuves de cette lutte ce que valent la foi et la liberté chrétiennes. Dieu permet que, dans le repos de ma retraite, je consacre à leur cause ce qu'il me conserve de jours et de force. C'est la plus salutaire faveur et le plus grand honneur que sa bonté puisse m'accorder. » Nous plaignons ceux qu'un tel langage ne pénétrerait pas de respect, et plus encore ceux que des dissidences politiques ou religieuses empêcheraient d'y reconnaître le caractère de la grandeur morale et le mâle accent de la sincérité chrétienne.

Mais, à côté de l'acte, il y a le livre lui-même, qui relève, soutient et complète l'action. Le plan de l'ouvrage, qui se composera de quatre parties, amenait dans cette première série (la seule publiée en ce moment) l'étude des dogmes, nous ne dirons pas essentiels (car tout nous paraît essentiel dans la révélation divine), mais principaux du christianisme. On sait quel est le procédé d'esprit de M. Guizot. On le retrouvera tout entier dans ce travail d'un genre si nouveau pour lui. Ce n'est point une déduction rigoureuse, ce n'est pas un discussion analytique et détaillée, c'est une affirmation large et forte qui, embrassant d'une seule étreinte tous les côtés d'une pensée, l'imprime fortement dans l'intelligence, prévient et terrasse l'objection plus qu'elle ne la réfute. Il saisit sur chaque point une idée principale, la revêt d'une forme précise et lumineuse, et s'en fie à la puissante impulsion qu'il lui a donnée pour qu'elle fasse son chemin toute seule dans l'âme du lecteur et balaye devant elle les obstacles qu'elle pourrait rencontrer. C'est une vérité de ce genre qu'il essaye de dégager sous chacun des dogmes du christianisme. Dans sa pensée, il n'est pas un de ces dogmes qui ne réponde à ce qu'il appelle un problème naturel, c'est-à-dire à une question déjà posée dans l'intelligence, à un besoin déjà ressenti par l'âme. Il n'en est pas un non plus qui n'ait, même dans l'ordre de la nature et de la raison, quelque analogie qui aide à le faire sinon comprendre, au moins accepter. Le surnaturel ne fait ainsi que satisfaire, compléter, reproduire même la nature, bien que sous une forme plus élevée. C'est, en d'autres termes et avec d'autres développements l'*anima naturaliter christiana* de Tertullien.

Il y a une grande justesse dans ce point de vue souvent aperçu par les apologistes chrétiens et que M. Guizot a renouvelé avec toutes les ressources de son éloquence. Les plus grands effets en avaient déjà été tirés de nos jours par Chateaubriand et par Lacordaire ; mais la mine est riche, et la main de M. Guizot pénètre à des profondeurs où elle n'a

même pas été touchée. En revanche, le point de vue a ses dangers que les écrivains les plus orthodoxes n'ont pas toujours évités. En établissant ainsi une étroite dépendance et une constante analogie entre le domaine de la révélation et celui de la raison, entre la nature et la grâce, on risque souvent de laisser se glisser quelque confusion sur leurs limites, d'abaisser ou de relever trop l'une ou l'autre, d'humaniser trop l'action divine ou de diviniser trop la nature humaine. Pour ne pas se laisser entraîner par cette tendance, la barrière inflexible et souvent incommode que la théologie catholique oppose à tous les écarts d'imagination ou de logique n'a pas toujours été suffisante. M. Guizot, qui tient à marcher seul, et sans appui, sur le rebord même de la pente, ne peut s'étonner si des catholiques mettent quelque scrupule à relever les déviations accidentelles de sa marche. Ils lui diront aussi probablement que, condamné par une profession de foi incomplète à se maintenir dans des vues très-générales, et par là même un peu vagues, il s'est privé lui-même de l'avantage de suivre dans l'application les démonstrations les plus pratiques et les plus saisissantes de sa thèse. *Le Correspondant* devra, dans une analyse détaillée que ce noble livre appelle, motiver à la fois et ses éloges et ses réserves. Nous connaissons trop bien M. Guizot pour ne pas être sûrs d'avance qu'il nous saura gré des unes autant que des autres. Accoutumé, comme il est, à la contradiction, si elle le touche rarement, elle ne l'offense jamais. Quant au lecteur, il nous remerciera sans doute de tout ce qui lui vaudra, pour approuver ou pour combattre, des citations nombreuses de la prose de M. Guizot. Mais si le lendemain doit faire part à la critique, nous avons voulu que le jour fût tout entier pour la sympathie et l'admiration.

Pour la Rédaction,

Léon Lavedan.

REVUE CRITIQUE

I. *Tertullien*, par M. l'abbé Freppel. 2 vol. — II. *Les Évangiles et la Critique au dix-neuvième siècle*, par M. l'abbé Meignan. 1 vol. — III. *Les Contemporains de Shakespeare : Ben Jonson*, 2 vol.; *Massinger*, 1 vol. — IV. *Mémoires du cardinal Consalvi*, publiés par M. Crétineau-Joly. 2. vol. — V. *Mémoires de madame Roland*, publiés par M. C. A. Dauban. 1 vol. — *Mémoires de madame Roland*, publiés par M. P. Faugère. 2 vol.

I

M. l'abbé Freppel vient de reprendre la publication de son Cours d'éloquence sacrée interrompue depuis trois ans, au grand regret de ceux qui, comme nous, n'ont point ou n'ont que rarement le plaisir d'entendre le savant professeur dans sa chaire. Les dernières leçons publiées s'arrêtaient, l'on s'en souvient, à la limite du deuxième et du troisième siècle et portaient sur des travaux, précieux sans doute, mais, il faut l'avouer, d'une valeur plus historique qu'oratoire, les œuvres de saint Irénée. Celles qui paraissent aujourd'hui ont pour objet de grands et véritables monuments d'éloquence et offrent à la fois plus de nouveauté et d'attrait. Tertullien, tel est le nom illustre auquel elles sont consacrées[1].

Tertullien est la première apparition dans l'Église de ce génie africain qui devait jeter une si courte mais si éclatante lumière et qu'on a peut-être trop exclusivement personnifié dans saint Augustin. Tertullien, dont l'élo-

[1] *Tertullien*, cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne pendant les années 1861-1862, par M. l'abbé Freppel, professeur à la Faculté de théologie de Paris. 2 volumes in-8°. — Bray, éditeur, rue Cassette, 20.

quence est plus impétueuse, plus colorée, plus âpre, plus africaine enfin que celle de l'évêque d'Hippone, n'aurait pas montré, selon M. Freppel, un esprit moins puissant, moins varié et moins étendu. On pourrait même ajouter, paraît-il, que l'initiative de toutes les grandes questions du temps lui revient, ou du moins qu'il est peu de celles qu'a traitées son grand et saint compatriote dont il ne se soit occupé le premier. Certes, nous ne dirons pas et surtout nous ne ferons pas dire à M. Freppel que Tertullien n'était pas connu jusqu'ici : il faut laisser cette fatuité de langage aux savants improvisés dont notre temps abonde; — mais du moins pouvons-nous affirmer qu'il n'avait été nulle part l'objet d'un travail aussi approfondi et aussi développé. A part l'*Apologétique*, le traité *des Prescriptions*, et quelques opuscules de morale dont l'on s'était plus particulièrement servi aux seizième et dix-septième siècles dans les controverses avec les protestants, les écrits de Tertullien n'étaient plus très-étudiés. On les regardait un peu comme on fait des brochures dans les œuvres complètes des grands écrivains. A certains égards on avait raison; ce sont bien véritablement des publications de circonstance que le *Discours aux martyrs*, les *Deux Livres aux nations*, l'*Exhortation aux Grecs*, les livres *sur les Spectacles*, *sur l'Ame*, etc, etc. ; mais, par la grandeur des questions dont il s'y agit, par l'éloquence qui y brille, par l'utilité qu'en peut retirer la polémique de notre temps, ces opuscules valent de grands ouvrages. D'ailleurs, la plupart se groupent autour des deux principaux traités de l'auteur, dont ils sont ou des préludes ou des corollaires, qu'ils préparent ou développent, et dont, pour cette raison, l'on ne saurait les séparer.

Le premier mérite du travail de M. Freppel sur Tertullien est la vivante, nous dirions volontiers la dramatique classification qu'il a faite de ses écrits. Tous, dans le tableau que trace le professeur de l'ardente activité du prêtre de Carthage, viennent se placer à leur rang et à leur jour, se frayant l'un à l'autre le chemin, s'appuyant réciproquement et concourant par leurs qualités diverses à la grande œuvre que l'auteur a accomplie.

Cette œuvre de Tertullien a deux objets principaux : la défense et l'édification de la société chrétienne.

A cette époque, cette société, déjà organisée, avait deux sortes d'ennemis : les uns en dehors d'elle, à savoir la religion officielle de l'empire, son chef, ses ministres, ses adhérents; les autres dans son propre sein, les dissidents. Désarmer les uns, ramener ou démasquer les autres, tel était le premier devoir qui s'imposait à quiconque, dans l'Église, avait reçu le don de la science et de la parole. Or, ce don, Tertullien le possédait à un merveilleux degré. On ne s'en ferait pas une idée complète, si l'on ne le jugeait que d'après ses grands ouvrages ; il faut, pour le connaître tout entier, lire ses opuscules, ses livres de piété, ses attaques contre les hérétiques, ses plaidoyers en faveur de la secte dans laquelle il s'était laissé entraîner, ses écrits de pure fantaisie — il y en a de tels parmi ses œuvres : — on trouvera là

des trésors de grâce mystique, de fine moquerie et d'ingénieuse subtilité. Nous ne sachions pas qu'on ait aussi bien dégagé jusqu'ici les traits de cette puissante et originale figure et qu'on en ait tracé un portrait si complet et si fin. Ce n'est pas en effet le polémiste et le théologien seulement que M. Freppel nous montre dans Tertullien, mais le moraliste alternativement dur comme Nicole et poétique comme saint François d'Assise, le sectaire artificieux, le rhéteur de la vieille école.

Tertullien était né païen, comme on sait. Ce fut, dit-on, un noble mouvement de cœur, mouvement qu'expliquerait bien, du reste, sa forte et généreuse nature, qui le détermina à embrasser le christianisme : l'injuste et cruelle persécution qu'enduraient les chrétiens le décida à passer de leur côté. Si la raison n'avait pas commencé, la raison acheva assurément l'œuvre du cœur. Aussitôt après sa conversion Tertullien se rendit à Rome, comme à la source de la vérité dont il venait de faire profession. Est-ce là qu'il reçut la dignité du sacerdoce? On le suppose, mais l'on n'en a point la preuve. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était de retour à Carthage, sa patrie, quand éclata la persécution de Vigellius Saturninus. Dès ce moment Tertullien, laissant aux fidèles qui ne pouvaient faire plus, le soin de donner les soulagements corporels à leurs frères atteints par les poursuites du proconsul, se consacra tout entier à les soutenir contre eux-mêmes et à les défendre devant le pouvoir et l'opinion publique.

Cette sainte entreprise lui dicta trois ouvrages qui la partagent, en quelque sorte, en trois actes : le *Discours aux martyrs*, qui est un encouragement et une consolation adressés aux fidèles traduits devant les tribunaux; les *Deux livres aux nations*, vive, spirituelle et mordante polémique engagée contre les persécuteurs des chrétiens, où la grossièreté, l'absurdité, l'ignominie de leur culte sont mises à nu, et où la contradiction entre leur conduite et leurs principes est vivement relevée; enfin, l'*Apologétique*, dans laquelle l'inépuisable avocat des adorateurs du Christ reprend tous les moyens mis en œuvre dans ses précédents plaidoyers, les coordonne, les fortifie, les développe et en tire le chef-d'œuvre oratoire que le monde admire depuis quinze cents ans. Toutes les ressources de la science, du droit, tous les secrets de la dialectique de l'école, toutes les formes de l'éloquence la plus habile et la plus haute, toutes les armes de la satire sont mises là en jeu avec une puissance que nul orateur n'a dépassée. L'analyse et l'appréciation que fait M. Freppel de cet admirable discours remplit trois leçons qui sont parmi les plus belles de son cours. Pour faire bien comprendre l'économie oratoire de l'*Apologétique* et la force de ses principaux arguments, le professeur est entré dans des détails pleins d'intérêt sur la position des chrétiens vis-à-vis de la loi romaine, et en particulier sur ce crime de lèse-majesté, dont l'articulation revient si souvent dans les poursuites contre les chrétiens.

Un point sur lequel s'arrête longtemps M. Freppel, c'est la nature des

moyens employés par l'orateur chrétien en faveur de ses clients. Le premier de ces moyens était la liberté des cultes proclamée par la loi romaine. Les chrétiens se trouvaient vis-à-vis de l'empire dans la position où sont de nos jours les catholiques dans les États qui ont arboré, en se séparant de l'Église, le principe de la liberté de conscience. Aussi Tertullien appuyait-il sur le même argument que ceux-ci. Comme le font aujourd'hui nos frères d'Amérique, de Prusse, de Hollande et des colonies anglaises, Tertullien n'invoquait que le droit commun, mais il l'invoquait résolûment et sans aucun des étroits scrupules qu'on cherche à inspirer aujourd'hui à ceux qui y recourent, et dont M. Freppel se tourmente assez hors de propos. Nous avons relu consciencieusement l'*Apologétique*, pour y chercher les restrictions que, selon le professeur, Tertullien aurait mises à l'emploi du principe dont il s'agit : elles ne nous ont point frappé. Ce que nous y avons bien remarqué, en revanche, c'est la condamnation formelle de toute coercition en matière de croyance religieuse.

Tertullien avait préludé à l'*Apologétique* par les *Deux livres aux nations*; il compléta cet éloquent mémoire à consulter par un traité qui en est l'appendice naturel et en quelque sorte obligatoire. En réclamant le bénéfice de la loi qui tolérait tous les cultes et toutes les sectes philosophiques, le christianisme fortifiait l'opinion que s'en faisaient les païens, aux yeux de qui il n'était lui-même qu'une secte comme une autre. Tertullien avait combattu cette assimilation injurieuse dans la seconde partie de l'*Apologétique* en exposant en détail la doctrine chrétienne, dont les païens avaient les plus fausses idées. Dans cette exposition, l'avocat des chrétiens avait appuyé sur un point important, la conformité des données de la foi, avec les principes de la raison, et avait invoqué le témoignage de l'âme. Cet argument devint l'objet d'un écrit particulier : *de Testimonio animæ*. Le point capital de la controverse avec les païens restait toujours le dogme de l'unité de Dieu, dit M. Freppel. Pour leur opposer des témoignages irrécusables, Tertullien, quittant la voie de l'érudition qu'avaient suivie ses devanciers, et laissant les citations empruntées aux philosophes, fait appel au sens intime, à ce qu'il y a de primitif et d'essentiel dans l'esprit de chaque homme, à l'âme enfin, et montre que, dégagée des préjugés de race et d'éducation, elle tient sur Dieu et ses attributs le même langage que le christianisme. On l'a quelquefois accusé, à l'occasion d'autres écrits, d'avoir nié la valeur de la raison : peu s'en faut qu'il n'encoure, dans celui-ci, le reproche de l'avoir exagérée et d'avoir fait une confusion grossière de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel. M. Freppel prévient ce blâme et montre que, pris dans son vrai sens, le mot fameux : « L'âme est naturellement chrétienne, » n'a rien dont le christianisme et la philosophie puissent légitimement s'alarmer. « Certes, dit-il, la preuve de la divinité du christianisme par les faits miraculeux qui ont précédé, accompagné ou suivi son avénement, reste toujours la grande base de la démonstration évangélique ; et ce

serait une tentative aussi coupable que téméraire de vouloir négliger cette voie adoptée jusqu'à nos jours par les apologistes chrétiens. Mais je ne crains pas de me tromper en affirmant que cette méthode emprunte un surcroît de force à celle qui consiste à signaler les harmonies de la raison avec la foi, de la nature avec la grâce. »

La société chrétienne, avons-nous dit, avait d'autres ennemis que les païens à combattre. Cette autre classe d'adversaires était d'autant plus dangereuse qu'elle arborait la même bannière. Les sectes dissidentes (car c'est d'elles qu'il s'agit), étaient déjà nombreuses, en Afrique particulièrement. Tertullien mit à les combattre un grand zèle, et ne déploya pas dans cette lutte un moins grand talent que dans l'autre. A cet égard on ne lui a pas jusqu'ici rendu toute la justice qu'il mérite. Sauf le traité *des Prescriptions*, les livres de controverse de Tertullien n'ont jamais été fort étudiés. M. Freppel s'en est longuement occupé. Après avoir indiqué la place considérable qu'ils occupent dans les travaux de Tertullien, M. Freppel analyse largement celui qui en résume la substance, le traité *des Prescriptions ;* il l'examine particulièrement dans ses rapports avec la situation présente de l'Église vis-à-vis des sectes et des écoles philosophiques. Ces rapports sont nombreux et frappants de ressemblance. Chaque fois qu'il les relève, le savant professeur s'attache à montrer la force qu'ont gardée les raisonnements de son auteur, et de quel avantage, par conséquent, peut en être aujourd'hui même la lecture. Citons, pour donner une idée de ce qu'il y a souvent de piquant dans ces rapprochements, quelques lignes relatives à l'impuissance des philosophes d'alors et de ceux de nos jours à faire un acte de foi sur quoi que ce puisse être :

« Je n'ai guère besoin, Messieurs, dit M. Freppel à ses auditeurs, de vous faire observer que la situation, sous ce rapport, est exactement la même aujourd'hui qu'au deuxième siècle. Pour me servir des expressions de Tertullien, nous aussi nous sommes entourés de chercheurs qui confessent eux-mêmes qu'ils n'ont pas trouvé, ou du moins qu'ils n'ont rien trouvé de définitif. D'un côté, l'on nous dit avec beaucoup de franchise que la science philosophique, telle que l'entend le rationalisme, n'est pas faite ; de l'autre, on nous déclare avec non moins de sincérité que la critique religieuse est encore à l'état d'enfance, et l'on nous propose d'attendre patiemment les magnifiques résultats de l'avenir. La promesse est belle ; mais, n'ayant plus un siècle à vivre, j'avoue qu'elle ne me touche guère. Eh ! que m'importe qu'on parvienne à découvrir la vérité dans quelques siècles d'ici ? Il me la faut aujourd'hui même, pendant ma vie ; car d'elle dépend la direction que je devrai donner à ma conduite, partant à ma destinée. »

Ces lignes piquantes nous montrent que si Tertullien a de l'esprit dans sa polémique, son interprète n'en manque pas non plus. Nous voudrions pouvoir le suivre et rendre compte des nombreux écrits qu'il s'est chargé de

nous faire connaître. Nous ne quittons pas en particulier, sans regret, le groupe des livres de polémique si peu connus et si spirituels. Mais déjà nous avons été plus long que ne le comporte un simple compte rendu. Cependant nous ne pouvons nous dispenser de signaler au moins les traités théologiques et philosophiques, dans lesquels Tertullien a eu l'honneur de créer la terminologie adoptée par l'Église pour l'exposition scientifique de plusieurs mystères et d'avoir saint Augustin pour continuateur. Les ouvrages consacrés à l'édification de la société chrétienne, c'est-à-dire à lui servir de guides dans ses rapports avec la société païenne et avec ses propres membres, tels que le traité *des Spectacles*, celui *de l'Idolâtrie*, *de la Couronne du soldat*, *de la Fuite durant la persécution*, *du Voile des vierges*, *de la Pénitence*, *du Mariage*, etc., sont plus connus, mais non encore autant qu'ils le méritent. Précieux pour le théologien, ces livres le seront aussi pour l'historien, qui y trouvera une source abondante de renseignements sur la vie intérieure de la société et de la famille chrétiennes au commencement du troisième siècle.

Tertullien, qui lutta si infatigablement pour la religion chrétienne et combattit si vigoureusement les erreurs des sectes dissidentes, tomba pourtant lui-même, comme on sait, dans l'erreur et fut un partisan obstiné de l'illuminisme de Montan. M. Freppel a traité avec un soin particulier ce chapitre douloureux de la vie du grand athlète chrétien. Son exposition de la doctrine montaniste est un travail très-remarquable et qui explique bien l'attraction qu'elle exerça sur l'intelligence intempérante de Tertullien. Ce chapitre, — nous voulons dire cette leçon—sur le caractère de Tertullien, de même que celle qui termine l'ouvrage et qui a pour objet son éloquence et sa langue, sont d'excellents morceaux de critique philosophique et littéraire que nous aimons à signaler, tant pour ce qu'ils réalisent, que pour ce qu'ils promettent. Quoiqu'il nous ait déjà donné cinq à six volumes, M. Freppel n'est qu'au début de sa carrière de professeur et à la première page de son programme. Nous avons donc beaucoup à attendre de lui. Voilà pourquoi nous sommes heureux de lui voir quitter la marche un peu confuse qu'il a suivie jusqu'ici et donner à son enseignement un caractère plus littéraire. Dieu nous garde de vouloir, sous prétexte de plus de fidélité à son titre, le ramener à ce qu'il était sous l'évêque de Maroc. Mais que le successeur de M. Guillon, qui faisait trop de rhétorique, cesse lui-même de faire tant de polémique et veuille bien se rappeler que la chaire qu'il occupe est une chaire d'éloquence. Ses leçons n'y perdront rien.

II

A l'exemple de M. l'abbé Freppel, un de ses collègues à la Sorbonne, M. l'abbé Meignan, professeur d'Écriture sainte, s'est décidé à donner aussi

ses leçons au public, et à les donner également telles qu'elles ont été prononcées, ne voulant pas traiter ses lecteurs autrement que ses auditeurs.

Les leçons trop tôt interrompues que M. Meignan a faites l'an dernier à la Sorbonne forment deux cours différents, l'un sur la cosmogonie biblique, l'autre sur la critique des Évangiles.

C'est ce dernier que le professeur livre aujourd'hui au public, non comme étant de plus grande importance, mais comme répondant d'une manière plus directe aux besoins religieux du temps [1].

Il n'est pas, en effet, d'esprit qui ne soit, en ce moment, plus ou moins préoccupé des questions que le rationalisme a soulevées au sujet de l'origine, de la nature ou du caractère des récits évangéliques. — Et combien en sont douloureusement troublées ! — Éviter ces questions n'est plus possible; les décliner serait faire supposer qu'on les redoute. Il faut les aborder de front. C'est ce qu'a fait M. Meignan.

Peu d'hommes, dans le clergé français, étaient mieux préparés pour ce travail : les lecteurs de ce recueil en ont eu plusieurs fois la preuve. M. Meignan l'a entrepris ici méthodiquement. Dans une première leçon, après avoir exposé l'origine lointaine du travail qu'on est convenu d'appeler *la critique moderne des Évangiles*, il retrace la succession des systèmes exégétiques contraires à l'autorité du Nouveau Testament, depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'à nos jours, principalement en Allemagne, où fut et où est encore leur foyer. Cette revue, quoique rapide, est pleine d'intérêt. Abordant ensuite, et avant de passer outre, une question préjudicielle, M. Meignan se demande si tous ces systèmes sont bien le fruit d'une critique indépendante et désintéressée, et si l'exégèse rationaliste ne serait pas au contraire la servante ou tout au moins la complice de théories préconçues. L'étude qu'en fait le savant professeur, pour qui les écoles allemandes n'ont pas de secrets, ne laisse à cet égard aucun doute.

Les systèmes exégétiques, tous vassaux de quelques systèmes philosophiques, professent en commun une erreur que M. Meignan croit devoir attaquer encore avant d'entrer dans la discussion des titres qui établissent l'autorité des Évangiles : c'est la négation du miracle. Il examine ce point fondamental de la doctrine chrétienne dans une série de leçons très-neuves, où les objections de la science moderne sont victorieusement combattues par la science elle-même.

La possibilité du miracle établie, le professeur traite une dernière question préalable, celle de l'autorité exclusive de la Bible; avant d'engager sur ce point la discussion avec la critique négative qui soutient que la Bible *n'est rien*, il combat les protestants qui prétendent qu'elle *est tout*, et montre

[1] *Les Évangiles et la critique au dix-neuvième siècle*, par M. l'abbé G. Meignan, professeur à la Sorbonne, vicaire général de Paris, 1 vol. in-8. — Victor Palmé, éditeur, rue Saint-Sulpice.

que, fondée, enseignée et constituée par Jésus-Christ même avant la rédaction des Évangiles, l'Église subsisterait et garderait son autorité, lors même que les Évangiles ne seraient pas authentiques.

Ce n'est qu'après ces préliminaires indispensables et que personne, assurément, ne trouvera trop longs, bien qu'ils occupent plus du tiers de l'ouvrage, que M. Meignan entre au cœur de son sujet et défend contre les exégètes allemands et leurs copistes étrangers l'authenticité de nos Évangiles. Ce solide et spirituel travail devant être ici l'objet d'une appréciation spéciale, ici nous nous bornons à le signaler à tous ceux qui, prêtres ou laïques, ont souci des périls que court parmi nous la foi chrétienne et sentent le besoin de l'affermir chez eux ou chez les autres. Par la solidité et la loyauté de la discussion, nul ouvrage n'y saurait plus contribuer que celui de M. Meignan.

III

La fécondité intellectuelle des premières années du dix-septième siècle est un fait dont la généralité se constate de plus en plus. Il y eut alors chez toutes les nations de l'Europe un merveilleux réveil de la vie morale. C'est bien ce siècle, plutôt que le précédent, qu'il conviendrait d'appeler le siècle de la renaissance. La rénovation est en effet partout, à cette époque, dans les œuvres de la pensée. C'est, en particulier, le beau moment du théâtre ; jamais il ne s'éleva plus haut et ne jeta un plus grand éclat.

Or, — fait curieux et peu remarqué, — le théâtre, à cette époque de rajeunissement, appartient tout entier au catholicisme. Partout où il prospère, c'est de la foi et des sentiments catholiques qu'il s'inspire et c'est du catholicisme que sortent ses plus grands écrivains. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à jeter les yeux sur les contrées où il se développe et brille, c'est-à-dire, sur l'Angleterre, l'Espagne, la France, et, si l'on veut, la Russie où il faisait alors pour naître des efforts qui n'ont point abouti : partout il est ou reste catholique, par les sujets qu'il traite, les traditions qu'il suit, les idées dont il vit, ou les auteurs dont il s'honore. En Russie, — qu'on nous pardonne, en faveur de la singularité du fait, de mêler le nom de ce pays, en ce temps encore à demi asiatique, à celui des grandes nations de l'Europe, — en Russie, disons-nous, c'est sous la protection d'une princesse secrètement catholique, et calomniée à ce titre par les *orthodoxes*, la princesse Sophie, sœur de Pierre le Grand, et d'après des modèles empruntés à la catholique Pologne, que le théâtre se livre à ses premiers essais. En France, quand il n'est pas catholique à la fois par l'esprit et par le sujet, il l'est au moins par l'un des deux côtés. Cela est plus vrai encore de l'Espagne, où le théâtre atteint alors un si splendide épanouissement. Quant à

l'Angleterre, il n'est plus guère permis de douter aujourd'hui que Shakespeare, en qui, à cette époque, se personnifie le théâtre anglais, n'ait été catholique ; et, lors même qu'il y aurait de l'incertitude à cet égard relativement à sa personne il n'y en a pas relativement à ses pièces, qui sont catholiques par les idées, les caractères, les aspirations, en un mot, par tout ce qui en fait la vie, comme l'a péremptoirement démontré, selon nous, M. Rio.

Mais Shakespeare n'est pas le seul catholique que compte le théâtre anglais, fort riche en écrivains, comme on sait, au dix-septième siècle. Laissons de côté, si l'on veut, Ben Jonson que le catholicisme ne posséda pas longtemps, ainsi que Decker dont la croyance est peu certaine bien qu'il ait collaboré à des pièces catholiques ; mais il est un de leurs rivaux, l'un des plus glorieux noms de la pléiade Shakespearienne, que nous avons pleinement le droit de réclamer pour l'Église. C'est Massinger qui, né de parents protestants, embrassa le catholicisme étant étudiant à l'université d'Oxford, et sacrifia, pour rester fidèle à sa foi, la faveur du comte de Pembroke, le protecteur héréditaire de sa famille, et la fortune que lui garantissait ce haut patronage.

Massinger, qui unissait un grand caractère à un beau talent et qui préféra souffrir toute sa vie la pauvreté plutôt que de chercher, comme d'autres, la richesse dans l'apostasie, est l'un des plus remarquables de ce groupe étonnant d'écrivains dramatiques que virent surgir inopinément les règnes de Marie Tudor et d'Élisabeth. Son théâtre jouit d'une grande estime en Angleterre ; ses pièces sont aimées des acteurs pour la pompe du langage et l'allure héroïque des principaux rôles, et on les a plusieurs fois réimprimées et reprises.

Sa place était donc marquée dans le recueil des *Contemporains de Shakespeare* qu'a entrepris de nous donner M. Ernest Lafond [1]. Il y occupera un rang distingué mais tout à fait à part. C'est en effet, comme le dit son traducteur, un génie plus lyrique que dramatique, plus porté à exprimer l'effusion des sentiments que la lutte des passions, plus espagnol que anglais. Ce caractère tient, selon nous, à la ferveur catholique de l'auteur, à l'esprit du moyen âge dont il paraît s'être nourri, et à l'isolement dans lequel il semble être toujours demeuré.

Réduit pour vivre, depuis que sa conversion l'eût privé de l'appui du comte de Pembroke, au produit de ses pièces de théâtre alors fort mal payées, il ne connut jamais l'aisance ; peu s'en fallut même qu'il n'éprouvât positivement la misère. Les détails très-curieux que nous donne M. Ernest Lafond sur les conditions faites à Londres par les directeurs de théâtre

[1] *Les contemporains de Shakespeare* doivent former cinq volumes. Trois ont déjà paru, comprenant : *Ben Jonson*, 2 vol. ; *Massinger*, 1 vol. — Paris, chez Hetzel, éditeur, rue Jacob, 18.

aux auteurs, nous montrent le métier d'écrivain dramatique comme l'un des plus misérables du temps. A moins d'y ajouter quelque industrie particulière, comme celle de parasite et de flatteur des princes, on était à peu près sûr d'y mourir de faim; mais la dignité de caractère de notre auteur et sa religion lui interdisaient cette honteuse ressource. Il dédia cependant ses pièces aux grands, comme c'était l'usage alors, mais il le fit sans bassesse. Cela lui valut de quelques-uns le titre honorable d'ami, mais ne lui donna pas toujours du pain. « Il ne cachait point sa misère, dit M. Ernest Lafond, mais il la supportait noblement et sans impatience, et il ne connut point l'envie, car on n'en voit aucune trace dans ses écrits, et l'esprit de la satire lui manquait... Tous les écrivains qui ont parlé de lui le représentent comme un homme d'une modestie singulière, plein de candeur, d'urbanité et d'affabilité ; on ne lui connut jamais un ennemi. Il n'aida pas à sa misère par des goûts de dépense, de bonne chère ou de débauche. Hélas ! il ne faisait pas partie de ce fameux club de la *Syrène* où l'on faisait bombance, et où s'exerçaient, l'un contre l'autre, Shakespeare et Ben Jonson, dans des luttes de bons mots. Il vécut en dehors des écrivains du temps ; nous ne doutons pas que son titre de catholique ne l'éloignât de ses contemporains. »

Toutes ses pièces, en effet, portent un cachet catholique. Il en est même une, parmi celles de sa jeunesse, qui est un véritable *mystère* et qui ne figurerait pas avec infériorité auprès des *Autos sacramentales* de Calderon de la Barca. Cette pièce, que M. Ernest Lafond a eu le bon esprit de traduire, a pour titre : *la Vierge martyre*. C'est le même sujet que Corneille mit, une vingtaine d'années plus tard, au théâtre et qu'il intitula : *Théodore, vierge et martyre, tragédie chrétienne*. Deux légendes en forment le fond, celle de sainte Théodore et celle de sainte Dorothée, qui, comme les deux noms, sont peut-être identiques par le fond. Dans l'une et dans l'autre la situation est révoltante, car il s'agit d'une vierge chrétienne condamnée à la prostitution; mais ce qu'elles ont toutes les deux de repoussant est adouci, dans la seconde, par un incident miraculeux du plus gracieux caractère. C'est, sans doute, *pour exténuer*, comme dit Corneille, l'horreur de la scène principale que Massinger a fondu les deux récits en un seul.

Mais là ne se sont pas bornés ses efforts pour mettre en action, sans blesser l'honnêteté, l'affreuse sentence rendue par le juge païen. Une de ses inventions les plus heureuses est l'amour qu'il prête à Antonius, fils du gouverneur de Césarée, pour la vierge traduite devant le tribunal de son père: amour secret, du reste, et dont le jeune homme se meurt, au grand dépit des médecins qui l'entourent. Informé par un ami, plus perspicace que les docteurs, du véritable mal de son fils, le gouverneur fait tirer Dorothée de prison. Il y a un beau mouvement à cet endroit. L'officier, que le père alarmé charge d'amener la jeune fille, lui objecte les ordres contraires donnés par la fille de l'empereur. « Ces ordres ne sont pas pour moi, s'écrie le vieillard; je cesserai d'être le sujet du plus grand des Césars qui

aient ceint la couronne de laurier, avant de cesser d'être père. » Dorothée est donc introduite dans la chambre d'Antonius, dont les regards trop significatifs l'épouvantent. Elle tombe à genoux et s'écrie : « Oh ! tuez-moi, et le ciel acceptera cette victime comme un sacrifice ; mais, si vous voulez jouer le rôle de ravisseur, il y a un enfer qui vous engloutira. »

Cette prière change le cœur du jeune homme, dont le langage prend à l'instant un accent chaste et chevaleresque.

ANTONIUS.

« Lève-toi. — Pour l'empire de Rome, ô Dorothée, je ne voudrais pas offenser ton honneur. Les plaisirs arrachés par la force sont des pommes vertes, acides, et qui ne méritent pas qu'on les cueille. Cependant, c'est la volonté de mon père, il veut que je te saisisse comme une proie ; mais cet acte je l'abhorre comme le plus noir péché que la méchanceté de l'homme ait jamais pu commettre. »

En entendant ces mots, le père, qui, de derrière un rideau, a été témoin de la scène, et pour qui son fils n'est que « un sot, un idiot stupide, » entre en fureur contre la vierge chrétienne et fait appeler un esclave pour la livrer à sa brutalité. Jamais scène n'a été plus près de provoquer l'horreur. Et pourtant ce sont les applaudissements qu'elle excite. — C'est le résultat du noble caractère que l'auteur prête à l'esclave.

Par une fiction toute patriotique, Massinger a fait de cet esclave un enfant de la Grande-Bretagne fait captif par les Romains, mais dont la servitude n'a point rabaissé le cœur, ni avili les sentiments. Quoique dans les fers, il parle avec la noble liberté d'un Anglais, n'épargnant pas plus ses compatriotes que ses maîtres. Cette scène magnifique veut être citée tout entière. La voici.

MACRINUS.

Voici l'esclave.

SAPRITIUS, gouverneur de Césarée.

Tu as des os et de la chair suffisamment pour ce que j'ai à te faire faire. De quel pays as-tu été arraché pour être esclave et prisonnier ici?

L'ESCLAVE.

De la Grande-Bretagne.

SAPRITIUS.

Dans le vaste Océan?

L'ESCLAVE.

Oui.

SAPRITIUS.

Une île?

L'ESCLAVE.

Oui.

SAPRITIUS.

C'est bien. De toutes les nations que nos glaives ont conquises, il n'en

est pas de supérieure à celle des Bretons pour le libertinage. — Maraud, que ferais-tu bien pour racheter ta liberté?

L'ESCLAVE.

Pour la liberté! ce que je ferais? Je combattrais nu contre un lion; j'irais arracher un étendard au milieu d'une légion armée. La liberté! je monterais sur un rempart, et là je cracherais à la face de la mort, quand l'énorme baliste, reculant en arrière, reviendrait me lancer des blocs de pierre et me mettre en pièces. Oh! si, pour me débarrasser de mes chaînes, il ne me fallait que te tuer, serais-tu au bas d'un rivage et moi sur un rocher plus haut que dix pyramides, je m'élancerais et sauterais pour t'écraser et m'écraser moi-même. Je hasarderais tout ce qu'un homme peut faire pour n'être plus esclave.

SAPRITIUS.

Eh bien! tu ne le seras plus, car je veux t'employer à une œuvre qui convient à un homme, et surtout à un brave Breton : Va-t'en à l'écart avec cette pécore et fais-en à ton gré.

L'ESCLAVE.

Ah! c'est là le noble service que vous me demandez? Un démon le refuserait avec dédain; c'est l'ouvrage d'une bête fauve ou d'un scélérat, ce n'est pas celui d'un homme. Tel que je suis, je ne suis encore qu'un demi-esclave; si je faisais cela, je serais un esclave tout entier, de corps et d'âme, un esclave damné, l'esclave le plus vil des esclaves. — Fais-le toi-même, Romain, c'est un travail digne de toi.

SAPRITIUS.

Il est ensorcelé aussi! Qu'on le lie et qu'on lui donne la bastonnade. — Oui, deux cents coups de bâton sur son ventre nu.

L'ESCLAVE.

Tu es plus esclave que moi. (On l'emmène.)

Sapritius en fureur fait appeler dix autres esclaves. Mais au moment où ils arrivent, et où la situation est à la dernière limite du possible, Sapritius tombe à terre foudroyé par une attaque d'apoplexie, et l'effroi saisit les spectateurs. Seul, le grand prêtre reste impassible et fait trancher la tête à Dorothée. Mais au moment où l'ordre est exécuté, Antonius, le fils du gouverneur, tombe expirant auprès de la vierge dont il vient de confesser la foi, et une musique céleste éclate dans les airs.

La pièce, qui devrait finir là, ce semble, se prolonge cependant encore un acte entier; car, dans la pensée de l'auteur, l'action du drame est non-seulement le martyre de sainte Dorothée, mais l'ensemble des événements qui se rattachent à ce martyre. Or, le premier événement qui en est la conséquence, c'est la conversion du grand prêtre lui-même. Cette conversion donne lieu à une scène d'hallucination fort dramatique. Le grand prêtre, plus ému qu'il ne veut se l'avouer de tout ce qu'il vient de voir, récapitule, pour se soutenir contre le trouble dont il se sent saisi, toutes les exécutions de chrétiens qu'il a faites, et tous les raffinements dont il a entouré leur

supplice pour épouvanter ceux qui pourraient être tentés d'embrasser la religion nouvelle. Mais l'image de Dorothée ne lui sort pas de l'esprit : « Cette fille chrétienne était bien ! » dit-il. Alors, et quoique les portes soient closes, un enfant d'une grande beauté lui apporte, de la part de la jeune chrétienne, une corbeille de fruits merveilleux, et disparaît. Comme le grand prêtre goûte à ces fruits, des ricanements moqueurs se font entendre, sans qu'on puisse découvrir de quelle bouche ils partent, car les serviteurs interrogés n'ont vu rôder personne autour de l'appartement. Le trouble augmente dans l'esprit du vieillard, son imagination s'égare : « Il me semble, s'écrie-t-il, que tout le sol est sanglant et pavé avec les yeux de tous les chrétiens que j'ai fait torturer, et ces yeux paraissent maintenant me regarder fixement. » Puis, comme la musique céleste qui avait éclaté à la mort de Dorothée se fait entendre de nouveau, le démon, sous la forme du vieux secrétaire du grand prêtre, se montre tout à coup devant lui, se déclarant pour ce qu'il est en effet, l'Esprit du mal, et le menaçant, s'il ne foule aux pieds les fruits que l'enfant mystérieux lui a remis, de l'entraîner au fond des enfers. Une lutte s'établit entre eux ; mais la vue d'une croix trouvée dans les fruits et une nouvelle apparition de l'enfant qui les a apportés, mettent l'Esprit du mal en fuite. Surpris de sa disparition, et ne voyant également plus l'enfant, le grand prêtre s'écrie : « C'est quelque ange du ciel. Il a disparu encore.... Oh ! reviens, merveilleux enfant, messager radieux ; tu as, par la beauté dont mes yeux sont éblouis, illuminé mon âme. Maintenant je regarde en arrière et je vois avec effroi mon odieuse tyrannie, dont les actes ont dépassé tout ce qu'on a pu voir. Ange bienheureux qui me guides, apprends-moi comment je dois agir ; apprends-moi à bien faire, et que les dernières œuvres de ma vie puissent égaler les meilleures. »

Sa prière est exaucée, car de persécuteur, le grand prêtre devient confesseur de la foi, et va rejoindre au ciel les martyrs qu'il y a envoyés.

Si nous avons un peu appuyé sur cette pièce, c'est non-seulement à cause des beautés réelles qu'elle renferme, mais à cause de son caractère tout catholique. N'est-ce pas une chose assez curieuse en effet qu'un *mystère* digne de figurer sur un théâtre espagnol du temps de Philippe II ait été joué avec applaudissements en Angleterre sous le règne d'Élisabeth ! Il se peut, comme le dit M. Lafond, qu'une partie des spectateurs y aient battu des mains aux gravelures qu'un collaborateur de Massinger crut nécessaire d'y introduire pour en assurer le succès ; mais il n'en est pas moins évident que ce que la masse en aimait, c'était le fond même, c'est-à-dire l'intervention des agents célestes et des puissances infernales dans les luttes de l'homme pour la vérité et la vertu, cette dramatique et populaire manière de prédication dont le catholicisme avait tiré si grand parti. C'est que (il ne faut pas l'oublier), malgré sa rupture avec Rome et la destruction des institutions fondées par le catholicisme, le peuple anglais était resté catholique dans ses mœurs, ses goûts et ses habitudes d'esprit.

Le théâtre de Massinger en est la preuve. Ses nombreuses pièces (on n'en compte pas moins de soixante-dix) eurent, pour la plupart, du succès, et l'auteur était l'un des plus recherchés au théâtre. Or, quand ils ne sont pas catholiques par le sujet, comme *la Vierge martyre*, ses drames le sont presque toujours par l'inspiration et par le caractère : la tradition des idées et des sentiments du moyen âge y est vivante ; l'esprit et les croyances des temps chevaleresques s'y révèlent à tout moment ; on y sent l'homme qui n'a rompu sur aucun point avec la foi de ses pères. Ne sont-ce pas en effet des hommes du moyen âge, que le vieux Rochefort et le jeune Charolais dans *la Dot fatale?*

Charolais, général en chef de l'armée de Bourgogne, meurt insolvable, par suite des sacrifices qu'en un moment de danger il a faits à l'État et que l'État ne veut pas reconnaître. — Hâtons-nous de déclarer, pour l'honneur d'une généreuse province, que la pièce n'a pas le moindre fondement historique. — Ses créanciers, usant d'un droit assez commun au moyen âge, retiennent son cadavre en nantissement. Mais Charolais a un fils, et ce fils, à qui il ne reste plus rien que sa liberté, l'engage et se constitue prisonnier pour délivrer le cadavre de son père. Frappé de cette belle action, Rochefort, premier président honoraire du parlement de Dijon, paye la dette du jeune homme et lui offre sa fille unique en mariage. Malheureusement cette fille est indigne de son père et de son époux ; car celui-ci la surprend, peu de temps après son mariage, dans un tête-à-tête criminel avec Novall, un jeune gentilhomme. Le premier mouvement du mari outragé est de passer son épée à travers le corps du coupable ; mais il fait sur lui-même un noble effort. Citons la scène, elle est superbe.

NOVALL.

« Au secours, sauvez-moi ! au meurtre !

CHAROLAIS.

(A part.) O mon cœur, calme-toi un moment. (Haut à Novall.) N'espère pas m'échapper par la fuite, c'est impossible. Je pourrais aisément et avec justice, prendre ta vie ; mais cette épée, l'épée de mon père, qui ne fut jamais tirée que pour de nobles causes, ne fera pas aujourd'hui l'office de bourreau : je la garde pour redresser mon honneur et non pour une vengeance si misérable, que, lors même qu'elle retrancherait de ce monde ta famille entière et ceux qui te sont alliés par la bassesse et la vilenie, elle ne saurait me donner satisfaction. En garde !

NOVALL.

Je n'ose pas ; je vous ai fait déjà trop de tort pour combattre dans une telle cause.

CHAROLAIS.

Quoi ! n'oses-tu être, si tu es lâche, honnête ; ni vaillant si tu es un coquin ? Allons, ne te couvre pas toi-même de honte ; ceux-là mêmes que les injures faites à leur sang ou des outrages personnels ne sauraient échauffer,

retrouvent de la hardiesse pour défendre leurs maîtresses. Regarde-la encore. — Quoi! Monsieur, vous hasardiez votre âme pour elle, et vous hésitez à risquer votre corps pour la défendre! —... En garde! défends ta vie, ou bien, après avoir vécu comme un bouc, tu mourras comme une brebis.

NOVALL.

Puisqu'il n'y a pas de remède, que le désespoir me serve de courage.
(Ils combattent. Novall est tué).

Une pièce où les traditions de la littérature chevaleresque se retrouvent plus visibles encore, c'est celle qui a pour titre *l'Esclave*, grand drame à spectacle, comme on dirait aujourd'hui, où des foules s'agitent, des conspirations se montent, des émeutes éclatent, des armées s'avancent l'une contre l'autre, mais où, en définitive, personne ne meurt : parodie de l'antiquité qui fait songer parfois à la récente mascarade de *Salammbô*, mais qui a sur elle d'être naïve et sans prétention historique. Il s'agit là aussi d'une révolte d'esclaves, celle de Syracuse. L'amour en est aussi l'origine, mais un amour pur, respectueux et chevaleresque au premier chef. Un certain Pisander, qui n'est pas le célèbre Athénien, car c'est, dit le programme, *un seigneur de Thèbes*, s'étant rendu à Syracuse pour y venger l'honneur d'une sienne sœur outragée par un *seigneur syracusain*, y voit la belle Cléora, fille du *prêteur* de la ville et en devient passionnément amoureux. Pour avoir l'occasion de la sauver et de lui prouver ainsi son amour, il se déguise en esclave et excite chez ses prétendus compagnons de servitude une émeute qui met en péril la belle Cléora. Pisander arrive à point, comme de juste, pour la protéger. Celle-ci est si touchée de son dévouement et de son respect, qu'une fois l'émeute apaisée, et elle l'est sans effusion de sang, elle lui donne son cœur et sa main.

C'est de l'Amadis tout pur, et, par ce côté encore, Massinger se rapproche des Espagnols. Le comique occupe une grande place dans cette pièce, et il y est très-franc. Mieux que celui du *Portrait*, qui porte le titre de comédie, il témoigne du double talent de l'auteur.

Nous ne savons si ces quatre pièces de Massinger, *la Vierge martyre*, *la Dot fatale*, *l'Esclave* et *le Portrait*, le représentent bien tout entier. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à en juger par ces échantillons, c'est un des poëtes les plus originaux et les plus sympathiques du cycle shakespearien. Par la hauteur des sentiments, par le mouvement lyrique dont il en anime presque toujours l'expression et même par la rhétorique parfois un peu apprêtée de son style, il rappelle notre Corneille, dont il partagea les croyances et les goûts et dont il fut à peu près le contemporain.

Voilà plus de titres qu'il n'en faut pour recommander ce nouveau volume des *Contemporains de Shakespeare*. Aussi ne doutons-nous point qu'il ne rencontre plus d'accueil encore que les premiers.

IV

Au-dessous du portrait qui orne son histoire de Pie VII, le chevalier Artaud, premier historien du pontife, a placé, en manière de support héraldique, deux belles figures de cardinaux ; l'une est celle du cardinal Pacca, l'autre celle du cardinal Consalvi. Si M. Artaud a voulu, par là, symboliser le rôle historique de ces deux hommes et établir entre eux, à cet égard, une égalité d'influence et d'action, il s'est trompé. Quelque part qu'il faille faire au cardinal Pacca dans les événements du pontificat de Pie VII, on ne saurait en aucune façon le placer sur la même ligne que le cardinal Consalvi. Non-seulement ce dernier est resté aux affaires, sauf une courte interruption, du commencement à la fin du règne, mais il en a inspiré tous les actes importants, et les plus laborieux ainsi que les plus délicats ont été son œuvre personnelle.

Du reste, Pie VII et Consalvi semblaient nés pour conduire de concert la barque de l'Église dans les jours orageux où la Providence les avait placés. Leurs caractères différaient, mais se complétaient. Aussi parurent-ils toujours plutôt se deviner que s'entendre dans les mesures salutairesi mais hardies, auxquelles la nécessité des temps les contraignit. Cette union de l'esprit était dominée chez eux par celle du cœur ; la plus tendre affection régnait entre eux. « Notre bien-aimé cardinal, notre cardinal très-aimé, notre très-estimé cardinal, » sont les expressions dont se servit toujours Pie VII en parlant de Consalvi ou en lui écrivant. Cette amitié, qu avait commencé entre eux dès le premier jour où ils s'étaient rencontrés au conclave de Venise, en 1800, dura aussi longtemps que leur vie, et ils ne se survécurent pas d'un an, comme on sait.

L'affection qu'il avait obtenue du pape, le cardinal Consalvi l'inspira à tous ceux qui l'approchèrent. Il y avait en lui un tel charme, que ceux même qui le combattaient ne pouvaient se défendre de l'aimer. La colère de Napoléon contre lui ne fut si vive, que parce qu'il le goûtait davantage et éprouvait plus de dépit d'avoir échoué dans ses tentatives pour le gagner.

L'histoire, à cet égard et à quelques autres, lui a déjà rendu justice. Une brillante auréole entoure en effet cette grande mémoire. Cette auréole n'est pas toutefois, selon nous, celle qui doit définitivement lui rester. D'une part, les meilleurs rayons y manquent, et de l'autre, il en est, parmi ceux qui y brillent, que les admirateurs du pieux conseiller de Pie VII ne

sauraient accepter. On l'a fait trop diplomate et pas assez chrétien. Ses Mémoires qu'on vient de publier [1] changeront, nous n'en doutons point, les idées qu'on a trop généralement cherché à donner de son caractère et de l'esprit qui l'a guidé dans ses négociations et dans le gouvernement des États romains. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est qu'ils éclaireront d'un jour plus large et plus vrai cette douce et noble figure et jetteront sur celle des personnages contemporains de vifs et curieux traits de lumière.

L'existence de ces Mémoires était ignorée. C'est M. Crétineau-Joly, à qui nous en devons la traduction qui les fit connaître, il y a trois ans, dans son livre intitulé : *l'Église romaine en face de la Révolution*, où il en cita de nombreux fragments. Ils étaient restés, avec la correspondance privée du cardinal entre les mains de sa famille qui, comme on le voit, n'en a autorisé la publication qu'assez tard. Il est vrai que Consalvi ne les avait pas précisément destinés à la publicité, et qu'on n'eût pas littéralement enfreint ses dernières volontés en les tenant secrets. Quelle perte ç'eût été pourtant, même dans l'intérêt de la gloire de l'auteur !

Ce fut à Reims, en 1812 et pendant son exil, que le cardinal Consalvi rédigea ses Mémoires. La position alors désespérée de l'Église romaine lui en inspira, sans doute, la pensée. Regardant comme possible l'anéantissement temporaire de la papauté, il voulait probablement montrer que, si elle succombait, ce n'était pas faute d'avoir fait toutes les concessions possibles, et de s'être prêtée à tous les accomodements compatibles avec l'intégrité de la foi. A qui le cardinal pensait-il, en cas de mort, confier ce récit des derniers efforts et des suprêmes sacrifices de l'Église ? nous l'ignorons. Peut-être ne savait-il pas lui-même comment il pourrait en assurer la conservation. Sa position n'en était que plus dangereuse ; si son manuscrit avait été découvert, on ne saurait dire à quelle violence Napoléon aurait pu se porter ; car rien n'aurait été plus propre à l'irriter que le récit véridique de ce qui s'était passé entre lui et le Saint-Siége. Consalvi le sentait, ainsi que le début de son récit en fait preuve.

« Je rédige, y est-il dit, ces Mémoires onze années environ après mon « entrée à la secrétairie d'État, et cinq ans après être tombé du pouvoir. « Je les rédige au milieu des plus grands dangers et assiégé par la crainte « incessante de me voir surpris composant ce travail qui pourrait me coûter « cher, s'il était révélé. »

Il ne le fut pas, grâce à Dieu, et aux précautions que prenait le cardinal. Pour donner une idée de ces précautions, il suffira de dire qu'il

[1] *Mémoires du cardinal Consalvi, secrétaire du pape Pie VII*, publiés pour la première fois avec une introduction et des notes par M. Crétineau-Joly. 2 vol. in-8°, Henri Plon, éditeur, rue Garancière, 8.

n'avait pas plus tôt écrit une feuille, qu'il lui fallait la cacher en lieu sûr, pour la soustraire aux recherches imprévues que les cardinaux exilés avaient toujours à redouter.

Ainsi, c'est à la hâte, et en l'absence de tout document, que Consalvi a rédigé ses Mémoires. Il est à croire qu'il se proposait de les revoir un jour, d'en retoucher le style, d'en préciser ou rectifier les détails ; mais, dans l'immensité des occupations dont il fut accablé du jour où la chute de Napoléon fit cesser son exil, il perdit de vue ce travail ou manqua de temps pour le reprendre. C'est donc dans leur rédaction primitive et tels qu'ils ont été tracés au courant de la plume que nous possédons ces récits.

Ces récits, disons-nous.... Les Mémoires du cardinal Consalvi forment en effet cinq parties distinctes et consacrées à des faits ou des événements différents : 1° *Mémoires sur diverses époques de ma vie;* 2° *Mémoires sur le Conclave de Venise pour l'élection du pape Pie VII;* 3° *Mémoires sur le Concordat signé à Paris le* 15 *juillet* 1801 *;* 4° *Mémoires sur le mariage de l'empereur Napoléon et l'archiduchesse d'Autriche;* 5° *Mémoires sur mon ministère.*

L'ordre dans lequel nous les avons rangés ici n'est pas celui de l'éditeur qui place en tête, à cause de leur importance, sans doute, et de leur intérêt particulier, les Mémoires sur le Conclave, le Concordat et le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, et met au dernier rang ceux qui ne concernent que la personne du cardinal et la politique qu'il suivit dans la restauration du gouvernement pontifical à la suite de l'invasion française et de l'occupation autrichienne et napolitaine. Nous n'entendons pas critiquer ce classement ; nous croyons toutefois qu'il eût été plus logique de commencer par l'aperçu général que l'auteur donne de sa vie et de ses occupations jusqu'au moment où il écrit. Cet aperçu biographique a bien son importance et son charme.

Les détails dans lesquels entre Consalvi sur sa famille, son éducation, ses relations d'écolier et de jeune homme, sont curieux et touchants ; ils donnent une idée de la vie des familles bourgeoises dans les États romains sous le régime antérieur à la Révolution, lequel, assure-t-on, est à beaucoup d'égards celui de nos jours. Dès ce moment, Consalvi annonçait l'homme à la fois aimable et laborieux qu'il devint par la suite. Dans cette partie de ses Mémoires il conduit, avons-nous dit, l'histoire de sa vie jusqu'à son exi et à son internement à Reims, touchant à toutes les périodes et à tous les événements qui font l'objet des Mémoires spéciaux, en abrégeant naturellement l'histoire, mais parfois aussi y ajoutant des détails et des observations qu'il n'a pas reproduits ailleurs.

Les Mémoires sur son ministère offrent une autre sorte d'intérêt. Ce n'est pas sans surprise qu'on l'y verra avouer les abus que le temps avait introduits dans le gouvernement trop paternel pe t-être des souverains pontifes,

et se réjouir, ou peu s'en faut, de la faculté qu'en faisant table rase, la révolution avait donnée aux papes de rompre avec un passé corrompu et à peu près irréformable. Il ne tint pas à lui que, lors de l'entrée de Pie VII dans ses États restitués, on ne se séparât plus nettement et plus complétement du vieux régime traditionnel. Douze ans après il regrettait la timidité et l'insignifiance des réformes auxquelles son esprit intelligent et libéral avait dû se borner.

« Je ne puis m'empêcher d'ajouter ici une réflexion, » écrivait-il en effet à Reims, en racontant les efforts trop infructueux de son premier ministère. « La Providence a permis une seconde chute du gouvernement pon-« tifical, onze ans après son rétablissement. Si cette Providence permettait « une seconde résurrection il serait à désirer que le nouveau pouvoir, en « trouvant tout changé et détruit de rechef, profitât de ce malheur pour en « recueillir plus de fruits qu'on en avait tiré lors de la première restaura-« tion. En maintenant les constitutions et les bases du saint-siége, il fau-« drait, d'une manière victorieuse, surmonter tous les obstacles s'opposant « aux changements et aux réformes que pourraient avec raison exiger l'an-« tiquité ou l'altération de certaines institutions, les abus introduits, les « enseignements de l'expérience, la différence des temps, des caractères, « des idées et des habitudes. » (II, 239-240.)

On pourrait se demander pourquoi, lorsque la *résurrection*, qu'il espérait si peu en 1812, s'accomplit en 1814, le gouvernement romain, auquel l'auteur de ces sages réflexions n'était pas étranger, se mit si peu en peine de *profiter du malheur* des temps, et *surmonta si peu victorieusement* les obstacles qui s'opposaient aux changements et aux réformes devenus nécessaires; mais ce n'est pas ici le lieu de rechercher les raisons de ce fait et la part qu'a pu y avoir le cardinal. Un jour *le Correspondant* reviendra sur ces Mémoires et leur consacrera un examen plus développé. Rappelons toutefois dès aujourd'hui, à l'honneur de l'administration de Consalvi, que Rome lui dut un code civil et un code criminel, presque entièrement calqués sur les nôtres, de sages règlements financiers et un notable élargissement de l'instruction publique.

Plus saisissants, plus dramatiques, nous le reconnaissons sans difficulté, sont les Mémoires placés en tête des autres par M. Crétineau-Joly. Celui qui concerne le conclave de 1800 est plein de faits nouveaux et instructifs. On y suit au long les édifiants efforts que faisait la catholique Autriche qui, à la retraite des Français, avait mis la main sur les États pontificaux, pour garder ce nouveau morceau du gâteau italien, et faire élire un pape qui lui en garantît la jouissance, ou du moins reconnût sa suzeraineté. Elle en fut pour ses frais d'intrigues, et l'élection inopinée du cardinal Chiaramonti renversa tous ses plans, chacun le sait; mais ce que peu de gens savent, ou du moins savaient avant la publication des Mémoires de Consalvi, c'est que la contre-mine sous laquelle succomba l'Autriche, fut l'œuvre d'un

Français, le cardinal Maury, qui se montra là aussi supérieur en tactique qu'il l'avait été ailleurs en éloquence.

Si les détails contenus dans les Mémoires sur le concordat et le mariage de Napoléon avec Marie-Louise ne sont plus précisément des nouveautés, la faute en est à M. Crétineau-Joly, qui les a défraîchis il y a trois ans dans l'ouvrage où il en annonça la prochaine publication et en donna à ses lecteurs un avant-goût. C'est néanmoins encore une des lectures les plus captivantes que nous connaissions. On assiste, dans le premier de ces écrits, à la révélation subite et effrayante du génie despotique de Bonaparte, dont la tête se montre tout à coup pleine de l'astuce profonde des Césars de Rome et des légistes du Bas-Empire et du moyen âge. Dans le second, Napoléon apparaît fulgurant, mais sa faiblesse se trahit dans les éclairs même de sa colère. A cet acte bruyant du drame impérial, on pressent la catastrophe prochaine.

Consalvi grandit d'un récit à l'autre; il avait montré au conclave de Venise une activité extrême et une discrétion supérieure; dans la discussion du concordat, une puissance de travail et une fécondité diplomatique incomparables. Ici, il déploie un tel courage moral, que Napoléon lui-même en est stupéfait. C'est une scène magnifique, que celle où l'Empereur, devant sa cour de rois, dit au cardinal : « J'ai eu tort de demander votre exclusion du ministère ; si vous étiez resté au pouvoir, les choses ne seraient pas où elles en sont, » et où le cardinal lui répond simplement : « Sire, j'aurais fait mon devoir! » Deux fois le potentat répète cette parole qu'il croit une caresse et qui n'est au fond qu'une injure, et deux fois il reçoit la même réponse.

Cette scène, qui fit trembler les spectateurs et qui pouvait finir mal, en effet, pour le cardinal, est par lui racontée, comme tout le reste d'ailleurs, avec un accent de vérité qui exclut jusqu'à l'idée du doute sur la réalité des faits. *Deus scit quia non mentior*, écrivait Consalvi dans le dernier article de son testament, en 1822, deux ans avant sa mort : il ne faut pas lire vingt pages de ses Mémoires pour en être convaincu. Maintes fois, dans ces souvenirs tracés à la hâte et au milieu d'un grand trouble d'esprit, il revient sur les mêmes faits et les mêmes incidents, et ces récits divers, où la contradiction aurait pu si facilement se glisser, si le narrateur n'eût été sincère, sont pourtant identiques. Les redites, les répétitions qu'ils présentent et qui, au point de vue littéraire, constituent un défaut, sont ici une garantie de véracité. Il ne faut donc pas regretter que le temps ait manqué à l'auteur pour retoucher ces Mémoires ; ce qu'ils ont perdu en perfection à n'être point revus, ils l'ont regagné en autorité.

Mais non-seulement le cardinal Consalvi se fait croire, il se fait aussi aimer. L'idée qu'il donne de lui, sans le vouloir et sans y penser, dans ces souvenirs remplis des plus hautes préoccupations, est d'abord celle d'un prêtre instruit, pieux et fidèle, qui ne marchande pas les concessions tant

qu'il les croit nécessaires et possibles, mais dont ni caresses ni menaces ne sauraient ébranler la résistance quand céder lui semblerait trahir. Puis nulle trace chez lui de sécheresse diplomatique; les personnages avec lesquels il traite restent pour lui des hommes; il a pour les uns des répugnances qu'il dissimule à peine, et pour les autres des sympathies qu'il avoue franchement. On sait l'attrait de Napoléon pour lui. Cet attrait était réciproque, et le cardinal n'aimait guère moins l'Empereur qu'il n'en était aimé.

Avec quel charme, d'ailleurs, il s'arrache de ses soucis d'homme d'État pour se reporter par la pensée vers ses souvenirs de famille ou d'école! Il lui échappe, dans ces occasions, des accents pleins de tendresse. Ajoutez à ces dons du cœur restés intacts, l'amour des lettres et le sentiment des arts, et vous aurez une esquisse du noble et gracieux portrait qui se dessine dans les deux volumes que vient de nous donner M. Crétineau-Joly.

V

Deux éditions nouvelles des *Mémoires de madame Roland* ont ramené inopinément l'attention sur cette femme célèbre, qu'on aurait pu croire enterrée pour plus longtemps sous les éloges de l'historien des Girondins. L'explication de ces deux éditions publiées simultanément et en concurrence l'une de l'autre est moins, du reste, dans l'intérêt qu'inspire l'Égérie des républicains de 1792, que dans la passion de l'inédit et du complet en littérature dont nous sommes aujourd'hui saisis. Un thème de collége, un mémoire de blanchisseuse retrouvés dans les papiers d'un écrivain défunt suffisent pour motiver aujourd'hui une édition nouvelle de ces œuvres.

C'est mieux, il est vrai, qu'une note inédite de chiffons qu'a découvert dans les manuscrits de madame Roland le premier des nouveaux éditeurs de ses Mémoires *complets*, M. C. A. Dauban. On savait que la vertueuse épouse du doyen de la Gironde n'avait pas été insensible à la jeunesse et à la beauté de quelques-uns de amis ou collègues de son vieux mari. « Dans plus d'un endroit de ses Mémoires elle fait elle-même allusion à sa passion et à celui qui en était l'objet, dit un de ses plus récents panégyristes. De loin en loin le mot lui échappe ou trahit le sentiment qui la domine, jusqu'à ce que dans ses *Dernières pensées*, voyant bien qu'elle touche au terme de sa carrière et saluant d'un adieu suprême ceux qui lui sont les plus chers, elle s'adresse enfin à celui qu'elle aime entre tous et lui donne rendez-vous par delà la vie, dans ce monde où l'on peut s'aimer sans crime. » On savait aussi que Buzot avait été l'objet de cet amour conçu et nourri secrètement au foyer conjugal. Mais on n'en avait pas la preuve écrite, et les témoignages authentiques manquaient. Le sort réservait à M. Dauban l'insigne faveur

de les fournir. M. Dauban a découvert en effet six lettres de madame Roland à Buzot, six lettres d'une authenticité aussi peu douteuse que la nature du sentiment qu'elles expriment. La femme du ministre de la Gironde y témoigne au député girondin, marié lui-même, si nous ne nous trompons, l'amour le plus intense et le plus exalté.

Cette découverte a été pour M. Dauban le point de départ de l'édition qu'il vient de donner des Mémoires de madame Roland, et qui est la première en date de celles qui se disputent aujourd'hui l'attention des amateurs[1]. Qu'elle soit aussi conforme au manuscrit de l'auteur que le prétend M. Dauban, c'est ce qu'on peut contester paraît-il. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle diffère, dans plusieurs passages caractéristiques, d'une édition plus récente, dont nous parlerons tout à l'heure, et qui a aussi la prétention — prétention que nous croyons fondée — de reproduire exactement le texte de l'auteur. Cette dernière porte ceci, par exemple, dans le portrait que madame Roland fait de sa fille qu'elle laissait orpheline à douze ans : « J'ai une jeune fille aimable, *mais que la nature a faite froide et indolente ;* je l'ai nourrie, je l'ai élevée avec l'enthousiasme et la sollicitude de la maternité ; je lui ai donné des exemples qu'on n'oublie plus à son âge, et elle sera une bonne femme avec quelques talents ; *mais jamais son âme stagnante et son esprit sans ressort ne donneront à mon cœur les douces jouissances qu'il s'était promises.* Son éducation peut s'achever sans moi. »

Comment se fait-il que M. Dauban n'ait pas vu dans le manuscrit autographe les lignes soulignées, si froides, si dures, si indifférentes, et qui accusent pour la pauvre enfant qui en était l'objet une disposition de cœur si peu en rapport avec « la sollicitude et l'enthousiasme de la maternité » que professe madame Roland dans la même phrase? Faut-il supposer que les ayant remarquées il a eu pour les supprimer les mêmes raisons que Bosc, le premier éditeur des Mémoires, c'est-à-dire, une amicale sollicitude pour la renommée de madame Roland et un parti pris de cacher tout ce qui aurait pu jeter quelque ombre sur son portrait? Mais alors, pourquoi conservait-il cette autre phrase si odieuse dans la bouche d'une mère qu'elle en paraît ironique : « Son éducation peut s'achever sans moi. » L'éducation d'une enfant de douze ans, d'une fille retardée par la nature indolente de sa constitution, peut s'achever, sans inconvénient, loin des yeux de sa mère! La femme qui écrit cela et qui se sépare d'une fille de cet âge et de ce tempérament, en pleine sécurité sur son avenir moral, cette femme peut avoir « l'enthousiasme de la maternité, » mais elle n'en a pas le sentiment et n'en comprend pas les devoirs sacrés.

On lit encore ceci, au chapitre des *Dernières pensées*, dans l'édition rivale de celle de M. Dauban et faite comme la sienne, sur le manuscrit auto-

[1] *Mémoires de madame Rolland*, SEULE édition entièrement conforme au manuscrit autographe, publiés par M. C. A. Dauban, enrichi d'un portrait et de fac-simile. 1 vol. grand in-8°, Henri Plon, éditeur, rue Garancière.

graphe : « Adieu...., Non, c'est de toi seul (toi, c'est Buzot) que je ne me « sépare point ; quitter la terre, c'est nous rapprocher ! » M. Dauban aurait-il encore eu une distraction en collationnant ce passage, ou si, l'ayant vu, il s'est cru autorisé, comme Bosc, à le supprimer purement et simplement? M. Dauban en serait-il à penser, comme le premier éditeur de madame Roland, que la croyance à une autre vie est une faiblesse indigne d'une femme républicaine et philosophe, et que, dans l'intérêt de sa gloire, il fallait retrancher de ses écrits cette preuve de faiblesse échappée à l'angoisse des dernières heures? Pour être conséquent, il eût fallu, dans ce cas, retrancher cette phrase qui termine les *Mémoires particuliers*. « Nature, ouvre ton sein! Dieu juste, reçois-moi ! » Or, non seulement M. Dauban la conserve, mais il raille ses devanciers Bosc et Champagneux de l'avoir supprimée, comme si cette croyance en Dieu d'une âme qui va quitter la terre était de nature à faire descendre madame Roland dans l'estime de ses admirateurs.

Ce n'est donc point pour laver madame Roland du reproche d'avoir cru en Dieu, mais bien par distraction, semble-t-il, que M. Dauban a commis ces omissions et quelques autres qu'on pourrait relever dans son édition. Le déisme de la femme célèbre dont il réédite aujourd'hui les souvenirs n'amoindrit pas dans son esprit l'admiration qu'il lui a vouée, ainsi que le constate le ton et la longueur du panégyrique qu'il lui a consacré en forme d'introduction aux Mémoires et qui ne remplit pas moins de deux volumes.

Moins longue, mais non moins admirative est la notice placée en tête de cette autre édition des *Mémoires de madame Roland* dont nous avons parlé et qu'il nous reste à apprécier[1]. Elle a pour auteur M. P. Faugère, à qui les lettres doivent la première édition authentique des *Pensées de Pascal*, la *Correspondance de la mère Arnauld* et le *Voyage de deux Hollandais à Paris*, etc. C'est, considéré en lui-même, un travail de valeur exécuté avec autant de soin que d'intelligence. Il est vrai que l'auteur y a mis le temps, si, comme il le dit, cette publication est l'acquittement d'une promesse faite en 1846 à la fille même de madame Roland, madame Eudora Champagneux, femme respectable, que la nature, paraît-il, n'avait pas faite aussi « froide et indolente » que le pensait sa mère. « Elle me confia, dit M. Faugère, les Mémoires manuscrits de sa mère. Depuis la remise que M. Bosc lui en avait faite, ce précieux volume était demeuré caché à tous les yeux dans les archives intimes de la famille. Grâce à cette intéressante communication, je pus rectifier et compléter en bien des endroits le texte imprimé et posséder un exemplaire des Mémoires authentiques de madame Roland... Madame Champagneux m'avait autorisé à en faire part au public, en se fiant

[1] *Mémoires de madame Roland*, écrits durant sa captivité, nouvelle édition revue et complétée sur les manuscrits autographes, par M. P. Faugère. 2 vol. in-12. Hachette, édit.

à moi du soin d'expliquer et de présenter sous leur vrai jour, ou même de passer tout à fait sous silence certaines confidences des Mémoires, qu'elle m'avait d'ailleurs indiquées, désirant ou ne trouvant pas mauvais que j'en eusse connaissance, mais évitant elle-même de s'y arrêter. »

M. Faugère n'a point trompé, dans l'exécution de ce legs, l'attente de la personne qui le lui avait fait. Selon son désir, il a fait tous ses efforts pour « expliquer et présenter sous leur vrai jour » certaines confidences des Mémoires qui paraissaient, avec raison, à la fille de l'auteur avoir besoin de commentaire. A-t-il usé de la faculté qui lui était laissée de « supprimer » quelques-unes de ces confidences? Nous ne le croyons pas; tout nous porte à penser, au contraire, qu'il s'est montré plus scrupuleusement fidèle que les premiers éditeurs, et a suivi, quoique par un même sentiment d'admiration, un système entièrement opposé au leur. Nous avons déjà vu qu'il n'a point hésité à donner dans toute sa crudité le jugement de madame Roland sur sa fille, malgré tout ce qu'il révélait chez la mère de froideur et de sécheresse de cœur. Il n'a pas cru non plus devoir retrancher l'anecdote libertine de l'atelier si complaisamment racontée par madame Roland, et dont le récit, que rien ne motive, fait un si triste effet sous la plume d'une femme arrachée de la veille à son mari et à son enfant, et qui ne peut guère se dissimuler la gravité de la situation où elle se trouve et du sort que lui réservent ses souvenirs. Le tableau si complaisant qu'elle fait de sa beauté physique et de ses rêves de la quinzième année, dans un langage plus digne au reste d'une fille de joie que d'une honnête femme, la révélation si humiliante pour son mari de la part qu'elle avait dans ses travaux d'homme d'État, l'aveu de cet adultère du cœur sur lequel le voile est aujourd'hui levé, tous ces détails peu séants, pour ne rien dire de plus, et auxquels faisait sans doute allusion madame Champagneux quand elle autorisait M. Faugère à couper et à biffer dans les Mémoires de sa mère, M. Faugère les a religieusement conservés.

Ce n'est pas nous qui nous plaindrons de cette fidélité. En principe d'abord nous sommes contre toutes mutilations en fait de documents; et, dans le cas particulier, on ne pouvait nous obliger davantage qu'en mettant en pleine lumière le caractère de la femme qui avait renié la foi chrétienne et poussé les esprits faux sur lesquels sa parole déclamatoire avait prise, à violer la constitution libérale que s'était donnée la nation française en faveur d'une vaine forme de république qui ne pouvait aboutir qu'au despotisme démagogique. Il est bon qu'on voie ce que deviennent les intelligences les plus richement douées quand elles ont fait divorce avec la doctrine et les traditions de la vie chrétienne. Considérée à ce point de vue, la publication intégrale des Mémoires de madame Roland est un véritable service rendu à la religion.

Il n'en est pas moins étonnant de voir un pareil livre donné au public par la même main de qui il tient *les Pensées de Pascal* et *les Lettres de la*

mère Arnauld. Il y a quelque distance en effet de l'esprit de Port-Royal à celui qui animait le cénacle des Girondins, de Saint-Cyran à Vergniaud, d'Arnauld à Danton, et de la mère Angélique à madame Roland! La morale que professe cette dernière à l'endroit du devoir conjugal se sent peu des enseignements de Nicole, M. Faugère doit l'avouer. Mais, s'écrie-t-on, madame Roland ne succomba point. Cela est matériellement vrai; mais, outre que les murs de la prison furent pour quelque chose dans sa victoire, le lien du mariage n'engage-t-il que le corps? N'y a-t-il d'adultère que celui qui tombe sous le coup d'un article du Code? Nous voudrions voir quelle mine feraient les admirateurs non-célibataires de madame Roland s'ils surprenaient leurs femmes à écrire des lettres comme celles à Buzot! Nous doutons qu'ils fussent rassurés par une protestation comme celle que nous trouvons dans les Mémoires particuliers :

« J'honore, je chéris mon mari comme une fille sensible adore un père « vertueux à qui elle sacrifierait même son amant; mais j'ai trouvé l'homme « qui pouvait être cet amant, et, demeurant fidèle à mes devoirs, mon in- « génuité n'a pas su cacher les sentiments que je leur soumettais. Mais « mon mari... n'a pu supporter l'idée de la moindre altération dans son « empire... Si j'étais libre, je suivrais partout ses pas pour adoucir ses cha- « grins et consoler sa vieillesse : *Une âme comme la mienne ne laisse jamais « les sacrifices imparfaits.* »

Donc, du côté de la morale, et si large que soit ce chapitre, on peut trouver que madame Roland laisse quelque chose à désirer. M. Faugère passe légèrement sur ce point. Ce qui le ravit dans la fille du graveur Phlipon, dans la femme du ministre Roland, c'est la haute portée et la vigueur toute virile de l'esprit, c'est l'étendue et la grandeur des vues politiques, c'est la force toute antique du caractère, c'est enfin la puissance et la beauté du style. L'éloge est complet, comme on voit, mais peu neuf; toute la presse révolutionnaire et libérale a dit cela. Si c'en était ici la place, nous aimerions à discuter ces jugements tant de fois répétés. Qui voudra se donner la peine de les contrôler de bonne foi, y trouvera beaucoup à rabattre. C'est un travail facile, auquel le livre de madame Roland suffit, et auquel aidera tout particulièrement l'excellente édition que vient d'en donner M. Faugère.

A l'héroïne de la Gironde, il serait naturel d'opposer la grande et malheureuse princesse qui fut l'objet constant de sa haine. La *Correspondance inédite de Marie-Antoinette*, récemment publiée pour M. le comte Vogt d'Hunolstein, et qui est arrivée en peu de temps à sa troisième édition[1], nous fournirait l'objet d'un curieux parallèle. Mais n'y aurait-il pas

[1] 1 vol. in-8° Dentu, éditeur.

une injure pour la noble et chrétienne épouse de Louis XVI, à être placée en regard de l'incrédule et pédante femme du vieux Roland ? La publication de M. d'Humolstein vaut bien un article à part.

P. Douhaire.

Il y a tant de livres qui ne sont que des spéculations qu'il est bien juste de signaler avec un sentiment tout spécial ceux, malheureusement trop rares, qui ont le mérite d'être une bonne action. Sous ce titre, *l'Obole des Conteurs*, la librairie Hachette publie un recueil de récits et de nouvelles qui est l'offrande de nombreux écrivains à la souscription ouverte en faveur des ouvriers de l'industrie cotonnière. C'est le pendant des *Cent et une Nouvelles* publiées naguère, avec l'intention charitable de plus.

Le volume s'ouvre par une excellente préface de M. Jules Simon. L'éminent écrivain y rappelle ce dicton populaire : Pour donner, il faut avoir, et il ajoute : « C'est là un faux proverbe, un proverbe sans vérité et sans cœur. Il ne devrait pas avoir cours dans la patrie de Saint-Vincent de Paul. Pour donner, il ne faut qu'aimer. Peut-être aussi, pour savoir donner, faut-il avoir souffert? » — Et qui n'a souffert parmi nous tous, riches ou pauvres?

Au nombre des principaux collaborateurs du livre on remarque MM. Amédée Achard, Paul Féval, Saintine, Méry, Gozlan, Michel Masson, Édouard Fournier, Ponson du Terrail, Albéric Second, Étienne Énault, vingt autres dont les noms disent assez l'intérêt et la variété des récits. *L'Obole des Conteurs* offre donc à la fois l'attrait d'une lecture attachante et celui d'une bonne œuvre : le bien doublé du plaisir.

Ch. Douniol.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 24 août 1864.

Des discours, des fêtes, des procès, des procès surtout, tel est le résumé de notre histoire intérieure depuis un mois.

Des discours! jamais on n'en a plus entendu, et la malheureuse éloquence compte de bien cruelles journées. Si, du moins, on avait la réplique! mais la parole appartient toujours au même côté, et chaque harangue est naturellement le prélude ou l'écho des cantates du 15 août.

C'est M. Duruy qui a remporté cette année la palme au grand concours. Sa parole y a fait événement, et il faut convenir que, pour le fond comme pour la forme, elle méritait bien l'attention qu'elle a soulevée. Quelques jours avant, M. le ministre de l'instruction publique avait déjà frappé l'opinion par une communication originale faite à l'une de nos Revues, une Introduction à une histoire de France qui ne comprendra pas moins de douze volumes! Quand on fait des volumes... Et ce morceau, qui a provoqué l'enthousiasme du *Moniteur*, nous a paru digne d'arrêter un instant l'attention. C'est une étude sur nos origines. Un esprit banal eût simplement tracé le tableau de nos antiquités nationales, étudié la formation de la société française, recherché dans le passé les causes de notre grandeur ou de nos revers; mais il est des intelligences plus hardies qui fuient les sentiers battus et étonnent par la nouveauté des aspects qu'ils découvrent. M. Duruy néglige les points de vue politiques, il dépasse les âges historiques, et s'enfonçant avec intrépidité dans cette nuit où M. Renan s'efforçait naguère de démêler des créations successives par des forces indéfinissables, il explique à son tour la formation du sol français, du sol géologique et minéralogique. Les simples données de la Bible ne suffisent pas à sa puissante imagination, et adoptant les idées du professeur qu'il a destitué, il se prononce

pour un système de transformations et de perfectionnements accomplis avec lenteur, durant des milliers de siècles, sous une influence mystérieuse.

Notre terre, dit-il, compte « des milliers d'années, » et « elle a vécu sans l'homme pendant une éternité. » Au commencement, il n'y avait dans les mers que des algues marines et des crustacés. Après un immense intervalle, « la création continue, » « la vie s'élève d'un degré..., » « les êtres se perfectionnent, des organes nouveaux s'ajoutent aux organes anciens, des formes, jusque-là inconnues, surgissent. » Les vertébrés arrivent, on ne sait d'où, et, plus tard, l'homme lui-même apparaîtra ; mais, « laissons passer quelques milliers de siècles, » pendant lesquels « *la nature* faisait avec le singe comme une première et grossière ébauche de l'homme[1]. »

Nous avions déjà remarqué dans *le Moniteur* cette théorie que « le singe est peut-être l'aïeul de l'homme[2]. » En se représentant sous une plume officielle, l'assertion acquiert plus d'importance, et il nous a paru intéressant de faire voir ce que pense, sur toutes ces graves questions, le fonctionnaire qui est chargé de présider chez nous à l'éducation publique, d'en ordonner les programmes et d'en diriger l'esprit.

« En résumé, dit le ministre à la fin de cette Introduction, que *le Moniteur* appelle « un préambule d'honneur, » hors de l'expérience « la science « ne trouve que des abîmes, comme au delà de l'observation psychologique « et des idées que la raison y puise, la philosophie n'a vu, depuis trois mille « ans, que les ténèbres palpables de l'ontologie. » Voir des ténèbres, et des ténèbres palpables ! Ce style n'est-il pas bien en harmonie avec les idées singulières qu'il exprime ? Mais, au lieu de sourire, attristons-nous plutôt d'entendre exposer de pareilles doctrines, au nom de l'État, par la plus haute personnification de l'enseignement public dans notre pays.

Après ce *préambule*, la pensée de M. Duruy se continue et se développe à la Sorbonne, dans une allocution où se mêlent les choses les plus inattendues, les phares, le château de Versailles, le *vieux Jupiter*, l'agriculture, M. Ingres, le canal de Suez, Louis XV, Périclès, la médecine, l'insurrection algérienne, les vestales antiques, la Chine, la photographie et l'empereur Maximilien, mais d'où le nom de Dieu et celui de la liberté sont également absents.

Vers quel idéal le ministre veut-il donc que s'oriente la jeunesse à laquelle il adresse ce langage? A quelle source l'envoie-t-il puiser des forces pour les rudes labeurs qu'il lui conseille et la noble mission qu'il lui montre? Il se félicite d'avoir restauré l'enseignement de la philosophie ; quelle est la philosophie qu'il enseigne ? Quoi ! les plus desséchantes doctrines exercent leurs ravages, l'athéisme s'affiche ouvertement dans les livres, le matérialisme cherche à s'installer dans les chaires et assiége jusqu'aux portes de

[1] *Revue contemporaine*, livraison du 31 juillet 1864, p. 222.
[2] 2 mai 1864, article de M. Théophile Gautier.

l'Académie, et pas un avertissement n'est lancé d'en haut contre le péril, pas une protestation n'est même balbutiée contre le mal? Le ministre ne sent pas que c'est à lui de flétrir l'école des nouveaux sophistes, et qu'il ne saurait, pour s'acquitter de ce devoir, rencontrer une occasion meilleure que « les grandes assises tenues par l'Université dans son vieux palais de Sorbonne? »

« Ces murs ont de la mémoire, » disait naguère sous les mêmes voûtes un professeur éminent, au bruit des acclamations que soulevait le nom d'un maître illustre. Ces murs se souviennent aussi du passé glorieux dont on voudrait effacer la trace, et les pierres crient contre l'oubli des séculaires et chrétiennes traditions du lieu. Ce n'est pas seulement dans les vieux âges qu'on tenait un autre langage; il suffit de rappeler les magistrales harangues de M. Royer-Collard et de M. Guizot. Comment! le ministre proclame lui-même qu'il a *charge d'âmes*, et quand on nie à sa face l'existence de Dieu, quand on ravale publiquement l'homme au niveau du chien, quand on imprime que le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol, ce même ministre, dont la mission est d'éclairer les intelligences, d'épurer les cœurs, de préparer l'avenir, ne flagelle rien, n'affirme rien, et accrédite par son silence cette théorie d'une école fort en faveur de nos jours, que la tourbe humaine, sans origine comme sans but bien déterminés, n'est qu'un immense troupeau voué aux caprices de la force!

Ces théories énervantes, qui tendent à expulser à la fois de la terre Dieu et la liberté, ne trouvent heureusement pas tout le monde aussi indifférent que M. Duruy, et en dehors même du catholicisme des esprits éminents s'en émeuvent. M. Guizot consacre noblement sa vieillesse à les détruire, et de Genève une voix éloquente s'élève aussi pour les combattre. — M. Duruy parle de Rome avec complaisance; qu'il écoute ce qu'en dit M. Naville dans un livre digne d'être médité :

« On pouvait tout croire, pourvu qu'on ne crût rien sérieusement. Rome, en ce point, était dirigée par le sûr instinct du despotisme. Rome ne craignait pas les dieux du Panthéon, parce qu'elle pouvait toujours mettre au-dessus d'eux la statue de l'empereur; tandis qu'il s'agissait ici (avec les chrétiens), en laissant à César ce qui lui appartient, de placer un souverain au-dessus de l'empereur, et d'élever une autre législation au-dessus de la législation de l'empire. C'est pourquoi la cité romaine a décidé de donner la mort au christianisme, à l'idée de la vérité universelle, parce que si cette idée de la vérité entrait dans les intelligences, la cause de la liberté des âmes était gagnée. C'est ainsi que l'indifférence devient féroce et que le doute ramène au fanatisme. L'esprit de doute persécute au nom de son dogme. Il n'en a qu'un, mais il est terrible : c'est que toute croyance est un crime, et toute foi sérieuse une révolte[1]. »

[1] *Le Père céleste*, résumé du cours fait à Lausanne en janvier 1864, par Ernest Naville, p. 17.

M. le ministre disait naguère : « Ne faisons pas des bacheliers, mais des hommes ; » et il a ajouté dans son discours de la Sorbonne : « Les mœurs naissent de l'éducation. » Qu'il nous permette de lui demander si l'on peut fonder des mœurs et faire des hommes sans croyances? Tout programme d'éducation languit et reste vide en dehors de l'idée religieuse. Parler exclusivement du vieux Jupiter, de la Grèce et de la société romaine à une jeunesse qu'entoure et pénètre par tous les pores la civilisation chrétienne, c'est plus qu'un anachronisme, et le meilleur, le seul moyen de prémunir l'adolescence contre « cette grande maladie de l'âme, le froid, » qu'a si bien signalée M. Duruy, c'est précisément de la tremper à la source vigoureuse et féconde de l'enthousiasme, du dévouement et de tous les sentiments généreux de l'âme humaine.

Sans rechercher si l'effacement de l'idée chrétienne dans l'éducation publique n'est pas une des causes de la décadence de cette éducation, enregistrons les aveux significatifs échappés sous ce rapport à l'orateur officiel. Après avoir glorifié l'état des études sous deux gouvernements parlementaires, il a été impitoyable pour cette désastreuse mesure de la bifurcation, qui est bien l'œuvre du régime actuel, et qu'on célébrait il y a quelques années, comme on célèbre aujourd'hui d'autres innovations vouées peut-être à toutes les sévérités de l'avenir. Si de 1840 à 1851, c'est-à-dire dans une période où la nation dirigeait elle-même ses affaires, les études ont suivi « une marche ascensionnelle, » et si leur « décadence » date de la chute même des institutions libres dans notre pays, n'est-il pas permis d'en tirer quelques conclusions, et de se demander si les déplorables expérimentations de M. Fortoul eussent été compatibles avec l'existence d'une représentation nationale armée de tous ses droits, si une presse libre n'eût pas arrêté, par la force de l'opinion, l'application d'un système aboutissant « à l'affaissement de l'esprit, » et réduisant les humanités « *à un je ne sais quoi sans honneur et sans nom ?* »

M. Fortoul nous a sauvés — malheureusement — de la loi de 1850, M. Rouland a essayé de nous sauver de M. Fortoul, et M. Duruy prétend aujourd'hui nous sauver de ses deux prédécesseurs. On nous sauve beaucoup trop en France, c'est là notre malheur, car, à force d'être sauvés, qu'on regarde où nous sommes. Pour ne parler que de l'éducation, le discours de la Sorbonne nous dit : « Le problème, j'en ai la confiance, *sera* bientôt résolu ; l'Université *saura* trouver le moyen de conduire au but les enfants qui lui sont confiés. » Ainsi, ce moyen, elle ne l'a pas encore découvert, elle mène l'enfance au hasard, et après une si longue succession de procédés et de méthodes, elle en est toujours à chercher la solution du problème. Il faudra qu'on nous sauve encore une fois, et rien ne nous garantit que ce sera la bonne !

En vérité, si les craintes de M. Guéroult sont fondées, s'il est exact que beaucoup de familles, même de celles que rattachent au gouvernement ac-

tuel des dignités ou des fonctions, ne confient pas leurs enfants à l'Université et remettent de préférence le soin de leur intelligence et de leur cœur aux maisons dont la prospérité fait la douleur de *l'Opinion nationale*, faut-il s'en étonner? Faut-il être surpris qu'un sénateur ou un préfet ne tienne pas à sacrifier son fils en le livrant à des systèmes qui *affaissent* l'esprit et aboutissent à « une décadence générale dans les sciences aussi bien que dans les lettres? » C'est en agissant d'autre sorte qu'un père, même investi de fonctions, encourrait de justes reproches, et tant que l'éducation de l'État n'offrira pas plus de sûreté, M. Guéroult devra comprendre l'hésitation et la froideur des pères de famille à son égard.

M. le ministre n'a peut-être pas suffisamment réfléchi, en burinant l'arrêt de la bifurcation, que, sous le régime actuel, une seule pensée gouverne et que dès lors l'arrêt passe par-dessus la tête de ceux qu'il semble atteindre; mais ce n'est pas là notre affaire, et nous nous bornons à inscrire cette première rectification à l'enthousiaste programme d'histoire contemporaine. Le temps en ajoutera bien d'autres!

Conçoit-on qu'en présence des résultats constatés par le discours de la Sorbonne, il se rencontre encore des gens assez courageux pour solliciter fermeture des établissements libres et l'expulsion des ordres religieux au profit de l'Université? Ils ressassent cette calomnie que l'esprit dont sont animés les établissements libres est hostile à la civilisation moderne, et ils nous jettent sans cesse à la tête l'encyclique de 1832. D'abord cette pièce ne concerne en rien l'éducation de la jeunesse, et les questions qu'elle examine sont d'un tout autre ordre. Ensuite, pourquoi s'obstiner à voir dans ce document ce qui ne s'y trouve pas, car s'il proscrivait tout ce qu'on dit, comment l'Église aurait-elle pu accepter les constitutions libérales promulguées depuis lors; comment la catholique Belgique, pour nous borner à cet exemple, aurait-elle pu maintenir et honorer ses institutions?

Non, on veut tromper l'opinion sur le vrai caractère des maisons religieuses; on rêve de réaliser en matière d'enseignement la centralisation et la dictature qui règnent dans un autre domaine; et ce sont de prétendus libéraux qui poussent à cette destruction des derniers vestiges de la liberté! Ils continuent la campagne commencée par la guerre à la société de Saint-Vincent-de-Paul, aux processions, à tout ce qui subsiste encore d'indépendance et de droit commun, et ils ne s'arrêteront que le jour où il ne serait plus permis de croire en Dieu. Mais ceux qu'ils dénoncent à la haine du gouvernement et de la nation déjouent leurs odieux desseins par le patriotisme de leur conduite et par le spectacle d'un enseignement approprié à tous les besoins comme à toutes les tendances de notre société renouvelée.

Nous avons cité, le mois dernier, de belles paroles applaudies à Toulouse et tout imprégnées du plus chaleureux sentiment national. Qu'on nous permette aujourd'hui d'en emprunter quelques autres à des discours prononcés tout

récemment aux écoles d'Arcueil et d'Oullins par des disciples de ce P. Lacordaire qu'on n'accusera pas sans doute de n'avoir compris et aimé ni son temps ni son pays. Il faut entendre ces hommes que l'on traduit à la barre de l'opinion ; puisqu'on incrimine leurs sentiments et leurs tendances, il convient de leur accorder au moins la parole pour qu'ils fassent connaître leurs pensées et leur but. Écoutons-les.

L'autre semaine, le P. Captier, prieur de l'école Albert-le-Grand, exposait le caractère du collége chrétien, et il le montrait formant la jeunesse à embrasser d'un même amour la famille, la patrie et l'Église, s'appliquant à mettre d'accord des idées présentées comme inconciliables quoiqu'elles s'éclairent et se complètent l'une par l'autre : la science et la foi, le progrès et la tradition, la nature et la grâce, la liberté et l'autorité, la patrie et l'Église.

« La patrie, s'est écrié l'orateur, elle est mère, et nous devons l'aimer. Elle ajoute une vie à notre vie, un nom à notre nom, un honneur et une gloire au nom et à la gloire que nous avons acquis par nous ou par nos ancêtres. Considérez des millions d'hommes sans lien entre eux : quel désordre, quelle stérile impuissance ! Vrais grains de sable qui se meuvent dans le désert, ils sont le jouet des hasards les plus imprévus. Supposez maintenant ces mêmes hommes réunis sous le nom d'une patrie ; donnez-leur un cri de ralliement ; plantez au milieu d'eux un drapeau, symbole de la destinée commune ; enfin, mettez à leur tête un homme, un prince, qui ait le don d'incarner la grande âme de la nation : les grains de sable sont devenus un rocher impossible à briser, les hommes épars un peuple puissant, le prince, un géant qui commande au monde.

« C'est là une admirable chose que le collége chrétien a le devoir de faire comprendre et aimer. Eh bien ! sommes-nous en mesure d'inspirer à la jeunesse un vrai sentiment national ? Oui, nous y sommes préparés, soit par l'organisation intérieure de nos établissements, soit par le caractère religieux de leur personnel. Il y a dans l'esprit de corps un puissant ressort de l'éducation nationale, et cet esprit existe dans le collége chrétien par cela même que la famille est son modèle et que tous ses membres sont liés d'affection. »

Puis, développant davantage sa pensée, l'éloquent religieux a ajouté :

« C'est en vain que pour compléter l'action du collége nous parlerions de l'histoire et des gloires de la France ; c'est en vain que nos grands anniversaires nationaux et nos joies publiques seraient célébrés avec éclat, nous n'aurions rien fait si nous ne fondions l'amour de la patrie sur les vertus morales. C'est pourquoi nous devons considérer comme une source de sincère patriotisme le caractère religieux et sacerdotal du collége chrétien.

«... Pourquoi donc nous refuserait-on le patriotisme ? Est-ce à cause de la rigoureuse obligation où nous sommes de vaincre nos passions, de posséder la science et de nous dévouer ? Ou bien est-ce parce que nous faisons

profession d'aimer Jésus-Christ et son Église? Mais pourquoi aimons-nous Jésus-Christ, sinon parce que nous voyons en lui le sauveur d'âmes qui nous sont chères?... Oui, nous aimons les âmes, toutes les âmes que Jésus-Christ a rachetées sur la croix ; et parmi ces âmes nous aimons surtout celles que Dieu a liées à la nôtre, par la communauté du sang, de la race et de la patrie ; nous aimons donc les âmes françaises avant les autres, et nous les aimons ardemment, puissamment, constamment.

« Un bon prêtre de France est toujours un bon Français, comme un d'Irlande est un bon Irlandais, comme un de Pologne est un bon Polonais. Instruisons-nous par l'histoire ; pensons à cette malheureuse Pologne que Pie IX protége, encourage et bénit ; pensons à cet archevêque exilé, à ces prêtres errants dans les forêts avec les soldats de l'indépendance, à ces martyrs que la patrie et l'Église honoreront à l'envi, parce qu'ils ont trouvé meilleur de mourir pendus à un gibet que de monter paisiblement à l'autel dans l'égoïste consentement aux maux extrêmes de leur pays : est-ce là du patriotisme ?

« Ah ! puisse notre France être à jamais préservée de l'oppression étrangère ! Mais si un jour elle a besoin de défenseurs, regardez les premiers rangs, vous y trouverez sûrement cette jeunesse chrétienne dont le cœur a été réchauffé au contact de celui du prêtre. »

Faisant écho à cette voix généreuse, le même jour, à une autre extrémité de la France, un autre religieux, le P. Jourdan, qui a relevé Sorèze aux bords du Rhône, dissertait sur le sentiment d'indépendance et de dignité personnelle, et signalait cette virile disposition, nécessaire à fortifier chez l'enfant, comme le prélude et la sauvegarde de la vie publique. Quelles plus nobles paroles que celles-ci :

« Depuis longtemps on affirme que les hommes aiment trop l'indépendance pour être gouvernés. Ne serait-ce point, au contraire, qu'ils l'aiment mal ou qu'ils ne l'aiment pas assez ?...

« Accoutumés à vivre au milieu des jeunes gens, épiant en eux les germes qui promettent des fruits à l'avenir, nous y voyons sans effroi naître le sentiment de l'indépendance ; nous le saluons comme un auxiliaire désiré, une force précieuse qui prélude ordinairement à l'éveil complet de la conscience, à l'idée de la responsabilité et du devoir.

« De nos jours, les hommes s'usent et se remplacent vite dans le maniement des affaires publiques ; mais on dirait que presque toujours la Providence se plaît à les confier aux classes qu'une éducation libérale semble mieux y préparer. Quand on a l'honneur de leur appartenir, on a de bien justes raisons de redouter ces charges, mais bien plus encore de ne pas les abdiquer et de s'en rendre digne. A d'autres il appartient de dire si, pour les fils de la bourgeoisie, il n'eût pas mieux valu, depuis soixante ans, apprendre la science du gouvernement que poursuivre tour à tour de cris de haine et d'ironie ceux qui la pratiquaient. Il me suffit de constater ici que

l'indépendance est le caractère inséparable de l'homme vraiment digne de s'asseoir dans les conseils de son pays.

« L'indépendance honore l'homme public et l'affermit ; elle le met au-dessus de ses propres passions : il ne sacrifie jamais les affaires aux plaisirs, il obéit le premier aux lois et respecte le pouvoir dans ceux qui l'exercent. Il sait rendre justice à ses adversaires, résister à ses amis triomphants et injustes ; mais il ne rougit pas de les avouer et de les suivre dans leur défaite.

« Ce spectacle est rare ; il n'est pas inconnu. Sans doute le souvenir d'illustres contemporains ne fut pas étranger aux paroles qui naguère, parties de bien haut, nous invitaient à joindre aux exemples du passé ceux que l'histoire du présent offre à la jeunesse. On n'a pas voulu qu'elle ignorât les athlètes qui présidèrent longtemps aux destinées de leur pays, et qui le servent encore dans les discussions publiques ou dans une libre et féconde retraite. On a désiré les montrer tantôt, la plume à la main, défenseurs puissants et respectés de la propriété, de la famille, de l'Église, en un mot des bases véritables des sociétés civiles et religieuses, tantôt reportés dans nos grandes assemblées, où leur parole se dévoue aux mêmes intérêts, et nous apprend comment de grands talents et de nobles cœurs savent respecter ce qui est debout sans insulter ce qui est tombé. »

Voilà les convictions et le langage des hommes que dénonce une fausse et servile démocratie ; voilà le caractère de leur éducation, les principes qu'elle inculque, les sentiments qu'elle développe, le but qu'elle indique à la jeunesse. Nous le demandons, preuves en main, est-il possible de parler à cette jeunesse une langue plus généreuse et plus mâle, de lui suggérer des sentiments plus fiers et plus féconds, de donner à son âme des aliments plus substantiels et plus purs, de la préparer d'une manière plus large et plus robuste aux labeurs de la vie moderne ? Sent-on ici « l'affaissement » de l'intelligence ? Croit-on qu'avec un pareil programme l'enfance peut rester « un je ne sais quoi, sans honneur et sans nom ? » Et n'y a-t-il pas, au contraire, dans ce souffle patriotique et libéral la pénétrante chaleur dont l'âme a besoin pour être défendue contre « la grande maladie du froid ? » Que les accusateurs publics se rassurent, ce n'est pas l'inspiration chrétienne qui a enfanté notre civilisation et la vivifie depuis des siècles, ce n'est pas elle qui nous placera jamais sur la pente de la décadence, mais bien plutôt les sophistes qui laisseraient s'obscurcir d'immortelles vérités, et les courtisans qui n'admettraient même plus, avec le poëte latin, que le ciel entrât avec César en partage de l'empire.

A quelle décrépitude ne conduiraient-ils pas l'esprit sans les efforts de quelques hommes courageux et dévoués ? Nous le pouvons pressentir par les exemples de goût qu'ils nous donnent à côté de ceux qu'ils inspirent. Nous ne voulons rien dire de ces chants populaires où l'on ne peut voir sans humiliation l'ancien et vif esprit gaulois remplacé par de stupides re-

frains, mais qu'est-ce que cette littérature dont l'organe officiel nous offrait l'autre jour un spécimen à propos de la représentation de l'Opéra? Vit-on jamais la langue de Corneille et de Bossuet, de Racine et de Fénelon, cette belle langue qui a fait victorieusement le tour du monde avec nos armées, et qui, plus heureuse qu'elles, a gardé ses conquêtes, la vit-on jamais accommodée de pareille sorte? Il faut lire ce curieux *Moniteur* du 19 août, qui restera annexé au discours de M. Duruy comme pièce justificative. On a beaucoup ri de ces formules inouïes où s'est épuisée la flatterie du jour et qui vengent bien Dangeau; la gaieté française, qui a si peu d'occasions de se déployer, a trouvé là une bonne fortune inespérée, et « les grands noms de beauté, » « les ministres constellant les loges, » les princesses « adorablement jolies, »

> Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites!

nous ont un instant dédommagés de bien des tristesses. Pourtant, il ne faut pas trop rire; le style, c'est l'époque, et si nous mesurons la distance qui sépare cette page officielle des modèles du dix-septième siècle, nous ne pourrons songer sans quelque inquiétude au jugement de nos neveux.

Après les discours les fêtes, toujours un peu les mêmes, mais marquées cette fois de quelques incidents nouveaux.

On avait beaucoup parlé d'une amnistie pour la presse; tous les avertissements devaient être remis, les suspensions levées, les mauvais points effacés. Hélas! le soir du 15 août, la pauvre presse a pu dire, après la dernière fusée: « Il n'y a rien de changé en France; il n'y a qu'un feu d'artifice de plus! »

L'apparition du roi d'Espagne au milieu de ces fêtes est un trait assez curieux pour mériter une mention. Paris a vu sans étonnement, depuis douze années, bien des princes visiter ses splendeurs, mais on était moins préparé à la venue d'un Bourbon, et le neveu de Ferdinand VII, traversant Bayonne pour venir aux bords de la Seine saluer le neveu de Joseph et de Napoléon, nous offre un spectacle inattendu qui saisit le regard.

Fluctuations bizarres des événements et singularités de l'histoire! Il y a soixante ans, la maison d'Espagne sollicitait une princesse du sang des Bonaparte pour le trône de Charles-Quint, et aujourd'hui le descendant de Philippe V trouve une Espagnole assise sur le trône de Louis XIV! En 1808, un comte de Montijo pousse au soulèvement la population d'Aranjuez [1]; un comte de Teba vient, au nom de la junte insurrectionnelle de Séville, exci-

[1] « Un personnage singulier, le comte de Montijo, ayant, avec la naissance et la fortune d'un grand seigneur, l'art et le goût de remuer les masses populaires, était au milieu de la foule, prêt à lui donner le signal de l'insurrection. » (Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VIII, p. 502.)

ter l'armée de Cadix à la révolte [1]; et, en 1864, ces deux mêmes noms, si hostiles alors à la France, se rencontrent aux Tuileries, associés à celui de Napoléon! C'est Murat, lieutenant général du royaume ibérique, qui prépare la chute et la captivité de Charles IV et de sa race, et, un demi-siècle après, le successeur des prisonniers de Compiègne et de Valençay, reçu en monarque à Paris, trouve à ses côtés le fils du vainqueur de Madrid dans la célèbre journée du 2 mai! Que d'autres contrastes il y aurait à mettre en saillie! que d'autres souvenirs à évoquer! Rappelons-en un dernier qui suffit à compléter l'étrangeté du tableau. Au moment où l'épée ambitieuse de Napoléon cherchait à renverser les Bourbons d'Espagne après ceux d'Italie, et rêvait de les expulser en Amérique, l'Escurial abritait une reine d'Étrurie, privée de ses États par une annexion violente, veuve du prince de Parme et mère d'un roi de cinq ans. Aujourd'hui la Granja donne l'hospitalité à ce même prince devenu vieillard, tandis que son petit-neveu, enfant et orphelin, est exilé à son tour et par les mêmes causes de l'héritage de ses ancêtres. On a fait une comédie sur les jeux de l'amour et du hasard; voilà les jeux de la politique; la tragédie s'y mêle plus d'une fois, et l'observateur y trouve un ample sujet de méditations.

Louis XIV avait abattu les Pyrénées, Napoléon les releva; la vapeur vient de les aplanir de nouveau, et de toutes parts on célèbre la disparition des dernières barrières qui nous séparaient de la Péninsule. Qu'elles demeurent abaissées, que les chancelleries ne ferment plus les routes merveilleuses que s'ouvre le wagon, et que les deux pays se rapprochent pour gagner au contact l'un de l'autre. L'Espagne peut nous emprunter une partie de nos progrès économiques; qu'elle nous donne en retour un peu de sa foi, de sa liberté électorale, de son constitutionnalisme sincère, et nous ne perdrons pas au change.

Mais les lampions de Paris et de Versailles éteints, les feux de Bengale dissipés, les fêtes évanouies, nous restons avec les procès que ces derniers temps ont vu surgir, et Dieu sait s'ils sont nombreux: procès des Treize, procès des correspondances, procès des Péreiristes, procès électoraux devant les conseils de préfecture; il y en a de toutes les sortes et devant toutes les juridictions.

La décision de la Cour suprême dans l'affaire des correspondances, en arrêtant les extensions inquiétantes d'une législation *discrétionnaire*, a rendu un éminent service à la presse départementale, dont l'existence était

[1] « C'était surtout vers Cadix que se tournaient tous les regards, car c'était là que résidait le capitaine général Solano, marquis del Socorro, qui réunissait au commandement de la province celui des nombreuses troupes répandues dans le midi de l'Espagne. On lui avait dépêché un commissaire pour le décider à prendre part au mouvement. Le comte de Teba, chargé de cette mission, se présenta à Cadix avec toute la morgue insurrectionnelle du moment. » (Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IX, p. 24.)

presque en jeu dans la question, et il est permis de féliciter vivement de ce succès le jeune avocat des prévenus devant la Cour de cassation, M. Albert Gigot, qui marque de pas si brillants les débuts de sa carrière de jurisconsulte.

Le procès des *Treize*, accusés, comme on l'a dit spirituellement, de s'être réunis au nombre de plus de *vingt*, a excité une émotion générale et profonde que justifiaient également l'objet du débat, la situation des prévenus et l'illustration de leurs défenseurs.

Le chiffre des inculpés était une première anomalie dans cette inconcevable affaire. Il semble, en effet, que pour montrer une association de plus de vingt personnes l'instruction eût dû renvoyer vingt et un prévenus, au minimum, sur les bancs de la police correctionnelle ; mais il paraît qu'à la rigueur le ministère public eût pu n'en poursuivre qu'un seul et même choisir arbitrairement sa victime. Si c'est la loi stricte, il faut s'incliner ; mais l'équité vulgaire demeure choquée de ces inégalités contre lesquelles protestent ceux auxquels on en impose le bénéfice ; elles contrarient l'idée que les peuples aiment à se faire de la justice, et elle les accoutume à méconnaître en elle l'impartialité qui est son premier titre au respect des hommes.

Quant au fond du débat, lequel n'est autre chose que le procès du suffrage universel lui-même, on le comprend moins encore dans un État où règne la souveraineté du peuple, car qui dit élection dit implicitement assemblée électorale, et l'esprit se refuse à concevoir des électeurs invités à choisir un représentant de leurs idées et de leurs intérêts sans avoir eu au préalable la faculté de s'entendre. Cette faculté existe en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Italie, en Espagne, partout ; comment serait-elle proscrite du pays où le caractère particulier des institutions exige le plus impérieusement son entier exercice ? A toutes les époques, sous tous les régimes, les réunions électorales ont été exceptées du bon plaisir administratif, et la loi de 1834, en vertu de laquelle le tribunal vient de condamner, a toujours été appliquée d'une manière différente. Le garde des sceaux d'alors et le rapporteur de la loi avaient formellement réservé à la tribune cette partie du droit des citoyens, mais la tribune a été renversée, et sans doute on a pensé que le commentaire devait être tombé avec elle.

Si encore le gouvernement s'interdisait à lui-même la faculté qu'il enlève aux autres ; mais il l'exerce pour son compte de la façon la plus large. D'abord le bataillon des maires, obéissant au mot d'ordre des préfets, constitue une association formidable ; puis les diverses classes de fonctionnaires, échelonnées en groupes compacts, agissent, à l'heure du scrutin, avec d'autant plus d'efficacité qu'à l'influence de forces particulières unies en faisceau elles ajoutent le prestige de la puissance publique. En dehors de cette action permanente, le gouvernement convoque à volonté les con-

seils municipaux pour leur faire entendre ses recommandations ou autorise ses candidats à réunir leurs partisans pour exciter leur zèle.

Est-ce à l'aide de semblables pratiques qne l'on compte faire l'éducation du suffrage universel? Tout au plus parviendrait-on de la sorte à l'apprivoiser, mais non à le moraliser et à l'ennoblir.

M. Jules Favre a été magnifiquement inspiré par cette grande cause; jamais sa parole ne s'était élevée à une aussi saisissante éloquence, et planant au-dessus des misérables querelles de parti, s'attachant aux principes, déroulant l'histoire, saluant dans les glorieux athlètes assis à ses côtés les infatigables champions de la justice et de l'honneur, il s'est fait, au nom de tous, le vengeur éclatant de la liberté. Ses accents retentissent encore dans toutes les mémoires, et l'écho s'en prolongera jusqu'à la barre de la juridiction supérieure appelée à réformer la sentence du tribunal.

Si l'interdiction des comités et des assemblées électorales nous semble contraire à l'essence même des institutions actuelles, nous ne pouvons avoir un autre avis sur l'abstention systématique et officielle dont les récentes élections municipales de Marseille nous ont offert le piquant spectacle. Avoir le suffrage pour base, l'urne pour emblème, et détourner les électeurs du scrutin, n'est-ce pas aller contre son propre principe? C'est la première fois, croyons-nous, que l'incident se produit; on avait vu des préfets, — *rari nantes !* — demeurer neutres entre deux candidats également chers au cœur de l'administration, mais on n'avait pas vu encore l'administration déserter le champ de bataille en présence de l'ennemi et abandonner son drapeau sans résistance. Quelles raisons ont pu déterminer cette conduite? Nous l'ignorons, mais le phénomène n'en est pas moins curieux, et s'il se renouvelle, nous entrerons, ainsi qu'on l'a dit, dans une phase assez étrange : celle du suffrage universel par l'abstention !

Quant à la moralité de l'incident, elle est bien simple : c'est que l'abstention ne nuit qu'à ceux qui s'y enferment, et le préfet des Bouches-du-Rhône en a fait l'expérience.

Bien plus intelligente est l'attitude de ces vaillants lutteurs qui, s'associant au réveil de l'opinion, ont affronté le combat contre des forces centuples et soutiennent en ce moment leurs protestations devant les conseils de préfecture ou le Conseil d'État. C'est par ces patriotiques et persévérants efforts que nous arriverons à reconquérir nos droits, et que les populations éclairées parviendront à faire prévaloir enfin leur légitime volonté. On se rappelle le spectacle que présentait Avignon, frémissant sous la parole nerveuse de M. Léopold de Gaillard et faisant cortége à notre ami ; on a vu hier la ville de Nîmes suivre la voiture du loyal M. de Larcy en criant : Vive la liberté ! Ce sont là des manifestations dans lesquelles se retrempe un peuple et qui légitiment toutes les espérances.

Mais, suivant le conseil de M. Berryer dans sa belle lettre à M. de Larcy, il faut encourager ces tentatives généreuses et seconder ce salutaire mouve-

ment. Nos assemblées départementales, en ce moment réunies, y peuvent beaucoup, en s'occupant d'une grave question qui rentre pleinement dans leur domaine et en la recommandant avec ensemble à l'attention du pouvoir : nous voulons parler de l'incompatibilité qui existe entre le système des candidatures officielles et la compétence des conseils de préfecture à l'égard des élections départementales. M. Casimir Périer, dans une excellente brochure [1], et antérieurement M. Léopold de Gaillard dans la *Gazette de France*, ont présenté sur ce point des considérations pleines de force et d'opportunité ; il ne reste plus qu'à aider la puissance irrésistible de la logique pour amener prochainement une utile réforme.

Lorsque fut édictée la loi du 22 juin 1833, qui charge les conseils de préfecture de statuer sur la validité des élections départementales, les candidatures officielles n'étaient ni inventées ni soupçonnées. Depuis, le mécanisme gouvernemental s'est extrêmement perfectionné, et la situation respective des parties, comme on dirait au Palais, se trouve considérablement modifiée. Aujourd'hui, quand une contestation éclate, l'un des combattants, en se présentant devant le tribunal, le trouve composé de ses adversaires de la veille, de sorte que les garanties d'impartialité ont disparu. Nous savons tout ce qu'on peut dire sur la conscience et l'honnêteté des magistrats administratifs; mais ces magistrats sont jeunes, désireux d'avancer, amovibles, présidés par un fonctionnaire dont ils peuvent tout craindre ou tout espérer. Une pareille position n'est-elle pas plus que délicate et peut-on affirmer qu'elle sauvegarde suffisamment les intérêts des justiciables?

Qu'on se représente, en effet, les conditions de la lutte. L'administration — Vénus tout entière à sa proie attachée — embrasse avec passion la cause du candidat patronné, bat la campagne pour lui, le pousse, le prône, l'exalte. S'il échoue, ne se trouvera-t-elle pas un peu battue dans sa défaite et légèrement portée à s'adjuger une revanche par l'annulation de la victoire? S'il triomphe, n'a-t-elle pas sa part du succès, et doit-elle se sentir bien disposée à détruire une œuvre qui est un peu l'œuvre de ses mains? — En fait, le plus grand nombre d'invalidations prononcées a atteint des candidatures indépendantes, victorieuses malgré les préfectures. Nous n'accusons personne, nous n'insinuons rien ; nous constatons, en ajoutant simplement que la femme même de César doit éviter d'être soupçonnée.

Nous enfermons donc l'autorité supérieure dans ce dilemme : Ou renoncez à faire faire l'élection par les préfets, ou renoncez à la faire juger par ces mêmes fonctionnaires. Mais maintenir un système dans lequel le préfet et ses acolytes sont à la fois juges et partie, c'est inadmissible, et il semble que les conseils généraux seraient parfaitement en état de vérifier des élections qui les intéressent si directement. Le Corps législatif examine lui-même la nomination de ses membres; pourquoi nos assemblées départementales ne

[1] *Quelques réflexions à propos de la session des conseils généraux*, chez Dentu.

seraient-elles pas investies d'un droit analogue? Elles possèdent dans leur sein assez de lumières et de vraie modération pour commander la confiance à tous, et le gouvernement ne pourrait, suivant nous, que gagner à se décharger sur elles d'une besogne épineuse et d'une lourde responsabilité.

En émettant le vœu que la loi fût modifiée dans ce sens, les conseils généraux ne sortiraient point de leurs attributions, et M. Casimir Périer rappelle les instructions que Chaptal traçait à cet égard en 1801 : « Les « mémoires des conseils généraux, écrivait le ministre du premier consul, « doivent présenter à l'administration, non-seulement les maux à réparer « ou le bien à faire dans chaque département, mais *des vues étendues, des « idées d'utilité publique, des éléments d'amélioration et de prospérité générale.* » Entrer dans la voie que nous indiquons serait donc se conformer au caractère comme au but de l'institution, et le pouvoir, en accueillant un pareil vœu, planterait le premier jalon de cette décentralisation annoncée par le discours du 5 novembre et qui ne sera qu'un leurre tant qu'elle ne profitera pas à l'indépendance individuelle et aux franchises locales. « Le meilleur des gouvernements, a dit Gœthe, est celui qui apprend aux hommes à se gouverner eux-mêmes. »

Si de l'intérieur nous portons nos regards à l'étranger, la Belgique et la crise électorale qui vient de s'y dénouer arrêtent notre attention. Nous n'avons point à dissimuler le résultat du scrutin ; mais s'il a trahi notre espoir, il n'a diminué en rien notre confiance dans l'avenir, et nous sommes heureux de voir que les catholiques belges, loin d'être abattus et découragés, conservent une attitude ferme et persévérante.

L'échec du 11 août, en effet, est-il une de ces défaites qui équivalent à la perte d'une cause, et le succès des doctrinaires une de ces victoires qui assurent la prédominance d'un parti? Peut-on dire que le scrutin a eu le caractère d'un verdict de l'opinion ? Évidemment non, et le plus simple examen des faits le démontre.

D'abord, il faut considérer que ce n'est pas un cabinet mixte, c'est-à-dire neutre, qui a présidé aux élections ; elles ont été, au contraire, préparées, dirigées, accomplies par les adversaires des catholiques. C'est M. Frère, c'est M. Rogier qui occupaient le pouvoir ; c'est sous leur main, sous leur pression que l'urne était placée. La situation des deux partis ne se trouvait donc pas égale, et cependant le ministère ne l'a emporté que de quelques voix. Aux élections générales de 1857, il avait réuni une majorité compacte de cinquante-deux voix, qui, en six années, s'était successivement réduite à *une seule*. Aujourd'hui, à la suite d'efforts immenses, cette majorité ne s'élève qu'à douze, et encore faut-il ajouter que dans beaucoup de localités, les chiffres du scrutin se sont presque balancés. On cite des colléges où les candidats officiels n'ont eu le dessus qu'à trois ou quatre bulletins près.

Les efforts des catholiques n'ont donc pas été perdus, puisque la pression administrative, les calomnies de la presse radicale et les violences de la rue n'ont pu aboutir qu'à d'aussi minces résultats.

En somme, si la droite est légèrement affaiblie, le ministère n'est pas beaucoup fortifié. Douze voix peuvent suffire à un cabinet qui finit ; c'est une majorité qui ne suffit évidemment pas à un ministère qui recommence, surtout dans les conditions exceptionnelles où il se trouve.

Le coup le plus douloureux pour la droite conservatrice, son véritable échec, c'est la défaite de M. Dechamps à Charleroy. Ne semble-t-il pas que tous les partis devraient s'incliner devant les grands talents et laisser le chemin libre aux hommes qui sont l'honneur d'un pays? Ce serait une sorte de trêve des passions sur le terrain supérieur d'un commun patriotisme. Malheureusement il n'en est pas plus ainsi en Belgique qu'en France, et le chef éminent de la droite, l'orateur populaire de Marcinelle, a succombé sous la haine et les intrigues de ses adversaires. Mais il ne tardera pas à reparaître dans cette Chambre où sa haute éloquence lui a marqué une place à part, et il n'aura vraisemblablement que le choix des portes pour y rentrer.

Les catholiques belges ont donc raison de ne pas s'abandonner au découragement, parce qu'ils représentent les vrais principes et que la cause qu'ils servent est de celles qui peuvent subir des disgrâces sans être jamais désespérées ni perdues. Leur insuccès passager n'enlève rien à notre confiance dans la puissance de la liberté et des institutions constitutionnelles pour servir les intérêts de l'Église, et leur situation, même à l'état de minorité, nous semble infiniment préférable à celle de catholiques d'autres pays, asservis sous prétexte d'être protégés.

Gardez soigneusement votre lot, vaincus d'un jour et d'une heure; vous ne pourriez que perdre à l'échanger contre le sort de certains! Si M. Dechamps est momentanément exclu de la représentation nationale, avec la certitude d'être réélu demain dans dix colléges, demandez-vous où sont, en d'autres contrées, d'illustres orateurs et des hommes d'État regrettés? M. Rogier est ministre; mais a-t-il le pouvoir de dissoudre votre société de Saint-Vincent-de-Paul et de fermer le congrès de Malines? Qui doute que si vous aviez le bonheur de posséder un conseil d'État, M. Frère-Orban n'y présidât une section et ne se donnât le contentement de juger *en appel comme d'abus* le cardinal-primat de Belgique ; mais après? Vous n'avez à regretter qu'une chose : le pouvoir, et un pouvoir faible et limité, tandis qu'il vous reste l'exercice de toutes vos libertés, presse, parole, tribune, association, tous les moyens par lesquels la vérité a toujours — laborieusement, il est vrai, mais sûrement — fait son chemin dans le monde.

En suivant cette voie avec persévérance et fermeté, les conservateurs belges ne tarderont pas à voir la nation désabusée revenir à eux et solliciter leur action réparatrice. La Belgique tient fortement à ses vieilles franchises communales de plus en plus menacées par un système despotique et cen-

tralisateur qu'elle n'a jamais pu supporter, ni sous Joseph II, ni sous Napoléon; elle tient profondément à sa foi, que méprisent et bafouent ceux qui acceptent pour alliés une secte insensée proclamant que *la paix de l'âme est dans la négation de Dieu;* et bientôt, entrevoyant l'abîme où le radicalisme l'entraîne, elle se retournera vers les hommes dont les principes et la loyauté lui garantissent le progrès dans l'ordre.

Ce qui étonne, au milieu de ces faits, c'est la sympathie témoignée par certains organes de la presse française aux clubistes belges, c'est la joie avec laquelle est saluée leur maigre victoire.

« Les électeurs belges, dit l'un d'eux, n'ont pas voulu confier la garde
« de leurs libertés au parti de l'autorité absolue et de l'obéissance passive...
« En donnant la majorité au parti libéral, en repoussant le manifeste de la
« droite, les électeurs ont surtout voulu déclarer qu'ils sont fidèlement
« attachés aux principes dont s'est inspirée depuis trente-quatre ans la
« pensée de leurs hommes d'État et de leurs ministres. Ils ont condamné,
« comme contraires à la prospérité de leur pays et au progrès général de
« la civilisation, *les maximes du congrès de Malines*. Mis en demeure de
« prononcer entre l'autorité et la liberté, entre le fanatisme et la tolérance,
« entre les idées du moyen âge et celles de 1789, ils ont nettement fait leur
« choix. »

Voilà ce qu'on lit, non dans *le Siècle* ou *l'Opinion nationale*, mais dans *le Journal des Débats* (19 août). Ainsi donc, selon cette véridique feuille, le congrès de Malines s'était prononcé pour l'autorité absolue et l'obéissance passive contre la liberté, pour le fanatisme contre la tolérance, pour le moyen âge contre 1789, et surtout contre les principes qui, depuis trente-quatre ans, constituent la vie politique de la Belgique ! Nos lecteurs, qui ont eu sous les yeux tous les discours où se résumaient les *maximes de Malines*, peuvent juger de ce qu'est devenue la bonne foi du *Journal des Débats*, autrefois l'organe le plus accrédité de l'opinion parlementaire et conservatrice parmi nous. Mais les lecteurs de cette feuille, qui n'a pas publié un seul mot des discours qu'elle apprécie avec tant de scrupule, comment sauront-ils la vérité ?

Si *le Journal des Débats*, pour le nommer encore, quoiqu'il devienne de plus en plus anonyme, repliait un peu son attention sur lui-même, il comprendrait aisément qu'il s'égare à l'endroit des catholiques belges. Quoi ! c'est lui, vieux parlementaire, qui fusille sans pitié des hommes comme M. Dechamps, M. de Decker, M. Nothomb, le comte Vilain XIV ! A-t-il oublié déjà ses propres mésaventures de juin 1863, et ses candidats ont-ils figuré dans les scrutins d'alors de façon à légitimer ses airs actuels? — Qu'il se rappelle la destinée de M. Laboulaye, de M. Weiss, de MM. Prévost-Paradol et Saint-Marc Girardin eux-mêmes, et peut-être ce souvenir l'engagera-t-il à plus de réserve et de justice. Est-ce à dire, parce que ces écrivains distingués ont été battus en compagnie de plusieurs autres, qu'il faille désespérer

de la cause libérale et parlementaire en France? Évidemment non, et *le Journal des Débats* persiste vraisemblablement à croire avec nous au triomphe de cette cause, en dépit de l'insuccès momentané de ses soldats. Qu'il nous permette d'avoir une confiance aussi ferme dans la victoire finale de nos voisins, malgré les mécomptes du jour, et puisque nous sommes d'accord pour demander en France la liberté comme en Belgique, n'exaltons pas ceux qui veulent en Belgique la liberté comme en France.

Nous ne désespérons d'aucune cause juste, pas même de cette infortunée Pologne, en faveur de laquelle le généreux évêque d'Orléans vient de réveiller les sympathies et la pitié du monde. A cet appel entraînant, à ces accents qui jaillissent du cœur, on est ému, on s'indigne contre les bourreaux, on pleure sur les victimes, on prie pour tous, et l'on ouvre largement sa main pour l'aumône!

Le pauvre Danemark attend toujours la paix qui se fabrique à Vienne sans notre participation, et pour se consoler sans doute de ses malheurs, il livre à l'univers le secret des méfiances anglo-françaises qui l'ont perdu en le laissant isolé dans sa faiblesse. Des indiscrétions diplomatiques faites à Copenhague ressort cette révélation curieuse, quoique pressentie, que c'est la crainte d'une trahison britannique qui a paralysé le cabinet des Tuileries, et une défiance absolue à notre égard qui a maintenu la cour de Saint-James dans l'immobilité. Après cet échange de touchants témoignages et ces marques de réciproque estime, la presse officieuse osera-t-elle nous parler encore de l'alliance anglaise et de notre ascendant moral dans le monde?

L'Église, l'épiscopat français et les lettres ont fait une perte douloureuse: Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, a rendu à Dieu sa belle intelligence. Nous n'avons pas à retracer ici une vie qui s'est mêlée, on sait avec quel éclat, à toutes les grandes controverses du temps, mais nous tenons à honorer le talent et la vertu et à nous associer aux regrets et aux hommages de la presse catholique tout entière.

LÉON LAVEDAN.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME SOIXANTE-DEUXIÈME

(VINGT-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

Nota.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

Abréviations : — C. R., compte rendu ; — Art., article.

ABRIAL. 866. V. Ouvriers.

Acta Sanctorum, réimpression textuelle publiée sous le patronage de SS. Pie IX, sous les auspices des nouveaux Bollandistes et par les soins de M. Carnandet. Art. de M. l'abbé Blampignon. 681.

ACHMED-PACHA-BEY. 320. V. Tunis.

ALGÉRIE. La dernière insurrection en Algérie. Art. de M. Pierre de Buire. 568.

ALLEMAGNE. Les ouvriers allemands. Art. de M. G. de Chabrol. 866.

Amitié (l') dans le cloître. Art. de M. de la Rocheterie. 911.

AMPÈRE (J. J.). Souvenirs par M. Léon Arbaud. 1er art. 42. — 2me art. 611.

Annales franc-comtoises (les). C. R. 456.

Antonins (les) par M. le comte Franz de Champagny. Art. de M. le vicomte de Meaux. 1er art. 645. — 2me art. 809.

ARBAUD (Léon). J. J. Ampère, souvenirs. 1er art. 42. — 2me art. 611.

Arbitraire (de l') dans les gouvernements et dans les partis, par M. Ch. de Lacombe. 2me art. 120.

AUDLEY (C. F.). Histoire d'une âme. 745.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro d'août 1864.

BALLANCHE. 42.
BARBIER (Auguste). 722. V. Silves.
BATBIE, 866. V. Ouvriers.
BEAUMONT (Gustave de). 588. V. Irlande.
BEAUPRÊTRE (le colonel). 568. V. Algérie.
BECHI. 21.
BECK. 866. V. Ouvriers.
BERNARD (l'abbé Eug.). 189. V. Jérôme.
BESLAY (François). Le Nouvel Opéra. 789.
BLAMPIGNON (l'abbé E. A.). Correspondence du P. Lacordaire et de Madame Swetchine. 337. — La vie des Saints et le renouvellement des études hagiographiques à l'occasion de la réimpression des Bollandistes. 681.
BLAZE DE BURY (Henri). Meyerbeer. 153.
BORNIER (le vicomte Henri de). Éloge de Chateaubriand. 540.
BOUILLERIE (Mgr de la). Évêque de Carcassonne. 208. V. Symbolisme.
BROFFERIO. 10.
BUIRE (Pierre de). La dernière insurrection en Algérie. 568.
CADORE (le duc de). 15. Citation.
Caritas, par Mademoiselle Ernestine Drouet. Art. de M. Cochin. 899.
CARNANDET. 681. V. *Acta*.
CHABROL (G. de). Les ouvriers allemands. 866.
CHAMPAGNY (comte Franz de). 645-809. V. Antonins.
CHATEAUBRIAND. 42 V. Ampère. — Éloge de Chateaubriand, par M. le vicomte H. de Bornier. 540.
CHATRIAN. 460. V. Thérèse et Histoire.
CHINE. Les poëtes classiques de la Chine. Art. de M. de Laprade. 413.
Christianisme (le) et la liberté dans l'Empire romain. Art. de M. le vicomte C. de Meaux. 1re partie. 645. — 2me partie. 809.
COCHIN (Augustin). Le Monde invisible. Discours prononcé devant la société d'émulation de Bruxelles, le 8 mai 1864. 70. — Paris, sa population, son industrie. 489. — Deux jeunes femmes poëtes. 899.
Concours (les) d'animaux de boucherie et les concours régionaux agricoles. Art. de M. Villermé. 273.
CONSALVI. *Mémoires du cardinal Consalvi*, secrétaire du pape Pie VII, publié pour la première fois avec une introduction et des notes par M. Crétineau-Joly. C. R. 957.
CORBON. 489. V. Paris.
COUZA (le prince). 233. V. Principautés.
CRÉTINEAU-JOLY. 957. V. Consalvi.
DAUBAN (A. C.). 962. V. Rolland.
DELIGNY (le général) 568. V. Algérie.
Deux jeunes femmes poëtes. Art. de M. Cochin. 899.
DOUHAIRE (P.). Les Strauss français. C. R. 191. — Nouveaux éléments d'histoire naturelle. C. R. 192. — William Shakespeare. C. R. 193. — Shakespeare. C. R. 199. — Le temple de Jérusalem. C. R. 204. — Étude sur le symbolisme de la nature. C. R. 208. — Voyage archéologique dans la régence de Tunis. C. R. 210. — Vie de N. S. Jésus-Christ. C. R. 216. — Les *revues* de province. C. R. 457. — Madame Thérèse, histoire d'un conscrit de 1813. C. R. 460. — Histoire d'un billet de Banque. C. R. 463. — La Vie de Jésus et son nouvel historien. C. R. 463. — Pourquoi l'on ne croit pas. C. R. 465. — Histoire de la littérature espagnole. C. R. 713. — Les vieux auteurs castillans. C. R. 717. — Études littéraires sur l'Espagne contemporaine. C. R. 720. — Les Silves. C. R. 722. — *Revue de l'année*. C. R. 725. — Tertullien. C. R. 942. — Les Évangiles et la critique. C. R. 947. — Les contemporains de Shakespeare. C. R. 949. — Mémoires du cardinal Consalvi. C. R. 957. — Mémoires de madame Rolland. C. R. 962.
DROUET (mademoiselle Ernestine). Mes premiers jours de poésie. 667. — 899. V. Caritas.
DUILHÉ DE SAINT-PROJET (l'abbé). 725. V. Revue.
DUNANT (Henri). 320. V. Tunis.
ÉCONOMIE RURALE. Les concours régionaux. 273.
ÉCONOMIE SOCIALE. Paris, sa population, son industrie. 489. — Les ouvriers allemands. 866.

Éléments (nouveaux) d'histoire naturelle. par M. Ed. Lambert. C. R. 192.

Erkmann. 460. V. Thérèse et Histoire.

Espagne. *Histoire de la littérature espagnole*, de G. Ticknor, traduite de l'anglais par M. Magnabal. C. R. 713. — *Les vieux auteurs castillans*, par M. le comte de Puymaigre. C. R. 717. — *Études littéraires sur l'Espagne contemporaine*, par M. A. de Latour. C. R. 720.

Évangiles (les) et la critique au dix-neuvième siècle, par M. l'abbé G. Meignan. C. R. 947.

Événements du mois. *Mai*. Coup d'œil rétrospectif sur la session. — Victoire de l'opposition. — Un mot. — M. Glais-Bizoin et M. Rouher. — *Le Moniteur du soir*. — Un apologue. — Discours de M. Thiers. — La paix. — Le renouvellement des conseils généraux. — M. de Persigny. — La question Dano-Allemande. — L'insurrection algérienne. — Le cabinet Rogier en Belgique. — L'Académie française et M. Taine. — M. Viennet à l'Académie des Jeux floraux, 219.

Juin. Belgique : la crise ministérielle. — MM. Frère et Rogier. — M. Dechamps. — Lettre du cardinal archevêque de Malines. — Mémoire du R. P. de Buck. — M. Schollaert. — *La Revue des Deux Mondes*. — Les *libéraux* de Turin et M. C. Cantu. — Pologne. — Discours du R. P. Ch. Perraud. — La conférence de Londres et le conflit dano-allemand. — L'Algérie. — Intérieur : les processions. — La question des *Duchés*. — Révocation de M. Renan. — Les élections des conseils généraux : détails. — M. le marquis de Vogüé et M. le préfet du Cher. — M. Léopold de Gaillard. 471.

Juillet. La question dano-allemande. — *Le Siècle*. — La raison du plus fort. — M. de Bismark et M. de Cavour. — La conférence de Vienne. — Les trois combinaisons. — Les révélations du *Morning-Post*. — La Pologne. — La liberté de l'Église en Italie. — Projet de loi présenté aux Chambres de Turin. — Discours de M. C. Cantu. — MM. d'Ondes-Reggio, Boggio et Mazziotti. — Belgique : Dissolution du ministère. — Les catholiques et les libéraux. — Intérieur : l'École de Saint-Cyr et *l'Opinion Nationale*. — Académie française : Discours de M. de Broglie. — Rapport de M. Villemain. — L'Académie des Jeux floraux et le R. P. Caussette. 727.

Août. M. Duruy. — Ses théories en histoire. — Discours de la Sorbonne. — M. Naville. — Marche des études depuis 1840 jusqu'à nos jours. — Encore *l'Opinion-Nationale*. — Discours du R. P. Captier à l'École Albert-le-Grand. — Galanterie du *Moniteur*... du 19 août. — Fêtes. — Le roi d'Espagne. — Contrastes. — Arrêt de la Cour de cassation dans l'affaire des correspondances. — Le procès des *Treize*. M. Jules Favre. — Élections municipales de Marseille. — *Réflexions sur la session des conseils généraux*, par M. Casimir Périer. — Belgique : Élections. — Échec des catholiques. — Défaite de M. Dechamps. — *Le Journal des Débats*, — Appel de Mgr l'évêque d'Orléans en faveur de la Pologne. — Le Danemark. — Mgr Gerbet, par M. Léon Lavedan. 968.

Falloux (le comte A. de). 337. V. Lacordaire.

Faugère (P.). 962. V. Rolland.

Freppel (l'abbé). 942. V. Tertullien.

GAILLARD (Léopold de). La poésie provençale. 182 .

Grey (Sir G.). 90. V. Zélande.

Guérin (V.). 210. V. Tunis.

Guizot. 938. V. Méditations.

Hervey-Saint-Denis (le marquis d'). 413. V. Poésies.

Histoire d'un conscrit de 1813, par MM. Erckmann et Chatrian. C. R. 460.

Histoire d'un billet de Banque, par M. G. de Parseval-Deschênes. C. R. 463.

Histoire d'une âme. Art. de M. C. F. Audley. 745.

Hobson. 90. V. Zélande.

Huber (P.). 866. V. Ouvriers.

Hugo (Victor). 193. V. Shakespeare.

Husson. 489. V. Paris.

Huwalt (madame). 29.

Irlande (l'). *L'Irlande sociale, politique et religieuse*, par M. Gustave de Beaumont. — *Études sur l'Irlande contemporaine*,

par le R. P. Adolphe Perraud. Art. de M. L. Joubert. 388.
Jerôme (Saint) *Les Voyages de saint Jérôme*, par M. l'abbé E. Bernard. Art. de M. l'abbé Meignan. 189.
Jérusalem. *Le temple de Jérusalem*, par M. le comte Melchior de Vogué. C. R. 204.
Jésus-Christ. *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par M. Louis Veuillot. C. R. 216. — *La Vie de Jésus et son nouvel historien*, par M. H. Wallon. C. R. 463.
JOUBERT (Louis). L'Irlande. 388.
Jussieu (Adrien de). 42.
Kingsley (le rév. Charles), 745. V. Newmann.
LACOMBE (Charles de). De l'arbitraire dans les gouvernements et dans les partis. 2me Art. 120.
Lacordaire. *Correspondance du R. P. Lacordaire et de madame Swetchine*, publiée par M. le comte A. de Falloux. Art. de M. l'abbé Blampignon. 337.
Lafond (Ernest). 949. V. Shakespeare.
Laforêt (l'abbé). 465. V. Pourquoi.
Lambert (Ed.). 192. V. Éléments.
Langlois (le capitaine). 90. V. Zélande.
Lapasset (le colonel). 568. V. Algérie.
LAPRADE (V. de). Les poëtes classiques de la Chine. 413.
Latour (A. de). 720. V. Espagne.
LAVEDAN (Léon). Les événements du mois. Mai. 219. — Juin. 471. — Juillet. 727. — Août. 968.
Legends and Lyrics, by miss Procter. Art. de M. Cochin. 899.
Lenormant (Charles). 42.
LENORMANT (François). Les Principautés danubiennes et le prince Couza. 283
Lewchino (le major général). 27.
Lis Oubreto, en vers — en prose, par Roumanille. Art. de M. L. de Gaillard. 182.
Littérature : la Poésie provençale. 182. — Jean Reboul. 300. — Les poëtes classiques de la Chine. 413. — Éloge de Chateaubriand. 540. — Deux jeunes femmes poëtes. 899.
Madre (de). 489. V. Paris.
Magnabal. 713. V. Espagne.
Malines. Assemblée des catholiques à Malines en 1864. 467.
Marsden. 90. V. Zélande.
Martineau (le général). 568. V. Algérie.
MEAUX (le vicomte de). Le Christianisme et la liberté dans l'Empire romain. 1er Art. 645. — 2me Art. 809.
Méditations sur l'essence de la religion chrétienne, par M. Guizot. 938.
MEIGNAN (l'abbé). Les Voyages de saint Jérôme. 189. — 947. V. Évangiles.
Menichino, nouvelle, par M. Sauveur Jacquemont. 352.
Mérimée (Prosper). 42.
METZ-NOBLAT (A. de). Ursule, nouvelle. 831.
Meyerbeer. Art. de M. H. Blaze de Bury. 173.
Mickiewicz (Adam). 24. Citation.
Moldavie. 233.
Monde (le) invisible. Discours prononcé devant la Société d'émulation de Bruxelles, le 8 mai 1864, par M. A. Cochin. 70.
MONTALEMBERT (le comte Ch. de). Le Pape et la Pologne. 5.
MONTALIVET (le comte de). Souvenirs du gouvernement parlementaire. 454.
MORTIMER-TERNAUX. Les Vierges de Verdun et leurs compagnons d'infortune. 435.
Napoléon Ier. 5. V. Pologne.
Newmann (le R. P.). *Lettre du R. P. Newmann au Révérend Charles Kingsley.* — *Que veut dire le Dr Newmann*, par M. Ch. Kingsley. — *Apologia pro vita sua*, par le R. P. Newmann. Art. de M. C. F. Audley. 745.
Opéra (le nouvel). Art. de M. François Beslay. 789.
Ouvriers (les) allemands : Beck, *Reformfrage des bayer, Gewerbewesens.* — Stubenrauch, *Das österreichische Gewerberecht.* — Schulze-Delitsch, *Die arbeitenden Klassen.* — *Arbeiter Catechismus, Jahrenberichte.* — P. Huber, *Concordia.* — Abrial, *Du Crédit et des institutions de crédit.* — Batbie. *le Crédit populaire.* Art. de M. G. de Chabrol. 866.
Pape (le) et la Pologne. Art. de M. le comte Ch. de Montalembert. 5.
Paris, sa population, son industrie : *Le*

secret du peuple de Paris, par M. Corbon, ouvrier, ancien représentant. — *Les Consommations de Paris*, par M. Husson, de l'Institut. — *Des ouvriers et des moyens d'améliorer leur condition dans les villes*, par M. de Madre. Art. de M. A. Cochin. 489.
PARSEVAL-DESCHÊNES (G. de). 463. V. Histoire.
PERRAUD (le R. P. Ad.). 388. V. Irlande.
PIE IX. 5. V. Pologne.
PLASMAN (de). 191. V. Strauss.
POÉSIE : Mes premiers jours de poésie, par mademoiselle Ernestine Drouet. 667.
Poésie (la) provençale. Art. de M. L. de Gaillard. 182.
Poésies de l'époque des Thang (septième, huitième et neuvième siècles de notre ère), traduites du chinois, pour la première fois, avec une étude sur l'art poétique en Chine et des notes explicatives par le marquis d'Hervey-Saint-Denis. Art. de M. de Laprade. 413.
POLITIQUE. Le Pape et la Pologne. 5. — La Nouvelle-Zélande et l'insurrection actuelle. 9. — De l'arbitraire dans le Gouvernement et dans les partis. 120. — Les Principautés danubiennes et le prince Couza. 233. — Les événements de Tunis. 320. — L'Irlande. 388. — La dernière insurrection en Algérie. 568.
POLOGNE. Le Pape et la Pologne. Art. de M. le comte de Montalembert. 5.
POMPALLIER (Mgr). 90. V. Zélande.
PONTMARTIN (le comte Armand de). Jean Reboul. 300.
Pourquoi l'on ne croit pas, par M. l'abbé Laforêt. C. R. 465.
Principautés (les) danubiennes et le prince Couza. Art. de M. F. Lenormant. 233.
PROCTER (Miss). 899. V. Legends.
PUYMAIGRE (le comte de). 717. V. Espagne.
REBOUL (Jean). Art. de M. le comte A. de Pontmartin. 300.
RÉCAMIER (Madame). 42. V. Ampère.
RENARD (Léon). La Nouvelle-Zélande et l'insurrection actuelle. 90. — Les événements de Tunis. 320.
Revue de l'Année, publiée par M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet. C. R. 725.
Revue (*la*) *de l'Est*. C. R. 456.
Revue (*la*) *de Normandie*. C. R. 456.
RIO. V. Shakespeare.
ROCHETERIE (Maxime de la). L'Amitié dans le cloître. 911.
ROLLAND. *Mémoires de madame Rolland*, SEULE édition entièrement conforme au manuscrit autographe, publiés par M. C. A. Dauban. — *Mémoires de madame Rolland*, écrits durant sa captivité, nouvelle édition revue et complétée sur les manuscrits autographes, par M. P. Faugère. C. R. 962.
ROMAN : Menichino. 352. — Ursule. 831.
ROUHER. 13. Citation.
ROUMANILLE. 182. V. Lis Oubreto.
SAUVEUR JACQUEMONT. Menichino, nouvelle. 352.
SCHULZE-DELITSCH. 866. V. Ouvriers.
SERVANT (l'abbé). 90. V. Zélande.
SHAKESPEARE. *William Shakespeare*, par M. Victor Hugo. C. R. 193. — *Shakespeare*, par M. Rio. C. R. 199. — *Les contemporains de Shakespeare : Ben-Jonson, Massinger*, par M. Ernest Lafond. C. R. 949.
SIDY HUSSEIN-BEY. 320. V. Tunis.
SIDY MOHAMED-BEY. 320. V. Tunis.
Silves (*les*), poésies diverses par M. Auguste Barbier. C. R. 722.
Souvenirs du Gouvernement parlementaire, par M. le comte de Montalivet. Extrait. 454.
Strauss (*les*) *français*, par M. de Plasman, C. R. 191.
STUBENRAUCH. 866. V. Ouvriers.
SWETCHINE (Madame). 337. V. Lacordaire.
Symbolisme (*étude sur le*) *de la nature, interprété d'après l'Écriture Sainte et les Pères*, par Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne. C. R. 208.
TANSKI. 5. V, Pologne.
Tertullien. Cours d'éloquence sacrée, fait à la Sorbonne pendant les années 1861-1862, par l'abbé Freppel. C. R. 942.
Thérèse (*Madame*), par MM. Erckmann-Chatrian. C. R. 460.
THIERRY (le baron). 90. V. Zélande.
TICKNOR (G.). 713. V. Espagne.
TOCQUEVILLE (Alexis de). 611. V. Ampère.
TUNIS : *Voyage archéologique dans la régence de Tunis, exécuté en* 1860 ; *et publié sous les auspices de M. le duc de*

Luynes, membre de l'Institut, par M. V. Guérin. C. R. 210. — Les événements de Tunis. Art. de M. Léon Renard. 320.
Ursule, nouvelle par M. A. de Metz-Noblat. 831.
Valachie. 233.
Veuillot (Louis). 216. V. Jésus.
Vie (la) des Saints et le renouvellement des études hagiographiques, à l'occasion de la réimpression des Bollandistes. Art. de M. l'abbé Blampignon. 681.
Vierges (les) de Verdun et leurs compagnons d'infortune. Art. de M. Mortimer Ternaux. 435.
VILLERMÉ (L.). Les concours d'animaux de boucherie et les concours régionaux. 273.
Vogué (le comte Melchior de). 204. V. Jérusalem.
Wallon (H.). 463. V. Jésus.
Witte (Jean de). 42.
Zélande (la Nouvelle) et l'insurrection actuelle. Les Anglais et les Maoris. Art. de M. Léon Renard. 90.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME SOIXANTE-DEUXIÈME.

TABLE

DU TOME VINGT-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(SOIXANTE-DEUXIÈME DE LA COLLECTION.)

MAI 1864.

Le Pape et la Pologne, par M. le comte DE MONTALEMBERT, de l'Acad. fr. . . . 5
J. J. Ampère. — Souvenirs 42
Le Monde invisible, par M. AUGUSTIN COCHIN 70
La Nouvelle-Zélande et l'insurrection actuelle, par M. LÉON RENARD 90
De l'arbitraire dans le gouvernement et dans les partis, par M. CH. DE LACOMBE 120
Meyerbeer, par M. BLAZE DE BURY 153
La poésie provençale, par M. LÉOPOLD DE GAILLARD 182
MÉLANGES. — Les voyages de saint Jérôme, par l'abbé Eug. Bernard ; M. l'abbé MEIGNAN 189
Les Strauss français, par M. DE PLASMAN 191
Nouveaux éléments d'histoire naturelle (botanique), par M. Ed. LAMBERT 192
REVUE CRITIQUE. — I. William Shakespeare, par Victor Hugo 193
II. Shakespeare, par M. A. F. Rio 199
III. Le Temple de Jérusalem, par M. Melchior de Vogüé 204
IV. Étude sur le symbolisme de la nature, interprété d'après l'Écriture sainte et les Pères, par Mgr de la Bouillerie 208
V. Voyage archéologique dans la régence de Tunis, par M. V. Guérin. 210
VI. Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par M. Louis Veuillot ; P. DOUHAIRE 216
Les Événements du mois, par M. LÉON LAVEDAN 219

JUIN.

Les Principautés danubiennes et le prince Couza, par M. FRANÇOIS LENORMANT. 233
Économie rurale. — Les concours, par M. L. VILLERMÉ 273
Jean Reboul, par M. A. DE PONTMARTIN 300
Les événements de Tunis, par M. LÉON RENARD 320
Le P. Lacordaire et madame Swetchine, par M. l'abbé BLAMPIGNON 337
Menichino. — Nouvelle, par M. SAUVEUR JACQUEMONT 352
L'Irlande, par M. LOUIS JOUBERT 388
Les Poëtes classiques de la Chine, par M. V. DE LAPRADE, de l'Acad. fr. . . . 413

Les Vierges de Verdun, par M. Mortimer-Ternaux. 435
Mélanges. — Souvenirs du gouvernement parlementaire, par M. le comte de Montalivet. 454
Revue critique. — I. Les nouvelles Revues de province : les Annales Franc-Comtoises; la Revue de l'Est ; la Revue de Normandie. 457
II. Madame Thérèse et Histoire d'un conscrit de 1813, par MM. Erkmann et Chatrian. 460
Histoire d'un billet de banque, par M. G. de Parseval-Deschênes. . . 463
III. La Vie de Jésus et son nouvel historien, par M. H. Wallon. . . . 463
IV. Pourquoi l'on ne croit pas, par M. Laforêt; P. Douhaire. 465
Le second congrès de Malines. 467
Le Événements du mois, par M. Léon Lavedan. 471

JUILLET.

Paris, sa population, son industrie, par Augustin Cochin. 489
Éloge de Chateaubriand, par M. le vicomte H. de Bornier. 540
La dernière insurrection en Algérie, par M. Pierre de Buire. 568
J. J. Ampère. — Souvenirs (fin), par M. Léon Arbaud. 611
Le christianisme et la liberté dans l'empire romain, par M. C. de Meaux. . . . 645
Mes premiers jours de poésie, par madame Ernestine Drouet. 667
La vie des saints, par M. l'abbé Blampignon. 681
Revue critique. — I. Histoire de la littérature espagnole, de M. G. Ticknor, traduite de l'anglais par M. Magnabal. 713
II. Les vieux auteurs castillans, par M. de Puymaigre. 717
III. Études littéraires sur l'Espagne contemporaine, par M. Antoine de Latour. 720
IV. Les Silves (poésie), par M. Auguste Barbier. 722
V. Revue de l'année, publiée sous la direction de M. Duilhé de Saint-Projet; P. Douhaire. 725
Les Événements du mois, par M. Léon Lavedan. 727

AOUT.

Histoire d'une âme, par M. C. F. Audley. 745
Le nouvel Opéra, par M. François Beslay. 789
Le christianisme et la liberté dans l'empire romain, par C. de Meaux. . . . 809
Ursule. — Nouvelle, par M. A. de Metz-Noblat. 831
Les ouvriers allemands, par M. G. de Chabrol. 866
Deux jeunes femmes poëtes, par M. Augustin Cochin. 899
L'amitié dans le cloître, par M. de la Rocheterie. 911
Méditations sur l'essence de la religion chrétienne. 938
Revue Critique. — I. Tertullien, par M. l'abbé Freppel. 942
II. Les Évangiles et la Critique au dix-neuvième siècle, par M. l'abbé Meignan. 947
III. Les Contemporains de Shakespeare: Ben-Jonson; Massinger. . . . 944
IV. Mémoires du cardinal Consalvi, publiés par M. Crétineau-Joly. . . 957
V. Mémoires de madame Roland, publiés par M. C. A. Dauban. — Mémoires de madame Roland, publiés par M. P. Faugère; P. Douhaire. 962
Les Événements du mois, par M. Léon Lavedan. 968

PARIS. IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.